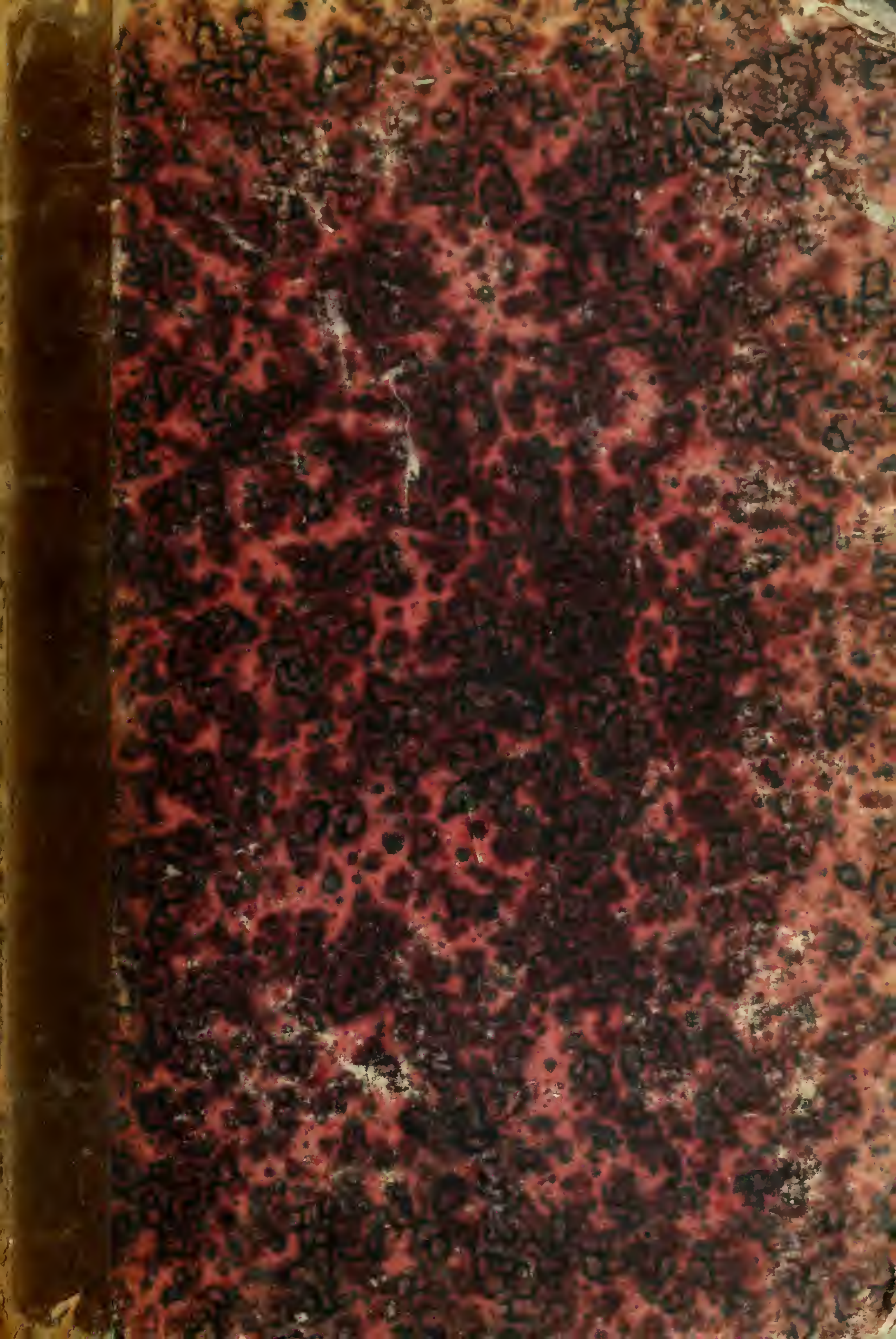
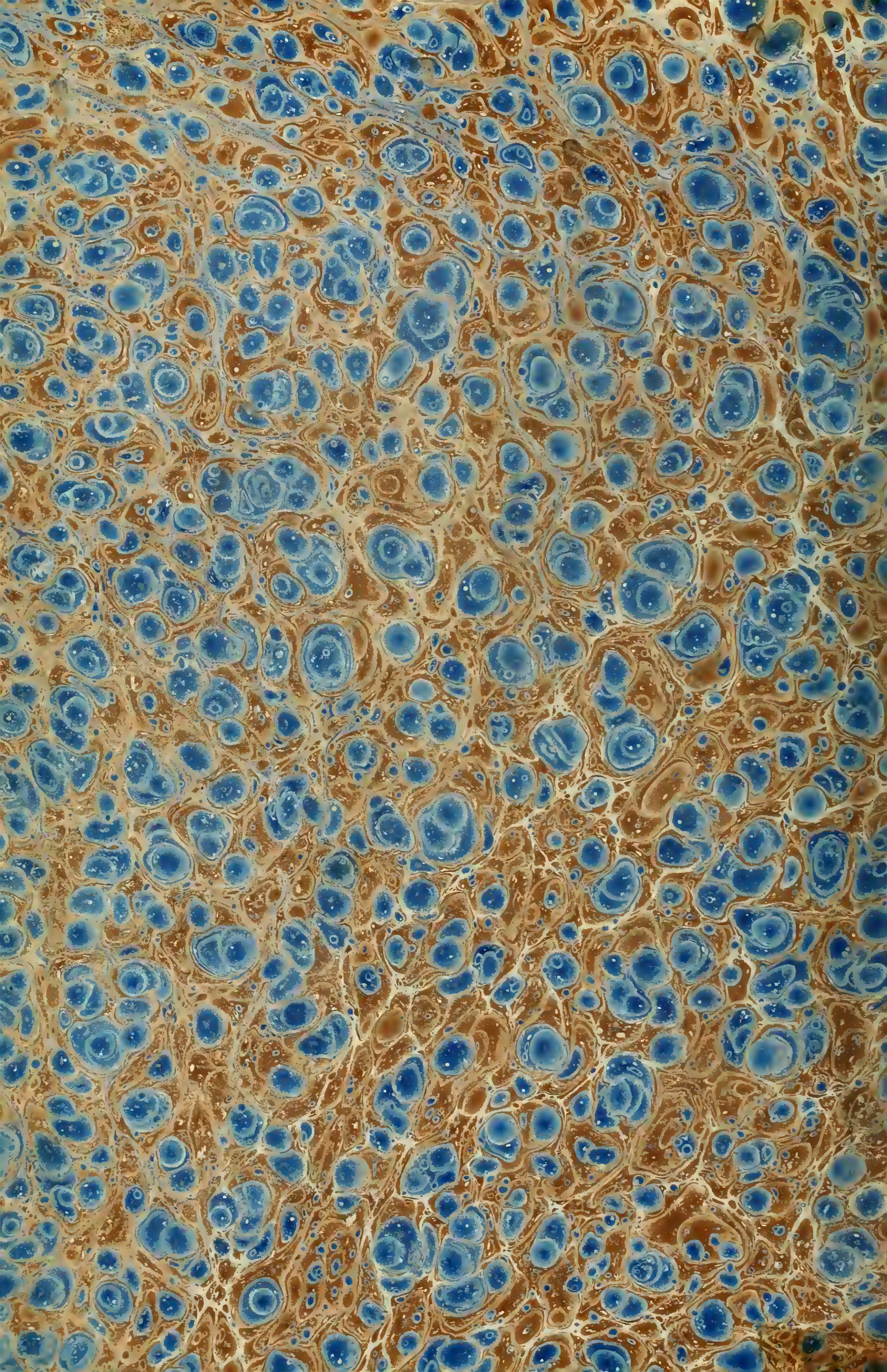
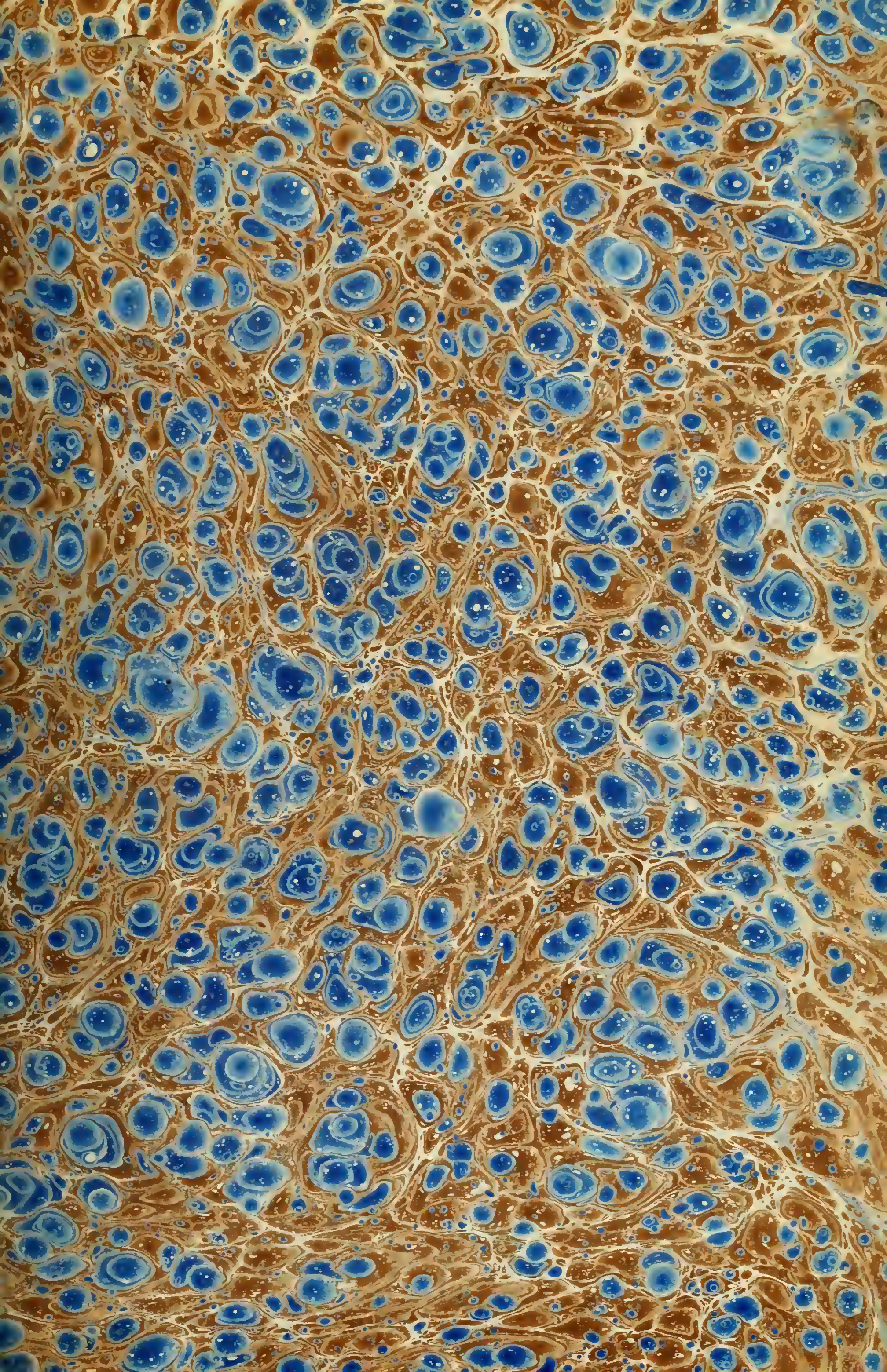






LE MAGASIN PITTORESQUE.

Prix du volume relié . . . 7 fr.
broché . . 5 50 c

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

LIVRAISONS NON TIMBRÉES envoyées réunies une fois par mois.		LIVRAISONS TIMBRÉES, envoyées séparément tous les samedis.	
PARIS prix :	DÉPARTEMENS *Franco* par la poste.	PARIS. prix.	DÉPARTEMENS. *Franco* par la poste.
Pour six mois. 2 fr. 60 c.	Pour six mois. 3 fr. 60 c.	Pour six mois. 3 fr. 80 c.	Pour six mois. 4 fr. 80 c.
Pour un an. 5 fr. 20 c.	Pour un an 7 fr. 20 c.	Pour un an. 7 fr. 50 c.	Pour un an. 9 fr. 50 c.

Chaque livraison perdue ou endommagée sera remplacée au prix de deux sous sans timbre et de trois sous timbrée.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
successeurs de Lachevardière, rue du Colombier, 30.

Avis aux Relieurs.

—

Pour éviter la maculation des gravures, on recommande aux relieurs de ne pas battre les volumes, et de les mettre en presse avec ménagement; ces volumes ont d'autant moins besoin d'être battus que le papier de toutes les livraisons est satiné.

On les prévient aussi que le titre de cet ouvrage fait partie de la 49e livraison.

LE MAGASIN PITTORESQUE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. EURYALE CAZEAUX ET ÉDOUARD CHARTON.

DEUXIEME ANNÉE.

1834.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS envoyées séparément tous les samedis.		LIVRAISONS envoyées réunies une fois par mois	
PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENS Franco *par la poste.*
Pour six mois. 3 f. 80 c.	Pour six mois. 4 f. 80 c.	Pour six mois. 2 f. 60 c.	Pour six mois. 3 f. 60 c.
Pour un an . . 7 f. 50 c.	Pour un an . . 9 f. 50 c.	Pour un an . . 5 f. 20 c.	Pour un an . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

31 décembre 1834.

Nous avons peu de remarques à faire sur les cinquante-deux livraisons de l'année 1834 du *Magasin pittoresque*, comparées à celles de 1833. — La généralité du premier mot de notre titre, et la variété de notre premier volume, nous ont autorisés à des essais nouveaux pendant le cours de notre seconde année; mais ces essais ont dû être contenus dans le cercle tracé par l'épithète qui donne à notre recueil son expression particulière.

Chercher à satisfaire les libres exigences de l'imagination sans fatiguer et rebuter la raison par une continuité d'écarts désordonnés; distinguer dans une infinité de désirs ceux qui sont les plus impérieux ou dont le retour est le plus fréquent; observer avec convenance une proportion d'unité dans la variété, tels ont été quelques uns de nos problèmes les plus ardus.

Dans les SÉRIES HISTORIQUES, aux anecdotes et aux faits rapprochés ou divisés sans ordre, nous avons ajouté l'histoire, de loin en loin suivie, des *monumens funéraires*, de nos *anciennes monnaies*, de nos *institutions nationales*, de nos *vieux théâtres*, etc. Dans les SÉRIES INDUSTRIELLES, des articles jetés çà et là sous des titres divers ont tracé l'*histoire complète d'un livre*, ou plutôt du *Magasin pittoresque* lui-même, depuis la fabrication de son papier, la fonte de ses caractères, etc., jusqu'à son impression par les machines perfectionnées, la gravure de ses vignettes et sa stéréotypie. Dans les SÉRIES SCIENTIFIQUES, nous avons exposé dans toute leur simplicité les notions les plus avancées sur les *races d'animaux perdus*, sur les *fossiles*; nous avons présenté une analyse des *anciens systèmes d'astronomie*, etc. Dans les SÉRIES D'ART, nous avons commencé à réduire aux proportions de notre recueil les grandes toiles de notre belle *galerie du Louvre*, etc., etc.

Avec notre troisième année naissent pour nous des devoirs nouveaux; nous ne manquerons, pour les remplir, ni de zèle ni de soins. Ce que nous avons entrepris depuis deux ans, sans nous effrayer des dangers de toute innovation, sans patronage, sans demander aux écrivains qui nous prêtent tour à tour le secours de leur plume d'ajouter la valeur de leurs noms à celle de leurs articles, a été généreusement récompensé par le public.

Notre progrès, quelque rapide qu'il ait été, a suivi un cours régulier et paisible qui doit nous sembler d'un heureux présage. Nous continuerons donc, sans présomption comme sans crainte, car nous avons foi dans le sentiment moral qui nous anime et dans la justice du plus grand nombre.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1834.

LES COURSES DE CHEVAUX LIBRES, A ROME.



Course de chevaux libres dans le *Corso*.)

A Rome, des courses de chevaux libres ont lieu, chaque année, à la fin du carnaval; c'est le spectacle le plus recherché et le plus populaire de ces jours de joie et de folie, dont le retour annuel est si impatiemment attendu.

Le carnaval commence le lendemain des Rois, le 7 janvier; à une heure après midi, la cloche du Capitole donne le signal; tout le monde peut alors sortir en masque des maisons pour se rendre dans l'ancienne *Via Flaminia*, qui divise Rome en deux parties égales, et porte à présent le nom de *Corso*; cette rue a près d'une demi-lieue de longueur; elle est la promenade habituelle où les belles dames et leurs cavaliers, par manière de plaisir et d'exercice salutaire, se font mener en voiture sur les six heures du soir; mais c'est surtout pendant le carnaval que la foule s'y presse; on suspend à toutes les fenêtres des morceaux d'anciennes tapisseries de damas cramoisi, galonnés en or, et le public occupe, en payant, des siéges préparés le long des maisons.

Pendant la semaine qui précède les courses, on promène chaque jour les chevaux (*barberi*) le long du *Corso* pour les accoutumer à ce trajet, et on leur donne l'avoine à l'extrémité où la course doit finir.

Tous les marchands étalent sur des mannequins une

grande quantité de masques et d'habillemens fantastiques; on expose aussi dans de grands paniers des dragées faites de *puzzolana* (terre volcanique), blanchie avec de l'eau de chaux: les masques s'amusent à se les jeter par poignées: les rues en sont toutes blanches; personne n'est épargné, et les voitures en sont accablées. Autrefois le *Corso* devenait pendant le carnaval une sorte d'olympe ambulant, où tous les dieux et toutes les déesses de l'ancienne mythologie étaient reproduits dans leurs costumes; mais la mythologie a passé de mode, on ne voit plus que des mascarades de fantaisie, des polichinelles, des arlequins, des improvisateurs et des faiseurs de sonnets.

Au bruit de deux coups de canon, dont le premier se fait entendre à quatre heures et le second quelques minutes après, les voitures s'éloignent immédiatement. Un détachement de dragons parcourt le *Corso* au galop, tandis qu'une double ligne d'infanterie maintient au milieu le passage libre. Bientôt s'élève une rumeur confuse qui est suivie d'un grand silence.

Les chevaux choisis pour la course sont arrêtés, sur un seul rang, derrière une forte corde tendue au moyen de machines vers l'obélisque de la Porte du Peuple. Leurs fronts sont ornés de grandes plumes de paon et d'autres oiseaux, qui flottent et tourmentent leurs regards: leurs queues et leurs crinières brillent de paillettes d'or; des plaques de cuivre, des balles de plomb garnies de pointes d'acier sont attachées sur leurs flancs, sur leurs croupes, et les aiguillonnent sans cesse: de légères feuilles d'étain brillant ou de papier gommé, fixées sur leur dos, se froissent et bruissent comme les excitations d'un cavalier. Ainsi décorés d'ornemens qui les blessent ou les effraient, on conçoit leur impatience; ils se cabrent, ils piaffent, ils hennissent. Les palefreniers qui cherchent à les retenir luttent contre eux, et l'énergie physique qui se dessine dans les poses de ces hommes du peuple, sur leurs traits, quelquefois sur leur large poitrine et sur leurs bras nus, offre au peintre ou au sculpteur des modèles qui exciteraient leur enthousiasme si trop souvent un cheval, renversant son gardien, ne le foulait aux pieds et ne s'élançait à travers le peuple encore répandu dans le *Corso*.

Mais le sénateur de Rome donne le dernier signal; la trompette sonne, la corde tombe, et (si la comparaison n'est pas trop ambitieuse), comme des flèches s'élancent d'un arc, les chevaux seuls, sans cavalier, volent au but. Les pointes d'acier leur déchirent le flanc, les acclamations du peuple les poursuivent comme des claquemens de fouet. Ordinairement, en deux minutes vingt-une secondes, ils parcourent 865 toises; c'est 37 pieds par seconde.

Quand un cheval peut atteindre celui qui le devance, souvent il le mord, le frappe, le pousse, et emploie toutes sortes de stratagèmes pour le retarder dans sa course. On est averti de leur arrivée par deux coups de canon; pour les arrêter, il n'y a autre chose qu'une toile tendue au bout de la rue.

Autrefois les premières familles de Rome, les *Borghèse*, les *Colonna*, les *Barberini*, les *Saint-Croce*, etc., envoyaient leurs chevaux à ces courses; maintenant ce sont tout simplement les maquignons, qui cependant ont le soin d'obtenir pour chaque coursier la protection d'une noble famille.

La dernière course de chevaux est le signal de la fin du carnaval; le peuple romain se disperse en criant: *È morto carnovale! è morto carnovale!*

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'INFLUENCE DES GRAVURES.

Les amateurs d'estampes conservent précieusement les premiers essais de gravure sur bois du commencement du XVe siècle; ils montrent aux curieux des sujets de sainteté, des cartes à jouer, gravées de 1400 à 1454, où sont représentées des figures pour la plupart informes. Les artistes, en comparant ces ébauches grossières aux belles gravures sur bois des derniers siècles, admirent les progrès de l'art.

Cette admiration est juste, et ces progrès sont incontestables; mais tandis qu'un petit nombre de véritables appréciateurs jouissent des œuvres dues aux burins modernes, autour de nous la plus grande partie de la population ne connaît pas encore de meilleures gravures que celles du XVe siècle. Les productions monstrueuses que répandent dans la France, par millions d'exemplaires, les crieurs et les porte-balles, n'ont même aucune trace de cette naïveté de dessin qui donne un prix réel aux premières tentatives de l'art: ce sont des imitations ignorantes d'épreuves anciennes dont les planches ont été usées; ce sont des croquis barbares, sans aucun sentiment de modelé ou de perspective, formées de quelques *tailles* noires, raides, anguleuses, ensanglantées d'ocre rouge, et dont les sujets les plus ordinaires sont: des *miracles*; *Crédit est mort*, *les mauvais payeurs l'ont tué*; *le Juif errant*; *les quatre fils Aimon*; *la bête de Gévaudan*, *Mandrin*; *Cartouche*, des *assassinats*; de hideux *portraits*, etc. Si quelques gravures, ou quelques lithographies prétentieuses, enluminées moins grotesquement, et encadrées, comme sont l'histoire de *Geneviève de Brabant*, de *Mathilde et Maleck-Adel*, des *Scènes de noces*, etc., se mêlent à ces productions, le goût n'en est pas moins offensé, et souvent même la morale en souffre davantage.

Jefferson était bien pénétré de la nécessité de combattre les fâcheuses influences de cette infériorité du goût public, lorsqu'à la fin du dernier siècle, effrayé de la paresse du sentiment des arts dans les États-Unis, il faisait acheter sur nos quais, chez nos marchands de Paris, pour les répandre en Amérique, plusieurs millions de gravures représentant des sculptures d'art, des monumens, des scènes historiques, des découvertes scientifiques ou des machines.

Quelques années après, on témoignait aussi de la même conviction à l'Institut national, lorsqu'à la fin de l'année 1804, l'académie de littérature et des beaux arts décernait un prix de 5 hectogrammes d'or à l'ouvrage de M. Amaury Duval sur cette question mise au concours: « Quelle est l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale? Faire connaître les avantages que l'État retire de cette influence, et ceux qu'il peut encore s'en promettre? »

Enfin, de nos jours, l'établissement d'écoles gratuites de dessin dans les grandes villes, et surtout dans les villes manufacturières, l'enseignement du dessin linéaire dans les écoles primaires, sont encore des applications du sentiment de ce même besoin d'améliorer l'éducation artistique dans la classe la plus nombreuse.

Bien des écrivains célèbres ont dit comment plus de pureté dans le goût et dans l'imagination révèle et provoque une perfection rapide dans les habitudes d'urbanité et d'humanité; bien des savans ont décrit avec enthousiasme comment, dans les temps antiques sous Périclès, dans les temps modernes sous Léon X ou les Médicis, on a vu l'art descendre et fleurir jusque dans les ateliers des plus humbles artisans; comment l'amour du beau dirigeait jusqu'à la main du ciseleur et du potier; comment il embellissait jusqu'aux instrumens de l'usage le plus habituel dans la vie. A remonter seulement à plusieurs siècles en arrière, il n'est personne qui ne soit à même de confirmer ces recherches historiques en considérant l'influence remarquable que le goût de l'art a déjà exercée sur des branches importantes de notre industrie nationale: par exemple, sur les manufactures de toiles peintes ou imprimées; sur celles d'étoffes de soie, d'or ou d'argent; de tapisseries, d'armes, de porcelaines, de vases d'argile, de papiers peints; sur les ouvrages en émail, en mosaïque, en marqueterie; sur l'orfèvrerie, la teinture des bois et des fils de toute espèce; en un mot sur tout ce qui tient au luxe bien dirigé des édifices, de leurs décorations extérieures ou inté-

rieures, à celui des habits, des meubles, des bijoux de toute espèce, etc.

On se rappelle encore que, dans un rapport fait à une commission spéciale de la chambre des communes, le docteur Bowring a exprimé la surprise qu'il avait éprouvée à Lyon, en voyant la pureté du goût des ouvriers, des femmes, des enfans employés à la fabrication des soieries. Il n'a pas hésité à déclarer que c'était au sentiment du dessin entretenu dans les fabriques que ce genre de produits devait sa supériorité incontestable, sous le rapport de ses modèles ou patrons, au même genre de produits en Angleterre. C'est qu'en effet plus d'esprit, plus de délicatesse dans le regard et dans la main de l'ouvrier, donnent à la matière qu'il modifie et qu'il transforme, plus d'élégance, plus de grâce, plus d'expression. Dans chaque profession, l'artisan doit devenir insensiblement artiste.

C'est peut-être une illusion que fait naître le désir d'être utiles, mais il semble que cette éducation du goût, déjà favorisée par l'enseignement gratuit du dessin, recevra aussi une puissante impulsion de la publicité toute nouvelle de tant de recueils à gravures vendus au même prix que les plus mauvaises estampes, et aujourd'hui répandus chaque semaine à plusieurs centaines de mille d'exemplaires dans toutes les classes.

De l'origine des noms propres en France. — Suivant une hypothèse développée il y a quelque temps dans un recueil littéraire, l'origine de la plupart des noms de famille en France daterait environ du XII[e] siècle. Vers cette époque, les serfs s'étant successivement affranchis, chacun d'eux, en conquérant une individualité plus distincte, en s'initiant à la liberté personnell et en détachant sa famille de l'arbre seigneurial, aurait peu à peu cessé d'être désigné uniquement sous un nom de baptême et sous celui de son seigneur.

Les noms nouveaux, choisis ou imposés par ces premières générations de chefs de famille libres, sembleraient pouvoir se diviser en cinq classes distinctes:

La première représenterait la masse des affranchis industriels qui ont gardé le nom de leur métier : les ferriers, les chaussiers, les pelletiers, les serruriers, les fabres (fèvre ou le febure), etc.;

La seconde représenterait les affranchis agricoles : du pré, de la vigne, du val, du chêne, de l'orme, du mas, du puy, de la fontaine, etc.;

La troisième comprendrait les affranchis nommés à des fonctions bourgeoises, ou même mercenaires; ainsi : le doyen, le prevôt, le maire, le sénéchal, etc.;

La quatrième embrasserait la foule de ceux qui, n'ayant ni industrie, ni terres, se sont appelés de leur forme ou de leur caractère; de là ces noms : le court, le grand, le courbe, le doux, le camus, etc.;

Enfin, la cinquième classe se composerait de ceux qui ont conservé leur nom chrétien et de baptême, et l'ont transmis à leurs enfans, comme Pierre, Paul, Luc, Antoine, Joseph, etc.

Les sentences sont comme des clous aigus qui enfoncent la vérité dans notre souvenir. DIDEROT.

ALGER.

STATISTIQUE COMMERCIALE

Une commission, composée de pairs, de députés et de divers fonctionnaires, avait été envoyée dans notre province d'Alger pour y faire un examen sérieux de l'état réel des choses; elle vient de rentrer à Paris, et il en a été nommé incontinent une nouvelle, pour travailler d'après les résultats de la première enquête.

Il est probable que le public ne tardera pas à connaître quelques uns des principaux faits recueillis sur les lieux, ou quelques unes des opinions qu'ont dû se former les membres de ces commissions; nous croyons donc que nos lecteurs aimeront à trouver, dans le *Magasin pittoresque*, des détails positifs sur l'état d'Alger; ils seront plus en mesure d'apprécier les documens que le gouvernement se réserve de livrer à la publicité.

Nous puiserons aujourd'hui divers renseignemens dans l'*Annuaire d'Alger* de 1833, ouvrage qu'a publié une société coloniale instituée en cette ville par les principaux négocians dans le but de s'occuper des intérêts du pays. Depuis la conquête l'industrie y a changé de direction; et, au milieu des méfiances et des craintes de toute sorte qui doivent préoccuper les colons européens et les indigènes d'Afrique, on ne peut espérer que les affaires soient arrivées à une situation moyenne et régulière : aussi ne doit-on pas tirer de conséquences générales des résultats que présentent les années 1830, 1831 et 1832, et doit-on se borner à considérer les chiffres que fournit l'*Annuaire* pour ces années comme des faits qui réfléchissent en partie l'état matériel des choses.

Le commerce d'Alger avant la conquête était presque entièrement entre les mains des juifs et du dey; celui-ci s'était réservé le privilége de vendre la cire, la laine et le sel. La majeure partie des affaires se faisait avec l'Italie où Livourne était le principal entrepôt; on tirait surtout de cette ville des tissus, de la quincaillerie, du sucre, des denrées coloniales, et même du café, quoique, pour cette graine précieuse aux Orientaux, on eût la ressource des caravanes de la Mecque.

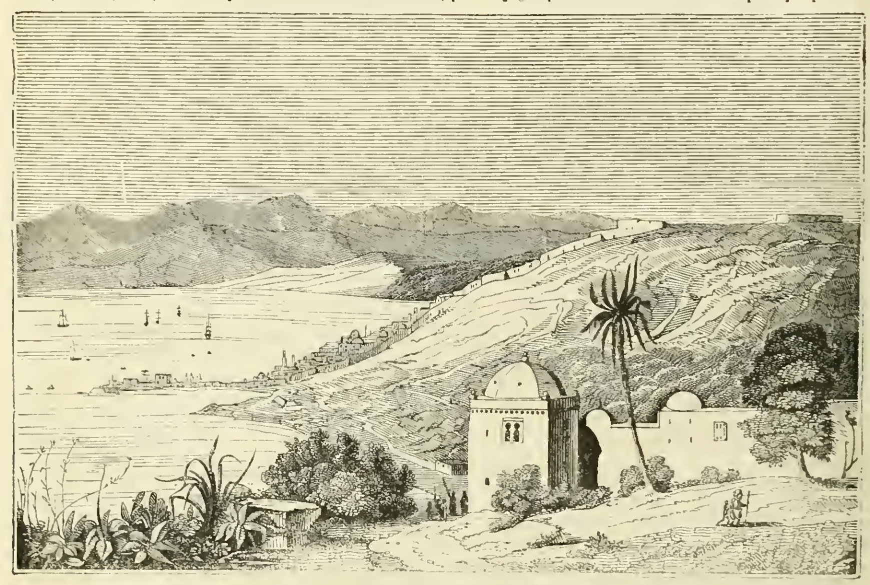
Aujourd'hui, comme alors, on *importe* à Alger beaucoup plus de produits qu'on n'en *exporte*: mais le principal commerce se fait avec la France, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau des importations et exportations pour 1832, qui montre clairement dans quelles proportions échangent leurs produits les divers pays qui font des affaires avec Alger.

IMPORTATIONS A ALGER.		EXPORTATIONS D'ALGER.	
De France	3,891,189	Pour la France. . . .	631,746
D'Italie.	1,168,158	Pour l'Italie.	99,335
Des possessions anglaises dans la Méditerranée	837,142	Pour les possessions anglaises dans la Méditerranée. . . .	4,412
De Tunis	112,955	Pour Tunis.	18,782
D'Espagne	108,726	Pour l'Espagne	18,404
De Suede.	9,700	Pour la Suede.	»

Parmi les principales importations de la France, on voit figurer les vins pour 684,000 fr., les farines pour 522,000, le sucre pour 355,000, le cafe pour 107,000, l'huile *comestible* pour 86,000, les tissus pour 657,000, la mercerie pour 45,000, les cuirs préparés pour 141,000, la quincaillerie pour 148,000, le fer ouvré pour 110,000, les bois de construction pour 92,000, etc., etc. — Dans les principales exportations d'Alger pour la France, il y a pour 104,000 fr. de cuirs secs et salés, pour 381,000 d'huile, pour 79,000 de cire, pour 8,000 de cuivre, pour 5,000 de plumes d'autruche.

En examinant de même les tableaux des importations et des exportations pour l'Italie, les possessions anglaises, l'Espagne et Tunis, on reconnait que la plus grande partie des objets apportés dans Alger consiste en substances alimentaires et denrées coloniales, en tissus et quincailleries; et qu'on en tire principalement des cuirs, de l'huile, du kermès, un peu de cuivre et des plumes d'autruche. Or, à mesure que notre province d'Afrique se pacifiera et que la culture y sera plus facile, elle cessera d'acheter à l'extérieur ses substances alimentaires; peut-être même pourra-t-elle en fournir à la France, à l'Italie; il est en outre probable qu'elle réussira à produire quelques denrées de nos colonies américaines. Alors, et ce temps ne doit pas être très éloigné, la nature du commerce d'Alger

sera très modifiée; car le chiffre des importations en cette ville, pour 1832, baisserait d'un million et demi au moins, si l'on en défalquait seulement celui des farines, légumes, fruits, beurre, etc., sans compter les vins ordinaires, dont la vente s'y élève à environ 800,000 fr. Mais les tissus et les objets confectionnés et manufacturés demeureront toujours un objet important dans les transactions commerciales. On pourra juger par le tableau suivant de la part que prennent à ce genre de commerce les différens pays en relation avec Alger.



(La ville et la rade d'Alger, prises du côté de l'ouest.)

IMPORTATIONS DE TISSUS A ALGER EN 1832.

	FRANCE.	POSSESS. ANGL.	ITALIE.	TOTAUX.
Tissus de coton. . . .	184,088	450,742	715,080	1,349,910
— de fil.	68,279	2,700	»	70,979
— de soie et mélangés.	107,372	2,529	70,865	180,766
— de laine.	154,447	565	41,076	196,086
Effets confectionnés. .	121,041	2,720	2.237	125,998
Soie et bourre de soie.	48,924	1,860	5,981	56,765
TOTAUX.	684,151	461,114	835,239	1,980,504

Tunis envoie aussi pour 51,000 fr. de tissus de laine.

Les recettes de la direction des douanes ont donné 147,506 fr. en 1830; 452,060 en 1831; 636,961 en 1832; la progression est sensible. Le tonnage des navires entrés dans le port d'Alger, dans le courant des trois années, présente un chiffre de 156,000 tonneaux; le nombre des marins qui les montaient a été de 5907 pour les navires français, et de 7395 pour les étrangers. Les droits d'importation sont cependant de 8 pour 100 pour les marchandises apportées sous pavillon étranger, tandis qu'ils ne sont que de 4 pour 100 pour celles qui arrivent sur les navires français.

Nous terminerons cet article en extrayant du tableau n° 16 de l'*Annuaire* quelques comparaisons entre le prix des denrées à Alger avant la conquête, et ce prix tel qu'il était au moment de la publication de l'ouvrage. Il ne faut pas oublier qu'il y a en Afrique une armée d'occupation dont l'effectif était, au 1er mars 1833, de 24,862 hommes et 2,775 chevaux. — Les prix ont augmenté ainsi qu'il suit : un âne, de 15 à 60 fr.; un cheval, de 50 à 200 fr.; un mulet (l'usage du cheval était interdit aux Maures), de 150 à 350 fr.; un bœuf, de 18 à 60 fr.; un mouton, de 2 fr. 50 c. à 12 fr.; le chameau, dont les Européens ne se servent pas, a conservé son prix.

Le prix du blé et celui du bois ont doublé; celui des légumes frais a quintuplé. Le quintal de pommes de terre du pays a passé de 2 fr. 50 c. à 10 fr,; le cent d'œufs, de 1 fr. 20 c. à 5 fr.; le sel, de 2 fr. 40 c. à 4 fr. 50 c. les 50 kilog.; l'huile d'olive (les 16 litres), de 5 à 12 et 18 fr. La cire, qui forme un des principaux objets de commerce, se vend 1 fr. 40 c. la livre de 16 onces comme du temps du dey; cela tient à ce que ce prince s'en était réservé le monopole, et la maintenait à un prix élevé.

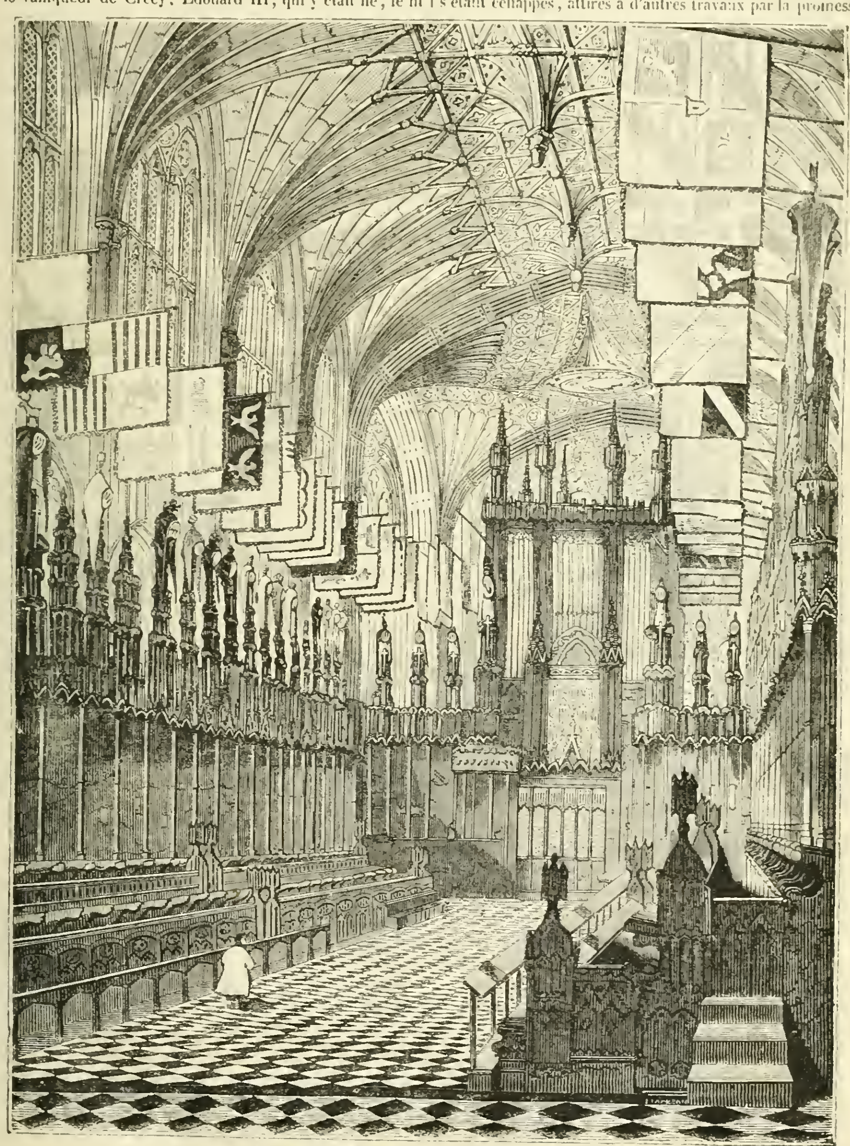
LE CHATEAU DE WINDSOR.

SOUVENIRS HISTORIQUES. — TABLEAUX CÉLÈBRES. — CHAPELLE SAINT-GEORGE.

En 1823, George IV voulut habiter le château de Windsor, situé dans le Berkshire, à 22 milles de Londres; mais la noble antiquité du manoir était beaucoup trop riche en témoignages ennemis du *confortable* perfectionné de notre siècle; aussi le roi, après quelques mois de séjour, fut obligé d'en sortir. Le parlement s'empressa de nommer une commission chargée de présider aux réparations et aux reconstructions nécessaires; en même temps un crédit considérable fut ouvert pour subvenir aux premiers frais. M. Wyatville (aujourd'hui sir Jeffery), commis à titre d'architecte, n'a cessé depuis cette époque de faire poursuivre les travaux avec activité. Toutefois, en 1833, c'était encore au milieu des embarras et de la poussière des constructions que le voyageur pénétrait dans ce lieu, célébré tant de fois par les poètes, les historiens et les romanciers d'Angleterre.

Au temps de Guillaume-le-Conquérant et de son fils Rufus, si le château de Windsor n'était pas une résidence, c'était du moins une place forte. Henri Ier y célébra, en 1110,

la fête de la Pentecôte; Henri II et son fils y tinrent deux parlemens. Jean, qui signa la grande charte (*magna charta*), en prit possession lorsqu'il eut appris la captivité de son frère Richard en Terre-Sainte, et il y demeura pendant ses querelles avec les barons. Sous son règne et sous celui de Henri III, par suite de la lutte entre la couronne et la noblesse, Windsor changea plusieurs fois de maître. Edouard Ier et Edouard II le choisirent pour leur résidence favorite; et le vainqueur de Crécy, Edouard III, qui y était né, le fit reconstruire presque entièrement. Notre vieux chroniqueur Froissard raconte que l'institution de la Table-Ronde se forma dans ce château au VIe siècle, et il ajoute qu'Edouard III ayant conçu le dessein de la remettre en honneur, ordonna la construction d'une chambre ronde de 200 pieds de diamètre. En 1356, William de Wikeham, chapelain et architecte, employa, pour accomplir le vœu du roi, trois cents soixante-dix ouvriers; on sait que quelques uns d'entre eux s'étant échappés, attirés à d'autres travaux par la promesse



(Château de Windsor. — Intérieur de la chapelle.)

d'un salaire plus élevé, il fut rendu un arrêt qui les condamnait à la prison par contumace, et défendait à aucune personne de les occuper, sous peine d'amende. Il est certain que les premières cérémonies de l'ordre de la Jarre-

tière, fondé par Edouard III, eurent lieu dans le château de Windsor. Jean, roi de France, était, à cette époque, prisonnier dans la tour ronde, ainsi que David de Brus, poète et roi d'Ecosse; après avoir recouvré sa liberté, il rappelait souvent à sa cour la magnificence des fêtes dont il avait été le témoin. Ce ne sont pas là encore les seuls souvenirs historiques de Windsor. Richard II y reçut l'accusation de haute trahison portée par le duc de Lancastre contre le duc de Norfolk. Elisabeth, qui, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, aimait à s'y reposer des fatigues du gouvernement, y dictait ses poésies; on montre aux voyageurs, dans la salle des archives, le manuscrit de sa traduction de *l'Art poétique* d'Horace. La dernière prison de Charles Ier fut Windsor. A l'époque de la restauration, Charles II chargea les lambris et les plafonds d'embellissemens d'un genre faux et ridicule, et changea diverses parties des bâtimens. La reine Anne résida souvent à Windsor. Enfin, la famille de George III y demeura jusqu'à la mort de ce prince, et nous avons dit comment George IV y voulut séjourner.

Tous ces noms se pressent dans la mémoire tandis que l'on parcourt les appartemens; le guide les rappelle à celui qui les a oubliés, ou les apprend à celui qui les ignore, en indiquant du doigt à chaque pas quelques indices curieux; dans tous ces vieux monumens, il n'est pas un meuble, une porte, une dalle, qui ne soit une page d'histoire plus instructive, pour certains esprits, que de volumineuses compilations.

Voyager, c'est lire : par malheur, les voyages sont des livres trop longs et de trop haut prix pour le plus grand nombre; mais aujourd'hui, dans nos Magasins, le dessinateur transporte les châteaux à peu de frais, et, à peu de frais aussi, l'écrivain sert de guide au lecteur.

En levant les yeux aux plafonds de Windsor, peints par Verrio dans le goût des plafonds de Versailles, on ne peut s'empêcher de sourire en voyant Charles II et son épouse humblement servis par Jupiter et Neptune. Fatigué de ces ridicules compositions, on admire, en compensation, des tableaux d'une valeur inestimable : tels sont *les Avares*, de Quentin Matsys, ce singulier forgeron du puits d'Anvers, dont nous avons raconté l'histoire dans notre 9e livraison; *le Titien et Arétin*, un des chefs-d'œuvre du maître de l'école vénitienne; *la mort de Cléopâtre*, *Vénus attirée par les Grâces*, du Guide; *Charles Ier et le duc d'Hamilton*, *la famille de Charles Ier*, par Wan-Dyck; *le Silence*, par Annibal Carrache; etc.

Ce qui distingue avant tout Windsor des autres châteaux, et ce qui lui donne son caractère particulier, c'est la chapelle de Saint-George; cet édifice est sans contredit la plus belle production de l'architecture gothique anglaise de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe.

Si l'on pénètre dans le chœur au milieu du jour, l'éclat de la lumière met en saillie tous les détails des sculptures aussi délicates et aussi finies que celles d'un oratoire ou d'un buffet précieux du moyen-âge. L'harmonie de l'ensemble, la pureté exquise des proportions, la variété et la richesse des ornemens, ravissent l'imagination.

Au déclin du jour, la scène change et fait place à d'autres enchantemens. Les demi-lueurs du soir, calmes et affaiblies, glissent sur les mille facettes brillantes, sur les mille encadremens argentés des vitraux, et animent, dans toute la hauteur de ces fenêtres aux puissantes couleurs, les tableaux saints que la réforme a respectés. Quelques teintes de pourpre s'étendent sur le plafond décoré où viennent aboutir en foule tous les prolongemens des colonnettes, qui, à l'imitation des branchages les plus flexibles, suivent la sinuosité de la voûte, et se courbent en berceaux. Les mêmes nuances se réfléchissent sur les bannières déployées des chevaliers de la Jarretière, suspendues au-dessus des stalles, où l'on a sculpté les armoiries de tous ces compagnons d'Edouard III. D'un côté, l'on entrevoit la tombe d'Edouard IV, forgée en fer, par Quentin Matsys; dans une partie opposée de la chapelle, le malheureux rival d'Edouard, Henri V, repose sous un marbre massif. Henri VIII et Charles Ier sont ensevelis, dit-on, sous les dalles du chœur; le regard cherche en vain les deux épitaphes. Au pied de l'autel on a pratiqué un passage souterrain qui conduit aux tombes de la race régnante.

Du mouvement des vagues. — Ceux qui aperçoivent pour la première fois les ondulations d'une mer agitée, sont portés à penser que l'eau s'avance sans cesse et parcourt un chemin considérable; mais c'est une illusion : l'ondulation seule se propage; quant à l'eau, elle ne change pas de place, elle ne fait guère que monter et descendre, et éprouve réellement dans ses diverses parties un mouvement de *va et vient* semblable à celui du pendule. — Sur nos grands théâtres, lorsqu'on veut représenter la mer, on imprime ordinairement de longues ondulations à des pièces de tapisseries peintes; cela simule assez bien l'effet de vagues qui s'avanceraient vers les coulisses ou vers les spectateurs, et toutefois la pièce de tapisserie ne bouge pas.

Le spectacle d'une forte tempête est si effrayant que ceux qui y assistent jugent l'élévation des lames beaucoup plus considérable qu'elle n'est en effet. Il ne paraît pas que la hauteur de l'eau dépasse de plus de dix pieds le niveau moyen; et si l'on y ajoute les dix pieds du creux correspondant au-dessous de ce même niveau, on a vingt pieds pour la totalité. Il est facile de s'assurer de ce fait en grimpant le long des haubans, et en s'arrêtant au point où l'horizon de la mer commence à être caché derrière les flots. Dans le cas où l'on tenterait l'expérience, il faudrait tenir compte de l'inclinaison du navire et de la quantité dont il s'enfonce lui-même dans l'eau, lorsque descendant entre deux lames, il glisse du haut de ce plan incliné, et acquiert une vitesse considérable qui le fait plonger.

Cependant il y a des lames qu'on appelle *lames de fond*, et qui peuvent s'élever à des hauteurs hors de proportion avec celles des vagues ordinaires; on les regarde comme occasionées par les obstacles que les relèvemens subits du terrain dans le fond de la mer opposent à la marche continue des ondulations générales, en forçant celles-ci à se soulever. Lorsque les lames de fond ont acquis, par suite d'une tempête, leur entier développement, elles produisent, en frappant contre des côtes escarpées, des phénomènes étonnans. C'est à elles qu'il faut attribuer le jet d'eau écumant qui enveloppe parfois tout entier le phare d'Eddistone, auprès de Plymouth; ce sont elles qui viennent frapper au front, dans l'archipel des îles Marianes, le rocher nommé *la Femme de Lot*, qui s'élève perpendiculairement à 350 pieds au-dessus de la mer.

PÊCHE DE LA BALEINE,
DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES.

De toutes les pêches qui se font dans les différentes mers, la plus difficile et la plus périlleuse, sans contredit, est la pêche de la baleine. Quoique ce cétacé n'atteigne pas des dimensions aussi colossales, à beaucoup près, que l'ont dit certains auteurs et que le croient encore aujourd'hui beaucoup de personnes; quoique la baleine franche, qui fait l'objet principal de ces expéditions, soit notablement inférieure pour la taille à la baleine jubarte, cependant on conçoit que c'est toujours une entreprise hasardeuse d'aller attaquer dans son élément, et pour ainsi dire corps à corps, un animal dont la longueur moyenne est au moins de 60 pieds. Cette entreprise même, dans les temps anciens, était regardée comme si fort au-dessus des forces de l'homme, que Job se sert de cet exemple pour lui faire sentir sa faiblesse en comparaison de la toute-puissance divine :

« Enlèveras-tu, dit-il, la baleine avec un hameçon, et la tireras-tu par la langue au bout du cordeau que tu auras jeté

dans l'eau? Lui passeras-tu un anneau dans le nez, et lui perceras-tu la mâchoire avec le fer? La réduiras-tu à la supplication et à la prière? Fera-t-elle un pacte avec toi, et deviendra-t-elle ton esclave à jamais? Te joueras-tu d'elle comme de l'oiseau, ou l'attacheras-tu pour tes jeunes filles? Tes amis la couperont-ils par pièces, et les négocians s'en partageront-ils les morceaux? Rempliras-tu ton filet de sa peau, et de sa tête ta nasse à poissons? Mets ta main sur elle; songe à ce que serait la lutte, et ne parle plus. »

Du temps de l'empereur Claude, une baleine ayant échoué dans le port d'Ostie, on fit tendre des cordes à l'entrée du port pour l'empêcher d'en sortir, puis l'empereur lui-même vint avec une petite escadre attaquer l'animal, qui périt sous les traits des archers de la garde prétorienne. Ce fut un spectacle extraordinaire, mais seulement un spectacle, car on ne profita pas des dépouilles de l'animal, et il ne paraît pas qu'on ait pensé à répéter, dans un but d'utilité, des expéditions semblables.

A la vérité le roi de Mauritanie, Juba, en parlant de certains cétacés qui étaient remontés en troupe dans un fleuve et y avaient péri, dit que les marchands recherchaient l'huile qu'on retirait de ces animaux (probablement celle qui flottait sur l'eau autour de leurs corps à demi décomposés), et qu'ils s'en servaient pour frotter leurs chameaux afin de les préserver de la piqûre des taons. D'ailleurs cet usage était si limité, que Pline, qui fait mention de quarante-deux espèces d'huiles, ne parle pas même de l'huile de poisson.

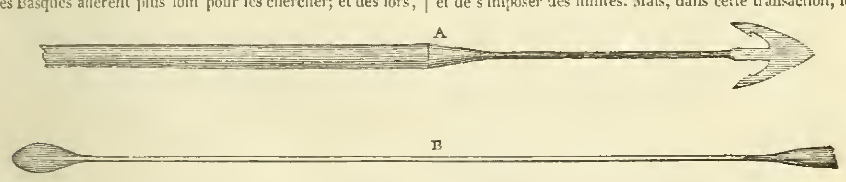
Lorsqu'un grand cétacé venait à mourir sur quelque rivage, cela était considéré par les habitans comme une véritable calamité, à cause de l'odeur qui s'exhalait du cadavre; et les habitans de Bunes, à ce que nous apprend Plutarque, attribuèrent une maladie pestilentielle dont leur ville fut ravagée aux émanations provenant du corps d'une baleine que les flots avaient rejeté sur le rivage voisin.

Les petites espèces de cétacés étaient déjà cependant, à ce qu'il paraît, vers cette époque, l'objet d'une pêche assez importante dans les mers de la Grèce. Ce n'était pas pour leur huile qu'on les recherchait, mais pour leur chair. Aujourd'hui, cette chair nous semble rebutante; mais anciennement on était sans doute moins délicat, et nous savons que dans le moyen âge les marchés aux poissons étaient, surtout pendant le carême, amplement fournis de marsouins et de dauphins.

C'est probablement par la pêche des grandes espèces de dauphins que les habitans de tout le littoral de la baie de Biscaye ont préludé à la pêche de la baleine, dont ils ont fait les premiers l'objet d'une industrie régulière. Lorsque les baleines, qui, au commencement de notre ère, étaient encore fréquentes dans ces parages, s'en éloignèrent enfin, les Basques allèrent plus loin pour les chercher; et dès lors, comme ils ne pouvaient revenir au port après chaque capture, ils furent obligés d'employer des bâtimens assez grands pour contenir le produit de toute une saison de pêche, et construits de manière à ce qu'on pût installer à bord les chaudières destinées à la fonte du lard.

De ce que les Basques ont été les premiers à entreprendre ces expéditions lointaines, il ne s'ensuit pas, comme beaucoup de gens semblent le croire, que les Français puissent se vanter d'avoir devancé en cela toutes les autres nations de l'Europe. Beaucoup de Basques, dont il est ici question, étaient, depuis Henry de Transtamare, sujets du roi de Castille, et il paraît même que les Asturiens, leurs voisins, s'adonnèrent presque aussitôt qu'eux à la grande pêche. C'est du moins ce qu'on aurait droit de conclure, en voyant le nombre des mots espagnols qui se trouvaient anciennement dans le langage des baleiniers. Ainsi, dans une liste anglaise des objets nécessaires à la pêche, liste écrite en 1589, et conservée dans la collection d'Hakluit, les manches de harpon sont nommés *estacas*; les couteaux à émincer, *machetes*; les lignes à lance et à harpon, *va-y-venes* et *arponieras*.

Les premières expéditions des Anglais pour la pêche de la baleine ne sont pas de beaucoup postérieures à celles des Basques, des Asturiens et des Gascons; et il existe des documens relatifs à une tentative de ce genre faite en 1524. Du reste, à cette époque, les navigateurs formés en Angleterre étaient bien loin d'égaler ceux qui sortaient des différens ports de la baie de Biscaye, et leurs voyages furent, en général, si peu profitables, que, jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, cette branche d'industrie resta parmi eux très languissante. Elle se ranima tout-à-coup après les premiers voyages à la baie d'Hudson; mais dès qu'on fut informé en Europe des avantages que semblait promettre la pêche dans les mers Arctiques, les Hollandais, qui venaient de former, depuis peu d'années, leur compagnie des Indes orientales, pensèrent qu'il y avait peut-être autant à gagner près du cercle polaire qu'entre les tropiques; et, sans négliger leur première spéculation, ils en commencèrent une seconde, qu'ils suivirent avec une égale persévérance. Sentant bien qu'ils ne pouvaient devenir en un instant aussi habiles à cette pêche que des hommes qui s'en occupaient depuis des siècles, ils commencèrent par prendre des Basques à leur solde, et, d'abord disciples dociles, ils devinrent maîtres en peu de temps, et purent se passer de tout secours étranger. Cependant les Anglais, qui avaient précédé de quatre ans les Hollandais dans ces mers, voulurent en pleine paix les en chasser, et ce fut l'origine d'hostilités qui éclatèrent en 1617. Plusieurs autres nations de l'Europe refusant, comme la nation hollandaise, de reconnaître les prétentions de l'Angleterre, le débat devint général. Enfin les pêcheurs se virent contraints, par leur intérêt réciproque, de se partager cette mer et de s'imposer des limites. Mais, dans cette transaction, les



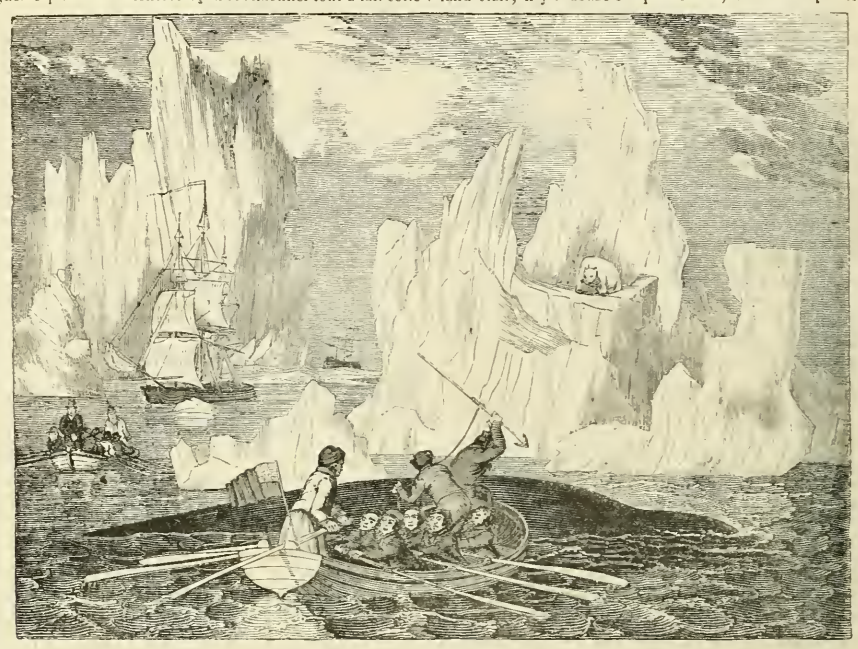
(A. Le harpon. — B. La lance.)

Français furent comptés pour peu de chose, et une exclusion complète n'eût pas été plus humiliante que ne le furent les conditions auxquelles ils reçurent une mesquine part.

Les Basques, comme nous l'avons déjà dit, avaient pris l'habitude de faire l'huile au fur et à mesure qu'ils prenaient les baleines. Les Hollandais, dans la crainte du feu, n'osèrent pas fondre le lard à bord, et d'abord ils le conservaient dans des barriques jusqu'au retour. Comme cela rendait leurs produits à la fois plus chers et moins bons, la compagnie forma, au Spitzberg, une factorerie où tous ceux de leurs bâtimens qui pêchaient à l'est du Groënland apportaient à de courts intervalles leurs produits bruts, qui y étaient convertis en huile. Le village, auquel ils donnèrent le nom de *Smeeremberg* (du verbe *smeeren*, fondre), était, pendant la saison de la pêche, le centre d'une activité prodigieuse. Il y venait des marchands de toutes sortes, et à 11 degrés du pôle on trouvait autant d'objets de luxe et de commodité qu'à Amsterdam.

L'établissement continua à prospérer jusqu'au moment où la baleine s'éloignant de ces parages, les pêcheurs cessèrent également de les fréquenter. Cela eut lieu graduellement dans l'espace d'environ dix années, de 1660 à 1670 : une guerre qui survint bientôt força d'abandonner tout-à-fait cette factorerie, et aujourd'hui on ne sait pas même exactement quelle était sa situation.

Le théâtre des pêches a ainsi très souvent changé, et dans des espaces de temps fort courts. La côte orientale du Groënland était, il y a douze ou quinze ans, considérée par les



(Pêcheurs s'apprêtant à harponner.)

baleiniers anglais comme une des meilleures stations pour les pêches; aujourd'hui, cette partie de la mer est complètement déserte; les bâtimens traversent, sans s'arrêter, le détroit de Davis pour pénétrer dans la baie de Baffin, sur la côte opposée du Groënland; la pêche y est maintenant très profitable, mais elle est plus dangereuse qu'en aucun autre lieu, à cause des montagnes flottantes de glace qui y sont très nombreuses, et qui, chaque année, causent la perte de plusieurs navires.

Les vaisseaux employés aujourd'hui à la pêche de la baleine sont en général du port de 350 à 450 tonneaux, et portent de 30 à 45 hommes d'équipage, y compris le capitaine, le chirurgien et les chefs de pirogues, qui sont considérés comme officiers. Chaque pirogue est armée de quatre ou de six rameurs, outre le chef qui est au gouvernail, et le harponneur qui est à l'avant. Les principaux instrumens sont deux harpons A, et six ou huit lances B (voyez la figure p. 7). La tige en fer du harpon a trois pieds de longueur environ; elle est terminée, du côté opposé à la pointe, par une douille en fer, dans laquelle entre le manche qui sert à la lancer. Ce manche est un bâton de 5 pieds de longueur : au-dessus de la douille est fixée une boucle en chanvre natté qui reçoit l'extrémité d'une corde ou *ligne*, comme disent les marins, dont la grosseur est de 21 lignes, et la longueur de 133 brasses.

La lance ne se darde pas comme le harpon; elle ne quitte pas la main de celui qui la tient; sa longueur est de 13 à 14 pieds, y compris la hampe, qui en a huit.

Lorsque le bâtiment est arrivé dans les parages où l'on s'attend à trouver des baleines, un homme est constamment placé en vigie au haut du mât. Dès qu'une baleine est signalée, on s'empresse de mettre les canots à la mer, et on s'arrange de manière à s'approcher de l'animal sans l'effrayer. Quand on est arrivé à la distance convenable, l'homme placé à l'avant lui lance de toute sa force le harpon qu'il tient à la main. La baleine, en se sentant blessée, donne ordinairement un violent coup de queue qui serait fatal à la pirogue, si on n'avait eu d'avance bien soin de se mettre hors de la direction où le coup doit porter; elle plonge aussitôt après, et entraîne avec une rapidité extrême la ligne qui est attachée au harpon. Le frottement de cette corde sur le bord de la pirogue serait capable de l'enflammer, si l'on n'y jetait de l'eau.

Au bout d'une demi-heure environ, la baleine reparaît à la surface, mais bien loin du lieu où elle avait plongé; cependant comme on peut, à différens signes, juger de la direction qu'elle prend, on tâche de se trouver près d'elle au moment où elle sort. Pour mieux s'assurer d'elle, on la frappe d'un second et même d'un troisième harpon; après quoi on l'attaque avec les lances. Dès qu'elle est morte, on la traîne vers le bâtiment, on l'accroche le long du bord pour dépouiller le corps de son lard, les mâchoires de leurs fanons; puis on abandonne la chair aux oiseaux de mer, aux ours et aux dauphins, qui en font curée.

Le temps employé à la prise d'une baleine est très variable. Il est arrivé quelquefois d'en tuer une en moins d'une demi-heure, tandis que pour d'autres il a fallu deux jours.

(Cet article sera continué.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

AUMALE
(Département de la Seine-Inférieure).

PORTE DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN D'AUCHY.



(Porte de l'abbaye de Saint-Martin-d'Auchy.)

La petite ville d'Aumale, située dans le département de la Seine-Inférieure, est désignée par les anciennes chartes sous les diverses dénominations d'*Alba-Mala*, *Alba-Marla*, *Aulmacum*. On ne connaît pas précisément la date de son origine. Vers l'an 1090, la seigneurie d'Aumale était possédée, avec le titre de comté, par Eude de Champagne, qui en avait reçu, dit-on, l'apanage de Jean, archevêque de Rouen, à la charge de porter sa bannière et de le servir avec dix chevaliers.

En 1695, le comté fut érigé en duché-pairie par Henri II, en faveur de Louis-Auguste de Bourbon, fils de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, et de Jeanne de Nemours. C'est aujourd'hui un chef-lieu de canton.

Comme toutes les anciennes villes des temps féodaux, Aumale fut souvent exposée aux désastres de la guerre. Nous la voyons successivement prise en 1089, à Robert, duc de Normandie, par Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, et saccagée en 1192 par Philippe, comte de Flandres, qui l'emporta d'assaut, et fit la garnison prisonnière. Après avoir été long-temps disputée par Richard Cœur-de-Lion, et par Philippe-Auguste, elle tomba définitivement au pouvoir de ce dernier : mais elle n'était plus alors qu'un monceau de ruines. Son enceinte, trop vaste pour une population décimée sans relâche, fut réduite à des proportions conformes à cette malheureuse destinée. Dès ce moment, son importance, comme ville de guerre, commença à déchoir, et peut-être ses habitans, plus paisibles par cela même qu'ils devinrent moins puissans, n'eurent-ils pas lieu de s'en repentir.

C'est à Aumale que Henri IV faillit être pris par un détachement de l'armée du duc de Parme. S'étant avancé trop loin dans une reconnaissance, il fut poursuivi, et il eût été inévitablement atteint sans la présence d'esprit d'une femme, nommée Jeanne Leclerc, qui baissa fort à propos le pont de la longue rue, et le releva entre le roi et les ennemis.

La ville d'Aumale est devenue industrielle comme notre siècle, de guerrière qu'elle était dans les siècles précédens. Elle a remplacé ses forteresses par la construction pacifique des moulins à foulon et des manufactures de serge. Ses habitans sont fort actifs; elle fait plus de commerce que bien des villes supérieures en étendue et en population. Dans ses en-

virons, on trouve en grande quantité la garance, plante d'un grand usage dans la teinture.

On n'aperçoit presque plus rien dans les anciennes constructions de la ville d'Aumale qui rappelle le souvenir des temps historiques. Il y a quelques années pourtant, les voyageurs se détournaient encore pour admirer la porte de l'ancienne abbaye de Saint-Martin d'Auchy, dont nous reproduisons le dessin; mais cette porte a été détruite, et le nom de l'auteur d'un travail si remarquable est demeuré inconnu.

Voici ce que nous trouvons dans les Annales des Bénédictins, relativement à la fondation du monastère de Saint-Martin d'Auchy: « Sur les confins de la Normandie et du pays d'Amboise, il existe un ancien lieu fortifié, appelé *Albe-Marle*, auprès duquel se trouve une église consacrée à la sainte Vierge Marie et à saint Martin, le premier des canonisés, devenue plus tard le siége de l'abbaye de saint Lucien, et enfin érigée en abbaye. Cette église fut fondée dans un endroit appelé *Auchy*, au temps de Richard III, prince des Normands, par un noble homme appelé *Gérinfroy*, qui construisit aussi le château d'Albe-Marle, sur la rivière. »

Cette belle abbaye de Saint-Martin d'Auchy, si vantée dans toutes les anciennes chroniques, fut détruite dans la guerre du XIe siècle. On la rebâtit en 1448, à l'époque de la renaissance.

La porte, dont nous regrettons la destruction récente, portait, comme presque tous les édifices de ce temps, le chiffre de François Ier, sa salamandre, et sa devise si connue: *Nutrisco et extinguo*. Des portraits, des croix de Lorraine, des initiales élégamment liées par des cordons sculptés avec art, concouraient à l'embellissement de ce charmant morceau d'architecture.

BIOGRAPHIE.

LEGENDRE.

Le 9 janvier est l'anniversaire de la mort de Legendre, un de nos plus grands géomètres, membre de l'Académie des sciences, du Bureau des longitudes, ancien examinateur des élèves de l'École Polytechnique, de l'artillerie et du génie. Né à Paris le 18 septembre 1752, il est mort l'année dernière, âgé de quatre-vingt-un ans. Sa longue carrière fut consacrée tout entière aux sciences mathématiques et à leurs applications les plus élevées; il les a enrichies de nouvelles méthodes de calculs, de théorèmes féconds en conséquences importantes. C'est un spectacle bien digne d'admiration que ce cours non interrompu de plus de seize lustres de recherches et de découvertes, d'efforts et de succès.

Legendre fut un des disciples de l'abbé Marie, dont la mémoire sera toujours chère aux sciences; il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il soutint, en présence de l'académie des sciences, une thèse sur des questions de hautes mathématiques, et l'éclat de ce début fut comparé à celui des premiers essais de Pascal et de Clairault. En 1774, l'abbé Marie le fit nommer professeur de mathématiques à l'École militaire, où il trouva encore assez de temps pour suivre ses études savantes: il assembla alors les matériaux des mémoires qu'il publia successivement et qui lui ouvrirent, en 1783, année où la science perdit Euler et d'Alembert, les portes de l'académie des sciences de Paris. Peu de temps auparavant la balistique avait été le sujet d'un mémoire couronné par l'académie de Berlin, qui ne tarda pas à mettre l'auteur au nombre de ses membres.

Ce fut à la mécanique céleste qu'il fit les plus heureuses applications de ses méthodes analytiques; il s'agissait alors d'achever le magnifique édifice commencé par Newton, et de placer les lois générales de l'univers, énoncées par ce grand génie, au nombre des vérités les mieux constatées dont se composent les sciences humaines. En France, Lagrange, Laplace et Legendre, et en Italie Plana, ont travaillé sans relâche à recueillir et cultiver l'héritage du géomètre anglais, tandis que dans la Grande-Bretagne, on paraissait y avoir totalement renoncé. Un des mémoires de Legendre eut pour objet le calcul de l'attraction des sphéroïdes, et ses recherches donnèrent naissance à des théorèmes qui servent encore de bases à la théorie actuelle; dans un second mémoire, il s'occupa de la figure que doit prendre, en vertu des lois qui régissent la matière, une planète supposée fluide, dans le cas où cette planète est homogène, et dans celui où elle est composée de couches différentes.

En 1787, il se fit sur la côte d'Angleterre voisine de la France, une opération trigonométrique pour obtenir avec précision la différence de longitude entre l'observatoire de Greenwich et celui de Paris; le gouvernement français ayant jugé convenable d'y envoyer une commission, Legendre en fit partie, et produisit à cette occasion un théorème fort beau et fort utile pour la résolution des triangles sphériques tracés à la surface de la terre et dont les côtés sont très petits. Après la chute de Robespierre, il quitta la campagne où un ami lui avait donné asyle, il fut nommé chef du bureau des poids et mesures; aussitôt que l'Institut national fut formé, il y fut appelé, et prit la plus grande part, comme géomètre, au grand travail du nouveau système métrique. Ce fut lui qui répéta toutes les opérations et vérifia tous les calculs par des méthodes qui lui étaient propres et qu'il avait consignées dans un mémoire particulier.

Cependant, Legendre ne se livra pas exclusivement aux questions d'astronomie physique ou de géodésie: un penchant irrésistible l'entraînait vers les pénibles recherches sur les propriétés des nombres; il se plaisait à lutter contre les difficultés de ces matières. Les fruits de ses longues méditations furent d'abord conservés dans les mémoires de l'Académie des sciences, puis rassemblés dans un ouvrage spécial, sous le titre modeste d'*Essai sur la théorie des nombres*. Parmi les nombreux théorèmes que cet ouvrage renferme, on remarque surtout celui qu'il a appelé *loi de reciprocité*. Il publia encore une nouvelle méthode pour la détermination des orbites des comètes. En 1805, un autre mémoire exposa la célèbre *Méthode des moindres carrés des erreurs*.

Mais il n'oublia pas la jeunesse studieuse, et il composa pour elle les *Élémens de géométrie*, livre traduit dans toutes les langues de l'Europe et adopté par toutes les universités.

Sincèrement ami des sciences pour elles-mêmes et non pour les avantages qu'elles lui avaient procurés, il apprenait avec une vive satisfaction que de jeunes émules marchaient sur ses traces et parcouraient à grands pas la carrière qu'il leur avait ouverte. Le jour où les mémoires d'Abel et de Jacobi sur la *Théorie des fonctions elliptiques* furent mis sous ses yeux, fut un des plus agréables de sa vie: il vit que ces jeunes géomètres avaient étendu ses vues et leurs applications, il prévit les acquisitions que la science allait faire; ses vœux étaient exaucés.

Le nom de Legendre doit être ajouté à la liste des géomètres dont les travaux se sont prolongés jusqu'à la mort. Au moment où il sentit les atteintes de la maladie qui termina ses jours, il mettait la dernière main à son troisième volume sur les fonctions elliptiques: ainsi Euler mourut en achevant un calcul sur la force ascensionnelle des ballons; Lagrange, en publiant la deuxième édition de la *Mécanique analytique*; Laplace, en achevant le cinquième volume de la *Mécanique céleste*.

La maladie de Legendre fut longue et douloureuse, et il ne s'en dissimulait point le résultat: cette perspective et les souffrances qu'il éprouvait n'affaiblirent en rien son courage, et trouvèrent une âme saine et forte dans un corps menacé d'une dissolution prochaine. Il se félicitait d'avoir employé toute sa vie à des travaux qui, encore après lui, devaient servir à l'instruction de la jeunesse. Dans ses divers ouvrages il ne voyait que quelques progrès de plus pour la science, mais

il n'en tirait aucune vanité, car jamais il ne voulut les faire annoncer. « S'ils sont bons, disait-il, on les connaîtra tôt ou tard, je ne veux pas occuper le public de moi. » Cette même modestie l'engagea à laisser en mourant une lettre adressée au président de l'Institut, dans laquelle il le priait de faire connaître qu'il ne voulait aucun éloge, pensant que ses ouvrages en tiendraient lieu pour ceux qui les trouveraient utiles. D'après cette recommandation expresse, le président de l'Institut ne parla que des travaux du géomètre, et ne fit point l'éloge d'un homme que toute l'Europe environnait de son estime.

Il fut enterré à Auteuil, comme il l'avait demandé.

« A un intervalle de moins d'une année, dit M. Poisson en terminant son discours sur la tombe de son collègue, Cuvier a été enlevé aux sciences naturelles et Legendre aux sciences mathématiques. La mort, dans sa cruelle équité, a frappé au faîte les deux divisions de notre académie. »

DE LA PRESCRIPTION.

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU CODE CIVIL.

Les législateurs des différens peuples ont toujours admis que lorsqu'un créancier était resté un temps assez long (dont la durée est déterminée selon les divers cas) sans réclamer de paiement et sans exercer aucune poursuite, le débiteur s'est acquitté ou libéré de son obligation. On suppose que le créancier, s'il n'avait été satisfait, n'aurait pas manqué de réclamer et de poursuivre, et que si le débiteur ne peut montrer la preuve de sa libération, c'est parce qu'il n'a pas cru nécessaire de la conserver aussi long-temps : en conséquence, elle interdit au créancier toute action pour contraindre au paiement.

En certains cas, sans doute, la prescription peut être injuste et favoriser la mauvaise foi ; mais on sent aussi que, sans son secours, on serait souvent exposé à payer deux ou plusieurs fois. Qu'un ouvrier, qu'un marchand, qu'une personne quelconque vienne, après dix, vingt ou trente ans, vous demander le prix d'un travail que vous lui aurez fait faire, d'un objet que vous lui aurez acheté, ou le remboursement d'une somme que vous lui aurez empruntée, qui pourrait se flatter d'avoir toujours assez d'ordre et de soin pour retrouver la quittance et justifier le paiement?

La prescription est non seulement un moyen de se libérer, mais encore un moyen d'acquérir (code civil) : ainsi, aujourd'hui je m'empare d'un morceau de votre terrain, vous n'en réclamez de moi ni le prix ni la restitution ; vous gardez le même silence pendant trente ans. Ce laps de temps écoulé, vous réclameriez en vain ; la prescription m'est acquise : la loi supposera que si j'ai pris votre terrain je vous l'ai payé, et elle repoussera votre demande.

Autrefois, les règles et les détails de la prescription variaient, dans nos diverses provinces, d'après les différentes coutumes qu'on y suivait : il y avait des prescriptions de trente ans, de quarante ans, cent ans. Le code civil est venu établir une législation et des principes uniformes pour toute la France.

Relativement à certains objets, les délais de la prescription sont plus ou moins courts ; mais, depuis le code civil, le principe général en cette matière, c'est qu'il y a prescription par le délai de *trente ans* écoulés sans poursuites de la part du réclamant. Ainsi, vous prétendez que je vous dois une somme d'argent, que j'ai envahi un morceau de votre champ, que j'ai pratiqué un conduit pour diriger les eaux de mon terrain sur le vôtre, que j'ai ouvert une fenêtre ou pratiqué une vue sur votre jardin ; si le fait remonte à trente ans et que vous n'ayez pas réclamé dans l'intervalle, vous ne serez pas reçu à réclamer désormais, et les choses resteront dans l'état où elles sont, sans que vous puissiez obtenir aucun dédommagement. Or, il y aura trente ans en 1834 que le code civil, monument le plus durable et le plus utile du consulat et de l'empire, aura été donné à la France. Le 25 mars prochain sera le trentième anniversaire de la promulgation par l'empereur du titre *de la Prescription*, dernier titre du code civil (alors code Napoléon). A cette époque, toutes les prescriptions commencées avant ce code ou avec lui, et pour lesquelles il n'aura été pris aucune mesure, seront irrévocablement acquises. Le *Magasin pittoresque* profite de sa publicité pour en donner avis à ses lecteurs, notamment aux maires des communes, aux officiers municipaux, etc., afin que chacun d'eux prenne ses précautions.

Nous n'avons pas besoin de dire que, dans cet article, nous n'avons prétendu donner qu'une idée de ce qu'on entend par prescription, sans en faire connaître ni les diverses espèces ni les différentes règles.

Singulières formes de rochers. — Près de l'île de Corfou s'élève un rocher qui a l'apparence d'un vaisseau à la voile ; les anciens s'imaginaient y voir le navire phénicien qui portait Ulysse dans sa patrie, et que Neptune avait métamorphosé en pierre pour venger son fils Polyphème. Deux autres rochers, l'un près de la côte du pays des Patagons, et l'autre près des côtes de Californie, présentent de loin la même forme, et ont souvent trompé les navigateurs.

SURPRISE DU CHATEAU DE DUNBARTON.

CHRONIQUE ÉCOSSAISE DE BUCHANAN.

Le 1er avril 1571, la trêve conclue entre Marie d'Ecosse et les partisans de son fils venait d'expirer. Le vieux comte de Lennox, chef des ennemis de la reine, régent et grand-père du jeune roi, se promenait de long en large sur la terrasse de sa maison de Glasgow, et d'un air soucieux calculait les chances des nouvelles hostilités, lorqu'un soldat, sortant du brouillard, s'approcha de lui ; c'était un petit homme dont le regard brillait singulièrement : il adressa avec volubilité une harangue à Lennox, qui l'écouta sans aucune émotion apparente, et, à la fin, leva les épaules d'un air de doute. Le soldat sourit avec amertume, et s'éloignant de quelques pas, ramena aussitôt avec lui une femme et un enfant en pleurs. Le vieux Lennox parut satisfait : il appela des gardes auxquels il confia la femme et l'enfant ; ensuite il fit demander le capitaine Thomas Crawford de Jordan-Hill :

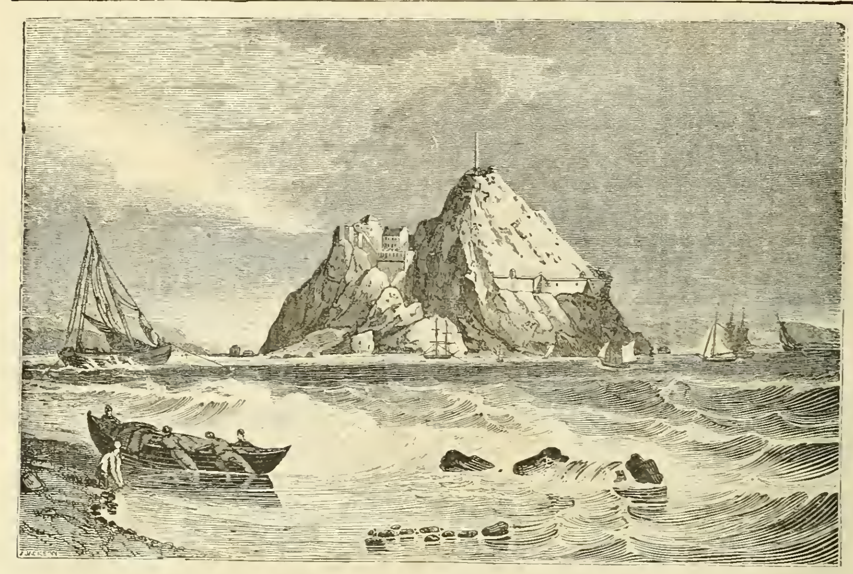
— Capitaine Crawford, lui dit-il, l'ennemi n'a plus qu'un seul château qui est toute sa force : c'est Dunbarton. Voulez-vous donner Dunbarton au roi?

— Dunbarton ! noble comte ; ce rocher qui a pour se défendre les mugissemens de la Clyde et l'épée de Fleming ! Croyez-vous sérieusement au succès d'une pareille tentative?

— Le roi ne croit aucune action héroïque impossible au brave Crawford, répondit le régent en serrant la main du capitaine. Ecoutez seulement ce soldat, échappé de Dunbarton au péril de sa vie et de celle de sa famille qu'il vient de nous livrer comme gage de la vérité de ses paroles.

Crawford interrogea le soldat ; après une demi-heure d'un dialogue animé, il le quitta en le regardant de près dans les yeux, et lui dit à demi-voix : — A ce soir. — A ce soir, répéta l'autre.

A la fin du jour, Crawford, accompagné du soldat, sortit de Glasgow, à la tête d'une petite troupe munie d'échelles. Vers minuit, il atteignit le milieu du rocher. La lune était couchée, et le ciel, qui jusque là avait été très clair, se couvrit d'un voile de nuages transparens. C'était à l'endroit le plus escarpé du rocher qu'il fallait tenter l'escalade, parce que là les sentinelles étaient moins nombreuses, et vraisemblablement plus confiantes. La première échelle était à peine fixée que l'empressement et le poids des assaillans la fit tomber ; personne cependant ne fut blessé, et l'on n'entendit aucune sentinelle de la garnison prendre l'alarme. Crawford et le soldat gravirent le roc, et attachèrent l'échelle



(Vue du château de Dunbarton, sur la Clyde.)

aux racines d'un vieil arbre suspendu au-dessus d'un ravin. Bientôt toute la troupe parvint près de l'arbre, non sans de grandes difficultés; mais de cette place au pied des murailles il y avait encore une distance considérable. L'échelle fut une seconde fois levée contre le rocher, et chacun se hâta de monter. Au milieu de ce travail, il survint un évènement qui faillit tout perdre : un soldat fut soudainement saisi d'une attaque nerveuse et se cramponna de toute sa force à l'échelle sans avancer; il avait perdu connaissance : tous ceux qui le suivaient furent obligés de s'arrêter; on ne savait quel parti prendre, et l'on se consultait à voix basse. On ne pouvait franchir cet homme; pour le détacher violemment de l'échelle il eût fallu employer une force qui eût été fatale à tous; le poignarder et le jeter en bas du rocher était une action cruelle, et la chute du corps eût peut-être été entendue du haut des remparts. La présence d'esprit de Crawford vint au secours de la troupe : il fit lier fortement aux échelons le soldat évanoui; ensuite il commanda à tous les assaillans de passer de l'autre côté de l'échelle, et l'on parvint ainsi à s'élever au-dessus de ce malheureux, en s'appuyant sur son ventre et sur ses épaules. Le jour commençait à naître; il restait une haute muraille à escalader : ce fut l'affaire de peu d'instans. Une sentinelle aperçut le premier homme qui s'élança sur le parapet, et cria *Aux armes!* Les officiers, les soldats à demi nus, sans armes, se précipitèrent au dehors plutôt pour sauver leur vie que pour la défendre. Les assaillans firent plusieurs décharges de mousqueterie; ils s'emparèrent du magasin, et tournèrent les canons contre la garnison. Lord Fleming descendit dans une petite barque, et s'enfuit dans l'Argyleshire; Crawford, sans avoir perdu un seul homme, resta maître du château.

Le château de Dunbarton a souvent servi, depuis cette époque, de prison d'Etat. Le rocher qui le supporte est formé de basalte, et en plusieurs endroits il a une influence magnétique.

LE SECRÉTAIRE.

Le nom de secrétaire a été donné à cet oiseau, parce que la longue huppe raide qu'il porte à l'occiput a rappelé aux Hollandais la plume que chez eux les hommes de bureau placent derrière leur oreille lorsqu'ils cessent un moment d'écrire. Le secrétaire a beaucoup embarrassé les naturalistes, qui, même à présent, ne sont pas d'accord sur le rang qu'on doit lui assigner : quelques uns, en effet, ayant égard à la longueur de ses jambes, le placent parmi les échassiers; d'autres, prenant plus particulièrement en considération son genre de vie, en font un oiseau de proie; mais Latham veut que ce soit un vautour, et Gmelin un faucon.

Cet oiseau, qu'on ne trouve que dans les environs du cap de Bonne-Espérance, est remarquable par ses longues jambes qui le rapprochent des oiseaux de rivage; par son bec, robuste comme celui d'un oiseau de proie; par ses sourcils, formés d'un seul rang de cils noirs longs de plus d'un pouce; par sa huppe, composée d'un double rang de plumes longues, dures et étroites à leur origine, placées depuis la nuque jusque vers le milieu du cou; par la grandeur de sa bouche, fendue jusqu'aux yeux; enfin par ses gros doigts courts, armés d'ongles crochus, et presque émoussés.

Le secrétaire est haut de plus de trois pieds; son port, lorsque rien ne l'inquiète, a quelque chose de grave, et on dirait presque d'affecté. Il a la tête, le cou, la poitrine et les ailes d'un gris bleuâtre; le ventre et les jambes d'un assez beau noir, la gorge blanchâtre; la peau nue qui entoure son bec est d'un jaune orangé brillant.

La queue chez le mâle est très étagée, et les deux plumes du milieu, du double plus longues que les deux suivantes, traînent souvent à terre, de sorte que le bout ordinairement en est usé.

L'espèce de crinière qui garnit le derrière du cou peut être redressée à volonté par l'oiseau; elle est plus longue chez le mâle que chez la femelle; celle-ci se distingue encore extérieurement par une moindre inégalité dans les plumes de la queue, et une plus grande porportion de gris dans tout le plumage.

Le secrétaire est grand ennemi des serpens; lorsqu'il découvre un de ces animaux, il l'attaque d'abord à coups d'ailes pour le fatiguer; il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une

grande hauteur en l'air, et le laisse retomber, ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort. On a songé à tirer parti de cette antipathie de l'oiseau pour les reptiles, et on a essayé de le multiplier à la Martinique, où il pourrait rendre de grands services en détruisant les vipères fer-de-lance qui infestent cette île.

Le secrétaire, pris jeune, s'apprivoise aisément, et s'habitue fort bien avec la volaille, si on a soin de ne pas le laisser jeûner; mais s'il souffre de la faim, il fait sa proie des poulets et des jeunes canards. Soit qu'il tue un poulet ou un rat, il ne le frappe point avec le bec, mais avec le pied, et communément il l'abat du second coup. Il préfère les animaux vivans à ceux qui sont morts, ce qui le distingue des vautours, et il préfère la chair au poisson, ce qui l'éloigne des échassiers.

En captivité on voit cet oiseau marcher à grands pas presque continuellement, et c'est cette habitude qui lui a valu le nom de *messager*, par lequel on le désigne quelquefois.

Le nid des secrétaires est construit en forme d'aire, et plat comme celui de l'aigle; il est garni en dedans de laine et de plume. Le même nid sert plusieurs années au même couple.



(Les Secrétaires.)

Les petits sont long-temps avant de prendre leur essor; en revanche lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement, ils courent d'une vitesse extrême, et même lorsqu'ils sont poursuivis, ils courent plus souvent qu'ils ne s'envolent.

DES IMPOTS EN FRANCE.

(Premier article.)

On a cru long-temps devoir céder à forfait, à des compagnies particulières, la plupart des opérations relatives à l'assiette, à la perception et à l'emploi des revenus publics. Cet ancien système, qui livrait aux spéculations de l'intérêt privé l'exécution des lois de finances, l'application des tarifs et les ressources du crédit, était aussi préjudiciable aux contribuables que ruineux pour le trésor de l'Etat. L'expérience a démontré au gouvernement qu'il devait prendre une part plus directe à l'administration des intérêts généraux qui lui étaient confiés, et il a fait succéder le mode plus régulier des *régies intéressées* à celui des *fermes générales*. L'épreuve de ces deux régimes a conduit plus tard à reconnaître qu'il était indispensable de soustraire aux mains avides des traitans, la gestion des deniers de l'Etat; qu'il fallait confier tout le service des finances à des administrateurs placés sous les ordres immédiats du ministre, et soumis au contrôle d'une comptabilité centrale.

On distingue actuellement en France deux manières générales d'asseoir l'impôt. Ou bien, on demande directement au contribuable, dit J. B. Say, une somme que certaines indications font supposer qu'il est en état de payer (comme dans le cas où il est taxé soit en raison de la propriété foncière dont il possesseur, soit en raison de la grandeur et de la cherté du logement qu'il occupe, du nombre des fenêtres qui laissent entrer le jour chez lui, etc.), c'est ce qu'on nomme les *contributions directes*. Ou bien on le taxe en raison de la marchandise qui est l'objet de son travail, ou qu'il veut consommer, ou qu'il fait transporter d'un lieu dans un autre, c'est ce qu'on nomme les *contributions indirectes*.

DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les contributions directes sont ordinairement les premières ressources qui s'offrent au besoin des peuples, parce qu'il est plus facile d'atteindre, par un impôt fixe, les personnes et les propriétés, que de frapper, par des droits variables, les produits industriels livrés à la consommation. Les *tailles*, la *capitation* et les *vingtièmes*, composaient les impositions directes avant 1791. C'est à cette époque que le système fut entièrement renouvelé. Celles qu'on établit sont ou de *répartition*, ou de *quotité*. On appelle impôts de répartition, ceux dont le produit étant fixé d'avance par les chambres,

doit être partagé, *réparti* entre les départemens, les arrondissemens, les communes et les citoyens; telles sont les contributions foncière, personnelle et mobilière, ainsi que celle des portes et fenêtres. Sous le ministère Laffitte, et par la loi du 26 mars 1831, on avait voulu rendre les contributions personnelle et des portes et fenêtres, impôts de quotité; mais par la loi du 21 avril 1832, on est revenu à l'ancien système, et elles sont actuellement, comme nous l'avons dit, impôt de répartition. On nomme impôt de quotité celui dont le produit n'étant pas fixé d'avance par les chambres dépend entièrement de la *quantité* des objets ou des personnes qu'il frappera. Ainsi la contribution des patentes est un impôt de quotité, parce que son produit résulte du nombre d'individus compris chaque année dans les sept classes de patentables.

Les contributions directes ont été constamment augmentées dès leur origine, par des supplémens connus sous le nom de centimes additionnels, et qui peuvent se diviser en trois classes :

1° Les centimes additionnels généraux, destinés à pourvoir aux besoins du gouvernement, comme les trente centimes dont fut frappée la contribution foncière en 1831.

2° Les centimes additionnels spéciaux, destinés aux dépenses des départemens, et qui sont répartis par les conseils généraux.

3° Les centimes additionnels, au nombre de 5, perçus au profit des communes.

4° Les centimes additionnels destinés aux dépenses de l'instruction primaire, et qui peuvent être imposés, savoir : 2 centimes sur les départemens, et 3 centimes sur les communes.

5° Les centimes additionnels *facultatifs*, dont cinq peuvent être votés par les conseils généraux, pour couvrir l'insuffisance des centimes spéciaux. Les conseils municipaux peuvent aussi voter, sauf l'approbation royale, pour assurer le paiement des dépenses de leurs communes, des centimes additionnels facultatifs, dans une limite qui est ordinairement de 20 centimes, mais qui peut cependant être dépassée suivant l'urgence des besoins.

Enfin, le principal des contributions directes est grevé de non-valeurs qui tiennent à la nature même de l'impôt. Deux centimes portent sur la *foncière*, la *personnelle* et la *mobilière*, et sont mis à la disposition des ministres de l'intérieur et des finances, ainsi que des préfets, pour couvrir cette dépense. Le premier emploie un centime en secours effectif pour grêle, incendies et inondations; le second applique deux tiers de centime aux dégrèvemens, remises et modérations réclamés par les besoins des départemens, et les préfets disposent immédiatement du dernier tiers pour la même destination. Les *non-valeurs* des portes et fenêtres absorbent cinq centimes; celles des patentes en exigent encore davantage à cause des changemens qui surviennent dans la matière imposable. Après avoir prélevé 8 pour cent sur le principal, il est encore nécessaire d'y ajouter cinq centimes pour former un fonds de réserve de 13 centimes, dont le produit s'applique aux non-valeurs ordinaires, jusqu'à concurrence des besoins, et présente souvent des excédans qui sont abandonnés aux communes.

Les contributions directes, qui seules donnent le droit de voter dans les assemblées électorales, comprennent en France, quatre classes sur lesquelles nous allons dire quelques mots.

Contribution foncière. La contribution foncière est assise sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties. Créée par la loi du 23 novembre 1790, il a été décidé qu'elle serait payable en argent, et qu'elle ne frapperait pas sur le produit brut par des redevances en nature dont la perception est toujours embarrassante, ainsi qu'on put le reconnaître par l'essai fait en l'an III. Les revenus des immeubles de la France furent dès le principe évalués à la somme de 1200 millions, qui servit de base à la fixation d'un impôt foncier de 240 millions en principal, à répartir entre tous les propriétaires du royaume. La contribution foncière pour 1833 est, en raison des différens dégrèvemens qu'elle a subis depuis 1790, de 154,655,119 francs, pour le principal, qui font un total de 244,847,373 francs, en y comprenant les centimes additionnels et ceux de non-valeurs.

Contribution personnelle et mobilière. — Établie pour demander aux revenus acquis par le travail et créés par l'économie une part contributive dans les charges publiques, elle fut portée en 1791 à 60 millions, et formée de cinq taxes distinctes calculées, 1° sur trois journées de travail, 2° sur le nombre de domestiques; 3° sur celui des chevaux; 4° sur les loyers d'habitation, et 5° enfin sur le vingtième du revenu présumé. La perception et l'assiette de cet impôt furent très difficiles. Le gouvernement tenta de se soustraire aux plaintes en supprimant, à partir de 1806, les taxes somptuaires, tout en maintenant les taxes mobilière et personnelle, et en permettant à certaines villes de convertir leur contribution mobilière en droits d'octroi. Le conseil général de chaque département, d'après la loi du 21 avril 1832, détermine dans chaque commune le prix de la journée de travail sans pouvoir la fixer au-dessous de 50 centimes, ni au-dessus de 1 fr. 50 c. Cette contribution, portée pour 1833 à 34,000,000 en principal, monte, en raison des centimes additionnels, à 46,580,000 fr.

Contribution des portes et fenêtres. — Établie par la loi du 24 novembre 1798, elle est assise sur toutes les ouvertures des bâtimens destinés à l'habitation, sauf quelques exceptions relatives aux constructions affectées spécialement à l'agriculture, à un service public ou aux travaux des manufactures; son tarif est gradué d'après la population des communes. L'administration a reconnu, en 1822, que les 6,432,000 maisons de la France contenaient 33,949,468 portes et fenêtres; mais ce nombre est bien supérieur aujourd'hui; car depuis onze ans de nombreuses constructions ont été élevées sur toutes les parties du territoire. La contribution des portes et fenêtres aura rapporté, en 1833 22,000,000 fr. en principal, qui, avec les centimes additionnels, formeront un total de 26,620,000 fr.

Contribution des patentes. Elle a remplacé, en 1791, les droits de maîtrises et de jurandes qui furent abolies; elle a pour but de faire entrer l'État en partage des profits obtenus sur les capitaux mobiliers que le commerce a mis en valeur. Son tarif se divise en droit fixe et en droit proportionnel. Le premier frappe sur sept classes distinctes de redevables, dont les rangs sont déterminés par la nature des professions et la population des communes. Le second représente le dixième de la valeur des loyers des bâtimens consacrés à l'habitation et à l'exploitation commerciale pour les cinq premières classes seulement. Dans l'origine, la régie de l'enregistrement avait été chargée de la perception de cet impôt sur des tableaux dressés par l'administration locale; mais, à partir de 1800, les agens des contributions directes en ont formé des rôles réguliers. C'est aussi à partir de cette époque qu'il fut exigible par douzième; car auparavant il se payait dans les trois premiers mois de l'année. Le produit de la contribution des patentes est présumé devoir être, pour 1833, de 24,288,000 fr.

Les quatre contributions directes auront donc produit, pour 1833, y compris les centimes additionnels, le fonds de non-valeur et les frais de premier avertissement, un total général de 352,515,875 fr. ou le tiers environ des charges payées par la France. *(Cet article sera continué.)*

RECHERCHES SUR LE JEU D'ÉCHECS.

JEU D'ÉCHECS DIT DE CHARLEMAGNE.

L'invention du jeu d'échecs a été attribuée à plusieurs

peuples et à plusieurs individus. Ceux qui, comme nous, accordent aux Indiens l'honneur de sa découverte, et en fixent l'époque seulement au ve siècle de notre ère, adoptent aussi le récit suivant de l'auteur arabe, Al-Sephadi :

Scheram, roi d'une partie de l'Inde que l'historien ne désigne pas, gouvernait ses peuples d'une manière si folle, qu'en quelques années il réduisit son royaume à l'état le plus malheureux. Les Brahmines et les Rayas, lui ayant fait d'humbles remontrances, furent disgraciés en masse. Alors Sessa, fils de Daher, de la caste des Brahmines, plus prudent que les autres, chercha un moyen de donner au roi une leçon qui ne pût le fâcher; il fut assez heureux pour imaginer l'ingénieux jeu des échecs, où le roi, quoique la plus importante pièce, ne peut faire un pas sans le secours de ses sujets, les pions.



(Le Roi.)

Dans l'Orient, berceau de l'apologue, un conseil donné de cette manière devait plaire; le nouveau jeu amusa le roi, qui promit à Sessa de réformer sa conduite et de changer son système de gouvernement; bien plus, voulant rémunérer dignement l'homme qui avait su lui créer un plaisir de plus, il permit au Brahmine philosophe de désigner la récompense qui lui conviendrait le mieux. Sessa, voulant donner à son souverain une leçon de prudence, demanda un grain de blé par chaque case de l'échiquier, en doublant toujours depuis 1 jusqu'à 64; cette demande, qui parut plus que modeste, fut accordée, et le roi ordonna à ses trésoriers de faire ce calcul; mais on ne fut pas peu étonné lorsque l'on sut que le nombre de grains se montait à 87,076,425,546,692,656, et que pour être en état de donner cette énorme quantité de blé, il aurait fallu que le roi possédât 16,384 villes, ayant chacune 1024 greniers, dans chacun desquels il y aurait 174,762 mesures, et dans chaque mesure 32,768 grains.

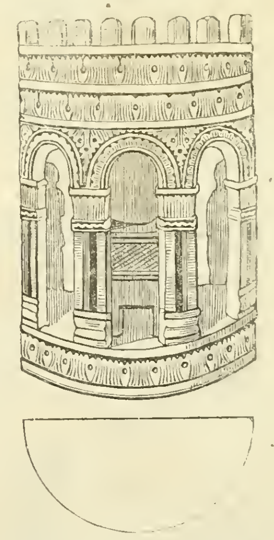
Cette anecdote, toute singulière qu'elle puisse paraître, ne dépasse pas les bornes de la vraisemblance; elle a tout-à-fait le cachet oriental, et l'analogie des mots *sacchia* et *échecs*, par lesquels les Italiens et les Français désignent ce jeu, avec les mots *schahtrengi* (*jeu du shah*), et jeu du *shek* (jeu du roi), sous lesquels il est connu dans l'Orient et chez les Arabes, peut servir à confirmer l'opinion que nous venons d'exposer sur son origine. Les auteurs persans conviennent qu'ils tiennent ce jeu des Indiens, qui le leur ont transmis vers 575, sous le règne de Noushirvan (Chosroès-le-Grand), contemporain de Bélisaire. Les Chinois eux-mêmes, qui ont inventé tant de choses que nous n'avons connues que bien plus tard, font le même aveu. Ce jeu qu'ils appellent jeu de l'éléphant n'est en usage chez eux, selon le *Haï-Pien*, qui est leur grande encyclopédie, que depuis l'empereur Vou-Ty, qui régnait vers l'an 550 de Jésus-Christ. C'est maintenant un de leurs amusemens favoris. A Pékin, on le fait apprendre aux demoiselles, comme à Paris on leur fait jouer du piano et chanter des romances.

Dans la vie de l'empereur Alexis Comnène, écrite par sa fille la princesse Anne, il est dit positivement que les Grecs ont appris des Persans ce jeu, que par euphonie ils le nommaient *zatrikion*, mot qui rappelle encore le *schahtrengi* oriental.

Quelques antiquaires ont attribué, mais sans aucun fondement, l'invention de ce jeu à Palamède, celui qui périt lapidé, victime des artifices du *sage* mais vindicatif Ulysse.

Quoi qu'il en soit de l'époque précise de la découverte de ce jeu savant et ingénieux, il est certain qu'il est fort ancien, et que de tous temps, beaucoup d'hommes célèbres à d'autres titres, y ont été très adonnés. Parmi les plus connus, on peut citer Charlemagne, Louis-le-Gros, Tamerlan, François Ier, *le joyeulx curé de Meudon* Rabelais, Charles XII, Voltaire, Frédéric-le-Grand, Jean-Jacques Rousseau, et enfin le musicien Philidor, qui a acquis une réputation européenne comme joueur d'échecs. C'est au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal, que, pendant les loisirs que lui laissait la composition de ses nombreux opéras, il faisait admirer les étonnantes combinaisons par lesquelles il battait toujours ses adversaires. Aujourd'hui les plus habiles joueurs se réunissent encore dans le café de la Régence.

Depuis son invention, le jeu d'échecs a souvent changé de règles, et quelques unes de ses pièces ont porté des noms différens. Mais, dans tous les pays et dans tous les temps, le pion et le cheval ont toujours représenté l'infanterie et la cavalerie. L'origine du fou, suivant les historiens du jeu d'échecs, est assez singulière. Dans l'Inde, la pièce que nous nommons fou est représentée par un éléphant, *fil*, dont nos pères ont fait par corruption fou, que l'on écrivait alors *fol*; à ce compte il n'y aurait qu'une lettre de changée, et cette étymologie en vaut peut-être bien une autre. Il a aussi quelquefois été appelé alphin ou dauphin. Quant à la tour, dans l'Orient elle est figurée par un chameau, que monte un homme armé d'un arc. Elle y porte le nom de *rokh* (chameau), dont nous avons fait le terme technique *roquer*.



(Partie postérieure de la pièce du Roi et de la Dame.)

La pièce que nous nommons dame ou reine, a éprouvé en passant en Europe un changement de sexe. Dans l'Orient,

elle porte le nom de *Ferz* (visir), et en effet, on voit dans ces vers du célèbre *Roman de la Rose*, de Jean de Meung, qu'elle portait au moyen-âge un nom qui rappelait le mot primitif :

Car on n'have (n'avertit) pas les garçons (pions),
Fols, chevaliers, *fierges*, ni rois.

De fierge, on a probablement fait *vierge*, puis dame ou reine.



(La Dame.)

Les pièces dont nous donnons le dessin avec cet article sont connues depuis fort long-temps sous le nom de *Jeu d'échecs de Charlemagne;* et l'ancienne tradition de l'abbaye de Saint-Denis, où ils ont été conservés pendant des siècles



(Le Cavalier.)

avant de passer dans la collection du cabinet des médailles de Paris, assure qu'ils ont été donnés au fondateur du second empire d'Occident, par le calife Aaroun al Raschid.

Mais cette assertion tombe devant une inspection attentive; les costumes des pions et des cavaliers sont exactement ceux que portaient les Normands lors de la conquête de l'Angleterre au XIe siècle. L'architecture de l'espèce de portail que l'on voit à la partie postérieure des pièces du roi et de la reine, est, il est vrai, de style byzantin; mais ce genre d'architecture a subsisté fort long-temps, et on trouve fréquemment le plein-cintre dans les églises fondées par Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. Ce jeu d'échecs n'a donc pu appartenir à Charlemagne; toutefois il n'en est pas moins d'une haute curiosité, car on connait très peu de monumens d'ivoire de cette époque; et le travail de ceux-ci, quoique grossier, n'est pas dépourvu d'énergie et d'un certain sentiment du vrai.



(Le Fou.)

Notre dessin ne permet pas de juger parfaitement la taille de ces joujoux de nos ancêtres : les pièces y sont représentées au quart de leur grandeur, où elles ont en effet quatre pouces de haut : elles sont toutes faites d'après l'ancienne règle indienne; il n'y en a qu'une qui s'en écarte, c'est celle



(Pièce qui paraît remplacer la Tour.)

qui représente un homme dans l'un de ces chars traînés par quatre chevaux, que les anciens nommaient *quadriges*.



(Un Pion.)

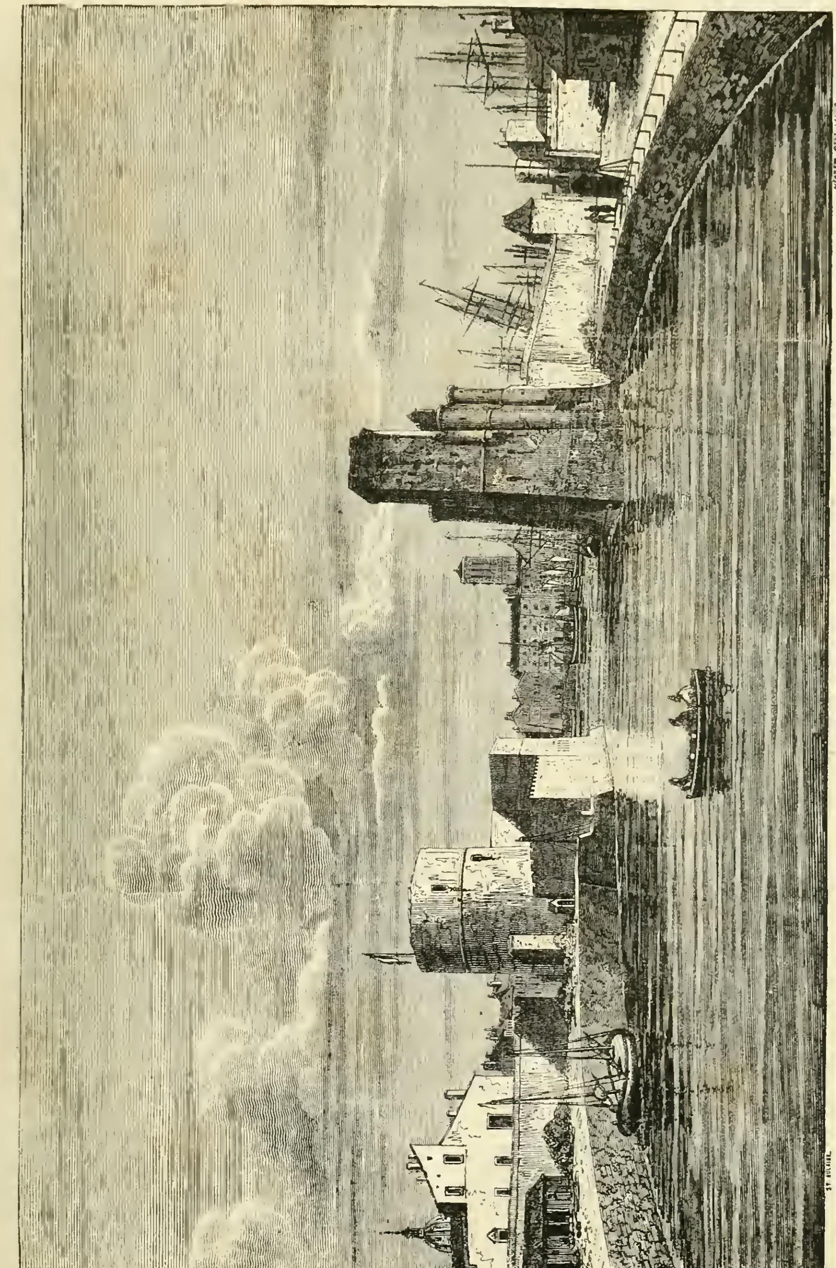
Peut-être remplace-t-elle la tour : du moins on peut le supposer, car c'est la seule pièce principale qui manque dans le jeu que nous publions.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

LA ROCHELLE

(Département de la Charente-Inférieure).



(Vue du port de La Rochelle.)

VUES DE FRANCE.

PORT DE LA ROCHELLE.

COMMENCEMENS DE LA ROCHELLE. — CHATELAILLON. — ÉTABLISSEMENT DE LA COMMUNE.— RÉFORME.— SIÉGE DE RICHELIEU. — DESTRUCTION DES PRIVILÉGES.

La Rochelle (*Rupella*), autrefois capitale du pays d'Aulnis et maintenant chef-lieu du département de la Charente-Inférieure, ne date pas d'une époque bien reculée. La première charte où il en soit fait mention, est de Guillaume, duc d'Aquitaine, surnommé *Tête d'étoupe*, en 961. Son nom ne reparait plus qu'en 1139, dans un acte d'Eléonore d'Aquitaine.

Jusqu'à cette dernière époque La Rochelle n'avait été qu'un petit bourg maritime, habité par des pêcheurs; la ville la plus importante du pays d'Aulnis était Chatelaillon, située à deux lieues environ dans le sud, fortifiée d'abord par Charlemagne contre les Normands, entourée depuis de remparts, de tours, de fossés, et munie d'un havre devant lequel les navigateurs ne pouvaient passer sans amener leur pavillon en signe de respect.

Mais la mer travaillait à changer cet état de choses en minant la côte et détruisant les môles du port de Chatelaillon, les fortifications et la ville; aujourd'hui Chatelaillon n'est plus; ses dernières ruines ont été emportées dans le rude hiver de 1709, et la pointe qui porte encore ce nom est sans cesse battue par les vagues; quelquefois des masses de terre en s'éboulant mettent à découvert des ossemens et des tombes, que jadis on avait déposés en terre ferme loin du rivage, sans soupçonner qu'ils fussent destinés à trouver au fond des eaux leur dernière demeure.

Or, tandis que la décadence de Chatelaillon s'accélérait, elle tournait à l'avantage de La Rochelle; cette ville se trouvait déjà en possession d'un commerce important, lorsque Henri, roi d'Angleterre, faisant valoir les droits de son épouse Eléonore, força les comtes de Mauléon à lui en céder la suzeraineté; il l'érigea en commune, et lui accorda en outre plusieurs autres privilèges. Il fit aussi élever en face du port un château flanqué de tours, auquel il donna le nom de Vaucler. Plus tard il récompensa, par de nouvelles concessions, la fidélité que les Rochelois lui avaient gardée pendant la révolte de ses fils : par exemple, il abolit le droit de saisie sur les navires naufragés. La prospérité commerciale de la ville s'accrut encore après la mort de ce prince, par suite de l'asile qu'y trouvèrent les Juifs chassés du royaume de France.

Reconquise par Louis VIII, elle fut comprise dans la rançon du roi Jean et rentra encore sous la domination anglaise, dont elle se débarrassa de nouveau, pour se livrer au connétable Duguesclin. Toutefois, dans cette dernière circonstance, elle ne se remit au pouvoir du roi de France qu'en exigeant de lui la concession de certains priviléges, l'abolition de plusieurs impôts, et la démolition du château de Vaucler dont les débris furent consacrés à l'achèvement d'un nouveau port, et à la construction des deux tours qui en défendent l'entrée. Ces travaux furent achevés en 1418, et les avantages du nouveau port attirèrent un grand nombre de navires d'un tonnage considérable.

La réforme de Luther devait avoir sur les destinées de La Rochelle une profonde influence. Les prosélytes des nouvelles idées ne tardèrent pas à s'y multiplier; il y eut d'abord des victimes, il fallut se cacher, et les personnes riches firent construire secrètement des chapelles particulières dont on retrouve encore des colonnes sculptées et d'autres débris dans les caves de plusieurs maisons de la ville. Pendant les guerres religieuses de la France, La Rochelle joua un rôle des plus importans : sa position maritime, son état d'indépendance, son commerce, les relations que d'anciens souvenirs de possession établissaient entre elle et les Anglais, en firent le boulevard du protestantisme et l'un des centres d'activité des mécontens. Aussi, ses luttes avec l'autorité royale forment-elles une partie essentielle de l'histoire intérieure de notre pays, et ne furent-elles terminées qu'à l'époque du siége de la ville par le cardinal Richelieu.

Ce siége est l'un des plus brillans de notre histoire, à cause des personnages de haut rang qui y assistaient, des traits de courage et d'habileté qui y furent prodigués, et des épisodes qui s'y rattachèrent; les romanciers se sont emparés des scènes principales, pour en reproduire les effets dramatiques. Cependant, il ne faut pas attribuer sa célébrité seulement aux évènemens qui s'y passèrent; il faut se rappeler qu'à cette époque, Richelieu luttait contre les priviléges de toutes sortes qui entravaient l'autorité royale, et que La Rochelle était un des derniers obstacles qui s'opposassent à ses desseins. Le principe religieux, loin d'être le premier mobile de la guerre, était subordonné à l'attachement des habitans pour les priviléges dont la commune jouissait. Cela apparaît bien nettement lorsqu'on suit les détails de ce qui se passa dans la ville, et qu'on lit le texte des négociations qui eurent lieu entre les Rochelois et le roi d'Angleterre. On voit d'ailleurs qu'aussitôt après la reddition de la place, les capitales des provinces et les villes maritimes du royaume furent dépouillées de leurs priviléges principaux.

Quant à La Rochelle, les résultats les plus remarquables de sa défaite furent le rétablissement de la religion catholique et l'abolition de la mairie. Les habitans furent soumis à l'impôt de la taille, les revenus de la commune attribués au domaine de la couronne, et la cloche de l'échevinage fondue. Les fortifications furent aussi détruites; mais en 1689, on en éleva de nouvelles : l'autorité royale (Louis XIV) était alors au-dessus de toute crainte, et La Rochelle, menacée par les Anglais, était un point trop important de notre littoral pour demeurer sans défense.

Dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, on voit la salle où fut nommé Guiton, qui remplit les fonctions de maire pendant la durée du siége. Ce magistrat n'accepta « qu'à la condition de pouvoir poignarder de ses mains le premier qui parlerait de se rendre, consentant à ce qu'on en usât de même envers lui, s'il proposait de capituler. »

Lors de l'élection de Guiton, on avait nommé en même temps deux autres candidats; et, vu la maladie du sénéchal de la ville, on s'adressa à l'assesseur criminel Colin, pour faire le choix parmi les trois. Dans l'histoire de La Rochelle, par M. Dupont (1830), on lit à cette occasion : « Colin désigna Jean Guiton, en rappelant que dans un danger pareil à celui où l'on était, en 1586, un de ses ancêtres, Jacques Guiton, avait fort bien gouverné et défendu la ville. Une autre grande raison aux yeux de Colin, c'était qu'il avait déjà désigné un maire sept années auparavant; que Jean Guiton était élu six fois sept ans après son ancêtre, et que tous deux se trouvaient dans une même année climatérique, qui ne pouvait qu'être heureuse. Cette remarque donna bon espoir. Deux jours après, on eût aussi beaucoup de joie d'un grand cercle blanc qui parut et disparut à côté de la lune, et du passage de cinq cygnes qui côtoyèrent la ville. Plusieurs dirent qu'on avait observé le même cercle auprès de la lune lorsque M. le duc d'Epernon avait levé son camp de devant La Rochelle. Quant aux cygnes, comme il y en a dans la Grande-Bretagne, on voulait que ce fût un avertissement du ciel, que les Anglais ne tarderaient pas à se montrer. »

Les intérêts des habitans de La Rochelle trouvèrent une garantie meilleure que ces présages, dans le courage de Guiton, qui avait déjà fait ses preuves, et qui possédait dans sa maison un trophée de plus de soixante enseignes, qu'il montrait glorieusement en disant les princes sur qui il les avait prises et les mers qu'il avait courues.

Le courage et l'admirable constance des habitans n'étaient point au-dessous d'un si digne gouverneur; puisque de 27,000 qu'ils étaient au commencement du siége, ils ne



(Plan du port de La Rochelle.)

restaient plus qu'au nombre de 5 mille lors de la reddition de la place, après l'une des plus cruelles disettes dont l'histoire fasse mention.

On montre encore, à marée basse, les restes de la digue que fit construire le cardinal de Richelieu pour arrêter les flottes anglaises et empêcher les secours de vivres d'entrer dans la ville. Elle consiste en un empierrement qui s'étend entre deux pointes, sur une longueur de plus de 700 toises, interrompu, vers le milieu, par un faible intervalle laissé pour le passage des bâtimens.

— Dans ce qui précède nous avons présenté à nos lecteurs deux époques marquantes de l'histoire de La Rochelle, qui se rattachent au grand fait de la destruction de la féodalité. Nous voyons d'abord l'autorité royale arracher la ville des mains des seigneurs suzerains, comtes de Mauléon, et se la rattacher par l'abolition de certains droits féodaux, par la concession de certains priviléges, et enfin par l'établissement de la commune. Plus tard, nous voyons que l'autorité royale, après s'être ainsi substituée aux seigneurs, et les avoir dominés avec le concours des communes, se tourne au contraire contre les franchises et priviléges des mêmes communes, pour détruire en France cette multitude de petits états indépendans, et les ramener dans une seule et grande unité.

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

(V. t. Ier, p. 309, 344, 414.)

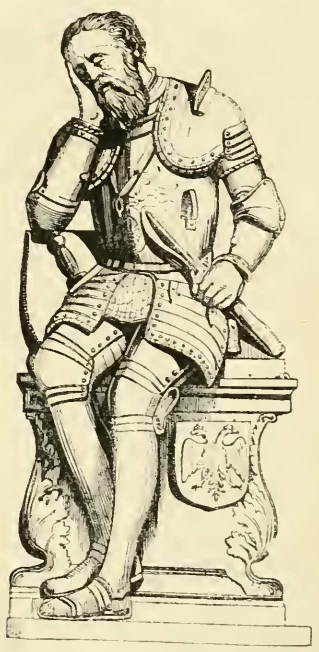
STATUE EN PIERRE DE CHARLES MEIGNÉ, CAPITAINE DES GARDES DE HENRI II.

Ponce Jacquio, confondu souvent avec Paul Pouce, est l'auteur de la statue de Charles Meigné, et du tombeau qu'elle surmontait : le mausolée lui fut commandé, en 1556, par Martine Meigné, veuve du capitaine.

On admire la pose naturelle et facile de la figure, la pureté et la netteté scrupuleuses des traits ; vraisemblablement l'aigle double sculptée faisait partie des armes de Charles Meigné, personnage historique de peu d'importance.

L'idée de substituer l'apparence du sommeil à celle de la mort est empruntée aux anciens, ou plutôt l'on peut dire qu'elle a été inspirée à presque tous les sculpteurs habiles. L'art répugne toujours à rendre la raideur ou la dissolution des corps inanimés : la tristesse des vivans s'épure à voir sur la pierre qui couvre les cendres ou les ossemens, l'image du repos éternel, l'espérance de l'immortalité : le respect du tom-

beau est moins amer et plus religieux. C'est surtout aux peintres qu'il appartient de fixer les scènes de la vie présente



(Statue de Charles Meigné.)

avec toute la richesse et toute la vivacité de leurs mouvemens, de leurs couleurs : la matière que travaillent les sculpteurs est plus grave ; le mouvement et la couleur semblent moins de leur domaine ; c'est d'une clarté différente de celle qui se brise en teintes si variées sur la terre, qui flotte au milieu de tant d'agitations, que paraissent venir leurs inspirations les plus sublimes : aussi, la statuaire qui mêlait l'or et les métaux précieux à l'ivoire, bien qu'elle fût aimée des plus célèbres artistes de la Grèce, nous paraît devoir être considérée surtout comme un art intermédiaire.

On croit que Ponce Jacquio est né en 1524, et est mort en 1608. On possède au Musée le bas-relief dont il avait décoré le tombeau d'André Blondel, intendant des finances, favorisé par Diane de Poitiers. La figure de ce bas-relief est encore un vieillard endormi.

La colonne en marbre blanc, ornée de bronze, érigée à la mémoire de François II, et placée autrefois aux Célestins, a été également sculptée par Ponce Jacquio, d'après les dessins du Primatice.

CAPRIFICATION.

Dans ce qui nous reste des écrits des anciens sur l'agriculture, il est souvent question d'un procédé connu sous le nom de *caprification*, dont l'objet était de hâter la maturation des figues et d'en accroître la grosseur. Le moyen a paru aux modernes si bizarre et si peu propre à remplir le but indiqué, qu'ils n'ont pas hésité à traiter le tout de fable ridicule, jusqu'à ce que des voyageurs dignes de foi leur eussent appris que cette opération se pratiquait encore de nos jours, et dans les mêmes lieux où, il y a deux mille ans, elle était déjà en usage. Tournefort est le premier qui nous ait donné des renseignemens à ce sujet ; mais un commandeur de Malte, M. Godheu, est entré encore dans de plus grands détails.

Les habitans des îles de l'Archipel font leur principale nourriture de figues séchées au four, qu'ils mangent avec un peu de pain d'orge ; aussi ont-ils grand intérêt à augmenter la fructification des figuiers. Ils en cultivent deux espèces : le figuier domestique, et le figuier sauvage ou caprifiguier. Le premier ne porte de fruits qu'une fois l'année ; mais ces fruits naissent en si grande abondance, qu'ils se nuiraient les uns aux autres et n'arriveraient pas à maturité si on n'avait recours à l'art.

Le figuier sauvage donne pendant l'année trois récoltes de fruits qui ne sont pas bons à manger, mais qui sont nécessaires pour faire mûrir ceux des figuiers domestiques par l'opération de la caprification.

La première portée des caprifiguiers commence en août. Ces figues d'automne durent jusqu'en novembre sans mûrir. Il s'y engendre de petits vers provenant d'œufs déposés par certains moucherons (espèce de très petits ichneumons d'un noir luisant) qui voltigent long-temps autour du caprifiguier. Dans les mois d'octobre et de novembre, ces vers, devenus mouches à leur tour, piquent les seconds fruits, les figues d'hiver qui paraissent en septembre. Les figues d'automne tombent peu après la sortie des moucherons ; les figues d'hiver restent sur l'arbre jusqu'au mois de mai, et conservent les œufs déposés par les moucherons sortis des figues d'automne. Dans le mois de mai les figues printanières commencent à paraître. Lorsqu'elles sont parvenues à une certaine grosseur, et que leur œil commence à s'ouvrir, elles sont piquées dans cet endroit par les moucherons qui se sont élevés dans les figues d'hiver.

Dans les mois de juin ou de juillet, quand les vers, qui se sont engendrés dans les figues de cette troisième portée, sont prêts de subir leur métamorphose et de se changer en moucherons, les paysans cueillent ces fruits et les portent enfilés dans des brochettes sur les figuiers domestiques qui sont alors en floraison. Les moucherons qui sortent des figues sauvages ainsi transportées entrent dans les figues domestiques, y portent la poussière fécondante dont ils se sont chargés en passant à travers les étamines des caprifiguiers, et la font pénétrer jusqu'au centre du fruit où ils vont déposer leurs œufs.

L'entrée des moucherons produit donc un double effet, celui de porter dans la figue domestique le pollen provenant des figues sauvages, et de causer dans le premier fruit, par leur présence et celle des œufs qu'ils déposent, une sorte d'irritation qui y appelle les sucs et occasione un grossissement en quelque sorte maladif. C'est un effet analogue à celui qu'on peut remarquer dans les poires, qui, lorsqu'elles ont été piquées par des insectes et contiennent des vers dans leur intérieur, grossissent plus promptement que les autres.

On peut s'étonner de voir les Grecs prendre ainsi tant de peine pour ne recueillir que des figues qui, après tout, sont d'une qualité inférieure aux nôtres ; mais il faut remarquer que les figues formant une partie principale dans leur nourriture, ils doivent songer à la quantité plus qu'à la qualité. Or, leurs figuiers portent jusqu'à 280 livres de figues ; au lieu qu'en cultivant nos espèces de France ou d'Italie, ils ne pourraient guère en tirer plus de 25 livres.

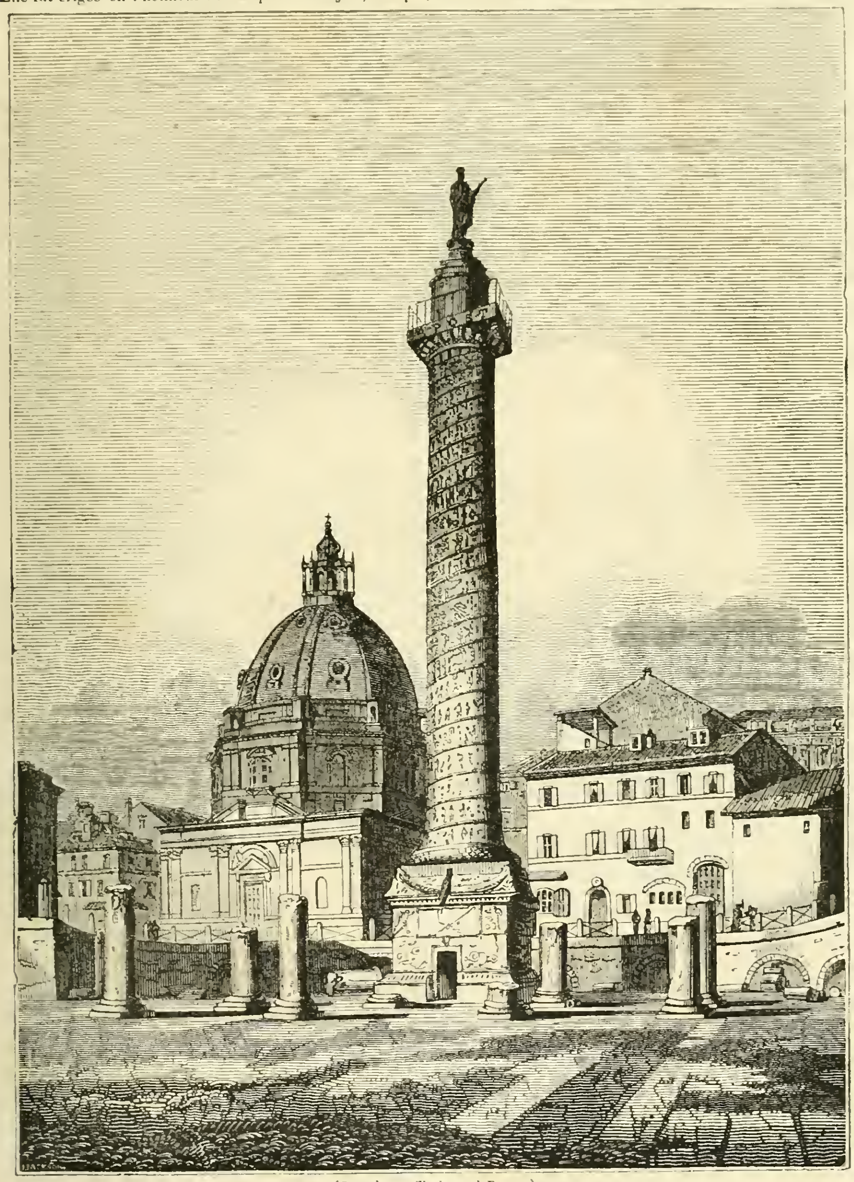
Degrés divers de la faiblesse. — La faiblesse a bien des étages. Il y a très loin, chez les gens faibles, de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application.

Le cardinal de Retz.

COLONNE TRAJANE.

La Colonne Trajane est une des plus belles choses de

Rome, et a servi de modèle à la colonne Vendôme à Paris. Elle fut érigée en l'honneur de l'empereur Trajan, occupé alors à faire la guerre aux Daces, et qui mourut avant d'avoir vu ce chef-d'œuvre achevé. Destinée à éterniser ses vic-



(La colonne Trajane, à Rome.)

toires, la colonne reçut sa dépouille comme les Pyramides celles des rois d'Égypte; ses cendres y furent enfermées dans une urne d'or, et sa statue, en bronze doré, brillait au faite du mausolée comme celle de Napoléon ombrage aujourd'hui la place Vendôme. Trajan fut le premier Romain qui fut enseveli dans Rome. La statue qui a détrôné la sienne est celle de Saint-Pierre, érigée en 1588 par Sixte-Quint

Du pavé au sommet de la statue, la colonne a cent trente-deux pieds de hauteur; elle est d'ordre dorique, et composée de trente-quatre blocs de marbre blanc, unis ensemble par des crampons de bronze. Le fût est composé de vingt-trois blocs; son diamètre inférieur est de onze pieds deux pouces, qui, près du chapiteau, se réduisent à dix pieds. Le piédestal a quatorze pieds, le socle trois, la colonne avec sa

base et son chapiteau quatre-vingt-dix, le piédestal de la statue quatorze, et la statue enfin onze : ce qui donne bien exactement le total de cent trente-deux pieds. Au sommet est un balcon d'où l'on jouit d'une des plus belles vues de Rome.

Le haut de la colonne est au niveau du mont Quirinal. Ce n'est point là un simple effet du hasard. Trajan le voulut ainsi, désirant que la postérité, sût que la place lui ayant manqué pour bâtir son forum, il avait fait enlever une partie du Quirinal. Il fallut attaquer le roc pour asseoir la colonne. C'est Dion Cassius qui nous dit tout cela. Les deux dernières lignes de l'inscription antique du piédestal indiquent clairement l'intention vaniteuse de l'empereur.

Mais revenons à sa colonne : on y monte par un escalier tournant taillé dans le marbre, et composé de cent quatre-vingt-deux marches de deux pieds deux pouces de longueur. Cet escalier est éclairé par quarante-trois petites fenêtres.

La colonne est entourée extérieurement d'un bas-relief en spirale qui suit la direction de l'escalier intérieur, et fait vingt-trois fois le tour de la colonne. Il paraît qu'il a été fait sur place. On y a compté jusqu'à deux mille cinq cents figures de deux pieds, en général, de hauteur. Celles qui sont le plus près du chapiteau ont plus de relief et aussi une proportion plus forte.

Les diverses parties de cet immense poëme de pierre représentent des sujets tirés des deux expéditions de Trajan contre les Daces. Ce sont des marches d'armées, des campemens, des batailles, des passages de fleuves, en un mot tous les épisodes d'une expédition guerrière. C'est le portrait le plus fidèle que les Romains nous aient laissé d'eux-mêmes, et aussi de leurs ennemis. Les Daces, les Sarmates, les Germains y sont représentés chacun avec son costume propre, et on placera tôt ou tard des gravures de ces actions militaires dans toutes les histoires romaines. Le piédestal est orné de trophées, d'aigles et de guirlandes de chêne d'un travail parfait.

Ces magnifiques bas-reliefs rivalisent avec ceux du Parthénon. Ils offrent le plus parfait modèle du style dit historique. « Rien n'y est recherché, dit un voyageur ; rien n'y est négligé. Les jointures des corps y sont traitées avec un grandiose digne de Phidias, Aussi ont-ils servi de modèle à tous les artistes, même aux plus grands ; Polydore de Caravage, Jules Romain et Raphaël lui-même y sont venus chercher plus que des inspirations. »

Le piédestal de la colonne resta enseveli jusqu'à Sixte-Quint, qui le rendit à la lumière en 1590. Mais jusqu'à Napoléon, la vue du monument resta obstruée par des constructions bourgeoises qui en détruisaient tout l'effet. Elles furent démolies, en 1812, par l'administration française, et c'est alors qu'on bâtit tout autour ce mur malencontreux qui ôte au passant la vue de la basilique ulpienne : auparavant la colonne n'était point isolée ; elle s'élevait, dans un espace fort étroit, au centre de ce forum de Trajan, dont rien n'égala jamais la magnificence, et dont Cassiodore dit « que c'était un miracle. »

Et pour ne parler que de la basilique rendue à la lumière par le XIXe siècle, les anciens en parlent comme d'une merveille. Elle servait, comme toutes les autres basiliques, à rendre la justice au peuple ; elle servait aussi de promenade couverte, et les poètes y venaient lire leurs œuvres. Fréquenter les basiliques, c'était lire le journal, aller au café, aller à la bourse, aller dans le monde.

L'usage de ces monumens publics en fait comprendre l'architecture. Quant à la basilique ulpienne, elle était coupée en cinq nefs par quatre rangs de colonnes. On y montait par cinq degrés de jaune antique massif. Le pavé était de marbre jaune et violet, les colonnes de granit, et les murs revêtus de marbre blanc. La soffite était de bronze, et, entre les pilastres adossés aux lambris, s'élevaient les statues des grands hommes. Trois grandes portes, décorées chacune d'un portique, donnaient entrée à ce magnifique promenoir. Elles regardaient toutes trois le midi ; le nord était fermé par un mur.

On raconte que tant de grandeur, tant de beautés avaient frappé le pape saint Grégoire d'une admiration si passionnée, qu'il fit dire des messes pour arracher l'âme de Trajan aux peines éternelles.

Il eût été plus juste de les faire dire pour Apollodore de Damas, père, et non simple parrain comme Trajan, de toutes ces magnificences. Cet architecte illustre est l'auteur de la colonne et probablement des bas-reliefs qui la décorent. Il est aussi l'auteur de l'arc-de-triomphe d'Ancône, l'un des monumens les plus gracieux et les plus purs de l'Italie. C'est lui encore qui avait jeté sur le Danube ce gigantesque pont dont les ruines se voient encore dans la Basse-Hongrie. On a été jusqu'à prétendre qu'il n'avait pas moins de vingt-une arches de 170 pieds de largeur, et que les piles s'élevaient à la hauteur de 150. Ce colossal ouvrage, fait pour braver les siècles, ne dura que quelques années. Adrien le fit détruire. On a attribué ce crime de lèse-art, les uns à la peur des Barbares, les autres à la jalousie de l'empereur qui lui-même était artiste. Quoi qu'il en soit de cette dernière version, il n'en est pas moins vrai qu'après avoir vécu dans la familiarité de Trajan, Apollodore fut disgracié par son successeur : Adrien le fit mourir.

Pour terminer ce qui nous reste à dire du Forum de Trajan, nous ajouterons que ses décombres ont exhaussé le sol actuel de dix pieds, et que sur ces ruines on a élevé deux églises ; l'une fut bâtie, en 1683, en mémoire de la délivrance de Vienne : l'autre (celle que représente notre planche), est dédiée à la madone de Lorette. Celle-ci est octogone et recouverte d'une double coupole semblable à celle de Saint-Pierre. C'est un bel ouvrage d'Antoine de Sangallo, et non de Bramante, comme le croient quelques uns. La lanterne de la coupole fut inventée et exécutée par un Sicilien, Jacques del Duca. Cette église, du reste, n'a de remarquable que le beau tableau du grand-autel, l'un des meilleurs du Pérugin, et les mendians qui campent au soleil sur les degrés extérieurs. Drapées à la romaine dans leurs haillons, ces figures insouciantes et poétiques déploient aux yeux du passant leurs formes fières et musculeuses ; ce n'est pas l'un des moindres ornemens de l'ancien Forum impérial, et plus d'un artiste, venu au pied de la colonne pour étudier les bas-reliefs d'Apollodore, a trouvé dans les mendians de sainte Marie de Lorette des modèles plus animés, plus vrais, et de plus vives inspirations.

HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT
A PARIS.

L'enseignement du droit à Paris remonte à une époque fort reculée ; selon plusieurs auteurs, il aurait commencé dès le règne de Louis-le-Gros ; il est du moins certain que des leçons publiques de droit canon ou droit ecclésiastique, et de droit civil ou droit romain, étaient professées à Paris du temps de Philippe-Auguste. Au commencement du règne de saint Louis, les docteurs et les écoliers de l'université, à la suite de querelles avec les habitans, avaient quitté la ville et s'étaient dispersés ; en 1231, on voit le pape Grégoire IX ménager avec le roi le retour de la plupart des docteurs, et notamment des professeurs de droit.

Les premiers statuts de la faculté de droit de Paris, rédigés en 1296, nous apprennent qu'il y avait dès lors des bacheliers et des docteurs en droit canon seulement, ou seulement en droit civil, et des bacheliers et docteurs gradués dans l'un et l'autre droit. Il continua toujours à en être de même par la suite.

C'est cependant un préjugé historique fort répandu, et reproduit par une foule de bons ouvrages, que l'enseignement du droit civil était interdit à Paris, et qu'il n'y avait

point lieu. Voici, selon Ferrière, quelle a été l'origine de cette erreur. Il paraît que, dans le XIIe siècle, la plupart des ecclésiastiques et des religieux se portaient en foule à l'étude de la médecine et du droit, soit dans la vue d'assister plus utilement les malades, ou de se rendre plus capables de diriger les affaires de leur communauté, soit pour tout autre motif. On craignit que ce zèle ne les détournât de leurs devoirs spirituels : le concile de Tours de 1163, présidé par le pape Alexandre III, leur défendit l'étude de ces sciences profanes. En 1219, le pape Honorius III crut devoir renouveler cette défense. La décrétale qu'il rendit à cet égard était divisée en trois titres : par le titre Ier, l'excommunication était prononcée contre les religieux qui étudieraient les lois ou la médecine dans leur diocèse ; par le titre II, il était ordonné d'établir un enseignement de théologie auprès de chaque église métropolitaine ; enfin par le titre III, il était défendu d'étudier les lois civiles dans la ville de Paris et autres lieux voisins. On voit que cette décrétale ne s'adressait qu'aux ecclésiastiques ; mais plus tard les décrétales ayant été réunies en collection, et rangées par ordre de matières, le titre III fut séparé des deux titres précédens ; ainsi isolé, il parut dès lors, par la généralité de ses termes, contenir une défense absolue, adressée aux séculiers comme aux ecclésiastiques. Au reste cette défense, comme on l'a vu, ne fut jamais observée.

Cependant, en 1576, Henri III rendit la célèbre ordonnance de Blois, portant, article 69 : « Défendons à ceux de l'université de Paris de lire ou graduer en droit civil. » Selon les uns, cette interdiction fut insérée dans l'ordonnance pour déférer à la défense précédemment portée par la décrétale ; selon d'autres, elle y fut glissée par le chancelier de Chiverny, pour favoriser l'école de droit de la ville d'Orléans dont il était gouverneur, et dans le territoire de laquelle il possédait plusieurs domaines considérables. Quoi qu'il en soit, la prohibition n'empêcha pas long-temps l'enseignement d'avoir lieu. Il fut bientôt repris, et continué malgré les intrigues des ennemis de la faculté et les plaintes des facultés rivales. Le 16 août 1679, un édit de Louis XIV fit cesser l'illégalité ; cet édit rétablit la chaire et la publicité des leçons de droit civil.

Avant la révolution de 1789, les facultés de droit languissaient dans l'état le plus déplorable : l'enseignement était nul ; les examens, les thèses n'offraient qu'une vaine cérémonie : les diplomes se vendaient à prix fixe. Si la faculté de Paris passait pour supérieure à celles de Toulouse, de Bourges, etc., c'était uniquement parce qu'elle vendait sa marchandise un peu plus cher, qu'on y faisait quelques cours, et qu'on mettait un peu plus de régularité dans les formalités des réceptions. Cette faculté était alors composée de six professeurs en droit canon ou ecclésiastique, et en droit civil ou droit romain ; d'un professeur en droit français, et de douze agrégés. Indépendamment de l'université de Paris, de celles d'Avignon et d'Orange, on en comptait à cette époque dix-sept autres en France, savoir : à Orléans, Toulouse, Bordeaux, Bourges, Caen, Angers, Poitiers, Nantes, Reims, Valence, Aix, Montpellier, Besançon, Douai, Strasbourg, Dijon et Nancy.

Les universités furent, comme toutes les corporations de l'ancien régime, entraînées en 1789 par le torrent de la révolution ; leur suppression s'opéra en quelque sorte d'elle-même, sans qu'aucune loi l'eût prononcée formellement.

Un décret de 22 ventose an XII (13 mars 1804) réorganisa les écoles de droit, régla les matières qui devaient y être enseignées, les cours d'études, les examens et les degrés, etc. : on exigea des élèves, pour obtenir le brevet de *capacité* nécessaire à l'exercice des fonctions d'avoué, d'avoir suivi une année de cours, et subi un examen ; pour obtenir le diplôme de *licencié* requis pour l'admission au titre d'avocat, d'avoir suivi trois années de cours, subi quatre examens et une thèse publique ; enfin, pour le grade le plus élevé, celui de docteur, quatre années de cours, six examens et deux thèses publiques. Plus tard, la loi du 10 mai 1806 convertit les écoles de droit en facultés de droit, et les comprit dans la grande institution de l'université impériale.

Huit cours sont professés aujourd'hui à la faculté de droit de Paris. Ils ont pour objet d'enseignement : 1° le code civil ; 2° les Institutes de Justinien, ou élémens du droit romain ; 3° la procédure civile et la législation criminelle ; 4° les Pandectes ; 5° le code de commerce ; 6° le droit administratif ; 7° l'histoire du droit ; 8° le droit des gens. Huit professeurs et huit professeurs-suppléans sont attachés à cet établissement, ils sont choisis par la voie des concours ; le nombre des élèves varie de 2000 à 2500.

Nous comptons maintenant en France, en y comprenant celle de Paris, neuf écoles de droit : le tableau suivant, dressé sur les renseignemens officiels fournis pour l'année 1832, fera connaître le nom des villes où elles sont établies, le nombre des examens et des thèses qui ont eu lieu dans chacune d'elles, le nombre des diplomes délivrés, et le produit des droits perçus pour les inscriptions, examens, diplomes, etc.

ÉCOLES.	NOMBRE d'examens.	NOMBRE de thèses.	NOMBRE DE DIPLOMES de capacité.	NOMBRE DE DIPLOMES de bachelier.	NOMBRE DE DIPLOMES de licencié.	NOMBRE DE DIPLOMES de docteur.	PRODUIT TOTAL des inscriptions, examens, thèses, certificats d'aptitude et diplomes.
Aix.	158	28	4	45	29	»	30,497 f.
Caen	152	33	7	31	28	5	31,320
Dijon.	127	33	14	43	33	»	35,017
Grenoble. . . .	136	24	11	39	22	2	26,683
Paris.	2291	328	57	528	313	11	423,200
Poitiers.	243	40	7	69	37	2	45,206
Rennes.	199	33	12	46	27	5	38,192
Strasbourg . . .	138	25	5	33	24	1	25,523
Toulouse. . . .	635	139	18	146	134	»	125,699
TOTAUX.		683	135	980	647	26	781,337

Quand tout se remue également, rien ne se remue en apparence, comme en un vaisseau. Quand tous vont vers le dérèglement, nul ne semble y aller. Qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres, comme un point fixe.

PASCAL, *Pensées*.

Proportions des naissances, des mariages et des décès avec la population. — On a calculé qu'en France on comptait, terme moyen, chaque année, une naissance sur 32 habitans, un mariage sur 235, un décès sur 40. Il en résulte que dans un village ou dans une commune composée de 1,000 habitans, il doit y avoir à peu près, année commune, 31 naissances, 7 mariages et 25 décès. Ces calculs sont principalement faits pour les populations rurales. On comprend qu'ils sont sans application pour tous les lieux dans lesquels se trouvent, soit des corps de troupes, soit des prisons, soit des manufactures considérables, soit enfin des réunions spéciales d'individus.

EXPÉRIENCES MICROSCOPIQUES.

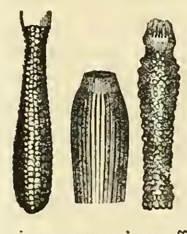
(Voyez tome premier, pages 145, 284.)

Nous avons déjà décrit des polypes et quelques animalcules dits *infusoires* parce qu'on ne les trouve que dans l'eau où certaines plantes se sont corrompues. Cet article sera consacré à la description de quelques insectes visibles à l'œil nu,

dont les détails de structure ne peuvent être examinés qu'au moyen d'un bon instrument.

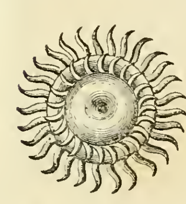
Nous ferons observer que la plupart des insectes, lorsqu'on veut les voir en entier d'une seule fois, ne peuvent être observés qu'avec un faible grossissement ; sans cela, l'insecte entier ne tiendrait pas dans le *champ* du microscope, et l'on ne pourrait l'examiner que partiellement.

Les animaux *radiés* sont ainsi nommés parce que les parties qui les composent sont placées comme des rayons autour d'un centre commun. On en voit un exemple dans l'étoile de mer, l'un des plus beaux coquillages de nos côtes

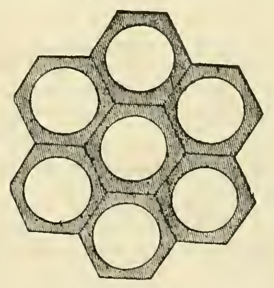


L'*échinus*, ou hérisson de mer, en offre un autre exemple. Sa coquille qui, après la mort de l'animal, ressemble assez à un œuf, est couverte, lorsqu'il est vivant, d'un nombre immense de pointes ou d'épines qui lui servent de jambes pour se mouvoir. Dans les plus petites espèces, ces épines, grossies au microscope, sont magnifiques à voir. La figure ci-contre représente trois espèces. Les animaux eux-mêmes offrent une organisation curieuse, mais on ne peut bien les examiner que lorsqu'ils sont vivans, et il faut à l'observateur beaucoup d'habileté pour y parvenir, car ils meurent bientôt si l'on n'a le soin de les tenir pendant l'observation dans de l'eau de mer.

Les vers de toute espèce offrent les mêmes difficultés au



microscopiste que les animaux radiés. Nous représentons ici la tête grossie de l'*échinorhyncus*, ver qui infeste les intestins des animaux. Il suffit d'y jeter les yeux pour comprendre combien il est difficile de déloger cet hôte incommode, lorsqu'une fois il a fait pénétrer les nombreux crochets qui entourent sa bouche, dans les chairs de sa victime. Les insectes proprement dits fournissent au microscopiste d'immenses matériaux pour sa curiosité. L'insecte qui paraîtrait d'abord le plus insignifiant, peut procurer une agréable distraction pendant plusieurs heures. Ses yeux, ses ailes, ses pattes, ses aiguillons, ses antennes, jusqu'à la poussière dont il est recouvert, tout enfin, offre un spectacle aussi intéressant que varié.



L'*œil de la mouche commune* est composé de nombreuses lentilles semblables à nos verres grossissans, disposés dans l'ordre symétrique indiqué par la figure ci-dessus. Le nombre de ces lentilles, dans un seul œil, s'élève quelquefois à plusieurs milliers.

Les deux figures qui suivent représentent la structure curieuse d'une patte de mouche, vue par-dessus et par-dessus. Elle est comme on le voit, armée de trois griffes ou orteils, et doit la faculté de se tenir au plafond de nos appartemens, aux deux organes qui, dans la figure inférieure, ont la forme de deux cuillères. Ce sont des membranes très flexibles, qui s'appliquent exactement au plan que par-



(Patte de mouche vue au microscope.)

court la mouche. En appuyant ses orteils la mouche soulève les membranes seulement par le milieu. Les bords restent adhérens à la surface. Il se forme donc, sous la patte de la mouche, un vide qui détermine alors l'action de la pression atmosphérique sur cette patte ; et cette pression est suffisante pour maintenir la mouche suspendue, soit après une muraille, soit après une glace.

Quelques animaux de dimensions considérables, ont des organes analogues, pour marcher dans une position renversée. Le lézard de Batavia et le cheval marin sont de ce nombre.

Le *tire-pavé* des écoliers est fondé sur le même principe. On sait qu'il consiste en une rondelle de cuir mouillé, traversée au milieu par une forte ficelle, et que les écoliers l'appliquent exactement sur une pierre, en ayant soin qu'il ne reste pas d'air entre les deux surfaces. La pression de l'air extérieur qui n'est plus équilibrée, suffit pour faire adhérer le cuir à la pierre, de manière à permettre de soulever celle-ci. Cette pression équivaut à environ 15 livres par pouce carré.

L'*aiguillon du cousin*, lorsque ses parties sont soigneusement séparées, et fortement grossies, offre le terrible déploiement d'un arsenal de dards barbelés et d'instrumens tranchans. Cette arme est placée sous la gorge de l'insecte, et c'est une chose curieuse que la manière dont il l'emploie. Si le cousin s'en sert pour pénétrer dans la chair, il y enfonce ses dards, ainsi que le reste de l'appareil. Mais s'il ne veut que se nourrir de fruits, il n'y fait pénétrer qu'un petit tube, au moyen duquel il en aspire les sucs. Nous représentons les parties détachées de l'appareil du cousin.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

LE DRONTE.



(Le Dronte ou Dodo.)

La terre que nous habitons a été plusieurs fois travaillée d'horribles convulsions, qui en ont chacune modifié plus ou moins la surface, tantôt élevant au-dessus des eaux des espaces jusque là submergés, tantôt submergeant au contraire des parties depuis long-temps découvertes, et déjà peuplées de plantes et d'animaux. Ces diverses catastrophes ont non seulement amené la destruction d'un grand nombre d'individus, mais elles ont fait disparaître des espèces entières, qui n'ont laissé d'autres traces de leur existence que quelques débris enfouis dans les couches dont se compose l'enveloppe extérieure du globe.

Ces débris, en général si incomplets, si insignifians en apparence, et qui n'avaient été long-temps qu'un objet de stérile curiosité ou de folles conjectures, tombant enfin aux mains d'un homme de génie, ont été pour lui autant de précieuses médailles, à l'aide desquelles il a pu établir sur des bases certaines l'histoire des temps anciens, l'histoire des temps antérieurs à la naissance de l'homme.

L'extinction des espèces animales répandues sur de vastes régions ne pouvait être le résultat que de causes très générales, telles que de grands bouleversemens dans la surface du globe; celle des espèces circonscrites dans un petit espace pouvait être, au contraire, due à des causes toutes locales, à des causes parfaitement indépendantes des révolutions géologiques. Une espèce faible pouvait être détruite par une autre plus forte et mieux armée; c'est ce qui est arrivé à diverses époques, et surtout depuis le commencement de la période actuelle, c'est-à-dire depuis l'apparition de l'homme qui est le destructeur par excellence.

Pour nous faire une idée de cette influence destructrice de l'homme sur les êtres animés, supposons, pour un instant, que les loups, les castors, les ours, qui y étaient il y a mille ans, eussent été des animaux propres exclusivement à cette île, comme les kangourous le sont à la Nouvelle-Hollande; aujourd'hui la race des loups, des ours et des castors serait éteinte, comme celle des kangourous le sera vraisemblablement dans quelques siècles.

Que l'usage des armes à feu devienne général en Afrique, et bientôt l'espèce de l'hippopotame aura complètement disparu; il en sera de même plus tard pour le rhinocéros, et peut-être pour l'éléphant, qui se reproduit difficilement à l'état de domesticité. Tout porte à croire que plusieurs espèces ont péri depuis que l'homme est sur la terre, et, pour une au moins, nous en avons la certitude : nous avons sur cet animal, qui existait encore il y a deux siècles, de nombreux renseignemens historiques; mais ces renseignemens ne suffisaient pas pour nous le faire complètement connaître; et il eût été impossible de lui assigner une place dans les cadres zoologiques, si les principes de la science créée par notre illustre Cuvier n'eussent fourni le moyen d'arriver à une détermination plus précise.

Les Hollandais qui abordèrent les premiers à l'Ile-de-France, alors déserte, y virent un oiseau d'une très grande taille et d'une figure singulière, auquel ils donnèrent le nom de *dronte* et celui de *dodo*. Plusieurs naturalistes du commencement du XVIIe siècle en parlèrent d'après les descriptions et les dessins des voyageurs, et firent connaître, outre ses formes externes, quelques points de son organisation intérieure.

En 1826, le dronte existait encore à l'Ile-de-France, et Herbert assure l'avoir vu à cette époque. «Cette île, dit-il, nourrit un grand nombre d'oiseaux, parmi lesquels il faut compter le dodo, qui se trouve aussi à Diego Roys (île de Rodriguez), mais n'a été vu, que je sache, en aucun autre lieu du monde. On lui a donné ce nom de dodo en raison de sa stupidité, et s'il eût vécu en Arabie, on aurait pu tout aussi

bien lui donner celui de phénix, tant sa figure est rare. Son corps est tout rond, si gras et si gros, que d'ordinaire il ne pèse pas moins de cinquante livres : cette graisse et cette corpulence sont dues à la lenteur de ses mouvemens; s'il n'est pas agréable à la vue, il l'est encore moins au goût, et sa chair, quoique ne rebutant pas certains appétits voraces, est un aliment mauvais et répugnant. La physionomie du dodo porte l'empreinte d'une tristesse profonde, comme s'il sentait l'injustice que lui a faite la nature en lui donnant, avec un corps aussi pesant, des ailes tellement petites, qu'elles ne peuvent le soutenir en l'air, et servent seulement à faire voir qu'il est oiseau, ce dont, sans cela, on serait disposé à douter.

» Sa tête est en partie coiffée d'un capuchon de duvet noir, et en partie nue, c'est-à-dire seulement couverte d'une peau blanchâtre presque transparente. Son bec est fortement recourbé et incliné par rapport au front; les narines sont situées à peu près vers le milieu de la longueur du bec, qui, à partir de ce point jusqu'à l'extrémité, est d'un vert clair mêlé de jaune pâle.

» Tout le corps est couvert d'un duvet très fin, semblable à celui qui revêt le corps des oisons. La queue est ébouriffée comme une barbe de Chinois, et formée de trois ou quatre plumes assez courtes. Les jambes sont fortes, épaisses, et de couleur noire; les ongles sont aigus. »

Herbert donne une figure très grossière du dodo; celle qui est placée en tête de notre article a été faite d'après une peinture appartenant originairement au prince Maurice de Nassau, et maintenant au Muséum britannique de Londres.

Peu de temps après le voyage d'Herbert, les îles de France et de Bourbon devinrent le siége d'établissemens considérables, formés par des Européens, et l'espèce du dronte en disparut complètement. On conçoit très bien comment cet oiseau peu agile, et trop volumineux pour se cacher aisément, n'a pu échapper aux poursuites de l'homme. Ce qu'il y a de certain, c'est que malgré les recherches très actives faites par les naturalistes, surtout dans le siècle dernier, on n'a pu se procurer aucun renseignement à son égard. Quelques auteurs ont été même jusqu'à prétendre que le dronte n'avait jamais existé, et que les descriptions qui en avaient été données se rapportaient au manchot et au pingouin; mais cette opinion était tout-à-fait insoutenable, car, outre les figures dont nous avons parlé, et le témoignage de naturalistes qui parlaient de l'oiseau comme l'ayant vu, il en existait encore des restes bien reconnaissables, et dont l'origine était connue. Ray, qui fit paraître en 1676 et 1688 deux éditions de l'ouvrage de Willughby, dans lequel se trouve une description et une figure du dodo, prises du livre de Bontius, ajoute en note qu'il a vu cet oiseau empaillé dans le cabinet de Tradescant. De ce cabinet, l'oiseau passa dans le Musée Ashmoléen d'Oxford, et il est porté sur le catalogue comme y existant en 1700. Il y resta jusqu'en 1755, où les inspecteurs le trouvant en trop mauvais état, le firent jeter, et l'on n'en conserva que le bec et une patte. Une autre patte, provenant des collections de la société royale, se trouve aujourd'hui dans le Muséum britannique.

C'était là tout ce qui restait du dronte, lorsqu'en 1830 notre Muséum reçut une collection de débris organiques, trouvés à l'Ile-de-France sous une couche de laves, et envoyés par M. Desjardins. Dans le nombre, figuraient quelques os d'oiseaux, consistant en un sternum, une tête, un humérus et un cubitus. Toutes ces parties furent reconnues par M. Cuvier, pour appartenir au dronte, et lui prouvèrent que cet oiseau devait être rangé parmi les gallinacées. Un voyage que cet illustre naturaliste fit peu de temps après à Londres, lui permit d'examiner le pied qui existe au Muséum britannique, et même les parties conservées au Musée Ashmoléen, les directeurs de cet établissement ayant bien voulu les lui envoyer d'Oxford. Le résultat de ce nouvel examen confirma la première détermination, mais montra en même temps qu'il avait dû exister une seconde espèce un peu différente de la première.

COLOMB,

BALLADE DE LOUISE BRACHMANN.

(Cette ballade est très populaire en Allemagne.)

« — Que me veux-tu, Fernand? ta pâleur m'annonce une nouvelle sinistre. — Hélas! tous mes efforts ne peuvent contenir l'équipage révolté! S'il ne découvre bientôt le rivage, vous serez victime de sa fureur : déçu dans ses espérances, il demande à grands cris le sang du chef qu'il accuse de l'avoir trompé. »

A peine il a parlé que la foule irritée s'élance dans la chambre de l'amiral. La rage et le désespoir se peignent dans leurs yeux caves, sur leurs visages épuisés par la famine : « — Traître! s'écrient-ils, où est la fortune que tu nous as promise?

» Tu ne nous donnes pas de pain; eh bien, donne-nous du sang! — Du sang! répète la troupe déchaînée. » L'amiral, avec calme, oppose son courage à leur fureur. « — S'il vous faut du sang, abreuvez-vous du mien, leur dit-il, et vivez. Cependant je vous demande de me laisser, une fois encore, voir le soleil se lever sur cet horizon.

» Si demain l'aurore n'éclaire point une plage libératrice, je me dévoue au trépas; poursuivons jusque là notre entreprise, et ayons confiance en Dieu. » La majesté du héros triomphe encore une fois de la révolte. Ils s'éloignent, son sang est épargné.

« — Oui, jusqu'à demain. Mais si les premières clartés ne nous montrent point un rivage, tu auras vu le soleil pour la dernière fois. » Le terrible pacte est signé, et l'aurore prochaine doit décider le sort du grand homme.

Le soleil disparaît, le jour fuit; la proue des navires sillonne la vaste mer avec un bruissement lugubre; les étoiles s'attachent silencieuses au firmament. Mais nulle part un rayon d'espoir; nulle part, sur ce désert humide, un point où l'œil puisse se reposer.

Le sommeil n'a point approché les paupières de Colomb. Sa poitrine est oppressée; son regard, fixé vers l'occident, cherche à percer les ténèbres : « — Hâte ton vol, ô mon navire! que je ne meure point avant de saluer la terre que Dieu a promise à mes rêves.

» Et toi, Dieu tout-puissant, jette un regard sur ces matelots qui m'entourent! ne les laisse point tomber sans consolation dans cet immense sépulcre! » Ainsi s'exprimait l'émotion du héros, lorsqu'un pas rapide se fait entendre. « — C'est toi, Fernand! que vient encore m'annoncer ta pâleur?

» — Ah! Colomb, tout est perdu! le crépuscule apparaît à l'orient. — Sois tranquille, ami, toute lumière est envoyée par Dieu; sa main touche d'un pôle à l'autre : elle m'aplanira, s'il le faut, le chemin de la mort. — Adieu, Colomb, adieu; les voilà, les voilà, ces furieux, qui s'avancent! »

A peine il a parlé que la foule irritée s'élance dans la chambre de l'amiral. « — Je sais ce que vous demandez, leur dit-il; je suis prêt : la mer aura sa proie. Mais poursuivez mon entreprise, car le but n'est pas loin. Que Dieu pardonne à votre égarement! »

Les épées résonnent menaçantes, un cri sauvage et meurtrier perce les airs; le héros se prépare avec calme au sort qui l'attend. Tous les liens du respect sont brisés : on le saisit, on le traîne au bord de l'abîme... *Terre!*... ce mot retentit du haut des vergues : *Terre! terre!*

Une bande de pourpre à l'horizon frappe tous les yeux; c'est la plage de salut que dorent les rayons du ciel, cette plage devinée par le génie... Tous se précipitent interdits aux pieds du grand homme, et adorent Dieu.

DES CHEMINS DE FER.

Tout le monde sait que les roues des voitures ne tardent pas à laisser sur les routes une empreinte profonde et permanente, nommée ornière, qui oppose un très grand obstacle à la rapidité des transports. Pour éviter cet inconvénient les anciens avaient coutume de construire les parties de leurs routes, exposées à être sillonnées par les roues, en blocs de pierres très dures, et cet usage est encore suivi de nos jours dans plusieurs villes d'Italie, parmi lesquelles on peut citer *Milan*. Au commencement du XVIIe siècle, on eut en Angleterre l'idée de substituer des madriers de bois aux dallages en pierre dont le prix eût été fort élevé; plus tard, pour augmenter la solidité de ces madriers, on les recouvrit de bandes de fer, et enfin, en 1767, le fer fut entièrement substitué au bois. De cette époque datent les premiers chemins de fer proprement dits.

Ces sortes de voies de communication se divisent, eu égard à la matière dont elles sont construites, en deux classes, les chemins en fer fondu et les chemins en fer forgé.

Le bas prix de la fonte et son inflexibilité la firent employer exclusivement jusqu'en 1805; mais, à cette époque, on remarqua que si elle était inflexible, elle se brisait facilement; qu'elle était peu homogène, et que son intérieur était beaucoup moins dur que sa surface; de sorte que celle-ci une fois entamée, la bande de fonte tout entière ne tarderait pas à être hors de service; que sa surface était toujours raboteuse, quelque effort qu'on fît pour la polir; et qu'enfin son emploi n'était pas plus économique, parce que des bandes de fer forgé n'ont pas besoin d'avoir le même poids que des bandes de fonte pour résister également. Toutes ces considérations firent substituer, dès l'année 1805, le fer forgé au fer fondu, et aujourd'hui il est unanimement préféré.

Sous le rapport de la forme, les chemins de fer peuvent se diviser en trois classes.

Les uns sont formés de simples bandes plates posées sur le sol, à l'endroit où se forment ordinairement les ornières. Le voiturier peut à volonté faire passer sa voiture sur la partie de la route qui est ferrée, et sur celle qui ne l'est pas. Ce système est très rarement employé.

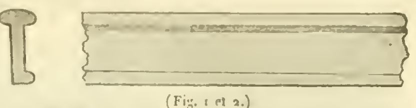
Dans la seconde espèce, on emploie, au lieu de bandes plates, des bandes creuses présentant l'aspect d'une ornière ordinaire. Ces chemins ne peuvent être parcourus que par des voitures à voie constante: les roues s'emboîtent dans l'ornière, et n'en sortent jamais. Ce système est employé plus rarement encore que le premier. On conçoit en effet que les ornières doivent être constamment remplies de boue, et qu'ainsi le but principal des chemins de fer, qui est de faire rouler les voitures sur des ornières dures et polies, est complètement manqué.

Dans la troisième espèce, ce sont les ornières qui sont saillantes; les contours des roues sont creusés en gorges de poulies: ici, comme dans la seconde espèce, les roues sont toujours emboîtées sur les ornières, et n'en sortent jamais. Les chemins de fer ainsi construits offrent tant d'avantages sur les autres, qu'ils sont presque exclusivement employés; aussi cette notice va-t-elle être entièrement consacrée à leur description.

Dans un pareil chemin, on donne le nom de *rail* aux bandes de fer qui forment les ornières. Ce mot est d'origine anglaise: il est aujourd'hui passé dans notre langue, et est devenu technique. Les rails ne se posent pas directement sur le sol, mais sur des pièces de fonte nommées *coussinets*: les coussinets sont eux-mêmes fixés à l'aide de chevilles sur des dés en pierre ou des madriers de bois.

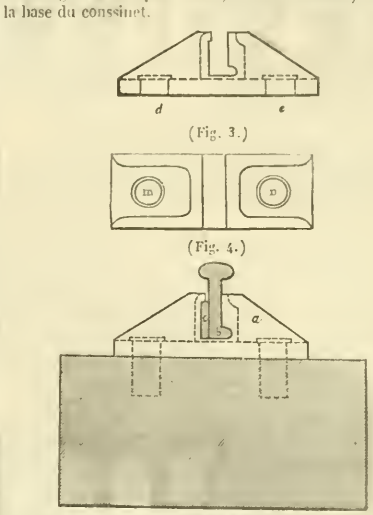
Pour se faire une idée de ce système, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les figures qui suivent.

Les fig. 1 et 2 représentent une coupe du rail dans le sens transversal et une dans le sens de sa longueur.



(Fig. 1 et 2.)

Les fig. 3 et 4 représentent, l'une l'élévation, et l'autre la base du coussinet.



(Fig. 3.)

(Fig. 4.)

(Fig. 5.)

La fig. 5 représente l'ensemble du rail, du coussinet et du dé en pierre posés l'un sur l'autre.

Enfin la fig. 5 *bis* représente un chemin de fer tout construit.



(Fig 5 bis)

On remarquera que le rail est renflé à sa partie supérieure: en vertu de cette disposition, les roues des chars sont en contact avec lui par une surface plus grande, et le frottement détruit cette surface beaucoup plus lentement. Il est aussi renflé à sa partie inférieure, mais c'est pour qu'il puisse mieux s'emboîter dans le coussinet.

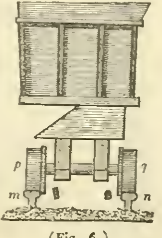
Pour se rendre compte des fig. 3, 4, 5, il faut savoir que le rail *b* est serré contre le coussinet *a* par un coin *c*, et que le coussinet est maintenu sur le dé par deux chevilles *d*, *e*, qui entrent à frottement dans les trous *m* et *n* du coussinet, et dans des trous correspondans pratiqués dans le dé.

Les notions préliminaires étant bien comprises, il va être facile de concevoir comment s'effectuent les transports.

Un chemin de fer est à une voie ou à deux voies.

Une voie se compose de deux rangs de rails, dont la distance est ordinairement d'à peu près $1^m,49$.

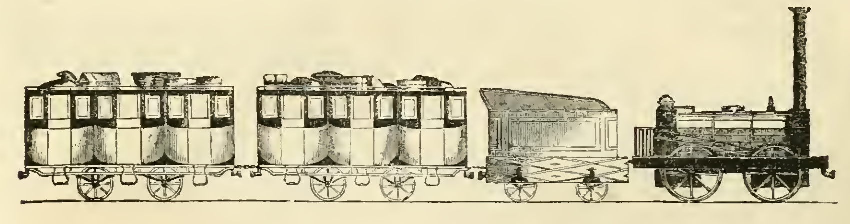
La fig. 6 montre comment les chars s'ajustent sur les rails; *m* et *n* représentent les deux rails qui composent une même voie; *p* et *q* sont les deux roues du char: on voit qu'elles sont retenues sur les rails par des rebords.



(Fig. 6.)

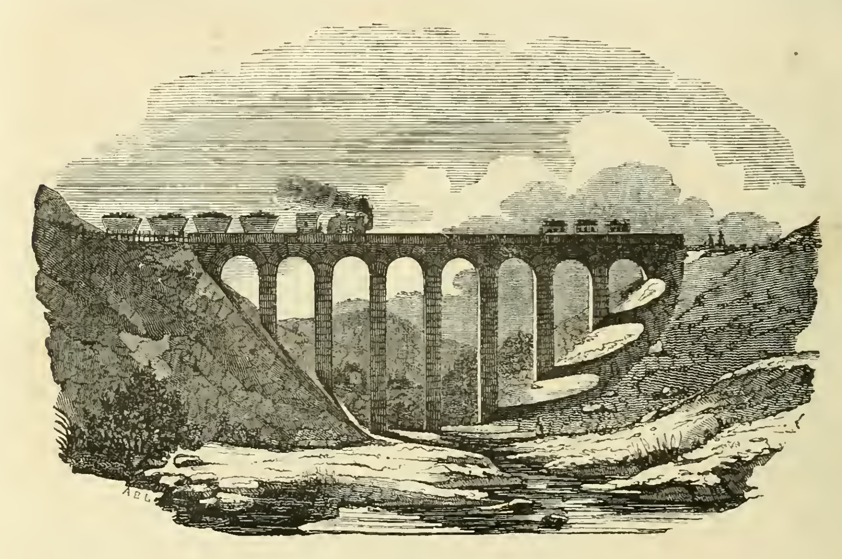
Les chars destinés à parcourir les chemins de fer portent le nom spécial de *wagons*, qui est tiré, comme le mot rail, de la langue anglaise.

Les wagons ne doivent, dans aucun cas, sortir des rails, de sorte



(Fig. 6 bis, représentant de profil un convoi de wagons.)

que si deux wagons marchant en sens contraire viennent se rencontrer en un même point de la voie, l'un d'eux est obligé de rebrousser chemin pour laisser passer l'autre, et la régularité du service est interrompue. Aussi, lorsqu'on veut aller et venir sur un chemin de fer à toutes les heures de la journée, est-il nécessaire de le composer de



(Chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon. — Arceaux du Volron.)

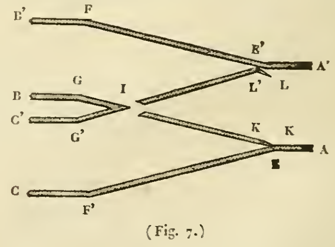
deux voies, dont l'une est destinée à être exclusivement parcourue par les wagons qui vont dans un sens, et l'autre par les wagons qui vont en sens contraire.

Ce moyen étant fort dispendieux, on a adopté, sur quelques chemins d'importance secondaire, un moyen terme, qui consiste à ne donner qu'une seule voie à la route dans la plus grande partie de sa longueur, et à pratiquer des doubles voies de distance en distance : ces parties à double voie ont reçu le nom de *croisières*, parce qu'elles sont les seules sur lesquelles des wagons qui vont en sens contraire puissent se croiser.

Voici le mécanisme à l'aide duquel les wagons passent d'une partie à simple voie dans une croisière.

Je suppose que AE et A'E' (fig. 7), représentent la fin de la voie unique; le wagon y est parvenu, et je veux le faire passer dans la croisière. Cette croisière se compose de deux voies; l'une d'elles est dirigée suivant les lignes FB' et GB; l'autre suivant les lignes C'G' et CF'. Il s'agit, par exemple, de faire entrer le wagon dans la première.

Aux points E et E' se trouvent deux rails, L'I, K'I, qui vont se croiser au point I; ces rails sont terminés par deux aiguilles L'L, K'K, mobiles autour des points L' et K'. Le conducteur ouvre la première et ferme la seconde, et les met dans la position qu'elles ont dans la figure. Les deux roues du wagon étant munies de rebords intérieurs, l'une d'elles suit naturellement la ligne A'E'F, et l'autre la ligne AK'G, et le wagon passe dans la croisière.



(Fig. 7.)

On a imaginé plusieurs autres mécanismes pour atteindre ce résultat; mais celui que nous venons de décrire est le plus généralement employé.

Pour terminer ces premières notions sur les chemins de fer, nous allons parler des moteurs qui servent à traîner les wagons, des pentes et des sinuosités que peut présenter la route; enfin, nous dirons quelques mots sur le prix de leur construction.

Les moteurs employés sur les chemins de fer sont au nombre de trois : tantôt on se sert de chevaux qu'on attelle aux wagons à la manière ordinaire; tantôt on emploie des chariots à vapeur, qui se meuvent d'eux-mêmes en traînant les wagons après eux : on leur donne le nom de machines locomotives. Tantôt enfin, on dispose sur le chemin, à des distances variables, des machines à vapeur fixes, qui attirent les chariots à elles à l'aide d'une corde.

La pente qu'on donne aux chemins de fer peut être plus ou moins considérable, suivant la nature du moteur qu'on emploie. Elle peut être très grande si on se sert de machines fixes. On peut même dire qu'en ce cas il n'y a pas de limites à indiquer. Elle doit être au contraire excessivement faible, si l'on se sert de machines locomotives, car elle ne peut guère excéder 5 millimètres par mètre. Enfin, si on se sert de chevaux, elle peut aller sans inconvénient jusqu'à 1 centimètre et demi.

Il est aussi excessivement important qu'un chemin de fer ne fasse pas de trop grands circuits, et lorsqu'on est obligé de le faire tourner il faut que ce soit à l'aide de courbes très douces, de manière que les changemens de direction soient le moins brusques qu'il est possible.

Les frais de construction d'un chemin de fer se divisent en deux parties. L'une, à peu près fixe, se compose du prix du fer, de la fonte, et des employés; elle peut être évaluée à 70,000 francs par lieue de poste, pour un chemin de fer à simple voie, et à 140,000 fr. pour deux voies. L'autre qui comprend les frais de terrassement, les travaux d'art, les acquisitions de terrain, et les frais de direction, est si variable, qu'elle est très difficile à fixer. On peut cependant, en thèse générale, dire qu'elle varie de 200 à 400,000 francs pour un chemin à double voie; il faudrait prendre les deux tiers de cette somme dans le cas d'une simple voie.



(Entrée d'une des galeries du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon.)

Les constructeurs se sont souvent demandé si les chemins de fer devaient être préférés aux canaux, ou réciproquement.

Ces deux voies de communication ont chacune leur genre de mérite particulier, et un habile constructeur ne rejettera pas plus l'une que l'autre. Ainsi les chemins de fer peuvent être construits presque en tous lieux. Ils peuvent être parcourus dans toutes les saisons, et avec une grande vitesse. Les canaux, au contraire, doivent être alimentés par des prises d'eau considérables; les sécheresses et les réparations y occasionent de fréquens chômages. Les transports s'y effectuent lentement; mais aussi ils s'y font à un prix bien moins élevé que sur les chemins de fer, ce qui est très avantageux pour les marchandises encombrantes, d'un prix faible, et qui n'ont pas besoin d'être rendues à leur destination à des époques exactement déterminées.

Enfin, le prix de construction des canaux, et celui des chemins de fer, est si variable, selon les cas, qu'il est difficile de dire lequel est le plus élevé.

(Cet article aura une suite.)

NOTICE HISTORIQUE SUR LE CABINET DES MÉDAILLES,

ET SUR LES VOLS QU'ON Y A COMMIS.

C'est à Henri IV que l'on doit la création du cabinet des médailles; ainsi, cette collection immense qui renferme aujourd'hui plus de 120,000 pièces d'or, d'argent ou de bronze, et qui est sans contredit la première de l'Europe, ne compte encore qu'un peu plus de deux siècles d'existence

Cependant, plusieurs des prédécesseurs de Henri IV s'étaient occupés de ces monumens, si curieux, soit comme objets d'art, soit comme pièces à l'appui des ouvrages qui nous restent de l'antiquité; mais leurs collections, intéressantes par le choix des médailles qu'elles renfermaient, étaient trop peu étendues pour porter le nom de Cabinet des Médailles de France.

François Ier paraît être le premier de nos rois qui ait pensé à rassembler des médailles antiques; les guerres qu'il soutint pour reconquérir le duché de Milan lui donnèrent l'occasion d'admirer les collections des princes italiens; il voulut en posséder une semblable, et ordonna à ses officiers des recherches dans ce but; mais comme à cette époque on avait encore fait peu de fouilles, et que, par conséquent, les médailles étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui, il n'en put rassembler qu'une très petite quantité : par ses ordres, les plus belles furent enchâssées dans des salières, dans des

coupes, dans des plats d'argent ciselés; on en plaça même quelques unes sur le fermoir d'une boîte en vermeil faite en forme de livre. Ces différens objets furent déposés au garde-meuble, et le roi conserva près de sa personne le reste de ses médailles. On voit que ce n'était pas là une collection; il n'y avait guère en tout que cent cinquante pièces.

Le mariage de son fils Henri II avec Catherine de Médicis amena en France une partie des richesses de la bibliothèque des grands-ducs de Toscane. Parmi les trésors littéraires se trouvaient quelques médailles; elles furent réunies à celles amassées par François Ier, et placées dans la Bibliothèque Royale, qui alors était dans le château de Fontainebleau. Pendant le règne de François II, la collection resta stationnaire; mais Charles IX, grand admirateur de l'antiquité, voulut former un cabinet digne de la puissance et de la richesse du royaume. Il fit donc disposer au Louvre plusieurs salles pour y placer la collection de ses prédécesseurs, qu'il venait d'augmenter par l'importante acquisition des médailles d'un antiquaire nommé Groslier. Il créa même une charge de garde des médailles. Les guerres civiles qui désolèrent la France pendant ce règne de sinistre mémoire, ne laissèrent pas au roi le loisir d'exécuter ce projet; il eut même le chagrin de voir piller et disperser sa chère collection par les huguenots que le massacre de la Saint-Barthélemy avait exaspérés. La Ligue, les processions et les bals occupèrent trop son frère Henri III, pour lui laisser le temps de penser à la collection royale; aussi n'en restait-il presque plus de traces, lorsque Henri IV, voulant la continuer, appela à sa cour, en 1608, le sire de Bagarris, gentilhomme provençal, qui avait fait une étude approfondie de l'antiquité. La conversation instructive et spirituelle de ce savant séduisit le roi, qui lui acheta une partie de ses médailles, et le nomma sur-le-champ garde de son cabinet.

En 1610, le roi pensait à l'établir magnifiquement au Louvre; le crime de Ravaillac arrêta bien d'autres projets. Quelque temps après cet événement, le sire de Bagarris, convaincu des dispositions peu favorables de Louis XIII pour la numismatique, retourna en Provence, emportant avec lui le reste de sa collection que le nouveau roi refusait d'acheter. On créa alors une charge d'intendant du cabinet des médailles et antiques, et on la donna à un conseiller d'État, nommé Jean de Chaumont; puis l'on ne pensa plus aux médailles. Mais Louis XIV fit transférer le cabinet au Louvre, et envoya en Grèce et en Italie des savans chargés d'acheter tout ce qu'ils rencontreraient de curieux. Le legs que lui fit son oncle Gaston, duc d'Orléans, du riche cabinet qu'il avait formé à Blois, où il mourut en 1657, vint doubler ses richesses numismatiques, et fit de son cabinet le plus complet et le plus précieux de l'Europe.

A la mort de Jean de Chaumont, en 1664, Louvois, en sa qualité de surintendant des bâtimens royaux, donna les deux charges d'intendant et de garde, à l'ancien bibliothécaire de Gaston, l'abbé Bruneau, qui remplissait ces honorables fonctions depuis 1660. Cette distinction lui fut fatale, car, deux ans après, en 1666, un voleur qui s'était introduit dans le cabinet, bien qu'il fût situé précisément au-dessus de la salle des gardes, assassina cet antiquaire Alors, ces deux charges furent réunies à celle de garde de la librairie, en faveur de Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre, qui confia les clefs du cabinet à M. de Carcavi, commis à la garde. Le cabinet n'étant pas en sûreté dans le Louvre, M. de Carcavi pensa à l'établir dans la Bibliothèque Royale, qui alors occupait une partie de la rue Vivienne. Louis XIV donna l'autorisation nécessaire à cette translation. Mais il regrettait souvent de ne plus avoir les médailles près de lui; aussi, en 1684, il ordonna au marquis de Louvois de les faire transporter à Versailles, sa résidence favorite. Elles furent donc déposées près de la chambre à coucher du roi, dans une salle à laquelle les *ciceroni* du palais donnent encore le titre de Cabinet des Médailles. Presque tous les jours, le roi, après avoir entendu la messe, venait voir ses médailles, classées par le nouveau garde Rainsant

Louvois acheta la charge d'intendant à Louis Colbert, successeur de Nicolas, et en donna les provisions à l'abbé de Louvois, alors âgé de neuf ans (1684). Les voyages de Vaillant, de Paul Lucas, de M. de Monceaux, les recherches de M. de Nointet, ambassadeur à Constantinople, avaient considérablement augmenté la collection. Des particuliers l'enrichirent encore par des dons très importans; les chanoines de Sainte-Geneviève cédèrent au roi des médailles très précieuses de la suite des empereurs romains; un antiquaire, M. Decamps, abbé de Signy, avait l'habitude d'offrir tous les ans, pour étrennes au roi, plusieurs beaux médaillons. Le 7 juin 1689, M. Rainsant, garde des médailles, se noya dans la pièce d'eau des Suisses; M. Oudinot obtint sa survivance. C'est lui qui, aidé par le père du Molinet, chanoine de Sainte-Geneviève, a dressé les inventaires du cabinet. A sa mort, en 1712, la place fut donnée à un nommé Simon, qui ne la garda que jusqu'en 1719; à cette époque, elle passa à M. de Boze, homme d'un grand mérite, dont Jean-Jacques Rousseau parle avec éloge dans ses *Confessions*.

Il semblerait qu'une bizarre fatalité ne permettait pas au cabinet de rester long-temps dans le même local. Le 27 mars 1720, Louis XV, alors sous la tutelle du duc d'Orléans, signa une ordonnance qui réunissait le Cabinet des médailles à la Bibliothèque; cette ordonnance ne fut exécutée que vingt ans plus tard, car ce ne fut que le 2 septembre 1741 que les médailles furent déposées dans le salon où on les conserve aujourd'hui.

A la mort de M. de Boze, en 1753, l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage d'Anacharsis*, fut nommé garde des médailles; c'est à lui que l'on doit cette magnifique suite de médailles impériales d'or, dont une partie a été volée en 1831. C'est encore lui qui a formé les suites historiques des États modernes de l'Europe. A sa mort, arrivée en 1795, le titre de garde fut supprimé, et on donna celui de conservateur à l'abbé Barthélemy Courcay, neveu de Jean-Jacques, et à M. Millin.

En 1804, pendant l'administration de MM. Millin et Gosselin, savans antiquaires, tous deux membres de l'Institut, plusieurs objets précieux furent enlevés du cabinet par des voleurs qui, pour commettre leur crime avec plus de chances de succès, s'étaient engagés dans la garde municipale. Le célèbre camée dit *de la Sainte-Chapelle*, parce qu'il y fut long-temps conservé, et qui, selon l'opinion générale, représente l'apothéose d'Auguste, fut saisi en Hollande, entre les mains d'un des voleurs, qui voulait le vendre 300,000 fr.; il est estimé 1,500,000 francs.

En 1831, dans leur audacieuse entreprise, Fossard et ses complices n'ont point, comme les voleurs de 1804, pris des objets d'art célèbres, gravés dans plusieurs ouvrages et connus de toute l'Europe; ils n'ont songé à dérober que les médailles d'or. Ils ont enlevé la collection des médaillons d'or, qui tous étaient uniques; aussi cette perte est-elle irréparable;—la suite des impériales dont nous avons déjà parlé; et des médailles d'or de Louis XIV et de quelques autres rois de l'Europe; heureusement ils n'ont pas eu le temps de fondre la totalité des pièces, et plus d'un tiers des impériales a été retrouvé dans la Seine, avec quelques unes des médailles d'or modernes. Les plongeurs ont aussi retiré de l'eau la patère d'or trouvée à Rennes, la coupe d'or dans laquelle est enchâssé le portrait en verre moulé d'un roi sassanide, le sceau d'or de Louis XII, le calice de la cathédrale de Reims, et quelques bijoux provenant du tombeau de Chilpéric. On regrette peu les épreuves d'or de la suite de Louis XIV, parce que le cabinet possède les semblables en argent et en bronze; aussi les sommes produites par la fonte des lingots seront-elles toutes employées à combler les vides de la suite impériale; déjà plusieurs pièces importantes ont été achetées; on peut

donc être certain que, dans peu d'années, on parviendra à reformer cette suite qui excitait l'envie et d'admiration de tous les souverains de l'Europe.

Au XIIe siècle, le nombre des instrumens de musique destinés à accompagner les chants populaires ou d'église était assez étonnant, surtout si on le compare avec la simplicité et la monotonie d s accords notés.

Un poëte, Guillaume de Machault, a énuméré les divers instrumens de musique de cette époque dans le passage suivant :

Je vis là, tout en une cerne (cercle),
Viole, rubebe et guitterne (guitare),
L'enmorache, le micanon,
Citole et le psaltérion;
Harpes, tabours, trompes et nacaires (timbales d'Orient);
Orgues, cornes, plus de dix paires;
Cornemuses, flageols et chevrettes;
Douceines, cimballes et clochettes;
Tymbres, la flauste brehaingne,
Et le grand cornet d Allemagne;
Fiajol de Saus, fistule et pipe;
Muse d'Aussay, trompe petite,
Buisine et les monocordes, etc.

MILTON.

L'auteur du *Paradis perdu* est né à Londres, le 9 décembre 1608. Son père était un notaire, un homme très instruit, et qui cultivait les arts avec succès. Milton reçut donc une éducation très distinguée; il manifesta, jeune encore, une ardeur très vive pour le travail, et, dès l'âge de douze ans, sa vue s'affaiblit à force de veilles prolongées. Envoyé à l'université de Cambridge, il en fut chassé, après cinq années de séjour, pour cause de querelles et d'insubordination excitées par son caractère fier et emporté. Milton s'était voué d'abord à l'état ecclésiastique, mais il y renonça bientôt par besoin d'indépendance. A l'âge de vingt-quatre ans, il se retira auprès de son père, fixé à la campagne. L'étude et la composition de la poésie latine étaient un de ses goûts favoris: il a laissé un assez grand nombre de vers latins remarquables par la correction, par l'harmonie, par la facilité de style. Ce fut à cette époque qu'il fit une comédie féerie, intitulée *Comus*, dans le genre italien. Mais le génie de Milton était plutôt dirigé vers les pensées tristes et sévères Après quelques années passées dans la retraite, il perdit sa mè.e, et se décida à partir pour l'Italie; il parcourut avec enthousiasme cette contrée qui éveilla sa verve poétique, et lui inspira surtout le désir d'exécuter quelque vaste monument égal à celui du Tasse, dont la gloire retentissait alors autour de lui. Milton se mit en rapport avec les personnages les plus distingués de l'Italie, il visita Galilée dans la retraite où l'inquisition le retenait à Florence.

En 1640, Milton fut rappelé en Angleterre, par la nouvelle des premiers troubles révolutionnaires qui commençaient à éclater. Il y prit une part active, et se rangeant dans le parti des indépendans, devint le plus exalté des républicains. Milton mêlait aux soins de l'éducation qu'il donnait à quelques jeunes gens le travail suivi d'une polémique politique et religieuse, ardente et opiniâtre. Il publia un grand nombre de brochures contre l'épiscopat, contre la royauté, sur différens sujets théologiques. Ces écrits se distinguent par une verve souvent violente, par une érudition immense, confuse, par un puritarisme exagéré. Ces publications attirèrent l'attention de Cromwell sur Milton. Après l'exécution de Charles Ier, à laquelle notre poëte ne prit aucune part, Cromwell le fit nommer secrétaire-interprète pour la langue latine près le conseil d'Etat. Milton s'attacha à défendre tous les actes de la révolution. Mais, dans ses passions politiques, il était de la plus grande bonne foi et tout dévoué à sa cause. Devenu secrétaire de Cromwell, il fut entièrement dominé par cet homme qu'il croyait sincèrement dévoué au service de la liberté. A cette époque, Milton, étant devenu entièrement aveugle, vivait loin du monde. Aucun de ses contemporains n'avait deviné son génie poëtique, Cromwell ne le soupçonnait même pas. Le poëte avait épousé une femme qui l'avait abandonné en haine de ses opinions : elle lui avait laissé trois filles; plus tard, il épousa une jeune et belle personne qui mourut après deux années de mariage; Milton l'a chantée dans des vers d'une délicieuse mélancolie. Il se maria de nouveau à une femme dont les soins adoucirent sa vieillesse; c'est seulement vers cette époque qu'il commença à composer son poëme du *Paradis perdu*. Il fut interrompu dans son travail par la contre-révolution et le retour de Charles II; arrêté par ordre de la chambre des communes, il fut relâché deux mois après. On raconte que le poëte Davenant, attaché au service de la cave royale, étant tombé, en 1650, au pouvoir des révolutionnaires, fut sauvé par Milton. Davenant, au retour de Charles II, n'oublia pas la générosité de l'auteur du *Paradis perdu*, et obtint sa grâce.

Le poëte avait alors cinquante-six ans; il se livra tout entier à son ouvrage. Aveugle, infirme, pauvre, persécuté par ses ennemis, désenchanté de toutes ses illusions politiques, Milton trouva encore dans son génie la force d'achever la tâche qu'il avait conçue. Il dictait son poëme à ses filles, auxquelles il avait appris à lire le grec et l'hébreu; tous les jours il se faisait lire, le matin, en se levant, des passages de la Bible, d'Homère, de Platon, d'Euripide. La musique servait aussi à distraire le sublime vieillard; il touchait de l'orgue et chantait. En 1665, Milton envoya une copie de son poëme à un jeune Quaker, son ami. Deux ans après, il le vendit à un libraire pour 50 liv. sterl. Le poëme n'obtint aucun succès. Sans se décourager, Milton continua ses travaux, publia un *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, puis une tragédie de *Samson*, mêlée de chœurs. Plus tard, parut le *Paradis reconquis*, poëme en quatre chants, dans lequel Milton est resté au-dessous de lui-même. Les dernières années du poëte furent remplies par quelques écrits de controverse religieuse. Il mourut le 10 novembre 1674, âgé de soixante-cinq ans.



(Retraite de Milton pendant la grande peste de Londres, en 1665.)

C'est *Addison* qui a le plus c ntribué en Angleterre, à la fin du XVIIe siècle, à populariser le génie poétique de Milton. Voltaire, le premier, l'a fait connaître en France. Plusieurs traductions du *Paradis perdu* parurent successivement; la meilleure est la traduction de Delille dont la prolixité cependant défigure souvent les beautés simples et an tiques du poëme anglais.

Il existe de notre poëte trois délicieuses pièces de poésies, ravissantes par la mélodie du langage, par la grâce, la fraîcheur, et la suavité des idées et des sentimens; l'une est intitulée, l'*Allegro*, dans laquelle il décrit tous les mouvemens d'un cœur content et heureux; dans l'autre, *il Penseroso*, il



(Milton.)

chante les doux entraînemens de la mélancolie. La troisième est un cantique pour le jour de Noël.

L'OLIVIER.

Suivant les récits mythologiques, cet arbre est un présent que nous avons reçu de Minerve, divinité protectrice des arts utiles, des biens de la paix, de tout ce qui constitue la véritable civilisation. Dans une sorte de défi entre cette déesse et Neptune, la palme devait être décernée à la production la plus utile : le dieu des mers fit sortir de terre le cheval ; mais Minerve fit naître l'olivier chargé de fruits, et l'assemblée des dieux proclama son triomphe. La scène se passait à Athènes, qui reçut alors le nom de *ville de Minerve*, et qui honora cette déesse d'un culte particulier. Entre autres marques de reconnaissance, on allumait, à certaine époque de l'année, une quantité considérable de lampes.

L'usage et la préparation de l'huile remontent réellement à la plus haute antiquité. Ainsi, dans la *Genèse*, chapitre 28, verset 18, on lit que Jacob, après sa vision, « se levant le matin, prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et l'érigea comme un monument, *répandant de l'huile dessus.* »

On trouve aussi dans l'*Exode*, chapitre 27, le verset 20 ainsi conçu : « Ordonnez aux enfans d'Israël d'apporter l'huile la plus pure des olives qui auraient été pilées au mortier. »

Lorsque les Phéniciens étendirent leur commerce jusque dans l'Espagne, ils tirèrent des profits très considérables de l'huile qu'ils y apportèrent. On peut d'ailleurs mesurer la grande importance que les anciens attachaient à cette liqueur, en se rappelant que l'huile était employée dans les libations en l'honneur des dieux, et que les vainqueurs des jeux olympiques ceignaient leur front d'une couronne faite de branches d'olivier.

En comparant, autant qu'il est possible, l'utilité de l'olivier à celle de la vigne, on n'hésitera point à refuser le premier rang à l'arbre de Minerve ; mais malgré cette infériorité réelle, on ne pourra lui contester une renommée que celle d'aucune autre plante n'a surpassée. Existe-t-il un plus grand honneur, en effet, que celui d'être le symbole de la paix chez tous les peuples qui sont maintenant les plus avancés en civilisation ?

Quand même l'olivier serait dépouillé de tous les titres dont on s'est plu à le décorer, il ne perdrait cependant aucun de ses droits aux soins des cultivateurs. Ses fruits sont, il est vrai, d'une saveur intolérable, et ne peuvent être mangés qu'après avoir subi des lavages réitérés ; mais l'abondance et les précieuses qualités de l'huile qu'on en tire, ont fixé pour toujours l'emploi de cet arbre dans les pays qui ont le bonheur de le posséder. Il redoute plus une chaleur excessive qu'un froid médiocre ; il lui faut un climat tempéré. Il fructifie tout au moins aussi long-temps que l'oranger, et les limites de sa durée ne sont pas connues ; quelques récits un peu suspects le feraient vivre plus de mille ans, toutefois ces merveilles ne sont pas assez constatées pour que l'on s'en occupe sérieusement.

Les fleurs de l'olivier sont petites, réunies en petits bouquets. Avant leur entier épanouissement, elles sont d'un jaune pâle, et lorsque les pétales sont tout-à-fait développés, on ne voit plus de jaune qu'au milieu de la fleur. Les cultivateurs qui s'attachent à l'abondance plutôt qu'à la bonne qualité du produit, laissent mûrir complètement les olives sur les arbres, avant d'en faire la récolte ; mais l'huile destinée aux usages de la table est beaucoup meilleure, si les olives ont été cueillies encore un peu vertes, écrasées et mises au pressoir sans délai. Il faut un coup d'œil exercé pour reconnaître et fixer le moment le plus favorable pour la cueillette ; la quantité et la bonté de l'huile dépendent de ce moment précis, et des soins donnés à l'extraction. C'est en France, et surtout dans les départemens des Bouches-du-Rhône et du Var, que cette fabrication est pratiquée avec le plus de succès, et les *huiles d'Aix* conserveront long-temps leur réputation.



(Oliviers de Grèce.)

L'Asie Mineure, la Syrie, l'Archipel, la Grèce, les îles de la Méditerranée, l'Italie et le Portugal, sont en possession de fournir toutes les huiles d'olives qui sont dans le commerce, mais le temps approche, peut-être, où l'Amérique établira une concurrence dont les consommateurs profiteront.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, nº 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, nº 30.

SCÈNES DU MOYEN AGE.

DE LA CHEVALERIE. — COMMENT ON ARMAIT UN CHEVALIER.

Vers le milieu du x[e] siècle, la chevalerie était encore en France une association libre de nobles pauvres, unis, pour la protection des faibles et leur défense commune, contre les abus qui résultaient de la confusion des pouvoirs féodaux. A la fin du XI[e] siècle, cette ligue de guerriers, sanctifiée par l'héroïsme et par le dévouement, prit insensiblement une forme légale, et un rang parmi les institutions. Le titre de chevalier fut dès lors considéré comme une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire, et on ne le conférait que par une espèce d'investiture, accompagnée de certaines cérémonies, et d'un serment solennel. Cet ordre qui jeta un reflet si brillant sur l'histoire moderne, et porta si haut l'union des sentimens de la charité chrétienne et de la valeur militaire, continua à jouir d'une juste célébrité jusques après l'époque des croisades et l'émancipation des communes; mais l'importance de la chevalerie s'affaiblit insensiblement, comme celle de la féodalité, et il vint un moment où la noblesse n'ambitionna plus pour ses fils que l'entrée à la cour des rois; ce fut la fin du moyen-âge.

L'ouvrage le plus estimé sur l'origine et sur l'histoire de

la chevalerie est celui de La Curne de Sainte-Palaye, qui contient en résumé tous les détails épars dans les fabliaux : les romans en rime, et les chroniques. — Dès l'âge de sept ans, on retirait celui qu'on destinait à devenir chevalier des mains des femmes, pour lui donner une forte éducation religieuse et guerrière; la première place qu'il remplissait était celle de *page*, *varlet*, ou *damoiseau*. Les pages rendaient à leurs maîtres, à leurs maîtresses, les services ordinaires des domestiques; ils les accompagnaient à la chasse, dans leurs voyages, dans les visites ou promenades, faisaient leurs messages, et même les servaient à table et leur versaient à boire. Avant de passer au rang d'écuyer, où l'on parvenait d'ordinaire à l'âge de 14 ans, le jeune gentilhomme *sorti hors de page*, était présenté à l'autel par son père et sa mère, qui chacun un cierge à la main allaient à l'offrande. Le prêtre célébrant prenait de dessus l'autel une épée et une ceinture, sur laquelle il faisait plusieurs bénédictions, et l'attachait au côté du jeune gentilhomme qui alors commençait à la porter. Les écuyers se divisaient en plusieurs classes : on distinguait l'écuyer d'honneur ou écuyer du corps, c'est-à-dire de la personne, soit de la dame, soit du seigneur (le premier de ces services était un degré pour parvenir au second); l'écuyer de la chambre ou le chambellan, l'écuyer tranchant, l'écuyer d'écurie, d'échansonnerie, de panneterie, etc. Dans les combats, l'écuyer était attentif aux mouvemens de son maître, pour lui donner, en cas d'accident, de nouvelles armes, parer les coups qu'on lui portait, le relever, et lui donner un cheval frais, mais il se tenait toujours dans les bornes étroites de la défensive.

L'âge de vingt-un ans était celui auquel les écuyers pouvaient, en général, être admis à la chevalerie. Cette règle n'était pas strictement observée à l'égard des princes et des souverains.

Voici comment La Curne de Sainte-Palaye décrit les cérémonies instituées pour la création d'un chevalier en temps de paix :

Des jeûnes austères, des nuits passées en prières, avec un prêtre et des parrains, dans des églises ou dans des chapelles, les sacremens de la pénitence et de l'Eucharistie reçus avec dévotion, des bains qui figuraient la pureté nécessaire dans l'état de la chevalerie, des habits blancs pris à l'imitation des néophytes, comme le symbole de cette même pureté, un aveu sincère de toutes les fautes de sa vie, une attention sérieuse à des sermons où l'on expliquait les principaux articles de la foi et de la morale chrétienne, étaient les préliminaires de la cérémonie par laquelle le novice allait être ceint de l'épée de chevalier. Après avoir rempli tous ces devoirs, il entrait dans une église, et s'avançait vers l'autel avec cette épée passée en écharpe à son col. Il la présentait au prêtre célébrant, qui la bénissait, comme l'on bénit encore les drapeaux de nos régimens : le prêtre la remettait ensuite au col du novice; celui-ci, dans un habillement très simple, allait, les mains jointes, se mettre à genoux aux pieds de celui ou de celle qui devait l'armer. Le seigneur, à qui le novice présentait l'épée, lui demandait à quel dessein il désirait entrer dans l'ordre, si ses vœux ne tendaient qu'au maintien et à l'honneur de la religion et de la chevalerie; et après les réponses convenables, il recevait son serment. Aussitôt le novice était revêtu par un ou par plusieurs chevaliers, quelquefois par des dames ou des demoiselles, des marques extérieures de la chevalerie. On lui donnait les éperons, en commençant par le gauche, le haubert ou la cotte de maille, les brassards et les gantelets, puis on lui ceignait l'épée. L'accolade ou l'accolée consistait en trois coups de l'épée nue du seigneur sur l'épaule ou sur le col du novice agenouillé, pour l'avertir de toutes les peines auxquelles il devait se préparer. En même temps le seigneur prononçait ces paroles ou d'autres semblables : *Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint George, je te fais chevalier :* auxquelles on ajoutait quelquefois ces mots : Soyez *pieux*, *hardi* et *loyal* On présentait ensuite au nouveau chevalier le heaume ou casque, l'écu ou bouclier, et la lance, et on amenait un cheval qu'il montait sur-le-champ. Pour faire parade de sa nouvelle dignité autant que de son adresse, il caracolait en faisant brandir sa lance et flamboyer son épée.

On voit, dans le roman du *Don Florès de Grèce*, un chevalier près d'aller au combat, armé par une jeune demoiselle, « qui, de ses blanches et délicates mains, commença à nouer et lacer esguilettes et courroyes. »

Les occasions les plus fréquentes où l'on faisait des chevaliers étaient le commencement ou la fin des batailles, les publications de paix ou de trêves, les grandes fêtes de l'église, surtout la Pentecôte, le sacre ou le couronnement des rois, les naissances des princes des maisons souveraines, les jours où ils recevaient l'investiture de quelques grands fiefs ou apanages, leurs mariages, et leurs entrées dans les principales villes de leur domination.

En temps de guerre la chevalerie se conférait d'une manière plus expéditive qu'en temps de paix.

Plusieurs centaines de chevaliers furent créés du temps de Charles VI, au siége d'une seule place. A l'attaque des palissades de Paris par le roi d'Angleterre, en 1359, il y eut une promotion. Monstrelet rapporte qu'au siége de Bourges, en 1412, on fit plus de cinq cents chevaliers.

Il y avait des chevaliers de terre et de mer, et, dans les derniers temps, des chevaliers de robe, ainsi que des chevaliers ecclésiastiques. Les grands chevaliers s'appelaient *bannerets*; les petits, *bacheliers*.

Le poète Eustache Deschamps a réuni tous les préceptes de morale de la chevalerie dans une ballade, dont voici le premier couplet :

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie;
Dévotement en oraison veillier,
Péchié fuir, orgueil et villenie :
L'Église devez deffendre,
La vefve, aussi l'orphelin entreprandre;
Estre hardis et le peuple garder;
Prodoms loyaulx sanz rien de l'autruy prendre;
Ainsi se doit chevalier gouverner.

Utilité des éclipses pour la chronologie. — Les dates de quelques évènemens historiques peuvent être incertaines ou déplacées, soit par la faute des contemporains, soit par les altérations inévitables que subissent les dépôts confiés à la mémoire des hommes ou à la plume des copistes. Si les annales des peuples avaient été constamment associées aux observations astronomiques, et surtout aux observations des phénomènes dont le retour peut être calculé avec précision, on aurait, dans la succession des temps, un certain nombre de points fixes auxquels on rapporterait les principaux faits historiques; et s'il restait encore quelque incertitude sur l'époque de ces faits, elle serait du moins resserrée entre des limites très rapprochées. Tels sont les services que les éclipses de soleil et de lune rendent aujourd'hui à l'art de vérifier les dates.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, quelques astronomes calculèrent toutes les éclipses qui ont eu lieu depuis le commencement de l'ère vulgaire; et pour rendre leur travail encore plus utile aux générations futures, ils poussèrent leurs calculs jusqu'à l'an 2000. C'était inviter les annalistes à confirmer l'ordre chronologique de leurs narrations par le témoignage des évènemens célestes contemporains. Les Chinois eurent de tout temps cette précaution : aussi nulle chronologie n'est plus authentique que celle de ce peuple.

Il est des faits sur lesquels les éclipses ont exercé plus ou moins d'influence, et qu'on peut vérifier en recherchant la date et les circonstances de ces phénomènes. Ainsi, par exemple, avant d'examiner s'il est vrai que des terreurs inspirées par une éclipse totale du soleil furent la principale cause de la mort de Louis-le-Débonnaire, il conviendra de

vérifier la date de cette éclipse; on trouvera qu'elle eut effectivement lieu au mois de mai 840, et que les historiens du temps l'ont décrite avec exactitude.

STATUAIRE CHRYSÉLÉPHANTINE.

(En grec *chrysos*, or, et *elephantos*, ivoire.)

L'usage de l'ivoire dans les arts remonte à une haute antiquité chez les peuples de l'Inde, chez les Hébreux, les Etrusques et les Grecs; ces derniers, qui le connaissaient déjà avant la guerre de Troie, ne l'avaient d'abord employé qu'à des travaux de marqueterie ou de ciselure plus ou moins grossiers; tel était, entre autres, le coffre de Cypsélus, le plus ancien monument de ce genre; mais par la suite l'usage de cette matière se répandit peu à peu, et fut appliqué à des ouvrages de sculpture de plus grandes dimensions, et d'une exécution beaucoup plus compliquée.

L'antiquité possédait un grand nombre de statues d'ivoire dont la majeure partie se trouvait à Olympie; on citait également à Sicyone un Bacchus et un Esculape de cette matière, et l'on en voyait d'autres encore à Elis, à Pallène, à Egyne, etc., etc. Les ouvrages de ce genre n'étaient pas formés d'ivoire seulement; souvent l'ivoire ne représentait que les chairs, tandis que les draperies et les accessoires étaient figurés par l'or ou d'autres métaux précieux.

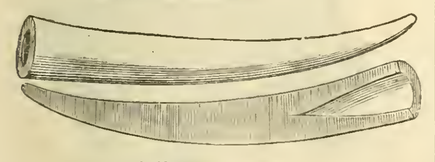
Le Jupiter Olympien et la Minerve du Parthénon, chefs-d'œuvre de Phidias, passent pour avoir été les ouvrages les plus admirables en ce genre. La première de ces statues avait 58 pieds d'élévation; elle était d'ivoire, et couverte d'une draperie d'or. Le dieu était assis sur un trône d'or enrichi de pierres précieuses, d'ivoire et de bois de cèdre; il tenait dans la main une Victoire également d'or et d'ivoire. — La Minerve avait 39 pieds de hauteur; sa tunique était d'or avec la tête de Méduse en ivoire.

On doit penser, d'après le témoignage des anciens, que ces ouvrages devaient produire un effet aussi agréable par la diversité des matières et la distribution harmonieuse des couleurs, qu'imposant par le style et le mérite de leur exécution.

Si le goût des modernes bannit ou néglige cette branche de l'art statuaire, il est au moins curieux d'en connaître les procédés; ne fût-il réservé qu'à nos arrière-neveux de rendre à la sculpture et à l'architecture *polychrome* un éclat que le temps seul a effacé.

C'est à M. Quatremère de Quincy qu'est due la restitution des procédés de la statuaire chryséléphantine.

On sait que la défense de l'éléphant offre deux parties: l'une creuse, et qui s'étend depuis la naissance jusqu'au tiers à peu près de la défense; l'autre massive, et qui forme le reste.

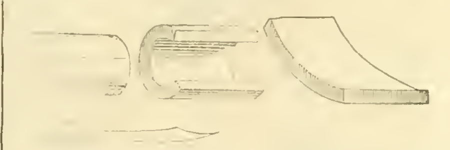


(Défenses de l'éléphant.)

Par sa consistance, l'ivoire tient le milieu entre les bois durs et les pierres; il est susceptible du plus beau poli, et son travail est d'autant plus facile qu'il ne rompt pas comme le marbre, et qu'il est doué d'une certaine flexibilité que l'art est parvenu à étendre par des moyens mécaniques.

La race des éléphans ayant diminué en nombre et en grosseur, on ne trouve plus aujourd'hui de défenses aussi volumineuses que celles qu'exploitait l'antiquité; d'après les observations des naturalistes, la longueur de 6 ou 7 pieds donnée aux défenses d'éléphans pouvait alors s'étendre jusqu'à 9 et même 10 pieds. De nos jours leur mesure, qui, terme moyen, est de 3 à 4 pieds, ne dépasse guère 6 ou 7 pour les plus grandes. Il paraît que le procédé qu'employaient les anciens pour le débit des grands morceaux d'ivoire consistait à creuser la partie massive, de façon à former des morceaux cylindriques qu'ils parvenaient à étendre en amollissant la matière, d'où il résulte que les matériaux de la statuaire en ivoire dûrent être jadis des dalles, qui pouvaient avoir en tout sens plus de 2 pieds de superficie sur une épaisseur variable de 1 à 3 pouces.

Le dessin peut donner une idée de la marche suivie dans l'opération du débit de l'ivoire; en partant de la forme d'un cylindre creux qu'il suffisait de scier d'un côté, et d'étendre peu à peu jusqu'à obtenir une plaque.



Les anciens citent, parmi les moyens employés pour amollir l'ivoire, la vapeur de l'eau bouillante, et ils ajoutent qu'on pouvait par d'autres moyens le rendre maniable comme la cire; il ne s'agissait, selon Dioscoride, que de faire bouillir pendant six heures l'ivoire avec de la racine de mandragore. Plutarque semble indiquer qu'on se servait d'une espèce de bière pour produire le même effet.

Dans la statuaire, c'est de la réunion des parties travaillées que résulte la masse de la statue; ainsi, l'élément premier de l'opération était un modèle de la dimension précise de l'ouvrage qu'on voulait exécuter.

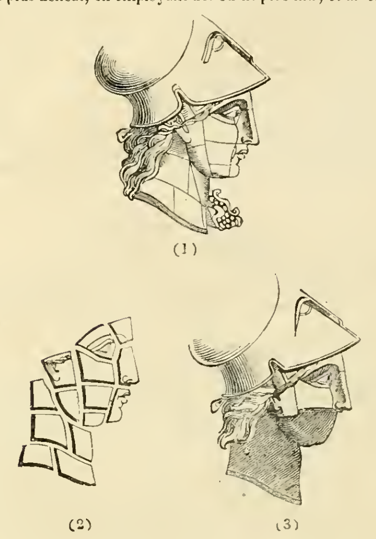
L'exemple le plus simple que l'on puisse proposer consisterait dans le travail d'une tête en bas-relief, et de grandeur naturelle.

Après avoir exécuté ce modèle en cire, en terre ou en toute autre matière, on en tirait un moule dans lequel on coulait une empreinte que nous supposerons être en plâtre, et à laquelle on donnait une épaisseur plus ou moins grande, selon celle des plaques d'ivoire qu'il s'agissait d'employer, ou selon les proportions de l'ouvrage. Après avoir tracé sur la tête creuse en plâtre des lignes indiquant la forme et le nombre des fragmens qu'on voulait obtenir, et qui devaient être réglés de manière à placer les joints aux endroits les moins apparens, on découpait les contours de chaque division au moyen d'une scie très mince, de manière à ce que la tête, ainsi décomposée, pût aisément se recomposer en réunissant chacun des morceaux détachés, et en les fixant par une liaison intérieure.

Cette opération terminée, on reproduisait exactement en ivoire chacun de ces morceaux de plâtre, de manière à ce qu'il n'y eût plus qu'à les réunir et à les fixer pour recomposer la tête ou la statue. Ce travail pouvait être confié à un plus ou moins grand nombre d'ouvriers, et être exécuté en fort peu de temps.

Les dalles ou plaques d'ivoire fixées à un étau, ou sur un fond solide, subissaient une première opération, un commencement de travail, qui consistait à les façonner à l'imitation de chacun des fragmens du modèle qu'il s'agissait de copier: ce dégrossissage se faisait avec de petites scies et de grosses râpes; puis venait l'action des grattoirs et des outils en forme de burins, tels que ceux dont on se sert aujourd'hui. Ces râpes sont plates ou rondes, taillées par rangées, soit horizontales, soit obliques, de petits tranchans fort aigus faisant en petit l'office d'une succession de lames de rabot. Leurs dimensions et leurs formes sont très variées, plus ou moins rondes ou plates, et ayant plus ou moins de tranchant ou de douceur. On voit, par la conformation de ces râpes, que c'est en grattant qu'on travaille l'ivoire, puisque l'instrument

qu'on vient de définir n'est autre chose qu'un assemblage de grattoirs. L'ouvrage étant ébauché, l'artiste arrivait à un travail plus délicat, en employant des outils plus fins, et diverses

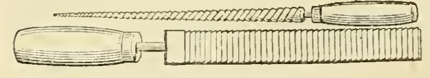


(1)

(2) (3)

(Modèles et copies d'une tête de Minerve.)

sortes de burins avec lesquels il agissait toujours en grattant, une main pesant sur l'outil, l'autre le faisant mouvoir. Il n'y a pas de matière dure dont le travail soit plus expéditif avec moins de risques, et sa ténacité permet d'y exécuter les objets les plus déliés.



(Outils du sculpteur en ivoire.)

Nous avons figuré plus haut le modèle avec l'indication de ses divisions, et la copie commencée. Les morceaux d'ivoire devaient se rapporter sur un noyau ordinairement de bois évidé lui-même, et formé à volonté d'un ou plusieurs morceaux, et sur lequel chaque pièce d'ivoire venait à son tour s'appliquer au moyen d'un corps glutineux, soit résine, soit bitume, ou tout autre mastic, tel que celui des ciseleurs; il pouvait encore se fixer au moyen d'écrous ou par recouvrement.

On conçoit, d'après le principe que nous venons d'exposer, qu'appliqué à l'exécution des statues de plus grandes dimensions, telles que le Jupiter Olympien et la Minerve, ce travail n'offrait que la répétition des mêmes pratiques; il s'agissait seulement de faire en cinq ou six morceaux la même partie qui dans d'autres figures s'exécutait en un seul; mais il importait, pour la solidité du noyau intérieur des colosses, de le soutenir au moyen d'armatures en fer dirigées selon le mouvement de la figure. La construction de la statue pouvait également se faire par pièces de rapport, c'est-à-dire en réunissant au noyau principal chacun des membres exécutés séparément, et formés de morceaux d'ivoire plus ou moins nombreux. Le rapprochement et la soudure de chacun des fragmens d'ivoire pouvait se faire avec une telle précision, qu'il offrait à peine une ligne visible à une distance même rapprochée, et à plus forte raison devait-elle échapper à la distance d'où les statues d'une proportion un peu considérable devaient être vues. Cependant il importait encore de diriger les joints de préférence dans les parties rentrantes, et dans les cavités recevant une ombre portée par les parties saillantes. Une autre diversion à l'effet des joints était produite par les draperies d'or, et par les accessoires de couleurs variées qu'on introduisait dans les statues chryséléphantines, et qui pour l'exécution s'obtenaient aussi par le moulage, et se faisaient par parties détachées.

LE NID DU ROITELET HUPPÉ.

Le roitelet huppé, ou roitelet à crête d'or, est l'un des oiseaux qui peuvent le moins résister aux rigueurs du froid. Aussi quoiqu'il ne couve que dans le mois de juin, au temps des grandes chaleurs, il met le plus grand soin en construisant son nid à défendre sa couvée de la fraîcheur du matin et du soir; c'est surtout aux branches des grands sapins et des cèdres, ou au milieu de genêts, que cette jolie petite créature, si délicate, suspend son habitation.

Pendant tout le jour, le roitelet huppé voltige et s'agite pour conserver sa chaleur; la nuit, il se blottit dans les creux les plus chauds.

Un naturaliste avait pris, à la fin de l'automne, six roitelets à crête d'or: il les nourrissait d'œuf et de pain, et était parvenu à les apprivoiser parfaitement. Lorsqu'ils montaient, le soir, sur la baguette où ils devaient dormir, les places du milieu, qui naturellement étaient les plus chaudes pendant la nuit, étaient toujours long-temps disputées; le débat était curieux à observer: les deux oiseaux placés l'un à l'extrémité droite, l'autre à l'extrémité gauche, faisaient d'abord entendre un léger sifflement; puis montant sur le dos des deux roitelets placés au milieu, ils se glissaient entre eux: ceux que cette manœuvre avait repoussés à l'extrémité imitaient l'attaque, et la lutte durait ainsi jusqu'à ce qu'on retirât la lumière. Les plus faibles étaient en définitif forcés de demeurer contre le lambris. La chambre où on les tenait enfermés était tapissée, et on y entretenait du feu tout le jour; malgré cela, une nuit de février où il avait fortement gelé, en fit mourir cinq. On redoubla d'attention pour celui qui avait survécu, et l'on avait coutume de le cacher la nuit avec sa cage sous le coussin d'une causeuse; mais un jour la femme de chambre l'ayant exposé à l'air avant que l'appartement ne fût assez échauffé, il mourut de froid en moins de dix minutes.



(Nid du Roitelet huppé.)

LA TOUR DE MONTLHÉRY.

(Seine-et-Oise.)

Débris d'une forteresse qui date de Hugues Capet, cette tour a 98 pieds de hauteur.

Un procès-verbal dressé en 1547 en donne la description suivante :

« Au bout de la cour est le donjon dudit château, de pierre de Gressières de seize pieds en carré. Par-dedans œuvre, les murs ont neuf pieds par bas, six, cinq, quatre par haut, d'épaisseur. Le premier et le deuxième étage de ladite tour ou donjon sont voûtés en dedans, et dans le premier étage est un moulin à bras ; trois enrayures de charpente par le haut ; le comble de charpenterie couvert en ardoises et en plomb, et garni de mardelles et allées au pourtour. »

(Tour de Montlhéry.)

Boileau montre la Nuit qui

hâtant son retour,
Déjà de Montlhéry voit la fameuse tour.

Et il ajoute, pour décrire l'effet du donjon :

Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
Sur la cime d'un roc s'alongent dans la nue,
Et, présentant de loin leur objet ennuyeux,
Du passant qui le fuit semblent suivre les yeux.
Mille oiseaux effrayans, mille corbeaux funèbres,
De ces murs désertés habitent les ténèbres.

A la tour du donjon se trouve accolée une tour d'une dimension moindre, et qui contient l'escalier aujourd'hui inaccessible.

L'histoire du château de Montlhéry se rattache à celle des premiers rois de France. Tibaut File-Étoupe paraît avoir été le premier seigneur de Montlhéry ; il obtint du roi Robert l'autorisation de le fortifier.

La position réellement formidable du château inspirant d'assez vives alarmes au roi Philippe Ier pour qu'il désirât en assurer la propriété dans sa maison, il négocia l'union de la fille de Guy de Trousselle, seigneur de Montlhéry, dont il redoutait le caractère turbulent, avec son fils naturel Philippe, auquel il donna la ville de Mantes, réservant au dauphin Louis la garde du château de Montlhéry, dont les revenus devaient appartenir à Philippe de Mantes et à Élisabeth sa femme ; mais la famille de Trousselle pouvait un jour réclamer Montlhéry, et l'idée qu'il serait peut-être alors forcé de céder à de telles prétentions tourmentait le roi Philippe. Il rechercha donc l'assistance de Guy de Rochefort, croisé célèbre qui jouissait d'un grand crédit parmi les seigneurs, et Louis demanda sa fille en mariage. La paix qu'il obtint à ce prix dura peu cependant, et Guy de Rochefort, à la prière du roi, eut à combattre quelque temps après les seigneurs mécontens, qui tentèrent de s'emparer de Montlhéry. Après la mort de Philippe Ier, la comtesse Bertrade contesta la possession de Montlhéry à Louis-le-Gros ; elle en investit Hugues de Crécy, fils de Guy de Rochefort. Le roi se défendit dans le château, qu'assiégeaient des forces considérables. Craignant toutefois d'être vaincu, et pour sauver sans doute sa dignité, il fit reconnaître Milon de Braie, vicomte de Troyes, pour seigneur de Montlhéry. Hugues se retira, forcé d'ajourner la conquête de Montlhéry. Dans la suite, il étrangla lui-même Milon de Braie, qui était tombé en son pouvoir. Condamné à se purger par le duel de l'accusation portée contre lui, Hugues confessa son crime, se retira dans un monastère, et le château de Montlhéry retourna aux domaines du roi.

Les seigneurs, mécontens des dernières volontés de Louis VIII à l'égard de Blanche de Castille, se liguèrent pour renverser la régence. Thibaut, comte de Champagne, abandonna le parti des mécontens, et défendit Blanche. Les seigneurs entrèrent alors en arrangement : c'était en 1227. L'année suivante, la ligue reparut plus menaçante. Le roi d'Angleterre, jaloux de ressaisir la Normandie, devait appuyer la révolte. Louis IX et la régente furent attaqués, à leur retour d'Orléans, par une troupe de confédérés, et se réfugièrent dans la tour de Montlhéry. A la nouvelle de cet évènement, les Parisiens se répandirent dans la campagne ; le roi et la régente furent délivrés, et la confédération rompue.

Montlhéry fut alternativement occupé par les deux factions qui, sous Charles VI, organisèrent la guerre civile, les Armagnacs et les Bourguignons.

Le duc de Bethfort, qui se décorait du titre de régent de France, était maître de Montlhéry en 1423.

Lorsque la politique de Louis XI, qui consistait à humilier les seigneurs et à les dépouiller de leurs priviléges, eut soulevé contre lui les grands vassaux, le duc de Charolais se mit à la tête de la Ligue du bien public, et s'avança jusque sous les murs de la capitale ; son quartier-général était à Montlhéry. Lous XI, à cette nouvelle, quitta Orléans, et attaqua les Bourguignons dans la plaine de Longpont, le 16 juillet 1465 : trois mille cinq cents hommes restèrent sur le champ de bataille. Après le combat, le roi, excédé de fatigue, se reposa dans le château de Montlhéry. Le bruit s'étant répandu dans son camp qu'il était mort, les seigneurs abandonnèrent leur position, qui fut occupée par les Bourguignons. Cependant le roi revint à Paris le 18, et entra en

arrangement avec les mécontens : le traité de Conflans termina la guerre. On voit encore aujourd'hui le lieu où furent enterrés les Bourguignons; il porte le nom de cimetière des Bourguignons.

La mort de Henri III appelait au trône Henri de Navarre. Une partie des seigneurs refusa de le reconnaître, parce qu'il était calviniste ; de là les guerres de la Ligue, pendant lesquelles fut détruit, à l'exception du donjon, le château de Montlhéry.

Depuis, on pourrait croire qu'il existe une sorte de convention pour respecter ce qui reste encore de ce célèbre château.

En effet, par lettres patentes de 1605, le sieur de Bellejambe obtint l'autorisation de démolir les murs du château de Montlhéry pour construire sa maison de Bellejambe, située à une lieue de Montlhéry; mais il lui était expressément défendu de toucher à la tour du donjon.

Pendant la terreur, il fut question de démolir ces vieilles ruines entachées de souvenirs féodaux. La famille de Noailles, assure-t-on dans le pays, se rendit adjudicataire de ce simulacre de château dans un but de conservation.

DES IMPOTS EN FRANCE.

(Deuxième article. — Voyez page 13.)

DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Cette classe devrait comprendre toutes les contributions qui ne sont pas directes, telles que, 1° l'enregistrement et les domaines, 2° les forêts nationales, 3° les douanes, 4° les postes, 5° la loterie, 6° les monnaies, 7° les salines de l'Est, 8° les produits divers; mais, dans l'usage, tous ces impôts dont les uns peuvent être considérés comme le prix d'un service rendu, tels que ceux de la poste et des monnaies, les autres, comme les revenus de propriétés, tels que les forêts et les salines, ne reçoivent point le nom de contributions indirectes, qui est réservé aux taxes sur les boissons, les voitures publiques, la navigation, les bacs et passages d'eau, la garantie des matières d'or et d'argent, les cartes, les octrois, les sels, les tabacs et les poudres. Nous allons d'abord parler des premiers de ces impôts, puis nous passerons aux contributions indirectes proprement dites.

1° *De l'enregistrement et des domaines.* — Cette administration est la plus ancienne des régies financières; elle est importante à la fois par l'abondance de ses produits, et par les nombreux services qu'elle rend à la société. L'enregistrement donne la fixité de date aux actes par lesquels se constatent les transactions sociales, et imprime à la plupart des contrats de la vie civile, un caractère inaltérable de régularité et de stabilité. Cette administration est placée sous les ordres d'un directeur assisté de sous-directeurs entre lesquels se distribuent les diverses branches du travail. La première loi qui a fondé cet impôt est du 19 décembre 1790; il porte sur les échanges, les baux, les partages anticipés des ascendans, les acquisitions ou donations d'immeubles, les successions collatérales et directes, etc., etc. La même administration est aussi chargée de la perception, 1° de l'impôt du timbre établi par les lois des 11 février 1791, 30 septembre 1797, et 28 avril 1816; 2° des droits de greffe, qui sont une indemnité des frais que coûte à l'État le maintien d'officiers publics spéciaux auprès des cours de justice et de commerce; 3° des droits d'hypothèques qui garantissent aux particuliers l'exécution de leurs contrats, et qui éclairent le prêteur sur la situation de son débiteur; 4° des amendes de contraventions pour la police municipale et rurale, correctionnelle ou criminelle, pour les délits concernant les forêts, la pêche, la voie publique, et les fonctions du notariat; 5° des frais de justice, pour leur rentrée, en l'absence ou à défaut de partie civile; 6° des revenus des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'Etat.

2° *Des forêts.* — Cette administration a spécialement pour but de protéger les forêts du gouvernement, de veiller à leur amélioration qui a une si grande influence sur la prospérité publique, et d'en tirer les revenus dont elles sont susceptibles. Leur contenance comprenait, en 1830, 3,090,000 hectares, dont une faible partie a été aliénée en vertu d'une loi rendue en 1831 ; elles avaient produit en 1816, 17,849,956 francs, mais en 1828 on en a tiré un revenu de 29,308,653 francs.

3° *Des douanes.* — Une loi du 5 novembre 1790, en supprimant tout ce qui tenait aux péages intérieurs, maintint la garde des frontières, et ordonna la révision du tarif de 1664, et du règlement de 1687. Les côtes et les frontières sont partagées en directions, et confiées à des directeurs spéciaux, responsables de toutes les parties du service; des bureaux sont établis à toutes les issues du territoire que le commerce a besoin de trouver ouvertes; des brigades organisées militairement gardent les frontières et les côtes, pour empêcher les produits étrangers de passer sans payer les droits auxquels ils sont assujétis d'après le tarif en vigueur. C'est aussi l'administration des douanes qui est chargée de percevoir l'impôt du sel, dont l'intérêt des classes pauvres réclame, à si juste titre, l'abolition, ou du moins une diminution considérable.

4° *Des postes.* — Depuis Louis XI, qui passe pour en être le créateur, ce service public a pris une part immense dans les progrès de la civilisation. La société reçoit la vie et le mouvement par le contact perpétuel des idées et des actions de ceux qui la composent; les postes sont donc indispensables pour entretenir et pour animer notre existence sociale, par l'activité de leur mécanisme, et par le jeu continuel de leurs ressorts. Cette administration comprend le service de la *poste aux lettres* et de la *poste aux chevaux* : la première, utile à toutes les classes de la société, surtout depuis que l'on a organisé le service rural, qui permet à toutes les communes de France de recevoir chaque jour leurs lettres et leurs imprimés; la seconde, dont profitent seulement les classes supérieures, mais que quelques améliorations pourraient facilement mettre à la portée des classes moyennes. Le produit de la taxe des lettres a reçu depuis l'empire un accroissement proportionné au développement successif de notre prospérité publique. Paris seul en offre l'exemple le plus frappant, puisque l'on a distribué en 1829, 43,000 lettres par jour, au lieu de 28,000, comme en 1815, (Voyez tome Ier, page 354.)

5° *De la loterie.* — Les loteries tirent leur origine de l'Italie, et se sont successivement répandues chez tous les peuples de l'Europe, où elles ont corrompu les classes inférieures en les poussant au jeu, en les détournant du travail, de l'épargne et de l'ordre, qui sont leurs premiers moyens d'amélioration. Nous ne dirons rien aujourd'hui sur cet impôt désastreux. Les attaques dont il a été l'objet ont enfin déterminé le gouvernement à le supprimer, à compter du 1er janvier 1836.

6° *Des Monnaies.* — Le système monétaire, dont les règles n'étaient pas mieux connues que les procédés de fabrication, a été dirigé long-temps de manière à porter atteinte à tous les droits et à toutes les fortunes. Le privilége de battre monnaie, qui ne doit appartenir qu'au souverain, avait été livré aux combinaisons de la cupidité privée. Au déclin de la féodalité, on créa trente-un hôtels des monnaies soumis à la surveillance royale, et confiés à la direction de trois officiers; un édit de 1772 les réduisit à quinze, et aujourd'hui on en compte treize, qu'il serait désirable pour le bien, l'économie et la régularité du service, de réduire à un seul, celui de Paris. Ce n'est qu'à partir de 1795 qu'on a appliqué au système monétaire le système décimal adopté en 1791, et qui, à l'époque du 1er janvier 1830, avait produit 947,000,000 francs en or, et 2,040,700,000 francs en argent. Il avait été décidé qu'à compter du 1er avril 1834, les an-

ciennes monnaies n'auraient plus cours forcé; mais il a été laissé à l'administration le droit de prolonger ce terme jusqu'au 1er janvier 1835.

7° *Des salines de l'Est.* — Ces salines sont situées dans les anciennes provinces de Lorraine et de Franche-Comté, sur le territoire des départemens de la Meurthe, du Doubs et du Jura. Leur exploitation et leurs produits étaient compris autrefois dans les baux de la ferme générale. Les sels provenant de ces exploitations ont de tous temps été consommés par les provinces qui les avoisinent, et par les pays étrangers limitrophes de la France. Ces salines, qui avaient rapporté au trésor en 1801, 2,837,902 francs, n'ont produit en 1828 sous la *compagnie des salines et mines de sel de l'Est*, autorisée par la loi du 6 avril 1825, que 1,597,958 francs.

8° *Des produits divers.*—On range sous cette dénomination les redevances des mines, les rétributions pour la vérification des poids et mesures, les indemnités de remplacemens de militaires, les recettes sur débets et créances litigieuses, les produits provenant des ministères, particulièrement par la vente des objets mobiliers hors de service; enfin les recettes accidentelles.

(*Cet article sera terminé dans une prochaine livraison.*)

QUELQUES EXEMPLES DE L'ANCIEN LUXE DES ORIENTAUX.

UNE FÊTE DE TAMERLAN.

Au mariage du sultan de Selgink Malek avec la fille du calife abasside Mostadi, qui fut célébré à Bagdad en 1087, on consomma au dessert quatre-vingt mille livres de sucre.

Le sultan de Selgink Mohammed fit en 1154 trancher la tête à un de ses ministres dans l'héritage duquel furent trouvées entre autres choses treize mille vestes d'étoffe rouge.

La superbe mosquée que fit bâtir à Damas en 711 le calife ommiade Valid, coûta 40 millions de roubles. Six cents lampes d'or y étaient suspendues à des chaînes massives du même métal. L'un des successeurs de Valid les fit enlever et remplacer par des lampes et chaînes de fer, afin que le grand éclat ne troublât plus le recueillement des fidèles.

Quand l'impératrice Zoé envoya une ambassade au calife abasside Moktadée, en 917, la garde du corps de ce prince consistait en 160,000 hommes : 40,000 eunuques blancs, 30,000 eunuques noirs; 700 huissiers tous vêtus magnifiquement occupaient l'entrée du palais; le Tigre était couvert de barques superbes; l'intérieur et l'extérieur du palais étaient ornés de 12,500 tapisseries d'un prix inestimable : au milieu de la salle d'audience s'élevait un arbre d'or massif qui étendait dix-huit grosses branches sur lesquelles une foule d'oiseaux mécaniques, artistement travaillés, imitaient le chant des oiseaux véritables.

Après la défaite de Bajazet à Anoyre (1402), Tamerlan, maître de toute l'Asie jusqu'aux frontières de la Chine, revint dans la soixante-dixième année de son âge à sa capitale Samarkande pour se délasser des fatigues de la guerre, et faire des préparatifs pour la conquête de la Chine. Tous les émirs et mirzas, parmi lesquels se trouvaient plusieurs descendans de Tchanghis-Khan (Gengiskan), y furent convoqués pour une diète générale, et les noces du petit-fils de l'empereur y furent célébrées par des fêtes somptueuses.

Pendant deux mois Tamerlan déposa le fardeau de l'étiquette et les soins du gouvernement, afin de jouir, peut-être pour la première et dernière fois, des plaisirs de la vie.

Au milieu d'un jardin, l'empereur fit construire, par un architecte syrien, un palais de marbre dont l'intérieur était orné de mosaïques et l'extérieur de porcelaine, et dont une foule de jets d'eau, dans le plus beau climat du monde, faisait un paradis terrestre. Ici, dit l'historien de Tamerlan, fut donné un repas où rien ne manquait de ce que l'homme peut désirer, et de ce qui peut flatter ses sens. Les princes fils du monarque, les impératrices, les reines vinrent lui offrir leurs vœux pour son bonheur et le combler de présens.

Les gouverneurs et généraux, tous les grands de l'empire, une affluence prodigieuse de peuple, et les ambassadeurs de la Chine, de la Russie, des Indes, de la Grèce, de l'Egypte et de toute l'Asie, prirent part à la fête, ainsi que les envoyés européens (d'Espagne). Pour cette foule innombrable, on éleva dans les jardins de Kanigul des tentes dont les cordages étaient de soie, les tapisseries d'étoffes d'or, les rideaux de velours, le plancher d'ébène et d'ivoire. La demeure impériale consistait en 200 tentes ornées d'or et de pierreries, drapées en satin, et dont chacune reposait sur douze colonnes d'argent doré. Tout autour étaient dressées une multitude de boutiques où se vendaient des objets d'art et de parure, métaux, perles, pierres précieuses, ce qui donnait à Kanigul l'aspect des mines du Potose. Cent théâtres décorés de tapisseries persanes amusaient le peuple par des concerts et des représentations dramatiques; dans une mascarade parurent des hommes et des femmes sous les formes d'hyènes, de lions ou de tigres, d'éléphans, de chèvres, de brebis, ou d'anges et de fées. Artistes et ouvriers exposaient les chefs-d'œuvre de leurs mains, et des baladins indiens dansaient sur des cordes si élevées, qu'elles semblaient attachées aux nues. Au banquet on but dans des vases d'or du kammes (koumis), de l'hydromel, du vin, de l'eau-de-vie, et pour cuire les mets, on abattit plusieurs forêts considérables. La campagne à perte de vue était couverte de tables chargées de boissons et d'alimens, et ouvertes à tout le monde.

L'empereur publia l'édit suivant :

« Toute querelle est interdite durant ce temps de réjouissances; que le riche ne s'arroge aucun droit sur le pauvre, ni le puissant sur le faible, et que personne ne demande à autrui compte de ses actions. »

Après la cérémonie du mariage les jeunes époux furent neuf fois habillés et couverts de diamans, de perles, de rubis, et qui furent ensuite distribués aux serviteurs : une infinité de lampes et de flambeaux transformèrent en un jour éclatant les ténèbres de la nuit.

Les fêtes étant terminées, l'empereur déclara que chacun devait retourner à ses occupations, et il se renferma dans son cabinet, où il reprit les soins du gouvernement.

Les contes de Mille et une Nuits doivent-ils donc nous paraître si extraordinaires? Mais aujourd'hui tout est bien changé.

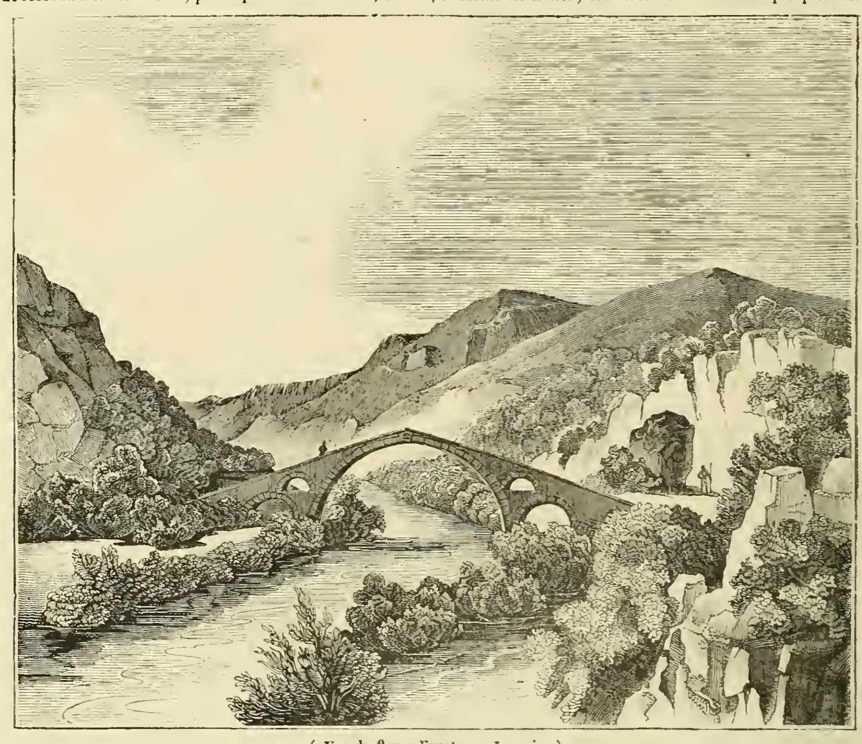
L'EUROTAS.

Edgar Quinet, l'auteur d'*Ahasvérus*, décrit en ces termes, dans son ouvrage sur *la Grèce moderne*, un site charmant des rives de l'Eurotas :

« Au moment où nous traversions l'Eurotas sur un pont d'une seule arche, les sons criards d'un pipeau retentissaient sur l'autre rive. Une troupe d'hommes étaient étendus sur leurs peaux de mouton, les fusils couchés à côté d'eux, les besaces et les outres réunies en monceaux. Vis-à-vis, quelques femmes en turban s'appuyaient sur les rochers. Un groupe des plus jeunes dansait sur une pelouse en se tenant par la main; elles formaient une ronde brisée dont les deux extrémités se poursuivent et se balancent sans jamais se réunir; c'était la danse des femmes de Calavryta, lorsqu'elles se précipitaient une à une des rochers. Ici le lieu retiré, de hauts pitons qui bornent la vue, des chèvres à demi cachées dans les niches de ces pitons, la rivière qui encadrait ce petit tableau dans une bordure de roseaux et d'ombres, lui prêtaient une grâce indéfinissable. »

L'Eurotas traversait, dans toute son étendue, cette partie de la Grèce ancienne, appelée la Laconie, et dont Sparte fut la capitale; il recevait les ruisseaux, ou plutôt les torrens qui descendaient des montagnes voisines; pendant une grande partie de l'année on ne pouvait le passer à gué; il coulait toujours dans un lit étroit, et il avait plus de

profondeur que de superficie. A certaines époques, il était couvert de cygnes d'une blancheur éblouissante, et rempli de roseaux très recherchés, parce qu'ils étaient droits, élevés et variés dans leurs couleurs. Outre les autres usages auxquels les Lacédémoniens appliquaient ces roseaux, ils en faisaient des nattes, et s'en couronnaient dans quelques unes de leurs fêtes. Sparte se trouvait située à la droite de l'Eurotas, à une petite distance du rivage. Aujourd'hui ce fleuve a perdu son nom; les Grecs modernes l'appellent l'Iri jusqu'à sa jonction avec une rivière nommée la Tiase; puis il prend alors le nom de Vasilipotamos; devant Sparte, il peut avoir la largeur de la Marne au-dessus de Charenton. Son lit, presque desséché en été, présente une grève semée de petits cailloux; il suit une ligne tortueuse, et se cache parmi des roseaux et des lauriers-rose aussi grands que des arbres; sur la rive gauche, les montagnes, d'un aspect aride et rougeâtre, forment contraste avec la fraicheur et la verdure du cours de l'Eurotas. Sur la rive droite, le mont Taygète déploie son vaste rideau; tout l'espace compris entre ce rideau et le fleuve est occupé par les collines et les ruines de Sparte; ces collines et ces ruines, dit M. de Chateaubriand, ne paraissent point désolées comme lorsqu'on les voit de près : elles semblent, au contraire, teintes de pourpre, de violet, d'or pâle. On sait que la gloire d'avoir décrit le premier avec le plus d'exactitude l'emplacement de Lacédémone, appartient à l'illustre écrivain. Le lieu qu'occupait cette ville est appelé aujourd'hui Palœochôri, ou la Vieille Ville. Là on voit une hauteur qui était la colline de la citadelle de Sparte, et dont le sommet offre un plateau environné d'épaisses murailles. Des décombres, en partie ensevelis sous terre, en partie élevés au-dessus du sol, annoncent, vers le milieu de ce plateau, les fondemens du temple de Minerve-*Chalciœcos* (maison d'airain); une espèce de rampe en terrasse, large de 70 pieds, et d'une pente entièrement douce, descend du midi de la colline dans la plaine; on pense que c'était le chemin par où l'on montait à la citadelle. De cette hauteur, l'on voit, au levant, c'est-à-dire vers l'Eurotas, un monticule de forme alongée, et aplati à sa cime. Des deux côtés de ce monticule, entre deux autres qui font avec le premier deux espèces de vallées, on aperçoit les ruines d'un pont et le cours de l'Eurotas. De l'autre côté du fleuve, la vue est arrêtée par la chaîne des monts Ménélaïons. Au-delà s'élève la barrière des hautes montagnes qui bordent au loin le golfe d'Argos.



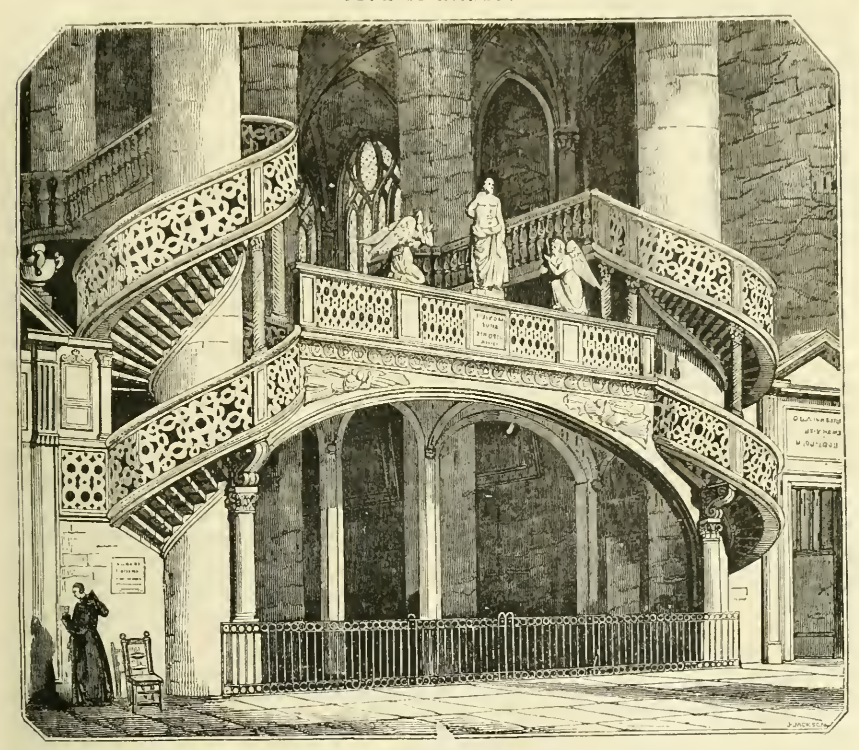
(Vue du fleuve Eurotas en Laconie.)

« Tout l'emplacement de Lacédémone, dit M. de Chateaubriand, est inculte : le soleil l'embrase en silence, et dévore incessamment le marbre des tombeaux. Quand je vis ce désert, aucune plante n'en décorait les débris, aucun oiseau, aucun insecte ne les animait, hors des millions de lézards qui montaient et descendaient sans bruit le long des murs brûlans. Une douzaine de chevaux à demi sauvages paissaient çà et là une herbe flétrie; un pâtre cultivait dans un coin du théâtre ruiné quelques pastèques; et à Magoula, qui donne son triste nom à Lacédémone, on remarquait un petit bois de cyprès. Mais ce Magoula même, qui fut autrefois un village turc assez considérable, a péri dans ce champ de mort : ses masures sont tombées, et ce n'est qu'une ruine qui annonce des ruines. »

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

JUBÉ ou AMBON.



(Vue du Jubé de Saint Étienne-du-Mont, à Paris.)

Les *jubés* ont été détruits dans la plupart des églises gothiques, et omis dans les églises modernes. On ne rencontre plus que rarement ces constructions intérieures qui servaient à l'observation de certains rites, et qui suspendues entre le chœur et la nef, isolaient davantage les prêtres des fidèles, prolongeaient la perspective du sanctuaire, et arrêtant les demi-clartés descendues des vitraux, faisaient ressortir sous leur ombre les feux de l'or du tabernacle et des candelabres rangés sur l'autel.

Ce mot *jubé* paraît avoir été emprunté à la formule latine d'absolution: *Jube, Domine*, etc. Avant que l'usage s'en fût répandu, on se servait pour désigner la même partie de l'édifice du terme *ambon* (en grec *ambainein* ou *anabainein*, monter).

L'ambon était originairement une tribune élevée, bâtie à l'entrée du chœur, où l'on chantait les leçons des Matines aux fêtes solennelles, et où l'on récitait l'épître et l'évangile.

Souvent il y avait deux ambons: l'un destiné à la lecture de l'évangile, l'autre à la lecture de l'épître. Le premier était du côté droit du chœur, et avait deux rampes, une de chaque côté; le second était du côté gauche, et n'avait qu'une seule rampe, qui était placée du côté de l'autel. A la tribune de l'évangile, tandis que le diacre lisait, deux acolytes, tenant des cierges, se plaçaient au degré le plus élevé des deux rampes. Peut-être, dans les premiers temps du christianisme, on prêchait du haut de l'ambon. Quelquefois, au milieu du moyen-âge, on y a réservé des places pour la famille des seigneurs, ou pour les laïques nobles, et insensiblement le jubé devenait ainsi, dans certaines églises, un chœur ou une nef intermédiaire, une sorte de purgatoire pour les gentilshommes entre les prêtres et les vilains.

L'ambon de Sainte-Sophie était revêtu de matières précieuses, et il a servi de trône à plusieurs empereurs de Constantinople lors de leur couronnement. Paul-le-Silentiaire en a décrit, dans un poëme qui n'est encore que manuscrit, la magnificence et les riches couleurs.

L'architecture gothique a réuni les tribunes, et substitué à leurs trois rampes deux escaliers en spirales.

En Italie, les panneaux des ambons, construits généralement sur un plan polygone, étaient souvent couverts de tables de marbre, de granit ou de porphyre.

Plusieurs villes de France possèdent encore des jubés remarquables; nous représentons l'un des plus curieux, celui de l'église Saint-Étienne-du-Mont, à Paris. On le considère comme un chef-d'œuvre de hardiesse: il est, en effet, difficile de ne pas être frappé par la vue de ces deux escaliers qui, soutenus à peine d'un côté par une frêle colonne d'un demi-pied de diamètre, s'élancent, roulent autour des deux piliers de l'entrée du chœur leurs rampes ouvrées à jour, leurs marches qui semblent gravir les unes sur les autres, et vont se perdre dans l'obscurité du chœur. La délicatesse des sculptures et des détails prodigués sur tous les points, plaît au regard. Mais la voûte peut paraître trop surbaissée pour que la ligne en soit belle, ou même gracieuse. C'est en 1600 que ce jubé a été achevé; l'ensemble de l'église a été construit au commencement du XVIe siècle; la première pierre de la façade a été posée en 1610, par Marguerite de Valois, première épouse de Henri IV. On remarque au milieu de la

voûte de la croisée une clef pendante, formée des nervures de la voûte, et descendant en saillie de deux toises; c'est une preuve d'originalité plutôt que de goût. La chaire à prêcher, sculptée par Claude Lestocard, d'après les dessins de La Hire, mérite de fixer l'attention. Dans la chapelle de la Vierge, située au rond-point de l'église, on voit une pierre où est gravée l'épitaphe latine de Pascal, l'auteur des *Lettres provinciales*, mort en 1662.

Les *fleurs de rhétorique* et les *phrases à effet* dans un discours sérieux sont comme les bluets et les coquelicots dans un champ de blé, agréables à ceux qui ne cherchent qu'à s'amuser, mais insupportables à ceux qui cherchent l'utilité et le profit.

SWIFT.

VOYAGEURS FRANÇAIS.

RUBRUQUIS EN 1253.

IL EST ENVOYÉ PAR LOUIS IX. — ARRIVÉE EN CRIMÉE. — TARTARES NOMADES. — KOUMIS. — ENTREVUE AVEC SCACATAI, CHEF TARTARE. — SCRUPULE DES CHRÉTIENS DE CE PAYS. — RUSSIE, PRUSSE. — ARRIVÉE A LA COUR DE SARTACH.

Dans le temps que saint Louis guerroyait en Palestine, il reçut divers messages de la part de quelques chrétiens d'Arménie, qui, ayant pénétré dans l'Asie centrale, avaient cru trouver chez le khan des Tartares des dispositions au christianisme.

Frère Guillaume de Rubruquis, cordelier, fut aussitôt expédié (1253) avec des instructions et des lettres du roi; après son retour, il écrivit une grande épître sur le résultat de son message, et sur les mœurs variées qu'il avait eu occasion d'observer en traversant des pays jusqu'alors ignorés de l'Europe. Cette relation a été conservée, et c'est une de celles qui, à cette époque, jeta le plus de jour sur la géographie de l'Asie.

Rubruquis se rendit d'abord à Constantinople, où il reçut le conseil de préparer des présens pour les Tartares, « car ces gens-là, lui disait-on, ne regardent pas de bon œil ceux qui ne leur portent rien. » Rubruquis se conforma aux bons avis des conseillers, mais ne s'embarrassa guère de réunir des objets de prix, et se borna à faire provision « de fruits secs, de vin muscat, et de biscuits fort délicats; » après quoi il se mit en route, lui et ses compagnons, avec autant de confiance que s'il eût eu bonne escorte à ses côtés, et riches présens en ses bagages.

Arrivé à Soldaia, ou Caffa, première ville des Tartares, dans la Crimée, il y prend des chariots, quelques serviteurs, et s'avance au travers du pays afin de joindre Sartach, prince le plus voisin de la mer Noire, pour lequel il avait une lettre de saint Louis. Chemin faisant, il voit de grands lacs, où « sitôt que la mer était entrée, elle ne tardait pas à se congeler en un sel dur comme de la glace; » de toutes les frontières de Russie on venait s'y approvisionner, en payant par charretée deux pièces d'étoffe, valant environ cinq sous.

Bientôt Rubruquis rencontra les Tartares nomades, et quand il les eut vus et considérés, « il lui fut avis qu'il entrait en un nouveau monde. » C'est qu'en effet c'étaient pour lui des mœurs étrangement nouvelles, qu'il eut soin de bien examiner, pour les décrire en grand détail dans son épître au roi Louis. Aussitôt qu'il est aperçu, le voilà entouré, lui et ses compagnons, et contraint à stationner au soleil pendant que les Tartares se reposaient à l'ombre des chariots. Après quoi ces importuns commencèrent à demander effrontément des vivres, et, ayant vidé une bouteille de vin, en voulurent avoir une seconde, « disant, par risée, qu'un homme n'entre pas dans une maison avec un pied seul ». Rubruquis, qui était demeuré fort patiemment au soleil, se rebiffa quand il vit à quels consommateurs il allait avoir affaire, et se retira d'entre leurs mains, en déclarant qu'il venait en Tartarie pour voir Sartach, et que c'était à ce chef seulement qu'il avait à répondre.

Telle doit être, en effet, la politique de tous les voyageurs: il faut, dans les circonstances difficiles, s'autoriser du chef, et demander à lui être conduit. En agissant ainsi, il est rare qu'on n'ait pas au moins en sa faveur la crainte où sont les assaillans d'être mutuellement dénoncés les uns par les autres, et d'être punis par le chef pour avoir empiété sur ses droits, et n'avoir point respecté son nom.

Ainsi arriva-t-il pour Rubruquis: les Tartares qu'il avait rencontrés le conduisirent vers leur capitaine *Scacatai*, parent de Sartach. C'est là qu'il but pour la première fois du *cosmos* (koumis), boisson favorite de ces peuples. « En le beuvant, dit-il, je tressaillis d'horreur pour la nouveauté de la boisson, d'autant que jamais je n'en avois goûté. Toutefois je le trouvai d'assez bon goût, comme à la vérité il l'est. » Ce cosmos (koumis) s'obtient en battant le lait de jument, qui se sépare de son beurre, et fermente. « Il pique la langue, comme fait du vin râpé lorsqu'on le boit, et laisse un goût d'amande qui réjouit beaucoup le cœur. » On fait aussi avec le même lait une autre liqueur du même genre, mais qui est noire, et qui par cette raison est appelée *caracosmos*; on la réserve pour les grands.

Rubruquis était à peine arrivé auprès des chariots de Scacatai, que survient un truchement pour s'enquérir des présens qu'on porte à son maître; là-dessus notre ambassadeur tire de son bagage une bouteille de vin, un panier de biscuits, et un petit plat plein de pommes. Grimace du truchement, humilité de Rubruquis, qui conserve néanmoins son aplomb, et se fait présenter à Scacatai. La femme de ce prince « étoit si camuse, dit-il, que je pensai d'abord qu'on lui avait coupé le nez, et elle s'étoit frottée par cet endroit-là d'un onguent fort noir, comme aussi les sourcils. »

La première question que Scacatai adressa à Rubruquis, fut s'il boirait du cosmos; car il faut savoir que les chrétiens grecs, russiens et alains, qui étaient parmi les Tartares, estimaient qu'ils ne seraient plus chrétiens s'ils en avaient seulement goûté. « Nous avons de quoi boire, répliqua l'ambassadeur; mais quand nous n'aurons plus rien, nous boirons tout ce qui nous sera présenté. » Scacatai voulut savoir ensuite ce qu'on devait dire à Sartach; et apprenant que c'étaient des choses concernant la foi chrétienne, il fit connaître qu'il serait bien aise de les entendre. Rubruquis lui déclara alors à l'aide de son truchement, qui avait « fort peu d'esprit et d'éloquence, tout ce qui était du Symbole des apôtres. Scacatai branla la tête, et ne dit rien; » mais il garda les ambassadeurs pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'on lui eût rapporté de *Soldaia* les lettres de l'empereur de Constantinople, que Rubruquis lui avait remises, et qu'il avait envoyé traduire.

Pendant son séjour avec ce chef tartare, notre envoyé fut consulté, la veille de la Pentecôte, par des Russiens, par des Hongrois, et par certains Alains qui faisaient profession de christianisme, et qui lui demandèrent, en lui offrant des viandes cuites, comment ils pourraient faire leur salut en mangeant de la chair des bêtes tuées par les Infidèles, et en buvant du cosmos. Rubruquis les rassura sur leurs scrupules, après s'être excusé lui-même de ne pas toucher à leurs viandes cuites, parce que c'était jour de maigre et de jeûne. Cette fantaisie de ne point boire du cosmos avait été donnée à ces peuples par les Russiens, et malgré qu'en eût le bon père, il ne put point la détruire, ce qui l'empêcha de baptiser plusieurs Sarrasins très attachés à leur boisson, et qui se seraient crus contraints de s'en priver.

Enfin, Scacatai congédia les ambassadeurs, et leur donna des guides pour les mener vers Sartach. Ils éprouvèrent beaucoup de souffrances et d'embarras pendant la route: ce qui n'empêcha pas Rubruquis de prendre beaucoup de renseignemens géographiques qu'il consigne dans sa relation. Après avoir quitté la Crimée, les voyageurs cheminèrent

toujours vers l'Orient, « ne trouvant que ciel et terre, et quelquefois la mer a main droite. Au nord, dit la relation, ce sont de grands déserts de vingt journées d'étendue, où les Comans font paître leurs troupeaux, et au-delà se trouve la Russie, qui s'étend, depuis la Pologne et la Hongrie jusqu'au Tanaïs, ruinée et désolée tous les jours par les Tartares qui en enlèvent les habitans; par-delà, la Russie est la Prusse, que, depuis peu, les chevaliers teutons ont subjuguée entièrement. Ces chevaliers, ajoute naïvement Rubruquis, pourroient bien en faire autant de toute la Russie; car si les Tartares savoient que notre grand pontife, le pape, fit croiser contre eux, ils s'enfuiroient tous bien vite, et s'iroient cacher dans leurs déserts. »

Les ambassadeurs traversèrent le Tanaïs, qui formait la borne orientale de la Russie, en un lieu où ce fleuve était large comme la Seine à Paris. Sartach y avait fait établir un poste de Russiens, avec des barques pour le passage. De là ils se dirigèrent vers le Volga (ou Etilia), et rencontrèrent enfin la cour de Sartach, vers la fin de juillet.

(*Cet article sera continué.*)

FABRICATION DES ÉTOFFES DE LAINE.

Si l'on réfléchit à l'immense quantité d'ouvriers et d'ouvrières en tous genres dont se compose la population de la France; si l'on se rappelle la puissance de travail d'un grand nombre de machines déjà introduites dans les ateliers; si l'on pense enfin, que bien souvent tous ces efforts ne suffisent pas aux demandes du commerce, on doit se faire une idée de la diversité des manipulations que subissent les produits de l'industrie avant d'être livrés à la consommation.

Que l'on prenne, par exemple, quelques unes des principales divisions de la fabrication des étoffes de laine.

On distingue ces étoffes en étoffes *lisses*, et en étoffes *foulées* ou *cardées*. Les étoffes lisses sont celles dont on aperçoit le tissu; les étoffes foulées sont celles où le tissu n'est pas visible, comme dans les diverses sortes de draps.

De cette division dans les étoffes résultent deux modes de préparation du fil destiné à les former. Nous les indiquerons plus loin.

La laine, telle qu'on l'obtient par la tonte des troupeaux, s'appelle *laine en suint*, parce qu'elle contient les exhalaisons qui émanent par transpiration du corps de l'animal. Les marchands de laine la vendent aux fabricans après lui avoir fait subir une première opération pour enlever le suint.

Deuxième opération. — Les fabricans la dégraissent complètement, en la faisant bouillir dans certains mélanges, tels que l'eau et la potasse, etc.

Troisième opération. — Après le dégraissage de la laine, on la purge de tous les corps étrangers qui pourraient être mélangés avec les flocons.

Quatrième opération. — Lorsque la laine est destinée à faire des étoffes lisses, on la peigne dans le sens des fils, et en ce cas elle doit être parfaitement dégraissée. Si au contraire, la laine est destinée à faire des draps, on la carde, c'est-à-dire qu'on la déchire dans tous les sens, afin de bien mêler les fils, puis on l'huile très légèrement, ce qui permet de la travailler avec plus de facilité.

Cinquième opération. — La laine peignée subit, avant d'être convertie en fils, sept ou huit préparations qui consistent à la convertir en espèces de rubans de moins en moins larges et épais, où les fils soient toujours plus droits et plus nets. Lorsqu'on est arrivé à un ruban large de quelques lignes seulement, et d'une grande ténuité, la machine à filer en forme des fils contenant chacun trois ou quatre des derniers rubans tordus ensemble.

La laine cardée, avant d'être convertie en fils, subit trois ou quatre préparations totalement différentes de celles que l'on fait subir à la laine peignée. Ces préparations consistent à former des matelas cardés, où la laine soit de plus en plus uniformément mêlée, et de moins en moins épaisse. Après quoi on divise ces matelas en loques, espèce de petites tranches longitudinales, épaisses de cinq ou six lignes, que des enfans des deux sexes disposent les uns à la suite des autres sur la machine à filer. Un ouvrier plus fort et plus habile dirige le mouvement de la machine. C'est un spectacle curieux que celui de cinquante ou soixante bobines tournant en même temps avec une extrême rapidité, et grossissant à vue d'œil, au geste, pour ainsi dire, d'un seul homme.

Les fabricans font varier la longueur que l'on peut donner en fil à une livre de laine. Sous ce rapport, les fils d'une même espèce de laine, soit peignée, soit cardée, présentent beaucoup de différences. Si un fabricant dit, par exemple, que son fil de laine peignée est au n° 40, cela signifie qu'avec une livre de laine peignée, il a pu obtenir quarante fois 650 aunes de fil. Un fil au n° 36 signifierait qu'avec une livre de laine, on a pu former trente-six fois 650 aunes. Le nombre 650 est un terme fixe qui est toujours sous-entendu. Pour le coton, le terme fixe est 1000 mètres.

Sixième opération. — Avec le fil les tisserands forment les différens genres d'étoffe.

Septième opération. — On teint l'étoffe, si toutefois elle n'a pas été teinte en laine après avoir été débarrassée du suint.

Huitième opération. — L'étoffe est dégraissée, c'est-à-dire qu'on la débarrasse de l'huile dont la laine cardée avait été empreinte, pour pouvoir se prêter facilement aux manipulations qu'elle a subies.

Neuvième opération. — On foule le drap pour qu'il présente les poils ras que nous remarquons sur nos vêtemens. Dans ce cas, le drap étant humecté, de pesantes poutres alternativement soulevées, soit au moyen d'une roue mue par un courant d'eau, soit avec l'aide d'un manége, soit par une machine à vapeur, viennent le pétrir sans relâche pendant des heures entières.

Dixième opération. — Le drap, après avoir été foulé, est étendu sur des cordes pour sécher; après quoi on lui fait subir l'opération de la tonte, ce qui donne à tous les poils que le foulage a formés une égale longueur. Depuis une dizaine d'années, ce travail est fait par des machines à tondre, qui ont amené une grande baisse dans le prix des draps, à cause de la rapidité et de la précision avec laquelle elles exécutent cette manœuvre importante.

Onzième opération. — Le drap est ensuite brossé de manière à devenir doux à la main, au moyen des chardons ou cardères, *dipsacus*: (voyez tome Ier, page 240.)

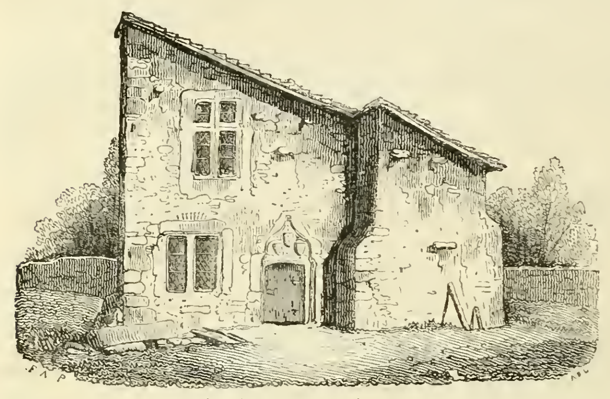
Douzième opération. — Enfin le drap est *apprêté*, c'est-à-dire qu'on lui donne ce lustre et cette consistance qui sont propres à le présenter sous l'aspect le plus agréable aux consommateurs. Cet *apprêt* se compose lui-même de plusieurs travaux successifs.

Les douze opérations que nous venons de passer rapidement en revue, représentent en gros les divisions du travail que comporte la fabrication du drap et des étoffes lisses de laine. Mais chacune de ces douze opérations se décompose elle-même en plusieurs autres, et certainement si nous examinions tous les détails de manipulations qu'il faut exécuter, depuis la laine en suint jusqu'au drap plié en pièces, nous en trouverions au moins le triple. Ce sont ces détails qui, perfectionnés sans cesse sous le rapport économique, surtout à l'aide de l'introduction des machines dans les ateliers, diminuent le prix des étoffes, et les mettent à la portée des consommateurs les moins fortunés; ceci explique pourquoi les familles d'une aisance médiocre peuvent aujourd'hui se vêtir, sans augmentation de frais, aussi bien que pouvaient le faire, il y a quarante ans, les personnes les plus riches.

MAISON DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY.

Domremy est un petit village du département des Vosges, situé sur les bords de la Meuse, à trois lieues de Neufchâ-

teau, et très près des frontières des départemens de la Meuse, de la Meurthe et de la Haute-Marne. S'il ne possédait pas un intérêt historique puissant, jamais les voyageurs ne se détourneraient de leur route pour le visiter; car, en lui-même, il n'a rien de remarquable; mais c'est là que naquit Jeanne d'arc en 1410.


(Maison de Jeanne d'Arc, à Domremy.)

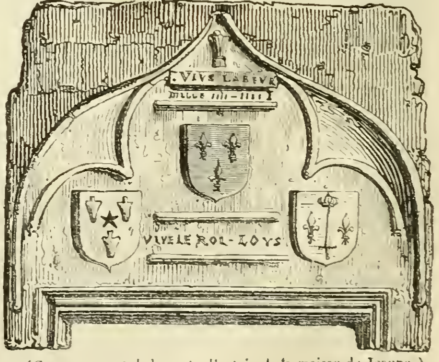
La maison de l'héroïne est située fort près de la paroisse du village, qui est placée sous l'invocation de saint Remy. Dans cette église, où Jeanne fut baptisée, on voit de chaque côté du maître-autel, un ange en pierre, supportant un écusson aux armes de la famille du Lys. Ces deux statues, quoique d'un travail grossier, témoignent du respect que les compatriotes de Jeanne ont conservé pour sa mémoire.

Montaigne, qui passa à Domremy vers 1581, dit dans ses *Voyages*: « Je vis le devant de la maisonnette où Jeanne naquit, toute peincte de ses gestes; mais l'aage en avoit fort corrompu la peincture. » Ce n'était, en effet, qu'une maisonnette; mais ceux qui l'ont possédée depuis la famille d'Arc, l'ont agrandie à diverses époques.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette maison, est la découverte d'une statue qui était scellée, et presque entièrement cachée dans le mur au-dessus du couronnement de la porte d'entrée.

Cette statue, qui avait déjà été vue en 1756, est sculptée dans une pierre de la même nature que celle qui a servi à construire la maison; elle représente Jeanne d'Arc à genoux, la tête nue, et couverte de son armure. Chose singulière, elle a de longs cheveux, sur lesquels on voit même quelques vestiges de dorure; ce qui pourrait faire supposer qu'elle avait les cheveux longs et blonds, si tous les historiens ne s'accordaient à dire qu'elle avait de beaux cheveux noirs, et qu'elle les portait très courts pour être plus à son aise dans la mêlée. Cette statue, qui est d'un assez bon travail, est peut-être le seul monument authentique sur lequel on puisse retrouver les traits de la Pucelle d'Orléans. Malheureusement elle a éprouvé quelques accidens; l'extrémité du nez est cassée, le coin gauche de la bouche est altéré, et le bras droit est rompu près de l'épaule; c'est ce qui a empêché de la mettre en évidence. Le couronnement de la porte d'entrée est composé de deux pierres ornées de sculptures gothiques, représentant des armoiries, et chargées de deux inscriptions fort courtes; ces sculptures étaient peintes anciennement, comme le dit Montaigne; peut-être même y avait-il d'autres peintures sur les murs, mais maintenant on ne voit plus que les traces des couleurs. La gerbe, les mots *vive labeur*, et l'écusson sur lequel on voit trois socs de charrue, font allusion à la profession des parens de Jeanne d'Arc; l'écusson de France, la date qui paraît être celle de 1481, et les mots *vive le roi Loys*, donnent lieu de croire que c'est sous le règne de Louis XI, et peut-être par ses ordres, que ces sculptures ont été faites, tandis que l'écusson à droite est celui qui fut accordé à Jeanne d'Arc et à sa famille, par Charles VII; par modestie, elle refusa toujours de placer sur son écu ces armoiries qui rappelaient les services éclatans qu'elle avait rendus à son roi. Ce fut en décembre 1429 qu'après la levée du siége d'Orléans, le gentil dauphin, comme elle appelait Charles VII dans son naïf langage, donna un édit par lequel elle, sa famille et sa descendance à perpétuité, étaient anoblies et déclarées aptes à posséder et à acquérir tous fiefs nobles. On ne sait pas la date précise de l'ordonnance qui désigna les armes de cette famille, qui prit alors le nom de *du Lys*. Ces armes étaient d'azur, à une épée d'argent en pal, croisée et pommetée d'or, soutenant de la pointe une couronne couverte de France, et côtoyée de deux fleurs de lis d'or. La famille de du Lys s'est éteinte en 1760, dans la personne de messire Henry-François de Coulombe du Lys, chanoine de Champeaux, et prieur de Coutras. Cependant il y a encore en Lorraine quelques personnes qui se disent issues des frères de la Pucelle.

C'est à l'époque de la seconde invasion, en 1815, que l'on commença à penser à la maison de Jeanne d'Arc. Les officiers des armées coalisées la visitèrent avec le plus vif intérêt; chacun d'eux, avant de quitter le village, emportait, pour les conserver comme de précieuses reliques, quelques éclats de bois qu'ils arrachaient aux poutres du plancher. Les princes de la maison d'Autriche vinrent aussi admirer la simple demeure de cette femme, qui, quatre siècles plus tôt, avait chassé l'ennemi de ce pays de France, que l'Europe entière maintenant venait d'envahir. Un noble Prussien offrit 6,000 francs de cette maison, à son propriétaire M. Gérardin, qui les refusa. L'administration, informée de ce fait, proposa à ce dernier d'en faire l'acquisition; M. Gérardin, ancien militaire retraité, se contenta de 2,500 francs. Louis XVIII, qui apprit cet acte de désintéressement, lui envoya la croix de la Légion-d'Honneur, et accorda une somme de 20,000 francs à la préfecture des Vosges pour être employée à fonder une école de jeunes filles, et un monument à la mémoire de Jeanne d'Arc.



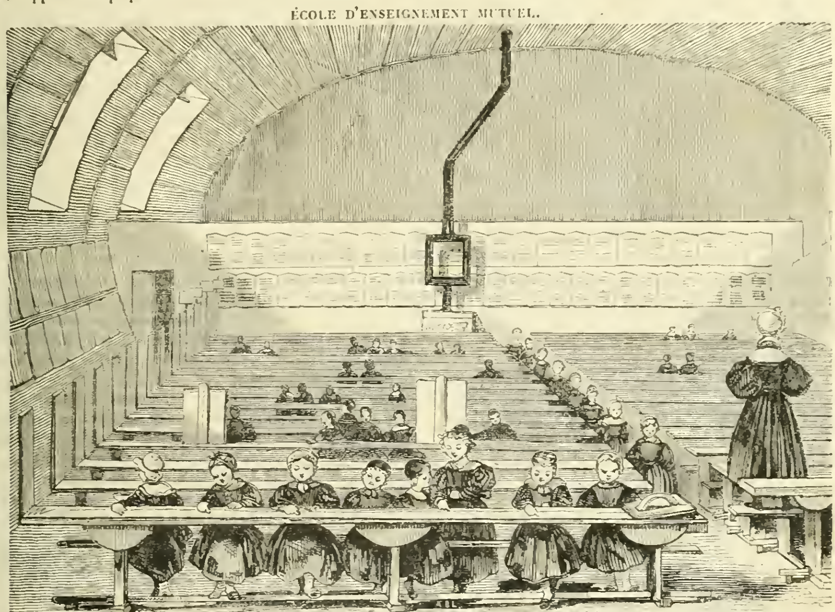
(Couronnement de la porte d'entrée de la maison de Jeanne.)

Le conseil général du département décida que l'on élèverait une fontaine, sur laquelle on placerait le buste en marbre de Jeanne d'Arc, dont Louis XVIII avait aussi fait don à la commune de Domremy. La première pierre de cette fontaine fut posée le 25 juillet 1820, et le 10 septembre suivant tout fut prêt pour la cérémonie de l'inauguration. On fit quelques dispositions dans la *maisonnette* de la vierge de Domremy, pour perpétuer son souvenir. On replaça dans la chambre où la tradition prétend qu'elle est née, une cheminée qu'un des propriétaires avait placée dans la pièce voisine. On remit aux fenêtres des vitraux peints dans le goût du XVe siècle, et des barreaux en fer, dont la place était indiquée dans le mur par les trous de scellement; on fixa contre le mur une table de marbre portant une inscription rappelant l'époque et le motif de ces travaux faits à la mémoire de Jeanne d'Arc; enfin on plaça sur la cheminée un buste en marbre de Louis XVIII, et à droite, le drapeau qui servit aux fêtes célébrées à Domremy pour l'inauguration du monument, le 10 septembre 1820, devant un concours de 15,000 personnes, accourues des villes et des villages voisins, au seul nom de cette vierge guerrière, qui fut l'honneur de son pays, qu'elle sauva, et la honte de ceux qui la laissèrent immoler sans faire la moindre démarche pour la secourir.

ÉCOLES PRIMAIRES.

Pour montrer à quel point, depuis environ vingt ans, nos habitudes sociales ont été intimement modifiées, on ne saurait peut-être citer beaucoup de faits aussi remarquables que la transformation des écoles primaires.

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT MUTUEL.



(Les élèves de la première division de la première classe sont déjà placées et écrivent avec le doigt sur la poussière de grès. — Une jeune monitrice, debout derrière elles, reforme les lettres mal écrites. — Une monitrice plus grande donne un signal. — L'artiste a choisi l'heure où toutes les élèves ne sont pas encore entrées. La salle est vue du haut de l'estrade de la maîtresse.)



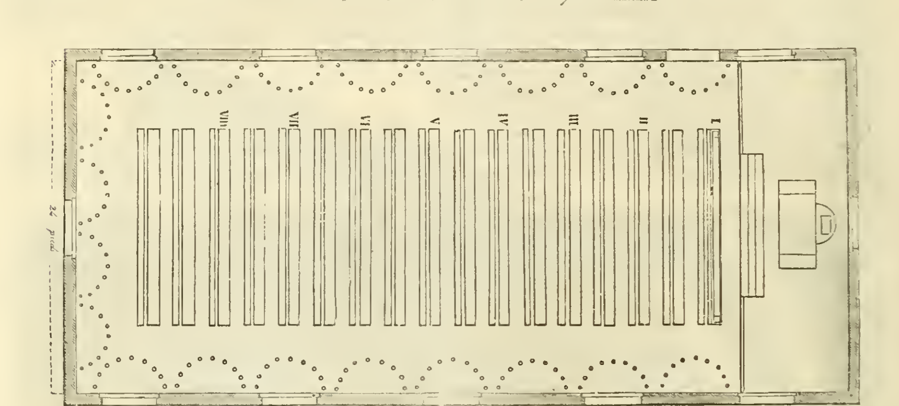
(Profil d'une École mutuelle.)

La physionomie du maître et des écoliers, l'aspect de l'école, les ennuis et les plaisirs des premières études, tout est changé.

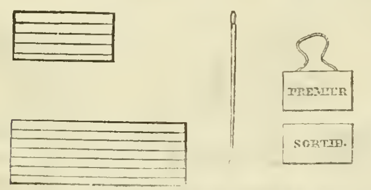
Les longues douleurs de l'alphabet, de l'épellation, du rudiment, la confusion des cartons, des pupitres, remparts mobiles, si favorables aux ruses de la classe, les coups de pieds sous la table, les combats de grimaces, et les pommes croquées à l'ombre protectrice d'un livre, les bonshommes esquissés à la hâte, tour à tour cachés et découverts, les sursauts, les terreurs paniques à la moindre parole du maître, au moindre mouvement de sa férule, au moindre ébranlement de son fauteuil de cuir taché d'encre et sillonné par le canif, voilà les souvenirs d'école même des plus jeunes d'entre nous; et ce sont bien là ceux que, pendant une longue suite de siècles, les pères, en souriant à demi, se plaisaient à raconter à leurs fils, étonnés de tant ressembler à leurs pères. Aujourd'hui ces récits du coin du feu ne sont plus compris de nos enfans. Une classe, pour eux, c'est une vaste salle, silencieuse comme la nef d'une église; les bancs, régulièrement rangés, sont scellés dans le sol; tous les visages sont sous l'œil du maître, qui, d'un regard continu, domine au loin, et comprime toute velléité d'espièglerie. Huit ou dix enfans sous ses ordres, lieutenans sans cesse renouvelés, graves et consciencieux, portent dans tous les rangs sa surveillance, et commandent en son nom l'ordre, le

silence, le travail. La vie d'école est devenue sérieuse, attentive, comme l'est devenue à notre époque la vie du monde au dehors; c'est là une préparation qui nous a manqué, et son absence explique peut-être, en partie, ce qu'il y a eu de tristesse dans la gravité précoce de notre adolescence.

Cette révolution, qui a commencé lorsque l'empire et la guerre ont fini, se manifeste surtout dans les écoles d'enseignement *mutuel*; elle est déjà toute-puissante dans les écoles *simultanées*; et elle agite sourdement les écoles *individuelles*.



(Plan d'une École mutuelle de 200 élèves.)



(Ardoises, Baguette de moniteur, Écriteaux.)

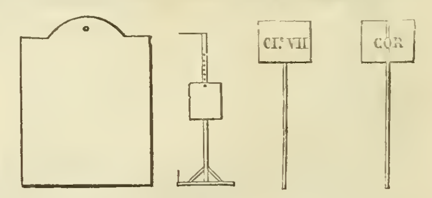
La première école d'enseignement mutuel ouverte en France, a été dirigée par M. Martin, aujourd'hui pasteur protestant. Les premiers encouragemens donnés à ce système, sont sortis du sein de la Société pour l'instruction élémentaire, fondée à Paris au mois de juin 1815, et qui depuis cette époque n'a point cessé de poursuivre son œuvre, et d'étendre son influence, en propageant l'enseignement mutuel, non seulement en France, mais dans plusieurs contrées étrangères; entre autres la Russie, le Danemarck, la Suède, la Grèce, l'Amérique du Sud et le Sénégal; en introduisant de nouvelles méthodes de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de gravure, de dessin linéaire, et de chant; en créant des écoles régimentaires, des écoles d'adultes, des concours pour la composition de livres populaires, etc.; enfin en établissant au milieu de la capitale, trois écoles modèles, l'une de garçons, une autre de filles, et une autre d'adultes. C'est de l'une des brochures publiées par cette association toujours active que sont extraits les documens suivans.

On enseigne par la méthode d'enseignement mutuel, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, le dessin linéaire, et la musique ou le chant; on s'occupe actuellement de l'application de cette méthode à l'enseignement de la géographie. Dans les écoles de filles, on remplace le dessin linéaire par la couture.

Un des moyens d'introduire l'enseignement mutuel dans une école consiste à envoyer dans une des écoles normales de département, et notamment dans celle établie à Paris aux frais de la ville et du département, soit un instituteur, soit un jeune homme déjà suffisamment instruit, et capable de s'y fortifier dans quelques études moins généralement répandues, et pourtant utiles, telles que le dessin linéaire, le toisé et l'arpentage, et de s'y mettre en même temps au courant de la méthode.

Lorsqu'une école d'enseignement mutuel est fondée, il en coûte bien peu pour y ouvrir le soir, après que la classe des enfans est terminée, une classe d'adultes. Il n'en résulte qu'un léger surcroît de dépense pour la fourniture des objets d'enseignement qui se consomment ou se détruisent par l'usage.

Si l'on veut établir une école d'enseignement mutuel de 200 élèves, il faut compter : 1° Pour l'estrade et le bureau du maître; horloge, corps de bibliothèque, bancs et tables, etc., etc., etc., 650 à 760 francs. — 2° Instrumens généraux, objets divers, 60 à 70 francs. — Pour les objets



(Tableau, porte-tableau, signaux de classe.)

nécessaires à la lecture, collection de tableaux, planchettes, cadres, livres, cahiers lithographiés, 60 à 120 francs. — 4° Pour l'écriture : Tableaux ou modèles, ardoises, porte-crayons, crayons d'ardoise, papier, plumes, encre, grès ou sable, 160 à 180 francs. — 5° Pour l'arithmétique : Tableaux et manuels, cadres ou planchettes, tableaux noirs, ardoises et crayons d'ardoises, crayons de craie, 140 à 160 francs. — 6° Grammaire : Tableaux, cadres, planchettes ou cartons, 55 à 64 francs. — 8° Dessin linéaire : Tableaux et manuels, instrumens, papier et crayons pour un an, 70 francs. — 8° Musique : Tableaux et guides, instrumens (diapason, indicateur et réglettes), boîte, casier, 90 francs.

Ainsi, les dépenses de premier établissement, y compris les frais d'entretien de la première année, peuvent être évalués, pour une école de 200 enfans, à part l'enseignement de la musique, de 1,200 francs à 1,400 francs; mais sans compter le loyer, le traitement du maître ou de la maîtresse, et les dépenses de chauffage et d'éclairage.

Suivant un rapport de M. Gillon, en 1831 le nombre total des écoles en France était de 30,796; en 1832 il s'est élevé à 42,092. Sur ce dernier nombre, on comptait 1,203 écoles mutuelles pour les garçons et 129 écoles mutuelles pour les filles.

Cette inégalité dans les deux chiffres s'explique par le préjugé qui a fait regarder long-temps l'instruction des femmes, non seulement comme moins utile que celle des hommes, mais encore comme un bienfait de luxe, sinon comme un danger ou un ridicule. La législation ne pouvant exercer d'action efficace contre les préjugés, que lorsqu'ils sont extrêmement affaiblis, est restée jusqu'ici tout-à-fait muette sur ce sujet, et s'est bornée à favoriser, suivant le désir public le plus manifeste, la propagation des écoles de garçons.

Le projet de loi sur l'instruction primaire présenté dans la séance de la chambre des députés du 2 janvier 1833, portait un titre V composé de ce seul article : « Selon les besoins et les ressources des communes, sur la demande des conseils municipaux, il pourra être établi des écoles spéciales de filles. Les dispositions précédentes de la présente loi sont applicables auxdites écoles. »

Ce titre et cet article disparurent dans la discussion du projet. La loi, promulguée le 28 juin 1833, ne renferme aucune disposition spéciale sur les écoles de filles; le gouvernement et les chambres se sont accordés à ajourner le moment de s'occuper de cette partie de l'instruction primaire. Jusqu'à ce que cette lacune dans la législation soit comblée, les comités de surveillance institués par le titre IV de la loi n'auront aucune autorité à exercer sur les écoles de filles existantes, et les institutrices ne pourront jouir ni du traitement fixe assigné à l'instituteur primaire, ni des avantages de la caisse d'épargne et de prévoyance

---

Le spectacle de la mer fait toujours une impression profonde ; elle est l'image de cet infini qui attire sans cesse la pensée, et dans lequel sans cesse elle va se perdre. . . . . .

La terre est travaillée par l'homme, les montagnes sont coupées par ses routes, les rivières se resserrent en canaux pour porter sa marchandise; mais si les vaisseaux sillonnent un moment les ondes, la vague vient effacer aussitôt cette légère marque de servitude, et la mer reparaît telle qu'elle fut aux premiers jours de la création.

Madame de Staël.

Des jardins. — Chez les derniers Romains, les jardins étaient peuplés de statues, garnis de vases et d'obélisques, enrichis de colonnades et de terrasses dont l'effet général, malgré les arbres et les fleurs, laissait plutôt l'impression d'un style architectural accessoirement embelli par la nature, que celle d'une riche ou gracieuse végétation. Les œuvres du sculpteur et de l'architecte dominaient dans les jardins, aussi disait-on : *construire des jardins* (hortos ædificare); l'Italie moderne, héritière du goût des Romains, continue à subordonner la nature à l'art : on y *construit* encore les jardins. Les arbres sont taillés en murailles; les cours d'eaux sont métamorphosés en jets artificiels. En France on *dessinait* les jardins avant de connaître les jardins anglais : des lignes bien droites, des courbes symétriquement opposées, de la géométrie : partout cercles, quarts de cercle, demi-cercles, carrés, lozanges, parallélogrammes. Avec la règle, le compas et l'équerre, on *dessinait* dans son cabinet les allées et les massifs, groupant les arbres et les fleurs, sans beaucoup s'inquiéter de les approprier aux points de vue.

En Angleterre et en Allemagne on *plante* des jardins dont la perfection consiste à s'associer aux localités, à étudier et à embellir le paysage qui est offert au jardinier. La France a commencé à mettre ce principe en pratique depuis le milieu du siècle dernier; et, tout en admirant encore à Versailles la majesté des longues allées, la régularité des charmilles, la réunion de toutes les divinités de l'Olympe distribuées dans les bosquets ou les avenues, tout en se complaisant parfois au milieu de ces souvenirs historiques et mythologiques, on préfère encore la variété des jardins anglais, les sinuosités des allées, la rencontre imprévue d'un massif d'arbustes nains, les fréquens changemens de paysage. Cependant, on a reconnu que lorsqu'on compose les courbes, en apparence irrégulières, qui entourent les massifs, avec des fragmens de courbes géométriques, comme le cercle, l'ellipse, la cycloïde, etc., l'œil est plus agréablement flatté que lorsqu'on les forme au hasard et au caprice de la main qui les dessine.

GROTTE DE NAPOLÉON PRÈS D'AJACCIO.

Cette grotte tire son mérite principal des souvenirs de l'enfance de Napoléon qui y sont attachés. La tradition de ceux qui ont familièrement vécu avec ce grand homme durant son jeune âge est encore vivante à Ajaccio. Dans presque toutes les classes on trouve encore aujourd'hui des compagnons de ses jeux, et il n'en est aucun qui ne dise, avec une sorte de simplicité mêlée d'orgueil, quand on en parle : *Era uno di noi!* C'était un de nous. La maison de campagne où il fut élevé était un peu au-dessus de la ville, et la grotte est située sur la même colline et à quelque distance; c'est là qu'il aimait souvent à se retirer, loin du bruit et de la distraction de ses compagnons. Il s'y cachait, dit-on, pour apprendre ses leçons avec plus de calme et de tranquillité; cela peut être, mais sans doute aussi que la nature et la position du lieu exerçaient sur son âme, qui ne se connaissait point encore, une attraction involontaire. Pour un esprit commun tous les endroits sont bons; il pense partout de la même façon, et les scènes qui l'environnent exercent sur lui peu d'influence. Les esprits d'un ordre supérieur ne partagent point cette sorte d'indifférence, et ils cherchent d'instinct le paysage dont l'inspiration leur convient, comme la plante cherche la lumière, l'oiseau la verdure. On pourrait dire que l'âme, lorsqu'elle commence à se développer et à grandir, se cherche elle-même un berceau qui aille à sa taille et à son habitude. Quoi qu'il en soit de la vérité de ces réflexions que l'image de cette grotte nous remet en mémoire, jamais cachette d'enfant ne fut mieux à la mesure de celui qui l'avait choisie pour asile. Elle est formée par deux énormes blocs de granit éboulés du sommet de la montagne; en roulant sur la pente ils sont venus choquer l'un contre l'autre en se servant mutuellement d'appui : il en résulte une espèce de voûte naturelle, à la manière d'une voûte cyclopéenne. Une extrémité est ouverte, l'autre bouchée par le talus du terrain, et dans le vide un homme se tient à l'aise. C'est un beau spectacle que de se représenter ces rudes et pesantes masses de pierre se balançant l'une l'autre dans leur merveilleux équilibre, et suspendant leur chute pour abriter du soleil la jeune tête qui venait leur demander asile. Je n'ai jamais vu ces creux de rocher où les aiglons se tiennent en attendant que leurs ailes soient assez fortes pour s'ouvrir, mais je doute qu'il s'y trouve un caractère plus grand et plus sauvage que dans ce lieu. La colline où se trouve la grotte est déserte et presque entièrement inculte; elle est pleine d'aspérités et parsemée de blocs éboulés semblables à ceux-ci. Elle est tournée vers le midi, et la végétation en est presque africaine; les plantes les plus abondantes sont des cactus à feuilles grasses et épineuses, s'élevant à huit et dix pieds de hauteur; parmi celles-ci sont mêlés les buissons de

myrtes et d'oliviers, les arbousiers avec leur feuillage de laurier et leurs fruits rouges, et les grandes bruyères. Le silence n'est troublé que par le sifflement des merles voltigeant dans les broussailles, et par le bruit lointain de la mer roulant sur la plage. La vue domine la ville et les vergers, et se repose sur les flots bleus du golfe; la courbe immense de la côte est aride et sans villages, et la solitude, quand on regarde au-dessus de la ville, est aussi grande que celle du désert. En avant la pleine mer, en arrière les hautes cimes de la montagne d'Ajaccio, toute voisine des neiges éternelles du *monte Rotondo*. Voilà quelle est la grotte à laquelle Napoléon enfant a mis son nom, et qui, sans lui, serait encore perdue, peut-être, parmi les accidens ignorés de cette contrée rocailleuse.

RAPE A TABAC.

Pendant les premiers temps de l'importation du tabac en Europe, chacun faisait sa provision en carottes, et les plus grands seigneurs râpaient eux-mêmes leur tabac. Dans le roman de Gil Blas (peinture fidèle des mœurs du XVIIe siècle), lorsque le héros se présente chez don Mathias de Silva pour le servir comme valet de chambre, il le trouve se balançant paresseusement sur un fauteuil et râpant du tabac. La râpe que nous publions ici a certainement appartenu à un gentilhomme ou à une dame de la cour de Louis XIV; le goût du temps y est parfaitement empreint. Le soin et la délicatesse avec lesquels tous les ornemens de ce petit meuble d'ivoire sont travaillés rendent ce morceau très curieux. Il est possédé depuis deux cents ans par la famille de l'amateur à l'obligeance duquel nous en devons le dessin. Voici l'une des manières de faire usage de ces râpes.

Sous la partie sculptée, dont un côté se lève comme un couvercle, est adaptée une râpe en fer très mince. Lorsque l'on avait râpé une petite provision de tabac, on la plaçait dans une boîte que l'on voit ici, à la partie supérieure, sous forme de coquille, et qui s'ouvre comme une tabatière; mais quand on voulait seulement avoir une prise, on penchait la râpe et on faisait glisser le tabac jusqu'à l'extrémité inférieure, où il était reçu dans une autre petite boîte ouverte (sculptée également ici en coquille) et qui contenait à peu près une prise; on renversait ensuite les grains sur la main, entre le pouce et l'index, et enfin on aspirait cette poudre que Sganarelle savourait avec tant de plaisir « en dépit d'Aristote et sa docte cabale. » Au reste, cette habitude avait cela de bon, que l'on pouvait offrir du tabac au premier venu sans craindre de compromettre la propreté de sa boîte. Dans quelques provinces de France, les paysans prennent encore leur tabac de cette manière.

Toutes les râpes n'avaient point, comme celle-ci, une boîte à provision; chaque prise coûtait alors un travail particulier, qui offrirait aujourd'hui, dans nos cercles, un spectacle bizarre.

M. Sauvageot, dont la collection d'objets du moyen-âge est si précieuse et a été formée avec un goût si exquis, possède plusieurs râpes à manches d'un prix inestimable. Devant ces œuvres que l'on doit peut-être à de célèbres sculpteurs, on ne peut s'empêcher de songer avec étonnement à la variété et à la souplesse prodigieuses du génie de la plupart de ces grands artistes d'autrefois, dont Michel-Ange, Albert Durer, Jean Cousin, sont des types : pour eux tout était du domaine de l'art, et les plus illustres ne dédaignaient pas d'embellir, d'animer, d'enrichir de toute leur poésie jusqu'aux instrumens, jusqu'aux meubles de l'usage le plus vulgaire. Il faut se hâter d'ajouter que ces merveilleuses curiosités, échappées à leurs mains, devenaient la possession exclusive d'un très petit nombre de personnes nobles et riches. C'est aujourd'hui le tour de l'industrie de faire des prodiges; et l'industrie, se perfectionnant dans toutes ses branches, partage entre toutes les classes de citoyens des œuvres beaucoup moins admirables, il est vrai, mais qui prouvent assurément, si on les compare à ce qui était réservé aux mêmes classes autrefois, une tendance générale d'amélioration dans le goût en même temps que dans le bien-être de la société tout entière.



(Râpe à tabac.)

ERRATUM. — Dans quelques exemplaires de la 4e livraison, page 25, colonne 1, avant-dernière ligne, au lieu de *qui y étaient*, lisez *qui étaient en Angleterre*.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.



(Vue de l'église de la Madeleine.)

L'église de la Madeleine, élevée au nord et dans l'axe de la place de la Concorde, a éprouvé bien des vicissitudes avant d'atteindre le terme d'achèvement auquel elle est arrivée aujourd'hui. Ce n'était d'abord qu'une chapelle de confrérie, dont Charles VIII posa la première pierre en 1493.

Cette chapelle, érigée en paroisse en 1639, devint bientôt trop petite pour la population croissante de ce faubourg : de sorte qu'en 1660, Anne-Marie-Louise d'Orléans, princesse souveraine de Dombes, posa la première pierre de l'église plus grande, qui a subsisté au coin des rues de Surène et de la Madeleine, jusqu'en 1795, époque à laquelle cette église a été vendue comme domaine national, démolie et convertie en chantiers.

Long-temps avant cette démolition, le curé de la Madeleine ne cessait de faire observer que son église, trop petite, ne pouvait contenir le quart de ses paroissiens; en effet, le faubourg Saint-Honoré fut en peu de temps percé de rues nouvelles, et couvert de nombreuses maisons et d'hôtels considérables.

On fut long-temps à répondre aux vœux du curé de la Madeleine; cependant M. Contant-d'Ivry, architecte du roi, fut chargé de faire des projets : il en présenta plusieurs, et il se plaignit lui-même de ce qu'on avait choisi le plus mauvais. Ses confrères lui firent remarquer à cet égard qu'il n'eût dû en présenter aucun qui fût mauvais. Néanmoins la première pierre en fut posée et bénite le 3 avril 1764; et on travailla avec activité à cette église jusqu'à la mort de M. Contant-d'Ivry (1er octobre 1777).

Après M. Contant, M. Couture, aussi architecte du roi, eut ordre de continuer l'édifice; mais le plan du premier architecte ne convenait pas à son successeur. M. Couture eut l'ambition de reproduire, à Paris, le Panthéon d'Agrippa, qu'il ne connaissait que par tradition. Pour se pénétrer davantage des belles proportions de cet antique monument et de la richesse de son architecture, il entreprit, en 1780, un voyage à Rome, où il fit dessiner et mouler, sur le Panthéon, tout ce qu'il voulait imiter.

Muni de ces matériaux, et de retour à Paris, cet architecte fit démolir la plus grande partie des constructions élevées par Contant. Le plan qu'il exécuta jusqu'à l'astragale des colonnes extérieures, présentait un portail semblable à celui d'aujourd'hui, composé de huit colonnes de front, et six en retour seulement sur chaque face latérale, s'arrêtant à la croisée du dôme.

Les difficultés qu'éprouva Couture pour élever ce dôme de 60 pieds de diamètre, lui parurent invincibles; il fit nombre de projets, quantité de modèles en relief, des essais en nature, jusqu'à mettre des massifs de fonte au centre des quatre piliers du dôme construits en pierre; tous ces essais infructueux furent blâmés; reconnus impraticables par les commissaires de l'art nommés à cet effet, ils dénotaient le peu d'expérience de l'auteur dans l'art de bâtir.

La révolution de 1789 mit un terme à ces irrésolutions en arrêtant tous les travaux.

Ces diverses constructions, abandonnées sans précautions de conservation, devinrent bientôt des ruines couvertes de mousse et de plantes parasites.

Un pré se forma dans l'intérieur, et les chèvres y paissaient : les artistes voyaient avec peine se détruire des constructions qui avaient déjà coûté deux millions. Chacun d'eux

cherchait à les utiliser par nombre de projets, comme une salle du corps-législatif en stade couvert, un théâtre, une bibliothèque, un marché, etc., etc., etc.

Le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, pour fixer les idées de ces artistes, leur adressa, en mai 1806, un programme d'un musée à établir sur les constructions de la Madeleine; il reçut beaucoup de projets sur ce programme, mais il n'y donna aucune suite.

Napoléon, qui voulait éterniser ses victoires, ses généraux et sa grande armée, rendit, au camp de Posen, le 2 décembre 1806, un décret impérial pour élever, sur les constructions commencées, et en les conservant le plus possible, un *Temple de la Gloire*. Le temple devait être décoré des statues des maréchaux de France et des plus grands généraux : dans les murailles devaient être incrustées des tables d'or, d'argent, de bronze et de marbre, couvertes d'inscriptions à la mémoire des actions d'éclat.

Le programme fut aussitôt mis en concours. Les artistes de Paris et de toutes les villes de France s'empressèrent d'y prendre part; on ne vit jamais un concours plus riche et plus nombreux; quatre-vingt-douze projets furent exposés publiquement dans la grande galerie du Muséum pendant plusieurs semaines; la section d'architecture, deux peintres, deux sculpteurs, un graveur, et le bureau de la classe des beaux-arts de l'Institut, furent les juges de ce concours.

L'étude, le classement de tant de projets, l'examen des devis demandés qui y étaient joints (chacun était de trois millions), exigèrent de nombreuses séances de ce jury.

Le 28 mars 1807, le jugement fut prononcé; il accordait le prix d'exécution au projet de M. Beaumont, architecte du tribunat; trois accessits à MM. Vignon (Pierre), Gisors et Peyre-Neveu, avec fortes récompenses. Six projets furent récompensés d'indemnités, et onze furent mentionnés honorablement : en tout, vingt-une nominations.

Ce jugement fut adressé à Napoléon; mais avant de le confirmer, l'empereur voulut voir les quatre projets placés en première ligne. Ces dessins, quoique très volumineux, lui furent adressés au camp de Tilsitt; il les examina attentivement; et, sans égard au programme qui avait gêné les architectes par l'obligation de s'assujétir à la conservation des anciennes constructions, l'empereur préféra le projet de M. Vignon, qui ne conservait aucune des constructions, à celui de M. Beaumont, qui avait complètement et heureusement rempli toutes les conditions du programme.

L'empereur trouvait que le plan de M. Vignon, adoptant la forme de temple grec, satisfaisait plus que tous les autres à l'idée de grandeur et de magnificence qu'il s'était formée, et qu'il voulait imprimer à ce monument, en l'élevant à la gloire de ses armées.

On assure qu'une erreur de noms contribua aussi à déterminer ce choix. Un général aurait favorisé de son crédit M. Pierre Vignon, parce qu'il le confondait avec son architecte, nommé Barthélemy Vignon.

M. Beaumont fut très généreusement récompensé; mais cet architecte en profita peu : ce changement de jugement lui causa un chagrin qu'il ne put surmonter, et auquel il ne survécut pas.

M. Vignon était justement persuadé que des constructions neuves de cette importance ne peuvent se lier avec d'anciennes fondations d'un plan différent, sans s'exposer à des tassemens inégaux, à des déchiremens dans les murs, dans les voûtes, et à mille accidens, dont la réparation, toujours incomplète, coûterait plus que l'établissement de toutes les fondations d'une même époque, et sur un niveau réglé.

Cet architecte fit donc démolir encore tout ce qui avait déjà été fait et défait par ses prédécesseurs, MM. Contant et Couture, et établit tout à neuf le temple de la Gloire, suivant son plan adopté, jusqu'au retour de Louis XVIII, en 1814.

Déjà les murs de la cella et les colonnes du péristyle du temple de la Gloire étaient élevés; mais, à cette époque, la restauration ne partageait pas les idées de gloire de Napoléon; M. Vignon eut ordre de rendre ce monument au culte, et de convertir son temple en église.

L'extérieur resta le même; l'intérieur subit beaucoup de changemens, et à plusieurs reprises, sans qu'on réussit parfaitement à faire de ce vaisseau une église paroissiale, avec nef, chœur, bas-côtés, et avec toutes les convenances nécessaires à l'usage du culte catholique.

L'architecte Pierre Vignon mourut le 21 mai 1828, âgé de soixante-cinq ans, triste de ne pas avoir achevé son monument. Son corps, comme celui de l'architecte Wren à Saint-Paul de Londres, et celui de Soufflot à Sainte-Geneviève, fut inhumé sous le pronaos du temple de la Madeleine.

M. Huvé, architecte, premier inspecteur de la Madeleine, succédant à M. Vignon, fut chargé de continuer ce monument. Ce quatrième architecte ne fit pas comme ses prédécesseurs, il respecta la pensée de M. Vignon, et exécuta religieusement tous ses plans.

La sculpture du fronton, faite par M. Lemaire, vient d'être terminée, et livrée à l'admiration publique; elle représente Jésus-Christ séparant les bons des méchans à l'heure du jugement dernier.

L'architecture et la sculpture de l'intérieur sont aussi achevées : il ne reste plus à placer que les tableaux.

NOTICE SUR HAHNEMANN,

FONDATEUR DE LA MÉDECINE HOMOEOPATHIQUE.

ÉTUDES D'HAHNEMANN. — SIMILIA SIMILIBUS CURANTUR : DOSES INFINITÉSIMALES. — LA SCARLATINE. — SUBSTANCES MÉDICALES HOMŒOPATHIQUES.— ÉTAT ACTUEL DE LA DOCTRINE.

Hahnemann est né à Meissen, petite ville de la Saxe, en 1775. Il suivit ses premiers cours de médecine à l'université de Leipzig, où il arriva avec vingt ducats pour toute fortune. Ces faibles ressources furent augmentées par des traductions en allemand de plusieurs ouvrages médicaux anglais. Après avoir poursuivi ses études à Vienne et à Hermanstadt, où il commença à s'attirer une certaine considération, il alla prendre le grade de docteur à l'université d'Erlangen, et vint se fixer à Leipzig en 1789.

Découragé bientôt par les imperfections qu'il crut remarquer dans la médecine ordinaire, il renonça à la pratique de son art, se bornant à publier un grand nombre de traductions des auteurs anglais, français et italiens, ainsi que beaucoup d'articles de médecine et de chimie dans les journaux scientifiques de l'Allemagne.

En 1790, Hahnemann traduisait la Matière médicale de Cullen; mécontent de la manière dont on y rendait compte de la puissance fébrifuge du quina, il résolut d'éclaircir la question, en expérimentant sur lui-même. Cet essai fut le premier pas vers la doctrine homœopathique qu'il formula plus tard (homœopathie vient de deux mots grecs, *omoios* et *pathos*, qui signifie *semblable souffrance*) : il observa que le quina produit *sur l'individu sain* une fièvre intermittente, identique à celle que le même quina fait cesser lorsqu'on l'administre à l'individu atteint de cette fièvre : il eut cette idée, que la dose de quina guérit le malade en faisant naître en lui une maladie artificielle plus forte que la maladie naturelle, et par suite anéantissant celle-ci.

Pour être en droit de conclure que l'on peut guérir les maladies en leur opposant des médicamens qui, administrés à l'homme sain, donnent lieu à des maladies semblables; pour pouvoir, en un mot, proclamer le grand principe, *similia similibus curantur*, ou, en français, *les semblables se guérissent par les semblables*, il fallait à Hahnemann un grand nombre d'expériences longues et pénibles; il s'en acquitta avec le zèle qui anime tout homme à la poursuite d'une dé-

couverte importante. Déjà il avait remarqué, dans certaines maladies populaires, des pratiques homœopathiques souvent couronnées de succès : ainsi, il avait vu qu'on rappelait la vie dans des membres gelés, par l'application de la neige; qu'on employait le feu ou les alcooliques contre la brûlure; que l'on combattait la sueur par les sudorifiques, et les spasmes et les convulsions par des narcotiques capables de produire des effets semblables, etc. Ces moyens de curation concordaient avec celui du quina, mais ne pouvaient suffire à Hahnemann pour l'amener à une conclusion rationnelle; il résolut d'en observer d'autres, de concert avec quelques amis disposés à coopérer à ses travaux.

« Rien ne lui coûta, disent les médecins homœopathes, pour arriver à ses fins : privations de tout genre, régime sévère pendant les essais, souffrances journalières et souvent très pénibles, causées par l'ingestion répétée de petites doses des poisons les plus actifs; il se soumit à tout pendant des années entières pour arriver à la connaissance de cette loi qu'il cherchait avec tant d'ardeur. »

Il paraît qu'une foule d'expériences confirmèrent Hahnemann dans la loi qu'il avait entrevue, et la lui firent adopter invariablement. Renonçant dès lors à rechercher pour chaque espèce de maladie sa cause essentielle et cachée, il se borna à l'observation des symptômes sensibles, afin de les combattre par l'action de substances offrant des symptômes analogues sur les individus sains.

La pratique médicale à laquelle Hahnemann était revenu depuis la proclamation de son principe *similia similibus curantur*, lui fit apporter de grandes modifications dans l'art de doser les médicamens. Les médecins qui n'ont pas foi dans l'homœopathie, et jusqu'ici ils forment la grande majorité, se sont récriés principalement sur l'exiguïté des remèdes administrés aux malades. « Comment est-il possible, disent-ils, que les agens même les plus énergiques, le mercure, l'arsenic, la morphine, etc., etc., administrés à la dose d'un millionième, d'un décillionième de grain en poids, puissent avoir quelque effet salutaire ou pernicieux sur notre organisation? » A cela, les médecins homœopathes demandent à leur tour quelle est la quantité pondérable de musc qui vient affecter les nerfs d'une personne impressionnable et la mettre en syncope? Quelle est la quantité pondérable du miasme délétère qui frappe de mort un animal soumis à son action?

Au reste, lorsque Hahnemann recommença à exercer la médecine, d'après sa nouvelle théorie, il employa des doses beaucoup plus fortes que des millionièmes de grain.

« Mais, disent les homœopathes, il ne tarda pas à faire cette singulière observation : que l'acte de broyer les substances, ou de secouer les liquides qu'il mélangeait, développait à un haut degré l'énergie de leurs facultés homœopathiques, etc. »

Ce fut à Georgenthal, dans un hospice d'aliénés fondé par le duc Ernest de Gotha, que Hahnemann opéra des cures qui commencèrent la réputation dont il jouit en Europe; il guérit un homme de lettres, Klockenburg, auquel une épigramme de Kotzbue avait fait perdre la raison. Il pratiqua ensuite à Brunswick, en 1794, et à Kœnisglutter. Ce fut dans cette ville que commencèrent contre lui les oppositions qu'il eut à supporter long-temps. Il se retira donc à Hambourg, ensuite à Eilenbourg et à Torgau, où il continua ses recherches.

Cependant une épidémie de scarlatine, qui désola l'Allemagne en 1800, mit Hahnemann à même de faire de son principe, *similia similibus curantur*, une application dont le résultat a été reconnu comme très important par tous les médecins. Il trouva que la *belladone* produit sur l'individu sain les principaux symptômes qui caractérisent la scarlatine. Dès lors, il conçut l'idée de faire servir la belladone à préserver les enfans de la contagion, de même que l'on se sert du vaccin pour écarter la petite-vérole. Il administra à un grand nombre d'enfans de très faibles doses de belladone (un décillionième de grain tous les six ou sept jours) pour les garantir de la scarlatine. L'expérience, au rapport de ses partisans, confirma pleinement ses conjectures. Plus tard, en 1831, à l'époque du choléra, il fit prendre des doses semblables de cuivre pour garantir de ce terrible fléau les personnes qui eurent recours à lui.

Hahnemann a publié beaucoup de volumes; ce fut en 1810 que parut son *Organon de l'art de guérir*, où la doctrine homœopathique se trouve exposée avec détail. Depuis 1820, ce médecin célèbre réside à Cœthen, où il fut appelé et accueilli avec distinction par le duc régnant d'Anhalt-Cœthen.

Afin de donner à nos lecteurs une idée des remèdes employés par les homœopathes, nous citerons ceux qu'ils opposent aux souffrances les plus cruelles ou les plus habituelles; il faut toujours entendre qu'on boit des doses infinitésimales, et se rappeler qu'un même médicament donnant lieu à plusieurs symptômes peut être employé contre plusieurs maladies.

« La *belladone* produit sur le corps sain les principaux symptômes de la scarlatine, elle la guérit très bien.

» Le *cuivre*, qui fait éprouver les premières douleurs du choléra, agirait, dit-on, contre lui. Il paraît qu'en prenant tous les cinq ou six jours des doses préparées de ce médicament on a obtenu quelques succès.

» Le *soufre*, qui engendre certaines éruptions de la peau, les détruit.

» L'or, qui dispose à la mélancolie, rétablit le moral affecté.

» La *pulsatille*, qui donne une espèce de rhume de cerveau, le guérit presque toujours.

» La *camomille* provoque l'irascibilité; par suite, elle guérit les maladies provoquées par la colère.

» Beaucoup d'esquinancies sont enlevées par la *belladone* le même médicament peut donner lieu aux symptômes de la rage chez l'homme sain; par cette raison, il lutte victorieusement contre l'hydrophobie.

» L'*arnica* enlève les douleurs de contusion, et, dit-on aussi les cors aux pieds.

» Les maux de dents sont guéris par une foule de remèdes : selon les sensations que le malade éprouve, la *bryone*, le *daphné-mézéréum*, la *pulsatille*, la *noix vomique*, etc.

» L'*aconit* produit des effets extraordinaires sur la circulation. Cette substance détruit le mode inflammatoire, et remplace presque toujours avec avantage les évacuations sanguines. »

Les discussions entre les partisans d'Hahnemann et ses adversaires, qui depuis long-temps étaient concentrées en Allemagne, ont déjà commencé en France. Les traductions françaises des ouvrages écrits sur l'homœopathie par son fondateur lui ont fait chez nous des disciples zélés. Des médecins de Genève ont consacré à la doctrine nouvelle une publication périodique. A Paris, il vient de s'élever un journal homœopathique. Le nouveau mode de traitement a déjà pénétré dans plusieurs de nos villes de départemens; à Bordeaux, entre autres, il est adopté par un des médecins les plus renommés; il réunit aussi des partisans en Russie, en Autriche, à Naples. Espérons que ces tentatives jetteront au moins quelque jour sur une question des plus intéressantes, puisqu'elle est étroitement liée au bonheur du genre humain.

Pour nous, notre seul but ici est de mettre nos lecteurs à même de suivre, avec connaissance de cause, les débats plus ou moins graves qui pourront avoir lieu à ce sujet.

LÉGISLATION.

LA GRANDE CHARTE D'ANGLETERRE.

La Grande Charte, si célèbre dans les fastes de la nation anglaise, et dont le nom a été si souvent invoqué dans son histoire, est un acte par lequel le roi Jean-sans-Terre, en 1215, s'engagea envers ses sujets, en son nom et au nom de

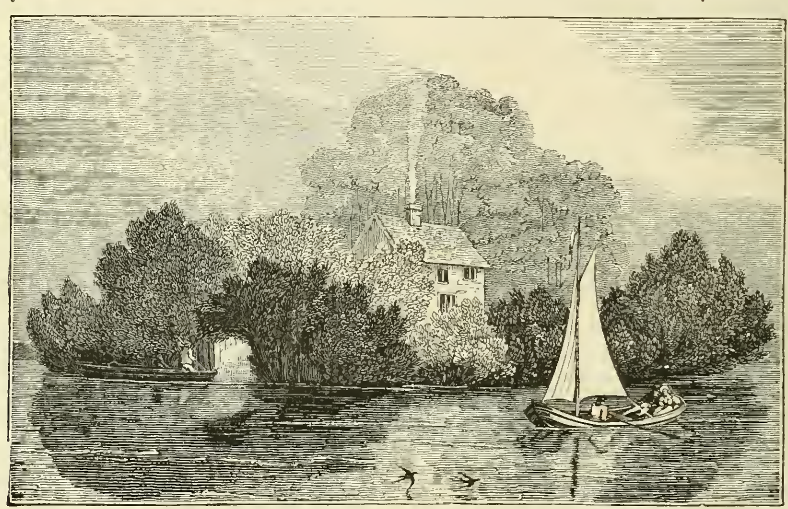
ses successeurs, à leur laisser le libre exercice de certains droits, à ne jamais y porter atteinte, et à restreindre le pouvoir royal dans des limites déterminées.

Quand Guillaume de Normandie, parti de France en 1066, eut achevé la conquête de l'Angleterre, il y introduisit le régime féodal; mais tandis qu'en France le roi n'avait aucune autorité féodale sur ses arrière-vassaux, que sa souveraineté n'était en quelque sorte qu'un vain titre à l'égard des grands vassaux, aussi puissans que lui, il n'en était pas de même au-delà du détroit. En donnant des fiefs à ses généraux, Guillaume, pour condition de ses libéralités, leur imposa des charges, et conserva une autorité réelle sur eux et sur ses arrière-vassaux.

La différence entre ces deux états de choses produisit dans les deux pays des résultats différens. En France, le roi et le peuple se liguèrent contre les seigneurs; le roi pour diminuer leur puissance rivale de la sienne, le peuple pour se soustraire à leur autorité. Par une combinaison tout opposée, les barons anglais, se trouvant placés sous le même joug que le reste de la nation, se réunirent à elle contre le pouvoir royal.

La mort de Guillaume fut suivie de longues guerres civiles; plusieurs prétendans se disputaient le sceptre, et soutenaient leurs droits les armes à la main. Pour se concilier la faveur des barons et du peuple, ils faisaient des concessions, sauf à n'en plus garder le souvenir quand ils étaient affermis sur le trône.

C'est ainsi qu'en 1100, Henri Ier accorda une charte des plus étendues. Par cet acte, dont les dispositions peignent les mœurs de ce temps, il promettait qu'à la mort des évêques et des abbés, il ne s'emparerait jamais du revenu des siéges et des abbayes pendant la vacance; qu'à la mort des comtes, barons ou tenanciers militaires, leurs héritiers seraient mis en possession de leurs biens, en payant à la couronne une redevance modérée (il avait soin, toutefois, de n'en pas determiner la quotité). Il déclarait que si un baron voulait marier sa fille ou sa parente, il suffirait qu'il consultât le roi, dont le consentement ne serait jamais vendu, ni refusé, à moins que l'époux proposé ne fût son ennemi. Il permettait aux barons de disposer de leurs biens meubles et immeubles par testament; enfin, il promettait de confirmer les lois d'Edouard le Confesseur. Ces lois n'étaient pas bien connues;



(Ile de la Grande Charte, près de Runneymead, sur la Tamise.)

mais le peuple, qui savait que sous les rois anglo-saxons, on n'avait à supporter ni les rigueurs de la féodalité, ni le poids des impôts, ni les abus qui s'étaient introduits depuis la conquête, ne cessait, sous les premiers princes de la race normande, de solliciter la remise en vigueur de l'ancienne législation; et la promesse de la conserver ou de la rétablir fut toujours regardée comme l'acte le plus populaire et le plus agréable à la nation.

Quoique Henri Ier n'eût pas observé toutes les dispositions de sa charte, Etienne, son successeur, la confirma, et après lui, Henri II (Plantagenet) renouvela les mêmes concessions, et en ajouta même quelques autres.

Enfin arriva le règne du roi Jean, dit Jean-sans-Terre. On sait combien le gouvernement de ce prince fut faible et tyrannique. Les barons, soutenus du peuple, se liguèrent ouvertement contre lui, et réclamèrent hautement la confirmation des chartes de Henri Ier et de Henri II. Le monarque après avoir éludé, et résisté ouvertement, fut contraint par la force d'adopter les propositions des barons, et de concéder cette fameuse Grande Charte, le fondement de la constitution anglaise, et des autres constitutions européennes.

Il paraît que les barons en avaient présenté le projet au roi, sous la forme d'articles préliminaires de paix, dans une entrevue qui eut lieu entre eux dans la vaste plaine de Runneymead, sur la rive gauche de la Tamise, près de la ville d'Egham, dans le comté de Surrey, et que le roi y apposa son sceau en signe d'agrément. Ce curieux document historique se voit encore aujourd'hui au musée de Londres. Le sceau royal qui y est attaché, et dont nous donnons, page 53, le dessin, est dans un état de conservation presque parfait. La Grande Charte est datée du 15 juin 1215, mais on doit croire, d'après diverses autorités, qu'elle ne fut réellement signée que le 19 juin, près de Runneymead, dans une petite île de la Tamise, qui, depuis cette époque, porte le nom d'île de la Grande Charte, et que représente la première gravure de cet article.

Les dispositions contenues dans la Grande Charte peuvent être rangées en deux classes: les unes favorables à la noblesse, en ce qu'elles diminuaient la puissance féodale du roi; les autres favorables au reste de la nation, en ce que tous les priviléges accordés aux barons contre le roi s'étendaient des barons à leurs vassaux. Les adoucissemens apportés au re-

surnumérariat de la vie; ses condisciples d'aujourd'hui seront ses concitoyens de demain. Ses défauts ou ses vices ne lui sont pas seulement préjudiciables pour le présent, ils lui préparent sa bonne ou mauvaise réputation dans le monde : s'il veut que, plus tard, son existence soit facile et honorée, il faut qu'il se conduise, dès maintenant, de manière à trouver partout, à sa rencontre, des visages joyeux et des mains amicales. Ecolier, il pose les premiers fondemens de sa bonne renommée; car, comme l'a dit quelqu'un avec une originalité piquante : « L'honnête enfant est un honnête homme qui n'a pas fini sa croissance. »

Effets singuliers de l'air corrompu dans les appartemens. — M. P..., architecte de Vienne, se rendit pour affaires à la campagne du baron de....; l'une des plus belles chambres du château lui fut assignée pour demeure. A peine fut-il couché qu'il crut se sentir enlever de son lit et transporter çà et là dans la chambre; tantôt il se trouvait sur le lit, tantôt dessous, tantôt près de la porte ou des fenêtres, tantôt au milieu d'une énorme cheminée : cependant il ne faisait pas assez clair pour que M. P... distinguât tous les objets. Ce n'était point une illusion, il sentait le mouvement, il reconnaissait chaque lieu de la chambre. Le lendemain matin il parut au déjeûner pâle et défait comme après une unit sans sommeil; mais par une délicatesse naturelle, il ne donna que des réponses évasives aux questions de ses hôtes.

La seconde nuit amena les mêmes apparitions, et le lendemain il se trouva plus pâle et plus abattu, mais n'en vint à aucune explication.

La troisième nuit fut comme les premières; ses joues décolorées et ses yeux enfoncés excitèrent, le lendemain matin, les inquiétudes de la famille. Le baron prit à part M. P..., et le pressa de lui dire franchement s'il n'avait point éprouvé quelque chose de désagréable dans sa chambre à coucher. Alors celui-ci raconta tout, et le baron lui avoua que depuis long-temps cette chambre était réprouvée dans la maison; que personne n'y voulait habiter, et qu'aucun des domestiques n'osait y entrer seul.

Après cette explication, M. P... demanda la permission d'examiner le local : il trouva que la cheminée murée en haut ne laissait point entrer l'air; les fenêtres d'ailleurs demeuraient toujours fermées, et les portes n'étaient presque jamais ouvertes; il reconnut également que la chambre, située dans une aile du bâtiment, était surmontée d'un toit auquel ne s'apercevait pas la moindre ouverture. Il conclut que le gaz méphytique, renfermé dans le grenier, devait pénétrer en partie dans la salle, au travers de vieilles boiseries; là cet air corrompu, et qui ne pouvait se renouveler, influait sur le cerveau de manière à exciter un délire momentané qui présentait à l'imagination ces visions nocturnes.

M. P... fit un rapport de ses observations, et travailla à remédier au mal. Les portes et fenêtres furent ouvertes; un courant d'air fut établi dans la cheminée, et une ouverture pratiquée au toit par deux couvreurs. L'air qui sortit de cette ouverture était d'une qualité tellement méphytique, que l'un des ouvriers se trouva mal, et serait tombé sans le secours de son camarade.

Cette nuit même, M. P... coucha dans la chambre; comme il n'avait pas reposé depuis trois jours, il dormit mieux que jamais, et l'on n'entendit plus parler d'apparitions.

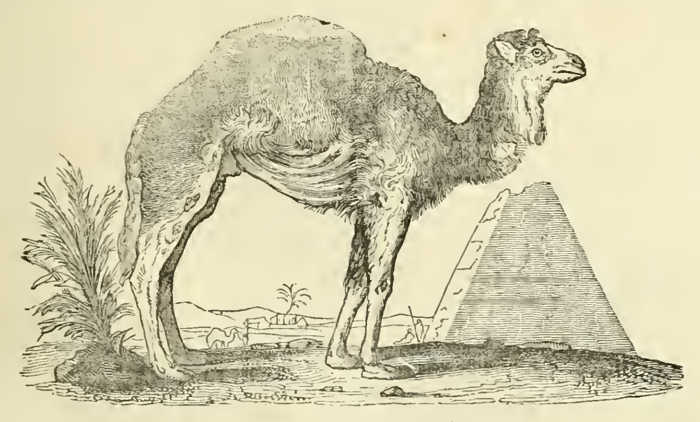
Une scène de ce genre est décrite dans l'Antiquaire de Walter Scott, tom. I, chap. X.

DU CHAMEAU ARABE ou DROMADAIRE.

Si la Providence n'avait fait naître le chameau dans les déserts de l'Asie et de l'Afrique, l'Arabe n'aurait point conservé jusqu'à nos jours l'indépendance dont il est fier, le passage des caravanes n'aurait pu s'établir que sur un petit nombre de routes, et les mers de sable, jetées sur notre terre entre des pays qui trafiquent avec activité, fussent demeurées inaccessibles à l'homme.

La vitesse du chameau arabe, qui n'a qu'une seule bosse et qui est ordinairement nommé *dromadaire*, est prodigieuse. Chargé de cinq ou six quintaux, il a pour allure habituelle un trot alongé dont la vitesse égale celle du cheval au galop; soutenant pendant six ou sept jours cette marche accélérée, il peut se transporter à trois cents lieues.

On rapporte qu'une jeune Arabe, sur le point de se marier, tomba malade subitement, et que dans son délire elle fut saisie d'un désir si violent d'avoir une orange pour rafraîchir sa bouche desséchée, qu'elle serait inévitablement morte si elle n'eût été satisfaite; mais il n'y avait point d'oranges dans la ville, et pour s'en procurer il fallait aller à Maroc, éloigné



(Chameau arabe ou Dromadaire.)

d'environ trente-cinq lieues. Le fiancé, au point du jour, saute sur son chameau de prédilection, et s'élance vers Maroc; pendant toute la course il ne cesse d'exciter l'ardeur de sa monture par des paroles animées, et ce fidèle animal, un peu après la nuit tombée, avait ramené son maître aux pieds des remparts de la ville qu'il avait quittée le matin. Les portes étaient fermées, mais une sentinelle reçut les oranges, et la jeune fille qui se mourait fut sauvée.

Il y a environ deux siècles que le chameau arabe fut introduit en Italie, à Pise : il s'y est maintenu, bien qu'il ait éprouvé quelques modifications dans le caractère de sa race, et qu'il puisse même être regardé comme ayant dégénéré de sa nature primitive. On a remarqué qu'une antipathie très prononcée s'était établie entre ces chameaux italiens et les chevaux du pays; il faut beaucoup de précautions pour accoutumer ceux-ci au voisinage et à la vue de leurs rivaux



(Chameaux arabes, préparatifs du départ d'une caravane.)

bossus. Dès qu'un cheval étranger se trouve en présence d'un chameau, il hérisse sa crinière, dresse les oreilles, tremble, bat la terre du pied, et, prenant le mors aux dents, se précipite à l'aventure à travers champs. Il n'en est pas ainsi dans l'Asie, où ces deux animaux sont associés pour le service de l'homme, et cheminent côte à côte en compagnons. On a attribué leur bonne intelligence dans l'Asie à l'habitude héréditaire d'une vie commune dont l'origine date d'un grand nombre de siècles, et on en a apporté pour preuve un récit d'Hérodote, où cet historien raconte que Cyrus battit complètement, dans une bataille rangée, la redoutable cavalerie de Crésus, en faisant précéder ses soldats par les chameaux destinés ordinairement au transport des bagages. Les chevaux de l'armée de Crésus n'eurent pas plus tôt découvert ces ennemis inconnus qu'ils se débandèrent et prirent la fuite. On a cru pouvoir conclure de ce ait, que, du temps de Cyrus, le chameau et le cheval n'avaient pas encore été associés assez intimement pour être habitués l'un à l'autre.

La première fois qu'un Européen monte sur le dromadaire, qui est accroupi sur ses genoux selon son habitude, il court grand risque d'être précipité à terre, parce que l'animal, voulant se mettre en marche, se lève sur les pieds de derrière dès qu'il sent le voyageur en selle, et ensuite se dresse sur ses jambes de devant; on est ainsi jeté d'abord en avant, puis en arrière, et il est difficile de se maintenir contre cette double impulsion. M. Mac-Farlane raconte que, s'étant assis sur un chameau, il se tint prêt à se pencher en avant au premier mouvement de l'animal, supposant que sa nouvelle monture allait se dresser, comme le cheval, sur ses jambes de devant; mais, le contraire ayant eu lieu, il fut envoyé bien loin, par-dessus les oreilles de la bête, à la grande risée des Turcs qui se trouvaient là.

Un autre Européen, Riley, ayant été fait prisonnier par les Arabes, fut placé sur un énorme chameau, et, avec quelque force qu'il se tînt, il ne put résister à la double secousse, et fut renversé en arrière en faisant un tour entier sur lui-même. — Vous êtes-vous blessé? dit le maître. — Heureusement non. — Le ciel vous protége, reprit l'Arabe; car, s'il vous fût arrivé de tomber sur la tête en faisant la culbute, votre crâne eût été brisé par ces pierres. Mais le chameau est un animal sacré, et Dieu veille sur ceux qui le montent; en tombant de dessus un âne, quoique la chute eût été trois fois moins considérable, vous eussiez eu infailliblement la tête cassée; mais, je vous le dis, le chameau est un animal sacré.

On a calculé que sur cinquante-deux millions d'hectares qui forment la superficie de la France, plus de vingt-trois millions d'hectares sont en terres labourables, cinq millions six cent mille en forêts et bois, et deux millions en vignes; une assez grande quantité est destinée à la culture des mûriers, des oliviers, et des fruits de toute espèce.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30

SCÈNES DU MOYEN AGE.

JOUTES ET TOURNOIS.



(Combat à la barrière.)

SCÈNES DU MOYEN AGE.

JOUTES ET TOURNOIS.

On fixe communément l'origine des tournois au XIe siècle, et l'on cite quelques gentilshommes qui en auraient été les inventeurs : l'un d'entre eux serait Geoffroi de Preuilly, mort en 1066. Sans doute les tournois ont dû atteindre, sous l'influence de l'institution de la chevalerie, à un degré de splendeur qui a pu paraître leur donner une origine nouvelle : cependant, il faut reconnaître que, presque de tout temps, chez toutes les nations belliqueuses, l'élite des guerriers s'est exercée, par des combats simulés, au métier des armes, et en France même on trouve des traces de jeux de ce genre avant les Xe et IXe siècles.

Aussi long-temps que la chevalerie eut vraiment une mission politique et religieuse à remplir, les tournois furent de sérieuses écoles de prouesse, où les champions cherchaient avant tout à devenir de forts et adroits hommes de guerre, sans beaucoup se soucier de riches armures, de beaux équipemens, ou même d'applaudissemens de dames; mais plus tard, quand les rudes combats des puissances féodales eurent cessé, lorsque les croisades et les progrès du luxe eurent contribué à adoucir l'âpreté des mœurs de la noblesse d'Europe, les joûtes prirent insensiblement un caractère de magnificence et de galanterie, et se transformèrent en fêtes solennelles soumises à des réglemens particuliers, et accompagnées de cérémonies publiques qui ont varié suivant les pays et suivant les époques. Une des plus belles descriptions de tournois est celle du roman d'Ivanhoë, par Walter Scott. D'après des documens authentiques, voici quelles étaient les principales circonstances de ces fêtes en France aux XIIe et XIIIe siècles.

Les tournois solennels étaient souvent annoncés plusieurs mois d'avance; la *veille* était de plus annoncée un jour d'avance par les proclamations des officiers d'armes.

« Seigneurs chevaliers, demain aurez la veille du tournoy où prouesse sera vendue et achetée au fer et à l'acier. »

Tandis qu'on préparait le lieu destiné au tournoi, on suspendait le long des cloîtres des monastères les écus armoiriés de ceux qui prétendaient entrer dans les lices : on les y laissait plusieurs jours exposés aux regards. Un héraut ou poursuivant d'armes nommait les chevaliers auxquels ils appartenaient. La veille du tournoi était solennisée par des espèces de joûtes appelées tantôt essais ou *éprouves* (épreuves), tantôt les *vêpres* du tournoi, et quelquefois *escremies* ou escrimes : les écuyers s'y exerçaient les uns contre les autres avec des armes plus légères et plus faciles à rompre que celles des chevaliers.

C'était le prélude du grand combat, de la *maître éprouve*. Des *hours* ou échafauds partagés en loges et en gradins, décorés de riches tapis, de pavillons, de bannières, de banderolles et d'écussons, étaient dressés autour de la carrière, ainsi que des tentes ou pavillons pour recevoir les rois, les reines, les princes et princesses, les anciens chevaliers, les seigneurs, dames et demoiselles. Sauval décrit, dans son histoire de Paris, les lices plantées pour les tournois au Palais, au Louvre, à l'hôtel Saint-Paul, à celui des Tournelles, et autres lieux dans Paris. Des juges nommés exprès, des maréchaux du camp, des conseillers ou assistans, avaient en divers lieux des places marquées pour maintenir dans le champ de bataille les lois de la chevalerie et des tournois. Des rois, hérauts et poursuivans d'armes, répandus en divers endroits, avaient les yeux fixés sur les combattans pour faire un rapport fidèle des coups qui seraient portés et reçus. Des ménestriers avec leurs instrumens de musique, des valets ou sergens de service, se tenaient aussi dans le camp.

Les chevaliers, superbement équipés, suivis de leurs écuyers, tous à cheval, entraient avec une contenance grave, au son des fanfares.

Le signal donné, les rideaux des *hours* s'ouvraient devant les spectateurs. On commençait par la course de la lance, appelée proprement *joûte*, et qui se faisait seul à seul. C'était une image du combat individuel sur le champ de bataille.

« Lors s'entreloignent eux deux, et viennent de si grande alleure comme les chevaux peuvent aller, et s'entrefierent les plus grands coups qu'ils peuvent, et Persides rompt sa lance et Hector le fiert, si qu'il le porte par terre emmy le champ. Sire, dict Hector, je ne sai comment vous le ferez à la *meslée;* mais en joûte, sai-je bien que vous en avez le prix. »

« Pendant que nous sommes à cheval, dit un des hérauts de Flores de Grèce, et que lances ne vous peuvent manquer, esprouvons-nous encore quelques coups, estant comme il m'est avis le plaisir de la course trop plus beau que le combat à l'épée. »

Les lances étaient ou très petites ou très grandes, suivant les conventions ou les circonstances. Dans les joûtes faites aux noces de M. d'Alençon (Lettres de Louis XII), les lances étaient petites, à cause des jeunes princes qui tenaient le pas.

Dans les autres combats qui suivaient la joûte, les deux lignes opposées des chevaliers se *mêlaient* pour en venir aux mains, comme deux corps d'armée, d'où vint le nom de *mêlées* : on combattait alors avec l'épée, la hache et la dague. Le nom de *tournoi* vient peut-être, dit La Curne de Sainte-Palaye, de ce que les champions se *tournaient* dans tous les sens, tandis que la course des lances se faisait en ligne droite.

Outre ces sortes de combats, il y avait le *pas d'armes*, qui simulait des attaques et des défenses de défilés, de gués ou de ponts; les *combats à la barrière*, qui apprenaient les difficultés à vaincre aux approches et aux barrières d'une place; les *castilles* (ce mot, en langage vulgaire, signifie encore aujourd'hui une querelle, un différend), qui étaient des imitations de l'assaut des tours et remparts; enfin les *joûtes dans les mines*, qui représentaient les ruses usitées dans les siéges. Mais ces derniers exercices étaient plus rares, et exigeaient des emplacemens et des préparatifs particuliers.

Les principaux réglemens des tournois consistaient à ne porter des coups de lance qu'au visage et entre les quatre membres, c'est-à-dire au plastron; à ne plus frapper un chevalier dès qu'il avait ôté la visière de son casque, ou qu'il s'était déheaumé; à ne pas se réunir plusieurs contre un seul dans certains combats, tels que celui qui était proprement appelé joûte; à ne point blesser le cheval de son adversaire; à ne point frapper de la pointe, mais du tranchant de l'épée; à ne point combattre hors de son rang, etc. Malgré ces prohibitions introduites pour empêcher, autant que possible, l'effusion du sang, l'arène était presque toujours ensanglantée, et ne différait souvent en rien d'un champ de bataille. C'est ainsi qu'à Nuys, près de Cologne, en 1240, un tournoi coûta la vie à soixante chevaliers ou écuyers.

Les instrumens des ménestrels, les cris des hérauts, célébraient chaque brillant coup de lance ou d'épée. Le vainqueur était nommé à plusieurs reprises (d'où l'on prétend, à tort ou à raison, que s'est formé en France le mot *renommée*); mais souvent on ne saluait les hauts faits d'armes que par ces mots : « Honneur aux fils des preux. »

Un champion choisi par les dames, et armé d'une longue pique ou d'une lance surmontée d'une coiffe ou d'un voile, abaissait sur les heaumes des chevaliers en danger pour avoir violé par inadvertance les lois du combat, ce signe de clémence et de sauvegarde.

La dernière joûte se nommait la lance des dames; c'était celle où l'on cherchait à faire preuve de plus de valeur et d'adresse.

Le prix du tournoi était decerné d'après le jugement des chevaliers préposés aux joûtes, ou à l'unanimité des voix, ou bien encore, mais plus rarement, par un tribunal composé de dames et de demoiselles. Le vainqueur, après avoir

remporté le prix, était conduit dans le palais, et désarmé par les dames, qui le revêtaient d'habits précieux; il occupait ensuite au festin la place la plus honorable.

La magnificence que l'on déployait quelquefois dans ces fêtes est presque incroyable.

A Beaucaire, en 1174, il y eut un grand tournoi de dix mille chevaliers pour célébrer la réconciliation de Rémond, duc de Narbonne, avec le roi d'Aragon. Bertran Raiembaux, ou Raibaux, fit labourer avec douze paires de bœufs le champ du tournoi, et derrière ces bœufs se tenaient des hommes qui semèrent, par son ordre, trente mille pièces d'or ou d'argent. Guillaume Gros de Martello, qui était venu joûter avec une suite de quatre cents chevaliers, n'employa d'autre feu pour cuire tous les mets de sa table pendant la durée des fêtes, que le feu des bougies et des torches. Rammons de Venous, ou Raimon le Venoul, avait amené pour son usage trente chevaux de belle race, qu'il fit tous brûler avant son départ, en présence de la foule des assistans; il y eut mille autres prodigalités aussi extravagantes.

Les causes de la décadence des tournois furent à peu près les mêmes que celles de la décadence de la chevalerie. Le changement de système dans la guerre et dans les armes, la valeur personnelle remplacée par la puissance des masses, l'affaibliss ment de la féodalité soumise à l'unité impériale ou royale, y contribuèrent certainement plus que les défenses fréquentes des papes, des conciles et des rois.

Sous Charles VII, vers 1443, l'auteur du *Journal de Paris* reproche à la noblesse son oubli des tournois : « Plus ne leur en challoit, dit-il, que de jouer aux dez, ou chasser au bois, ou danser; ne se faisoient mais (plus) comme on souloit faire, ne joustes, ne tournois, ne nuls faits d'armes, pour paour des lézions (blessures) : bref tous les seigneurs de France estoient tous devenus comme femmes, car ils n'estoient hardis que sur les pouvres laboureurs, et sur pouvres marchands qui estoient sans nulles armes. »

Ce fut surtout après la mort de Henri II, blessé dans un tournoi de la rue Saint-Antoine, par le comte Gabriel de Montmorency, que ces fêtes devinrent plus rares. Cependant on cite encore des combats à la barrière, où Charles IX et son frère firent armes l'un contre l'autre en champ clos, et l'on se rappelle que beaucoup de gentilshommes catholiques, surpris dans leurs préparatifs pour la Saint-Barthélemy par des huguenots alarmés, répondaient qu'ils s'apprêtaient à un tournoi que le roi allait proposer. Sous les règnes suivans, il y eut encore, à de rares intervalles, quelques joûtes dont parle Bassompierre; mais bientôt l'ardeur chevaleresques dégénéra en une fureur aveugle pour les duels.

Chronogrammes. — Le chronogramme est une inscription, soit en prose soit en vers, dont les lettres numérales du chiffre romain forment la date ou l'année d'un évènement. Il fut un temps où les chronogrammes étaient fort en usage en Allemagne et dans les Pays-Bas. Le chronogramme *simple* ne fournit, dans une seule inscription, que l'idée de l'année. Le chronogramme *double* présente non seulement l'année, mais le fait ou l'évènement. Le *naturel* dispose les numérales de manière que la lettre de la plus grande valeur soit la première, et ainsi des autres; on connait par là l'année sans faire l'addition.

Le chronogramme *additionné* admet l'intervention des lettres numérales, et l'année ne se trouve que par un calcul; l'*exact* n'a d'autres lettres numérales que les lettres élevées; et enfin le *libre* tolère d'autres lettres que celles qui sont élevées.

Autrefois les lettres numérales étaient du même volume que celles du reste du chronogramme; mais pour simplifier on a pensé à mettre en majuscules les lettres numérales, et les autres en moins gros caractères.

Exemple d'un chronogramme exact double et additionné. — Sur le clocher de l'horloge du Palais, fabriquée en 1371, se trouvaient six vers en lettres gothiques. Les trois premiers contiennent le chronogramme, les trois derniers l'expliquent.

CharLes roi VoLt en Ce CLoCher
Cette nobLe CLoChe aCroCher,
FaIte poVr sonner ChaCVne heVr.

La date esdits trois vers d'asseur,
Par Jean Jouvenet fut montée,
Qui de cet art ot renommée.

Calcul du chronogramme.

C.	100
L.	50
V.	5
L.	50
C.	100
C.	100
L.	50
C.	100
C.	100
L.	50
C.	100
L.	50
C.	10(
C.	100
C.	100
I	1
V.	5
C.	100
C.	100
V.	5
V.	5
	1371

PESTALOZZI.

Henri Pestalozzi, fils de Jean-Baptiste Pestalozzi, médecin, est né à Zurich en 1746. Ayant perdu son père à l'âge de quatre à cinq ans, il dut sa première éducation à sa mère, qui fut à peu près son unique société. Plus tard, il fit des progrès rapides sous la direction de quelques savans de Zurich, ce qui toutefois ne combla pas les lacunes de son instruction de famille.

Dans sa dix-septième année, un penchant irrésistible le fit entrer dans le barreau, où il se proposait surtout de venger les droits des habitans de la campagne, si méprisés et si avilis à cette époque; puis, changeant de projet à la mort d'un ami qui devait le guider dans une carrière si difficile, il tourna les yeux vers les sciences rurales, toujours dans l'intérêt de ce même peuple de la campagne dont il voulait dissiper l'ignorance et la misère par la pratique raisonnée de l'agriculture. S'étant associé à cet effet une des premières maisons de Zurich, il s'en vit bientôt abandonné, lorsqu'il avait déjà acheté un grand nombre de terres en friche. Il continua néanmoins son entreprise, et composa même à cette époque un essai pour l'éducation des pauvres. Ruiné par les suites de son acquisition, et par une exploitation à laquelle toutes les ressources manquaient, il eut à supporter l'indifférence et l'abandon total de ses anciennes connaissances : ce revers, tout en l'empêchant de suivre ses plans, ne l'arrêta pas dans son but de détruire la source de la misère du peuple : c'est dans cette vue qu'il publia successivement *Léonard et Gertrude*, *Christine* et *Else*, un *Traité sur la législation criminelle*, et *Mes Recherches sur la marche de la nature*, premier acheminement à sa méthode.

Forcé de resserrer le cercle de ses efforts. il se décida à devenir simple maître d'école à Stanz, dans le canton d'Argovie, ruiné par la guerre. Le nombre des élèves s'éleva in-

sensiblement jusqu'à quatre-vingts, presque tous d'un âge différent et également ignorans.

Quoique obligé, comme il le dit lui-même, d'être à la fois directeur, caissier, domestique, fille de service, dans une maison qui n'était pas réparée, au milieu de maladies de toute espèce, loin de succomber aux fatigues de soins si divers, il se sentit des forces nouvelles. A l'aide de sa méthode, qui consiste à bien fixer dans l'esprit tous les points élémentaires, fondée comme elle est sur la liaison étroite qui existe dans chaque branche de connaissances entre les points élémentaires et l'ensemble, il voyait se développer rapidement chez ces mêmes enfans un sentiment de force qui jusqu'alors leur avait été inconnu, et qui se joignait au sentiment général du beau, inséparable de celui de l'ordre.

Au milieu d'expériences qui lui profitaient si bien, et qui jetaient un grand jour sur son système, Pestalozzi se vit tout-à-coup arrêté dans ses travaux par l'invasion des Autrichiens dans les petits cantons, ce qui lui fut d'autant plus pénible, que par ses mêmes travaux il voulait ouvrir des ressources nouvelles à quelques uns des cantons de la Suisse, dont l'existence peu assurée était entre les mains de quelques fabricans qui fournissaient les matières premières pour la filature et le tissage.



(Pestalozzi.)

Forcé d'abandonner Stanz, il eut, après tant d'efforts et de fatigues, la douleur de voir attribuer son départ à son inconstance, et à l'incapacité absolue de donner aucune suite à des projets fruits d'une imagination exaltée. Cependant quelques amis lui rendirent justice, et cherchèrent à lui être utiles. Le gouvernement helvétique, de son côté, s'intéressa à son sort, lui assigna une pension de quarante louis, et lui accorda un peu plus tard le château de Berthoud, ce qui lui permit de créer un pensionnat, et de faire l'essai d'un séminaire de maîtres d'école. Il eut en outre le bonheur de s'adjoindre trois dignes collaborateurs, et le gouvernement, tout en portant sa pension à cent louis, promit d'envoyer à son séminaire des régens de toutes les parties de la Suisse, en même temps qu'il lui délivra un privilége exclusif pour l'impression de ses livres élémentaires.

Refusant tous les jours de nouveaux élèves, il alla se fixer, en 1805, au château d'Iverdun, qui lui fut accordé par le grand-conseil du canton de Vaud; et, secondé par d'excellens élèves qu'il avait formés, et des hommes connus par leurs talens et leur philantropie, il donna à son institut toute l'extension dont il était susceptible. Mais sa méthode, calculée seulement pour les besoins du peuple, n'était pas encore assez mûrie pour l'instruction des enfans riches qui affluaient dans son institut; l'exigence des parens, la difficulté de trouver des maîtres instruits, bien capables d'appliquer sa méthode dans toute sa pureté, la différence de mœurs et d'habitudes des élèves, et surtout une fatale mésintelligence qui régna trop long-temps entre les principaux collaborateurs du vertueux et vénérable Pestalozzi, hâtèrent la déchéance et la ruine de son institut; et ce vieillard, accablé de douleurs et d'infirmités, se retira à Neuhof dans une petite propriété qu'il avait acquise depuis long-temps, et n'y vécut que quelques années. Le 27 février 1827, il mourut à Brougg, dans ce même canton d'Argovie, laissant un fils qui n'a point suivi la carrière de l'instruction, et de nombreux disciples qui répandent l'excellente méthode de cet illustre instituteur, dans diverses parties de l'Europe, surtout en France, en Suisse et en Angleterre.

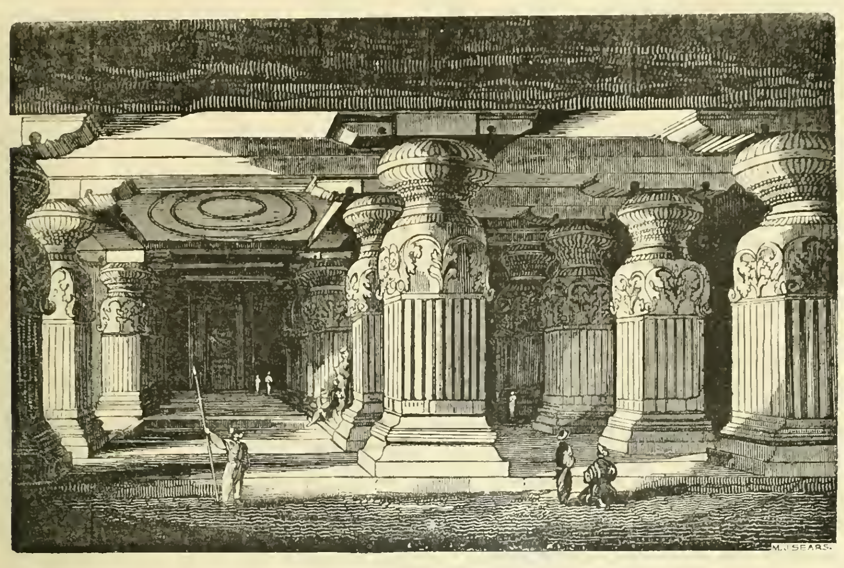
INDRA SABAH, A ELLORA.

Le village d'Ellora est habité par des brahmes, et considéré dans l'Indoustan comme un lieu saint. Les temples qui le rendent célèbre sont situés à un quart de lieue de là, sur une montagne en forme d'amphithéâtre, dont l'ascension est généralement facile, mais qui offre parfois des escarpemens abruptes de 100 pieds d'élévation. C'est contre ces parties escarpées de la montagne qu'on a creusé des grottes qui s'étendent sur une ligne d'un mille environ. Les noms attachés à ces différens monumens n'ont aucun rapport avec leur destination primitive, et ce n'est que par leur forme, par les sculptures qui distinguent chacun d'eux, et par leur situation, que les Brahmes modernes les ont désignés.

On a sculpté dans la roche dont cette montagne est formée, une figure colossale du dieu Boodh, représentée assise sur un trône supporté par des éléphans et des tigres; d'autres personnages, dans une attitude de prière, accompagnent le dieu; ils sont parés de bracelets, de colliers et de boucles d'oreilles. Cette image, qu'on nomme Parusnath, est l'objet d'un grand pèlerinage.

Les excavations voisines portent le nom de *Indra Sabah*, l'une d'elles consiste en trois salles qui communiquent entre elles. La première pièce a 55 pieds de longueur sur 45 de largeur; son plafond est plat, et soutenu par des colonnes et des pilastres de 14 pieds de hauteur; on trouve dans le fond de cette pièce une figure de Boodh, semblable à celle dont nous avons parlé plus haut, et d'autres figures, représentant le même personnage sculpté, dans les parois. Un couloir étroit conduit de cette pièce dans une seconde sans ornemens, puis dans une troisième, offrant, comme la première, des représentations mystiques de Boodh, disposées par compartimens autour de la salle, et représentées les unes debout, les autres assises, avec un cortége de tigres, de buffles, d'animaux fantastiques et d'esclaves montés sur des éléphans. Une figure de Boodh, placée du côté gauche du sanctuaire, a deux femmes à ses côtés, et à ses pieds un homme dans une attitude de dévotion; ce sujet rappelle les tableaux votifs, qu'on retrouve encore de nos jours dans les anciennes églises d'Europe et d'Italie. D'autres parties de cette grotte sont également décorées de sculptures où sont figurés divers personnages, montés les uns sur des éléphans, les autres sur des tigres. Un espace découvert, attenant à ce monument, offre un petit temple au milieu duquel est un autel supportant diverses figures de Boodh; un cippe de la forme d'un obélisque a été taillé à gauche de

ce temple; les autres ouvrages du même genre sont généralement en fort mauvais état. Mais de toutes les excavations d'Ellora, la plus importante par son étendue et sa conservation, est celle qu'on nomme dans le pays Doomar-Leyna, c'est-à-dire palais nuptial; ce nom lui vient d'un groupe sculpté représentant le mariage mystique de Shiva et de Parawati. Ce temple a 178 pieds de longueur sur 145 environ de largeur, et 18 de hauteur; on y compte 28 colonnes



(Indra Sabah, excavations à Ellora.)

disposées sur quatre rangs, et 20 pilastres. Au fond du temple, et à gauche de l'entrée, est un groupe représentant Shiva sous la figure de *Ehr-Budr* vengeant un outrage fait à Parawati. Ce bas-relief est appelé Dus Awtar. L'une des mains droites d'Ehr-Budr tient une coupe où il recueille le sang du méchant génie qu'il a percé de son arme, de peur que de quelques gouttes tombées à terre, il ne

(Dus Awtar.)

vienne à naître d'autres mauvais esprits. A gauche, est le corps de Parawati renversé, mutilé, disloqué, presque incompréhensible, et pourtant paraissant se réjouir de cette scène de vengeance.

DES CHEMINS DE FER.

(Deuxième article. — V. p. 27.)

Notre premier article contenait des notions générales sur les chemins de fer. Celui-ci est consacré à quelques particularités dont nous n'avons pas parlé. Nous le terminons par une notice sur les principaux chemins de fer construits ou projetés en France.

§ I. — Particularités sur les chemins de fer.

Sur les chemins de fer on évite les pentes et les rampes avec beaucoup plus de soin que sur les routes ordinaires; car les dépenses énormes qu'on fait pour aplanir le terrain sont une des principales causes qui élèvent si haut le prix de ces constructions.

En revanche, il est quelquefois avantageux de donner aux diverses parties d'un même chemin de fer des pentes très inégales, alors même que la disposition du terrain ne s'oppose pas d'une manière absolue à ce qu'on fasse une pente régulière; en voici un exemple :

On veut joindre deux points dont l'un est très élevé au-dessus de l'autre. Si on établissait une pente uniforme, elle serait tellement forte qu'il faudrait renoncer à l'usage des machines locomotives. Pour éviter cet inconvénient, on aime mieux diviser le chemin de fer en deux parties, donner à celle-ci une pente très faible, à celle-là une pente très forte, et mettre des machines locomotives sur la première seulement.

Ces parties de chemin qui ont des pentes très fortes portent le nom spécial de *plans inclinés*. Généralement, les wagons les franchissent par le moyen d'une machine à vapeur fixe et placée au sommet du plan, qui les remorque à l'aide d'une corde enroulée sur un tambour. La machine sert

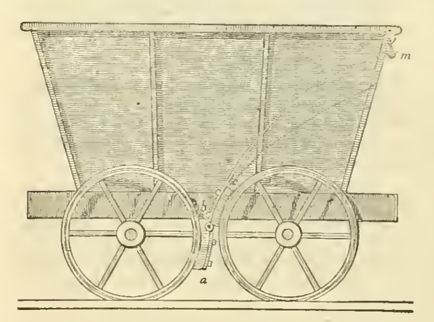
non seulement à traîner les wagons montans, mais encore à retenir les wagons descendans, qui, sans ce secours, arriveraient au pied du plan incliné avec une vitesse telle qu'ils seraient infailliblement brisés.

Ce mécanisme n'a point tardé à être perfectionné : à l'aide d'une poulie et d'une corde, on a fait servir les wagons descendans à remonter les wagons montans, de même que, dans un puits, le seau vide sert à remonter le seau plein; seulement, la corde d'un plan incliné, au lieu d'être verticale comme celle d'un puits, suit la direction du plan incliné lui-même. Mais il est facile de concevoir que la machine à vapeur n'a plus qu'à vaincre la différence entre la force nécessaire pour élever le premier wagon, et la force avec laquelle le second tend à descendre.

Ce système suppose que le plan incliné est à deux voies, dont l'une sert pour les wagons montans et l'autre pour les wagons descendans; cependant on peut, dans des vues d'économie, substituer aux deux voies trois rangs de rails.

Cette espèce de plans inclinés est employée avec le plus grand avantage lorsqu'il y a plus de transports dans le sens de la descente que dans celui de la remonte, parce qu'alors les wagons remontans, le plus souvent vides, sont remorqués sans addition de force par les wagons descendans, qui sont pleins. Dans tous les autres cas, il faut employer une force additionnelle, qui est ordinairement fournie par une machine à vapeur fixe, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Des souterrains. — Il arrive souvent qu'un chemin de fer doit franchir une éminence trop considérable pour qu'il soit possible de l'abattre. En pareil cas, il y a deux moyens à employer : tantôt on s'élève au sommet de l'éminence par un plan incliné, et on en redescend de la même manière; tantôt on la perce de part en part par une galerie souterraine. Le second moyen est infiniment plus dispendieux que le premier; mais aussi il permet d'effectuer les transports avec une dépense bien moindre : voilà pourquoi il est souvent préféré sur les chemins où il y a un grand mouvement de marchandises.



(Wagon.)

Des wagons. — Les wagons dont on se sert généralement sur les chemins de fer sont en bois : les roues sont en fonte; elles sont fixées sur les essieux, et les essieux tournent dans des collets. Cette disposition, qui est l'inverse de celle usitée pour les voitures ordinaires, a été préférée, parce qu'elle permet de rendre plus facilement la voie des wagons constante. On trempe le contour des roues pour en augmenter la dureté. Le poids d'un wagon est de 1000 kilog.; sa capacité est de trois mètres cubes et demi; sa valeur d'environ 500 francs : on lui ajuste une pièce nommée *frein*, qui sert à ralentir sa vitesse, et même à l'arrêter complètement.

Le frein se compose d'une tige de fer *abcm*, qui peut tourner autour du point fixe *b*, et à laquelle sont ajustées deux pièces de bois *a* et *c*. Lorsque le conducteur veut arrêter le wagon, il n'a qu'à abaisser le point *m*; aussitôt les deux pièces de bois frottent contre les roues, et les arrêtent.

Machines locomotives. — Les meilleures machines locomotives connues sont celles qu'on emploie sur le chemin de fer de Liverpool à Manchester. Lorsqu'elles sont vides, elles pèsent à peu près 5000 kilog. : leur force est de dix chevaux; on les fabriquait en Angleterre au prix de 13,500 francs; peut-être aujourd'hui ce prix est-il diminué.

Des frais de transport. — Ces frais varient entre des limites très étendues, suivant la manière dont le chemin de fer est construit. Sur celui de Lyon à Saint-Etienne, le tarif est d'à peu près dix centimes par mille kilogrammes transportés à la distance d'un kilomètre. Cette somme comprend à la fois les frais de halage et le bénéfice de la compagnie.

§ 2. — Notice sur les chemins de fer construits ou projetés en France.

Avant 1823, il n'existait point en France de chemin de fer destiné à servir de voie de communication générale. De 1823 à 1828, M. Beaunier, inspecteur divisionnaire des mines, en fit construire un de Saint-Etienne à la Loire. Ce chemin est en fonte et à simple voie : sa longueur est de 21 kilomètres. Il a coûté un million et demi, non compris 250,000 francs qui ont été consacrés à l'acquisition du matériel.

Ensuite vient le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, construit par MM. Seguin. Il a 56 kilomètres de long; il est en fer forgé et à double voie; il se compose de plusieurs lignes qui ont été successivement ouvertes à la circulation depuis juillet 1830 jusqu'à la fin de 1832. Il a coûté 13 millions, y compris les intérêts payés aux actionnaires pendant le cours de la construction, et diverses dépenses accessoires. A cette somme il faut ajouter un million qui a été employé à l'acquisition de quarante-deux machines locomotives et de mille wagons composant le matériel. Le prix est aussi élevé, d'abord parce qu'il y a eu 4000 mètres de percemens souterrains, qui, à eux seuls, ont absorbé deux millions, et ensuite parce que les frais d'acquisition des terrains ont dépassé la somme énorme de trois millions.

Un troisième chemin de fer est celui, construit par MM. Mellet et Henri d'Andrezieux à Roanne; il forme, avec les deux précédens, une ligne non interrompue de Lyon à Roanne : il n'a coûté que trois millions et demi, quoique sa longueur soit de 67 kilomètres; mais il n'est qu'à simple voie, et il est placé dans des circonstances très favorables. L'acquisition du matériel et ses dépenses accessoires ont été de près d'un million, qu'il faut ajouter à la somme ci-dessus mentionnée.

Ces trois chemins de fer sont les seuls qui servent en France de voies de communications générales; mais on en a construit plusieurs pour le service d'usines particulières. Tel est celui que M. Brard a fait exécuter à Alais de 1830 à 1832. Il y a employé des bandes de fer très minces qui, au lieu de reposer sur des chaises et des dés, sont encastrées dans une bande continue de pierre, à l'aide de cales de fer plat. Ce mode de construction est fort économique, au moins lorsqu'on peut avoir la pierre à bas prix, comme à Alais; mais il nous paraît très imparfait.

M. l'ingénieur des mines Coste a fait construire, en 1832, un petit chemin de fer sur le modèle de celui de Saint-Etienne, pour mettre les mines de la Valteuze en communication avec le canal du Centre. Sa longueur est de 3 kilomètres; on y voit un plan incliné. On trouve de semblables chemins de fer d'une petite étendue dans plusieurs grandes usines de France, telles que le Creuzot et autres. Il en est un qui mérite d'être particulièrement cité, à cause de sa grande étendue et de l'importance qu'il peut un jour acquérir : c'est celui qui se construit en ce moment entre les houillères d'Epinac (Saône-et-Loire), et le canal de Bourgogne : il aura 28 kilomètres de longueur, et coûtera à peu près 1,200,000 fr. L'idée en a été conçue par M. Blüm. On n'en entreprit d'abord qu'une longueur de 10 kilomètres : elle fut achevée au commencement de 1832 par les soins de M. Berthot, ingé-

nieur des ponts-et-chaussées. La seconde partie, dont la longueur est de 18 kilomètres, s'exécute en ce moment sous la direction de M. Bonnet.

Aujourd'hui, on projette sur toutes les parties de la France des lignes de chemins de fer aussi remarquables par leur étendue que par leur importance commerciale. Au premier rang, il faut placer celle qui unirait Paris au Havre, à Lyon et à Marseille; le gouvernement la fait aujourd'hui étudier avec le plus grand soin. On estime que les frais d'établissement de cette ligne s'élèveraient à la somme énorme de 150 millions; mais sa construction procurerait à l'industrie des avantages tels, qu'on doit vivement désirer que l'attention publique se fixe de plus en plus sur cette grande question.

Ceux qui désireraient des détails plus étendus et plus complets sur la construction des chemins de fer devront consulter un Mémoire, rédigé par MM. Perdonnet et Coste à la suite d'un voyage en Angleterre, et inséré, en 1829, dans les *Annales des Mines*. — Nous sommes loin d'avoir nous-mêmes épuisé ce sujet, qui est d'un si haut intérêt.

Particularités sur les couleurs. — Il s'est souvent élevé des contestations assez vives entre des fabricans d'étoffes imprimées et quelques personnes qui leur avaient commandé certains dessins, tels que des dessins noirs, par exemple, sur des fonds rouges et cramoisis; au lieu d'être noirs, les dessins paraissaient verts. D'autres fois on avait commandé pour tenture d'appartement des dessins gris sur un fond vert; et ces dessins, au lieu d'être gris, paraissaient roses. — Grands débats de part et d'autre. — Monsieur, reprenez vos manteaux, je veux des dessins noirs; reprenez vos tapisseries, et tâchez de ne point mettre du rose dans votre gris. — Mais, madame, notre teinture en noir est excellente; je défie un fabricant, quel qu'il soit, d'avoir de plus beau noir. Certes, notre maison n'est pas d'hier, et Dieu merci, on est connu pour avoir la meilleure nuance de gris de tous les fabricans de gris du royaume. — Cependant, monsieur, j'y vois clair, ce noir est vert, ce gris est rose; j'en appelle à tout le monde.

Un de nos premiers chimistes, ayant été pris comme arbitre, jeta les deux parties plaignantes dans un grand embarras, en faisant découper des papiers blancs sur le patron exact des dessins noirs ou gris, et les faisant appliquer sur l'étoffe de façon à cacher entièrement les fonds rouges ou verts et à leur substituer un fond blanc. Aussitôt les noirs du manteau parurent magnifiquement noirs, et les gris de la tenture perdirent leur teinte rosée.

Ce phénomène se rattache à une théorie générale sur l'influence que deux couleurs exercent l'une sur l'autre lorsqu'elles sont juxtaposées. On s'en était occupé depuis long-temps; mais c'est au savant chimiste dont nous venons de parler qu'on doit un ensemble complet de faits et de principes sur ce sujet intéressant. Nous en donnerons un aperçu dans un prochain numéro.

Les conséquences des principes découverts sont déjà assez étendues, et sont sans doute susceptibles d'un plus grand développement : ainsi, l'art d'imprimer des dessins sur des étoffes colorées, et d'appliquer des encres de couleur sur des papiers colorés; l'art d'enluminer les cartes; l'art du tapissier, qui assortit les étoffes entre elles et celles-ci aux bois des meubles; la peinture des tableaux, des vitraux colorés, et notamment celle des modèles de tapisserie et des tapis; la distribution des carrés de fleurs dans un jardin, selon leurs nuances et l'époque de leurs floraisons; l'assortiment des vêtemens, leur influence sur le teint des personnes qui les portent; les décorations des salles de spectacle : tous ces arts peuvent tirer d'utiles indications des faits que l'expérience et la théorie ont découverts.

LE CHANVRE.

On ne connaît en Europe qu'une espèce de ce genre de plantes, c'est le *chanvre cultivé* (*cannabis sativa*). Dans l'Asie méridionale, outre cette espèce, on en trouve une autre qui vient sans culture, et qui sert à un autre usage : comme elle est assez commune dans l'Inde, les botanistes l'ont nommée *cannabis indica*. Ses propriétés sont analogues à celles de l'opium et du tabac; elle procure, dit-on, une ivresse gaie, un sommeil profond ou des rêves agréables, suivant la dose ou la préparation que les amateurs font varier à leur gré. D'ailleurs sa filasse est dédaignée par les cordiers comme trop grossière et difficile à mettre en œuvre. Il est très probable que l'espèce naturalisée en Europe est originaire de la Chine; cette opinion est généralement admise. Le chanvre se trouve dans la Russie asiatique, jusqu'aux frontières connues des deux empires, dans le gouvernement d'Irkoutsk. La plante n'a pas dégénéré en passant au nord de l'Altaï; les étés de la Sibérie lui conviennent très bien, et suffisent pour amener sa graine à une complète maturité. Comme elle ne diffère point de celle que l'on cultive en Europe, on ne peut méconnaître que l'une et l'autre viennent de la même terre natale, et cette terre ne peut être que la Chine, ou quelque autre contrée de l'Asie méridionale.

On a dit et répété de livre en livre que le chanvre peut être cultivé dans tous les lieux *habitables* : l'exagération est trop évidente pour qu'on ne la reconnaisse pas au premier coup d'œil, si on regarde comme habitables tous les lieux où l'homme a établi sa demeure. On n'essaiera point de cultiver le chanvre en Laponie, ni vers le sommet des Alpes et des Pyrénées, etc.; il y a donc une durée des froids qui interdit cette culture. D'autres régions plus vastes, telles que les *steppes* de l'Asie centrale, le *Sahara* de l'Afrique, les *pampas* de l'Amérique méridionale, repoussent toutes les cultures qui exigent une terre bien humectée; et par conséquent le chanvre ne peut y réussir, quoique ces contrées ne soient pas sans habitans. De plus, il faut à cette plante un sol très riche, éminemment végétal, au lieu qu'une multitude de végétaux alimentaires se contentent de terres médiocres et même pauvres.

L'Europe a reçu de la Chine une autre plante annuelle comme le chanvre, et dont les Chinois tirent aussi une filasse qu'ils préfèrent à celle du chanvre pour les cordages; c'est l'*abution à feuilles de tilleul* (*sida tiliæ folia*). M. Abel, botaniste anglais, en a vu de grandes cultures dans plusieurs provinces de cet empire, et le chanvre y tenait beaucoup moins de place. Les Chinois nomment la première *xing-ma*, et la seconde *gé-ma* : la première partie de ces noms indique les différences des plantes, et la seconde partie leurs propriétés communes. Des expériences comparatives faites en Europe sur l'une et l'autre, avec la précision que l'on peut y mettre, seraient d'un grand intérêt pour les arts, et peut-être aussi pour l'agriculture, quel que fût le succès; elles apprendraient s'il nous convient d'imiter les Chinois en cultivant à la fois le chanvre et la plante rivale, ou s'il faut nous borner à celle que nous possédons depuis long-temps, et à laquelle nous ne renoncerions pas tout-à-fait, puisque les Chinois eux-mêmes la conservent. La plante nouvelle embellirait les campagnes de ses fleurs jaunes, et de ses larges feuilles; comme elle n'est pas dioïque, on n'aurait à faire qu'une seule récolte, au lieu de deux que le chanvre exige : la première pour les tiges à fleurs mâles, et la seconde pour les porte-graines. Si on se décidait à tenter ces expériences, on les continuerait assez long-temps pour les rendre décisives, on les varierait, on ne laisserait en arrière aucune des recherches propres à les éclairer et les compléter : leur objet mérite à tous égards qu'on s'en occupe avec l'attention la plus sérieuse.

On reproche à la culture du chanvre, lorsqu'elle est faite très en grand, l'insalubrité du rouissage, opération nécessaire pour donner à la matière textile une force qu'elle n'aurait pas sans cette préparation, et pour la séparer entièrement de la partie ligneuse, ou *chenevotte*. En effet, cet inconvénient

est grave, mais peut-être est-il inévitable. Les efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour y remédier n'ont pas eu de succès ; en Italie, les machines et les procédés qu'on a mis à l'essai pour remplacer le rouissage ont été promptement abandonnés; les inventeurs français n'ont pas été plus heureux que les Italiens, et les annonces de *broies mécaniques* pour la préparation du chanvre non roui ont été démenties par des juges compétens. Il n'y a pas encore d'espoir fondé que l'on



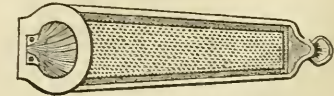
(Le Chanvre.)

parvienne bientôt à remplacer, par des procédés plus sains, ceux que l'on a suivis jusqu'à présent dans cette industrie agricole, aux dépens de la santé des cultivateurs, et des habitations voisines des eaux où de grandes quantités de chanvre sont soumises au rouissage. Les Anglais suivent une marche qui les fait échapper à ce danger; ils ne cultivent que peu de chanvre dans les trois royaumes, et se procurent par la voie du commerce celui que leur marine consomme. C'est principalement en Russie qu'ils vont s'approvisionner de cette matière où ils la trouvent en abondance, de bonne qualité et bien préparée. Ils ont essayé de s'affranchir de cette sorte de dépendance qui serait funeste pour leurs forces navales en cas de rupture avec le tzar. Le chanvre du Canada pourrait remplacer celui de l'Europe, si sa culture y était suffisamment encouragée; il s'agissait de savoir s'il serait d'aussi bonne qualité; l'épreuve en fut faite et ne satisfit point. On reconnut cependant que l'infériorité du chanvre américain ne tenait qu'à une préparation défectueuse. On ne s'arrêtera pas sans doute à ce premier résultat : on ne perdra pas de vue les avantages réciproques de la métropole et de la colonie, et la culture du chanvre s'établira tôt ou tard dans le Canada, non seulement pour la marine anglaise, mais pour d'autres marines de l'Europe. Aucun autre pays ne semble aussi propre à cette exploitation : un sol d'une admirable fertilité, un fleuve immense, des rivières qui reçoivent les eaux de grands lacs; le rouissage n'y exposerait point les cultivateurs aux miasmes des eaux infectées; cette opération serait faite loin de leur demeure, dans des masses d'eau qu'une petite quantité de matière en putréfaction ne pourrait altérer. On a calculé que l'importation du chanvre, de Russie en Angleterre, était à peu près le produit de trente-six lieues carrées, ou de la huitième partie de l'étendue moyenne d'un département français; le Canada peut doubler, tripler ce produit, sans renoncer à aucune des autres cultures propres à son territoire et à son climat.

Le royaume de Naples fournit aussi du chanvre à l'Angleterre. Dans la terre de Labour, et aux environs de la capitale, la culture de cette plante etaient d'une telle extension, que les inconvéniens du rouissage avaient pris une grande gravité et provoquèrent la sollicitude du gouvernement. Les cultivateurs eûrent ordre de porter leurs chanvres dans le lac d'Agnano, pièce d'eau d'une demi-lieue de tour, dont les bords sont réputés malsains, en sorte qu'on s'en éloigne pendant l'été. En consacrant ces eaux à un emploi qui devait les rendre encore plus malfaisantes, on n'ajoutait presque rien à leur mauvaise réputation. En France on n'a pas la ressource de renvoyer à une colonie lointaine des travaux qui nuiraient ou déplairaient à la métropole; et comme on n'y trouve rien qui ressemble au lac d'Agnano, il faut bien se résoudre à continuer la culture du chanvre comme on l'a faite jusqu'à présent, si l'on n'aime mieux demander au commerce extérieur ce qu'il en faut pour notre marine. La consommation diminuera quelque peu par l'emploi des câbles en fer dans notre marine. On ne peut s'abstenir de faire des vœux pour que les chenevières soient plutôt restreintes que multipliées, et que d'autres exploitations agricoles aussi lucratives et moins insalubres s'emparent d'une partie des excellentes terres réservées actuellement pour le chanvre.

Il semble que l'art du cordier est sur le point de faire d'importantes acquisitions. Déjà les mémoires de la Société d'agriculture de Turin nous ont annoncé que M. Giobert est parvenu à faire, avec l'écorce de l'acacia vulgaire (*robinia pseudo-acacia*), des cordes *aussi belles et aussi fortes que celles de chanvre*. Nous possédons le *phormium tenax*, plante nommée très improprement *lin de la Nouvelle-Zélande*, et dont les fibres surpassent en force toutes celles que nous employons à faire des cordes : et voilà qu'une espèce de *sida* vient encore se mettre sur les rangs pour supplanter le chanvre dans sa principale destination. On dit aussi que des essais de cordages en coton ont été faits aux Etats-Unis. Sur la Méditerranée, on n'a pas tout-à-fait renoncé aux cordages de spart. Nous ignorons encore si la préparation de la nouvelle plante chinoise, pour séparer la filasse, ne mérite pas les justes reproches que l'on a faits à celle du chanvre. Quant au *phormium*, on sait déjà qu'il ne compromet nullement la santé des manipulateurs. De plus, cette plante est vivace, et sa culture paraît très facile ; mais en quels climats peut-elle prospérer aussi bien que dans la Nouvelle-Zélande? à quelle latitude faut-il l'arrêter dans notre hémisphère? voilà des recherches qui ouvrent aux agronomes une vaste et honorable carrière, quoiqu'elles soient limitées aux matières textiles propres à la fabrication des cordages.

Rappelons ici d'autres recherches dont le chanvre et le lin furent l'objet. A l'époque de sa toute-puissance, Napoléon offrit une récompense d'un million à l'inventeur d'une machine pour filer ces matières; mais le génie de la mécanique ne répondit pas à l'appel. Plus tard on fit quelques efforts en Italie; deux mécaniciens de ce pays produisirent presque en même temps deux solutions différentes du fameux problème, et les journaux italiens firent l'éloge de l'une et de l'autre; mais ces journaux prodiguent quelquefois la louange. Depuis ce temps, les deux machines à filer le chanvre et le lin sont aussi complètement oubliées que les broies-mécaniques pour séparer la filasse du chanvre sans rouissage.



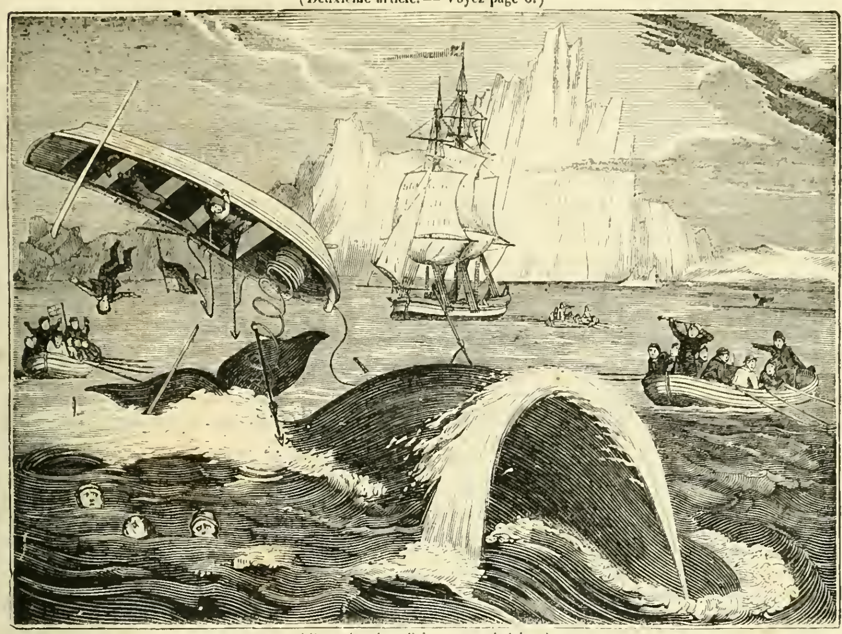
(La râpe à tabac sans le couvercle supérieur. — Voyez page 48.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

DANGERS DE LA PÊCHE DE LA BALEINE.

(Deuxième article. — Voyez page 6.)



(Canot lancé en l'air par une baleine.)

Pendant long-temps on a cru qu'il n'existait qu'une seule espèce de baleine franche, et l'on est resté dans cette erreur jusqu'au moment où M. Delalande, apportant au Muséum d'histoire naturelle le squelette complet d'un de ces animaux pris dans les environs du cap de Bonne-Espérance, a fourni à M. Cuvier l'occasion d'apercevoir les différences très notables qui distinguent la baleine du sud de celle du nord.

Les traits de dissemblance consistent principalement, pour ce qui concerne la charpente osseuse, dans la soudure des sept vertèbres cervicales, et dans deux paires de côtes de plus.

La baleine australe, comme le montre le dessin fait d'après nature par M. Delalande, a la tête beaucoup plus déprimée que celle du nord; ses nageoires pectorales sont aussi plus longues et plus pointues; les lobes de sa queue sont moins échancrés : les baleiniers s'accordent aussi à la représenter comme sensiblement plus petite que la baleine arctique, ses dimensions ordinaires étant de quarante à cinquante pieds.

Cette baleine fréquente les diverses baies de la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au cap Nègre. Elle y parait dans le mois de juin, et en part vers la fin d'août ou au milieu de septembre, après avoir donné naissance à un petit baleinon, long de douze à quinze pieds au moment où il vient au monde.

Quand les baleines abandonnent les baies de la côte d'Afrique, où elles paraissent venir seulement pour mettre bas, et où l'on rencontre en effet vingt fois plus de femelles que de mâles, elles se dirigent à l'ouest vers les îles *Tristan d'Acunha*, et c'est dans ces parages que vont les chercher les bâtimens qui n'ont pas completé leur chargement à la côte. Quelques baleiniers poussent encore plus loin, et arrivent jusques auprès des côtes du Brésil; il en est même qui, se dirigeant au sud-ouest, doublent le cap Horn, et vont pêcher dans la mer du Chili.

Il est vraisemblable que les baleines qui se prennent dans ces diverses stations, comme toutes celles qui se voient dans l'hémisphère austral, appartiennent à une même espèce, de sorte que l'équateur forme en quelque sorte la ligne de démarcation entre les domaines de la baleine arctique et ceux de la baleine antarctique.

Les baleines qu'on rencontre dans les différentes baies de la côte d'Afrique sont souvent accompagnées de leurs petits : si l'on parvient à s'en approcher, et que le baleinon se présente aux coups du harponneur, on ne doit jamais négliger de lui jeter un harpon, parce qu'alors la mère s'en approche davantage; mais il est fort important de ne pas le tuer, car si, après s'en être approchée, la mère reconnait qu'il est mort, elle l'abandonne, et s'enfuit avec une rapidité qui ne laisse que peu d'espoir de la rejoindre.

La baleine des mers boréales montre le même attachement pour son petit, et les pêcheurs savent aussi profiter de cette disposition pour s'en rendre maîtres plus aisément. « Quand un baleinon a été harponné, dit le capitaine Scoresby, on peut être certain que la mère ne tardera pas à venir à son secours; elle le joint à la surface de l'eau toutes les fois qu'il y parait pour respirer; elle semble l'exciter à la fuite, elle y aide souvent en le prenant sous ses nageoires : il est très rare qu'elle l'abandonne tant qu'il est vivant. Dans ces momens, elle est dangereuse à approcher, mais facile à blesser, car elle oublie entièrement le soin de sa propre sûreté pour ne s'occuper que de la conservation de son nourrisson : elle se lance au milieu de ses ennemis, méprise les périls qui la menacent, et même après avoir été frappée plusieurs fois, elle reste près de son petit, si elle ne peut l'entrainer avec elle. Dans son angoisse maternelle elle court çà et là, bat la mer avec violence, et l'irrégularité de ses mouvemens est telle, que les canots sont perpétuellement exposés à recevoir un coup de queue qui les mettrait en pièces. »

Hors le cas où elle a sa progéniture à défendre, la baleine en général se montre fort timide; et quoique douée d'une force prodigieuse, elle cherche dès qu'elle est poursuivie, à fuir, et non

à résister : cependant, on en trouve de plus hardies, qui ripostent à chaque coup de harpon par un coup de queue, et écrasent ainsi quelquefois les canots qui s'en sont trop approchés.

Dans aucun cas il n'est prudent de se placer très près de la queue de la baleine, car cette queue, qui s'élève lorsque l'animal plonge, retombe à plat, après s'être balancée quelque temps en l'air, et, par son poids seul, elle briserait une embarcation beaucoup plus forte que ne sont les canots de pêche : même dans le cas où le canot ne serait pas atteint directement, sa sûreté serait fortement compromise s'il se trouvait dans le tourbillon d'eau qui se forme à la place où l'animal est rentré : plus loin encore on peut être exposé à être submergé par la quantité d'eau que la queue fait jaillir en retombant. Ces divers accidens qui étaient assez fréquens dans les premiers temps des grandes expéditions aux mers polaires, le sont beaucoup moins aujourd'hui ; cependant les pêcheurs même les plus expérimentés en sont encore quelquefois victimes.

Un autre accident bien plus rare, mais aussi plus perfide, parce qu'il est toujours imprévu, est celui où le canot au lieu d'être plongé dans les profondeurs des eaux, est lancé en l'air par l'effet d'un choc de bas en haut : en voici un exemple rapporté par le capitaine Scoresby : « Dans l'année 1802, le capitaine Lyons faisant la pêche sur les côtes du Labrador, aperçut assez près du bâtiment une grande baleine, et envoya aussitôt quatre canots à sa poursuite : deux de ces canots abordèrent l'animal en même temps, et plantèrent leur harpon ; la baleine frappée plongea, mais revint bientôt à la surface, et ressortant dans la direction du troisième canot qui avait cherché à prendre l'avance, elle le lança en l'air comme une bombe ; le canot monta à plus de quinze pieds, et s'étant retourné par l'effet du choc, il retomba la quille en haut : les hommes furent repris par le quatrième canot, qui était à portée ; un seul fut noyé, ayant eu malheureusement les jambes prises sous son banc de manière à ne pouvoir les dégager. » La vignette qui est en tête de notre article représente fidèlement ce cas singulier, le dessin original ayant été fait sur les lieux mêmes par un témoin oculaire.

Lorsque la baleine blessée s'enfuit emportant le fer du harpon et la corde ou *ligne* qui y est attachée, le frôlement de cette corde sur le bord du canot est tel, que le feu pourrait prendre au bois, si on n'avait soin d'y jeter fréquemment de l'eau.



Afin que la corde, en se déroulant, ne puisse pas frapper à droite et à gauche les rameurs, on la fait passer par un conduit ménagé à l'avant du canot : il résulte de cette disposition que s'il se présente un nœud ou seulement une boucle, la corde est arrêtée tout-à-coup ; il faut alors que ce soit la pirogue entière qui suive le mouvement de la baleine, et elle est infailliblement submergée. Cet accident n'est malheureusement pas très rare, quoiqu'on prenne toutes les précautions imaginables pour le prévenir. Quelquefois les canots voisins de celui qui a été englouti parviennent à sauver quelques hommes ; mais le plus souvent aucun d'eux ne reparait à la surface de l'eau. C'est ce qui arriva en 1829 sur le banc du Brésil à l'embarcation d'un trois-mâts américain ; la baleine venait d'être piquée à un demi-mille du navire, et elle avait plongé immédiatement après avoir reçu le harpon. A peine avait-elle entraîné vingt brasses de corde, que l'on vit tout-à-coup la pirogue s'enfoncer, ne laissant à la surface que le bouillonnement ordinaire après la submersion d'un corps volumineux. Cependant le capitaine du navire ne voulant pas s'éloigner tant qu'il restait le moindre espoir de sauver ses hommes, louvoya le reste de la journée et toute la nuit près du lieu où l'accident était arrivé : le lendemain au jour les vigies aperçurent une embarcation chavirée à peu de distance du navire : on s'en approcha, et l'on reconnut celle qui avait sombré la veille ; mais quant aux six malheureux qui la montaient, ils avaient disparu pour toujours.

Ce fait est rapporté dans un ouvrage publié récemment par M. Jules Lecomte, ouvrage qui contient sur la pêche de la baleine des renseignemens très précis, et dont nous avons fait plus d'une fois usage.

La baleine, dans sa marche, fait bien moins usage de ses nageoires que de sa queue ; aussi est-ce à cette partie qu'on s'attaque lorsqu'on veut diminuer la vitesse d'un animal harponné, afin de l'aborder par le côté pour le frapper à coups de lance.

L'arme dont on se sert dans ce but est une pelle triangulaire dont la lame a cinq pouces de large sur huit de longueur ; elle est tranchante sur les trois côtés ; le fer de cette pelle est ajusté comme celui du harpon à un manche en bois, et se lance de la même manière. Deux ou trois coups de pelle tranchante vigoureusement appliqués à la jonction de la queue avec le corps diminuent de moitié la vitesse de l'animal fuyant. L'opération, au reste, offre beaucoup de dangers, et il faut que les hommes aient alternativement la main sur la corde du harpon pour approcher de la queue, et la main sur le manche de leur aviron pour s'en éloigner en ramant à reculons.

Lorsque d'un coup de pelle tranchante on parvient à couper un des gros vaisseaux sanguins, on voit le sang bouillonner et sortir en jets qui sont quelquefois de la grosseur du bras.

On doit bien se garder de jeter sa pelle sans être bien sûr de l'endroit où on frappera, car on risquerait qu'elle ne fût arrêtée par le mouvement de la nageoire caudale, et renvoyée vers la main qui l'a lancée ; dans ce mouvement rétrograde, la pelle, qui est tranchante sur ses trois bords, pourrait blesser les hommes du canot. M. Lecomte, dans le livre que nous avons déjà cité, en rapporte l'exemple suivant : « M. D***, officier d'un baleinier français, étant par un mauvais temps occupé à *travailler* la queue d'une baleine, ne parvenait à faire porter ses coups qu'avec la plus grande difficulté ; dans un coup incertain, la pelle arriva au moment où la queue retombait, et fut renvoyée avec force vers le canot : la lame atteignit de côté l'officier, et lui fit au bas-ventre une blessure dangereuse. »

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des dangers qui menacent l'équipage d'un canot ; il en est d'autres beaucoup plus redoutables, et qui font périr non seulement des vaisseaux, mais des flottes entières.

VOYAGEURS FRANÇAIS.

RUBRUQUIS EN 1253.

(Deuxième article.)

AUDIENCE DE SARTACH. — RUBRUQUIS RENVOYÉ DEVANT BAATU. — AUDIENCE DE BAATU. — DÉTAILS DE VOYAGES.

Nous avons vu qu'avec son vin muscat, ses pommes et ses biscuits, Rubruquis s'était assez bien tiré des mains des Tartares et de Scacatai ; mais le voici arrivé à la cour du grand

prince Sartach, chez qui l'usage était établi de faire des présens, non seulement au prince, mais à ceux qui en approchaient. Il fallut d'abord aller trouver un certain chrétien nestorien, nommé Coyat, qui était un des principaux seigneurs. Rubruquis vint à lui les mains vides, en s'excusant « de ne lui apporter aucuns présens, ni à son maître, sur ce qu'étant religieux, il ne possédait ni ne recevait rien, et ne touchant même ni or, ni argent, ni aucune chose précieuse, excepté quelques livres, et une chapelle pour le service divin; de sorte qu'ayant quitté le sien propre, il ne pouvait être porteur de celui d'autrui. » Coyat lui répliqua benignement, lui fit boire du lait, et lui demanda une bénédiction, ce dont Rubruquis fut si content, que le lendemain il fit en sa faveur le sacrifice d'un flacon de vin muscat, et d'un panier plein de biscuits.

Bientôt Sartach donne son audience solennelle : notre pauvre ambassadeur y vient avec deux charrettes, l'une contenant ses livres et les ornemens de sa chapelle, l'autre du pain, du vin et des fruits. Coyat fait d'abord étaler les livres et ornemens, et demande si tout cela est le présent destiné à Sartach. Qui fut désappointé? ce fut Rubruquis : le pauvre moine, tout étourdi, « et dissimulant son déplaisir, supplie Coyat de faire en sorte que Sartach voulût bien recevoir ce pain, ce vin et ce fruit, non comme un présent, étant si peu de chose, mais par manière de bénédiction; que pour les ornemens de la chapelle, c'était chose sacrée qu'il n'était permis qu'aux prêtres de toucher. »

Après ces paroles, sur l'ordre de Coyat, Rubruquis se revêt d'ornemens et de chappes précieuses, tenant en main une fort belle Bible, donnée par Louis IX, et un Psautier très riche, qui était un présent de la reine, et où il y avait « de fort belles enluminures. » Son compagnon portait le missel et la croix, et le clerc, vêtu d'un autre parement, prit l'encensoir; ils entonnèrent un *Salve, regina*, et entrèrent ainsi dans la tente de Sartach, où se trouvait une foule de Tartares et de femmes. Sartach mania fort long-temps l'encensoir, et regarda avec beaucoup de curiosité les enluminures du Psautier; ensuite il fit retirer tout le monde, afin de considérer les ornemens plus à son aise. Ce fut en ce moment que Rubruquis lui remit ses lettres. Le prince en écouta attentivement la lecture; après quoi il congédia les ambassadeurs, en acceptant le pain et le fruit, et leur faisant rendre les ornemens et les livres.

Rubruquis était fort enchanté de sa réception; mais il avait compté sans Coyat. Le lendemain, celui-ci le fit querir, et lui dit que la lettre du roi de France était fort civile et fort honnête; mais qu'elle demandait certaines choses difficiles à faire, à quoi Sartach n'osait toucher sans le conseil de son père Baatu; qu'il fallait donc aller trouver Baatu; mais que cependant il fallait laisser les deux chariots avec les ornemens et les livres, parce que Sartach voulait les examiner plus particulièrement et à loisir.

Rubruquis se débattit tant qu'il put; mais il fallut en passer par là; il n'eut que la secrète consolation de retirer des chariots la Bible et quelques autres livres. Quant au prétendu christianisme dont on avait dit à saint Louis que Sartach faisait profession, Rubruquis reçut de Coyat l'avis de n'en sonner mot, et de ne donner au prince ni le nom de chrétien, ni celui de Tartare, mais bien celui de « *Moal*, qui est le nom qu'ils veulent exalter par-dessus toute chose. »

Voilà donc notre ambassadeur qui se remet en route vers l'Orient; il traverse le grand fleuve Etilia ou Volga, et arrive enfin à la cour de Baatu, mais non sans de grandes frayeurs, parce que les Russiens, Hongrois et Alains, parcouraient le pays en pillant tous ceux qu'ils rencontraient. Pendant sa route il fait un grand nombre de remarques géographiques, et acquiert entre autres choses la connaissance des limites de la mer Caspienne.

Les détails de sa réception chez Baatu sont pleins de naïveté, et nous regrettons que leur longueur nous empêche de les transcrire. Rubruquis demeura d'abord debout, dans un grand silence, *pendant la longueur d'un miserere*. Baatu était assis sur un trône doré, ayant auprès de lui une de ses femmes : « Il me parut de la taille de feu M. *Jean de Beaumont* (dont l'âme soit en paix), » dit Rubruquis, qui, n'ayant à sa disposition aucun moyen de prendre des mesures, avait recours, pour donner une idée des princes qu'il visitait, à leur ressemblance avec des Français connus; de même que pour estimer certains intervalles de temps, il les comparait à la durée d'un psaume, et qu'il se servait de la Seine ou de Saint-Denis pour rendre compte de l'importance d'un fleuve ou de la grandeur d'une ville.

Rubruquis qui, devant Baatu, ne mettait d'abord qu'un genou en terre comme devant un homme, se vit contraint de les mettre tous les deux, comme devant Dieu. Cette position était humiliante pour un envoyé; mais Rubruquis s'en tira de la manière la plus ingénieuse, en faisant, au lieu d'une harangue, une véritable prière à Dieu, où il demandait la conversion de Baatu. Ce prince l'écouta modestement, puis le fit lever, et après diverses questions sur l'Occident, lui fit donner du lait à boire (grande faveur chez ces peuples), et le congédia.

Dès qu'il fut sorti, le guide vint lui apprendre que le roi Louis demandait que ses envoyés pussent demeurer dans le pays; mais que Baatu ne pouvait l'accorder sans la permission de *Mangu-Cham*, qui habitait alors les frontières de la Chine; de sorte qu'il était nécessaire de l'aller trouver. Avant de partir pour ce pays, Rubruquis suivit Baatu, à pied, çà et là, pendant cinq semaines; il souffrit beaucoup de la faim, et quelquefois son compagnon en était si pressé, qu'il pleurait en pensant que jamais il ne trouverait de quoi manger. Enfin, un jour, un riche Moal vint leur dire qu'il partait pour la cour de Mangu-Cham, et qu'il les emmènerait avec lui; il leur fit délivrer à chacun une grosse casaque fourrée de peau de mouton, et des chausses pareilles, des bottes à la mode du pays, des galoches de feutre, et des manteaux de même fourrure. Ils partirent le 15 septembre.

Le pauvre Rubruquis, qui n'était pas fort cavalier, souffrit beaucoup pendant ce voyage, car les Tartares qui le pourvoyaient d'un cheval ne se mettaient guère en peine qu'il trottât *doux ou rude*, et il fallait que chacun se contentât de ce qui lui échéait, bon ou mauvais. La faim et la soif le tourmentèrent encore grandement, lui et ses compagnons; le matin on ne leur donnait qu'à boire, ou un peu de millet à avaler, et le soir quelque épaule de mouton avec les côtes, et du potage par mesure; mais tout cela n'était qu'à demi cuit. Leur conducteur, qui d'abord se fâchait d'avoir à conduire de si chétives et misérables personnes, les apprécia beaucoup mieux quand il eut fait leur connaissance, et les menait par les logemens des plus riches Moals, qui les obligeaient à prier Dieu pour eux. Ces seigneurs s'informaient avec beaucoup d'intérêt de ce qui concernait le pape, et, entre autres choses, s'il était âgé de cinq cents ans, comme on le leur avait donné à entendre.

Que signifient les désirs et les espérances de temps plus heureux? Nous rendrons le temps meilleur si nous savons agir; le travail n'a pas besoin de souhaits. Celui qui vit d'espérance court risque de mourir de faim. FRANKLIN.

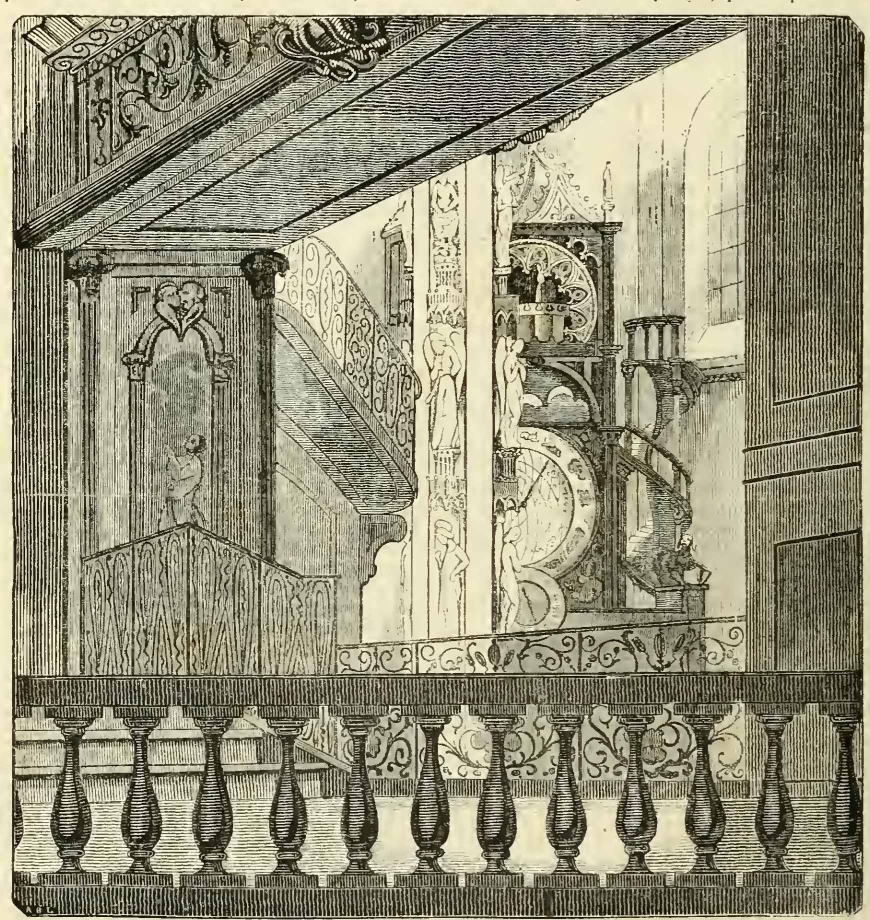
CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

Le clocher de Strasbourg est le plus élevé de tous les édifices connus, à l'exception de la grande pyramide d'Egypte, qui ne le dépasse toutefois que de douze pieds quatre pouces Il a 142 mètres 11 centimètres, ou 437 pieds et demi. Cette mesure est le résultat de deux opérations trigonométriques exécutées par les ingénieurs géographes, et dont les résultats ne présentent qu'une différence de trois millimètres. Jusqu'à

lors on n'avait trouvé dans les ouvrages consacrés à la description de la cathédrale que des chiffres très différens; variant de 950 et 654 à 437 qui est le véritable. Les erreurs étaient encore augmentées par la différence entre le pied de Paris et celui du pays; différence dont les auteurs négligeaient de tenir compte.

De la base au sommet, on compte 635 degrés. Pour se faire une idée de cette prodigieuse élévation, il faudrait avoir des termes de comparaison, qui manquent dans la plupart des villes; mais à Paris, on peut facilement l'apprécier à l'aide de la cathédrale, qui n'atteindrait pas la moitié de la hauteur du clocher de Strasbourg. Lorsqu'en vous promenant dans Paris vous apercevrez les deux tours de Notre-Dame qui s'élèvent par-dessus les maisons de la Cité (année 1833, p. 356) jusqu'à une hauteur de 202 pieds, songez que, mises à côté de la cathédrale de Strasbourg, elles ne dépasseraient que d'un pied et demi la plate-forme où s'arrête la tour commencée; supposez alors que sur elles, comme sur un piédestal, vous jetiez un clocher en dentelles dont la flèche ne se termine qu'à 233 pieds plus haut, et vous aurez le clocher de Strasbourg.

La façade de l'église a cinq étages, que l'on peut facilement reconnaître dans notre gravure. Le premier se termine au-dessus des portails, qui sont couverts d'une infinité de figures et de scènes religieuses : à la limite de cet étage, on voit quatre statues équestres représentant Clovis, Dagobert, Rodolphe de Hapsbourg et Louis XIV. Les trois premières avaient été élevées en 1291, lorsque l'édifice n'était encore parvenu qu'à la hauteur où on les voit; la dernière a été érigée nouvellement dans les commencemens de la restauration.

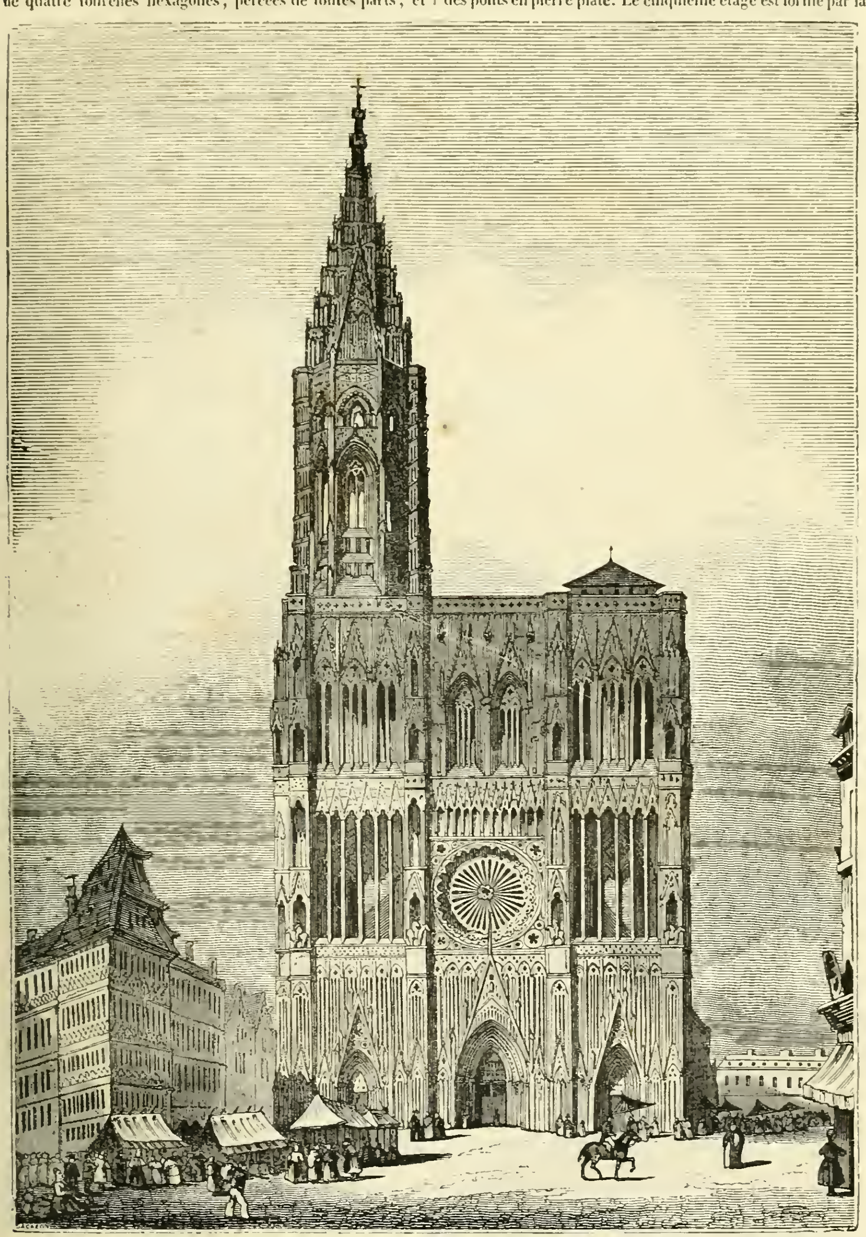


(Cathédrale de Strasbourg. — Vue intérieure.)

Le second étage se compose de la rose en vitraux peints, dont la circonférence extérieure a 150 pieds de diamètre, et de deux galeries à droite et à gauche. Au-dessus de la rose, on voit les niches où se trouvaient jadis les statues du Christ, de la vierge Marie, et des douze apôtres. Les corniches de la galerie à droite sont décorées d'une foule de scènes de démons et de sorciers, qu'on désigne vulgairement sous le nom de sabbat. Dans la partie gauche, on a placé une statue d'Hercule à demi nu, ancienne idole trouvée dans les décombres du vieux temple dont la cathédrale occupe l'emplacement.

Le troisième étage de l'édifice est occupé par le clocher, et se termine par la plate-forme, où commence le quatrième étage; là s'élève la tour, véritable merveille d'architecture, par son audace, sa légèreté et son élégance; elle est percée à

jour de haut en bas, et soutenue sur la seule maçonnerie de ses angles. Dans toute la hauteur de cet étage, elle est environnée de quatre tourelles hexagones, percées de toutes parts, et renfermant des escaliers en escargot. Le dessin en représente deux; la communication avec la tour se fait principalement par des ponts en pierre plate. Le cinquième étage est formé par la



(Cathédrale de Strasbourg. — Vue extérieure.)

flèche, pyramide octogone, évidée partout; elle contient encore huit escaliers tournans, qui présentent des rangées de petites tourelles; à la partie supérieure on trouve la lanterne, la couronne et la rose; et enfin s'élève la croix, terminée par une pierre octogone appelée le bouton.

On est effrayé rien qu'à suivre du regard le curieux qui se

détermine à gravir jusqu'à cette dangereuse élévation.

Pour monter sur ce bouton, qui n'est autre chose qu'une pierre octogone d'un pied de haut sur quinze pouces de diamètre, il faut, après avoir atteint la couronne, se déterminer à grimper en dehors, accroché à des barres de fer. On rapporte que des hommes, remplis de cette témérité aveugle qu'il ne faut point confondre avec le courage raisonné, ont été vus sur ce bouton, debout, vidant un verre de vin à la prospérité de Strasbourg, ou tirant un coup de pistolet, ou même faisant un tour d'équilibre, la tête en bas et les pieds en l'air. Aucun malheur ne leur arriva. Un Anglais qui, vers le commencement du XVIIIe siècle, avait parié de faire trois fois le tour de la plate-forme, monté sur la balustrade qui la borde, ne fut pas aussi heureux. Sur la fin de la troisième course, le pied lui glissa, et il tomba sur le pavé d'une hauteur de plus de 200 pieds. Son chien le voyant balancer et perdre l'équilibre, se précipita après lui pour le retenir, mais inutilement; et après quelques cris douloureux, il s'élança aussi du sommet de la tour, et tomba mort à côté de son maître.

L'horloge de Strasbourg, dont notre premier dessin représente une partie, a été comptée comme la troisième des sept merveilles de l'Allemagne, dont la tour occupait le premier rang. Elle date de 1571 : elle représentait les révolutions du ciel, mais le mécanisme a été dérangé depuis long-temps.

Sur l'emplacement actuel de la cathédrale, il existait, avant l'ère chrétienne, un bois sacré que les Romains coupèrent et remplacèrent par un temple à Hercule. Plus tard, Clovis y fit construire une église cathédrale en bois; une chapelle souterraine et un chœur en pierre lui furent postérieurement ajoutés. Mais cet édifice ayant été livré à l'incendie en 1002 par les troupes d'Hermann duc d'Alsace, et entièrement détruit par la foudre en 1007, l'évêque Werner entreprit d'en ériger un nouveau. Les fondations furent jetées en 1015; le monument ne fut achevé qu'en 1275; l'année suivante, l'évêque Conrad de Lichtemberg fit creuser les fondemens de la tour, qui, commencée par l'architecte Ervin de Steinbach et d'après ses plans, fut terminée par Jean Hültz de Cologne en 1439.

IMPOTS EN FRANCE.

(Dernier article. — Voyez page 38.)

Des contributions indirectes proprement dites. — La régie des contributions indirectes fut établie, en 1804, sous le titre de *droits réunis*. Deux ans après, ses attributions furent complétées par le développement donné à l'impôt des boissons, c'est-à-dire par l'établissement de droits à la vente en gros et en détail; ensuite par un accroissement de la taxe sur les tabacs. La suppression, en 1808, de l'inventaire des boissons; la création, à la même époque, d'un droit aux entrées des villes; la substitution d'un droit de mouvement au droit de vente en gros, l'élévation successive des tarifs, l'établissement du monopole des tabacs au 1er janvier 1811, sont les changemens les plus notables qui furent apportés à cette régie jusqu'à la restauration. Elle est chargée aujourd'hui de la perception des droits sur les boissons, les voitures publiques, la navigation, les bacs et passages d'eau, la garantie de matières d'or et d'argent, les cartes, les octrois, les sels, les tabacs et les poudres.

La taxe prélevée sur les *boissons* se compose de droits dits de circulation, d'entrée, de détail et de consommation. Le droit de circulation est payé pour les vins et les cidres que le consommateur achète directement du producteur ou du marchand en gros; il est uniforme pour toute la France. Le droit d'entrée porte exclusivement sur la consommation des villes de quatre mille âmes et au-dessus; il atteint toutes les espèces de boissons : le droit de détail est prélevé sur toutes les boissons que vendent les débitans; le droit général de consommation ne porte que sur l'eau-de-vie et les liqueurs spiritueuses achetées directement par le consommateur. Paris est soumis à un régime d'exception : les différens droits y sont remplacés par une taxe unique que l'on perçoit aux entrées, et qui pèse sur tous les consommateurs également. Outre ces impôts, les boissons sont encore frappées de droits d'octroi au profit des villes. Ceux-ci ne devraient pas excéder les droits d'entrée; telle est la règle posée par la loi : mais quelques exceptions ont été permises. En somme, les villes perçoivent sur cet objet de consommation un revenu considérable.

Les *voitures publiques* sont divisées, pour la perception de l'impôt, en deux classes : celles qui font un service régulier en desservant la route d'une ville à une autre, et celles qui marchent d'occasion ou à volonté. Les premières paient le dixième du prix des places sous la déduction du tiers pour places vides; les autres ne supportent qu'un droit fixe gradué suivant leur capacité.

Une taxe de *navigation intérieure* sur les fleuves, rivières et canaux navigables a été établie par la loi du 30 floréal an X, avec la destination spéciale de pourvoir aux dépenses que l'Etat est obligé de faire pour l'entretien de ces cours d'eau. Les tarifs ont été arrêtés séparément pour chaque bassin par des règlemens d'administration publique, d'après des données puisées sur les lieux.

La loi du 6 frimaire an VII a ordonné la remise à l'Etat des *bacs et bateaux* qui avaient été établis pour la traverse des fleuves, rivières ou canaux. Elle a autorisé le gouvernement à déterminer le nombre et la situation des bacs qui seraient conservés, et à fixer le tarif de chaque bac par des règlemens. Ce n'est pas à titre d'impôt que le prix de ferme des bacs est recueilli par la régie des contributions indirectes, c'est comme revenu du domaine public. Au surplus, cette branche de produits diminue tous les ans par le grand nombre de ponts qui se construisent moyennant péage, pendant un certain nombre d'années, aux compagnies adjudicataires.

C'est dans l'intérêt public, et afin d'assurer la fidélité du titre des ouvrages d'*or et d'argent*, bien plus que dans la vue de créer une ressource à l'Etat, qu'a été institué le droit de *garantie*. C'est dans le même but aussi que des peines sévères sont portées, non seulement contre ceux qui vendent des ouvrages empreints de fausses marques, mais encore contre les fabricans et marchands qui se dispensent de faire marquer.

L'impôt sur les *cartes*, qui ne produit annuellement que 500,000 fr. environ, est le moins important de tous ceux que perçoit la régie, et celui qui est le plus exposé à la fraude.

Les droits d'*octroi* sont établis dans 1,508 communes, ayant ensemble une population de plus de 7,000,000 d'âmes. Ils portent en première ligne sur les boissons, puis sur les comestibles, les combustibles, les matériaux, les fourrages, et autres objets divers. Plus de sept cents octrois sont affermés; les autres sont perçus par les soins de l'autorité municipale sous la surveillance de la régie. Le trésor est associé à cette perception par un prélèvement du dixième du produit net, qui doit son origine à l'obligation qui était imposée autrefois aux communes de fournir le pain de soupe aux troupes. Il prélève, en outre, sur le produit des octrois, dans les villes qui ont une garnison, un abonnement de [illegible] fr. par homme, et 3 fr. par cheval, en remplacement des dépenses du casernement militaire dont les villes étaient autrefois chargées, et qui sont aujourd'hui supportées par l'Etat

L'administration des contributions indirectes n'est chargée de la perception du droit sur les *sels* qu'à l'intérieur du royaume. La perception sur les sels étrangers, sur ceux qui sont extraits des marais salans, ou qui sont fabriqués près des frontières, appartient à l'administration des douanes.

La loi du 28 avril 1816 a confié aux autorités locales le soin de faire les règlemens relatifs à la culture du *tabac*, concentrée dans huit départemens. Les achats de tabacs exotiques sont faits avec publicité et concurrence. Des ex-

perts désignés par les chambres de commerce de Paris, de Bordeaux et du Havre, concourent aux opérations de l'expertise et de la réception avec ceux qui sont choisis par l'administration. L'application de la mécanique aux divers procédés de la fabrication du tabac ne laissait pas de présenter des difficultés; elles ont été vaincues, et, dans le cours de 1828, ce changement a été introduit avec succès dans la Manufacture de Paris, la plus considérable de toutes.

La vente des *poudres à feu*, attribuée à la régie par l'ordonnance du 25 mars 1818, entre annuellement dans ses recettes pour une somme de plus de 4,000,000. Elle est faite, comme la vente des tabacs, par les agens des contributions indirectes, et soumise aux mêmes règles et à la même surveillance.

Frais de perception des contributions. — Le taux moyen des frais de régie, d'exploitation et de perception pour toutes les contributions directes ou indirectes que nous venons d'énumérer est de 11 p. °/₀; il était de 14 p. °/₀ en 1789, et il est de 6 ½ p. °/₀ en Angleterre. On voit combien nous avons encore de progrès à réaliser pour arriver au point où en est cette dernière puissance, puisqu'en quarante-quatre ans nous n'avons pu faire subir qu'une diminution de 5 p. °/₀ sur la perception de nos impôts. Mais il faut observer que les revenus de l'Angleterre, étant de 1,500,000,000 fr., dépassent d'un tiers ceux de la France; que cette masse immense de contributions est payée par un très petit nombre de redevables à cause de la grande concentration des fortunes territoriales et industrielles, qui sont chez nous dispersées dans tous les rangs de la population; que les douanes françaises, en raison des lignes de terre qu'elles ont à surveiller, exigent des frais bien plus élevés que ceux des douanes anglaises qui n'ont à garder que des frontières maritimes; enfin, que les frais du service des postes sont bien plus considérables en France, en raison de la plus vaste étendue du territoire à parcourir, et de la plus grande dissémination des habitans.

Une Légende. — Haug, poète allemand, suppose que le roi David, un jour s'adressant au Seigneur, lui demanda pourquoi il avait créé les mouches et les araignées, qui ne sont que nuisibles? — Je te le ferai comprendre, répondit une voix du haut des nues.

David descendit une fois le mont Hachila, et s'aventura dans le camp de Saül pour lui dérober ses armes et sa coupe. Ayant réussi, il voulut se retirer; mais son pied se trouva embarrassé dans ceux d'Abner, qui reposait près de Saül; il demeura long-temps immobile et dans l'angoisse; car le moindre mouvement, en réveillant Abner, l'eût perdu sans ressource.

Mais Dieu permit qu'une mouche vînt piquer légèrement Abner, qui dérangea son pied sans cesser de dormir. David sortit du camp en rendant grâces au Seigneur d'avoir créé les mouches.

Cependant Saül poursuivit son ennemi jusque dans le désert: David, pour lui échapper, se glisse dans une caverne. Dieu envoya aussitôt une araignée qui fila sa toile devant l'étroite ouverture de cet asile.

S'il était entré ici, cette toile serait rompue, dit Saül en riant, et il passa son chemin.

David se prosterna dans la poussière: « Tu m'as promptement éclairé, Seigneur, s'écria-t-il; pardonne-moi, Jéhova, jamais le moindre doute ne s'élèvera dans mon âme: oui, les araignées et les mouches elles-mêmes sont utiles sur la terre: ce que tu dis est bien; ce que tu fais est juste. »

FEUX DE LA SAINT-JEAN, EN BRETAGNE.

Dès la veille de la Saint-Jean, on voit des troupes de petits garçons et de petites filles en haillons aller de porte en porte, une assiette à la main, quêter une légère aumône: ce sont les pauvres, qui n'ont pu économiser sur l'année entière de quoi acheter une fascine d'ajonc, qui envoient ainsi leurs enfans mendier de quoi allumer un feu « en l'honneur de monsieur saint Jean. » Vers le soir, on aperçoit, sur quelque rocher élevé, au haut de quelque montagne, un feu qui brille tout-à-coup; puis un second, un troisième, puis cent feux, mille feux! Devant, derrière, à l'horizon, partout la terre semble refléter le ciel, et avoir autant d'étoiles; de loin, on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mélangée de sons métalliques et de vibrations d'harmonica qu'obtiennent des enfans en caressant du doigt un jonc fixé aux deux parois d'une bassine de cuivre pleine d'eau et de morceaux de fer: cependant, les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée; les voix des paysans chantant des noëls aux pieds des calvaires, se font entendre; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de saint Jean; car on leur a dit que, si elles en visitaient neuf, elles se marieraient dans l'année. Les paysans conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie. C'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir de longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux, comme des rondes diaboliques, en jetant des cris farouches et des appels lointains.

Dans beaucoup de paroisses, c'est le curé lui-même qui vient processionnellement, avec la croix, allumer le feu de joie préparé au milieu du bourg; à *Saint-Jean-du-Doigt* (Finistère), le même office est rempli par un ange qui, au moyen d'un mécanisme fort simple, descend, un flambeau à la main, du sommet de la tour élancée, enflamme le bûcher, puis s'envole et disparaît dans les aiguilles tailladées du clocher.

Les Bretons conservent avec une grande piété un tison du feu de la Saint-Jean: ce tison, placé près de leur lit, entre un buis bénit le dimanche des Rameaux, et un morceau de gâteau des Rois, les préserve, disent-ils, du tonnerre. Ils se disputent en outre, avec beaucoup d'ardeur, la couronne de fleurs qui domine le feu de Saint-Jean: ces fleurs flétries sont des talismans contre les maux du corps et les peines de l'âme: quelques jeunes filles les portent suspendues sur leur poitrine par un fil de laine rouge, tout-puissant, comme on le sait, pour guérir les douleurs nerveuses.

A Brest, la Saint-Jean a une physionomie particulière et plus fantastique encore que dans le reste de la Bretagne. Vers le soir, trois à quatre mille personnes accourent sur les glacis; enfans, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammée, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. Au milieu des ténèbres de la nuit, on aperçoit des milliers de lumières agitées par des mains invisibles qui courent en sautillant, tournent en cercle, scintillent, et décrivent dans l'air mille capricieuses arabesques de feu: parfois, lancées par des bras vigoureux, cent torches s'élèvent en même temps vers le ciel, et retombent en secouant une grêle de braie enflammée, qui gresille sur les feuilles des arbres; on dirait une pluie d'étoiles. Une foule immense de spectateurs, attirés par l'originalité de ce spectacle, circule sous cette rosée de feu. Cela dure jusqu'à la fermeture des portes. Quand le roulement de rentrée se fait entendre, la foule reprend le chemin de la ville. Alors, le pont-levis remonte, et les sentinelles commencent à se renvoyer le *qui vive* de nuit, tandis que sur les routes de Saint-Marc, de Morlaix et de Kerinou, on voit les torches fuir en courant, et s'éteindre successivement, comme les feux follets des montagnes.

En Poitou, pour célébrer la Saint-Jean, on entoure d'un bourrelet de paille une roue de charrette; on allume le bourrelet avec un cierge bénit, puis l'on promène la roue enflam-

mée à travers les campagnes, qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays.

Ici, les traces du druidisme sont évidentes : cette roue qui brûle est une image grossière, mais sensible, du disque du soleil, dont le passage féconde les terres. Le long de la Loire, les mariniers qui fêtent la Saint-Jean allument aussi des feux de joie, sur lesquels ils font une matelotte. Cet acte domestique semble rappeler le renouvellement des feux de ménage à l'ancienne fête du solstice.

En Allemagne, des usages du même genre constatent la liaison qui existe entre les feux de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil.

C'est ainsi qu'un regard attentif nous fait trouver partout dans le présent les traces du passé.

L'extrême ductilité de l'or et son extrême malléabilité permettent d'en fabriquer des fils très fins, et des feuilles minces de moins de $\frac{1}{10000}$ de millimètre. C'est ainsi qu'on a calculé qu'un ducat pourrait dorer un cavalier, son cheval, et tout l'équipage qui en dépend. 1,800 feuilles d'or n'auraient pas plus d'épaisseur qu'un feuillet de papier commun; il peut en entrer 360,000 dans l'épaisseur d'un pouce, de sorte qu'un volume de l'épaisseur d'un pouce aurait autant de pages que tous les volumes ensemble d'un cabinet de lecture qui en renfermerait 1800, à 400 pages chacun.

STATUE COLOSSALE DE SAINT CHARLES BORROMÉE.

Une des curiosités qui attirent l'attention des voyageurs arrivant en Italie par la Suisse, c'est le lac Majeur, dans la Lombardie, à quinze lieues de Milan. Ce lac est célèbre par les îles Borromées qui sont au nombre de quatre; d'eux d'entre elles se font particulièrement remarquer par la hardiesse de leur création, par la grandeur et la beauté de leurs ornemens : ce sont l'*Isola Madre* et l'*Isola Bella*; elles ont été *bâties* au milieu du lac, dans le XVIIe siècle, par le comte Vitulian Borromeo. La plus grande, l'*Isola Bella*, est une construction pyramidale et rectangulaire, composée de dix étages de terrasses, et terminée par une plate-forme sur laquelle s'élève la statue équestre du créateur de ces merveilles. Des orangers et des citroniers bordent les différentes terrasses dont les balustrades sont ornées d'une multitude de statues, d'obélisques, de vases et de figures bizarres.

Mais de tous les membres de cette famille des Borromées dont le souvenir plane sur toute cette contrée, le plus illustre est saint Charles Borromée, un des plus grands hommes dont s'honore encore aujourd'hui l'Italie chrétienne. Il naquit le 2 octobre 1538, dans le château d'Arona, petite ville située sur le lac Majeur. Devenu cardinal et archevêque de Milan, à l'âge de vingt-un ans, il renonça, dès ce moment, à tous les plaisirs que son âge, son rang et sa fortune l'invitaient à goûter, pour se livrer à tous ses devoirs. Il s'occupa surtout de restaurer la discipline ecclésiastique, presque anéantie par le désordre des guerres civiles et religieuses du moyen âge. Il eut les plus grands obstacles à vaincre, et déploya dans cette réforme une vertu et une énergie à toute épreuve. Il avait donné lui-même le modèle de la réforme qu'il voulait établir; il pratiquait l'austérité des pères du désert. Lors de la peste qui attaqua Milan, on le vit s'exposer aux plus grands dangers pour secourir les malades; sa mort arrivée en 1584, à l'âge de quarante-six ans, fut hâtée par la sévérité des devoirs qu'il s'imposait.

Cent trente ans après la mort de Charles Borromée, une statue lui fut élevée par Cerani aux frais du peuple de Milan, au lieu même où il était né, près d'Arona. Elle est de bronze, et a 66 pieds de hauteur; son piédestal, de granit, a 46 pieds; l'élévation totale est par conséquent de 112 pieds. La tête, les pieds et les mains sont en fonte, tout le reste est forgé. Saint Charles paraît donner sa bénédiction; l'expression de la physionomie est douce et mélancolique, l'attitude simple et belle, et les proportions si justes, que l'on ne s'aperçoit des dimensions colossales de cette figure qu'en la comparant à d'autres objets. L'intérieur contient un massif de maçonnerie qui monte jusqu'au cou, et qui soutient l'enveloppe extérieure au moyen de crampons et d'armatures en fer. Pour parvenir jusqu'à l'espèce de plate-forme formée par le sommet du massif de maçonnerie, il faut monter avec une échelle



C. Car. Borromeo

(Statue de saint Charles Borromée.)

jusqu'à l'un des plis de la robe du saint, par lequel on s'introduit dans la statue, et s'aider, pour faire son ascension, des barres de fer qui le soutiennent. On pourrait se croire dans une cheminée. Arrivé au sommet, on est éclairé par une petite fenêtre placée derrière la tête; le nez est assez grand pour qu'on puisse s'y asseoir commodément. Le guide nous raconta qu'une jeune dame noble de Milan, dont je ne me rappelle plus le nom, y monta avec des habillemens d'homme, et y fit un déjeûner avec toutes les personnes qui l'avaient accompagnée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LE FORT DE JOUX.

(Département du Doubs.)



(Vue du fort de Joux, prison de Mirabeau et de Toussaint-Louverture.)

Le rocher sur lequel a été bâti le fort de Joux était trop important, comme position militaire, pour être négligé par des hommes de guerre aussi habiles que les Romains. Cet escarpement, séparé des chaînes de montagnes qu'il domine d'un côté par le Doubs qui coule à ses pieds, de l'autre, par la route qui, venant de Besançon (*Vesuntio*), se partage à

ses pieds pour entrer en Suisse par deux endroits différens, commandait une des communications les plus importantes entre la Gaule et l'Helvétie.

On ne sait rien de bien certain sur les faits d'armes qui ont dû se passer dans ses environs à l'occasion des révoltes fréquentes qui eurent lieu dans cette partie des Gaules pendant toute l'époque du Bas-Empire, non plus que sur la destinée de cette forteresse pendant les premiers siècles de l'ère féodale. Probablement, là comme ailleurs, le chef de quelque horde barbare, trouvant la place fortifiée d'avance, aura ajouté son donjon aux ouvrages des Romains, et le château-fort, pris et repris, aura été l'asile de toutes les races de fourrageurs qui, des forêts de la Germanie, vinrent s'abattre sur les Gaules.

Ce qu'il y a de positif, c'est que, vers 1050, les sires de Joux comptaient parmi les plus puissans seigneurs des montagnes de la comté de Bourgogne : ils y possédaient plusieurs châteaux et de riches villages, pour lesquels ils rendaient hommage aux comtes de Châlons. En 1085, Amaury de Joux, qui avait un fils chanoine à Besançon, fonda l'abbaye du Mont-Benoît, ou, pour mieux dire, il céda de vastes terrains en friche aux bénédictins de Besançon, qui vinrent s'y établir avec quelques centaines de serfs achetés à différens seigneurs des environs.

L'histoire des sires de Joux est pleine de ces évènemens dramatiques qui se répétaient, à quelque différence locale près, dans toutes les familles féodales de l'Europe, et que Walter Scott a si bien mis en œuvre dans ses romans écossais. Ce ne sont que meurtres, trahisons, incendies, enlèvemens de riches héritières, prises de villes et de châteaux, alliances pour terminer de vieilles haines de famille, et cela au milieu de ces petites guerres féodales, accompagnées, comme toujours, d'horreurs monstrueuses, de générosités sans exemples, de brutalités stupides. Puis, quand la vieillesse arrivait, et avec elle le souvenir d'une autre vie, quand le remords serrait le cœur du vieux gentilhomme, c'était par de riches présens à l'abbaye fondée par ses ancêtres, qu'il tâchait d'obtenir miséricorde, et de calmer les inquiétudes de sa conscience. Ajoutez les baptêmes, les mariages, et les fêtes dont ils étaient l'occasion, et vous aurez une idée de ce qui s'est passé dans ce manoir, placé, comme l'aire d'un oiseau de proie, sur des pointes de rocher qui dominent au loin le pays.

Nous ne dirons rien des différends des habitans de Pontarlier avec les sires de Joux, qui, sous prétexte qu'une des principales églises leur appartenait, voulaient se fortifier dans la ville, et ne purent jamais obtenir autre chose que la permission d'habiter un hôtel qu'on leur avait laissé bâtir dans les faubourgs.

Enfin Philippe-le-Bon acheta le château de Joux pour mettre ses frontières à couvert de ce côté, et les états de Bourgogne, frappés de l'importance de cette position, votèrent un impôt extraordinaire pour le payer. Charles-le-Téméraire cherchant à s'attacher les habitans, lorsqu'il préparait son expédition contre la Suisse, confirma, le 14 août 1470, par lettres patentes datées de son camp de Larivière, les franchises que son père avait accordées à la seigneurie. Mais après la défaite des Bourguignons, les Suisses, commandés par Amedée de Diesbach, s'étant emparés de tout le pays, abandonnèrent Joux et ses dépendances à Philippe d'Hocberg, fils de Rodolphe, marquis de Rothelin, comte de Neuchâtel leur allié, qui y avait des droits par sa mère Marguerite de Vienne.

Lors de la deuxième invasion du duc de Bourgogne, les Suisses abandonnèrent toutes leurs possessions dans le Jura, lâchèrent Iverdun, et perdirent Grandson. Charles remit la seigneurie de Joux à Nicolas de Joux, seigneur d'Arlan, qu'il nomma gouverneur du château. Celui-ci, en 1475, livra la place à Louis XI, qui la paya 14,000 écus. Les Bourguignons qui avaient suivi Marie de Bourgogne, femme de l'empereur Maximilien, la reprirent en son nom l'an 1480.

Depuis, elle fut prise et reprise, et demeura aux mains des différentes puissances qui occupèrent la province et y mirent des gouverneurs, sans que Louis d'Orléans, duc de Montpensier, comte de Neuchâtel, fit valoir les droits de sa femme, Jeanne de Hocberg, sur cette seigneurie.

Après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, le fort de Joux devint une prison d'état où furent enfermés plusieurs prisonniers célèbres; mais aucun n'a laissé un souvenir aussi présent dans la forteresse que le malheureux Toussaint-Louverture, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (tome Ier, page 95). Le vieux caporal de vétérans qui se fait le *cicerone* des voyageurs curieux de visiter le château, a soin de leur montrer la chambre qu'occupait le roi *des Maures*, comme il l'appelle. Il leur raconte comment ce damné païen ne voulut jamais aller à la messe, bien que l'aumônier l'en eût prié plusieurs fois; comment, pour vivre, cet homme du Tropique était obligé de fermer la moindre issue à l'air du dehors, et d'avoir toujours dans sa chambre, même au mois d'août, un grand feu qui en faisait une espèce de serre chaude. Le vétéran ne manque pas d'ajouter que Toussaint portait un habit de général, qu'il s'emportait et bondissait à la moindre contrariété, et qu'il finit par mourir sans confession. Puis il fait voir la chambre de Mirabeau, et celle de quelques prisonniers moins connus, accompagnant chaque nom qu'il cite de commentaires de sa façon qu'il répète depuis vingt ans à tous les voyageurs qui ont passé par là.

Le fort de Joux ne ressemble guère à ce qu'il a été jadis : tout a été réparé pour le service de l'artillerie, suivant le système actuel d'attaque et de défense. On a élevé des bâtimens neufs, et les anciens ont été modifiés pour devenir des magasins, des arsenaux, ou des casernes; cependant on y rencontre encore des traces d'architecture du moyen âge; on trouve même dans quelques endroits l'écusson des sires de Joux : il est d'or fretté de sable; le timbre est un bœuf ailé, et leur devise « *du bœuf.* »

A l'extérieur, le château a moins perdu de son caractère primitif : la porte d'entrée a été défendue par des bastions et des remparts; les autres côtés, complétement inaccessibles, sont assez protégés par de vieux bâtimens auxquels on n'a presque rien changé. La vue que nous en donnons, est prise du bord de la route, près d'une croix plantée là, il y a quelques années, pour indiquer la place d'un meurtre récent.

Il faut tâcher de se surpasser toujours; cette occupation doit durer autant que la vie. LA REINE CHRISTINE.

PÊCHE A LA LIGNE EN MER.

Je n'ai jamais compris pourquoi certaines personnes prennent du poisson tandis que d'autres ne peuvent en venir à bout. Dans la pêche de rivière, un certain degré d'adresse, le choix du lieu, sont des chances de succès, cela se conçoit; mais quand une ligne est plongée à quatre-vingts ou cent brasses au fond de la mer, à quoi peut servir l'adresse? Eh bien! dans un vaisseau, sur le banc de Terre-Neuve, j'ai vu un matelot amener autant de morues qu'il pouvait de fois amorcer son hameçon; d'autres, au contraire, dans des circonstances tout-à-fait semblables en apparence, avaient beau se tourmenter pendant une demi-journée, ils ne prenaient rien du tout.

Sans doute l'intelligence doit agir à une des extrémités de la ligne, autrement le poisson ne mordrait pas à l'autre bout; mais l'embarras est de comprendre par quelle force mystérieuse l'intelligence humaine trouve son chemin, comme l'électricité, le long de la ligne jusqu'au fond de la mer. J'ai souvent demandé à d'heureux pêcheurs comment ils faisaient mordre le poisson, mais ils ne me donnaient que des ré-

ponses vagues; quelquefois ils prétendaient que cela tenait à l'appât. « Eh bien! disais-je, donnez-moi votre ligne et prenez la mienne »; mais, deux minutes après que nous avions changé de place, mon compagnon prenait autant de poissons qu'auparavant, et ma nouvelle ligne n'éprouvait aucune secousse, bien que tout à l'heure les poissons parussent se disputer l'honneur de mordre à l'hameçon de mon voisin.

Il y a, je suppose, un tour de main, un jeu de poignet, qui communique à l'appât un mouvement particulier, et qui le fait ressembler aux vers que les poissons aiment le mieux. Mais cet art ne se démontre pas plus par des paroles que le talent d'un peintre ou les pirouettes d'un danseur. Les pêcheurs sans expérience, qui perdent patience, comme moi, parce qu'ils ne prennent pas de poisson au premier coup de ligne, feraient mieux de s'occuper d'autre chose. La seule fois peut-être où je pris du poisson, ce fut dans mon premier voyage, à travers l'Atlantique. Ma ligne était restée dans l'eau une grande heure; je la retirai, tout désespéré. Elle était si légère, que je crus qu'elle s'était brisée; mais quel fut mon étonnement quand je vis flotter au bout une énorme morue, doublée de volume par l'expansion de sa vessie natatoire.

Du reste, il est rare qu'un marin goûte du poisson quand il est à la mer; on croit cependant que c'est pour lui une nourriture commune. Mais, le fait est, que notre meilleur repas au port est un plat de soles fraiches; le poisson le plus commun est pour nous un mets recherché. Ce n'est que dans les mouillages qu'on en trouve; car dans l'Océan, vaste et sans fond, on ne rencontre que des baleines, des marsouins, des dauphins, des requins, des poissons volans, etc.

(*Extrait des Mémoires du capitaine Basil Hall.*)

RENSEIGNEMENS ETHNOGRAPHIQUES SUR L'ASIE.

Parmi les faits remarquables dont le moyen âge fut témoin, un des plus imposans par sa grandeur et ses conséquences fut la lutte de l'orient contre l'occident, la lutte du croissant et de la croix. L'islamisme poussait sans cesse vers l'Europe ses apôtres armés; la foi chrétienne suscita contre lui ses chevaliers, et le sabre fut repoussé par le sabre. Le torrent dévastateur, descendu de l'Asie, s'arrêta devant la digue puissante qui lui fut opposée et il fut obligé de se creuser un lit, où, depuis deux siècles, il semble reposer ses eaux stagnantes. Le musulman paraît pourtant, de nos jours, être fatigué de la posture dans laquelle il reste accroupi depuis si long-temps; il rêve quelque chose de nouveau, il s'en inquiète, et, de temps en temps, il nous envoie quelques uns de ses fils, comme pour savoir ce qu'il doit attendre.

Pour nous, hommes d'Occident, disposés peut-être à entreprendre de nouvelles croisades, mais tout intellectuelles, nous savons encore bien peu ce qui se passe dans ces régions qui vont s'ouvrir à nous. Quelques mots, que l'on répète sans savoir précisément ce qu'ils expriment, *grand-turc*, *harem*, *caravane*, *almées*, *minarets*, *opium* et *parfums*, voilà à peu près ce qui constitue, pour la plupart des Européens, la connaissance des mœurs de l'Orient. Les lois, les langues, les costumes, nous sont encore plus inconnus; et pourtant, que de variétés dans ce grand ensemble de peuples! Et même, en ne considérant que ceux qui croient à Mahomet, l'Arabe à moitié nu, toujours à cheval à travers ses déserts brûlans, faisant retentir au loin les sons gutturaux et emphatiques de son antique langage, ressemble-t-il à l'Ottoman, assis immobile sur ses coussins, fumant son narguilè, s'enivrant d'opium, et se complaisant dans l'accentuation harmonieuse de sa langue douce comme l'italien, et néanmoins majestueuse? Le Persan, qu'une nuance religieuse sépare déjà de l'Arabe et du Turc, en est encore bien mieux distingué par son caractère moins grave, son esprit plus actif, et sa langue plus brillante et plus gracieuse. Faut-il citer encore les chrétiens de diverses communions et de diverses sectes, Arméniens, Géorgiens, Maronites, etc.; le juif priant toujours Jehovah dans la langue de ses pères, les tribus encore idolâtres de la Tartarie, et toutes ces hordes indomptées qui parcourent en tous sens l'Asie, depuis le mont Taurus et l'Euphrate jusqu'aux vastes plaines de l'Asie septentrionale?

Nous allons tâcher d'établir, par le moyen de la distinction des langues, une ligne de démarcation entre les principaux de ces peuples, espérant par cette classification jeter quelque jour sur des points dont la notion est en général confuse. Nous nous attacherons surtout à faire connaître ceux d'entre eux qui sont le plus près de nous, et ceux avec lesquels nos relations ont été ou seront les plus fréquentes. Ainsi, sans négliger tout-à-fait les langues anciennes qui ne sont plus en usage aujourd'hui, et qui sont à l'état de langues savantes et religieuses, nous nous occuperons surtout des langues vivantes de la partie occidentale de l'Asie, de celles, en un mot, qui doivent être plus particulièrement le moyen de communication entre nous et les nations qui les parlent.

DIVISION GÉNÉRALE DES LANGUES DE L'ASIE.

On divise généralement les langues asiatiques en sept familles :

1° Famille des langues semitiques.

Les principales sont: les langues hébraïque, syriaque, pehlevi, arabe, gheez, amharique, etc.;

2° Famille des langues caucasiennes.

Les principales sont : l'arménien, le géorgien, le circassien, l'abbase, l'aware, etc.;

3° Famille des langues de la Perse.

Les principales sont: le zend, le parsi, le persan, le kurde, le pouchtou ou afghan, etc.;

4° Famille des langues indiennes;

Elle comprend le sanscrit et une foule de dialectes, l'indoustani, le bengali, le malais, le cingalais, etc.;

5° Famille des langues de la région transgangétique, dont les principales sont : le chinois, le thibétain, le coréen, le japonais, etc.;

6° Famille des langues tartares.

Les principales sont: le mantchou, le mongol, le turk, etc.;

7° Famille des langues de la région sibérienne;

Elle comprend différentes langues peu connues, parlées dans la partie nord-ouest de l'Asie.

(*Cet article sera continué.*)

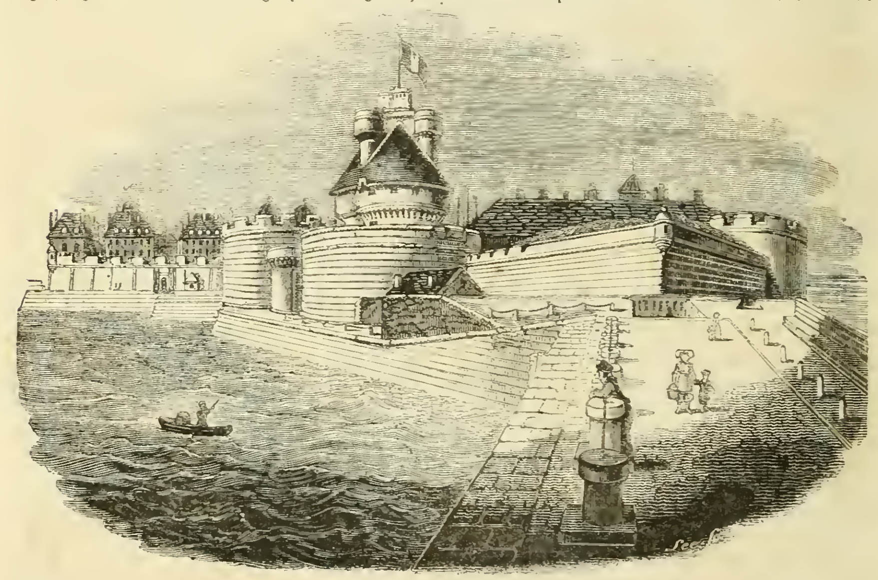
La Bible de Souvigny, département de l'Allier. — Les religieux de Souvigny, avant la révolution de 1789, possédaient une fort belle Bible écrite pendant le XIIe siècle, et que l'on conserve actuellement dans la bibliothèque de Moulins. Le manuscrit, de 392 feuillets de 20 pouces 6 lignes de haut, 14 pouces 6 lignes de large, est plus grand que la Bible d'Alcuin, offerte à Charlemagne le jour de son couronnement, en 801. Il est sur très beau vélin format grand-aigle, à deux colonnes, à larges marges, d'une écriture très lisible et d'une grande netteté. La bibliothèque nationale n'offre pas un manuscrit de la Bible qui puisse lui être comparé. Le texte est entrecoupé de nombreuses miniatures, dont les brillantes couleurs sont enrichies par le contraste de l'or et de l'argent qui les accompagnent. Sa couverture, que le temps a fortement endommagée, ornée de bandes de différens métaux et de ces animaux fantastiques qui plaisaient tant au moyen âge, a attiré l'attention de M. Buchon, mais surtout de M. Vitet, qui l'a fait dessiner. Cette Bible, qu'on prétend avoir été consultée, lors du concile de Bâle, pour l'exactitude de son texte, fut proposée en échange de huit mille volumes à la bibliothèque nationale; mais les habitans

de Moulins ayant réclamé dans les journaux, il fallut renoncer à cet échange. L'Allier conservera donc un monument ancien qui peut-être ne fut pas fait en Bourbonnais, mais il sera privé d'ouvrages modernes qui auraient pu répandre l'instruction parmi ses habitans, et donner plus de variété à sa bibliothèque départementale, composée, pour plus des deux tiers, de livres de théologie.

SAINT-MALO.
(Département d'Ille-et-Vilaine.)

Saint-Malo est bâti sur un rocher appelé *rocher d'Aaron*; on n'y arrive que par un *sillon*, langue de terre longue et fort étroite, dont on voit une partie sur le premier plan de notre gravure. La ville, au moment de la marée haute, présente l'aspect d'une île surmontée d'un château fort : de la mer s'élancent de belles et fortes murailles qui enserrent des massifs de maisons presque toutes à quatre étages, régulièrement bâties en larges pierres de granit, et percées d'une multitude de fenêtres; on voit que l'espace a manqué et qu'il a fallu gagner en hauteur ce que la superficie du terrain refusait. Les habitans n'ont d'autre promenade que les remparts, et il n'y a de traces de végétation, dans cette enceinte de pierre, que sur la place Duguay-Trouin, où l'on a emprisonné quelques petits arbres.

Les Malouins ont eu de tout temps une grande réputation maritime, et elle est méritée. Ils firent partie de la ligue anséatique dans le milieu du XIIIe siècle; dès le commencement du XVIe ils établirent de grandes relations commerciales avec l'Amérique et les Indes; ils ouvrirent les premiers le commerce de Moka. Mais les intérêts de négoce, loin de contrarier les sentimens guerriers de la population, lui donnèrent souvent, au contraire, de nouveaux alimens. Ainsi, en 1711, une compagnie, formée principalement des négocians de Saint-Malo, excités par Duguay-Trouin, fournit aux frais d'armement d'une flottille avec laquelle ce célèbre marin s'empara de Rio-Janeiro. Les résultats de cette expédition élevèrent à 92 pour 100 le bénéfice des intéressés : la ville



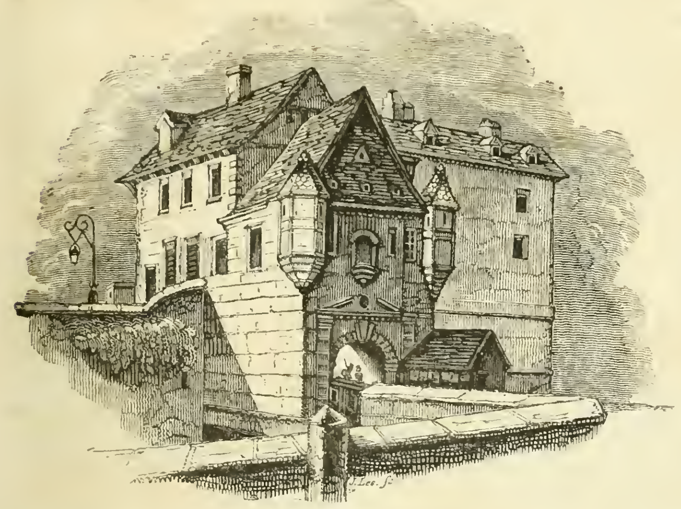
(Vue de Saint-Malo, prise du Sillon.)

portugaise ayant été d'abord pillée, puis rachetée moyennant 12 millions, 500 caisses de sucre, et beaucoup d'autres conditions onéreuses. Aujourd'hui, des exploits de ce genre seraient mis au ban des nations civilisées : la moralité humaine a subi à cet égard une modification profonde; d'ailleurs les relations commerciales ont établi une telle solidarité entre les intérêts des divers peuples, que s'il y a anéantissement de richesses en un lieu de la terre, c'est une perte pour tous; on a, de plus, reconnu qu'on obtenait en définitive plus de bénéfice à trafiquer avec une ville dont les besoins et les ressources peuvent s'accroître sans cesse, qu'à lui arracher ses trésors, à la ruiner. Dans le monde commercial les inimitiés nationales s'éteignent, et le sentiment de respect pour les propriétés particulières s'est accru à tel point que si le destin des évènemens politiques forçait la France à courir les chances d'une guerre momentanée, il est très probable que l'on ne délivrerait point de lettres de marque aux corsaires du commerce.

Dans ce cas, Saint-Malo serait sans doute l'un des ports qui y perdraient le plus; car c'est celui dont les corsaires ont eu le plus de renommée dans nos guerres avec les nations maritimes. Les exploits des Malouins ont fourni plus d'une scène dramatique à nos romanciers; leur audace et leur intrépidité comme guerriers, leur habileté comme marins, les avaient rendus si redoutables, que plusieurs fois les Anglais ont tenté de s'emparer de leur ville. Ils la bombardèrent en 1693; et plusieurs fois essayèrent, mais en vain, de l'enlever. Les registres de l'amirauté constatent que de 1688 à 1697 les corsaires malouins avaient pris aux Anglais et aux Hollandais 162 navires d'escorte et 3384 bâtimens marchands de toutes grandeurs.

En 1693, les Anglais tentèrent d'anéantir la ville de Saint-Malo à l'aide d'une *machine infernale* : c'était un long navire maçonné en dedans, chargé de barils de poudre, de poix, de soufre, et de 330 carcasses contenant des boulets, des chaînes, des grenades, des canons de pistolets chargés, des toiles goudronnées et autres combustibles. Conduit à la faveur de la nuit vers les murs de la ville, le brûlot est par bonheur dérangé de sa route, échoue sur une roche, et s'entr'ouvre. Pressé par la circonstance, l'ingénieur y mit le feu; mais l'effet fut loin d'être complet, parce que les pou-

dres avaient commencé à se mouiller, et que, le brûlot étant incliné vers le large, les carcasses ne tombèrent pas sur la ville. Néanmoins le cabestan, pesant deux milliers, fut lancé dans la place, et écrasa une maison; toutes les vitres de Saint-Malo furent brisées, et les toitures de trois cents habitations furent enlevées.



(Porte de Saint-Malo.

Nous reviendrons sur Saint-Malo dans un prochain article, mais nous ne voudrions pas terminer aujourd'hui sans rassurer ceux de nos lecteurs qui connaissent la réputation des chiens de cette ville. Un proverbe qui a encore cours dans presque toute la France les accuse de s'attaquer aux mollets des voyageurs; de là cette question malicieuse adressée à ceux dont la jambe est en forme de flûte : *Avez-vous été à Saint-Malo?* de là encore la chanson :

Bon voyage, cher du Mollet, etc.

La vérité est qu'en effet, dès l'an 1155, une ou deux douzaines de bouledogues furent dressés à la garde des navires qui, demeurant à sec sur la vase, étaient exposés aux larrons. Renfermés pendant le jour, ces chiens étaient lâchés le soir vers les dix heures, et faisaient une ronde sévère jusqu'au matin, où le son d'une trompette de cuivre les rappelait sous la garde du *chiennetier*. On avait institué pour leur nourriture un *droit de chiennage*. Jusqu'en 1770 la garde fut faite, et souvent cruellement faite, par ces terribles gardiens; mais le 7 mars de cette année, un officier de marine, ayant voulu forcer le passage pour entrer dans la ville, fut attaqué avec fureur par toute la bande. Son épée ne lui fut qu'un inutile secours, et, près de succomber, il se jeta à la mer; mais les chiens l'y suivirent et le mirent en pièces.

Peu de jours après, par ordre de la municipalité, les bouledogues furent empoisonnés

LES BAMBOUS.

Ces plantes sont du nombre assez grand de ces productions naturelles qui mettent en défaut toutes les méthodes de classification. Les botanistes s'accordent pour les comprendre dans la famille des *graminées*; mais comment s'accoutumer à l'idée d'un rapprochement aussi intime entre les herbes qui forment les pelouses que nous foulons aux pieds et des tiges qui s'élancent à la hauteur de nos grands arbres? L'œil scrutateur du savant aperçoit des similitudes là où nous ne voyons que des contrastes frappans; mais quelquefois les opinions du vulgaire sont fondées sur la perception de rapports que la science ne doit pas négliger.

Les bambous paraissent confinés entre les tropiques, soit qu'ils exigent la chaleur de la zone torride, soit que leurs semences ne soient pas arrivées jusqu'aux zones tempérées dans des circonstances favorables. On peut cependant présumer qu'elles réussiraient sur les côtes d'Afrique, et en général dans tous les lieux où les gelées ne sont pas à craindre. Les services qu'elles rendraient méritent que l'on fasse avec persévérance quelques essais pour enrichir notre colonie d'Alger de cette précieuse acquisition. En effet, l'Indien en tire une partie de sa nourriture, des ustensiles de ménage, des tiges légères et capables d'une résistance supérieure à celle de bois très pesans et de même volume. Plus d'une fois, dans les voyages de découvertes, des tronçons de gros bambous ont servi de barriques pour fournir aux équipages une eau plus pure que celle qui avait séjourné trop long-temps dans des vases imprégnés de matières putrescibles. Dans les grandes iles de l'Asie, et sur les côtes occidentales de l'Amérique du sud, les bambous fournissent seuls les matériaux pour la construction de maisons d'une belle apparence, d'une assez



(Le Bambou.)

longue durée, susceptibles des embellissemens du luxe, où l'on trouve une entière sécurité lorsque des tremblemens de terre font écrouler les maisons de pierre et en-

ensevelissent sous des ruines leurs malheureux habitans. D'autres bambous peuvent former d'excellentes fortifications, en opposant à l'ennemi leurs redoutables épines, et donnent des armes de jet dont la pointe est aussi acérée que si elle était armée de fer. C'est dans ce genre de plante que l'on trouve le véritable *bois de fer*; car on assure que la hache en tire quelquefois des étincelles, et cependant ce bois si dur peut être divisé en filamens assez déliés pour que l'on en fasse des tissus; il remplace l'osier pour des ouvrages de vannerie d'une grande délicatesse, on en fait même du papier, etc. Certes, nous ne possédons point dans nos climats tempérés, un genre de plantes qui soient propres à des usages aussi diversifiés.

Suivant Linné, les bambous sont des *roseaux*. En effet, des analogies assez remarquables semblent rapprocher ces plantes à tiges longues, articulées, à feuilles aiguës, etc.; cependant d'autres différences ont paru trop caractéristiques pour ne point constituer les bambous en genre distinct; mais il s'agissait ensuite de procéder à l'énumération des espèces du genre nouveau. Sur ce point, les botanistes n'ont point été d'accord, faute de descriptions assez complètes, de dessins exacts, et de documens que l'on ne peut trouver dans les herbiers. Nous nous bornerons donc à l'indication des espèces les plus remarquables et les plus usuelles, sur lesquelles il y a moins de divergence entre les opinions des botanistes.

Le bambou *sammat* est le plus grand de tous. Dans les terrains qui lui conviennent, il a quelquefois jusqu'à cent pieds de haut, et dix-huit pouces de diamètre à la base; son bois n'a pas un pouce d'épaisseur, en sorte que la capacité du vide intérieur rend ces longues tiges très propres à faire des seaux et autres vases analogues; des coffrets, des mesures de capacité, etc. On fait même des barques avec les plus grosses tiges, en ajustant aux extrémités des pièces de bois auxquelles on donne une forme propre au mouvement rapide de ces légers esquifs.

Le bambou *ily* est au second rang quant à la grandeur: il s'élève communément à soixante ou soixante-dix pieds. Il sert aux mêmes usages que le sammat, mais son bois est plus épais. Ces deux espèces se plaisent dans les terres humides et fertiles.

Le *térin* ou *télin*. Ce bambou est un de ceux qu'on a le mieux observés, à cause des usages multipliés qu'on en fait dans toutes les régions chaudes de l'Asie, sur le continent et dans les îles. Il ne s'élève qu'à cinquante pieds de haut, mais il fournit aussi des vases d'une assez grande capacité, et peut remplacer presque partout les deux grandes espèces. Lorsque ses tiges sont abattues, on les fend dans leur longueur, on les aplatit, on les fait sécher dans cette situation, et ce sont des planches. En les subdivisant on a des lattes; les grosses tiges sont les poutres, et les petites sont des chevrons. Aucune matière propre aux constructions ne réunit au même degré la force et la légèreté; de plus, les jeunes pousses, soit de la tige, soit des racines, sont alimentaires, et du goût, non seulement des nationaux, mais des colons européens. On les mange comme les asperges, ou confits dans le vinaigre, ou avec les viandes, etc.

L'*ampel*. Cette espèce, encore plus petite que le télin, est aussi l'une des plus précieuses pour l'économie domestique, l'industrie et l'agriculture de l'Asie méridionale; elle fournit des leviers, des brancards, des échelles. L'Indien qui fait la cueillette du vin de palmier, lorsqu'il a épuisé la tige sur laquelle il est monté à une centaine de pieds de hauteur, se fait un pont d'ampel pour passer sur le palmier voisin. Une longue tige de ce bambou suffit pour le porter, et une autre sert de garde-fou. Les jeunes pousses de cette espèce ont une saveur peu différente de celle du télin.

Le *tebo* fournit aux Chinois un papier très solide, dont ils font des parasols, et que leurs peintres choisissent le plus souvent pour y déposer les œuvres de leurs pinceaux. L'épineux *téba* sert à faire des haies défensives, des retranchemens, dont les approches sont hérissées des redoutables pointes du *tallam*, espèce très dure, presque sans vide dans l'intérieur, et dont les fragmens aiguisés percent les souliers des fantassins et les pieds des chevaux.

Disons aussi un mot du *beesha*, ressource des écrivains de l'Inde, qui en tirent leurs plumes. Dans le système de Linné, cette espèce porte à juste titre le nom d'*arundo scriptoria*.

Les espèces de bambou d'une médiocre hauteur s'accommodent très bien des terrains secs et maigres; on peut donc en avoir partout à l'aide d'une chaleur suffisante. Leurs jeunes pousses contiennent une matière sucrée plus ou moins abondante, et dont les herbivores sont extrêmement avides; l'homme lui-même ne dédaigne pas cet aliment. On prétend que ces pousses se renouvellent à chaque lunaison, et qu'en général, la végétation de ces plantes est réglée par le cours de la lune, sans que le soleil y participe autrement que par la chaleur dont il est la source. Toutes les espèces de bambous ont une racine, ou souche traçante sous terre articulée, dont les nœuds produisent au dehors les touffes de tiges qui se développent avec une prodigieuse rapidité. Il en est qui grandissent réellement *à vue d'œil*, car elles atteignent en un seul jour la hauteur de plusieurs pieds. Ces tiges qui croissent si vite ne fleurissent qu'une seule fois, après une durée de plus d'un demi-siècle; ainsi leur semence est rare, et la propagation par cette voie est difficilement observée. Si l'on parvient à rapprocher de l'Europe ces végétaux non moins curieux qu'intéressans par leur utilité, la science y gagnera, les arts sauront en profiter, et les efforts qu'on aura faits seront amplement récompensés.

Le siècle de la reine Anne. — Anne est le dernier membre de la famille des Stuarts qui ait occupé le trône de la Grande-Bretagne. L'éclat de son règne succéda à celui de Louis XIV: on dit *le siècle de la reine Anne*, comme *le siècle de Léon X* et *de Louis XIV*. Cependant, il semblerait que cette princesse dut plutôt son illustration aux hasards des évènemens auxquels elle se trouva mêlée, et aux hommes de talent qu'elle protégea, qu'à l'élévation de son âme et à l'étendue de son esprit.

Anne naquit le 6 février 1664, à Twickenham, près de Londres; en 1685, elle épousa le prince George, frère du roi de Danemark Christian V. Le 19 mars 1701, elle fut proclamée reine. Un enthousiasme général accueillit la nouvelle souveraine.

Elle entra dans l'alliance européenne formée contre l'ambition de Louis XIV. Le général en chef des armées de la reine d'Angleterre était l'illustre duc de Marlborough, qui, associé avec le prince Eugène, porta de si rudes coups à la puissance de Louis XIV dans les journées de Hochstet, de Ramillies, d'Oudenarde, et surtout de Malplaquet. Mais la France ayant été vengée à Denain, le 24 juillet 1712, par le maréchal de Villars, les ennemis de Louis XIV furent obligés de signer la paix dans le congrès d'Utrecht. C'est peu de temps après ce traité que le grand-duc de Marlborough, qui, jusqu'à ce jour avait exercé, par l'influence de sa femme, un empire absolu sur la reine Anne, fut destitué de tous ses emplois, dénoncé à la chambre des communes pour son ambition et son avarice insatiables, et exilé d'Angleterre.

Le règne de la reine Anne a été signalé par deux évènemens de la plus haute importance pour la Grande-Bretagne, par la conquête de Gibraltar, et par l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse en un seul royaume, appelé désormais la *Grande-Bretagne*.

Son gouvernement fut aussi illustre par l'éclat que jeta la littérature que par l'importance des évènemens politiques et militaires. Sous sa protection éclairée les lettres se populari-

sèrent, et produisirent un grand nombre d'orateurs et d'écrivains supérieurs. Pour l'éloquence parlementaire, on peut citer les noms du duc d'Hamilton, du marquis de Twedale, du célèbre lord Bolingbroke; pour la poésie et la littérature, ceux de Pope, auteur d'un grand nombre de poëmes didactiques, dont le chef-d'œuvre est *la Forêt de Windsor*; Swift, l'illustre auteur de *Gulliver*, du *Conte du tonneau*, de l'*Histoire de John Bull*, etc.; Addison, l'auteur de poésies diverses très estimées pour la perfection du style, et connu surtout par la publication du *Spectateur*: Thompson, l'auteur des *Saisons*; Young, l'auteur des *Nuits*; lady Montague, célèbre par ses *Lettres*; Prior, Congrève, Parnell, Gay, Rowe, Steel, tous poëtes fort estimés en Angleterre.

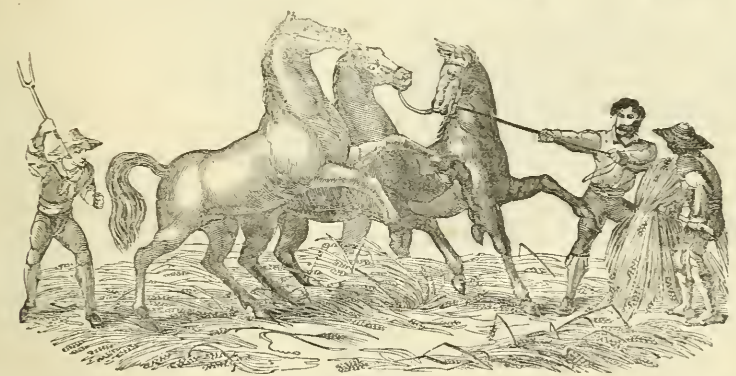
La reine Anne mourut le 12 août 1714, la même année que Louis XIV.

Statique, dynamique, poids des corps. — D'Archimède à Galilée, la mécanique n'a pas fait de progrès sensibles. La *statique*, qui est la portion de la mécanique où l'on s'occupe de l'*équilibre* des corps, a été faite presque entièrement par Archimède; on cite souvent de lui un mot qui prouve les grands succès qu'il avait obtenus par le moyen des leviers: « Donnez-moi un point d'appui, disait-il, et je soulèverai le monde. »

La *dynamique*, ou cette portion de la mécanique qui traite des *mouvemens* des corps soumis à l'action des forces, a été fondée par Galilée vers le milieu du XVIIe siècle. Les sciences doivent à ce grand homme plusieurs découvertes capitales, dont l'une des plus importantes est celle qui est relative à la pesanteur. — En faisant tomber du haut de la coupole de Pise quatre boules de même grosseur, et inégalement lourdes, suivant l'expression vulgaire, savoir, une boule d'ivoire, une de plomb, une d'or, la quatrième de cire, il devina que, sans la résistance de l'air, elles arriveraient à terre en même temps. — Lorsque les procédés d'expériences physiques ont été assez perfectionnés pour permettre d'extraire l'air d'un long tuyau en verre de manière à y faire le *vide*, on a pu se convaincre, en effet, que la plume la plus légère et le métal le plus lourd, tombant de la même hauteur, arrivent en même temps au terme de leur chute.

CHEVAUX DÉPIQUANT LE BLÉ.

Dans les provinces méridionales de la France, on n'a pas encore adopté partout l'usage de battre le blé dans les granges pendant l'hiver: on y a conservé l'ancienne méthode de dépiquer, c'est-à-dire, de faire sortir les grains des épis en les soumettant au piétinement des chevaux, sur une aire aplanie et consolidée pour cette opération. En procédant ainsi, le cultivateur est débarrassé du soin de loger la paille de ses récoltes; et si le grain est déposé dans des silos, les fruits de sa terre sont en sûreté contre les plus grands dangers qui pourraient les menacer, l'incendie et la guerre. Mais cet avantage n'est qu'une faible compensation de la perte qu'il fait dans le dépiquage: la paille qu'il rend à peu près inutile, même comme engrais, est, dans le pays du nord, et pourrait être également, dans le midi de l'Europe, une des sources de la prospérité agricole; elle donne le moyen de nourrir plus de bestiaux, ou de fournir une nourriture plus abondante à ceux qu'on a; le fermier peut les dispenser d'aller chercher au loin une chétive subsistance, et leur imposer plus de travail, même en diminuant leurs fatigues: la masse des fumiers s'accroît, la fertilité des champs s'augmente en même temps. On ne met donc pas sous les yeux des lecteurs cette ancienne pratique d'agriculture comme un exemple à suivre, mais comme un spectacle nouveau qui ne manque point de fixer l'attention des habitans du nord de l'Europe, voyageant en Italie, en Grèce, autour de la Méditerranée, à l'époque de la moisson. Dans ces contrées tout se met en mouvement lorsque l'on quitte la faucille; c'est alors que les plus grands travaux commencent, et que les chevaux y prennent part; c'est le moment où l'aspect des champs est le plus pittoresque. Autrefois l'opération du dépiquage était beaucoup plus lente, car on y employait des bœufs au lieu de chevaux. La loi de Moïse défendait aux Israëlites de museler



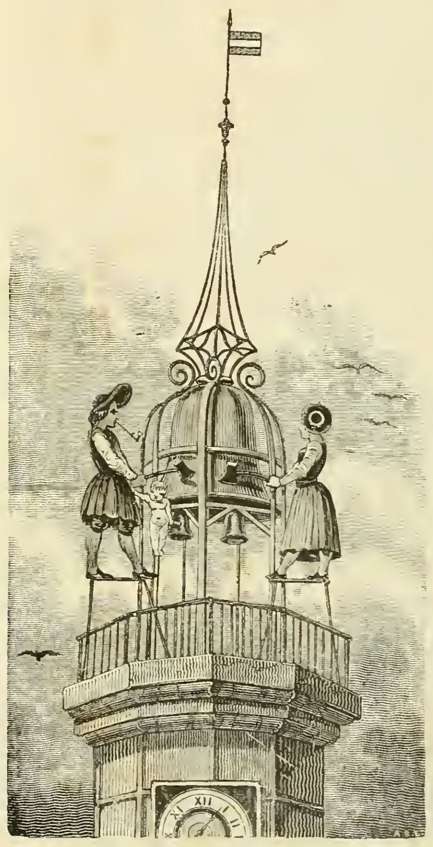
(Chevaux dépiquant le blé.)

le bœuf occupé à piétiner sur un tas de blé. Le législateur avait jugé qu'il serait barbare d'ôter à ce laborieux animal la faculté de prendre une seule bouchée des produits de cette terre qu'il avait fécondée par ses fatigues et ses sueurs. Dans les colonies européennes où la terre était cultivée par des nègres esclaves, le Colon avait autrefois moins de piété pour cette autre sorte d'animaux domestiques: un nègre des Antilles eût pu envier le sort d'un bœuf dans la Judée, lorsque les cultivateurs de ce pays observaient la loi de Moïse.

LES HORLOGES ET LES JACQUEMARTS.

Les horloges commencèrent à paraître dans les Xe et XIe siècles, et ne reçurent leur entier perfectionnement que dans les siècles suivans. Il en avait été déjà envoyé une à Charlemagne par le khalife Haroun-al-Raschid. Ducange nous apprend que cette horloge était en airain, qu'elle marquait le temps par des cavaliers qui ouvraient et fermaient douze portes, suivant le nombre des heures, et les sonnaient en faisant tomber quelques balles sur un timbre, etc. A Lunden, en Suède, on voyait une horloge si artistement composée ...

le XIVe siècle), que lorsqu'elle sonnait les heures, deux cavaliers se rencontraient, et se donnaient autant de coups qu'il y avait d'heures à sonner; alors une porte s'ouvrait, et, dans le fond, paraissait un théâtre où la vierge Marie, assise sur un trône, l'enfant Jésus entre ses bras, recevait la visite des rois Mages, suivis de leur cavalcade marchant en ordre; les rois se prosternaient et offraient leurs présens; deux trompettes sonnaient pendant la cérémonie, puis tout disparaissait pour reparaître à l'heure suivante.



(La famille Jacquemart sur la tour de l'église Notre-Dame, à Dijon.)

L'Espagne eut sa première horloge à Séville en 1400, Moscou en 1404, Lubec en 1405. La première horloge que l'on établit à Paris, fut celle du Palais; son exécution est due à Henri de Vic, que Charles V avait fait venir d'Allemagne. Il assigna à cet artiste six sous parisis par jour, et lui donna son logement dans la tour sur laquelle l'horloge fut placée en 1370.

Sens, Auxerre et Strasbourg, possédèrent aussi des horloges remarquables par leur mécanisme. Quant à l'horloge et au jacquemart de Dijon, il règne beaucoup d'incertitude et d'obscurité sur leur origine. Tout ce que l'on en sait a été transmis par Froissart. Ce fut après la bataille de Rosebecque que Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, l'enleva à la ville de Courtrai (où elle était primitivement), pour punir les habitans d'avoir refusé de rendre à Charles VI les éperons dorés des chevaliers français tués sous ses murs en 1312.

« Le duc de Bourgogne, dit Froissart, fit oster vn horologe (qui sonnoit les heures), l'un del plus beaulx qu'on seus trouuer de çà ne delà la mer; et celuy horologe fût tout mettre par membres et pièces sur chart, et la cloche aussi. Lequel horologe fut amené et charroyé en la ville de Digeon en Bourgongne, et fut là remis et assis et y sonne les heures, 24 entre jour et nuict.» Du reste aucun autre renseignement sur le jacquemart et sa famille; on est forcé de croire qu'ils existaient déjà au XIVe siècle, opinion qui du reste se trouve fortifiée, en ce que beaucoup d'églises d'Allemagne possédaient déjà des jacquemarts en 1400. Les antiquaires ne s'accordent pas sur la formation et la signification de ce mot: les uns le font venir de l'horloger Jacques Marck, inventeur de ce mécanisme, et dont, par corruption, l'on aura fait Jacquemart; d'antres, et de ce nombre est Ménage, prétendent que Jacquemart vient des mots Jaque et maille, Jaque de maille (habillement de guerre), ce qui, en latin, s'exprime par *jaccomachiardus*. C'était en effet l'habitude, au moyen âge, de mettre sur les tours, au sommet des clochers, et des monumens les plus hauts, des hommes chargés de veiller au repos public, en avertissant de l'approche de l'ennemi, des incendies, des vols, et des meurtres qui se commettaient fort souvent dans l'intérieur des villes. Plus tard, lorsque la police eut rendu ces mesures inutiles, on en aura gardé le souvenir en fabriquant des hommes en fer servant à sonner les heures. Mais à diverses époques, et surtout au XVe siècle, le monument de ce genre qui surmonte la cathédrale de Dijon a subi beaucoup d'altérations, et n'offre plus actuellement beaucoup de traces de sa nature primitive. Le petit enfant que l'on voit au milieu est moderne, à en juger par un passage d'un petit poème bourguignon sur les jacquemarts, où le poète cherche à expliquer comment *Jaiquemar et sai bonne fanne n'on poin d'hairai (enfant), prò frapiai dessu lò dindelle (petite cloche)*.

Dans un autre poème de la fin du XVIe siècle, intitulé *Mairiaige de Jaiquemar*, et attribué à Changenet, fameux vigneron de Dijon, on trouve ces vers:

Jaquemart de rien ne s'étonne;
Le froi de l'ivar, de l'autonne,
Le chau de l'étai, du printam
Ne l'on su randre maucontan.
Qu'ai pleuve, qu'ai noge, qu'ai grole,
El é sai tête dans sai caule,
Et lé deu pié dans sé soulai;
Ai ne veu pa sôti de lai.

Traduction.

Jacquemart de rien ne s'étonne;
Le froid de l'hiver, de l'automne,
Le chaud de l'été, du printemps,
N'ont pu le rendre mécontent.
Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il grêle,
Il a sa tête dans son bonnet
Et ses deux pieds dans ses souliers;
Il ne veut pas sortir de là.

Ces extraits sont tirés d'une *Histoire de l'illustre Jacquemart de Dijon*, publiée en 1832 par P. Bérigal, et tirée à deux cent cinquante exemplaires.

Les gens irrésolus prennent toujours avec facilité toutes les ouvertures qui les mènent à deux chemins, et qui, par conséquent, ne les pressent pas d'opter.

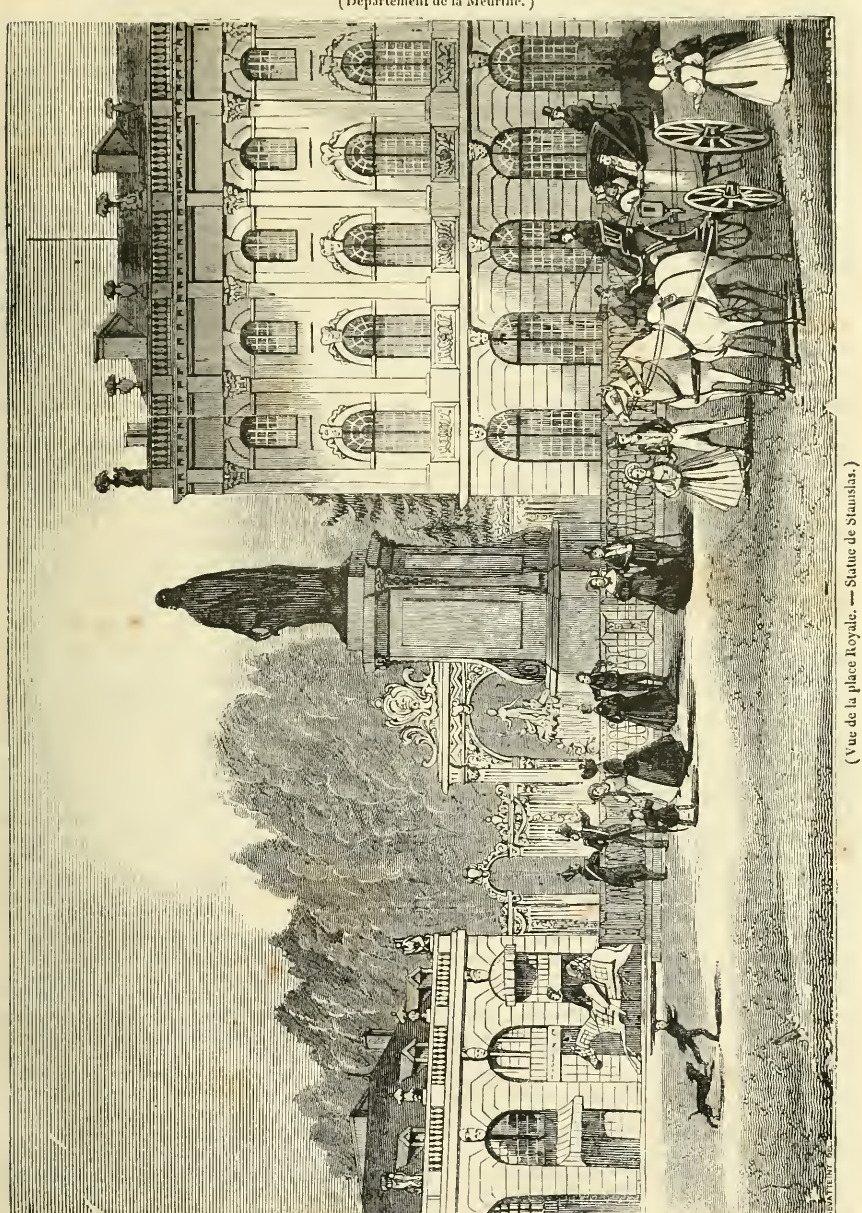
LE CARDINAL DE RETZ.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

NANCY.

(Département de la Meurthe.)



(Vue de la place Royale. — Statue de Stanislas.)

SIÉGE DE NANCY EN 1477. — CHARLES-LE-TÉMERAIRE. — RENÉ II. — STANISLAS.

Du XIIe au XVIe siècle, Nancy, autrefois capitale de la province de Lorraine, a été une place forte, tour à tour attaquée et défendue avec courage. Après cette première période, elle est devenue une cité artiste et savante : aujourd'hui, elle semble se reposer sur ses souvenirs de hauts faits d'armes et d'œuvres d'arts. Beaucoup d'autres villes de France sont dans ce même état d'existence douteuse, de demi-sommeil, fières de leur passé, incertaines sur

leur avenir; pour la plupart elles paraissent, du moins extérieurement, ennuyées de leur présent; impatientes d'une métamorphose, elles souffrent de leur solitude, de leur silence. Nancy n'est pas tombée à ce degré mélancolique; lorsqu'on parcourt certaines parties de la ville, on croirait volontiers être transporté dans une de ces cités anglaises ou américaines, alignées, décorées avec une netteté si rigoureuse, et qui semblent particulièrement construites pour une noblesse un peu déchue, ou pour une opulente bourgeoisie. Nous croyons que ce caractère se découvre surtout dans la vue de la place Royale et de la place de la Carrière, que représente notre gravure.

Nancy ne renferme guère d'autres établissemens industriels que des fabriques de drap, d'étoffes, de broderies; on y a établi, il y a environ huit ans, une école forestière, et l'on remarque aux environs la ferme-modèle de Roville dirigée par M. Mathieu de Dombasle, et le haras de Rosière.

Au XIe siècle, sur l'emplacement actuel de Nancy, on ne voyait qu'un château fortifié et un village; les maisons s'ajoutant et croissant en nombre rapidement, on construisit des remparts que Raoul sut rendre redoutables. En 1218, la ville fut brûlée par le comte de Bar et la comtesse de Toulouse. En 1475 et en 1477, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, assiégea Nancy: au second de ces siéges, la ville, épuisée par la famine, eût été infailliblement prise et ruinée sans le secours de René II, qui avait été reconnu duc de Lorraine en 1473, à la mort de Nicolas d'Anjou, mort sans postérité.


(René II, duc de Lorraine.)

Un auteur raconte en ces termes la délivrance de Nancy:

« Ce fut le 5 janvier 1477 que la bataille se donna; les assiégés avaient été avertis, dès la veille, de l'arrivée de René, par un fanal allumé sur les tours de Saint-Nicolas. Le duc de Bourgogne était placé au centre de son armée, où est aujourd'hui Bon-Secours; sa droite du côté de la Malgrange, et sa gauche appuyée sur la rivière de la Meurthe. L'avant-garde de René, composée de 7,000 hommes d'infanterie et de 2,000 chevaux, s'avança devers le bois de Jarville, et prit les ennemis en flanc, en même temps qu'un second corps de Suisses et d'Allemands, disposé comme le premier, attaquait l'aile gauche. René fut conjuré par ses capitaines de ne point exposer sa vie: « J'étais disposé, dit-il, à suivre vos conseils, mais je n'attendais pas celui-là; » et il commença la marche. L'armée bourguignonne ne put résister au choc impétueux des Lorrains, des Suisses, et de la garnison de Nancy, qui prit part à l'action. Charles-le-Téméraire fondit à plusieurs reprises, et se jeta en désespéré au plus fort de l'action; mais, entraîné par les fuyards, il termina sa carrière dans les marais de l'étang Saint-Jean. Les bourgeois reçurent René avec des transports de joie; ils avaient amoncelé sur son passage les ossemens des animaux qu'ils avaient dévorés pendant le siége. » Un obélisque a été élevé à la place même où fut tué Charles-le-Téméraire.

En 1603, auprès de la vieille ville de Nancy, on traça les plans de la ville neuve, qui fut bâtie par les soins de Charles III.

Pendant la seconde période de l'histoire de Nancy, on remarque parmi les hommes célèbres auxquels elle a donné naissance: les *Adam's*, sculpteurs: l'un d'eux, Lambert Sigisbert, mort en 1759, a exécuté le triomphe de Neptune à Versailles; *Bellangé*, peintre, en 1658; *Bernard de Villemin*, historien, mort en 1765; *Bourier*, dit *Lionnois*, mort en 1820, auteur d'une histoire de la ville; *Callot*, le célèbre graveur, mort en 1635 (voyez tome Ier, page 92); *Dom Augustin Calmet*, historien, mort en 1757; *Charles*, peintre d'histoire, mort en 1747; *Charane*, légiste, mort en 1774; *Deruet*, peintre, vers 1660; *François*, peintre et graveur, né en 1717; *Françoise Haploncour de Graffigny*, auteur des lettres *Péruviennes*, et de *Cénie* drame, morte en 1758; *Hardy*, graveur, en 1660; *Harmant*, médecin, en 1782; *Herbel*, peintre d'histoire, mort en 1705; *Isabey*, peintre en miniature; *Jacquart*, peintre, mort en 1736; *Lamour*, serrurier, à qui l'on doit les grilles qui décorent la place Royale, né en 1695; *Lecreulx*, ingénieur, mort en 1812; *Lepois*, médecin savant, mort de la peste en 1563; *Leslie*, auteur d'une histoire de la maison de Lorraine, publiée en 1744, sous le nom de Lignéville; *Mandel*, chimiste, mort en 1820; *Melin*, dit *le Lorrain*, élève de Vouet, né en 1620; *Mory d'Elvange*, antiquaire, mort en 1795; *Orphée de Galéan*, ingénieur, qui donna, en 1603, le plan des fortifications de Nancy, démolies en 1661, après le traité de Vincennes; *Renard*, sculpteur, auteur de plusieurs statues des jardins de Versailles et des Tuileries, mort en 1720; *Saint-Urbain*, né en 1674, graveur de monnaies et de médailles; *Sénemont*, peintre de portraits, mort en 1782; *Silvestre*, graveur, mort en 1691; les frères *Spierre*, l'un peintre, l'autre graveur.

Les embellissemens qui distinguent aujourd'hui Nancy, sont principalement dus à Léopold et à Stanislas Leczinski, qui ont laissé, comme le plus grand nombre des ducs de Lorraine, des souvenirs précieux de justice et de bonté.

Léopold, successeur de Charles V, en 1675, régna trente ans. Il fit élever le palais de Nancy, la Primatiale, Saint-Sébastien, la Malgrange, les châteaux de Lunéville et de Linville, des fontaines, etc. Le 8 février 1702, une académie de peinture et de sculpture fut établie dans la ville.

Sous Stanislas, qui régna depuis 1737 jusqu'en 1766, on fonda la bibliothèque publique et le jardin botanique; on construisit l'Arc de triomphe ou porte Royale, la place Royale, la place d'Alliance, la porte Stanislas, etc.; on éleva à Louis XV une statue, qui a été depuis remplacée par celle de Stanislas. Nous avons raconté en quelques lignes, tome Ier, page 22, les principaux évènemens de la vie de ce prince, homme pacifique et bienfaisant, élu deux fois roi de Pologne et deux fois détrôné; jeté, malgré lui, à travers les débats politiques de la Russie, de l'Allemagne et de la France; arrivant enfin à une vie tranquille dans ses duchés de Lorraine et de Bar, et y mourant de la manière la plus tragique.

Le 5 février 1766 (et non le 25), comme il s'approchait d'une pendule placée sur une cheminée de son appartement, le bas de sa robe de chambre, faite en fourrure, prit feu. Stanislas sonna; la fatalité voulut qu'aucun domestique ne fût à son poste; alors il chercha lui-même à éteindre le feu, mais en se baissant il perdit l'équilibre, tomba sur le brasier, et ne pouvant se relever, resta dans cette horrible position.

Le garde-du-corps, placé à la porte de son appartement fut bientôt frappé d'une odeur extraordinaire; il soupçonna un évènement tragique; mais sa consigne lui défendait d'entrer chez le roi! Il appelle, on ne l'entend point; il redouble ses cris; on vient enfin, on se précipite dans l'appartement on retire Stanislas. Malheureusement il était trop tard, tout un côté de son corps était brûlé, l'une de ses mains était calcinée: après dix-sept jours de souffrances il expira.

Les cendres de Stanislas reposent dans la chapelle de Bon-Secours, érigée à l'extrémité du faubourg Saint-Pierre; celles de Catherine Opalinska, son épouse, et le cœur de sa fille reine de France, y sont aussi renfermés.

Après sa mort, la Lorraine fut complètement réunie à la France à titre de province. Jusqu'à cette époque elle avait été duché indépendant, et avait été gouvernée successivement par les princes de la maison de Lorraine, de la maison d'Anjou, et de la branche de Lorraine Vaudémont.

COLOSSES DE MEMNON.

DESCRIPTION. — EXPLICATION DES SONS QUE RENDAIT L'UNE DES STATUES AU LEVER DU SOLEIL.

Parmi les immenses travaux élevés à Thèbes par le roi Memnon, les anciens citaient avec une admiration particulière les statues colossales de ce prince, non moins remarquables par l'énormité de leurs proportions que par leur haute antiquité; mais l'une d'elles offrait surtout un phénomène plus merveilleux encore, en produisant, à certaines heures de la matinée, un bruit sonore dont la cause ignorée n'avait pas manqué d'éveiller une curiosité superstitieuse.

Déjà célèbre sous les pharaons, puisque les Perses s'étaient, disait-on, efforcés de la détruire, la statue vocale de Memnon devint, sous la domination des Grecs, l'objet d'une curiosité plus générale, et qui s'accrut encore du temps des Romains. Jusque là, pourtant, cette curiosité paraît s'être attachée plutôt aux proportions gigantesques du monument, à son antiquité et à sa position à l'entrée d'un immense palais, qu'aux sons harmonieux qui l'ont rendue si célèbre. Toutefois, les anciens, divinisant le personnage, en avaient fait le fils de Titon et de l'Aurore, et le modèle d'une piété filiale si profonde, que la statue, encore empreinte de ce sentiment, saluait sa mère, au lever du soleil, par des sons articulés.

Ce monument existe encore.

Environ à une lieue de la rive occidentale du Nil, vis-à-vis de Louqsor et à quelques centaines de pas des ruines de Medinet-Abou, s'élèvent, au milieu de la plaine, deux statues colossales, représentées assises, les deux mains sur les genoux, et le visage tourné vers l'Orient.

Ces colosses sont connus dans le pays sous les noms de *Châma* et *Tâma*. Châma est le colosse du sud, et Tâma celui du nord; c'est à ce dernier que l'on attribuait le don de la voix : il se trouve sur le premier plan de notre dessin. Tous deux se ressemblent à la fois sous le rapport de l'art et par les dimensions, à quelques légères différences près. Ils sont formés d'une espèce de brèche siliceuse, composée d'une masse de cailloux liés entre eux par une pâte de même nature, et d'une telle dureté, que cette pierre dut offrir à la sculpture de plus grandes difficultés que celles que présente le granit.

Ces colosses ont éprouvé, par l'effet du climat et de la vétusté, des dégradations notables : les traits du visage ont disparu, et les autres parties du corps offrent des aspérités et de profondes crevasses, qui paraissent provenir du poids énorme de ces masses, comme aussi de l'action alternative long-temps continuée de l'excessive chaleur du jour et de l'humidité de la nuit; elles semblent avoir été brunies et calcinées par le feu.

Le colosse du nord a été rompu par le milieu, et la portion supérieure, à partir de la jointure des bras, a été rebâtie par assises au nombre de cinq, formées de blocs énormes, que leurs joints ouverts laissent aisément distinguer. La dernière assise comprend la tête et le cou, qui sont d'un seul morceau, ayant 16 pieds de large, 10 de haut et 9 d'épaisseur. On attribue la destruction de ce colosse au tremblement de terre qui eut lieu l'an 27 av. J.-C., et son rétablissement au règne de Septime Sévère.

Les deux côtés des siéges de chaque statue sont décorés de sculptures en bas-relief, représentant deux femmes la tête couronnée de fleurs et de boutons de lotus, et qui paraissent occupées à enrouler des tiges de cette plante autour du faisceau principal.

Les traits du profil de ces personnages offrent exactement le type de la race éthiopienne, et reproduisent la ressemblance de Memnon lui-même, qui était de cette race, et dont on a retrouvé les portraits peints dans son tombeau.

Au-dessus de ces tableaux sont des hiéroglyphes qui en expliquent le sujet, et parmi lesquels on distingue les noms, prénoms et qualités du *roi du peuple obéissant*, *fils du Soleil*, *Aménoph II*, celui que les Grecs ont appelé Memnon.

Par l'effet du tassement du sol, ces deux colosses se sont légèrement inclinés l'un vers l'autre, et les dépôts successifs du limon amené par les débordemens du Nil ont enfoui une partie de leur base. Le piédestal du colosse du sud, y compris la partie enfouie, a 12 pieds de hauteur, 16 de largeur et une longueur double. A l'entour règne une ligne de grands hiéroglyphes, de 1 pied 8 pouces de hauteur et d'une exécution parfaite. Les jambes ont 18 pieds depuis la plante des pieds jusqu'au-dessus du genou; elles sont mutilées, et l'extrémité des pieds est détruite. Sur le devant du trône sont trois statues de haut-relief très mutilées; celles qui occupent chaque côté des jambes ont 15 pieds 4 pouces de hauteur; ce sont deux figures de femme, le corps serré dans une robe qui en dessine les formes et qui tient les jambes rapprochées. Elles ont les bras pendans, et tiennent d'une main la croix Ansée, attribut de la divinité. Leur tête est ornée du vautour, coiffure symbolique dont les ailes retombent de chaque côté des oreilles, et surmontée d'un *modius* ou boisseau. Un riche collier de perles et de dentelures en relief complète leur ajustement.

La troisième figure, placée dans l'intervalle qui sépare les deux jambes du colosse, n'est pas plus grande que nature, mais très mutilée.

On distingue encore sur les cuisses de ces statues les traces du caleçon plissé qui les recouvrait.

La hauteur totale du colosse, depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête, est de $15^{m},59^{c}$, ou 48 pieds, non compris le piédestal de 12 pieds, ce qui donne au monument entier 60 pieds d'élévation. La longueur du doigt du milieu de la main est de 4 pieds 5 pouces. Le piédestal et le colosse réunis pèsent 1,305,992 kil. ou 2,611,995 liv. La hauteur totale est celle d'une maison de Paris, à cinq étages.

Le colosse du nord a toutes les dimensions de celui du sud, et est orné de représentations de sculpture semblables; il offre aussi à peu près les mêmes proportions, la statue a 48 pieds de hauteur et le piédestal environ 18, ce qui donnerait au monument une hauteur totale de 66 pieds; mais ce que la statue colossale du nord offre de particulier, c'est le grand nombre d'inscriptions grecques et latines qui couvrent ses deux jambes; on en a compté jusqu'à soixante-douze, et il y en a davantage. La plupart paraissent avoir été gravées par les ordres ou de la main de personnages distingués, tels que préfets de l'Egypte, généraux, chefs de légions. L'empereur Adrien lui-même et l'impératrice Sabine y figurent. Toutes ces inscriptions célèbrent Memnon, et attestent que ceux qui les ont fait graver ont entendu le son de la statue. Elles datent de la conquête des Romains, ce qui eût démontré, à défaut d'autres preuves, qu'avant eux la religion égyptienne était encore en vigueur et les monumens respectés, puisque aucune inscription n'y avait été tracée avant cette époque. Mais il résulte des recherches récentes d'un savant et judicieux critique, que le phénomène vocal de Memnon ne se serait fait entendre qu'à l'époque où sa statue fut brisée, qu'il n'aurait acquis de célébrité que sous le règne de Néron, et aurait cessé au temps où Septime-Sévère le fit rétablir. D'où il faudrait conclure que la partie inférieure seulement du colosse était douée de la propriété de rendre des sons. Du reste, ce qui alors était un mystère n'en est plus un aux yeux des modernes. Les anciens disent que le bruit produit par ce colosse était semblable à celui des cordes d'une lyre qui viendraient à se rompre; des voyageurs, ayant observé en Egypte même et parmi d'autres monumens un bruit tout-à-fait analogue, ont reconnu qu'il était dû à l'humidité dont ce bloc s'était imprégné pendant la nuit, et qui, venant à se dégager aux premières chaleurs du soleil, produisait, en écartant les molécules de la pierre, naturellement sonore, une décrépitation qui se répercutait sur toute sa masse, et excitait en elle une vibration générale.

Le même phénomène a été observé par M. de Humboldt, parmi les roches granitiques de l'Orénoque.

Quant à la durée du phénomène, comprise entre la chute et le rétablissement de la partie supérieure du colosse, elle s'explique également par une solution de continuité ou rupture préexistante au tremblement de terre, et qui divisait la statue en deux blocs. La partie supérieure du monument, pesant de toute sa masse sur la partie inférieure, devait, d'après les lois de la physique, produire l'effet d'une sourdine, laquelle, étant enlevée, rendait à la partie inférieure la faculté de vibrer sans obstacle. Septime-Sévère, en rétablissant ce colosse, rétablit la sourdine sur l'instrument. C'est ainsi que le son d'un verre ou d'une corde en vibration s'arrête dès qu'on y pose le doigt. C'est encore d'après la même loi,



(Colosses de Memnon.)

qu'une cloche fêlée rend un son mat, et qu'en isolant ses deux parties, chacune d'elles redevient sonore.

Nous terminerons cet article par une observation, qui ne peut que donner une haute idée de la puissance des moyens mécaniques employés par les Egyptiens dans le transport des masses. C'est que ces énormes statues n'ont pas été extraites des roches au lieu même de leur érection, mais amenées d'une distance de trente lieues au moins, c'est-à-dire du voisinage des carrières de Selseleh, où se trouvent les pierres de cette nature.

MONNAIES DE FRANCE.

NOMS. — FORME ET MODULE. — POIDS, TITRE ET VALEURS. — EMPREINTES ET LÉGENDES.

(Premier article.)

Nous publierons sur les monnaies françaises des notices historiques succinctes, dégagées de termes purement techniques, et de l'obscurité dont la numismatique et l'art monétaire n'ont été que trop long-temps entourés. Notre intention est d'offrir les empreintes d'un nombre suffisant de monnaies pour donner une idée des variations qu'elles ont éprouvées.

§ 1. — *Description des empreintes de monnaies royales mérovingiennes.* — (Nous désignerons par (A) le côté principal, et par (R) le revers; par *lég.* la légende circulaire.)

Fig. n° 1. — Tiers de sol de Clovis Ier.

(A) Buste du roi, habillé de la toge ou manteau, ceint du bandeau ou diadème. (*Lég.*) CLODOVIVS REX, Clovis roi. Ce nom, écrit diversement sur les monnaies (*Chlodovius*, ou *veus*, *Clodove*, *vius*, est le même que celui de Louis. Clovis a été nommé par des auteurs contemporains, en latin *Luduvis*, et *Hludovicus*, *Ludovicus* comme l'ont été, par la suite, les rois du nom de Louis.

(R) Croix alongée par le bas (patée) (ce n'est que plus tard qu'on adopta généralement la croix à quatre branches égales) entre un A (*alpha*), et un Ω (*oméga*). Ces deux signes, qui forment la première et la dernière lettre de l'alphabet grec, fort usités dans les premiers siècles du christianisme, se rapportaient à Jésus-Christ, qui a dit dans l'Evangile: « Je suis l'alpha et l'oméga, c'est-à-dire le principe et la fin. »

Fig. n° 2. Tiers de sol de Childebert Ier.

(A) Buste avec collier, bandeau à perles.

(*Lég.*) CHELDEBERT. (*Childebertus*, *Hildebertus*.)

(R) AR, séparés par une étoile et surmontés d'une petite croix, initiales d'*Arelate* (Arles.) C I, abréviation de *civitas* (ville).

Fig. n° 3. — Sol d'or de Clotaire Ier.

(A) Buste drapé, bandeau. (*Lég.*) CHLOTARIUS ...IA, finales du mot *victoria* (victoire).

(R) Dans un cercle perlé, terminé en haut par un nœud, croix à pied reposant sur une boule, entre un M et un A, initiales de *Massilia* (Marseille). Au-dessous de l'M, cinq points en croix, et un point à gauche; au-dessous de l'A, cinq points en croix. (*Lég.*) VIC(TORIA) CHLOTARI, victoire de Clotaire.

Fig. n° 4. — Tiers de sol d'or à peu près semblable.

(A) (*Lég.*) CHLOTARIUS R(EX), Clotaire roi.

(R) VICTORIA CHLOTAR(I). Les dernières lettres des

deux mots, écrits en sens contraires, leur sont communes.

Le nom de Clotaire, écrit diversement sur les monnaies, est le même que celui de Lotaire, *Hlotarius*, *Lotharius*.

Fig. n° 5. — Tiers de sol de Chérébert ou Caribert.

Dans un cercle, tête ceinte du bandeau. (*Lég.*) CHARIBERTUS REX, Caribert roi.

(R) Ciboire, ou calice à deux anses, surmonté d'une petite croix.

Le concile de Tours, convoqué par Chérébert, avait ordonné que l'Eucharistie fût placée dans un vase ou ciboire, sur l'autel, au-dessous de la croix, au lieu d'être enfermée dans une columbe ou Saint-Esprit d'or, et confondue parmi les reliques des saints qui ornaient l'autel.

(*Lég.*) BANNIACIACO FIIT, c'est-à-dire, a été fait à Bagneux, nom d'un château ou résidence du roi, près de Paris.

Fig. n° 6. — Tiers de sol d'or attribué à Chérébert.

(A) Buste nu, avec collier, double bandeau de perles, sans légende et sans nom de roi.

Le rameau qui est devant la figure était la marque particulière de la ville de Bagnols.

(R) Calice à deux anses. (*Lég.*) GAVALETANO FI(IT); fut fait en Gévaudan. Le V est réuni à l'A. Dans l'exergue, ou au bas de la pièce, BAN(NACIACO), Bagnols. Il est plus probable que cette pièce appartient à Sigebert, roi d'Austrasie frère de Chérébert.

Fig. n° 7. — Tiers de sol d'or de Dagobert Ier.

(A) Buste drapé, bandeau à double rang de perles. (*Lég.*) DAGOBERT(U)S, Dagobert.

(R) Croix à pied, sur une boule, entre un V et un C. Le V est-il l'initiale du nom de la ville où la monnaie a été frappée, et C l'initiale de *civitas*, ville; ou ces deux lettres signifient-elles *V(incit) C(hristus)* ou *C(rux)*, Dieu ou la Croix triomphe? Un grand nombre de monnaies de la troisième race offrent les mots *Christus vincit*.

(*Lég.*) DEUS REX, Dieu ... Roi. Petite croix entre ces deux mots. Ne serait-ce pas l'origine de la devise *Dieu et le Roi?* Peut-être cette pièce est-elle de Dagobert II, qui, par humilité chrétienne, disait : *Dieu seul est roi*.

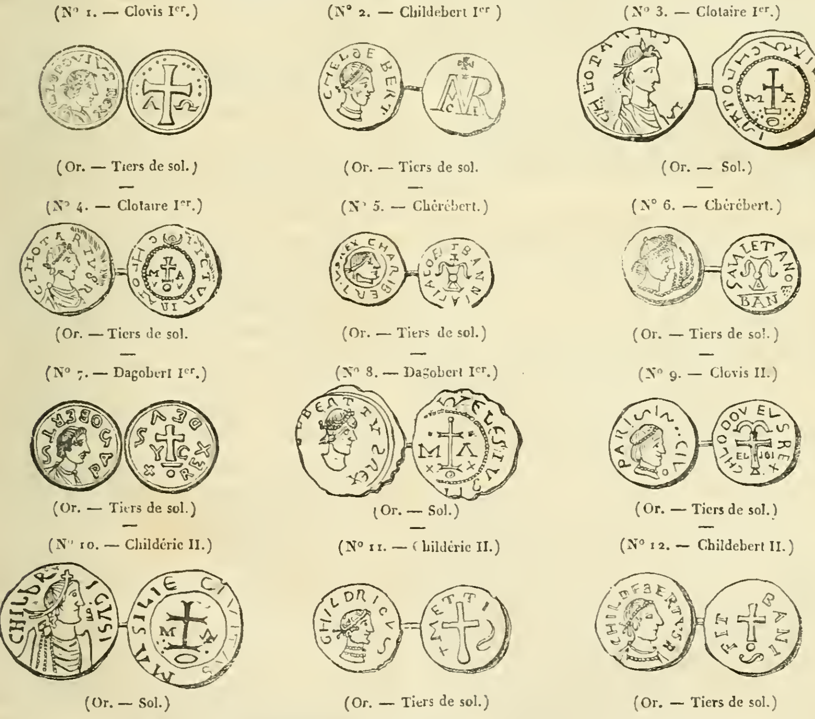
Fig. n° 8. — Sol d'or de Dagobert Ier.

(A) Tête ceinte du bandeau de perles.

(*Lég.*) . . GOBERTVS REX, Dagobert roi

(R) Dans un cercle à perles surmonté d'un nœud, croix à pied sur une boule, entre un M et un A, Marseille; un point de chaque côté des bras de la croix, terminée elle-même par un anneau; une petite croix de chaque côté du pied de la grande croix.

MONNAIES MÉROVINGIENNES, OU DE LA PREMIÈRE RACE.



(N° 1. — Clovis Ier.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 2. — Childebert Ier) (Or. — Tiers de sol.
(N° 3. — Clotaire Ier.) (Or. — Sol.)
(N° 4. — Clotaire Ier.) (Or. — Tiers de sol.
(N° 5. — Chérébert.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 6. — Chérébert.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 7. — Dagobert Ier.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 8. — Dagobert Ier.) (Or. — Sol.)
(N° 9. — Clovis II.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 10. — Childéric II.) (Or. — Sol.)
(N° 11. — Childéric II.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 12. — Childebert II.) (Or. — Tiers de sol.)

(*Lég.*) ELEGIVS M(ONETARIUS), Eloi monétaire. Saint Eloi fut directeur de Monnaie, puis intendant des monnaies et des finances de Dagobert, sous le nom d'argentier du roi.

Fig. n° 9. — Tiers de sol d'or de Clovis II.

(A) Tête avec collier, bandeau à perles sans nœud, boule au-dessous de la figure. (*Lég.*) PARISIS CIV(ITAS), ville de Paris.

(R) Croix, dont le haut se termine en forme d'ancre ou de joug, reposant sur un petit triangle, sous les bras de la croix EL IGI (VS), Eloi. Saint Eloi continua à être intendant des Monnaies sous Clovis II, et ne fut évêque que la troisième année de son règne.

Fig. n° 10. — Sol d'or de Childéric II.

(A) Buste habillé, tête ceinte du bandeau surmonté d'une croix. La couronne des rois fut, par la suite, habituellement surmontée d'une croix.

(*Lég.*) CHILDERICUS I, Childéric.

(R) Dans un cercle, croix à branches bifurquées, sur une boule ovale; cinq points à gauche et un à droite du pied de la croix; sous les bras de la croix, M A, initiales de *Massilia*. (*Lég.*) MASSILIE CIVITAS, ville de Marseille.

Fig. n° 11. — Tiers de sol d'or de Childéric II.

(A) Buste avec double collier, bandeau à perles.

(*Lég.*) CHILDERICUS, Childéric.

(R) Croix sans pied. METTIS, Metz, précédé d'une petite croix.

Ces deux dernières pièces pourraient bien appartenir à Childéric III, qui posséda en même temps les villes de Marseille et de Metz.

Fig. n° 12. — Tiers de sol de Childebert II.

(A) Buste habillé, double collier, bandeau à perles.

CHILDEBERTVS R(EX), Childebert roi.

(R) Croix au-dessus d'une boule.

(*Lég.*) BANIS FIT, fait à Bar, suivant Duchesne et Blondel; ou à Bagneux, ou à Bagnols. Voyez fig. n°s 5 et 6.

§ 2.—Les antiquaires ont appelé médailles ou monnaies *mérovingiennes* celles de la première race, à cause de *Mérovée* qui a donné son nom aux rois de la première race, comme Charles-le-Grand ou Charlemagne a donné le sien aux rois de la seconde, quoique ni l'un ni l'autre ne fût le premier roi de ces deux dynasties. La conformité de noms, de poids, de forme et même d'empreintes ne permet pas de douter que les monnaies des Bourguignons et des Francs, ainsi que celles des Goths en Espagne, et des autres peuples qui enlevèrent aux Romains leurs provinces d'Occident, ne fussent d'abord que des imitations des monnaies du Bas-Empire.

Comme l'or est de toutes les monnaies la plus facile à transporter, et la plus recherchée par tous les peuples, celle des Constantin et de leurs successeurs continuèrent long-temps à circuler, surtout dans les contrées qui leur avaient été soumises.

Les espèces d'or furent même désignées jusque sous la troisième race par le nom vulgaire de *Bezants* d'or, ou *Bizantines*, qu'on retrouve, sinon dans nos actes publics, du moins dans nos vieux auteurs, et notamment dans le célèbre *Roman de la Rose*.

Les nouveaux souverains des Gaules, à défaut de mines et de matières d'or, firent refondre les monnaies, considérées désormais comme étrangères, pour en faire frapper à leur coin. Ils dûrent même employer d'abord à cette fabrication les ouvriers et les ateliers monétaires de leurs prédécesseurs. Nos plus anciennes villes, telles que Lyon, Arles, Marseille, etc., possédaient, dès cette époque, des établissemens de ce genre; quelques unes les ont conservés jusque sous nos derniers rois, et d'autres en jouissent encore.

Nos premières monnaies étaient le *sol* d'or, le demi-sol et le tiers de sol (du mot latin *solidus*), par abréviation *sol*, qu'on a continué à écrire suivant l'étymologie, quoiqu'on prononce *sou* : il en est souvent question dans la loi salique.

Leur forme, selon l'usage presque sans exception de tous les peuples, était ronde, et plane sur les surfaces; mais dans l'origine elles se frappaient, comme autrefois chez les Grecs et les Romains, sur des *lentilles coulées*. Il en résultait que la pièce (dont le métal, cassant faute d'être écroui, était plus comprimé par la percussion au centre qu'à la circonférence, et n'était point maintenu, comme aujourd'hui, dans un cercle d'acier qui en arrondit et polit la tranche) présentait, sur les bords, des fissures plus ou moins profondes, et n'était pas exactement circulaire. On prit ensuite le parti de forger le métal en plaques ou lames pour le rendre plus ductile, et lui donner des surfaces planes; mais comme on ne connaissait pas le coupoir ou emporte-pièce, on arrondissait les pièces et on les réduisait au même poids, en les taillant sur les bords, au hasard et sans précaution, sauf à les rendre un peu plus rondes au moyen du marteau. Elles offrent donc en général des inégalités d'épaisseur et des contours assez irréguliers, tels que nous les avons indiqués, d'après les pièces originales, dans la plupart des figures ci-dessus. Presque tous les auteurs qui ont publié des gravures de nos anciennes monnaies, ont trouvé plus simple ou plus satisfaisant à l'œil d'en tracer la circonférence au compas; nous ne l'avons fait que pour les figures n°s 1 et 7, afin de donner un exemple de cette pratique commode, mais peu exacte.

Leur module ou diamètre n'excédait pas, pour le sol d'or, 10 lignes (fig. n°s 3 et 8) (23 millimètres); — pour le tiers de sol, 8 lignes (18 millimètres).

Le poids du sol resta le même que celui des pièces d'or de Constantinople. On continua à en tailler 72 à la livre romaine qui vaut 10 et $\frac{2}{3}$ de nos onces, suivant Le Blanc, et dont on se servit long-temps en France pour l'or et l'argent. Chaque sol pesait donc 85 grains $\frac{1}{3}$, ou 1 gros 13 grains $\frac{1}{3}$, ce qui équivaut à 4 grammes 533 milligrammes.

Le titre était communément de 23 karats $\frac{1}{12}$ (965 millièmes). D'après cela, les sols d'or vaudraient aujourd'hui, au tarif des Monnaies, et sans déduire la tolérance de titre, 15 f. 2 c., et le tiers de sol, 5 f. 90 c.; mais la valeur intrinsèque des monnaies fut altérée à plusieurs époques, soit par la fraude des fabricans, soit par ordre secret du fisc pour augmenter ses bénéfices.

Pour les siècles antérieurs à l'usage, qui ne s'est introduit que fort tard, de consacrer la mémoire des évènemens par des médailles, nous n'avons de monumens numismatiques que nos monnaies.

Si elles avaient un caractère plus national et plus conforme à leur double destination; si elles présentaient des costumes, des légendes, des dates, des noms de rois et de villes, particuliers aux époques de leur fabrication, elles offriraient les renseignemens les plus précieux pour l'histoire et la géographie; mais, d'une part, il ne nous en est parvenu qu'un très petit nombre, et aucun auteur ne s'en est occupé pendant les neuf premiers siècles de notre monarchie; et de l'autre, le peu que nous en possédons laisse souvent à regretter les indications les plus essentielles.

Dans l'état de barbarie où les arts étaient plongés, on imita plus ou moins grossièrement les figures, les costumes et les diadèmes des empereurs; on emprunta même plusieurs de leurs emblèmes et attributs, tels que leurs aigles, enseignes, trophées, palmes, couronnes, figures de victoire; nos rois prirent même une partie de leurs titres, comme ceux d'*Auguste*, de *Vainqueur*, de *Maître* ou seigneur (*dominus*).

L'usage d'écrire les légendes en latin et en majuscules romaines, plutôt qu'en langue et en caractères gothiques ou français, se perpétua, à quelques exceptions près, jusqu'à nos jours.

Ce ne fut que sous François Ier qu'on commença à inscrire la date de la fabrication. Avant le règne de Henri II on n'avait pas coutume de distinguer, par un chiffre ou numéro, les différens rois qui portaient le même nom; et l'on ne peut souvent reconnaître avec certitude si telle monnaie appartient à l'un plutôt qu'à l'autre de ces princes homonymes : ainsi celle que l'on a attribuée à Clovis Ier (fig. 1) pourrait bien appartenir à Clovis II.

Un grand nombre de nos anciennes monnaies n'offre pas même le nom du roi (fig. n° 6). Souvent on y trouve celui d'un comte ou d'un baron, et plus souvent encore (même autour de l'effigie du souverain qu'on ne peut méconnaître à son bandeau de perles ou à sa couronne) on lit le nom d'un *Monétaire* ou officier de la Monnaie.

Quant aux noms de lieux, parmi ceux qui sont inscrits en toutes lettres, plusieurs se rapportent à des villes, bourgs ou châteaux qui n'existent plus ou sont inconnus; d'autres, empruntés du latin, diffèrent beaucoup ou entièrement des noms vulgaires (fig. n° 6) ou ne sont indiqués que par des initiales qui peuvent se rapporter à différens pays (fig. n°s 2 et 12).

Ces diverses circonstances, et la rareté de nos anciennes

monnaies, en rendent l'étude obscure et difficile; ce qui ne fait au reste qu'y ajouter plus de prix et d'importance, en y attachant tout le mérite de la difficulté vaincue, indépendamment de l'intérêt qu'elles excitent sous le rapport des progrès ou de la décadence de l'art.

On ne peut suppléer au défaut d'indications directes et précises que par des inductions ou des conjectures savantes ou ingénieuses, tirées des circonstances relatives au prince et à l'époque, telles que l'espèce de la monnaie, du type, de la légende, du nom de la ville, du comte, ou du monétaire.

Les monnaies d'or de la première race, qui se trouvent dans les médaillers des antiquaires et des amateurs, sont presque toutes en or, et offrent pour la plupart l'effigie du roi, tandis que celles de la seconde race ne sont qu'en argent et sans effigie.

Il n'en reste point des quatre premiers rois Pharamond, Clodion, Mérovée et Chilpéric. On ne peut en général leur attribuer celles qui sont empreintes de signes relatifs à la religion chrétienne, puisque ce fut Clovis qui l'embrassa le premier. Néanmoins, si l'on considère que le christianisme régnait dans les Gaules avant leur conquête par ces premiers rois, et que les Monétaires étaient bien peu surveillés ou jouissaient d'une grande latitude dans leur emploi, on peut facilement présumer qu'ils auront continué par habitude, ou hasardé par zèle, de figurer, sur leurs pièces de monnaie, quelque signe de leur religion, tel que la petite croix (☧) dont tout chrétien faisait précéder son nom. On peut aussi supposer que les princes l'aient permis quoique païens, soit par tolérance pour les usages et les opinions de leurs sujets, soit par politique, et dans le but de faire accueillir leurs monnaies par des nations jalouses d'un culte qu'eux-mêmes n'avaient pas encore adopté.

La ferveur récente de la conversion de Clovis et l'influence du clergé dûrent naturellement lui faire adopter, de préférence à tout autre emblème sur ses monnaies, des signes religieux, principalement celui de la croix, sous différentes formes (fig. nos 1, 3, 9, 11).

Sous Chérébert ou Caribert, roi de Paris, on substitua, à la croix, le *ciboire* ou calice à anses (fig. nos 5, 6); mais l'emblème de la croix a toujours prévalu, et a été généralement adopté sur les monnaies dans tous les pays de la chrétienté. C'est de là qu'est venue l'expression proverbiale de *croix* ou *pile*, pour indiquer le côté principal ou le revers des pièces de monnaie. S.

— Mylord, dit Polonius à Hamlet en parlant des pauvres comédiens, je les traiterai selon leur mérite. —Ah ! sur mon âme ! faites beaucoup mieux, seigneur, répond le prince... Si l'on traitait chacun selon son mérite, qui pourrait échapper aux étrivières? Traitez-les selon votre politesse et votre dignité; moindre sera leur mérite, plus il y en aura dans votre bonté. SHAKSPEARE.

VUES DE GRÈCE.

(V. tom. Ier, page 353, et tom. II, p. 39.)

LE PONT DE L'EURIPUS ET LA VILLE D'EGRIPOS.

La ville d'Egripos, que l'on appelait Chalcis dans l'ancienne Grèce, est située sur la côte occidentale de l'île d'Eubée ou de Nègrepont. L'Euripus, qui sépare l'île de la terre ferme, est en cet endroit plus serré qu'en aucun autre, et n'a guère que cent dix pieds de largeur, et de plus, un rocher le partage en deux parties. « En venant de la Béoce pour traverser dans l'île, dit le voyageur Spon (en 1675) on passe, premièrement, sur un pont de pierre, qui n'a guère que trente pas de long, et qui mène sous une tour au milieu du canal; de la tour dans la ville il n'y a qu'un pont-levis, qui se lève pour donner passage aux galères. » On voit par notre gravure que l'état des lieux n'a point changé depuis cette époque. Dans les temps modernes, Egripos a été long-temps au pouvoir de la république de Venise, ainsi qu'une grande partie de la Grèce; et l'on voit encore sur les remparts en ruine qui défendaient jadis la cité du côté opposé à l'Euripus, de nombreuses sculptures représentant les lions ailés de saint Marc. Avant la dernière révolution hellénique, les Turcs en étaient les seuls habitans : quant aux Grecs, ils étaient relégués avec les Juifs dans une espèce de petit faubourg marchand, au nord de la ville.

Si la Grèce parvient enfin à jouir, comme on doit l'espérer, d'une liberté et d'une paix durables; s'il est permis à ses habitans, plus heureux et plus unis dans l'avenir, de laisser l'épée pour la charrue, et les entreprises guerrières pour celles du commerce et de l'industrie, Egripos deviendra, sans aucun doute, l'une des villes les plus populeuses et les plus florissantes du pays; ce sera le port marchand de toute l'île d'Eubée, qui n'a aucun port du côté de l'orient; et les plaines fécondes de la Béotie, qui s'étendent le long de la rive de la Morée, en face de la ville, y trouveront un débouché pour leurs produits. De chaque côté du chenal il y a un port : celui qui est situé au nord, quoique peu étendu, est sûr et profond, bon pour la construction des vaisseaux, et capable de contenir plusieurs navires de commerce; celui qui est situé au midi est partagé en deux autres, et ne pourrait, à cause d'un banc de sable, recevoir que les bâtimens qui tireraient moins de quatorze pieds d'eau; mais en somme, peu de frais et de travaux suffiraient pour permettre à des navires de trois à quatre cents tonneaux de se rendre au lieu du mouillage.

Le détroit offre un phénomène remarquable qui a été l'objet des dissertations de quelques anciens écrivains et de divers voyageurs modernes. On sait que sur la Méditerranée, de même que sur les autres mers dans l'intérieur des terres, on n'est soumis que d'une manière peu sensible au mouvement des marées, qui, toutefois, se font sentir plus ou moins en certains endroits, suivant la configuration des côtes. Contrairement à ce fait général, le détroit de Nègrepont, qui a sept pieds de profondeur entre le rocher et les murs de la ville, et seulement trois pieds entre le rocher et la Béotie, est agité de courans et de marées, extraordinaires surtout par leur irrégularité. Parfois l'eau parcourt, dit-on, huit milles à l'heure : rarement elle est calme, et elle change souvent de direction dans l'intervalle de quelques minutes : sa plus grande rapidité est vers le sud.

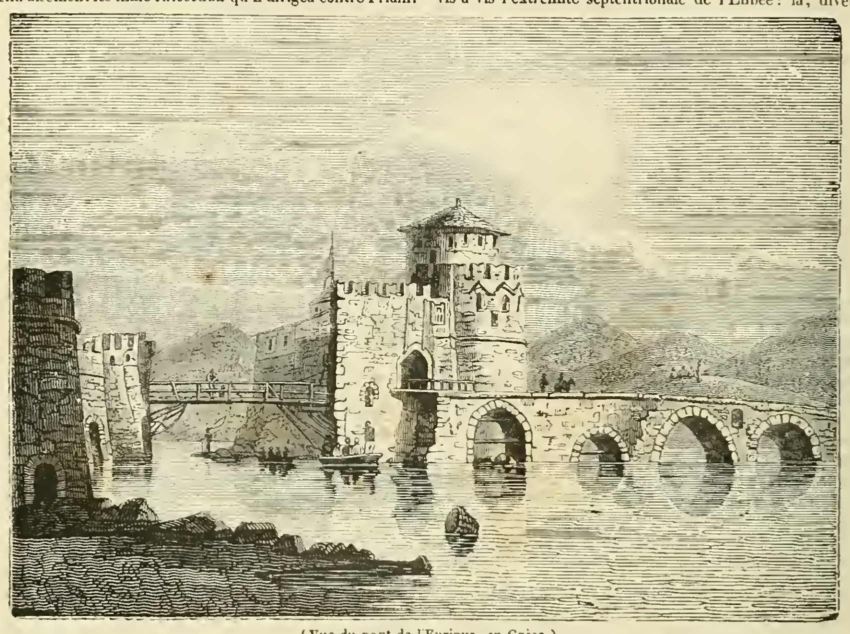
La cause immédiate de ce phénomène doit être la variation continuelle du niveau relatif de l'eau au nord et au midi du détroit, dont l'étendue n'est pas assez considérable pour permettre une libre communication, qui assurerait un niveau constant ou un courant régulier; mais il est difficile de se rendre compte de la combinaison de causes qui expliquerait dans tous les détails la perpétuelle variation du niveau. Les vents variables, surtout ceux du nord-est, doivent avoir une assez grande influence sur ce phénomène. Le courant qui descend des Dardanelles, et qui baigne la côte orientale de l'île, est régulier, mais il doit néanmoins ne pas demeurer étranger à quelques unes des phases de ces variations. Dans l'intéressante lettre du Père Babin, conservée par Spon, on trouve qu'à l'époque des nouvelles et pleines lunes le cours de l'Euripe suit la même loi de marées que l'Océan; et que, dans les jours de quartier, il est *déréglé*, et en vingt-quatre heures varie onze, douze, treize et jusqu'à quatorze fois.

On a dit qu'Aristote avait en vain cherché la cause de ce phénomène, et que ne l'ayant pas trouvée, il se noya de désespoir. Cette fable n'a sans doute pour fondement que le fait même de la mort de ce grand philosophe à Chalcis.

Sur la terre ferme, un peu au-dessous d'Egripos, au midi, on trouve quelques restes de constructions cyclopéennes, qui, d'après la tradition, seraient les derniers vestiges d'Aulis, ou

Agamemnon rassembla la flotte pour l'expédition de Troie. C'était en effet le lieu le plus central que pût choisir le grand roi de Mycènes, et le port y est assez large pour avoir contenu aisément les mille *vaisseaux* qu'il dirigea contre Priam.

Lorsque, vers l'an 480 avant J.-C., l'armée des Perses commandée par Xercès fit une descente vers la Grèce européenne, elle stationna quelque temps à l'entrée du golfe Volo vis-à-vis l'extrémité septentrionale de l'Eubée : là, divers



(Vue du pont de l'Euripus, en Grèce.)

engagemens eurent lieu ; une partie de la flotte persane, chargée de reconnaître l'île, fut submergée par une violente tempête sur la côte orientale, que les marins redoutent encore aujourd'hui à cause de la rapidité du courant des Dardanelles, surtout lorsque ce courant est accru par la violence des vents d'est, contre lesquels il ne se trouve sur l'île aucun de refuge : le reste des vaisseaux de Xercès poursuivit les Grecs en traversant le détroit opposé à Egripos, et cette circonstance permet de se faire une idée de la dimension des vaisseaux les plus considérables de ce temps ; car il est du moins certain qu'aucun d'eux ne pouvait tirer plus de sept pieds d'eau, et que probablement, pour la plupart, ils tiraient beaucoup moins.

Lectures en famille. — On ne songe pas assez à l'influence que peuvent avoir les lectures de famille bien suivies et bien dirigées. Outre qu'elles créent des habitudes d'intérieur, en réunissant à certaines heures fixes ceux qui habitent sous le même toit, elles agissent sur eux tous en même temps, et, en augmentant le nombre de leurs points de contact, resserrent nécessairement les liens de parenté. A la longue, la communauté d'instruction et d'émotions qui résulte de ces lectures appareille les esprits et les cœurs. On vit dans une même atmosphère de pensées et l'on se comprend réciproquement, parce que l'on a puisé aux mêmes sources ses doctrines. De même qu'au physique l'hygiène et les habitudes d'une famille finissent par influer sur tous ses membres et leur donnent des besoins pareils de nourriture, de vêtemens et d'habitation ; de même la communauté d'un régime moral doit leur infiltrer des doctrines et des affections semblables. Faire nos lectures en famille, c'est habituer nos esprits à prendre leurs repas en commun.

De la clepsydre. — La clepsydre est le plus ancien instrument découvert pour mesurer la durée du temps. Les Egyptiens en attribuent l'invention à Mercure : cependant Pline l'ancien en fait honneur à Scipion Nasica, qui la publia l'an de Rome 595-158 avant Jésus-Christ. Vitruve l'attribue à Ctésibial, mathématicien d'Alexandrie, qui vivait peu après Scipion Naslca, et qui sans doute l'aura plutôt perfectionnée qu'inventée. Vitruve fait la description suivante de la clepsydre de Ctésibial :

« Elle marquait, dit-il, les heures par le moyen de l'eau, qui, passant lentement par un petit trou pratiqué au fond d'un vaisseau, et tombant dans un autre, faisait, en s'élevant insensiblement hausser, dans ce dernier vaisseau, un morceau de liége. Ce liége tenait à une chaîne passée autour d'un essieu, et qui avait à son autre extrémité un petit sac rempli de sable un peu moins pesant que le liége. Cette chaîne, en faisant tourner l'essieu qui était très mobile, faisait aussi tourner une aiguille qui y était fixée, et qui marquait telle heure sur un cadran. On sent combien cette horloge devait manquer de précision à raison des variations de la température. »

ERRATA.

Page 25, colonne 2, ligne 27. — En 1826, le dronte existait encore à l'île de France ; lisez : en 1626.

Page 47, colonne 1, ligne 8. — En 1831, le nombre total des écoles en France était de 50,796 ; lisez : de 30,796.

Page 59, colonne 1, ligne 36. — Henri II blessé par le comte Gabriel de Montmorency, lisez *de Montgomery*.

Page 61, colonne 1, ligne 8. — L'une des mains droites d'Ehr-Budr tient une coupe ; lisez : l'une des mains *gauches*. — Ligne 12. — A gauche est le corps de Parawati ; lisez : *à sa gauche*.

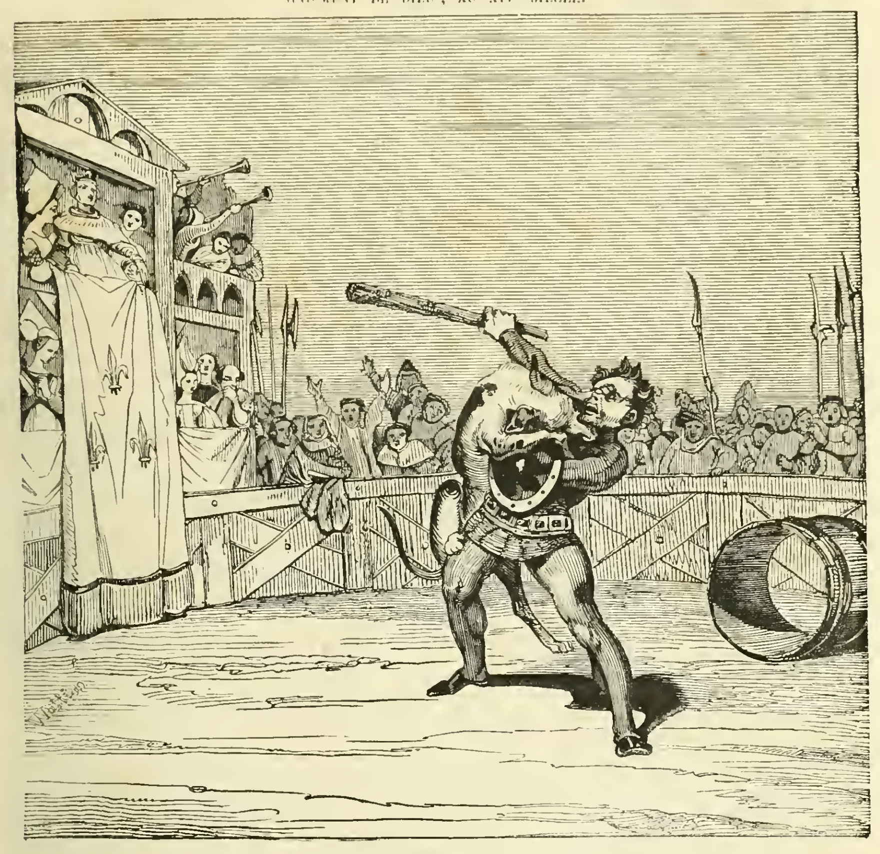
Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere rue du Colombier, n° 30

SCÈNES DU MOYEN AGE.

LE CHIEN DE MONTARGIS.

JUGEMENT DE DIEU, AU XIVe SIÈCLE.



(Combat du chevalier Macaire et du Chien de Montargis.)

Il n'est aucune chose au monde dont l'existence n'ait été contestée, au moins une fois, et ne fût-ce que par une seule personne. Certains philosophes nient la matière ; d'autres nient l'esprit ; d'autres se nient eux-mêmes : il n'est donc pas surprenant que des critiques, d'ailleurs très instruits, aient nié successivement la plupart des grands personnages ou des grands évènemens historiques. Résumant tous les doutes émis seulement depuis trois cents ans, on trouve qu'il n'est pas une des traditions historiques un peu anciennes qui puisse être complètement prouvée, et à l'abri de toute contestation. Cependant si douter est souvent une nécessité, dans des limites raisonnables croire est un besoin ; le scepticisme absolu mène à l'égoïsme, à la mort intellectuelle, comme une crédulité sans bornes mène à l'esclavage de l'âme et du corps, à l'absurde.

Parmi les faits peu importans de notre histoire, qui ont été hautement relégués au nombre des contes, nous remarquons le combat du chien de Montargis.

A quoi bon mettre en question cette sorte de jugement de Dieu ? nous l'ignorons. Il ne nous paraît point nécessaire de nous prononcer pour l'affirmative ou la négative ; inventée ou réelle, l'anecdote est curieuse. En l'arrangeant pour les almanachs et les théâtres, on l'a quelque peu altérée ; nous la transcrivons telle que le bénédictin Bernard de Montfaucon l'a extraite du *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, de La Colombière, tom. II, pag. 300, chap. XXIII.

« Il y avoit un gentilhomme, que quelques uns qualifient avoir été archer des gardes du roi Charles V, et que je crois devoir plutôt qualifier gentilhomme ordinaire, ou courtisan, pour ce que l'histoire latine, dont j'ai tiré ceci, le nomme *Aulicus* ; c'était, suivant quelques historiens, le chevalier Macaire, lequel etant envieux de la faveur que le roi portoit à un de ses compagnons, nommé Aubry de Montdidier, l'epia si souvent qu'enfin il l'attrapa dans la forêt de Bondy, accompagné seulement de son chien (que quelques historiens, et nommement le sieur d'Audiguier, disent avoir eté un lévrier d'attache), et trouvant l'occasion favorable pour contenter sa malheureuse envie, le tua, et puis l'enterra dans la forêt, et se sauva après le coup, et revint à la cour tenir bonne mine. Le chien, de son côté, ne bougea jamais de dessus la fosse où son maître avoit été mis, jusqu'à ce que la rage de la faim le contraignit de venir à Paris où le roi etoit, demander du pain aux amis de son feu maître,

t puis tout incontinent s'en retournoit au lieu où le misérable assassin l'avoit enterré; et continuant assez souvent cette façon de faire, quelques uns de ceux qui le virent aller et venir tout seul, hurlant et plaignant, et semblant, par des abois extraordinaires, vouloir découvrir sa douleur, et déclarer le malheur de son maître, le suivirent dans la forêt, et observant exactement tout ce qu'il faisoit, virent qu'il s'arrêtoit sur un lieu où la terre avoit été fraîchement remuée; ce qui les ayant obligés d'y faire fouiller, ils y trouvèrent le corps mort, lequel ils honorèrent d'une plus digne sépulture, sans pouvoir découvrir l'auteur d'un si exécrable meurtre. Comme donc ce pauvre chien étoit demeuré à quelqu'un des parens du défunt, et qu'il le suivoit, il aperçut fortuitement le meurtrier de son premier maître, et l'ayant choisi au milieu de tous les autres gentilshommes ou archers, l'attaqua avec une grande violence, lui sauta au collet, et fit tout ce qu'il put pour le mordre et pour l'étrangler. On le bat, on le chasse; il revient toujours; et comme on l'empêche d'approcher, il se tourmente et aboie de loin, adressant les menaces du côté qu'il sent que s'est sauvé l'assassin. Et comme il continuoit ses assauts toutes les fois qu'il rencontroit cet homme, on commença de soupçonner quelque chose du fait, d'autant que ce pauvre chien n'en vouloit qu'au meurtrier, et ne cessoit de lui vouloir courir sus pour en tirer vengeance. Le roi étant averti par quelques uns des siens de l'obstination du chien, qui avoit été reconnu appartenir au gentilhomme qu'on avoit trouvé enterré et meurtri misérablement, voulut voir les mouvemens de cette pauvre bête: l'ayant donc fait venir devant lui, il commanda que le gentilhomme soupçonné se cachât au milieu de tous les assistans qui étoient en grand nombre. Alors le chien, avec sa furie accoutumée, alla choisir son homme entre tous les autres; et comme s'il se fût senti assisté de la presence du roi, il se jeta plus furieusement sur lui, et par un pitoyable aboi, il sembloit crier vengeance, et demander justice à ce sage prince. Il l'obtint aussi; car ce cas ayant paru merveilleux et étrange, joint avec quelques autres indices, le roi fit venir devant soi le gentilhomme, et l'interrogea et pressa assez publiquement pour apprendre la vérité de ce que le bruit commun, et les attaques et aboiemens de ce chien (qui étoient comme autant d'accusations) lui mettoient sus; mais la honte et la crainte de mourir par un supplice honteux, rendirent tellement obstiné et ferme le criminel dans la négative, qu'enfin le roi fut contraint d'ordonner que la plainte du chien et la négative du gentilhomme se termineroient par un combat singulier entre eux deux, par le moyen duquel Dieu permettroit que la vérité fût reconnue. Ensuite de quoi, ils furent tous deux mis dans le camp, comme deux champions, en présence du roi et de toute la cour: le gentilhomme armé d'un gros et pesant bâton, et le chien avec ses armes naturelles, ayant seulement un tonneau percé pour sa retraite, pour faire ses relancemens. Aussitôt que le chien fut lâché, il n'attendit pas que son ennemi vînt à lui; il savoit que c'étoit au demandeur d'attaquer; mais le bâton du gentilhomme étoit assez fort pour l'assommer d'un seul coup, ce qui l'obligea à courir çà et là à l'entour de lui, pour en éviter la pesante chute; mais enfin tournant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il prit si bien son temps, que finalement il se jeta d'un plein saut à la gorge de son ennemi, et s'y attacha si bien qu'il le renversa parmi le camp, et le contraignit à crier miséricorde, et supplier le roi qu'on lui ôtât cette bête, et qu'il diroit tout. Sur quoi les escortes du camp retirèrent le chien, et les juges s'étant approchés par le commandement du roi, il confessa devant tous qu'il avoit tué son compagnon, sans qu'il y eût personne qui l'eût pu voir que ce chien, duquel il se confessoit vaincu... L'histoire de ce chien, outre les honorables vestiges peintes de sa victoire qui paroissent encore à Montargis, a été recommandée à la postérité par plusieurs auteurs, et singulièrement par Julius Scaliger, en son livre contre Cardan, exerc. 202. J'oublois de dire que le combat fut fait dans l'île Notre-Dame.

« Ce duel, ajoute Montfaucon, se fit l'an 1371. Le meurtrier étoit réellement le chevalier Macaire, et la victime s'appeloit Aubry de Montdidier. Macaire fut envoyé au gibet, suivant des mémoires envoyés de Montargis. »

La gravure que cet auteur donne dans ses *Monumens de la monarchie française*, est empreinte du goût de la renaissance; les costumes sont en partie romains. Nous avons cru devoir être plus fidèles à la vraisemblance, et donner aux personnages les costumes du XIVe siècle.

DES CONTRASTES DANS LES COULEURS.

Dans la 8e livraison, nous avons promis de donner quelques détails sur les phénomènes curieux que présentent dans certaines circonstances les objets colorés; nous allons les emprunter aux souvenirs de deux leçons faites dernièrement aux Gobelins par M. Chevreul, professeur dans cet établissement, à qui l'on est redevable de la nouvelle théorie. Nous regretterions de nous borner à ces légers détails sur des découvertes qui peuvent être utiles à tant d'applications dans les arts, si nous ne savions que M. Chevreul est sur le point de publier un ouvrage où sera renfermé l'ensemble de tous les résultats qui sont le fruit de ses études.

Il est une expérience curieuse, que chacun peut essayer la voici: fixez pendant quelques instans un carré *rouge* placé sur du papier blanc, vous ne tarderez pas à le voir bordé d'une bande de *vert faible*; et si, après avoir continué longtemps de le fixer, vous portez les yeux sur un nouveau fond blanc placé à quelque distance, vous apercevrez sur celui-ci un carré de même dimension que le *rouge*, mais d'un *vert faible*.

Ainsi l'œil, qui vient d'éprouver la sensation du *rouge*, apprécie d'une façon particulière les objets colorés qui lui sont présentés, et leur superpose une teinte *verte*: réciproquement, s'il a d'abord fixé du vert, il superposera une teinte rouge. Ces deux couleurs sont dites *complémentaires* l'une de l'autre.

Cette propriété n'est pas seulement vraie pour le rouge et le vert; par des expériences très précises on a formé le tableau suivant.

Vert azur. — Complément: —	Rouge.
Violet.	Jaune légèrement verdâtre.
Bleu.	Orangé.
Indigo.	Jaune légèrement orangé.

Deux couleurs complémentaires jouissent aussi de la propriété de reformer le blanc par leur mélange. C'est-à-dire que la lumière blanche étant composée de rayons diversement colorés; lorsqu'elle tombe sur un corps, une certaine partie de ces rayons est absorbée, les autres sont réfléchis, et le corps paraît coloré par les derniers. Or, ces rayons absorbés et ces rayons réfléchis, réunis de nouveau entre eux, reproduiraient la lumière blanche dont ils étaient les élémens. — Leur nom de *complémentaires* leur vient de cette propriété.

Passons maintenant aux phénomènes qui ont reçu de M. Chevreul le nom de *contrastes simultanés*.

Si vous regardez à la fois (*simultanément*) deux bandes d'étoffe ou de papier différemment colorées et placées l'une à côté de l'autre, vous reconnaîtrez, dans les tons et les nuances, des modifications qui seront plus ou moins sensibles suivant la délicatesse de l'œil qui les appréciera, et selon la nature même des couleurs. Toutes les modifications dépendent de cette loi, due à M. Chevreul, *que l'œil étant impressionné simultanément par deux couleurs qui se touchent, il les voit le plus dissemblables possible.*

Éclaircissons ceci. Prenez deux gros écheveaux de laine C C' teints en cramoisi foncé et tout-à-fait identiques; prenez-en deux autres *c c'*, teints du même cramoisi, mais faible, et aussi tout-à-fait identiques. Placez-les dans l'ordre suivant sur une table: C... C'*c'*... *c*, de façon que C'*c'* se touchent, et vous remarquerez parfaitement que C' est plus foncé que C, et au contraire que *c'* est plus clair que *c*.

Ainsi, lorsqu'un ton foncé est placé à côté d'un ton clair, le ton foncé augmente encore et le clair s'affaiblit, c'est-à-dire, selon la loi ci-dessus énoncée, *que la dissemblance entre les tons des couleurs s'accroît par leur juxta-position.* Cette expérience est très sensible; et si, pendant que l'œil est fixé sur les quatre écheveaux, le démonstrateur, prenant, par exemple, C et C', les change respectivement de place, on perçoit pendant ce transport la modification des tons qui s'effectue entre les deux cramoisis, C' redevenant identique avec C, et ensuite moins foncé que lui.

Voici une autre expérience, qui est à la portée d'un plus grand nombre de personnes, et qui montre le fait précédent d'une manière encore plus frappante. — Divisez une feuille de papier en bandes égales 1, 2, 3, etc.; mettez sur toute la

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1		2		3		4		5	
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j

feuille une teinte plate d'encre de Chine; quand celle-ci est sèche, mettez-en une seconde en réservant la bande 1, puis une troisième en réservant les bandes 1 et 2, etc., vous aurez une suite de bandes dont la teinte devient de plus en plus foncée en partant de la première. Eh bien, placez-vous à quelque distance, et vous remarquerez que chaque bande, au lieu de présenter une teinte plate, offre deux nuances bien sensibles : la bande 4, par exemple, paraîtra plus foncée le long de la zone *gg*, et plus claire dans la zone *hh*, qu'elle ne l'est réellement. Rappelons-nous, en effet, ce qui a été énoncé : 4 étant plus foncé que 3, la zone *gg* doit hausser de ton à côté de la zone *ff*; et 4 étant plus clair que 5, la zone *hh* doit baisser de ton à côté de la zone *ii*; par cette double raison, la zone *gg* et la zone *hh* doivent paraître de teintes différentes. Voulez-vous retrouver la teinte plate, il suffit de cacher avec des écrans de papier blanc les bandes 3 et 5.

Voyons maintenant ce qui arrivera si nous mettons ensemble de l'orangé et du violet, du vert et du violet, etc.? Rappelons-nous ici ce principe précédemment énoncé : *l'œil étant impressionné simultanément par deux couleurs qui se touchent, il les voit le plus dissemblables possible*; et tâchons de prévoir ce qui doit se présenter; mais pour débarrasser les explications de la forme scientifique, empruntons le langage des peintres, qui admettent, dans la pratique, trois couleurs simples, le *rouge*, le *jaune* et le *bleu*, avec lesquelles ils composent les autres; c'est-à-dire qu'ils font l'orangé de rouge et de jaune, le vert de jaune et de bleu, l'indigo et le violet de bleu et de rouge en différentes proportions.

Soient deux bandes juxtaposées, l'une de vert, l'autre de violet. Le vert se compose de bleu et de jaune, le violet de rouge et de bleu. Il y a un élément commun, le *bleu*; et il est clair que la dissemblance, entre le vert et le violet, s'accroîtra par l'affaiblissement de cet élément : c'est ce qui a lieu en effet : le vert perd de son bleu et paraît plus jaune, le violet perd de son bleu et paraît plus rouge.

On observera des effets semblables dans tous les groupes de deux couleurs composées, qui ont une couleur simple pour élément commun. Ainsi l'orangé et le vert étant juxtaposés, l'orangé paraît plus rouge et le vert plus bleu, chacun perd de son jaune.

Soient maintenant du rouge et du violet. Le violet perdra de son rouge; cela se devine facilement d'après ce qui précède; mais le rouge prendra du jaune; et ceci demande une explication. Rappelons-nous que le violet a le jaune pour couleur complémentaire; or, deux couleurs complémentaires n'ont aucun élément commun, et, par conséquent, sont à l'état le plus dissemblable possible; ainsi, dans le cas qui nous occupe, le rouge prendra du jaune pour accroître sa dissemblance d'avec le violet.

On observera des effets semblables en juxtaposant une couleur composée et une couleur simple qui se trouve dans cette couleur composée. Ainsi, pour l'orangé et le rouge, l'orangé devient plus jaune, et le rouge prend du bleu complémentaire de l'orangé; de même, pour le violet foncé et le bleu, le violet perd du bleu et paraît plus rouge, le bleu prend du jaune complémentaire du violet. Ce dernier assortiment est désagréable, et les nuances que prennent les deux couleurs par leur juxtaposition, sont celles de couleurs qui auraient été portées au soleil.

Les exemples qui précèdent suffisent pour faire comprendre la loi des *contrastes simultanés.* Dans un dernier article nous parlerons des applications dont ces résultats sont susceptibles dans les arts.

GUY-PATIN.

Guy-Patin était un célèbre médecin du commencement du XVIIe siècle; il fut nommé, en 1654, professeur au Collége de France, et se rendit fameux par l'élégance avec laquelle il parlait et écrivait en latin. Il poussait si loin l'admiration pour les auteurs anciens, qu'il disait souvent que cela lui serait égal de quitter ce monde, s'il pouvait être sûr de rencontrer dans l'autre Aristote, Cicéron, Gallien et Virgile. Ses bons mots ne lui firent pas moins de réputation que son savoir; l'agrément de sa conversation était tel, que les grands se le disputaient; et quelquefois, lorsqu'il allait dîner chez l'un d'eux, un louis d'or placé sous son assiette était un appât dont on se servait pour l'engager à revenir. Vers cette époque commencèrent les querelles des médecins sur les propriétés du kinkina et de l'antimoine, et l'usage qu'il convenait d'en faire. Guy-Patin, sectateur passionné des vieilles doctrines, s'opposa de tout son pouvoir à l'introduction de ces deux remèdes en médecine. Il poursuivit leurs partisans avec un acharnement que la violence de son caractère et le mordant de ses railleries rendaient redoutable. Il avait formé un registre où étaient inscrits les noms de toutes les personnes qu'il prétendait avoir été tuées par l'antimoine et le kinkina. « C'est, disait-il, le martyrologe de l'antimoine,» et il ajoutait: «Asclépiade pensait que le devoir d'un excellent médecin est de guérir les malades sûrement, vivement et agréablement. Nos antimoniens nous envoient dans l'autre monde, sinon agréablement, du moins sûrement et vivement. » La dispute devint si vive entre lui et le médecin Joseph Du chesne, son antagoniste, que le parlement ordonna à la faculté de se réunir pour prononcer sur les vertus de l'antimoine. Le 26 mars 1666, une assemblée de médecins décida, par l'organe de quatre-vingt douze de ses membres, que l'antimoine serait admis désormais au nombre des purgatifs. A cette contrariété vint se joindre, pour Guy-Patin, un nouveau malheur. Son fils, médecin comme lui, ayant encouru la disgrâce de Louis XIV, fut envoyé en exil. La douleur qu'en éprouva Guy développa les premiers germes de la maladie qui le conduisit au tombeau quelques années après. Il mourut en 1672.

Voici le portrait qu'on a fait de lui :

« Guy-Patin était satirique depuis la tête jusqu'aux pieds. Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses chausses, ses bottines, tout cela faisait nargue à la mode et procès à la vanité; il avait dans le visage l'air de Cicéron, et dans l'esprit le caractère de Rabelais. Sa grande mémoire lui fournissait de quoi parler, et il parlait toujours. Il était hardi, téméraire, inconsidéré, mais simple et naïf dans ses expressions. Sa bibliothèque était nombreuse. Il avait promis plusieurs ouvrages au public, entre autres une histoire des médecins célèbres; mais il n'a pas tenu sa promesse. »

On trouve dans les lettres qu'il a laissées beaucoup de détails curieux sur l'histoire des savans, sur la fronde, les jésuites et les jansénistes, sur Molière, etc.

LE FRONTON DE LA MADELEINE.

(Voyez le monument, page 49.)

Le programme imposé aux sculpteurs qui ont concouru pour le bas-relief du fronton de la Madeleine était ainsi conçu :

« A l'heure du jugement dernier, le fils de Dieu sépare les bons des méchans ; les vertus sont récompensées, les vices plongés dans la réprobation éternelle. »

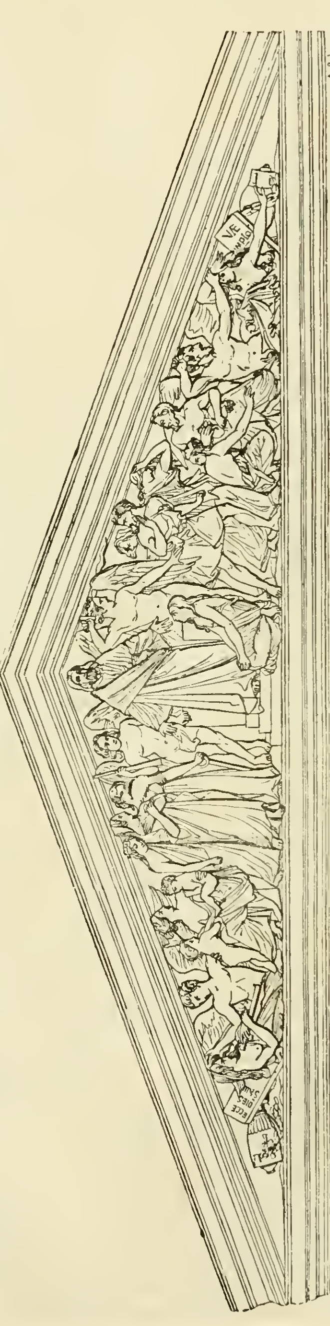
Le projet de M. Lemaire a été préféré à ceux de ses concurrens. Nous donnons ici l'esquisse fidèle de son bas-relief que nous avions seulement indiquée à la hâte à l'époque où le fronton a été découvert.

La figure de Jésus-Christ, principal personnage de la scène, est plus âgée qu'on ne la présente ordinairement : le calme divin du juge repose sur ses traits ; ses mains étendues partagent les deux groupes ; à sa droite, un ange tient la trompette qui a appelé les morts au jugement ; près de l'ange sont trois figures de femmes, la Foi qui croise ses bras avec conviction, l'Espérance qui s'appuie sur une ancre, et une jeune vierge qui porte la couronne du martyre ; derrière elles, la Charité et deux enfans ; à l'extrémité, un ange réveille une sainte qui a une croix de bois sur la poitrine ; sous sa tête, une pierre de tombeau renversée sur une urne funéraire porte cette inscription : *Ecce dies salutis, Voici le jour du salut.* A la gauche du Christ, la Madeleine à genoux implore le pardon des damnés ; un ange armé d'une épée de feu chasse les vicieux, représentés sous divers caractères. A l'extrémité de cette partie du fronton, un démon entraîne au supplice une femme que déjà dévorent à demi les flammes. Sur une pierre, on lit cette inscription : *Væ impio! Malheur à l'impie!*

Ce fronton est sans aucun doute l'une des œuvres de sculpture les plus importantes qui aient été faites depuis-long-temps ; son tympan n'a pas moins de 160 pieds à sa base, et de 20 pieds de hauteur.

Les dimensions du fronton du Panthéon de Paris sont à peu près semblables.

Le fronton de la Chambre des députés a 90 pieds sur 16 ; celui du Panthéon d'Agrippa, à Rome, 91 pieds sur 19 ; celui du temple de Minerve, à Athènes, 101 pieds sur 11.



DES FRONTONS EN GÉNÉRAL.

Le fronton est une des formes architecturales dont l'origine se conçoit le plus facilement ; on y retrouve en effet l'indication fidèle des toits en bois ; aussi, dans les pays où le climat et les matériaux ont permis d'adopter un autre système, par exemple, en Egypte, cette forme angulaire de comble ne se retrouve nulle part, et les couvertures des édifices sont généralement de vastes plate-formes horizontales composées de grandes dalles de granit.

La forme du fronton étant assujétie à l'inclinaison du toit, a dû subir diverses modifications, selon les nécessités des pays dans lesquels elle a été successivement adoptée ; c'est ainsi que l'on voit l'angle du fronton, d'abord très obtus dans les monumens de la Grèce, devenir plus aigu dans les monumens romains, puis se soumettre, dans le nord, à l'extrême élévation que le climat exige dans l'édification des couvertures.

En Grèce, le fronton, qui, originairement, n'était autre chose que l'extrémité du comble (ce que nous appelons *le pignon*), devint bientôt une des plus belles parties de la décoration des édifices : on lui assigna des proportions ; on s'appliqua à en embellir les contours, qui dûrent alors servir de cadre à de vastes conceptions sculpturales, dans lesquelles les artistes les plus habiles furent appelés à retracer des sujets analogues à la destination du monument, dont ils devenaient ainsi de magnifiques frontispices.

Les anciens ont, comme dans toutes leurs œuvres, apporté une grande variété dans le genre de décoration qu'ils ont appliqué aux frontons : il est plus que probable que le premier mode qu'ils adoptèrent fut simplement l'emploi de la peinture sur le stuc ; puis ensuite, les arts plastiques s'étant développés, on orna les frontons de figures en terre cuite ; et enfin, à l'époque où les arts eurent atteint au plus haut degré de splendeur, l'emploi des matières les plus riches et les plus belles fut introduit dans la décoration des frontons comme dans les autres parties des édifices ; les bas-reliefs qui les ornaient furent taillés dans le marbre ou fondus en bronze, auquel on ajouta de plus l'éclat de la dorure.

Vitruve, en parlant des temples araëostyles, dit : « qu'on a coutume d'orner leurs frontons de statues en terre cuite ou en bronze doré, comme on le voit aux temples de Cérès et d'Hercule, qui sont près du grand cirque, et au capitole de Pompeïa. » VIT., liv. III, ch. 2.

Pline parle des frontons en terre cuite comme devant durer plus que l'or. PL., liv. XXXV, ch. 12.

Ce fut particulièrement à leurs temples que les Grecs et les Romains appliquèrent l'usage du fronton, et cette forme était devenue pour eux un type tellement caractéristique de

ce genre de monumens, que Cicéron disait : « Si on avait eu à bâtir un temple dans l'Olympe où il ne saurait y avoir de pluie, il eût encore fallu lui donner un fronton. » Cic., *de Orat.*, liv. III.

Ce passage de Cicéron démontre tout à la fois l'idée primitive qu'il attachait au fronton, et le sens significatif que l'art avait su lui imprimer.

Lorsque les modernes décorent le tympan d'un fronton de plusieurs figures, ils ont coutume de les faire adhérentes au fond, et sculptées dans la pierre même qui compose la construction de l'édifice; et l'ensemble de ces figures, quelle que soit d'ailleurs leur plus ou moins de saillie, forme ce qu'on appelle un bas-relief, tandis qu'au contraire les anciens avaient l'usage de rapporter dans le tympan du fronton des figures complètement isolées et sculptées séparément en ronde-bosse. Telles étaient celles qui décoraient le fronton du temple de Minerve (le Parthénon), à Athènes. Une partie de ces figures en marbre se voient au Musée britannique à Londres, où elles ont été apportées par *lord Elgin*. Nous citerons comme autres exemples de cette manière de placer ainsi des figures en ronde-bosse dans les frontons : les statues de Niobé et ses enfans, qui sont à la galerie de Florence, et les onze figures trouvées en 1811 sous les ruines du péristyle d'un temple à Egine, et qui ornaient bien certainement le tympan de son fronton.

Le fronton du Panthéon d'Agrippa, à Rome, était décoré de figures en bronze scellées au tympan, comme on peut en juger par les traces q i subsistent encore.

VILLE D'YORK.

La ville d'York, située dans le York-Shire, à environ 55 lieues au nord de Londres, est considérée comm · la seconde ville du royaume et la capitale de l'Angleterre septentrionale. Cependant, sous le rapport de la population et sous celui des richesses, du commerce et de l'industrie, elle est fort inférieure à Bristol, Liverpool, Manchester, Hull, etc. C'est sur son antiquité et sur ses souvenirs historiques que repose le respect encore attaché à son nom.

York est l'antique *Eboracum*, ville romaine, que les empereurs préféraient à Londres pour leur résidence habituelle. C'est dans cette ville où il avait établi son quartier-général, que mourut, en l'an 211, l'empereur Sévère, dont trois monticules voisins ont encore conservé le nom. Un siècle plus tard, la mort y frappa Constance Chlore; Constantin, fondateur de



(Vue de la ville d'York.)

l'empire d'Orient, y naquit, selon quelques auteurs, d'une mère anglaise, et y revêtit la pourpre.

Le maire de la ville d'York est le seul maire du royaume qui jouisse, comme celui de Londres, du titre de *lord* : il porte dans les cérémonies un riche manteau d'écarlate et une chaîne d'or massif.

Le commerce étranger y était autrefois considérable; mais depuis la fondati n du port de Hull, à la fin du XIIIe siècle, il est considérablement tombé. Cependant, les navires de 90 tonneaux peuvent remonter la rivière Ouse jusqu'à York. En 1831, la population qui, dix ans auparavant, n'était que de 21,000 habitans, s'est élevée à 26,000 environ. Il s'y tient de grandes foires, des courses de chevaux renommées, e des assises célèbres.

Il y a dans les environs de cette ville un établissement pour les fous, institué par les quakers, et destiné aux individus de leur croyance. « Tout semble gouverné par la raison dans cet asile de la démence, dit le voyageur Simon, qui visita ce pays en 1811; ses habitans, propres et bien tenus, se meuvent en liberté, sans bruit et sans désordre, et, à leur air grave et réservé, on voit qu'ils se souviennent toujours d'avoir été quakers. J'observai pourtant dans le grand jardin quelques hommes en chapeaux rabattus qui se promenaient à grands pas et avec beaucoup d'agitation, mais toujours avec les mains dans les poches, et j'aperçus à la fin que leurs poignets y étaient attachés. On me raconta quelques traits singuliers, entre autres celui-ci : une jeune folle très vigoureuse, mécontente d'une des domestiques, la renverse sur le plan-

cher, et, lui mettant le genou sur la poitrine, en lui serrant le cou : « Je ne sais à quoi tient que je ne t'étrangle ; je suis » folle, et l'on ne pourrait rien me faire pour cela. »

La ville d'York est bâtie dans la plaine la plus étendue de la Grande-Bretagne ; vue à quelque distance, elle se distingue par le grand nombre de pyramides et d'aiguilles qui, s'élevant d'entre les maisons, signalent ses nombreuses églises paroissiales, réduites à vingt-trois, de quarante-quatre qui y étaient autrefois établies. Mais, par-dessus tout, apparaissent l'énorme masse et les tours sourcilleuses de la célèbre cathédrale connue sous le nom de *Minster* (York-Minster). La gravure en reproduit fidèlement l'aspect. C'est un des plus remarquables monumens gothiques de l'Angleterre ; il est plus grand que l'abbaye de Westminster.

On y conserve parmi les reliques une corne d'ivoire dont il est question quelque part dans les productions de Walter-Scott ; c'est celle du roi saxon *Ulphus*, qui, voyant que sa succession serait un sujet de discorde pour ses enfans, résolut de les mettre d'accord, et pour cela se rendit à York avec la corne dans laquelle il buvait, la remplit de vin, et, fléchissant le genou devant l'autel, donna à Dieu et à saint Pierre ses domaines et possessions, laissant sa coupe en témoignage de ce don.

Trait d'héroïsme d'un soldat français à Sarrelouis, à la fin du XVII*e siècle.* — Dans les premières années de notre vie, pour fermer nos jeunes cœurs à l'égoïsme et à la lâcheté, on nous raconte des traits d'héroïsme empruntés à l'histoire ancienne, par exemple, l'action de Mucius Scævola, qui se brûla la main droite pour la punir d'avoir manqué Porsenna, l'ennemi de sa patrie. L'éloignement des temps grandit ces actions, et les rend plus solennelles pour l'imagination. Dans l'avenir, après un intervalle que personne ne saurait mesurer aujourd'hui, on donnera sans doute aussi pour modèles d'héroïsme aux enfans d'un autre âge et d'une autre civilisation des faits de l'histoire de notre France, où, à la grandeur d'âme quelquefois un peu barbare et emphatique des Romains, s'est unie la grandeur du sacrifice et de l'abnégation du chrétien. Les pages de nos annales qui seront bien des fois rédigées de nouveau d'ici à ces époques lointaines, abonderont en illustres exemples dont une partie ne nous est peut-être pas encore révélée à nous-mêmes pour notre histoire passée ; car chaque jour nous voyons exhumer des souvenirs et des mémoires dont nous ne soupçonnions pas l'existence. Tel est ce beau trait, chrétien bien plus que païen, français bien plus que romain, publié récemment dans les *Mémoires de Mirabeau :*

« En faisant sa revue, mon grand-père (Jean-Antoine de Riqueti, marquis de Mirabeau) vit un soldat qui tenait mal son fusil sur l'épaule ; quand il voulut en faire la remarque, le major lui dit à demi-voix : « Monsieur, vous saurez ce que c'est. » Ils passèrent, et il lui raconta le fait suivant : « Le régiment était à Sarrelouis, et, dans les places, il était, comme il est, défendu aux soldats par un ban général, de mettre l'épée à la main, sous peine d'avoir le poing coupé. Cet homme trouve deux de ses camarades qui se battent, court à eux, et suivant la règle qui dit qu'il ne faut jamais séparer deux épées croisées qu'avec une épée, il tire la sienne, se jette entre eux, et leur dit : « Amis, que faites-vous ? » La garde accourt, les deux coupables fuient, et le caporal (car c'en était un), qui reste parce qu'il n'avait rien à se reprocher, est saisi l'épée à la main et conduit au corps-de-garde. Il raconte la chose telle qu'elle est ; on assemble un conseil de guerre : il y paraît avec fermeté, et répète la vérité. On lui demande le nom des coupables, et sur son refus de les dénoncer, on le menace de lui faire subir la peine qu'il a encourue, quoique avec de bonnes intentions. Il répondit : « Je les connais, messieurs, mais je ne les nommerai pas, et moins encore pour les mettre à ma place ! Qui de vous dénoncerait son camarade ? non, je sauverai deux hommes au roi. *Peu de soldats sont sûrs de rendre un tel service.* J'ai encouru la peine, je la subirai. Je demande seulement une grâce, c'est qu'on veuille bien ne me faire perdre que le poignet gauche, afin que je puisse encore tirer l'épée pour de plus belles occasions. » La lettre de l'ordonnance fut suivie dans toute sa rigueur ; le digne soldat fut condamné, et remercia de l'échange du poignet qui lui fut accordé. Arrivé au billot, il dit au bourreau : « J'ai subi l'humiliation et l'appareil pour l'exemple, c'est là la peine ; le reste est ordre du roi, je l'exécute, il doit l'être de la main d'un soldat ; retire-toi, et me donne le couteau. » Il le prend en effet, et d'un coup fait sauter son poing gauche.

« C'était là, ajoute Mirabeau, le soldat qui soutenait du mognon la crosse de son fusil ! »

Singulier temps, que celui où le nom d'un tel homme n'a pas même été conservé !

« — Ce caporal tient mal son fusil. — Vous saurez ce que c'est. »

On passe, le major raconte.

« — Le fait est curieux. — Vous me faites honneur, répondit sans doute le major. »

ARCHIVES DU ROYAUME

DÉCRETS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — CAMUS. — DESCRIPTION DE L'HÔTEL SOUBISE. — DEUX SECTIONS D'ARCHIVES.

Avant la révolution, tout couvent avait sa chronique, toute grande famille possédait des chartes pour constater les titres et conserver la mémoire des hauts faits de ses ancêtres. Ces chartes, léguées par les générations qui s'éteignaient à des générations naissantes, formaient autant d'histoires qu'il y avait de châteaux, de familles nobles et puissantes, ou de couvens dans le pays ; histoires purement individuelles, particulières, ne se rattachant à celle de la nation que par le récit du rôle qu'avaient joué, dans tel ou tel événement isolé, les individus auxquels chacune d'elles était exclusivement consacrée. La révolution conçut l'idée de rassembler tous ces témoignages du passé religieusement conservés dans les monastères et dans les châteaux, et d'en former un immense faisceau de documens propres à faciliter les recherches des écrivains qui entreprendraient l'histoire de la France.

Cette pensée fut la base des décrets des 4 et 7 septembre 1790, où l'Assemblée constituante ordonna la réunion des chartes, actes, titres, relatifs soit à l'administration du royaume, soit à l'histoire des provinces, des familles, ou des couvens. Le dépôt de toutes ces pièces eut lieu dans l'ex-couvent des Capucins, situé rue Saint-Honoré, et qui prit alors le nom d'hôtel des Archives du royaume. L'Assemblée se sépara avant d'avoir déterminé les formes de la nouvelle institution. La Convention ordonna la translation des archives aux Tuileries, y proposa une administration spéciale, à la tête de laquelle elle plaça un de ses membres, Camus, qui depuis, chargé par elle de se rendre en qualité de commissaire pour examiner la conduite de Dumouriez, fut livré par ce général aux Autrichiens, et retenu captif en Bohême.

Rentré en France après quelques années, Camus fut appelé de nouveau à la direction des archives. Bonaparte, alors premier consul, ordonna leur transport au palais Bourbon. Mais Camus résista, par la raison qu'une loi les ayant placées aux Tuileries, une loi seule pouvait les en retirer. Bonaparte céda, et les archives restèrent aux Tuileries, jusqu'à ce qu'un décret, daté du 10 mars 1810, les eût définitivement transférées à l'hôtel Soubise, où elles sont actuellement.

Cet hôtel, situé rue du Chaume, au Marais, occupe l'espace compris entre les rues de Paradis et du Grand-Chantier. Il est remarquable, à l'extérieur, par une tourelle ronde terminée en pointe, et indiquant que déjà plusieurs siècles se sont écoulés depuis le jour de la fondation. Il fut bâti en 1556, par le cardinal Charles, et le duc de Guise, sur le terrain des hôtels de

Clisson, de Laval, et de plusieurs autres maisons. Henri Ier, duc de Guise, ne négligea rien pour faire de cette résidence une des plus belles de Paris, et appela à son aide, pour la décorer, les artistes les plus célèbres du XVIe siècle, Nicolo, Primatice, maître Raux. Les peintures de la chapelle étaient de Nicolo. Le prince de Soubise, à qui cet hôtel appartint depuis, et qui lui donna son nom, consacra des sommes immenses à son embellissement. Il fit construire la cour et le grand portique qui subsistent encore. Ce portique, de dessin demi-circulaire, forme l'entrée principale sur la rue de Paradis. Il est orné de colonnes corinthiennes, qui, avec leur corniche surmontée de trophées, forment un ensemble d'un assez bel effet. La cour, entourée à droite et à gauche d'une colonnade d'ordre dorique, qui s'étend sur toute sa largeur, donne une idée de la magnificence des seigneurs propriétaires de l'hôtel. Les appartemens, par leur éclat, répondaient à la beauté du dehors. Mais il ne reste plus de toute cette splendeur que deux ou trois salons décorés dans le goût du siècle de Louis XV, c'est-à-dire surchargés de guirlandes et de festons dorés, ou bien de peintures dans les styles de Wateau et de Boucher. L'état de vétusté de ces ornemens, et surtout leur délabrement, indiquent assez que depuis long-temps elles ont été abandonnées par leurs premiers propriétaires. Quant aux autres salles, sauf une suite de portraits représentant tous les hommes illustres, peintres, poètes, sculpteurs, etc., etc. du XVIe siècle, elles n'ont rien de curieux. Leur caractère primitif a disparu sous les travées de menuiserie, les cases et les tablettes destinées à recevoir les archives. Là sont rangés, avec ordre, dates par dates, époques par époques, tous les papiers composant la collection.

Les archives se divisent en deux sections : archives du royaume, archives domaniales.

La première section comprend l'*ancien trésor des Chartes* (ce sont vingt volumes in-folio, manuscrits, qui contiennent les actes des différens règnes, depuis et y compris Philippe-Auguste) et tous les actes administratifs qui, n'étant plus d'aucun usage, rentrent dans le domaine de l'histoire, et prennent désormais le nom d'archives.

Plusieurs de ces pièces sont remarquables par leur ancienneté : nous avons vu une charte remontant à l'an 620. C'est une donation faite, par le roi Clotaire, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis. Elle est écrite sur papyrus; les caractères en sont fort bien dessinés, mais fort difficiles à reconnaître maintenant. Plusieurs savans attachés à l'administration sont exclusivement chargés de déchiffrer ces sortes d'hiéroglyphes.

La seconde division se compose des archives domaniales, ou plans topographiques de toutes les provinces françaises, selon leur circonscription avant 1789. A ces plans sont réunis ceux des domaines particuliers, abbayes, seigneuries, etc., tels qu'ils se trouvaient lorsque la révolution les déclara propriétés nationales.

Lors des conquêtes de l'empire, la collection des archives s'accrut de toutes celles des nations vaincues par nous. Mais au retour des Bourbons, nous fûmes obligés de restituer ce que nous avait donné la victoire.

Cette immense quantité de papiers occupe la totalité de l'hôtel depuis l'escalier jusqu'aux combles. C'est dans ces vastes salles que dort l'histoire de France, en attendant ceux qui, unissant la patience au génie, oseront soulever la poussière qui recouvre ces vestiges des siècles passés, les interroger, établir un lien entre les faits, et préparer ainsi tous les élémens d'une histoire nationale complète.

EFFETS DU TREMBLEMENT DE TERRE DE CALABRE, EN 1783.

(Voyez tome Ier, page 135)

La Calabre et les contrées qui l'avoisinent sont exposées à de fréquens tremblemens de terre, à cause de la proximité de la grande région volcanique méditerranéenne. Les épouvantables commotions de la fin du dernier siècle ont laissé des souvenirs d'un triste intérêt.

Le 5 février 1783, les tremblemens commencèrent à se communiquer au loin avec une violence inégale, et dès lors se succédèrent à divers intervalles pendant quatre ans. La première secousse renversa beaucoup de maisons dans toutes les villes et dans tous les villages de la Calabre-Ultérieure, et jusque dans Messine. Le mouvement fut senti au nord même par les habitans de Naples, et dans une grande partie de la Sicile; mais la plus grande force du tremblement fut surtout concentrée dans un espace d'environ 45 lieues carrées de terrain. En cet endroit, la surface du pays fut entièrement bouleversée : d'innombrables fosses, des fissures profondes s'ouvrirent de toutes parts; plusieurs collines s'écroulèrent et comblèrent des vallées de leurs ruines; des rivières chassées de leur lit se rencontrèrent et se réunirent; des sources jaillirent tout-à-coup sur des chemins, tandis que d'autres disparurent. Près de Laureano, deux champs entiers furent enlevés, avec leurs oliviers, du milieu d'une plaine unie, et transportés à plus d'un quart de lieue; à leur première place on découvrit des courans d'eau chaude et des jets de sable. A Seminara, un plant d'oliviers fut de même précipité de 200 pieds de haut dans une vallée, ce qui n'empêcha point les propriétaires de recueillir une abondante récolte d'olives quelques mois après. Une partie du sol de la ville de Polistena fut emportée avec les maisons jusqu'au bord d'un ravin peu éloigné; quelques personnes furent arrachées vivantes des débris de leurs habitations.

La plupart des ouvertures qui sont restées béantes après l'évènement avaient de 25 à 250 pieds de profondeur; quelques unes, à Plaisano et à Fosolano, avaient plus d'un quart de lieue de longueur.

Aux environs d'Oppido, plusieurs maisons, quatre fermes, des magasins d'huile et des maisons de campagne furent engouffrés avec leurs habitans, les animaux, et une troupe d'hommes qui voyageaient; la terre se referma aussitôt sur le gouffre, et depuis on n'a rien revu. En quelques lieux, où l'on avait fait des fouilles dans l'espoir de rendre quelques victimes à la vie, on ne trouva que des masses confuses et pétries de pierres, de fer, de bois et de chair.



(Fissure près de Polistena, formée par le tremblement de terre de 1783.)

Non loin du rocher de Scylla, au bord de la mer, du côté de Messine, d'énormes masses détachées des roches écrasèrent plusieurs *villas*. L'eau de la mer était profondément agitée. Le vieux prince de Scylla et une grande partie de ses sujets s'étaient réfugiés dans des barques pour fuir le tremblement de terre; vers minuit, ils abordèrent sur une montagne, qui quelques minutes après s'écroula. Des vagues s'élevèrent autour des bateaux, en broyèrent plusieurs contre les rochers, et à la fin les engloutirent tous. Le vieux prince était accompagné de 1,400 personnes qui périrent avec lui.

Les paysans, témoins plus heureux du désastre, racon-

taient que les arbres se pliaient et battaient la terre de leurs têtes : les animaux se plaignaient d'une manière pitoyable à l'approche de chaque secousse; les bœufs et les chevaux se couchaient pour éviter d'être renversés.

Dans un couvent de vingt-trois femmes, une seule nonne échappa à la mort; elle avait quatre-vingts ans. A Terra-Nuova sur 1,600 personnes, il en périt 1,200.



(Citernes ouvertes dans la plaine de Rosarno par le tremblement de terre de 1783.)

En général, lorsqu'on donna la sépulture aux morts, on remarqua que les hommes avaient lutté jusqu'au dernier soupir contre le danger, et que les femmes avaient succombé avec plus de résignation : les mères tenaient leurs enfans violemment pressés contre leur sein. Deux jeunes filles furent retirées vivantes des ruines d'Oppido où elles avaient été ensevelies, l'une pendant onze jours, l'autre pendant six jours. La première, âgée de seize ans, tenait un petit enfant de six mois au moment du tremblement de terre; cet enfant ne mourut qu'à la fin du quatrième jour : elle n'avait aucune nourriture; aussi lorsqu'elle fut ramenée à la lumière, elle s'évanouissait à toute minute, et elle fut long-temps sans pouvoir prendre d'alimens. L'autre jeune fille, âgée de onze ans, avait été murée dans une telle position que sa main, pressée contre sa joue, y avait creusé son empreinte. On vit survivre aussi un grand nombre d'animaux, tels que des mules, des chiens, des pourceaux, et des poules qui étaient demeurées sous terre, sans nourriture, plus de trois semaines.

POISSONS VOLANS.

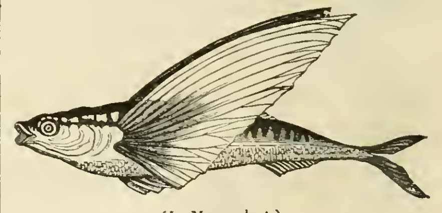
Est-il vrai que certaines espèces de poissons ne sont pas dépourvues de la faculté de s'élancer dans l'air comme les oiseaux; ou bien, n'aurait-on pas regardé comme des ailes des organes qui, pour ces poissons, ne servent que de parachutes? On les voit effectivement s'élancer hors de l'eau, parcourir dans l'air un assez grand espace. Ils sont pourvus d'une ou deux paires de larges membranes qu'ils peuvent étendre et replier à volonté; ces membranes imitent même, dans quelques espèces, la structure des ailes de la chauve-souris. De plus, des marins et des naturalistes affirment que les poissons munis de ces membranes les agitent, les font mouvoir comme de véritables ailes, qu'ils s'en servent pour frapper l'air, s'élever, diriger leur course, agir, en un mot, comme l'oiseau dans l'atmosphère; mais ils ajoutent en même temps, que ces volatiles sortis des eaux ne peuvent faire usage de leurs ailes qu'autant qu'elles sont humides, et que le contact de l'air et la vitesse de leur vol les ont bientôt séchées. Il arrive fréquemment qu'au lieu de retomber dans la mer, ils trouvent sur le pont d'un vaisseau des ennemis aussi redoutables que ceux auxquels ils cherchaient à se dérober en s'élançant hors de l'eau. Les poissons voraces qui les pourchassaient ne les ont pas perdus de vue. Ainsi les dorades, les bonites, les thons, etc., nagent aussi vite que la proie dont ils suivent le mouvement dans les airs.

On a donné aussi le nom de *vol* au saut du polatouche (écureuil volant), qui s'élance d'un arbre à un autre très éloigné, soutenu dans le trajet par des membranes tendues de chaque côté entre ses pattes de devant et de derrière, augmentant ainsi, de plus du double, la surface de son corps dans le sens vertical; tandis que dans le sens horizontal, elle n'est pas sensiblement accrue, ni par conséquent la résistance de l'air. Dans ce cas il est bien évident que l'animal s'est aidé du parachute qu'il tient de la nature.

Les poissons qui font de temps en temps des excursions aériennes appartiennent à quatre espèces : le *muge volant*, l'*exocet*, l'*hirondelle de mer*, et le *milan* ou *faucon marin*. Aucune de ces espèces ne fréquente les eaux douces; on n'en trouve pas même dans les plus grands fleuves ni dans les lacs, quelle que soit leur étendue. Le muge volant diffère beaucoup de ses congénères que l'on trouve ailleurs que dans les eaux salées; il est muni de deux nageoires qui vont depuis les ouïes jusqu'à l'extrémité du corps, et qu'il peut étendre lorsqu'il veut sortir de l'eau : sa longueur est d'un peu plus de trois décimètres. Les connaisseurs vantent la bonté de sa chair, et regardent ce poisson comme un mets très délicat. On le trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée.

L'exocet volant abonde surtout entre les Tropiques; les navigateurs en voient quelquefois des bandes nombreuses sortir hors de la mer. Il est un peu plus petit que le muge volant, et non moins estimé des gourmets. Il est pourvu de quatre ailes, au lieu de deux, et cependant il ne vole ni plus loin ni plus long-temps que le muge.

L'hirondelle de mer a quelque ressemblance avec l'oiseau dont elle porte le nom. Elle a deux grandes *ailes*, qui, lorsqu'elles sont reployées, dépassent un peu la longueur du corps; sa nageoire est caudale fourchue; lorsque les ailes sont ouvertes, le spectateur, non prévenu, peut croire effectivement que l'objet qu'il voit est de la race de Progné. L'envergure de cette *hirondelle* n'est pas moins grande que celle des plus grandes espèces de martinets. Mais le plus grand des poissons volans est le *milan* ou *faucon* marin, quoiqu'il n'approche pas de la taille des oiseaux auxquels on le compare; il n'a rien non plus des mœurs de ces tyrans ailés : ce n'est pas une proie qu'il cherche dans les airs, mais une sûreté momentanée qu'il n'y



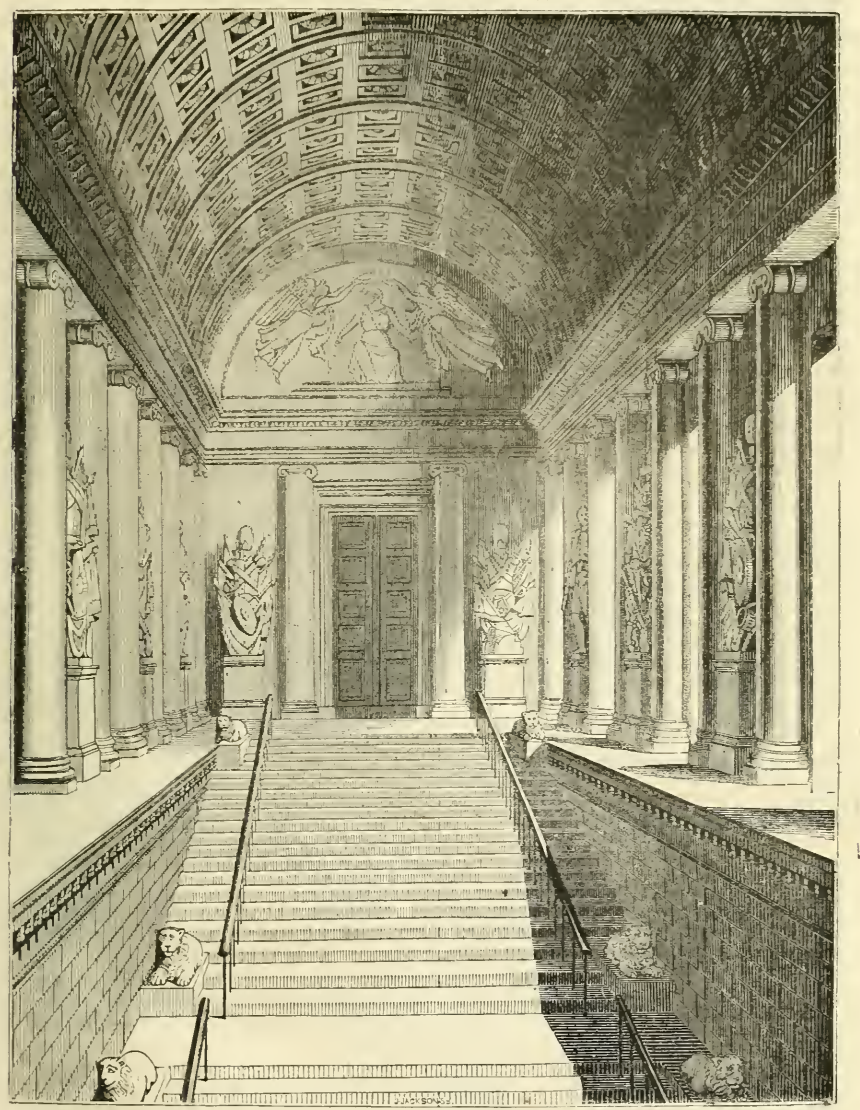
(Le Muge volant.)

trouve pas toujours. Il a quatre ailes, ce qui empêche encore de lui laisser le nom qu'il porte, nom qui ne peut être justifié que par des analogies entre le poisson et l'oiseau. Ce prétendu milan fréquente l'Océan et la Méditerranée. On dit que sa tête est phosphorescente, et qu'elle brille dans les ténèbres comme les vers luisans. Sa chair est un peu difficile à digérer, quoiqu'elle n'ait rien de désagréable au goût, ni de malfaisant.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

LA CHAMBRE DES PAIRS.



(Escalier de la Chambre des pairs.)

Robert de Harlay de Sancy fit bâtir, vers le milieu du XVIe siècle, une grande maison, qui fut acquise et considérablement agrandie par le duc d'Epinay-Luxembourg; Marie de Médicis acheta, en 1612, tout l'emplacement de cette maison pour y faire construire un palais qui fut élevé sur le modèle du palais de Pitti à Florence, et sur les dessins de Jacques Desbrosses, architecte. Cet édifice, où se tiennent aujourd'hui les séances de la Chambre des pairs, a pris différens noms, suivant les pouvoirs politiques qui l'ont successivement habité; outre le nom de *Luxembourg*, il reçut d'abord celui de *Palais d'Orléans*, parce qu'il avait été cédé par Marie de Médicis à son second fils, Gaston de France, duc d'Orléans; puis ceux de *Palais du Directoire*, de *Palais du Consulat*, de *Palais du Sénat conservateur*, et enfin de *Palais de la Chambre des Pairs*; toute l'histoire de la révolution française est dans ces diverses dénominations tour à tour inscrites, suivant les évènemens, en lettres d'or sur la table de marbre posée au-dessus de la principale entrée.

Le palais se recommande par la beauté des proportions,

par sa parfaite symétrie, et par un caractère de force et de solidité; on peut lui reprocher la bizarrerie de ces refends, de ces bossages qui sillonnent toutes les faces du palais, et qui sont multipliés jusque sur les pilastres et les colonnes.

Le principal corps de bâtiment, ainsi que ses autres parties, présente trois ordonnances : l'une, toscane, est au rez-de-chaussée; l'autre, dorique, est au premier étage; et la troisième, ionique, se voit au second. La façade du côté du jardin a subi quelques changemens depuis sa fondation; le corps avancé était surmonté par un lanternon, trop maigre pour le caractère de l'édifice; on l'a fait disparaître pour laisser la ligne non interrompue qui se voit aujourd'hui. A la place de quelques ornemens peu agréables, on a établi au centre et au second étage de cette façade, un vaste cadran solaire, accompagné de statues colossales; deux de ces statues représentent *la Victoire* et *la Paix*; elles sont de d'Espereieux; deux autres, *la Force* et *le Secret*, ont été sculptées par Beauvalet; et les deux dernières, *l'Activité* et *la Guerre*, par Cartelier. Aux deux portes latérales de la façade du côté de la cour, on voit dans les impostes les bustes de Marie de Médicis et de Henri IV. Au-dessus, l'avant-corps est décoré de quatre statues colossales, ouvrages des artistes du temps de Marie de Médicis. Le bas-relief du fronton circulaire, dont le sujet est la Victoire couronnant le buste d'un héros, a été exécuté par Duné.

Dans l'aile qui occupe le côté occidental de la cour, se trouve la seconde partie de la galerie de tableaux, à l'extrémité de laquelle on voit, par une croisée, le magnifique escalier représenté par notre gravure, et par lequel on monte à la salle de la Chambre des pairs; il en remplace un autre situé autrefois sous le vestibule du principal corps de bâtiment, et qui obstruait ce vestibule sans l'embellir. Ce nouvel escalier est éclairé par dix croisées, composé de quarante-huit marches, enrichi d'ornemens recommandables par leur dessin et leur exécution; il est imposant par son étendue et la beauté de la décoration; à droite et à gauche, sont les trophées militaires et les statues des généraux Cafarelli, Dugommier, Desaix et Marceau.

A l'extrémité supérieure de cet escalier, on trouve la *salle des Gardes*, puis celle des *garçons de service*, dans laquelle on remarque une belle figure en marbre, représentant Hercule couché, ouvrage de Puget; une statue d'Epaminondas, par Duret; une autre de Miltiade, par Boisot; et une troisième, de Persée. Dans la *salle des messagers d'Etat*, sont la statue du dieu du Silence et celle de la Prudence; les *salles du conseil* et de la *réunion* sont richement décorées et ornées de peintures historiques et allégoriques. Cette dernière salle mène à celle des *séances*, placée au centre du principal corps de bâtiment, au lieu où étaient la cage de l'ancien escalier et la chapelle : elle fut établie et décorée dans les années 1805, 1804 : les statues de Solon, Périclès, Cincinnatus, Scipion, Caton d'Utique, Lycurgue, Cicéron, Léonidas, Aristide, Phocion, Démosthènes et Camille, occupent les entrecolonnemens de vingt-six colonnes d'ordre corinthien.

Parmi toutes les autres salles du palais, la plus curieuse est celle désignée sous le nom de *salle du livre d'or*, ainsi appelée parce qu'elle était destinée à être le dépôt du livre dans lequel devaient être inscrits tous les titres de la pairie : elle est remarquable par les peintures restaurées des boiseries qui ornaient les appartemens de Marie de Médicis. Ces peintures sont des médaillons offrant plusieurs sujets mythologiques.

Dans l'aile du côté oriental de la cour est la grande galerie de tableaux : elle fut d'abord, par les ordres de Marie de Médicis, composée de vingt-quatre grands tableaux représentant l'histoire allégorique de cette reine, peints par Rubens, et placés maintenant au Musée du Louvre. A ces vingt-quatre tableaux furent ajoutés ceux provenant de la reine douairière d'Espagne et du cabinet du roi. En 1815, quand les puissances étrangères dépouillèrent le Musée du Louvre des chefs-d'œuvre amassés par nos victoires, il y eut un tel vide, que, pour le remplir, on enleva à la galerie du Luxembourg les tableaux de Rubens, ceux de la vie de saint Bruno, par Lesueur, les marines de Vernet, et plusieurs autres ouvrages. Depuis cette époque, la galerie du Luxembourg fut spécialement consacrée aux artistes vivans.

Dans la seconde partie de cet article, nous donnerons le résumé de l'histoire de la pairie en France.

De l'opium et du pavot blanc. — L'opium, suc desséché du pavot blanc d'Orient, a été récolté dans l'Inde, en Egypte, aux environs de Thèbes où se trouvait autrefois le plus estimé, et dans l'Asie mineure. C'est ce dernier pays qui nous en fournit le plus aujourd'hui. On y cultive le pavot, surtout aux environs de Fiom-Kara-Hisser (Château Noir de l'opium) On le sème en automne pour le planter au printemps; et, vers le milieu de l'été, on fait aux capsules qui enveloppent la graine des incisions longitudinales. Le suc laiteux qui en découle est recueilli dans des vases, et desséché au soleil. Il est ainsi très pur et très estimé; mais on y mêle celui que l'on obtient en pilant les capsules pour en exprimer un suc inférieur et beaucoup moins concentré. Ces sucs, après avoir été desséchés, sont livrés au commerce sous forme de petits pains ronds et plats, entourés de feuilles de pavots, et souvent mêlés de semences étrangères et d'impuretés qui en augmentent le poids. Cet opium brut est purifié par les pharmaciens, qui en font les deux *laudanum* connus sous les noms de Sydenham et de Rousseau. Le premier ne contient environ que le tiers des principes actifs du deuxième; l'énergie de ces médicamens est à peu près dans le même rapport.

L'opium est connu par ses propriétés narcotiques, dues à un principe immédiat que les chimistes ont appelé *morphine*. Son action sur le système nerveux est remarquable : quelquefois, à la faible dose d'un demi-grain, il suffit pour calmer des douleurs aiguës et procurer un réveil plein de rêveries. On sait que les Orientaux, dans leur vie voluptueuse et contemplative, aiment à s'enivrer d'opium, et qu'ils arrivent par degrés à en prendre impunément de très fortes doses, tandis que les personnes qui n'y sont pas habituées éprouvent, avec quelques grains, une agitation nerveuse très vive, des soubresauts et des rêves effrayans. C'est alors un véritable empoisonnement qu'il faut combattre par des saignées et par des boissons qui aient, comme l'infusion de galles, la propriété de neutraliser en partie l'opium en le décomposant.

Si l'opium est un de nos médicamens les plus précieux, il est aussi un de ceux qui exigent plus de prudence de la part de ceux qui l'emploient. On a plusieurs fois tenté de l'extraire des pavots blancs de Paris; mais on n'a obtenu que le quart environ du principe actif que contient l'opium oriental. Le pavot blanc peut donc être cité comme un exemple des variations que l'influence des climats fait naître dans les élémens des plantes.

DES CONTRASTES DANS LES COULEURS.

(Dernier article. — Voyez pages 63 et 90.)

PEINTURE. — TAPISSERIE. — AFFICHES. — FLEURS DES PARTERRES. — VÊTEMENS.

Il nous reste à indiquer quelques applications des principes énoncés dans l'article précédent.

Supposons qu'un peintre veuille placer dans un tableau deux teintes plates qui se touchent, l'une rouge et l'autre bleue; à mesure qu'il peindra, il modifiera naturellement les couleurs de sa palette, parce que le phénomène du contraste se manifestera à la délicatesse de son œil exercé; mais si ensuite un tapissier veut imiter, comme cela se pratique aux Gobelins, le tableau qu'on lui donne en modèle, et qu'il

ignore la loi des contrastes, il prendra seulement deux espèces de laines, l'une bleue et l'autre rouge; et il les assortira, séparément, avec les deux couleurs du tableau; qu'arrivera-t-il? C'est que la laine bleue et la laine rouge, étant juxtaposées, changeront de nuances dans les zones voisines de la ligne de contact, et que le pauvre tapissier aura beau faire et se désoler, il ne produira jamais le teintes plates à moins que le hasard (ce qui est arrivé quelquefois) ou la science ne viennent à son secours.

Si, au contraire, le peintre a juxtaposé deux teintes plates qui alors *contrasteront*, le tapissier se donnera beaucoup de mal pour imiter par une dégradation de laines colorées, ce qu'il obtiendrait sur-le-champ avec deux laines uniformes; et, en résultat, il obtiendra des effets exagérés.

Le tapissier doit encore s'aider de la loi des contrastes lorsqu'il assortit des étoffes aux bois de diverses sortes dont il fabrique ses meubles. Ainsi, il pèchera s'il emploie des étoffes d'un rouge jaune, telles qu'écarlate, couleur de feu, nacarat, avec l'acajou; car alors la couleur rouge et brillante de ce bois est totalement éteinte, et il prend l'aspect du noyer. Cependant, comme beaucoup de personnes préfèrent la couleur cramoisi à toute autre, même sur l'acajou, à cause qu'elle résiste plus long-temps à l'action du soleil, on peut diminuer le mauvais effet de cet assortiment, au moyen d'une large bordure verte ou noire placée dans les parties où le cramoisi et l'acajou sont en contact; ou bien encore avec un galon de soie jaune, ou un galon d'or fixé avec des clous dorés.

Dans le n° 8, nous avons déjà parlé des dessins noirs qui, imprimés sur des fonds rouges, cramoisis ou amarantes, paraissent verts, parce que la couleur verte complémentaire du fond s'ajoute au noir. De même le noir, imprimé sur des étoffes vertes, perd toute sa vigueur. Aujourd'hui, où l'on étale sur les murs des affiches jaunes, roses, verdâtres et orangées, il n'est pas indifférent de savoir que, pour imprimer de manière à rendre le plus visible possible les caractères d'écriture sur du papier de couleur, la règle à suivre, est que la couleur du fond soit complémentaire de celle de l'encre : sur papier jaune, par exemple, il faudrait une encre violette.

La loi des contrastes trouve encore de fréquentes applications dans la distribution des fleurs au milieu d'un parterre. Ainsi l'aspect d'un jardin perd de ses charmes lorsque la vue n'est frappée que par du bleu ou par du blanc, ou qu'elle est éblouie par du jaune répandu avec profusion, ou bien encore lorsqu'une espèce de couleur présente des nuances voisines l'une de l'autre, mais différentes, ainsi que cela a lieu au printemps, en unissant la narcisse d'un jaune pâle à la doronic d'un jaune brillant; en automne, en unissant l'œillet-d'inde à la rose-d'inde et aux soleils.

La règle principale donnée par M. Chevreul, pour l'arrangement des fleurs, est de placer les bleues à côté des orangées, les violettes à côté des jaunes, et d'entourer les rouges et les roses de verdure ou de fleurs blanches. Ce n'est pas tout, on peut calculer les époques de l'année où fleuriront telles et telles espèces de fleurs, et disposer son parterre de manière que, dans la variété des couleurs qui apparaîtront à la floraison successive des arbustes, la loi des contrastes soit observée. En avril, le *jasmin* à fleur jaune, au feuillage vert, se trouve très bien à côté du *pêcher nain*, etc.

Il ne faut point dédaigner non plus la loi des contrastes simultanés dans les couleurs des vêtemens. Un uniforme de drap de même couleur se porte moins long-temps que lorsque les couleurs sont variées. Par exemple, l'ancien pantalon bleu de l'armée, ne se mettant point l'été, conservait la vivacité de sa nuance plus long-temps que l'habit; lorsqu'on le reprenait dans l'hiver, il devait arriver, comme nous l'avons vu dans le précédent article, que le bleu pâli de l'habit usé pâlissait encore davantage à côté du bleu plus foncé du pantalon presque neuf, qui à son tour se fonçait encore plus. De même l'uniforme des dragons, vert et rouge, est très avantageux, en ce qu'il est composé de deux couleurs complémentaires et que, lorsque l'habit et le pantalon ont passé un an, par exemple, dans les magasins, ils se ravivent par la juxtaposition, et paraissent avoir la même fraîcheur qu'un habit vert et un pantalon rouge neufs, mais vus séparément.

Les dames savent profiter habilement de l'observation des effets du contraste. Par exemple, les voiles noirs portés sur les chapeaux verts paraissent rougeâtres; de même le rose sur la couleur de chair fait pâlir celle-ci d'une manière fort sensible; aussi sied-il généralement mieux aux brunes qu'aux blondes. Ces remarques sont importantes dans le choix des tapisseries d'un salon, ou dans celui de la couleur qui doit être appliquée au fond d'une loge dans les salles de spectacles. Chez une marchande de modes qui aura tapissé en rouge son magasin, les dames trouveront que leur visage a pâli, tandis que l'éclat de leur teint se rehaussera lorsqu'elles essaieront leurs chapeaux dans un boudoir tendu de vert. Il faut cependant, dans les différens détails de la toilette, faire grande attention aux reflets qui peuvent anéantir l'action des contrastes, et produire l'effet tout opposé. Ainsi un rideau vert bien éclairé projette autour de lui sa couleur, qui domine de beaucoup et éteint le rouge de la couleur complémentaire, à tel point que la teinte verte est la seule qui paraisse.

Progrès dans les sciences. — Par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences; mais tous les hommes ensemble y font un continuel progrès, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes, ainsi que dans les âges différens d'un seul individu; de sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement; d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons les philosophes de l'antiquité *principalement à cause de leur ancienneté*: car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse de cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés. PASCAL, *Pensées*.

JEANNE GREY.

Lady Jeanne Grey a été décapitée le 12 février 1554, à l'âge de dix-sept ans : elle était née en 1537.

Le souvenir du supplice de cette jeune femme est plein d'amertume pour les Anglais; les historiens s'accordent à dire que lady Grey était belle, pure, d'un esprit distingué: toute jeune qu'elle était, on la citait comme l'une des femmes les plus instruites de son temps. Roger Ascham la vit un jour lire le *Phédon* dans le texte grec, tandis que ses compagnes et ses sœurs jouaient dans le parc du château de son père. Elle lisait aussi facilement les auteurs latins et français.

L'ambition seule de sa famille la conduisit à l'échafaud. Elle était de sang royal, et on voulut lui faire porter la couronne d'Angleterre : elle la porta neuf jours.

Marie, sœur cadette de Henri VIII, troisième femme de Louis XII, roi de France, avait épousé, après la mort de ce prince, Charles Brandon, duc de Suffolk. De cette seconde union, il était né une fille nommée Francis, qui fut mariée à Henri Grey, marquis de Dorset, et qui donna le jour à Jeanne.

Par suite de différentes morts, le duché de Suffolk, créé en faveur de Charles Brandon, s'était éteint : le marquis de Dorset en obtint le titre par le crédit de John Dudley, comte de Warwick, qui était alors en grande faveur à la cour, et s'était fait donner à lui-même le titre de duc de Northum-

berland. John Dudley avait quatre fils : il demanda et obtint pour le plus jeune la main de Jeanne Grey. Le mariage fut célébré au mois de mars 1553, dans l'hôtel de Durham (Durham-House), de Londres. On dit que les jeunes époux s'aimaient passionnément.

Le roi Edouard VI, fils de Henri VIII, était malade : le duc de Northumberland, prévoyant sa fin prochaine, usa de tout son ascendant pour l'engager à appeler lady Jeanne Grey à succéder, après sa mort, à la couronne. Le 21 juin, d'après la volonté du roi, tous les membres du conseil privé signèrent l'acte de transmission du titre royal dicté par le duc. Le 6 juillet, Edouard mourut : le duc était pris à l'improviste; il n'avait pas eu le temps de préparer les esprits à l'avènement



(Jeanne Grey.)

de sa belle-fille : aussi, pendant plusieurs jours, il garda l'acte secret. Enfin, le 9 du même mois, il se rendit, avec le duc de Suffolk, au palais de Durham, et salua lady Jeanne Grey reine d'Angleterre. La jeune femme, étonnée, refusa d'abord d'un ton ferme un titre qui appartenait réellement à Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Espagne, née le 18 février 1515. Mais vaincue par les instances de son beau-père, de son père et de son époux, elle donna son consentement. Le lendemain on la proclama reine dans Londres. Le duc de Northumberland avait eu soin de la conduire auparavant à la Tour, et de l'y faire accompagner par tout le conseil privé, qu'il voulait retenir sous son influence continuelle et immédiate; mais tous les efforts de cet habile politique furent sans succès. Il était trop évident que les règles ordinaires de succession au trône étaient violées, et que les prétentions de Jeanne Grey étaient insoutenables. Un parti se déclara pour Marie dans le Cambridgeshire. Northumberland fut forcé de quitter Londres pour arrêter l'insurrection : les membres du conseil privé profitèrent de son absence pour quitter la Tour, et, le 19 juillet, s'étant rendus chez le comte de Pembroke, ils firent mander le lord-maire, qui, sur leur réquisition, proclama sur-le-champ Marie reine d'Angleterre. Le 3 août, Marie était à Londres. Le duc de Northumberland, condamné et jugé le 18, fut exécuté le 22. Lady Jeanne Grey, son mari, deux de ses beaux-frères, et l'archevêque Cranmer, furent jugés et condamnés à mort le 13 novembre. Mais on les laissa prisonniers dans la Tour, et on parut ajourner indéfiniment leur exécution, qui n'eut lieu qu'à la suite de la tentative de révolte dirigée par sir Thomas Wyatt, au commencement du mois de février de l'année suivante. La découverte de cette conspiration fut une occasion dont on sut profiter pour faire périr tous les mécontens. On avait déjà exécuté, avec Thomas Wyatt, cinquante gentilshommes, et plus de quatre cents hommes du peuple, lorsque le 12 mars au matin, le mari de Jeanne Grey fut décapité : Jeanne vit passer son cadavre sous ses fenêtres. Bientôt après, on la conduisit, pour subir le même supplice, sur une place de verdure, devant une chapelle de la tour; quelques auteurs disent dans une salle basse de cette chapelle. Quand elle fut montée sur l'échafaud, elle adressa aux spectateurs quelques paroles; elle reconnut l'illégalité du titre de reine dont on l'avait revêtue; mais elle protesta qu'elle ne l'avait jamais désiré, et qu'elle n'avait rien tenté pour l'obtenir. Elle finit en demandant au peuple de l'assister de ses prières. Ensuite elle récita un psaume. Le bourreau s'approcha d'elle; mais elle lui fit signe de s'éloigner : les femmes qui l'accompagnaient lui ôtèrent sa collerette et lui bandèrent les yeux. On l'aida à trouver le billot : « Mon Dieu, dit-elle, je remets mon âme entre vos mains...» Et la hache tomba.

Cette terrible scène a inspiré à l'un de nos premiers peintres, M. Paul Delaroche, l'un des plus beaux tableaux de l'exposition de peinture de cette année.

LE RENNE.

(Voyez tome Ier, page 244.)

La plupart des animaux que l'homme a réduits en domesticité, ont éprouvé, par suite de leur changement d'état, des modifications telles, qu'il est aujourd'hui fort difficile de savoir quelles sont les espèces sauvages dont ils proviennent, et par conséquent quelle était leur première patrie. On a cru long-temps, mais à tort, trouver dans l'aurochs la souche des diverses races de nos bœufs; on sait aujourd'hui que ces deux espèces sont distinguées par des caractères de l'ordre de ceux que ne modifient point les circonstances extérieures. La souche primitive du chameau est également perdue, et on en peut dire autant pour l'âne et le cheval; car, bien qu'en quelques parties du nord de l'Europe on trouve des troupeaux de chevaux assez nombreux, tout porte à croire que ces troupeaux proviennent, de même que ceux qui errent dans les plaines de l'Amérique, d'individus autrefois domestiques. Il n'est pas bien prouvé que le cochon soit un sanglier abâtardi par l'esclavage; on ne peut dire si la chèvre tient plutôt de l'œgagre que des bouquetins, et si la brebis descend des argalis ou des mouflons. Pour le chien, enfin, il y a toute raison de croire que les diverses variétés ne proviennent point, comme on l'a cru jusqu'à ces derniers temps, d'une souche unique, mais qu'elles sont le produit de plusieurs espèces sauvages assez distinctes. Le renne est peut-être de tous les animaux domestiques le seul pour lequel il n'existe pas de semblable incertitude. Les régions voisines du cercle polaire arctique nourrissent en même temps et l'espèce sauvage, et l'espèce réduite, qui ne diffère de la première que par un peu moins de force et de fierté, et que toute l'influence de l'homme ne paraît pas devoir rendre capable de s'accommoder à un autre climat.

Le renne sauvage se trouve également dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et il est un objet important de chasse pour diverses tribus de Samoyèdes, de Finlandais, d'Eskimaux et d'Américains. Le renne domestique ne se trouve guère que chez les Lapons, pour lesquels il remplace le bœuf, le cheval et la brebis, et il a sur ces trois espèces le grand avantage de supporter, sans inconvénient, les froids les plus rigoureux, et de s'accommoder de la chétive nourriture que peut offrir un pays aussi pauvre en végétation.

Durant l'hiver, lorsque le sol est couvert d'une couche épaisse de neige, le renne, guidé par l'odorat, reconnaît les lieux où croît le lichen, qui forme sa principale nourriture, et creuse du pied pour le trouver. Il est même remarquable

que c'est dans cette saison qu'il est le plus gras; car, dans l'été, si sa nourriture est plus abondante, plus aisée à trouver, il ne peut pas la savourer en repos; les insectes revenus avec la chaleur le tourmentent cruellement; les moustiques, les taons le piquent pour s'abreuver de son sang; les œstres pour déposer sous sa peau des œufs qui se changent bientôt en vers gros comme le bout du doigt; la chaleur elle-même est pour lui une cause de malaise. Ce besoin qu'a le renne d'un froid qui serait insupportable à la plupart de nos espèces domestiques, empêchera probablement qu'on l'établisse jamais hors des pays pour lesquels il semble avoir été créé. Les individus que l'on transporte dans les régions tempérées y vivent, à la vérité, si on a pour eux les soins convenables; mais ils ne se propagent point. On avait pensé que le renne pourrait se naturaliser dans les parties élevées des montagnes d'Écosse et d'Angleterre, et l'on a amené à diverses reprises des troupeaux considérables que l'on a lâchés dans les lieux qui semblaient leur devoir convenir le mieux : tous y sont morts en peu de temps, quoique ces lieux leur offrissent en abondance un lichen semblable à celui dont ils se nourrissent de préférence dans leur pays natal.

Les naturalistes du siècle passé croyaient que le renne avait autrefois habité les Alpes et les Pyrénées : cette opinion, qui était partagée par Buffon lui-même, se fondait sur un passage altéré d'un très ancien Traité de la chasse, attribué à un prince de la maison de Foix, Gaston Phébus. On y trouve, en effet, le renne assez bien décrit sous le nom de *rangier*, nom qu'il portait alors dans la langue vulgaire, et qu'il conserve encore dans le langage héraldique, et l'auteur dit qu'il a vu cet animal en Maurienne et en Pueudève; du moins c'est ainsi qu'on lit ce passage dans les deux éditions imprimées des *Deduiets de la chasse*, et personne avant Cuvier n'y avait soupçonné d'incorrection; mais ce grand naturaliste, dont l'esprit était aussi pénétrant dans les investigations de détail qu'il était large et étendu dans les vues d'ensemble, ne se contenta pas de faire remarquer que le fait adopté jusque là sans examen était incompatible avec les lois de la distribution géographique des animaux; il entreprit de montrer d'où provenait l'erreur. A cet effet, il eut recours au manuscrit original, et, au lieu de ces deux noms de Pueudève et Maurienne, il lut fort distinctement *Xueden* et *Norwegue*, Suède et Norwège. Cette correction éclaircit non seulement un point de l'histoire du renne, mais aussi de celle du prince de Foix, puisqu'elle montre que Gaston, qu'on savait déjà avoir été en Prusse, a poussé encore plus au nord les excursions que lui faisait entreprendre son caractère aventureux.



(Troupeau de rennes.)

Le nom de *rangier*, ou plutôt *ranchier*, qu'on donnait dans le XIVe siècle au renne, est très probablement l'altération du mot *rain-thier* ou *rehen-thier* qu'on avait souvent lu mal à propos *rain-shier*. Ce nom fut traduit dans le latin barbare de ces temps par *rangierus*, *rangerius* ou *rangifer*; le dernier prévalut, et les autres furent tellement oubliés, que le savant Du Cange ayant trouvé, dans une pièce citée par Muratori, la description d'une agrafe ou boucle qui portait un *rangerium* avec des cornes d'or, crut que ce mot signifiait l'ardillon de la boucle, parce que cette partie a reçu quelquefois le nom de ranguillon.

Les naturalistes grecs ne paraissent pas avoir eu connaissance du renne, et, parmi les Romains, Pline est le premier qui en fasse mention sous le nom de *tarandus*, mot qui ressemble tant à celui-ci *theraindeer*, qu'on n'y peut voir que l'altération du nom de l'animal (précédé de l'article) dans une des langues germaniques. Pline prétend que le tarandus changeait de couleur à volonté, phénomène qui lui semblait encore plus étrange pour un animal couvert de poils, comme l'est le renne, que pour un reptile à peau mince, tel que le caméléon. Le fait du changement de couleur est vrai jusqu'à un certain point; seulement il ne s'opère pas suivant

la volonté de l'animal, mais sous l'influence des saisons. Les rennes en effet, comme la plupart des animaux qui habitent les régions polaires, prennent à l'entrée de l'hiver une robe dont la teinte est beaucoup plus claire que celle de l'été, et qui, par cela même, les protège plus efficacement du froid. Du reste, en même temps que leur pelage blanchit, il devient plus chaud en devenant plus épais; aussi est-ce à cette époque que l'on tue les rennes dont la peau est destinée à faire ces robes fourrées, connues sous le nom de lappmudes.

Les rennes sauvages, qui, pendant l'hiver, habitent les bois et les marécages, émigrent dans l'été sur les montagnes voisines de la côte, où ils trouvent un air plus frais et une moindre abondance de mouches. Il faut que les rennes domestiques, pour se conserver en bon état, fassent un voyage semblable. Aussi les Lapons, dans l'été, vont-ils avec leurs troupeaux s'établir sur les hauteurs : ils y passent les mois de juin, juillet et août, et ce n'est qu'au mois de septembre qu'ils retournent vers leurs quartiers d'hiver, où ils doivent être rendus avant que les neiges commencent. Dans ces deux voyages les rennes servent comme bêtes de somme; ce n'est que lorsque la terre est couverte de neige qu'on les attèle aux traineaux; mais c'est réellement alors qu'ils sont le plus utiles, puisque sans leur secours l'habitant de l'intérieur des terres serait confiné pour six mois chaque année dans sa maison.

Le pied du renne est conformé de la manière la plus convenable pour courir sur un sol mobile sans s'y enfoncer; non seulement il est beaucoup plus large que celui d'un cerf de même taille, mais il est fendu plus profondément, et ses deux parties, lorsqu'il presse, s'ouvrent en fourche, de manière à trouver un point d'appui suffisant, même sur la neige récemment tombée. Lorsque le pied se relève, les deux sabots revenant l'un vers l'autre, produisent, en se choquant, un bruit de castagnette qui s'entend d'assez loin. Attelé à un traineau dont le poids va souvent jusqu'à 250 livres, un renne de force ordinaire fait 30 lieues d'une seule traite; avec un fardeau moindre, il peut aller plus vite, et résister plus long-temps. On cite en ce genre des faits presque incroyables : ainsi on conte qu'en un cas urgent un officier suédois, chargé de dépêches très pressées, fit en quarante-huit heures, avec le même renne, une route de 200 lieues. L'animal mourut presqu'en arrivant; son portrait est conservé encore aujourd'hui dans le palais de Drotningholm.

Dans les circonstances ordinaires, le renne, attelé à un traineau, fait en trottant de trois à quatre lieues à l'heure, et il peut soutenir ce pas tant que dure le jour, ne mangeant rien, et prenant seulement de temps en temps, mais sans s'arrêter, un peu de neige pour se rafraichir. La nourriture de l'animal pendant l'hiver consiste, comme nous l'avons dit, dans les mousses et les lichens qu'il découvre avec beaucoup d'adresse sous la neige; dans l'été, il paît le gazon des plaines humides, ou broute les bourgeons et les feuilles des buissons. Il mange aussi avec beaucoup d'avidité, quand l'occasion s'en présente, certains rongeurs, nommés *lemmings*, qui, à des intervalles de temps irréguliers, arrivent en troupes innombrables. Le renne d'ailleurs n'est pas le seul ruminant qui, dans les pays froids, s'accommode pour nourriture d'animaux vivans : en Islande, dans les îles Shetland, et même vers la pointe nord de l'Écosse, les chevaux et les vaches mangent volontiers du poisson.

La chair des rennes est excellente à manger fraiche ou sèche; elle est plus succulente et plus grasse en automne; aussi est-ce dans cette saison qu'on en tue le plus grand nombre. Les femelles, qui ne sont pas, comme nos biches, dépourvues de cornes, fournissent du lait dont on convertit la plus grande partie en fromage. On le bat quelquefois pour en faire du beurre; mais la partie grasse qui se sépare a la consistance et la couleur du suif. On ne trait les femelles qu'une fois le jour, vers les deux heures après-midi; le lait qui se reforme jusqu'au lendemain matin est destiné à la nourriture des jeunes qui tettent encore la mère. Quand un faon de renne vient à mourir, le lait de la mère ne se tarit pas tout-à-fait, mais il diminue notablement en qualité et en quantité.

Pour qu'une famille laponne puisse vivre dans l'aisance et sans inquiétude de l'avenir, il faut qu'elle possède un troupeau de trois à cinq cents têtes; avec ce nombre de rennes, elle peut faire dans l'été tout le fromage dont elle a besoin, et dans l'hiver elle peut tuer de temps en temps une bête pour avoir de la viande fraîche. Une famille qui n'est pas très nombreuse peut se maintenir passablement avec un troupeau de deux cents bêtes; celui qui n'en a que cent est exposé à manquer souvent du nécessaire s'il ne cherche d'autres ressources; enfin l'homme qui en possède seulement cinquante ne peut pas avoir un établissement à lui, il est obligé de s'adjoindre à quelque famille plus aisée, dont il se rend en quelque sorte le serviteur.

Les tableaux sans personnages. — On fit voir un jour à un voyageur qui visitait Constantinople deux tableaux qu'on regardait comme des chefs-d'œuvre de peinture : ils représentaient deux des exploits les plus mémorables d'Hassan-Pacha : la surprise des Russes à Lemnos et le bombardement d'Acre. Tout y était peint avec la plus grande exactitude : les vaisseaux, les batteries, les boulets fendant les airs, les bombes tombant sur les maisons et y apportant la ruine et l'incendie; une seule chose y manquait, une bagatelle, un rien, les combattans. L'artiste les avait omis en considération de la haine des Turcs contre la représentation des figures humaines : les Turcs croient que ces êtres peints sur la toile viendront, après la mort de l'artiste qui les a créés, lui demander une âme. « Mais bien loin que cette circonstance diminue la valeur de ces tableaux, ajouta le voyageur, remis de son premier étonnement, c'est la chose la plus judicieuse que j'aie jamais vue; le grand point, en effet, dans les œuvres d'art, est de faire ressortir les principaux traits, tout ce qui est essentiel à l'action, et d'écarter les accessoires, auxquels l'imagination supplée aisément. Or, qui a produit les grands effets peints dans ces tableaux? Sont-ce les hommes? Non; ce sont les boulets, les bombes, la mitraille. » L'officier qui servait de *cicerone* au voyageur conçut tant de plaisir de cette remarque, qu'il l'embrassa avec effusion, en lui disant : « Vous êtes le seul chrétien de bon sens que j'aie jamais rencontré. »

FRAGMENT INÉDIT DE CONTROVERSE CHINOISE.

La nature humaine est-elle prédisposée au mal ou au bien?

(Voyez les portraits de Lao-tseu et Meng-tseu, tome I, page 308, et tome II, page 53.)

Lao-tseu dit : « La *nature humaine* est comme le *saule*, et la *justice* est comme un *vase*. On fait la nature de l'homme selon la justice et l'équité, comme on fait un vase du bois de saule. »

Meng-tseu dit : « Peux-tu, en conservant la nature du saule, en faire un vase? Il est nécessaire que tu altères le saule en le taillant et en le pliant, pour que tu puisses en faire un vase. S'il est nécessaire d'altérer et de briser la nature du saule pour en faire un vase, alors il te sera également nécessaire d'altérer et de briser la nature de l'homme pour la rendre conforme à l'équité et à la justice. Ta doctrine conduirait donc les hommes à renverser l'équité et la justice. »

Lao-tseu ajouta : « La nature humaine est comme une eau courante : si on la dirige vers l'orient, elle coule vers l'orient; si on la dirige vers l'occident, elle coule vers l'occident. La nature de l'homme ne distingue pas entre le *bon* et le *mauvais*, comme l'eau ne distingue pas entre l'orient et l'occident. »

Meng-tseu dit : « L'eau assurément ne distingue pas en-

tre l'orient et l'occident; mais ne distingue-t-elle pas entre le *haut* et le *bas?* La nature de l'homme est bonne, comme la nature de l'eau est de couler vers le bas. L'homme n'est pas plus exempt d'une bonté naturelle, que l'eau du penchant de couler vers le bas.

» Maintenant, si, en pressant l'eau, tu la fais jaillir en haut, tu pourras la faire dépasser ta tête; en l'arrêtant par des obstacles solides, tu pourras la faire parvenir au haut d'une montagne. Appelles-tu cela la nature de l'eau? C'est par la force qu'elle est déviée ainsi de son cours naturel; c'est de la même manière seulement que la nature humaine peut être forcée ainsi à pratiquer le mal. »

Origine du mot Païen. — Les peuples de la campagne persistèrent long-temps après l'empereur Théodose dans leur ancien culte : c'est ce qui fit donner aux sectateurs de l'ancienne religion le nom de païens, *pagani*, du nom des bourgades appelées *pagi*, dans lesquelles on laissa subsister l'idolâtrie jusqu'au VIIIe siècle, de sorte que le nom de *païen* ne signifie que paysan, villageois.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs.*

FABRICATION DU PAPIER.

On a réussi à fabriquer du papier avec une foule de substances diverses. Nous ne parlerons ici que de celui qu'on fait avec les chiffons de vieux linge, en chanvre, en lin ou en coton. Pendant long-temps la matière première n'a pas manqué aux papeteries; mais, aujourd'hui, l'immense consommation de papier qui a lieu dans tout le monde connu, et la contrebande qui exporte une énorme quantité de chiffons à l'étranger, ont rendu cette matière assez rare pour maintenir le papier à un prix beaucoup plus élevé que ne semblerait le comporter l'économie introduite dans les procédés de fabrication.

Lorsque les chiffons sont arrivés à la manufacture de papier, des femmes les trient et les séparent en différens lots, soit d'après le degré de blancheur ou de finesse de la toile, soit d'après leur usure plus ou moins grande, condition plus essentielle que la première pour avoir des papiers bien homogènes. Placées devant une table recouverte d'une toile métallique, ces femmes y frappent d'abord le chiffon pour en séparer la poussière qui tombe à travers cette toile dans une boîte placée par dessous ; puis, au moyen d'une lame tranchante fixée verticalement sur la table, elles découpent le chiffon en petits morceaux de trois à quatre pouces carrés, en ayant soin de n'y laisser ni ourlets ni coutures.

Dans quelques papeteries on fait encore usage des pourrissoires, espèces de cuves humides où l'on porte les chiffons, qu'on arrose de temps en temps pour leur faire subir une fermentation qui est fort nuisible à la santé des ouvriers.

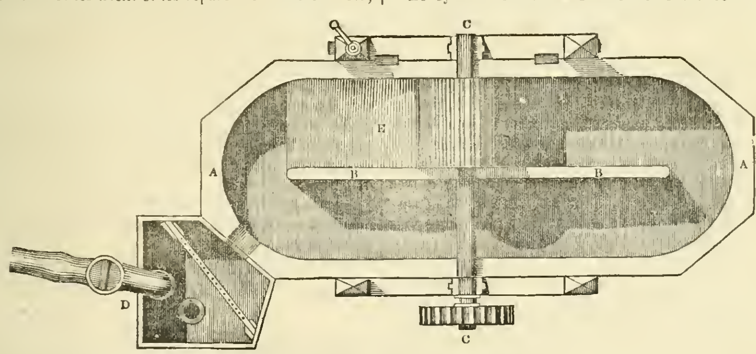
Le procédé qu'on y a substitué consiste à déchirer le chiffon par divers moyens mécaniques, dont chaque papeterie conserve encore le secret.

Dans quelques fabriques, anciennement construites, les chiffons sont ensuite portés sous d'énormes maillets qui, mis en mouvement par une roue hydraulique, les réduisent en pâte.

Dans les établissemens plus récens, on emploie le *cylindre* représenté dans la figure ci-dessous.

A est une caisse en bois ou en métal, d'environ 10 pieds de long, 4 pieds et demi de large, et de 2 pieds de profondeur; B est une cloison longitudinale; C un axe en fer, portant à une de ses extrémités un pignon qui engrène avec une plus grande roue qu'on ne voit pas dans la figure, et qui est mise en mouvement par un moteur quelconque. A cet axe C est fixé le cylindre qui occupe l'intervalle entre la cloison B et le bord de la caisse, et qui a environ 20 pouces de diamètre; la circonférence en est garnie de lames métalliques. On peut, au moyen d'un mécanisme particulier, le rapprocher plus ou moins du fond de la caisse, qui, elle-même, porte des lames semblables à celles du cylindre. Enfin D est un appareil destiné à amener de l'eau pure dans la caisse et à en extraire l'eau salie par les chiffons.

Le cylindre étant mis en mouvement avec une vitesse

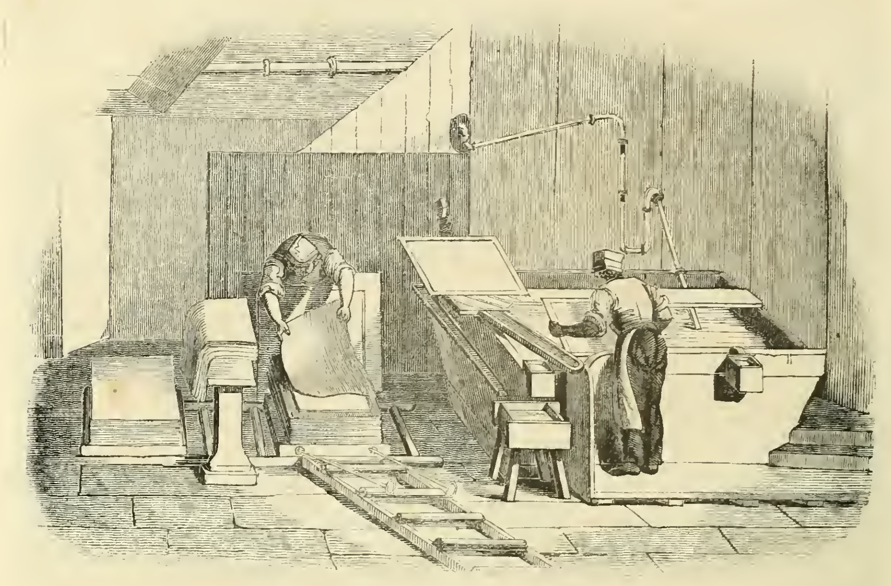


(Cylindre employé pour réduire le linge en pâte.)

d'environ 120 tours par minute, on jette une certaine quantité de chiffons dans la caisse, où ils sont entraînés avec une grande rapidité par les lames du cylindre, qui les déchirent et les déposent sur le plan incliné E, formé d'une toile métallique, à travers laquelle l'eau salie s'écoule pendant que le tuyau D fournit de nouvelle eau pure à la caisse. La pâte produite par ce premier passage n'est pas encore assez fine pour être employée : on la porte à un autre cylindre plus rapproché du fond de la caisse, ou bien on lui fait subir un nouveau passage en abaissant davantage le premier cylindre. Cette opération se répète jusqu'à trois fois. Dans cet état la pâte est bien lavée, mais elle conserve encore une couleur qui dépend de celle qu'avaient les chiffons. Il s'agit de la blanchir. Dans ce but, on la met en presse pour lui enlever la plus grande partie possible de l'eau qu'elle contient; on la place ensuite dans un réservoir hermétiquement fermé, où l'on fait affluer, au moyen de tuyaux, du chlore gazeux, qu'on obtient par l'application de la chaleur à un mélange, dans les proportions convenables, de peroxide de manganèse, de sel commun et d'acide sulfurique. Au bout de quelques heures, le chlore a entièrement décoloré la pâte, qu'on fait ensuite repasser une ou plusieurs fois sous les cylindres, tant pour en séparer le chlore que pour la diviser davantage; la pâte est alors prête à être transformée en papier. Deux

procédés sont employés pour y parvenir; l'un *à la main*, que nous allons décrire; et l'autre *à la mécanique*, que nous réservons pour une prochaine livraison.

En examinant la gravure ci-dessous, on y voit un homme qui plonge une espèce de cadre dans une cuve. Cette cuve est remplie de pâte, dont la fluidité plus ou moins grande détermine l'épaisseur de la feuille de papier. Le cadre que tient l'ouvrier se nomme une *forme*; il se compose d'un



(Fabrication à la main des feuilles de papier.)

châssis en bois, recouvert d'une toile métallique, en fils de cuivre qui sont placés en long, et dont les traces, que l'on aperçoit sur la feuille de papier quand on regarde le jour au travers, s'appellent des *vergeures*. Ces fils sont soutenus, de distance en distance, par d'autres fils plus gros, placés en travers, et dont les traces prennent le nom de *pantusseaux*. Enfin la marque du fabricant est figurée sur la forme par d'autres fils de cuivre, auxquels on donne le nom de *filigranes*, et qui laissent aussi leurs traces sur le papier. Sur les bords de la forme s'applique un autre cadre mobile, en tôle, appelé *frisquette*, dont l'épaisseur, conjointement avec le plus ou moins de liquidité de la pâte, détermine l'épaisseur de la feuille de papier, et dont les autres dimensions déterminent la longueur et la largeur de cette même feuille. L'ouvrier, qu'on appelle l'*ouvreur*, ayant posé la frisquette sur la forme, plonge la forme dans la cuve, l'y dispose horizontalement, et la retire dans cette position; alors il la secoue légèrement en la maintenant toujours horizontalement, et la pâte qui s'élève au-dessus des bords de la frisquette retombe dans la cuve, tandis que l'eau qu'elle contient passe à travers les vergeures de la forme. On conçoit qu'il faut à l'ouvreur une grande habitude du maniement de la forme pour étendre ainsi régulièrement la pâte sur toute son étendue, avant qu'elle ait perdu assez d'eau pour pouvoir se répandre uniformément. L'ouvreur pousse ensuite la forme sur un plan incliné, placé au bout de la cuve, et prend une autre forme sur laquelle il pose la même frisquette qu'il a enlevée à la première, et recommence une nouvelle feuille. Pendant ce temps un autre ouvrier, appelé le *coucheur*, prend la forme abandonnée par l'ouvreur, et la renverse sur un morceau de drap appelé *flotre* ou *blanchet*; la feuille se détache facilement de la forme, reste sur le morceau de drap, et est recouverte par un autre blanchet prêt à recevoir une autre feuille. Les deux ouvriers procèdent ainsi successivement, se passant, tour à tour, la forme chargée d'une feuille et la forme vide, jusqu'à ce qu'ayant accumulé ainsi entre les blanchets un certain nombre de feuilles, formant un *porse*, on porte le tout sous une presse pour en faire sortir l'eau le plus possible. Des femmes séparent alors les flotres des feuilles, et placent celles-ci les unes sur les autres. En cet état, on les presse encore fortement, puis on les met sécher par portions sur des cordes ou des tringles de bois. Lorsqu'elles sont sèches, on les colle, si le papier doit servir à l'écriture, en les plongeant, un certain nombre à la fois, dans une colle très claire de peau de gants; on les remet encore en presse pour forcer la colle à pénétrer également partout; on les fait de nouveau sécher, puis on les met en *mains* de 24 ou 25 feuilles, et enfin en *rames* de 20 mains.

Dans quelques papeteries on colle la pâte elle-même; mais ce procédé n'est pas encore répandu partout.

SALON DE 1834. — AVIS.

Le Salon de peinture et de sculpture de 1834 est ouvert depuis le 1er mars. Le jugement public, au-dessus des critiques et des enthousiasmes particuliers, se forme chaque jour, et désigne plus clairement les œuvres dont le souvenir sera le plus long-temps conservé : attentifs à la direction qu'il suit, nous nous proposons de reproduire, dans quelques esquisses, les sujets qui conviennent le mieux à la gravure sur bois et au caractère de notre recueil.

Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré à la 13e livraison sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver de retard dans l'envoi du Magasin pittoresque.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier n° 30

MUSÉES DU LOUVRE.

SALON DE 1834. — EXPOSITION DE PEINTURE.

TABLEAUX DE GENRE.



(Corps-de-garde turc sur la route de Smyrne à Magnésie, par M. Decamps.)

Des lueurs où dominent la blancheur mate et le jaune ardent éclairent l'intérieur du corps-de-garde; les soldats se reposent à l'ombre de leur baraque; au dehors, sous le soleil, on voit cheminer des voyageurs et leurs chameaux à travers la poussière qui tourbillonne.

Les armes, les pipes, la poterie, sont éparses sur le sol; au lieu du poêle de fer ou de l'âtre de nos corps-de-garde, on remarque un grand vase de cuivre où se consument quelques charbons. La cantinière vend des rafraîchissemens aux Turcs diversement groupés: les uns fument, les autres dorment ou causent; l'un d'entre eux, celui qui est assis à terre, et qui racle si tristement une sorte de longue mandoline, paraît, d'après son costume, avoir fait partie d'un des corps de troupe disciplinés à l'imitation des armées européennes.

C'est dans un voyage en Orient, sur la route même de Smyrne, que M. Decamps a ébauché ce sujet. Une suite de tableaux composés avec autant de conscience et de talent, remplaceraient quelquefois avec avantage les récits des voyageurs, ou du moins les compléteraient d'une manière précieuse. Mais si, d'après cette seule scène de soldats pris au hasard, assemblés et postés en désordre pour protéger les caravanes, ou pour veiller sur les mouvemens de l'ennemi, on voulait juger l'état actuel des mœurs militaires turques, on s'exposerait à être injuste envers l'esprit novateur de Mahmoud. La discipline et l'unité de costume sont introduites dans l'armée. Les premiers soldats disciplinés ont pris le nom de *tacticiens*. Leur uniforme est bleu. Ils sont vêtus d'espèces de justaucorps à la manière des matelots italiens. Leurs pantalons sont très larges jusqu'au genou, là ils sont liés par une espèce de jarretière, et collent sur la jambe jusqu'à la cheville; les pieds et le cou sont nus. Au lieu du turban oriental, ils portent un bonnet en étoffe rouge, large, bourré, qui couvre toute la partie postérieure de la tête, et descend sur les oreilles. Un gland bleu en soie ou en laine tombe de la pointe du bonnet.

Les officiers attachent à leur poitrine un croissant en argent, ou en petits brillans, suivant leur grade. Ils ont aux pieds des bottines en maroquin, ou des souliers avec des bas. Leur manteau rouge, qui est attaché autour du cou, avec une agrafe d'argent, tombe jusqu'au genou.

M. Mac-Farlane, qui a visité la Turquie asiatique en 1828, donne des détails intéressans sur le progrès des innovations militaires. Voici comment il décrit une caserne, et les exercices des *tacticiens* à Smyrne.

« En sortant des bazars, nous traversâmes l'extrémité de la ville basse des Turcs, qui n'est habitée que par des fabricans de caisses à figues, et nous nous trouvâmes dans une petite place, devant un vaste édifice à moitié construit en bois, dont la porte était décorée d'une longue inscription arabe, gravée en lettres dorées, et dont les murailles étaient couvertes de larges placards écrits en langue vulgaire. Dans cette place, trois ou quatre Turcs d'un âge avancé, personnages à barbe grise, instruisaient des soldats novices dans l'art de tenir les pieds en dehors, et la tête droite, de lever ensemble les pieds de terre, mouvement fort difficile à exécuter pour les Mahométans et tous les Asiatiques; en un mot, ils les initiaient dans la science des évolutions.

» Nous nous approchâmes de la porte d'un bâtiment à demi ruiné; deux personnages, dont le grade devait correspondre à celui de sergent et de caporal, nous proposèrent d'entrer, et deux sentinelles nous présentèrent les armes au bas de l'escalier. L'intérieur de l'édifice était encore plus délabré que l'extérieur; les murs étaient crevassés, les solives pourries, et tout tremblait dès qu'on faisait un pas. Dans une vaste salle, au second étage, nous trouvâmes une trentaine de soldats « portant et reposant les armes, » frappant le plancher en bois de la crosse de leur mousquet, avec un si bon courage, que je craignais à chaque instant qu'ils ne descendissent verticalement au premier étage. Tous nous montrèrent beaucoup de bienveillance, et même de politesse. Il n'y avait d'autres lits de camp que le bois dur et raboteux du plancher. Les couvertures consistaient en quelques voiles à demi déchirées; deux ou trois soldats y joignaient un couvre-pied d'un tissu grossier de poil de chèvre ou de laine de chameau. On ne leur avait encore distribué ni manteaux,

ni capotes. Exercés depuis un an, ils maniaient leurs mousquets avec une grande vivacité, et assez de précision; mais ils ne savaient point encore marcher militairement.

» Le pas militaire est ce que les Turcs apprennent avec le plus de difficulté, et sans doute il faut attribuer leur peu d'aptitude à leur manière singulière de marcher ordinairement, à la fois piaffant, et jetant leurs jambes à droite et à gauche; les babouches lourdes et grossières qu'ils portent gênent le mouvement de leurs pieds.

» Comme les Turcs du Nizam-Djedid, sous le sultan Sélim, avaient eu pour instructeurs des officiers français, et comme les Européens employés plus récemment par le sultan Mahmoud étaient des Français ou des Italiens qui avaient servi dans l'armée de Bonaparte, les nouvelles troupes font naturellement l'exercice à la française.

» Les femmes turques, qui, contrairement à l'opinion répandue sur elles en Europe, sont sans cesse errantes de côté et d'autre, semblent trouver beaucoup de plaisir aux scènes d'exercice du nouveau système militaire, quoiqu'il soit emprunté aux infidèles. Des femmes juives viennent aussi quelquefois assister à ces spectacles, mais elles se tiennent humblement éloignées de ces grandes dames *aux bottines et aux pantoufles jaunes*.

» Les jeunes Turcs admirent également la révolution qui s'accomplit dans l'armée. Il n'en est pas de même parmi les gens plus âgés, et surtout parmi les partisans des janissaires; beaucoup d'esprits chagrins, soit à Smyrne, soit même à Constantinople, regrettent les armes et la tactique des anciens Osmanlis. Mais ces regrets sont superflus; le mouvement d'imitation a en sa faveur tout ce qui est jeune; rien ne l'arrêtera. »

Cuivre rouge, cuivre jaune ou laiton, chrysocalque.— Ces deux métaux, que l'on confond ordinairement sous le même nom, sont cependant très différens; le cuivre rouge est du cuivre proprement dit, sans mélange, tandis que le cuivre jaune est un alliage de cuivre et de zinc. Le laiton offre l'avantage d'être moins cher que le cuivre, de pouvoir former des ustensiles de toutes sortes, et qui servent à peu près comme s'ils étaient en cuivre pur. Ce qu'on nomme *chrysocalque*, *similor*, etc., n'est autre chose qu'un alliage de cuivre et de zinc.

RECHERCHES STATISTIQUES SUR LES SOURDS-MUETS.

CAUSES DE LA SURDITÉ. — FAITS SINGULIERS. — POPULATION DES ENFANS TROUVÉS A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE.

(Voyez tome Ier, page 300.)

L'abbé de l'Epée évaluait le nombre des sourds-muets à 1 sur 6,000 habitans, et encore trouvait-on alors cette évaluation exagérée. Aujourd'hui les recensemens les plus exacts constatent, terme moyen, un sourd-muet sur une population de 1,500 ou 1,600 âmes.

Quelques économistes ont imputé cet accroissement à la croissante dépravation des mœurs, qui ferait porter aux enfans la peine de l'inconduite de leurs parens. Loin d'admettre une cause si déplorable, nous doutons que le nombre des sourds-muets soit en effet beaucoup plus considérable aujourd'hui que dans les temps passés. Autrefois les familles, rougissant d'avoir donné le jour à des êtres dégradés dans l'opinion publique, les cachaient à tous les regards comme un sujet de honte. Au contraire, depuis que l'instruction peut les rendre à la vie sociale, et que plusieurs même se sont montrés avec honneur dans le monde, les parens s'empressent de les présenter aux instituteurs.

On n'est que faiblement étonné du grand nombre de sourds-muets, quand on considère la délicatesse et la complication des parties qui constituent l'organe de l'ouïe. Cet organe est composé de petits osselets déliés, délicatement articulés ensemble, que la plus faible vibration sonore met en mouvement, et qui transmettent ainsi au cerveau, par le nerf auditif, l'ébranlement qu'ils ont reçu du tympan. La plus légère altération dans la structure ou dans le jeu de ces parties si fines, si impressionnables, si sensibles, entraîne la perte de l'ouïe, qui peut être encore plus immédiatement déterminée par la paralysie du nerf.

La cause immédiate de la surdité *congéniale* (de naissance) semble devoir rester toujours enveloppée de mystère. La surdité accidentelle, qui est encore plus fréquente, provient de différentes causes fortuites, de maladies cutanées, d'éruptions répercutées, d'inflammations, du scrofule, de convulsions, etc. Elle survient plus communément dans les premières années de la vie, parce qu'à cet âge, c'est à la tête que s'opère le principal travail de la nature; la tête est dans l'enfant le siége de fréquentes éruptions; elle est aussi le centre des affections nerveuses.

Mais au milieu de toutes les causes de la surdité, on doit placer en première ligne l'influence des climats et des localités. Parmi les faits détaillés, recueillis par l'institution des sourds-muets de Paris, on cite une famille qui, sur huit enfans, compte cinq sourds-muets, tous les cinq nés dans une maison humide et malsaine. La famille qui l'avait habitée précédemment y avait eu trois enfans, dont deux sourds-muets.

C'est dans les pays montagneux, boisés, abondamment arrosés, que l'on trouve la plus grande agglomération de sourds-muets. La Suisse est à cet égard une des contrées les plus malheureuses. Tandis que communément la proportion des sourds-muets, relativement à la population, est de 1 à 1,600, elle est en Suisse de 1 à 500; et encore observerons-nous une grande inégalité sous ce rapport entre les divers cantons, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau suivant donné par M. Bernoulli de Bâle :

CANTONS.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT en nombres ronds.
Zurich.	220,000	225	1 : 1000
Vaud.	155,000	152	1 : 1000
Bâle	50,000	100	1 : 500
Argovie	120,000	300	1 : 400
Berne.	350,000	1000	1 : 350

On remarque, dans ce recensement, que le pays de Berne, tout coupé de hautes montagnes et de vallées profondes, offre le plus grand nombre de sourds-muets. Dans le pays de Vaud et le canton de Zurich, qui n'ont que peu de hautes montagnes, cette infirmité est bien moins commune. La même inégalité qu'on trouve dans la répartition des sourds-muets, entre les différens cantons, se reproduit encore entre les diverses communes d'un même canton. Ainsi, des 122 communes du canton de Vaud, 68 n'ont pas de sourds-muets. Il en est 50 qui n'ont chacune qu'un ou deux sourds-muets, tandis que dans quatre communes on en trouve cent répartis dans les proportions suivantes :

COMMUNES.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT.
Aubonne	6,658	20	1 : 333
Valle	5,958	12	1 : 528
Peterlingen	6,095	25	1 : 244
Moudon.	6,602	43	1 : 153

Dans le canton de Zurich, la commune de Weyach, sur 698 habitans, compte 11 sourds-muets; c'est un sourd-muet sur 63 habitans. Il paraît qu'il y a des localités où cette proportion est plus grande encore : la *Gazette de New-York*

assure que dans le New-Hampshire, on trouve un sourd-muet sur 50 habitans dans la population noire.

L'institution des sourds-muets de Hartford, dans le Connecticut, fondée en 1816 par M. Gallaudet, et qui s'est de suite placée au premier rang des institutions de ce genre, a donné, dans ses rapports annuels, le premier exemple de recherches statistiques sur les sourds-muets.

Cet établissement, depuis sa fondation jusqu'en 1829, avait reçu 279 élèves, dont 157 garçons et 122 filles. De ce nombre, 116 sourds-muets de naissance; 135 qui avaient perdu l'ouïe dans leurs premières années; 28 dont l'infirmité n'avait pas une origine connue.

Des 135 élèves atteints d'une surdité accidentelle, 15 avaient perdu l'ouïe peu après leur naissance; 29 dans la première année; 68 entre un et quatre ans; 14 entre quatre et cinq ans; 9 entre cinq et sept ans.

De 44 cas où la cause de la surdité avait été constatée, 22 provenaient de la fièvre scarlatine; 6, de fièvres indéterminées; 7, de la rougeole; 2, d'affections cérébrales; 1, de la petite-vérole; 1, de la coqueluche; 1, d'une détonation de canon; 4, de chutes graves.

De 54 sourds-muets, sur lesquels l'institution de Prague donne des renseignemens, 19 sont sourds de naissance, 35 le sont par suite de maladies ou d'accidens.

De ces 35 élèves devenus sourds après leur naissance, 6 le sont devenus dans la première année; 9, dans la seconde; 9, dans la troisième; 2, dans la quatrième; 2, dans la sixième; 2, dans la septième, etc.

L'institution de Leipzig avait, en 1830, 51 élèves, dont 22 sourds de naissance, 29 devenus sourds dans leurs premières années.

De ces derniers, 14 ont perdu l'ouïe par la fièvre scarlatine; 6, par la petite-vérole ou la rougeole; 2, par la fièvre nerveuse; 1, par un coup à la tête; 1, par un refroidissement; 1, par suite de convulsions; 4, par causes inconnues.

De ces mêmes 29 élèves atteints de surdité accidentelle, 4 ont perdu l'ouïe dans la première année; 10, dans la deuxième; 8, dans la troisième; 3, dans la quatrième; 2, dans la cinquième.

Ces renseignemens démontrent que la surdité accidentelle est encore plus fréquente que la surdité congéniale, et qu'elle survient particulièrement dans les trois ou quatre premières années.

Comme elle provient le plus souvent d'éruptions cutanées répercutées, de maladies inflammatoires, et de l'insalubrité des habitations, on comprend que, proportionnellement, elle doit se montrer plus souvent dans les familles indigentes, où les enfans sont mal logés, mal vêtus, mal nourris, mal soignés.

La surdité de naissance peut être rapportée à deux causes principales: à un vice organique originaire, et à l'insalubrité des lieux.

Dans le cas même où la surdité proviendrait d'un principe originaire, on ne pourrait pas, à proprement parler, dire qu'elle est héréditaire; car il est très rare qu'un sourd-muet transmette son infirmité à ses enfans. Nous connaissons des sourds-muets mariés à des sourdes-muettes, et dont tous les enfans entendent et parlent. Mais il arrive souvent que la même infirmité se manifeste dans les branches collatérales. Un très grand nombre de sourds-muets ont des oncles, des tantes, ou des cousins sourds-muets, et alors la surdité est presque toujours congéniale.

La surdité, et surtout la surdité congéniale, est quelquefois accompagnée de circonstances dignes de remarque. Dans plusieurs familles on voit une succession régulière d'enfans sourds-muets et d'enfans entendant. La même mère, après avoir eu un enfant sourd-muet, donne le jour à un enfant jouissant de tous ses sens; puis vient encore un sourd-muet, et ensuite un entendant, et ainsi de suite. Nous connaissons des familles qui ont quatre, six, sept, huit, dix et douze enfans, dont la moitié sourds-muets, et où cette succession alternative n'a pas été une seule fois intervertie.

Le docteur Deleau, un de nos médecins qui s'est occupé avec le plus de succès du traitement des maladies de l'oreille, fait mention d'une femme de La Rochelle qui devient sourde à chaque grossesse; mais la surdité cesse du moment qu'elle est accouchée, et tous ses enfans sont sourds.

Le fait le plus remarquable peut-être que nous offrent les anomalies de la surdité, est consigné dans le rapport annuel (1828) de l'institution d'Hartford (Etats-Unis). Il se trouvait alors dans cette institution deux sœurs sourdes-muettes, qui ont quatorze cousins ou cousines sourds-muets. Tous ces seize cousins descendent de la même bisaïeule, laquelle jouissait de tous ses sens. Ce qui rend le fait encore plus remarquable, c'est qu'il ne s'est trouvé aucun sourd-muet parmi les enfans ou les petits-enfans de cette bisaïeule; ainsi, c'est à la troisième génération que toute sa descendance a été frappée de la même infirmité.

Le recensement le plus complet que nous possédions pour les sourds-muets a été fait en Prusse. Le gouvernement l'a fait opérer à trois époques différentes. Celui de 1825 a constaté 6,786 sourds-muets; celui de 1827, 6,764; et celui de 1828, 8,223.

Il est évident que l'excédant du dernier relevé vient en partie de la plus grande exactitude mise dans le recensement.

Dans les districts d'Aix-la-Chapelle et de Dusseldorf, on ne trouve qu'un sourd-muet par 3,000 âmes. La proportion se trouve presque trois fois plus forte dans les districts de Kœnigsberg, de Gumbinnen et d'Erfurt, puisqu'on y compte un sourd-muet sur un peu plus de 1,000 habitans.

On a essayé aussi de déterminer le rapport qui se trouve entre le nombre des sourds-muets et celui des sourdes-muettes : on n'a pu rassembler encore sur cet objet que des documens partiels. Le nombre des garçons se trouve partout supérieur à celui des filles; mais ce rapport varie de $\frac{4}{3}$ jusqu'à $\frac{12}{11}$, et donne pour terme moyen $\frac{6}{5}$, c'est-à-dire que le nombre des sourds-muets surpasse d'un cinquième celui des sourdes-muettes.

Voici le résumé des recensemens opérés dans divers pays jusqu'à ce jour.

PAYS.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT.
SUISSE.			
Canton de Zurich. . . . — de Vaud. . . . . — de Bâle. . . . . — d'Argovie. . . . — de Berne.	895,000	1,777	1 : 503
ALLEMAGNE.			
Grand-duché de Bade. .	1,108,000	1,985	1 : 559
Wurtemberg.	1,550,215	1,250	1 : 1,240
Bavière.	4,037,000	2,908	1 : 1,388
Prusse.	12,726,823	8,223	1 : 1,548
Hesse électorale.	550,000	400	1 : 1.375
Duché de Nassau. . . .	300,000	210	1 : 1,428
Duché de Brunswick. . .	206,000	176	1 : 1,170
BELGIQUE . . . . . . HOLLANDE	6,166,854	2,166	1 : 2,847
DANEMARK.	1,800,000	1,260	1 : 1,714
IRLANDE	6,000,000	3,500	1 : 1,714
ETATS-UNIS.	12,000,000	6,000	1 : 2,000
TOTAUX.	47,339,952	29,853	1 : 1,585

Ce relevé, opéré, comme on voit, sur plus de quarante-sept millons d'habitans de divers pays, nous offre un sourd-muet sur 1585 habitans. Ce résultat s'éloigne peu de celui que nous donne la statistique de la Prusse.

On serait fondé à regarder cette dernière comme l'expression qui rapproche le plus de la vérité: car les autres recen-

semens n'ont pas été faits avec la même exactitude; et il est difficile qu'un grand nombre de sourds-muets n'échappent pas à de premières investigations. Nous l'avons déjà remarqué entre les deux recensemens opérés en Prusse en 1827 et 1828.

Il est donc probable que si des recherches ultérieures doivent modifier la proportion de $\frac{1}{1515}$, ce sera pour nous donner une proportion plus forte encore.

Si nous prenons cette proportion générale pour base des évaluations, nous compterons en France plus de 20,000 sourds-muets, et plus de 140,000 en Europe.

C'est sous le ministère de M. de Montalivet père que fut essayé en France le premier dénombrement des sourds-muets. Les renseignemens qui furent envoyés à cette époque de presque tous les départemens doivent exister encore, soit dans les cartons du ministère, soit aux archives du royaume. Aucun dépouillement ne paraît en avoir été fait.

Un nouveau recensement a été demandé par le ministère, il y a quelques années; mais il n'a encore été opéré que sur cinquante-six départemens, et dans la plupart, d'une manière incomplète. Le total présenterait 7,833 sourds-muets, nombre évidemment trop faible, et qui ne porterait la population des sourds-muets de France qu'à 12,000, tandis que de nombreux renseignemens particuliers, parfaitement d'accord avec les recensemens opérés dans d'autres pays, permettent d'élever cette évaluation à 20 ou 22,000.

Certaines localités du royaume sont, sous ce rapport, presque aussi maltraitées que la Suisse : en Corse, on trouve un sourd-muet sur environ 650 âmes, presque autant dans l'Aveyron, et peut-être plus encore dans quelques parties des Ardennes.

Le relevé général du nombre des sourds-muets, en regard des particularités locales et des causes présumées de la surdité, fourniraient d'utiles observations. Ce relevé serait d'autant plus intéressant en France, qu'aucune contrée ne présente une si grande variété sous le rapport du climat et de la topographie. Nous pensons, mais ce n'est encore qu'une opinion pour ainsi dire hypothétique, qu'on trouverait dans le midi les surdités provenant plus particulièrement d'affections nerveuses, tandis que dans le nord elles seraient plutôt la suite de maladies cutanées ou de congestions inflammatoires.

Sire, quand Votre Majesté crée une charge, la Providence crée tout de suite un sot pour l'acheter.

Colbert *à Louis XIV*.

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.

Vauvenargues.

LE CACAOYER.

Le cacao est la semence d'un arbre de l'Amérique méridionale, de la famille botanique des *malvacées*. Linné avait une si haute estime pour cet aliment, qu'il a donné à l'arbre qui le produit le nom magnifique de *théobroma cacao* (le mot *theobroma* signifie *manger des dieux*). On a conservé le nom, par égard pour l'illustre botaniste, quoique l'on n'élève pas le chocolat jusqu'au rang de la fabuleuse ambroisie. On ne conteste point les éminentes propriétés alimentaires du cacao; on reconnaît volontiers qu'il peut rendre de très grands services aux voyageurs, surtout aux marins chargés d'expéditions de longue durée, et qu'il varie agréablement nos mets; mais jusqu'à présent, l'Espagne est le seul pays où le chocolat soit une nourriture populaire. Malheureusement, le cacaoyer est confiné dans les pays chauds. Entre les tropiques, l'arbre se charge de fruits deux fois par an; mais dans les pays où la végétation ne peut être aussi continue, il ne produirait plus qu'une seule fois. Cependant, l'épreuve devrait être tentée dans l'intérêt de la colonie d'Alger; quelques pieds de cacaoyer réussiraient peut-être sur les rivages de l'Afrique, et contribueraient à la prospérité de la France africaine, de même que quelques pieds de cafeyer, transportés du Jardin des Plantes aux Antilles, ont autrefois enrichi nos colonies d'Amérique.



(Feuilles, fleurs et fruit du cacaoyer. — Fruit ouvert.

Le cacaoyer n'est qu'un arbre de médiocre grandeur; il ne dépasse point la hauteur de sept mètres. Vu de quelque distance, il a l'air et le port d'un cerisier, mais ses feuilles, beaucoup plus grandes, ont sept pouces de long sur deux et demi de large. Les fleurs naissent immédiatement sur les grosses branches, et même sur la tige de l'arbre; le calice est rougeâtre, et les pétales sont jaunes avec quelque mélange de rouge. Comme ces fleurs sont petites et nombreuses et les fruits très volumineux, elles avortent pour la plupart, et l'abondante floraison, qui se reproduit deux fois par an, est un luxe peu profitable; mais il plaît beaucoup aux yeux, et, à ces deux époques, le cacaoyer peut contribuer à la décoration des jardins.

Les fruits sont de la grosseur des concombres de petite espèce, longs de sept à huit pouces; ils ont des côtes. Leur maturité est annoncée par la couleur jaune-foncé qu'ils prennent alors, et qui indique le temps de la récolte. A ce degré de maturité, on trouve sous l'écorce du fruit une pulpe blanche qui enveloppe les semences; sa saveur est douce, aigrelette. Lorsque la récolte est faite, on enlève l'écorce des fruits, on met dans une cuve les semences avec la pulpe qui les enveloppe, et l'on abandonne le tout à la fermentation qui ne tarde pas à s'établir. On retire alors les semences, et on les met sécher; c'est le cacao du commerce. La liqueur vineuse qui est restée dans la cuve est agréable à boire, et l'on peut en tirer du rhum par la distillation.

Le cacao, préparé comme on vient de le dire, a perdu la faculté de développer son germe : pour faire des semis de cacaoyers, les semences doivent être tirées immédiatement du fruit, et plantées sur-le-champ. Il faut pour le cacao beaucoup d'ombrages et une terre humide; on a la précaution, dans l'Amérique méridionale, de faire ces plantations dans des terrains où l'*arbre du corail* abonde; suivant les Espagnols américains, cet arbre est la *mère du cacao* (madre del cacao). Il est probable qu'une autre ombre protègerait ég

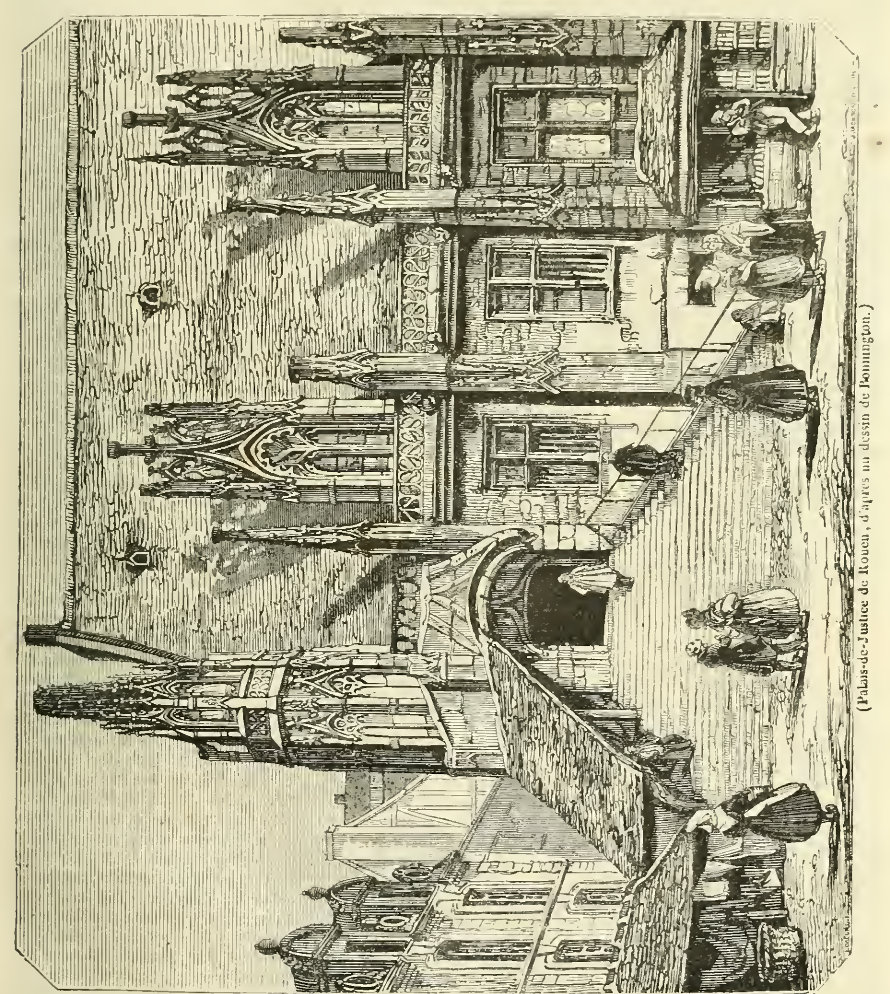
lement bien l'enfance du cacaoyer, mais on ne peut douter que ces deux arbres ne s'accommodent du même sol, du même degré d'humidité, etc., et que ce qui convient à l'un n'indique ce qui peut assurer la prospérité de l'autre.

On ne connaît encore que deux variétés de cacao, le *créole* et l'*étranger* (forestero). La première est d'une saveur plus agréable, mais elle produit moins. On n'a pas encore essayé les effets de la greffe sur ce fruit intéressant; si des agronomes instruits voulaient lui consacrer leurs soins, ils ne tarderaient pas à voir les résultats de leurs recherches, car la végétation du cacaoyer est très prompte. Une semence mise en terre donne un arbre qui commence à fructifier au bout de trois, quatre ou cinq ans.

LE PALAIS-DE-JUSTICE DE ROUEN.

(Seine-Inférieure.)

Le Palais-de-Justice de Rouen n'a point été construit tout d'un jet; l'aile qui se trouve à gauche, en arrivant par la rue Thouret, a été bâtie, dès 1493, pour servir de lieu de



(Palais-de-Justice de Rouen, d'après un dessin de Bonnington.)

réunion aux commerçans de Rouen. Elle est entièrement occupée, du sol au faite, par une admirable salle, de style purement gothique, longue de 160 pieds, et large de 50, aujourd'hui connue sous les noms de *salle des Procureurs* ou des *Pas-perdus*. Cette vaste pièce n'a d'autre voûte qu'une charpente d'une étonnante hardiesse, s'arrondissant en ogive, et dont l'aspect offre quelque ressemblance avec la cale renversée d'un vaisseau de premier-rang. La porte par laquelle on arrivait du dehors dans cette partie du Palais, vient d'être supprimée et remplacée par une nouvelle porte, percée au centre de la salle et décorée dans le style du bâtiment.

Somptueux comme tous les édifices qui surgirent sous l'influence du cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, ministre et digne ami du roi qu'on a surnommé « Père du peuple, » le corps central du Palais, qui se trouve en retour d'équerre avec celui dont nous venons de parler, ne fut élevé qu'en 1499, sous le règne de Louis XII, et consacré par ce prince à la tenue des séances de l'Echiquier, qui

fut alors déclaré sédentaire et perpétuel, sous le titre de Parlement. C'est là surtout que le goût architectural de cette époque, goût fantasque, indocile, mais si fécond, si varié, s'abandonna sans réserve à ses innombrables caprices; l'œil même le plus classique aime à y suivre, dans leur agréable confusion, les ornemens en plomb des combles, les arcades fleuronnées des galeries, les dentelles délicates qui réunissent les pignons aigus des *lucarnes* aux sveltes clochetons jaillissant des pieds-droits des chambranles, des baies et de leurs piliers-boutans; riches et piquans détails, embellis encore par diverses statues; les unes adossées sur la longue base des pyramides, les autres audacieusement plantées sur la pointe des pinacles. Telle est cette délicieuse façade, qu'on ne peut cependant envisager sans regret, en songeant que la charmante tourelle polygone, placée au centre, a perdu son caractère primitif, par la suppression des meneaux, et d'une partie du couronnement de ses fenêtres.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'intérieur de ce Palais, après la salle des Procureurs, c'est celle où siège aujourd'hui la cour d'assises. Autrefois décorée de son antique cheminée, et d'une boiserie sur laquelle l'imagination des sculpteurs avait déployé tous les trésors du style arabesque, cette pièce ne conserve maintenant de sa première magnificence que son plafond en menuiserie, entièrement brodé de caissons de formes variées, remplis de rosaces et de rinceaux du goût le plus exquis. Plusieurs rangs de clefs-pendantes en bois, merveilleusement découpées, et longues de 7 à 8 pieds, en descendaient autrefois comme autant de stalactites d'or; c'est peut-être pour se procurer quelques onces de cet or si avidement recherché, qu'on les a converties en cendres.

Une des curiosités de cette salle consistait dans un tableau donné par Louis XII. Il représentait un Christ peint, dans le goût du temps, sur un fond d'or. C'est sur cette peinture que les témoins furent, pendant trois siècles, tenus de prêter leur serment; elle est actuellement enlevée de son ancienne place; mais on l'a soigneusement conservée. L'aile qui fait face à la salle des Procureurs, ne fut construite qu'au commencement du siècle dernier, époque dont le style dispense de toute description.

LE MESSIE, OU LA MESSIADE.

POÈME DE KLOPSTOCK.

Parmi les épopées de second ordre qui ont mérité de rester dans la mémoire des hommes, *la Messiade* occupe un rang distingué. Son auteur fut, dans le dernier siècle, un des poètes les plus populaires de l'Allemagne, celui dont le génie et l'enthousiasme patriotique contribuèrent le plus à fonder cette grande ère de la littérature allemande, qui vient d'expirer avec Goëthe. Frédéric-Gottlieb Klopstock naquit à Quedlinbourg, ville de la Haute-Saxe, le 2 juillet 1724. Fort jeune encore, il manifesta un goût presque exclusif pour la poésie et l'étude de la théologie. A quinze ans, il avait lu Milton qui lui avait inspiré une admiration passionnée. Dès l'année 1745, il avait déjà esquissé les trois premiers chants du Messie. La publication de cette première partie du poème excita le plus vif enthousiasme en Allemagne, en Suisse, en Danemarck. Ayant été appelé à Copenhague par Frédéric V, il connut, en passant par Hambourg, la spirituelle *Méta* (Marguerite Moller), qu'il épousa en 1754. Klopstock avait conçu une affection très vive pour cette femme digne de lui; mais son bonheur n'eut qu'une courte durée; Méta mourut après quelques mois d'union avec le poète. Il ensevelit sa jeune épouse au village d'Ottensen, près d'Hambourg; et d'avance, il désigna sa propre tombe à côté de la femme qu'il avait si tendrement aimée. Klopstock se fixa, depuis cette époque, à Hambourg, et s'y remaria. Il mourut, le 14 mai 1803, âgé de près de soixante-dix-neuf ans. Peu d'instans avant qu'il rendît son dernier soupir, on l'entendit réciter encore, de mémoire, quoique d'une voix basse et à peine intelligible, l'épisode du chant XII de la Messiade, où, traçant le tableau de la mort de Marie, sœur de Lazare, il s'était efforcé de peindre la mort du juste et son triomphe sur les terreurs des derniers momens de la vie. Le corps du poète fut porté à Ottensen, et déposé à côté de celui de sa première femme, dont la mémoire lui avait toujours été chère

Klopstock a composé un grand nombre d'odes célèbres; celles qui sont consacrées à des sujets religieux ont quelque chose de la hardiesse et de l'élan sublime des prophètes; dans les autres, où il traite des sujets moins sérieux, il a soin de conserver toujours cette chasteté de sentimens et d'expressions qui plaît aux âmes pures. Il en est plusieurs qui, inspirées par les évènemens du temps, respirent l'amour le plus ardent de la patrie et de la liberté. Après *le Messie*, l'ouvrage le plus important de Klopstock est celui intitulé *Bardiètes*; ce poème est une Trilogie qui comprend toute la carrière héroïque d'Herman ou Arminius; il est remarquable par l'exaltation du patriotisme et par une peinture animée des mœurs et de la sauvage intrépidité des Germains. Il a composé encore un œuvre dramatique sur la *mort d'Adam*, dont les chœurs ont été mis en musique par Gluck.

Mais la création la plus vaste du génie de Klopstock, celle qui l'occupa la plus grande partie de sa vie, est ce poème du Messie dont nous allons entretenir nos lecteurs.

C'est le *Paradis perdu* qui a servi d'inspiration première pour la *Messiade*; celle-ci peut être considérée comme la suite et le complément de l'épopée de Milton. Dans le *Paradis perdu*, le poète chante l'homme déchu; dans la *Messiade*, il chante l'homme sauvé et réhabilité. Klopstock a divisé son poème en vingt chants; il se servit de l'hexamètre et rejeta la rime, ce qui était alors une grande innovation. L'action commence, avec la mission du Christ au milieu du peuple de Juda. Dans le chant premier, on le voit, sur le mont des Oliviers, priant son père de l'aider à accomplir le salut des hommes, et jurant de mourir pour eux. L'ange Gabriel est chargé de porter à Jéhova la prière de Jésus : le poète nous conduit avec Gabriel dans le ciel, et en donne la description; Jéhova répond qu'il accepte le sacrifice de son fils; il commande à ses anges de préparer les prodiges qui doivent éclater à la mort du Messie. Gabriel descend du ciel, trouve Jésus endormi sur le mont des Oliviers, et se rend au sanctuaire intérieur des anges de la terre; il assemble les anges et les âmes des enfans, et leur annonce la rédemption qui va se réaliser. Puis il monte au soleil, où il rencontre les ancêtres du Messie. Adam s'entretient avec les anges Gabriel et Uriel du salut prochain des hommes. Par cette exposition, la création entière, tous les êtres des cieux et de la terre sont préparés à la rédemption et associés à son bienfait.

Dans le second chant, nous pénétrons au milieu des enfers : Satan, Adramilek, Moloch, Réliépel, Magog, Gog, nous apparaissent; ils s'occupent des moyens de faire périr le Messie. C'est ici que nous voyons ce charmant caractère d'Abbadona, un ange déchu et repentant. Ce personnage est l'inspiration la plus neuve et la plus gracieuse du poème de Klopstock; lui seul suffirait à l'immortaliser. Mais un grave reproche a été adressé à cette conception, et elle a fait le sujet de violentes critiques. D'après le dogme catholique, les anges déchus, condamnés à des peines éternelles, ne peuvent jamais se repentir, ni être pardonnés. L'on raconte qu'un pasteur allemand, effrayé du caractère hétérodoxe d'un démon repentant, entreprit, à pied, un assez long voyage pour conjurer Klopstock de supprimer cet épisode, ou du moins de ne point faire accorder le pardon à cet ange déchu.

Le troisième chant est consacré à nous faire connaître les disciples de Jésus. Peut-être pourrait-on reprocher au poète de n'avoir pas assez conservé leur caractère de simplicité.

Au quatrième chant commencent les évènemens de la Passion, qui se développent jusqu'au dixième inclusivement. Ici, avec le dernier soupir du Christ, le poème semblait devoir

se terminer; mais Klopstock suit le Messie jusqu'à son ascension au ciel. Le chant onzième est la résurrection de tous les justes de l'ancienne loi, patriarches, rois, martyrs, prophètes. Dans le chant douzième, Joseph d'Arimathie et Nicodème ensevelissent le Sauveur; les anges et les prophètes célèbrent sa mort et sa gloire; Marie, la sœur de Lazare, celle qui aimait tant Jésus, apprenant son supplice, expire de douleur. Le récit de l'agonie de Marie, ses angoisses, ses transports divins sont une des parties les plus inspirées du poëme de Klopstock.

Du chant treizième au chant dix-huitième, l'action se passe tour à tour dans le ciel et sur la terre; le poëte fait entendre les cantiques de joie des anges et des saints, puis les cris de fureur de Satan et des démons; il montre le Christ, dans ses diverses apparitions, aux disciples d'Emmaüs, à sa mère et à ses amis, à Thomas, donnant le pouvoir aux apôtres de remettre les péchés.

Les chants dix-huitième et dix-neuvième contiennent une vision d'Adam, dans laquelle se déroule toute la suite des destinées jusqu'au jugement dernier. Ce dernier chant se termine par l'ascension de Jésus au ciel; et enfin le vingtième est le cantique d'action de grâces de tous les anges et de tous les ressuscités qui célèbrent le triomphe du Messie.

Après plus de vingt années d'un travail opiniâtre, il fut permis à Klopstock de voir la fin de cette œuvre immense; aussi ne put-il s'empêcher de laisser échapper un cri de reconnaissance dans un hymne au Christ : *Je l'espérai de toi!* admirable d'élan religieux. Le style de la Messiade est classique en Allemagne pour la richesse de l'harmonie et la beauté des images. L'inspiration en est constamment soutenue. Nous avons parlé des reproches qui ont été adressés à Klopstock pour sa création d'Abbadona; il lui est arrivé d'en recevoir aussi à l'occasion des corps matériels qu'il a donnés aux anges dans le ciel, et à propos d'autres erreurs commises contre les dogmes de la foi catholique. Pour expliquer la liberté des fictions du poëte, il faut savoir que Klopstock était protestant. On peut relever dans son poëme des longueurs et une monotonie quelquefois fatigante; mais, à côté de ces imperfections, il faut admirer la beauté de la conception, l'intérêt des épisodes, et la puissance de l'exaltation morale qui anime toutes les parties de la Messiade.

ÉLÉMENS GÉNÉRAUX DU BLASON.

Les armoiries, attributs distinctifs des familles nobles, étaient composées d'après les règles d'un langage emblématique universel parmi la noblesse européenne, et servaient à exprimer la dignité, le titre, la famille, le nom des personnages qui les portaient. Aujourd'hui l'art héraldique peut servir comme moyen d'étude et de vérification à ceux qui s'appliquent à déchiffrer et interpréter les vieilles chroniques, ou qui aiment à comprendre les emblèmes gravés ou sculptés sur les manuscrits, sur les tableaux, sur les armes, ou sur les anciens monumens. On trouvera dans cet article les notions les plus indispensables du blason.

— On compte ordinairement *neuf sortes d'armoiries:* — De *souveraineté*; ce sont celles que portent les rois ou empereurs; elles sont considérées comme annexées au territoire. — De *prétention*: elles sont la marque des droits qu'un souverain prétend avoir sur certains royaumes ou provinces où son autorité n'est pas reconnue. — De *concession*; le souverain les accorde en récompense de quelques services. — De *communauté*: ce sont celles des archevêchés, villes, sociétés, corporations, etc. — De *patronage*: celles que l'on ajoute à celles de la famille, pour prix de la protection qu'on accorde à une province ou une ville. — De *famille*: celles qui lui sont propres et la distinguent. — D'*alliance*, qui se prennent par suite de mariage. — De *succession*, qui sont échues en héritage. — Et de *choix*, prises par des familles opulentes sans droits légitimes à les porter.

Une *armoirie* se compose de quatre parties distinctes: 1° l'*écusson* ou *écu*: c'est le champ où figurent les emblèmes; 2° les *émaux* ou *couleurs*, dont on revêt les charges et l'écu lui-même; 3° les *charges* ou *figures* dont on couvre l'écu; 4° les *ornemens*, qui sont les couronnes, manteaux, et dont on surmonte ou entoure les écussons. Voici quelques détails sur chacune de ces parties du blason.

L'*écusson et les émaux*. — La forme de l'écusson est fort variée. Nous avons représenté quelques unes de ces formes, ainsi que la manière exacte de figurer avec des lignes de convention les divers émaux. La forme de l'écu n° 1 est celle du champ de France; l'ovale, n° 2, est l'écusson dont on se sert généralement en Italie; 3, celui de la Péninsule; 4, 5, 8, 9, 11, 12 et 13, sont des écussons antiques que l'on nomme cartouches, échancrés, etc., etc. Les familles allemandes les portent souvent. Le lozange 6 est l'écu que prennent les filles dans leurs armoiries; les pairesses d'Angleterre le portent ainsi; l'écu royal anglais se trace comme le n° 10; 11 est l'écu ordinaire de la noblesse de la Grande-Bretagne, et 7 celui dont se servent les membres du clergé anglican. Du reste, aujourd'hui toutes ces formes peuvent être employées indifféremment, et ne désignent en aucune façon la nation de celui qui les a adoptées dans ses armoiries.

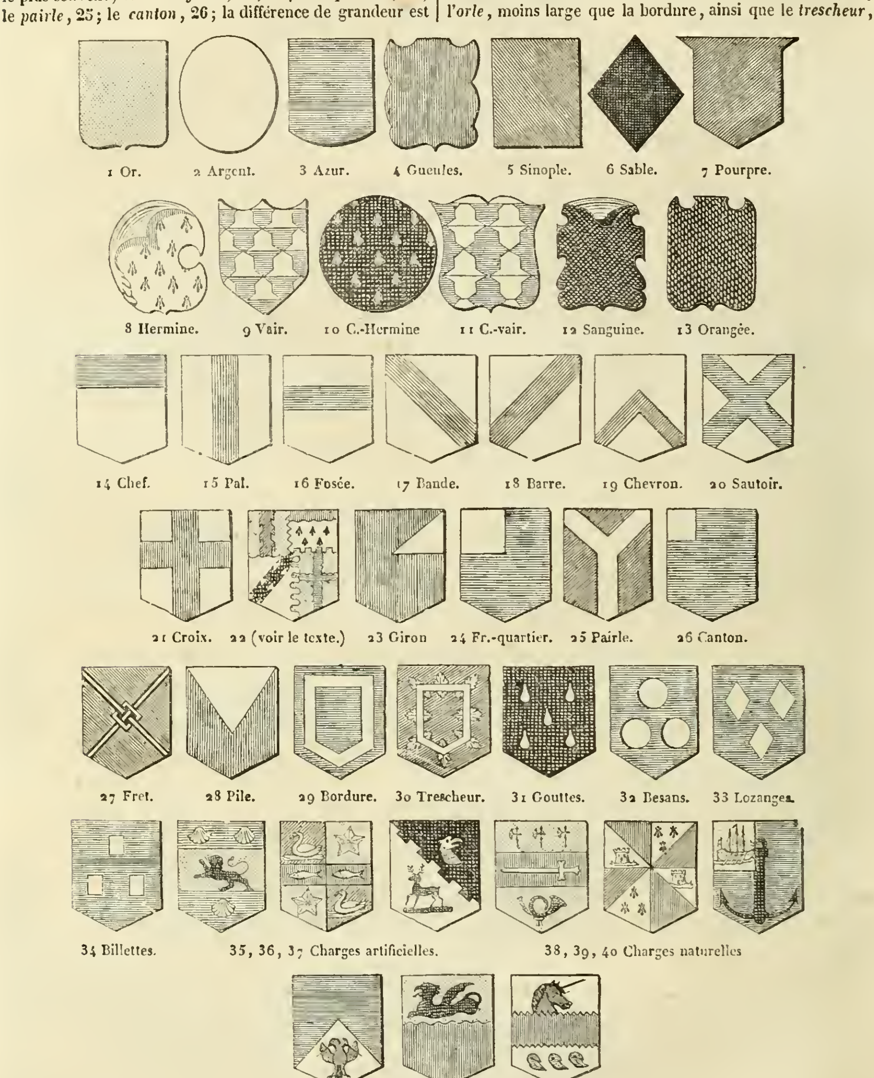
On compte onze *émaux*: les Anglais en ont ajouté deux; en tout, treize qui se divisent ainsi: deux *métaux*, cinq *couleurs*, quatre *fourrures*, et les deux *couleurs* anglaises. Ces émaux se dessinent et se peignent comme il suit:

NOMS DES ÉMAUX.	SE DÉSIGNE PAR	SE PEINT EN	Numéros des figures.
MÉTAUX.			
Or.	Des pointillés	Jaune (or). .	1
Argent.	Un champ blanc.	Blanc (argent)	2
COULEURS.			
Azur.	Des lignes horizontales. . .	Bleu.	3
Gueules	— Perpendiculaires	Rouge.	4
Sinople.	— Diagonales de droite à gauche	Vert	5
Sable.	— Horizontales et perpendiculaires croisées. . . .	Noir	6
Pourpre	— Diagonales de gauche à droite.	Violet.	7
FOURRURES.			
Hermine. . . .	Des mouchetures noires sur champ blanc	. . . .	8
Vair.	Des cloches bleues et blanches contrariées.	. . . .	9
Contre-hermine	Des mouchetures blanches sur champ noir.	. . . .	10
Contre-vair. . .	Des cloches bleues et blanches, métal sur métal. .	. . . .	11
COULEURS ANGLAISES.			
Sanguine. . . .	Des lign. diagon. croisées. .	Couleur chair.	12
Orangée . . .	— Diagon. de gauche à dr. crois. par des perpendic.	Aurore orang.	13

Les *charges*. — Toutes les *charges* qui se placent sur le champ de l'écu se divisent seulement en quatre catégories: 1° les *héraldiques*; 2° les *naturelles*; 3° les *artificielles*; 4° les *chimériques*.

1° Les *charges héraldiques*, qui sont formées de divers signes de convention tracés sur l'écu, se subdivisent en *pièces honorables* et de *second ordre*. Les pièces honorables dont on se sert ordinairement, sont: le *chef* (voyez fig. 14); le *pal*, 15; la *fasce*, 16; la *bande*, 17; la *barre*, ou bande de gauche, 18; le *chevron*, 19; le *sautoir*, 20; et la *croix*, que l'on peut figurer d'un grand nombre de manières, 21. Toutes ces différentes pièces, au lieu d'être terminées par des lignes droites, peuvent l'être par des lignes crénelées, dente-

lées, ondulées, etc. On en voit un exemple au n° 22. Les fig. de *second ordre* ou *sous-honorables*, que l'on emploie le plus souvent, sont : le *giron*, 23; le *franc-quartier*, 24; le *pairle*, 25; le *canton*, 26; la différence de grandeur est la seule qui existe entre lui et le franc-quartier qui tient le quart de l'écu; le *fret*, 27; la *pile*, 28; elle peut partir indifféremment du chef ou de la base de l'écu. La *bordure*, 29; l'*orle*, moins large que la bordure, ainsi que le *trescheur*,



41, 42, 43, Charges chimériques.

sont formés de même; le dernier est toujours fleuré (voy. 30); les *gouttes*, 31; elles prennent le nom de leur couleur; elles sont en gouttes de sang, d'eau, d'or, etc. Les *besans*, 32; les *lozanges*, 33, et les *billettes*, 34. On conçoit parfaitement qu'il existe encore nombre de pièces ordinaires; mais, comme presque toutes sont des composés de celles qui viennent d'être citées, il est facile de les reconnaître et de les nommer. Les *charges naturelles* sont l'image de tous les corps qui appartiennent à la création, comme les astres, les élémens, les hommes, les plantes et les animaux. Les écus 35, 36 et 37, offrent un exemple de ces charges. Les *artificielles* sont celles qui représentent l'ouvrage des hommes, ainsi que les monumens d'architecture, les armes et les instrumens des arts et de l'industrie; les n°s 38, 39 et 40 sont chargés de ces emblèmes; sur les champs 41, 42 et 43, sont figurées des *charges chimériques*. (*Cet article sera continué.*)

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30

BASS-ROCK, EN ÉCOSSE.



(Vue de Bass-Rock.)

Non loin d'Edimbourg, à l'embouchure du *Forth*, s'élève un rocher remarquable, nommé *Bass-Rock:* sa circonférence peut être d'un tiers de lieue et sa hauteur de 370 pieds, tandis qu'à sa base on trouve 130 et 180 pieds d'eau. On ne l'approche sans danger que dans le beau temps, et il n'est accessible que sur un seul point, en face de la côte d'Écosse. Il est percé, de part en part, dans la direction de l'est à l'ouest, par une caverne ténébreuse, que l'on visite aisément, à mer basse, dans un temps calme, et où les vagues, dans les autres momens, s'engouffrent, brisent et mugissent avec un épouvantable fracas; il y a aussi quelques autres petites cavernes, figurant assez bien des fenêtres gothiques que la vétusté ou la violence auraient dérangées de leur aplomb et placées de travers.

Auprès du point de débarquement, on voit les ruines d'un château, extrêmement fort autrefois, et qui n'est pas sans quelque importance historique; il fut converti en prison d'Etat durant les guerres de religion, entre Charles II et les Covenantaires; lorsque les Stuarts furent renversés du trône, il fut défendu, pendant plusieurs années, par une garnison courageuse, dévouée au funeste destin de cette famille; et il obtint ainsi l'honneur douteux d'être le dernier lieu du royaume britannique soumis au nouveau gouvernement. Au-dessus du château, on aperçoit encore un petit ermitage; mais, depuis long-temps, il n'est plus habité. Le roc est désert; moines, soldats, prisonniers, paysans, tous l'ont abandonné, et ses véritables habitans sont les oies sauvages qui s'y rendent par milliers chaque année, à la fin de février, et le quittent généralement au mois d'octobre, à moins que la mer ne demeure poissonneuse et que l'hiver ne soit très doux.

Ces oies diffèrent des autres espèces sauvages, et paraissent très difficiles dans le choix de leur séjour, car, de tous les rochers isolés que présentent les rivages de l'Ecosse, elle n'en ont trouvé que deux à leur convenance, celui de Bass et celui de *Ailsea*, qui lui est tout-à-fait semblable, et qui se trouve dans le détroit de la Clyde. Il est curieux de voir arriver ces oiseaux. D'abord on distingue une première bande, peu nombreuse, qui tourne plusieurs fois autour du rocher, et bientôt s'abat sur les escarpemens les plus élevés, en poussant des cris étourdissans: peu de temps après, d'autres bandes se succèdent, et recommencent la même cérémonie avant de choisir le point où elles se poseront: elles deviennent de plus en plus nombreuses, et, peu de jours après l'arrivée de l'avant-garde, la colonie entière est réunie, sans qu'on voie désormais survenir un seul traînard.

Leur chair a un goût de poisson désagréable, néanmoins on en vend beaucoup à Edimbourg et dans les villes environnantes, où un grand nombre de personnes s'en régalent à déjeûner. Leur plumage est d'une magnifique blancheur et d'une finesse admirable; les tapissiers l'emploient dans la confection des lits de plumes.

Pour les prendre, on a recours à un procédé assez curieux On place un hareng sur une petite planche de bois, maintenue au-dessous de la surface de l'eau au moyen d'un morceau de plomb; on y attache une longue ligne, et on la laisse ainsi à la traîne assez loin du bateau. L'oiseau, à la vue de son mets favori, se précipite du haut des airs avec tant de violence, que souvent il perce la planche de son bec, et que, dans tous les cas, il demeure étourdi du coup, si même il ne meurt pas sur-le-champ.

Il y a aussi un autre moyen de prendre les jeunes oiseaux: il est fort connu; c'est celui qu'on emploie dans les îles Féroë et généralement sur les côtes escarpées. Un pêcheur, ceint

d'une grosse corde autour des reins, est descendu par ses camarades tout le long des flancs perpendiculaires du rocher; lorsqu'il est arrivé auprès des saillies où les oiseaux ont déposé leur couvée, il commence à frapper, de droite et de gauche, en toute hâte, avec un gros bâton, sur la tête des pauvres petits, qui tombent alors dans la mer, où un canot est préparé pour les repêcher; quelquefois le chasseur est obligé de se défendre contre les attaques des vieux, dont la morsure est très vigoureuse et lui laisse long-temps des marques de leur combat

---

NOTICE HISTORIQUE SUR LES EXPOSITIONS PUBLIQUES DES OUVRAGES D'ART.

L'usage des expositions publiques a eu lieu, sous diverses formes, dans tous les pays et à toutes les époques où les beaux-arts ont fleuri. On sait que les artistes grecs avaient coutume de consulter l'opinion du peuple en exposant leurs ouvrages dans les places publiques et sous les portiques. Phidias lui-même, après avoir modelé son Jupiter Olympien, appela le peuple pour le juger. Les expositions, en Grèce, étaient de deux sortes; les unes servaient à choisir les ouvrages qui devaient devenir une propriété nationale; les autres établissaient la supériorité relative des artistes, et avaient pour but l'instruction publique et les progrès des arts. On ne sait qu'imparfaitement quelles étaient la forme et la solennité des jugemens. Quelquefois on prenait l'opinion des artistes eux-mêmes; dans les premiers temps, c'était la multitude qui prononçait par acclamations. Une autre espèce d'exposition se tenait dans les nombreuses fêtes célébrées chaque année. Alors les artistes concouraient à orner les temples, à embellir les cérémonies en produisant leurs œuvres, peintures, sculptures, autels, trépieds, vases, etc.

Dans les grandes époques de l'art moderne, aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, les expositions ne furent pas d'abord régulières: on peut considérer les travaux exécutés dans les églises et dans les palais comme ayant été des expositions perpétuelles. Toutes les fois qu'à Rome, à Florence, à Venise, ou à Bologne, la république, les papes ou les princes voulaient faire exécuter une œuvre d'art, ils ouvraient un concours dans lequel les artistes exposaient leurs modèles; c'est ainsi que Léonard de Vinci et Michel-Ange exposèrent, vers l'année 1502, les *Cartons* célèbres dont les peintures devaient être exécutées dans la grande salle du palais de Florence. En l'an 1401, les magistrats de Florence voulaient faire exécuter deux de ces belles portes de bronze, couvertes de figures en bas-relief, qui enrichissent le Baptistère de saint Jean. André de Pise avait fait une de ces portes quatre-vingts ans auparavant; il s'agissait de faire les deux autres. Les magistrats appelèrent tous les artistes de l'Italie à présenter leurs modèles; sept furent choisis pour être exposés au jugement; c'est de cette exposition que sortirent les portes admirables de Ghiberti, le plus bel ouvrage de la sculpture moderne.

Mais ce fut à Rome, au commencement du XVIIe siècle, que furent fondées des expositions publiques à époques périodiques. Une société, ou, suivant la phrase italienne, une *congregazione di virtuosi*, institua deux expositions publiques de tableaux à Rome, pendant les fêtes de saint Joseph et de saint Jean; elles se tenaient au Panthéon, et attiraient tous les connaisseurs de l'Europe.

A Paris, sous Louis XIV, il y eut deux expositions faites à des époques très éloignées; l'une, en 1673, dans une des cours du Palais-Royal; l'autre, en 1704, dans la grande galerie du Louvre.

La première des expositions qui eut lieu dans le grand salon du Louvre, commença le 18 août 1737, et finit le 1er septembre suivant. Les ouvrages furent fort peu nombreux; on ne compta que deux cent vingt articles; les seuls membres de l'académie avaient droit d'y exposer. D'abord l'exposition fut annuelle; mais, en 1745, on arrêta qu'elle n'aurait lieu que tous les deux ans. Cet ordre de choses se maintint jusqu'à la révolution. Diderot nous a laissé dans ses *Salons* le compte-rendu de toutes ces expositions régulières qui se tinrent dans le cours de la dernière moitié du XVIIIe siècle; ses articles sont curieux à consulter pour l'histoire de la peinture à cette époque. Le jury d'admission était, comme aujourd'hui, choisi parmi les membres de l'académie des beaux-arts, et les journaux du temps retentissent de plaintes contre la trop grande facilité des juges.

Le plus grand salon du Louvre était, dans l'origine de l'exposition des tableaux, éclairé par des fenêtres qui occupaient une place considérable, et donnaient aux peintures une lumière fausse, nuisible à leur effet. Depuis, ces fenêtres ont été murées, et l'on a fait descendre le jour dans ce salon par le comble, auquel des vitraux ont été adaptées.

Jusqu'en 1789, la communauté des peintres, sculpteurs et graveurs de Paris, connue sous le nom d'*Académie de saint Luc*, exposait, au mois de juin de chaque année, dans l'une des salles de l'Arsenal.

La révolution apporta un changement dans les expositions; un décret du 21 août 1791 autorisa tous les artistes français et étrangers à y participer. L'étendue du salon fut alors insuffisante, et les productions des artistes envahirent toutes les pièces aboutissant à ce salon, les salles qui le précèdent, la galerie d'Apollon tout entière, et une partie de la grande galerie du Louvre. En 1796, l'abondance des objets exposés obligea le gouvernement à rétablir l'exposition annuelle.

Dans les premières années de leur établissement, les expositions ne duraient que douze jours; ensuite leur durée fut portée à quinze jours, puis à un mois. En 1765, l'exposition dura cinq semaines; sa durée s'est depuis prolongée jusqu'à deux mois.

Sous la restauration, il n'y eut pas de règlement pour fixer la périodicité des expositions; elles avaient lieu tous les trois ou quatre ans. Depuis la révolution de 1830, nous avons eu une exposition en 1831, une autre en 1833, et celle de cette année. A la demande générale des artistes, et attendu la grande multiplicité des ouvrages d'art, il a été décidé que les expositions seraient annuelles, et commenceraient le 1er mars pour finir le 1er mai.

Ces trois dernières expositions sont les plus nombreuses qu'on ait vues; on y a compté jusqu'à trois mille objets, le chiffre du salon de 1834 est de 2314. Ainsi l'on peut juger du vaste développement des beaux-arts en France, en comparant ce chiffre aux 220 articles de la première exposition de 1737.

Des globules du sang. — On dit souvent dans le langage ordinaire: « c'était rouge comme du sang. » Cependant le sang n'est pas rouge chez tous les animaux, il n'a cette couleur que chez ceux qui se rapprochent le plus de l'homme, tels que les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, et quelques espèces de vers; mais il est au contraire *blanc* ou à peine coloré chez tous les insectes, les araignées, les crabes, les limaçons, les huîtres, et en général chez les crustacés, les mollusques et les zoophytes.

Le sang rouge lui-même ne doit sa couleur qu'à de petits *globules*, solides et réguliers, disséminés et nageant dans une liqueur transparente, appelée *serum*, qui forme la partie fluide du sang.

Ces globules sont de petites sphères chez l'homme et les mammifères; tandis que chez les oiseaux, les reptiles et les poissons, ce sont des ellipsoïdes. La connaissance de cette forme est très importante dans une opération médicale qu'on appelle *transfusion*, qui fût pratiquée vers le milieu du XVIIe siècle, et qui réussissait dans certains cas, tandis que d'autres fois elle causait la mort ou de très graves accidens.

Elle consiste à injecter du sang dans les veines du malade.

Or, si l'on introduit du sang à *globules circulaires* dans un animal dont le sang soit à *globules elliptiques*, la mort aura lieu presque instantanément avec les symptômes nerveux qui accompagnent les empoisonnemens les plus violens. On donnerait lieu aussi à des maladies funestes et souvent mortelles, si les globules du sang injecté étaient fort différens en volume de ceux de l'animal soumis à cette opération.

MUSIQUE.
L'HARMONIE ET LA MÉLODIE.

La musique se compose d'harmonie et de mélodie. On entend par mélodie le thème ou chant principal d'un morceau de musique. L'harmonie est une succession d'accords divers que les voix ou instrumens font entendre pour soutenir et fortifier le chant principal. C'est ordinairement dans les parties élevées, aux violons, aux flûtes, aux premiers-dessus que se trouve la mélodie; et quand l'accompagnement a peu de force, il est très facile de la saisir. Cependant elle peut se trouver aussi dans les parties basses; alors l'attention, distraite par les instrumens à notes aiguës, a besoin de se concentrer davantage pour la suivre dans tous ses détours.

La mélodie, soutenue par une faible harmonie, manque d'effet, à moins qu'elle ne soit très fortement caractérisée. L'harmonie sans mélodie est de la mauvaise musique.

Souvent on peut croire qu'une symphonie ou toute autre composition manque de mélodie, parce qu'on n'a pas su l'y trouver, tandis qu'une oreille exercée la saisit avec plus ou moins de facilité, et sait en apprécier le mérite. Il faut donc avoir entendu plusieurs fois un morceau de musique, et l'avoir écouté avec attention, surtout quand l'éducation musicale est imparfaite, pour prononcer, sans trop de témérité, qu'il manque de chant. Souvent il arrive qu'un public peu accoutumé à ce genre d'impressions ne sait rien distinguer au-dessus des accords bruyans d'un orchestre considérable, tandis que les véritables connaisseurs entendent sur cette masse formidable se balancer un chant d'une expression plus ou moins intéressante.

L'harmonie et la mélodie se doivent un mutuel secours; elles ne sauraient se passer l'une de l'autre. On a cependant vu des chants à l'unisson, sans accompagnement, toucher vivement de nombreux auditeurs; mais il faut l'attribuer d'abord à la rare beauté de certaines mélodies disposées pour cette sorte d'effet, ensuite au nombre considérable des voix par lesquelles elles ont été exécutées.

La mélodie appartient tout entière à l'inspiration du compositeur, tandis que l'harmonie est presque uniquement du domaine de l'art. Toutefois, indépendamment de la science, il est une sorte d'instinct qui fait découvrir une harmonie puissante et pleine d'effet, où un compositeur médiocre n'eût trouvé que des combinaisons vulgaires. Quelquefois plusieurs mélodies se font entendre à la fois dans un morceau de musique. C'est une richesse qui peut éblouir et fatiguer une oreille peu exercée, mais qui touchera toujours vivement un public éclairé et digne d'apprécier les hautes conceptions d'un grand artiste.

De l'esprit d'ordre. — C'est un préjugé malheureusement accrédité que l'esprit d'ordre n'appartient qu'aux âmes étroites. Aussi s'accuse-t-on, dans le monde, de *manquer d'ordre*, comme on s'accuse d'être trop bon, trop franc, trop sensible, avec cette orgueilleuse humilité qui n'est qu'un appel indirect aux éloges. Il y a dans cette opinion une dangereuse erreur. On n'a pas compris que si, chez les gens médiocres, l'esprit d'ordre dégénérait en ridicules minuties, il fallait en accuser le caractère de ces gens, et non l'*habitude de tout mettre à sa place.* Ce n'est pas celle-ci qui rétrécit les âmes; ce sont au contraire les âmes sans élévation qui la rétrécissent en ne l'appliquant qu'aux petites choses; mais le mauvais emploi que certaines personnes font d'une qualité ne préjuge rien contre la qualité elle-même. Loin d'être incompatible avec le développement de l'intelligence, l'esprit d'ordre le seconde et le facilite : il établit dans notre entendement une sorte de service régulier de toutes nos facultés qui double la puissance de chacune d'elles, en ne les faisant agir qu'à leur tour et en temps convenable. Mais c'est principalement sur le bonheur qu'il a une immense influence. Il range la vie comme une maison bien tenue dans laquelle le propriétaire trouve toutes ses aises; il prévient les regrets et assure l'avenir. Enfin mille exemples que nous avons sous les yeux, dans le monde, nous prouvent que l'esprit d'ordre peut, à la longue, remplacer l'intelligence, la force, l'activité, toutes les qualités qui nous aident à frayer notre chemin dans l'existence, tandis qu'aucune de celles-ci ne peut le remplacer. Les dons naturels ou acquis font arriver au succès; mais l'esprit d'ordre seul rend le succès profitable.

RECHERCHES
SUR L'HISTOIRE DE POLICHINELLE
DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES.

Depuis plusieurs années on assure qu'un écrivain célèbre rassemble les matériaux d'un ouvrage sur Polichinelle : ce traité formerait quatre volumes in-4°, et serait orné d'illustrations par le caricaturiste anglais M. Cruikshank, qui a déjà fait les dessins d'un livre sur ce sujet, rédigé par un littérateur de Londres, M. Collier. Beaucoup de personnes ne veulent voir, sous cette annonce, qu'une mystification, et rappellent en souriant *le Roi de Bohême et ses sept châteaux*, ce livre si curieux et si riche en vignettes sur bois : cependant, nous qui savons quelque chose de l'histoire de Polichinelle, sans l'avoir toutefois beaucoup approfondie, nous sommes convaincus que l'esprit et l'érudition du nouvel académicien pourraient très aisément remplir consciencieusement, et sans le secours d'aucune digression, les quatre volumes in-4°.

En effet, on trouve dans l'Histoire assez de témoignages pour démontrer que la création de Polichinelle remonte réellement à la plus haute antiquité, et que ce type ridicule a traversé toutes les phases de la civilisation, s'est naturalisé dans tous les pays, en conservant toujours fidèlement son caractère primitif, et en subissant seulement les transformations et les modifications de mœurs, de costume et de langage nécessaires pour être partout compris et accueilli avec joie par les grands et les petits enfans.

Polichinelle a deux principaux aspects : il apparaît tantôt comme marionnette ou acteur de bois, tantôt comme acteur vivant.

Deux peuples nomades, dont l'origine est aussi mystérieuse que l'origine même de la race humaine, l'ont fait connaître au monde.

Les Bohémiens l'ont porté dans toutes les parties de l'Orient. En Perse, on l'appelait *pendj*, mot qui veut dire *cinq*, et a d'abord servi à exprimer le nombre même des personnages du drame antique des marionnettes. On croit que *punch*, nom anglais de polichinelle, a été formé par corruption de *pendj*, et a été introduit dans la Grande-Bretagne par les enfans vagabonds de Bohême, ou Gypsies.

D'un autre côté, des recherches archéologiques paraissent avoir établi, d'après quelques ronde-bosses et quelques figures de bas-reliefs de l'antique Egypte, que les premières familles venues d'Israël avaient transporté dans cette contrée de petites sculptures de polichinelles qu'on donnait aux enfans de Jacob pour les désennuyer dans leur berceau. On trouve des indications à ce sujet dans le *Magasin encyclopédique* du savant Millin, excellent ouvrage qui mériterait d'être réimprimé en une édition abrégée.

L'historien de Polichinelle ne rencontrerait de difficultés réelles pour construire l'arbre généalogique, et raconter les faits et gestes de son héros, que jusqu'au temps de la civilisation romaine. A compter de cette époque, la tradition devient plus précise et plus continue.



(Statue de Maccus, Polichinelle latin.)

Polichinelle paraît avoir été un personnage en vogue dans les diverses villes de l'Italie latine. Il jouait dans les *atellanes*, comédies du troisième ordre, ainsi nommées d'Atella, ville des Osques, située entre Capoue et Naples, et où elles avaient pris naissance.

Il ne portait pas, à la vérité, le chapeau à trois cornes, inconnu des Romains; au lieu de justaucorps et de haut-de-chausses, il était revêtu de la tunique, et il portait des brodequins au lieu de sabots, ce qui devait lui enlever une partie assez importante de sa puissance comique : en compensation, aux deux coins de sa bouche résonnaient de petits globes d'argent. Tels sont les caractères distinctifs sous lesquels il apparaît pendant la longue carrière qu'il fournit dans l'Italie antique. Quant à la double bosse et à l'air de tête qui constituent son individualité, il les avait importées, suivant toute apparence, d'Israël, d'Egypte et de Grèce; mais il serait difficile de déterminer si la longue courbe de son nez est empruntée aux Juifs, ou seulement aux Romains.

La petite statue de bronze que notre première gravure représente a été découverte à l'occasion de fouilles faites en 1727 dans le mont Exquilin, l'une des sept montagnes de Rome; c'est un témoignage irrécusable qui sert à éclaircir et à confirmer les passages de divers auteurs latins : Diomède, liv. 8, *de Oratione*, p. 448, et Apulée dans l'*Apologie*, p. 90, appellent notre personnage *Maccus*, mot de la langue osque qui paraît signifier bouffon, étourdi, stupide, selon l'explication de Juste-Lipse dans ses *Questions épistolaires*, liv. II, question 22. Comment le mot *Polichinelle* a-t-il été substitué au mot *Maccus*? C'est une question encore en litige. Lampridius, dans *Alexandre Sévère*, en tête du chapitre XLII. se sert de l'expression *Pullicenus* pour désigner un poulet. Le nez de Maccus recourbé en forme de bec, et son singulier caquet, assez semblable à celui du coq ou de la poule, seraient ils l'origine de ce sobriquet? C'est une hypothèse admissible.

Lorsque les théâtres païens furent détruits, et avec eux les tragédies et les comédies, on sait que les atellanes continuèrent sur les places publiques; le Polichinelle y figurait, ainsi que l'Arlequin, qui était aussi très aimé des Romains, et était rangé parmi les mimes appelés *Planipedes*.

Les fous de cour sont peut-être une transfiguration de Tersite et de Maccus.

Après les Mystères, à la renaissance du théâtre, Polichinelle se releva en Italie de son incognito. Un comédien, nommé Silvio Fiorillo, passe pour avoir le premier introduit le personnage de *Pulcinella* dans les parades napolitaines, au commencement du XVIIe siècle. Fiorillo était chef d'une troupe et était connu sous le nom de guerre de capitaine Matamore. Il confia le rôle de Pulcinella à André Calcese, celui de ses camarades qui imitait, avec le plus de succès, l'accent et la prononciation des paysans des environs d'Acerra, ville voisine de Naples.

Par suite, le théâtre napolitain eut deux polichinelles : l'un fourbe, étourdi; l'autre lourd et stupide. On a prétendu que ces deux caractères donnés à Maccus avaient été tirés de la différence qui existait entre les habitans de Benevens, ancienne capitale des Samnites : ceux de la haute ville étaient, dit-on, spirituels, riches en images et en saillies; ceux de la basse ville au contraire étaient lents d'esprit et de parole.

Sur le Théâtre Italien de Paris, ces deux personnages furent remplacés par les rôles de Scapin et de l'Arlequin; cependant on y créa un véritable polichinelle, dont le costume était composé d'un vêtement de différentes couleurs, d'une bosse, et d'un masque avec un grand nez. Michel-Ange da Fracassano débuta dans ce rôle en 1685, et continua de le jouer jusqu'à la première suppression du théâtre, avec un médiocre succès



(Pulcinella, acteur napolitain.)

Parmi les pièces les moins mauvaises dont Polichinelle a été le principal personnage, et qui furent jouées au Jeu de Bienfait et par les marionnettes de Gillot, on compte :

Polichinelle Amadis, *Polichinelle Atys*, *Polichinelle*

Persée, *Polichinelle Gros-Jean*, parodies des quatre opéras de Quinault, intitulés *Amadis*, *Atys*, *Persée*, et *Roland*; *Polichinelle Alcide*, ou *le Héros de la quenouille*, parodie de l'opéra de Lamotte intitulé *Omphale*; *Polichinelle comte de Panfière*, parodie de la comédie du *Glorieux*, par Largilière; *Polichinelle Cupidon*, ou *l'Amour contrefait*; *Polichinelle franc-maçon* (1744), etc., etc.



(Polichinelle de la Comédie Italienne, à Paris.)

Plusieurs vieilles estampes du commencement du siècle dernier représentent Polichinelle avec l'explication suivante : » Masque burlesque qui parle la langue des paysans napoli-» tains, et qui est vêtu de toile blanche. Il contrefait le beste » et le stupide. »

Une de ces gravures porte ces vers ridicules :

Si Polichinelle a grand'mine,
Armé de pincette et de gril,
Son cœur sait braver le péril
Que l'on rencontre à la cuisine.

En 1721, la Comédie Française ayant fait fermer le *Théâtre de la Foire*, Lesage, Favart, Fuzelier et Dorneval, auteurs favoris de cette modeste scène, écrivirent des pièces qu'ils firent jouer par Polichinelle et ses autres camarades de bois. Une des gravures que nous donnons est le portrait fidèle du Polichinelle qui joua long-temps ces pièces. Il est encore aujourd'hui en bon état et précieusement conservé dans le cabinet de M. Dumersan, auteur dramatique, qui le tient de M. Favart, fils de l'écrivain que nous avons nommé.

On cite beaucoup d'hommes de génie qui ont eu, pour les jeux de Polichinelle, une affection extraordinaire. Pierre Bayle, philosophe, le suivait dans les rues, et l'écoutait avec un plaisir inexprimable. Un des orateurs les plus célèbres du dernier siècle dut la révélation de son talent à Polichinelle. Un bateleur avait exposé son petit théâtre sur une place publique de Newmarket; Curran, alors enfant, séduit par l'originalité du spectacle, obtint du bateleur la permission de se cacher avec lui derrière la toile, et de faire parler Polichinelle : la verve qu'il déploya, les saillies, les allusions qu'il fit passer avec le bredouillement de la marionnette, attirèrent tous les habitans pendant plusieurs jours, et firent grand bruit dans la ville. Sorti de son obscurité, et frappé de l'effet qu'il avait produit, Curran se livra courageusement à des études sérieuses, et devint successivement avocat, membre de la chambre des communes, et enfin grand-chancelier en 1806, sous l'administration de Fox.

Aujourd'hui Polichinelle a disparu des théâtres de France; et si quelquefois on le rencontre encore dans les bals masqués, il s'y montre indigne de son ancienne réputation : il y est triste et embarrassé de ses bosses, mais il règne toujours aux théâtres de marionnettes fixes et ambulans.

En Allemagne aussi, Polichinelle a perdu presque toute son influence comique; il est entièrement éclipsé par son vieux compagnon de gloire l'Arlequin, qui a reçu le surnom de *der Hanswurst* (Jean Boudin), personnage que l'on retrouve en Angleterre sous le nom de *Jack-pudding*, qui a la même signification.

En Hollande, on lui donne le nom de *Toneelgek* (Bouffon), et il joue un drame animé par les lazzis d'un bourgmestre et d'un lourd paysan de la Frise.

Nous avons dit qu'en Angleterre on l'appelle *Punch*. Le prince Puckler Muskau, dans ses Mémoires, qu'on a publiés l'an dernier à Paris, donne des détails très curieux sur le caractère particulier de cet autre descendant de Maccus, qui diffère autant du Pulcinella d'Acerra, ou du Polichinelle français, qu'un homme du peuple anglais diffère d'un homme du peuple de France ou d'Italie. La pièce jouée par la troupe de Punch à l'ouverture supérieure de la boîte à quatre pieds, que l'on transporte dans les rues et les carrefours de Londres, est aussi sanglante et aussi bouffonne que les drames les plus romantiques de Covent-Garden ou de Drury-Lane. Punch entre en fredonnant l'air français de *Marlborough*; il bat son chien; il tue Scaramouche; il tue son enfant pour l'empêcher de crier; il tue sa femme Judy qui lui demande son enfant; il tue son médecin, le constable, l'exempt, *Jack-Catch* le bourreau; il tue le diable; et il finit en chantant :

Punch n'a plus désormais rien à craindre du sort;
Il peut vivre content, puisque le diable est mort.

Le prince Puckler Muskau trouve en lui un mélange de Richard III et de Falstaff. Il ajoute que c'est un égoïste complet.



(Polichinelle du théâtre de la Foire.)

Son caractère est un mélange de rak, de citron et de sucre; il est à la fois spiritueux, aigre et doux; il n'a pas plus de conscience que le bois dont il est fait.

On voit que, dans l'ensemble de sa vie et de ses mœurs, Punch a beaucoup de ressemblance avec notre Polichinelle : toutefois, sa gaieté est beaucoup plus grossière, et il est d'une telle cruauté dans ses meurtres, qu'il indignerait certainement nos conscrits, et épouvanterait nos enfans sur les bras de leurs *bonnes*.

Au fond, Maccus est partout le même type : on peut croire qu'il n'a jamais été ni juif, ni païen, ni chrétien; c'est un philosophe matérialiste qui a vu passer successivement devant lui toutes les générations, en répétant à chacune d'elles ses mêmes railleries cyniques, ses impiétés audacieuses : et cependant toutes les générations l'ont cordialement accueilli, parce qu'il sait accommoder sa barbarie suivant les temps, et la tempérer dans une juste mesure, parce qu'il est, en termes vulgaires, un bon vivant, d'une humeur toujours égale, confiant en lui-même, et impitoyable railleur de tout abus.

Si Maccus n'attire plus la foule comme autrefois; si son originalité paraît avoir vieilli; si sa verve semble éteinte, il ne faut pas se hâter d'en conclure qu'il n'a plus de rôle à jouer au monde. Combien de fois n'a-t-il point contrefait le mort? Souvent, au moment même où il disparaît de la scène, il entre dans le monde : hier il était de bois, de pierre ou de bronze, demain il sera homme comme l'un de nous. Qui oserait compter les incarnations de cette étrange marionnette?



(Punch tirant le Diable, d'après un dessin de Cruikshank.)



(Le punch de Punch, d'après un dessin de Cruikshank.)

Ne pourrait-on pas croire, par exemple, que, continuant la série vivante des thersites et des fous de cour, c'est encore Maccus qui a pris, dans les lithographies des dernières années, la physionomie de ce monstrueux petit bourgeois parisien, bossu et bavard, dont les saillies triviales ont obtenu une si grande popularité?

Avant de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre; mais quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser. FÉNELON.

LOTERIE.

SON ORIGINE. — SON ORGANISATION. — DÉTAILS STATISTIQUES. — CALCUL DES CHANCES CONTRAIRES AUX JOUEURS. — GAINS DE L'ADMINISTRATION.

Lot était un mot gaulois qui signifiait une pièce de monnaie, et quelquefois exprimait une fraction de poids. Dans le XVIe siècle, on se servait, pour désigner une loterie, du nom de *blanque* (du mot italien *bianca*, blanche), parce que, dans l'origine des loteries, les billets perdans, plus nombreux que les autres, étaient blancs; les billets gagnans étaient noirs.

Le premier édit qui autorisa la loterie en France est de 1539, sous François Ier. Au mois de mai de cette année, le roi octroya à un sieur Jean Laurent la permission d'établir à Paris autant de loteries qu'il jugerait à propos, à charge de payer la somme de 2,000 livres tournois.

Soixante ans plus tard, la loterie n'était plus simplement un jeu pour les particuliers; elle était exploitée par les gouvernemens. Devenue la base d'un système de finances en Angleterre et à Venise, elle servait à soudoyer les troupes en temps de guerre; dans d'autres Etats, elle fournissait les fonds nécessaires aux grandes entreprises publiques.

En France, le Pont-Royal fut bâti, sous Louis XIV, au moyen d'une souscription qu'on peut considérer comme une véritable loterie. Le projet fut présenté par un Italien nommé *Tonti*, qui en avait imaginé les combinaisons, lesquelles, ainsi que l'indique le nom de l'inventeur, étaient une tontine alimentée par le produit d'un droit de péage établi sur le nouveau pont, au profit exclusif des actionnaires gagnans, et qui devait continuer d'être perçu jusqu'à la mort du dernier d'entre eux. Cinquante mille billets, au prix de 48 livres tournois chaque, furent distribués. Un grand nombre de personnes de la cour, de la noblesse et de la bourgeoisie y prirent part. Elle fut tirée publiquement, en présence du prevôt des marchands, du lieutenant-civil, et d'une députation des marguilliers de chaque paroisse.

L'argent qui fut dépensé pour bâtir les églises de Saint-Louis, de Saint-Roch et de Saint-Nicolas provenait d'une semblable source. Nous devons encore à des souscriptions de ce genre l'élévation de la coupole du Panthéon, par l'architecte Soufflot, l'Ecole-Militaire, le Champ-de-Mars, et l'achèvement de la belle église de Saint-Sulpice, par Servandoni.

En 1793, Chaumette, procureur-général de la commune de Paris, proposa à la Convention l'abolition de la loterie nationale; cette abolition fut décrétée. La loterie a été rétablie le 30 septembre 1799.

D'abord il n'y eut qu'une seule roue à Paris. Peu de temps après, on en établit quatre autres, à Lyon, Bordeaux, Lille et Strasbourg, où elles existent encore actuellement. Plus tard, Napoléon augmenta le nombre des bureaux dans les départemens, et créa cinq roues nouvelles dans les provinces conquises, à Hambourg, à Amsterdam, à Turin, à Florence et à Rome. Le produit de cette branche de revenus, qui n'était que de sept millions sous le Directoire, s'éleva sous l'empire jusqu'à dix-neuf.

Dans les premières années de la restauration, la France fut inondée par un flot de loteries étrangères, qui débordèrent sur elle de toutes parts, surtout de l'Allemagne : le lot principal de l'une d'elles ne valait pas moins de 200,000 florins; une autre offrait aux amateurs la propriété du grand théâtre de Vienne, plus une magnifique collection de diamans, et quelques milliers de florins. Il semblait que l'histoire des loteries ne pût aller au-delà; mais ces folies devaient être surpassées par une autre plus incroyable encore; cette fois, les prospectus importés en France par millions, saisis à la douane par quintaux, annonçaient la possession d'une ville tout entière, avec vingt-neuf villages, un palais immense décoré comme pour un roi, trente mille arpens de bois, deux manufactures, et quatre mille arpens de terres labourables; le tout pour la somme de vingt francs!

Lors de la réorganisation de la loterie en France, on établit à Paris cent cinquante bureaux, qui y existent encore. Dans les départemens, il n'y en eut d'abord que quatre cents; puis, neuf cents en 1810; puis, en 1815, six cents : depuis cette époque, le chiffre en a encore été réduit à cinq cents vingt-huit. Le capital des cautionnemens versés par les différens receveurs dans les caisses du trésor royal s'élève à quatre millions.

Le goût de la loterie est principalement répandu parmi le peuple des grandes villes : quoique le nombre des bureaux de Paris ne s'élève pas même au tiers de ceux de la province, le montant des recettes prélevées sur les joueurs de la capitale surpasse celui des départemens. Il est inconte-

able que la soif des plaisirs, le goût de la dépense et l'ambition de faire fortune, passions plus développées généralement dans le cœur de l'ouvrier parisien que dans celui des ouvriers de la province, sont les causes principales de cette différence. Il faut ajouter la facilité que Paris offre aux joueurs qui craignent d'être connus : on sait qu'il existe dans plusieurs bureaux des entrées secrètes pour les personnes timorées.

Le tirage se fait publiquement, trois fois par mois, à Lille, les 1er, 11 et 21 ; à Bordeaux, les 2, 12 et 22; à Strasbourg, les 7, 17, 27, et à Lyon, les 9, 19 et 29. Il a lieu à Paris les 5, 15 et 25, à neuf heures du matin, dans les bureaux de l'administration, au ministère des finances. Ce sont des enfans qui sont chargés d'extraire les billets gagnans.

Les lots qu'on peut gagner à la loterie se combinent par *extraits simples* et *déterminés*, *ambes simples* et *déterminés*, *ternes* et *quaternes*.

L'extrait simple rapporte	15 fois la mise.
L'extrait déterminé, c'est-à-dire quand le joueur a indiqué l'ordre de ses numéros	70 fois la mise.
L'ambe simple	270 fois la mise.
L'ambe déterminé	5,100 fois la mise.
Le terne	5,500 fois la mise.
Le quaterne	75,000 fois la mise.

Notre intention n'est pas de répéter tous les raisonnemens qui ont été faits pour démontrer aux joueurs obstinés ou ignorans que le jeu de la loterie, quoique plus lent que celui de la roulette à dépouiller ses victimes, ne les ruine pas moins sûrement; il nous suffira de reproduire un passage de l'*Essai philosophique sur les probabilités*, par l'illustre mathématicien Laplace. « La probabilité de la sortie d'un extrait donné est de $\frac{5}{90}$ ou $\frac{1}{18}$: la loterie devrait donc alors, pour l'égalité du jeu, rendre dix-huit fois la mise. La probabilité de la sortie d'un ambe donné est de $\frac{2}{801}$, et la loterie devrait rendre 400 fois et demie la mise: elle devrait rendre 11,748 pour un terne, 511,038 pour un quaterne, etc. »

Le montant des gains faits par les joueurs s'est généralement accru, ou a baissé proportionnellement à celui des mises; en 1813, l'administration a payé 59 millions de lots gagnans, sur une recette de 76 millions; en 1814, le rapport de ces lots aux mises s'est élevé à 90,06 pour 100, c'est-à-dire que la recette n'a dépassé le gain des joueurs que de $\frac{1}{9}$ seulement. Depuis l'an VI, ce rapport des lots aux mises n'est jamais descendu au dessous de 63,70, qui est le chiffre de 1811.

M. Necker estimait, en 1784, à 12,500,000 francs le produit brut de la *loterie royale et des petites loteries*. Les recettes brutes, sous le Directoire, furent de 30 millions; plus tard, elles s'élevèrent sous l'empire, en 1810, jusqu'à 83 millions. Cet accroissement, qui d'ailleurs ne s'est opéré que graduellement, et dans l'espace de treize années, fut non seulement attribué, dans son origine, à la création de quatre roues nouvelles, et à l'établissement d'un plus grand nombre de bureaux, dont nous avons parlé; mais peut-être aussi doit-on considérer comme n'y ayant pas été étrangères et l'abondance d'argent que nos armées rapportaient des pays conquis, et la fureur du jeu, qui était alors générale dans toutes les classes, surtout parmi les militaires, dans les courts intervalles que leur laissait la guerre. En 1814, les loteries de Lyon et de Bordeaux ayant été supprimées, et des bruits s'étant accrédités sur la prochaine abolition de l'administration entière, les produits baissèrent si subitement, que le trésor, au lieu d'encaisser un bénéfice, se trouva grevé en quelques mois de 376,000 francs : en 1815, les recettes, comme l'année précédente, languirent au taux de 52 à 55 millions; mais les lots gagnans, qui, en 1814, s'étaient élevés à près de 50 millions, ne furent heureusement pour l'administration que de 21. Les deux roues supprimées ayant été rétablies, les mises augmentèrent pendant les deux exercices suivans, mais avec lenteur, peut-être à cause des embarras financiers de l'époque, et de la vogue dont jouissaient alors en France les loteries autrichiennes. De 1817 à 1818, elles passèrent tout-à-coup de 47 millions à 58, sans qu'on pût assigner à cette différence extraordinaire d'autre cause que le règlement des budgets antérieurs, la liquidation de l'arriéré, et la cessation des bruits qui menaçaient l'existence de l'administration, et contre lesquels le gouvernement jugea à propos de prémunir lui-même officiellement les joueurs. Mais cette hausse exagérée ne fut que passagère, et pendant les années 1821, 1822, 1823 et 1824, les recettes restèrent presque stationnaires au chiffre de 50 millions, sans que le produit qui en résultait pour le trésor fût affecté par d'autres causes que celle provenant de la dépense plus ou moins grande en lots gagnans. Quelques financiers ont expliqué l'accroissement isolé de 7 millions qu'éprouvèrent les mises en 1825 par le mouvement spontané d'ascension qui fut imprimé cette même année aux fonds publics: selon eux des spéculateurs ayant vendu leurs rentes pour profiter des hauts cours, et ne pouvant plus les replacer sans perte, ou seulement avec l'espoir d'un modique intérêt, auraient reporté une partie de leur jeu sur des opérations de loterie. Quoi qu'il en soit, en 1826, les recettes fléchirent, et retombèrent de nouveau à 50 millions. Depuis cette époque, ce chiffre n'a subi que des variations très légères et tout-à-fait sans importance; la révolution de 1830 elle-même n'a pas influé sur les recettes de la loterie d'une manière aussi sensible que sur quelques autres branches du revenu public; son produit net présumé figure au budget du dernier exercice pour la somme de 10 millions, ce qui suppose toujours une recette en mises d'environ 50 millions.

Portrait de Jeanne d'Arc, à Ratisbonne. — Dans notre article sur Jeanne d'Arc, page 44, nous avons dit, au sujet de l'ancienne statue endommagée et cachée aujourd'hui dans la maison où est née l'héroïne, que c'était peut-être le seul monument authentique qui eût transmis jusqu'à nous ses traits : l'anecdote suivante tirée des chroniques de la ville impériale de Ratisbonne, laisse un faible espoir de découvrir une représentation plus fidèle de la figure de cette femme de génie, dont quelques sceptiques, dans ces derniers temps, ont été jusqu'à révoquer en doute l'existence.

« Le roi Sigismond, pour mettre ordre à un différend survenu entre des nobles et des bourgeois de Ratisbonne, se rendit en 1429 dans cette ville, où sa réception fut sans doute des plus brillantes, puisqu'il s'y était rassemblé nombre de fifres et de trompettes, entre autres *le célèbre Croirer*, dont l'habileté nous est aujourd'hui totalement inconnue. Mais nous trouvons en outre, dans une histoire de la ville de Ratisbonne, qu'en ce temps, un artiste faisait voir pour de l'argent un portrait de Jeanne d'Arc; ce qui est ainsi noté en vieil allemand dans les comptes de la ville.

« *Item mehr haben wir gebe von dem gemael zu schawn wie die Junkchfraw zu Frankreich gefochten hat*, 24 *pfennig.* »

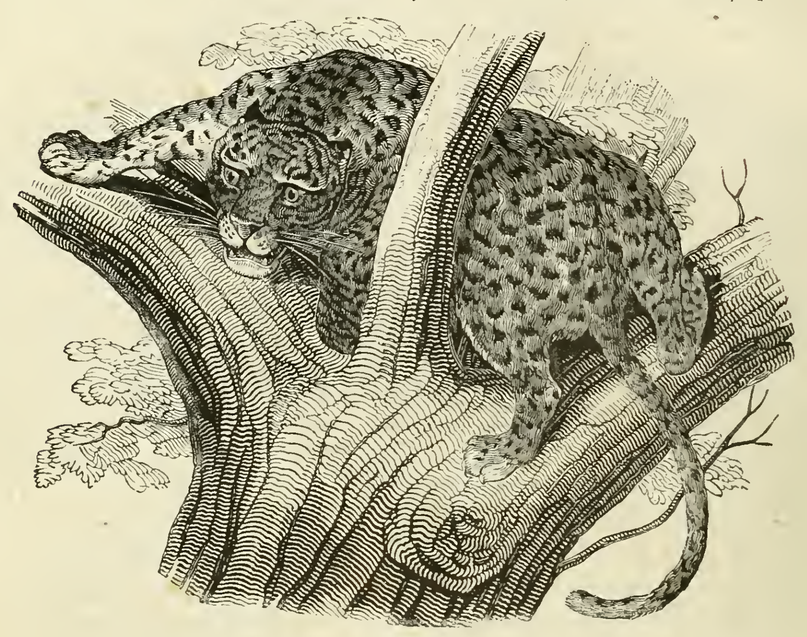
« (*Idem*, avons payé, pour voir le tableau de la jeune fille qui a combattu en France, 24 deniers.) »

Jeanne fut brûlée par les Anglais en 1431 : or, si le rapport ci-dessus est exact, de son vivant même, les arts s'occupaient à retracer ses hauts faits. Il serait intéressant de rechercher ce tableau, qui, peut-être, gît enseveli dans quelque ancienne ville de l'Allemagne méridionale.

LE GUÉPARD (*Felis jubata*).

Cet animal est répandu dans toutes les contrées chaudes de l'Asie et de l'Afrique. C'est le plus leste et le plus rusé de tous les chasseurs de son genre; quoique la panthère et le léopard le surpassent en grandeur et en force, il est plus redouté des colons, dont il attaque les troupeaux, malgré la vigilance des gardiens. Il franchit aisément des barrières, grimpe sur des arbres, s'élance à une distance prodigieuse,

échappe au cavalier le mieux monté; on ne peut l'atteindre qu'à coups de fusil, ou avec des flèches. Ses qualités physiques, la beauté de sa forme et de sa robe sont encore relevées par une intelligence et une docilité que l'homme sait mettre à profit; en Asie, on le dresse pour la chasse des gazelles, dont la course légère ne peut éviter les attaques de ce redoutable ennemi. Les Africains n'ont pas encore tiré parti de cet auxiliaire; ils ne le connaissent que par ses déprédations, et lui font une guerre acharnée. L'animal n'est jamais l'agresseur, excepté dans quelques cas particuliers, lorsqu'il rencontre des individus faibles et isolés, un enfant, quelquefois une femme, jamais un homme. On ne peut cependant lui reprocher de manquer de courage, car il se défend avec opiniâtreté, et se venge quelquefois, comme l'éprouvèrent deux colons du cap de Bonne-Espérance, qui, revenant d'une chasse aux bubales (espèce de gazelles), rencontrèrent un guépard et se mirent à le poursuivre. La difficulté des lieux ralentissait la fuite de l'animal; une balle l'atteignit; il revint aussitôt sur le chasseur qui l'avait blessé, et s'élançant sur cet ennemi, le fit tomber de cheval : alors un combat corps à corps s'engagea entre les deux adversaires. L'autre chasseur se hâta de mettre pied à terre, et de secourir son compagnon, au risque de le blesser en même temps que l'animal dont il voulait le délivrer; son coup fut mal dirigé. Le bruit de la décharge fit changer l'aspect du combat, car le guépard abandonna l'homme qu'il venait de terrasser pour se jeter avec un redoublement de fureur sur le nouvel assaillant qui n'eut pas le temps de tirer son couteau de chasse; l'animal l'avait saisi par la tête, et sans lâcher prise, le fit rouler avec lui jusqu'au fond d'un ravin. Ce fut inutilement que l'homme dégagé, mais horriblement mutilé, se traîna jusqu'au nouveau champ de bataille; les blessures de son compagnon étaient mortelles, et il n'eut que la triste satisfaction d'arracher un reste de vie à l'animal épuisé par la perte de son sang.



(Le Guépard.)

On a confondu le guépard avec le léopard proprement dit, et celui-ci avec la panthère : les colons européens, poussant encore plus loin cette confusion, ont nommé *tigres* tous les animaux carnassiers à robe mouchetée.

Le guépard diffère du léopard par une plus petite taille, des taches plus noires, plus nombreuses, et mieux arrondies, des jambes un peu plus hautes à proportion de sa grandeur, une souplesse et une légèreté qui lui donnent la faculté de grimper sur les arbres, ce que ne peut faire le léopard. On voit que le guépard est très bien pourvu de toutes les qualités qui constituent l'habile chasseur : il n'est donc pas étonnant que sa race soit plus répandue que celle du léopard, de la panthère, et même que celles du tigre et du lion; il a plus de ressources pour échapper aux dangers qui le menacent, et pourvoir à sa subsistance aux dépens de proies qui sont dédaignées par les grandes espèces de ce genre.

Il en est de beaucoup d'entreprises comme de battre le briquet; on n'y réussit que par des efforts réitérés, et souvent à l'instant où l'on désespérait du succès.

MADAME DE MAINTENON.

ERRATA.

11ᵉ Livraison, page 87, colonne 1, ligne 12. — Les monnaies d'or; retranchez *d'or*.

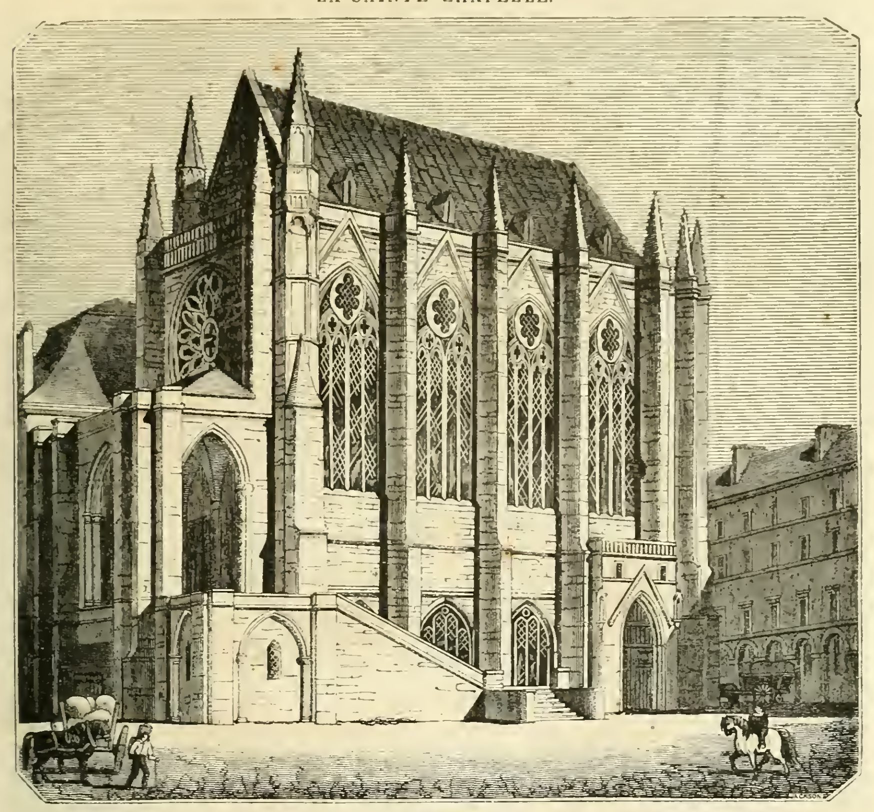
12ᵉ Livraison, page 94, colonne 2, ligne 18 en remontant. — Au lieu de *préposa*, lisez *proposa*.

13ᵉ Livraison, page 100, colonne 2, ligne 5. — Au lieu de 12 mars, lisez 12 février.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, nº 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, nº 30.

LA SAINTE-CHAPELLE.



(La Sainte-Chapelle, à Paris.)

M. Michelet, racontant dans sa nouvelle Histoire de France les élans religieux et la vie de saint Louis, dit : « Ces pieuses larmes, ces mystiques extases, ces mystères de l'amour divin, tout cela est dans la merveilleuse petite église de saint Louis, dans la Sainte-Chapelle : église toute mystique, tout arabe d'architecture, qu'il fit bâtir, au retour de la croisade, par Eude de Montreuil qu'il y avait mené avec lui. Un monde de religion et de poésie, tout un Orient chrétien est en ces vitraux, fragile et précieuse peinture que l'on néglige trop et que le vent emportera quelque jour. »

Louis IX éleva la Sainte-Chapelle pour recevoir plusieurs reliques précieuses qui lui avaient été envoyées par Baudouin, empereur de Constantinople; elle fut commencée vers l'année 1242 et achevée en 1248. Comme on l'a vu, elle fut bâtie par Eude de Montreuil, le plus habile architecte de ce temps, celui qui a fait valoir avec le plus de goût les formes élégantes de l'architecture sarrasine. Cette petite église est double ou à deux étages; la chapelle inférieure était destinée aux habitans de la cour du Palais, et dédiée à la Vierge. La chapelle supérieure, destinée au roi et à ses officiers, portait le titre de *Sainte-Couronne* et de *Sainte-Croix*. Elle est longue de 110 pieds dans œuvre, et large de 27 pieds. La hauteur des deux étages, depuis le sol inférieur jusqu'au sommet de l'angle du fronton, est de 110 pieds. Ainsi la hauteur totale égale la longueur, ce qui donne à cet édifice une élévation d'un effet imposant. On évalue à plus de six millions de notre monnaie la somme des dépenses de saint Louis pour cette chapelle et pour les reliques qu'elle renfermait.

Dans l'intérieur on voyait, aux deux côtés de l'entrée du chœur, deux autels décorés de deux tableaux en émail, divisés chacun en plusieurs sujets représentant la Passion de Jésus-Christ. Au bas de l'un de ces tableaux étaient la figure en pied de François Ier, et celle de Claude son épouse; au bas de l'autre, celle de Henri II et de Diane de Poitiers, sa maîtresse. Ces émaux précieux furent exécutés par Léonard de Limoges, d'après les dessins de Primatice; ils ont été transférés au musée des Petits-Augustins. Sur le principal autel s'élevait une châsse ayant, en petite proportion, la forme exacte de l'édifice de la Sainte-Chapelle. Elle était de vermeil, enrichie de pierreries, et contenait, à ce qu'il paraît, les ossemens de saint Louis. Au-dessus était une autre châsse plus grande, en bronze doré, près de laquelle on arrivait par deux petits escaliers; elle contenait toutes les reliques que saint Louis acheta de l'empereur Baudouin. On voyait dans cette même chapelle, à gauche en entrant, un bas-relief représentant une Dame de pitié, du célèbre Germain Pilon.

Le trésor de la Sainte-Chapelle renfermait une grande quantité d'objets riches et curieux : une grande croix de

vermeil que Henri III fit fabriquer, dans laquelle était un morceau de bois de la vraie croix; le buste de saint Louis, couronné, grand comme nature, tout en or, enrichi de pierreries et soutenu par deux anges de vermeil; le bâton du chantre de cette chapelle, orné d'une agate gravée représentant le buste de l'empereur Titus, auquel on ajouta deux bras en vermeil; dans l'une des deux mains on mit une couronne d'épines, et dans l'autre une croix, et les fidèles contemplèrent saint Louis dans ce buste de l'empereur romain. On voyait encore, dans le trésor, des livres d'église dont les couvertures étaient enrichies d'or et de perles, un calice d'or avec sa patène de même métal; deux burettes en cristal de roche; une grande croix tout en or, couverte de filigrane et de pierres précieuses. L'objet le plus curieux pour les amis des arts qu'il contînt, est un célèbre camée en agate-onyx. On ne connaît pas de camée d'une aussi grande dimension : sa forme ovale a près d'un pied de longueur sur dix pouces de largeur. Il représente l'apothéose de l'empereur Auguste, gravée en relief, et composée d'un grand nombre de figures. Il fut donné à la Sainte-Chapelle par Charles-Quint. Pendant l'incendie qui éclata au Palais, le 7 mars 1618, l'agate fut rompue en deux parties. Elle a été reparée, et on la voit aujourd'hui dans le cabinet des antiquités de la Bibliothèque royale.

Saint Louis fit construire dans ce Trésor de la Sainte-Chapelle, un lieu sûr et commode pour y déposer sa bibliothèque, composée de livres pieux, et notamment des écrits des saints Pères qu'il avait fait copier. On montre encore, au midi de la petite église, une étroite cellule qu'on croit avoir été l'oratoire du roi.

La Sainte-Chapelle était surmontée d'une flèche ou clocher, ouvrage remarquable par sa hardiesse et sa légèreté; peu d'années avant la révolution, on a été obligé de la démolir parce qu'elle menaçait ruine.

Le clergé de l'église était composé de cinq chapelains et de deux marguilliers, diacres ou sous-diacres. Saint Louis leur assigna des revenus considérables, que lui et ses successeurs augmentèrent. Le premier dignitaire fut d'abord appelé *maître chapelain*, puis *maître gouverneur*, puis *trésorier*, ensuite *archichapelain*; sous François Ier, il prit le titre prétentieux de *pape de la Sainte-Chapelle*. Pendant la nuit du vendredi au samedi-saint, il se célébrait, dans cette église, une cérémonie où venaient tous les possédés, afin de se faire guérir par la vue du bois de la vraie croix, qui était montré dans cette nuit solennelle.

Depuis près de vingt-cinq ans la Sainte-Chapelle a cessé d'être consacrée au service divin; ce bâtiment a reçu une autre destination; il contient une partie des archives du royaume, et la série des monumens judiciaires de la Collection des registres du parlement; ces pièces sont rangées avec un ordre admirable; les armoires où elles sont déposées occupent une grande partie de la hauteur de l'édifice, ce qui cache toute l'architecture intérieure.

Boileau fut enterré, en 1711, dans l'église basse de la Sainte-Chapelle de Paris, au-dessous de la place même occupée par le *Lutrin* qu'il a rendu si fameux. Ce lutrin était placé dans le chœur de cette église basse. La querelle qui fait le sujet du poème héroï-comique de Boileau n'était pas une fiction; elle eut réellement lieu, en 1667, entre le trésorier de la Sainte-Chapelle, Claude Auvry, ancien évêque de Coutances, et le chantre, nommé Jacques Barrin.

Ah! monsieur Lysidas, vous nous assommez avec vos grands mots. Ne paraissez point si savant, de grâce! humanisez votre discours, et parlez pour être entendu. Pensez-vous qu'un nom grec donne plus de poids à vos raisons, et ne trouveriez-vous pas qu'il fût aussi beau de dire l'exposition du sujet que la protase, le nœud que l'épitase, et le dénouement que la péripétie? MOLIÈRE.

PÊCHE DE LA MORUE.

Nos départemens maritimes, plus favorisés que ceux de l'intérieur, peuvent ajouter les produits de la pêche à ceux de l'industrie agricole et manufacturière; quelques uns même ne se bornent pas à la pêche du rivage, ni à celle qui se pratique à peu de distance des côtes, mais ils se livrent aux *grandes pêches* qui se font sur de grands bâtimens et dans des parages lointains. La plus importante de celles-ci est sans contredit, celle de la morue, qui forme la source principale des richesses de Granville, Saint-Malo, Saint-Brieux, dans les départemens de la Manche, de l'Ile-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

Quoique l'on rencontre et que l'on prenne des morues dans plusieurs parages, vers le Dogger-Bank et sur les côtes de l'Islande, c'est surtout sur les bancs de l'île de Terre-Neuve, près de la côte de l'Amérique septentrionale, que les Français, les Anglais et les Américains vont les chercher dès que la fonte des glaces leur permet d'approcher de la côte. La morue s'y montre dès le printemps; elle y vient pour frayer et pour y chercher des harengs, et d'autres petits poissons qui s'y rassemblent alors par légions innombrables.

Plusieurs procedés sont employés pour la pêche. Lorsqu'on la pratique le long de la côte de Terre-Neuve ou sur les petits bancs qui avoisinent les îles, on se sert de la *ligne* et de la *seine*. La seine est un grand filet rectangulaire, dont la grandeur des mailles et l'étendue est déterminée par un règlement. Le bord supérieur est garni de liége et le bord inférieur de plomb. On en fixe une extrémité près de la côte, et, avec un bateau, on va porter l'autre extrémité à un autre point, en ayant soin de décrire dans la route une courbe, de façon à former une sorte d'enclos circulaire où le poisson se trouve renfermé sans pouvoir s'échapper. Cela fait, des hommes, à terre, ramènent la *seine* à eux, en tirant sur les deux extrémités, et entraînent avec elle tout le poisson. Un seul coup de seine rapporte quelquefois la charge de plusieurs bateaux.

Quant à la pêche à la ligne, tout le monde la connaît. Mais la morue est en si grande abondance, que, dans plusieurs localités, on pêche sans amorcer les lignes, en se contentant d'imprimer des secousses brusques, afin d'accrocher les morues qui se réunissent autour de l'hameçon; cette méthode est très fatigante, et on l'abandonne dès l'arrivée des capelans, petits poissons qui servent d'appât. Néanmoins, on effectue souvent ainsi un cinquième du chargement.

Ces capelans arrivent par milliers vers la fin de juin; on les prend à la seine; et, comme ils se gâtent en vingt-quatre heures, il faut renouveler deux fois par jour la provision des bateaux qui pêchent la morue à la ligne; ils ne se montrent que pendant quinze jours ou un mois; après leur départ, on emploie le hareng, le maquereau et l'encornet, espèce de sèche (voyez tome Ier, page 95).

Chaque pêcheur est muni de deux lignes, qu'il tient à droite et à gauche du bateau; il arrive souvent que pendant qu'il retire une ligne où un poisson a mordu, un second poisson mord à l'autre, et ainsi de suite. On a vu des pêcheurs habiles prendre chacun jusqu'à quatre cents morues dans un jour.

La pêche ne se pratique pas seulement sur les côtes, mais aussi sur le *grand banc* de Terre-Neuve, qui fut découvert, à ce qu'il paraît, en 1504, par des marins de Saint-Malo, et qui est très poissonneux; il est terminé en pointe aux deux extrémités, sa longueur est d'environ 200 lieues et sa plus grande largeur de 60. La profondeur de l'eau y varie entre 120 et 300 pieds. On y pêche avec des *lignes de main*, comme celles dont nous avons parlé plus haut, et avec des *lignes de fond*. Ces dernières consistent en cordes très fortes, sur lesquelles on fixe, à la distance de 5 pieds l'une de l'autre, des lignes de pêche de 2 pieds et demi, armées chacune d'un ha-

meçon garni d'un appât. A l'aide de cette disposition, les hameçons ne peuvent s'accrocher les uns aux autres. Les cordes, disposées convenablement dans de grandes mannes, sont distribuées ensuite sur des chaloupes qui quittent le navire, et vont les tendre à quelque distance. On attache à une des extrémités un *grappin* (sorte de petite ancre à plusieurs pates), qui l'entraîne au fond de l'eau, puis on s'éloigne, en filant la *ligne de fond* jusqu'à l'autre bout, où l'on fixe un second grappin. Chaque grappin tient à un petit câble (appelé *orin*), qui est *amarré* à une bouée de liége. Cette bouée reste flottante, et elle est surmontée elle-même d'un petit pavillon. Lorsque les *cordes*, ou lignes de fond, ont passé six ou huit heures au fond de l'eau, les chaloupes reviennent et les retirent.

Dans un temps favorable, on peut disposer, par ce procédé, deux et trois mille hameçons. Mais si la brume arrive trop vite et trop forte, ou que le temps devienne mauvais, quelques bateaux s'égarent ou sont exposés à périr. On prétend aussi que le poisson demeurant quelque temps dans l'eau, après avoir été pris par ce procédé, est de qualité inférieure. Mais, d'un autre côté, les produits de cette pêche sont fort abondans, et s'élèvent quelquefois à soixante-dix mille morues pour un équipage de treize à quinze hommes, ce qui fait environ quatre mille cinq cents morues par homme. En 1768, où l'on pratiquait seulement la pêche à la *ligne de main* pendant que le bâtiment allait en *dérive* (c'est-à-dire au gré de la mer et du vent), le produit de chaque homme n'était évalué qu'à sept cents morues.

Les *cordes* présentent en outre l'avantage fort grand, que le choix des appâts est, à ce que l'on assure, peu important pour le poisson qui repose sur le fond, tandis qu'il en est tout différemment pour le poisson qui nage à diverses profondeurs et qui se prend à la ligne de main. Ainsi, avec la ligne de fond, on peut employer des poissons salés, des morceaux de chien de mer, ou même les intestins de la morue, pour amorcer les hameçons.

SCIENCES OCCULTES

DIVINATION. — ÉLÉMENS DE CHIROMANCIE.

Les *sciences occultes*, enseignées en Europe au moyen âge par les Maures et les Juifs, se résumaient presque toutes aux yeux du vulgaire en alchimie et en divination.

La crédulité attribuait aux alchimistes des recettes merveilleuses pour tous les maux physiques, le secret de prolonger la vie, de transformer les métaux, de faire de l'or, et même de créer. On supposait aux devins le don de lire les plus secrètes pensées du cœur, de faire naître à leur gré les sympathies et les antipathies, de commander les génies, d'évoquer les absens et les morts, et de connaître l'avenir.

D'après ces dispositions superstitieuses, un homme à la fois alchimiste et devin aurait dû être considéré comme l'égal de Dieu, si l'anathème de l'Église n'eût obligé à le considérer seulement comme allié du diable.

En réalité, l'ambition des esprits supérieurs voués aux sciences occultes était la plus exorbitante que l'humanité puisse jamais concevoir : ils se proposaient sérieusement pour but *idéal* de leurs travaux, d'une part la domination du monde matériel, la puissance créatrice; de l'autre, la domination du monde spirituel, la prescience.

Les travaux de quelques uns des plus habiles alchimistes n'ont pas été inutiles aux progrès des sciences physiques. On sait combien de découvertes précieuses sont nées à l'occasion de toutes ces erreurs hermétiques importées d'orient, et fondues au creuset pendant plusieurs siècles au souffle d'hommes de génie tels qu'Albert-le-Grand, Raymond Lulle, Roger Bâcon, Arnould de Villeneuve, Paracelse, etc. Insensiblement l'alchimie se sépara de la kabbale et de l'astrologie, rejeta la particule arabe, signe de sa mystérieuse origine, et donna naissance aux théories positives de la chimie, de même que l'astrologie céda la place à l'astronomie.

Divination. — Quant aux travaux des hommes voués à la divination, il est assurément permis de nier qu'ils aient eu aucune utilité : seulement, il faut reconnaître qu'ils étaient au service de l'un des désirs les plus universels, les plus impatiens, et en même temps les plus poétiques de l'esprit humain. Ce besoin de lire au-delà du moment présent dans notre destinée paraît même tellement inhérent à notre nature, que l'on serait presque fondé à croire que l'espoir de parvenir à quelque degré de prescience ne doit jamais s'éteindre chez l'homme, et qu'en changeant de nom, en se renfermant dans des limites de plus en plus rationnelles, l'art divinatoire n'en poursuit pas moins ses expériences, qu'il ne cesse d'épier les secrets de l'avenir, et que de nos jours son infatigable persévérance le trahit encore dans les efforts des partisans de la phrénologie et du magnétisme.

On a déjà donné dans ce recueil quelques détails sur l'alchimie (voyez tom. Ier, p. 95) : nous nous sommes proposé d'indiquer ici, non les principes de la science des devins au moyen âge, mais les élémens d'une seule de ses applications dont la diversité était infinie.

— La *chiromancie* était une branche de la *physiognomonie*, et était définie l'art de deviner le tempérament, les inclinations, et la destinée d'une personne par l'inspection des lignes de la main.

Les règles de la chiromancie étaient déduites de la kabbale, de l'astrologie, et de l'observation.

Les adeptes recherchaient avec ardeur les occasions d'étudier les mains de tous les personnages illustres. Par exemple, aux jours d'exécution, ils arrêtaient les grands criminels pour expérimenter sur leurs lignes, et souvent ils entreprenaient de longs voyages pour observer celles des rois, des reines et des guerriers célèbres.

Parmi les savans qui se sont particulièrement adonnés à la chiromancie dans les derniers siècles, on compte Patrice Tricasse, Coclès, Jean Bellot, André Corne, Gaspard Peucer, Cardan, Bodin, Arthaud, de la Chambre, Flud, Rodolphe Goglenius, Gozelin, Jean de Hagen (Joannes de Indagines), Moldenate, Jean Tesnier, Savanavole, etc. Un chiromancien habile du XIXe siècle nommé Moreau, qui, suivant diverses assertions, avait prédit à Napoléon sa défaite de Waterloo et son exil, est mort depuis quelques années.

Voici sur quelles bases kabbalistiques, astrologiques et expérimentales on s'accordait en général à faire reposer la science :

On appelait l'univers *mégacosme*, ou grand monde, et l'homme *microcosme*, ou petit monde.

L'homme était considéré comme une miniature de l'univers. Toutes les parties du *mégacosme* avaient leurs analogues dans le *microcosme*.

D'après les principes de la haute kabbale et de la science des nombres, qui enseignaient une division trinaire de l'univers, les physiognomonistes enseignaient une division trinaire de l'homme.

Le monde *intellectuel* correspondait dans l'univers à Dieu, et dans l'homme au cerveau.

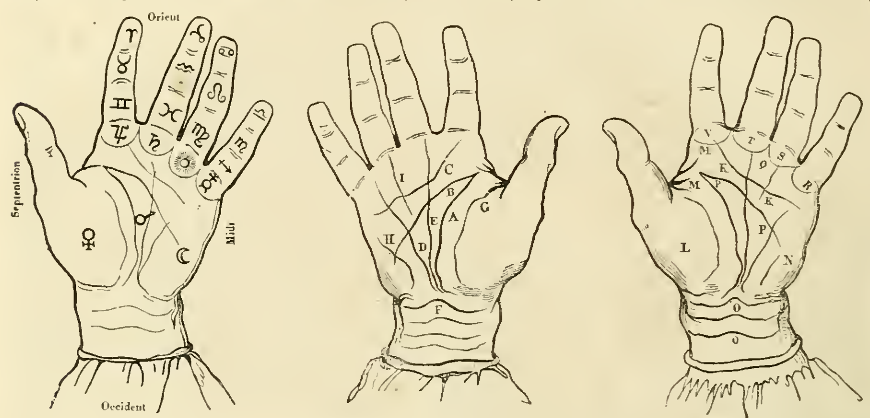
Le monde *céleste* correspondait dans l'univers aux cieux, aux étoiles, aux anges, et dans l'homme au cœur.

Le monde *élémentaire* correspondait dans l'univers aux élémens, aux animaux, aux plantes, aux métaux, aux pierres précieuses, et dans l'homme aux fluides et aux sens.

D'après les principes d'astrologie reproduits et défendus par le fameux astronome Ticho-Brahé, mort au commencement du XVIIe siècle, les sept ressorts principaux de l'univers, qui étaient les sept planètes ou étoiles erratiques, savoir : le Soleil, la Lune, Jupiter, Vénus, Saturne, Mars et Mer-

cure, correspondaient aux sept parties principales du corps humain, savoir : le cœur, le cerveau, le foie, les reins, la rate, le fiel et le poumon. On attribuait à chacune de ces planètes un caractère particulier, et une grande influence sur chaque partie correspondante du corps humain.

Enfin, il y avait encore une action astrale sur l'homme,



(1. Principes astrologiques, division des influences planétaires et zodiacales. — 2. Lignes principales. — 3. Montagnes et figures.)

résultant des douze signes du zodiaque, en suivant les opérations particulières aux douze maisons du soleil.

Or, les chiromanciens voyaient dans la main considérée isolément un autre *microcosme* ; ils estimaient que ses linéamens convenaient à tout le reste de la structure du corps, qu'ils étaient accommodés aux membres principaux, en un mot, que la nature avait encore répété en petit sur cette étroite surface les grandes opérations qu'elle exécute dans l'espace où elle fait mouvoir les planètes.

La main, disaient-ils, est l'organe des autres organes, elle sert à toutes les autres parties du corps; les lignes qui la sillonnent ne sauraient être des choses indifférentes ou inutiles, et avoir été faites à l'aventure. A quoi bon leur variété? pourquoi diffèrent-elles dans chaque homme? la main n'est-elle pas à l'homme comme la feuille à l'arbre? etc., etc.

L'heure la plus favorable pour proposer sa main au devin était celle qui suivait le lever ou la sortie du bain, à jeun, et avant toute fatigue.

La main gauche était en général choisie de préférence, parce qu'elle était dédiée à Jupiter, qu'elle tendait au cœur, et qu'on la supposait d'ailleurs formée avant la droite. Toutefois, les deux mains étaient utiles à consulter; lorsque les lignes de l'une et de l'autre étaient très dissemblables (ce qui était un premier signe de mauvais augure), il convenait de s'arrêter à celles qui étaient les plus apparentes et les plus régulières.

L'inspection muette pouvait durer un temps plus ou moins long; quelquefois elle exigeait plusieurs séances sous différens jours et dans différentes dispositions.

La main a trois parties : le carpe ou la rascette, la vole et les doigts. Le carpe est la partie qui s'étend entre le bras et la paume de la main. La vole est toute la partie entourée par les doigts; elle prend divers noms : la partie qui s'étend depuis le petit doigt jusqu'au poignet est l'hypothénar; la partie qui s'étend entre le pouce et l'index est le thénar; la montagne qui s'élève sous le pouce s'appelle stéthos; le creux est quelquefois nommé plaine ou planure, etc.

Dès le premier coup d'œil, le devin déterminait en lui-même la complexion et le tempérament de la personne; il la rangeait parmi les colériques ou les sanguins, les mélancoliques ou les bilieux, les flegmatiques ou les lymphatiques, suivant la couleur générale de la main, suivant sa fermeté, suivant sa proportion avec le reste du corps. Il étudiait ensuite dans leur ensemble la transparence des veines, le ton du sang, la longueur, la profondeur, la direction, la qualité des lignes, la régularité ou l'irrégularité des figures, des angles et des courbes.

Après ce premier examen, il s'appliquait à l'observation des sept montagnes, des sept lignes principales correspondantes aux sept planètes, et des jointures des doigts correspondantes aux douze signes du zodiaque (le pouce était excepté). Chacune des sept montagnes portait le nom de celle des sept planètes dont elle subissait l'influence favorable ou contraire, suivant sa conformation et ses lignes. Cette influence n'était bonne que si la conformation et les lignes avaient les qualités désirables de netteté, de régularité, de profondeur, de couleur, de relation, etc.

♃ *Jupiter* (en alchimie cuivre) : honneurs, richesses, caractère agréable, paisible et tempéré.

♄ *Saturne* (plomb) : sagesse, prudence, ou froideur, morosité, infortunes.

☉ *Soleil* (or) : gloire, espérance, gain, héritages; ou honte, misère, etc.

☿ *Mercure* (vif-argent) : science, industrie, adresse, agilité; ou mobilité, inconstance, ruse, dettes.

☾ *Lune* (argent) : esprit, songes heureux, larcins, mélancolie, caprices.

♂ *Mars* (fer) : courage, dévouement, impétuosité, mariages ou cruauté, violence, etc.

♀ *Vénus* (étain) : bienveillance, beauté, grâces, amitiés; ou les contraires.

Les signes du zodiaque confirmaient et détaillaient sur chaque doigt l'action des quatre premières planètes. Le doigt indicateur était dominé par Jupiter, qui présidait au printemps; l'auriculaire était dominé par Mercure, qui présidait à l'automne. Ces deux saisons étaient alliées, parce qu'elles étaient égales en douceur et en température, comme les deux au-

tres l'étaient par une similitude de rigueur. Le doigt du milieu ou médecin était dominé par Saturne, qui présidait à l'hiver, et l'annulaire par le Soleil, qui présidait à l'été.

Les sept lignes principales étaient comprises dans les limites de la vole, et se divisaient de cette manière : les deux lignes céphaliques (B et C), correspondantes au cerveau de l'homme et au monde intellectuel ; les deux lignes cardiaques (A et G) et la ligne hépatique (D), correspondantes au cœur et au foie, et au monde céleste; les lignes de la restrainte et de la percussion (F et N), correspondantes aux élémens matériels, et au monde élémentaire.

Ces lignes avaient des significations particulières, qui étaient les conséquences des relations que nous venons d'indiquer, et de la proximité des montagnes ou tubercules des sept planètes.

En outre, chaque ligne secondaire ou chaque intervalle cerné de lignes croisées était le siége d'influences diverses.

A Première ligne de vie ou du cœur, dite *cardiaque*; elle enclot le stéthos et le sépare de la plaine de Mars : c'est la ligne de la fortune. Combinée avec la restrainte (F) et la percussion (N), elle indiquait la durée de l'existence.

B Ligne céphalique ou de la tête, dite *moyenne naturelle*, qui commence sous la bossette de l'indicateur, immédiatement au-dessus de la cardiaque (A), et finit à l'hypothénar; elle signifiait bon sens, jugement, éloquence, franchise, libéralité.

C Autre ligne céphalique ou de tête, dite *mensale*; elle signifiait imagination, esprit, mémoire.

Ces trois premières lignes forment ce que l'on appelle, en langage vulgaire, l'M; mais cette dénomination n'était pas consacrée par la chiromancie.

D Ligne du foie ou de l'estomac, dite *hépatique*, qui s'élève de la restrainte (F) et se dirige le long de l'hypothénar vers le mont mercurial; elle signifiait résignation, douceur, mélancolie, maladies chroniques.

E Ligne de la bonne et mauvaise fortune, dite *saturnienne*.

F Lignes de la restrainte, du carpe ou de la rascette, qui indiquaient, avec la cardiaque (A) et la percussion (N), la durée de la vie, l'année de la mort.

G Sœur de la ligne de vie, dite *martienne* : courage, persévérance, confiance, droiture.

H Ligne du luxe en bonheur ou en malheur, dite *voie lactée*. Elle serpente sur le mont de la Lune.

I Ligne de la richesse ou de la pauvreté, dite *solaire*.

K La table de la main, entre la mensale et la moyenne naturelle : fantaisies, aventures.

L Stéthos, montagne du pouce : entraînement, plaisirs du bal, délire, enthousiasme, amis fidèles.

M Thénar, espace entre le pouce et l'index : dangers du feu, douleurs et blessures de tête.

N La percussion de la main et l'hypothénar : naufrages, suffocations, bizarreries, contradictions, poésie élégiaque.

O Lignes de trente, de vingt ou de dix années; différence de destinée aux différens âges.

P Le triangle dans la plaine de Mars : régularité ou irrégularité de pensées, exploits, duels, assassinats, vols.



(Salon de 1834. — Scène de chiromancie, par M. Gigoux. — Un jeune baron et sa fiancée chez le devin.)

Q Le quadrangle, entre la saturnienne et la ligne solaire : fermeté, magnanimité, mathématiques, égoïsme.

R Montagnette ou tubercule de Mercure : érudition, idées générales, esprit actif, ingénieux, etc.

S Colline du Soleil : gloire, opulence, travaux industriels, gain, héritages.

T Mont de Saturne : liberté ou esclavage, santé forte ou débile, méditations, deuils, grandes joies, grandes tristesses.

V Mont de Jupiter : bonheur domestique, honneurs, dignités.

La valeur de ces signes élémentaires n'est ici qu'imparfaitement exprimée. Le tempérament spécial était comme une clef qui indiquait la variété particulière des tendances passionnées ou méditatives de la personne, la nature des

obstacles ou des avantages qu'elle devait rencontrer dans le cours de sa vie. La signification des principales lignes était ensuite altérée, et souvent même annulée par des groupes de linéamens imperceptibles, par des taches de sang presque invisibles, par des étoiles, des croix, des chiffres, des orbes, des fourches, des rameaux, des chaînettes, des points, des serpens, des grillages, des nœuds, des excavations, ou des lettres cabalistiques. Nous nous rappelons, par exemple, certaines observations de Coclès ou d'Indagines, qui montrent à quel point les études primitives du devin pouvaient être tout-à-coup modifiées : suivant l'un d'eux, une petite ligne qui environnait le pouce, comme un anneau, près de la première jointure, désignait qu'on serait pendu. Un cercle sur le mont de la lune signifiait qu'on deviendrait borgne. Trois petites lignes tortueuses à la naissance de la cardiaque promettaient une lèpre infaillible. Deux croix entre la mensale et la moyenne naturelle annonçaient deux héritages Une double saturnienne prophétisait qu'on serait un jour gueux et vagabond, etc.

Après avoir réuni et attentivement résumé toutes ses observations, après avoir mesuré les degrés des angles formés par les lignes, et avoir construit un carré astrologique, le chiromancien composait sa divination en commençant par la prédiction des faits généraux, les vertus ou les vices, les inclinations, et terminait en spécifiant les évènemens accidentels. Quelques chiromanciens ne pouvaient rien prédire avant d'être arrivés à un état d'exaltation extraordinaire.

Le discrédit de l'astrologie judiciaire, depuis le XVIe siècle, entraîna nécessairement le discrédit de la *chiromancie astrologique*; bientôt la *chiromancie physique* elle-même qui ne se fondait que sur l'observation, fut abandonnée par les savans. Aujourd'hui les charlatans et les vieilles femmes qui disent la *bonne aventure* ont entièrement perdu la tradition chiromancienne, et ignorent l'ancienne signification des signes; leur imagination est leur seule règle.

Au vieux Musée du Louvre, on voit trois grands tableaux représentant des scènes de chiromancie; ils sont du Caravage, de Manfredi et de Valentin. Le tableau de M. Gigoux, dont nous donnons la gravure, est l'une des œuvres du salon de 1834 qui sont composées avec le plus de simplicité, et qui révèlent le plus d'études sérieuses. Au nombre des tableaux du même artiste, on remarque un portrait de M. Gabriel Laviron, d'un fini extrême, et une scène très intéressante de l'histoire du *comte de Comminges*.

VOYAGEURS FRANÇAIS.

RUBRUQUIS, 1253.

(Troisième et dernier article, voyez pages 42 et 66.)

RÉCITS MERVEILLEUX. — AUDIENCE DE MANGU-CHAM. — DISPOSITIONS RELIGIEUSES DE SA COUR. — CONFÉRENCES. — L'ORFÈVRE PARISIEN ET LA FONTAINE D'ARGENT. — RÉSULTATS DU VOYAGE.

Rubruquis est enfin au terme de son voyage; mais à mesure qu'il s'éloigne de l'Occident, il semble qu'il entre dans un pays de merveilles; il raconte des choses étonnantes: rendons-lui justice toutefois, il ne rapporte que ce qu'il a ouï dire. « Ce sont les peuples de Tebeth dont l'abominable coutume était de manger leur père et leur mère morts, pensant que c'était un acte de piété; — ce sont les peuples de Muc, chez qui les troupeaux vivent en pleine liberté, mais sont si bien civilisés, que lorsqu'on en a besoin il suffit de monter sur une éminence et de crier pour voir tous les animaux arriver à l'envi; — c'est le grand Cathay, où il y a une ville dont les murailles sont d'argent et les bastions d'or; — ce sont enfin d'effroyables rochers, où les démons sont accoutumés d'emporter les passans, quelquefois laissant l'homme et se contentant du cheval, et d'autres fois abandonnant les carcasses toutes vides sur le chemin. » En cet endroit mal famé le guide pria Rubruquis de dire quelques prières. « Nous commençâmes donc, dit-il, à chanter le *Credo in Deum*, et, par la grâce de Dieu, nous passâmes tous sans aucun danger ni inconvénient. »

La cour de *Mangu-Cham* était alors auprès de *Caracorum*, ville dont le nom faisait trembler l'Asie.

Le Cham était un homme de quarante-cinq ans, d'un nez plat et rabattu; lorsqu'il reçut Rubruquis, il lui fit d'abord donner à boire d'une liqueur nommée *terracine*, que l'on tire du riz, et qui était aussi claire et aussi douce que le vin blanc : le moine n'en goûta qu'un peu; mais l'interprète s'étant accosté du sommelier n'avait point été si sobre, et même, dit la relation, le prince lui-même était un peu *chargé*, et se divertissait fort avec des oiseaux de proie qu'il mettait sur son poing, et qu'il considérait fort attentivement. Malgré cela, les choses se passèrent fort bien. Rubruquis fit un sermon auquel Mangu-Cham ne répondit rien, sinon « que de même que le soleil épand ses rayons de toutes parts, de même sa puissance et celle de Baatu s'étendaient partout. »

On aimait fort les discussions religieuses à cette cour, où il se trouvait alors une foule de prêtres, de chrétiens nestoriens, des sarrasins, des tuiniens, des jugures, et autres idolâtres de toutes les sortes. Mangu-Cham se plaisait au milieu de tous ces personnages; le jour de sa fête, il se faisait successivement encenser par eux tous; d'abord par les chrétiens, puis par les sarrasins, et en dernier lieu par les idolâtres. « Mais, dit Rubruquis, le prince ne croit à personne; toutefois les uns et les autres suivent sa cour comme les mouches à miel font des fleurs, car il donne à tous, et chacun lui désire toutes sortes de biens et de prospérités, s'imaginant, au fond du cœur, être de ses plus particuliers amis. »

La veille de la Pentecôte, il y eut une conférence solennelle, où Mangu-Cham envoya trois de ses secrétaires, l'un chrétien, l'autre sarrasin, et le troisième tuinien. L'assemblée était nombreuse, chaque secte ayant rassemblé ses habiles. Avant toutes choses, il y fut proclamé de la part du souverain « qu'aucun des deux partis n'eût à faire injure ou déplaisir à l'autre, ni n'excitât aucune rumeur; et cela *sous peine de mort.* » Aussi les argumentateurs furent très paisibles. Rubruquis eut les honneurs de cette séance, qui est fort curieuse. Sur la question de l'unité de Dieu, il réduisit au silence les tuiniens, qui reconnaissaient des dieux inférieurs, et il fut fort applaudi par les sarrasins; ceux-ci finirent par chanter à tue-tête avec les nestoriens : « *et, après cela, ils burent tous largement.* » C'était le complément de toute chose.

Le lendemain ce fut le tour du Cham qui demanda Rubruquis, et lui fit, dans le cours de l'audience, une sorte de profession de foi, disant « qu'il croyait à un seul Dieu, et que comme Dieu avait donné aux mains plusieurs doigts, ainsi il avait ordonné aux hommes plusieurs chemins pour aller en paradis. » Puis, il fit quelques observations très fines sur ce que les chrétiens n'observaient point la loi de l'Evangile, qui commandait de ne point s'en vouloir les uns aux autres; et il conclut en déclarant qu'il voulait que Rubruquis s'en retournât. Malgré cette décision, Mangu fut très gracieux, et fit donner à notre voyageur de l'argent, des habits, des saufs-conduits avec des lettres pour saint Louis; il permit aussi à frère Barthélemy de Crémone, le compagnon de Rubruquis, de séjourner dans le pays pour raison de santé.

Rubruquis rencontra, dans le cours de son voyage, un grand nombre d'Allemands et de Français, employés par les Mogols, et travaillant à répandre les arts de l'occident au milieu de ces peuples que l'occident ignorait. Le plus remarquable de tous ces Européens est Guillaume Boucher, orfèvre parisien, dont un frère demeurait alors à Paris sur le Grand-Pont; il était si estimé, que Mangu venait de lui donner cinquante ouvriers et trois mille marcs d'argent pour

faire une fontaine mécanique que décrit notre voyageur. « C'était un grand arbre tout en argent, au pied duquel étaient quatre lions aussi d'argent, ayant chacun un canal d'où sortait du lait de jument. Quatre pipes étaient cachées dans l'arbre montant jusqu'au sommet ; sur chacun de ces canaux il y avait des serpens dorés dont les queues venaient environner les branches : de l'une de ces pipes coulait du vin, de l'autre du caracosmos, de la troisième du *ball* ou boisson faite de miel, et de la dernière de la terracine. Au pied de l'arbre chaque boisson avait son vase d'argent pour la recevoir ; entre ces quatre canaux, tout au haut, était un ange d'argent tenant une trompette, que l'on devait faire sonner avec des soufflets lorsque le moment de boire serait arrivé. »

Nous terminerons en cet article le voyage de Rubruquis, qui revint en occident à peu près par les mêmes pays qu'il avait traversés. Les détails de sa relation sont pleins d'intérêt, et mériteraient d'être plus populaires. Il a fait connaître, avant Marc-Paul, le cosmos, l'eau-de-vie de riz, qu'il appelle *terracine;* il a détruit l'erreur accréditée jusqu'alors en Europe sur la mer Caspienne que l'on se figurait unie à l'océan du Nord; il a décrit les bœufs grognans de Tangut, et les ânes de Caracorum si légers à la course; c'est le premier Européen depuis Ammien-Marcelin qui ait parlé de la rhubarbe comme remède; il a semé sa relation d'observations très curieuses sur les mœurs des peuples, sur la géographie physique; et nous a laissé sur les cérémonies et les disputes religieuses des prêtres de la cour de Mangu-Cham des récits fort naïfs, qu'il n'est pas inutile d'étudier et de méditer.

De l'amitié. — Si deux hommes sont unis, les besoins de tous deux ne sont pas plus grands, à quelques égards, que ne le seraient ceux d'un seul, et leurs forces sont supérieures aux forces de deux hommes séparés. L'union fait plus : quand elle est parfaite, elle satisfait les désirs, elle simplifie les besoins, elle prévient les vœux de l'imagination, elle remplace tous les biens; c'est un asile toujours ouvert et *une fortune devenue constante.* DE SÉNANCOUR.

Richard Cromwell en témoignage à Westminster-Hall.— Le second protecteur fut appelé comme témoin, dans une affaire civile, à Westminster-Hall, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. On dit que l'avocat de la partie contre laquelle il déposait l'interpella violemment, et reprocha au vieillard les crimes de son père Olivier; mais le juge réprimanda l'avocat, et fit donner un fauteuil au célèbre témoin : la reine Anne approuva la conduite du juge. — En sortant de Westminster-Hall, Richard eut la curiosité de visiter la chambre des lords; un des pairs, lord Bathurst, étonné de sa présence dans ce lieu, s'approcha de lui, et, entre autres choses, demanda combien il y avait de temps que M. Cromwell n'était venu dans cette salle.— « Je n'y suis jamais rentré, mylord, répondit Richard, depuis le temps où je m'asseyais dans ce fauteuil; » et du doigt il montrait le trône.

HORACE WALPOLE.

— *Un article du code ecclésiastique d'Islande* donne aux évêques et même aux membres inférieurs du clergé le droit d'empêcher le mariage de toute femme qui ne sait pas lire. Cette prohibition est exorbitante; mais on ne saurait méconnaître qu'elle est éminemment propre à assurer l'instruction des générations naissantes : elle est encore aujourd'hui en vigueur, quoiqu'on ne l'exerce plus peut-être avec la même rigueur qu'autrefois. Dans beaucoup de paroisses, une petite bibliothèque, appartenant à l'église, est mise en circulation parmi les habitans. Le curé lui même excite le désir de lire et s'efforce à rendre les lectures utiles.

BIOGRAPHIE.

DAUBENTON, NATURALISTE.

(Extrait des éloges historiques de Cuvier.

Daubenton, né en 1716, à Montbard, département de la Côte-d'Or, était destiné à l'état ecclésiastique, et fut envoyé à Paris pour étudier la théologie; mais il se livra, en secret, à l'étude de la médecine, et la mort de son père lui ayant bientôt laissé la liberté de suivre ouvertement son penchant, il acheva ses études médicales, et retourna dans sa patrie pour y exercer modestement l'état que son goût lui avait fait embrasser; mais sa destinée le réservait pour un théâtre plus brillant.

La petite ville qui l'avait vu naître avait aussi produit un homme qu'une fortune indépendante, les agrémens du corps et de l'esprit, un goût violent pour les plaisirs, semblaient destiner à toute autre carrière qu'à celle des sciences, et qui s'y trouvait cependant sans cesse ramené par ce penchant irrésistible, indice presque assuré de talens extraordinaires. Cet homme était Buffon, qui, après avoir essayé tour à tour la géométrie, la physique, l'agriculture, s'était enfin fixé sur l'histoire naturelle, et n'y trouvant que des catalogues décharnés, écrits dans une langue barbare, remplis d'erreurs dans les détails, dans les caractères distinctifs et les distributions méthodiques, avait pris pour tâche de peindre la nature telle qu'elle est, et d'esquisser à grands traits les lois qui en tiennent toutes les parties enchaînées en un système unique.

Mais il fallait tout revoir, tout recueillir; il fallait porter le scalpel dans l'intérieur des êtres, et dévoiler leurs parties les plus cachées. Buffon sentit que son esprit impatient ne lui permettrait pas ces travaux, et il chercha un homme qui joignît, à la justesse d'esprit nécessaire pour ce genre de recherches, assez de modestie pour se contenter d'un rôle secondaire en apparence; il le trouva dans le compagnon des jeux de son enfance, dans Daubenton.

Il trouva en lui plus qu'il n'avait cherché.

Il existait au physique et au moral, entre les deux amis, un contraste parfait, et chacun d'eux semblait avoir reçu précisément les qualités propres à tempérer celles de l'autre par leur opposition.

Buffon, d'une taille vigoureuse, d'un aspect imposant, d'un naturel impérieux, avide en tout d'une jouissance prompte, semblait vouloir deviner la vérité, et non l'observer. Daubenton, d'un tempérament faible, d'un regard doux, d'une modération qu'il devait à la nature autant qu'à sa propre sagesse, portait dans toutes ses recherches la circonspection la plus scrupuleuse; il n'affirmait que ce qu'il avait vu et touché; et tandis que Buffon plaçait à chaque instant son imagination entre la nature et lui, chez Daubenton, au contraire, toutes les ressources de l'esprit semblaient s'unir pour imposer silence à l'imagination. Ainsi la sagesse de l'un, s'alliant à la force de l'autre, parvint à rendre l'histoire des quadrupèdes, (la seule qui soit commune à ces deux auteurs), celle des parties de l'histoire naturelle qui est la plus exempte d'erreurs.

Ce fut vers l'année 1742 que Daubenton fut attiré à Paris, et fut nommé, par le crédit de son ami, garde et démonstrateur du Cabinet d'histoire naturelle.

Avant lui, ce cabinet n'était qu'un simple droguier où l'on recueillait les produits des cours publics de chimie, pour les distribuer aux pauvres qui pouvaient en avoir besoin, et il ne contenait, en histoire naturelle proprement dite, que des coquilles qui ayant servi à amuser les premières années de Louis XV, portaient, pour la plupart, l'empreinte des caprices de l'enfant royal. En bien peu d'années il changea totalement de face; les minéraux, les fruits, les bois, les coquillages, furent rassemblés de toutes parts et exposés dans le plus bel ordre. Daubenton s'y enfermait pendant des heures entières pour se livrer à l'étude et à la classification de ces trésors, qui étaient devenus une véritable passion.

Ce goût pour l'arrangement d'un cabinet se réveilla avec force, lorsque, à la fin du dernier siècle, les victoires de nos armées apportèrent au Muséum d'histoire naturelle une nouvelle masse de richesses.

On vit alors Daubenton, à quatre-vingts ans, la tête courbée sur sa poitrine, les pieds et les mains déformés par la goutte, ne pouvant marcher que soutenu de deux personnes, se faire conduire, chaque matin, au cabinet pour y présider à la disposition des minéraux.

Daubenton est le premier qui ait appliqué la connaissance



(Colonne élevée à la mémoire de Daubenton, dans le Jardin des Plantes, à Paris.)

de l'anatomie comparée à la détermination des espèces de quadrupèdes dont on trouve les dépouilles fossiles; et il a détruit pour jamais ces idées ridicules de géans qui se renouvelaient chaque fois qu'on déterrait les ossemens de quelque grand animal.

Son tour de force le plus remarquable en ce genre, fut la détermination d'un os que l'on conservait au Garde-Meuble comme l'os de la jambe d'un géant; il reconnut que ce devait être l'os d'une girafe, quoiqu'il n'eût jamais vu l'animal, et qu'il n'existât point de figure du squelette.

Quelques uns regardaient encore l'orang-outang comme un homme sauvage, comme un homme dégénéré. Daubenton prouva, par une observation ingénieuse et décisive sur l'articulation de la tête, que l'homme ne peut marcher autrement que sur deux pieds, ni l'orang-outang autrement que sur quatre.

Par les grands travaux que Daubenton a faits pour l'amélioration de nos laines, il a ouvert à l'Etat une nouvelle source de prospérité; la réputation populaire qu'ils lui ont acquis, lui fut d'une grande utilité à l'époque de la révolution française, où il reçut, de la section des Sans-Culottes, un certificat de civisme, sous le titre du *Berger* Daubenton.

Quand on connaît tous les travaux auxquels s'est livré Daubenton, et les fonctions qu'il a remplies, on est étonné d'apprendre qu'une partie de son temps était employée à lire, avec sa femme, des romans, des contes, et d'autres ouvrages légers, les plus frivoles productions de l'époque. Il appelait cela : *mettre son esprit à la diète.*

Ce grand naturaliste est mort le 31 décembre 1799, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Cuvier lui a succédé au Collége de France.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

SCÈNES DU MOYEN AGE.
DÉGRADATION D'UN CHEVALIER.



(Dégradation d'un chevalier.)

CÉRÉMONIES QUI S'OBSERVAIENT A LA DÉGRADATION D'UN CHEVALIER OU D'UN GENTILHOMME.

(Fragmens extraits du *Vray Théâtre d'honneur*, par Marc de Wilson, sieur de la Colombière, et de divers romans de chevalerie.)

Premièrement, on assemblait vingt ou trente chevaliers, ou écuyers sans reproche, devant lesquels le gentilhomme ou chevalier traître était accusé de trahison, de lâcheté, de foi mentie, ou de quelque autre crime capital et atroce, par un roi ou par un héraut d'armes, qui déclarait le fait tout au long, en disait toutes les particularités, et nommait ses témoins. Sur quoi le gentilhomme ou le chevalier accusé était condamné à la mort par lesdits chevaliers ou anciens nobles; et il était dit que préalablement il serait dégradé de l'honneur de chevalerie et de noblesse, et qu'il rendrait l'ordre s'il en avait reçu quelqu'un.

Pour l'exécution, on faisait monter sur un échafaud le chevalier condamné, armé de toutes pièces comme pour un jour de bataille; son écu blasonné de ses armes était planté sur un pal devant lui, renversé la pointe en haut. A l'entour du chevalier étaient assis douze prêtres revêtus de leurs surplis, qui chantaient à haute voix les vigiles des morts, depuis *Dilexi* jusqu'à *Miserere*, après que les hérauts avaient publié la sentence des juges; à la fin de chaque psaume les prêtres faisaient une pause, durant laquelle on dépouillait le condamné de ses armes, en commençant par le heaume: et les hérauts criaient à haute voix: « Ceci est le bassinet du traître et déloyal chevalier, » et faisaient et disaient tout de même du collier ou chaîne d'or, de la cotte d'armes qu'ils rompaient en plusieurs lambeaux, des gantelets, du baudrier, de la ceinture, de l'épée, de la masse d'armes, des éperons; bref, de toutes les pièces de son harnois, et finalement de l'écu de ses armes, qu'ils brisaient en trois pièces avec un marteau.

Après le dernier psaume, les prêtres se levaient, et chantaient sur la tête du malheureux chevalier le 109e psaume de David, où sont écrites ces terribles imprécations:

« Que ses enfans deviennent orphelins et que sa femme devienne veuve; que ses enfans deviennent vagabonds et errans, qu'ils soient contraints de mendier, et qu'ils soient chassés de leurs demeures.

» Qu'il ne se trouve personne pour l'assister : et que nul n'ait compassion de ses orphelins; que ses enfans périssent.

et que son nom soit effacé dans le cours d'une seule génération.

» Que l'iniquité de ses pères revive dans le souvenir du Seigneur; et que le péché de sa mère ne soit pas effacé.— Que des étrangers lui ravissent tout le fruit de ses travaux; que sa mémoire soit exterminée de dessus la terre.

» Lorsqu'on le jugera, qu'il soit condamné et que sa prière même lui soit imputée à péché; il ne s'est point souvenu de faire miséricorde, mais il a poursuivi l'homme qui était pauvre et dans l'indigence, afin de le faire mourir, etc., etc.»

Et parce que anciennement ceux qui devaient recevoir l'ordre de chevalier, entraient le soir auparavant dans un bain pour se purifier le corps, et passaient la nuit entière dans une église, afin de purger leur âme d'immondicité; en mémoire de cette cérémonie, un poursuivant d'armes tenait un bassin plein d'eau chaude; le roi ou héraut demandait par trois fois le nom du chevalier dépouillé, que le poursuivant nommait par son nom, surnom et seigneurie, auquel le roi ou héraut d'armes répondait qu'il se trompait, et que celui qu'il venait de nommer était un traître déloyal, et foi mentie; et pour montrer au peuple qu'il disait la vérité, il demandait tout haut l'opinion des juges, le plus ancien desquels répondait à haute voix, que par sentence des chevaliers et écuyers présens, il était ordonné que ce déloyal était indigne du titre de noble et de chevalier, et que pour ses forfaits il était dégradé de noblesse, et condamné à la mort.

Après ces paroles, le roi d'armes renversait sur la tête du condamné le bassin d'eau chaude; les chevaliers juges descendaient de l'échafaud, se revêtaient de robes et de chaperons de deuil, et s'en allaient à l'église; le dégradé était aussi descendu de son échafaud, au moyen d'une corde qu'on lui attachait sous les aisselles, et puis on le mettait sur une claie ou sur une civière, et on le couvrait d'un drap mortuaire; il était alors porté à l'église, entouré des prêtres, qui chantaient sur lui les vigiles et les orémus pour les trépassés : ce qui étant achevé, le dégradé était livré au juge royal ou au prevôt, et puis au bourreau, qui l'exécutait à mort, suivant ce qui avait été ordonné : que si le roi lui donnait grâce de la vie, on le bannissait à perpétuité, ou pour un certain temps, hors du royaume.

Après cette exécution, les rois et hérauts d'armes déclaraient les enfans et descendans du dégradé, ignobles et roturiers, indignes de porter les armes, et de se trouver et paraître en joutes, tournois, armées, cours et assemblées royales, sous peine d'être dépouillés nus et d'être battus de verges, comme vilains et nés d'un père infâme.

Toutes ces cérémonies furent pratiquées à Lyon, au temps du roi François Ier, contre le capitaine Franget, vieux gentilhomme, qui, ayant été établi gouverneur de Fontarabie, par le maréchal de Chabanes, et honoré par le roi de la charge de capitaine de 50 hommes d'armes, pour la garde de cette place importante, très bien munie de gens et de vivres, la rendit au connétable de Castille, sans avoir soutenu aucun assaut, ni fait aucun résistement, par une lâche et honteuse capitulation.

Quelquefois, en temps de guerre par exemple, la dégradation se faisait d'une manière plus expéditive. Lorsqu'un chevalier s'était souillé par un crime ou une lâcheté, l'écu de ses armes était publiquement rompu, effacé avec de l'encre ou une autre couleur noire et enfumée, et traîné à la queue d'une cavale, dans la boue. Sa lance était brisée en tronçons, la pointe en bas, quelquefois brûlée; ses éperons lui étaient arrachés avec violence, et mis en pièces; son baudrier et sa ceinture déceints; son épée et sa masse d'arme cassés contre son casque; son cimier, son volet, son bourlet, sa cotte d'armes déchirés, foulés aux pieds et dispersés par le camp, et son cheval avait la queue coupée sur un fumier.

On prend souvent l'indolence pour la patience.

LE CARDINAL DE RETZ.

— En 1788, la France présentait en vignobles une surface de 1,555,475 hectares; elle présente aujourd'hui deux millions d'hectares. Ainsi 444,525 hectares ont été plantés en vignes depuis 1788.

LA COCHENILLE.

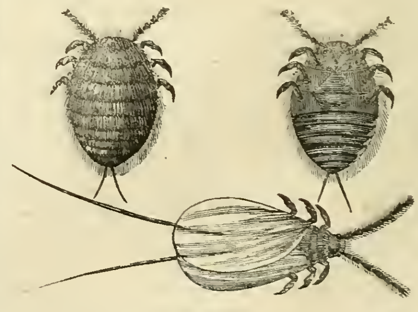
RAQUETTES. — VARIÉTÉS DES COCHENILLES. — GRAINE D'ÉCARLATE. — CULTURE ET RÉCOLTE DE LA COCHENILLE AU MEXIQUE. — INTRODUCTION DE LA COCHENILLE EN EUROPE. — ESSAIS IMPORTANS TENTÉS ACTUELLEMENT A ALGER.

C'est d'un coquillage que les anciens tiraient la pourpre, riche teinture qui, par son éclat et son haut prix, mérita de devenir l'insigne du rang suprême; et c'est un petit insecte qui nous donne l'écarlate, cette brillante couleur qui nous tient lieu de la pourpre antique dont nous avons perdu le secret.

La cochenille (*coccus*), d'où nous tirons l'écarlate, le rouge cramoisi et le carmin, est un gallinsecte, une sorte de puceron qu'on trouve au Mexique, sur le *nopal* (*cactus opuntia*), vulgairement connu en France sous le nom de *raquette*.

On peut voir dans tous les jardins de botanique cette plante singulière, qui s'élève à 4 ou 5 pieds, et qui cependant, à proprement parler, n'a ni tronc, ni branches, ni feuilles. Elle se compose de grosses lames charnues, épaisses, vertes, ovales, longues de 8 à 12 pouces, et de la forme d'une raquette, d'où lui vient son nom. Ces lames ou feuilles, irrégulièrement articulées les unes sur les autres, sont parsemées de petits bouquets d'épines fines et déliées comme des aiguilles. Elles portent sur leurs bords de belles fleurs rouges, auxquelles succèdent des fruits de la figure et de la grosseur de nos figues, et pleines d'une chaire pourpre, à laquelle on a cru que la cochenille devait sa couleur, bien qu'elle se nourrisse du suc même de la plante, et non pas du fruit.

La *cochenille* ou *graine d'écarlate*, telle qu'on la trouve dans le commerce, se présente sous la forme de petits grains irréguliers, d'un brun rouge, et plus souvent d'un gris ardoise jaspé de pourpre et piqueté de blanc. On en a fait longtemps usage sans en connaître la nature. On savait que les Mexicains la récoltaient sur des plantes, et dès lors on en avait inféré que c'était un fruit ou du moins une substance végétale. Cependant si l'on plonge ces petits grains dans l'eau ou le vinaigre, en s'imbibant du liquide ils reprennent en partie leur forme primitive, et on y reconnaît sans peine tous les caractères de l'insecte.



(Cochenilles.)

Il y a un grand nombre d'espèces de *cochenilles* ou *gallinsectes* en Europe. On en trouve sur le figuier, l'oranger, l'olivier. Elles font souvent le désespoir des jardiniers. La

cochenille de l'orme paraît avoir surtout beaucoup de rapports de forme avec la cochenille du nopal.

Presque toutes ces cochenilles d'Europe peuvent donner une couleur brune, mais terne et de mauvaise qualité. La cochenille du nopal est la seule qui produise l'écarlate. Il y en a deux espèces au Mexique. La *cochenille domestique*, qu'on cultive avec le plus grand soin dans les provinces de Honduras, de Guaxaca et d'Oxaca, fournit l'écarlate de première qualité. La *cochenille sylvestre*, que les Indiens récoltent sur les cactus sauvages, donne une teinture médiocre. Ce ne sont peut-être que deux variétés de la même espèce; et alors la différence de leur produit proviendrait de la différence des plantes dont elles se nourrissent.

Aussitôt que la saison des pluies est passée, les Mexicains sèment en quelque sorte la cochenille dans leurs nopaleries, en attachant à chaque plante un petit paquet de mousse contenant douze ou quinze mères, ou plutôt douze ou quinze nids. Les rayons du soleil font bientôt éclore les petites larves, qui sont d'abord presque imperceptibles, mais d'une surprenante agilité, et qui se répandent sur toute la surface de la plante, se fixant bientôt sur les parties les plus tendres et les plus succulentes. Elles ne rongent pas la plante; elles y enfoncent leur petite trompe pour en pomper le suc. Bientôt on les voit se couvrir d'un duvet soyeux qui paraît transsuder de leur peau, et dont elles s'enveloppent pour subir leur métamorphose et prendre leur dernière forme. On remarque alors une grande différence entre les mâles et les femelles. Les deux sexes ne semblent avoir de commun que leurs antennes déliées comme de petits brins de soie, et leurs pattes extrêmement courtes. Les mâles ont deux petites ailes finement veinées, qui les feraient prendre pour de petits phalènes quand on les voit voltiger autour du nopal. Les femelles, au contraire, sont immobiles; elles sont dépourvues d'ailes; leur bouche s'alonge en forme de petite trompe, et elles s'attachent si intimement à la plante, qu'elles sembleraient en être une excroissance galleuse. Elles atteignent ainsi la grosseur d'une lentille. Les mâles restent beaucoup plus petits, dépourvus de trompe; ils ne prennent point de nourriture, et ne tardent pas à mourir. Les femelles leur survivent quelques jours; mais leurs cadavres restent collés à la plante, et servent de toit et d'abri à leurs œufs. Ceux-ci éclosent bientôt, et produisent des larves, qui, en grossissant, distendent la peau qui les enveloppait, et la déchirent.

On fait ordinairement trois récoltes par an. Pour détacher la cochenille, on se sert d'un couteau à tranchant mousse, dont on fait glisser la lame entre l'insecte et l'épiderme de la plante sans blesser celle-ci.

Il y a différentes manières de faire sécher la cochenille. Les uns l'exposent pendant cinq ou six jours à l'ardeur du soleil, et obtiennent par ce moyen une cochenille d'un brun roux, que les Espagnols désignent sous le nom de *renigrida*, et qui est fort estimée. Le plus ordinairement on la fait sécher au four; elle prend alors une teinte grisâtre veinée de pourpre. Le troisième procédé, le plus défectueux de tous, n'est guère pratiqué que par les Indiens. Ils font sécher leur récolte sur la plaque de fonte dont ils se servent pour faire cuire leur farine de manioc (tapioca) et leurs gâteaux de maïs ou de fécule de manioc. La cochenille s'y trouve souvent brûlée et prend une couleur noire. La cochenille transportée en Andalousie y a parfaitement réussi. Jusqu'ici l'Espagne seule a partagé, avec le Mexique, la possession de cette branche de commerce. En 1780, Thierry de Mondeville avait essayé de naturaliser la cochenille à Saint-Domingue. L'insouciance de nos créoles, tout occupés d'ailleurs de leurs grandes et belles exploitations de sucre et de café, ne pouvait guère descendre aux soins minutieux qu'exige cette culture; et cette tentative n'eut aucun résultat.

En France, on a souvent essayé de remplacer cette matière si précieuse pour nos fabriques; mais quelque heureux qu'aient été les résultats obtenus, notamment ceux du teinturier Gouin, à Lyon, sous l'empire, on n'y est jamais entièrement parvenu.

Depuis la conquête d'Alger, on a importé, avec plus ou moins de succès, dans la Régence, plusieurs cultures des pays chauds. Le nopal-cochenille et l'insecte que cette plante nourrit, s'étant parfaitement naturalisés dans le midi de l'Espagne, la ressemblance du climat d'Alger avec celui d'Andalousie a engagé quelques propriétaires à tenter aussi d'acclimater cette culture en Afrique, où le nopal, de l'espèce qui nourrit la cochenille, vient pêle-mêle avec celui qui porte des épines. Mais, soit qu'on n'eût pas suffisamment étudié le mode d'éducation de la plante et de l'insecte, soit qu'on eût négligé les soins et les précautions que cette culture réclame, ces tentatives étaient restées sans effet, lorsque le gouvernement chargea un chirurgien de la marine, M. Loze, qui, pendant un long séjour en Espagne, avait acquis les connaissances nécessaires à cette mission, de se rendre en Andalousie, et d'en rapporter ce précieux insecte. Son voyage a eu un plein succès. M. Loze est revenu à Alger avec une trentaine de vases garnis de cochenilles-mères, après s'être procuré également des feuilles d'une espèce de nopal (mamelas), récemment importé du Mexique, sur lequel la cochenille se plaît davantage. Un vaste local a été mis à sa disposition pour recevoir et abriter contre les longues pluies d'hiver deux cents pieds de cactus d'Afrique, chargés de jeunes cochenilles, produit de la ponte d'octobre et de novembre derniers. Elles y ont réussi aussi bien que sur les cactus importés d'Espagne. Avant le retour de la belle saison, des plantations ont été faites dans deux terrains du jardin du dey, exposés, l'un au sud, l'autre au nord-est; et les expériences de transplantation et de propagation ont dû commencer vers la fin de mars. Les nouveaux élèves vont produire, à leur tour, en avril et en mai; et, avec cette ponte, on se propose de tenter un essai en grand, dans ces deux expositions différentes, sur environ deux à trois mille cactus. Les expériences relatives à cet acclimatement ne pourront donc guère obtenir de solution complète avant la fin de cette année. Si elles ont le succès qu'on est en droit d'en espérer, voilà pour la France une nouvelle branche d'industrie très lucrative; et, grâce à notre conquête, Alger, en peu d'années, affranchira la métropole du tribut annuel qu'elle paie à l'Espagne et au Mexique pour cette teinture d'un si grand usage dans nos fabriques, malgré son excessive cherté. La grande culture du gouvernement ne manquera pas de trouver des imitateurs; et, à l'exemple de l'Espagne, qui a accordé aux cultivateurs qui l'ont importée chez elle une exemption d'impôt pendant quinze années, la France ne refusera sans doute pas de semblables encouragemens à une culture destinée à exercer une si heureuse influence sur notre prospérité industrielle et commerciale.

L'instruction et l'éducation. — L'éducation se compose de l'ensemble des moyens employés pour former un cœur et un caractère : c'est elle qui fait l'homme moral. L'instruction n'est qu'une de ses parties; elle ne se rapporte qu'à l'esprit, tandis que l'éducation comprend la direction de toutes nos facultés. Avec de l'instruction on sait beaucoup, avec de l'éducation on se conduit bien : c'est là qu'est l'immense différence. Rien n'est plus dangereux qu'un homme instruit, s'il est vicieux; car il met tous ses talens au service de tous ses vices. Exercer par l'instruction l'esprit d'un homme qui peut mal employer ses connaissances, c'est apprendre à un assassin à se servir habilement du poignard : il n'en résultera pour lui qu'une plus grande facilité à faire le mal. Cette pensée devrait préoccuper sans cesse ceux qui se chargent d'élever des enfans; il ne suffit pas de les instruire pour les rendre capables de tenir leur place dans le monde, il faut encore qu'en développant en eux, par une

bonne éducation, les sentimens généreux, on les rende dignes d'occuper cette place. Instruits, ils réussiront; bien élevés, ils seront heureux.

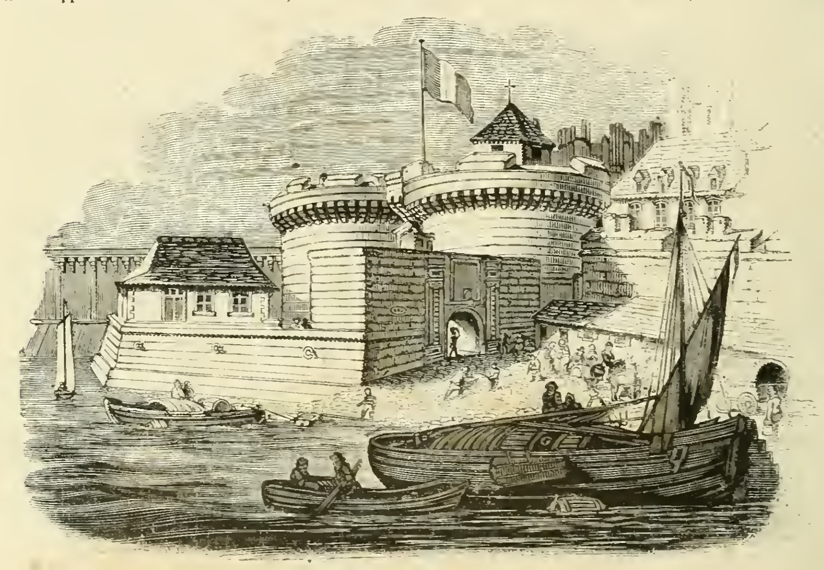
SAINT-MALO.

(Deuxième article, voyez page 76.)

ASPECT DU PORT A HAUTE ET BASSE MER. — BATEAUX DE PASSAGE. — SAINT-SERVAN. — PORT MILITAIRE. — PILOTES. — COMMERCE DE SAINT-MALO.

Le port de Saint-Malo est rangé dans la classe de ceux qui, restant complètement à sec à certains intervalles de temps par suite du mouvement périodique de flux et de reflux, ont reçu pour cette raison le nom de *ports de marée*; tantôt il apparaît comme un vaste bassin, sillonné en tous sens par des pêcheurs, et par les bateaux qui transportent les habitans, entre Saint-Malo et Saint-Servan, tandis que de gros navires entrent et sortent; tantôt c'est une grande plage de sable et de vase, où paraissent à peine quelques flaques et ruisseaux; les navires qui, tout à l'heure, y manœuvraient avec orgueil et coquetterie, y sont couchés sur le flanc, échoués tristement comme s'ils étaient à la côte, et présentant un aspect peu gracieux; des femmes et des enfans, répandus sur la plage, y cherchent des vers pour amorcer les hameçons; des matelots y *grattent* leurs navires et les goudronnent, tandis que des voitures assez incommodes remplissent les fonctions des alertes bateaux de passage, et continuent les communications entre Saint-Malo et Saint-Servan.

Les relations entre ces deux villes, dont les sentimens de



(Vue de la Grande-Porte.)

jalousie sont prêts sans doute à se changer en sentimens d'émulation, sont tellement multipliées, que l'on estime à trois mille le nombre des personnes qui chaque jour remplissent les bateaux et les voitures. Lorsqu'il fait mauvais temps, le trajet par mer peut devenir dangereux; il faut louvoyer si le vent est contraire, ou bien recourir aux avirons. On paie un sou par personne, et lorsqu'il y a dix personnes, le bateau est obligé de partir; est-on pressé, il suffit de compléter la somme, et l'on part. On ne saurait mieux comparer l'empressement des bateliers, pour faire entrer dans leur barque, qu'à celui des cochers de coucous sur les routes de Versailles et de Saint-Germain, que l'on voit quelquefois s'emparer des voyageurs, les enlever, et les jucher malgré eux dans leur cabriolet si haut monté sur ses roues. Les barques qui à Saint-Malo vont et viennent sans cesse, les échanges de cris, de saluts et de questions entre les voyageurs qui se rencontrent sur la route; le vent qui change, la mer qui grossit, la lutte pour arriver au plus tôt; tout ce mouvement anime le port et contraste avec la sévérité que présentent extérieurement les remparts de la ville.

Le port militaire est établi à Saint-Servan; on y a repris, depuis quelques années, la construction des navires pour le service de l'Etat; les ouvriers en sont renommés; et d'ailleurs leur habileté et leur réputation datent de loin. Plus d'un corsaire, sorti de leurs chantiers s'est acquis une célébrité funeste aux ennemis de la France; leur activité est telle que, dans les dernières guerres, on les a vus remplacer en quinze jours un brick armé en course, qui s'était venu briser, par un mauvais temps, sur une pointe auprès de Dinard. C'est aussi à Saint-Servan que résident ordinairement les pilotes qui vont chercher les navires au-delà des rochers dont les abords de Saint-Malo sont hérissés. Ce sont de bons et de courageux marins, auxquels il faut autant de hardiesse que de sang-froid dans le caractère et de précision dans le coup d'œil. On ne pourrait les apprécier qu'avec une connaissance exacte des dangers que présentent les passes diverses par où les navires pénètrent dans le fond de la baie, et dans le port. Cependant, lorsqu'on apprendra que le commencement de ces passes est à plus d'une lieue de la ville, qu'il faut y naviguer entre des groupes de roches couvertes et découvertes, dont la carte qui accompagne cet article ne donne qu'une idée incomplète; que parfois il faut passer sur des haut-fonds, où la marée amène une quantité d'eau suffisante seulement à certaines heures de la journée; que la mer s'élève, dans les temps de pleine et nouvelle lune, jusqu'à quarante-trois pieds de hauteur, et par conséquent passe au milieu de toutes les roches avec un courant de foudre, et occasione des remoux, ou tourbillons, qui changent de

place, de force et de direction avec l'heure de la marée ; si l'on ajoute à ces dangers ceux du mauvais temps, des vagues qui déferlent, du vent qui devient contraire ou qui empêche de porter assez de voiles pour doubler un courant ou un haut-fond, la pluie ou la brume qui cachent les signaux à terre et les points de marque pour les roches; si l'on réfléchit enfin à la responsabilité qui, dans ces momens difficiles, pèse sur la tête d'un homme, on comprendra les qualités que doivent réunir les marins de cette côte, et l'on devinera que la scène du *Pilote* américain, si admirablement décrite par Cooper, a dû plusieurs fois se répéter aux approches difficiles du port de Saint-Malo.

Saint-Malo était autrefois, par les produits de son commerce et de ses corsaires, une des villes les plus importantes de la Bretagne, et l'on peut juger de l'opulence de ses armateurs par le prêt de trente millions que l'un d'eux fit, en 1711, à Louis XIV.

Quoique bien restreintes aujourd'hui par la perte de nos colonies, et la révolution commerciale qui a suivi la révolution politique, les relations de Saint-Malo sont encore assez étendues pour exiger la présence d'une chambre et d'un tribunal de commerce, l'établissement d'une direction des douanes dont le ressort comprend les départemens d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, et la création de deux entrepôts, l'un, pour les marchandises, institué par la loi du 28 avril 1803; l'autre, pour les sels, accordé par le décret du 11 juin 1806.

L'entrepôt des marchandises reçoit chaque année pour une valeur de 4 à 500 mille francs, consistant principalement en denrées coloniales, peaux sèches, fer en barre, ancres de navires, et bois du Nord.

Ces trois derniers articles sont ordinairement employés sur place aux constructions du port, et à celles de Saint-Servan.

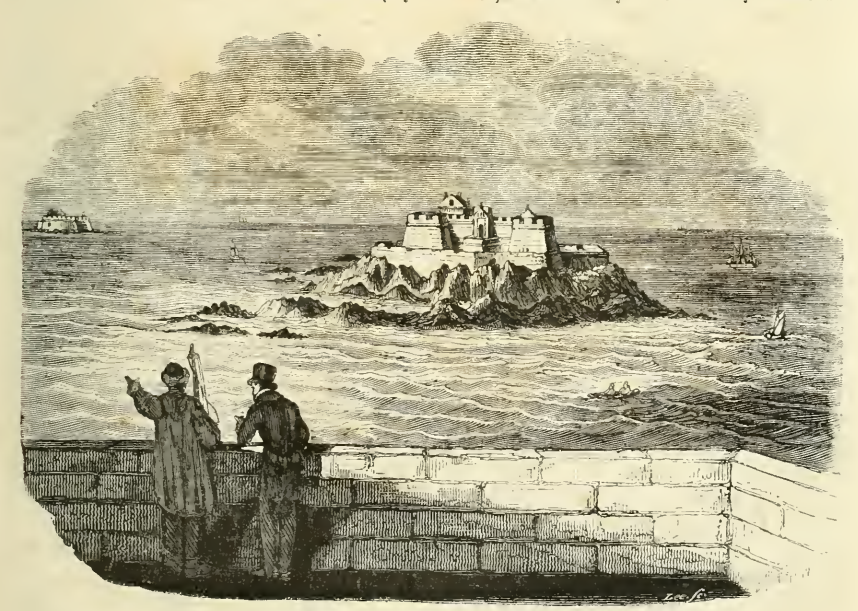
Le sucre et le café sont expédiés dans l'intérieur, principalement à Rennes, par le canal d'Ille et Rance, dont la construction récente ouvre, au travers de la péninsule de la Bretagne, une communication navigable entre la Manche et l'Océan, et réunit les ports de Nantes, Brest, et Saint-Malo.

En échange des produits exotiques, Saint-Malo envoie à l'étranger, surtout en Amérique et en Espagne, des toiles et des fils de chanvre, des grains, des fruits et des poissons.

Cette double navigation occupe annuellement, à l'entrée, 176 navires jaugeant 10,600 tonneaux; à la sortie, 166 navires jaugeant 8,200 tonneaux. Le commerce des colonies n'emploie que dix à douze bâtimens, qui la plupart effectuent leur retour dans les ports de Nantes ou de Cherbourg.

Le cabotage de Saint-Malo est extrêmement actif; il s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Bordeaux; et des bricks malouins vont souvent à Marseille charger des huiles et des savons. Les états du commerce, publiés par le gouvernement, portent à 2,958 les bâtimens caboteurs entrés à Saint-Malo et Saint-Servan pendant l'année 1831.

Mais là ne se bornent pas les entreprises des armateurs de la ville; la pêche de la morue est encore pour eux un moyen plus assuré de fortune. Sur 400 navires que la France expédie chaque année à la pêche de la morue, 120 sortent de son port et de celui de Saint-Servan. La moitié seulement y rentre après la campagne, les autres portent leurs produits au Havre, Marseille, Bordeaux, et La Rochelle. Lorsque l'année est favorable, on peut évaluer les produits de la pêche des Malouins à 3,500,000 kilogrammes de morues vertes, à 4,200,000 de morues sèches, à 400,000 d'huile, et à 80,000 de rogues, draches et issues. Presque tout est consommé en France; le reste est envoyé aux colonies : il y a bénéfice d'une

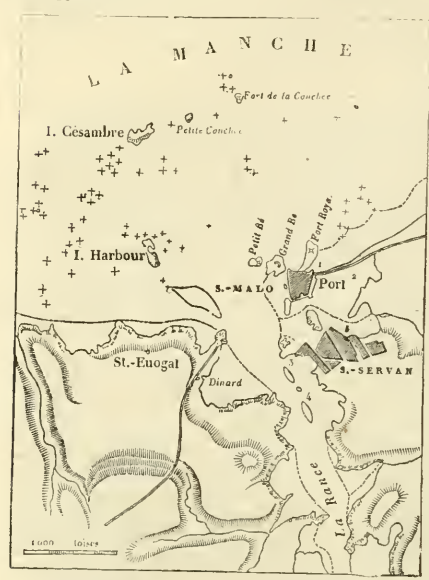


(Vue des îles Harbourg et du Petit-Bey, prise des remparts de Saint-Malo.)

prime de 24 fr. par quintal, établie par la loi du 22 avril 1832.

Cette même loi a confirmé les nombreux encouragemens accordés à la pêche de la morue, pour laquelle les armateurs reçoivent du gouvernement une prime de 50 fr. par homme d'équipage, lorsque le navire se rend à Terre-Neuve et aux îles de Saint-Pierre et de Miquelon; de 30 fr. seulement, s'il s'arrête au banc de Terre-Neuve, ou s'il fait la pêche dans

les mers d'Islande; enfin de 15 fr. pour la même navigation au Dogger-Bank.



(Carte de l'embouchure de la Rance, et de la rade de Saint-Malo.)

1 Le château. — 2 Le Sillon. — 3 Tour de Solidor. — 4 Ile du Grand-Biseux. — 5 Port du Trichet.

Le commerce de Saint-Malo, employant chaque année 3,000 matelots à la pêche de la morue, reçoit 150 à 160,000 fr., qui entretiennent dans cette population essentiellement active l'aisance, l'amour du travail, et le désir de parcourir les mers.

Les fourches Caudines ont rapport à un épisode des sanglantes guerres entre les Romains et les Samnites. Vers l'année 433 de Rome, et 319 avant Jésus-Christ, les Samnites ayant été vaincus par le dictateur Cornelius-Arvina, envoyèrent des députés au sénat romain pour demander la paix; elle fut refusée. Cet outrage releva le courage des Samnites abattus. Un de leurs plus braves guerriers, Pontius, profitant de l'indignation générale, les détermina tous à périr avec honneur, ou à se venger de l'affront reçu. Revêtu du commandement, il rassemble un corps de troupes, faible par le nombre, mais redoutable par la passion qui l'animait. S'avançant ensuite jusqu'à Claudium, nommé aujourd'hui Arpaja, entre Capoue et Bénévent, il fait déguiser dix soldats en bergers, leur ordonne d'aller vers Calacia, où les deux consuls Véturius Calvinus et Posthumius Aldinus campaient, de se laisser prendre par les avant-postes romains, et de dire, quand on les interrogerait, que la ville de Lucérie, dans la Pouille, était assiégée par l'armée samnite, et se voyait au moment d'être prise.

Ce stratagème réussit complètement. Les consuls, dupes des faux bergers, prirent la résolution de marcher promptement au secours d'une ville qui n'était point attaquée. Il n'y avait que deux chemins pour aller à Lucérie; l'un n'offrait point d'obstacles et traversait la plaine; l'autre, beaucoup plus court, passait entre des rocs à pic des Apennins, couronnés de forêts sombres; ces rocs formaient deux défilés étroits, séparés par une petite plaine. Ce lieu s'appelle aujourd'hui *Stretta d'Arpaja*. Les consuls romains, ne voulant pas perdre de temps pour délivrer Lucérie, choisirent cette dernière route. Dès qu'ils furent engagés dans le défilé, les Samnites enfermèrent les deux gorges par des retranchemens. Ils y placèrent leurs meilleures troupes, et occupèrent toutes les hauteurs d'où ils accablaient les Romains de pierres et de traits.

L'armée romaine, surprise et consternée, tenta vainement de forcer les deux issues; du haut des montagnes les Samnites les insultaient, en les raillant sur leurs inutiles efforts. Enfin, les Romains furent obligés de capituler et de se rendre à discrétion; les consuls et les légions, dépouillés de leurs vêtemens, défilèrent, les yeux baissés, l'humiliation sur le front et la rage dans le cœur, jetant leurs armes et se courbant sous le joug en présence de leurs imprudens vainqueurs qui, plus tard, payèrent de leur extermination cette facile victoire.

Comme c'était la coutume, dans l'antiquité, de faire passer les vaincus sous le joug fait en forme de gibet, appelé autrement *fourche*, *sub jugum*, *sub furcum mittere*, on dit que les Samnites, dans l'occasion que nous venons de raconter, avaient fait passer les Romains aux *fourches* Caudines. De là encore est venu le dicton, *être traité à la fourche*, c'est-à-dire être méprisé, humilié.

En 1799, lorsque les troupes françaises étaient en Italie, Jean-Baptiste Broussier, devenu plus tard lieutenant-général, et alors officier de l'armée de Naples, fut attaqué par dix mille hommes, n'ayant à sa disposition que la 17e demi-brigade et trente-six chasseurs à cheval; il sut attirer l'ennemi dans une embuscade et le mettre dans une déroute complète. Cette affaire se passa aux *fourches Caudines*.

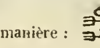
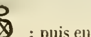
ORIGINE ET MODIFICATIONS
DE L'ÉCRITURE CHINOISE.

La nation chinoise offre l'exemple unique dans le monde d'un peuple qui, depuis quatre à cinq mille ans, se sert pour moyen de communication d'une écriture figurative. Les anciens Égyptiens avaient aussi une écriture figurative connue sous le nom de *hiéroglyphes*, et qui n'était que monumentale; mais ils avaient en outre des écritures plus faciles à lire, et qui étaient alphabétiques; tandis que les Chinois n'ont qu'une sorte d'écriture qui sert pour tous les actes publics et privés, ainsi que pour l'impression des œuvres littéraires qui sont immenses, puisqu'il existe des dictionnaires de deux cents volumes, et des collections encyclopédiques de plus de six mille volumes. Cette écriture, dans l'origine, figurait grossièrement les objets que l'on voulait faire comprendre aux intelligences. Ensuite l'usage nécessitant de tracer promptement ces figures, les fit abréger; et le besoin de représenter des idées en dehors des objets de la nature, ou auxquelles ces mêmes objets donnèrent naissance, introduisit dans l'écriture figurative chinoise des figures qui ne représentaient plus des objets naturels. Nous allons faire comprendre cette formation par des exemples :

Dans l'origine la figure suivante représentait une tortue :

 *kouei*; elle était facile à reconnaître; on l'écrivit

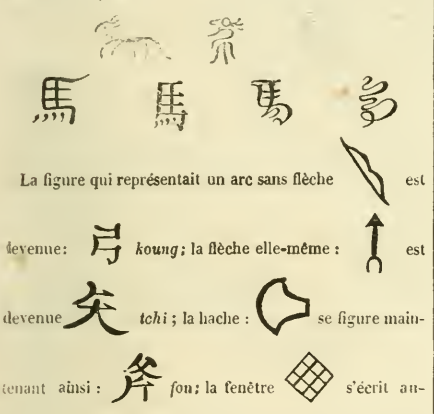
ensuite de cette manière :  ; puis de cette autre

manière :  ; puis enfin   

, en passant de l'image grossière, représentant l'objet, à une forme expédiée cursive, qui serait totalement

méconnaissable, sans les dégradations intermédiaires que le caractère a subies. Il est vrai que les deux dernières formes ne sont usitées que dans les préfaces des livres où les auteurs se plaisent à donner des preuves de leur savoir en calligraphie souvent énigmatique; car tous les livres chinois étant imprimés avec des planches gravées en bois, sur des dessins tracés avec le pinceau par l'auteur, ou par un habile écrivain qui en fait son métier, la gravure et l'impression représentent souvent, surtout dans les préfaces, l'écriture de l'auteur du livre, dont l'impression est un *fac-simile*. Dans l'impression ordinaire, c'est la cinquième forme qui est usitée. La première ne s'emploie plus que sur des représentations d'objets antiques; la seconde et la troisième sont usitées pour les sceaux et les inscriptions, et la quatrième est celle des bureaux des administrations publiques.

Voici les dégradations successives du caractère qui signifie un cheval, *ma* :



La figure qui représentait un arc sans flèche est devenue: *koung*; la flèche elle-même : est devenue *tchi*; la hache : se figure maintenant ainsi : *fou*; la fenêtre s'écrit aujourd'hui ainsi : *thsoung*. Ces exemples suffisent pour donner une idée de l'écriture idéographique et figurative des Chinois.

Agir dans la passion, c'est mettre à la voile pendant l'orage. BEAULIEU.

MARCHÉS DE LOUAGE ET DE FIANÇAILLES
DES GARÇONS ET DES JEUNES FILLES DANS LA VENDÉE.

En Vendée, à certaines époques, il se tient des foires pour les personnes des deux sexes qui veulent *entrer en condition*; c'est le terme par lequel on désigne le contrat de domesticité. De plusieurs lieues à la ronde les jeunes filles accourent, portant au côté une quenouille, ornée de rubans, symbole de leur habileté à filer le chanvre; tandis que les garçons portent à leurs chapeaux un pompon de paille ou de foin pour marquer l'habitude qu'ils ont des travaux de la campagne. C'est un spectacle singulièrement bizarre pour l'étranger que celui de cette foire d'esclaves volontaires, qui viennent eux-mêmes chercher un maître : on peut voir là, d'un seul coup d'œil, combien il y a de têtes de troupeau humain à louer dans le canton. Au reste, c'est chose fort plaisante que la cupidité rusée que développent les deux parties contractantes dans ces sortes de marchés; il est curieux d'observer le soin intéressé, mais ingénu et vraiment campagnard, avec lequel le domestique sans place fait valoir ses avantages, détaille ses qualités, analyse ses talens; puis toutes ces insinuations si nonchalamment et pourtant si finement jetées dans la conversation sur la facilité de son humeur, son goût pour le travail, l'*exiguïté de son appétit!* Le paysan écoute avec attention; il examine moralement et physiquement l'homme qu'il a en vue; il le calcule, il le soupèse comme un écu douteux; enfin, lorsque les deux intéressés se sont à peu près entendus, ils se frappent dans la main, et les dernières conditions se règlent au cabaret. Cette dernière circonstance a toujours lieu, même lorsque l'engagement est passé avec des femmes.

Quant aux foires de jeunes filles à marier, il en existe quelques unes en Bretagne, mais spécialement à Penzé dans le Finistère. Au jour fixé les *Pennères*, vêtues de leurs plus beaux habits, se dirigent vers le pont de ce gracieux village, et viennent s'asseoir en rang sur le parapet. Tous les cantons voisins sont représentés dans cette fête. A côté de la fraîche *Saint-Polaise*, dont le visage s'épanouit sous le cadre blanc de son *gigaulant* de mousseline, on aperçoit la lourde *Taulaisienne* avec sa caline de drap, la paysanne de *Saint-Thégonnec* sous son virginal costume de nonne, la *Léonarde* au corset suisse, tout brodé de ganses coloriées, et à la jupe d'écarlate. Tous ces groupes animés, rians et parés, présentent, au milieu de la campagne qui les environne, un spectacle charmant: d'un côté la coulée de Penhoat s'étend, toute brodée de saules, de chèvrefeuilles, et de houblons sauvages; de l'autre étincelle la mer resserrée comme un lac entre de nombreux contours couverts de bruyères, tandis qu'au-dessous s'élève le bourg couvert de chaume, pauvre et joyeux comme un mendiant de Cornouaille. Les mille costumes des jeunes filles, assises sur le pont, se reflètent dans les eaux tranquilles de la baie; et au loin, sur la grève, le son du *biniou* appelle à la danse.

Bientôt les jeunes gens arrivent accompagnés de leurs parens; ils passent gravement au milieu du pont, regardant à droite et à gauche, et cherchant dans cette double haie de visages celui qui leur fera quelque douce promesse et éveillera une sympathie dans leurs cœurs. Lorsqu'une jeune fille a fixé leurs regards, ils s'avancent vers elle, la prennent par la main, et la font descendre de son siége de pierre : quelques saluts et quelques complimens sont échangés; le jeune homme offre des fruits à sa préférée, qui reste immobile devant lui roulant les rubans de son tablier. Pendant ce temps les parens des deux jeunes gens se sont abordés; ils s'interrogent réciproquement, et si l'union de leurs enfans leur sourit, ils se frappent dans la main. Ce signe est une sorte de fiançaille, et est ordinairement suivi peu après par le mariage.

Réunions du matin, en Espagne. — Dans les villes espagnoles, c'est une coutume des hommes de se réunir, entre dix et onze heures du matin, dans quelque place publique ou promenade. A Madrid, le lieu favori de réunion est la *Puerta del Sol*; à Tolède, le *Zocodover*; à Séville, la *Plaza de Santo-Domingo*; et à Grenade, la *Plaza de Vivarrambla* et le *Zacatin*. Ces assemblées ont beaucoup de ressemblance avec celles du Forum et de l'Agora des anciens. Les sujets de conversation et de discussion ne sont pas seulement les affaires privées : dans un grand nombre de groupes, on s'entretient sur la politique du jour avec une chaleur et avec une liberté qu'on se permet très rarement dans les autres pays d'Europe. Lorsqu'on assiste ordinairement à ces réunions du matin, il suffit de quelque sagacité et d'un peu d'habitude pour être au courant de tous les évènemens du jour, et pressentir la direction que prendront vraisemblablement les affaires publiques. Les Espagnols trouvent un tel plaisir à ces rassemblemens, que beaucoup d'entre eux les préfèrent à tous les amusemens, à tous les spectacles et à tous les plaisirs que leur ont offerts, dans leurs voyages, Paris, Vienne ou Londres.

FÊTE DE LA VARRA OU DE LA BARA,
A MESSINE, EN SICILE.



(La Bara, char allégorique d'une fête de Messine.)

Cette fête, que l'on célèbre à Messine le jour de l'Assomption, a été décrite dans un grand nombre d'ouvrages, et particulièrement dans les voyages de M. de Sayve, du capitaine Williams-Henry Smith et de M de Forbin. Nous empruntons notre gravure à l'ouvrage remarquable du capitaine Smith, et les détails de notre description en partie à M. de Sayve, en partie à M. de Forbin.

La fête de la Varra a une double origine, c'est-à-dire que l'on a réuni deux fêtes à la même époque, et qu'elles se sont confondues ensuite en une seule. On croit qu'elle fut d'abord instituée à l'occasion de la prise de Messine par le comte Roger sur le prince Griffon, qui, suivant la tradition, était monté sur un chameau. Aussi, l'on met à la porte de l'église deux figures de bois gigantesques, l'une en costume guerrier, l'autre en manteau royal, qui sont censées représenter le prince Griffon et sa femme. On expose ces figures le 15 août, et l'on promène en même temps dans les rues un mannequin ayant la forme d'un chameau. Suivant quelques auteurs, ces deux personnages représentaient Zancle ou Saturne et la déesse Rhéa. Cette fête se nomme la fête de la *varra* ou de la *bara* (simulacre), parce que, dans la grande procession, on est censé représenter l'assomption de la Vierge. Autrefois on faisait une statue de la Vierge en carton, que l'on habillait magnifiquement et que l'on mettait sur un cheval, vu que dans les temps reculés c'était la manière de voyager des personnes de distinction. Sous Charles-Quint cet usage changea : on substitua au cheval un char de l'invention d'un architecte nommé Radese; depuis cette époque, chaque année, le 15 août, on promène ce char de la Vierge, machine colossale, portée sur des traîneaux garnis de bandes de fer. Deux câbles énormes y sont attachés, et c'est le peuple qui traîne cet édifice ambulant.

Ce char, qui a environ soixante pieds de hauteur, est divisé en quatre étages ou plate-formes; il porte plusieurs sphères et roues rayonnées, qui reçoivent divers mouvemens de rotation, ou horizontaux verticaux, et dont plusieurs sont chargées d'enfans vivans qui figurent les vertus théologales, les anges ou les astres. Le premier étage représente la Vierge sur son lit de mort, entourée des douze apôtres; sur la seconde et la troisième plate-forme sont les chœurs d'anges suspendus à des roues enfin, à la dernière, se trouve le Père Eternel, ou Jésus-Christ tenant la Vierge ressuscitée.

La plupart des enfans sont habillés en blanc, et portent des ailes dorées. Le Père Eternel est représenté par un jeune homme qui porte une fausse barbe blanche, et la Sainte Vierge par une des jeunes filles de la ville, âgée de treize à quatorze ans, et que l'on a soin de choisir parmi les plus jolies.

Ce groupe est élevé à quatre-vingts pieds de haut, et en dehors de la machine. Le jeune homme est ordinairement l'un des plus vigoureux artisans. Une forte branche de fer l'aide à soutenir la jeune fille.

Des gazes d'argent, du clinquant, des voiles couleur d'azur, des cristaux, des feuillages et des draperies, cachent habilement toute la charpente.

Les petits enfans habillés en chérubins ou en séraphins forment un très curieux spectacle : on dirait qu'ils volent dans l'air. Quand la Varra marche, tous les chœurs d'anges sont dans un mouvement continuel.

Ces enfans sont quelquefois incommodés du tournoiement des roues, bien qu'ils restent toujours droits, parce que les barres de fer qui les soutiennent sont mobiles et tournent sur les axes situés aux côtés des roues; cependant chaque anniversaire, ils viennent en grand nombre demander à jouer un rôle dans la fête; ceux qu'on y admet reçoivent des cadeaux ou de l'argent.

Le 15 août, toutes les rues de Messine sont décorées et tapissées. On élève des ifs, des pyramides, des obélisques, des arcs de triomphe, sur le passage de la procession, qui, au reste, n'a lieu que dans la rue du Cours. Le soir, les églises et la ville sont illuminées.

Des courses de chevaux précèdent la fête : pendant plusieurs jours, on tire des feux d'artifice et des salves d'artillerie. Les vaisseaux du port sont pavoisés; on y décore surtout une galère remplie de musiciens, et couverte de lampions qui jettent au loin sur la mer des lueurs éclatantes.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

MUSÉES DU LOUVRE.

SALON DE 1834. — EXPOSITION DE PEINTURE

MORT DU POUSSIN, PAR M. GRANET.



(La mort du Poussin, par M. Granet.

Nicolas Poussin, qui a déjà été le sujet d'un article dans l'un des premiers numéros de ce recueil, fut à la fois un si honnête homme et un artiste d'une supériorité si incontestable, que nous croyons pouvoir donner encore quelques détails sur sa vie à l'occasion de ce tableau exposé par M. Granet, l'un des peintres de notre temps qui entendent le mieux les effets de lumière.

Poussin était né, comme nous l'avons dit, aux Andelys, petite ville de Normandie. Après avoir étudié quelque temps à Paris dans la plus grande misère, il tenta le voyage de Rome; mais l'argent lui manqua, et il fut forcé de revenir à son atelier. Il fit alors la connaissance d'un gentilhomme du Poitou, qui l'emmena dans ses terres pour lui faire décorer son château. Après quelques jours, Poussin s'aperçut, au silence de son hôte, qu'on avait changé d'avis. Il comprit qu'il importunait, et prit congé du gentilhomme, qui le laissa partir sans l'indemniser de ses frais de voyage, et sans s'inquiéter seulement s'il avait assez d'argent pour retourner jusqu'à Paris. Ce pauvre jeune homme était dans une telle détresse, qu'ayant rencontré des recruteurs sur la route, il résolut de s'engager afin de se procurer du pain. Mais ceux-ci ne le trouvèrent pas assez robuste pour le service militaire, et repoussèrent sa demande. Ainsi, c'est à cette faiblesse apparente, causée sans doute par le besoin et le découragement, que nous devons le plus grand artiste que la France puisse citer. Qui sait sans cela le sort qui lui aurait été réservé? Poussin était un homme ferme et entreprenant; peut-être serait-il devenu général d'armée; peut-être maréchal de France: on en a vu dans ce temps qui étaient partis d'aussi bas. Mais il en devait être autrement. Poussin est devenu un grand artiste, un penseur profond, un génie supérieur, dont les œuvres resteront et dont la gloire durera autant que la civilisation.

Les capucins de Blois le recueillirent et lui firent peindre quelques tableaux pour leur église. Il s'acheminait vers Paris avec un peu d'argent, mais il tomba malade et fut obligé de venir chez son père passer le temps d'une longue convalescence.

Il entreprit encore plusieurs fois le voyage de Rome: la misère et une foule d'évènemens imprévus l'arrêtaient toujours en route. Cependant il travaillait avec assiduité, et bien qu'il n'eût pour se guider que des estampes de Jules Romain et de Raphaël, il était déjà en état de faire de la peinture d'un grand caractère.

Le fameux cavalier Marini, qui était alors à Paris, ayant eu occasion de voir les six grands tableaux que Poussin avait peints en six jours pour la canonisation de saint Ignace et de saint François-Xavier, fut si frappé de l'énergie et de la puissance de ces ouvrages, qu'il résolut d'emmener le peintre avec lui lorsqu'il retournerait à Rome.

Marini était alors le poète à la mode de l'Italie; son nom était célèbre dans toute l'Europe; il avait toujours eu un penchant décidé pour la peinture, et il avait vécu dans l'intimité des plus grands artistes de son temps. C'était d'ailleurs un homme très obligeant, et qui n'épargnait pas ses peines toutes les fois qu'il s'agissait de rendre service à une personne de quelque mérite. Il donna au Poussin un atelier dans sa maison, et l'aurait emmené à Rome avec lui, si celui-ci n'avait pas commencé quelques tableaux pour l'église Notre-Dame de Paris: l'artiste avait donné sa parole, et ne voulut jamais partir sans les avoir achevés.

Enfin Poussin partit pour Rome avec la ferme résolution d'y arriver, et il y entra au printemps de l'année 1624, à l'âge de trente ans. Le cavalier Marini mourut bientôt, et le cardinal Barberini, neveu du pape, auquel il l'avait pré-

senté, partit pour ses ambassades; en sorte que Poussin se trouva sans argent, sans amis, sans connaissances, dans un pays tout nouveau pour lui.

Cependant il se mit à étudier avec persévérance, faisant pour vivre tout ce qui se presentait en sculpture comme en peinture, et donnant ses ouvrages pour ce qu'on voulait les lui payer. Il fit de grandes batailles pour sept écus; et il raconta dans la suite qu'il ne put jamais avoir plus de huit francs d'une grande figure de prophète, tandis qu'un de ses amis en vendit une copie quatre écus. Il étudiait surtout le paysage qu'il trouvait à placer beaucoup plus avantageusement.

Le Poussin avait une manière à lui de conduire ses études; il copiait peu les tableaux des vieux maîtres, prétendant que c'était un temps absolument perdu; il se contentait de les regarder avec attention, ou bien il en modelait en terre les plus belles figures. C'est ainsi qu'il a fait plusieurs bas-reliefs d'après quelques parties des tableaux de Raphaël et du Titien.

Un peintre aussi savant, aussi recherché et aussi judicieux que Leonard de Vinci, ne pouvait manquer de fixer son attention; il étudia les peintures et médita les écrits de ce maître dont il admirait surtout la précision scrupuleuse et l'exactitude sévère; il le suivit dans ses théories et dans ses études de géométrie et de statique. Il étudia en outre les ouvrages du père Matheo Zaccolini, ceux d'Alhazen et de Vitellion. Il faisait aussi le plus grand cas des écrits d'Albert Durer, et les relisait souvent. Les livres du Vinci lui servaient encore de guide pour les études d'anatomie qu'il faisait avec un chirurgien de ses amis.

Dans la peinture, il étudia d'abord avec le Valentin, qu'il imita quelque temps; mais le peintre qu'il préférait à tous les autres était le Dominiquin; il l'estimait bien supérieur à toute l'école des Caraches. Par ses études sérieuses et continuelles, il était parvenu à se faire un grand talent et une certaine réputation, quand le cardinal Barberini revint de ses ambassades.

Le cardinal acheta d'abord son beau tableau de Germanicus, et lui demanda la prise de Jérusalem par l'empereur Titus et plusieurs autres peintures dont il fit présent soit à l'empereur, soit aux divers ambassadeurs près du Saint-Siége. Ainsi la réputation du Poussin se répandit dans tous les pays : on lui commanda des tableaux pour la Flandre, pour l'Espagne, l'Italie et la France; et le cardinal de Richelieu ayant acheté son fameux tableau de la peste, voulut en avoir d'autres, et résolut de le faire venir à Paris pour travailler dans les grands monumens qu'il faisait exécuter.

Le Poussin ne se décida qu'avec peine à ce voyage; il semblait qu'un secret pressentiment l'avertît de ennuis et tracasseries qui l'attendaient à Paris. Il fallut une lettre du roi, et une autre du surintendant des bâtimens qui garantissait sa position en France, avant qu'il prît l'engagement de quitter Rome. M. de Noyers lui disait : « Celle-ci vous servira de » première assurance de la promesse que l'on vous fait (jus- » qu'à ce qu'à votre arrivée je vous mette en main les bre- » vets et les expéditions du roi) que je vous envoyerai mille » écus pour les frais de votre voyage; que je vous ferai donner » mille écus de gages par chacun an; un logement commode » dans la maison du roi, soit au Louvre, ou à Fontainebleau, » à votre choix; que je vous le ferai meubler honnêtement » pour la première fois; que vous y logerez si vous voulez, » cela étant à votre choix; que vous ne peindrez point en » plafonds ni en voûtes; et que vous ne serez obligé que pour » cinq années, ainsi que vous le désirez bien; que j'espère » que lorsque vous aurez respiré l'air de Paris, difficilement » le quitterez-vous. »

Comme il n'arrivait pas encore, M. de Chanteloup partit pour l'Italie, et le ramena avec lui. Quoique Poussin eût été parfaitement reçu à son arrivée, il ne tarda pas à se repentir de son voyage. On lui commandait des tableaux, mais on ne lui laissait pas le temps de les faire; on lui demandait des frontispices de livres et des dessins pour les couvertures, des modèles pour des tapisseries et pour les broderies des dames de la cour.

Enfin il lui fut possible de travailler pour la galerie du Louvre. Mais Fouquières, qui avait été chargé d'en peindre les grands paysages, voulut voir les dessins de Poussin, et prétendit l'astreindre à suivre ses idées. Ensuite il eut des différens avec Lemercier, architecte du roi, qui le forcèrent à tout suspendre. Alors ses rivaux l'attaquèrent tous à la fois dans son talent comme dans sa personne. Il sut bientôt que toutes ces criailleries faisaient quelque impression sur M. de Noyers, et il lui écrivit un long mémoire sur ce qu'il avait fait et prétendait faire. Il finit en lui disant « qu'il peut être persuadé qu'il ne lui manquera jamais d'industrie pour donner à ses figures des expressions conformes à ce qu'elles doivent représenter; mais qu'on ne doit pas s'imaginer qu'il consentira jamais à peindre un Christ, en quelque action que ce soit, avec un visage de *torticolis* ou d'*un père douillet*, vu qu'étant sur la terre il était difficile seulement de le considérer en face. » Ensuite il s'excuse sur sa manière de s'exprimer, et dit qu'on doit lui pardonner, parce qu'il était accoutumé, en Italie, à vivre avec des personnes qui savaient comprendre ses ouvrages, n'étant pas son métier de savoir bien écrire.

Mais à la fin il fut rebuté d'avoir tous les jours à lutter contre ses ennemis, et il retourna à Rome en 1642, sous prétexte d'y terminer ses affaires, et de ramener sa femme avec lui. La mort du cardinal, qui arriva peu de temps après, et celle du roi, qui ne lui survécut guère, le dégagèrent de sa parole.

Dès lors le Poussin n'a plus quitté Rome, où l'on venait de toute l'Europe lui demander des tableaux. Il ne les a jamais vendus cher, et il refusait l'argent qu'on lui envoyait en sus de la somme qu'il avait écrite derrière son tableau, comme aussi il ne consentait pas à recevoir moins qu'il n'avait demandé.

La paralysie le gagna sur la fin de sa vie, et après plusieurs attaques, il en mourut à l'âge de soixante-onze ans. Son enterrement fut sans faste, comme il l'avait demandé par son testament; tous les peintres de Rome y assistèrent ainsi qu'une grande partie de la population. Il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent in Lucina sa paroisse.

Dans tous les genres, la vérité est à la fois ce qu'il y a de plus sublime, de plus simple, de plus difficile, et cependant de plus naturel. MADAME DE SÉVIGNÉ.

DES EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

DESCRIPTION DES QUATRE BATIMENS DE L'EXPOSITION DE L'INDUSTRIE EN 1834, SUR LA PLACE DE LA CONCORDE.

La première exposition publique des produits de l'industrie en France eut lieu au Champ-de-Mars, au mois de juillet 1798, sous le ministère de François de Neufchâteau, et à la suite des fêtes magnifiques qu'à cette époque donnait le Directoire.

Les gouvernemens suivans adoptèrent cette institution. Sous le consulat il y eut deux expositions, en 1801 et 1802; elles constatèrent surtout les progrès des arts chimiques et mécaniques. L'empire ne fit qu'une exposition (en 1806); mais elle est célèbre par les produits des Ternaux, Conté, Chaptal, Berthollet, Oberkampf. Ces diverses expositions eurent lieu sur l'esplanade des Invalides, dans de longues suites de magasins ornés et construits en bois, dans les bâtimens de l'administration des Ponts-et-Chaussées, au petit hôtel de Bourbon, et dans la cour du Louvre. Sous la restauration, une ordonnance royale du 13 janvier 1819 fixa à quatre ans le retour périodique des expositions de l'industrie. La première

fut ouverte au mois d'août 1819, et les suivantes succédèrent, avec cet intervalle de quatre années, en 1823 et en 1827. Elles furent signalées par le perfectionnement des mérinos, soies lisses, laines peignées; par le traitement du fer à la houille; par les tondeuses; par la filature du coton; par les machines à vapeur.

Depuis 1819, les expositions étaient faites dans les salles et galeries du premier étage du Louvre; mais ces salles et galeries ont été envahies par les collections des précieux restes de l'antiquité et des chefs-d'œuvre des beaux-arts. En 1827, l'espace où les produits de l'industrie pouvaient s'étendre s'est trouvé tellement resserré, que l'exposition ne put avoir lieu au Louvre qu'en entassant la plus grande partie des produits dans une galerie étroite et obscure, construite à cet effet dans la cour. Aujourd'hui, aucune salle du palais du Louvre n'étant restée disponible, les galeries qu'on eût pu établir auraient été très insuffisantes.

C'était en 1831 que devait s'ouvrir une nouvelle exposition; mais l'état des affaires politiques ayant oblige le gouvernement à l'ajourner, on décida que les chambres de commerce et les chambres consultatives des manufactures donneraient leur avis sur la durée de cet ajournement, et sur le maintien ou le changement de la période de quatre années pour l'avenir. Le vœu général des manufacturiers a été de solliciter le prompt retour d'une exposition des produits de l'industrie française, et de demander qu'elle eût lieu tous les cinq ans au printemps, à partir du 1er mai 1834. En conséquence, une ordonnance royale du 4 octobre 1833 a été rendue dans ce sens.

La place de la Concorde a paru l'emplacement le plus favorable. Vaste et accessible de toutes parts, elle a permis de donner aux constructions la disposition et l'étendue convenables. Ces constructions se composent de quatre corps de bâtimens, dont chacun forme un parallélogramme de 66 mètres environ de longueur sur 50 de largeur. Construits en charpente, ces corps de bâtimens occupent les quatre terre-pleins de la place compris entre les fossés et les bornes; ils sont élevés d'un mètre au-dessus du sol, et reposent sur des pans de mur en moellons afin que les planchers soient préservés de toute humidité.

L'intérieur de chacun des parallélogrammes offre une longue galerie revenant en retour d'équerre, et divisée de huit mètres en huit mètres par de petites colonnes en avant-corps. L'élévation de chaque galerie, à partir du plancher jusqu'au plafond, est de 10 mètres à peu près. Le jour vient par un angle de 45°, à travers des vitraux ménagés de chaque côté sur toute la longueur, dans une espèce d'attique que présente la décoration extérieure. On arrive dans ces galeries et l'on en sort par une double pente douce pratiquée sur l'axe de la porte des Tuileries et de la naissance de l'avenue de Neuilly, en sorte que la foule entrée par une porte peut sans embarras s'écouler par l'autre.

Dans le centre de chaque parallélogramme est une cour spacieuse pour les besoins du service, et surtout pour les cas d'incendie; on y communique par plusieurs portes, et là sont réunis des pompes et des réservoirs, afin que les plus prompts secours puissent être portés si quelque accident survenait.

Le premier de ces corps de bâtiment est destiné à recevoir les mécaniques, les instrumens aratoires, et toutes les machines d'un grand volume et d'un grand poids.

Dans les salles du second corps de bâtiment sont placés les produits de l'ébénisterie, de l'imprimerie, etc.

L'embellissement des galeries du troisième parallélogramme résulte naturellement des objets qui y sont appendus. Des tissus et des étoffes de toute espèce, de leur variété, de leur richesse, du goût avec lequel les couleurs sont disposées, dépend tout l'effet que produit l'aspect de ces salles.

Les salles du quatrième parallélogramme sont décorées par des tapis, des papiers peints, au-devant desquels s'élèvent des tables en gradin couvertes d'objets d'orfèvrerie, de plaqués.

Les constructions ont été conçues et exécutées par les soins de M. Moreau, architecte; la dépense s'élèvera à près de 300,000 francs.

Aucun produit n'est exposé qu'il n'ait été admis par un jury nommé à cet effet par les préfets dans chaque département. Un jury central est établi à Paris : il juge du mérite des objets exposés; après son rapport, il sera décerné, à titre de récompense, des médailles d'or, d'argent et de bronze. De plus, les préfets, sur l'avis des juges départementaux, feront connaître les artistes qui, par des inventions ou procédés non susceptibles d'être exposés séparément, auraient contribué au progrès des manufactures depuis 1827. Ces artistes pourront avoir part aux récompenses.

S'abandonner à la colère, c'est souvent venger sur soi la faute d'un autre. SWIFT.

DES BLOUSES SUR LA COTE DES LANDES.

Notre littoral maritime, depuis Saint-Jean-de-Luz jusqu'à l'embouchure de la Gironde, présente sur une lisière d'environ deux lieues de largeur une chaîne continue de *dunes* ou collines de sable mouvant : c'est un désert dont la monotonie est rarement interrompue par quelques barques de pêcheurs établis de loin en loin à l'embouchure d'étangs qui se comblent chaque jour. En partant de la mer, le plan incliné que présentent ces monticules est fort doux; au contraire sur le versant opposé le talus est très rapide, et va quelquefois à 50 ou 60 degrés, à tel point que le sommet, au moindre souffle de vent, se brise et s'éboule.

Or, comme le vent d'ouest règne presque constamment, il fait monter sans cesse le sable le long du plan incliné qui est tourné vers le rivage, et le déverse ensuite sur l'autre bord.

Il résulte de là que les dunes voyagent; elles enterrent les champs, les villages, les forêts de pins. On en voit quelquefois d'isolées qui ont pénétré fort avant, et qui sont fixées auprès des habitations comme une perpétuelle menace. Une d'elles est arrivée jusqu'au village de Mimizan, et n'a pu être arrêtée qu'auprès de l'église. Elle a 120 pieds de hauteur, et laisse à peine un passage pour un homme à pied entre elle et le clocher.

Vers le milieu du dernier siècle, les habitans de *Bias*, moins heureux, virent leur église et une partie de leur bourg disparaître sous les sables; les malheureux ne connaissaient pas encore de moyens pour fixer ces dunes voyageuses dont la marche envahissante a été évaluée, pour certaines localités, à dix toises par an.

On ne parcourt pas sans quelque danger les déserts de sables qui bordent la côte; et le voyageur qui s'y engage sans avoir l'œil avisé et le pied prudent, court grand risque de tomber dans les *blouses* de diverses sortes qui se rencontrent dans le pays. Après de fortes ondées il s'amasse au pied des dunes de petits lacs sur lesquels retombent en pluie fine les sables les plus légers emportés par les vents. Le calme dont jouissent ces lacs abrités par la dune permet à ces particules de demeurer en équilibre dans les eaux à différentes profondeurs, et de former ainsi un grand nombre de petites voûtes les unes au-dessus des autres. La surface est blanche et sèche. C'est la classe la plus nombreuse de ces piéges qui ont reçu le nom de *blouses*. Lorsqu'on y tombe, il est rare qu'on s'y enfonce de plus de quatre à cinq pieds, et si l'on ne perd la tête, on peut généralement s'en retirer tout seul. Pour cela il faut d'abord demeurer un instant sans bouger, pour donner au sable le temps de se tasser; puis on soulève une jambe, et l'on reste encore un instant en équilibre sur l'autre sans mouvement; il se fait un nouveau tassement

sous le pied levé : s'appuyant alors sur celui-ci, on soulève l'autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on se trouve au-dessus. On parvient ainsi à détruire l'édifice des voûtes, et l'eau qui en remplissait tous les vides, remontant à la surface, ne forme plus qu'une mare de quelques pouces de profondeur. Ce procédé, rapporté par l'ingénieur Brémontier, est celui qu'emploient les vaches et les chiens engouffrés qui ne sont pas engagés assez profondément pour perdre la liberté du mouvement des jointures.

On a cependant remarqué que les animaux habitués à vivre dans les dunes savent éviter les blouses; mais lorsque ceux qui ont le malheur d'y tomber, n'ont pu être retrouvés après trois jours, il devient inutile de continuer les recherches, parce que les corbeaux et les vautours les ont fait périr en leur dévorant la tête et les reins.

On évite ces endroits dangereux en marchant à mi-hauteur ou sur les crêtes des dunes.

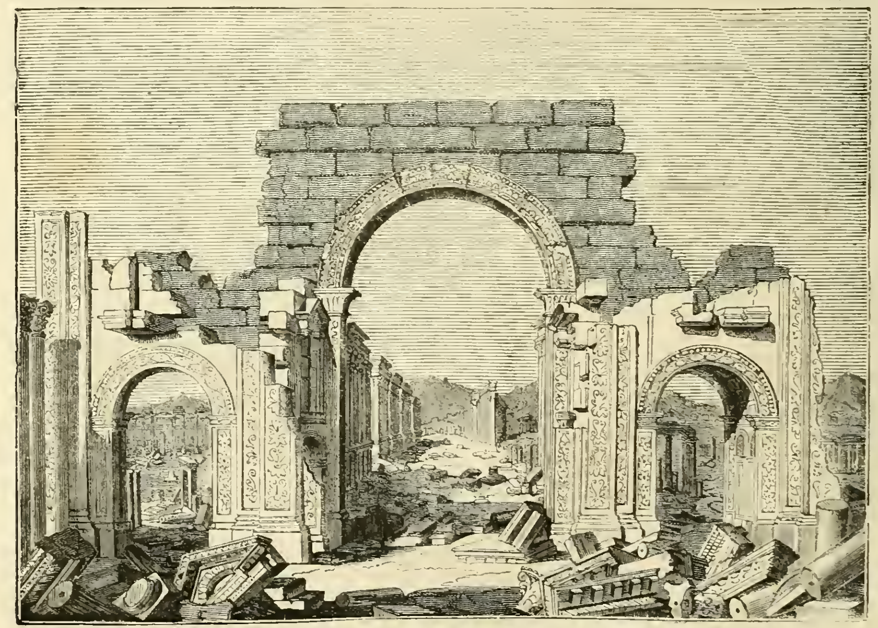
Il se forme quelquefois d'autres blouses sur la partie même du rivage qui est baignée par les flots dans le moment de la haute mer. En certains endroits la vague a sauté jusque dans des creux formés de loin en loin sur le sable; et ces eaux, en filtrant pour se rendre dans l'Océan, ont produit des excavations où s'engouffre le voyageur; aussi faut-il avoir soin de passer en dehors de la mare du côté des terres, ou de ranger la lisière de la côte à quelques pieds de la mer. Etant à cheval sur ce rivage, il nous est arrivé de nous trouver tout-à-coup debout sur le sol, le cheval ayant disparu d'entre nos jambes; il avait rencontré une de ces excavations où il s'était subitement enfoncé jusqu'aux oreilles; et le terrain, trop faible pour le supporter, était cependant assez solide pour nous permettre d'y marcher en pleine sûreté. Nous étions heureusement bien accompagné, et nous parvînmes à retirer le pauvre cheval qui tremblait de tous ses membres, en le chavirant sur le dos les pieds en l'air, et le tirant à nous à l'aide de cordes; la surface que son corps présentait dans cette position était assez large pour que le sol en soutînt la pression sans s'ébouler. Après cet accident il devint si poltron qu'il était impossible de le faire avancer. Au moindre frémissement du terrain, ou lorsque l'humidité semblait annoncer des eaux inférieures, il forçait son cavalier à prendre une autre route.

Des blouses encore plus dangereuses que les précédentes peuvent se former entre les dunes, dans les vallées ou *lètes*. On y rencontre des flaques ou grandes mares d'eau dont la surface, recouverte de nénuphar et d'autres espèces de végétations, forme un lit où le sable vient se déposer. Au bout de peu de temps il en résulte une jolie plaine bien unie où l'on risque de s'enfoncer et de se noyer. Souvent ces planchers sont devenus assez solides pour supporter des voyageurs : on sent alors le sol ondoyer sous les pieds; comme le terrain y est frais, on en trouve quelquefois qui forment des prairies où les habitans du voisinage peuvent faucher; mais il faut se garder des *lètes* qui, bien qu'offrant diverses espèces de plantes et d'arbustes, ne sont pas fréquentées par les troupeaux.

Dans l'intérieur du pays l'eau est en général de mauvaise qualité; mais il est facile de s'en procurer dans les vallées au milieu des dunes les plus sablonneuses; il suffit de creuser dans le sable un trou de trois à quatre pieds de profondeur; au bout d'une demi-heure il est rempli de l'eau limpide et pure qui séjournait dans les parties voisines.

PALMYRE.

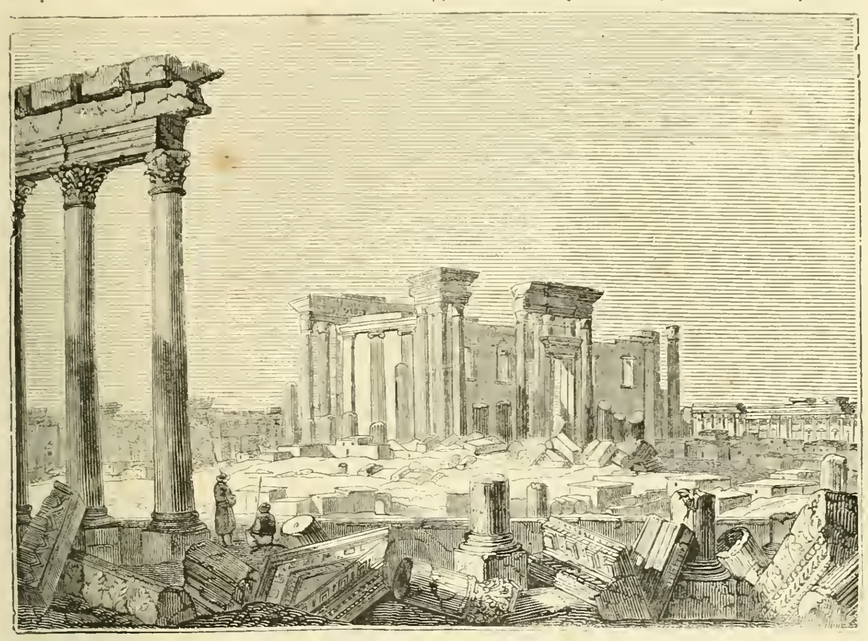
Palmyre, ville célèbre de l'ancienne Syrie, était depuis long-temps tombée dans l'oubli, et l'on soupçonnait à peine, en Europe, l'existence de ses vestiges, lorsqu'en 1678, des négocians anglais d'Alep, entendant les Bédouins parler sans cesse des ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir les récits prodigieux qu'on en faisait. Leur première tentative fut malheureuse; ils furent dépouillés en chemin par les Arabes, et obligés de revenir sans avoir exécuté leur projet. Ils reprirent courage en 1691, et parvinrent enfin au but de leurs



(Arc de triomphe à Palmyre.)

recherches. Leur relation, publiée en Europe, trouva beaucoup d'incrédules, et excita la curiosité des voyageurs. Deux Anglais, Dawkins et Wood, après avoir visité ces ruines, en publièrent, en 1755, une description accompagnée de dessins exacts, et cet ouvrage, le plus complet qu'il y ait, put donner à l'Europe une véritable idee de la magnificence de l'antique Palmyre.

« Après une marche pénible dans le désert, dit M. Wood, nous arrivâmes à un lieu où les montagnes semblaient se joindre; il y a entre elles une vallée où l'on voit encore les ruines d'un aqueduc qui portait autrefois de l'eau à Palmyre; à droite et à gauche sont des tours carrées; en approchant de plus près, nous trouvâmes que c'étaient les anciens sépulcres des Palmyréniens. A peine eûmes-nous passé ces



(Ruines du temple du Soleil, à Palmyre.)

monumens, que les montagnes se séparant des deux côtés, nous découvrîmes à la fois les ruines les plus nombreuses que nous eussions jamais vues (ces voyageurs avaient visité la Grèce et l'Italie); et derrière les ruines, vers l'Euphrate, une étendue de plat pays à perte de vue sans le moindre objet animé. Il est impossible d'imaginer rien de plus extraordinaire. Tant de piliers corinthiens et si peu de murs, forment le spectacle le plus romanesque que l'on puisse voir. »

La sensation d'une pareille scène ne peut en effet se transmettre, car la description la plus détaillée et les dessins les plus exacts ne sauraient produire les impressions dues aux puissans effets de la couleur, à l'ensemble du tableau, aux souvenirs qui s'y rattachent, et à cette foule d'émotions simultanées dont le voyageur est enivré sous l'influence d'un ciel étincelant, d'une température enflammée.

Strabon ne fait pas mention de cette ville; Pline la dépeint ainsi : « Palmyre est remarquable à cause de sa situation, de son riche terroir et de ses ruisseaux agréables; elle est environnée de tous côtés d'un vaste désert qui la sépare du reste du monde, et elle a conservé son indépendance entre les deux grands empires de Rome et des Parthes, dont le soin principal, quand ils sont en guerre, est de l'engager dans leur intérêt. » Située à trois journées de l'Euphrate, Palmyre dut sa fortune à l'avantage d'être sur l'une des routes du grand commerce qui a de tout temps existé entre l'Europe et l'Inde. C'était un entrepôt naturel qui dut y appeler, dès les siècles les plus reculés, un centre commercial et un commencement de population, et ce fut ce motif qui fixa les regards de Salomon. La Bible nous apprend que ce prince bâtit cette ville au désert; du moins, selon Joseph, il y construisit de bonnes murailles pour s'en assurer la possession; car il est probable qu'il ne fit que l'embellir et la fortifier. Elle fut appelée Thadmor, *lieu de Palmiers;* les Arabes l'appellent Tedmor. Du reste, tout ce qui avait pu appartenir à cette ancienne ville avait disparu depuis longtemps, et ce n'est qu'après la mort d'Alexandre que commence la période réellement historique de Palmyre; cette ville reprit alors de l'importance et de l'éclat sous le règne de Séleucus Nicator, et de ses descendans les Séleucides.

Riche par son commerce et embellie pendant plusieurs siècles de paix et de prospérité, cette métropole, jusque là indépendante, éprouva sous les Romains les plus grandes vicissitudes de la fortune. Odénat, le dernier prince puissant de cet état, fut associé à l'empire par Gallien, et fit avec lui des conquêtes sur les Perses. Zénobie, sa veuve, lui succéda. Le philosophe Longin fut le maître et le ministre de cette reine. C'était la femme la plus héroïque et la plus sage princesse de son temps, quoique, dit-on, elle aimât les plaisirs de la table. En l'année 270 de J.-C., elle fut vaincue par Aurélien, dont elle orna le triomphe; Longin fut mis à mort pour avoir dicté la lettre de Zénobie, qui refusait de se soumettre à l'empereur romain. Peu de temps après, les Palmyréniens taillèrent en pièces la garnison qui y avait été laissée. Aurélien revint et détruisit une grande partie des édifices de cette ville; plus tard, il en fit construire d'autres très magnifiques, et réparer le temple du Soleil. Dioclétien, à son tour, y fit faire de nouvelles constructions. Enfin, Justinien la fit réparer et fournir d'eau; mais ces réparations n'avaient

plus alors pour objet que de la fortifier. — Le christianisme ne s'y établit que faiblement, et depuis Mahomet elle servit seulement de place forte. Le temple du Soleil fut crénelé, et des châteaux turcs s'élevèrent parmi ses ruines et sur les montagnes voisines.

L'espace de temps compris entre les dates de la construction du monument le plus ancien, qui est un tombeau de Jamblichus, et du monument le plus récent du temps de Dioclétien, est d'environ 300 ans, à partir de la troisième année de J.-C., et renferme la belle période d'art de Palmyre. Tous ces monumens sont d'ordre corinthien, et offrent des modèles admirables de style et d'exécution, bien qu'ils se ressentent du maniérisme et de la profusion d'ornemens qui caractérise cette époque de l'art antique.

Les restes de Palmyre couvrent une vaste plaine traversée dans sa longueur par une suite immense de colonnes occupant une étendue de 1,300 toises. « Ici, dit Volney, ces colonnes forment des groupes dont la symétrie est détruite par la chute de plusieurs d'entre elles; là elles sont rangées en files tellement prolongées, que, semblables à des rangs d'arbres, elles fuient dans le lointain et ne paraissent plus que des lignes accolées. » Cette vaste avenue, dont le centre est occupé par de grands piédestaux auxquels d'autres colonnes viennent aboutir, commence au monument de Jamblichus, et finit à un arc de triomphe. Puis on arrive au temple du Soleil, où l'architecture avait surtout prodigué ses richesses et déployé sa magnificence. L'enceinte de la cour qui l'enferme a 679 pieds en carré. Le long de cette enceinte régnait intérieurement un double rang de colonnes; au milieu de l'espace, le temple présente une façade de 47 pieds sur un flanc de 124; autour règne un péristyle de 41 colonnes. Il est assez remarquable que les deux façades ressemblent à la colonnade du Louvre, bâtie par Perrault avant l'existence des dessins qui les ont fait connaître; la seule différence est que les colonnes du Louvre sont accouplées, au lieu que celles de Palmyre sont isolées. Une foule innombrable de colonnes de toutes grandeurs, les unes debout, les autres renversées, des temples, des péristyles, des sépulcres mutilés, sont accumulés à droite et à gauche de l'avenue principale, et forment avec les constructions turques, les mosquées et les vestiges du culte chrétien, cet ensemble imposant de ruines dont le spectacle excite l'admiration des voyageurs, et a dicté à Volney ses immortelles inspirations.

La paresse rend tout difficile, le travail rend tout aisé : celui qui se lève tard s'agite tout le jour, et commence à peine ses affaires quand il est déjà nuit. FRANKLIN.

FABRICATION DU PAPIER.

(Deuxième article. — Voyez page 103.)

Nous complèterons aujourd'hui notre premier article en décrivant la fabrication du papier mécanique. Ce procédé n'a été introduit en France qu'en 1814 et 1815, quoiqu'il y eût été inventé seize ans auparavant ; par suite d'entraves et d'embarras de diverses sortes, ce fut d'abord chez nos voisins qu'il fut perfectionné et pratiqué ; et encore aujourd'hui toutes ou presque toutes nos machines à fabriquer le papier ont été apportées d'Angleterre. L'une d'elles fonctionne avec le plus grand succès à Saint-Maur, près Paris, dans la belle manufacture de M. Montgolfier aîné.

Nous essayerons de faire connaître au lecteur l'opération rapide, mais compliquée, qui convertit la pâte en un papier continu ; mais comme dans ce qui est relatif à la mécanique les descriptions ne suppléent qu'imparfaitement à l'examen des machines, nous réclamons toute l'attention du lecteur, même avec le secours d'une gravure.

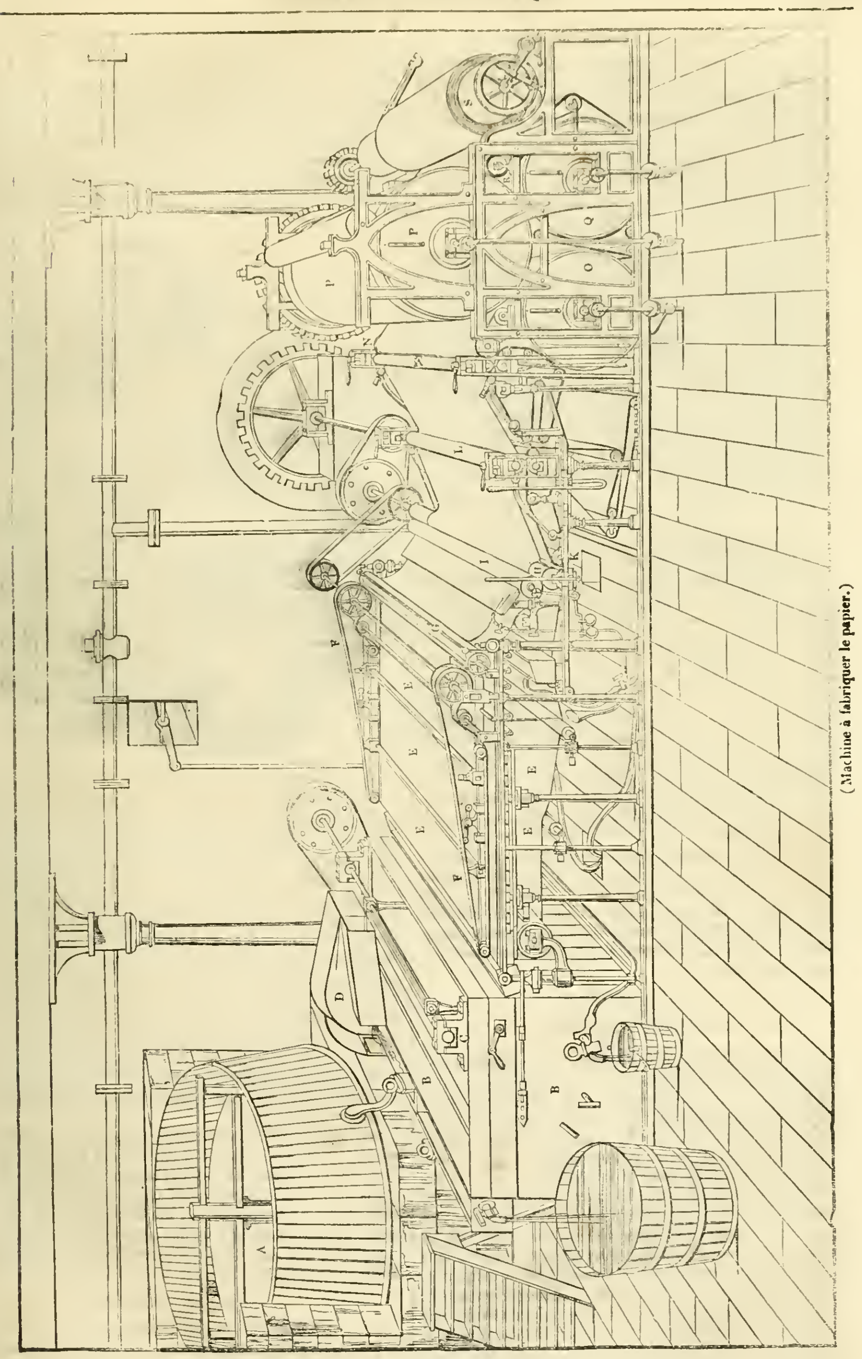
A l'une des extrémités d'une longue série de roues, nous voyons un courant de pâte, ayant à peu près la consistance du lait, tomber sur un plan mobile, et à l'autre extrémité cette pâte, devenue papier parfait, s'enrouler autour d'un cylindre. Suivons les diverses périodes de cette opération.

La gravure représente en A un réservoir rempli de pâte, remuée sans cesse par un agitateur, et maintenue constamment à la même hauteur par un autre réservoir que ne représente pas la figure. Au-dessous est la cuve B dans laquelle la pâte s'écoule, et où elle conserve aussi un niveau constant ; de là elle tombe en nappe régulière dans un cheneau C qui a un mouvement de *va et vient*, et qui la distribue avec une régularité parfaite sur une toile métallique sans fin, dont la partie supérieure, désignée par les lettres E E E E, présente une surface plane. Cette toile se meut graduellement de gauche à droite, et entraîne successivement dans la même direction la pâte qui y est répandue ; elle a, comme le cheneau C, un léger mouvement de *va et vient* horizontal qui facilite l'écoulement de l'eau. Si nous touchons la pâte à l'extrémité du plan où elle est reçue, nous la trouvons fluide ; à son autre extrémité elle a déjà la solidité du papier mouillé. La pâte ne peut pas s'écouler par les bords de la toile métallique, parce qu'il y a deux lanières de cuir qui règlent la largeur de la feuille, et font l'office de la *frisquette* dans la fabrication du papier à la main : elles sont indiquées, dans la gravure, par la lettre F. Après avoir dépassé les poulies sur lesquelles s'enroulent ces lanières, le papier est suffisamment formé pour n'avoir plus besoin d'être limité par elles, car la pâte a cessé d'être fluide ; mais elle est encore humide et peu consistante, et elle conserve les traces de la pression qu'exerce sur elle le cylindre G. Le papier n'a pas encore quitté la toile métallique sur laquelle il s'est formé ; avant de s'en séparer, un cylindre I, garni d'étoffe, et sur lequel coule constamment un filet d'eau froide, lui fait subir une nouvelle pression ; là il est reçu sur une pièce d'étoffe qui est destinée à en absorber l'humidité, et qui, comme la toile métallique, s'enroule sur deux cylindres pour former une nouvelle toile sans fin dont la surface supérieure forme un plan incliné. Il est ensuite saisi entre deux rouleaux L, garnis d'étoffe, qui le pressent fortement, et passe sur un nouveau plan, au sortir duquel il est encore comprimé entre deux nouveaux rouleaux M également garnis d'étoffe. C'est alors qu'il entre dans la région de la chaleur. En cet endroit, il est tout-à-fait formé ; mais il est fragile et humide. Reçu sur un petit cylindre N, il est dirigé par lui sur la surface polie d'un gros cylindre échauffé O : là, il commence à fumer; mais la chaleur est proportionnée à sa consistance toujours croissante. Du premier cylindre il s'enroule sur un second P, d'un diamètre beaucoup plus grand, et qui est beaucoup plus chaud ; à mesure qu'il passe sur cette surface polie, on voit disparaître ses irrégularités. Enfin, après avoir tourné sur un troisième cylindre Q encore plus chaud, et avoir subi la pression d'un rouleau supérieur, un dernier rouleau R le dirige sur le dernier cylindre S, où il se trouve terminé, et enroulé.

Nous avons maintenant un immense rouleau de papier, dont la longueur n'est limitée, pour ainsi dire, que par la volonté du fabricant. Il faut le découper pour avoir des feuilles propres aux divers besoins de la société : on imagina de le trancher sur le rouleau lui-même ; mais il en résultait des feuilles de grandeurs très inégales. Aujourd'hui on emploie à cet usage une machine due à un ingénieur de Londres très distingué, M. Edouard Cowper.

Deux minutes suffisent pour rendre le papier parfait, à partir du moment où la pâte s'écoule sur la toile métallique, et celle-ci marche avec une vitesse qui fournit environ vingt-trois pieds carrés de papier par minute.

Si nous nous rappelons la fabrication à la main décrite dans la 13e livraison, nous verrons que jusqu'à la formation de la pâte le procédé est le même. Dans le papier à la main, l'ou-



(Machine à fabriquer le papier.)

vreur plonge sa forme dans la cuve, et produit une feuille molle, d'une épaisseur uniforme, au moyen de cette délicatesse de tact qui constitue le bon ouvreur; mais comme cette régularité dépend de la dextérité de l'ouvrier, elle doit nécessairement être variable. Quant au papier à la mécanique, son épaisseur est réglée par la quantité de pâte qu'on laisse écouler de la cuve pendant un temps donné, et par la régularité du mouvement de va et vient imprimé au cheneau C et à la toile métallique E Il suffit, pour rendre cette épaisseur invariable, de donner à tout l'appareil une vitesse constante.

Dans le papier à la main, les deux surfaces de la feuille ne présentent aucune différence sensible. Il n'en est pas ainsi dans le papier à la mécanique, l'un des deux côtés est plus rugueux que l'autre; la plume n'y coule pas avec facilité, elle y produit un grattement qui éparpille l'encre, et fait encore donner la préférence, pour l'écriture, au papier à la main. Ce défaut provient de l'emploi du rouleau G, qui, comme nous l'avons vu, presse la pâte contre la toile métallique, et lui fait prendre une empreinte ineffaçable : ce cylindre G est nécessaire, il donne au papier assez de force pour quitter la toile métallique sans se déchirer, et l'on a été obligé de le conserver dans toutes les machines qui fonctionnent aujourd'hui.

Dot d'une demoiselle russe au dix-septième siècle. — La veuve d'un nommé Tchirikof, maria, en 1669, sa fille au stolnik Chérémétef. Indépendamment de plusieurs terres, d'une maison à Moskou, de plus de deux cent cinquante maisons de paysans, situées dans plusieurs provinces différentes, elle donna à sa fille huit images de Notre-Seigneur, de la Vierge et de saint Nicolas, enchâssées en argent et en vermeil, et enrichies de diamans et de rubis; des croix également enrichies, des colliers de rubis et de diamans, des émeraudes, des perles, des bonnets garnis de pierres précieuses, des boucles d'oreilles de diamans, de rubis, d'émeraudes, et des chaînes d'or garnies de diamans, avec des croix; des habits de dessus et de dessous de velours, de satin, de taffetas, garnis de martre zibeline, de diamans, de boutons de vermeil, de dentelles; des ustensiles de toilette et des tasses; le tout en vermeil; des souliers et des bottines de satin et de velours, richement travaillés en or; un grand lit de damas rouge à fleurs d'or, une couverture de satin brodée en or, garnie de martre zibeline; un autre lit plus petit de damas jaune, avec la couverture de satin de Perse; dix chemises de mousseline, trente chemises de toile et trente draps. Cette mère opulente ne savait pas écrire. Son frère signa pour elle le contrat.

LE CAOUT-CHOUC.

La substance connue d'abord sous la dénomination très impropre de *gomme élastique*, et que l'on nomme aujourd'hui *caout-chouc*, est le suc épaissi du *hévé*, grand arbre de l'Amérique méridionale, qui abonde surtout dans les forêts de la Guyane. C'est à deux botanistes français, Aublet et Richard, que l'on en doit la description complète; le premier n'avait vu que le tronc et les feuilles, le second a observé les fleurs et les fruits. Un autre Français, le célèbre Lacondamine, l'un des académiciens envoyés au Pérou vers le milieu du XVIIIe siècle pour y mesurer un degré de l'équateur, a fait connaître les procédés employés en Amérique pour extraire le suc du hévé et donner à cette matière les formes diverses sous lesquelles on la met dans le commerce.

C'est par une incision faite dans le tronc de l'arbre que l'on obtient l'écoulement du suc, qui est d'abord limpide et sans couleur. Si l'on veut en faire un vase, une bouteille, par exemple, on commence par fabriquer avec de l'argile un moule aussi mince qu'il est possible· lorsqu'il est bien sec, on y met avec un pinceau une première couche de caout-chouc, et on la fait sécher au-dessus d'une flamme un peu fuligineuse; on applique ensuite une seconde couche, que l'on fait sécher comme la première, et ainsi de suite jusqu'à ce que le vase fabriqué de cette manière ait pris l'épaisseur qu'on veut lui donner. On casse alors le moule, on fait sortir les fragmens par l'ouverture du vase, et le travail est fini. On parviendra sans doute à faire ces préparations sans enfumer le caout-chouc, et en lui conservant sa limpidité



(Arbre du caout-chouc, *Hevea Guianensis.*)

Il était réservé à la chimie moderne de rectifier les erreurs que l'on avait sur la nature de cette substance, et de prouver qu'elle reprend ses propriétés caractéristiques après avoir été dissoute, soit dans l'éther, soit dans une huile essentielle, soit même dans une huile siccative. Les recherches dont elle fut l'objet se multiplièrent en faveur des aérostats, pour lesquels il fallait trouver une enveloppe mince, légère, et cependant imperméable à l'hydrogène : le taffetas enduit de caout-chouc satisfait assez bien à toutes ces conditions. Depuis que les arts sont en possession de ce produit américain, on en a varié les emplois : c'est ainsi qu'en France, à l'aide de procédés ingénieux, on est parvenu à couper, à filer et à tisser le caout-chouc, de manière à fabriquer des lacets, des bretelles, des jarretières, des chaussures, et d'autres parties du costume dont l'élasticité obéit et cède aux moindres mouvemens du corps. Ces applications sont précieuses sous le rapport hygiénique.

Le hévé est un grand et bel arbre, qui, dans les forêts de la Guyane, s'élève jusqu'à vingt mètres. Sa tige est droite, sans branches jusqu'à une grande hauteur; les feuilles sont à trois lobes, assez grandes, et d'un vert agréable; mais les fleurs sont petites et sans éclat; les fruits sont à trois loges, dont chacune contient une ou deux amandes bonnes à manger, pourvu que l'on ait soin d'en ôter le germe, qui est, dit-on, un purgatif très violent.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LES HIBOUS A CLAPIER ET LES CHIENS DE PRAIRIE.



(Hibous à clapier et chiens de prairie.)

C'est au milieu des ruines de vieux édifices isolés, ou dans l'obscurité des forêts les plus sombres, que l'on est habitué à représenter les hibous : dans le style poétique, leur nom est un symbole de terreur; aucune solitude ne serait assez effrayante, si l'on n'y voyait leurs yeux luire et rouler dans les ténèbres : le silence de la nuit n'inspirerait qu'une médiocre épouvante, s'il n'était interrompu par quelques échos rauques et lugubres de leurs cris. Nous sommes donc exposés à blesser ici des préventions, car nous voulons parler d'un hibou qui ne répond en rien aux idées ordinaires; d'un hibou qui, au lieu de chercher un refuge au sommet des donjons ou dans le creux des arbres, habite sous terre comme un lièvre, aime à vivre dans les plaines découvertes, et recherche la société d'animaux d'un caractère éminemment sociable, et de mœurs douces et régulières; d'un hibou enfin vif et alerte, qui, au lieu de ne hasarder son vol pesant qu'à la lumière incertaine des crépuscules, et de se cacher pour rêver mélancoliquement pendant toute la durée du jour, se plaît au contraire au milieu des éblouissantes clartés du soleil, et vole en plein midi pour chercher sa nourriture, ou pour se jouer dans les flots dorés de l'air.

Sur le territoire des Etats-Unis qui s'étend au-delà du Mississipi, les hibous à clapier ne se creusent point eux-mêmes leurs habitations souterraines, comme ils y sont contraints dans d'autres parties du globe; ils se logent dans les trous des marmottes ou chiens des prairies. Ces demeures, commodément construites, sont groupées en villages dont l'étendue varie beaucoup : quelquefois elles occupent une distance de plusieurs milles. A l'extérieur, elles saillissent en forme de cônes tronqués dont la base a près de deux pieds de largeur, et dont la hauteur au-dessus du sol ne dépasse guère quinze à dix-huit pouces. L'entrée est pratiquée, soit au sommet, soit à l'un des côtés : la surface est battue et foulée comme l'est un chemin très fréquenté.

A partir de l'entrée, une galerie intérieure descend verticalement à un pied ou deux de profondeur, et de là elle continue obliquement, jusqu'à ce qu'elle aboutisse à une cellule que l'industrieuse marmotte dispose avec art pour protéger son sommeil d'hiver. Cette cellule est arrondie en globe, et est percée en haut d'une petite ouverture de la largeur du doigt; ses murs sont formés d'une herbe sèche si fortement tressée, que l'on pourrait la détacher du môle et la rouler sur terre sans l'endommager.

C'est un spectacle vraiment curieux, dans la belle saison, que les jeux de ces petits animaux se culbutant à l'ouverture de leurs tannières, qui sont toujours parfaitement propres, et qui servent souvent de logement à plusieurs individus. Si la frayeur les saisit, ils se précipitent sous terre en un instant; s'ils n'ont à redouter qu'un danger éloigné, ils attendent bravement au dehors en agitant leurs queues, ou montent sur leurs édifices pour reconnaître les mouvemens de l'ennemi.

Dans tous les villages des chiens de prairie, on voit les hibous à clapier voler joyeusement par petites bandes autour des huttes de leurs compagnons, ou se tenir comme eux à l'entrée en observateurs. Ils se laissent approcher à la portée du fusil : s'ils n'ont pas le temps de se glisser dans leurs souterrains, ils s'enfuient au loin à force d'ailes, jusqu'à ce qu'ils aient échappé à toute poursuite.

Il est bien certain que les clapiers où l'on a vu descendre ces hibous dans les plaines de la rivière Plate, étaient creusés par les marmottes. Un naturaliste qui a visité cette contrée a émis l'opinion que les oiseaux n'étaient possesseurs des habitations qu'à titre de conquérans : à l'appui de cet avis, on a remarqué en général que les clapiers habités par

les hibous étaient en mauvais état et ravagés par les pluies, tandis que ceux des marmottes étaient activement entretenus, et défendus contre les injures du temps avec tout l'amour de la propriété. En effet, il n'est pas parfaitement établi que la marmotte et le hibou vivent *ordinairement* ensemble dans le même logis; mais, d'après diverses observations, on s'accorde au moins à reconnaître que, lors d'un danger commun, les hibous, les marmottes, et souvent les lézards et les serpens à sonnettes, se réfugient pêle-mêle au fond des mêmes réduits.

Le hibou observé par Vieillot à Saint-Domingue se creuse lui-même un clapier de deux pieds de profondeur, et y dépose ses œufs sur un lit de mousse, d'herbes et de racines sèches.

Cet oiseau paraît ne se nourrir que d'insectes : on le juge ainsi du moins, d'après les seuls débris trouvés dans son estomac. Son cri est à peu près semblable à celui de la marmotte, et serait assez bien exprimé par les syllabes *cheh, cheh*, prononcées rapidement plusieurs fois de suite; et s'il n'était commun aux hibous de clapier isolés et à ceux qui vivent avec les marmottes, on pourrait lui attribuer le caractère de langage d'imitation.

Le dessin du hibou de clapier a paru pour la première fois dans l'ouvrage intitulé *Oiseaux américains*, commencé par Wilson, et continué par Charles-Lucien Bonaparte.

Molina, qui publia en 1787 une Histoire naturelle du Chili, y décrivit l'animal sous le nom de *strix cunicularia*, son nom chilien étant *pequen*. Le Père Feuillée, religieux minime, correspondant de l'Académie des sciences, qui voyagea, de 1707 à 1712, sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, en avait parlé avant Molina.

Le docteur Roulin a trouvé aussi ces oiseaux dans les plaines de l'Orénoque et du Méta, et dans des lieux où ils étaient trop nombreux relativement aux armadilles, pour qu'on pût croire que ces derniers avaient creusé les trous dans lesquels les oiseaux se retiraient. Personne n'avait encore indiqué leur existence dans ces grandes plaines.

HISTOIRE DE LA PAIRIE EN FRANCE.

(Voyez page 97.)

PAIRIE DROIT DE JUSTICE. — LES DOUZE PAIRS DE FRANCE SOUS PHILIPPE-AUGUSTE. — RÉUNION DES PAIRS AU PARLEMENT. — PAIRS ÉTRANGERS A LA FAMILLE ROYALE. — ANNE DE MONTMORENCY. — 1789. — CONSEIL DES ANCIENS. — LE SÉNAT. — CHAMBRE ACTUELLE.

La pairie a été tour à tour : dignité purement nominale, fonction judiciaire, puissance vassale mais modératrice de la royauté, attribution honorifique donnant place au parlement; enfin, chambre législative et partie intégrante du gouvernement; son histoire se lie étroitement à celle de la monarchie française, et rappelle toutes les modifications que l'autorité a subies.

La dénomination de *Pairs de France*, qui remonte aux temps les plus reculés, fut bien loin d'avoir, sous nos rois, et surtout sous ceux des deux premières races, l'acception qui s'attache de nos jours au pouvoir formé par la réunion des pairs actuels.

Le terme de pair, introduit au xe siècle, s'appliquait aux vassaux du même seigneur, et désignait leur égalité de droits entre eux. D'après un ancien usage des Francs, chaque citoyen libre ne pouvait être jugé que par ses égaux (ses pairs); mais ce droit appartenait plus particulièrement aux chefs militaires.

La pairie n'existait point comme institution sous les Francs, toutefois on en retrouve dès lors les traces; elle suit les progrès de l'établissement de la noblesse, et plus tard ceux de la féodalité.

Dans l'origine de la monarchie, les charges, les emplois, la noblesse, tout fut personnel; tout devint territorial par la suite. Ainsi, les propriétés furent d'abord un apanage non transmissible; c'est ce qui caractérise l'époque de la première race; bientôt elles donnèrent à leurs possesseurs certains titres, certains droits, et de leur côté, les possesseurs leur attachèrent de nouveaux titres et de nouveaux droits; c'est le propre de l'époque qui finit à Charles-le-Chauve. Depuis ce temps, jusqu'à l'établissement des communes sous Louis VI, c'est la terre qui seule donna la qualité. Pendant la première de ces époques on trouve le droit de justice inhérent à la noblesse; plus tard, lorsque la féodalité fut tout-à-fait établie, les justices devinrent seigneuriales, et la pairie devint une dignité attachée à la possession d'un fief qui donnait droit d'exercer la justice conjointement avec ses pairs, dans les assises du fief dominant.

A mesure que la monarchie grandit et se fortifia, la qualification de pair de France finit par être exclusivement attachée à la prérogative de relever du roi; et vers la fin du xe siècle, six fiefs seulement avaient ce privilége. Ce fut au sacre de Philippe-Auguste, qu'on vit, pour la première fois, les pairs de France figurer à une cérémonie publique comme grands officiers de la couronne; pour la première fois aussi parurent à côté d'eux des archevêques et évêques revêtus du même titre et de la même prérogative, et, comme les pairs laïques, au nombre de six. Ces douze pairs, vassaux du roi, étaient tenus de servir dans ses armées et dans sa cour féodale. Ils étaient réciproquement leurs propres juges dans les affaires qui les concernaient, et dans celles qui se rapportaient directement au roi leur seigneur. Sous Philippe-Auguste s'accrut le pouvoir de la cour des pairs et le respect accordé à ses décisions. Un circonstance caractéristique de ce premier âge de la pairie, c'est que lorsque, par suite d'hérédité, les femmes étaient titulaires d'une pairie, elles avaient le droit de prendre séance dans la haute cour, et de participer aux jugemens qui y étaient rendus. Cette période en fournit de fréquens exemples. Mais quand la qualité de pair ne fut plus nécessairement attachée à la possession d'un fief, les femmes cessèrent d'exercer ce droit.

Vers 1297, sous Philippe-le-Bel, commence le second âge de la pairie, époque à laquelle eut lieu la réunion de la cour des pairs à la cour du parlement; on vit les pairs figurer parmi les magistrats du parlement comme membres et conseillers de cette cour. Aussi chaque pair était considéré, non seulement comme feudataire des premières seigneuries du royaume, mais encore comme membre du premier corps de magistrature. Cette innovation servit puissamment à agrandir et maintenir les prérogatives de la royauté. Alors la qualité de pair ne fut plus inséparable de la possession d'un fief; on commença à voir en eux des officiers nommés par le roi, et chargés par lui d'administrer la justice en son nom.

Le troisième âge de la pairie remonte à l'année 1505. Pendant la précédente époque, la dignité de pair n'avait été conférée qu'à des princes du sang; dans celle-ci, elle fut donnée à des princes étrangers à la famille royale; enfin, plus tard, vers 1550, elle fut étendue à de simples gentilshommes; Anne de Montmorency, connétable et grand-maître de France, fut le premier en faveur de qui fut faite cette exception. Ici commence le quatrième âge de la pairie jusqu'en 1789, époque où cette institution partagea le sort de la royauté. Déjà depuis long-temps la pairie avait fini par n'être, pour ceux qui en étaient revêtus, autre chose qu'un titre. Quoique les arrêts rendus par le parlement portassent toujours en texte *la cour suffisamment garnie de pairs*, les pairs ne prenaient aucune part aux délibérations, et ne partageaient pas la disgrâce encourue plus d'une fois par le parlement pour résistance à la volonté royale.

Lorsque la révolution de 1789 eut accompli son premier travail de destruction, et que des projets de repos et de réorganisation vinrent s'emparer des esprits, les législateurs qui firent succéder le *Directoire* à la *Convention*, pensèrent

devon établir deux assemblées délibérantes, dont l'une exercerait un pouvoir modérateur; tel fut le conseil des *Anciens* fondé à côté de celui des *Cinq-cents*. Les membres qui composaient cette chambre haute, nés de la révolution, sans clientelle personnelle, et par conséquent sans puissance, furent sans influence, et leur autorité fut renversée, au 18 brumaire, par Bonaparte. Pendant le *Consulat* et l'*Empire*, le sénat fut substitué au conseil des *Anciens*; cette nouvelle assemblée comptait dans son sein tout ce que la France possédait alors d'hommes illustres par de grands services : mais Bonaparte amoindrit chaque jour l'importance du sénat, agent moralement responsable de la plupart de ses actes législatifs.

Anéanti par la révolution de 1814, le sénat fut remplacé par la Chambre actuelle des pairs; on la composa de toutes les sommités de l'ancienne noblesse, de toutes les notabilités du nouveau règne. La pairie ne fut plus une assemblée de vassaux prêtant leur appui au seigneur suzerain; mais son pouvoir fut encore assez grand pour légitimer sa dénomination, puisqu'elle dut concourir avec la puissance royale et l'assemblée démocratique à la formation des lois. Ici, nous n'avons pas à donner le résumé des actes de cette chambre jusqu'à nos jours; cette histoire toute récente appartient à celle de la Restauration. Nous terminerons en mentionnant les deux dernières modifications apportées, depuis 1830, à l'institution de la pairie; l'hérédité a été abolie, les majorats et les substitutions ont été supprimés.

Ainsi, par la marche de la civilisation, cette haute dignité est redevenue ce qu'elle était à son origine, une distinction purement personnelle, avec cette grande différence toutefois qu'au lieu d'être conférée seulement à quelques individus, à quelques chefs militaires, elle est ouverte à tous ceux, sans distinction, qui ont rendu à leur pays de signalés services dans les armes, dans la politique, dans les arts, dans les sciences, dans l'industrie.

MOEURS DES ARABES.

CHANT ÉLÉGIAQUE SUR LA MORT D'UN GUERRIER.

(Traduction inédite.)

Rabia fils de Mocaddem ayant été tué de la manière que nous raconterons, Hafs, fils d'Ahnof, le pleura dans les vers suivans :

« Que n'es-tu toujours parmi nous, ô Rabia fils de Mocaddem? Puissent les nuages du matin verser sur ta tombe leurs pluies les plus abondantes!

« Ma jeune chamelle s'est enfuie avec terreur à l'aspect de ce tumulus, élevé au milieu du désert pierreux sur le cadavre d'un guerrier dont les mains généreuses aimaient à répandre les dons.

« Ne le fuis pas, ô ma chamelle! car c'était un intrépide buveur, toujours prêt à allumer les feux de la guerre.

« Sans la longueur de mon voyage, sans cet immense espace de déserts déchirés par les vents, je t'aurais immolée en son honneur, et je t'aurais laissée près de son tombeau, te traînant avec effort sur tes jarrets coupés. »

Ce dernier vers fait allusion à une coutume qui existait parmi les Arabes. Quand ils passaient près du tombeau d'un guerrier qui pendant sa vie s'était distingué par sa générosité et son hospitalité à l'égard de tous, ils immolaient leur monture pour en distribuer la chair, lorsque les vivres étaient rares. Personne ne pouvait s'en dispenser, et il fallait racheter cette omission par quelque autre action, à moins qu'on n'eût pour excuse un long voyage à faire, ou un autre grave empêchement.

Voici comment on raconte la mort du guerrier au sujet duquel furent composés ces vers :

Les Benou-Firas ayant versé du sang dans la tribu des Benou-Solaïm, l'avaient racheté à prix d'argent. Cependant Nobaïcha partit avec une troupe de cavaliers de la tribu de Solaïm : arrivés à Kedid dans la tribu de Kanana, ils rencontrèrent Rabia fils de Mocaddem. Quand celui-ci vit de loin s'élever la poussière, il dit aux femmes qui étaient dans ses litières : « Hâtez-vous de fuir, car je ne suis pas certain que ce ne soient nos ennemis en quête de leur vengeance; continuez votre route; pour moi je reste, afin de connaître ce qui sortira de cette poussière : si je vois qu'il y ait quelque chose à craindre pour vous, je tâcherai de me cacher avec ma troupe, et de prendre une route détournée; je vous donne rendez-vous à Kedid, sur la colline des Gazelles, ou bien à Ousfan; si je ne vous rejoins dans aucun de ces lieux, au moins vous serez au milieu de votre tribu. » Alors il monta à cheval, et se dirigea vers cette poussière. Les femmes se dirent entre elles : « Rabia reste en arrière, il veut prendre la fuite. » Une d'elles lui cria : « Où sera donc le terme de la fuite de cet homme? » Sa sœur Oummou-Amr lui cria aussi : « Action déshonorante, infamie d'abandonner ainsi des femmes pour éviter de payer le talion du sang qu'on a versé! » A ces mots, Rabia revint vers elles, en disant : « O mère de Amr! tu pourras dire que je suis un peureux, si je ne leur fais pas sentir ma lance, si je ne les prends pas à la gorge, et si je ne retire pas ma lance, le fer mouillé de leur sang. » Il reprit ensuite sa marche vers les Solaïmites, qui ne l'apercevaient pas. L'ayant découvert derrière un arbre, ils s'avancèrent, pensant que les litières des femmes étaient avec lui. Rabia, qui était un excellent archer, se mit à les combattre et à leur tirer des flèches, en sorte qu'il en tua, en blessa plusieurs, et qu'il coupa les jarrets de leurs chevaux. Leur ayant ainsi donné de la besogne, il piqua son cheval pour rejoindre les femmes, qu'il pressa dans leur marche. Ses gens s'étant rassemblés, il tourna bride de nouveau, et sa mère l'excitait au combat en lui disant : « Serre-les de près, ô mon fils! un bon défenseur de sa famille prend son ennemi corps à corps; occupe-les bien, porte-leur des coups assurés. » Il continua à combattre; mais les flèches lui manquèrent, et son cheval l'emportant, l'entraîna jusqu'à Kedid. Cela se passait vers le soir. Les ennemis furieux s'acharnèrent à sa poursuite; Rabia les chargeait, tantôt à la lance, tantôt avec l'épée, et leur faisait éprouver des pertes. Une fois Nobaïcha fils de Habib l'attaqua, et lui ayant porté avec sa lance une blessure mortelle, il s'écria : « Je l'ai tué! — Ta bouche en a menti! » s'écria Rabia. Nobaïcha flaira alors le fer de sa lance, et dit : « Tu en as menti toi-même, car je sens l'odeur de ton ventre. » Alors Rabia poussa son cheval, et parvint avec mille peines jusqu'aux litières des femmes à la colline des Gazelles. Il dit à sa mère : « Donne-moi à boire. » Elle lui répondit : « O mon fils! si je te donne à boire, tu meurs sur la place, et ces gens s'empareront de nous; prends donc un peu de patience, afin que nous puissions nous sauver. » D'autres racontent que sa mère lui répondit : « Tu es un homme mort, et l'eau est pour les vivans. » Rabia dit ensuite : « Bande ma blessure. » Elle se mit à la bander avec son voile, pendant que Rabia lui chantait ces vers :

« Serre fortement mon bandage, ô mère de Sayar! tu vas perdre un cavalier aussi précieux que l'or,

« Un épervier qui se précipite comme Migwar dans les rangs les plus épais, un guerrier vaillant, habitué à frapper le dos de ses ennemis. »

Sa blessure bandée, il retourna au combat, et se plaça au sommet de la colline, tandis que les femmes s'éloignaient. Il arrêta son cheval, et lorsqu'il sentit venir la mort, il s'appuya sur sa lance.

Les Solaïmites le voyant sur son cheval, reculèrent, et se tinrent ainsi quelque temps arrêtés : cela se prolongeant, l'un d'eux, Ibn Ghadia, lança une flèche au cheval, qui partit, et fit tomber par terre son maître mort. Alors ils s'approchèrent, et se mirent à le dépouiller, craignant déjà d'être poursuivis.

On n'avait point encore vu de guerrier qui eût ainsi défendu ses femmes, avant et après sa mort. Un des Solaïmites lui perça l'œil avec le manche de sa lance, en lui criant : « Que Dieu te confonde pour avoir ainsi, vivant et mort, protégé tes litières! » En effet, les femmes arrivèrent chez

les Benou-Firas, et leur apprirent cet évènement. Musafi fils de Khalaf, oncle paternel de Rabia, monta à cheval avec d'autres cavaliers : ils trouvèrent sur la colline le cadavre dépouillé de Rabia ; mais, sans s'arrêter, ils poursuivirent les Solaïmites jusqu'à ce que les ténèbres de la nuit vinssent les couvrir. Ils vinrent alors près de Rabia, et l'enterrèrent sur le sommet de la colline des Gazelles. Ils élevèrent un tumulus de pierres noires, au-dessus desquelles ils placèrent un caillou blanc, large comme la croupe d'un chameau engraissé : et personne ne passait près de là sans immoler sa monture ou un autre chameau. Le premier qui s'en dispensa fut un vieillard de la tribu de Koraïch, qui, étant très âgé, dit : « Je ferai une élégie au lieu d'immoler ma chamelle. » Mesafi et beaucoup d'autres ont fait des vers sur Rabia. On les a conservés, les uns dans le livre nommé *Moukatil el Foursan*, les autres dans les glosses d'Abou-Riach.

LES MISÉRICORDES DE SAINT-SPIRE, A CORBEIL.

(Département de Seine-et-Oise.)

Toutes les personnes qui se sont occupées de recherches historiques, savent combien sont rares les documens relatifs aux mœurs et aux costumes du peuple dans le moyen âge. Les chroniqueurs nous ont représenté jusque dans leurs moindres actions et jusque dans les plus minutieux détails de leur vie intérieure les rois, les reines, les princes, les princesses, les barons, les gentilshommes, les chevaliers ; mais à peine ont-ils indiqué, en passant, quelques figures de serfs ou de vilains. Ce n'est qu'à compter des affranchissemens des communes, c'est-à-dire à la naissance de la bourgeoisie, de la classe industrielle et commerçante, que l'on commence à distinguer, d'une manière satisfaisante, la physionomie populaire, grâces surtout aux anachronismes de costume des bibles, aux sculptures des églises, aux fabliaux, aux rimes des trouvères, aux édits des rois.

Pour entreprendre l'histoire familière du peuple affranchi du servage, après celle des nobles et des rois, il n'est donc d'autre moyen que de recourir aux débris des beaux-arts gothiques. Nous offrirons quelques élémens d'études dans cette direction, aussi souvent que nous en trouverons l'occasion.

A la fin du dernier siècle, on voyait encore dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil, près Paris, beaucoup d'œuvres en orfévrerie, en sculpture et en peinture, fort curieuses. Presque toutes ont été détruites au temps de la Convention

L'église a été plusieurs fois la proie des flammes : sa dernière reconstruction date du règne de Louis VII (de 1157 à

1180). Ainsi, tous les travaux d'ornement de l'intérieur étaient certainement postérieurs au XIe siècle; mais, en-deçà de ce temps, on ne saurait fixer, sans quelque incertitude, l'époque précise de leur exécution. Toutefois, le grotesque, la naïveté, et le caractère emblématique des sculptures dont les dessins sont conservés, forcent à les attribuer à des artistes sinon de beaucoup antérieurs, du moins étrangers au mouvement de la *renaissance*. Il a paru curieux de recueillir surtout les scènes sculptées sur les *miséricordes*, qui ont été brûlées avec les stalles du chœur de Saint-Spire. On y voit des détails intéressans, et on y comprend une bonhomie de mœurs mieux exprimée par le ciseau du sculpteur, que, par une foule de nos romans modernes sur le moyen âge.

Le nom de *stalles* donné aux siéges de bois des églises, qui se haussent et se baissent à volonté, vient du mot latin, *stare* (rester en place, se soutenir). Un appui, attaché sous les siéges, en forme de cul-de-lampe, et large environ comme la main, permet encore de s'asseoir à demi lorsque les stalles sont



entièrement relevées. C'est cette étroite surface de bois que l'on appelle *miséricorde* ou *patience*, parce que l'ancien usage était de chanter debout l'office divin, et que c'est seulement par indulgence que l'on a permis au clergé de s'y appuyer.

Le sens de toutes les sculptures des *miséricordes* de Saint-Spire n'est pas facile à déterminer. La ville de Corbeil était commerçante : dans quelques unes de ces représentations a-t-on voulu consacrer la mémoire des corporations qui avaient concouru, par leurs travaux ou par leurs dons, à élever ou enrichir l'église; ou bien chacune de ces sculptures était-elle une sorte de rébus qui servait à exprimer, soit les noms de bourgeois donataires, soit les noms des chanoines et des prêtres? Etait-ce enfin le caprice seul de l'artiste qui, sans aucune intention voilée, avait moulé ces esquisses sur la boiserie? Le champ est ouvert à toutes les hypothèses.

Des sujets à peu près semblables étaient sculptés sur les miséricordes de l'abbaye de Cluny, située rue des Grès, à Paris, et aujourd'hui détruite.

Formes diverses des dents. — Parmi les dents, les unes, nommées *incisives*, se terminent par une lame tranchante pour couper les alimens; elles n'ont qu'une racine assez courte, parce que leur mode d'action tend plutôt à les enfoncer dans les mâchoires qu'à les en arracher. Pendant l'é-

poque de la première dentition, qui dure jusque vers l'âge de sept ans, et où l'on compte vingt dents de lait, l'homme a quatre *incisives* à chaque mâchoire, placées sur le devant de la bouche; il en est de même lors de la seconde dentition, dont l'ensemble se compose de trente-deux dents. D'autres dents, nommées *canines*, sont pointues pour s'implanter dans les substances alimentaires et les déchirer; leur racine est plus profondément enfoncée que celle des incisives. Ce sont elles qui, chez plusieurs animaux, s'avancent au-delà des dents voisines; on en compte deux à chaque mâchoire durant la première et la seconde dentition. Enfin, les dents de la troisième espèce, ou dents *molaires*, se terminent par une surface large et inégale, merveilleusement disposée pour écraser et broyer comme une meule; elles présentent deux ou trois racines divergentes, à l'aide desquelles elles sont solidement établies, et peuvent résister à de violens efforts. On en compte, sur chaque mâchoire, quatre à la première dentition et dix à la seconde.

Il existe des relations très intimes entre les mœurs, la structure générale de la plupart des mammifères, et la disposition des dents; celles-ci varient avec le mode d'alimentation de l'animal, suivant que cet animal se nourrit de chair, d'insectes, d'herbes ou de bois tendres.

LE VILLAGE DE BROEK
EN HOLLANDE.

Le village de Broek (prononcez Brouk) est situé dans le *Waterland* petit canton de la presqu'île qu'on nomme *la Nord-Hollande*, au milieu d'immenses polders ou riches pâturages couverts de nombreux troupeaux, et partagés dans tous les sens par une multitude de digues et de canaux. Pour y aller d'Amsterdam, on s'embarque soit sur l'Ay, bras de mer, et l'on prend une voiture à Zandam, soit dans le port même, et l'on va jusqu'à Beukslo d'où l'on se rend à Brouk par le nouveau canal qui joint le Texel au Zuyderzée.

Il n'y a guère de voyageurs qui, se trouvant à Amsterdam pour son agrément, n'aille faire une excursion à Brouk. Ce curieux village est bâti sur le bord d'un bassin demi-ovale servant de port, dont l'eau immobile contraste par sa teinte de vert olive avec le vert éclatant des prairies voisines. Les bords de ce bassin garnis d'un gazon épais et soyeux, et de touffes de buis taillées en configurations variées, sont entourés de constructions d'un genre asiatique, parmi lesquels on remarque un pavillon japonais, et des maisonnettes indiennes entremêlées de berceaux couverts de fleurs odoriférantes pendant la belle saison. Une promenade romantique et une église d'un style oriental se dessinent en perspective.

Du côté de la terre l'entrée du village est interdite aux bestiaux, aux chevaux et même aux voitures les plus légères, dans la crainte que les rues n'en soient salies. Il est vrai que celles-ci, au lieu d'être pavées ou mac-adamisées, sont couvertes de pierres unies et de belles briques jaunes assemblées avec symétrie. Le long des maisons règne un espace séparé de la voie publique par une balustrade en fer battu ornée de pommes de cuivre. Cet espace est dallé en pierres de diverses nuances, disposées en une sorte de mosaïque qui rappelle assez celles des ruines de Pompeïa, et qui s'étend au dedans sur toute la largeur des cours. Là sont placés des bancs faits de bois exotiques, qui, ainsi que les boiseries du dehors et les fenêtres, sont façonnés avec autant de soin que les plus beaux meubles de nos salons.

Mais l'aspect extérieur des maisons est au-dessus de toute description. Elles apparaissent comme autant de petits palais éclatans de dorures et de peintures qui, dit-on, sont renouvelées tous les ans; les toits sont en tuiles vernies aussi brillantes que des miroirs. Chacune de ces habitations est exclusivement occupée par une seule famille ou un seul ménage; on y voit, outre la petite porte à un seul battant, une grande porte d'entrée d'une apparence somptueuse, mais qui ne s'ouvre que dans trois occasions solennelles, les baptêmes, les mariages ou les enterremens.

Les croisées des rez-de-chaussée, garnies au dedans de magnifiques rideaux de soie et de mousseline, laissent apercevoir le plus souvent à travers leurs vitres transparentes les charmantes figures de dames et de jeunes filles qui travaillent à l'aiguille, brodent, ou prennent le thé en compagnie de superbes chats angoras. Elles sont coiffées à la frisonne, le front orné d'une plaque d'or, surmonté d'un petit bonnet à jour collé délicatement sur les tempes, bordé de liserés d'or, et parsemé de pierreries. Quelquefois l'intérieur des appartemens est caché par un double vitrage dont les carreaux de couleur bleue, jaune ou violette, permettent aux personnes qui sont derrière, de tout voir sans être vues.

La propreté, cette qualité que possède à un si haut point le peuple hollandais, est poussée plus loin à Brouk que partout ailleurs, et semble y recevoir un culte particulier. Tout étranger, avant de franchir le seuil d'une maison de ce village, est obligé de quitter ses bottes ou ses souliers, et de chausser une espèce de babouches qu'on lui présente. Les plus grands princes ne sont point exemptés de cette formalité; Napoléon et Alexandre eux-mêmes y ont été soumis lorsqu'ils ont visité ce singulier petit coin du monde.

L'intérieur de la maison est merveilleusement brillant, mais il n'a rien en cela de supérieur à ce que l'on peut voir dans toutes les maisons riches de la Hollande, qui est le pays de l'Europe où les intérieurs sont les plus remarquables par l'entretien soigné des décors et des ameublemens sans luxe dispendieux. Ici toutefois cet entretien est poussé jusqu'au scrupule le plus étrange; tous les objets que l'œil peut y apercevoir sont excessivement clairs, chatoyans et polis. Ce ne sont partout que marbres, tableaux, vases et curiosités; ce ne sont que bois précieux et luisans, porcelaines d'Asie, cristaux, albâtres, porphyres. Les pieds ne peuvent se poser que sur des tapis d'un tissu soyeux et des nattes élégantes. Le vestibule, la salle à manger sont décorés, ainsi que le salon, de sculptures et de bas-reliefs. Les pièces qui servent aux usages communs, telles que l'antichambre et l'office, sont resplendissantes de netteté. La cuisine même ne le cède à aucune autre pièce sous ce rapport, et les ustensiles qui y sont placés, soit en fer, soit en cuivre, sont ravissans de fourbissure. Quelques uns sont garnis d'étoffes et de laines fines dans les endroits que la main doit saisir.

Mais le plus merveilleux peut-être, c'est la laiterie, c'est l'étable, qui ne sont pas moins éclatans de couleur, de clarté et de propreté que tout le reste. Les vaches sont logées à Brouk plus agréablement que la plupart des bourgeois de nos pays; chacune d'elles a son cabinet séparé bien vernis, bien ciré, elle-même est soigneusement nettoyée et épongée, ses pieds reposent sur un plancher bien lavé, sa tête se penche sur une mangeoire de bois peint, et sa queue relevée artistement est attachée au plafond avec un cordon.

Les jardins abondent aussi en fleurs rares, en arbustes exotiques que les propriétaires croient embellir en les entremêlant de petites perches à pointes dorées, comme ils croient avoir embelli leurs arbres pour en avoir fait peindre le tronc. On trouve peu d'ombrage dans ces jardins, mais en revanche ils sont remplis d'ouvrages d'art, où il y a plus de bizarreries que de goût: tels que des hommes et des femmes paraissant avoir chair et os, revêtus d'étoffes et de tissus véritables; tels que des animaux de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, lions rouges, tigres bleus, renards verts, ours violets, etc. En outre on voit des automates mouvans, des mandarins remuant la tête, des bergers jouant du flageolet, des bestiaux bêlans, sans compter les moulins de bambous, les grottes en coquillages, et nombre d'autres ornemens fantastiques en bois ou en porcelaine.

Le voyageur qui ne serait pas muni de pressantes recommandations ne pourrait être admis dans ces demeures si

curieuses. Tous les habitans de Brouk, sans une seule exception, sont riches, et beaucoup sont capitalistes millionnaires. Aussi économes qu'opulens, et aussi sédentaires qu'économes, ils vivent renfermés, et se voient rarement entre eux. Quiconque se présenterait dans une maison sans venir de la part d'un ami, s'il n'a quelque bonne affaire à proposer, se verrait impitoyablement fermer la porte, comme il arriva à l'empereur Joseph II.

D'après cela, il ne faut point s'étonner si ce village, tout féerique qu'il paraît d'abord, est taciturne et peu vivant. Jamais on n'y voit de danse et de fête, d'assemblées publiques. On y rencontre si peu de personnes, qu'on serait tenté de le croire désert. Il est vrai qu'il ne renferme que 500 âmes de population, ce qui pourtant est assez considérable en raison de ce qu'il n'est habité que par des Crésus. Un poète hollandais qui a décrit cet endroit unique peut-être dans le monde entier, a dit que quand Plutus, le dieu de notre âge, descend du ciel pour voir ses favoris et leur associer quelque candidat, c'est Brouk qu'il choisit pour pied-à-terre.

Le *ton de la bonne conservation* est coulant et naturel; il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes; on y raisonne sans argumenter; on y plaisante sans jeux de mots; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, l'ingénieuse raillerie et la morale austère. On y parle de tout pour que chacun ait quelque chose à dire; on n'approfondit point les questions de peur d'ennuyer: on les propose comme en passant, on les traite avec rapidité: la précision mène à l'élégance; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui; nul ne défend opiniâtrement le sien; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avec la dispute; chacun s'instruit, chacun s'amuse, tous s'en vont contens; et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

J.-J. Rousseau.

OBSERVATOIRE DE GREENWICH,
PRÈS DE LONDRES.

A PARIS, LES QUATRE CASSINI. — A GREENWICH, FLAMSTEED, HALLEY, BRADLEY, BLISS, MASKELINE, ET POND.

L'Observatoire de Paris fut bâti par ordre de Louis XIV, de 1668 à 1671, sur les plans de Perrault; celui de Greenwich, célèbre par la suite des observations astronomiques qu'on y a faites dès sa création, et qui toutes, *relativement à leur époque*, portent le caractère de la plus grande précision, fut érigé en 1675, sous le règne de Charles II, par l'influence de Jones Moore, ancien professeur de mathématiques, et alors intendant de l'artillerie.

Le premier qui s'établit à l'Observatoire de Paris, en 1771, fut Dominique Cassini, que Colbert avait fait appeler en France; il eut pour successeurs son fils Jacques Cassini, son petit-fils Cassini de Thury, et son arrière-petit-fils le comte de Cassini, destitué en 1793. C'est un exemple remarquable, et peut-être unique, d'un poste scientifique occupé de père en fils pendant quatre générations, et passant comme un héritage à des hommes tous capables de s'y maintenir avec le plus grand honneur. — Lors de la création du bureau des longitudes, en 1795, l'Observatoire fut placé dans ses attributions.

Les hommes qui ont eu la direction de l'établissement de Greenwich ont été dignes aussi de cette haute position; et dans les fastes de l'astronomie leurs noms sont glorieusement placés. Ce sont Flamsteed, Halley, Bradley, Bliss et Maskeline, qui, mort vers 1811, fut remplacé par M. Pond.

Flamsteed est le premier qui ait *observé* à Greenwich en 1676. Jones Moore, qui l'avait recommandé à Charles II, avait fait construire, avec le plus grand soin, deux horloges et un sextant de six pieds de rayon, dont il lui fit présent. Il se passa, lors du don de ce dernier instrument, un fait qui mérite d'être profondément médité: Moore, en présence de témoins, le donna à Flamsteed en toute propriété, à condition que celui-ci le léguerait à l'homme qui en saurait le mieux faire usage.

C'est à Flamsteed qu'on doit le fameux catalogue d'étoiles connu sous le nom de *Catalogue Britannique*; ses observations, qui ont duré plus de quarante ans, ont été publiées, dans son grand ouvrage, en trois volumes in-folio, intitulé *Historia Celestis*.

Halley, qui lui succéda en 1720, était un homme passionné pour l'astronomie, grand voyageur et navigateur renommé. Il était dans la première jeunesse, lorsqu'il partit pour l'île de Sainte-Hélène, afin d'y compléter le catalogue des étoiles australes; mais il n'y resta pas long-temps, à cause des pluies fréquentes, du ciel nébuleux, et surtout des vexations du gouverneur; — cette île n'est pas heureuse en gouverneurs.

Le but pour lequel Halley avait entrepris son voyage fut accompli par notre compatriote La Caille, à qui il était réservé de décrire la partie méridionale du ciel. Mais les travaux les plus brillans de l'astronome anglais, sont ceux qu'il fit sur les comètes. C'est lui qui, le premier, s'appuyant sur les découvertes de Képler et sur les démonstrations de Newton, a osé annoncer le retour d'un de ces astres. En étudiant la marche des comètes de 1531, de 1607, de 1682, il entrevit que c'était la même qui s'était montrée trois fois, à des intervalles de 75 à 76 ans: examinant alors plus attentivement les catalogues anciens, il vit trois autres comètes qui étaient revenues à de pareils intervalles, c'est-à-dire en 1305, 1380 et 1456; après avoir fait les calculs convenables, il ne craignit point d'annoncer que c'était un même astre, et il en annonça le retour pour l'an 1758, priant la postérité « de se souvenir que c'était un Anglais qui avait le premier fait cette remarque. »

Il soupçonna aussi que la belle comète de 1680 pourrait bien être celle de 1106, de 531, et de la mort de Jules César; la période étant de 575 ans.

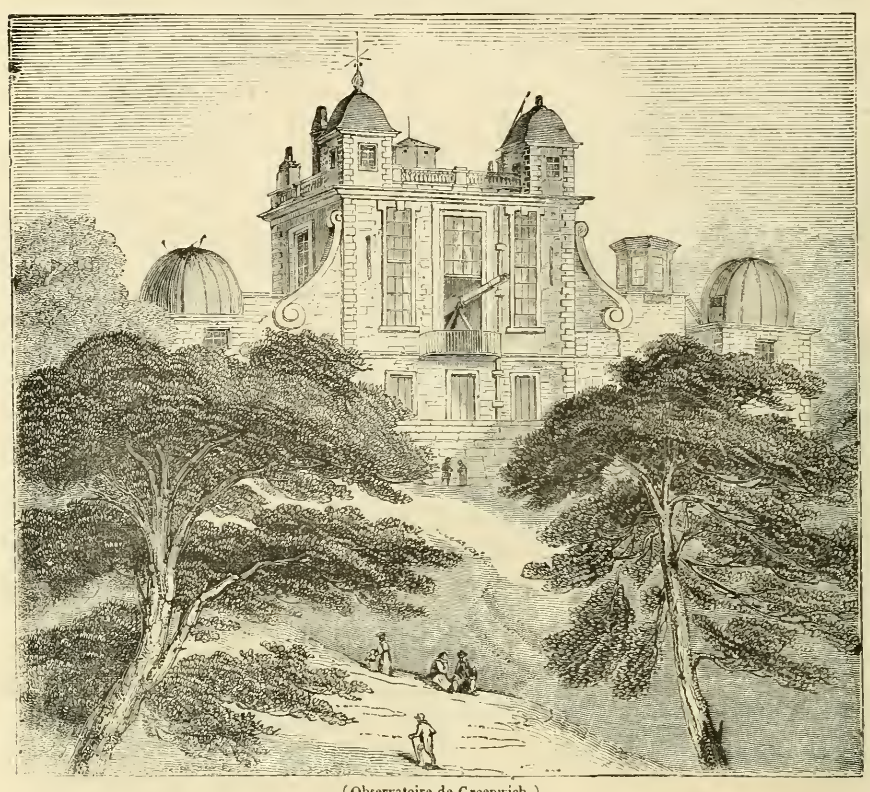
C'est Halley qui détermina Newton à imprimer le livre immortel *des Principes*, et qui en surveilla l'édition.

A la mort de cet astronome, survenue en 1742, la direction de l'Observatoire de Greenwich passa dans les mains de Bradley, que Delambre ne craint point de nommer l'astronome le plus célèbre produit par l'Angleterre; il est l'auteur des deux découvertes les plus utiles de son siècle, et sans lesquelles l'astronomie moderne n'eût jamais atteint sa précision. Ce sont l'*aberration de la lumière* et la *nutation de l'axe de la terre*. Par la première on calcule et on explique à l'aide du mouvement de la terre combiné avec celui de la lumière, des variations singulières que l'on avait remarquées dans la position des étoiles, et dont on ne pouvait assigner la loi; par la seconde on calcule aussi un mouvement périodique que présente l'axe de notre globe, et produit par l'action de la lune, selon d'Alembert, qui, le premier, est parvenu à en donner l'explication.

L'importante collection des observations de Bradley a été imprimée après une infinité de chicanes soulevées par ses héritiers, qui ne voulaient s'en dessaisir que sur l'assurance d'une indemnité considérable, comme s'ils eussent eu quelque part dans les travaux de ce grand homme; leurs prétentions injustes sont bien éloignées du désintéressement de leur parent, qui refusa l'augmentation que la reine voulait faire à ses modiques appointemens, parce que, dit-il, « *Si la place d'astronome royal vaut quelque chose, on ne la donnera plus à un astronome.* »

La mort ayant enlevé le nouveau directeur Bliss, deux ans

après son entrée à Greenwich, Maskeline lui succéda vers 1765. Ce savant infatigable ne cessa, pendant quarante-sept ans, d'observer le ciel avec des soins et une exactitude dont Delambre reconnaît qu'il existe peu de modèles. Il avait à sa disposition des instrumens supérieurs à tous ceux de ses contemporains, et l'usage qu'il en fit montre assez qu'ils étaient tombés entre bonnes mains; mais il a d'autres titres encore à la reconnaissance des astronomes de tous les pays.



(Observatoire de Greenwich.)

Jusqu'à lui les observations restaient enfouies dans les registres, et demeuraient comme non avenues; Maskeline obtint du conseil de la Société Royale de Londres, que toutes ses observations seraient imprimées par cahiers, et d'année en année. « Réunis aux deux volumes de Bradley, dit Delambre, ces cahiers forment un recueil précieux, qui a servi à perfectionner en France et en Allemagne, les tables du soleil, celles de la lune, et celles de toutes les planètes; on a pu dire avec vérité que si les sciences venaient à se perdre et que ce recueil fût seul conservé, avec quelques méthodes de calcul on y trouverait de quoi reconstruire presque en entier l'édifice de l'astronomie moderne; avantage qui n'appartient qu'à cette collection unique, parce qu'au mérite d'une précision rarement atteinte, et non encore surpassée, elle réunit le mérite d'une série non interrompue depuis l'an 1750, première époque où les observations laissent peu à désirer. »

Maskeline n'a quitté son observatoire qu'une seule fois; ce fut pour aller en Ecosse mesurer la déviation produite sur le pendule par la montagne Sheballien; le docteur Hutton en conclut plus tard que la densité de la terre est à celle de la montagne, comme 9 est à 5; et enfin Playfair a porté la densité de cette montagne à 2,75. — Il résulte de ces travaux successifs, que la densité moyenne de notre globe doit être à peu près cinq fois celle de l'eau.

L'Observatoire est situé dans la partie la plus élevée du parc de Greenwich, sur l'emplacement d'une vieille tour fortifiée, que l'on dit avoir été érigée, sur la fin du XVe siècle, par le duc de Glocester, Humphrey, frère de Henri V. Paul Hentzner, voyageur allemand, nous apprend que du temps d'Elisabeth la tour était connue sous le nom de *Mirefleur*, et était regardée comme celle dont il est fait mention dans le roman d'*Amadis de Gaule*.

L'établissement actuel consiste en un premier édifice oblong, qui est l'Observatoire même, et en un second qui sert de logement à l'astronome royal; dans ce dernier on trouve aussi une bibliothèque. Ces bâtimens offrent une grande quantité d'instrumens, productions des célèbres artistes Troughton, Graham, Hardy, Earnshaw, Dollond et Herschell; on y distingue un instrument des passages, de huit pieds de long, qui est renommé pour avoir servi à Halley, Bradley et Maskeline.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

SAINT-ÉTIENNE DE VIENNE EN AUTRICHE



(Saint-Étienne, église cathédrale de Vienne.)

SIÉGE DE 1529. — SOLIMAN-LE-GRAND. — SES CONTEMPORAINS. — LEVÉE DU SIÉGE. — SAINT-ÉTIENNE RESPECTÉ. — SIÉGE DE 1683. — CARA-MUSTAPHA. — LA PLACE ÉPUISÉE. — SOBIESKI DE POLOGNE LA DÉLIVRE.

Deux fois la capitale des États autrichiens fut assiégée par les Turcs, et deux fois les Turcs furent contraints de renoncer à cette proie convoitée : à chaque irruption, deux cent mille hommes se répandirent hors de l'empire ottoman, et, inondant les terres de la chrétienté, arrivèrent à l'improviste aux portes de la ville de Vienne. Soliman Ier, en 1529, et Cara-Mustapha, en 1683, commandèrent les deux siéges.

Soliman Ier, surnommé le *Grand*, le *Magnifique*, le Con-

gnificent, le *Législateur*, avait fait son entrée à Constantinople, comme sultan, l'année même où Charles-Quint fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle, — où François Ier eut avec Henri VIII d'Angleterre, de célèbre et odieuse mémoire, l'entrevue brillante connue sous le nom de *Camp du drap d'or*; — et où le pape Léon X fulmina sa première bulle contre Luther, dont les attaques vigoureuses commençaient à ébranler le trône pontifical.

Dès son avénement à l'empire, Soliman avait profité de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint pour tourner ses armes contre l'Europe; il s'était emparé de Belgrade, le boulevard du royaume de Hongrie; il avait enlevé, après un siége de cinq mois et demi, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, l'île de Rhodes qui leur appartenait depuis deux cent douze ans; il avait pris et repris plusieurs fois Bude, lorsque, le 15 septembre 1529, il se présenta devant Vienne avec sa formidable armée. — Ferdinand, favorisé par des pluies abondantes, avait eu le temps de jeter vingt mille hommes dans la place, et de l'approvisionner : la défense fut aussi vive que l'attaque; des soldats éprouvés dans les guerres de Charles-Quint, une artillerie bien servie, permirent au gouverneur de la ville d'arrêter pendant plus d'un mois le monarque ottoman, habitué à voir les places fortes succomber sous ses coups. — Cependant la saison devenait chaque jour plus mauvaise, les vivres manquaient aux Turcs, les campagnes ravagées ne leur offraient aucunes ressources; les soldats, mourant de faim, expiraient dans les tranchées; quarante mille d'entre eux, et, selon d'autres, quatre-vingt mille avaient déjà péri. Soliman fut donc obligé de lever le siége.

Ce sultan, digne contemporain de Léon X, saisi d'admiration à la vue de l'église de Saint-Etienne, avait donné ordre à ses canonniers d'épargner ce monument, classé parmi les plus beaux de l'architecture gothique. En reconnaissance de sa générosité, un *croissant* et une *étoile* furent gravés sur la dernière assise de la tour, et y demeurèrent un siècle et demi, jusqu'au siége de 1683, où, Cara-Mustapha n'ayant pas eu les mêmes égards, ces armes de l'empire ottoman furent effacées. — Saint-Etienne n'était devenue cathédrale que vers le milieu du XIVe siècle; c'est à cette même époque que le corps de l'église, bâti en 1144, fut réparé et agrandi; quant à la tour, elle est d'une date plus récente, et la partie haute est postérieure à l'an 1400.

On a célébré long-temps à Saint-Etienne, et peut-être célèbre-t-on encore, une cérémonie annuelle en l'honneur de la délivrance de la ville par Sobieski. La famille impériale, accompagnée de la noblesse, se promène en procession solennelle et se réunit dans la cathédrale pour y entendre une messe d'actions de grâces. Ce jour est consacré à la joie, et la parure la plus gaie comme la plus riche est regardée comme le témoignage d'une pieuse gratitude.

Vienne, en effet, comme nous allons le voir, fut sauvée par une sorte de miracle à cette époque mémorable, et c'est à la Pologne qu'elle doit dire merci.

Le 14 juillet 1683, les Turcs, au nombre de plus de deux cent mille, commencent à descendre la montagne de Saint-Marc, avec leur cavalerie, leurs chariots et leurs chameaux chargés de bagages, et se postent en forme de croissant autour de la ville. Deux jours après, Cara-Mustapha, grand-visir, ordonne l'ouverture de la tranchée, et fait jeter aux assiégés une sommation dont la teneur met en évidence ce grand précepte de la religion mahométane : *Convertir le monde à l'Alcoran par le sabre*. En voici deux paragraphes :

« Et comme c'est un principe de notre véritable religion, » de répandre la foi musulmane, nous vous exhortons avec » instance, avant de dégaîner nos terribles cimeterres, d'em» brasser la loi de notre saint Prophète, et de permettre » qu'on vous instruise dans ses mystères, qui vous procure» ront le salut de vos âmes. Et en cas que vous rendiez votre » ville, soit que vous soyez jeunes ou vieux, riches ou pau» vres, nous vous assurons que vous pourrez y demeurer » sans aucune crainte, en vivant comme vous le faisiez avant » notre arrivée, et que ceux qui souhaiteront d'en sortir pour » aller vivre ailleurs en auront la permission, et y seront » conduits avec leurs biens, leurs femmes et leurs enfans.

» Mais au cas que vous soyez obstinés et que vous nous » obligiez de prendre votre ville par force, *nous n'épargne» rons personne*. Nous jurons de plus, par le Créateur du » ciel et de la terre, qu'en ce cas nous passerons tout au fil » de l'épée, *comme cela nous est enjoint par notre sainte » loi*; que nous prendrons tous vos biens, et mènerons en » captivité vos femmes et vos enfans. — Le pardon n'est que » pour ceux qui se soumettent aux ordonnances divines. »

Les habitans de Vienne répondirent à cette sommation par des coups de canon.

Cependant l'état des affaires était loin d'être rassurant. Cara-Mustapha avait fait une irruption soudaine, et, dès l'entrée en campagne, s'était porté vers le cœur de l'Autriche avec la presque totalité de son armée. Cette tactique, qui se rapproche de celle de nos jours, était fort habile; elle eût sans doute entraîné la prise de Vienne, si le visir eût mis dans la poursuite du siége la vigueur qu'il avait montrée en pénétrant dans le centre de l'Autriche, contre l'avis de tous ses pachas et de Tékéli lui-même.

Cara-Mustapha avait calculé si juste qu'il put arriver devant Vienne sans coup-férir, et demeurer soixante jours devant cette place sans qu'elle fût secourue.

L'empereur Léopold, emmenant avec lui son impératrice, ses archiducs, ses archiduchesses, s'était enfui au milieu des cris du peuple indigné, dès le premier soupçon des projets des Turcs. Le duc de Lorraine, beau-frère de Léopold et commandant son armée, avait été forcé de se replier précipitamment, et de sa petite armée de trente-sept mille hommes n'avait pu détourner qu'un corps de huit mille fantassins, qui, joints à la bourgeoisie et aux volontaires, formaient en tout treize mille défenseurs.

Quinze jours, un mois, six semaines, huit semaines se passent, et point de secours. La chrétienté en suspens attend les résultats de la lutte; Louis XIV, en guerre avec l'Autriche, lève néanmoins le blocus du Luxembourg, et fait dire aux Espagnols que son intention n'est pas d'attaquer un prince chrétien quand les Turcs sont dans l'Empire, ni d'empêcher l'Espagne de secourir l'empereur. — Mais les Espagnols restent au repos.

La ville, épuisée, est prête à se rendre; le croissant va surmonter les flèches des églises.

Enfin le soixantième jour du siége arrive, et voici Jean Sobieski de Pologne, le héros du Nord.

« Ce visir est un ignorant, dit Sobieski en examinant » le campement de Mustapha; nous le battrons! — Oh! » comme nous l'allons battre! » — Du sommet des hauteurs on apercevait çà et là les tentes magnifiques des Turcs, de beaux chevaux sous des housses d'or et de soie, une multitude d'esclaves dont les riches vêtemens brillaient au soleil : les soldats polonais étaient presque nus. — « Ces gens-là, » disait Sobieski en montrant ses compagnons d'armes au » duc de Lorraine qu'il avait rejoint, ces gens-là ne s'habillent » jamais que des dépouilles de l'ennemi. La dernière guerre, » ils étaient tous vêtus à la turque. »

Il en fut encore ainsi cette fois; car, le 12 septembre, l'armée combinée, composée de soixante-cinq mille hommes, descendit du haut des montagnes; à sept heures du soir, Sobieski était dans la tente du visir, estimée à un million; et le lendemain le camp était livré au pillage.

Quand on vit habituellement avec les méchans, on devient nécessairement ou leur victime ou leur disciple; lorsqu'on fréquente au contraire les hommes vertueux, on se forme

à l'imitation de leurs vertus, ou du moins on perd tous les jours quelque chose de ses défauts.

AGAPET, diacre de l'église de Constantinople,
Conseils à Justinien

AUTOMATE JOUEUR D'ÉCHECS

(Voyez, tome Ier, page 160, l'automate tambourin et l'automate joueur de flûte, par Vaucanson.)

Le baron Wolfgang de Kempelen avait montré fort jeune un talent distingué pour la mécanique. Appelé par sa naissance et la supériorité de son esprit à remplir dans l'empire des places assez considérables, puisqu'il fut conseiller des finances de l'empereur, directeur des salines de Hongrie, et référendaire de la chancellerie hongroise à Vienne, il n'en continua pas moins à perfectionner par l'étude une science vers laquelle il se sentait irrésistiblement entraîné. Quand il se crut assez sûr de ses forces, il voulut frapper les esprits par quelque travail vraiment nouveau, et capable de le faire connaître comme un grand mécanicien : il annonça en 1769 qu'il venait de terminer un automate qui exécutait toutes les combinaisons du jeu d'échecs, de manière à gagner constamment un adversaire de force médiocre.

Jamais but ne fut mieux atteint : lorsqu'il fit paraître pour la première fois, en 1770, cette machine célèbre à Presbourg, lieu de sa naissance, le monde savant fut en émoi, et l'on vit alors se renouveler exactement l'histoire de la dent d'or. Les journaux étrangers se répandirent en éloges emphatiques sur l'inventeur de cette machine.

L'automate, affublé d'un riche costume oriental, était assis devant un bureau porté sur quatre roulettes, et ce bureau renfermait les rouages et le cylindre qu'on disait servir à mouvoir la machine. Le baron de Kempelen commençait par monter avec grand apparat son automate; on entendait les ressorts crier et résonner comme ceux d'une pendule; alors le bras de l'automate se levait lentement, avançait jusque sur la pièce qu'il devait prendre, l'enlevait, et la transportait sur la case où elle devait être placée. Il ne fallait pas tenter de tromper ce joueur par une fausse marche, car il ne manquait pas de prendre la pièce et de la remettre à sa place en branlant la tête. S'agissait-il de dénoncer l'échec, on voyait les lèvres de l'automate s'agiter, et il s'en échappait un souffle, un son faiblement articulé, dans lequel on pouvait presque entendre *sha* ou *shé*, et de la part d'un tel partner, c'était plus qu'il n'en fallait pour que l'adversaire se tint pour averti.

Les observateurs ne tardèrent pas à être convaincus que cette machine merveilleuse n'opérait point par un mouvement intérieur. Comment, par un simple mécanisme, eût-on pu faire jouer un jeu qui est entièrement du ressort de l'intelligence, et dans lequel il n'est pas possible d'exceller sans une étude approfondie, jointe à une longue pratique? Mais ils ne purent deviner les moyens qu'employait le baron de Kempelen. Plusieurs mécaniciens renommés entreprirent pourtant de pénétrer ce mystère : l'un d'eux (Decremps, dans sa Magie dévoilée), soupçonna qu'il y avait un nain caché dans le bureau dont nous avons parlé ci qui avait environ quatre pieds de longueur sur deux et demi de largeur. Mais voilà qu'un autre homme non moins compétent en pareille matière, L. Dutens, *après avoir examiné avec attention toutes les parties de la table et de la figure, atteste que l'enfant ou le nain le plus petit n'eût pu y trouver place.* Et ce qui achevait de dérouter les observateurs, c'est que le baron de Kempelen convenait qu'il donnait lui-même la direction aux mouvemens de l'automate; mais par quel moyen? Il se tenait souvent éloigné de la table jusqu'à la distance de cinq à six pieds, passait même quelquefois dans une autre chambre, et le laissait jouer jusqu'à quatre coups de suite sans en approcher.

En 1783, l'automate visita les capitales de la France et de l'Angleterre, et partout il fut accueilli avec la même admiration, et surtout la même curiosité. Il fut ramené à Londres en 1819.

Aujourd'hui que ce secret ressemble beaucoup à celui de la comédie, on peut avouer publiquement que la boîte qui formait l'échiquier, recélait en effet dans son sein un homme. On aurait tort cependant de penser qu'une fois ce mot prononcé toute l'énigme soit expliquée. Un homme dans une semblable machine! mais d'abord, comment l'y introduire, comment le cacher aux yeux des spectateurs curieux devant lesquels on exposait si soigneusement l'intérieur de la boîte?

Cette boîte avait deux compartimens; au moment où elle s'ouvrait devant le public, le moteur problématique y était déjà tapi; et comme on n'ouvrait jamais toute la boîte à la fois, que ses deux compartimens n'étaient montrés que successivement, l'agent, assis sur une tablette à roulettes, se blottissait adroitement dans l'un, tandis qu'on exposait l'autre.

Voilà, quant au moteur, le problème résolu.

Maintenant, comme l'exécution ne se borne pas à un fait d'escamotage, à un tour de passe-passe, il faut deviner comment il se fait qu'un homme caché dans une boîte qui n'est pas transparente, puisse non seulement voir les coups qu'on joue, mais encore faire mouvoir l'automate avec intelligence et précision.

Le directeur, pourvu de deux choses d'absolue nécessité, d'une bougie pour s'éclairer et d'un échiquier de voyage *, entre dans la boîte fermée presque hermétiquement. Cet échiquier a toutes ses cases numérotées. Un autre échiquier, également numéroté, se dessine en guise de plafond au-dessus de sa tête, et forme le revers de la table sur laquelle joue l'automate. Les pièces, fortement aimantées, vont agiter de petites bascules en fer qui garnissent ce *verso* de l'échiquier, et qui indiquent ainsi au moteur attentif à leur mouvement le coup joué par son adversaire. Il répète aussitôt ce coup sur l'échiquier placé sous ses yeux; il y joue le sien, et puis, à l'aide d'une manivelle qui fait mouvoir le bras de l'automate, et d'un ressort élastique qui imprime le mouvement à ses doigts, il fait agir la machine avec une promptitude et une précision qui provoquent à juste titre l'étonnement et l'admiration des connaisseurs.

L'automate, après avoir, comme nous l'avons dit, acquis au mécanicien du roi de Bavière, qui en était l'inventeur, une assez grande réputation, resta démonté et comme enfoui dans une chambre du grand Frédéric, très amateur d'échecs, comme on sait, et qui en avait royalement payé l'acquisition. Napoléon, dans un des séjours que la victoire lui fit faire à Berlin, opéra, en quelque sorte, la résurrection de la machine, lutta contre elle, et éprouva même un peu de dépit, dit-on, d'avoir perdu la partie. Depuis cette époque, l'automate reconquit son ancienne vogue, et recommença ses voyages. Il y a quelques années, M. Maelzel, qui possédait aussi le *Panharmonicon* et l'*Automate-Trompette*, et à qui l'on doit, entre autres inventions, celle du *Métronome*, en était devenu acquéreur, et le montrait à Paris, où il n'excita pas moins la curiosité publique qu'à Londres.

Du reste, plus d'un amateur du café de la Régence, et surtout du club des Échecs tenu par M. Alexandre, joueur très distingué, a dû être initié à ce secret : l'un d'eux même, si nous sommes bien informés, a dirigé quelque temps l'automate, et c'est à eux de juger de la justesse et de la vérité de notre explication.

* Échiquier dont les pièces sont armées d'une pointe en fer fichée dans un trou pratiqué sur chacune de ses cases, pour qu'elles ne puissent se renverser.

INDUSTRIE DE LYON.

Peu de villes en Europe sont plus heureusement situées que Lyon pour un vaste commerce d'entrepôt. Placée sur deux rivières navigables, et au centre d'un des principaux bassins de la France, elle sert de lien au Nord et au Midi, au Levant et à l'Atlantique; elle est le passage obligé des marchandises qui s'expédient des Alpes aux Pyrénées, de la Méditerranée à l'Océan.

Les Romains, maîtres du monde, avaient établi à Lyon le siége de leur gouvernement dans les Gaules, et le point de départ des quatre grandes voies militaires tracées par Agrippa, dont l'une allait aux Pyrénées par l'Auvergne et l'Aquitaine, l'autre au Rhin, la troisième à l'Océan par la Picardie, et la quatrième à la Méditerranée par la Gaule Narbonnaise.

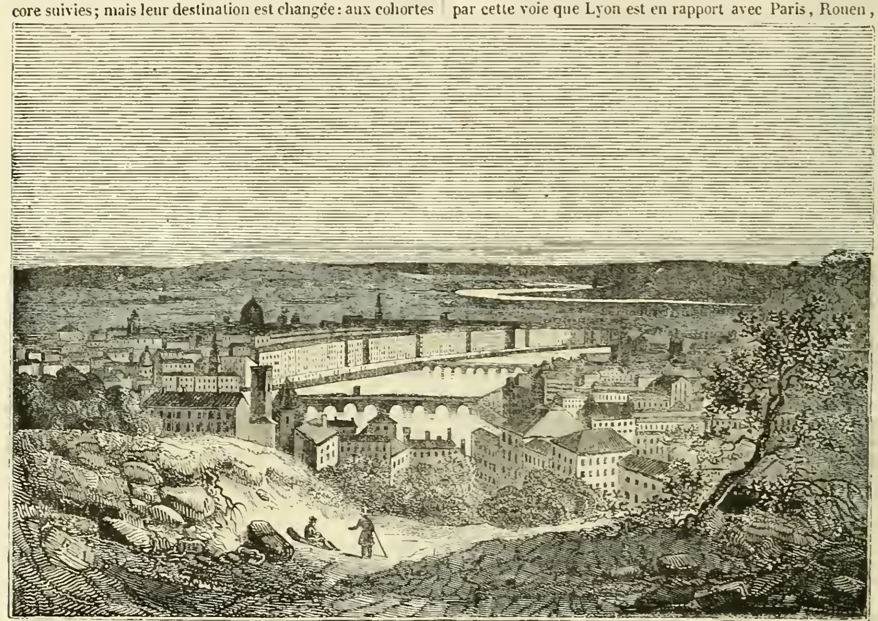
De nos jours ces vastes lignes de communications sont encore suivies; mais leur destination est changée: aux cohortes de César ont succédé les pacifiques voyageurs du commerce.

Marseille envoie à Lyon les drogueries du Levant, les cotons d'Alexandrie, les cafés de Bourbon, et les nombreux produits de l'industrie provençale; — Bordeaux, Toulouse, Cette, Aigues-Mortes et Montpellier lui expédient des draps, des blés, des vins, des sels, et des eaux-de-vie.

Le Dauphiné lui fournit des fruits, des chanvres, et des tissus; — l'Auvergne, le Vivarais et le Forez, des fers et des charbons.

Toutes ces marchandises, dont la valeur s'élève à plus de 100 millions, sont entreposées à Lyon, servent aux besoins de ses nombreux habitans, ou sont dirigées sur l'intérieur par les canaux du Rhône au Rhin et celui de Bourgogne.

Le premier de ces canaux aboutit à Strasbourg, après un développement de 87 lieues. Le second unit les bassins de la Seine et du Rhône; son étendue est de 60 lieues depuis Saint-Jean-de-Losne sur la Saône jusqu'à La Roche-sur-Yonne. C'est par cette voie que Lyon est en rapport avec Paris, Rouen, le Havre, et les Etats-Unis d'Amérique.



(Vue de Lyon, prise des hauteurs de la Croix-Rousse.)

On comprend tous les avantages offerts par une semblable position topographique, et comment Lyon peut s'élever à un haut degré de prospérité commerciale. Mais en France la navigation intérieure est encore si peu développée; elle est entravée de tant d'obstacles, que Lyon n'en obtient que des résultats incomplets, et que jamais elle ne serait devenue la seconde ville du royaume sans l'élément de fortune qu'elle renferme dans son sein: c'est-à-dire sans la fabrication de la soie.

Le comtat Venaissin possédait depuis long-temps l'art de tisser la soie, et Louis XI en avait introduit la culture à Tours, lorsque des ouvriers génois, attirés par François I[er], vinrent s'établir à Lyon, en l'année 1525.

Cette ville fut bientôt l'émule et la rivale d'Avignon; et, après un siècle de tentatives et d'efforts, elle parvint à atteindre dans ses produits la perfection des ouvrages de Venise, Florence, Bologne et Gênes, dont autrefois on se servait uniquement en France.

En 1763, il y avait à Lyon 10,000 métiers; vingt-cinq ans après, on en comptait 14,500, qui produisaient pour une valeur annuelle de 96 millions sur les 125 que créait en France l'industrie entière. Alors éclata la révolution de 1789.

Tout le monde connaît les malheurs qui accablèrent Lyon à cette époque. Bientôt vinrent s'y joindre des causes directes de ruine pour l'industrie lyonnaise: l'usage des tissus de laine et de coton remplaça la soie dans les vêtemens des deux sexes; les corporations étant brisées, les ouvriers désunis se dispersèrent, et portèrent la plupart à l'étranger leur industrieuse activité. Enfin la guerre entourait nos frontières, fermait nos ports, et tout avenir commercial semblait détruit pour la malheureuse cité.

Mais Napoléon releva et soutint par les plus généreux encouragemens les fabriques de la soie, dont vingt années de guerre ne purent arrêter les travaux.

Lorsque la paix fut rendue à l'Europe, lorsque de nouveaux rapports de commerce furent créés entre les peuples, l'industrie lyonnaise atteignit rapidement à un degré de prospérité qu'elle n'avait jamais connu avant la révolution.

Le nombre de ses métiers s'éleva de 15 mille à 25 mille,

en 1820; à 26 mille, en 1825; et les exportations des tissus de soie qui, en 1787, l'année la plus prospère de l'ancien régime, n'avaient été que de 25,570,000 fr., représentèrent, en 1827, une valeur de 125,057,116 fr., dont le tiers payé par les États-Unis d'Amérique.

Le reste est exporté en Angleterre et dans l'Amérique du Sud par le Havre; en Portugal, par Bordeaux; en Espagne, en Italie, dans le Levant, par la voie de Marseille; en Suisse, en Allemagne, en Piémont, par Bâle, Strasbourg et Chambéry. Mais la plupart de ces débouchés tendent à se fermer par suite de l'établissement de manufactures rivales en Suisse, en Silésie, en Saxe, et dans les duchés de Clèves et de Berg.

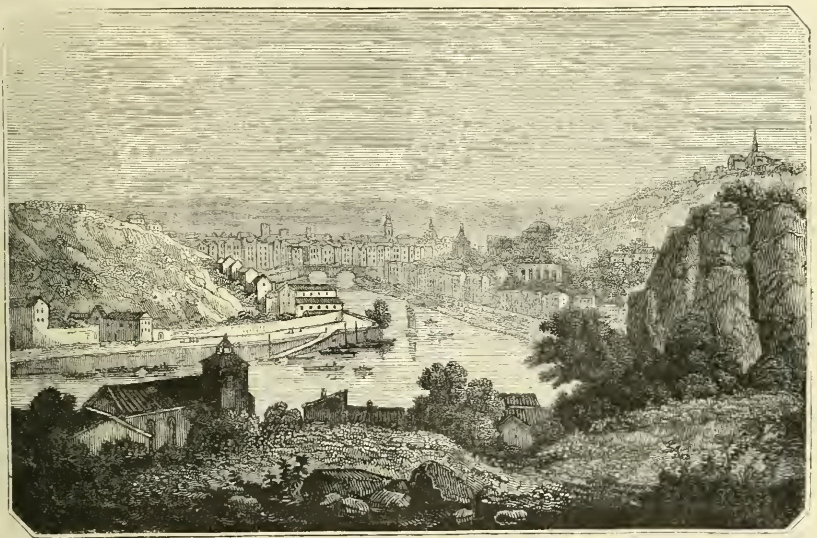
Les gouvernemens étrangers ont puissamment contribué par leurs encouragemens à la création de ces fabriques, qui menacent l'existence de l'industrie lyonnaise; toutefois une des causes les plus actives de cette prospérité rivale, est dans les facilités offertes aux ouvriers, qui, ayant peu de dépenses à supporter pour leur logement, leur nourriture et leur vêtement, peuvent se contenter d'un salaire minime.

Considérée dans son ensemble, la fabrique des étoffes de soie se compose d'un grand nombre de professions diverses, depuis le moulinier qui file le cocon jusqu'au commissionnaire qui expédie l'étoffe à ses commettans; et l'on peut affirmer que sur 150 mille habitans que renferment Lyon et ses faubourgs, 90,000 existent par cette industrie.

Cette immense population se divise en deux classes inégales en nombre et en richesses: les fabricans et les ouvriers. Les premiers achètent la soie dans les campagnes, créent les tissus, fournissent les dessins, en combinent les élémens, en règlent et paient la fabrication.

Les seconds, dont plusieurs milliers habitent les villages environnans, sont eux-mêmes distingués en maîtres et en compagnons. Le maître a son domicile en ville, possède plusieurs métiers, et traite directement avec le fabricant. Le compagnon travaille chez le maître, et ne reçoit ordinairement que la moitié du prix accordé pour le tissage des étoffes.

Des femmes sont également employées à ces genres de fabrication qui n'exigent pas une grande force physique, et cet usage est un principe de conservation pour l'industrie;



(Vue de Lyon, prise du rocher de Pierre-Scize.)

car si le prix de la main-d'œuvre de certains tissus était plus élevé, Lyon ne pourrait long-temps soutenir la concurrence des fabriques étrangères.

Les économistes ont cependant généralement reconnu que le salaire des ouvriers en soie est insuffisant, à cause de l'extrême cherté de tous les objets nécessaires à l'existence, dans une ville qui, pour payer ses dettes, est forcée de s'imposer un octroi de près de trois millions. Aussi, des logemens la plupart étroits et insalubres, une nourriture insuffisante et malsaine, et le peu de développement des forces du corps, donnent à cette partie de la population un caractère particulier d'exaltation morale et de débilité physique.

A ces causes permanentes de privations et de souffrances, vient se joindre l'imprévoyance aveugle dans laquelle vivent la plupart des ouvriers compagnons: une légère maladie, une courte suspension des travaux, suffisent pour les jeter dans la plus affreuse misère; et lorsque ces causes accidentelles de souffrances et de privations viennent à se prolonger, nous voyons se reproduire ces désordres sanglans qui depuis plus d'un siècle ont périodiquement troublé la seconde ville du royaume.

Le développement des idées d'ordre, de salubrité et d'économie chez les ouvriers; l'admission plus libre des soies du Piémont; l'allégement progressif des impôts qui pèsent sur les classes laborieuses, et surtout, si cela est possible, la modification des énormes droits d'octroi: tels sont les moyens les plus immédiatement efficaces proposés par divers économistes pour prévenir de nouvelles catastrophes, et arrêter les effrayans progrès de décadence d'une industrie qui dote chaque année la France d'un produit de 200 millions, et qui nourrit une population active, nombreuse, et intéressante.

Manière de compter l'heure à Rome. — Les étrangers à Rome, et en général dans toute l'Italie, savent à peine l'heure qu'il est, tant est variable et compliquée la manière de la trouver. La première heure des vingt-quatre commence demi-heure après le coucher du soleil: ainsi, lors de l'équinoxe, on dit à midi qu'il est dix-sept heures et demie, et à sept heures et demie du soir on dit qu'il est une heure. Les horloges des églises sont réglées à midi, et avancées

ou retardées suivant que les jours croissent ou décroissent; mais c'est la cloche de l'*Ave Maria*, sonnée demi-heure après le coucher du soleil, qui, en général, sert à régler les montres. Au son de cette cloche, tous ceux qui se piquent d'exactitude mettent leur montre à XII; mais, par nonchalance, le plus grand nombre n'y songe que lorsque la différence est de quinze à vingt minutes. Une autre source de confusion, c'est que le cadran des montres étant fait dans l'étranger, et marqué pour douze et non pour vingt-quatre heures, il faut appeler une heure treize heures. Malgré tout cela, les Italiens sont persuadés que leur manière de compter est la meilleure : « Car, disent-ils, chacun sait, en regardant à sa montre, combien il reste d'heures de jour, ce qui est l'essentiel. »

HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DU CAFÉ.

SON INFLUENCE. — ANECDOTES SUR SON INTRODUCTION EN EUROPE ET AUX ANTILLES.

Le café, comme chacun sait, est originaire du royaume d'Yémen, dans l'Arabie-Heureuse. Ce pays fortuné qui, en échange de ses précieuses productions, voit affluer dans son sein l'or de toutes les parties du globe, regarde avec raison le café comme une des sources les plus abondantes de sa richesse.

Le premier qui ait fait usage du café est, selon Schehabeddin, auteur arabe du XVe siècle, un muphti d'Aden, qui vivait au commencement du IXe siècle de l'hégire. Mais, selon la tradition vulgaire, on serait redevable de cette découverte à un mollach (religieux mahométan) nommé Chadely ou Scyadly, dont le nom est encore en vénération dans l'Orient. Ce saint personnage se voyant souvent surpris par le sommeil au milieu de ses prières, imputait ses assoupissemens à la tiédeur de sa dévotion, et sa conscience timorée était tourmentée de pieux scrupules; le hasard, ou, selon la légende, le prophète, touché de sa peine, lui fit rencontrer un pâtre qui lui raconta que toutes les fois que ses chèvres avaient brouté des baies d'un certain arbrisseau, elles restaient éveillées, sautant et cabriolant toute la nuit. Le mollach voulut connaître ce singulier végétal : le pâtre lui montra un joli petit arbre à l'écorce grisâtre, au feuillage d'un vert brillant, presque semblable à celui du laurier-amande, et dont les branches déliées portaient, aux aisselles de leurs feuilles opposées, des bouquets de petites fleurs blanches comme le jasmin, entremêlées de petits fruits les uns naissans et verts, les autres plus avancés, et d'un jaune clair; d'autres, en parfaite maturité, de la grosseur, de la forme et de la couleur de nos cerises anglaises. C'était le cafier ou cafeyer.

Le mollach voulut éprouver sur lui-même la vertu singulière de ces baies. Il en prit une forte infusion et il passa toute la nuit dans une sorte d'enivrement délicieux qui n'ôtait rien à la liberté de son esprit. Il fit part de sa découverte à ses derviches, et bientôt le café fut recherché par les dévots musulmans comme un présent divin, apporté du ciel par un ange à un vrai croyant.

L'usage du café passa bientôt d'Eden à Médine, à la Mecque, au Caire, et dans tout l'Orient. On prenait du café durant les prières, on en prenait dans les mosquées, on en prenait même dans le saint temple de la Mecque et devant la tombe du prophète. Bientôt il s'éleva de nombreuses boutiques où l'on distribuait cette boisson au public : ces lieux d'assemblée furent d'autant plus fréquentés que les mœurs des Musulmans leur laissent peu d'occasions de se réunir; les rangs s'y mêlaient; on y causait familièrement; on y jouait au trictrac, aux échecs et au mancalah, jeu turc presque aussi taciturne que les échecs. Souvent les mosquées se trouvèrent vides tant les cafés étaient encombrés, et alors les prêtres d'anathématiser avec fureur cette boisson jadis sainte. On s'avisait aussi d'y parler politique, et plus d'une fois le despotisme en prit ombrage, fit fermer ces boutiques et défendre l'usage du café sous les peines les plus sévères. Mais anathèmes et persécutions vinrent se briser contre la puissance de cette boisson dont on avait savouré les vertus; prêtres et gouvernans se soumirent eux-mêmes à son charme tout-puissant sur des peuples privés de l'usage du vin.

Le café est, dans l'Orient, une des premières nécessités de la vie. Une des obligations que le Turc contracte, dit-on, envers la femme qu'il épouse, c'est de ne la laisser jamais manquer de café.

Avant le XVIIe siècle, on ne connaissait guère en Europe le café que de nom. Quelques voyageurs qui en avaient contracté l'habitude en Orient, en importèrent d'abord pour leur usage personnel : Pietro della Valli, en Italie, en 1615; La Rogue, à Marseille, en 1644; Thévenot, à Paris, en 1647. Même avant Thévenot, un Levantin avait établi, sous le Petit-Châtelet, en 1645, une boutique où il vendit quelque temps de la décoction de café sous la dénomination de *cahové* ou *cahouet*, mais sans grand succès.

Ce fut Soliman Aga, ambassadeur de la Porte près de Louis XIV, en 1669, qui introduisit en France l'usage du café. Selon l'habitude des Turcs, il en offrait à toutes les personnes qui venaient le visiter. De jeunes et beaux esclaves, dans leur magnifique costume oriental, présentaient aux dames de petites serviettes damassées, garnies de franges d'or, et leur servaient le café dans de riches tasses de porcelaine du Japon. L'usage du café se répandit dans toute la haute société; ce fut une fureur. Le café était aussi rare que recherché, et le prix s'en éleva un moment jusqu'à 80 fr. la livre. Mais de nombreux envois arrivèrent du Levant à Marseille, et le prix du café descendit même au-dessous de ce qu'on le paie aujourd'hui.

Trois ans après le départ de Soliman Aga, l'Arménien Pascal éleva à la foire Saint-Germain une boutique pour vendre de l'infusion de café. La tasse n'était payée que deux sous et demi. Il eut un grand concours de monde, et Pascal fit de brillantes affaires. Après la foire, il alla s'établir quai de l'École; mais l'affluence étant moins considérable dans sa nouvelle boutique, il passa à Londres, où l'usage du café était déjà connu depuis l'an 1652.

Après Pascal vint Maliban, autre Arménien, qui ouvrit un nouveau café; mais peu de temps après il quitta Paris pour aller en Hollande, et laissa sa maison à un nommé Grégoire, qui porta son établissement rue Mazarine, afin de s'approcher de la Comédie, située alors dans cette rue, vis-à-vis la rue Guénegaud.

Vers la même époque, un petit boiteux surnommé le *Candiot*, portant un éventaire muni de tous les ustensiles nécessaires, débitait le café à domicile au prix de deux sous la tasse, sucre compris. Son associé Joseph avait ouvert un café au bas du pont Notre-Dame, tandis qu'un autre Levantin d'Alep, Étienne, en établissait un rue Saint-André-des-Arts, en face du pont Saint-Michel.

Mais tous ces cafés n'étaient guère que de sales tabagies, fréquentées seulement par des fumeurs, par quelques voyageurs arrivant du Levant, et par quelques chevaliers de Malte; le café y était de mauvaise qualité et mal servi. En 1689, le Sicilien Procope vint, à l'exemple de Pascal, ouvrir un café à la foire Saint-Germain. L'élégance de sa boutique, la qualité supérieure du café, la promptitude, la propreté exquise du service y attirèrent une affluence considérable. Le temps de la foire passé, il alla s'établir rue des Fossés-Saint-Germain, en face de la Comédie-Française, où le café subsiste encore.

Le voisinage du théâtre y amena tous les auteurs dramatiques, et avec eux tout ce qui s'occupait de littérature à Paris. On y discutait non seulement le mérite des pièces représentées, mais aussi toutes les questions littéraires, philosophiques ou politiques; et souvent l'opinion publique n'était que l'écho du café Procope. Alors tombèrent en discrédit les cabarets, où, jusqu'à cette époque, les hommes les plus éminens par leurs

talens et leur position dans le monde ne dédaignaient pas de s'aller enivrer en société. Au vin, qui, en troublant la raison, allume les passions brutales, succéda cette infusion salutaire qui échauffe le cerveau et stimule toutes les facultés intellectuelles. Cette petite révolution dans nos habitudes eut, on n'en saurait douter, une heureuse influence sur ceux-là même qui faisaient ou dirigeaient l'opinion publique. Vers le milieu du règne de Louis XV on comptait déjà, à Paris, environ six cents cafés. Maintenant le nombre de ces établissemens s'élève à plus de trois mille. Et il n'y a point de petit village qui n'ait au moins un ou deux cafés où les politiques du lieu vont se former une opinion dans les journaux.

Tout le café qui était consommé en Europe avant le XVIIIe siècle venait des Echelles du Levant, mais particulièrement d'Alexandrie et du Caire. Le pacha d'Egypte ayant mis des droits fort élevés sur cette denrée, on songea, en Europe, à faire le commerce directement avec l'Arabie par la mer Rouge. L'active industrie des Hollandais surmonta toutes les difficultés, et leurs vaisseaux purent faire directement des chargemens de cafés à Moka. Les Anglais et les Français ne tardèrent pas à suivre cet exemple : mais ce n'était pas encore assez. On songea à se procurer un arbrisseau si précieux : on avait plusieurs fois essayé de planter des graines, mais toujours sans succès; car l'embryon ou le germe du café est si délicat, qu'il périt aussitôt qu'il est desseché; il ne conserve la faculté de germer qu'autant qu'il n'a point perdu sa pulpe et ses pellicules. Comme on ignorait cette particularité, on croyait que les Arabes, pour s'en assurer le monopole, avaient le soin de détruire, par la torréfaction, l'embryon des graines avant de les livrer au commerce. Il est vrai que, sous peine de la vie, il était défendu de porter à l'étranger aucun plant de cet arbrisseau, défense d'autant plus difficile à enfreindre qu'on ne trouve le cafier qu'à la distance de vingt-cinq lieues de Moka, port où se rendaient les navires européens. Ce fut encore l'industrie hollandaise qui parvint à ravir aux Arabes cette précieuse plante, sur la demande réitérée de Nicolas Witsen, bourgmestre d'Amsterdam et gouverneur des Indes Orientales. Vanhorn, premier président des Indes Orientales, résidant à Batavia, parvint à se procurer quelques plants de cafier, et en envoya un à Amsterdam. Ce cafier ayant donné des graines l'année suivante, ces graines furent mises en terre et produisirent plusieurs arbrisseaux. Le bourgmestre en envoya un à Paris, à M. Ressons, lieutenant-général de l'artillerie, qui en fit cadeau au Jardin des Plantes. Mais cet arbrisseau étant mort avant d'avoir donné des fruits, il en fut envoyé un autre d'Amsterdam à M. Pancras, en 1714. Chose remarquable! pendant que les Hollandais se montraient si généreux en Europe, ils défendaient, sous peine de mort, d'exporter le cafier de leurs colonies, où ils le cultivaient depuis quelques années. Le cafier envoyé à M. Pancras fut mis sous les yeux du roi, puis porté au Jardin des Plantes, et fut l'origine de tous les cafiers des colonies françaises. De ses graines, on eut l'année d'après plusieurs plants. On en donna à un M. Isambert, qui partait pour la Martinique; mais M. Isambert mourut presque en arrivant, et l'arbrisseau fut perdu. En 1716, M. Déclieux, qui s'embarquait de même pour la Martinique, parvint aussi à se procurer un cafier du Jardin des Plantes. La traversée fut longue; le capitaine, craignant de manquer d'eau, fixa à chacun sa ration journalière, et M. Déclieux partagea avec sa plante sa portion à peine suffisante. Arrivé à la Martinique, il eut encore à défendre son arbrisseau contre plusieurs tentatives de vol. Mais bientôt il eut le plaisir de le voir se charger de fleurs et de fruits; et en peu d'années de nombreuses et vastes *cafeyères* couvrirent presque toutes les parties montagneuses de nos Antilles. A l'époque de la révolution, la partie française de Saint-Domingue produisait de 45 à 50 millions de livres de café; la Martinique, près de 10 millions; la Guadeloupe, de 6 à 7 millions : le tout d'une valeur d'environ 50 millions de livres tournois. Le café valait alors dix à douze sous la livre; mais la perte de nos colonies et le blocus continental en élevèrent le prix à cinq et six francs. A cette époque, le Suisse d'un hôtel du faubourg Saint-Germain imagina de griller et de réduire en poudre des glands qu'il mêlait au café. Comme il vendait son café à un prix très bas, il en eut un débit considérable, et fit fortune. La ruse fut enfin découverte, et chacun s'imagina suppléer au café. Un grand nombre de brevets d'invention furent délivrés pour cet objet. On fit d'abord torréfier de l'orge et du seigle, puis des pois chiches et une sorte de lupin, dont on a continué de faire usage en Belgique sous le nom de café. On employa aussi la carotte, la betterave, la châtaigne, la racine de chicorée. Cette dernière production eut le plus grand succès, et elle est devenue une nouvelle branche de commerce, particulièrement pour le département du Nord; et aujourd'hui les débits de poudre de chicorée se multiplient partout sous les noms de *café-chicorée*, et même de *café-moka* et de *moka perfectionné*.

Une ruse des corsaires africains. — La côte de Sicile qui est la plus rapprochée de l'Afrique était encore exposée naguère aux descentes des corsaires tunisiens et algériens. Ces forbans profitaient de l'obscurité de la nuit pour débarquer et s'approcher des habitations isolées. Ils se dispersaient alors, en attachant à leur cou une clochette comme celle que portent les troupeaux. Les paysans, imaginant que leurs mulets s'étaient échappés, ou que les bœufs de leurs voisins ravageaient leurs champs, sortaient sans défiance, et ne faisaient point quatre pas sans être chargés de fers.

DES DIVERS PROJETS DE MONUMENT POUR L'EMPLACEMENT DE LA BASTILLE, DEPUIS 1789.

Lorsque la Bastille fut prise et que sa destruction fut ordonnée, le volontaire Palloy, maître maçon, qui se mit à la tête de cette démolition, choisit dans les ruines les quatre-vingt-trois plus belles assises de pierre, et en fit faire quatre-vingt-trois modèles très exacts du bâtiment entier. Il envoya un de ces modèles dans chacun des quatre-vingt-trois départemens de la France, avec cette inscription : *Modèle de la Bastille prise et démolie le 14 juillet 1789, par les citoyens de Paris, adressé au département de... par le patriote Palloy.* »

Le modèle donné au département de la Seine est encore conservé à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Le terrain étant déblayé et libre, l'assemblée nationale ordonna, par une loi du 27 juin 1792, la formation d'une place sur le terrain de la Bastille.

Le 5 décembre 1803, le premier consul Bonaparte rendit un décret qui ordonna l'exécution du plan proposé par le ministre Chaptal pour la direction à donner au canal de l'Ourcq, et pour la formation d'une grande place ornée de fontaines et de plantations, réunissant le boulevard Saint-Antoine au boulevard Bourdon, etc.

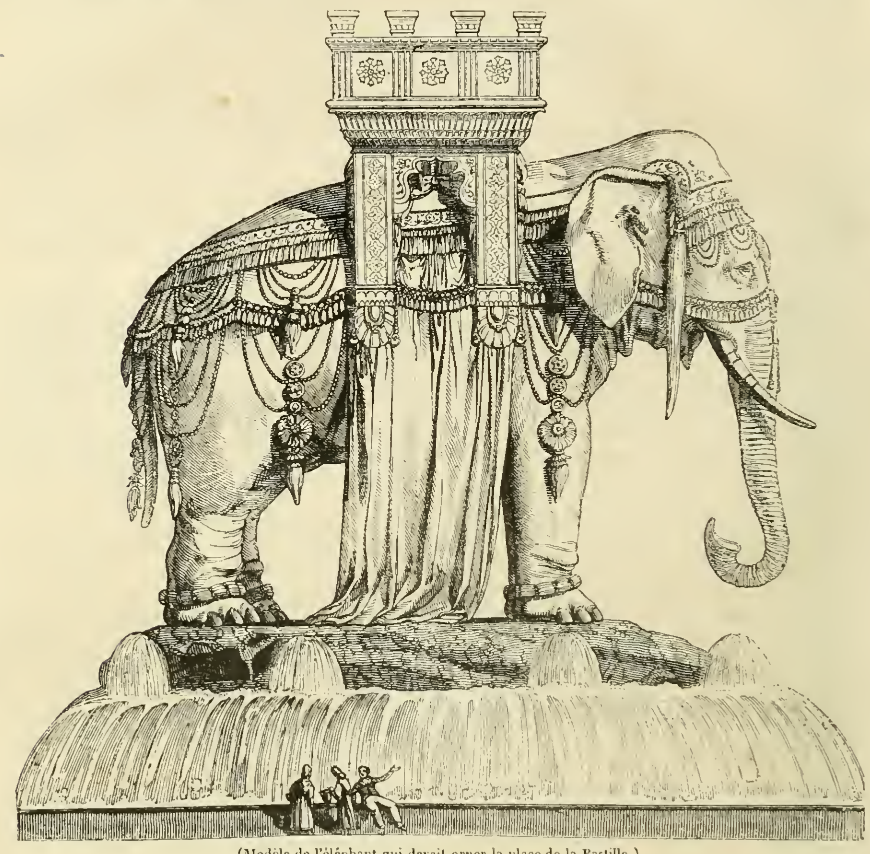
L'Arc de Triomphe qui est aujourd'hui élevé à la barrière de l'Etoile devait primitivement être construit, d'après les ordres de Napoléon, sur la place de la Bastille; mais, sur les observations de l'Académie des Beaux-arts, l'empereur reconnaissant le mauvais choix de l'emplacement, changea d'avis.

Le 2 décembre 1808, quatrième anniversaire du couronnement de l'empereur Napoléon, M. Crettel, ministre de l'intérieur, posa la première pierre d'une fontaine triomphale sur l'emplacement de la Bastille, d'après les plans de M. Célerier, architecte de la ville.

Un décret impérial du 9 février 1810 décida qu'on emploierait, pour l'exécution de ce monument, le bronze provenant des canons qui seraient pris sur les Espagnols. Une grande partie des ornemens devait être dorée.

A la mort de M. Célerier, M. Alavoine, son inspecteur, lui succéda dans la direction des travaux; et c'est d'après les dessins de ce dernier architecte, que s'exécuta le modèle de l'éléphant que représente notre gravure.

Ce modèle en charpente, armé de fer, recouvert en plâtre, a été exécuté, quant à la sculpture, par M. Bridan, statuaire. La machine hydraulique destinée à alimenter la fontaine aurait été établie dans la tour que portait l'animal, et au sommet de laquelle on devait pénétrer au moyen d'un escalier pratiqué dans l'une des jambes.



(Modèle de l'éléphant qui devait orner la place de la Bastille.)

L'éléphant en plâtre, qu'on voit encore sur le terrain, a 50 pieds de long sur 45 pieds de haut, y compris la tour.

Depuis 1814, l'exécution de ce modèle a été reprise et abandonnée plusieurs fois. M. Alavoine fit successivement quatorze projets de fontaines, dans la décoration desquelles l'éléphant n'entrait plus pour rien. Au mois de juillet 1830, aucune résolution n'était encore prise; mais bientôt il fut arrêté qu'un monument serait élevé en mémoire de la révolution de 1789 et des évènemens de 1830. Le 27 juillet 1831, le roi posa la première pierre de ce monument, qui, arrêté par le ministre des travaux publics, d'après les plans de M. Alavoine, consiste en une colonne surmontée de la statue ailée du génie de la liberté, tenant un flambeau à la main pour éclairer le monde. M. Dumont jeune, statuaire, est chargé du modèle de cette figure.

La colonne projetée aura 12 pieds de diamètre et 140 pieds d'élévation sans la statue, 15 pieds de plus que la colonne d'Austerlitz; elle sera fondue en bronze de mince épaisseur, établie par boisseaux ou tambours creux, avec rebords intérieurs servant à l'assemblage.

Quatre coqs, placés aux quatre angles du piédestal, s'ajusteront avec des guirlandes. Sur le fût de la colonne, du côté du nord, seront disposés en lettres saillantes et dorées les noms des victimes du 14 juillet 1789, et, du côté du midi, ceux des victimes des trois journées de juillet 1830.

Toutes les larges bases en pierre, les bassins et piédestaux en marbre qui doivent recevoir cette colonne, sont en partie achevés; l'échafaud de toute la hauteur est élevé, de sorte qu'on a lieu d'espérer que ce monument sera promptement terminé.

Dans l'intention de compléter cet ensemble, on prend les alignemens pour la prochaine exécution de la grande rue Louis-Philippe, projetée par Napoléon, et devant s'étendre en ligne droite du Louvre à la Bastille, et par continuation de la Bastille à la barrière du Trône.

La colonne nationale se trouvera précisément au centre et dans l'axe de cette vaste percée.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

L'ARBRE UPAS.



(Arbre upas à l'île de Java.)

POSSESSIONS HOLLANDAISES DANS LES INDES. — ILE DE JAVA. — RÉCITS MERVEILLEUX SUR L'UPAS DÉMENTIS PAR LE DOCTEUR HORSFIELD.

Le gouvernement de Hollande possède, à l'extrémité australe de l'Asie, un vaste empire où la nature a prodigué toutes ses richesses, et qui s'étend sur les grandes îles de *Java*, *Sumatra*, *Bornéo*, sur leurs dépendances, sur les îles Célèbes et les Moluques. Des princes, des sultans, des rois, et même un empereur, y sont ses tributaires, et obéissent à ses lois.

Ces belles contrées, vulgairement appelées Indes Orientales, furent conquises par les Hollandais sur les Portugais et les monarques indigènes; elles furent soumises, pendant deux siècles, au monopole d'une compagnie. Batavia, capitale de l'île Java, qui reçut le nom de la mère-patrie, peut rivaliser, par ses édifices, sa splendeur et son active population, avec les plus vastes cités du monde : on y voit des hommes de presque toutes les nations; la variété des costumes, des langues et des usages y est infinie. Les riches scènes qui ont long-temps attiré les étrangers à Venise, pendant le carnaval, resplendissent à Batavia et le jour et la nuit; les rues y sont continuellement couvertes d'habitans. Cette grande ville est devenue l'entrepôt d'un commerce qui étend ses ramifications depuis les Etats-Unis d'Amérique jusque dans l'empire du Japon.

Toutes ces possessions éloignées étaient mal connues en Europe, lorsque le cabinet de Saint-James y envoya des troupes qui en firent la conquête pendant l'année 1811. M. Raffles, qui fut alors nommé gouverneur de Java, et qui parcourut souvent l'île dans tous les sens, publia à Londres, en 1817 (trois ans après que les possessions d'outremer des Hollandais eurent été réunies au royaume des Pays-Bas), un ouvrage d'une haute importance sur l'île qu'il avait gouvernée. Peu de temps après parut l'histoire de l'*Archipel indien*, par M. Crawfurd, ancien résident anglais dans ces contrées.

On apprit alors quelle est l'importance de Java, dont l'étendue territoriale approche des deux tiers de la Grande-Bretagne, et qui renferme une population d'environ 5 millions d'habitans. Des ruines, aussi magnifiques que celles de Rome et du Latium, y attestent, en plusieurs endroits, une haute et antique civilisation. On sut que l'île de Sumatra, plus étendue que celle de Java, pourrait être encore d'une plus grande importance; que les Célèbes et les Moluques sont des jardins délicieux, situés auprès de plusieurs volcans brûlans, et où tout rappelle le souvenir des rives enchanteresses des environs de Naples. — Plus au nord, les Philippines, soumises aux Espagnols, présentent au commerce européen des ressources inépuisables.

Les paragraphes précédens, extraits d'une description de l'île de Java, publiée à Bruxelles en 1824, d'après les ouvrages de MM. Rafles et Crawfurd, montrent assez quelle est l'importance de cet archipel indien, où les Hollandais jouissent d'une influence prépondérante, acquise par une longue possession et par des relations de commerce dont en certaines localités ils ont conservé le monopole.

Parmi les phénomènes particuliers à l'île de Java, l'un de ceux qui ont attiré le plus vivement l'attention, est l'arbre *upas*, représenté par notre gravure. Il est peu de personnes qui ne connaissent tous les récits merveilleux qui ont été accrédités sur sa puissance vénéneuse. C'est *Foersh*, chirurgien dans l'armée hollandaise à Samarang, l'une des villes de l'île de Java, qui, après avoir voyagé dans l'intérieur, publia, en 1783, la relation détaillée d'où toutes les histoires fabuleuses sur l'upas ont tiré leur origine.

Suivant lui, ce terrible poison croissait à vingt-sept lieues de Batavia et à quatorze lieues de la résidence de l'empereur, dans une vallée profonde, d'où s'exhalaient sans cesse de malignes vapeurs qui détruisaient toute la végétation d'alentour : pas un buisson, pas un brin d'herbe, ni dans la vallée, ni sur les montagnes environnantes; pas un oiseau dans l'air, pas le moindre animal sur le sol, pas même un seul de ces reptiles qui rampent dans les lieux immondes. Seulement, dans le voisinage, gisaient épars sur la terre une les nombreux cadavres des criminels condamnés à la mort, qui avaient obtenu la faveur de chercher leur salut en essayant de recueillir ce dangereux poison pour l'empereur de Java.

Les malheureux qui couraient cette terrible chance étaient conduits chez un prêtre malais, établi à quelques lieues de l'arbre *upas*. Depuis trente ans qu'il remplissait cette fonction, dit-il à Foersh, dont nous suivons toujours les récits, il avait dépêché 700 individus et il n'en avait guère revu que deux sur vingt. Il leur donnait une boîte d'argent ou d'écaille de tortue, destinée à contenir le poison. Une paire de gants de peau et un capuchon semblable, percé, à la hauteur des yeux, de deux trous armés de verre, complétaient leur équipement. — Puis, les victimes, après avoir pris congé de leurs amis en pleurs, s'avançaient vers une montagne qu'on leur désignait, la gravissaient pour redescendre de l'autre cote, et là, ils trouvaient un ruisseau dont le cours les guidait à la vallée de mort.

Toute cette histoire fut démentie, peu de temps après sa publication, par un naturaliste suédois; mais elle ne fut tout-à-fait reléguée au rang des récits erronés que durant la domination anglaise à Batavia. Le docteur Horsfield a donné alors la description de l'arbre à poison de Java, qui n'est pas seulement particulier à cette île, mais qui se trouve aussi à Macassar et en d'autres localités. Le nom sous lequel les naturels le désignent est l'*antschar*; il croît en grande abondance à l'extrémité orientale de l'île; et, loin de faire périr les végétaux du voisinage, il se plaît au milieu des plus épaisses forêts. Sa tige nue, cylindrique et perpendiculaire, s'élève à 60 et 70 pieds. Lorsqu'on y fait une incision il en découle une liqueur jaunâtre dangereuse à toucher; le docteur Horsfield eut quelque peine à se faire aider des cultivateurs du pays dans les expériences nombreuses qu'il fit sur cet arbre; du reste, ces insulaires craignent une éruption cutanée, mais rien de plus.

Le naturaliste Rhumphius vit les effets de ce poison en 1650, lorsque les Hollandais furent attaqués à Amboine. « A peine, dit-il, le poison avait-il touché le sang des soldats blessés d'un coup de flèche, qu'il était charrié dans tout le corps, et y causait, dans la tête surtout, une chaleur excessive bientôt suivie de la mort. » Aussi les troupes hollandaises frissonnaient-elles d'horreur au nom seul de ces flèches empoisonnées; et sans doute elles contribuèrent à répandre les bruits singuliers qui ont été si long-temps accrédités sur l'origine de l'arbre funeste où se recueillait un suc si vénéneux.

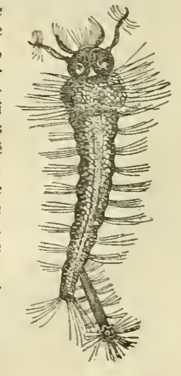
Pendant deux siècles et plus, les poissons appelés *murènes* étaient, chez les Romains, l'objet d'une prédilection si prodigieuse, que Crassus fut plus affligé de la perte d'un de ces poissons qu'il ne l'avait été de celle de trois de ses enfans. Il les apprivoisait, et leur mettait aux opercules des anneaux d'or semblables aux pendans d'oreilles que portaient les jeunes filles.

EXPÉRIENCES MICROSCOPIQUES.

(V. tom. Ier, pages 145, 284; et tom. II, p. 23.)

ORGANES DE LA RESPIRATION. — FILS DE L'ARAIGNÉE. — POUSSIÈRE DE PAPILLON.

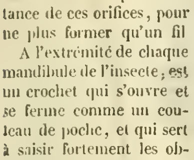
La manière de respirer diffère beaucoup chez les diverses espèces d'animaux. Dans les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles, la respiration s'opère par la bouche. Chez les poissons, c'est par les *ouïes*. Dans les insectes, un certain nombre d'orifices respiratoires sont placés sur diverses parties du corps. La figure ci-contre représente deux de ces orifices dans la chrysalide du papillon. Celui qui est à gauche est ouvert, et entouré d'une ceinture de poils, au moyen de laquelle il peut se fermer complètement, comme on le voit dans l'autre figure, pour empêcher l'entrée de l'eau ou des autres liquides. Toutefois l'huile peut pénétrer à travers cette barrière de poils, et tuer l'insecte.

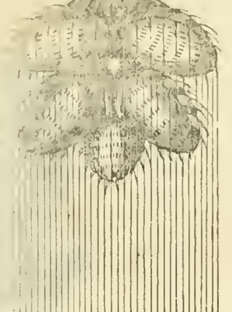


L'orifice respiratoire de la *larve du cousin*, représentée dans cette autre figure, a une apparence très singulière. A l'état de larve, l'insecte habite l'eau, où il trouverait la mort lorsqu'il est entièrement développé, et où il lui faut un moyen de respirer. Dans ce but, un tube très délié est fixé à l'un des anneaux de son corps, près de la queue. L'extrémité de ce tube est environnée d'une frange de poils qui, développée, donne à l'insecte assez de légèreté pour se maintenir à la surface de l'eau. Lorsqu'il plonge, ses poils sont repliés sur l'ouverture du tube, et retiennent une petite bulle d'air qui permet à l'insecte de respirer jusqu'à ce qu'il remonte et surnage.

Les diverses parties de l'araignée sont très curieuses à

examiner; mais aucune ne l'est plus que l'appareil qui lui sert à filer sa toile, et qui est représenté ici dans une proportion beaucoup plus grande que nature. Le fil de l'araignée, quelque fin qu'il paraisse à l'œil nu, est composé de nombreux filamens, sortant chacun d'autant d'orifices particuliers. Ils se réunissent à une petite distance de ces orifices, pour ne plus former qu'un fil



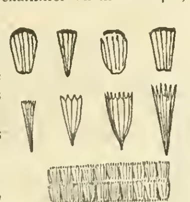


A l'extrémité de chaque mandibule de l'insecte, est un crochet qui s'ouvre et se ferme comme un couteau de poche, et qui sert à saisir fortement les objets auxquels l'araignée s'attache, ou les autres insectes dont elle fait sa nourriture. On en voit la représentation dans la figure ci-dessous, et à côté la dent d'où découle le poison.





Un objet non moins curieux à examiner au microscope, est la poussière du papillon, dont la dernière figure ne peut donner qu'une idée imparfaite. Cette poussière brillante qui s'attache aux doigts, est formée de petites écailles qui recouvrent les ailes, en s'imbriquant les unes sur les autres, comme les ardoises ou les tuiles de nos toits. La forme de ces écailles est infiniment variée, et servirait peut-être au classement de ces insectes tout aussi bien que leurs formes extérieures. Chaque écaille est divisée dans le sens de sa longueur, par des lignes parallèles, qui, vues avec un fort grossissement, sont elles-mêmes formées de petits points ronds, ou ovales, séparés les uns des autres.



Un service rendu à propos, fût-il même léger, peut faire oublier une grande offense.

THUCYDIDE.

ANCIENS COMIQUES FRANÇAIS

Au commencement du XVIIe siècle, la *Confrérie de la Passion*, dont le théâtre avait été autorisé, dès le 4 décembre 1402, par des lettres de Charles VI, et qui avait donné naissance aux jeux des *clercs de la Bazoche* et aux jeux des *enfans sans souci*, était depuis long-temps tombée en défaveur auprès des Parisiens. Les *mystères*, qu'on avait autrefois écoutés avec un pieux recueillement dans l'hôpital de la Trinité et à l'hôtel de Flandre, avaient été honnis comme des impiétés ennuyeuses et de mauvais goût : assiégés sur les traiteaux de l'hôtel de Bourgogne, leur dernier refuge, par les censures ecclésiastiques, par les arrêts du parlement, et par les huées des spectateurs, les pauvres *confrères*, pris de désespoir, avaient voulu s'essayer aux pièces profanes : ils s'étaient drapés de longues robes, ils s'étaient menacés en vers de douze pieds, ils s'étaient frappés de faux poignards, et, au lieu de frémir, le public avait ri ; ils s'étaient charbonné, enfariné, rougi la figure, ils avaient grimacé, ils s'étaient donné les uns les autres des coups de pied et de poing ; et, au lieu de rire, le public était entré contre eux dans une grande colère : tristes et confus, et, ne comprenant plus rien à l'inconstance du goût des spectateurs, ils s'étaient donc enfin résignés à céder la place à de nouveaux acteurs, toutefois en laissant au-dessus de leur porte d'entrée le bas-relief de la passion qui leur servait d'enseigne, et en revendiquant, avec assez de justice, certains droits honorifiques et pécuniaires, qui, après avoir été contestés à plusieurs reprises, furent anéantis juridiquement vers 1629.

Le théâtre était, à cette époque, en pleine voie de réaction classique, et suivait rapidement le mouvement où l'avait engagé le premier l'illustre Jodelle, architecte, peintre, sculpteur, militaire, et l'un des poètes de la pléiade de Ronsard. Les auteurs dramatiques, de concert avec les artistes de tout genre, imitaient à l'envi les Grecs et les Romains, et s'inspiraient des inspirations d'Eschyle, d'Eurypide, de Sophocles, de Sénèque, qui depuis en ont inspiré bien d'autres : Agamemnon, Achille, Enée, Alexandre, César, en masques à barbe et en robe de chambre, émerveillaient singulièrement les bourgeois de Paris, qui alors du moins pouvaient y trouver le mérite de la nouveauté.

Les comédies d'Aristophane, de Plaute et de Térence, également ressuscitées, étaient aussi fort admirées et applaudies.

Mais, de même qu'en architecture, la gravité de l'art antique, importée au XVIe siècle, n'avait pas banni tout d'abord des nouveaux édifices les traces de la naïveté de l'art gothique ; de même, dans cette renaissance du théâtre, le vieil esprit de nos aïeux, franc, jovial, grotesque, et souvent grossier, ne se laissa pas aussi facilement déconcerter que l'équivoque et lamentable dévotion des *confrères*, et, en dépit de l'enthousiasme grec et latin, il sut maintenir longtemps son droit de possession sur la scène.

C'est ainsi que, même lorsque les *sotties* et les *moralités* des *enfans sans souci* furent à jamais tombées avec les *mystères*, on vit encore les petites pièces en prose ou en vers, improvisées ou écrites, connues sous le nom de *farces*, même avant Charlemagne, qui les supprima quelque temps par une ordonnance de 789, rester en faveur auprès du public. Non seulement on les représentait sur les échafauds des bateleurs, dans les équipages des apothicaires et médecins nomades, et sur les théâtres forains, mais encore sur les premiers théâtres de la capitale, et particulièrement sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où les *comédiens ordinaires du roi* jouaient en plein jour la tragédie, la comédie et la farce.

La plupart des comédiens avaient deux surnoms, l'un élégant et recherché, qui servait à les désigner comme acteurs dans les pièces sérieuses ; l'autre bizarre et populaire, attaché aux personnages qu'ils avaient créés, et qu'ils jouaient invariablement toute leur vie dans la farce.

Quelques *farceurs*, à la fois acteurs et auteurs, s'étaient acquis une popularité extraordinaire ; tels avaient été, vers 1550, le petit bossu Jean, dit du *Pont-Alais*, parce qu'il faisait ses *jeux* près d'un pont pratiqué sur un égout de ce nom, voisin de l'église de Saint-Eustache ; Jean de Serre, qui, du temps de François Ier, jouait le rôle de *Badin*, c'est-à-dire de *Gille* ou de *Jean Farine* : Tabarin, valet du charlatan Montdor, qui aidait son maître à vendre du baume dans la province, et à Paris, sur la place Dauphine ; et plusieurs autres, dont la célébrité, tout aussi grande, attirait la cour et le peuple. Mais ces réputations furent éclipsées, de 1600 à 1650, par celles des comiques du théâtre français, qui semblaient redoubler de verve grotesque et de puissance satirique, à mesure que l'esprit public se raffinait

davantage à l'étude des chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome, et que l'on s'acheminait plus rapidement vers le siècle où Molière devait être réprimandé au nom du goût pour avoir fait jouer Scapin. Acteurs et spectateurs ne se sont jamais depuis livrés à une plus grande intempérance de saillies, d'équivoques, de grosses plaisanteries que dans ce temps. C'était un adieu à la vieille jovialité du moyen âge; c'était, comme à l'enterrement du carnaval, le fol entraînement de gens qui comprennent qu'il faut se hâter de dépenser la folie, et que le moment arrive d'être économes de plaisirs et de se convertir au sérieux.

Les noms, les portraits et l'histoire des plus célèbres d'entre les derniers comiques de l'hôtel de Bourgogne ont été conservés; quelques uns de ces personnages sont d'une franche originalité dans leur costume et dans l'esprit de leur rôle; on reconnaît chez quelques autres une imitation de certains caractères des acteurs italiens, qui avaient été appelés en France en 1577, en 1584, en 1588 et en 1645.

Gros-Guillaume ou *Lafleur*, avant d'être farceur, avait été boulanger. Son véritable nom était Robert Guérin. C'était un franc ivrogne, gros et ventru. Il ne paraissait jamais sur le théâtre sans être garrotté de deux ceintures, l'une sur l'estomac et l'autre sur le ventre, de manière qu'il avait l'air d'un tonneau. Il ne portait point de masque, seulement il se couvrait le visage de farine, et en telle quantité, qu'en remuant un peu les lèvres, il enfarinait ses interlocuteurs.



(Gros-Guillaume.)

Une maladie aiguë dont il était atteint le venait quelquefois attaquer si cruellement sur le théâtre qu'il en pleurait : mais le plus souvent les spectateurs se méprenaient à ces traits de douleur imprimés sur son visage, et, croyant qu'ils faisaient partie de la farce, redoublaient leurs rires. Malgré ses souffrances, Gros-Guillaume vécut quatre-vingts ans, et fut enterré à Saint-Sauveur, sa paroisse.

Gautier-Garguille ou *Fléchelles* se nommait Hugues Guérin; il était Normand. Dans les pièces sérieuses, il jouait assez bien les rois, à l'aide du masque et de la robe; dans la farce, il jouait le vieillard.

Il avait le corps maigre, les jambes longues et menues, et un gros visage, qu'il cachait sous un masque de barbon. Il composait quelquefois les prologues des pièces nouvelles. Le costume qu'il porte dans notre gravure est celui sous lequel il est représenté en tête de la troisième édition d'un recueil de ses chansons imprimé en 1631, et approuvé par Turlupin et Gros-Guillaume. Sa manière originale de chanter était ce qui lui attirait le plus de spectateurs; hors du théâtre, il était estimé, et on le recevait, dit la chronique, « dans les meilleures sociétés de Paris. » Il mourut âgé de soixante ans; sa veuve, fille de Tabarin, se remaria à un gentilhomme de Normandie.



(Gautier-Garguille.)

Le personnage de *Turlupin* fut joué pendant un demi siècle par l'acteur Henri Legrand, dont l'autre nom de théâtre était Belleville.

C'était un rôle de valet fourbe et intrigant, à peu près semblable à celui de Briguella dans la comédie italienne.

Un poète appelle Turlupin :

Grand maître Alliboron, ennemi de tristesse.

« Il était excellent farceur, dit l'auteur Robinet. Ses rencontres étaient pleines d'esprit, de feu et de jugement : en un mot, il ne lui manquait rien qu'un peu de naïveté; et nonobstant cela, chacun avoue qu'il n'a jamais vu son pareil.

» Quoiqu'il fut roussâtre, il était bel homme, bien fait, et avait bonne mine. Il était adroit, fin, dissimulé, et agréable dans la conversation. »



(Turlupin.)

Les facéties du genre de celles qui le faisaient applaudir

au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, ont conservé le nom de *turlupinades*. Il était monté, dès son enfance, sur la scène, et il n'en descendit que pour entrer dans la fosse qui lui fut accordée à l'église de Saint-Sauveur, en 1634. Sa veuve se remaria à Dorgemont, le meilleur acteur de la troupe du Marais.

On raconte que *Gros-Guillaume*, *Gautier-Garguille* et *Turlupin* avaient d'abord joué des *farces* de leur invention sur un petit théâtre portatif, dans un jeu de Paume, près la porte Saint-Jacques. Ils jouaient depuis une heure jusqu'à deux, surtout pour les écoliers, et le jeu recommençait le soir; le prix du spectacle était de deux sols six deniers par tête. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne s'étant plaints au cardinal Richelieu que trois bateleurs entreprenaient sur leurs droits, Son Excellence voulut juger de ce différend par ses yeux. Les trois *farceurs* furent mandés au Palais-Royal, et ils y jouèrent dans une alcôve. Gros-Guillaume déguisé en femme, fondait en larmes pour apaiser son mari, qui, le sabre à la main, menaçait à chaque instant de lui couper la tête sans vouloir l'écouter. Cette scène durait une heure entière; Gros-Guillaume, tantôt à genoux, tantôt debout, débitait à Turlupin mille choses touchantes, et tentait tous les moyens de l'attendrir; mais celui-ci redoublait ses menaces: «Vous êtes une masque, lui disait-il; je n'ai point de compte à vous rendre, il faut que je vous tue. — Eh! mon cher mari, disait enfin Gros-Guillaume aux abois, je vous en conjure par cette soupe aux choux que je vous fis manger hier, et que vous trouvâtes si bonne.» A ces mots, le mari se rend, et le sabre lui tombe des mains. « Ah! la carogne! s'écrie-t-il, elle m'a pris par mon faible,» etc.

Ce spectacle fit rire aux éclats le cardinal, qui invita les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à s'associer les trois bateleurs.

Si l'on en croit une autre anecdote, Gros-Guillaume mourut de peur dans une prison, où l'avait fait jeter un magistrat dont il avait contrefait les grimaces sur la scène. On ajoute que Turlupin et Gautier-Garguille, saisis de douleur en apprenant la mort subite de leur ami, tombèrent malades, et succombèrent quelques jours après.

Le rôle de *Guillot Gorju* était joué par Bertrand Haudouin de Saint-Jacques.

Selon Guy-Patin (lettre CCXXII, tome II), ce célèbre farceur avait été doyen de la Faculté de médecine. Il est du moins certain qu'il avait été pendant quelque temps apothicaire à Montpellier. Ensuite il avait voyagé en compagnie d'un charlatan, et était enfin venu débuter, en 1634, à l'hôtel de Bourgogne.

Il contrefaisait les médecins avec une verve extraordinaire. Sa mémoire était prodigieuse; quelquefois il énumérait, avec une incroyable volubilité, tantôt les simples et les drogues des apothicaires, tantôt les instrumens des chirurgiens, ou même les outils des diverses professions d'industrie. Après avoir été applaudi pendant huit ans, il quitta le théâtre, et alla s'établir médecin à Melun; mais la mélancolie le prit, et il tomba dans un état de taciturnité et de langueur qui l'eût infailliblement tué, s'il ne fût revenu à Paris se loger près l'hôtel de Bourgogne. Il mourut en 1645 ou 1648, à l'âge de cinquante ans.

Un contemporain fait ainsi son portrait: «C'était un grand » homme noir, fort laid; il avait les yeux enfoncés, et un » *nez de pompète;* et quoiqu'il ne ressemblât pas mal à » un singe, et qu'il n'eût que faire d'avoir un masque sur » le théâtre, il ne laissait pas d'en avoir toujours un.»

L'inscription du portrait de Guillot Gorju, le plus répandu, témoigne de la haute faveur dont il jouissait auprès du public:

Guillot Gourju, chacun admire
Et le savoir et le bien dire
Que tu débite en te mocquant;
Et par ta haute rétorique,
Le plus souvent tu fais la nique
Au plus docte et plus éloquent.



(Guillot-Gorju.)

On lit au bas d'une autre gravure:

Il nous entretient du destin,
Des romans, des métamorphoses;
Et parlant français ou latin,
Il dit toujours de bonnes choses.

Nous avons trouvé à la Bibliothèque royale un petit livre imprimé à Troyes en 1682, et intitulé: « Les débats et fameuses rencontres de Gringalet et de Guillot Gorjeu, son maistre.» Cet ouvrage, ennuyeux et grossier, est dédié au *père de Sobriété, le crotesque* Jean-Farine, super-intendant de la maison comique, hostel de Bourgogne à Paris, et il est précédé d'une fausse approbation de Gros-Guillaume et de Gautier-Garguille.



(Jodelet.)

Jodelet était le nom de théâtre de Julien ou Claude Jof-

frin, père de Jérôme Joffrin, feuillant, fameux prédicateur.

Ce personnage était celui d'un valet bouffon, niais et naïf. C'est pour lui que Scarron a composé les deux comédies de *Jodelet duelliste*, et *Jodelet, ou le maître valet*. Joffrin avait une voix nazarde très comique. Il appartenait moins à la farce qu'à la comédie proprement dite, et son caractère le rapprochait encore plus de la comédie italienne que celui de Turlupin.

Les barbiers chinois. — Dans les villes de la Chine, les barbiers parcourent les rues, une sonnette à la main, pour appeler les pratiques. Ils portent avec eux un tabouret, un bassin, une serviette et un réchaud. Dès qu'on les appelle, ils accourent prestement, disposent leur tabouret dans l'endroit de la rue le plus convenable, savonnent la tête, nettoient les oreilles, peignent les sourcils, brossent les épaules... le tout pour la modique somme d'environ cinq liards. Cela fait, ils plient bagage, et continuent leur route en recommençant à secouer leur sonnette.

Le président du conseil de Castille. — Dès que la personne du roi n'est plus à Madrid, le président du conseil de Castille y jouit de la même autorité, sans exception aucune. Il ne rend jamais de visite à qui que ce soit, et ne donne chez lui la main à personne; les grands d'Espagne, pour sauver la dignité de leur grandesse, entrent et sortent chez lui par un escalier dérobé, tout exprès disposé. Les cardinaux et les ambassadeurs de têtes couronnées n'ont pas plus de priviléges; cependant, il leur faut aussi sauver la dignité de leurs fonctions. Pour cela, il est d'usage qu'ils lui envoient demander audience. Le président répond toujours qu'il est indisposé, mais que cela ne l'empêchera pas de recevoir, tel jour, à telle heure. Ils s'y rendent, sont reçus et conduits par ses domestiques et gentilshommes, et le trouvent au lit, quelque bien qu'il se porte.

Cardinaux, ambassadeurs, grands d'Espagne, tout ce qui le rencontre dans les rues arrête tout court, précisément comme on fait pour le roi. Il ne peut être destitué que pour crime qui emporte la peine de mort; mais on peut escamoter la loi, en exilant ce personnage sans dire pourquoi, et créant à sa place un gouverneur du conseil de Castille, et choisissant qui on veut, pourvu que ce ne soit pas un grand d'Espagne. Quant à celui-là, qui se trouve momentanément en possession d'un crédit et d'une puissance énormes, il peut être destitué à volonté, et perdre tout pouvoir. Toutefois, par une bizarrerie d'étiquette poussée à l'extrême, il conserve son rang en entier pendant sa vie, ce qui n'est bon qu'à l'empoisonner, puisqu'il ne doit plus faire de visite à qui que ce soit. Personne n'a plus affaire à lui, et ne prend la peine de l'aller voir non plus, puisqu'on ne doit en obtenir ni réception, ni la main, ni la conduite; aussi est-il réduit à la solitude : plusieurs en sont morts d'ennui.

Abrégé des Mémoires de SAINT-SIMON, 1701.

MONNAIES DE FRANCE.

(Second article.)

MONNAIES MÉROVINGIENNES. — MONNAIES DES ROIS D'AUSTRASIE.

Nous avons dit, dans notre premier article (11e livr., p. 87), qu'il ne restait point de monnaies des rois Pharamond, Clodion, Mérovée et Chilpéric Ier. Il paraît au moins certain qu'il n'en fut fabriqué qu'un très petit nombre. Le prix extrêmement modique de toutes les denrées, à cette époque, prouve la rareté du numéraire. Il ne servait que pour le commerce courant et étranger, et pour les appoints des fortes sommes qui se comptaient et se payaient en lingots ou en matières d'or et d'argent. Dans les temps de guerre, d'invasion et de conquête, l'or se cache et s'enfouit. On put enfin, comme nous l'avons observé, faire usage des monnaies d'or de l'empire romain qui existaient dans la circulation et dispensaient des frais de refonte et de fabrication, ou même continuer, pendant long-temps, à en frapper aux anciens coins. Quelle que soit en effet la puissance du vainqueur, et lors même que sa supériorité en lumières et en civilisation lui en donnerait toutes les facilités, il ne dépendrait pas de lui de changer tout-à-coup les habitudes et les usages populaires. Il ne pourrait, par exemple, interdire dès l'abord les monnaies des pays conquis, pour y substituer brusquement les siennes. Aussi la prudence et un intérêt bien entendu ont-ils conduit toujours naturellement le nouveau maître à continuer la fabrication des monnaies telle qu'il la trouvait établie. C'est ainsi que les Français en ont agi en Egypte; c'est ce qu'ils ont dû faire à Alger : à plus forte raison doit-il en être de même lorsque le vainqueur n'a pour lui que la force des armes; il est trop heureux de profiter des arts et de l'industrie des peuples vaincus.

Suivant l'*Art de vérifier les dates*, « Childebert et Clotaire furent les premiers rois de France qui aient fait battre de la monnaie d'or. L'empereur Justinien consentit qu'elle fût reçue dans le commerce comme si elle eût été frappée à son image. »

Cette assertion paraît contredite par quelques monnaies d'or attribuées avec vraisemblance à Théodemer, à Mérovée, et surtout à Clovis-le-Grand. Nous citerons, parmi ces dernières, un tiers de sol d'or fort remarquable, publié par Boutrouë et par Le Blanc. Du côté principal, autour de l'effigie du roi, est la légende SOEDIONISI, Soissons, ville où il avait établi le siége de son royaume; au revers, le roi est représenté debout, vêtu de la saie ou blouse gauloise, et levant sa hache redoutable, célèbre sous le nom de *Francisque*, qu'il portait ordinairement pour sceptre. Ce qui rappelle l'action fameuse de Clovis, fendant d'un coup de hache la tête du soldat qui avait eu la témérité de briser un vase d'argent que le roi lui avait demandé pour sa part du butin, afin de le rendre à saint Remi, évêque de Reims, qui le réclamait.

Cette monnaie, au lieu du nom du roi, porte celui de BETTONE, officier de la monnaie de Soissons. Le même nom se retrouvant sur plusieurs autres pièces d'or, on doit les attribuer aussi à Clovis-le-Grand, et non aux autres Clovis, lors même qu'elles ne porteraient pas de nom de roi. Le tiers de sol d'or, dont nous joignons ici l'empreinte, en offre un exemple. Autour de l'effigie, on lit également SVESSIONIS FIT (fait à Soissons), et au revers, autour de la croix, BETTO M-(ONETARIUS).

(No 13. — Clovis Ier.)

(Or. — Tiers de sol.)

Les empreintes des monnaies de la première race, que nous avons données dans notre précédent article (11 livr., pag. 85), offrent toutes l'effigie, et, à l'exception d'une seule, le nom du roi. Les antiquaires, lorsqu'elles réunissent ces conditions, les appellent *monnaies royales mérovingiennes*, pour les distinguer de celles qui sont sans nom de roi, que l'on classe sous la dénomination de Monétaires, et dont il sera question dans un autre article.

MONNAIES DES ROIS D'AUSTRASIE.

La France fut partagée par Clovis entre ses fils, et forma quatre royaumes distincts qu'on désigne par le nom de leur capitale : Paris, Metz, Soissons, Orléans.

Celui de Metz, qui échut à Théodoric ou Thierry Ier, devint bientôt un des plus importans sous le nom de royaume d'Austrasie.

C'est surtout à ces monnaies, principalement à celles de Théodebert, qu'il faut appliquer ce que nous avons dit, dans

le premier article, sur l'imitation des monnaies des empereurs romains.

Voici quelques unes de ces monnaies de l'Austrasie.

Fig. n° 14. — Tiers de sol d'or de Théodebert Ier.

(A) Buste du roi. (Lég.) D(ominus) N(oster). TIEODEB(E)RTUS PO « notre maître (ou seigneur) Théodebert. »

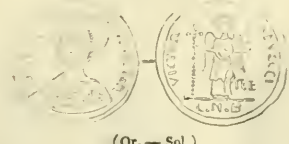
(R) Victoire (ou ange) vue de profil, tenant à la main un globe. (Lég.) VICTORIA ACCC AN (au-dessous du bras), CH.

(N° 14. — Théodebert Ier.)



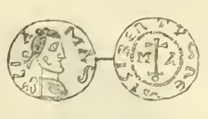
(Or. — Tiers de sol.)

(N° 15. — Théodebert Ier.)



(Or. — Sol.)

(N° 16. — Théodebert Ier.)



(Or. — Tiers de sol.)

Le sens de ces quatre dernières lettres n'a pu encore être expliqué d'une manière satisfaisante. VICTORIA AVCCCI, victoire de l'auguste (empereur), est aussi un emprunt fait aux monnaies du Bas-Empire.

Fig. 15. — Sol d'or de Théodebert Ier.

(A) Buste du roi, vu de face, cuirassé; la tête couverte d'un casque ou d'une couronne enrichie de perles et de pierreries, et surmontée d'une aigrette rayonnante, tenant de la main droite le javelot appuyé sur l'épaule, le bras gauche couvert d'un bouclier orné d'un cavalier. (Lég.) DN THEODEBERTVS VICTOR, « notre maître Théodebert, vainqueur. » Les empereurs d'Orient et d'Occident étaient fort jaloux du titre de D(*ominus*) N(*oster*) qu'on remarque sur presque toutes leurs monnaies. Peu de rois de France l'ont adopté; mais il a fini par descendre jusqu'aux simples gentilshommes, et aux moines, qui ont fait précéder leurs noms de l'abréviation Dom. ou Don.

(R) Victoire (ou ange) aux ailes à demi-éployées, vue de face, avec auréole, tenant de la main droite une croix, et de la gauche un globe surmonté d'une croix. Cet emblème, de l'étendue de la domination du prince et de la religion chrétienne, que Théodose, ses successeurs et Justinien avaient ajouté sur leurs monnaies, est devenu, par la suite, très usité. Il a été adopté comme insigne, jusqu'à nos jours, par plusieurs souverains, particulièrement par ceux qui ont pris le titre d'empereurs. (Lég.) VICTOR (I) A AVCCCI (voyez la description de la pièce ci-dessus, n° 14). Les deux lettres RE qu'on lit dans le champ de la pièce, à droite de la figure, sont l'abréviation de REMIS, Reims.

(Exergue) CONOB. Le mot CONOB, dont les o sont ici très petits et semblables à des points, se retrouve sur plus d'une monnaie des rois d'Austrasie.

L'interprétation de ces lettres a beaucoup exercé la sagacité des antiquaires et des historiens. Cedrenus les explique ainsi : C(*ivitates*) O(*mnes*) N(*ostræ*) OB(*ediant*) *venerationi* : « que toutes les villes nous rendent hommage »; ce qui semble bien conjectural et bien compliqué : N(*obis*) OB(*ediant*) serait un peu plus simple.

D'autres auteurs ont prétendu que *Conob* signifiait CON(*stantinopoli*) OB(*signata*), « frappée à Constantinople. » Cela paraîtrait ne pas souffrir de difficulté si le mot ne se trouvait que sur les monnaies des successeurs de Constantin ; mais on le remarque aussi sur celles de plusieurs empereurs d'Occident, à commencer par Honorius, et de plusieurs rois d'Austrasie, tels que Théodebert Ier, Childebert II, Childéric II.

On a cherché à lever l'objection en faisant observer que les empereurs d'Occident, et, à leur imitation, les rois de France, successeurs de Clovis Ier, à qui, suivant Grégoire de Tours, les empereurs de Constantinople avaient conféré le nom d'Auguste et les insignes relatifs à ce titre, les avaient fait représenter sur leurs monnaies, soit en témoignage de leur affinité ou liaison avec les empereurs d'Orient, soit pour que leur monnaie fût admise plus facilement dans toutes les provinces de l'empire romain.

Mais pourquoi aurait-on voulu assurer cet avantage à quelques monnaies seulement, plutôt qu'à toutes les autres qui n'offrent pas les mêmes circonstances ?

Enfin, quant à nos rois, on a avancé que c'était un hommage qu'ils avaient voulu rendre aux empereurs pour gagner leur amitié et leur protection ; et que les monnaies si remarquables de Théodebert auront dû être frappées après qu'il eut conclu alliance avec Justinien.

Rien ne prouve que nos rois aient eu besoin des empereurs, qui ont souvent, au contraire, recherché et payé à un haut prix l'alliance des Français.

Pour Théodebert surtout, fier et belliqueux comme son aïeul Clovis, qui s'indignait de voir Justinien s'arroger, avec plusieurs autres titres semblables, celui de *Francicus* (vainqueur de la France), qui forma contre lui une ligue formidable, et se proposait d'aller châtier l'orgueil de cet empereur jusque dans Constantinople, il est plus vraisemblable qu'au lieu d'avoir l'intention de flatter Justinien, il aura voulu, en se faisant représenter sur ses monnaies, avec les titres et les ornemens des empereurs d'Orient, donner à entendre qu'il était aussi grand et non moins souverain que lui.

Quoi qu'il en soit, et sans prétendre expliquer le mot *Conob* que présentent les monnaies d'Orient et d'Occident, nous sommes tentés de croire, pour ce qui concerne celles de France, que les officiers des Monnaies, en copiant plus ou moins exactement les titres, les costumes et les inscriptions des espèces romaines, n'ont eu d'autre but qu'une imitation dont ils avaient conservé la tradition et l'habitude, sans même s'inquiéter du sens que les inscriptions et les emblèmes pouvaient avoir.

Fig. 16. — Tiers de sol d'or de Sigebert Ier.

(A) Buste drapé. (Lég.) MAS(SI)LIA, Marseille.

(R) Dans un cercle perlé, croix à pied, entre une M et un A, initiales de *Massilia* (Marseille). (Lég.) SIGIBERTVS RE(X), Sigebert, roi.

Le tiers de sol d'or, sans nom de roi (premier article, p. 85, fig. 6), a été attribué à Chérebert Ier, roi de France, par Boutroue, à cause du calice à deux anses que ce roi fit substituer à la croix sur ses monnaies ; mais il paraît certain que le Gévaudan et Baignols, dont la pièce porte les noms, faisaient partie du royaume de Sigebert son frère ; elle appartiendrait donc aussi à Sigebert Ier, et pourrait figurer ici parmi celles des rois d'Austrasie. **

VUES DE GRÈCE.

ARCADIE.

RUINES DU TEMPLE D'APOLLON ÉPICURIUS A PHIGALIE.

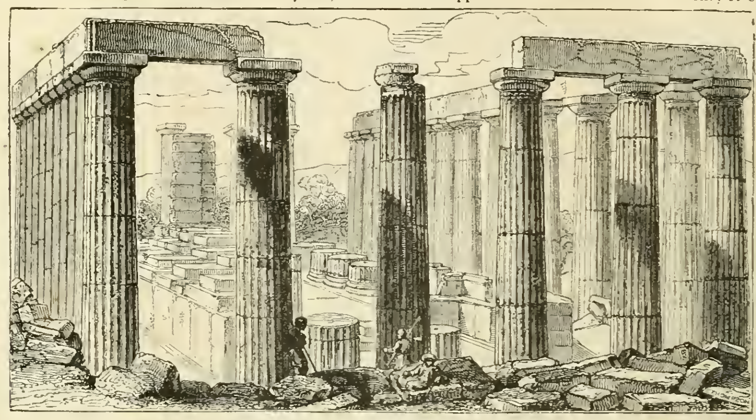
(Voyez les ruines du Parthénon, tom. Ier, p. 27.)

On lit dans Pausanias, livre VIII, chap. XLI : « Phigalie » est environnée de montagnes.— Le mont Cotylus est à 40 » stades de la ville. Il y a un temple d'Apollon Epicurius » (libérateur), bâti en marbre, et dont la voûte est de la » même matière. Il est, à l'exception de celui de Tégée, le » plus beau du Péloponnèse, et pour la matière et pour l'art.

» — L'architecte de ce temple fut Ictinus, qui vécut au » temps de Péricles, et qui avait bâti le Parthénon à » Athènes. »

Le mot grec *orophos* dont Pausanias se sert dans ce passage, et qu'on a traduit ici par *voûte*, quoiqu'il puisse signifier seulement dans un sens général le *comble* ou le *faîte*, a été le sujet d'une controverse parmi les archéologistes. Winckelmann a conclu de cette expression du texte que le temple était couvert de tuiles en marbre; mais M. Quatremère de Quincy a émis l'opinion que l'auteur avait voulu désigner une voûte.

Pour apprécier l'intérêt de ce dissentiment, et se former



(Ruines du temple d'Apollon Epicurius, à Phigalie.)

une opinion éclairée sur la possibilité ou l'impossibilité de supposer des voûtes aux temples grecs, il est nécessaire de connaître dans ses détails le système de construction de ces édifices que l'on divise en *monoptères*, c'est-à-dire formés d'un rang circulaire de colonnes sans murs, et en *périptères* (le temple de Phigalie appartient à cette seconde classe), c'est-à-dire formés d'un mur entouré de colonnes qui étaient distantes de ce mur de la largeur d'un entre-colonnement. Nous aurons l'occasion de donner une idée complète de cette partie si importante de l'architecture des anciens, dans un article sur le temple de Jupiter Panhellenus à Egine, dont nous représenterons la vue et le plan.

Ces restes du temple d'Apollon Epicurius, esquissés dans notre gravure, ont été découverts, en 1812, par la compagnie anglaise et allemande qui, à cette époque, parcourait la Grèce pour y faire des recherches d'objets d'art. Une suite d'admirables bas-reliefs qui ornaient encore une frise de l'intérieur et avaient échappé à la destruction, fut enlevée et transportée à Londres, dans le Muséum des antiquités. Les sujets des sculptures sont tirés de la guerre des Centaures et des Amazones : le relief des figures est beaucoup plus saillant que celui de la frise du Parthénon; mais il y règne moins de correction et de pureté.

Le Raphaël des chats. — On donne quelquefois ce surnom à Godefroy Mind, peintre bernois, né en 1768, et mort en 1814. Il était fils d'un menuisier hongrois; il fit ses premières études de dessin dans l'atelier de Freundenberg. Après la mort de ce maître, il continua long-temps à travailler à la journée chez sa veuve. Il excellait à peindre les groupes d'enfans; mais son inclination le portait surtout à peindre les ours et les chats. C'est ainsi que l'un des premiers peintres de genre de notre époque ne se servit long-temps de son pinceau que pour représenter des canards. « Les meilleurs tableaux de Mind, dit M. Depping, étaient en quelque sorte des portraits de chats : il nuançait leur physionomie doucereuse et rusée; il variait à l'infini les poses gracieuses des petits chats jouant avec leur mère. Plusieurs souverains, en traversant la Suisse, ont voulu avoir des chats de Mind; les amateurs suisses en conservent précieusement dans leurs portefeuilles. Le peintre et ses chats étaient inséparables. Pendant son travail, sa chatte favorite était presque toujours à côté de lui, et il avait une sorte d'entretien avec elle; quelquefois elle occupait ses genoux, deux ou trois petits chats étaient perchés sur ses épaules, et il restait dans cette attitude des heures entières sans bouger, de peur de déranger les compagnons de sa solitude. Mind n'eut peut-être jamais de chagrin plus profond que lors du massacre général des chats qui fut ordonné en 1809 par la police de Berne, à cause de la rage qui s'était manifestée parmi ces animaux. Il sut y soustraire sa chère Minette en la cachant; mais sa douleur sur la mort de huit cents chats fut inexprimable. Son second attachement était pour les ours : il faisait de fréquentes visites à la fosse où les magistrats de Berne entretiennent constamment quelques uns de ces animaux. Il y était tellement connu, que, dès qu'il arrivait, les ours accouraient pour recevoir du pain ou des fruits de ses mains. Dans les soirées d'hiver, il trouvait encore moyen de s'occuper de ses animaux chéris, en découpant des marrons en forme d'ours ou de chats; ces jolies bagatelles, exécutées avec une adresse étonnante, avaient un très grand débit. Mind, petit de taille, avait une grosse tête, des yeux très enfoncés, un teint rouge-brun, une voix creuse, et une sorte de râlement, ce qui, joint à une physionomie sombre, produisait un effet repoussant sur ceux qui le voyaient pour la première fois. »

Un divertissement de la cour de Russie sous Pierre Ier. — L'un des douze fous de Pierre-le-Grand était appelé *le Pape Zotof*; il était âgé de quatre-vingt-quatre ans lorsque le tzar lui fit épouser une femme du même âge. L'invitation fut faite par quatre bègues; la mariée était conduite par des vieillards décrépits; des hommes d'une grosseur monstrueuse servaient de coureurs; la musique était portée sur un char traîné par des ours; un prêtre sourd et aveugle bénit les deux époux. Le reste de la cérémonie répondit à cet appareil burlesque et d'un goût un peu barbare.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

BOUC ET CHÈVRE A DUVET-CACHEMIRE.



(Bouc cachemire du Jardin des Plantes, à Paris.)

On ne connaît pas au juste l'époque à laquelle les premiers cachemires ont été vus en Europe; mais il paraît qu'il en est venu très anciennement, et que c'est à ces tissus que se rapportent certains passages des auteurs latins, que les commentateurs ont confondus avec les autres passages beaucoup plus nombreux où il est question des étoffes de soie. Cependant, même à l'époque où les progrès du luxe dans l'Occident rendaient le plus actif le commerce avec l'Inde, les cachemires ne pouvaient être du nombre des produits habituellement exportés; leur extrême souplesse, l'avantage qu'ils ont d'être à la fois chauds et légers, en un mot, toutes les qualités qui nous les rendent précieux, ne pouvaient compenser, aux yeux de nos ancêtres, ce qui leur manquait sous le rapport de l'éclat; les étoffes de soie dûrent donc être apportées de préférence par les trafiquans qui les vendaient mieux, en même temps qu'ils les achetaient moins cher.

Lorsque les découvertes des Portugais eurent ouvert au commerce d'Orient une route moins difficile et moins longue, les cachemires devinrent plus connus parmi nous; ils faisaient souvent partie des présens envoyés par les princes indiens; cependant ils ne furent long-temps encore considérés que comme objet de curiosité, et, en France du moins, ils ne commencèrent à être employés à la parure des femmes qu'à dater de l'expédition d'Egypte.

Les cachemires qui nous arrivèrent alors en assez grand nombre, provenaient, en général, du butin fait sur le champ de bataille, et quelques uns venaient encore tachés du sang des Mameloucks auxquels on les avait arrachés. Probablement nos dames ignoraient les moyens par lesquels avaient été acquis ces beaux schalls qu'elles étaient si fières de porter. Du reste, on ne pouvait continuer long-temps à leur en procurer par la même voie, car ces schalls ne se fabriquent point en Egypte, et l'on n'en apportait plus dans ce pays depuis que nous y étions venus. Ils commençaient à devenir rares lorsque nos troupes furent contraintes de partir; et comme en France ils étaient chaque jour plus recherchés, on dut songer à en faire venir d'ailleurs. Nous n'étions pas alors en mesure de les aller chercher directement aux Indes, et il fallut que, pour nous, le commerce de l'Orient reprit dans le XIXe siècle les voies détournées qu'il avait suivies jusqu'au XVIe.

L'augmentation de frais qu'entraînait ce long circuit, jointe à celle qui résultait des entraves mises par l'administration des douanes à l'introduction des tissus étrangers, ne tarda pas à faire naître l'idée de fabriquer en France des cachemires.

La réalisation de ce projet présentait bien des difficultés, et on ne savait même pas au juste de quel animal provenait la matière première employée dans la fabrication de ces schalls. Les renseignemens que pouvaient fournir les relations de voyages étaient, en général, très incomplets, et devaient même, quand on les rapprochait les uns des autres, sembler tout-à-fait inconciliables. Ainsi, suivant quelques anciens voyageurs, la matière première de ces tissus n'était autre chose que le poil du jeune chameau pris avant l'époque naturelle de la naissance. Pour se la procurer, disaient-ils, il faut sacrifier non seulement le petit animal, mais encore sa mère, et c'est ce qui explique le haut prix des schalls indiens. Les auteurs mieux informés rejetaient, en général, cette version comme un conte ridicule; mais tandis que les uns ne voulaient voir dans le duvet employé que la partie la plus fine de la toison des moutons-cachemiriens, d'autres soutenaient qu'il était fourni par une chèvre, et quelques uns enfin prétendaient qu'il provenait d'une espèce particulière

de ruminans inconnue à l'Europe, et qui tenait le milieu entre les espèces de la chèvre et de la brebis.

Ces opinions étaient au fond moins contradictoires qu'elles ne le paraissent d'abord, et on avait déjà un moyen de les concilier en supposant qu'elles se rapportaient à différens tissus fabriqués dans l'Inde centrale. Ainsi on savait, par un passage de Bernier, qu'à Cachemire même il se fait deux sortes de schalls, distincts par la matière qu'on y emploie. « Les uns, dit ce voyageur, sont de la laine du pays qui est plus fine et plus délicate que la laine d'Espagne, les autres d'une sorte de poil appelé *touz*, qui se prend sur la poitrine d'une espèce de chèvre sauvage du grand Thibet. »

Forster affirmait également que le duvet employé par les tisserands cachemiriens, dans la fabrication de leurs plus beaux schalls, était apporté du Thibet; mais il semblait croire que ce duvet était fourni par une race des chèvres domestiques. A qui, de lui ou de Bernier, devait-on ajouter foi sur ce point? peut-être ni à l'un ni à l'autre, aucun d'eux n'ayant pénétré jusqu'au Thibet.

Quoi qu'il en soit, il ne s'agissait pas alors d'éclaircir un point d'histoire naturelle, mais de résoudre une question d'industrie manufacturière, et la marche la plus naturelle était de commencer par examiner le parti qu'on pourrait tirer, dans la fabrication projetée, des matières premières que fournit notre pays.

On se rappelle que les premiers essais furent faits dans les ateliers de M. Ternaux. Les résultats n'en furent pas d'abord encourageans. Quoiqu'on eût choisi les plus belles qualités de laine-mérinos, et apporté à la fabrication les soins les plus minutieux, les produits obtenus ne pouvaient évidemment soutenir la concurrence, non pas avec les beaux schalls indiens, mais avec les plus communs, avec ceux qui entouraient le turban ou formaient la ceinture des marchands de pipes turques et de pastilles du sérail. Il fut bien reconnu que cette infériorité dépendait surtout de la qualité des matières premières, et dès lors M. Ternaux résolut de se procurer à tout prix celles qu'emploient les tisserands indiens. Il savait qu'une foire, qui est l'entrepôt général de presque tout le commerce de la Russie avec l'Asie, se tient chaque année à Makarieff, ville dépendante du gouvernement de Nischnei-Novogorod, et peu distante de Moscou. Il espéra y obtenir des renseignemens. Un de ses employés reçut en conséquence l'ordre de s'y rendre, et vit en effet, entre les mains d'un Arménien, un échantillon du lainage demandé. Cet homme lui promit de lui en fournir une certaine quantité à la foire prochaine; et en effet, l'année suivante, il en apporta soixante livres, qui parvinrent en France, renfermées dans le coussin d'un courrier russe qui apportait des dépêches à Paris. Ce n'était que par fraude qu'on pouvait la faire sortir, car l'exportation en était alors prohibée par la Russie.

Cette petite quantité servit à faire des essais dont les résultats ne furent pas encore satisfaisans, et que la guerre de 1807 força bientôt d'interrompre. Avant même que cette guerre n'éclatât, un second envoi plus considérable que le premier avait été perdu par le naufrage du navire sur lequel il était embarqué. Ne se laissant point décourager par tous ces obstacles, M. Ternaux recommença, à la paix de Tilsitt, de nouvelles tentatives, qui, cette fois, réussirent parfaitement, pour la partie unie des schalls, mais laissèrent encore beaucoup à désirer pour les broderies qui devaient être exécutées par un procédé plus économique que celui de l'Inde, afin de compenser jusqu'à un certain point le prix beaucoup plus élevé de la main-d'œuvre. Le problème d'ailleurs fut bientôt après résolu d'une manière satisfaisante par d'autres manufacturiers, que l'exemple de M. Ternaux avait piqués d'émulation. Celui-ci, toutefois, pensant que la nouvelle industrie qu'il avait introduite ne serait réellement utile qu'autant que la matière première employée dans la fabrication pourrait être obtenue par des moyens moins incertains et en quantité suffisante pour des besoins qui allaient toujours croissant, conçut l'idée d'en faire un produit indigène.

Il avait remarqué que dans les ventes qui lui étaient faites en Russie, on qualifiait ce duvet de *laine de Perse*. Guidé par ce nom, il interrogea plusieurs voyageurs, et apprit de l'un d'eux que *Thamas-Kouli-Kan*, dans une de ses expéditions en Asie, avait amené du Thibet, en Perse, des chèvres à duvet, qui s'étaient depuis lors multipliées dans le royaume de Caboul, dans le Candahar, et jusque dans la province de Kerman. Si, dans des climats aussi différens de celui du Thibet, les chèvres avaient pu prospérer, on devait croire qu'elles réussiraient également bien en France, et M. Ternaux voulut au moins le tenter. La grande difficulté était de trouver une personne capable de remplir cette mission, et qui voulût bien s'en charger. M. Jaubert, professeur de turc à la Bibliothèque royale, consentit à faire ce voyage; il avait déjà été dans le Levant, et pouvait se faire entendre sur une grande partie de la route qu'il devait parcourir. Le duc de Richelieu, alors ministre des affaires étrangères, s'intéressa à ce projet, et donna à M. Jaubert, près du gouvernement russe, des recommandations qui lui furent d'une grande utilité.

M. Jaubert se rendit, par Odessa et Astracan, au camp du général Iermoloff, sous le Caucase. Là, il apprit qu'il trouverait chez les Kirghis de l'Oural l'espèce de chèvre qu'il cherchait, et qu'il ne croyait pas rencontrer si promptement. S'étant transporté en conséquence dans les Steppes situées entre Orembourg et Astracan, il y acheta, en différens lots, près de treize cents animaux, qu'il conduisit, non sans de grandes peines, jusqu'à Caffa. Arrivé dans ce lieu, le troupeau, que les fatigues du chemin avaient déjà diminué d'environ trois cents têtes, fut réparti sur deux bâtimens, et envoyé en France, où il arriva dans les premiers mois de l'année 1818. Renfermés dans un espace trop étroit et mal aéré, ces animaux furent bientôt assaillis de maladies qui en firent périr beaucoup pendant le temps de la traversée, et quelque temps encore après. Cependant on parvint à en sauver environ quatre cents, nombre, du reste, qui ne tarda pas à s'augmenter par les naissances.

Avant que ces chèvres fussent arrivées, et lorsque l'objet du voyage de M. Jaubert était encore un secret, on apprit par une lettre de M. Huzard fils, qu'il existait dans une partie reculée de l'Écosse un petit troupeau de chèvres thibétaines, venues par la voie du Bengale, et le gouvernement français en fit acheter quelques individus qui furent placés à l'école vétérinaire d'Alfort.

Enfin, à peu près à la même époque, le Jardin des Plantes reçut de Calcutta un bouc envoyé par MM. Diard et Duvaucel, qui l'avaient obtenu de la Ménagerie du gouverneur de l'Inde, où il était né d'un bouc et d'une chèvre envoyée directement de Cachemire au Bengale. C'est cet animal, vu sous deux aspects différens, qui est représenté dans la vignette mise en tête de notre article.

Le bouc du Jardin des Plantes a les oreilles droites, tandis que la plupart des animaux amenés par M. Jaubert, du moins ceux que l'on considérait comme de race pure, les ont pendantes et larges. Le duvet du premier est aussi bien moins abondant, mais il n'est pas moins beau. Quant aux chèvres amenées d'Écosse, leur duvet tient le milieu pour la quantité entre celui des deux autres races, mais il est décidément inférieur en qualité; de plus, il a l'inconvénient d'être brunâtre.

Les animaux provenant de ces trois origines ont paru bien réussir en France, et le nombre en serait aujourd'hui considérable, si on avait mis à les propager le même zèle que pendant les premières années. Mais il ne paraît pas qu'on ait trouvé un grand avantage à élever ces chèvres, et que le duvet qu'on en obtient coûte moins que celui qui nous vient par le commerce extérieur. Rien ne prouve même que nous

avons la bonne race des chèvres thibétaines, car nous savons qu'il y en a plusieurs très distinctes dans l'Asie centrale, et que toutes ont, sous leurs longs poils, un duvet soyeux dont nos chèvres de France elles-mêmes ne sont pas entièrement dépourvues.

Une autre race de chèvre très commune dans l'Asie Mineure, où elle est connue sous le nom de *cara-guerschi* (chèvre noire), et qui se trouve même en Egypte, fournit aussi un duvet assez abondant, cotonneux, et d'un gris tirant sur le jaune. On obtient ce duvet en plâtrant d'une eau saturée de chaux la peau de l'animal encore garnie de ses poils. Après quelques instans, le poil et le duvet se détachent du cuir et se séparent aisément l'un de l'autre.

Ce duvet est importé brut en Europe, où, sous le nom de poil de chevron, on l'emploie à différens usages, principalement pour la fabrique des chapeaux. Marseille en tirait et en tire encore une grande quantité; c'est même pour cette ville l'objet d'un commerce assez important, et l'un des principaux objets de retour contre les produits de nos manufactures qui sont importés en Orient.

Ce n'est pas, au reste, seulement chez les nombreuses variétés de l'espèce chèvre que l'on trouve un duvet analogue; il en existe en plus ou moins grande abondance chez la plupart des mammifères, outre les poils droits qui d'ordinaire paraissent seuls à l'extérieur. Ces derniers sont désignés, par les naturalistes, sous le nom de poils soyeux, tandis que, sous le nom de poils laineux, on comprend ce que nous avons appelé duvet chez les chèvres, mais qui, chez d'autres espèces, étant beaucoup moins fin, ne mérite plus un pareil nom.

La proportion des poils laineux et soyeux varie beaucoup d'une espèce à l'autre. Dans les moutons de nos pays tempérés, les premiers l'emportent tellement en nombre, que c'est avec peine qu'on retrouve quelques poils droits; mais chez plusieurs races des pays chauds, dans le mouton du Nepaul, par exemple, dans celui de la Haute-Egypte, le poil soyeux redevient prédominant, et la laine est presque réduite à rien. Cependant au Sénégal quelques uns de ces moutons à poil dur portent près de la peau une laine comparable, à certains égards, au duvet des chèvres thibétaines, et au moins aussi abondante.

Le chameau lui-même a des poils laineux assez fins, et il paraît que dans quelques parties de l'Asie les femmes prennent la peine de les séparer des poils grossiers pour le filer et en faire des tapis.

DE QUELQUES NAINS.

Parmi les hommes remarquables par leur petitesse, dont les annales de la science ont conservé le souvenir, il en est quelques uns qui ont acquis un certain degré de célébrité. Tels sont Jeffery Hudson, né en 1619; Joseph Borwilawski, gentilhomme polonais, et Nicolas Ferry, dit *Bébé*, né en 1741.

Jeffery Hudson fut présenté dans un pâté, à huit ans, par la duchesse de Buckingham, à la reine Henriette-Marie, femme de Charles Ier d'Angleterre; à trente ans, il avait de hauteur 18 pouces anglais, qui en valent 17 des nôtres; mais, à cette époque de sa vie, il commença à grandir, et finit par atteindre dans sa vieillesse la taille de 3 pieds 9 pouces anglais (3 pieds 6 pouces). Encore jeune, au milieu d'une fête de la cour, on le vit sortir, à la grande surprise des spectateurs, de la poche d'un employé du palais, dont la taille était, il est vrai, gigantesque.

Le poëte Davenant a composé en son honneur un poème intitulé *la Jefferéide*, où il célèbre, entre autres exploits, une victoire remportée par Jeffery contre un coq-d'inde.

En 1744, Jeffery accompagna en France la reine Henriette; un Allemand, nommé Crofts, s'étant laissé aller, sur son compte, à des plaisanteries que Jeffery ne voulut point supporter, on en vint à un duel; Crofts parut armé d'une seringue. Nouvelle fureur du nain, qui, forçant son adversaire à un combat sérieux, à cheval et au pistolet, le tua du premier coup de feu.

Jeffery mourut en 1682, dans la prison de Westminster, où il était renfermé sous le poids d'une accusation politique.

Le nain Borwilawski, gentilhomme polonais, est célèbre par la variété de ses talens; il écrivit lui-même son histoire, et sa réputation s'étendit dans toute l'Europe; il présenta, comme Jeffery, le phénomène d'accroissement de taille dans sa vieillesse.

Mais un nain qui a été un sujet intéressant d'observation pour les savans contemporains, est Bébé, né dans les Vosges, et dont le squelette est conservé dans les collections anatomiques du *Muséum* d'histoire naturelle. — Il était si petit, qu'on le porta au baptême dans une assiette garnie de filasse, et qu'il eut pour premier berceau un gros sabot rembourré. — Examiné à cinq ans par le médecin de la duchesse de Lorraine, il pesait 9 livres 7 onces, et était formé comme un jeune homme de vingt ans.

Il fut conduit à la cour de Stanislas, pour qui il se prit d'une grande affection, et qui à son tour l'aima singulièrement. Ce prince chercha à lui faire acquérir de l'éducation; mais Bébé, bien différent des deux nains dont nous avons parlé, ne put jamais apprendre à lire; il ne sut jamais que danser et battre la mesure. Cependant il demeura vif et gai jusqu'à l'âge de quinze ans, où sa gentillesse l'abandonna; il subit à cette époque une sorte de vieillesse prématurée, qui se termina à vingt-deux ans par sa mort. Il avait alors 33 pouces, tandis qu'il n'en comptait que 29 à quinze ans. On l'avait fiancé, vers la fin de sa vie, à une naine, nommée Thérèse Souvray, qui existait encore vers 1822, époque où elle vint se montrer à Paris.

MUSÉES DU LOUVRE.

SALON DE 1834. — SCULPTURE.

LA PRISE D'ALEXANDRIE EN ÉGYPTE, BAS-RELIEF, PAR M. CHAPONNIÈRE.

MORT DE KLÉBER, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE.

Le bas-relief dont nous reproduisons le dessin est destiné à la décoration de l'arc-de-triomphe de l'Etoile. Le sujet représente la prise d'Alexandrie, un des premiers et des plus glorieux faits d'armes de la campagne d'Egypte sous Bonaparte. Kléber signala dans cette occasion son audace et son courage; il arriva l'un des premiers sur les remparts; ayant été blessé à la tête, il ne s'arrêta pas, et continua d'entraîner ses soldats. M. Chaponnière a choisi ce moment décisif du combat; on voit Kléber qui porte une main à sa tête frappée d'un coup de cimeterre, et qui, de l'autre, montrant l'ennemi, appelle les Français à le suivre. Un soldat se prépare à enfoncer sa baïonnette dans la poitrine du Turc qui a blessé le général. Un jeune Egyptien nu s'élance sur le grenadier, tandis qu'un Musulman veut retenir le fusil et tombe, percé lui-même d'un autre coup de baïonnette. Derrière Kléber est le porte-drapeau : ensuite on distingue un soldat qui déchire sa cartouche, un autre qui pose le pied sur le rempart, puis un autre qui fait signe à ses camarades d'accourir. Telle est la principale action de ce bas-relief. L'ordonnance en est chaleureuse, les poses sont énergiques et vraies de caractère et de dessin; les têtes sont modelées avec sentiment. La prise d'Alexandrie fut la scène d'ouverture du grand drame de la conquête d'Egypte, dont on peut dire que la mort de Kléber fut le dénouement. Ce dernier épisode étant un des plus intéressans de cette mémorable expédition, nous allons le rappeler à nos lecteurs.

Au mois d'août 1799, Bonaparte laissa le commandement de l'armée d'Egypte à Kleber; le nouveau général en chef se distingua par des prodiges de valeur et par la sagesse de son administration. La victoire d'Héliopolis renouvela les mer-

veilles des batailles des Pyramides, du mont Thabor, d'Aboukir. Le grand-visir Ioussouf, vaincu à Héliopolis, à peine échappé des périls du Désert, le cœur gonflé de honte et de rage, revint en Syrie, et se hâta de publier des écrits où Kléber était représenté comme un homme sans foi, un destructeur de religions. Au nom de Mahomet et du Coran, le ministre invitait tous les bons Musulmans au *combat sacré*, leur rappelant que des récompenses éternelles attendent ceux qui égorgent un infidèle : il promit en outre sa protection, et de grandes récompenses à quiconque frapperait le commandant des chrétiens en Egypte. Cet appel fut entendu.



(Salon de 1834. — Prise d'Alexandrie, bas-relief par M. Chaponnière.)

Soleyman-el-Halebi se faisait remarquer à Jérusalem par son ardente piété. Agé d'environ vingt-quatre ans, il était dévoré d'une profonde mélancolie qu'entretenait dans son âme l'exaltation religieuse. Il n'hésita pas à se dévouer, et reçut un poignard de la main des agens du grand-visir. On lui donna aussi trente pièces d'argent avec un dromadaire pour faire sa route.

Arrivé au Caire, Soleyman se prépara au *combat sacré* par des prières et des jeûnes ; il suivait tous les jours sa victime, il étudiait avec soin ses habitudes, et se familiarisait avec les localités du quartier-général.

Le 14 juin 1800, Kléber, après avoir passé une revue dans l'île de Roudah, entra au Caire, et vint demander à déjeûner au général Damas, son chef d'état-major. Plusieurs officiers supérieurs, des membres de l'Institut, des chefs d'administration assistaient à ce repas. Kléber fut très gai. Lorsqu'on se fut levé de table, il prit à part l'architecte Protain, et lui proposa d'aller au quartier-général pour se concerter avec lui sur les réparations à y faire. La maison de Kléber était attenante à celle de Damas. Comme ils traversaient la galerie qui sépare les deux bâtimens, un homme assez mal vêtu, profitant du moment où l'architecte était à quelque distance, s'approche du général en chef, se prosterne avec humilité, et semble vouloir présenter un placet ; Kléber, de son côté, ému de l'air de misère du suppliant, s'avance et se penche vers lui ; Soleyman se relève alors, tire un poignard, et perce le général au milieu du cœur. Kléber tombe en criant « : Je suis assassiné ! » Protain accourt, saisit le meurtrier ; il veut le retenir jusqu'à ce qu'on soit arrivé ; mais Soleyman le frappe de six coups de poignard. Il retourne vers Kleber, et lui fait trois nouvelles blessures ; quand les convives, réunis chez le général Damas, arrivèrent, Kléber respirait encore ; mais les secours de l'art lui furent vainement prodigués ; il ne proféra plus une seule parole, et l'armée d'Egypte perdit le vainqueur d'Héliopolis. Il était né en 1754, à Strasbourg.

Les soldats, furieux, voulurent saccager le Caire et en massacrer les habitans ; l'autorité des officiers eut très grande peine à les arrêter. L'assassin était caché. L'architecte Protain, après avoir repris ses sens, avait donné le signalement du meurtrier ; on le découvrit dans les jardins du quartier-général, sous le feuillage d'un nopal touffu. Soleyman nia son crime, et il fallut, pour arracher un aveu de sa bouche, lui faire appliquer la bastonnade, suivant l'usage de l'Orient. Les révélations de l'assassin firent connaître les instigations du grand-visir, et la complicité des ulémas de la mosquée d'El-Heasar. Trois d'entre eux furent condamnés à avoir la tête tranchée ; quant à Soleyman, la commission militaire ordonna qu'il aurait d'abord le poing brûlé, et qu'il serait ensuite empalé : son corps, abandonné sur l'instrument du supplice, devait servir de pâture aux oiseaux de proie. L'exécution de ce jugement fut fixée au jour des obsèques de Kléber.

Depuis le moment où le général en chef avait cessé de vivre, le canon tirait de demi-heure en demi-heure : la solennité des funérailles eut lieu le 17 juin. Le convoi suivit, dans un ordre religieux, les principales rues du Caire, au bruit mesuré du canon et de la mousqueterie ; il s'avança vers le camp retranché, désigné sous le nom d'Ibrahim-Bey ; et là, le secrétaire de l'Institut d'Egypte, l'illustre Fourrier, du haut d'un bastion qui dominait les troupes rangées en bataille, prononça l'éloge funèbre de Kléber.

Le cortége se remit en mouvement, et prit le chemin de l'esplanade de l'Institut, où Soleyman et ses complices devaient subir leur peine. Le jeune Syrien marchait d'un pas ferme, avec une contenance assurée, reprochant à ses compagnons la faiblesse qu'ils laissaient voir à des infidèles. Son courage ne se démentit pas un moment ; et s'il répandit quelques pleurs, ce fut lor que, dans la prison, on lui rappela sa famille.

Les trois ulémas furent d'abord décapités ; puis on commença par appliquer le poignet de Soleyman sur un brasier ardent : le feu dévora ses chairs sans pouvoir lui arracher un cri ; il supporta les intolérables douleurs du second supplice avec la même fermeté ; ses traits se décomposèrent à peine, et lorsque le pal, fixé perpendiculairement, l'eut élevé dans les airs, il promena ses regards sur la multitude, et prononça d'une voix sonore la profession de foi des Musulmans : « Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet » est son Prophète. »

Soleyman resta vivant sur le pal pendant près de quatre heures : plusieurs fois il avait demandé à boire ; les exécuteurs s'étaient opposés à ce qu'on le satisfît, disant que le breuvage arrêterait sur-le-champ les pulsations de son cœur ; mais, lorsqu'ils se furent retirés, un factionnaire français, cédant à la pitié, présenta à ce malheureux de l'eau dans un vase placé au bout de son fusil. A peine Soleyman eut-il bu, qu'il expira.

CHOIX DE COQUILLES.

Les coquillages (*testacés*) sont des animaux renfermés dans une enveloppe solide, qui est leur propre ouvrage, à laquelle ils adhèrent et qu'ils transportent avec eux lorsqu'ils ne sont pas privés de la faculté de changer de place. Il y a d'autres animaux qui se logent aussi dans des coquilles, mais qui ne les ont pas faites, qui n'ont aucune adhérence avec leur demeure, qui peuvent la quitter pour en prendre une autre; ceux-là ne sont pas des coquillages. Tel est, par exemple, le pagure, nommé vulgairement *Bernard l'ermite* ou *le soldat*, crustacé qui s'empare d'une coquille vide, y séjourne jusqu'à ce que cette habitation, devenant trop étroite à mesure qu'il grossit, il soit dans la nécessité de se mettre plus au large, et de chercher une autre demeure proportionnée à sa taille.

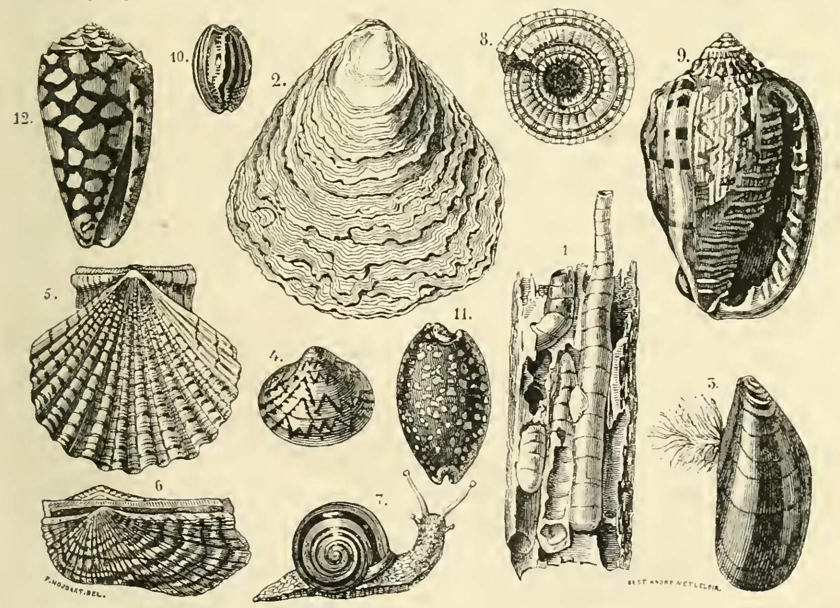
Les coquilles ne sont pas de même nature que l'enveloppe solide des crustacés ou les os des animaux vertébrés; elles ne contiennent point de phosphore, et la combustion les convertit en chaux vive et non pas en phosphate de chaux. Comme leur forme est extrêmement variée, ainsi que leurs couleurs, il a fallu les classer afin d'en simplifier la description. Le nombre des valves (*valva*, porte) qui les composent offrait une première division naturelle; on y a donc distingué les *univalves*, formées d'une seule pièce; les *bivalves*, formées de deux; les *multivalves*, formées de plusieurs. Ne pouvant nous étendre sur le système de classification, nous nous bornerons à donner quelques détails de mœurs sur les coquilles représentées dans la gravure.

Taret (1), *ver rongeur de digues et de vaisseaux.* — Le taret est multivalve. Il s'est acquis une effrayante renommée par les dégâts que l'une des espèces de ce genre causa, dans le XVIIIe siècle, en Hollande, dont les digues furent menacées d'une entière destruction. Les pièces de bois qui soutiennent les terres de ces remparts, élevés contre les envahissemens de la mer, furent rongées avec une telle rapidité, que la terreur d'une submersion imminente se répandit dans toute la Zélande, province dont le sol est au-dessous du niveau des eaux de la mer. Heureusement le fléau s'arrêta de lui-même sans que l'on sût à quelle cause on était redevable d'un aussi grand service.

Le taret dont il s'agit ronge les bois pour s'y loger et non pour se nourrir. Il les attaque avec deux sortes de râpes, placées à l'une des extrémités de la partie cylindrique de son enveloppe.

Une autre espèce de taret ne s'est montrée redoutable qu'aux vaisseaux, et n'a pas envahi les digues, si ce n'est hors de l'Europe. Dans celle-ci, l'instrument de destruction du bois est placé immédiatement sur la tête de l'animal, ou, plus exactement, il en fait partie. Ce ne sont plus des râpes qui agissent contre la matière végétale, mais des dents qui la rongent et la préparent pour qu'elle puisse entrer dans le canal alimentaire. Ce taret, plus long et plus gros que le précédent, vit aux dépens des bois dans lesquels il s'introduit, et les trous qu'il fait peuvent traverser les bordages les plus épais, ouvrir des voies d'eau, compromettre la sûreté des vaisseaux et la vie des équipages. Pour lui opposer un obstacle, on revêt la carène des navires de feuilles de métal.

Huître (2).— Les coquilles de ce genre sont confinées dans les eaux de la mer. Presque toutes les espèces sont comestibles; mais leur saveur varie, dans la même espèce, suivant les parages où ils ont vécu, de même que le mérite de la chair des moutons ne dépend pas seulement de la race de ces animaux, mais aussi des pâturages qui les ont nourris.



(Exposition de l'industrie nationale de 1834, 2e pavillon, n° 739. — Gravures sur cuivre en relief, pouvant remplacer à l'impression les gravures sur bois.)

Ici, l'art vient au secours de la nature pour accroître et diversifier les jouissances des gourmets; des huîtres sont enfermées dans des *parcs*, quelquefois assez loin de la plage natale; on leur offre des alimens choisis; elles changent de couleur et deviennent plus succulentes.

Horace nous a transmis les préceptes de l'épicurien Catius, qui recommandait les huîtres d'une partie de la côte au nord de l'embouchure du Tibre, dont on n'a pas su conserver la désignation précise.

Moule (3). — Autre coquillage comestible, mais moins

estimé que l'huître; ses nombreuses espèces sont répandues dans toutes les mers et dans les eaux douces dont le courant n'est pas trop rapide. Les moules multiplient autant que les huîtres, et croissent encore plus rapidement; elles ont formé, comme elles, des bancs de roches calcaires; et, sur les côtes, elles obstrueraient promptement des voies navigables d'une largeur et d'une profondeur médiocre si l'on n'avait soin de les enlever.

Les couleurs des coquilles de moules sont peu variées: cependant quelques espèces contribuent à l'ornement des cabinets d'histoire naturelle.

Sur les côtes d'Italie, on attribue aux moules la propriété de faciliter la digestion; sur les côtes de France, elles n'offrent pas la même ressource contre les inconvéniens de la gourmandise.

Cythérées (4).—Celle que nous donnons parmi les trente-quatre espèces est appelée *la cythérée des camps*. Sur la surface de cette jolie coquille on a cru reconnaître le tracé d'un camp en lignes brunes sur un fond blanc; les tentes y sont représentées par des triangles de diverses grandeurs.

Le nombre des espèces de cythérées fossiles est assez grand, et on en trouve dans les roches calcaires de quelques parties de la France, quoique les espèces actuellement vivantes semblent confinées dans la mer des Indes.

Peignes (5). — Ce genre de coquilles bivalves régulières comprend plus de cent espèces.

A plusieurs égards, les peignes peuvent être comparés aux huîtres; mais celles-ci sont stationnaires, fixées aux rochers, où elles s'offrent, pour ainsi dire, à ceux qui veulent en faire la récolte; au lieu que les peignes sont mobiles, s'élèvent, et viennent pirouetter à la surface des eaux, exécutent diverses évolutions que l'huître ne pourrait imiter quand même elle serait dégagée des liens qui la retiennent.

Autrefois les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle en Galice ne manquaient pas, à leur retour dans leur patrie, de charger leurs épaules de coquilles ramassées sur les bords de la mer, et c'est le *peigne commun* qu'ils choisissaient, ce qui a valu à cette coquille le nom de *peigne de Saint-Jacques*. Quelques espèces sont d'une forme élégante, que l'art se plaît à imiter; c'est un *peigne* que l'on voit entre les mains de la *Vénus à la coquille*: les anciens Romains mettaient sur leurs tables des *peignes* garnis d'argent; c'étaient leurs salières.

Arche de Noé (6). — Les *arches* sont des coquilles bivalves dont le genre est ainsi nommé parce que l'une de ses espèces, celle dont nous avons la gravure, présente à peu près la forme d'un vaisseau sans mât ni agrès: mais un vaisseau qui lui ressemblerait serait bien court pour sa largeur. — L'animal qui l'habite s'attache aux rochers, au moyen de fils tendineux qu'il fait passer par une échancrure ménagée dans les valves: il peut détacher ces amarres lorsqu'il veut se transporter ailleurs. On trouve ce coquillage aux Antilles, dans la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique et dans la mer Rouge. Les Arabes le mangent, et ce mets paraît être de leur goût.

Hélices (7). — Les hélices, nommées quelquefois limaçons, sont des animaux terrestres, répandus sur le globe en variétés très nombreuses; nous trouvons dans les écrits de Pline, Aristote et autres, des détails assez circonstanciés sur les caractères et les habitudes de quelques espèces. Les anciens en faisaient usage pour leur nourriture: la Lybie, la Méditerranée, l'Afrique, et la Sicile surtout, leur en fournissaient en abondance. — Chez nous il est encore beaucoup de gens qui se régalent avec des limaçons. A Bordeaux, le mercredi des cendres, il se fait une promenade dans le genre de celle de Long-Champ à Paris; on se rend à pied et en équipage au petit village de Caudéran, et ceux qui se piquent de fidélité aux vieux usages ne manquent pas d'y faire une partie de limaçons. Ces coquillages se vendent fort cher ce jour-là; on les accommode avec une sauce épicée, bien parfumée d'ail écrasé, dont le haut goût et l'odeur appétissante *réveilleraient l'appétit d'un mort*, disent les gens du pays. Le fait est que pour ceux qui ne reculent pas devant une gousse d'ail, des semelles de bottes bien battues et hachées, seraient avec un tel assaisonnement presque aussi bonnes que les limaçons: c'est le cas de dire qu'on mange le poisson pour sa sauce.

Cadran (8). — Une forme orbiculaire, en cône aplati, et quelques traits, dirigés vers un centre, ont fait donner à ces coquilles le nom qu'elles portent. Il faut que l'imagination prête quelque secours aux yeux et à l'intelligence pour que l'on reconnaisse un cadran solaire, même dans les espèces où les caractères génériques sont le plus saillans. Comme ces coquilles sont formées par une spirale roulée sur elle-même, elles ont au milieu un *ombilic*, dépression qui est quelquefois perforée. Une de ces espèces, le *cadran strié* (celle de notre gravure), est remarquable par la grandeur de cette ouverture. C'est dans la mer des Indes qu'on la trouve.

Les casques (9). — Le nom de ce genre annonce que, dans quelques unes des espèces qu'il renferme, la coquille ressemble à l'armure de tête des guerriers. Vingt-une espèces lui sont attribuées. Parmi les plus remarquables, citons le *casque tricoté*, que les Hollandais ont nommé *tête de bœuf*, expression que les conchyologistes allemands et français ont traduite dans leur idiome, ce qui n'a pas empêché de donner à la même espèce le nom vulgaire de *fer à repasser*. Cette bizarrerie apparente est expliquée de cette manière: dans le cours de la longue vie de ce coquillage, la demeure qu'il se construit, et qui s'étend à mesure que son corps devient plus volumineux, parvient à une époque où elle a quelque ressemblance avec une tête de bœuf. Plus tard, il se forme sous cette même coquille une plaque mince qui la déborde tout à l'entour, longue d'un pied, large d'environ six pouces à une extrémité et diminuée vers l'autre; c'est alors le *fer à repasser*.

Porcelaine (10 et 11). — Les nomenclateurs modernes n'ont apparemment trouvé dans ces coquilles rien de plus remarquable que le poli et l'éclat de leur surface, et les ont comparées à la porcelaine. On en trouve dans presque toutes les mers, mais les plus belles vivent entre les tropiques: c'est là qu'elles prennent les couleurs brillantes dont quelques unes sont ornées, au lieu que celles des hautes latitudes sont plus ternes. Une espèce de ce genre avait obtenu en Afrique le privilége de servir de monnaie avant que les relations avec l'Europe n'eussent introduit l'emploi de valeurs plus réelles; c'est la *porcelaine cauris*, blanche ou jaunâtre, de couleur uniforme, et longue de treize à quatorze lignes. Une autre espèce assez remarquable est la porcelaine que nous représentons, dont la surface paraît couverte de flocons de neige sur un fond de couleur fauve. Elle a quelquefois près de trois pouces de longueur; c'est aussi une production des mers équatoriales.

Les cônes ou cornets (12). — Plusieurs espèces sont très belles, également remarquables par leur forme et leurs couleurs, et font l'ornement des cabinets. Cette sorte de mérite leur a fait donner des noms qui affichent les plus hautes prétentions: les titres les plus brillans, les dignités les plus éminentes ont pris place, sur les étiquettes de ces coquilles, dans une collection bien rangée, et ce n'a pas été sans contestation que l'on est parvenu à fixer les rangs entre un aussi grand nombre de compétiteurs. Le présomptueux *cedo nulli* (je ne le cède à aucun) refusait de reconnaître un supérieur: mais l'*impérial* pouvait-il admettre un égal? Le *royal* eût-il pu consentir à descendre au second rang? Et le cône *gloire de la mer* eût-il laissé ternir son éclat en allant occuper un poste dédaigné même par le vulgaire? Heureusement pour les nomenclateurs, ils ont songé à se servir des titres de la hiérarchie ecclésiastique; en laissant à part le premier, ils ont commencé par nommer un *cardinal*, et ensuite un *archevêque*, un *évêque*, etc., suivant l'ordre des découvertes

d'espèces nouvelles. Quant aux simples variétés, elles n'ont reçu que des titres de *vicaires*. Dans l'ordre civil, tout ne marchait pas avec autant de régularité : on n'a adjugé qu'au hasard les noms de *gouverneur*, de *commandant*, d'*ambassadeur*, etc.; mais, après avoir épuisé la liste des hautes fonctions, il restait encore à faire le partage du tiers-état, et les faiseurs de nomenclatures n'auront certainement pas réussi à contenter tout le monde.

Ce genre de coquilles comprend un très grand nombre d'espèces dont quelques unes admettent beaucoup de variétés. On en reconnait neuf principales dans le fameux *cedo nulli*; autant dans le cône *amiral*; le cône *drap d'or* en a douze, etc. Les belles couleurs qui décorent les espèces les plus précieuses dépendent de quelques circonstances et de l'adresse du préparateur. Il faut que les coquilles soient dépouillées de leur épiderme peu de temps après la mort des habitans qu'elles renfermaient, et, s'il se peut, immédiatement après que le coquillage a été tiré vivant du fond de la mer; plus cette opération est différée, plus l'éclat des couleurs se ternit. Il n'est donc pas surprenant que les coquilles pourvues de toutes les perfections qu'elles peuvent réunir soient très rares et d'un prix très élevé. On cite un cône *cedo nulli* qui, au commencement du XVIIIe siècle, fut vendu plus de mille francs de notre monnaie; quelques espèces, encore plus rares et non moins belles, coûteraient aujourd'hui plus de trois fois autant.

Les animaux logés dans des cônes sont encore peu connus. Une seule espèce de ces coquilles habite la Méditerranée; toutes les autres paraissent confinées entre les tropiques, ou ne s'étendre que très peu sur les côtes au-delà de la zone torride.

La mémoire, comme les livres qui restent long-temps renfermés dans la poussière, demande à être déroulée de temps en temps; il faut, pour ainsi dire, en secouer les feuillets, afin de la trouver en état au besoin.

SÉNÈQUE.

Altération du verre. — Le verre subit à la longue une altération que l'on peut remarquer sur les vitres des vieilles maisons; c'est surtout dans les lieux humides et habituellement chauds, comme dans les écuries, que l'altération est la plus rapide. Le verre se recouvre d'une foule de petites écailles brillantes, qui finissent par lui enlever toute sa transparence, et lui donnent le même aspect que s'il était enduit par-derrière d'un vernis métallique. Cela se remarque surtout dans les vases antiques retirés des fouilles : on dirait, à les voir, qu'ils sont remplis d'argent-vif.

Mais le verre peut être altéré d'une manière beaucoup plus rapide : en le faisant bouillir dans l'eau pendant long-temps, une portion est décomposée, et vers le fond du vase on aperçoit un dépôt très blanc de silice qui occupe un assez grand volume. Ce dépôt peut s'accroître beaucoup en prolongeant l'ébullition de l'eau. — Les alchimistes ont observé ce phénomène, que la chimie actuelle explique très simplement; mais ils croyaient y voir la transformation de l'eau en pierre, et, toujours préoccupés de l'idée de fabriquer l'or, de découvrir la *pierre philosophale*, ils trouvaient dans ce fait un encouragement pour leurs recherches.

De l'exercice du corps. — Le bœuf dit un jour au chameau, son compagnon de voyage, et qui refusait de le soulager d'une partie de son fardeau : « Eh bien ! tu me porteras bientôt, moi et toute ma charge. » Il succomba à la fatigue, et sa prédiction s'accomplit. — C'est ce qui arrive à l'âme lorsqu'elle refuse de se prêter aux souffrances et aux besoins du corps; forcée alors d'abandonner les livres, l'étude et ses exercices ordinaires, elle partage nécessairement les douleurs et les fatigues du corps. C'est donc avec raison que Platon nous conseille de ne point exercer le corps sans l'âme, ni l'âme sans le corps, mais de les faire marcher de concert et du même pas, pour ainsi dire, comme deux coursiers attelés à un même char.

PLUTARQUE.

Un tableau de Gérard Dow, à Amsterdam. — On remarque dans le Musée royal d'Amsterdam un tableau de Gérard Dow, représentant un intérieur d'école éclairé par cinq lumières différentes. Le maître, assis à son pupitre, réprimande un écolier, tandis qu'une jeune fille récite sa leçon; près d'elle on voit un sablier et une chandelle qui éclaire ce groupe. A droite, une autre jeune fille, debout, tient une lumière et cause avec un jeune garçon qui écrit sur une ardoise. Sur le devant du tableau se trouve une lanterne entr'ouverte, et qui donne de singuliers effets de lumière; dans le fond du tableau on aperçoit plusieurs écoliers travaillant autour d'une table sur laquelle est une chandelle; enfin un autre écolier descend un escalier, tenant à la main une autre chandelle. Il serait impossible de rendre compte de l'impression que produit cette étrange composition, où l'artiste s'est créé à plaisir des difficultés qu'il a surmontées avec un bonheur et avec une habileté extraordinaires.

POÈTES CONTEMPORAINS.

M. ALPHONSE DE LAMARTINE. — SA VIE. — DESCRIPTION DE SA MAISON DE CAMPAGNE.

De tous les poètes célèbres de notre époque, M. de Lamartine est celui sur lequel il existe le moins de renseignemens biographiques; quand nous avons voulu donner à nos lecteurs quelques détails sur sa vie, nous avons dû consulter le beau travail inséré par M. Sainte-Beuve dans la *Revue des deux Mondes* sur l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies*.

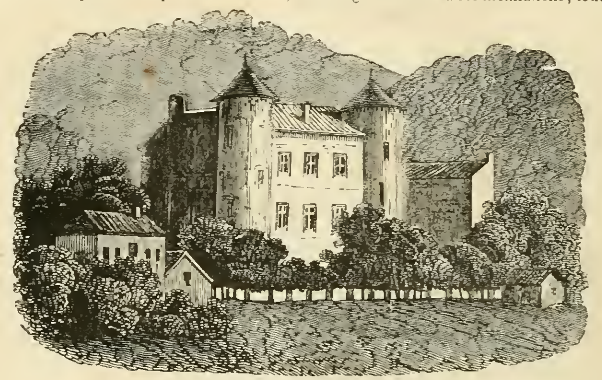
M. Alphonse de Lamartine est né à Mâcon, tout à la fin de 90 ou au commencement de 91. Son grand-père avait exercé autrefois une charge dans la maison d'Orléans, et s'était ensuite retiré en province. La révolution frappa sa famille comme toutes celles qui tenaient à l'ordre ancien par leur naissance et leurs opinions : les plus reculés souvenirs de M. de Lamartine le reportent à la maison d'arrêt où on le menait visiter son père. Au sortir de la Terreur, et pour traverser les années encore difficiles qui suivirent, ses parens vécurent confinés dans cette terre obscure de Milly que le poète a chantée et décrite dans l'Harmonie intitulée : *Milly, ou la terre natale.* Il passa là avec ses sœurs une longue et innocente enfance, libre, rustique, sous les yeux d'une mère aussi distinguée par les qualités du cœur que de l'esprit. Il laissa cette vie domestique pour aller à Belley, au collége des Pères de la Foi; moins heureux qu'à Milly, il y trouva cependant du charme, des amis qu'il garda toujours, des guides indulgens et faciles. Après le collége, vers 1809, il vécut à Lyon, et fit, dès ce temps, un premier et court voyage d'Italie. « Il fut ensuite à Paris, raconte M. Sainte-» Beuve, versifiant beaucoup dès lors, jusque dans des lettres » familières, songeant à la gloire poétique, à celle du théâtre » en particulier; d'ailleurs assez mécontent du sort, et trou-» vant mal de quoi satisfaire à ses goûts innés de noble ai-» sance et de grandeur. »

En 1813, la santé de M. de Lamartine s'altéra; il revit l'Italie. Un certain nombre de vers des *Méditations*, et beaucoup de souvenirs dont le poète a fait usage par la suite, datent de ce voyage. La chute de l'empire et la restauration apportèrent de notables changemens dans la destinée du poète. Il n'avait jamais servi l'empire. En 1814 il entra dans une compagnie de gardes-du-corps. Mais, après les Cent-Jours, il ne reprit point de service.

Tels sont les principaux évènemens qui précédèrent l'ap-

parition des *Méditations poétiques*, dans les premiers mois de 1820.

Le succès soudain qu'elles obtinrent fut l'un des plus éclatans du siècle depuis le *Génie du Christianisme*. Le nom de l'auteur, qui ne se trouvait pas sur la première édition, devint instantanément glorieux. Docile aux désirs de sa famille, M. de Lamartine profita de sa réussite pour mettre un pied dans la carrière diplomatique, et il fut attaché à la légation de Florence. La renommée, un héritage opulent, un mariage conforme à ses inclinations, tout lui arriva presque



(Saint-Point, près Mâcon, maison de campagne de M. de Lamartine.)

à la fois. Les *secondes Méditations* publiées en 1825 furent suivies de la *Mort de Socrate*, et du *dernier Chant* d'*Harold*. Dans ce poëme sur Byron, M. de Lamartine ayant apostrophé avec énergie l'Italie sur sa décadence et son esclavage, fut provoqué en duel par le colonel Pépé; le poète fut blessé au bras. Il revint à Paris, après sept ans d'absence. En 1830 eut lieu sa réception à l'Académie française; et dans la même année, quelques mois avant la révolution de juillet, on publia ses *Harmonies poétiques et religieuses*.

M. de Lamartine a été envoyé à la chambre des députés par les électeurs de la ville de Dunkerque; son élection a eu lieu l'année dernière, tandis que le poète parcourait l'Orient, où il a perdu sa fille unique.

Notre gravure représente la maison de campagne de M. de Lamartine, *Saint-Point*; il a chanté cette retraite dans ces vers de ses *Harmonies*, adressés à M. Victor Hugo :

Je sais sur la colline
Une blanche maison;
Un rocher la domine.
Un buisson d'aubépine
Est tout son horizon.

Là jamais ne s'élève
Bruit qui fasse penser;
Jusqu'à ce qu'il s'achève
On peut mener son rêve
Et le recommencer.

Le clocher du village
Surmonte ce séjour,
Sa voix, comme un hommage,
Monte au premier nuage
Que colore le jour!

. . . .

Aux sons que l'écho roule
Le long des églantiers,
Vous voyez l'humble foule
Qui serpente et s'écoule
Dans les pieux sentiers.

. . . .

La fenêtre est tournée
Vers le champ des tombeaux,
Où l'herbe moutonnée,
Couvre, après la journée,
Le sommeil des hameaux.

Plus d'une fleur nuance
Ce voile du sommeil;
Là tout fut innocence,
Là tout dit : Espérance!
Tout parle de réveil!

. . . .

Paix et mélancolie
Veillent là près des morts,
Et l'âme, recueillie,
Des vagues de la vie
Croit y toucher les bords!

ADMINISTRATION DU MAGASIN PITTORESQUE.

Avis. — Plusieurs réclamations ont été de nouveau adressées à l'administration du *Magasin pittoresque* par des personnes qui déclarent avoir compté le prix de leur souscription aux nommés Royer, Faideau, Pichard, Lacroix (sans indication de domicile), Casimir, demeurant rue Vivienne, n° 12, et Vaillant, et se plaignent de ne pas recevoir de livraisons.

Les nommés Royer, Faideau, Pichard, Lacroix, Casimir et Vaillant n'ont jamais été intéressés dans l'opération du *Magasin pittoresque*, et n'ont reçu de l'administration aucune mission de recueillir des abonnemens.

Le Gérant du *Magasin pittoresque* a l'honneur de rappeler au public qu'il ne doit avoir *aucune confiance* dans les personnes qui se présentent à domicile pour recueillir des abonnemens, soit à Paris, soit dans les départemens. Les abonnemens peuvent toujours se faire, à Paris, au bureau de l'administration, rue du Colombier, n° 30, et chez tous les libraires sous leur propre responsabilité;

Dans les départemens, chez les principaux libraires et dans les cabinets de lecture;

Chez MM. les directeurs des postes,

Les agens des compagnies d'assurances,

Les directeurs des messageries,

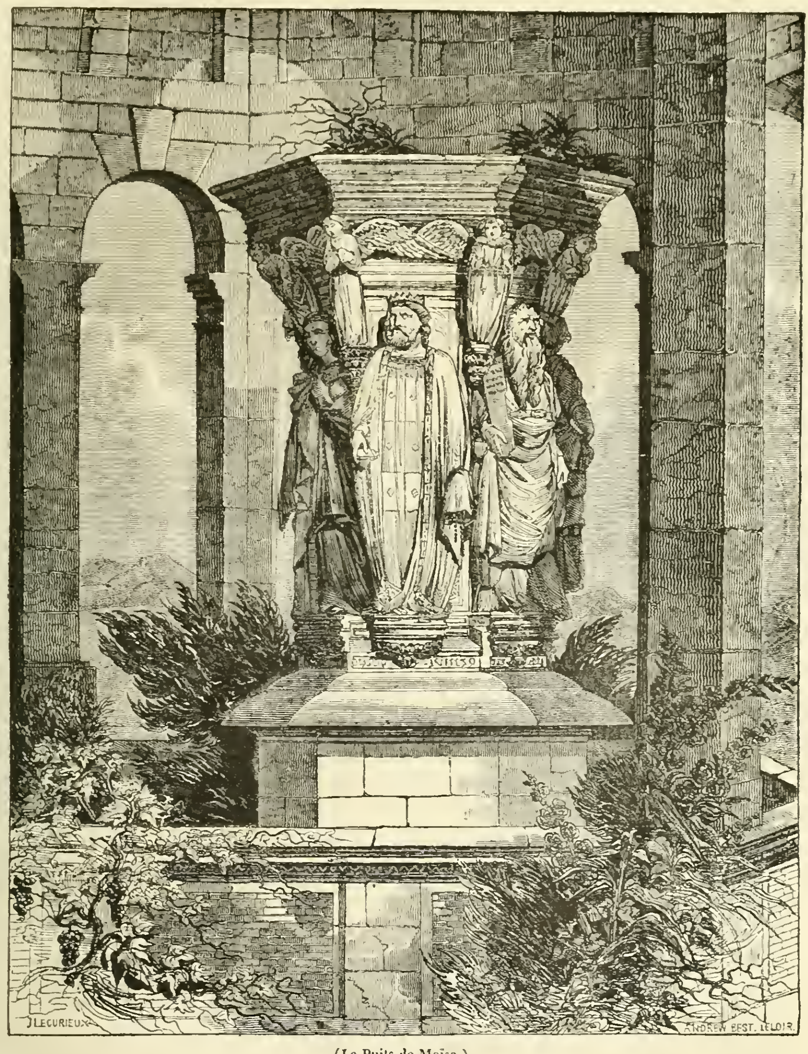
Les percepteurs des contributions directes,

Les employés de l'enregistrement et des domaines, des recettes générales et particulières des finances, des préfectures, sous-préfectures et mairies.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

LE PUITS DE MOISE, A DIJON
(Département de la Côte-d'Or).



(Le Puits de Moïse.)

Ce monument curieux de l'architecture et de la sculpture du moyen âge, n'est que le débris d'une construction plus complète; c'était le piédestal d'une croix de pierre richement ornée, qu'on a détruite au temps de la révolution de 89. Il était placé dans le milieu de la cour du cloître de la Chartreuse de Dijon, et élevé sur une pile de pierre, qui formait le centre d'un puits de vingt-deux pieds de diamètre. Ce puits avait d'abord pris le nom de *Puits des Prophètes*, à cause des statues qui en ornaient le centre; plus tard on le nomma seulement *Puits de Moïse*, parce que la figure du législateur des Hébreux était la plus remarquable à la fois sous le rapport du style et de la position.

Le piédestal de la croix conserve encore aujourd'hui ce dernier nom, quoique l'excavation qui entourait la pile ait été comblée depuis que le monastère a changé de destination et est devenu une propriété privée.

Le mur circulaire que l'on voit autour du puits était destiné à supporter une toiture qui garantissait le monument des injures de l'air.

Le Hollandais Claux Sluter, célèbre *ymagier*, qui a attaché son nom au magnifique tombeau du duc Philippe, est aussi l'auteur des sculptures qui ornaient le

Puits de Moïse. Les six statues qui subsistent encore donnent une noble idée du talent de cet artiste. Elles portent un caractère de grandeur et de vérité très remarquable, et, dans la facilité des attitudes, dans la force de l'expression, dans le mouvement des personnages, on retrouve cette naïveté précieuse qui distingue l'art de cette époque. Toutes les sculptures, ainsi que la partie architecturale du monument, étaient rehaussées de couleurs et de dorures qui devaient en augmenter singulièrement la magnificence. — Le monument, commencé en 1396, ne fut achevé qu'en 1402.

Pour récompenser le génie de Claux Sluter, dont les œuvres avaient enrichi la Chartreuse de Dijon, l'abbé de ce monastère lui donna, par lettres notariées du 6 avril 1404, « une chambre, près du réfectoire, pour qu'il y eût sa demourance et aisance, pour lui et son varlet, et avec ce, » sa vie durant, vingt-huit michottes chascun dimanche, » et chascun jour de la sepmaine une pinte et demye du vin » du couvent, mesure de Dijon; et *pareillement sa pitance* » *comme l'un des chanoines.* » — Heureux artiste!

Les paresseux ne font jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce soit. VOLTAIRE.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DES GRAINS EN FRANCE.

C'est un préjugé généralement répandu en France, que notre territoire produit assez de grains en une récolte pour nourrir ses habitans pendant deux ou trois ans. Ce préjugé tomberait de lui-même, si on observait qu'une telle abondance donnerait, au bout de deux ans seulement, un excédant de deux à quatre années sur la consommation, excédant qui augmenterait tellement à la suite de sept ou huit années fertiles, comme cela s'est vu de 1819 à 1826, que le prix des grains serait avili, au point qu'il faudrait renoncer à leur culture. Cette erreur est d'autant plus fâcheuse, que, dans les temps de cherté, le peuple accuse les boulangers, les blatiers et les fermiers de produire, par leurs manœuvres, sur les grains, la hausse qui se manifeste dans les marchés, et qu'il ne croit pas que les mauvaises récoltes sont la seule cause de cette hausse. Alors ont lieu ces scènes de désordre qui forcent le producteur à conserver son blé, qui empêchent le blatier de se livrer à son commerce habituel, et bientôt une simple cherté se change en disette. La crainte a des effets si rapides, que, suivant un économiste, si la récolte manque d'un dixième, le prix des blés augmente de trois dixièmes; pour deux dixièmes, de huit dixièmes; pour trois dixièmes, de seize dixièmes; pour quatre dixièmes, de vingt-huit dixièmes.

La France contient 23,000,000 hectares de terres labourables, sur lesquels 8,600,000 seulement sont ensemencés annuellement en froment, seigle et méteil, pour produire, à raison de 12 hectolitres par hectare, 103,200,000 hectolitres. La consommation annuelle de chaque individu étant de 2 hectolitres et demi, et la population pouvant s'estimer à 33,000,000 habitans, c'est 82,500,000 hectolitres que l'agriculture doit fournir tous les ans, non compris les 13,000,000 hectolitres pour les semences, la portion donnée aux animaux, celle qui peut s'avarier dans les greniers, et celle qui est employée pour différens usages, tels que la colle, l'amidon, etc., etc. Comme on le voit, ce qui reste à la fin de l'année doit être fort minime. Ce résultat n'est qu'une moyenne prise sur un certain nombre d'années; car il faut conclure des calculs de Turgot, de Lavoisier, de Chaptal, et d'un mémoire inséré dans le *Moniteur*, que notre sol ne récolte de blé au-delà de la nourriture de ses habitans que pour quinze jours dans les années ordinaires, pour vingt-sept dans les bonnes, et cinquante-six dans les années très bonnes. La consommation moyenne, que nous avons portée ci-dessus à 2 hectolitres et demi ou 375 livres, n'est pas la même pour les villes et pour la campagne. A Paris, un habitant consomme une livre de blé seulement par jour, tandis que, dans les campagnes, il faut plus d'une livre et demie par individu. Ce qu'il y a de très remarquable, c'est que dans l'Italie ancienne, d'après les recherches de M. Dureau de la Malle, il y avait à peu près le même rapport entre la consommation des familles urbaines et rurales; seulement, pour les unes comme pour les autres, la moyenne était plus grande qu'aujourd'hui, ce qui tenait à l'imperfection des procédés de mouture et de panification, ainsi qu'à la moins grande variété d'alimens. Pour les villes, la moyenne individuelle était par jour de deux livres de blé, et pour la campagne, elle s'élevait jusqu'à deux livres trois quarts.

Il est rare qu'en France, d'après M. Costaz, dans son Histoire de l'administration, le prix de l'hectolitre de froment monte à 24 fr., et surtout qu'il s'y maintienne; comme on peut le voir par le tableau suivant :

Le prix moyen de l'hectolitre de froment a été :

En 1800, de. . . .	21 f.	30 c.	En 1816, de. . . .	28 f.	31 c.
1801.	24	39	1817.	36	16
1802.	24	16	1818.	24	65
1803.	18	81	1819.	18	42
1804.	20	18	1820.	19	13
1805.	20	18	1821.	17	79
1806.	20	18	1822.	15	89
1807.	18	60	1823.	17	32
1808.	16	67	1824.	16	32
1809.	15	17	1825.	15	74
1810.	19	61	1826.	14	81
1811.	26	13	1827.	18	21
1812.	34	34	1828.	22	03
1813.	22	51	1829.	22	59
1814.	17	73	1830.	21	17
1815.	19	53	1831.	22	09

Ce qui donne 20 fr. 93 c. pour la moyenne du prix de ces trente-deux ans. D'où l'on peut conclure qu'aussitôt que le froment a atteint ce taux, les producteurs ont intérêt à vendre, car il y a 19 à parier contre 13, d'après notre tableau, qu'il ne dépassera pas ce prix.

Quand les récoltes sont abondantes, le blé tombe à bas prix; quelques exportations ont lieu; les classes pauvres se nourrissent plus largement; on donne les menus grains aux animaux; on élève plus de bestiaux; on engraisse des volailles; les fermiers riches forment des greniers pour attendre un moment plus favorable à la vente; les villes qui ont des greniers d'abondance ou des réserves les approvisionnent; et de cette manière, le prix des céréales se soutenant un peu, l'agriculteur peut encore retirer ses avances. Si les récoltes sont mauvaises, les classes pauvres, averties par la hausse, ménagent davantage le pain; elles font des mélanges avec les menus grains; elles se reportent sur les pommes de terre, le maïs, les châtaignes, etc., etc.; au lieu d'élever des bestiaux ou des volailles, on les vend; les villes ouvrent leurs réserves; les fermiers s'empressent de vider leurs greniers pendant que les négocians des ports de mer font venir des chargemens de grains des pays de grande production, comme la Sicile, la Sardaigne, la Barbarie, la Crimée, le nord de l'Europe et l'Amérique septentrionale.

On jugera de l'importance du commerce des céréales en France, quand on saura que la valeur moyenne des ventes annuelles est de 1,600,000,000 fr. La plus grande disette de nos jours, qui est celle de 1817, fut l'année la plus favorable aux producteurs. Ils vendirent pour 1,995,554,000 fr. de grains, le froment ayant atteint le prix moyen annuel de 36 fr. 16 c. l'hectolitre, taux tout-à-fait extraordinaire si l'on examine le tableau que nous avons joint à cet article.

Abandonner. — Le mot *ban* était employé en France pour désigner une proclamation publique. Bannir avait alors le sens d'annoncer, et c'est par extension qu'on a pu appeler *banni*, celui qui était chassé du pays à son de trompe, ou

qui s'exilait lui-même en voyant sa tête mise à prix. Plus tard, ban signifia toute chose publique, ou livrée à tous. Alors, donner une chose à ban, ce fut la laisser à la discrétion du public. Et c'est ainsi que de trois mots *à ban donner*, on en fit un seul, abandonner, dont on se servit pour indiquer qu'on mettait à la merci de qui le voudrait l'objet qu'on avait quitté.

COMBATS DANS L'ILE DE JAVA.

COMBATS DE CAILLES. — DE GRILLONS. — DE CERFS-VOLANS. — COMBATS DU TIGRE ET DU BUFFLE. — CRIMINELS CONDAMNÉS AUX BÊTES.

Nous avons déjà décrit, d'après un voyage récent, les combats de coqs, qui sont le principal amusement des habitans des îles Philippines (voyez 1833, page 78). Ce goût, ou plutôt cette passion, est générale dans tout l'Archipel indien; mais le coq n'est pas le seul animal dont on se plaise à admirer la colère et le courage. A Java on fait combattre aussi les cailles; et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'on dédaigne, pour cet amusement, le mâle, qui est trop petit et trop timide, et que l'on recherche les femelles, dont le caractère irascible et le courage procurent aux amateurs de ces jeux cruels de plus vives jouissances.

Le grillon lui-même, malgré sa petitesse, est souvent excité au combat. On place deux de ces animaux en présence, et on parvient à les mettre aux prises en les titillant avec des brins d'herbes. C'est souvent sur le courage et la force de pareils combattans que des insulaires ne craignent pas de risquer des sommes considérables. Au reste, la puérilité des Javans est poussée si loin dans leurs jeux, qu'ils exposent quelquefois des fortunes entières sur la direction d'un cerf-volant de papier. Le but des efforts de chaque joueur est de détruire le cordon de son adversaire. Aussi voit-on, sur une petite ville, cinquante, soixante cerfs-volans, qui luttent l'un contre l'autre.

Mais il y a d'autres combats destinés aux divertissemens publics; ce sont ceux des animaux féroces; le combat du tigre royal contre le buffle est le plus recherché.

Le buffle et le tigre sont introduits dans une cage faite de forts bambous, et d'environ dix pieds de diamètre; leur première rencontre en ce lieu étroit est terrible; le buffle est l'assaillant, et pousse avec violence son adversaire contre les barreaux, où il cherche à l'écraser; tandis que le tigre essaie de sauter sur la tête et le dos du buffle. Après le premier choc il y a ordinairement une riposte. — M. Crawfurd fut témoin d'un combat où le buffle écrasa le tigre au premier bond.

D'après Stavorinus, chef d'escadre de la république batave (de 1768 à 1778), les deux animaux sont transportés dans une vaste plaine, garnie tout autour d'un quadruple rang de Javans armés de piques. — Lorsque tout est prêt, on ouvre par le haut la cage du buffle, et on l'excite avec des orties dont la piqûre est si insupportable que leur contact exciterait une fièvre de rage chez l'homme le plus impassible; quant au tigre, on le provoque en le piquant avec des bâtons pointus, en l'incommodant par des tourbillons de fumée, et en lui jetant de l'eau bouillante. — Les Javans qui sont chargés du périlleux emploi de faire sortir les animaux de leur cage, ne peuvent quitter la place qu'après avoir plusieurs fois salué le prince, qui leur fait signe alors de se retirer pour aller se placer dans les rangs des autres gardes; il ne leur est cependant permis de le faire que d'un pas fort lent, et jamais en courant.

Il n'y a pas encore long-temps que l'on faisait combattre contre des tigres les criminels condamnés à mort. On commençait par frotter le corps de ces malheureux de *curcuma*; on les revêtait ensuite d'une petite camisole jaune, et on les armait d'un poignard; après quoi ils étaient exposés dans l'arène.

Stavorinus rapporte un évènement singulier arrivé à un criminel condamné à être dévoré par les tigres. Lorsque ce pauvre diable fut jeté dans la fosse, il eut le bonheur de tomber à califourchon sur le dos du plus grand tigre, sans que cet animal, qui parut fort effrayé, lui fit le moindre mal; tandis que les autres n'osèrent point l'attaquer. — Il dut néanmoins perdre la vie, le prince ayant commandé qu'on le tuât.

En 1812, deux hommes furent exposés aux bêtes par ordre du sultan de *Yugyukerta*. On donna à chacun d'eux un poignard (*kris*) dont la pointe était émoussée; on ouvrit une cage d'où s'élança un tigre. Le premier des criminels fut bientôt mis en pièces; mais le second combattit pendant près de deux heures avec un tel bonheur, qu'il tua son adversaire en le frappant plusieurs fois sur la tête, sous les yeux et sous les oreilles. On jugea que le ciel avait ainsi manifesté l'innocence de cet homme; non seulement il obtint sa grâce, mais il fut élevé au rang de *mantri*, pour l'indemniser des dangers qu'il avait courus.

Maintenant ces cruels amusemens ne se renouvellent presque plus; ils ont même, en général, été abolis par des traités avec les Européens, ainsi que la mutilation et la torture.

Lapis lazuli, *bleu d'outremer*. — La pierre d'azur, ou lapis lazuli, est le minéral qui fournit la couleur bleue, si précieuse en peinture, et connue sous le nom d'*outremer*. Les plus beaux échantillons se trouvent en Perse, en Chine, et dans la grande Bucharie, ordinairement en masses roulées, et éparses; quelquefois il est mélangé avec d'autres minéraux. Il est d'un bleu d'azur foncé, d'un grain fin, et tout parsemé ou veiné de petites paillettes brillantes d'un jaune d'or. Ces paillettes sont du sulfure de fer. Le lapis est susceptible de recevoir un beau poli, et quoiqu'il soit rare et d'un haut prix dans le commerce, il entre assez souvent dans la composition des riches mosaïques. Il est assez dur, cassant, et il raie le verre; mais les acides minéraux le décomposent, et finissent par le réduire en gelée. Quoique sa nature chimique soit assez bien connue, on ignore encore à quoi l'on doit attribuer sa couleur. On l'a trouvé composé de silice, de soude, de soufre, d'alumine, de quelques traces d'eau, et d'un peu d'oxide de fer; mais aucune de ces matières ne pouvant produire la couleur bleue du lapis, il faut en conclure, ou que ce principe colorant est échappé jusqu'à ce jour à l'analyse, ou qu'il résulterait d'un mode particulier d'aggrégation entre les principes constituans du minéral.

Pour approprier le lapis aux usages de la peinture, on lui fait subir quelques préparations. Lorsqu'on le plonge dans un bain de vinaigre, après l'avoir fait chauffer jusqu'au rouge, et qu'il n'éprouve aucune altération, il est considéré comme étant de bonne qualité. On répète plusieurs fois cette immersion, qui le rend plus facile à pulvériser, puis on réduit cette poudre en pâte avec de l'huile de lin, de la résine et de la cire, et l'on pétrit sous l'eau cette pâte enfermée dans un linge. La première eau de lavage est grise, et doit être jetée; la deuxième, qui est d'un très beau bleu, laisse déposer l'outremer, que l'on recueille et que l'on met sécher; enfin la dernière eau ne donne plus qu'un produit peu coloré, connu sous le nom de *cendres* dans les arts.

L'outremer est de toutes les couleurs bleues la plus belle, et celle qui résiste le mieux aux causes ordinaires d'altération; les vieux tableaux nous en offrent la preuve. Son emploi ne remonte pas à une époque très reculée. Les anciens ne la connaissaient pas, et se servaient des bleus de cobalt (bleu d'émail) et de montagne (cuivre carbonaté bleu). Le premier n'éprouve pas d'altération dans l'acide nitrique (eau-forte), le deuxième s'y dissout en le verdissant, tandis que l'outremer y blanchit. Le bleu d'outremer, que l'on sen

dait autrefois 400 francs l'once, est encore d'un assez haut prix, quoique sa valeur ait beaucoup diminué depuis quelques années. On doit attribuer cette baisse à la découverte d'un outremer fabriqué de toutes pièces, et dont la préparation est un secret qui appartient encore à son inventeur, M. Guimet. En démolissant un four à soude, il y a environ vingt ans, M. Tassaert trouva qu'il s'y était produit un bleu identique avec celui du lapis. Rappelé à l'attention publique par la Société d'encouragement, ce fait fut l'occasion des recherches de M. Guimet, couronnées en 1828 par un succès complet. — Précédemment on suppléait déjà à l'outremer, dans la plupart de ses usages, par le *bleu Thénard*.

CHATEAU DE TANCARVILLE.

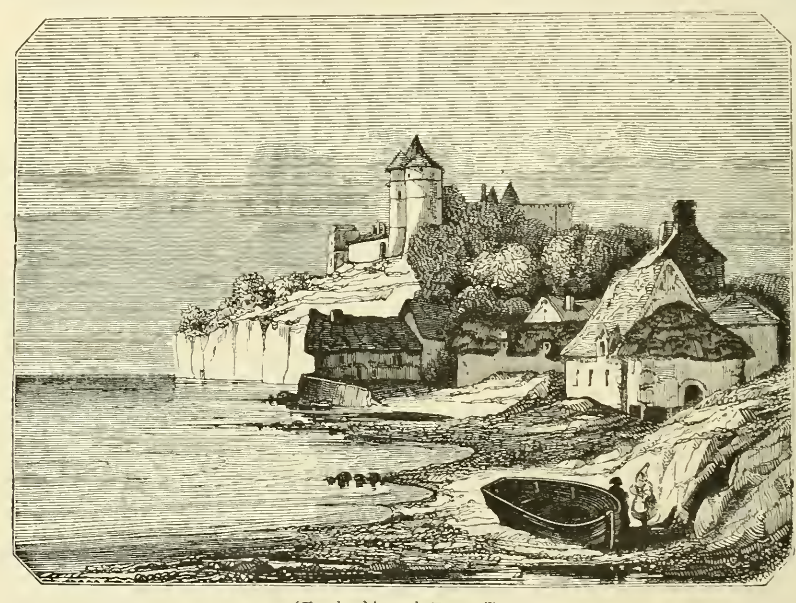
(Département de la Seine-Inférieure.)

Les ruines de ce château, jadis l'un des édifices les plus considérables de la féodalité, sont éloignées d'une lieue environ de Quillebeuf, et de deux lieues seulement de Lillebonne qui fut long-temps la résidence favorite des ducs de Normandie et en particulier de Guillaume-le-Conquérant.

Le voisinage de cette résidence donnait naturellement aux sires de Tancarville une haute influence, et par suite, les exposait à l'envie et aux attaques des seigneurs d'alentour.

On trouve une relation naïve d'une de ces grandes inimitiés, si fréquentes au moyen-âge, dans un ouvrage intitulé : « Les croniques de Normendie, lesquelles ont esté de nouveau corrigées à la vérité, esquelles sont contenues les veillances et proesses des ducs, barons et seigneurs de la noble duché de Normendie, etc. Rouen, Richard Mace, in-4°, goth., sans date. » En voici un extrait :

« Au temps du roy Philippe-le-Bel, après ce que le chevalier au Verd Lyon eut conquis le roy d'Arragon, il y eut grant disèction entre deux grands barons de Normendie; c'est assavoir le sire de Harcourt, et le chambellan de Tancarville, pour cause d'ung moulin, et à prendre la possession eut grant debat. Le Tort de Harcourt (on l'appelait *le Tort* à cause de quelque difformité naturelle), lui et XL de ses gens armez, battit et naura les gens au dict chambellan de Tancarville, et par force il eut la possession du dict moulin. Quant le chambellan de Tancarville sceut que ses gens estoyent villennéz, il fit semondre ses hommes et ses amis,



(Vue du château de Tancarville.)

et vint arriver à bien III cents hommes armez à Lyslebonne, où estoyent le sire de Harcourt, et le Tort son frère. Là vint courir le chambellan, qui cria au seigneur de Harcourt que, qui lui ouvriroit le ventre, on y trouveroit une fourche à Fyès. Le sire de Harcourt le desmentit, et là y eut grant assault, car le seigneur de Harcourt yssit aux barrières avec ses gens, et bien se deffendirent ; et eut gens tuez d'ung costé et d'autre. Le roy ouyt parler de ce descord. Si les envoya adjourner par messire Enguerran de Margny, à comparir devant lui. Or advint que, ainsi comme ils alloient en course, le sire de Harcourt trouva le chambellan contre un mur. Le sire de Harcourt lui courut sus et lui creva ung œil, et puis s'en retourna à ses gens. Quant le chambellan fut guéry, il alla vers le roy, et appela de gage le sire de Harcourt. Monsieur Charles de Valois, le frère du roy, aimoit moult le dict sire de Harcourt, et le plega. Si vint en court messire Enguerran de Margny, grant conseiller du roi, qui dist que le sire de Harcourt avoit fait trahison. Monsieur Charles dist que non ; messire Enguerran de Margny desmentit Monsieur Charles, donc après le comparut si chier, que il en fut pendu jà soit qu'il fut Preudhomme. La bataille fust aingiée, et vint le sire de Harcourt au champ armé de fleurs-de-lys, et se combattirent ces deux barons très fièrement. Le roy d'Angleterre et le roy de Navarre, qui là estoyent présens, prièrent au roy de France que la bataille cessast, et que dommage seroit se deux si vaillans hommes comme ilz estoient, s'entretuoyent. Donc fut crié *ho!* de par le roy de France, et furent tous deux faitz contens, et par les dicts roys fut la paix faicte d'eulx deux. Et fut environ l'an MCCC. »

Il n'est resté du château que quelques parties de bâtimens habitables, des fossés desséchés, et des tours couvertes de mousses et de lierre. L'épouse d'un des maréchaux de l'empire, madame la duchesse d'Albufera, a voulu restaurer ces

ruines ; peut-être les difficultés d'une entreprise aussi dispendieuse ont-elles dû faire renoncer à ce projet. Les pauvres habitans des chaumières groupées sur le rivage donnent tous les ans l'hospitalité à de jeunes artistes, qui séjournent dans ce délicieux paysage pour faire quelques études, et se reposer de la vie aride et laborieuse de Paris.

BIBLES DE SAINT LOUIS ET DE CHARLES V.



Le XIVe et le XVe siècles furent les plus beaux temps des manuscrits; les écritures étaient belles et riches en ornemens; les dessins, presque toujours gracieux et nobles; les vignettes et les miniatures, éclatantes de couleurs, et admirables par le sentiment qui y était exprimé.

Nous avons dit que Charles V fonda la première bibliothèque, et répandit le goût des livres parmi les hommes de son temps (v. t. Ier, p. 239); ce goût lui survécut. Sous le malheureux Charles VI, la bibliothèque fut abandonnée, on ne pensa plus à l'augmenter; mais plusieurs seigneurs firent des collections de livres : l'une des plus belles fut rassemblée par Jean, duc de Berry, oncle de Charles VI. Elle se composait de près de deux cents volumes, recueillis tant en son château de Melun qu'à ses hôtels de Bourges et de Paris.

Dans l'inventaire fait après sa mort, on remarque des ouvrages latins, tels que Maxime, Suétone, Ovide, Tite-Live, et beaucoup d'ouvrages de Christine de Pesan, envoyés *à estraine le premier jour de janvier.*

Le *fac-simile* que nous donnons en tête de cet article, et où chacun peut lire : « *Ceste Bible fut à monseigneur saint Loys, jadis roy de France*... Flamel », se trouve aux dernières pages de la Bible de Louis IX. Sur une des feuilles blanches qui sont au commencement, l'on trouve une autre inscription ainsi conçue : « *Ceste Bible est à monseigneur le duc de Berry*... Flamel »; elle est écrite de la même main et dans le même genre.

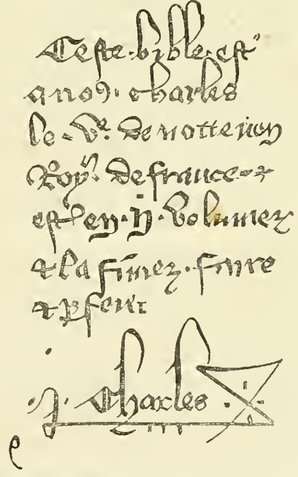
Le volume entier, de format in-12, est écrit avec une finesse et une uniformité vraiment remarquables. L'ouvrage est divisé en deux colonnes souvent séparées par une ligne admirablement historiée, qui va s'étendant et encadrant la page. Cet ouvrage, qu'on ne touche qu'avec respect à cause de sa beauté, est celui-là même où Louis IX cherchait des consolations pour supporter tous les malheurs qui l'accablaient sur une terre étrangère.

Dans l'inventaire fait à la mort du duc de Berry, on ne trouve pas cette Bible; peut-être a-t-elle été enlevée lorsque le beau château de *Bicêtre*, qui appartenait à ce prince, fut pillé par les Parisiens, commandés par Legoix.

Flamel (Jean), qui signa le *fac-simile* que nous donnons, et déclare que ce livre appartenait au duc de Berry, était un des huit secrétaires de ce prince.

Une autre Bible, plus curieuse encore, faisait partie de la collection du duc de Berry; c'est celle de Charles V; elle est en français, écrite sur deux colonnes, avec quelques vignettes remarquables seulement par leurs naïvetés.

Elle est de 1363; le *fac-simile* que nous donnons porte : « *Ceste Bible est à nous Charles le Ve de notre nom roy de France, et est en II volumes, et la fimes faire et parfere*; signé Charles. »



Elle fit partie de la bibliothèque du Louvre; à la mort de Charles V, elle appartint au duc de Berry. Probablement elle resta dans la bibliothèque du roi, car on y voit cette autre inscription, écrite et signée de la main de Henry : « *Cette Bible est à nous Henry III de ce nom roy de France et de Pologne*... Henry. »

Ensuite elle fut donnée au cardinal de Bourbon, comme le prouvent les armes qui sont sur le dos des deux volumes; et d'ailleurs une phrase latine, écrite en commémoration de ce don, ne laisse aucun doute.

Les armes de Henri IV se trouvent en outre sur les tablettes de la reliure. On y voit encore ces lignes : « *Ceste Bible est à nous Louis XIII. — Cette Bible est à nous Louis XIV.* »

— Ces auteurs qui charment si puissamment nos ennuis, qui nous ravissent à nous-mêmes, à qui Nature a mis en main

une baguette magique, dont ils ne nous touchent pas plutôt que nous oublions les maux de la vie, que les ténèbres sortent de notre âme, et que nous sommes réconciliés avec l'existence, sont à placer entre les bienfaiteurs du genre humain. DIDEROT.

CAVERNE SAINT-PIERRE.

On donne le nom de caverne de Saint-Pierre à d'immenses carrières du Pitersberg (*montagne de Saint-Pierre*). Cette montagne, ou haute colline, qu'on appelle aussi César, s'étend le long de la Meuse, à plusieurs lieues au-dessus de Maëstricht.

Les matériaux qu'on en a tirés depuis plus de deux mille ans y ont laissé des excavations telles, qu'elles présentent un labyrinthe presque inextricable. On extrait sans cesse de la pierre dure, de la pierre tendre, et un sable jaune, qui, expédié par millions de quintaux, chaque année, en Hollande et en Allemagne, sert à saupoudrer le plancher des maisons, et à marner les terres.

La caverne se compose d'environ cent vingt mille galeries, ou rues, dont le nombre augmente d'année en année; leurs embranchemens se ramifient en longueur à plus de six lieues, et en largeur à plus de deux lieues, jusqu'à Tongres et à Liége. On y pénètre par six entrées, dont la principale est située sous le fort de Saint-Pierre, immédiatement près de l'escarpement qui fait face au Jaar.

Pendant les différentes guerres qui ont affligé le pays, les habitans des campagnes se sont réfugiés dans cette ville souterraine; cachés avec leurs bestiaux et leurs familles, munis de grandes provisions de vin, ils y ont pratiqué des fours et toutes les commodités qu'on peut se procurer en sant le sol. L'eau tombe de la voûte en certaines galeries, et il en est même une où suinte, d'une racine d'arbre pétrifiée, une source dont les gouttes sont reçues au milieu d'une jatte de quarz dur et brillant, que la nature semble avoir façonnée tout exprès.

Les naturalistes y trouvent une grande quantité de débris fossiles de presque toutes les espèces de coquillages existans, de beaucoup d'animaux dont les espèces ont disparu, et de bois pétrifiés.

Parmi les inscriptions qui tapissent les parois d'un grand nombre de galeries de la caverne, on remarque les noms du prince de Parme, du duc d'Albe, de Louis XIV, de Frédéric-Henri, de Voltaire, de J.-B. Rousseau, du maréchal de Saxe, et d'une foule de personnages distingués de trois ou quatre siècles, et de toutes les nations. On croit même y déchiffrer ceux de quelques Gaulois, cités dans les *Commentaires* de César, la signature de *César* lui-même, et celles de plusieurs illustres Romains, entre-mêlées des célèbres initiales latines S. P. Q. R. (*le sénat et le peuple romain*.) Beaucoup de noms sont accompagnés de dates, et l'on y distingue au moins clairement 750, 895, 950, 1050, 1274, etc.

Les gens du pays ont conservé le souvenir de beaucoup de malheurs arrivés à des curieux qui se sont égarés dans ces souterrains; on cite, entre autres, un bourgeois de Maëstricht, dont le cadavre bien conservé, plus de soixante ans après sa mort, fut trouvé en 1793; un moine du couvent voisin, qui ne put retrouver sa sortie, bien qu'il se fût aidé d'un énorme paquet de ficelle et qui mourut de désespoir et de faim; un homme qui, en 1814, étant venu y enfouir son trésor pour le soustraire aux Cosaques, ne put en ressortir; et beaucoup d'autres personnes. Cependant les ouvriers qui journellement travaillent fort avant dans la caverne, s'appliquent peu à en étudier les détours, se confiant là-dessus à la sagacité de leurs chevaux, auxquels il suffit d'attacher, en entrant, une lanterne au cou, pour qu'ils en ressortent d'eux-mêmes sans se tromper jamais.

On s'est battu quelquefois dans ces galeries de pierre alors que des détachemens de la garnison de Maëstricht assiégée s'y rencontraient avec des troupes d'assiégeans. Les deux partis, s'y surprenant réciproquement, s'y livraient des combats sanglans et d'un effet étrange à la lueur des flambeaux.

La température de la caverne Saint-Pierre, à longue distance des ouvertures, est d'environ 8 degrés au-dessus de zéro en hiver, et de 12 au plus en été; c'est deux degrés de moins que dans les caves communes, et dans celles de l'Observatoire de Paris. On raconte qu'il n'y existe aucun insecte, et que les cadavres y entrent en dessiccation, mais jamais en putréfaction. Comme on y creuse plus activement que jamais de nouvelles galeries, il n'y a pas de raison pour que, dans deux mille ans elle ne s'etende à vingt lieues dans toutes les directions.

Pitié des nègres pour les oiseaux. — Nous lisons dans la correspondance d'un Anglais habitant l'île de Grenade que les nègres témoignent un sentiment profond de blâme et de mépris pour quiconque dérobe les œufs ou les petits des oiseaux. Dérober un nid, ou même troubler la mère qui veille sur sa couvée, c'est à leurs yeux une action impie. De leur côté, les oiseaux semblent reconnaissans, et, habitués à voir leurs nids respectés par l'homme noir, ils se confient à lui jusqu'à les construire quelquefois dans l'intérieur de sa pauvre cabane.

DE LA NEIGE.

DES FORMES DIVERSES DE LA NEIGE. — NEIGE ROUGE OBSERVÉE AU SPITZBERG ET AU GROENLAND.

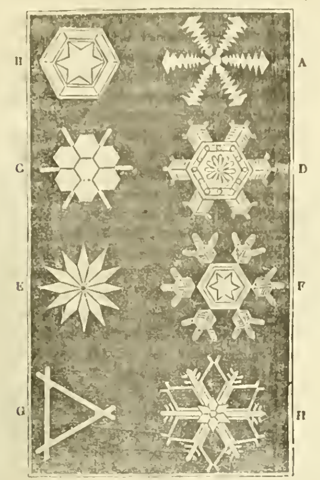
La neige doit son existence à la congélation des vapeurs aqueuses, qui, saisies par le froid dans leur chute à travers l'atmosphère, passent à l'état solide.

Lorsque le temps est calme, la forme adoptée par la neige de nos climats est ordinairement une étoile à six rayons; mais lorsque le vent soufle, les cristaux en se heurtant se réunissent, s'agglomèrent, et forment ce qu'on appelle des *flocons de neige*. La neige, qui dans nos contrées tempérées ne se présente qu'à certaines époques de l'année, est si commune dans les régions polaires, que, sur dix jours, il en tombe plus ou moins durant neuf jours, pendant les mois d'avril, mai et juin. Elle est beaucoup plus abondante lorsque le vent soufle du sud, parce qu'alors cet air plus chaud, venant à rencontrer la froide bise qui traverse les grandes masses de glace, abandonne promptement à la congélation les vapeurs aqueuses qu'il contient. Aussi, dans ces circonstances, il suffit d'une heure pour que la terre soit recouverte de trois ou quatre pouces de neige. Ces chutes abondantes précèdent toujours les fortes tempêtes.

Nous ne connaissons la neige de nos climats que sous une forme, régulière, il est vrai, mais toujours la même; dans les régions polaires elle en présente des variétés innombrables selon les divers degrés de froid. Scoresby, durant ses voyages au Spitzberg et au Groënland, a observé ces formes au microscope. Lorsque le froid n'est pas très vif, et que la température se rapproche de notre température d'hiver, la neige conserve la forme étoilée qu'elle a chez nous; mais à mesure que le froid devient plus intense, les cristallisations deviennent plus compliquées, sans cesser d'être régulières, et offrent aux yeux des contours élégans et bizarres. Dans les grands froids, sous un ciel serein, on voit flotter en l'air des flocons de neige dont les mille faces étincelantes réfléchissent les rayons du soleil.

Notre gravure pourra donner une idée des modifications que subit la forme de la neige dans ces contrées de frimas. Elle prend tantôt la forme (A) d'une étoile, dont chacun des rayons serait régulièrement dentelé; tantôt celle d'un hexagone (B) au centre duquel se trouverait une étoile, entourée d'autres lignes qui toutes forment d'autres hexagones; quelquefois c'est une agglomération de ces mêmes hexa-

gones (C) d'où sortent six rayons symétriquement disposés. Puis elle se complique de plus en plus, elle prend les formes indiquées (D, E, F, G,) et enfin, dans les froids très vifs, elle arrive à la figure H. On y remarque les rayons



(Formes diverses de la neige.)

principaux partant tous d'une étoile centrale, et formant entre eux un angle de 60°. De ces principaux rayons partent de petites flèches qui se dirigent en différens sens, de manière cependant à conserver toujours une régularité inaltérable. Le diamètre de cette figure excède quelquefois un quart de pouce.

Sur la neige rouge. — De nombreux et habiles chimistes ont recherché quel pouvait être le principe colorant de la neige rouge. MM. Wollaston, de Candolle, Thénard et Bañer ont reconnu, après diverses épreuves, que le dépôt des eaux de la neige rouge était de nature végétale. M. Bañer, qui s'est plus spécialement occupé de cette question, est parvenu à la résoudre complètement : ayant exposé à l'air la matière colorante des neiges tenue en suspension dans l'eau, il s'aperçut d'abord que les globules microscopiques se multipliaient, mais après leur accroissement, restaient transparens; il y avait dans l'eau une végétation, mais une végétation incomplète qui n'arrivait pas à maturité. En substituant de la neige à l'eau pendant les mois d'hiver, on vit cette végétation se développer avec plus de succès; le nombre des globules rouges fut à peu près doublé dans un court espace de temps.

Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir.

VAUVENARGUES.

Une fable de Lessing. — La brebis avait beaucoup à souffrir des mauvais traitemens de tous les autres animaux; elle s'en plaignit à Jupiter, qui l'écouta avec bienveillance et lui dit : « Ma bonne créature, je vois bien que je t'ai créée avec trop peu de défense; c'est une injustice qu'il faut que je répare. Veux-tu que j'arme tes pieds de griffes, et ta bouche de dents terribles?

» — Oh! non, dit la brebis, je ne veux pas être semblable aux animaux carnassiers.

» — Aimes-tu mieux que je cache un venin subtil sous tes dents?

» — Ah! reprit la brebis, les bêtes venimeuses sont si détestées!

» — Eh bien! que veux tu donc? Je vais attacher des cornes à ton front, et donner à ton cou plus de force.

» — Point du tout, père bienfaisant; je pourrais devenir un animal aussi querelleur que le bouc.

» — Cependant si tu veux que les autres n'osent te nuire, il faut que tu puisses nuire toi-même.

» — Il faut cela! dit la brebis en gémissant; alors, père bienfaisant, laissez-moi telle que je suis; car le pouvoir de nuire en excite (je crains) le désir, et j'aime mieux souffrir le mal que de le faire. »

Jupiter bénit la bonne brebis, et de ce jour elle oublia de se plaindre.

BACON.

Il y a deux hommes dans François Bacon : celui qui s'est immortalisé par son génie, par ses vastes connaissances, par l'influence qu'il a exercée sur la philosophie et la science modernes, et celui qui s'est avili comme politique, comme citoyen ingrat envers ses bienfaiteurs, comme fonctionnaire cupide et concussionnaire. En admirant le génie de Bacon, la postérité a voulu laisser dans l'oubli ses vices et ses bassesses; mais il faut toujours gémir de ne pas rencontrer une haute moralité unie à d'aussi puissantes facultés intellectuelles.

François Bacon naquit à Londres, le 22 janvier 1561. Son père, Nicolas Bacon, était un célèbre jurisconsulte anglais, qui occupa des emplois importans sous Henri VIII et Elisabeth; sa mère, Anne Bacon, était également une femme fort distinguée, qui dirigea toute la première éducation de ses deux fils, Antoine et François.

Après avoir étudié à l'université de Cambridge, où il déploya dans toutes les sciences une précocité extraordinaire, François Bacon vint à Paris à la suite de l'ambassadeur sir Amias Powlet. La mort de son père le rappela dans sa patrie, où la médiocrité de sa fortune l'obligea à se créer un état. Il se livra à l'étude de la jurisprudence, et obtint de si grands succès, qu'il fut nommé, à l'âge de vingt-huit ans, conseil extraordinaire de la reine.

En 1594, le comte d'Essex employa tout son crédit pour lui obtenir la place de solliciteur-général; mais Bacon fut refusé, comme étant trop exclusivement préoccupé de travaux spéculatifs. C'est alors que le comte d'Essex, pour le dédommager, lui donna une terre qui fut acceptée avec empressement. Peu de temps après, le bienfaiteur de Bacon ayant été accusé de haute-trahison, celui-ci non seulement l'abandonna dans sa disgrâce, mais plaida contre lui dans l'instruction du procès; le comte d'Essex périt sur l'échafaud. L'ingratitude de Bacon souleva une telle indignation, qu'il fut obligé de se défendre et de composer une apologie. Mais c'est dans sa conduite au parlement qu'il chercha surtout à se relever du mépris public : ayant été choisi, en 1593, pour représenter le comté de Middlesex dans la chambre des communes, il vota toutes les lois populaires contre les ministres.

Malgré les complaisances politiques dont il s'était rendu coupable, Bacon n'avait pas augmenté sa fortune, et il fut arrêté deux fois pour dettes. Mais le règne de Jacques I[er] vint lui ouvrir la carrière des honneurs.

En 1603 il fut créé chevalier, puis en 1607 nommé solliciteur-général; il épousa, à cette époque, Alix de Barnham, fille d'un riche alderman de la cité. Enfin, en 1619, il fut nommé lord grand-chancelier d'Angleterre, avec le titre de baron de Vérulam, qu'il échangea pour celui de vicomte de Saint-Alban. Dans cette haute position, ce grand génie montra une telle avidité, un tel abus de conscience en recevant des sommes d'argent pour des concessions de places et de priviléges, qu'il fut accusé devant la Chambre des Pairs, condamné, sur sa propre confession, à payer une

amende de 40,000 livres sterling (environ un million), et à être emprisonné pendant le bon plaisir du roi ; de plus, il fut déclaré incapable d'occuper aucun emploi ou office public, de siéger au parlement, et d'approcher même du lieu où résiderait la cour.

Détournons le regard de cet affligeant spectacle pour contempler le grand philosophe, dont le cœur, partagé entre l'amour de la science et les soucis de l'ambition, était sans cesse en proie à des remords violens et douloureux. Ecoutons-en la déclaration sortie de sa propre bouche, dès 1605, dans une lettre à un ami. — « Nul n'a plus le droit que moi » de s'écrier avec le psalmiste : *Mon âme a été pour moi une » étrangère.* Car je l'avoue, depuis que je me connais, elle » n'a été pour rien dans les devoirs de mon état ; ce qui a été » la cause de plusieurs erreurs que j'ai commises, et que je » me plais à confesser. Mais ma faute la plus grave est que, » me connaissant plus propre à composer des livres qu'à agir, » je n'ai pas laissé de consacrer ma vie aux affaires civiles, » pour lesquelles la nature ne m'avait pas fait, et auxquelles » la préoccupation de mon esprit me rend plus inhabile en- » core. »

Dès l'âge de seize ans, Bacon avait conçu le projet de réformer le système entier de la philosophie et de la science. Ce projet le maîtrisa au milieu de ses travaux de jurisprudence et de toutes ses occupations politiques. Pour accomplir un aussi vaste dessein, il fallait d'abord faire, selon son expression, *le cens et le dénombrement* des connaissances humaines, et en montrer à la fois le peu de solidité et le peu d'étendue.

Tel fut le but de l'ouvrage intitulé *de Augmentis Scientiarum* (du progrès des sciences) : après avoir rangé toutes les connaissances humaines sous les trois facultés, *mémoire, imagination, raison,* il signale les erreurs accréditées, et indiquant ce qui manque encore à chaque science, il fait pressentir le but éloigné que chacune d'elles peut atteindre.

Mais il ne suffisait pas de critiquer, il fallait reconstruire l'édifice renversé. — Bacon commence par perfectionner les méthodes de raisonnement qui servaient de guides pour arriver à la vérité. Tandis que la logique des écoles se reposait sur le *syllogisme*, dont l'art consiste à déduire successivement les conséquences les plus importantes de certaines propositions, plus ou moins bien discutées, il introduisit, lui, la méthode de l'*induction*, qui consiste à s'élever des faits particuliers, suivis sans intervalle, jusqu'aux axiomes généraux. — On voit dans cette méthode tout le principe de la *philosophie expérimentale*, et l'on reconnaît aussi combien il était important de rappeler les hommes à l'observation des faits, alors que l'on cherchait, au contraire, à expliquer ou à découvrir les phénomènes de la nature, en partant d'axiomes dont quelques uns avaient été énoncés empiriquement depuis plusieurs siècles, tel par exemple que celui-ci : *la nature a horreur du vide.* C'était contre cet empirisme et cette passion de remonter de prime abord aux choses les plus générales que Bacon s'exprimait si nettement lorsqu'il disait : « Il y a deux chemins qui peuvent mener à la con- » naissance de la vérité. Par l'un on s'élève de l'expérience à » des axiomes très généraux ; ce chemin est déjà connu : par » l'autre on s'élève de l'expérience à des axiomes qui devien- » nent généraux par degrés jusqu'à ce qu'on parvienne à des » choses très générales. Ce chemin est encore en friche, parce » que les hommes se dégoûtent de l'expérience, et veulent » aller d'un coup aux axiomes généraux pour se reposer. »

Le *Novum Organum,* ou *Nouvel organe des sciences,* qui est le plus considérable et le plus important des ouvrages de Bacon, renferme ses travaux sur la logique.

Après avoir montré la nécessité d'une réforme dans les sciences (*de Augmentis scientiarum*), après avoir perfectionné les méthodes de raisonnement qui servent à la découverte des vérités (*Novum Organum*), il restait à produire la Nouvelle Encyclopédie des sciences ; Bacon a commencé à en rassembler les matériaux.

C'est la physique générale qu'il voulait refondre d'abord, et il avait résolu de faire chaque mois un travail sur un phénomène particulier. Il composa ainsi les Essais sur les vents, sur la vie et la mort, etc., et les donna comme des modèles pour la méthode selon laquelle chaque sujet devait être traité. Enfin, dans son ouvrage intitulé *Sylva sylvarum*, il accumula des matériaux abondans, des faits nombreux, et des expériences.

Dans ses travaux comme physicien, Bacon a été sur la voie de plusieurs découvertes importantes. Ainsi il s'est exprimé fort nettement sur le phénomène de l'attraction démontrée par Newton. — « Il faut, disait-il, ou » que les corps graves soient poussés vers le centre de la » terre, ou qu'ils en soient mutuellement attirés ; et dans ce » dernier cas, il est évident que plus les corps en tombant » s'approcheront de la terre, plus fortement ils seront attirés. » Il faudrait expérimenter si la même horloge à poids ira » plus vite sur le haut d'une montagne qu'au fond d'une » mine : si la force des poids diminue sur la montagne, et » augmente dans la mine, il y a apparence que la terre est » douée d'une véritable attraction. »

Bacon mourut le 9 avril 1626, par suite d'une maladie qu'il avait subitement gagnée pendant des expériences.

Ce grand philosophe était sujet à un accident bien singulier, et dont il n'est pas facile de deviner la cause : dans les éclipses de lune, soit qu'il en fût prévenu ou non, il tombait en faiblesse : cet accident durait tout le temps de l'éclipse, et finissait tout-à-coup, sans lui laisser aucune incommodité.



(Bacon.)

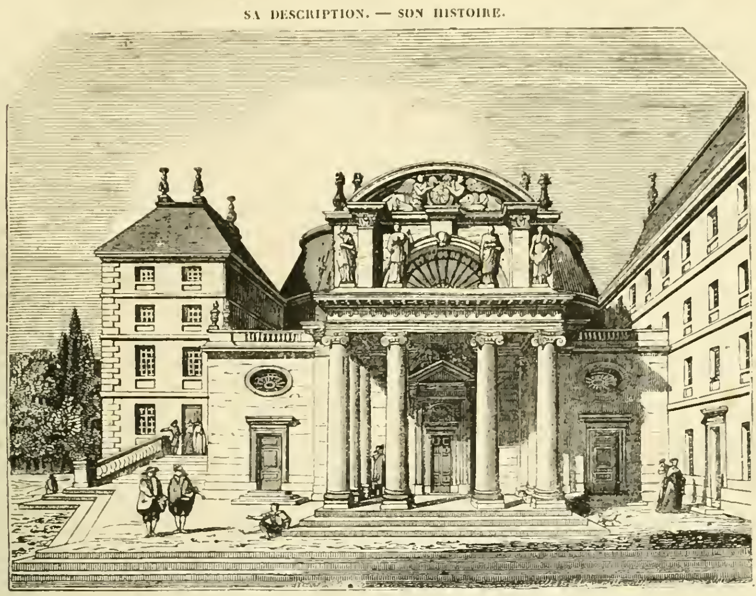
C'est par les lettres de Voltaire, et par le prospectus de l'*Encyclopédie*, où Diderot et d'Alembert déclaraient solennellement qu'ils devaient à Bacon leur arbre de classification des connaissances humaines, que la célébrité de cet illustre philosophe se fit jour en France.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

PORT-ROYAL.

SA DESCRIPTION. — SON HISTOIRE.



(Vue du portail de l'ancienne église attenant à l'abbaye des dames religieuses de Port-Royal.)

A trois lieues de Versailles est une campagne remarquable par les accidens du terrain, la variété des points de vue, le calme et la fraîcheur du site : c'est la vallée de Chevreuse. Au fond de cette vallée on voit encore les ruines d'un ancien château, et, à quelque distance, un moulin, une grange et une bergerie. Au commencement du XVIIIe siècle c'est là que s'élevait le château de la duchesse de Longueville, et le moulin, la grange et la bergerie, s'appelaient Port-Royal-des-Champs. Ce nom réveille le souvenir de la grande lutte théologique du XVIIe siècle, entre les jésuites et les jansénistes, et reporte la pensée vers les hommes célèbres qui s'étaient retirés dans cette solitude, et ont contribué, par leurs travaux philosophiques et littéraires, à la gloire du siècle de Louis XIV.

Port-Royal fut d'abord un couvent de religieuses; il avait été fondé, en 1204, par Eudes de Sully, et soumis à l'ordre de Cîteaux. Vers le XVIIe siècle, la tranquillité et le charme de cette vallée attirèrent quelques hommes de science et de religion, qui, fatigués d'eux-mêmes et du siècle, vinrent chercher *au désert* la pénitence et l'étude, et se consacrèrent à l'éducation de la jeunesse; ils habitaient quelques bâtimens délabrés, groupés autour du monastère. Mais bientôt, tout aux environs, s'élevèrent successivement de jolies maisons, habitées par de grands seigneurs assez détachés du monde pour se plaire aux inspirations de la solitude et aux exemples des solitaires, pas assez toutefois pour renoncer entièrement aux honneurs et aux plaisirs de la ville; parmi ces derniers, les plus illustres étaient le duc de Luynes, le duc de Liancourt, et la duchesse de Longueville; le palais de celle-ci, qui était la plus belle et la plus importante habitation de Port-Royal, servit de retraite aux *solitaires* à l'époque de leur persécution sous Louis XIV, et dans leur querelle avec les jésuites.

Généralement, on croit que tous les habitans de Port-Royal étaient soumis à une règle, c'est une erreur; les religieuses seules étaient liées par des vœux et une règle obligatoire; mais aucun engagement positif ne retenait les hommes qui étaient venus demander dans cette vallée un asile contre les dissipations du siècle. Seulement, réunis par un même besoin de recueillement, presque tous les solitaires avaient le même directeur spirituel, qui était aussi celui des religieuses, et là se trouvait le lien des deux communautés.

Cette paisible retraite n'était connue que par la science profonde, les vastes études de grammaire, de philosophie et de littérature de ses religieux, quand éclata la discussion du jansénisme, qui attira sur Port-Royal l'attention publique et une vive persécution. La question débattue entre les jésuites et les jansénistes était celle de l'accord de la liberté humaine avec la prescience divine. Pour faire connaître toute la dispute agitée entre les *jansénistes* et les *molinistes*, nous citons les *cinq* fameuses propositions extraites des ouvrages de Jansénius, et condamnées par le pape Innocent X. Plusieurs pour être bien comprises aujourd'hui exigeraient un long commentaire.

« 1° Quelques commandemens de Dieu sont impossibles » à des hommes justes qui veulent *accomplir*, et qui font à » cet effet des efforts selon leurs forces. La grâce même qui » leur rendrait ces commandemens possibles, leur manque. »

Les molinistes et les jésuites soutenaient que Dieu n'ordonne rien d'impossible, mais avertit en ordonnant, et de faire ce que l'on peut, et de demander ce que l'on ne peut pas.

« 2° Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la » Grâce intérieure. »

Cette proposition parut contraire à des passages de l'Evangile et de saint Paul, qui disent que le pécheur résiste toujours à la Grâce de Dieu.

« 3° Dans l'état de nature tombée, l'homme, pour mériter, n'a pas besoin d'une liberté exempte de nécessité; il » lui suffit d'une liberté exempte de contrainte. »

Cette proposition était déclarée hérétique, parce qu'il est

de foi que le mouvement de la grâce efficace même n'emporte point nécessité.

« 4° C'est une hérésie de penser que la grâce prévenante » pour les bonnes œuvres, soit telle que la volonté de » l'homme puisse s'y soumettre ou y résister. »

Les molinistes soutenaient que l'homme pouvait toujours rejeter ou admettre cette grâce.

« 5° Jésus-Christ n'est mort que pour les prédestinés, et » nullement pour les réprouvés. »

Les molinistes déclaraient cette proposition impie, blasphématoire.

Telles étaient les questions débattues entre les disciples de Jansénius et les jésuites; les textes de cette querelle étaient les ouvrages de saint Augustin, que chaque parti interprétait à sa manière.

La doctrine janséniste avait été condamnée, en 1567 et 1578, par les papes Pie V et Grégoire XIII. Le jésuite Molina ayant publié, à la fin du XVIe siècle, à Lisbonne, un livre où il soutenait sur la *Grâce* une opinion toute contraire à celle de Corneille Jansénius, professeur à l'université de Louvain, celui-ci écrivit pour réfuter le jésuite portugais. Un disciple français de Jansénius, Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, convertit à sa doctrine toute la famille Arnauld; et comme cette famille tenait à la cour par le célèbre d'Andilly, au barreau par l'éloquent Lemaître, à l'Église par de Sacy, à l'armée par Séricourt, à la Sorbonne par Antoine Arnauld; Saint-Cyran embrassait en même temps, par la propagation de ses exemples et de sa foi, tous les ordres de l'État, toutes les classes de la nation. Port-Royal fut engagé dans le jansénisme, et en devint le représentant par toute cette famille des Arnauld, dont dix-huit membres se retirèrent dans cette retraite; de plus, leur discussion contre les jésuites commença à l'occasion d'un petit écrit composé par la sœur Marie-Angélique Arnauld, nommée abbesse de Port-Royal en 1602, écrit qui parut entaché d'hérésie et de jansénisme, et qui fut dénoncé par la Société de Jésus. Sur ces dénonciations, Richelieu ordonna, en 1638, aux solitaires de quitter Port-Royal-des-Champs; ils se retirèrent auprès de la *Ferté-Milon*, furent reçus dans la maison du père de Racine, et c'est ainsi que le poète fut appelé à devenir un jour leur élève. Après la révocation de leur exil, les solitaires s'occupèrent, à leur retour, de l'institution de ces fortes et savantes écoles, qui jetèrent, au XVIIe siècle, de si vives lumières. Les principaux maîtres furent Claude Lancelot et Pierre Nicole. Les jésuites étant parvenus à faire fermer ces écoles et disperser les chefs, ce fut pour les défendre que Pascal, qui s'était retiré à Port-Royal, publia, en 1656, ses *Provinciales*, le seul ouvrage qui ait survécu à cette lutte théologique. Les *Provinciales* envenimèrent la querelle, et attirèrent sur Port-Royal la persécution de Louis XIV. On commença par renvoyer les religieuses de la maison qu'elles occupaient dans le faubourg Saint-Jacques, et où elles avaient été obligées de se retirer à cause des exhalaisons humides des étangs de Chevreuse, qui ajoutaient leurs dangers de mort aux austérités de la pénitence; elles furent reconduites à Port-Royal-des-Champs, ainsi nommé pour le distinguer de cette maison de Paris. Puis, plusieurs des solitaires furent enfermés à la Bastille, comme de Sacy, et Fontaine, l'historien de Port-Royal; Antoine Arnauld et Arnauld d'Andilly furent exilés. Ces persécutions, et la mort qui, successivement, vint frapper les plus illustres membres de cette société, les Arnauld, de Sacy, Nicole, amenèrent la chute de Port-Royal. Une bulle du pape Clément XI, en 1708, et un arrêt du conseil, en 1710, supprimèrent le couvent de Port-Royal-des-Champs, et ordonnèrent la destruction du monastère, et même des sépulcres.

Telle fut la fin de cette célèbre *Thébaïde* moderne, qui, pendant près d'un siècle, a puissamment agité les esprits, a été la plus opiniâtre ennemie des jésuites, a eu la gloire de contribuer par ses ouvrages à perfectionner la belle langue du XVIIe siècle, du sein de laquelle sont sortis ces hommes d'une rare énergie de caractère et d'un vaste savoir : les Arnauld, les de Sacy, et qui enfin a produit Racine, Nicole et Pascal.

Toutefois, disons, en finissant, que ces controverses religieuses et philosophiques ont eu peu de résultat important pour l'esprit humain; elles ont été bien dépassées dans leur tendance réformatrice par la philosophie du XVIIIe siècle

---

MUSIQUE.

DES DIVERS GENRES DE COMPOSITION MUSICALE.

(Voyez sur l'harmonie et la mélodie, p. 115).

On peut réduire à quatre les divers genres de musique connus : la *musique sacrée*, la *musique dramatique*, la *musique de salon* et la *symphonie*.

La *musique sacrée* comprend toutes les messes depuis celles du plain-chant jusqu'à celles que l'on ne peut exécuter qu'avec toutes les forces de l'orchestre; les psaumes, hymnes et motets, les oratorios et cantates sacrées Les admirables psaumes de Marcello, les messes et motets de Palestrina, le *Miserere* d'Allegri, celui de Leo, celui de Jomelli, la musique d'église et divers oratorios de Jean Sebastien et Charles-Emmanuel Bach; Athalie, Samson, les Machabées, le Messie de Haendel; David pénitent, de Mozart; la Mort de Jésus, de Graun, la Création, les Sept Paroles de Jésus-Christ, de Haydn; le *Requiem* de Mozart, les messes de Cherubini, et entre autres la célèbre messe à trois voix : telles sont en ce genre les compositions qui jouissent de la plus haute renommée.

La *musique dramatique* comprend toutes les compositions destinées à être exécutées sur les théâtres publics. Les musiciens qui se sont le plus illustrés dans ce genre sont, en Italie : Hasse, Leo, Pergolèse, au commencement du dernier siècle; plus tard, Paësiello, Cimarosa, Guglielmi; postérieurement encore, et dans un ordre inférieur, Fioravanti, Zingarelli, Paër; de nos jours, Rossini, qui a surpassé tous ses devanciers, et élevé l'opéra moderne à son plus haut point de splendeur. Après lui, quoiqu'aucun ne puisse lui être comparé, on peut nommer Mercadante, Donizetti, Bellini surtout, qui a eu souvent d'heureuses inspirations. L'Allemagne, moins riche dans ce genre que l'Italie, a cependant produit des compositions dramatiques d'un grand talent. Keiser, l'un des plus anciens et créateur en quelque sorte de l'opéra allemand, a écrit un nombre considérable d'ouvrages qui ne se jouent plus depuis les développemens qu'a pris l'orchestre, mais où l'on trouve encore des chants extrêmement heureux; Haendel, qui lui a succédé, a composé des opéras allemands, italiens et anglais; Mozart, plus près de nous, est auteur d'opéras allemands et italiens qui sont considérés comme des chefs-d'œuvre. Nous nommerons après lui Winter et Weigl, compositeurs estimables, mais d'un ordre inférieur. L'Allemagne moderne prononce avec orgueil les noms de Weber, créateur de *Freischütz*, de Spohr, de Meyer-Beer, qui n'a acquis la haute réputation dont il jouit que depuis son bel opéra de *Robert-le-Diable*. La plupart des musiciens qui ont illustré la scène française sont Allemands ou Italiens. Lulli fut le premier; après lui vint Rameau, dont les chants manquaient de grâce et la déclamation de vérité, mais où l'on trouve quelques beaux chœurs, et, en général, un style plus dramatique que celui de Lulli et de ses imitateurs; plus tard, Gluck, auteur des deux Iphigénies, d'Armide, d'Orphée; Piccini, Sacchini à qui nous devons OEdipe; Spontini, dont les opéras de la Vestale et de Fernand Cortès sont maintenant si connus. Rossini est en ce moment, sans contredit, le musicien le plus recommandable de la scène fran-

çaise. *La Muette*, d'Auber, et *Robert-le-Diable*, de Meyer-Beer, ont classé ces deux compositeurs dans un rang élevé sans doute, mais inférieur à celui que doit occuper Rossini, auteur de *Guillaume Tell*, de *Moïse*, du *Siége de Corinthe*. Entre les musiciens dont les productions ont enrichi la scène de l'Opéra-Comique, les plus remarquables sont Monsigny, Philidor, Grétry, Dalayrac, Méhul, Nicolo, Berton, Boïeldieu, Auber, Herold. Leurs compositions sont connues de tout le monde.

La *musique de chambre* ou *de concert* consiste dans les divers morceaux destinés à être exécutés dans les salons, tels que les sonates, concertos, fantaisies, duos, trios, quatuors, quintettes pour les instrumens; les cantates, romances, chansons, nocturnes, duos, trios pour les voix, écrits spécialement pour les concerts. C'est un genre de composition d'un ordre inférieur aux deux précédens, mais où plusieurs compositeurs se sont cependant fait un nom distingué. On comprend encore, sous cette dénomination générale de musique à concert, les airs, duos et autres morceaux extraits des operas joués sur les théâtres, et dont l'accompagnement est réduit pour le piano.

La *symphonie*, dont la coupe est, avec des développemens plus étendus, absolument la même que celle de la sonate ou du quatuor d'instrumens à cordes, est un morceau de musique composé pour un orchestre, et divisé ordinairement en quatre parties distinctes, séparées entre elles par des repos. Ces quatre parties sont : 1° l'allegro ou morceau d'un mouvement vif, souvent précédé d'une courte introduction d'un rhythme plus grave; 2° l'andante ou adagio, morceau plus ou moins lent dont la forme varie; 3° le menuet à trois temps et d'un mouvement rapide : c'est le plus court des quatre morceaux dont se compose la symphonie; sa forme ne varie jamais; 4° le presto, rondeau ou finale. Cette dernière partie est toujours celle dont le rhythme est le plus vif : le compositeur y déploie toutes les forces de l'orchestre. Nous aurions pu comprendre la symphonie sous le titre général de musique de concert; mais son immense développement nous a prescrit d'en faire un genre à part. Les concerts du Conservatoire nous ont fait connaître la puissance de ce genre de composition où ont excellé Haydn, Mozart, et surtout Beethoven.

Le caractère du faux esprit est de ne paraître qu'aux dépens de la raison. VAUVENARGUES.

CHASSE AU SANGLIER.

On est fier et joyeux au logis, quand le dimanche soir, épuisé de fatigue, couvert de poussière, le front en sueur, nous avons entr'ouvert sur la table notre carnassière sanglante : on crie de plaisir, on se dispute l'honneur de compter les grains de plomb qui tout-à-coup ont arrêté la perdrix dans son vol, de découvrir du doigt l'endroit précis où la balle a percé le ventre ou brisé la patte du lièvre : on flatte Brisquet; on suspend la poire à poudre sculptée et la bouteille d'osier vide du vin généreux qui a soutenu notre courage; on replace aux rayons le volume inachevé qui, vers midi, a hâté notre sommeil sous l'ombrage d'une haie; on s'empresse à détacher nos longues guêtres gercées par le soleil, et à remplacer par une coiffure fraiche et légère notre casque de toile.

Seulement prenons toujours garde qu'on n'admire de trop près notre bon fusil *noirci par la fumée*; car c'est un souvenir bien précieux que celui d'une journée de chasse où l'on n'a pas fait éclater le canon pour y avoir bourré double charge par mégarde, où l'on ne s'est pas exposé à un suicide en sautant un fossé, où l'on n'a pas tiré dans les jambes d'un ami; où enfin, au retour, le foyer domestique n'a pas été épouvanté d'une détonation imprévue.

Sauf des accidens de cette nature, qu'un peu de prudence sait éviter, il faut convenir, au reste, que la chasse est vraiment aujourd'hui un passe-temps bien pacifique, un divertissement civilisé, et qui n'a plus rien de son antique barbarie : ce n'est plus une de ces expéditions féroces, simulacre des combats, disent les poëtes, où l'on se piquait de risquer sa vie pour l'espoir d'un morceau de venaison, où l'honneur ne permettait de fuir aucun gibier, et où il fallait, sans désemparer, le tuer ou se faire tuer par lui.

Fort heureusement le lion et le tigre ne sont pas de notre pays : quant aux sangliers, lorsqu'ils dévastent les moissons, on les tue de nuit un à un, ou l'on paie une prime aux villageois pour les traquer et les tuer comme des chiens enragés. Mais qu'un joyeux chasseur aille risquer des palpitations de cœur en faisant assaut de plain-pied avec un pareil animal au fond des bois, ce serait vraiment une folie digne du héros de la Manche! Tout au plus est-il raisonnable de hasarder à le viser quand on se trouve posté en un lieu sûr, par exemple, sur un arbre.

Une histoire complète des malheurs arrivés à la chasse, ou plutôt à la guerre aux sangliers, serait d'un intérêt tout mélodramatique. Les anciens ont bien exprimé l'horreur que doit inspirer la férocité et la sauvagerie de cette terrible bête, en l'opposant dans leurs mythes au plus beau des mortels et au plus fort des immortels. C'est un sanglier qui met à mort Adonis; et Hercule ajoute à sa gloire en triomphant du sanglier d'Erimanthe. Ensuite, parmi une foule de traits, on se rappelle les affreux évènemens que causa la chasse du sanglier de Calydon, dont la hure fut offerte à Atalante par le jeune prince Méléagre.

Si l'on en juge par un passage d'Oppian, il y avait d'étranges idées sur le sanglier répandues par les chasseurs de l'antiquité : « On dit du sanglier, rapporte cet » auteur, qu'il a une dent blanche cachée au dedans, ayant » quelque chose de brûlant. Quand les chasseurs l'ont percé » de leurs longs javelots, si quelqu'un arrache un poil de cet » animal encore palpitant, et qu'il le mette près de cette » dent, ce poil paraît d'abord grillé et se tourne bien vite en » rond. On voit de même que les chiens, en divers endroits » de leurs côtes, où les dents ardentes du sanglier ont touché, » semblent avoir quelques vestiges de feu qui s'étendent sur » leur peau. »

Jacques du Fouilloux, qui écrivait au XVIe siècle, et qui était un brave chasseur, ne paraît pas trop rassuré quand il traite des sangliers. Il assure en avoir chassé un qui à lui seul massacra en quelques instans quarante chiens sur cinquante. En somme, il ne conseille pas de faire courir à une bonne meute de *telles sortes de bestes*; « car, dit-il, » si les autres espèces esgratignent ou mordent, il y a tou- » jours moyen de remédier à leur morsure; mais au san- » glier, s'il blesse un chien de la dent au coffre du corps, » il n'en cuidera jamais eschapper. » Et toutefois il ajoute plus loin : « Si une meute de chiens est une fois dressée » pour le sanglier, ils ne veulent plus courir les bestes lé- » gères, parce qu'ils ont accoustumé de chasser de près, et » avoir grand sentiment de leur beste. »

Voici ce qu'il dit entre autres choses sur les moyens les moins dangereux de chasser et de se défaire de l'animal : « C'est une » chose certaine que si on met des colliers chargés de son- » nettes au col des chiens courans, alors qu'ils courent le » sanglier, il ne les tue pas si tost; mais il s'enfuyra devant » eux sans tenir les abbois. Il faut que le piqueur lève la » main haute, et qu'il donne les coups d'épée en plongeant, se » donnant garde de donner au sanglier du costé de son che- » val, mais de l'autre costé; car du costé que le sanglier se » sent blessé, il tourne incontinent la hure : que s'il est en » pays de plaine, le piqueur doit mettre un manteau devant » les jambes de son cheval; puis doit tuer le sanglier à » passades sans s'arrêter. »

Lorsque le piqueur est à pied, il plonge son couteau de chasse au défaut de l'épaule en s'esquivant légèrement de

l'autre côté. Dans de vieilles estampes qui représentent des illustres capitaines de Germanie à la chasse, on remarque que les javelots sont dirigés surtout à la tête ou à la poitrine.

Les valets et les chiens aimaient peu cette chasse, comme on peut le croire : on était toujours muni d'aiguilles, de fil et de soie pour raccommoder ceux qui étaient éventrés : l'odeur seule du sanglier rebutait souvent la meute ; il fallait les exciter de très près et leur parler d'un ton plein. Les cris en usage étaient : *Hou hou... vel-ci aller, vel-ci aller... hou hou... valets... hou hou... ça va... ça va... hou hou... la ha, la ha ha ha.*

Contre les règles ordinaires de la chasse, s'il y avait trop grande perte de chiens et quelquefois d'hommes, il était permis, mais seulement à la dernière extrémité, d'abattre la bête d'un coup de fusil ou de pistolet.

Il est rare de pouvoir chasser un sanglier en moins de cinq ou six heures, et quelquefois il faut trois ou quatre jours.

Le dernier prince de Condé affectionnait beaucoup cette chasse, et entretenait des chiens vigoureux qu'on y avait particulièrement dressés ; on rencontre dans les bois de Chantilly des traces nombreuses de sangliers. Dans le nord de l'Europe, on voit encore de belles troupes de chasseurs livrer combat à ces animaux : en Allemagne, on se sert quelquefois de toiles dans lesquelles on les cerne au moyen de grandes battues ; on les laisse ensuite sortir un à un par une étroite ouverture, et on les tire à l'aise sans grand péril.

En Angleterre, au XIIe siècle, il y avait une telle quantité de sangliers, que les environs même de Londres, alors entouré de bois, en étaient infestés. Une portion de terrain du comté de Fife, en Écosse, était autrefois appelée Muckross, ce qui signifie, en langage celtique, la *colline aux Sangliers.* On rapporte qu'avant la réforme, dans la ville de Saint-Andrew, des chaînes suspendaient, à l'autel de la cathédrale, deux dents de sanglier qui avaient chacune de 15 à 16 pouces de hauteur.

En Amérique, le sanglier était inconnu avant l'invasion des Européens : il abonde dans l'Inde ; mais sa nature paraît y être moins féroce que dans l'Occident.

Les dents du vieux sanglier se tournent en forme de croissant, la pointe vers les yeux ; on les nomme *miré*, ou même



(Moyen âge. — Chasse au sanglier.)

contre-miré, quand elles sont contournées ; alors il foule du boutoir si terriblement fort, que ses coups sont souvent plus funestes que ses incisions.

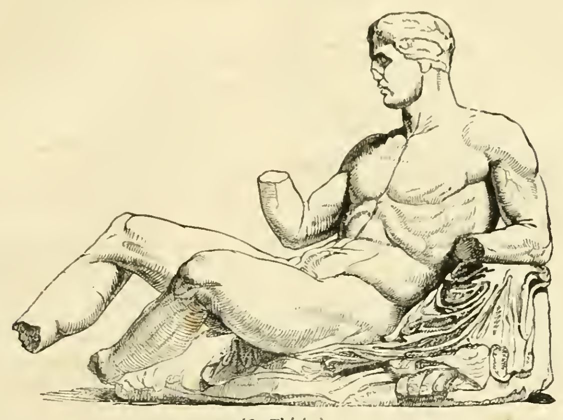
L'animal jusqu'à six mois, en langue de chasse, se nomme *marcassin* ; de six mois à un an, *bête rousse* ; d'un an à deux, *bête de compagnie* ; de deux à trois, *ragot* ; à trois ans, c'est un sanglier à son *tiers an* ; à quatre, un *quartan* ou *quartanier* ; et passé ce temps, c'est un vieux sanglier qu'on appelle *solitaire* et *vieil ermite*. La femelle porte toujours le nom de *laie*.

Le sanglier, qui n'est autre chose que le cochon tel qu'il existe à l'état sauvage, crie et grogne rarement ; mais il souffle avec violence : quand il désespère d'échapper à ses ennemis, il se roule et se vautre à terre, s'élance par bonds, ou s'asseyant dans une cépée, fait face à son ennemi avec fureur. Il y a dans sa puissante colère, dans ses mœurs libres, dans son allure et son apparence farouche, une sorte de poésie qui le distingue de cette commune et grossière ineptie de la race soumise à la domesticité. Il vit ordinairement seul. En hiver, il se tient loin du voisinage des hommes, dans des espèces de forts hérissés d'épines ; en été, il rôde aux lisières des bois, et pendant la nuit il fait des sorties pour ravager les champs : il se nourrit de vers, de racines, de glands, de faînes, de noisettes, de petits lapins, de petits lièvres, d'œufs de perdrix et de perdreaux, de légumes et de grains. Il fait beaucoup de bruit en mangeant, ce qui dénonce sa présence dans l'obscurité ; et quand il est alarmé, au lieu de fuir, il s'arrête pour reconnaître le péril, ce qui peut donner le temps de l'ajuster. On rencontre parfois des troupes de laies et de marcassins, ou de sangliers voyageurs qui se rendent dans les pays lointains ; ils ravagent les campagnes sur leur passage, et s'arrêtent volontiers quelques jours dans les endroits fertiles ; quand ils sont repus, ils poursuivent leur route en traversant les fleuves et les rivières, soit à la nage, soit sur la glace.

SCULPTURES DU PARTHÉNON.

(Voyez les restes du Parthénon. — Tome Ier, page 27.)

LE THÉSÉE ET L'ILISSUS.

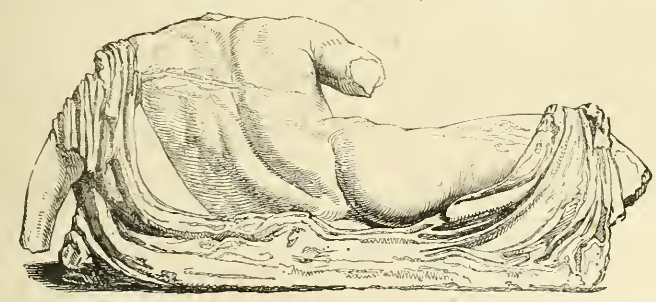


(Le Thésée.)

Des dépouilles du Parthénon qui ornent aujourd'hui le Musée Britannique, les deux statues principales sont celles que l'on a nommées le Thésée et l'Ilissus. Malgré les mutilations qu'elles ont subies, aux yeux des artistes elles sont encore de précieux modèles de la grandeur et de la simplicité imposantes du style grec.

Le Thésée était placé sur le fronton de l'est, près des chevaux d'Hypérion. Il se repose, à demi couché sur un fragment de roche couvert d'une peau de lion. La belle proportion des diverses parties du corps, les muscles fortement accusés, expriment à la fois une noble élégance et une vigueur exercée. En étudiant cette seule attitude, il semble que l'on comprenne mieux la vie et le caractère de ce jeune héros athénien, qui fut sans contredit le plus aventureux et le plus civilisé de cette sorte de divine chevalerie grecque formée sur les traces d'Hercule : le repos pesant et la monstrueuse encolure du dieu *aux Douze Travaux* n'eussent pas convenu à celui dont le premier exploit fut de vaincre l'homme-taureau dans l'arène du Labyrinthe pour mériter un sourire de la fille du roi Minos, et qui, plus tard, s'en alla faire la guerre aux Amazones pour enlever leur reine et l'épouser. Thésée était, dans ces temps barbares, un pressentiment d'Alcibiade.

La statue de l'Ilissus, déification d'un ruisseau qui coulait dans la campagne au midi d'Athènes, occupait l'angle gauche du fronton de l'ouest du temple. Ce n'est pas une idée de force que cette figure réveille, mais bien plutôt une idée de gracieuse flexibilité. Les lignes du torse ondulent et s'atténuent avec une douceur merveilleuse. La plupart des connaisseurs regardent le Thésée comme une œuvre plus parfaite ; cependant ce ne fut pas l'avis de Canova lorsqu'il visita Londres; peut-être doit-on s'expliquer cette préférence du sculpteur italien par la nature même de son talent, où dominait moins, en général, un sentiment vigoureux qu'un voluptueux abandon. On croit que Raphaël s'est inspiré de l'Ilissus dans sa composition d'Héliodore.



(L'Ilyssus.)

POÉSIE.

VERS MÉTRIQUES. — VERS RIMÉS. — VERS BLANCS.

Les langues grecque et latine fondèrent leur versification et leur poésie sur la *quantité*, c'est-à-dire sur la mesure de la durée du son dans chaque syllabe de chaque mot. Cette mesure ne consiste pas dans la lenteur ou la vitesse accidentelle de la prononciation, mais dans des proportions constantes de brièveté ou de longueur attribuées aux syllabes. Ainsi, que l'on suppose ces deux médecins de Molière (M. Macroton et M. Bahis), dont l'un alonge excessivement ses mots et l'autre bredouille, occupés à lire une pièce de vers latins, et la lisant bien, ils observeront également la quantité. Le bredouilleur aura peut-être prononcé plus vite une longue que son camarade une brève, mais ils ne laisseront pas de faire exactement brèves celles qui sont brèves, et longues celles qui sont longues.

C'est cet avantage de pouvoir exprimer, par la longueur ou la brièveté du son, les sentimens lents ou impétueux de

l'âme, qui donne aux vers *métriques* des anciens une cadence et une mélodie que n'ont point les langues modernes. Le poète n'avait qu'à combiner ces longues et ces brèves de la façon qui lui paraissait la plus favorable aux effets qu'il voulait produire, et aussitôt il obtenait une variété d'intonations qui charmait l'oreille. Avec deux longues ou le spondée (¯ ¯), une longue et deux brèves ou le dactyle (¯ ˘ ˘), il avait déjà l'hexamètre et le pentamètre. De divers autres pieds naissaient différens vers dont il pouvait tirer encore un heureux parti, comme on peut en juger par les chœurs des tragiques grecs, les odes de Pindare et d'Horace, etc.

Notre langue, surtout dans son origine, était aussi peu propre que possible à former une poésie de ce genre. Le latin entrait pour quelque chose dans les élémens dont elle était composée, mais il s'y mêlait une foule d'idiomes plus barbares les uns que les autres, dont les sons rauques et stridens prêtaient peu à la cadence grecque et latine.

Aussi la *quantité* n'a-t-elle jamais pu devenir la base de la versification française, malgré quelques tentatives curieuses faites à diverses époques par des écrivains qui ne trouvaient point une compensation suffisante à la prosodie de la poésie ancienne dans les règles principales de notre prosodie.

Étienne Jodelle, qui fut, comme nous l'avons dit, l'une des étoiles de cette pléiade si fameuse sous Henri II, essaya, dit-on, l'un des premiers, de soumettre notre langue à des lois rigoureuses de quantité; et il appela les poètes dans cette direction d'études en composant le dystique suivant par dactyles et par spondées, qu'il mit à la tête des poésies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553.

Phēbŭs, Ămoür, Cypris, veūt saūvēr, noūrĭr ĕt ōrnēr
Tōn vērs ĕt tōn chēf d'ōmbrĕ, dĕ flāmmĕ, dĕ flcūrs.

« Voilà, dit Pasquier, qui lui-même fit un grand nombre » de ces vers, voilà le *premier* coup d'essai qui fut fait en » vers rapportés, mesurés, lequel est vraiment un petit » chef-d'œuvre. » — (Toutefois selon d'Aubigné, l'Iliade et l'Odyssée d'Homère auraient été traduites en vers hexamètres par un nommé *Mousset*, vers 1530, c'est-à-dire vingt ans environ avant le distique de Jodelle.)

Pasquier poursuit : « Quelques années après, devisant » avecques Ramus, personnage de singulière recommanda» tion, mais aussi grandement désireux de nouveautés, il » me somma d'en faire un autre essai de plus longue haleine » que les deux précédents. Pour lui complaire je fis, en l'an » 1555, une élégie en vers hexamètres et pentamètres. Neuf » ou dix ans après, Jean-Antoine de Baïf, marri que les vers » qu'il avoit premièrement composés ne lui succédoient en» vers le peuple de telle façon qu'il desiroit, fit vœu de ne » faire de là en avant que des vers mesurés, toutefois en ce » sujet si mauvais parrain, que non seulement il ne fut suivi » d'aucun, mais, au contraire, découragea un chacun de » s'y employer, d'autant que tout ce qu'il a fait etoit tant » dépourvu de cette naïveté que doit accompagner nos » œuvres, qu'aussitôt que cette sienne poésie vit la lumière, » elle mourut comme un avorton. »

Et, en effet, cette tentative, ainsi présentée, ne pouvait avoir aucun succès. Les oreilles françaises étaient déjà trop bien faites à la rime pour qu'elles pussent s'en passer facilement. On essaya donc de concilier la quantité et la rime, et de faire des vers métriques rimés. C'est Marc-Claude Butet, dont les poésies parurent en 1561, qui en fit le premier essai dans une ode.

Ronsard lui-même ne fut pas étranger à cette tentative. Il voulut, à l'exemple des poètes italiens, essayer de se contenter de la rime au bout de onze syllabes sans s'astreindre au *nombre* adopté en France, ni à la *mesure* des anciens. Mais nul ne suivit son exemple, tant étaient faibles les deux odes qu'il composa dans ce genre.

Depuis Jean Passerat revint aux vers métriques, sans plus de succès. Nicolas Rapin fit l'épitaphe de Pierre Ronsard en une ode métrique et rimée qui renferme des passages assez vigoureux et assez poétiques, et qui commence ainsi :

Vous qui les ruisseaux d'Hélicon fréquentez,
Vous qui les jardins solitaires hantez,
Et le fond des bois, curieux de choisir
　　L'ombre et le loisir;
Qui, vivant bien loin de la fange et du bruit,
Et de ces grandeurs que le peuple poursuit,
Estimez les vers que la Muse après vous
　　Trempe de miel doux;
Élevez vos chants, redoublez votre ardeur,
Soutenez vos voix d'une brusque verdeur,
Dont l'accord montant d'ici jusques aux cieux,
　　Irrite les dieux!

Ainsi les vers métriques, même avec la rime, n'avaient pu s'acclimater en France. D'autres innovateurs proposèrent de supprimer seulement cette rime, qui ne faisait que gêner le poète, et, pour le reste, d'adopter les autres règles de notre versification. On nomma vers *blancs* cette nouvelle espèce de vers. En Angleterre, les poètes emploient à leur gré les vers blancs ou les vers rimés

Les vers blancs, la prose mesurée de Lamothe, les hexamètres de Turgot, les Eumolpiques de Fabre d'Olivet, ne furent pas plus heureux que les vers métriques de Jodelle, Baïf et Ronsard.

Il n'y a pas long-temps encore qu'une nouvelle expérience a été faite. Nous avons sous les yeux un recueil de poésies imprimées en 1827, à Florence, par le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte, ancien roi de Hollande), avec cette épigraphe :

La rime, je le sais, a pour vous ces attraits
Que Racine et Boileau lui prêtèrent jadis;
Mais sans eux, sans l'appui de nos fameux poètes,
La rime est un pédant armé de la férule,
Qui vient à chaque vers marteler notre oreille,
Et troubler l'harmonie en voulant la forcer.

Le même auteur nous apprend dans ses notes que lui aussi a pensé d'abord à introduire le rhythme des Latins et des Grecs dans notre poésie, mais qu'il a renoncé à ce projet en trouvant un autre moyen de supprimer la rime; et il propose, dans un traité de versification assez ingénieux, des vers qu'on a désignés sous le nom d'harmonico-rhythmiques, et dont il donne de nombreux exemples de sa composition.

Feu Bruguières, baron de Sorsum, qui a donné la traduction de quatre pièces de Shakspeare, *la Tempête*, le *Songe d'une nuit d'été*, *Coriolan* et *Macbeth*, voulant représenter les formes variées de la poésie de l'original, a traduit en prose ce qui est en prose dans l'original, en vers blancs ce qui est en vers blancs, et en vers rimés ce qui est en vers rimés. Ce mélange n'est pas toujours désagréable : souvent quand la rime est interrompue par un passage seulement rhythmé, on éprouve une impression semblable à celle que produirait, au milieu d'un chant vif et brillant, la transition d'un récitatif lent et grave. Par exemple, dans cette scène de la *Tempête* :

ARIEL : *génie de l'air invisible.*

Écoutez, écoutez; j'écoute
L'hymne éclatant du chantre du matin,
Et jusqu'à la céleste voûte
Sa voix porte notre refrain.

FERDINAND.

D'où peuvent provenir ces sons mélodieux ?
De la terre ou de l'air? Je ne les entends plus
De quelque Dieu de l'île ils forment le cortége,
Et sans doute qu'au loin ils ont suivi ses pas.
Tandis que je pleurais, assis sur un rocher,
Le naufrage où j'ai vu périr le roi mon père,
... la face des mers, cette douce harmonie

Jusqu'à moi s'est glissée, et ses accords touchans
Apaisaient à la fois les flots et ma douleur.
Pensif, je l'ai suivie, ou plutôt je le sens,
J'arrive jusqu'ici par son charme entraîné.
Hélas! elle a cessé..... Non, elle recommence.

ARIEL.

Ton pere dort au fond de la mer bondissante;
Ses os sont changés en corail,
Et la perle arrondie, à l'écaille luisante,
De ses yeux remplace l'émail.
Tout ce qui fut en lui de nature mortelle,
Tout, hormis son souffle animé,
En une substance nouvelle
S'est vu par l'Océan richement transformé.
Par les nymphes des mers, dans leur verte demeure,
Son glas est tinté d'heure en heure;
J'entends ses sourds bourdonnemens.

CHOEUR DE GÉNIES.

Écoute les frémissemens
De l'airain frappé d'heure en heure.

. . . .
. . . .

De la raillerie. — On peut apprendre à lire et à écrire, mais on ne peut pas apprendre à railler; il faut pour cela un don tout particulier de la nature, et, à vrai dire, je trouve heureux celui qui ne veut pas l'acquérir : le caractère de railleur est dangereux; quoique cette qualité fasse rire ceux qu'elle ne mord pas, elle ne nous procure néanmoins aucune estime. OXENSTIERN.

Une opinion sur l'origine du mot tintamarre. — On trouve dans les vieilles chartres du Berry, que Jean, fondateur de la chapelle de Bourges, allant un jour à la chasse, rencontra un grand nombre de vignerons dans un état si misérable, qu'ils les interrogea amicalement, et en eut pitié. Il apprit d'eux qu'on les faisait travailler jusqu'à quinze et seize heures par jour, et pour abolir cette coutume, il ordonna qu'ils n'eussent à se rendre au travail qu'à six heures, et qu'ils pussent s'en revenir à six heures du soir en été, à cinq en hiver. Le duc ne voulut pas que cette promesse fût illusoire, et il enjoignit à ceux qui étaient le plus près de la ville, et qui par conséquent entendaient les premiers sonner l'heure, d'en prévenir leurs voisins, qui devaient l'annoncer aux plus éloignés : « Tellement, dit l'auteur de ce récit, qu'en toute la contrée s'entendoit une grande huée et clameur, par laquelle chacun étoit finalement averti qu'il falloit faire retraite en sa maison. » Tous donnaient cet avertissement en *tintant* avec une pierre *dessus leur mare* (mare, c'était le nom d'un instrument de labour), d'où il serait possible que depuis on eût appelé tintamarre, en général, tout ce qui rappelait un bruit de ce genre.

PHARE D'EDDYSTONE.

Si le phare le plus monumental et le plus célèbre parmi les modernes édifices de ce genre est celui de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde, si l'un des plus remarquables par son élévation au-dessus du sol, par la hardiesse et la simplicité de sa construction, est celui de Barfleur, dans la Manche, il faut reconnaître que le phare dont l'achèvement a présenté le plus de difficultés, et dont l'historique offre les détails les plus intéressans, est celui d'*Eddystone,* dans la baie de Plymouth.

A cinq lieues environ de cette ville, et à trois lieues de la pointe de terre la plus avancée, se trouve un étroit rocher, qui, au moment de la haute mer, est entièrement recouvert par les flots. Long-temps il fut l'effroi des marins, et plus d'un beau navire, chargé de précieux ballots, est venu s'y briser en face du port, après avoir échappé aux dangers d'un long voyage. Tous les navigateurs désiraient ardemment d'y voir dresser un phare; mais la mer ne permet d'en approcher que rarement; et l'éloignement de la côte, l'impossibilité de loger les ouvriers sur les lieux, la fréquence des mauvais temps, les grosses lames qui balaient la surface du roc, la difficulté d'établir des fondations, faisaient regarder un tel projet comme au-dessus de la puissance humaine.

Cependant l'essai en fut tenté par un M. Winstanley.

C'était un homme fort industrieux, et dont l'imagination se tournait sans cesse vers les travaux mécaniques, mais qui n'était point un constructeur de profession. — Sous sa direction, quatre ans furent employés à ériger un phare en pierre, à faces polygonales, formant des angles rentrans et des saillies. Il était haut d'environ 90 pieds. Malgré cette élévation, lorsqu'il y avait une forte tourmente, la mer sautait par dessus la lanterne, comme, du reste, cela se voit encore aujourd'hui. Cependant l'architecte, loin d'être effrayé des tremblemens que tout l'édifice ressentait, des chocs de la vague qui s'engouffrait dans les angles, s'en allait partout, se riant des gardiens trop timides, et redisant sans cesse qu'il ne désirait rien tant que de se trouver dans son phare, au milieu du plus violent ouragan qui eût jamais soufflé sur la face du globe.

Il fut servi à souhait.

Le 26 novembre 1703, pendant qu'il surveillait quelques réparations, il s'éleva une tempête si violente, que de mémoire d'homme l'Angleterre n'en avait essuyé de pareille.

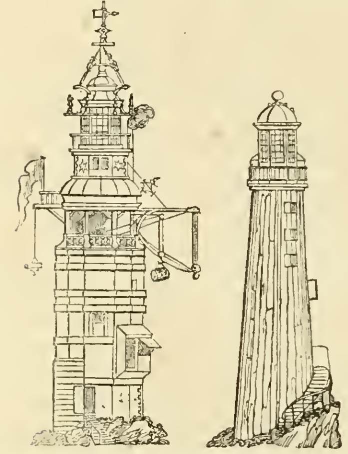
Au matin le phare avait disparu.

Pas une pierre, pas un morceau de bois, pas une barre de fer ne restait sur le rocher; la vague avait tout emporté sauf un bout de chaîne fortement scellé dans le roc, seul témoignage de quatre années de travaux. — Tel fut le destin du premier phare d'Eddystone.

Bientôt après, un vaisseau sorti des ports de l'Angleterre rencontre le rocher, s'y brise, et la majeure partie de l'équipage y périt. — Acte du parlement pour la construction d'un second phare.

John Rudyerd, marchand de soieries, commença à le bâtir en juillet 1706, et deux ans après le fanal allumé reparut aux yeux des navigateurs comme l'étoile de salut. — Cette fois, l'édifice était de bois, et parfaitement rond; il résistait aux coups de vent les plus furieux. Malheureusement le feu y prit le 2 décembre 1755. — Il y avait alors trois gardiens, dont l'un, Henry Hall, était âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Ce fut ce vieillard, plein de force et d'activité malgré le poids des ans, qui sonna l'alarme. Mais les autres dormaient profondément; avant qu'ils fussent réveillés l'incendie gagna; d'ailleurs, que pouvaient faire trois malheureux obligés d'aller chercher leur eau à 70 pieds au-dessous? Néanmoins ils travaillaient avec ardeur, lorsque le pauvre Henry Hall reçut sur la tête et les épaules tout un ruisseau de plomb fondu, tombant de la toiture. Cet accident le mit hors de service, et ruina le courage de ses compagnons. Chassés d'étage en étage, les gardiens se retirèrent successivement devant leur cruel ennemi, et finirent par se réfugier dans un trou placé à la base du rocher, qu'heureusement pour eux la mer, alors basse, laissait à découvert. — C'est là qu'on vint bientôt les reprendre. Les pêcheurs ayant aperçu le feu à l'origine, des bateaux de secours furent aussitôt envoyés, et, malgré la mer et les difficultés de l'abordage, on parvint à ramener, au travers des vagues, les trois hommes dont l'état de stupéfaction était extrême. L'un d'eux, après avoir été posé à terre, prit subitement la fuite, comme frappé d'une panique, et fit un tel usage de ses jambes que jamais on ne put le rattraper; il ne reparut plus dans le pays. Quant au pauvre vieux Hall, il fut aussitôt confié aux médecins, mais bien qu'il eût encore assez bon appétit, qu'il prît assez facilement sa nourriture et que

sa santé parût se rétablir, il persistait néanmoins à dire, en hochant la tête, que jamais les docteurs ne le remettraient bien d'aplomb, tant qu'ils ne lui auraient pas tiré de l'estomac le morceau de métal qui avait passé par son gosier, lors de la chute du ruisseau fondu tombé de la lanterne. — Personne ne voulait l'en croire, et chacun, médecin ou autre, s'en prenait à l'imagination frappée du vieux Hall : « Il radote, le bonhomme. » Le douzième jour après l'incendie, Hall, saisi subitement de spasmes et de frissons, expire. On l'ouvre, et dans son estomac se trouve, adhérent aux chairs, un morceau de plomb long et ovale, du poids de sept onces. — Ce fait extraordinaire est consigné dans les *Transactions philosophiques*, tome XLIX.



(Anciens phares, construits par Winstanley et par Rudyerd.)

Et de deux phares. — M. Smeaton fut chargé du troisième, et en posa la première pierre le 12 juin 1757.

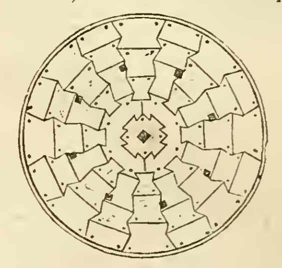
M. Smeaton, fabricant d'instrumens de mathématiques, venait de laisser son établissement pour entrer dans la carrière d'ingénieur civil, où son génie l'appelait. Cet homme habile termina le phare en trois années, pendant lesquelles il ne fut possible d'aborder le rocher que quatre cent vingt-et-un jours; la durée totale du temps de travail ne forma que cent onze jours dix heures. Les difficultés sans nombre qu'il a fallu vaincre, les précautions prises en faveur des hommes, dont pas un n'a péri, enfin tout l'historique du phare d'Eddystone, avec de belles gravures, et les détails circonstanciés de la construction, se trouvent dans un magnifique ouvrage publié par Smeaton lui-même.

On voit, par le plan que nous donnons, quelle est la disposition de chaque assise; les pierres qui la composent sont toutes assemblées, à *queue d'aronde*, autour du centre; elles sont, en outre, traversées de haut en bas par des dés en marbre, qui pénètrent aussi dans les pierres de l'assise supérieure. Par suite de ce système, chaque assise forme un ensemble dont pas une pierre ne peut se détacher, et les assises supérieures, liées avec les inférieures, ne peuvent pas glisser sur elles.

Cette disposition était nécessaire pour que, pendant les tempêtes survenues durant le travail de fondation, la vague n'enlevât pas les assises inférieures.

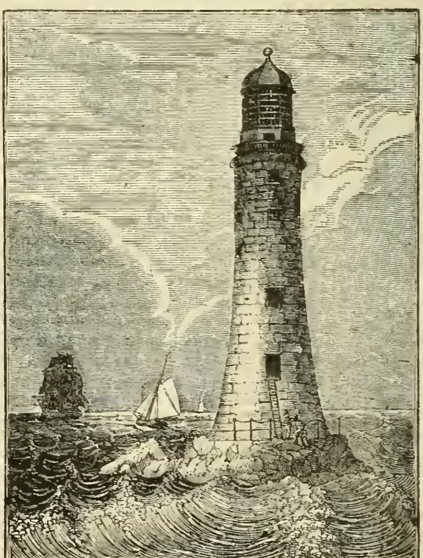
Le roc lui-même, qui était inégal à sa surface, a fait les frais de la majeure partie des six assises inférieures; il a été entaillé aussi à queue d'aronde, et uni aux blocs de pierre rapportés.

L'édifice tout entier, qui a presque 100 pieds d'élévation au-dessus des basses eaux, présente donc une masse compacte comme un seul bloc, formant en quelque sorte la continuation du rocher, et destinée à durer autant que lui.



(Plan du Phare actuel.)

Indépendamment de cette solidité due à la disposition des matériaux, la forme même du phare, qui va en diminuant vers le sommet, est une nouvelle garantie de sa durée. La courbe gracieuse qui termine l'extérieur du monument n'a pas été seulement adoptée par Smeaton sous le rapport de la beauté, mais sous celui de la solidité. Lorsque la vague arrive et se brise sur le phare, elle glisse, en s'élevant, le long de la surface courbe qui lui est offerte; tandis que, sur une face perpendiculaire, il naîtrait, après le premier effet de cette vague, des chocs brusques dont l'édifice entier serait sans cesse ébranlé. — L'idée de cette forme particulière fut du reste suggérée à Smeaton par la vue de quelques troncs d'arbres très exposés aux vents, et qui présentaient naturellement une courbure semblable.



(Le Phare actuel d'Eddystone.)

Dans une autre livraison, nous parlerons du mode d'éclairage des phares par le système Fresnel, dont il se trouve un modèle à l'*exposition de l'industrie*.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

JEAN-BAPTISTE GREUSE,

PEINTRE FRANÇAIS.



(Musée du Louvre, tableaux de genre. — L'Accordée de village.)

Né à Tournus en 1726, Greuse eut un père qui, craignant pour lui l'indigence, voulait l'empêcher d'être peintre. Heureusement, Grandon, le beau-père de Grétry, passa par la ville de Tournus, et fut témoin d'une scène très vive entre le père et le fils. Grandon était un peintre de portraits de quelque talent, et d'une grande réputation à cette époque. Quand il eut vu les dessins du jeune Greuse, il obtint facilement de l'emmener avec lui, d'abord à Lyon, puis à Paris, où il l'aida quelque temps de sa bourse et de ses conseils.

Bientôt Greuse commença à vivre du prix de ses portraits; il essaya de composer quelques tableaux qui lui réussirent mal, copiant trop la nature pour être goûté dans ce temps d'afféterie. On lui conseilla de suivre les cours de l'académie de peinture, où l'on enseignait à altérer la vérité suivant le goût à la mode. Il eut si peu de succès dans les études qu'on lui faisait faire, que ses maîtres lui avaient déjà plusieurs fois conseillé de renoncer à la peinture, quand un jour il leur montra son beau tableau de la *Lecture de la Bible*. On ne voulut pas croire d'abord que cet ouvrage fût de sa main, mais il en eut bientôt exécuté un autre supérieur au premier. Sa réputation fut vite répandue, et on lui commanda des tableaux pour les plus riches galeries de Paris. M. Delalive en acheta un grand nombre qui furent reproduits par les premiers graveurs.

Alors, sur la proposition de Pigalle, il fut agréé à l'académie, et il eut la permission d'exposer ses ouvrages au salon. Quelques critiques qui en furent faites l'affligèrent beaucoup malgré l'engouement du public. Sans songer que les beaux-esprits des journaux qui critiquaient ses ouvrages, incapables de les juger par eux-mêmes, ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu dire à ses rivaux; sans penser que le public seul, qui jugeait sous l'influence immédiate de sa peinture, étranger à toute prévention et à toute jalousie, avait porté un jugement d'une valeur réelle, il se décida à faire le voyage de Rome pour y changer son style. Mais à force de chercher à mettre plus de vigueur dans sa couleur, plus de pureté dans son dessin, il perdit la naïveté originale qui est le principal mérite de sa peinture. Il eut alors le bon esprit de comprendre qu'il s'était fourvoyé en sortant de la nature, et il revint à sa première manière, à sa peinture légère et facile.

Les sujets que Greuse traitait de préférence, étaient les scènes d'intérieur d'un ménage de paysans. Il savait grouper avec un rare talent les personnages qu'il introduisait dans ses tableaux, et rendre avec beaucoup de vérité la physionomie particulière, et l'expression de chacun. Nous citerons parmi ses plus belles compositions : *le Père paralytique*, *la Malédiction paternelle*, *la bonne Mère*, *le Gâteau des Rois*, *la dame de Charité*, et *l'Accordée de village* dont la gravure accompagne cet article. Ce tableau, plus que tout autre, peut donner une idée de la manière de l'artiste. Ici, comme dans presque tous les ouvrages de Greuse, le sujet est si heureusement mis en scène, que du premier coup d'œil on reconnaît la position relative de tous les personnages. On pourrait reprocher un peu d'immobilité à ses figures, mais elles sont généralement pleines de sensibilité. Ses chairs sont fraîches et peintes avec soin; seulement ses draperies sont habituellement négligées.

Depuis qu'il avait été agréé à l'académie, Greuse avait laissé passer le temps prescrit sans envoyer son tableau de réception; enfin il en envoya un qui ne fut pas jugé convenable, et à l'exposition suivante, ses tableaux furent refusés. Dès lors Greuse cessa de présenter ses ouvrages au salon, et

il persista dans cette résolution malgré toutes les démarches des académiciens qui voulaient le ramener à eux. Il ne consentit à exposer sa peinture au Louvre que lorsque la révolution eut dissous l'académie, et aboli la censure qu'elle avait exercé jusque là sur les œuvres d'art.

Greuse vécut encore quelque temps, jouissant de la réputation et de l'aisance que son talent lui avait acquises, et mourut le 21 mars 1805, à l'âge de quatre-vingts ans.

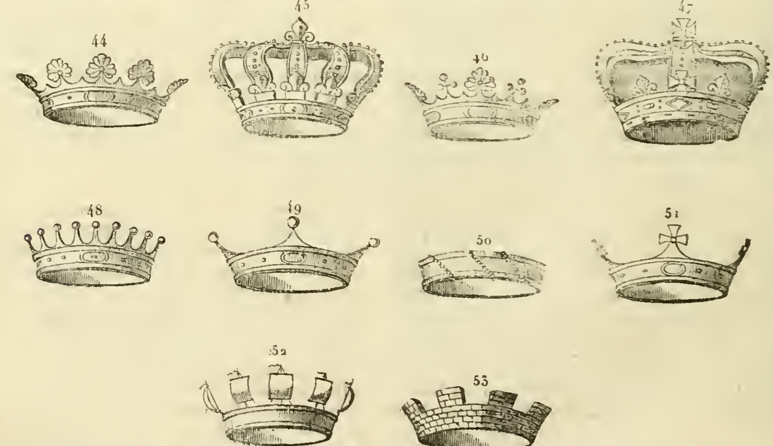
Une danse à Mysore (Indes). — Il est à Mysore un divertissement qu'on n'a jamais songé à imiter dans nos ballets, et qui consiste en ceci : — D'un anneau fixé au centre du plafond de l'enceinte où le public est rassemblé descendent huit cordons de soie de différentes couleurs, dont quatre jeunes garçons et quatre jeunes filles tiennent les extrémités. A un certain signal, ces huit enfans commencent une danse dont les pas sont réglés de façon à ce que, peu à peu, ils arrivent à tresser ensemble les huit cordons. Après avoir tourné quelque temps dans un sens, l'orchestre change d'air, et la tresse se détord pour se reformer de nouveau dans l'autre sens. On peut produire les effets les plus agréables par le jeu des couleurs des cordons qui se réunissent comme par enchantement, et par les vêtemens variés des enfans, qui, éloignés et isolés lorsque les fils sont libres et séparés, se croisent, se mêlent, semblent se confondre et perdre la règle de leurs pas, pour reparaître bientôt unis ensemble, groupés sous leur large et éclatante tresse.

DU BLASON.

(Deuxième article. — Voir page 112.)

En accueillant dans le *Magasin pittoresque* les notions élémentaires de ce blason que l'on ne sait comment nommer, car les qualifications d'*art* et de *science* qui lui étaient autrefois attribuées ne lui conviennent plus, nous avons seulement considéré son importance historique. Le passé ne peut être changé, et le blason n'eût-il été qu'un monument de la vanité humaine, il pourrait encore être intéressant de le connaître; car l'histoire de la vanité humaine, comme il est dit quelque part, fait partie de l'histoire des hommes. — Cependant personne ne peut méconnaître aujourd'hui que pendant la grande association féodale européenne, lorsque tout était fondé sur la transmission héréditaire des dignités et des fonctions, lorsque les relations de famille avaient dû devenir les bases de la politique des hommes et des nations, lorsque du souverain jusqu'au dernier écuyer il existait un ensemble de droits et de devoirs réciproques, fondés sur le rang que chacun occupait dans cette chaîne continue de supérieurs et d'inférieurs; personne ne peut méconnaître, disons-nous, qu'il était utile pour tout gentilhomme de porter toujours avec lui son histoire, celle de sa famille et de sa parenté, et le signe des dignités dont il était revêtu; or, les armoiries étaient cette histoire complète, peinte et décrite dans d'éclatans emblèmes que le blason enseignait à lire. Par leur utile secours, il n'était pas une pièce d'armure, pas un tronçon d'épée ou de poignard, pas un livre, pas un fragment d'argenterie, de meuble, de vêtement, qui ne devînt une description historique, souvent fort éloquente.

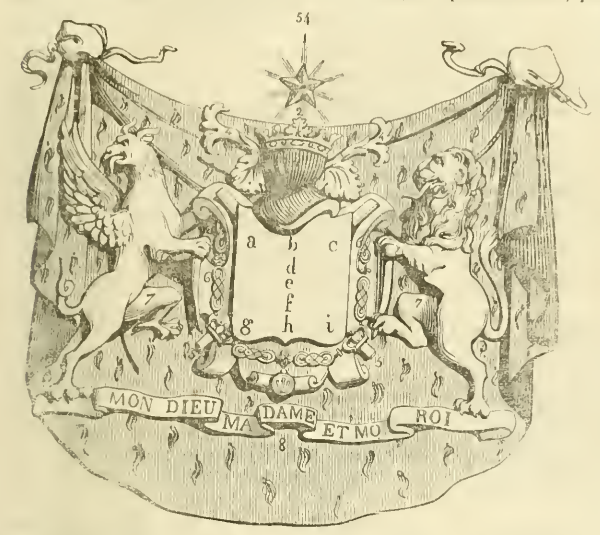
Les armoiries étant empreintes sur tout ce qui nous reste de ces temps, on peut avancer qu'il est impossible de faire une étude sérieuse du moyen âge sans avoir appris à les déchiffrer, sans connaître les écussons des anciennes familles; car il n'est pas de village, tant isolé qu'il soit, qui n'ait en ses environs quelque château, quelque monastère, quelque débris de tombe; pour lire sur ces vieux monumens, il faut s'aider du blason. — Le blason était un langage emblématique européen, qui formait, comme le latin, un des modes de communications entre les nations d'idiomes divers. Par son aide encore aujourd'hui, et nous en avons été les témoins, l'étranger qui erre autour des sépulcres de Saint-Denis ou de Westminster saura reconnaître les personnages qui reposent sous leurs marbres, découvrira leurs alliances et leur parenté, et peut-être, sans savoir la langue de France ou d'Angleterre, éclaircira à l'inspection des tombeaux quelque point douteux de l'histoire de ces pays; tandis que les nationaux qui l'accompagnent pourront demeurer muets devant ces symboles dont ils n'ont pas étudié la signification.



Dans notre précédent article, nous avons dit qu'une armoirie se composait : 1° de l'*écusson*, 2° des *émaux*, 3° des *charges*, 4° des *ornemens*. Nous avons parlé des trois premières parties, nous passons maintenant aux ornemens.

Les *ornemens*. — La *couronne* peut être nommée le principal ornement de l'écusson : c'est elle qui indique le titre nobiliaire que porte le possesseur des armoiries. Les couronnes se distinguent par le genre de diadèmes et de fleurons qui surmontent le cercle qui les compose. La *couronne royale* de France était un cercle d'or surmonté de huit fleurs-de-lis, et fermée de huit diadèmes noués par un neuvième lis (voyez 45). Aujourd'hui le cercle de cette couronne est orné de fleurons et les diadèmes se fermant par un globe.

Celle d'*Angleterre* est composée de quatre lis et de quatre croix patées; elle est doublée d'un chapeau, et fermée de quatre diadèmes perlés (voyez 47). La *couronne ducale* (44) est un cercle d'or monté de huit fleurons; la



couronne de marquis (46), un cercle monté de quatre fleurons et quatre trèfles en perles placés alternativement; de *comte* (48), un cercle à huit perles rangées; de *vicomte* (49), un cercle monté de quatre grosses perles; de *baron* (50), un simple cercle rasé, entortillé de rangs de petites perles; de *vidame* (51), un cercle d'or monté de quatre croix patées. La *couronne impériale* est un cercle d'or fleuronné, montée de pendans; celle des *dauphins* de France était le cercle royal fermé de quatre dauphins noués par un lis. Les princes de l'Eglise romaine portaient aussi sur leurs armoiries des couronnes ou des chapeaux: la *tiare*, entourée de trois couronnes, les *chapeaux rouges* et les mitres, sont les insignes du pape et des cardinaux. Outre ces couronnes, il en est quelques autres toutes de fantaisie, comme celles 52 et 53, qui sont des couronnes *navale* et *murale*; un amiral victorieux pouvait orner son écu de la première. On en voit quelques unes en Angleterre: Vauban aurait pu, sans contredit, se décorer de la seconde. On conçoit facilement qu'il existe, entre les diverses couronnes des souverains et des noblesses de l'Europe, des différences que l'on ne peut énumérer ici. Mais ces différences sont loin d'être capitales, et ne s'écartent que légèrement de la méthode générale.

Sous Napoléon, les couronnes avaient été remplacées, dans les armoiries de la noblesse de sa création, par une toque surmontée d'un nombre distinctif de plumes. Les armes des dignitaires de cette époque témoignent toutes de ce changement de courte durée.

Les *casques* se portaient sur la cotte-d'armes comme preuve de noblesse: ceux des souverains étaient posés de face, et d'or bruni et damasquiné; tous les autres étaient de profil et d'un métal moins précieux.

Le *cimier* est un ornement qui se place au-dessus de la couronne; c'est quelquefois un panache; mais ce peut être un animal, un astre, ou toute autre figure.

Les *supports* sont deux hommes, deux animaux, ou deux monstres placés dans une position quelconque aux côtés de l'écu; les *lambrequins* sont des festons sur lesquels on place l'écu, ou dont on peut entourer le *chef*; les *marques de dignités* sont des colliers d'ordre de chevalerie, ou des insignes de fonctions militaires ou civiles, que l'on met autour ou en santoir du champ; la *devise* est un cri de guerre ou une profession de foi, que l'on inscrivait au-dessous de ses armoiries; le *manteau* se drapait autour de l'écu complet, ainsi que sur les épaules; c'était marque de grande dignité. Outre ces ornemens, il en peut exister d'autres; mais ils seraient créés par le caprice. La figure 54 indique la position respective de l'écu et de ses divers ornemens; le champ de l'écusson est suffisamment désigné par les neuf lettres qui le divisent; le n° 1 indique le *cimier*; 2, la *couronne*; 3, le *casque*; 4, les *lambrequins*; 5, deux *bâtons*, marques de commandement; 6, un *collier d'ordre de chevalerie*; 7, un *lion* et un *monstre*, servant de supports; 8, le *cordon*, qui porte ordinairement la devise.

Pour blasonner, on doit savoir le nom des neuf différens points de l'écu (voyez fig. 54); A indique le chef de droite ou dextre; B, le chef du milieu; C, le chef de gauche ou sénestre; D, le point honorable; E, le centre de l'écu; F, le nombril de l'écu; G, la base de droite; H, la base du milieu; I, la base de gauche.

MARSEILLE. — COMMERCE.

Issus des Phocéens qui, les premiers parmi les Grecs, avaient montré la route du golfe Adriatique et de la mer Thyrénienne, les Marseillais n'ont jamais démenti leur origine; ils ont tourné toutes leurs vues vers le commerce, et le commerce, couronnant leurs efforts, a toujours été la source de leur indépendance et de leur prospérité.

En nous renfermant dans les temps de l'ère chrétienne, nous voyons que, dès le IIe siècle, les salaisons de la Provence jouissaient déjà d'une grande réputation, et Pline l'Ancien nous apprend que les poissons préparés à Marseille, et surtout le thon et les sardines, étaient très recherchés des Romains.

Suivant Grégoire de Tours, cette ville était au VIe siècle l'entrepôt ordinaire des marchandises de la domination française, et de celles que l'on y transportait des pays étrangers. — C'est aussi dans ce port que débarquait le vin de Gaza, si renommé dans les Gaules.

En 830, dit l'historien Eginhard, gendre et secrétaire de Charlemagne, les négocians établis à Marseille, importaient déjà de l'Egypte les épiceries de l'Inde et les parfums d'Arabie; ils en tiraient aussi du sucre et de la soie apportée de l'Asie par caravanes; mais ce dernier objet était d'un grand luxe, et les nouvelles mariées faisaient seules usage de robes de soie, dont la façon coûtait cinq sous.

Les cuirs, les peaux préparées, les huiles, devinrent ensuite les objets les plus importans du commerce de Marseille: on sait assez la réputation justement acquise de ses savons; ils forment encore aujourd'hui la branche la plus considérable de son industrie, et leur vente est presque exclusive sur la plupart des marchés de l'Europe.

Lors des premières croisades, les Marseillais veillèrent à ce que les soldats du Christ ne manquassent de rien de ce qui leur était nécessaire pour la traversée, et, en reconnaissance, on leur accorda en Syrie diverses concessions, et

l'exemption de tous droits sur les marchandises importées par leurs vaisseaux.

Les tanneries furent fort encouragées à Marseille vers la fin du XVIe siècle; l'un des consuls était toujours pris dans la classe des tanneurs. Le quartier qu'ils occupaient dans la ville porte encore le nom de cette fabrication : elle avait son principal débouché sur toutes les côtes de la Méditerranée. L'Italie, et l'Espagne surtout, faisaient une grande consommation de nos cuirs; mais les droits considérables dont ils furent frappés vers l'année 1760, diminuèrent beaucoup ce commerce.

En 1423, après la mort de la reine Jeanne, pendant que Marseille éprouvait toutes les horreurs de la guerre sous Alphonse d'Aragon, Gênes et Venise s'étaient emparé, en grande partie, de ses relations avec le Levant; mais bientôt le règne de René, ce Henri IV de la Provence, répara ses pertes. Ce prince établit de sages règlemens, qui préparèrent une nouvelle ère de prospérité, portée au plus haut degré par les franchises qui furent accordées à la ville en 1669.

Cette prospérité ne fut interrompue qu'en 1790; à cette époque Marseille eut beaucoup à souffrir de la suspension générale du commerce, de la loi du *maximum*, et surtout du décret du 31 décembre 1794, qui supprima entièrement la franchise accordée en 1669 et déjà considérablement modifiée par la loi du 1er août 1791. Les longues guerres de l'empire achevèrent de ruiner Marseille; et sa population, où l'on n'apercevait plus les ravages de la peste de 1720, diminua de nouveau si rapidement que plusieurs quartiers furent en quelque sorte dépeuplés.

La paix y ramena des hommes et de l'argent; le gouvernement s'attacha à favoriser ce retour de l'activité commerciale; par la loi du 16 décembre 1816, il rendit au port ses anciennes franchises, et donna une entière liberté à sa navigation. Mais les priviléges n'étaient plus de notre époque; et l'on reconnut bientôt la nécessité de ramener l'organisation du commerce de Marseille au système général de nos institutions politiques. Cependant, par un reste de prédilection, un régime spécial fut créé pour cette ville, et les navires étrangers furent exemptés de tous les droits si nombreux et si lourds dans les autres ports du royaume. — Tel a été l'objet de l'ordonnance royale du 10 septembre 1817.

A la faveur de ces immunités, et profitant de l'impulsion générale, Marseille s'est élevé rapidement à un degré de richesse dont la base est un commerce spécial qui ne peut lui être disputé : seul grand port français sur la Méditerranée, Marseille a une position unique vis-à-vis les côtes d'Espagne, d'Italie, de la Grèce, du Levant, de l'Asie et de l'Afrique; et ce n'est point à ces contrées qu'elle borne ses relations commerciales; ses rapports avec la mer Noire, la Baltique et l'Angleterre; ses navires envoyés aux Grandes Indes; ses communications avec les Etats-Unis et les Antilles, enfin ses expéditions pour l'Amérique du Sud, prouvent qu'elle comprend le commerce sur une grande échelle.

Ce vaste mouvement commercial est résumé chaque année dans les tableaux officiels du gouvernement, qui présentèrent en 1832 les résultats suivans :

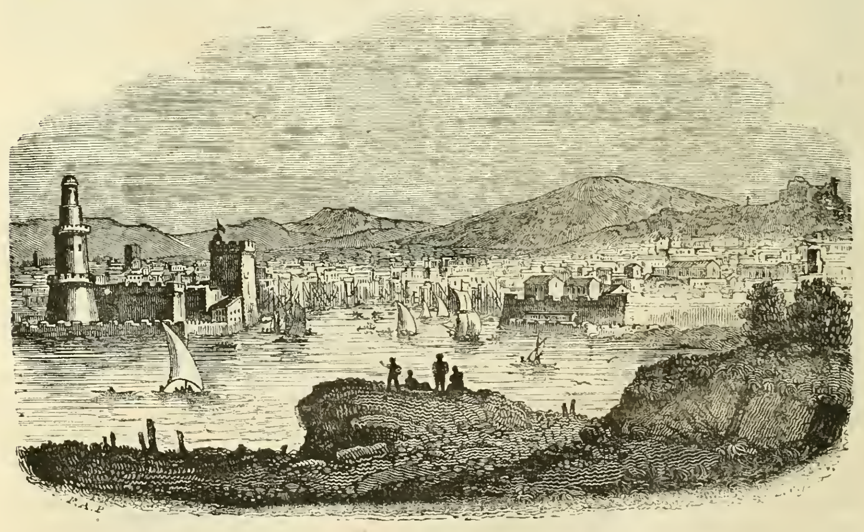
A L'ENTRÉE.

Navires français (*comm. ext.*)	1,155	jaugeant	103,973 tonn.
Navires étrangers	1,760		272,342
Commerce des colonies	129		31,748
Grande pêche	66		10,794
Cabotage	4,091		210,926
Totaux	7,201		629,783

A LA SORTIE.

Navires français (*comm. ext*)	841	jaugeant	77,218 tonn.
Navires étrangers	1,071		157,218
Colonies	117		29,900
Grande pêche	1		157
Cabotage	3,812		208,269
Totaux	5,842		472,662

Les principaux objets qui ont alimenté cette navigation consistent : à l'importation, en grains, fers et chanvres de la Russie, drogueries du Levant, cotons d'Alexandrie, riz, tabac, cotons et merrains des Etats-Unis, bois de Norwège et fromage de Hollande. La plupart de ces marchandises sont prises en entrepôt, et leur valeur s'éleva dans l'année 1832 à la somme de 150,452,987 francs. Celles qui sont destinées à la consommation locale acquittent immédiatement les droits, source abondante de revenus pour le tré-



(La ville et le port de Marseille.)

sor, qui, en 1833, a perçu 28,328,000 francs sur la seule douane de Marseille.

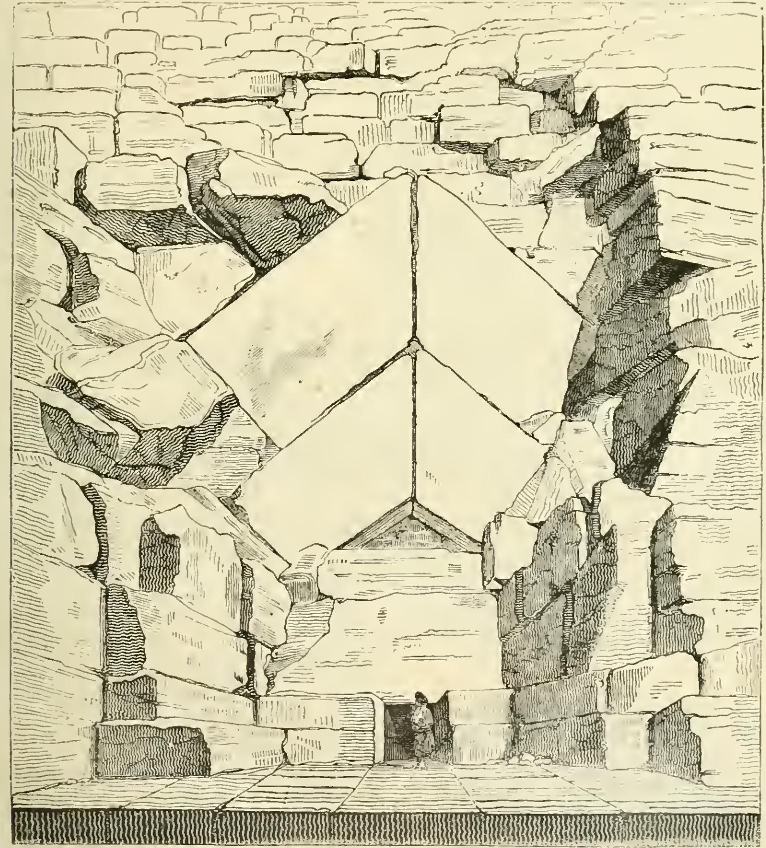
Le commerce d'exportation est très varié. Il est alimenté non seulement par les manufactures du Languedoc et du bassin du Rhône, depuis Arles jusqu'à Lyon, Tarare et Châlons, mais encore par l'industrie provençale, dont les produits divers jouissent d'une faveur générale, et sont en outre soutenus par les encouragemens que leur accorde le gouvernement, qui, en 1833, a payé, à titre de prime de sortie, plus de huit millions de francs aux négocians de Marseille.

Les habitans de cette ville se livrent peu à la pêche; ils laissent cette industrie aux marins de Cassis, La Ciotat et Martigues, et les soixante-six navires que l'on voit figurer sur le tableau de l'année 1832, sont des terreneuviers (bâtimens employés à la pêche de la morue), sortis des ports de Fécamp, Grandville, Dunkerque et Saint-Malo.

Tel est l'état actuel du commerce de Marseille; il est très florissant, et l'on ne peut prévoir le terme de ses prospérités, que paraît devoir accroître la conquête de la régence d'Alger, dont la colonisation, en donnant de l'essor aux essais des esprits aventureux, aux efforts des énergies individuelles, aux combinaisons des spéculations collectives, doit servir à la fois les intérêts de la navigation, du commerce et de l'industrie manufacturière de la Provence.

MONUMENS FUNÉRAIRES
CHEZ LES ANCIENS.

On a vu dans nos précédens articles (1833, voyez p. 313 et 343) que les pyramides d'Egypte étaient des tombeaux royaux, et que, par leur construction, ces monumens étaient



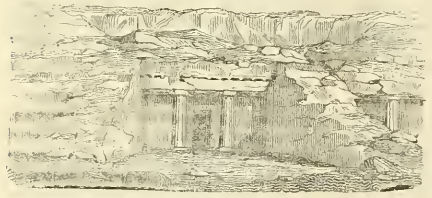
(Entrée de la grande Pyramide, le *Chéops*.)

les plus extraordinaires de ce genre que l'antiquité nous ait laissés.

Pour achever de faire connaître *Chéops*, le plus important de tous, nous donnons un dessin de son ouverture dont les arrachemens, semblables à ceux d'une carrière, témoignent du soin qu'on avait mis à en déguiser l'entrée, et des efforts qu'il fallut faire pour la découvrir et la forcer; on peut juger aussi de la proportion colossale des blocs employés dans sa construction, et du peu de hauteur donnée au couloir par lequel on pénètre dans son intérieur.

La position topographique de ces monumens offre encore cette particularité qu'on ne les trouve que dans la basse Egypte, vers la hauteur du Caire, et qu'au-delà de cette région, c'est-à-dire dans la moyenne et la haute Egypte, les lieux consacrés à la sépulture des rois n'étaient plus des pyramides, mais, comme ceux des simples particuliers, des excavations plus ou moins spacieuses, taillées dans les montagnes, et ornées avec le plus grand soin.

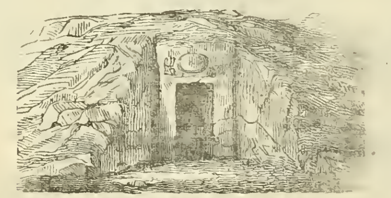
L'entrée des tombeaux de la Thébaïde, soigneusement fermée, était souvent indiquée par un simulacre de portique taillé sur le flanc de la montagne; plus souvent encore elle était sans apparence extérieure, murée avec soin, et cachée sous un amas de terre et de pierres.



(Tombeau de Beni-Hassan dans l'Egypte moyenne.)

La Nécropole ou le cimetière de Thèbes occupe, sur une étendue d'une demi-lieue, une plaine comprise à l'occident du Nil, entre ce fleuve et la montagne Arabique. C'est plus particulièrement vers le pied de cette montagne qu'on avait creusé pour les familles opulentes ces innombrables et vastes grottes, toutes décorées d'inscriptions hiéroglyphiques, de sculptures et de peintures, et qui donnent de si précieux détails sur les usages, les arts et l'industrie des anciens Egyptiens; c'est dans la plaine qu'on inhumait, après les avoir embaumés, les morts de tous âges et de toutes conditions. Le principe salutaire de l'embaumement ayant été consacré par la religion et prescrit non seulement pour les hommes, mais même pour les animaux, les Egyptiens qui, en mourant, n'avaient pas le moyen d'être embaumés à leurs frais, l'étaient aux frais de l'Etat; c'est ce que fait penser la grossièreté de l'embaumement employé pour ces momies qu'on trouve encore par milliers, entassées dans des puits et autres excavations dépourvues d'ornemens, et qui paraissent avoir été consacrées aux inhumations communes. L'une des excavations les plus importantes de la Nécropole de Thèbes est celle que les anciens appelaient la *Syringue*, véritable dédale où les couloirs immenses aboutissent à d'autres couloirs, à des chambres et à des puits profonds; vastes cavernes qu'on ne peut suivre qu'avec le secours des gens du pays, et à l'aide de flambeaux, de cordes et d'échelles.

Les tombeaux des rois thébains, situés dans la vallée dite *Biban-el-Molouk*, offrent en ce genre les monumens les plus somptueux, et d'une antiquité qui remonte, pour quelques uns, au-delà du XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne. Violés, pour la plupart, à l'époque de l'invasion des Perses, sous Cambyse, ils étaient, du temps des Grecs et surtout des Romains, l'objet de la curiosité des voyageurs, qui y traçaient leurs noms.



(Entrée des tombeaux royaux de Thèbes.)

Le plan ordinaire de ces tombeaux consiste en un grand nombre de couloirs quelquefois coupés par des puits profonds et des chambres plus ou moins spacieuses, conduisant par des issues souvent déguisées, à la salle principale au milieu de laquelle était le sarcophage, ordinairement de granit, de basalte et d'albâtre, et dont la longueur variait de 8 à 10 et même 12 pieds, sur une hauteur de 5 à 8 pieds, y compris le couvercle. C'est dans cette lourde cuve qu'était renfermée la momie royale embaumée, le visage et les mains plaqués d'or, enveloppée de bandelettes, et renfermée dans un double ou triple cercueil chargé de riches peintures.

Les parois de l'excavation entière, ainsi que le plafond, étaient couverts de sculptures coloriées, et d'inscriptions hiéroglyphiques, où le nom du roi défunt était souvent répété. On y figurait ordinairement toutes les cérémonies funéraires, la pompe de l'inhumation, la visite de l'âme du mort aux divinités principales, ses offrandes à chacune d'elles; enfin sa présentation au dieu suprême de l'Amenti ou enfer égyptien. Rien n'égale la somptuosité de ces monumens, dont la profondeur et la magnificence étaient proportionnées à la durée du règne et à l'opulence des rois qui les avaient fai creuser durant leur vie.

Douane de mer, à Venise. — Ce solide et magnifique édifice, construit en 1682 par l'architecte Giuseppe Bennoni, situé au confluent du grand canal, et du canal plus grand encore de la Giudecca, est adossé à la belle église de Sancta-Maria-della-Salute. A son so met, on voit s'élever un globe soutenu par trois génies. Sur ce globe, une Fortune, statue colossale de bronze, à peine posée sur la pointe du pied, semble prendre son voi, tenant un voile déployé. L'œil effrayé ne peut concevoir une telle masse en équilibre sur un si frêle appui. Un peu de vent s'élève, et l'étonnement redouble! cette statue pesante tourne au moindre souffle, avec la même facilité que la girouette la plus légère.

MONSIEUR DE VATTEVILLE.

HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE, RACONTÉE PAR LE DUC DE SAINT-SIMON.

«Les Vatteville sont des gens de qualité de Franche-Comté: celui dont il s'agit se fit chartreux de bonne heure, et, après sa profession, fut ordonné prêtre. Il avait beaucoup d'esprit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatienta bientô du joug qu'il avait pris. Incapable de demeurer plus long-temps soumis à de si gênantes observances, il songea à s'en affranchir. Il trouva moyen d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets, et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avait pu se pratiquer sans donner quelque soupçon; son supérieur en eut, et, avec un passe-partout, va ouvrir sa cellule, et le trouve en habit séculier, sur une échelle, qui allait sauter les murs. Voilà le prieur à crier; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet, et se sauve. A deux ou trois journées de là, il s'arrête pour dîner à un méchant cabaret, seul dans la campagne, parce qu'il évitait tant qu'il pouvait de s'arrêter dans des lieux habités, met pied à terre, demande ce qu'il y a au logis; l'hôte lui répond: «Un gigot et un chapon.— Bon! répond mon défroqué, mettez-les à la broche.» L'hôte lui veut remontrer que c'est trop des deux pour lui seul, et qu'il n'a que cela, pour tout, chez lui; le moine se fâche, et lui dit qu'en payant c'est bien le moins d'avoir ce qu'on veut, et qu'il a assez bon appétit pour tout manger. L'hôte n'ose répliquer, et embroche. Comme le rôti s'en allait cuit, arrive un autre homme à cheval, seul aussi, pour dîner dans ce cabaret; il en demande, il trouve qu'il n'y a quoi que ce soit que ce qu'il voit prêt à être tiré de la broche. Il s'informe combien ils sont là-dessus, et se trouve bien étonné que ce soit pour un seul homme. Il propose, en payant, d'en manger sa part, et est encore plus surpris de la réponse de l'hôte, qui l'assure qu'il en doute, à l'air de celui qui a commandé le dîner. Là-dessus, le voyageur monte, parle civilement à Vatteville, et le prie de trouver bon que, puisqu'il n'y a rien dans le logis que ce qu'il a re

tenu, il puisse, en payant, dîner avec lui. Vatteville n'y veut pas consentir; — dispute; — elle s'échauffe; — bref, le moine en use comme avec son supérieur, et tue son homme d'un coup de pistolet. Il descend après tranquillement, et, au milieu de l'effroi de l'hôte et de l'hôtellerie, se fait servir le gigot et le chapon, les mange l'un et l'autre jusqu'aux os, paie, remonte à cheval, et tire pays.

» Ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie, et, pour le faire court, prend le turban, et s'engage dans la milice. Son reniement l'avance, son esprit et sa valeur le distinguent, il devint bacha, et se conduisit si bien avec les Turcs, qu'il se crut en état de tirer parti de sa situation, dans laquelle il ne pouvait se trouver à son aise. Il eut des moyens de faire parler au gouvernement de la république de Venise, et de faire son marché avec lui. Il promit verbalement de livrer force plans et secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât en bonnes formes l'absolution du pape de tous les méfaits de sa vie, de ses meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les chartreux, et de ne pouvoir être remis dans aucun autre ordre; d'être restitué plénièrement au siècle et à l'exercice de son ordre de prêtrise, avec pouvoir de posséder tous bénéfices quelconques.... Le pape crut l'intérêt de l'Église assez grand à favoriser les chrétiens contre les Turcs; il accorda de bonne grâce toutes les demandes du pacha. Quand celui-ci fut bien assuré que toutes les expéditions en étaient arrivées au gouvernement en la meilleure forme, il prit si bien ses mesures, qu'il exécuta parfaitement tout ce à quoi il s'était engagé envers les Vénitiens. Aussitôt après, il fut à Rome, le pape le reçut bien, et, pleinement assuré, il s'en revint en Franche-Comté dans sa famille.

» Des événemens si singuliers le firent connaître à la première conquête de la Franche-Comté; on le jugea homme de main et d'intrigue; il en lia directement avec la reine-mère, puis avec les ministres, qui s'en servirent utilement à la seconde conquête de cette même province. Il rendit de grands services, mais non pour rien : il avait stipulé l'archevêché de Besançon, et en effet, après la seconde conquête, il y fut nommé : mais le pape ne put se résoudre à lui donner des bulles; il se récria au meurtre, à l'apostasie; le roi entra dans les raisons du pape, et il capitula avec l'abbé de Vatteville, qui se contenta de l'abbaye de Baume, la deuxième de Franche-Comté, d'une autre bonne en Picardie, et de divers autres avantages. Il vécut depuis, partie dans son abbaye de Baume, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris. Il avait partout beaucoup d'équipage, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignait sur aucun point, et vivait, non seulement en grand seigneur et fort respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisant fort ses terres, celles de ses abbayes, et quelquefois ses voisins; surtout chez lui fort absolu. Les intendans pliaient les épaules, et, par ordre exprès de la cour, tant qu'il vécut, le laissaient faire et n'osaient le choquer en rien, ni sur les impositions, qu'il réglait à peu près comme bon lui semblait dans toutes ses dépendances, ni sur ses entreprises, assez souvent violentes. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence et la même considération, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans. »

Bisaïeul, trisaïeul. — Au commencement du XVIe siècle, on était assez embarrassé pour nommer les parens que nous appelons bisaïeuls et trisaïeuls. Un auteur de 1527 parle du *teraïeul* de Bayard. Un autre, Des Essarts, dit qu'Amadis était fils du fils du fils de je ne sais quel chevalier. A ce propos certain écrivain raconte qu'on voyait à Paris, au cimetière de Saint-Innocent, une épitaphe de Yolande de Bailly, veuve de maître Doint Capel, procureur au Châtelet, portant qu'elle avait vécu quatre-vingt-huit ans, et avait pu voir deux cent quatre-vingt-huit enfans qui descendaient d'elle : « Imaginez, ajoute-t-il, combien elle eût été empêchée s'il lui eût convenu d'appeler d'un vrai mot, ceux qui étaient distans d'elle en la quatrième génération ou lignée ! » L'empêchement serait le même aujourd'hui, car nous avons bien fils, petit-fils, arrière-petit-fils même, mais nous n'allons pas au-delà.

Le serviteur de P. Huber. — Huber, savant distingué auquel on doit les observations les plus curieuses qu'on ait jusqu'à ce jour faites sur les fourmis, était devenu aveugle. Cet affreux malheur avait interrompu toutes ses recherches: la mort ne lui eût pas été plus cruelle. Un poète, un philosophe, un mathématicien peuvent se passer des yeux du corps : c'est aux profondeurs du monde invisible de l'âme et de l'intelligence que leur génie s'élance d'un seul trait pour trouver des inspirations; mais il n'en est pas de même du naturaliste, de l'historien scrupuleux des mœurs et des instincts de tout ce monde visible de la création qui se meut à la surface de la terre. P. Huber se désolait; mais après avoir bien réfléchi un jour, il s'écria : « Je me ferai des » yeux; je *verrai*. » Et il appela un jeune homme qui était à son service : « Écoute-moi, lui dit-il : tu as du bon sens, » l'œil juste, une honnête curiosité; aide-moi, je te prie, » à continuer mes expériences : sois mon regard, je serai ta » pensée. »

Le pauvre jeune homme, honteux de son ignorance et se défiant de lui-même, hésitait à répondre; mais ému par les prières de son maître, et excité par une secrète ardeur de savoir, il céda, et dès ce moment se dévoua tout entier à sa nouvelle fonction, à son nouveau devoir.

Huber lui enseignait à bien observer, à bien raconter ce qu'il découvrait; il l'écoutait attentivement, il rêvait, il comparait et concluait. « Je vois de mieux en mieux, disait- » il quelquefois; ma vue se perfectionne. » Et il en arriva à ne plus regretter ses yeux. Le maître et le disciple ne faisaient qu'un; c'était une même volonté, une même existence; beaucoup d'observations précieuses sont nées de cette touchante association.

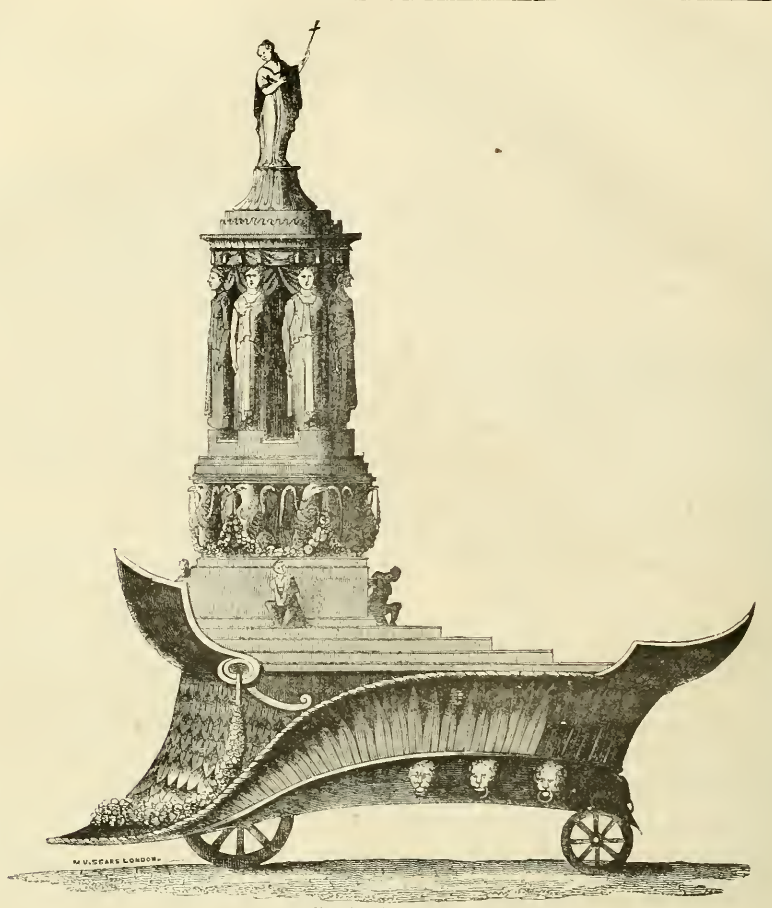
Quand Huber mourut, le jeune homme le pleura amèrement. Il n'osa pas continuer seul ses études d'histoire naturelle; mais il ne pouvait plus retomber dans son ancienne condition. Son dévouement avait trouvé sa récompense. Son jugement s'était développé : il avait appris à fixer son attention, à comparer les objets, à reconnaître les analogies et les différences, à distinguer les effets des causes, à enchaîner ses idées et à en tirer des déductions; en un mot, il avait fait un cours naturel de philosophie. Il se livra à l'étude des lois, et devint juge dans un canton de Suisse.

FÊTE DE SAINTE ROSALIE

A PALERME.

Au commencement du XIIe siècle, sainte Rosalie vivait à la cour de Roger, premier roi de Sicile, et petit-fils du célèbre Tancrède de Hauteville. Bientôt dégoûtée du monde, et ne trouvant les règles d'aucune communauté assez austère, elle se retira non loin de Palerme, sur le mont *Pellegrino*, dans une grotte qui porte son nom. La mort vint l'y surprendre, et, d'après la légende, les anges qui se chargèrent du soin de l'ensevelir ne cessèrent d'entretenir sur le lieu où ils l'avaient déposée, des roses, dont le renouvellement continuel trahit plus tard le secret de sa sépulture, à l'époque d'une peste dont l'intercession de la sainte avait délivré la contrée.

Les Palermitains ont conservé la plus vive gratitude pour sainte Rosalie, et célèbrent sa fête dans le mois de juillet, avec un enthousiasme, un luxe d'illuminations, et des di-



(Char de Sainte-Rosalie.)

vertissemens si animés, qu'on aurait peine à trouver en d'autres pays des cérémonies plus éclatantes. — Les plaisirs durent cinq jours. Dès le premier, la châsse de la bienheureuse, saluée par des artifices et des canonnades, apparaît sur le char dont notre gravure reproduit le dessin. Ce char est traîné par quarante mules et rempli de musiciens; son sommet atteint le faîte des plus hautes maisons; il parcourt la principale rue de la ville, au milieu d'un immense concours de peuple. Pendant les cinq jours il se promène, passe et repasse, en provoquant les acclamations. Mais cette promenade est entremêlée de courses de chevaux, montés par des jockeis, ou libres, comme ceux dont nous avons parlé dans la première livraison de cette année. C'est un des spectacles les plus agréables aux habitans de Palerme.

Les illuminations et les feux d'artifice qui ont terminé chaque journée sont surpassés, le soir de la quatrième, par l'illumination de la magnifique cathédrale, placée sous la protection de la sainte; on y compte cinq cents lustres chargés de bougies. L'intérieur de ce vaste édifice présente un spectacle magique. Des franges, des guirlandes de papier, du carton argenté, des petits miroirs font tous les frais de cette décoration; mais leur ensemble est disposé si artistement, que l'imagination se croirait volontiers transportée dans un palais de féerie. — « Cette architecture sans ombre, est-il dit dans l'ouvrage de l'abbé de Saint-Non, éclairée de toutes parts, paraît comme diaphane. Les lumières, reflétées sur des lames d'argent ressemblent à autant d'étoiles étincelantes; et en tout, c'est une clarté si brillante et si éblouissante, que les sens en sont étonnés et bientôt fatigués, au point de n'y pouvoir tenir une demi-heure. »

Le cinquième jour est terminé par une longue procession. Chaque confrérie porte le saint qu'elle reconnaît pour son patron sur des estrades dorées et enjolivées avec tout le soin imaginable. C'est à qui marchera le plus vite, et pirouettera le plus rapidement en faisant des contremarches et évolutions sans nombre, au milieu des femmes et des enfans qui dansent autour de l'estrade.

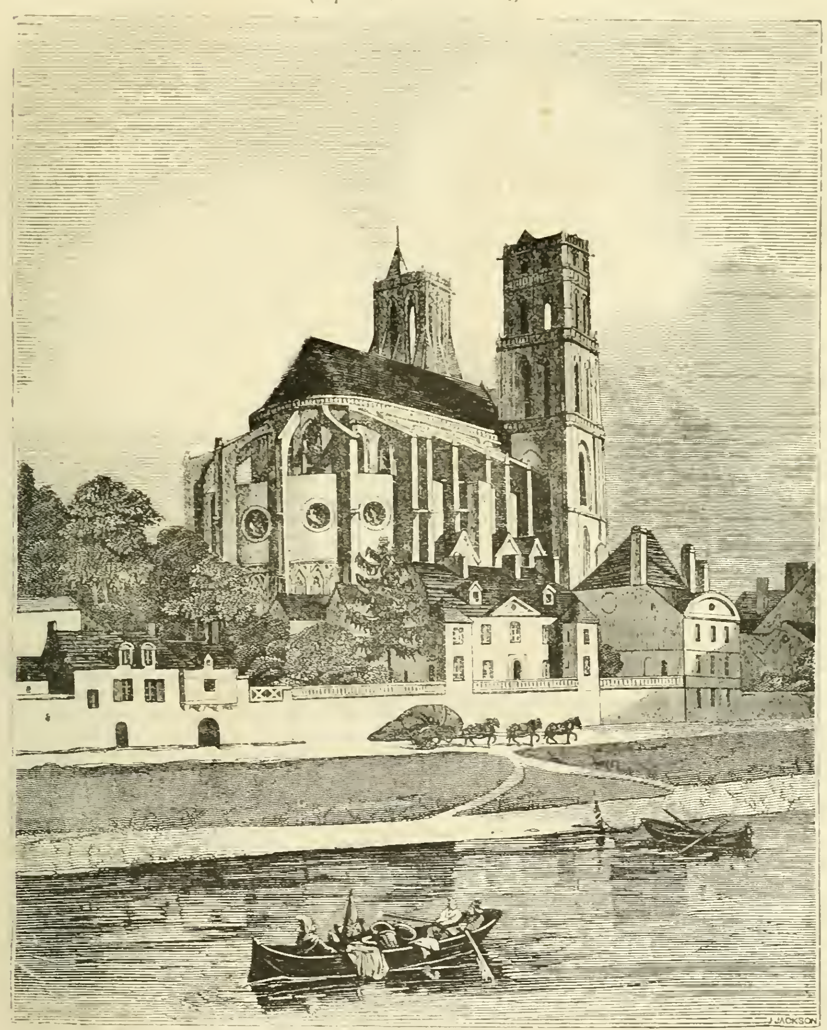
Enfin arrive le char de sainte Rosalie, qui chemine plus gravement, en impose à la joie, au tumulte, fait agenouiller le peuple, et termine la fête.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30

MANTES.

(Département de Seine-et-Oise.)



(Vue de la ville de Mantes.)

Mantes-la-Jolie! disent les habitans, et ils ont raison, il y a peu de villes françaises aussi élégantes, il y en a peu dont les rues offrent aux regards du voyageur le même air d'aisance et de propreté, peu dont les environs soient aussi riches en belles promenades, en sites variés. Penser aux bords de la Seine auprès de Mantes, c'est se retracer de gracieux paysages, des îles toutes vertes qu'embellissent encore de superbes plantations d'ormes et qui s'animent les jours de fête par le tableau mouvant de la population. Ces nombreux moulins qu'on aperçoit de tous côtés annoncent assez que le genre de commerce le plus en vogue à Mantes est celui du blé.

Sur l'antiquité de Mantes, deux versions sont proposées par les savans : il en est d'assez hardis pour la faire remonter jusqu'au temps des druides. Suivant une opinion, plus modeste et plus probable, cette ville, dans un siècle déjà assez reculé, se serait élevée au lieu nommé Petro-Mansolum dans l'itinéraire d'Antonin.

Quoi qu'il en soit, Mantes a droit dans nos annales à quelques belles pages : elle prit une part active à toutes les guerres où le sort de la France fut compromis ; mais dans aucune de ses épreuves elle n'eut autant à souffrir qu'au passage de Guillaume-le Conquérant. Le désir d'ajouter à son territoire quelques pouces de terrain, ou plutôt d'enlever à son rival une place importante, faisait revendiquer par ce prince Mantes, que Philippe Ier défendait comme sa propriété. De

là un siége en règle durant lequel Guillaume tomba malade. Comme il était d'un excessif embonpoint, le roi de France se prit à plaisanter, et dit « qu'il était en couche, et qu'on verrait de belles relevailles. » Guillaume, indigné, « jura, par la splendeur de Dieu, qu'il irait faire ses relevailles à Paris avec dix mille lances en guise de cierges. » Et l'on sait que les menaces d'un tel homme n'étaient pas de vaines paroles ! Il se mit donc à pousser le siége de Mantes avec vigueur, s'empara de la ville, marcha sur ses décombres pour aller accomplir son terrible serment, quand un faux pas de son cheval, qui se brûlait les pieds en franchissant les ruines de Mantes livrée aux flammes, vint l'arrêter tout-à-coup dans sa course, et terminer sa vie et ses conquêtes. Ces évènemens se passaient en l'an 1087.

Philippe-Auguste aussi mourut à Mantes. Un fait assez singulier, c'est que le vainqueur de Bouvines fut abbé de l'église de Notre-Dame, cathédrale de cette ville, fondée par Jeanne de France, et originairement desservie par les chanoines de l'abbaye de Saint-Victor.

Mantes joua un rôle important dans la longue lutte qui déchira, plusieurs siècles durant, la France et l'Angleterre. Si elle souffrit de nos revers, elle vit la glorieuse réhabilitation de nos armes, sous le règne du roi Charles VII. Les habitans montrent avec orgueil une vieille tour, reste d'un monument considérable, et témoin mutilé des combats que leurs ancêtres livrèrent pour l'indépendance du territoire national ; on l'appelle la tour Saint-Maclou.

Après le siége de Rouen, Henri IV vint faire à Mantes son principal séjour. Là se trouvèrent quatorze évêques de la communion de Genève, réunis en conférences avec le cardinal Du Perron ; conférences pleines d'intérêt pour nos aïeux, puisqu'elles avaient pour témoin le roi lui-même, puisque chacun des argumens proposés par les théologiens était destiné à faire impression sur le cœur et sur l'esprit de Henri. C'est après ces entretiens que ce prince se décida à embrasser la foi catholique.

On sait que c'est dans les environs de Mantes, à Rosny, qu'était le château de l'ami et du ministre de Henri IV, Sully. De nos jours, la duchesse de Berry a habité cette antique demeure. La ville de Mantes conserve encore le souvenir des fêtes brillantes qui eurent lieu, durant le séjour de cette princesse, dans le manoir héréditaire de la famille des Rosny.

DE LA DANSE.

Un roi de Pont, dans l'Asie Mineure, se trouvant à Rome du temps de Néron, assistait à la représentation des *Travaux d'Hercule*. Il fut si enchanté du danseur qui jouait le rôle du héros, il suivit avec tant de facilité tout le fil de l'action, et en comprit si parfaitement tous les détails, qu'il supplia l'empereur pour obtenir de lui, en cadeau, ce mime extraordinaire. « Ne soyez point étonné de ma prière, » ajouta-t-il ; j'ai pour voisins des barbares dont personne » n'entend la langue, et qui n'ont jamais pu apprendre la » mienne. Les *gestes* de cet homme leur feront entendre mes volontés. »

Au récit de cette anecdote, on se rappelle aussitôt le maître à danser du *Bourgeois Gentilhomme*, détaillant les services que son art pouvait rendre à la politique en faisant éviter aux hommes d'Etat les *faux pas*, fréquens et dangereux sur le chemin glissant de la diplomatie ; mais si le roi de Pont, en envoyant un danseur en ambassade auprès de ses voisins grossiers et sauvages, semble au premier abord justifier la plaisante théorie du *maître à danser*, on reconnaît, en y réfléchissant davantage, que dans son discours à l'empereur Néron se trouve l'idée la plus philosophique et la plus profonde que l'on puisse donner de la danse. — La danse est le *geste* de l'homme dans toute son étendue ; la danse, qui sait exprimer les sentimens intérieurs de l'âme avec toute la magie des formes extérieures du corps, avec toute la grâce des attitudes, toute l'impétuosité des mouvemens, peut devenir, en certaines circonstances, un langage universel, facile à comprendre du sauvage placé au dernier échelon de l'espèce humaine.

Les vieux navigateurs qui, avec une barque de quelques tonnaux, décorée du nom de frégate, ne craignaient point de s'aventurer sous les glaces du pôle, ou chez des peuples barbares, connaissaient bien la puissance de la danse et de la musique, et y avaient recours pour aplanir les difficultés d'une première communication avec les insulaires. Ainsi, lorsque John Davis, pénétrant, en 1585, dans le détroit qui porte son nom, se vit entouré des canots des naturels, ses musiciens se prirent à jouer, et ses matelots à danser ; les sauvages, gens simples et sans mauvaises intentions, comprirent bientôt ce que ces signes voulaient dire ; et ils furent si charmés de l'accueil qu'on leur faisait, qu'en peu de temps il y eut trente-sept de leurs canots le long des deux petits bâtimens de l'expédition.

C'est certainement le besoin instinctif ou raisonné d'exprimer, par les mouvemens cadencés, un ensemble de sentimens que le langage le plus expressif ne saura rendre, qui a introduit la danse chez tous les peuples, dans tous les siècles, dans toutes les cérémonies, dans la religion et dans la politique, au sein de la douleur comme au milieu des plaisirs.

Ici les prêtres saliens que Numa institue pour desservir l'autel de Mars exécutent des danses dans leurs marches, dans les sacrifices et dans les fêtes solennelles ; ailleurs, et dans une multitude de lieux, ce sont des inspirés, qui, commençant par une danse mesurée, se sentent peu à peu pénétrés de l'esprit de la divinité qu'ils adorent, se trémoussent violemment, et s'abandonnent à de rapides contorsions décorées du nom de *fureur sacrée*.

Chez les Egyptiens on dansait devant le bœuf Apis dès qu'on l'avait trouvé, on dansait dans les fêtes en son honneur, et quand il mourait, on dansait encore.

La religion juive admettait aussi la danse dans ses cérémonies : David dansa devant l'arche ; et l'Eglise chrétienne elle-même a eu, dans les premiers siècles, une danse sacrée, comme démonstration extérieure de la dépendance des créatures, comme expression primitive de reconnaissance. Ne danse-t-on pas encore devant la porte de l'église, autour du feu de la Saint-Jean ! — Les derviches turcs exécutent avec un zèle infatigable, une sorte de *moulinet* si violent et si rapide, qu'ils finissent par tomber épuisés, sans mouvement, prétendant célébrer par ce terrible exercice la fête de leur fondateur *Menelaüs*, qui tourna, en dansant, pendant quatorze jours, dit-on, sans se donner de relâche, au son de la flûte de son compagnon.

Il est tout naturel de danser aux noces, aux festins : nous ne nous en faisons faute, et cette coutume nous est commune avec tous les peuples anciens, et avec ceux de notre temps qui sont les moins civilisés ; mais il n'est plus de mode de danser aux funérailles comme les Athéniens et les Romains. Les derniers avaient, dans ces tristes circonstances, introduit un usage fort remarquable : c'est celui de l'*archimime*, qui, couvert d'un masque ressemblant au défunt, revêtu de ses habits, peignait par sa danse les actes les plus saillans, bons ou mauvais, du personnage qu'il représentait ; c'était une sorte d'oraison funèbre en action ; on prétend qu'elle était impartiale.

L'histoire nous a conservé une foule de faits relatifs à la danse chez les anciens, et nous savons que les rivalités des danseurs de théâtre ont pu quelquefois soulever des émeutes parmi leurs chauds partisans. — Socrate tenait fort à exécuter les danses qu'il avait apprises d'Aspasie ; le grave Caton, âgé de soixante ans, redevint élève d'un maître à danser pour paraître honorablement dans un bal ; et la querelle de *Pylade* avec Batyle, sous le règne d'Auguste, fut si vive, que leurs cabales absorbèrent toutes les autres, au grand

contentement de cet habile empereur qui excitait le goût du théâtre dans un but de politique et de police. Les Romains prenaient une si grande part au spectacle, les danseurs exprimaient leurs sentimens avec une telle vérité de caractère, que souvent la multitude entraînée reproduisait machinalement la scène qui se passait sous ses yeux, jetant les hauts cris, pleurant, partageant les fureurs d'Ajax, se dépouillant de ses habits comme l'acteur qui représentait le héros. Quelques uns même, dans l'excès du délire provoqué par l'*imitation*, en venaient aux mains, ou rossaient impitoyablement leurs voisins. On avait déjà vu sur le théâtre d'Athènes la danse des Euménides, divinités barbares chargées de la vengeance du ciel, prendre un si effroyable caractère, que le peuple s'était enfui, que de vieux guerriers avaient tremblé de tous leurs membres, et que l'aréopage lui-même s'était senti troublé.

Les chevaux qui piaffent le plus sont en général ceux qui avancent le moins; il est de même des hommes, et l'on ne doit pas confondre cette perpétuelle agitation, qui s'épuise en vains efforts, avec l'activité qui va droit à son but.

M. LE BARON DE STASSART.

SUR LES RACES D'ANIMAUX PERDUES.

Le fond des lacs, non plus que celui des mers, ne constitue point des bassins qui soient permanens dans leur forme. Ces bassins se comblent et se modifient tous les jours, par suite des matières solides qui s'y déposent. Il y en a de deux sortes qui contribuent à ce remplissage; les unes de transport, les autres de dépôt proprement dit. Les premières sont charriées, sous forme de boues et de sables, par les fleuves qui se jettent dans ces mers et dans ces lacs; et, bien que cette importation ne soit pas fort considérable, vu la grande étendue des récipiens qui lui sont ouverts, cependant il en résulte des exhaussemens fort notables, surtout dans le voisinage des embouchures : on a calculé, par exemple, que le Gange verse journellement dans l'Océan un volume de terre qui équivaut à une des pyramides d'Égypte; à ce compte, on voit qu'il ne faut pas long-temps à ce fleuve pour transporter une quantité de limon comparable à une colline comme celle de Montmartre. La seconde sorte de matière de remplissage provient de la mer elle-même, qui accumule sur son propre fond, soit des substances calcaires qu'elle tenait en dissolution, soit des substances arrachées aux rochers battus par ses flots, soit enfin des débris de coquilles brisées qui deviennent une espèce de sable.

On doit donc considérer que chaque année il vient s'appliquer sur les fonds recouverts par les masses liquides de notre globe une nouvelle couche, et, s'il m'est permis de parler ainsi, un nouveau feuillet de terre; les choses se passent comme dans un grand bassin, où il arriverait constamment de petits filets d'eau trouble, et duquel il ne s'échapperait rien que par l'évaporation, qui n'enlève jamais que de l'eau limpide. Dans ce dépôt annuel, la mer ensevelit tous les objets qui sont venus tomber, durant le même temps, dans sa profondeur : c'est là le vaste cimetière dans lequel se font toutes ses sépultures; et d'autant mieux, que dans ces abîmes règne un repos qui n'est guère troublé, et que la terre qui y tombe descend légère et en silence. Bien des dépouilles se donnent rendez-vous dans cette demeure dernière : les coquillages, les squelettes des poissons et de toutes les bêtes marines, les plantes, les branchages, les bois, les cadavres d'animaux terrestres, et les choses de toute nature que l'eau courante ramasse sur sa route à travers les continens, et verse ensuite dans le grand réceptacle comme feraient des égouts venant de tous les recoins de la terre.

Ainsi donc, si, par une cause quelconque, telle qu'un abaissement des eaux, ou un soulèvement des rivages, le fond de l'Océan, près de l'embouchure de quelque grand fleuve, prenons la Seine, se trouvait quelque jour à sec, on verrait alors, dans son entier, la masse des terres d'alluvion apportées par le courant durant tant de siècles, on pourrait ouvrir des tranchées à travers l'épaisseur de toutes ces couches accumulées l'une sur l'autre, et l'on ne manquerait pas d'y rencontrer rangé chronologiquement par ordre d'ancienneté, un curieux musée; on y trouverait sans doute dans les couches les plus voisines du fond, et recouverts déjà d'un massif supérieur considérable, quelques vieux débris des filets grossiers dont se servirent jadis dans ces parages les premiers habitans de la Gaule, quelques uns de leurs outils et de leurs ornemens sauvages, quelques restes de leurs pirogues creusées dans les troncs d'arbre, et au milieu de tout cela les ossemens épars de ceux qui, à cette époque, ont péri dans les flots; plus tard, c'est-à-dire au-dessus de ces premières couches, des débris d'un autre caractère, appartenant au temps de l'invasion des Romains, ou plus haut encore, à l'invasion des Normands : des armes de guerre, des fragmens de navires d'une autre forme, des monnaies, des richesses de toute façon, pillées en tout pays, et arrachées par le naufrage aux vaisseaux qui les portaient; des crânes attestant une race différente; enfin, tout au sommet et près de la superficie du sol, des lambeaux de nos étoffes, de nos vêtemens, de nos meubles, tous ces objets sans nom que la Seine charrie, et que la patience d'un antiquaire aurait bientôt demêlés et classés. On trouverait dans la carcasse des vaisseaux submergés tous les matériaux pour l'histoire de nos mœurs, de nos relations étrangères, de notre commerce. Et il serait possible de remonter ainsi, non seulement à la connaissance positive des hommes qui ont successivement vécu près de ces courans ou de ces rivages, mais encore de suivre, pour ainsi dire, pas à pas les changemens survenus dans la population des animaux sauvages, peu à peu pourchassés et détruits, ou dans celle des animaux domestiques réunis en troupeaux ou dans la familiarité des maisons; on constaterait, par l'étude de leurs ossemens, l'époque relative de l'introduction des diverses variétés de chevaux, de chiens, de moutons, etc., des diverses variétés d'oiseaux de basse-cour, des divers arbres de jardins et de vergers. On pourrait même peut-être, par la comparaison du volume des terres apportées chaque année, distinguer les années de sécheresse des années pluvieuses, durant lesquelles les crues sont plus fortes, et les eaux plus boueuses.

Ce sont précisément des musées de cette sorte que la nature nous a soigneusement dressés et conservés pour l'intelligence des temps où l'homme n'était pas encore venu sur la terre. De même qu'avec de la patience, et la liberté de fouiller à notre aise dans les alluvions de la Seine, nous pourrions arriver à reconstruire l'histoire des habitans de ses bords durant les siècles passés, sans avoir besoin de la tradition qui est consignée dans les livres; de même, à l'aide des renseignemens que nous offrent les couches entassées dans les bassins desséchés des anciens lacs ou des anciennes mers, nous pouvons arriver à lire dans les temps reculés et mystérieux qui ont précédé l'apparition de l'homme sur le globe où il domine aujourd'hui. Ces dépôts antiques ne sont point rares; sur la plus grande partie de l'étendue des continens actuels ils constituent la roche vive, que l'on rencontre dès que l'on creuse un peu dans la terre végétale; presque toutes les pierres, depuis les marbres les plus durs jusqu'aux moellons les plus grossiers, sont parsemés de débris d'animaux qui ont été jadis ensevelis dans cette pierre tandis qu'elle se formait. Rien n'est plus facile que de classer l'âge relatif de ces fossiles, puisqu'il suffit de constater leur position relative au-dessus ou au-dessous l'un de l'autre; et il n'y a point d'autre d'ordre à leur donner dans les collections où nous les rassemblons, que

de leur conserver celui que leur avait donné la nature.

Les coquilles de mollusques marins ou d'eau douce sont les dépouilles que l'on rencontre le plus fréquemment, et cela se conçoit, puisque ce sont là les animaux aquatiques les plus communs et les plus nombreux; mais ces débris ne sont point les seuls qui nous soient fournis par les couches des différens étages. Depuis que l'attention des savans et des observateurs s'est éveillée sur cet immense sujet, on a vu surgir de toutes parts des ossemens, des empreintes, des signes épars, négligés jusque là, et perdus parmi la poudre des carrières: le génie humain s'est appliqué à ces restes pleins de révélations et de hauts enseignemens, qui s'offraient



(Races d'animaux perdues.)

de toutes parts à son enquête; et, devant lui, cette vieille population des temps primitifs de la terre, sortant de son silence et s'exhumant de la profondeur de ses sépultures de pierre, a commencé à ressusciter miraculeusement, comme si la voix de Dieu lui avait ordonné de renaître de nouveau pour se manifester à nos regards. Aux yeux du géologue, la terre s'est animée comme un grand livre, racontant les merveilles des créations passées; chaque rocher est devenu une page tantôt calme et majestueuse, et tantôt retentissante et terrible, disant, soit les dépôts lents et tranquilles de l'Océan durant ses années séculaires, soit les révolutions et les secousses des montagnes: le riche langage des figures

se mêlant à ce récit, est venu montrer la forme et la dimension des êtres qui, tour à tour, se sont succédé dans cette habitation que nous possédons aujourd'hui. D'abord, et dans les couches qui recouvrent toutes les autres, les êtres les plus simples, les végétaux les moins composés : des mollusques, des zoophytes, quelques crustacés, des prêles, des fougères, des roseaux : la vie la plus confuse et la plus élémentaire; quelque chose de comparable pour les animaux à la grossièreté des anciens hommes dont nous parlions tout à l'heure. Au-dessus de ceux-ci, des êtres bien différens encore de ceux qui habitent maintenant la terre avec nous, mais d'un luxe de mouvemens et d'habitudes déjà supérieur à celui des êtres précédens; des poissons de diverses sortes, des reptiles de stature gigantesque et de formes singulières qui ne se sont point perpétués par la chaîne des générations jusqu'à nous; des plantes de plusieurs façons, des arbres chargés de fruits et de feuillages. Enfin, ensevelis dans des terrains plus modernes, des quadrupèdes de toutes sortes, et des animaux à mamelles qui se montrent pour la première fois : animaux différens aussi de ceux que nous possédons, mais plus voisins cependant de la population qui anime aujourd'hui la terre, que tous ceux qui avaient paru avant eux. Classés et nommés par les savans qui les ont fait surgir de leur poussière, ils sont désormais du domaine de la zoologie. Dans les couches les plus constamment superficielles, reposent les animaux sauvages tout-à-fait analogues à ceux qui restent encore dans certaines contrées peu cultivées, et qui bientôt peut-être seront entièrement expulsés à leur tour de la demeure du globe, comme ils le sont déjà sur quelques points. C'est à la suite de ce cortége que paraissent les premières traces de la main de l'homme, quelques unes de ses sépultures, quelques uns des monumens et des produits grossiers de ce premier âge où les métaux n'étaient point encore découverts.

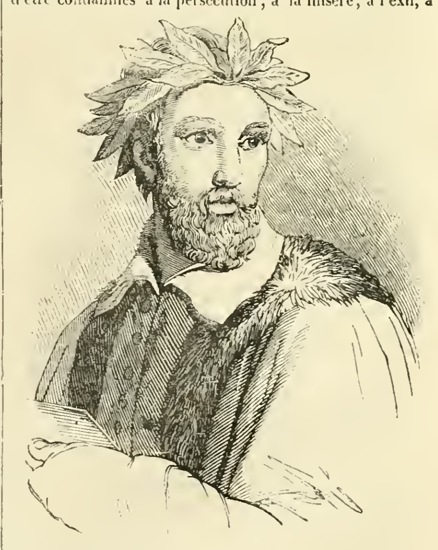
Voilà quelle est la riche galerie que renferment les souterrains du globe, et qui, grâce aux travaux de la science moderne, commence maintenant à en sortir avec éclat. Nous avons seulement désiré de donner ici une première idée de la grandeur de cette histoire du passé, et de la manière dont on a pu parvenir à la fixer et à l'établir. Chaque jour nous roulons du pied, avec les cailloux que notre pas rencontre, les débris de quelques uns de ces êtres descendus jusqu'à nous d'une antiquité sur-humaine : se baisser un instant pour les considérer, puis comparer et réfléchir, serait le moindre des devoirs envers de si précieux et de si curieux témoignages. Pour être bientôt géologue, il n'en faudrait pas davantage; mais éloignés, la plupart du temps, des études naturelles par les habitudes d'une éducation exclusivement littéraire, bien peu en prennent souci. Nous serions heureux que ce préambule, tout restreint et imparfait qu'il soit, pût éveiller chez quelques uns de nos lecteurs l'intérêt de ces questions si hautes et cependant si faciles à suivre.

La gravure que nous avons choisie pour accompagner cet article peut être comme lui prise pour une sorte de préambule : elle essaye de parler aux yeux, comme l'article de parler aux esprits. Elle représente une scène dessinée, pourrait-on dire, d'après nature, dans l'ancien monde. Les animaux qui y sont figurés sont ceux qui ont caractérisé cette période secondaire, durant laquelle les êtres ne couraient point encore sur la terre; l'océan seul était animé d'une innombrable quantité d'animaux s'apprêtant à sortir de leur demeure humide pour commencer à ramper sur le sol. Les rochers peuvent être considérés comme quelques unes des cimes anciennes des Vosges ou des Ardennes : les végétaux qui y croissent sont des fougères (1), des zamies (2), plantes de la famille des cycadées, quelques thuyas (3), des dragonniers (4), un pin araucaria (5), et enfin, le long du rivage, de grands prêles. Sur le promontoire, dans le fond du paysage, se dessine un grand lézard (9), connu sous le nom de mégalosaure; il s'en est trouvé qui avaient soixante pieds de longueur. Dans le milieu du bassin est un énorme reptile (10), armé de quatre nageoires, et presque sans cou, nommé ichtyosaure. A côté de lui, et avalant un poisson, un reptile d'un autre genre, ayant une longue tête au bout d'un cou grêle et alongé comme celui d'un cygne; c'est le plésiosaure (11). Dans l'air voltigent de véritables dragons, tels que la fable en a inventé depuis, couverts d'écailles, munis d'un long bec bien dentelé, s'élevant hors de leurs marécages, sur des ailes de cinq à six pieds d'envergure, sans plumes, et membraneuses comme celles des chauve-souris; on les a nommés les ptérodactyles. Une grande libellule (7), espèce de demoiselle, voltige sur le premier plan près d'une tortue (8), qui se traîne sur le sable. Dans la mer sont des nautiles (14) qui tendent leurs tentacules au vent comme des voiles; un grand calmar (15), armé de ses redoutables suçoirs, et des encrinites (16) qui ouvrent dans le sein des eaux leurs rameaux pareils à des fleurs. Les flots de la mer ou la marée ont jeté sur le rivage quelques coquilles : une grosse ammonite (12) ayant probablement plusieurs pieds de diamètre; un oursin ou hérisson de mer (13) garni de ses piquans; enfin encore près de là quelques autres coquilles roulées avec les cailloux sur la grève. Ce petit tableau est tel que chaque animal ne saurait y être bien distinct, puisqu'il s'agit de donner, non une idée individuelle, mais une idée d'ensemble; mais s'il plaît à nos lecteurs, nous pourrons prendre à partie quelques uns des êtres si curieux des temps géologiques pour les leur faire connaître une autre fois plus en détail et plus exactement.

LA VIE DU TASSE.

SES PREMIÈRES ANNÉES. — SON ENTRÉE A LA COUR DE FERRARE. — SON VOYAGE EN FRANCE. — SES OUVRAGES. — SON DUEL.

La destinée de la plupart des grands poëtes épiques a été d'être condamnés à la persécution, à la misère, à l'exil, à



(Le Tasse.)

tous les orages d'une existence tourmentée, et par leurs propres passions, et par celles des hommes au milieu desquels ils vivaient; ainsi que le Dante, Milton et le Camoëns. Le

Tasse n'a pas échappé à cette rude épreuve. Fils d'un poète, *Bernardo Tasso*, il naquit, le 11 mars 1544, à Sorrente, petite ville d'Italie dont la position est délicieuse. Son enfance est une des plus extraordinaires pour la précocité. Un de ses biographes raconte qu'il n'avait pas encore un an que sa langue se délia, et qu'il commença même à parler sans bégayer, comme font les autres enfans; ce qui serait d'autant plus remarquable, que le Tasse eut, pendant toute sa vie, la parole lente et une sorte de bégaiement. Dès sa première enfance, il était toujours sérieux et grave; on ne le vit jamais ni rire, ni sourire, ni pleurer. Ses premières études furent toutes littéraires; entraîné par l'exemple de son père, il ne s'occupait que de compositions poétiques et de la lecture assidue du Dante, de Pétrarque, de Boccace. Bernardo, effrayé pour l'avenir de son fils de cette vocation de poète, l'obligea à renoncer à ses études de prédilection, et à suivre à Padoue les écoles de droit. En effet, Torquato commença dans sa seizième année l'étude du droit, sous le célèbre Pancirole; et à dix-sept ans, il y avait fait..... un poème épique. C'est le *Rinaldo* (Renauld), poème héroïque en douze chants, publié à Venise en 1562, malgré son père, et qui obtint un succès d'enthousiasme dans toute l'Italie. Ce fut à la même époque qu'il conçut l'idée de sa *Jérusalem*, dont il exécuta quelques parties à Bologne; il avait dix-neuf ans. On a conservé trois chants de cette ébauche. En 1565, il fut appelé à Ferrare par le cardinal Louis d'Este, qui l'avait nommé l'un de ses gentilshommes; on célébrait alors le mariage de l'archiduchesse d'Autriche avec le duc Alphonse II. Les fêtes que donna, pendant près d'un mois, cette cour galante et magnifique, frappèrent vivement l'imagination du poète, nourri de la lecture des romans de chevalerie, et qui voyait réaliser dans les joûtes et dans les tournois les scènes romanesques les plus brillantes.

Les fêtes finies, le Tasse fut admis dans l'intimité de la famille ducale; il fut présenté aux deux sœurs du duc et du cardinal, Lucrèce et Léonore d'Este. Leur mère, Renée de France, leur avait donné l'éducation la plus soignée, et leur avait inspiré, dès l'enfance, le goût des lettres, de la poésie, de la musique. Toutes deux étaient aimables et belles; mais ni l'une ni l'autre n'étaient plus de la première jeunesse. Lucrèce avait trente-un ans, et Léonore trente. Sur les encouragemens de leur frère Alphonse, le Tasse reprit le travail de son poème interrompu depuis deux ans. A mesure qu'il en composait les chants, il les lisait aux deux princesses. Il était aussi tout occupé à soutenir dans l'académie de Ferrare de nombreuses « thèses d'amour, » quand la mort imprévue de son père interrompit ces jeux de l'esprit très en vogue en Italie à cette époque. Peu de temps après, il partit pour la France, à la suite du cardinal Louis d'Este. Dès sa première visite au roi de France, Charles IX, le cardinal se hâta de lui faire connaître le Tasse, et dit en le lui présentant: « Voilà le chantre de Godefroy et des autres héros français, qui se sont tant signalés à la conquête de Jérusalem. » Charles IX reçut le Tasse de la manière la plus distinguée. Il accorda un jour à sa demande la grâce d'un malheureux poète qui s'était rendu coupable d'une action honteuse. Le Tasse fit la connaissance et rechercha l'amitié de Ronsard, dont la réputation était immense en France. Il lui lut plusieurs chants de son *Godefroy* (premier titre de la *Jérusalem*). Ayant été calomnié auprès du cardinal, le Tasse éprouva des dégoûts, et l'abandonna pour retourner en Italie; il obtint en 1572 un honorable emploi à la cour de Ferrare auprès d'Alphonse. Ce fut pendant les loisirs que lui laissa un voyage du duc à Rome que le poète composa un drame pastoral, l'*Aminta*, qui est devenu le modèle du genre et est un des chefs-d'œuvre de la littérature italienne. Le *Pastor fido* de *Guarini* est une imitation de cet ouvrage, qui obtint un éclatant succès européen, lors de sa publication à Venise en 1581. Huit ans après sa représentation, il accompagna le duc de Ferrare dans un voyage que ce prince fit pour aller au-devant de Henri III; il termina l'année suivante, en 1575, à son retour, son poème de la *Jérusalem délivrée*. De ce moment datent toutes les infortunes du poète. Son œuvre achevée, il perdit avec l'inspiration et l'exaltation du travail, la tranquillité de l'esprit, le mépris des envieux et de toutes les contrariétés de la vie.

L'inquiétude, le soupçon, une profonde tristesse, s'emparèrent de son âme. C'est vers ce temps qu'il eut une aventure qui fit honneur à son courage. Ayant découvert la trahison qu'un homme, qui se disait son ami, lui avait faite sur une confidence, le Tasse le rencontra dans la cour du palais, et voulut s'expliquer avec lui. Le faux ami, au lieu de s'excuser, répondit avec impertinence, et alla même jusqu'à donner un démenti; le poète répliqua par un soufflet. L'ami, lâche autant qu'insolent, se retira sans dire un mot; mais quelques jours après, étant accompagné de ses deux frères, il vit le Tasse passer sur la place publique. Ils s'élancèrent tous à la fois, et coururent pour le frapper par derrière. Le Tasse possédait la science des armes comme la bravoure d'un chevalier: il se détourne, tire son épée, et met en fuite ses trois assassins.

La suite à une prochaine livraison.

RENSEIGNEMENS ETHNOGRAPHIQUES SUR LES LANGUES D'ASIE.

(Deuxième article. Voir page 75.)

SUBDIVISIONS.

Famille sémitique.

Cette famille peut se diviser en cinq branches que nous allons successivement indiquer:

1° *Langue hébraïque.* — Cette langue, outre son importance religieuse et historique, comme langue savante, doit encore fixer notre attention comme langue vivante, puisque les Juifs l'apprennent et s'en servent (au moins quelques uns d'entre eux) pour des communications orales ou écrites, quoique le plus souvent ils parlent aussi la langue des peuples au milieu desquels ils se trouvent. Nous nous occuperons d'abord de l'hébreu ancien, tel qu'il fut parlé et écrit par les Israélites, jusqu'après la captivité de Babylone, après laquelle il cessa d'être parlé, et devint la langue savante, à peu près, sans doute, comme était le latin au moyen âge. C'est dans cet idiome que sont écrits tous les livres sacrés jusqu'au prophète Malachie inclusivement.

Il est probable que l'alphabet dont se servent aujourd'hui les Samaritains était celui dont les Juifs se servaient pendant cette période. Mais maintenant ceux-ci emploient des caractères qu'ils rapportèrent de la captivité, et que l'on devrait appeler chaldéens.

On lit de droite à gauche comme dans toutes les écritures sémitiques.

Le samaritain et le rabbinique peuvent être considérés comme deux dialectes de l'hébreu. La première de ces langues tient aussi du chaldéen et du syriaque. Elle paraît s'être formée dans le VIIe siècle, avant J.-C., du mélange des Hébreux habitant le royaume d'Israël avec les colons Assyriens, envoyés dans la Judée pour remplacer les Hébreux emmenés en captivité à Babylone. — Il existe encore des Samaritains dans différentes villes de l'Asie; mais Naplouse, en Palestine, peut être considérée comme leur patrie. Leur langue usuelle est l'arabe vulgaire.

Les savans juifs, qui florissaient au XIe siècle, fondèrent, à cette époque, le *rabbinique*, du mélange du chaldéen et de l'hébreu ancien. Depuis, il y est entré une foule de mots étrangers, espagnols, italiens, allemands, hollandais, polonais, et de tous les pays, en un mot, où les Juifs se trouvent dispersés. Le rabbinique s'écrit avec les mêmes caractères que l'hébreu ancien (chaldéo-hébraïques), sauf qu'e-

tant une écriture cursive, il a des formes moins arrêtées.

Phénicienne. — Cette langue était parlée sur toute la côte de la Syrie, et différait peu de l'hébreu. Elle fut répandue par le commerce et les colonies des Phéniciens, sur toutes les côtes et dans toutes les îles de la Méditerranée; les médailles d'après lesquelles on a pu comparer leurs caractères, ainsi que quelques inscriptions, paraissent montrer que l'ancien alphabet hébreu, tel que l'ont conservé les Samaritains, en avait été formé.

La langue des Carthaginois était, sinon cette langue phénicienne elle-même, au moins un dialecte peu altéré; elle a dû être portée, avec la puissance carthaginoise, en Afrique, en Espagne, en Sicile, en Sardaigne, à Malte, etc. Quelques inscriptions, quelques médailles, seize vers insérés dans le *Penulus* de Plaute, sont tout ce qui reste de cette langue punique, qui n'est plus parlée nulle part, à moins que l'on n'en retrouve quelques traces dans la langue des Berbers. Des savans ont prétendu l'avoir reconnue dans le Maltais. Il est possible que l'on ait avant peu de nouvelles lumières sur ce point intéressant. Il y a en ce moment, à l'Imprimerie Royale, deux ouvrages sous presse qui ont trait à cette matière.

2° *Syriaque* ou *araméenne.* — Cette branche comprend deux langues, le syriaque et le chaldéen, lesquelles se divisent en quelques autres dialectes. Elle est appelée araméenne, du nom des pays où elle était usitée. La Syrie, la Mésopotamie, la Chaldée, l'Assyrie, etc., sont nommées Aram par les auteurs bibliques.

Syriaque. — Cette langue était autrefois répandue depuis la Méditerranée et la Judée jusqu'à la Médie, la Suziane et le golfe Persique, dans toutes les peuplades établies sur les bords du Tigre et de l'Euphrate.

La littérature syriaque a été très brillante pendant les ve et vi^e^ siècles de notre ère; mais la langue, telle qu'elle nous est transmise dans les livres, renferme une foule de mots grecs qui ont été introduits pendant la domination des successeurs d'Alexandre. Beaucoup de Pères de l'Eglise ont écrit dans cette langue qui possède aussi quelques ouvrages historiques. Le syriaque est encore la langue ecclésiastique et littérale des Jacobites, des Nestoriens, des Maronites; il fut autrefois répandu dans toute la Perse, et même jusqu'en Tartarie, où les marchands nestoriens le firent connaître. On a dit que quelques peuplades du Kurdistan parlent encore le syriaque; mais ce n'est qu'une assertion qui doit être mieux constatée.

Il y a quatre alphabets syriaques : 1° l'*estranghélo*, le plus ancien, et qui ne se retrouve que sur d'antiques monumens : 2° le *nestorien*, qui semble tiré de l'estranghélo; 3° le syrien ordinaire, dit aussi *maronite*, dans lequel sont imprimés en Europe les livres syriens; 4° celui dit *des chrétiens de saint Thomas*, parce qu'il est employé par les chrétiens de ce nom dans l'Inde.

Les principaux dialectes du syriaque sont le *palmyrénien*, parlé jadis à Palmyre (Tadmor). Il reste des inscriptions que M. de Saint-Martin a expliquées. Le *nabathéen*, qui est le langage des paysans de Wasit, entre Bagdad et Bassora; le *sabéen*, qui est encore en usage chez les sectaires que les Arabes appellent de ce nom, et qui se nomment eux-mêmes Mendaïtes, Nazaréens, ou Chaldéens, et parmi une autre secte nommée *Chrétiens de saint Jean*, qui habite les environs de Bassora, dans quelques parties occidentales de la Perse.

Chaldéen. — Il était autrefois parlé dans la Chaldée, aux cours de Ninive et de Babylone. Cette langue, apprise par les Hébreux pendant leur captivité, donna naissance au dialecte dans lequel sont écrits divers commentaires sur les livres saints et quelques parties des livres de Daniel et d'Esdras. Nous avons dit que les caractères hébraïques actuels étaient l'alphabet chaldéen. Cette langue diffère peu du syriaque.

3° *Médique.* — C'est la langue pehlevi, parlée autrefois dans l'ancienne Médie, et dans toute la Perse occidentale. On a dans cette langue une traduction des livres de Zoroastre (Zerdauchst), et ces traductions sont peut-être aussi anciennes que les originaux. D'autres livres moins anciens, tels que le *Bound dehesch*, le *Bahman iescht*, etc., sont écrits dans cet idiome; mais on y trouve déjà beaucoup de mots persans. Les médailles et inscriptions des Sassanides sont aussi en pehlevi. Cette langue, qui emprunte beaucoup de mots au syriaque, est toute persane pour la grammaire : on y remarque aussi plusieurs formes qu'elle tient de la langue Zend. Son alphabet est aussi dérivé de l'alphabet zend, et présente beaucoup d'analogie avec les anciennes lettres syriaques.

4° *Arabique.* — Qui ne comprend que la langue arabe, mais que l'on divise cependant en langue ancienne, littérale et vulgaire, quoique ce soit plutôt la même langue, considérée à trois époques différentes, que la distinction de trois dialectes divers.

L'arabe ancien ou antérieur à Mahomet se divisait, à ce qu'il paraît, en deux dialectes principaux, nommés *hamiar* et *coréisch*. Le hamiar, qui était parlé dans la partie orientale de l'Arabie, nous est tout-à-fait inconnu; il est probable qu'il ressemblait beaucoup à la langue axumique; on l'écrivait avec un alphabet nommé *mousnad*, qui est perdu, aussi bien que la langue à laquelle il servait. Le coréisch était parlé dans la partie occidentale, et surtout aux environs de la Mecque, par la tribu des Coréisch, à laquelle Mahomet appartenait. Ce dialecte, poli et perfectionné par Mahomet et ses successeurs, devint la langue arabe littérale commune à toute la nation arabe, et est encore de nos jours la langue écrite et savante de toutes les nations musulmanes. C'est dans cette langue qu'est écrit le Coran. Depuis le IXe jusqu'au XIVe siècle, la littérature arabe a joué le plus grand rôle en Orient et en Occident. Non seulement elle a servi à former les littératures persane et turque, mais elle était aussi alors la base de la littérature latine et de la littérature nationale des Espagnols avant l'époque de Ferdinand-le-Catholique. La langue arabe est l'une des plus riches et des plus énergiques que l'on connaisse. Son dictionnaire renferme plus de soixante mille mots; son alphabet contient vingt-huit lettres et trois points qui servent de voyelles. On connaît trois genres d'écritures principaux, le *coufique*, ainsi nommé de Coufa, ville sur l'Euphrate. C'est le plus ancien; il ressemble à l'estranghélo. Le *neskhi*, inventé, ou, plus probablement, remis en usage avec quelques modifications par le visir Ebn-Mokla, dans la première moitié du Xe siècle, est maintenant employé par tous les Arabes, et avec quelques variétés, par tous les peuples musulmans. Les différences que l'on pourrait signaler ne seraient pas plus grandes que celles que l'on remarquerait entre notre écriture bâtarde et celle qu'on appelle *anglaise*, ou, en imprimerie, entre l'italique et le romain. Le genre d'écriture des Arabes d'Afrique, que l'on nomme le *maghrebi*, est celui qui s'en éloigne le plus. Ainsi notre spécimen d'arabe neskhi serait lu aussi bien par un Persan et un Turc que par un habitant de l'Yemen ou du Hedjaz. Beaucoup de Persans et de Turcs écrivent encore en cette langue, de même que nos savans du moyen âge écrivaient en latin.

L'arabe vulgaire n'est que l'arabe littéral privé de ses désinences grammaticales, et réduit à un plus petit nombre de racines avec quelques autres légères différences que l'on pourrait indiquer en quelques lignes. C'est la langue usuelle actuelle de l'Arabie, la Syrie, le Fars, de quelques parties de l'Inde, de l'Egypte et de la Nubie. On n'en a pas d'autre dans tous les états barbaresques, Tunis, Tripoli, Alger, Maroc; dans une grande partie de l'Afrique intérieure, dans les différens états de la côte du Zanguebar, dans l'île de Socotora, le long de la côte de Madagascar, dans les campagnes de Malte, et, à ce qu'il paraît, dans l'Archipel des Laquedives, dans la mer des Indes. On pourrait diviser l'arabe en dialectes.

CARACTÈRES EXOTIQUES.

Hébreu. (Droite.)

אבינו אשר בשמים : יקדש שמך תבוא

Samaritain. (Idem.)

[illegible]

Syriaque. (Idem.)

[illegible]

Nestorien. (Idem.)

[illegible]

Arabe ancien. (Idem.)

[illegible]

Arabe neskhi. (Idem.)

أَبَانَا ٱلَّذِي فِي ٱلسَّمَوَاتِ لِيَتَقَدَّسْ إِسْمُكَ

Éthiopien. (Gauche.)

አቡነ ፡ ዘበሰማያት ፡ ይትቀደስ ፡ ስምከ ፡፡ ትም

Copte. (Idem.)

Ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ. ⲙⲁⲣⲉϥⲧ

Arménien. (Idem.)

Հայր մեր որ յերկինս ես, սուրբ եղիցի

Slavon. (Idem.)

Оче нашъ иже єси на нбсєхъ, да

Géorgien. (Idem.)

[illegible]

Zend. (Droite.)

[illegible]

Persan. (Idem.)

ای پادر ما که در اسمانی ، پاك باشد نام تو ،

Sanscrit. (Gauche.)

तद् एव वचनम् आह प्रख्याति नवभि: श्लोकै

Pali. (Idem.)

[illegible]

Bengali. (Idem.)

[illegible]

Tibétain. (Idem.)

[illegible]

Chinois. (Perpendiculaire et par la droite.)

[illegible]

Japonais. (Idem.)

[illegible]

Mandchou. (Idem.)

[illegible]

Mongol. (Idem.)

[illegible]

5° *Abyssinique.* — Les pays où les langues qui composent cette branche sont usitées ne font pas partie de la division géographique de l'Asie; mais ces langues, par leur ressemblance avec l'arabe et les autres langues sémitiques, attestent que les peuples qui la parlent, ont ou une origine commune, ou au moins ont eu de nombreuses relations avec les peuples sémitiques.

Elle se divise en deux autres branches principales, l'axumite et l'amharique.

L'*axumite* comprend le gheez ancien et le gheez moderne. Le premier de ces dialectes était parlé autrefois dans le royaume d'Axum, et à Saba dans l'Yémen (Arabie-Heureuse). Le gheez moderne, ou tigre, que l'on parle dans le royaume de Tigre démembré de l'empire d'Abyssinie, est au gheez ancien ce que l'arabe vulgaire est à l'arabe littéral.

L'*amharique.* — Cette langue est parlée dans la plus grande partie de l'Abyssinie, dans les royaumes d'Amhara, d'Ankobre, d'Angote, etc. Elle est aussi parlée par une peuplade nommée les *Gallas*, qui a embrassé l'islamisme.

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 juin 1834 (26e livraison), sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucune interruption à l'envoi du Magasin Pittoresque.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

PEINTRES ESPAGNOLS.

MURILLO.



(Le jeune Mendiant, par Murillo. — Hauteur, 1 mètre 34 centimètres; largeur, 1 mètre 9 centimètres.)

Le dimanche, au Musée du Louvre, si quelque partie du public, après s'être long-temps arrêtée devant les peintures de David et de Girodet, après avoir ri et causé avec les bons Flamands de Teniers, d'Ostade ou de Mitzeu, se laisse entraîner de tableaux en tableaux, et se hasarde jusqu'à l'extrémité de la grande galerie, il est malheureusement rare qu'il lui reste encore assez de force d'attention, assez de fraîcheur de goût, pour admirer et comprendre, comme il convient, les grands maîtres des écoles italiennes qu'on y a réunis. Peut-être on aura voulu honorer ces vieilles toiles consacrées par le génie, en les dérobant aux premiers empressemens de la curiosité, et en leur réservant le calme des dernières profondeurs du sanctuaire. Mais c'est défendre en quelque sorte au public l'accès des modèles les plus purs et les plus propres à élever le sentiment de l'art : tous ces sujets religieux ou historiques, œuvres sublimes de Raphaël, du Dominiquin, du Titien, de Jules Romain, du Corrège, des Carraches, qui font frémir d'enthousiasme le jeune artiste accouru dès la porte d'un seul trait, sont couverts d'une sorte de brouillard pour les yeux déjà éblouis de la foule, pour les imaginations épuisées par tant de formes, de couleurs et de scènes diverses. On traîne le pas, on étouffe des bâillemens, on ne trouve plus d'observations à se communiquer, et l'on se dit : « Il faut nous en aller, » au moment même où quelques regards animés de toute la puissance de l'amour du beau que chacun recèle en soi, ennobliraient

l'esprit et enrichiraient le souvenir mieux que tous les regards prodigués jusque là aux autres merveilles de la galerie.

Nous donnerons la plus grande publicité possible à un choix de ces œuvres qui ne sont appréciées que par un nombre trop peu considérable d'amateurs et de personnes dé loisir, sans toutefois cesser de chercher des sujets de gravure dans les autres musées d'Europe. Aujourd'hui, c'est à cette partie éloignée de la galerie du Louvre que nous empruntons le *Jeune mendiant* de Murillo.

La peau hâlée et rude du pauvre enfant est à peine couverte de quelques haillons; il s'est retiré dans un misérable réduit pour se livrer à un soin qu'il eût été audacieux, pour un pinceau vulgaire, de peindre avec tant de franchise; il cherche à se délivrer de petits supplices que lui attire sa malpropreté. Des fruits dans un vieux panier, une cruche d'eau, des crevettes à demi rongées, sont les préparatifs ou les restes de son frugal repas. Les malheureux se ressemblent beaucoup dans tous les pays; ils ont, en général, peu de costume, et le caractère particulièrement empreint sur leurs figures est commun à tous ceux qui souffrent. C'est une grande famille dont les individus ne se distinguent bien que par l'âge: les plus jeunes ont pour traits remarquables une apparence de force, sinon de santé, des habitudes de corps qui rappellent souvent celles des animaux avec lesquels la plupart d'entre eux gagnent leur vie, une grande mobilité d'expression, de l'humilité comme masque, de la hardiesse prompte à se réveiller au fond de la physionomie, et par-dessus tout une parfaite insouciance du lendemain ou plutôt du quart d'heure qui va suivre.

Bartholomeo Esteban Murillo, le peintre le plus célèbre d'Espagne, a certes saisi dans ce tableau l'idéal de cette classe des petits pauvres: son pays lui fournissait, il est vrai, une variété et une abondance merveilleuses de modèles, et ses premières études l'avaient familiarisé avec beaucoup de figures et de scènes de ce genre. Il était né, en 1613, dans la ville de Pilas, à cinq lieues de Séville: ce fut sous la direction de son oncle, Jean de Castillo, peintre de foires et de marchés, qu'il commença à travailler; et lorsque, grâces au produit de la vente de petits sujets de dévotion et de fleurs embarqués pour l'Amérique, il parvint à Madrid, son protecteur et maître fut le fameux Diego Velasquez de Silva, dont le premier titre à la renommée et à la faveur de Philippe IV avait été un petit tableau où l'on voyait un porteur d'eau mal vêtu, la poitrine découverte et donnant à boire à un petit garçon.

Jamais Murillo n'est sorti de d'Espagne. On a faussement prétendu qu'il avait voyagé en Italie, et dans les Indes-Orientales. Il n'eut pour éclairer son génie naturel que les peintures de l'Escurial, de Buen Retiro, et des autres palais que lui fit ouvrir Velasquez Il s'est principalement proposé pour modèles Paul Véronèse et Vandyck; mais il n'est point leur imitateur. Sa manière est originale, et aucun peintre ne lui est supérieur pour la suavité et l'harmonie du coloris, pour la fierté et la vigueur des touches. On lui reproche seulement quelques incorrections, et parfois peu de noblesse.

Le plus grand nombre de ses peintures ont été composées à Séville pour les églises: vingt-trois tableaux qui lui avaient été commandés pour le couvent des Capucins, ont été emportés par ces religieux en Amérique. Il terminait à Cadix le *mariage de sainte Catherine*, lorsqu'il se blessa en tombant sur l'échafaudage; et l'on rapporte qu'il mourut des suites de cette blessure, à l'âge de 75 ans.

Son cercueil fut porté dans l'église de Sainte-Croix de Séville par deux marquis et quatre chevaliers de différens ordres. Il avait été fort honoré par la noblesse pendant sa vie. Charles II lui avait offert le titre de son premier peintre, mais il l'avait refusé, et avait toujours vécu dans une médiocre aisance. Un ministre des affaires étrangères, don Joseph de Vettia, avait épousé une de ses sœurs, et ses fils avaient obtenu des canonicats et des bénéfices.

Le musée du Louvre possède, outre le *Jeune mendiant*, six de ses tableaux: le *Mystère de la Conception de la Vierge Marie*, la *Vierge au chapelet*, le *Père éternel et l'Esprit Saint contemplant l'enfant Jésus*, *Jésus sur la montagne des Oliviers*, le *Christ à la colonne*, et *un saint personnage inspiré du ciel.*

En 1814, le maréchal Soult offrit à Louis XVIII trois tableaux de Murillo, que lui avait donnés la ville de Séville: ces chefs-d'œuvre ont été admirés au Louvre, ainsi qu'une autre peinture de ce maître, à l'exposition de la même année; en 1815, on les rendit à l'Espagne.

RÉCOLTE DU VARECH.

Le varech, ou goëmon, est une algue marine dont on se sert pour fertiliser les terres. La grande quantité de soude que contient cette plante lui donne une propriété fécondante très énergique, mais d'assez peu de durée: le fumier d'étables, qui agit moins vivement, fait sentir son effet bien plus longtemps.

Il faut attribuer à l'emploi du varech, comme engrais, l'extrême fertilité des côtes qui bordent une partie de la France; partout où il peut être employé, les terrains acquièrent une puissance végétative réellement prodigieuse; c'est grâce à cette algue que, sur les côtes de Roscof et de Plougastel (en Bretagne), les artichauts, les choux-fleurs et les asperges poussent en plein champ, et fournissent des récoltes abondantes, même dans une saison rigoureuse.

La coupe du varech a lieu à des époques fixes. Au jour convenu, on voit des populations entières accourir vers la grève, avec tous les moyens de transport qu'elles ont pu se procurer: chevaux, bœufs, vaches, chiens, tous les animaux sont employés, tous les instrumens sont mis en réquisition; on trouve au rendez-vous les femmes, les enfans, les vieillards; personne ne reste au logis ce jour-là: on dirait la récolte d'une manne céleste! Les réunions, ainsi formées, s'élèvent dans certaines baies à vingt mille personnes et plus. Chacun s'occupe de recueillir la plus grande quantité de varech possible pour en former un monceau sur le rivage; mais il arrive nécessairement que, dans ce pillage régulier les plus riches fermiers, qui disposent de nombreux attelages et de beaucoup de bras, sont toujours les mieux partagés. Pour obvier à cet inconvénient, les prêtres catholiques du moyen âge avaient établi une coutume aussi ingénieuse que noble; c'était de n'admettre le premier jour, à la récolte du varech, que les habitans peu aisés de la paroisse; ceux-ci empruntaient à leurs voisins des charrettes et des chevaux, et parvenaient ainsi à faire une bonne récolte. Dans le Finistère, où les mœurs antiques se sont en partie conservées, cet usage se retrouve encore: le premier jour de la coupe du goëmon s'y appelle *le jour du pauvre;* le prêtre vient à la grève, dès le matin, et si un riche se présente pour récolter: — Laissez les pauvres gens ramasser leur pain, dit le recteur; — et le riche se retire.

Le varech ne se recueille pas toujours sur le rivage; il arrive souvent que les rochers sur lesquels il s'attache sont éloignés de la côte. Dans ce cas, comme les paysans ne peuvent disposer d'un nombre suffisant de bateaux pour transporter leur récolte sur la terre-ferme, ils lient les monceaux de varech avec des branches d'arbres et des cordes, et en forment d'immenses radeaux sur lesquels ils se placent avec leur famille; une barrique est habituellement attachée à l'extrémité de cette masse mouvante, un homme s'y tient, et dirige, le mieux possible, de cet endroit, la marche de l'étrange navire. La mer offre alors un spectacle singulièrement bizarre: on voit de loin ces mille montagnes flottantes dériver avec la marée vers le rivage, comme des baleines endormies. Lorsqu'elles approchent, on aperçoit sur leurs sommets des têtes de femmes et d'en

fans, on entend des chants, des cris de plaisir, de gais noëls lancés au ciel; et parfois, au milieu de ce tumulte joyeux, un de ces monstrueux navires, écrasé par son poids, s'affaisse subitement, se rapproche du niveau de la houle; des clameurs d'épouvante s'élèvent... la noire montagne fond dans la mer, et disparaît à tous les yeux! — Il y a une famille de noyée, dit-on à bord des autres radeaux. — Les fronts se découvrent pieusement, et le convoi poursuit la route.

Le varech se récolte aussi après la tempête. Arraché alors des rochers par la vague, il est repêché par les habitans des côtes, qui s'exposent aux plus grands dangers pour saisir au passage ses débris flottans. Après un orage, on voit les récifs couverts de ces hommes penchés sur l'abîme, et qui, un long croc à la main, ramènent vers eux les algues errantes qu'entraînent les flots. Dans le petit archipel qui regarde la pointe ouest de la France, et qui se compose des îles de Ouessant, de Molène, des Glenans, de Litre Tristan, etc., cette pêche du goëmon est presque l'unique industrie des habitans. On y voit les femmes, noires et robustes, dans la mer jusqu'à mi-corps, et occupées des journées entières à ce travail fatigant. Comme les femmes sauvages, elles portent leurs nourrissons attachés sur leurs épaules; c'est là que l'enfant dort, bercé par le bruit des flots et les mouvemens de sa mère. S'il crie, celle-ci le ramène sur sa poitrine, et lui présente le sein; lorsqu'il a bu, elle le replace sur son dos, et continue de lancer son croc à travers la vague pour saisir les épaves de varech.

Le goëmon, ainsi recueilli, est ensuite réduit en cendres par les insulaires, et celles-ci sont vendues sur le continent. Mais la misère a aiguisé l'astuce des Bretons de ces îles; pour augmenter la quantité de leurs cendres, ils y mêlent, le plus souvent, la terre de bruyère, grise et friable, dont sont revêtus les rochers qu'ils habitent. Il y a quelques années que cette fraude donna lieu à une singulière réclamation; on se plaignit au préfet du département de ce que les habitans de Molène, à force d'enlever la terre de leur île, *la transportaient en détail sur le continent*. En effet, après examen, la justesse de la plainte fut reconnue, et des mesures furent prises pour arrêter un pareil abus.

Sur les côtes où le bois est rare, le varech séché sert aussi de combustible; enfin quelques manufactures de produits chimiques, établies sur le littoral, commencent à en extraire la soude, qu'elles livrent ensuite au commerce sous différentes formes.

L'ISLANDE ET LE MONT HÉCLA.

(Voyez Geysers, 1833, page 224.)

L'Islande (*Iceland*, terre de glace) située dans le voisinage du cercle polaire, présente à un haut degré le contraste des frimas et des effets du feu. Dans aucune autre partie du globe on ne trouve sur une même étendue de terrain autant de cratères vomissant des flammes, autant de sources d'eaux bouillantes, autant de coulées de lave. L'aspect de cette terre a quelque chose de sauvage et de bizarre; la forme même de l'île entière rappelle l'idée des convulsions et des déchiremens qui l'ont travaillée en tous sens : le long de la côte, de profondes découpures, par où la mer s'engouffre, et d'innombrables langues de terre qui s'avancent au sein des eaux; dans l'intérieur, des lacs et des ruisseaux torrentueux, des chaînes de montagnes.

Vers l'an 861, le pirate norwégien Naddodd découvrit l'Islande, où il fut jeté par une tempête; il n'y trouva aucun habitant, et l'appela *Snœland*, terre de neige. En 864, Gardar, Suédois, fut aussi poussé par les mauvais temps sur ces côtes désertes; il reconnut qu'elles appartenaient à à une île à laquelle il donna le nom de *Gardarsholm*, île de Gardar; ce fut lui qui, à son retour, enflamma par ses récits l'imagination des Norwégiens, au point qu'un autre pirate, Floki, résolut de s'emparer de ce pays nouveau. On raconte que la boussole n'étant pas encore connue, Floki prit trois corbeaux pour lui servir de guides; après avoir touché aux îles Feroë, il en lâche un, qui aussitôt retourne à Féroë; quelques temps après il en lâche un second, qui ne trouve point de terre et revient à bord; enfin le troisième, parti plus tard, s'en va droit en Islande; et Floki, se dirigeant selon le vol du corbeau, y aborde peu de temps après. Il s'installa; mais ayant négligé la culture de la terre pour la pêche, il perdit tout son bétail. L'hiver survint, les baies se remplirent de glaces, et notre aventurier, désolé, s'en retourna l'été suivant en Norwège, bien résolu d'abandonner sa conquête, qu'il a cependant nommée du nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Cependant, il paraît que tous ses compagnons ne partageaient pas son avis sur le pays qu'il dédaignait, car Thorulfe, l'un d'entre eux, en faisait un éloge pompeux, et pour en donner une idée employait cette expression : «*Chaque brin d'herbe y distille le beurre.*»

Les premiers établissemens en Islande datent de 874; ils furent effectués par deux Norwégiens, Hiorleif et Ingolf. Mais rien ne contribua davantage à peupler cette île que la tyrannie exercée par Harald, roi de Norwège, sur les petits princes qui l'entouraient, et sur ses vassaux : en moins de cinquante ans toutes les côtes furent habitées.

L'Hécla, qui jouit de la même célébrité que l'Etna et le Vésuve, n'est cependant pas aussi considérable que quelques uns de ses voisins, soit comme montagne, soit comme centre d'action volcanique; mais il se trouve placé dans la partie sud de l'île, à peu de distance du rivage, en vue des navigateurs qui se rendent au Groënland et dans le nord de l'Amérique; il s'est d'ailleurs fait remarquer surtout par la fréquence de ses éruptions. Le célèbre Bank l'a visité avec Solander et Troil en 1772 (1835, page 64); vers le commencement de ce siècle, il fut examiné et décrit de nouveau, ainsi que toute l'Islande, par ordre du gouvernement danois; et en 1810 M. Mackensie, le docteur Holland et quelques autres, y sont encore montés.

Tous ces voyageurs font mention d'une colline de lave formant autour du volcan une sorte de rempart de 40 à 70 pieds de hauteur; une fois les difficultés de cette barrière franchies, le reste du chemin est facile. Il ne vient ni herbes ni plantes à deux lieues à la ronde; le sol est en partie inondé par des fleuves de pierres fondues; partout des pierres ponces et des cendres.

Le sommet de l'Hecla est divisé en trois pointes, dont celle du milieu est la plus élevée; mais dans certaines directions, et notamment dans celle où l'on a pris le dessin que nous en donnons, la montagne se termine par une simple masse conique. Sa hauteur, au-dessus du niveau de la mer, n'est pas exactement connue; elle paraît être de quatre à cinq mille pieds. — Lorsque Bank et ses compagnons y montèrent, le haut de la montagne vomissait des tourbillons de vapeurs; à quatre cents pas du sommet, il trouvèrent un trou de trois pieds de diamètre, d'où il s'échappait une vapeur tellement chaude, qu'aucun thermomètre n'en put déterminer la température, et en même temps ils étaient entourés de nuages, qui laissaient parfois sortir un vent si violent que les voyageurs étaient obligés de se coucher à plat ventre pour n'être point emportés et jetés dans les précipices. — Au contraire, dans la reconnaissance qui fut faite de l'Islande vers le commencement de ce siècle, les explorateurs atteignirent le sommet en marchant au travers de deux pieds de neige. C'était au mois de juin; ils ne trouvèrent ni fissures, ni fumée, ni feu, ni sources d'eau bouillante; le silence le plus profond et le calme le plus parfait régnaient sur la montagne. Ils redescendirent par le côté occidental, le long d'un ravin profond, qui sillonne l'Hécla du haut en bas, et qui leur parut être la trace de l'éruption de 1300. Les annales rapportent qu'à cette époque

le volcan creva dans toute sa longueur, et fut ouvert jusqu'aux entrailles.

On a remarqué la singulière coïncidence de certaines éruptions de l'Etna ou du Vésuve avec celles des volcans d'Islande, notamment en 1538, 1554, 1656, 1717, 1754, 1755, et en 1766, époque de la dernière grande éruption de l'Hécla.

On ne conçoit que difficilement comment un pays aussi sujet aux terribles effets des volcans peut continuer à être habité. Les annales sont remplies du récit des ravages que les laves, les pierres enflammées, et les tremblemens de terre ont causés. Quelquefois, au lieu de feu, des montagnes de glace qui occupent le sommet de quelques volcans se fondent en torrens; en 1728, au contraire, un grand lac fut desséché, et remplacé par un fleuve de lave incandescente, sur quatre lieues de longueur et une lieue et demie de large.



(Vue du mont Hécla.)

En 1783, le *Skaptaa-Jokul* fit une éruption plus terrible que n'avait été aucune de celles de l'Hécla. Neuf mille créatures humaines y perdirent la vie, non pas seulement, il est vrai, par le feu et la pluie de cendres, mais aussi par suite de la disette que causèrent la ruine de la végétation, la perte des troupeaux et la fuite du poisson le long de la côte.

DESAIX.

SA MORT A MARENGO. — SON TOMBEAU. — SÉANCE SOLENNELLE DU TRIBUNAT EN SON HONNEUR. — ORAISON FUNÈBRE. — DÉTAILS SUR SA VIE.

De toutes les victoires de Bonaparte, celle de Marengo fut une de celles qui excita en France le plus vif enthousiasme. L'Italie entièrement délivrée du joug autrichien, l'espoir d'une longue paix, les brillans exploits qui signalèrent cette journée, tout contribua à faire de cette fameuse bataille une des plus populaires de notre révolution. Mais la joie universelle fut troublée par la mort d'un homme, dont le courage avait contribué à décider le succès de la journée. Appelé de l'Egypte par Bonaparte pour prendre sa part de gloire dans la campagne d'Italie, Desaix se hâta de se rendre à l'invitation de son général, et arriva peu de jours avant la bataille de Marengo, où il commanda la réserve, le 25 prairial an VII

Déjà les ailes de l'armée française étaient tournées et sa cavalerie enfoncée, lorsque Desaix accourut, et chargea les Autrichiens avec une vigueur qui détermina le succès. Ce fut dans cette charge qu'il reçut un coup mortel, et il n'eut que le temps de proférer ces mots : « Allez dire au premier » consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez » fait pour la postérité. »

A peine revenu à Paris, Bonaparte s'occupa de faire rendre des honneurs à son illustre général; il fit publier l'arrêté suivant :

« 1° Le corps du général Desaix sera transféré au couvent du Grand-Saint-Bernard, où il lui sera élevé un tombeau.

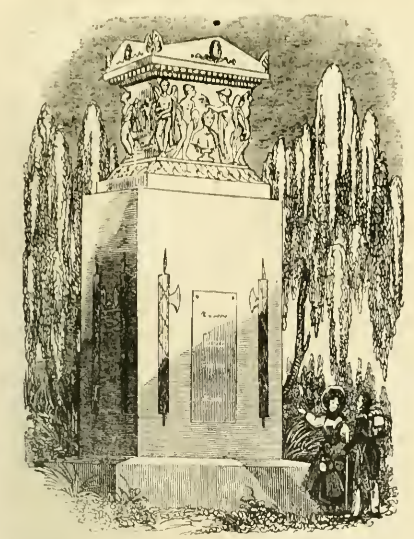
» 2° Les noms des demi-brigades, des régimens de cavalerie, d'artillerie, ainsi que ceux des généraux et chefs de brigades, seront gravés sur une table de marbre, placée vis-à-vis le monument. BONAPARTE. »

Tous les autres corps de l'Etat s'empressèrent d'exprimer leur douleur sur la mort de Desaix; il y eut une séance du *tribunat* uniquement consacrée à la mémoire de ce brave général. Tous les membres se réunirent revêtus de leur grand costume et portant le deuil; un sarcophage, décoré de trophées, fut élevé au milieu de l'enceinte; on lisait sur ses deux faces principales :

AUX MANES DE DESAIX.
Aux braves morts aux champs de Marengo.

Puis le président se leva, et rappela tous les souvenirs de la vie du guerrier dont on déplorait la perte. Nous empruntons à cette oraison funèbre les principaux renseignemens biographiques sur Desaix.

Louis-Charles-Antoine Desaix de Voygoux, né de parens nobles, à Saint-Hilaire-d'Ayat, en Auvergne, au mois d'août



(Monument élevé à la mémoire du général Desaix par l'armée du Rhin, entre Strasbourg et le pont de Kehl.)

1768, venait d'achever ses études à l'école militaire d'Effiat, quoiqu'à peine âgé de quinze ans, quand il entra en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, où il se fit remarquer par un caractère grave et studieux. Lorsque les guerres de la révolution éclatèrent, il entra en campagne avec son régiment. Son zèle et son activité le firent bientôt distinguer par les généraux Victor Broglie et Custines, qui lui conférèrent les grades d'aide-de-camp et capitaine-adjoint à l'état-major. Ayant montré une rare bravoure et une grande présence d'esprit à la prise des lignes de Weissembourg, il fut nommé général de brigade.

Desaix exerça promptement une salutaire influence morale sur les soldats. Il leur donnait surtout l'exemple de la constance et de la bravoure; aussi l'avaient-ils surnommé le *guerrier sans peur et sans reproche.*

Moreau, juste appréciateur du mérite militaire, le nomma général de division dans l'armée du Rhin et Moselle; Desaix eut la plus grande part aux victoires de cette brillante campagne de l'an IV, qui a illustré le nom de Moreau.

Bonaparte s'associa Desaix pour son expédition d'Egypte. A la prise de Malte, à la bataille de Chebreïss, à celle des Pyramides, il développa de si grands talens et une si merveilleuse bravoure, que le général en chef lui fit solennellement présent d'un poignard d'un très beau travail et enrichi de diamans, sur lequel étaient gravés les noms des combats que nous venons de citer. Mais de tous les témoignages d'estime qu'il reçut de Bonaparte, celui qui le flatta le plus, fut l'ordre d'aller faire la conquête de la Haute-Egypte, et d'y achever la destruction des Mamelucks: cette entreprise était périlleuse et difficile; il l'exécuta avec courage et succès. Il livra divers combats à Sonaguy, à Thèbes, à Sienne, à Gosseys; partout il fit triompher les armes de la république. Il fit plus, il sut gagner les cœurs des habitans du pays qu'il avait soumis, et leur fit connaître, le premier, les bienfaits d'un gouvernement. Son administration fut telle, qu'elle lui valut, de la part des vaincus eux-mêmes, le glorieux titre de *sultan-juste.*

Il s'occupa aussi de rendre son administration utile aux arts et aux sciences, en procurant aux hommes éclairés chargés de reconnaître ce pays, non seulement tout ce qui dépendait de son autorité pour rendre leur voyage le plus sûr et le plus commode possible, mais encore tous les renseignemens qu'il avait recueillis en recherchant lui-même, en homme instruit, les ruines et les monumens importans.

C'est dans ces circonstances que Desaix, rappelé par Kléber de la Haute-Egypte, signa par ses ordres, avec les Turcs et les Anglais, un traité en vertu duquel il s'embarqua pour revenir en Europe. A peine arrivé à Livourne, l'amiral anglais Keith déclara prisonnier, au mépris des conventions, le général français. L'amiral joignit l'insulte à la perfidie, en affectant de confondre Desaix avec les soldats qui l'accompagnaient. Desaix ne répondit à ces lâchetés que par ces mots

« Je ne vous demande rien que de me délivrer de votre » présence; faites, si vous le voulez, donner de la paille » aux blessés qui sont avec moi. J'ai traité avec les Mame- » lucks, les Turcs, les Arabes du grand désert, les Ethio- » piens, les Noirs de Darfour; tous respectaient leur parole » lorsqu'ils l'avaient donnée, et ils n'insultaient pas aux » hommes dans le malheur. »

Délivré des mains de l'amiral Keith, Desaix rejoignit l'armée d'Italie, et, comme on l'a vu, ce fut pour mourir glorieusement à Marengo.

D'autres monumens lui furent élevés à Paris, l'un sur la place Dauphine, qui y est encore, et l'autre sur la place des Victoires, qui a été remplacé par la statue équestre de Louis XIV. Celui que représente notre gravure est érigé sur la rive du Rhin, non loin du pont de Kehl, qu'il avait défendu avec une valeur remarquable lors de la retraite de Bavière.

SUR QUELQUES DANSEURS CÉLÈBRES.

(Voyez page 202.)



(M. Ballon.)

C'est à Louis XIV que nous devons la création de l'*académie de danse*; le maître à danser du roi, le maître à danser de la reine, le maître à danser de Monsieur, le maître à danser du Dauphin, et cinq ou six autres, en furent les premiers membres. On sait que ce roi aimait avec passion les ballets, travestissemens, mascarades et féeries; qu'il y jouait un rôle avec les princes, princesses, ducs, duches-

ses, etc., et qu'il n'était pas un des plus mauvais danseurs de la troupe titrée. Mais l'art tomba it en décadence, les seigneurs dansaient mal; peut-être étaient-ils rebutés par les



(Madame Ballon.)

succès des artistes qu'on mêlait dans leurs rangs. Louis XIV eut donc recours à la création d'une académie en 1661, « parce que, dit-il dans ses lettres-patentes, l'art de la danse a toujours été reconnu l'un des plus honnêtes et des plus nécessaires à former le corps aux exercices, par conséquent l'un des plus utiles à notre noblesse, non seulement en temps de guerre dans nos armées, mais encore en temps de paix dans nos ballets. »

Néanmoins il ne parait pas que la nouvelle académie ait eu grande influence sur les seigneurs, tandis qu'au contraire on vit bientôt apparaître une armée de danseurs dont les noms ne sont pas oubliés, et qu'on retrouve dans les mémoires et les écrits du temps, tels que Pécourt, Beauchamps, Blondy, Feuillet, Desaix, Ballon, etc. Pécourt a composé plusieurs danses : la *bourrée d'Achille*, le *rigaudon des vaisseaux* et autres, recueillies et écrites par Feuillet et Desaix, dans le Traité de chorégraphie publié au commencement du dernier siècle. Ballon et Blondy furent des modèles pour les artistes qui leur succédèrent; le premier excellait, dit-on, dans les *chaconnes*. On trouve quelquefois sur les quais une grande gravure représentant mademoiselle de Camargo. L'inscription rappelle que cette danseuse, par son talent original, a surpassé les Ballon, les Blendi.

Lorsque mademoiselle Cupis de Camargo, d'une famille noble d'origine espagnole, apparut sur la scène, elle fut reçue avec une telle admiration qu'elle donna son nom à toutes les modes nouvelles. Ce qui la distinguait surtout était sa grande légèreté et sa gaieté folle : elle avait su se créer un genre à elle, genre de verve et de caprice. Elle dansait véritablement pour son plaisir; c'est elle qui, la première, a battu des entrechats, mais seulement à quatre; depuis on les a fort perfectionnés, car on raconte qu'un danseur les a *frottés à seize en avant*. La Camargo, forcée, par la jalousie de mademoiselle Prévost, de rester parmi les figurantes malgré son éclatant début, se lança de nouveau sur la scène dans un moment d'enthousiasme. On figurait une danse de démons; l'acteur principal manque son entrée en scène; et cependant l'orchestre faisait ronfler l'air du solo : murmures du parterre, tapage; embarras des acteurs! Mais voilà que la jeune débutante, saisie d'une heureuse inspiration, saute au milieu du théâtre, et improvise de verve un pas espagnol qui transporte d'admiration les spectateurs malcontens.

La Camargo, entrée à l'Opéra en 1726, âgée de seize ans, le quitta en 1751. Elle a eu l'honneur d'être célébrée par Voltaire, qui la compare à une autre danseuse aussi célèbre :

> Ah! Camargo, que vous êtes brillante!
> Mais que Sallé, grands dieux, est ravissante!
> Que vos pas sont légers, et que les siens sont doux!
> Elle est inimitable, et vous êtes nouvelle :
> Les Nymphes sautent comme vous,
> Et les Grâces dansent comme elle.

Mademoiselle Sallé, dont l'histoire n'est point aussi romanesque que celle de mademoiselle de Camargo, qui n'avait point comme elle pour oncle un grand inquisiteur d'Espagne, possédait un genre de danse tout-à-fait différent de celui de son émule; c'était un genre noble et gracieux, sans sauts ni entrechats. Elle ne se borna pas à faire les délices des Parisiens, et courut la chance du théâtre de Londres. Jamais danseuse ne reçut une marque plus positive de l'admiration du public. Le jour de sa représentation à bénéfice, elle fut accablée d'une grêle de bourses pleines d'or et de guinées enveloppées dans des billets de banque, qui formèrent, dit-on, un total de 200,000 francs.

En même temps que ces deux nymphes, brillait sur la scène le grand Dupré; c'est lui qui a précédé Gaëtan Vestris. Il avait une taille magnifique et un port plein de dignité.

> Lorsque le grand Dupré, d'une marche hautaine,
> Orné de son panache, avançait sur la scène,
> On croyait voir un dieu demander des autels,
> Et venir se mêler aux danses des mortels.
>
> DORAT.

Dupré était de première force dans les *chaconnes* et *passacailles*; Noverre l'appelle quelquefois le *Dieu de la danse*, à cause du moelleux de ses mouvemens. Pendant trente ans, il demeura le premier d'entre les danseurs, et il fut remplacé par Gaëtan Vestris : celui-ci, à son tour, a régné plus d'un demi siècle sur l'Opéra, qu'il n'a abandonné définitivement qu'en 1800.

Beaucoup de gens se rappellent encore avoir vu danser Vestris le père, et avoir admiré sa noblesse et sa grâce. On a conservé de lui une foule de reparties qui témoignent de l'importance qu'il attachait à son art. On l'appelait *le beau Vestris*; il donna lui-même à son fils Auguste le titre de *Dieu de la danse*. « Si Auguste est plus fort que moi, disait-» il, c'est qu'il a pour père unGaëtan Vestris, avantage que la nature m'a refusé. »

Faire des châteaux en Espagne. — Cette locution remonte bien loin dans notre langue, puisqu'on la trouve déjà dans le vieux Roman de la Rose. Voici comment on l'explique : on sait que les Maures faisaient de fréquentes incursions en Espagne; pour qu'ils ne pussent y séjourner et s'y établir, les naturels du pays ne pouvaient bâtir dans la campagne des châteaux dont leurs ennemis auraient pu s'emparer, et où ils se seraient retirés. C'est ainsi qu'on dit de celui qui rêve des choses impossibles, qu'il fait des châteaux en Espagne, de même que l'on renvoie aux *calendes grecques* qui n'existaient pas, et que l'on promet un *merle blanc*, quand on ne veut rien donner.

LES QUELÈHS.

L'île de la Guadeloupe, découverte, le 4 novembre 1493, par Christophe Colomb, est divisée en deux parties par un

bras de mer appelé assez improprement *rivière salée*, de 10 à 50 toises de largeur, et si peu profond, que les embarcations légères et d'un faible tonnage peuvent seules le parcourir.

Ces deux parties de l'île sont d'une nature et d'un aspect essentiellement différens : celle qui fait face à l'est, et que l'on nomme *Grande-Terre*, est généralement unie, aride, privée de sources; mais la couche supérieure du sol est assez fertile pour être consacrée à la culture de la canne à sucre.

L'autre moitié, la *Guadeloupe* proprement dite, est au contraire montueuse, escarpée, et comme bouleversée par les convulsions souterraines du volcan qu'elle renferme. Des torrens impétueux s'échappent avec fracas du flanc de ses montagnes couronnées de bois hauts et touffus, et tombent de cascades en cascades jusqu'à la mer. Les habitations y sont moins nombreuses, et surtout moins considérables qu'à la Grande-Terre, parce que presque partout la terre manque au sol, et que ce n'est qu'à force d'art, de patience et d'efforts continus, que l'on peut en obtenir quelques produits qui ne sont pas un juste dédommagement à tant de peines.

Sur toute la circonférence de cette partie de la Guadeloupe, règne une route en assez mauvais état, où viennent prendre naissance quelques sentiers à peine frayés, qui mènent à de rares habitations éloignées de la mer. Le centre de l'île n'a été jusqu'à présent que très imparfaitement exploré. Ce ne serait pas sans courir un danger imminent que l'on se hasarderait au milieu de ses forêts vierges, de ses rochers aigus et glissans, de ses torrens fougueux et de ses précipices.

Au milieu de cette nature sauvage, vivent réunis en famille quelques malheureux qui y ont trouvé une existence moins douloureuse que celle que leur avait offerte la civilisation européenne. Ces individus, arrachés à la côte d'Afrique, se sont soustraits aux fouets de leurs maîtres, et ils ont ainsi reconquis une sorte de liberté qui leur fait supporter, avec une force morale bien extraordinaire, les tourmens sans cesse renaissans de la faim et du froid, et des privations de tous genres. Cet état sauvage n'a pas aigri leur caractère, ni rendu leurs mœurs plus féroces; car il est sans exemple que les Queléhs se soient rendus coupables du meurtre d'un habitant voisin, ou d'un voyageur égaré. Ils sont même moins enclins au vol que les nègres à demi civilisés du reste de la colonie. Lorsqu'ils ne craignent pas d'être surpris par les gendarmes chargés de l'arrestation des nègres marrons, ils se livrent à un petit commerce avec quelques habitans de l'intérieur des terres, auxquels ils donnent du gibier, de menus ustensiles de ménage, en échange d'alimens et de quelques lambeaux de drap ou de coton.

Le langage de ces misérables est un singulier amalgame de mots empruntés aux différens dialectes de la côte d'Afrique et à la langue créole.

Il est inutile d'ajouter qu'ils ne sont pas inquiétés dans la retraite qu'ils se sont choisie; le reste de l'île est battu dans tous les sens par des gendarmes; mais cette espèce d'oasis de liberté est demeurée jusqu'à présent comme impénétrable.

Prix de la santé. — Nous ne sommes si imprudens à exposer notre santé et à provoquer le mal, par nos imprévoyances ou nos excès, que parce que nous ne réfléchissons pas assez à toutes les conséquences de la maladie. Nous ne parlons pas ici des souffrances physiques qu'elle occasione, de l'ébranlement irrémédiable qu'elle produit dans notre constitution : il est évident que, après avoir été brisé par le mal, le corps a beau guérir, ce n'est qu'une machine raccommodée qui ne peut retrouver sa première solidité; mais c'est là le moindre inconvénient. A-t-on jamais calculé ce qu'une maladie appelée par notre faute, pouvait produire de tristes résultats? — Perte de temps; et, par suite, renversement de nos projets, espérances trompées, occasions perdues! — Perte d'argent; et, par suite, gêne, troubles domestiques, diminution du crédit, misère! — Chagrins et fatigues pour nos proches; et, par suite, maladies pour eux-mêmes, infirmités, morts qui nous jettent dans le désespoir! — Et remarquez que nous ne parlons encore ni de l'affaiblissement des facultés qui suit la souffrance, ni de l'altération du caractère, ni de la perte, moins importante, de la jeunesse et de la beauté!

On ne devrait jamais oublier que s'exposer à la maladie, c'est faire des avances au malheur autant qu'à la mort. De tous les capitaux dont nous avons la disposition sur la terre, la santé est celui que nous devrions le plus ménager; si nous le plaçons à fonds perdu chez les vices, ceux-ci nous en paieront l'intérêt en infirmités et en soucis.

Fête de la marque des taureaux, près de la Teste (Gironde). — Pendant l'année, les taureaux paissent en liberté dans la lande; la veille du jour destiné à les marquer, on les rassemble au fond d'une vallée; les jeunes gens qui doivent lutter avec eux se tiennent au pied des dunes, dont les spectateurs occupent le sommet. C'est un véritable cirque formé par la nature. — Un jeune homme leste s'avance vers un des taureaux, et le harcèle jusqu'à ce que l'animal se précipite sur lui. L'agresseur de s'enfuir et de grimper sur la dune; le taureau l'y suit, s'engage dans le sable et ne peut s'en dépêtrer. Le hardi jeune homme profite du moment pour saisir son adversaire par les cornes : la lutte est long-temps soutenue; les combattans roulent ensemble sur le sable, et arrivent au pied de la dune, où le taureau finirait par avoir l'avantage, bien qu'il soit toujours saisi par les cornes. — En ce moment accourt un camarade armé de l'étampe brûlante, qui imprime avec adresse sur la cuisse de l'animal la marque du propriétaire. Les deux jeunes gens alors se réfugient sur les dunes, et le taureau, furieux et brûlé, se sauve de son côté dans la plaine.

SUR UN TAPIR DE L'INDE

DERNIÈREMENT INTRODUIT DE SUMATRA EN FRANCE PAR LE NAVIRE LE MÉLAYO, CAPITAINE SALAUN, DE NANTES.

Une espèce de tapir que Buffon n'avait pas connue, et que, par système, ce grand naturaliste ne croyait pas devoir être jamais rencontrée hors du continent des deux Amériques, où se trouvait déjà le tapir, type de ce genre, fut découverte, il y a bientôt vingt ans, dans les forêts de la presqu'île Malaye, et bientôt après dans l'île de Sumatra. M. Diard, naturaliste du Muséum, qui explorait ces contrées, adressa à M. Cuvier un dessin exact de l'animal et une première relation de cette découverte, où l'on trouve le passage suivant : « Le tapir de l'Inde est aussi commun dans les forêts de ces contrées que le rhinocéros et l'éléphant; les Musulmans ne mangent pas sa chair, le regardant comme une espèce de cochon. Sa trompe est longue de sept à huit pouces dans les adultes; il est noir partout, à l'exception des oreilles, qui sont bordées de blanc, et du dessus du corps, qui est d'un gris pâle; le jeune est tacheté de blanc et de brun. Le tapir de la ménagerie de lord Moïra, continue M. Diard, fut pris, il y a deux ans (1819), par les Malais de Sumatra, auprès des montagnes qui avoisinent la côte occidentale de l'île. Il était avec sa mère, qui s'échappa. Il est très apprivoisé, et aime à être caressé et gratté. L'extrémité de ses oreilles est bordée de blanc; son dos, sa croupe, son ventre et ses flancs, sont également blancs. Partout ailleurs il est d'une couleur noire assez foncée. Quand il est debout, les doigts des pieds, qui sont, comme dans le tapir d'Amérique, trois postérieurement et quatre antérieurement, s'appuient entièrement sur le sol. »

M. Diard avait remarqué que la dentition était presque identique à celle du tapir d'Amérique ; si les deux espèces étaient séparées, ce n'était donc que par un faible intervalle et par des caractères peu tranchés. Cependant la haute prévision de Buffon fut confirmée, au moins en partie, par cette circonstance, que le tapir de l'Inde est plus grand que celui du nouveau continent ; et cette remarque de géographie zoologique, vient à l'appui du fait au-



(Le Tapir de l'Inde.)

jourd'hui généralisé, que, dans les genres communs aux deux Mondes, les espèces américaines sont constamment plus petites que les espèces de l'ancien continent. Depuis, M. F. Cuvier a reconnu, après un examen plus attentif, que le tapir de l'Inde diffère de celui d'Amérique par l'absence de la dernière molaire inférieure de chaque côté.

Le tapir indien, le maïba de M. F. Cuvier, ne nous était donc connu que par les descriptions de M. Diard, et par quelques pièces que ce naturaliste y avait pu joindre, la peau entière et une tête osseuse.

A leur passage à Sumatra, MM. Diard et Duvaucel avaient témoigné le vif désir de se procurer le tapir vivant, ou du moins d'enrichir la collection du Muséum de Paris de la dépouille entière d'un animal dont l'existence était paradoxale pour Buffon, et qu'il était intéressant de confronter en tous points avec l'espèce d'Amérique et avec des peintures inexactes des Chinois. Le génie peu rigoureux des artistes de cette nation, en donnant au tapir indien des traits fictifs, comme une trompe alongée, une robe marquée par de larges taches, des griffes de lion, avait fait de cet animal une création fantastique, une sorte de chimère ; mais cette indication suffisait toutefois pour prouver qu'ils connaissaient le tapir, au moins à titre d'animal extraordinaire et presque fabuleux.

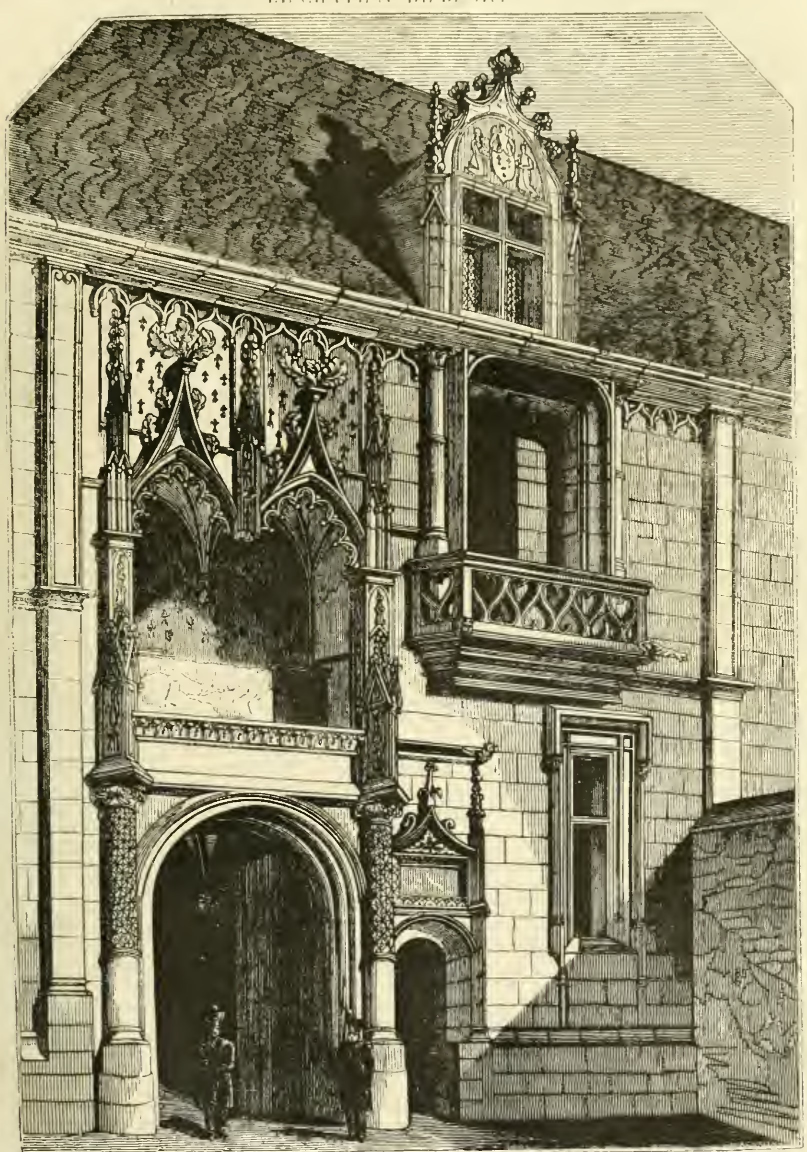
La connaissance des organes intérieurs, du régime, et des mœurs de cet animal, intéressait donc vivement l'anatomie comparée et la paléontologie ; en effet, ces tapirs des deux continens forment un des anneaux les plus serrés de cette chaîne qui unit, parmi les pachydermes, les espèces encore vivantes sur le globe et les espèces perdues, dont M. Cuvier a fait renaître, pour ainsi dire, la série à nos yeux Ainsi le tapir gigantesque de la taille d'un éléphant, et dont les dents ont été trouvées près de Beine, non loin de la rivière de Louze, dans le sud-ouest de la France, dans diverses autres localités des départemens de l'Isère, du Gers, dans les terrains tertiaires du département du Loiret, entre Beaugency et Orléans, liait les tapirs aux lophyodons et aux palœotherinus, autres genres fossiles, voisins des gypses des environs de Paris.

D'après quelques renseignemens donnés à Sumatra par des correspondans chez lesquels avait demeuré M. Duvaucel, et qui avaient été témoins des recherches ardentes et infructueuses de ce voyageur pour se procurer le tapir indien, le capitaine Salaun, du port de Nantes, fit chasser un tapir dans les contrées froides et montagneuses de l'île, et, la capture en ayant été faite, il se chargea de le transporter en Europe. Le tapir, embarqué vivant, arriva en bon état à Nantes, et déjà M. Salaun était en arrangement avec l'administration pour rentrer dans des dépenses onéreuses, lorsque l'animal mourut. Une portion de ses dépouilles est ar[illegible]e au Muséum, mais dans un état si incomplet et si détérioré, que la curiosité et le talent d'observation de nos savans zoologues et anatomistes ne pourront être que très imparfaitement satisfaits.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

LE CHATEAU DE BLOIS.



(Une porte du château de Blois. — Façade de l'est.)

ÉTATS-GÉNÉRAUX. — SECONDS ÉTATS DE BLOIS. — ASSASSINAT DU DUC DE GUISE.

Blois est une des villes le plus agréablement situées sur les bords de la Loire; bâtie en amphithéâtre, elle domine le fleuve et les charmans coteaux qui apparaissent sur l'autre rivage. Au sommet d'une petite colline, à l'extrémité occidentale de la ville, est placé le château, la plus importante et même la seule curiosité de Blois. Ce château est aujourd'hui la caserne enfumée d'un bataillon d'infanterie; autrefois c'était la demeure des rois de France. Plusieurs princes et plusieurs seigneurs ont contribué à le bâtir. Le corps de l'édifice, situé à l'ouest, fut construit par les ducs de Champagne et de Châtillon; il n'en reste plus qu'une gross tour. La façade de l'est, qui donne sur la basse-cour, est due à Louis XII, qui naquit à Blois, et dont on voyait autrefois la statue équestre dans la niche gothique située au-

dessus de la porte que nous représentons; la façade du nord est de François Ier. Quant à celle du midi, elle date de plus loin; les comtes de Blois la firent construire dans le XIe siècle. Du côté du levant, on voit un petit bâtiment qui est en partie ancien, et en partie moderne; l'ancien s'appelle la *salle des états*. C'est dans cette antique demeure que se réunirent, en 1588, les états-généraux appelés *les seconds Etats de Blois*.

Les *états-généraux* étaient la réunion des députés des differens ordres de toute la nation française. Ces assemblées se nommaient *états*, parce qu'elles représentaient les différens *états* ou ordres de la nation. Il ne faut pas confondre les *états-généraux* avec les assemblées qui, sous la première race se tenaient au mois de mars, et sous la seconde, au mois de mai, d'où elles furent appelées *champ de mars* et *champ de mai*. Celles-ci n'avaient d'autre qualité que celle de conseil du roi et de premier tribunal de la France; elles n'étaient d'abord composées que de notables, et furent ensuite réduites aux seuls grands du royaume; les membres du clergé, qui ne formaient point encore un ordre à part, n'étaient admis que comme grands vassaux de la couronne.

Il n'y eut pas d'autre assemblee représentative jusqu'au règne de Philippe-le-Bel. Ce prince fut le premier qui convoqua une assemblée des trois *états* ou ordres du royaume. Le *tiers-état* s'était formé et constitué par suite de l'affranchissement des communes.

La première assemblée des *états-généraux* fut convoquée par des lettres du 25 mars 1301; elle avait surtout pour but de terminer les démêlés de Philippe-le-Bel avec le pape Boniface VIII. Depuis cette époque, l'usage des princes fut de réunir les *états-généraux* dans toutes les circonstances critiques, particulièrement pour les demandes pressantes de subsides; mais ils ne convoquaient guère ces assemblées qu'à la dernière extrémité, à cause des reformes qui etaient toujours sollicitées et des invectives hardies dont les députés du *tiers* ne se faisaient jamais faute. C'est à compter du règne de Henri IV que disparaissent en France toutes les assemblées représentatives et populaires, jusqu'à leur résurrection en 1789.

Les premiers Etats de Blois s'étaient tenus sous le règne de Henri III, en 1576; les seconds furent signales par un des drames les plus intéressans de la grande lutte de la royauté française contre la ligue catholique, par l'assassinat du duc de Guise, dont la mort entraîna la ruine de son parti, au profit de la monarchie.

La journée des Barricades avait eu lieu; le duc de Guise avait tenu le roi et sa cour prisonniers dans le Louvre: forcé de traiter avec ses ennemis, Henri III conçut le dessein de dissimuler et de vaincre par la trahison. Il s'enfuit de Paris, et vint à Chartres, puis à Rouen. De là, il convoqua les états-généraux à Blois pour le 15 septembre 1588. Le roi avait donné la préférence à Blois, d'abord parce que son château était grand, commode et bien situé; ensuite parce que cette ville était assez éloignée de Paris, dans un pays plutôt huguenot que ligueur, et que ses habitans, gens paisibles et soumis, n'avaient jamais eu d'intelligences avec la *Sainte-Union*.

La cour arriva à Blois; la ligue avait été presque partout triomphante dans les élections; sur cent quatre-vingt-onze députés du tiers, il y en eut plus de cent cinquante qui portaient à leur manteau et sur leur bonnet la double croix blanche; dans la députation du clergé, composée de cent trente-quatre membres, on comptait à peine quelques royalistes; il n'y eut que la noblesse qui envoya un petit nombre de politiques modérés. Le 16 octobre, les Etats s'assemblèrent. La salle où ils se tenaient était immense; six grosses colonnes à chapiteaux *romans*, surmontés d'arcs en ogives, la séparaient par le milieu; toutes les murailles avaient été recouvertes de tapisseries à personnages, rehaussées de riches galons, et les piliers étaient entourés de tapis de velours verts, semés de fleurs-de-lis d'or; entre le troisième et quatrième pilier, on avait dressé une sorte d'estrade élevée de trois marches, et couronnée par un grand dais; c'était sur cette estrade qu'était placé le fauteuil du roi; à droite, celui de la reine-mère, Catherine de Médicis; à gauche, celui de la reine régnante. Tous les gentilshommes de la maison du roi, au nombre de deux à trois cents, devaient se tenir debout sur l'estrade, derrière le fauteuil du roi.

Au bas de l'estrade, et toujours sous le grand dais, on voyait un siége à bras, sans dossier, couvert de velours violet, qui était destiné à M. de Guise, en sa qualité de grand-maître de France. Enfin, tout autour de la salle, on avait réservé un passage defendu par de fortes barrières hautes de trois à quatre pieds; et derrière ces barrières on avait permis à quelques bourgeois et personnes notables de la ville de prendre place. Le légat, les ambassadeurs, les seigneurs et dames de la cour étaient sur des galeries supérieures masquées par des jalousies.

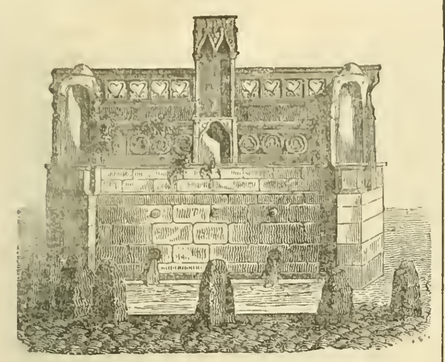
Le duc de Guise entra le premier dans la salle en sa qualité de grand-maître de la maison du roi, et parut comme un général qui fait la revue de son armée. Puis, se composant pour un nouveau rôle, il vint avec tous les signes du respect au-devant du monarque. Henri s'avança d'un air aussi serein que s'il fût venu recueillir les témoignages d'amour de fidèles sujets. Il prononça d'un ton ferme et plein de dignité un discours qui semblait renfermer quelque protestation contre les évènemens de Paris. La physionomie du duc de Guise peignait l'étonnement et la colère. Dès que le roi fut sorti des murmures éclatèrent dans la salle.

Le duc obtint tout ce qu'il voulut de l'assemblée: malgré cela, le roi le recevait toujours à son audience, à son conseil; il semblait avoir oublié toute sa haine contre lui. Mais dans le même moment, il n'était occupé qu'à preparer sa vengeance. Après avoir confié son projet à quatre de ses conseillers les plus devoués, il examina le moyen d'exécution. Comme c'étaient les gardes qui devaient frapper ce coup, il importait de s'assurer de leur chef. Le roi, qui avait souvent éprouvé la fidélité héroïque de Crillon, le fit venir, et lui confia ses intentions en ajoutant: « Je n'aurais jamais pensé » à un coup aussi hardi, si je n'avais été sûr du cœur et » du bras de Crillon. — Ah! sire, reprit Crillon, je suis » soldat et gentilhomme, je ne ferai jamais l'action d'un » assassin, l'office d'un bourreau. » Le roi se contenta de lui demander le secret, et chercha un autre instrument de son crime, qu'il trouva dans Loignac, officier de ses gardes.

Malgré le profond secret de cette délibération, tous les amis du duc de Guise soupçonnaient un complot de la cour. Il ne recevait pas de lettre où on ne l'avertît de se mettre sur ses gardes. Un inconnu s'était présenté pour lui faire parvenir un avis de ce genre; mais Guise ecrivit au bas du billet ces mots: *Il n'oserait.*

Le roi avait indiqué l'heure du conseil un peu plus tôt que de coutume. A peine le duc de Guise fut-il entré, qu'on ferma les portes: un officier des gardes s'approcha de lui, sous prétexte de lui présenter un placet de ses soldats qui demandaient leur paie. Le duc ne put s'empêcher de montrer quelque alarme de ce mouvement inusité. Il entra au conseil et salua ceux qui le composaient avec sa grâce ordinaire. Mais l'effort qu'il faisait pour affecter le calme qui n'était pas dans son cœur lui coûtait trop. On le vit pâlir: il tomba un moment en défaillance. Revenu à lui, il fit tout ce qu'il put pour cacher la cause d'un tel accident, et fit preuve de la plus grande liberté d'esprit. Le secrétaire d'Etat Revol vient l'avertir que le roi voulait l'entretenir dans son cabinet. Il sort, et, sur l'escalier, il se voit entouré de gentilshommes et de gardes dont la figure respire la fureur. Sainte-Malines le frappe d'un coup de poignard à la gorge; le duc veut tirer son épée; Loignac et les gardes le frappent à coups redoublés; il tombe, et ne peut plus proferer que ces mots: « Mon Dieu! je suis mort, ayez pitié de moi, pardonnez-» moi mes péchés. »

Ainsi mourut ce chef turbulent de la puissante réaction populaire catholique contre la réforme; il se nommait Henri de Lorraine, duc de Guise, fils aîné de François de Guise; il était né le 31 décembre 1550, et fut assassiné le 23 décembre 1588.



(Fontaine du Marché aux Herbes, à Blois.)

LA VIE DU TASSE.

(Voyez page 205.)

Le duel du Tasse, et le bruit qui courut que l'on imprimait son poëme, avant qu'il eût achevé les corrections dont il s'occupait, redoublèrent sa mélancolie. A cet état vinrent se joindre de vives inquiétudes qui s'emparèrent de son esprit au sujet de l'orthodoxie de sa croyance religieuse; il alla consulter l'inquisiteur de Bologne, qui essaya de le tranquilliser, mais en vain.

Un soir, le 17 juin 1577, dans les appartemens de la duchesse d'Urbin, il tira son couteau pour en frapper un des domestiques sur lequel il avait conçu des soupçons; le duc ordonna d'arrêter le poète, et de le renfermer dans de petites chambres qui bordaient la cour du palais. Plus tard, le duc se détermina à le renvoyer de Ferrare, et, sur son désir, le fit conduire chez les moines de Saint-François. Là, le Tasse commença à se laisser traiter par des médecins, mais à contre-cœur, imaginant d'un côté qu'il n'en avait pas grand besoin, craignant de l'autre qu'on ne mêlât du poison dans ses remèdes. Le duc ayant été mécontent de plusieurs lettres qu'il lui avait écrites, lui défendit rigoureusement de continuer cette correspondance. Cette défense redoubla dans l'esprit du pauvre poète son agitation, ses soupçons et ses frayeurs; enfin, il saisit un moment où on l'avait laissé seul, sortit du couvent, et bientôt après de Ferrare; il partit, de nuit, sans argent, sans guide, presque sans vêtemens.

Le Tasse arriva à Sorrente, chez sa sœur aînée Cornelia; là, il retrouva quelque calme dans une des plus belles positions de la terre, sous un ciel pur, en face d'une nature imposante. Mais son humeur mélancolique et son inquiétude le reprirent bientôt; il quitta Sorrente, vint à Rome, puis à Ferrare, réclama à la cour ses papiers, ses manuscrits, ses livres, ce qui lui fut refusé. Il se rendit à Padoue, à Venise, sans pouvoir s'y fixer; enfin, parvenu à la cour d'Urbin, il fut plus heureux, et accueilli comme il le méritait. C'est en arrivant à Urbin que le Tasse composa une de ses plus belles poésies. Le duc était à la campagne. Le poète lui écrivit de son palais même; et en attendant la réponse, il commença une grande *canzone* dont nous citons deux strophes :

Hélas! depuis le premier jour que je respirai l'air et la » vie, que j'ouvris les yeux à cette lumière qui ne fut jamais » sereine pour moi, cette déesse injuste (la fortune) me prit » pour son jouet et pour le but de ses traits. Je reçus d'elle » des blessures que la plus longue vie pourrait à peine guérir. » J'en atteste la glorieuse Sirène, près du tombeau de laquelle fut placé mon berceau *; et pourquoi, dès la première atteinte, n'y eus-je pas aussi mon tombeau? J'étais » encore enfant quand l'impitoyable fortune m'arracha du » sein de ma mère. Ah! je me rappelle en soupirant ces » baisers qu'elle baigna de larmes douloureuses, et ces ardentes prières que les vents fugitifs ont emportés. Je » ne devais plus me retrouver, mon visage près de son visage, pressé dans ses bras avec de si étroites et de si fortes étreintes..... O mon père! ô mon bon père! toi qui » me regardes du haut des cieux, j'ai pleuré, tu le sais, ta » maladie et ta mort; j'ai baigné de pleurs en gémissant, » et ta tombe, et ton lit funèbre; maintenant élevé dans les » célestes sphères, tu jouis; on te doit des honneurs et non » des larmes; c'est pour moi que doit s'épuiser la coupe en» tière de la douleur. »

Le Tasse quitta encore Urbin, poussé par ses soupçons; il séjourna à Turin, puis obtint, à force de supplications, de rentrer à la cour de Ferrare. Mais à peine arrivé, mécontent de la réception qui lui était faite, il se répandit en injures contre le duc Alphonse et toute la cour. Le prince, instruit de cet emportement, eut la cruauté de donner ordre que le Tasse fût conduit à l'hôpital Sainte-Anne, qui était une maison de fous, qu'il y fût mis sous bonne garde, et surveillé comme un frénétique et un furieux. Il fut enfermé au mois de mars 1579.

Le poète resta pendant plusieurs jours dans un état d'étourdissement et de stupeur. Les maux du corps se joignirent à ceux de l'âme. Une sorte d'avilissement qu'il n'avait jamais éprouvé s'empara de lui. La saleté de sa barbe, de ses cheveux, de ses habits, du réduit où il fut détenu; la solitude, pour laquelle il avait toujours eu de l'aversion; les mauvais traitemens que lui prodiguaient les subalternes, avec une dureté dont leur chef, le prieur de l'hôpital, Agostino Mosti, leur donnait l'exemple, le jetèrent dans un état effrayant et attendrissant tout à la fois.

La cause de cette réclusion et du délire du Tasse a exercé long-temps l'esprit des critiques et des commentateurs, et c'est dans une passion fatale qu'ils en ont cherché le sujet. Trois femmes ont passé pour lui avoir inspiré un amour violent : Léonore d'Este, Lucrèce d'Este, et Léonore Sanvitali, comtesse de Scandiano. Mais quelle est celle que le poète a chantée dans ses poésies? Les biographes contemporains pensent que c'est Léonore d'Este, sœur du duc de Ferrare.

A tous les tourmens d'âme et de corps qui agitaient le Tasse, un nouveau malheur vint s'ajouter encore. Quatorze chants de la *Jérusalem* furent imprimés, pour la première fois (1580), à Venise, pleins d'incorrections, de lacunes, de fautes grossières, d'après une copie très imparfaite que le grand-duc de Toscane avait eue entre les mains. Six autres éditions suivirent celle-là dans la même année et dans différentes villes d'Italie; mais enfin, par les soins d'un ami, le Tasse parvint à en publier une exacte et conforme à l'original.

Au milieu de sa gloire, au bruit de ces éloges, de ces applaudissemens qui retentissaient de toutes parts, tandis que les éditeurs et les imprimeurs s'enrichissaient du fruit de ses veilles, le pauvre Tasse languissait dans une dure captivité, négligé, méprisé, malade, et privé des choses les plus nécessaires aux commodités de la vie. Ce qui lui était le plus insupportable dans sa prison, c'était d'être sans cesse détourné de ses études par les cris désordonnés dont retentissait l'hôpital, « et par des bruits capables, comme il le dit dans une de ses lettres, d'ôter le sens et la raison aux hommes les plus sages. » Montaigne, qui le vit en passant à

* La fable a placé près de Sorrente le tombeau d'une des Sirènes.

Ferrare, raconte dans ses *Essais* : « J'eus plus de despit » encore que de compassion de le voir à Ferrare en si piteux » estat, survivant à soy-même, mescoignoissant et soy et » ses ouvrages, lesquels sans son sceu, et toutes fois à sa » veue, on a mis en lumière, incorrigez et informes. »

Enfin, sur les vives instances de zélés et puissans protecteurs du Tasse, le duc Alphonse se laissa fléchir, et la liberté fut rendue au poète. Il sortit de Sainte-Anne le 5 ou le 6 juillet 1586, après *sept* ans deux mois et quelques jours de la plus cruelle captivité!

Le Tasse se retira à Mantoue, auprès du duc Guillaume. Il s'occupa activement de ses travaux littéraires, de sa correspondance, d'un nouveau poème, *Jérusalem conquise*; il se livrait entièrement à des exercices de piété, à l'étude de la théologie, à la lecture des Pères, et particulièrement de saint Augustin. Il fit plusieurs voyages à Rome, à Florence, à Naples; il était depuis quatre mois dans cette dernière ville, quand le cardinal Cinthio imagina de l'attirer à Rome en faisant renouveler pour lui la cérémonie du triomphe au Capitole, qu'on n'avait pas revue depuis Pétrarque. Tasse, quoique paraissant peu touché de ce triomphe en soi, revint à Rome et fut reçu avec de grands honneurs. Mais il était déjà sans forces et même sans espérance : la nature semblait s'affaiblir en lui à mesure que sa fortune s'adoucissait. Au mois d'avril 1595, époque fixée pour son couronnement, il se sentit extraordinairement affaibli. Ne voulant plus être occupé que de sa fin prochaine, il demanda la permission de se retirer dans le couvent de Saint-Onuphre. Peu de jours après, se trouvant encore plus faible, il sentit qu'il était temps de faire ses adieux à l'ami qu'il avait éprouvé le plus fidèle; il écrivit à Costantini cette lettre touchante :

« Que dira mon cher Costantini quand il apprendra la » mort de son cher Tasso? Je crois qu'il ne tardera pas à en » recevoir la nouvelle, car je me sens à la fin de ma vie, » n'ayant jamais pu trouver remède à cette fâcheuse indis» position qui s'est jointe à toutes mes infirmités habituel» les, et qui, je le vois clairement, m'entraîne comme un » torrent rapide, sans que j'y puisse opposer aucun obstacle. » Il n'est plus temps de parler de l'obstination de ma mau» vaise fortune, pour ne pas dire de l'ingratitude des hom» mes, qui a enfin voulu obtenir le triomphe de me con» duire indigent au tombeau, au moment où j'espérais que » cette gloire, que notre siècle, en dépit de ceux qui ne le vou» draient pas, retirera de mes écrits, ne serait pas pour moi » entièrement sans récompense. Je me suis fait conduire à » ce monastère de Saint-Onuphre, non seulement parce que » les médecins en jugent l'air meilleur que celui de tous les » autres quartiers de Rome, mais pour commencer, en » quelque sorte, de ce lieu élevé, et par la conversation de » ces saints religieux, mes conversations avec le ciel. Priez » Dieu pour moi, et soyez sûr que, comme je vous ai tou» jours aimé et honoré en cette vie, je ferai aussi pour vous » dans l'autre, qui est la véritable, ce qui convient à une » charité vraie et sincère. Je vous recommande à la grâce » divine, et je m'y recommande moi-même.

» Rome, Saint-Onuphre. »

Une fièvre ardente le saisit le 10 avril, et il expira le 25, âgé de cinquante-et-un ans.

Il ne faut pas que la reconnaissance laisse vieillir le bienfait. CHARRON.

LE MARIAGE A LA MODE,

PAR HOGARTH.

Hogarth a composé sur les suites d'un mariage mal assorti une sorte de drame en peinture, qui se divise en six tableaux, ou plutôt en six actes. Le drame entier porte pour titre ces mots français : *Le mariage à la mode*. Chacun des actes a un titre particulier. Il y a une exposition, une péripétie, un dénouement. Le nombre des personnages qui passent sous les yeux du spectateur est assez considérable, comme dans les pièces de Shakspeare; mais l'unité d'action, sinon de temps et de lieu, est rigoureusement observée, et les deux héros, le mari et la femme, sont toujours en scène, depuis la signature du contrat jusqu'à leur mort.

Tout le sujet est exposé dans le premier tableau. Un vieux seigneur ruiné et un vieux marchand de Londres millionnaire marient leurs enfans : le seigneur, en dépit de son orgueil, trouve bon que son fils déroge, dans l'espoir que la fortune du roturier rendra à sa maison une partie de son ancienne splendeur : le marchand, en dépit de son avarice, livre sa fille et son or, afin d'effacer sous le reflet d'une alliance avec une famille noble son honorable roture. Le fils du seigneur *consent*, par amour pour la dot, qui lui permettra de ne refuser aucune satisfaction à ses mauvais penchans : la fille du marchand consent, par amour pour un nom et un titre qui, en l'élevant au rang des nobles dames qu'elle servait autrefois dans la boutique de son père, feront jaunir d'envie ses compagnes d'enfance, et lui ouvriront une vie d'honneurs et de plaisirs. Ils se trompent tous dans leurs rêves de bonheur : bientôt les deux pères, accablés du mépris de leurs enfans, et témoins impuissans de leurs honteuses prodigalités, meurent de désespoir. Les faux amis, les parasites, la ruine, les vices, les crimes même fondent sur la maison des époux. A la fin, le mari est tué en duel dans une taverne; la femme meurt dans un grenier.

Obligés de choisir parmi les six tableaux du *mariage à la mode*, nous avons reproduit celui qui est intitulé *le Salon* : il nous paraît le plus propre à donner une idée de cet horrible drame de mœurs, peint avec une vérité d'observation qui frappe jusque dans les moindres détails. On y voit tout le passé et tout l'avenir de ces deux types d'époux mal unis : leur caractère est écrit sur leur visage, dans leur attitude, dès qu'on les a étudiés un instant, on les connaît par cœur, et le souvenir ne s'en efface plus.

La scène commence au lever du jour :

« Il n'y a point de plaisirs simples et purs dans un ménage où ne règne aucune affection, aucune concorde. On n'échappe à l'ennui qu'en se jetant dans la dissipation. »

Le mari a passé la nuit hors de la maison à jouer et à boire; il est rentré ivre de vin, d'insomnie, de dégoût : ses vêtemens ont été déchirés dans quelque querelle; son épée rompue gît sur le plancher; il s'est laissé tomber sur un siége, muet, abruti, incapable de penser et de parler; il ne semble pas même s'apercevoir de l'état de désordre où il retrouve sa maison : d'ailleurs aurait-il le droit de se plaindre?

Madame a donné un grand bal ou *rout*; elle a dormi quelques heures, et, encore toute alourdie de son sommeil fébrile, elle s'est assise, en costume négligé du matin, devant une table de thé. En bâillant, elle jette un regard de dédain sur les traits pâles et hébétés de son mari. Quoique le soleil soit levé et éclaire déjà cette salle, les domestiques n'ont pas eu le temps de faire disparaître toutes les traces des danses et du jeu. Des bougies brûlent encore dans le grand salon : un fauteuil est renversé; des cartes, des cahiers de musique, des boîtes à violon ont été jetés sur les tapis. L'intendant est venu présenter à ses maîtres des mémoires de fournisseurs, des billets échus à payer, des livres de comptes; mais on l'a renvoyé avec mauvaise humeur, sans vouloir rien entendre : il se retire, en levant la main et en haussant les épaules, comme s'il disait : « Quelle maison, bon Dieu! avec ce train de vie, il ne leur faudra plus beaucoup de temps pour être tout-à-fait ruinés. »



(Le Mariage à la mode, par Hogarth.)

LE CHAH NAMÈ, POÈME PERSAN,
PAR FERDOUÇI.

Le poème dont nous offrons un extrait est célèbre dans tout l'Orient; il fut composé dans le IVe siècle de l'hégire, Xe de notre ère, à la demande du célèbre empereur Mahmoud le Ghaznévide. Le *Chah Namè* est une histoire en vers de la Perse, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Yezdedjerd III, dernier prince de la race des Sassanides. L'auteur de ce poème s'appelait Abou'l Kaçem Mançour, mais, ainsi que cela est arrivé à tous les poètes orientaux, il n'est guère connu que par son surnom de *Ferdouçi*: l'œuvre est composée de soixante mille distiques ou cent vingt mille vers, et, comme on le pense bien, l'imagination de l'auteur a encore ajouté des traditions, très peu historiques, aux faits qui en sont le fondement. L'évènement dont il s'agit ici se passa sous le règne de Minotcheher, sixième roi de la dynastie des Pichdadiens: Sam était son premier ministre, et prince héréditaire du Sejestan.

PREMIÈRES ANNÉES DE ZAL-ZER, FILS DE SAM.
(Traduction inédite*.)

...On fut sept jours sans oser annoncer à Sam la naissance d'un tel fils, et tout le gynécée pleurait devant le berceau de l'enfant. Personne n'osait dire à Sam que sa belle épouse lui avait donné un fils portant le caractère de la vieillesse. Enfin une nourrice, hardie comme un lion, entra courageusement près du héros, et lui apprit en ces mots qu'il était père:

« Bonheur et gloire à Sam le héros! Qu'on arrache le » cœur à ceux qui forment contre lui de coupables desseins! » Dieu t'a accordé ce que tu lui demandais, ce qui était l'objet » de tous les désirs de ton âme. O prince! avide de gloire, » derrière le voile du gynécée, il t'est né un fils, beau comme » la lune, une jeune héros au cœur de lion, qui, tout petit » qu'il est, montre déjà une âme courageuse. Son corps est » comme un argent sans alliage, sa joue est brillante comme » un paradis. Tu ne trouverais dans aucun de ses membres » le moindre défaut, seulement sa chevelure est celle d'un » vieillard. Tel est le présent que la fortune t'a fait; il faut » savoir t'en contenter, et te montrer digne de ses dons: que » ton âme ne soit pas ingrate ni ton cœur affligé. »

Le héros descendit de son trône, et courut au gynécée pour voir ce printemps nouveau-né. A la vue des cheveux blancs qui couvraient la tête de son fils, son cœur ne vit plus d'espérance dans ce monde, son orgueil blessé le jeta dans une violente colère, et il sortit violemment de la voie de la justice et de la vraie science. Il dressa son front contre le ciel, et demanda le combat au Tout-Puissant.

« O toi! dit-il, qui ne connais ni déclin ni changement, « quel bien peut-il résulter de ce coup terrible dont ta vo- » lonté me frappe? Quand même j'aurais commis quelque » grand crime, quand j'aurais suivi la religion d'Ahriman, » le créateur du monde eût pu, cédant à mes supplications, » me le faire expier secrètement, sans publier ma honte. »

En proie à ce sentiment, son âme se repliait sur elle-même, et son sang embrasé bouillonnait dans ses veines.

« Que répondrai-je à mes ennemis quand ils auront vu ce » triste rejeton, et qu'ils viendront m'interroger? Est-ce le » fils de quelque démon malfaisant, un léopard à deux cou- » leurs, ou bien quelque Péri? En secret, en public, les » grands du monde souriront sur moi; cet opprobre me fera » fuir la terre d'Iran, je dirai adieu à ce pays. »

Ayant ainsi exhalé sa colère, il détourne sa face, accusant et maudissant son destin.

Par ses ordres l'enfant fut emporté et abandonné dans un pays éloigné, où se trouve une montagne nommée Albourz, montagne qui est voisine du soleil, et bien éloignée des hommes.

Un simourgh* y avait son nid, car c'était un lieu inconnu aux humains: c'est là qu'ils abandonnèrent l'enfant. Ils revinrent, et un long-temps s'écoula.

Ce pauvre enfant innocent, que son père impitoyable rejette ainsi comme un vil objet, savait-il seulement ce que c'était que le blanc et le noir? Encore à la mamelle ce pauvre petit est l'objet de la fureur de son père, tandis que l'on rapporte qu'une vieille lionne disait à son fils déjà grand: « T'eussé-je donné le sang de mon cœur, je ne t'en deman- » derais aucune reconnaissance; car ta vie c'est mon cœur, » et tu m'arracherais le cœur si tu te séparais de moi. »

Ainsi délaissé, le pauvre enfant n'avait d'autre ressource que de sucer le bout de ses doigts, ou de pousser des cris.

Comme le simourgh avait des petits, il s'envola de son nid, et du haut des airs il vit un tout jeune enfant qui vagissait, car la terre ne lui offrait pas plus de sûreté et de secours qu'une mer bouillonnante. Une roche dure pour berceau, la terre pour nourrice, le corps sans vêtement, les lèvres privées de lait; tel était l'état de cet enfant, autour duquel s'étendait une nature triste et désolée, et que le soleil brûlait de ses rayons. Plût à Dieu que son père et sa mère eussent été des tigres, il eût pu trouver un abri contre le soleil!

Dieu envoya la pitié dans le cœur du simourgh, et ne lui inspira pas d'en faire sa pâture. L'oiseau descendit du nuage, le prit dans ses serres, et, l'enlevant de dessus ce rocher brûlant, l'emporta sur le mont Albourz où se trouvait son nid. Il plaça l'enfant devant ses petits, pour que, sans égard pour ses pleurs et ses cris, ils en fissent leur nourriture. Mais Dieu leur inspira de la miséricorde, car cet enfant avait une existence marquée dans les décrets du destin. Une voix se fit entendre: « O simourgh! oiseau fortuné, prends soin de ce tendre nourrisson; car de lui doivent sortir des héros braves et forts comme des lions furieux. Nous l'avons mis en dépôt dans cette montagne, attends les évènemens que le temps amènera. »

Le simourgh et ses petits considérèrent cet enfant qui versait des larmes de sang. Chose prodigieuse! ils furent touchés de compassion, et restèrent stupéfaits devant la beauté de son visage. L'oiseau prit la proie qu'il crut la plus délicate, afin qu'à défaut de lait son nouvel hôte pût en sucer le sang. Il en fut ainsi pendant le long espace de temps que l'enfant demeura caché. Lorsqu'il fut devenu grand, ce fut un homme à la taille semblable au cyprès, emblème de la liberté; sa poitrine semblait une montagne d'argent, et ses reins étaient flexibles comme un roseau. Les caravanes passaient près de cette montagne, et le signe particulier qui le distinguait fut connu dans le monde, car jamais le bien ou le mal ne demeure caché. Un bruit parvint à Sam, fils de Nériman, concernant cet enfant glorieux et fortuné.

Songe de Sam. — Une nuit que la plaie de son cœur s'était endormie, les évènemens de la fortune vinrent troubler son sommeil. Il voyait venir en toute hâte des climats de l'Inde un homme monté sur un cheval arabe; ce fier cavalier, ce héros parfait s'approchait de Sam, lui donnait des nouvelles de son fils, et lui révélait la grandeur de ce rejeton puissant. A peine réveillé, Sam fit appeler les *moubeds* (prêtres), et leur tint divers discours à ce sujet. Il leur parla de ce qu'il avait vu en songe, et aussi de ce qu'il avait appris des caravanes. « Que dites-vous de ces choses? leur dit- » il; votre esprit peut-il savoir si cet enfant vit encore, ou » s'il est mort de froid ou par le soleil brûlant de Tamouz? » Tous, jeunes et vieux, ouvrirent la bouche, et dirent au héros: «Tout homme qui s'est montré ingrat envers le Tout-

* Une traduction allemande de ce morceau, mais d'après un autre manuscrit, a été donnée dans le tome V des *Mines de l'Orient*.

* Le simourgh est un oiseau très célèbre dans les anciennes poésies persanes. Son nom, qui signifie *trente oiseaux*, indique sa grandeur. Ce qui en sera dit rappellera à tout le monde le *rokh* des contes arabes.

» Puissant ne saurait jamais connaître ce qu'il y a de bien » dans les choses. Sur la terre et dans les rochers, tigres et » lions; au fond des eaux, poissons et crocodiles, tous pren- » nent soin de leurs petits, tous font parvenir vers Dieu » l'hommage de leur reconnaissance. Mais, toi, tu as brisé » l'alliance que Dieu faisait avec toi en te faisant un don pré- » cieux, et tu as jeté loin de toi cet enfant innocent. Mais » ses cheveux blancs, qui t'ont serré le cœur, de quel dés- » honneur, de quel opprobre frappaient-ils un corps d'ail- » leurs si parfait? Prends garde de dire que cet enfant ne vit » plus; mais lève-toi, prépare-toi à courir à sa recherche, » car le froid ni le chaud ne peuvent rien contre celui que » Dieu prend sous sa garde. Tourne-toi vers le Seigneur avec » d'humbles excuses, car c'est lui qui distribue le bien et » qui guide les hommes. » Le lendemain le héros courut en pleurant vers la montagne d'Albourz; quand la nuit fut obscure, il invoqua le sommeil qui accourut plus prompt que la pensée.....

Sam va redemander son fils au simourgh. — Lorsqu'il fut éveillé, il assembla les sages, fit monter à cheval les chefs de l'armée, et se dirigea en toute hâte pour aller chercher son fils dans les lieux où il l'avait fait abandonner. Il vit une montagne dont la tête touche aux Pléiades, au point qu'on dirait qu'elle veut abattre les étoiles. Sur un point tellement élevé au-dessus de Kaïnan (Jupiter) qu'il n'avait rien à craindre des influences de cet astre, le simourgh avait porté des colonnes de bois de sandal, d'ébène et d'aloès, qu'il avait entrelacées les unes dans les autres. Sam contemplait ce rocher, cet oiseau terrible, ce nid prodigieux; c'était un asile qui avait son sommet dans la constellation de Simak (l'épi), et qui n'avait rien à redouter de la main des hommes ni des élémens. Un jeune homme, semblable à Sam, s'y tenait debout, et se promenait autour. A cette vue Sam balaya la terre avec sa face, et rendit grâces au Créateur d'avoir créé dans ces montagnes un pareil oiseau. Il reconnut alors que Dieu est le puissant, le bienfaisant, le juste, le très haut, dominant toutes les sommités. Alors il chercha le moyen d'arriver sur cette montagne, et comment les animaux y pouvaient monter. « O mon Dieu! dit-il, qui es au- » dessus de toute élévation, de l'intelligence des sages, qui » es plus élevé que le soleil et la lune, je me prosterne de- » vant toi en suppliant, et la crainte anéantit mon âme. Si » cet enfant n'est pas né sous l'influence corruptrice d'Ahri- » man, donne à ton esclave le moyen de gravir cette mon- » tagne, ne rejette pas ton serviteur chargé de péchés; » rends-moi ce fils que j'ai repoussé. »

A peine eut-il achevé cette prière qu'elle fut agréée du ciel.

Le simourgh, apercevant du haut de la montagne Sam et sa troupe, comprit que leur but était de reprendre l'enfant et non de l'attaquer lui-même. Il dit alors au fils de Sam: « Tu as connu l'affliction dans ma demeure; je t'ai servi de » père et de nourrice; je t'ai donné le nom de *Destan-Zend* » (l'Injustice vivante), parce que ton père t'a traité avec » injustice: quand tu auras quitté ces lieux, demande que » l'on t'appelle toujours de ce nom. Ton père, le plus il- » lustre des héros, est au pied de cette montagne; je vais te » porter près de lui. »

A ces mots les yeux du jeune homme se remplirent de larmes et son âme de douleur. Il répondit au simourgh par un discours plein de la sagesse et de la science des anciens temps. Il n'avait pas vu beaucoup d'hommes, mais le simourgh lui avait appris l'art des discours. Il invoqua le secours de Dieu, et écoutez ce qu'il dit au simourgh: « Sans » doute vous êtes las et dégoûté de votre compagnon! Pour- » tant votre demeure fortunée est mon trône, et vos deux » ailes sont la splendeur de ma couronne! Après Dieu, c'est » vers vous que doivent s'élever mes vœux reconnaissans; » par vous les affaires les plus difficiles me sont devenues » faciles.

Le simourgh lui dit: « Si tu voyais devant toi le trône et » la couronne, le diadème des Kaïans, peut-être ce séjour » ne te plairait-il plus. Va faire l'épreuve des vicissitudes » de la fortune; je ne veux pas t'éloigner des combats; je » veux te guider à la souveraineté. Il m'est bien doux de » t'avoir près de moi, mais il est plus avantageux pour toi » que tu t'éloignes. Porte avec toi une de mes plumes, et » sois toujours assuré du secours de ma puissance. Quelque » chose qui t'arrive, quelque chose que l'on dise de toi, jette » cette plume dans le feu, et soudain tu verras ma gloire, » car je t'ai élevé sous mon aile, comme un de mes enfans. » J'arriverai comme une nuée noire, et je t'apporterai, sans » aucun mal, dans cette retraite. Que ton cœur n'oublie pas » la tendresse de ton nourricier, car l'affection que j'ai pour » toi me brise le cœur. »

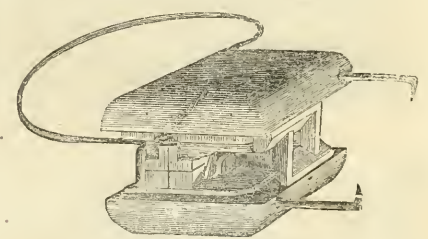
Il le calme ainsi, l'enlève, lui fait traverser les nuages sur son aile, et dans un clin-d'œil le dépose près de son père. Celui-ci, voyant à son fils un corps semblable pour la force à celui de l'éléphant, des joues fraîches comme le printemps, pleura, inclina son front devant le simourgh, et adressa ses vœux au Créateur: « O roi des oiseaux! que le Dieu juste t'accorde la gloire, la puissance et la force, à toi qui es l'appui des malheureux, le généreux distributeur de la justice. Que ceux qui te veulent du mal soient toujours dans l'impuissance, et que la force à toi soit éternelle! »

Le simourgh prit son essor, et les yeux de Sam et de sa troupe restaient fixés sur lui. Ensuite le prince examina le jeune homme des pieds à la tête, et vit qu'il était digne de la couronne des Kaïans: une force de lion, une figure de soleil, un cœur de chevalier, une main avide du glaive, des cils noirs, des yeux noirs comme la poix, des lèvres de corail, des joues comme du sang; sauf ses cheveux blancs, on ne pouvait lui trouver aucun défaut. Le cœur de Sam fut heureux de la félicité du paradis, et dit, après mille bénédictions: « O mon fils! montre-moi de la tendresse, oublie » le passé, et que l'amour réchauffe pour moi ton cœur. Je » suis le dernier des esclaves de Dieu. Depuis que je t'ai re- » trouvé, j'ai pris envers le ciel l'engagement de n'avoir ja- » mais contre toi le moindre sentiment de colère, et de faire » en toutes choses tes désirs. »

Il le revêtit d'un manteau de chevalier, et il s'éloigna de la montagne. Il demanda son cheval et sa robe digne des Kosroës. L'armée entière entoura Sam, pleine de joie et d'allégresse.

Des éléphans portaient en tête ceux qui battaient du tambour; et une troupe nombreuse, semblable à une montagne couleur d'azur, se mit à jouer des timbales et des clairons, et fit entendre le son des cloches d'or et des grelots indiens. Tous les guerriers poussèrent un cri, et s'avancèrent en triomphe vers la ville avec un chevalier de plus.....

FONDERIE DE CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.

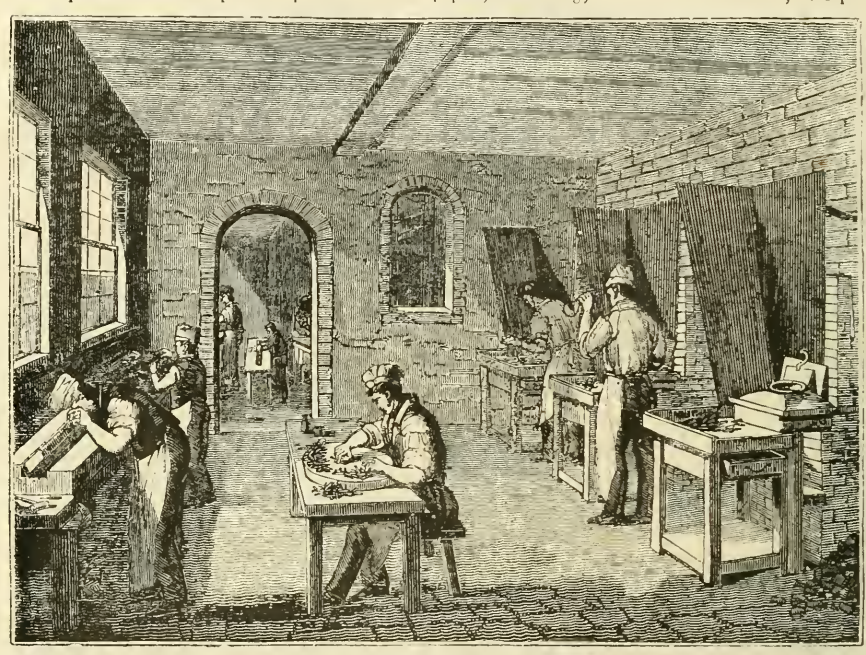


(Moule du fondeur.)

L'imprimerie a commencé par être *tabellaire*, c'est-à-dire que d'abord on gravait chaque page d'un livre sur une pièce de bois; mais on ne tarda pas à concevoir l'idée de

former ces pages avec des lettres mobiles. On évitait ainsi l'embarras de conserver une énorme quantité de planches gravées que l'humidité détériorait, et on avait l'avantage de pouvoir consacrer à imprimer un second volume les caractères qui avaient servi à imprimer le premier.

Les lettres mobiles étaient d'abord en bois : il paraît que Laurent Janszoon Coster en fit les premiers essais à Harlem, en 1437. Il les taillait avec un couteau dans du bois de hêtre, en se promenant dans la campagne. Quelques années après, Guttemberg, associé avec l'orfèvre Fust, s'occupait



(Vue d'une fonderie de caractères d'imprimerie.)

à Mayence de perfectionner le procédé de Coster, lorsque Schœffer, domestique de Fust, fabriqua le premier des *caractères mobiles* en métal : ce nouveau pas était presque une seconde création. — Honneur à Coster de Harlem, à Guttemberg, Fust et Schœffer de Mayence! ils ont créé un mode illimité de communication entre les hommes et les nations; ils ont associé les unes aux autres les intelligences humaines!

Nous allons indiquer les opérations principales de la fonte des *caractères*.

On commence par graver sur l'acier des *poinçons en relief*, représentant chacun une lettre de l'alphabet. Avec ces poinçons trempés on frappe sur une pièce de cuivre ou d'argent, qui représente alors la lettre en *creux* : c'est la *matrice*; celle-ci est renfermée dans un moule où le *fondeur* verse un alliage en fusion, composé généralement de plomb et d'antimoine en certaines proportions. On obtient ainsi une petite lame métallique longue de quelques lignes (10 $\frac{1}{2}$), beaucoup moins large, et encore moins épaisse : elle porte à l'une de ses extrémités la lettre en relief; c'est le *caractère*.

Ce sont ces lames terminées par des lettres que l'on assemble côte à côte pour former une ligne du livre; puis on range une seconde ligne sous la première, une troisième sous la seconde, et ainsi de suite. — On conçoit déjà de quelle importance il est que les caractères soient tous de même hauteur et bien *dressés* à leur extrémité inférieure, pour que les lettres se trouvent établies sur une surface parfaitement plane et horizontale : on conçoit aussi que les deux faces de la largeur doivent être exactement *dressées*, pour que toutes les lettres d'une même ligne imprimée se collent l'une contre l'autre, et forment une ligne droite; enfin on voit également bien que les faces de l'épaisseur de la lame demandent à être rigoureusement équarries, puisque sans cela la ligne inférieure ne s'appliquerait pas dans toutes ses parties le long de la ligne supérieure.

On est si bien parvenu à remplir toutes ces conditions, qu'une page étant composée de caractères mobiles, semble ne plus former qu'un seul morceau de métal, et qu'il suffit de l'entourer de quelques tours un peu serrés d'une mince ficelle pour pouvoir l'enlever et la transporter dans tout l'atelier de l'imprimerie avec la plus grande aisance.

On peut voir dans la gravure en tête de l'article la forme du moule où la matrice doit être placée; la grande gravure représente un atelier de fonderie. Sur la droite il y a trois fourneaux; au premier on distingue le vase où le métal se fond; au second on aperçoit un fondeur venant de verser le métal dans son moule; enfin au dernier, on assiste à la séparation des deux côtés du moule. — Au milieu de l'atelier, on polit les faces de chaque caractère. A gauche on range tous les caractères l'un à côté de l'autre, pour avoir plus de facilité à les équarrir sur leurs tranches

ERRATA.

Dans un très petit nombre d'exemplaires de la dernière livraison, p. 209, col. 1, ligne 4, lisez *Metzu* au lieu de *Mtzeu*.

Page 212, col. 1. — Au lieu de an VII, lisez an VIII.

Même page, col. 2. — Au lieu de *alloué*, lisez *élevé*

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

L'ARACARI A CRÊTE BOUCLÉE.



(L'aracari à crête bouclée. — *Pteroglossus Ulocomus*, Gould.)

Cet oiseau est une variété de l'une des espèces du genre toucan. Nous renvoyons à un article et à une gravure de notre tome premier, page 409, pour tous les détails relatifs au genre entier et spécialement à l'espèce aracari. Deux individus de la jolie variété que nous représentons aujourd'hui ont été transportés de Rio-Janeiro à Londres. L'un d'eux appartient actuellement au Musée de la Société zoologique, l'autre au Musée breton. —Voici la description de l'*aracari à crête bouclée*, donnée par M. Gould, auteur de la *Monographie de la famille des ramphastidæ.*

Le bec est allongé : chacune des mandibules présente sur les bords de nombreuses petites dentelures blanches. Celle de dessus est à son sommet d'une couleur orange, bordée d'une longue et étroite raie bleue qui s'étend presque jusqu'à la pointe. Au-dessous de cette raie, les deux côtés de la mandibule sont d'un beau rouge orange ; une ligne blanche entoure les ouvertures des narines. La mandibule inférieure est teinte d'un jaune paille, qui, vers l'extrémité du bec, se fond dans une teinte orange ; une étroite bande marron ceint la base des deux mandibules. La partie la plus élevée

de la tête est couverte d'une crête formée de plumes sans barbe, d'un noir franc comme l'ébène et d'un brillant métallique. Ce plumage, à mesure qu'il s'approche de l'occiput, perd son caractère bouclé, et devient graduellement droit, grêle et en forme de spatule. On ne saurait donner aucune idée de l'eclat et de la richesse de cette crête. M. Gould hesite à decider si la forme des parties qui la composent résulte de la dilatation de la tige de chaque plume, ou au contraire de l'agglutination des barbes en une seule lame. Sur les deux côtés de la tête, derrière et au-dessous des yeux, les plumes ressemblent à celles de l'occiput, seulement elles ont la forme en spatule plus determinée, et elles sont d'un jaune pâle, qui passe au blanc vers l'extremité. L'occiput et le dessus de la queue sont du rouge de sang le plus pur; la poitrine est d'un jaune leger, délicat, marqué de lignes transversales roses; la couleur du dos, de la queue et des cuisses est vert d'olive : les pennes sont brunes et les pates couleur de plomb.

Les dimensions des aracaris à crête bouclée représentés dans notre gravure sont celles-ci : —Longueur totale dix-sept pouces, longueur du bec trois pouces neuf lignes, des ailes cinq pouces cinq lignes, de la queue sept pouces, et des pieds deux pouces une ligne.

La philosophie est, à vrai dire, un mal de pays, un effort que l'on tente pour retourner chez soi.

NOVALIS.

KÉPLER.

Jean Képler, né à Viel, dans le duché de Wirtemberg, le 27 decembre 1571, a des droits à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité comme ayant, par son génie et ses immenses travaux, reculé les bornes de l'esprit humain. C'est lui qui, ramenant toutes les observations relatives aux mouvemens planétaires à un petit nombre de faits généraux, rendit possible la détermination du principe même de ces mouvemens. Et si Newton, par la découverte de la gravitation universelle, mérite d'être considéré comme le fondateur de l'astronomie physique, il est juste de reconnaître que Képler a fourni les bases inébranlables de ce magnifique édifice.

La vocation de Képler fut fixée de bonne heure. Dès l'âge de 25 ans il publia son premier ouvrage (*Prodromus dissersertationum cosmographicarum*), dans lequel il tentait de déterminer le nombre *nécessaire* des planètes, et leurs distances au soleil d'après les propriétés des corps réguliers de la geométrie. Quoique ne renfermant aucune des découvertes qui depuis ont fondé la gloire de Képler, ce livre dut fixer l'attention des savans. Sur la lecture du *Prodrome*, Tycho-Brahé, l'un des plus assidus observateurs qui aient jamais existé, pressentit dans l'auteur un digne continuateur de ses propres travaux. Tycho, fuyant sa patrie d'où l'exilaient de lâches persécutions, venait de trouver auprès de l'empereur Rodolphe un asile honorable. Il désira passionnément voir auprès de lui un jeune homme de si haute expérience. — « Dans ses lettres, dit Képler, il m'engageait à suspen» dre toute spéculation *à priori*, pour m'appliquer exclusi» vement à l'étude des faits qu'il avait recueillis et qu'il » offrait de me communiquer; me représentant qu'une fois » appuyé de ces faits, il me serait bien plus facile de m'éle» ver à la connaissance des causes... »—Ce passage précieux fait honneur à la sagacité de Tycho. Il voyait nettement l'écueil où Képler pouvait se perdre, entraîné par la fougue de son génie, et porté par la tournure de son esprit à devancer l'observation, à ériger en principes ses propres conceptions, avant d'être en mesure de les justifier par la réalité des phénomenes. Mais aussi, lorsque cette imagination ardente, lorsque cette immense ambition de pénétrer les plus profonds mystères de la nature serait en possession des faits, et disposerait de tous les matériaux amasses par de longues veilles, il ne pouvait manquer d'en faire jaillir des vérités fécondes. Tycho-Brahé sut aplanir devant les hésitations de Képler tout obstacle : il obtint pour lui le titre de mathématicien impérial et la pension qui s'y trouvait attachée; il le détermina enfin à venir avec toute sa famille s'établir à Prague.

Plus tard, Képler mettant en œuvre les précieuses observations de Tycho Brahé, eut plus d'une fois la gloire d'avoir raison contre cet astronome illustre, mais il ne cessa pas un instant de rendre à son bienfaiteur la justice qui lui était due : on aime à l'entendre s'écrier dans son pieux langage, « qu'un aussi excellent observateur que Tycho est » un présent de la bonté divine pour la perfection de l'astro» nomie, et que la reconnaissance de ses successeurs doit » être d'établir des théories aussi bonnes que ses obser» vations. »

Képler ne jouit pas long-temps des conseils de Tycho: une mort prématurée enleva aux sciences l'astronome danois. Képler chargé de construire, d'après le recueil de ses observations, de nouvelles tables astronomiques, consacra à l'accomplissement de ce grand travail six années de sa vie. C'est là qu'il trouva l'occasion unique de determiner les véritables lois du mouvement planétaire, connues sous le nom de LOIS DE KÉPLER.

Après les grandes découvertes dont il a enrichi l'astronomie, ce qui frappe l'esprit, ce qui est vraiment digne d'admiration dans Képler, c'est son puissant amour pour la science, c'est cet enthousiasme tout plein de religion et de poésie qui l'animent et le soutiennent dans sa carrière. Ce rare génie qui nous a préparé Newton, et dont les travaux seront à jamais un des plus beaux titres de gloire de l'espèce humaine, a vécu dans la misère; pendant onze ans il a souffert à Prague les horreurs de la disette, et à 59 ans il est mort, sollicitant à Ratisbonne les arrérages de ses pensions, et ne laissant pour héritage à sa veuve et à ses enfans qu'un nom honorable. Dans la dédicace de son premier ouvrage, de ce *Prodrome* dont nous avons parlé plus haut, on peut voir que dès lors il avait mesuré les difficultés de la vie qu'il embrassait : « Mais qu'y a-t-il dans » les campagnes, dans les villes, dans les royaumes et dans » l'empire même du monde, qui ait assez de bonheur et de » durée pour satisfaire aux besoins de l'esprit; c'est à des » objets meilleurs qu'il faut tendre : il faut quitter la terre » et s'élever au ciel... Les œuvres de Dieu seront alors les » seules grandes à nos yeux, et nous trouverons dans leur » contemplation la veritable et pure volupté; que d'autres » méprisent ces méditations sublimes, qu'ils cherchent par» tout la fortune, qu'ils amassent des richesses, des trésors! » aux astronomes, cette seule gloire suffit qu'ils écrivent » pour les vrais philosophes! » — Dans tous ses autres écrits on retrouve un digne sentiment de sa supériorité, une vive jouissance des vérités dont il a dérobé le secret à la nature, et surtout la ferme confiance dans les jugemens de la postérité, ce sentiment que la Providence met au cœur des grands hommes pour les consoler de l'injustice de leurs contemporains. Dans la préface d'un livre où il annonce une de ses plus brillantes découvertes, il craint qu'on n'en apprécie pas bien la valeur : « Après tout, s'écrie-t-il, le » sort en est jeté! j'écris pour mes contemporains, ou bien » pour l'avenir, cela n'importe pas. Mon livre attendra s'il » le faut un lecteur pendant cent ans; Dieu a bien attendu » six mille ans un contemplateur qui comprît son ouvrage. »

Képler a été souvent entraîné par l'ardeur de son imagination dans des opinions dont l'expérience n'a pas justifié la hardiesse; mais aussi ses prévisions ont plusieurs fois reçu du progrès de la science une éclatante confirmation. C'est ainsi qu'à une époque où l'astronomie physique n'existait pas encore, il plaçait dans le soleil la source active des for-

ces qui font mouvoir toutes les planètes; il annonçait la tendance réciproque de la lune et de la terre, attribuant les inégalités lunaires à l'action du soleil sur notre satellite. Il expliquait par l'action de la lune le flux et reflux de la mer, et dans le *Somnium, seu de astronomiâ lunari*, qui parut après sa mort, il explique comme on pourrait le faire aujourd'hui, le mouvement des eaux qui doit avoir lieu à la surface de la lune pendant tout le cours de sa révolution (supposé toutefois qu'il y ait des eaux sur la lune). Enfin il fut conduit par ses idées cosmogoniques à annoncer que le soleil tourne sur lui-même d'occident en orient, ce que Galilée prouva ensuite à l'aide du télescope; et il annonça aussi une atmosphère lumineuse autour du soleil bien long-temps avant que Dominique Cassini n'eût aperçu la *lumière zodiacale*.

LE CREUSOT.

Il est dans l'ancien Autunois une vallée étroite, difficilement abordable, et que sa position topographique semblait vouer à un isolement éternel; quelques vieillards se souviennent encore de l'époque où une ferme unique, centre d'une petite exploitation rurale, s'élevait solitaire au milieu de ses prairies couronnées de bruyères. Mais, il y a environ un demi-siècle, une compagnie de banquiers apprit que des recherches avaient autrefois été faites dans cette localité, et qu'on y avait reconnu un gisement abondant de houille: elle en acquit la propriété, l'exploita sur une très grande échelle, et fonda la manufacture de cristaux et les usines métallurgiques, devenues depuis fameuses sous le nom d'usines du Creusot.

Je connais peu de spectacles plus curieux que celui de cet établissement vu le soir. On ne peut y arriver qu'en traversant une chaîne de collines, ou en suivant les détours d'une petite vallée très sinueuse: quelle que soit la route qu'on prend, on n'aperçoit le Creusot que lorsqu'on en est très près. Alors on est frappé tout d'un coup des flammes de diverses couleurs qui s'élèvent en ondoyant, et sont en quelque sorte multipliées par les nappes d'eau qui les reflètent. A leur lueur, on distingue les constructions du Creusot, les hautes cheminées de ses machines à vapeur qui s'élèvent comme des obélisques, et enfin les groupes de montagnes qui ceignent ce paysage, et sur lesquels se projettent les derniers rayons partis de ce vaste foyer.

A mesure qu'on approche, on voit l'ensemble s'animer: le marteau résonne sur l'enclume; les machines à vapeur font entendre un bruit cadencé; le feu siffle sous l'action de puissans soufflets; d'énormes charriots circulent sur des voies de fer; la cloche appelle les ouvriers au travail, et partout circule une population nombreuse et active, car le Creusot renferme aujourd'hui trois ou quatre mille habitans.

Mais il faut avouer que le jour efface une grande partie de la poésie de ce tableau. Tous ces foyers, qu'on a vus la veille répandre une lumière ardente, ne jettent plus que des torrens d'une fumée noire et épaisse; le sol est couvert de charbon réduit en poudre fine et pénétrante que le vent le plus léger soulève, et jette en abondance jusque dans les appartemens les plus reculés et les mieux fermés. Les prairies, qui avoisinent encore le Creusot, sont journellement envahies par des monceaux de scories et de cendres. Enfin on est moins disposé à admirer l'activité et l'énergie de cette population de mineurs et de forgerons, lorsqu'on voit de près les hommes qui la composent vêtus d'habits sales et déchirés, couverts de poussière et de sueur, subissant, en un mot, les conséquences des travaux rudes et souvent dangereux auxquels ils se livrent journellement.

Le Creusot se compose de six établissemens distincts:

1° La manufacture de cristaux, qui n'est plus en activité depuis deux ans;

2° Les mines;

3° Les hauts fourneaux et les mazeries;

4° La forge anglaise;

5° La fonderie;

6° L'atelier de machines.

S'il faut en croire quelques renseignemens qui paraissent assez exacts, ces six établissemens, joints aux logemens d'ouvriers qui leur sont annexes, n'ont pas coûté moins de 15 millions. Du reste, pour que nos lecteurs puissent en avoir une idée exacte, nous allons les passer successivement en revue

§ 1. — *De la manufacture de cristaux.*

Ses fours et ses ateliers de taille sont démontés; les vastes bâtimens dont elle se compose sont ou déserts ou habités par les employés des mines et de la forge. Fondée d'abord à Saint-Cloud, près Paris, sous la protection de la reine Marie-Antoinette, elle fut transportée au Creusot lors de la construction de l'établissement, en 1786. On y suivit, dès l'origine, les procédés anglais pour la composition du cristal et la manière de le travailler; mais on fut long-temps réduit à tirer de l'Angleterre l'un des élémens essentiels de cette fabrication, le minium ou oxide de plomb. MM. Chagot, qui devinrent plus tard propriétaires de cet établissement, sont les premiers qui, par des procédés chimiques, aient préparé, au Creusot même, cette substance avec le degré de pureté convenable.

Ils parvinrent ainsi à faire à un prix très bas des cristaux, au moins aussi blancs et aussi éclatans que les cristaux anglais; mais ceux-ci conservaient une supériorité marquée pour la taille sous le rapport de la régularité, de la richesse et du fini des dessins. Le polissage surtout atteignait en Angleterre un degré de perfection auquel les meilleurs ouvriers français ne pouvaient s'élever.

MM. Chagot voulurent voir par eux-mêmes et apprécier les procédés qui donnaient d'aussi beaux résultats. Après plusieurs mois, consacrés, en 1819, à des recherches et des études que la méfiance des manufacturiers anglais rendait fort difficiles, ils furent assez heureux pour se procurer tous les renseignemens nécessaires dans les verreries et ateliers de taille de Londres, Birmingam et Newcastle; et ils établirent dans leurs manufactures des machines propres à l'application des procédés de taille à l'anglaise. Dès 1823, ils purent présenter à l'exposition des produits de l'Industrie Française une riche collection d'échantillons, sur laquelle fut définitivement jugée en notre faveur la question de la supériorité des cristaux français; à l'exposition de 1823, comme à celle qui l'avait précédée, et à celle qui la suivit en 1827, MM. Chagot frères ont obtenu la médaille d'or.

Depuis cette époque, ils ne cessèrent, pendant huit ans, de livrer au commerce une immense quantité de cristaux taillés. En même temps, ils s'appliquèrent à faire des cristaux colorés unis, et des cristaux blancs moulés, qu'ils vendirent à un prix au-dessous de toute croyance

Quoi qu'il en soit, en 1831, la manufacture du Creusot, qui avait toujours été connue sous le nom de fabrique de cristaux de Mont-Cenis, fut acquise par les propriétaires de Baccarat et de Saint-Louis, qui y suspendirent les travaux, et se débarrassèrent ainsi d'une concurrence ruineuse pour eux.

§ 2. — *Des mines du Creusot.*

Les houillères du Creusot constituent l'un des gisemens les plus abondans de France. Elles donnent lieu à trois exploitations distinctes: celle de la principale couche, qui a été la seule exploitée en grand jusqu'à présent; celle d'une couche de mauvaise qualité qui est voisine de la première, et dans laquelle on n'a jamais beaucoup travaillé; enfin la veine du Mont-Chanin, qui est de fort bonne qualité, et qui est exploitée depuis peu de temps. Cette dernière veine est assez éloignée des forges du Creusot, et très voisine du canal

du centre, ce qui fait présumer qu'à l'avenir les produits en seront immédiatement versés dans le commerce.

Quant à la couche principale qui jusqu'à présent a suffi au besoin de toutes les fabrications établies au Creusot, elle a été successivement attaquée par un très grand nombre de puits, et on en retire aujourd'hui de 75 à 80,000 hectolitres de houille par mois : on ne l'a guère exploitée au-delà d'une profondeur de 200 à 250 mètres. Les travaux qu'on y exécute annuellement intéressent le mineur sous plus d'un rapport : d'abord le charbon s'y trouve en masses très grandes (20 à 50 mètres d'épaisseur); il n'a souvent pas beaucoup de consistance, et lorsqu'on l'extrait, on a des éboulemens très dangereux à craindre, à moins qu'on ne se décide à en laisser de grandes quantités, ou à exécuter des travaux de sûreté dispendieux; en outre, comme dans toutes les mines, l'on est exposé à des irruptions d'eau que le mineur ne peut prévenir que par de très grands soins.

Cette exploitation est encore menacée d'un genre de catastrophe dont les journaux ont souvent parlé, et que nous rappellerons ici : le gaz inflammable que les chimistes appellent gaz hydrogène carboné, et auquel les mineurs donnent le nom de *grisou*, paraît de temps à autre dans les galeries d'exploitation. Il en est quelquefois résulté des accidens terribles; cette année, par exemple, une explosion eut lieu dans une galerie qu'on croyait assainie, et où on avait négligé de se servir de lampes de sûreté. Dix-sept mineurs y furent tués. Le lendemain leurs cadavres furent retirés de la fosse, et ensevelis au milieu d'un concours de 3,000 ouvriers terrifiés, qui, par apathie ou par ignorance, ne profitent pas toujours de ces terribles leçons.

Une partie de la houille du Creusot est employée en nature à la forge anglaise et dans les grilles des machines à vapeur; une très petite partie est vendue aux consommateurs qui viennent l'acheter sur place. Tout le reste est converti en coke dans des fourneaux exprès, au nombre de cinquante à soixante, pour être ensuite brûlé dans les hauts fourneaux et les mazeries.

Presque tout le minerai de fer qui se consomme au Creusot s'extrait des localités voisines dans un rayon de deux à trois lieues; il est de qualité médiocre, et cependant il revient, à cause de son éloignement, à un prix assez élevé.

§ 3. — *Des hauts fourneaux et des mazeries.*

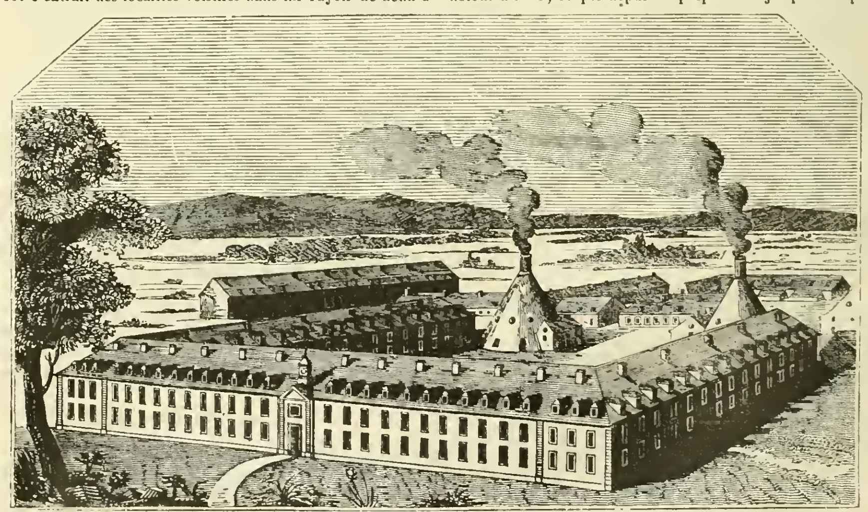
Il y a au Creusot quatre hauts fourneaux de la plus grande dimension, et trois mazeries destinées à l'affinage de la fonte qu'ils produisent. Il n'y a ordinairement en roulement que trois fourneaux et deux mazeries; ils sont soufflés par une machine à feu de cent chevaux, construite d'après le système de Watt, et qui fonctionne avec la plus grande régularité. Cette machine alimente aussi d'air les deux fours à la Wilkinson de la fonderie. Chaque haut fourneau coule de 8 à 9,000 kilogr. de fonte dans les vingt-quatre heures.

§ 4. — *De la forge anglaise.*

Nous avons dit que chaque haut fourneau peut donner de 8 à 9,000 kilogr. de fonte par jour; cette fonte, convertie en fer dans la forge anglaise, en donne de 5 à 6,000 kilogr. On voit donc que la forge peut produire par jour de 15 à 18,000 kilogr. de fer; mais elle est établie sur des dimensions telles qu'elle peut en fabriquer le double au besoin; aussi quelques unes de ses parties sont-elles fréquemment en chômage, à moins qu'elles ne soient alimentées par des fontes achetées à l'extérieur.

La forge a été exécutée, en 1827, sur les plans de MM. Mansby et Wilson. Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis sa fondation, lorsque les travaux y commencèrent. Elle produit chaque année de 4 à 500,000 kilogr. de fer ou de tôle d'excellente qualité. Une machine à vapeur, de la force de seize chevaux, donne le mouvement à deux gros marteaux pour cingler les loupes, et une autre machine, de la force de soixante-quinze chevaux, fait mouvoir les cisailles et les laminoirs de toute espèce.

Vingt fours à *puddler*, quatre fours à *baller*, six fours à *réchauffer*, groupés autour des laminoirs, leur fournissent sans cesse un aliment bien préparé, et la disposition générale est si bien conçue, que les ouvriers n'ont jamais aucun détour à faire, et que depuis sa préparation jusqu'au dépôt



(Fabrique de cristaux de Mont-Cenis.)

en magasin, ils suivent une ligne circulaire qui ne dévie jamais.

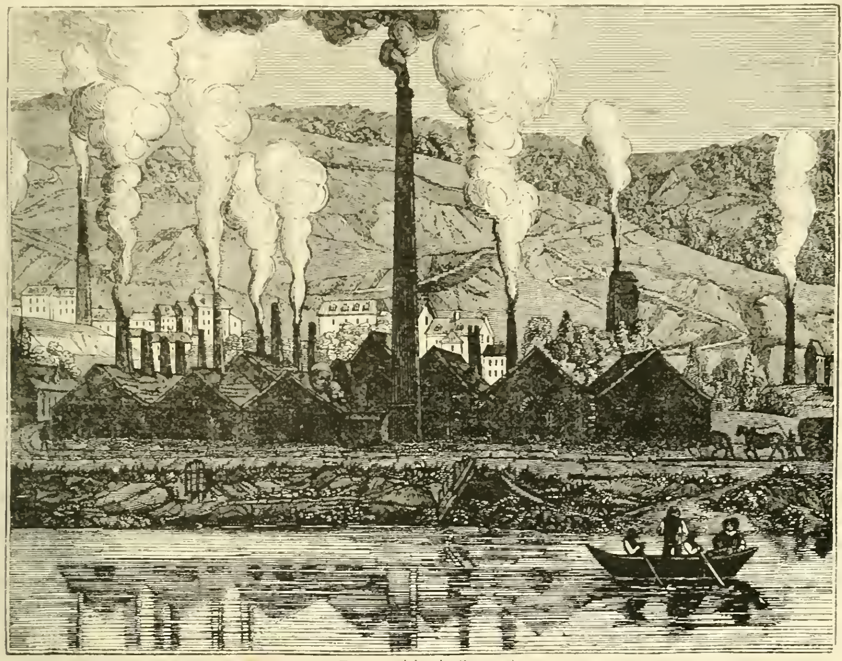
C'est dans cette forge qu'ont été fabriqués les rails en fer laminé nécessaires à la construction du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, et de la première partie du chemin de fer d'Epinac au canal de Bourgogne. Les nouveaux chemins de fer qu'on étudie en ce moment en France offriront nécessairement à la forge du Creusot les moyens d'occuper

tous ses ateliers, et nous croyons pouvoir assurer qu'elle sera d'un grand secours pour la prompte exécution de ces immenses travaux.

Toutes les machines à vapeur qui sortent des ateliers du Creusot, sont à chaudières en tôle, et la tôle employée à cet usage est l'un des produits de la forge anglaise.

§ 5. — *De la fonderie.*

Il n'est peut-être point d'établissement en France où on coule mieux les grandes pièces; on y est arrivé à une telle



(Forge anglaise du Creusot.)

sûreté de procédés, que presque tout ce qui sort de la fonderie est assez parfait pour être livré au commerce. C'est là qu'ont été coulés les plus grands cylindres de fonte qui existent au monde, et parmi lesquels on peut citer le régulateur de la soufflerie du Creusot; c'est là qu'a été exécutée la coupole de la Halle-au-Blé de Paris, entièrement en fonte et en fer. Toutes les pièces de la machine à vapeur établie à Marly, pour remplacer l'ancienne machine hydraulique, ont été aussi fabriquées et ajustées au Creusot. On peut encore citer les vasques et les lions en fonte du Château d'eau du boulevard Bondy, et du palais de l'Institut : ce sont les premières figures en ronde-bosse qui aient été coulées en France. La fonderie du Creusot, dans son état actuel, peut facilement fabriquer 1,200,000 kilogr. par an en objets de mouleries.

§ 6. — *De l'atelier de machines.*

L'atelier de machines est la partie la moins connue du Creusot, et une de celles qui méritent le mieux de l'être. Grâce à l'habileté avec laquelle il a été monté, il peut aujourd'hui livrer des produits plus parfaits et à plus bas prix qu'aucun établissement pareil de France. Il doit cette supériorité, d'abord à l'avantage qu'il a de trouver sur place les fontes et les fers qu'il consomme, et ensuite à la perfection des procédés qu'on emploie pour fabriquer toutes les pièces élémentaires des machines, telles que les cylindres alésés, les pistons, les vis, les écrous, etc. Le Creusot est, sous ce rapport, un établissement dont on ne saurait trop recommander l'étude aux industriels et aux ingénieurs.

— La situation du Creusot offre à ses propriétaires de grands avantages, mais qui sont compensés par de nombreux inconvéniens.

D'un côté, le Creusot est situé sur des houillières qui lui fournissent en abondance un combustible de très bonne qualité; de l'autre, il est obligé d'aller chercher assez loin des minerais très médiocres.

Il est voisin du canal du centre, et peut, par ce moyen, verser des produits du côté de l'Océan par la Loire, et du côté de la Méditerranée par la Saône et le Rhône. Mais le parcours du Creusot au canal est pénible et dispendieux, à cause du mauvais état des routes sur lesquelles il s'opère.

Quoi qu'il en soit, aucune forge ne pourrait en France mettre sur nos marchés autant de fer à aussi bas prix que le Creusot.

ORIGINE DE LA JACQUERIE.

Après la bataille de Crécy et de Poitiers, les possesseurs de castels n'inspiraient plus le même respect ni les mêmes craintes. La plupart des nobles hommes avaient pris la fuite sur le champ de bataille; ils étaient revenus dans leurs manoirs, sans honneur, et, pour ainsi dire, à la huée des serfs. Pouvait-on craindre encore ces seigneurs, auxquels de simples archers d'Angleterre avaient fait lâcher pied? Ceci, joint à la captivité du roi Jean, aux soulèvemens des bourgeois de Paris, jetait une grande agitation dans les campagnes, et ce fut alors qu'éclata la jacquerie, ou révolte des paysans.

On appelait depuis long-temps *Jacques*, *Jacques-Bonhomme*, les vilains qui servaient dans les batailles, soit qu'ils portassent des jacques ou jacquettes, soit qu'on leur donnât ce nom en moquerie. Dans les villes de commune, souvent les magistrats prenaient le titre de *bons-hommes*, equivalant à celui d'assesseurs, de jurés.

Le lundi 21 mai 1357, un soulèvement de paysans éclata dans le Beauvoisis. Voici ce que raconte un chroniqueur : « Plusieurs menu-peuple des bourgs de Saint-Leu, de Cerens, de Noyetel et des environs, s'unirent et coururent sus à plusieurs gentilshommes. Ces gens des villes champêtres ne furent pas mie cent en premiers, et disaient : « Les nobles hommes, loin de nous defendre, nous causent plus de dommages que les ennemis. Tous ces chevaliers et écuyers trahissent le royaume, et ce serait grand bien si tous étaient détruits. » Lors se rassemblèrent et s'en allerent sans autre conseil, et sans nulle autre armure, que des bâtons ferrés et des couteaux, en la maison d'un chevalier qui près de là demeurait; si tuèrent le chevalier, sa dame et les enfans petits et grands, et ardèrent la maison. Ainsi firent en plusieurs châteaux et bonnes maisons, et se multiplièrent tant les Jacques, qu'ils furent bien au nombre de six cents. Partout où ils venaient, leur nombre s'augmentait, si que, chaque chevalier, dame, écuyer, leurs femmes, leurs enfans, les fuyaient; et ces méchantes gens assemblés, sans chef ni armure, robaient et ardaient tout, et tuaient toutes dames sans pitié, comme chiens enragés. Tous ceux qui refusaient de se joindre à eux, ils les tuaient : il y avait des femmes parmi eux, car lorsqu'ils arrivaient dans un castel, avant de le brûler, les femmes des Jacques se revêtaient des atours des nobles dames et châtelaines; et alors s'entre-saluaient comme seigneurs et gentilshommes. Lorsqu'ils se virent en grand nombre, ils firent un roi ou capitaine; ils choisirent un paysan très fort, du nom de Karlot, et ils le mirent à leur tête, et il l'appelaient *Jacques Bonhomme.* »

Au bruit des ravages de ce torrent destructeur, de cette insurrection générale des hommes des champs contre les habitans des châteaux et des villes, les nobles de toutes les provinces fortifièrent leurs manoirs; les chevaliers de toutes les parties de la France rallièrent leurs forces éparses; ceux de plusieurs pays étrangers se hâtèrent de venir à leur secours. Toutes ces troupes d'hommes d'armes attaquèrent, combattirent et détruisirent en detail cette multitude insurgée, incapable de se concerter, de se rallier, et de régler sa fougue impétueuse. Le roi de Navarre, dans un seul combat, extermina, près de Beauvais, trois mille de ces malheureux, dont le chef, Guillaume Caillet, fut enchainé par ses ordres, et pendu. Lorsque la masse de ces bandes furieuses fut vaincue et dispersée, on poursuivit partout ses débris; en vain elles voulurent chercher un refuge dans les villages qui n'avaient point pris part à leur révolte. Les habitans de ces bourgades, redoutant leur approche, s'étaient entourés de fossés, de remparts, pour se garantir de toute communication avec elles, et les repoussaient à coups de pierres et de piques. Il se fit un épouvantable carnage de ces malheureux, et la terreur parvint à étouffer cette révolte, première menace des serfs contre la puissance feodale.

MUSIQUE.

DES AIRS NATIONAUX DE DIFFÉRENS PEUPLES.

Chaque peuple a certaines melodies caractéristiques qui lui appartiennent de même que sa langue, qui se lient à ses souvenirs et resistent aux progrès et aux innovations de l'art. Ces mélodies ont entre elles un air de famille qui les fait assez facilement reconnaître : ainsi personne ne confondra un ranz de vaches avec un chant polonais, une séguidille espagnole avec une mélodie irlandaise.

Quant à l'origine de ces airs, il est impossible en général de l'indiquer d'une manière précise. Quelquefois ce sont des chansons militaires composées à l'occasion des hauts faits de quelque guerrier célèbre : telles furent en France les chansons en latin vulgaire rimé, connues sous le nom de *chansons de gestes*, et, dans des temps plus modernes, l'air de *Vive Henri IV*. Souvent ce sont de simples airs de danse auxquels des paroles ont été ajoutées; ailleurs des chants de pasteurs transmis de génération en génération. Les mœurs et usages d'un peuple, ses croyances, la langue qu'il parle, son génie, son enthousiasme guerrier, le climat même et la nature du sol, sont autant d'influences diverses dont l'action se fait sentir sur les airs nationaux.

Il est facile en effet de reconnaître l'oreille d'un peuple sensible au rhythme et disposé à la danse dans les *séguidilles*, *boléros* et *fandangos* espagnols. Ces airs fort animés, et de caractères differens, se dansent et se chantent en même temps avec accompagnement de guitare et de castagnettes. On entend encore en Espagne la *Tirana*, sorte d'air populaire plus grave que les précédens, et dont le chant n'est point mêlé de danse. Les Espagnols qui, dans les temps anciens, etaient, dit-on, les meilleurs chanteurs d'Europe, et maintenant encore savent presque tous jouer de la guitare, répètent le soir ces airs sous les fenêtres des dames, et souvent improvisent aussi des vers à leur louange. Les ouvriers même se rassemblent le soir, et se délassent des travaux de la journée en chantant des boléros qu'ils accompagnent de leur instrument favori.

A Venise, de charmantes barcarolles ont été composées par les gondoliers, qui se les transmettent de pere en fils. Ces compositeurs, qui doivent toute leur science à la nature, ont ainsi mis en musique les strophes harmonieuses de la Jerusalem délivrée, et passent souvent les nuits d'été sur leurs barques à les repéter alternativement sur des airs pleins de mélodie; de sorte que, lorsque l'un d'eux a cessé de chanter, une autre voix s'elève de la barque voisine, et reprend la strophe suivante.

C'est au génie musical des pêcheurs napolitains que Naples doit sans doute aussi ses chants populaires. Leurs chansons et celles des gondoliers vénitiens ont eté de tout temps fort recherchées en Italie, et l'on n'y voit guère de musicien qui ne se fasse honneur de les savoir, et ne cherche à les faire valoir devant les étrangers.

Quelquefois les melodies nationales sont dues à la forme, aux accidens du sol sur lequel elles ont été créées : tels sont en Suisse les *ranz de vaches*. Ces mélodies, qui ne portent le plus souvent que sur les notes essentielles de l'accord parfait, sont propres à un pays de montagnes, où elles se font entendre de loin en loin, et se prolongent en échos. Exécutées correctement dans un salon, les chansons suisses sont peu agreables; mais sur le bord des lacs, au milieu des rochers des Alpes, elles acquièrent un charme et une expression indefinissables, lorsqu'elles sont chantées avec l'accent qui leur est propre : le voyageur étonné ne sait d'ou viennent ces sons mélancoliques que les pâtres se renvoient de l'un à l'autre comme de vagues échos.

Ainsi que les peuples du midi, l'Angleterre, l'Irlande, la Pologne, la Suède, et les autres peuples du nord de l'Europe ont leurs airs nationaux : ceux de la Pologne surtout, la *Dumka*, romance pleine de mélancolie, et qui n'est pas sans rapport avec les chants suédois; la *Polonaise*, qui se chante et se danse en même temps dans un mouvement assez grave, et dont tous les compositeurs de l'Europe ont emprunté le rhythme; le *Krakoviak*, air de chant et de danse plein de gaieté; la *Mazurek*, maintenant bien connue en France, sont autant de melodies nationales de formes différentes que les Polonais aiment passionnement. Les plus célèbres dumkas sont : *la Mort de Grégoire*, *les Adieux du Cosak*, *la Voisine*, et *les Lilas*.

Les mélodies irlandaises sont aussi fort remarquables; il

en est de deux sortes : les unes se chantent lentement, les autres dans un mouvement plein de vivacité. Il en est de très connues en France; ce sont celles qui ont servi de thème aux fantaisies, nocturnes, et duos d'instrumens de nos compositeurs. Les airs nationaux de l'Angleterre offrent moins d'intérêt; il en est un cependant justement célèbre, *God save the King*, prière pleine de ferveur et d'énergie.

L'invention des ballades écossaises est attribuée, probablement à tort, à Jacques Ier, roi d'Écosse. Ce prince fut célèbre comme poète et comme musicien. Depuis son règne jusqu'à celui de Jacques IV, il parut en Écosse une multitude de mélodies, dont un grand nombre subsiste encore. Beaucoup d'entre elles ont pris le nom des villages, des montagnes, des ruisseaux qui parcourent cette contrée, et sur les bords desquels elles ont été souvent chantées.

Les chants nationaux de la France sont nombreux et de genres fort variés : ce sont des airs de danse, des airs de chasse, des chants guerriers, des noëls, des lais et romances chevaleresques, des chansons badines de toutes sortes. Il en est de fort anciens, et dont l'origine est entièrement inconnue, quelques-uns même dont on n'a conservé que le nom : telle est la fameuse *chanson de Roland*, que toute la France a répétée, et dont il est fait mention dans plusieurs historiens; peut-être cependant a-t-elle été, à notre insu, conservée sous un autre titre et avec d'autres paroles. Nous possédons un grand nombre de noëls, parmi lesquels il s'en trouve de charmans, dont la musique est due à Certon, Arcadelt, Clément Jannequin, Ducaurroy, et autres compositeurs du même temps. Ces airs ont été chantés par toute la France, souvent avec des paroles différentes, et, dans quelques provinces, c'est encore la seule musique populaire. Deux airs justement célèbres, *Vive Henri IV* et *Charmante Gabrielle*, sont du même Ducaurroy, maître de chapelle de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, jusqu'en 1609, époque de sa mort. Il est une romance moins connue : *Viens, aurore, je t'implore*, dont les paroles et la musique, toutes deux pleines de grâce et de sentiment, sont attribuées à Henri IV.

Les lais des troubadours provençaux, et les romances des ménestrels et trouvères, furent à la mode dans toute l'Europe pendant les XVe et XVIe siècles; les Italiens eux-mêmes les chantaient, et en composaient de semblables sous le titre de *canzonette alla francese*. Les Français ont de tout temps montré une grande prédilection pour ce genre de composition, et, de nos jours encore, beaucoup de musiciens ont écrit une foule de romances, dont plusieurs sont devenues populaires. Les chansons badines sont également nombreuses. Ces sortes de compositions, qui n'étaient souvent que de simples refrains, eurent autrefois une si grande vogue, que les compositeurs de musique sacrée furent obligés de les introduire à l'église, et de composer leurs messes et motets sur ces chants peu dignes d'y figurer. Beaucoup ont été des airs de danse auxquels des paroles ont été postérieurement ajoutées; d'autres ont été des airs de chasse.

Parmi les airs nationaux modernes, *la Marseillaise* est sans contredit le plus remarquable : c'est l'expression la plus énergique de l'indignation et de la colère d'un peuple, et en même temps l'une des plus belles inspirations musicales connues. Cet admirable chant, dont le sens serait intelligible même sans le secours des paroles, est dû à Rouget de l'Isle, dont on ne connaît guère d'autre composition. Des voyageurs l'ont entendu chanter dans des monastères de Sicile et d'Espagne.

ILES D'HIÈRES (VAR).

« A quatre lieues de Toulon, à une lieue de la mer, » on va visiter les *délicieuses îles d'Hière*, dont le séjour » est recommandé à ceux qui souffrent de la poitrine. »

Telle est l'erreur que, par une confusion de noms et de lieux, une foule d'écrivains ont adoptée, et qui se trouve encore aujourd'hui répandue dans plusieurs livres.

Or, veut-on savoir quelles sont ces nouvelles îles fortunées, séjour enchanteur que les étrangers recherchent et désirent? — Trois à quatre vastes rochers, éloignés de plusieurs lieues de la côte, et que visitent seules les barques des pêcheurs ou les navires chassés par la tempête.

La première de ces îles est la plus rapprochée du continent; son nom, *Porquerolles*, lui avait été donné à cause des nombreux sangliers qui y passaient de la terre ferme pour manger le gland des chênes verts qui s'y trouvaient en abondance. On y voit aujourd'hui quelques bois épars, une trentaine de maisons, un petit fort gardé par des invalides, et les ruines de l'ancien *monasterium Arcarium*.

Le *Port Cros* est la seconde et la plus petite; moins grande, mais mieux cultivée, elle nourrit une soixantaine d'habitans : on y remarque une espèce de port et une fabrique de soude artificielle dont les produits servent aux savonneries de Marseille.

Enfin la dernière, à l'est, a conservé le nom de *Titan*, que lui donnaient les Romains, à cause de sa position du côté où le soleil se lève. Les Grecs l'appelaient *Hypæa*, ou l'inférieure, parce que, à l'égard de Marseille, elle était au-dessous de ses voisines; rien n'indique qu'elle ait jamais été peuplée, et aujourd'hui encore elle est inculte et déserte.

Telles sont les îles d'Hières : groupées en face d'une baie assez profonde, elles forment une rade très fréquentée par les bâtimens de Gênes ou de Marseille, dont les vents contrarient la marche. Il paraîtrait cependant que, du temps des Romains, ces îles étaient plus fertiles et plus cultivées qu'aujourd'hui, si l'on en juge d'après le nom que portaient alors les deux îles importantes, *îles d'or* : c'est sous cet ancien nom que François Ier les érigea en marquisat, et les partagea entre deux familles nobles, à condition que celles-ci les défendraient contre les incursions des ennemis.

On aperçoit, au fond de la baie, des marais salans, au-delà une vaste plaine couverte d'oliviers et parsemée d'orangers, et enfin une ligne circulaire de hautes collines entièrement boisées, et sur le revers desquelles s'étend la ville d'Hières, qui seule a droit, par la beauté de son site et la douceur de son climat, à la réputation usurpée par les îles qui portent son nom.

L'abbé de La Marre, né à Quimper vers 1708, auteur de l'opéra de *Zaïde*, et l'un des protégés de Voltaire qui l'appelle *le petit La Marre*, n'avait pas le sou, se portait mal, n'avait ni habit, ni pain, ni souliers; le soir, sur les onze heures, lorsque tout le monde dormait, il contrefaisait, avec une pipe à fumer, les cris d'un enfant exposé; et le matin, sur le point du jour, il mettait en train de chanter tous les coqs du voisinage. Il eut une fin bien tragique. Pendant la guerre de 1741, il avait obtenu un emploi dans les fourrages de l'armée. Il fut attaqué, à Égra, d'une fièvre maligne, et, au milieu d'un accès, en l'absence de sa garde, il se précipita par la fenêtre. On prétend qu'avant d'expirer, il dit aux gens qui le relevaient :

« Je ne croyais pas les seconds si hauts en ce pays-ci. »

ANCIENNES CARICATURES FRANÇAISES.

MŒURS DU XVIIe SIÈCLE. — MONSIEUR LE GOGUELU.

Heures des repas. — Le souper.

Jadis, dans toutes les maisons de Paris, on dînait à dix heures du matin et l'on soupait à six heures du soir. Après ce dernier repas, les gentilshommes et les gens aisés allaient faire une petite promenade, puis chacun entrait chez soi.

Les portes des maisons se fermaient de bonne heure, au signal du couvre-feu donné par

. . . La cloche de Sorbonne
Qui toujours à neuf heures sonne...
Poésies de Villon.

Les lumieres s'éteignaient, et dans les rues obscures et silencieuses, peu de personnes osaient s'aventurer la nuit : çà et là seulement, on voyait se glisser d'un pas actif quelques bourgeois en retard, munis d'une lanterne et armés d'un bâton ferré; après eux venaient les écoliers, vagabondant en compagnie avec les pauvres mendians et les sergens du prévôt, qui souvent s'entendaient secrètement avec les voleurs de nuit pour éviter de livrer des combats dont ils redoutaient l'issue. Puis, après eux encore, passait d'un pas lent et solennel, un homme à robe brune, bizarrement bigarré de têtes de morts et d'os en santoir, agitant sa cloche, et répétant par intervalles d'une voix triste et lugubre :

Réveillez vous, vous qui dormez,
Priez Dieu pour les trespassés!

Pendant ce temps, les bourgeois, dans leurs maisons, prenaient le repas du soir où ils oubliaient toutes les affaires de la journée.

Tel était encore l'usage sous Henri IV, c'est-à-dire au commencement du XVIIe siècle. Sully lui-même, dans ses Mémoires, se charge de nous apprendre quelle était alors la façon de vivre de tout homme grave et mesuré dans sa conduite. Il raconte de lui-même qu'il dînait à onze heures, après avoir présidé le conseil d'état et travaillé deux heures avec le roi.

« . . . . Ma table, n'étoit, pour l'ordinaire, que de » dix couverts, et comme elle étoit servie avec une frugalité » qui eût pu déplaire aux seigneurs de la cour, surtout à » ces sensuels qui se font une occupation sérieuse de raffiner sur tout ce qui se mange et qui se boit, je n'y » conviois presque personne, en sorte que ces places n'étoient, pour l'ordinaire, remplies que par mon épouse et » mes enfants, et, au plus, par quelque ami qui n'étoit pas » plus difficile que moi.

» De quelque manière que j'eusse passé l'après-midi, et » que l'heure du souper fût venue, elle n'étoit pas plutôt arrivée, que je faisois fermer les portes, et défendois qu'on » laissât entrer personne, à moins que ce ne fût de la part » du roi. Depuis ce moment, jusqu'à l'heure du coucher, » qui étoit toujours pour moi à dix heures, il n'étoit plus » fait mention d'affaires, mais de dissipation, de joie et » d'effusion de cœur, avec un petit nombre d'amis de bonne » et surtout d'agréable compagnie. »

On voit que le ministre de Henri IV était fidèle au vieux proverbe qui disait :

Lever à six, dîner à dix,
Souper à six, coucher à dix,
Fait vivre l'homme dix fois dix.

Sous Louis XII l'on dînait à huit heures, et l'on se couchait encore à dix heures; mais ce prince ayant épousé, dans son vieil âge, Marie, la sœur du roi d'Angleterre, dînait le plus souvent à midi pour plaire à sa jeune épouse. Les colléges et les communautés dînaient à onze heures, et les bourgeois dans les grandes villes suivaient cet exemple. Sous Louis XIV, on ne sait trop pourquoi le dîner fut reculé d'une heure.

. . . J'y cours midi sonnant au sortir de la messe.

dit Boileau dans sa satyre du *Repas ridicule*.

Bientôt, comme le roi lui-même dînait à midi, les courtisans qui lui faisaient leur cour pendant le repas, furent obligés à dîner une heure plus tard. Au commencement du XVIIIe siècle, il était passé en usage de ne pas se mettre à table avant deux heures; insensiblement on recula jusqu'à trois, et l'on rejeta de la sorte le souper vers une heure plus avancée de la soirée.

Comme nous l'avons vu, d'après le passage extrait de Sully, le principal repas, celui qui réunissait à la même heure les amis et les parens, c'était le souper. Là, toute affaire était mise en oubli et renvoyée au lendemain. Les jours de fête et le dimanche, les voisins s'invitaient les uns chez les autres, et vers le milieu du XVIIe siècle, le *Roman bourgeois* de Furetière, auteur contemporain, nous apprend que, dans ces réunions bourgeoises, chaque invité apportait son plat, ou, comme l'on disait alors, *son salmigondis*. Le choix et la réunion de ces divers mets réunis, au hasard, formaient souvent un tout bizarre, dont l'assemblage ajoutait encore à la grosse gaieté des convives. C'est sans doute à l'un de ces repas que court ce maître *Goguelu* dont nous donnons ici la figure, et qui est une des caricatures les plus originales et les plus vives de cette époque. Type de ces effrontés parasites qui abondaient au XVIIe siècle, *ce M. de Goguelu*, tenant d'une main son *fanal* pour se guider à travers les rues boueuses et obscures de Paris, et de l'autre un maigre gigot enseveli entre deux larges plats, et portant tous les commensaux de son logis dans sa hotte, marche d'un pas agile, le corps penché en avant, et semble déjà flairer l'odeur des mets variés de la cuisine qui l'attire. Le nom de *Goguelu* que l'auteur donne à ce parasite, est un terme de moquerie dont Ménage n'indique point l'origine précise; on peut supposer qu'il correspondait au sobriquet actuel de pique-assiette.



(Monsieur de Goguelu. — Caricature du XVIIe siècle.)

Est-il rien de plus résolu,
Ni d'une humeur plus incivile,
Que ce monsieur Le Goguelu
Alors qu'il va souper en ville?
A moins que d'être téméraire
Ou goinfre de même que lui,
Il est impossible de faire
Ce qu'il fait au logis d'autrui;
Car cet escornifleur infâme,
Sous ombre d'y porter son plat,
Y porte jusques à sa femme,
Ses enfans, son chien et son chat.

(*Légende de l'ancienne gravure.*)

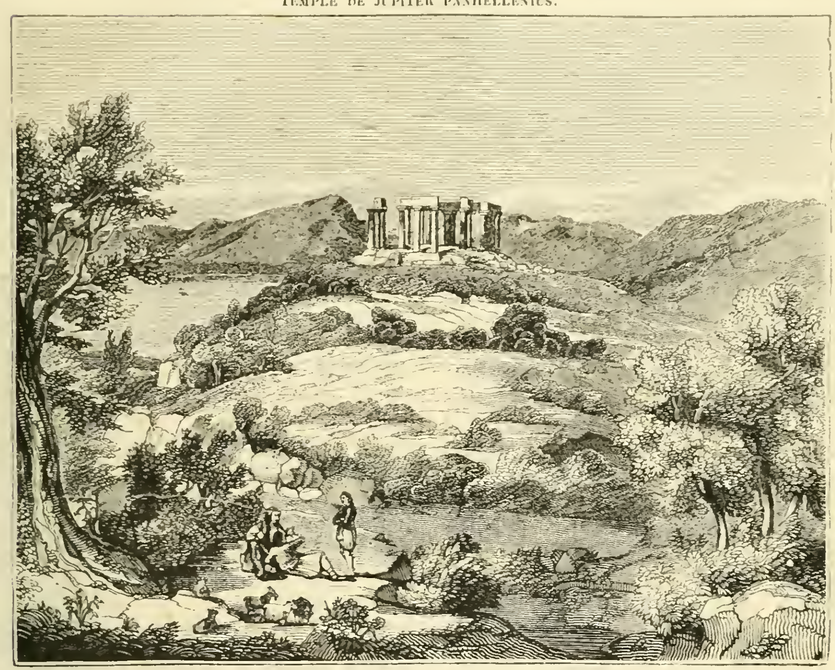
LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

VUES DE GRÈCE.

EGINE.

TEMPLE DE JUPITER PANHELLÉNIUS.



(Vue du temple ruiné de Jupiter Panhellénius, dans l'île d'Egine.)

HISTOIRE D'ÉGINE. — ART ÉGINÉTIQUE. — PLAN ET ÉLÉVATION DU TEMPLE DE JUPITER.

L'île d'Egine, située dans le golfe d'Egine presque en face de l'ancienne Epidaure, fut peuplée, dans les premiers temps, par des Achéens, et ensuite par quelques Doriens d'Argos dont les colonies, vers la même époque, se répandaient dans le Péloponèse, l'Italie et la Sicile.

La configuration de cette île présente un triangle irrégulier dont les côtés auraient une étendue moyenne de 10,200 mètres; sa circonférence est d'environ sept lieues, et son diamètre moyen d'un peu plus de deux lieues. A ne considérer que la faible étendue et l'aridité de cet îlot, on refuserait de croire à son ancienne importance, si le fait n'était confirmé par l'autorité de tous les historiens, et par l'exemple de Gênes, de Venise et d'autres petites républiques modernes, qui ont eu de si grandes destinées. L'industrie des Eginètes dans la culture laborieuse d'un sol pierreux et dans l'exploitation de quelques mines de cuivre, se développa par la mise en œuvre des métaux, et le trafic des divers produits de leurs terres. Peu à peu les relations commerciales et les richesses de ce peuple s'étendirent, et bientôt sa supériorité navale lui donna une puissance d'autant plus formidable, que les récifs dont l'île est environnée la rendaient inaccessible, et en faisaient comme un lieu de refuge pour les personnes, et de sécurité pour leurs biens. Aussi l'île d'Egine devint-elle un point central, un marché ouvert à toutes les richesses d'Asie, d'Afrique et d'Europe. L'esprit mercantile des habitans les portait à trafiquer sur tout ce qui peut être l'objet d'un commerce, et leur cupidité devint proverbiale. Cependant, lorsque vers l'an 480 avant J.-C., la puissante armée des Perses envahit la Grèce, le peuple d'Egine, abjurant son avarice et déposant sa haine contre les Athéniens, rivalisa de gloire avec eux dans la destruction de la flotte ennemie. Cet événement peut être regardé comme la dernière période de la prospérité des Eginètes. Après la guerre des Perses, les vieilles jalousies d'Egine et d'Athènes s'étant réveillées, cette dernière réussit, vers 430 avant J.-C., à s'emparer de l'île, dont elle expulsa les habitans. Le petit nombre de ceux qui y étaient restés, et ceux qui s'étaient réfugiés dans l'île de Tyrée, furent, à la conclusion de la guerre du Péloponèse réintégrés dans leurs possessions par Lysandre; mais Egine ne recouvra jamais son ancienne splendeur. Sous Vespasien, cette île fut réunie aux provinces romaines avec le reste de la Grèce.

Dès la plus haute antiquité, les Eginètes, doués, malgré leur cupidité, de ce sentiment du beau qui distingua plus tard la nation entière, cultivaient les arts, et ils doivent en partie au travail des métaux, où ils excellaient, l'honneur d'avoir introduit dans la sculpture un style supérieur à tout ce qui l'avait précédé; on leur attribue aussi la fabrication des premières monnaies d'argent. Leur goût des arts et leur opulence les portèrent à embellir leur île d'édifices et de temples magnifiques. Il y en avait, dans la vieille Egine, trois peu éloignés l'un de l'autre : c'étaient ceux d'Apollon, de Diane et de Bacchus; le temple d'Esculape était plus loin; un autre était dédié à Vénus; mais le plus célèbre de tous était celui de Jupiter Panhellenius, dont on retrouve les ruines dans la partie nord-est de l'île, sur l'une des collines qui dominent la mer.

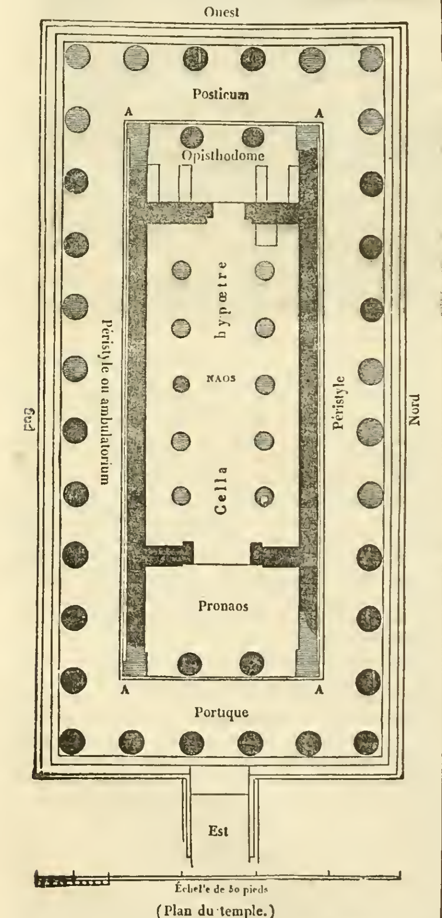
Le Panhellenium (Παν, tout, Ελλην, Grec) avait été élevé,

au nom de tous les peuples de la Grèce, à Jupiter, en mémoire d'une famine dont ce dieu les avait délivrés.

Ce monument était d'ordre dorique, et la disposition de son plan, caractérisée d'après les définitions techniques, était *hexastyle*, *périptère* et *hypætre :* il offrait à ses deux extrémités un portique de six colonnes de front (*hexastyle*), et de chaque côté douze colonnes, y compris celles des angles; le tout formait péristyle autour du temple, appelé pour cette raison *périptère*. La disposition intérieure offrait diverses parties que nous allons indiquer.

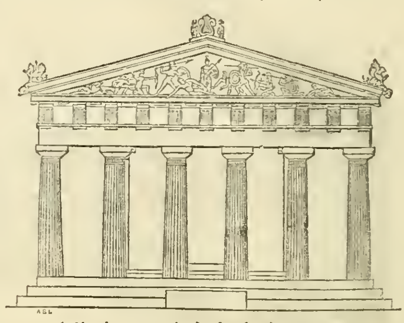
La *cella*, ou corps du temple, était un parallélogramme régulier enfermé dans quatre murailles, et divisé en deux parties distinctes, savoir : les ailes de droite et de gauche, soutenues par un double rang de colonnes, et formant portique, ou galerie couverte (*hypætre*), et le *naos*, qui était l'espace à ciel ouvert compris entre ces deux rangs de colonnes.

Les petits côtés des murailles d'enceinte donnaient ouverture sur le *pronaos* (portique antérieur), et sur l'*opisthodome* (arrière-portique), formés l'un et l'autre par le prolongement des deux grands côtés de l'enceinte, et soutenus chacun de deux colonnes de front. On appelle *antes* les épaulemens avancés ou points d'arrêt de ces murailles, marqués A sur le plan.



(Plan du temple.)

Le temple et son péristyle s'élevaient sur un *stylobate* ou soubassement de trois marches, au-dessus d'une plate-forme qui régnait à l'entour du monument, et qu'on appelait *peribolos*. Cette plate-forme, en partie dallée, et en partie taillée dans le roc, s'étendait à plus de 100 pieds en avant de la façade orientale, mais elle n'avait que 50 pieds de développement à l'ouest et sur les côtés. Une belle muraille avec parapet ceignait de toutes parts le *peribolos*.


(Elévation restaurée des façades du temple.)

La largeur de la façade du temple, prise au bord du degré supérieur du stylobate, est à peu près de 45 pieds, et sa longueur de côté, de 92. Les colonnes du péristyle ont 56 pouces de diamètre à la base, et s'élèvent avec une diminution du quart de ce diamètre, à la hauteur de 17 pieds 2 pouces, y compris le chapiteau. La hauteur totale du monument est de 34 pieds, à partir du peribolos jusqu'à l'angle supérieur du fronton, au-dessus duquel s'élevait un ornement nommé *acrotère*, dont la hauteur était de trois pieds. Le diamètre des colonnes est une des bases d'après lesquelles on calcule les proportions des édifices antiques : celles du Panhellenius ont, à une légère fraction près, 5 diamètres ½ de hauteur. Les colonnes du péristyle, du pronaos et de l'opisthodome, ont 20 cannelures; celles de l'hypætre sont d'un moindre diamètre, et n'en ont que 16.

L'élévation et le plan joints à cet article donneront une idée précise de la disposition de ce monument et de son état actuel. On a indiqué par la teinte la plus noire les portions de l'édifice et les colonnes encore existantes, ou celles dont la place a été reconnue. La teinte grise désigne les parties rétablies, selon leurs rapports avec les autres parties de l'ensemble.

Le défaut de régularité qu'on remarque dans l'alignement des portes orientale et occidentale du naos, paraît dû à quelques travaux exécutés à une époque où ce temple aurait été converti en église chrétienne. Les blocs indiqués dans l'opisthodome et celui qui se trouve dans l'alignement de l'hypætre, seraient également les restes de cellules pratiquées alors; il en est de même de l'escalier plus gradué qu'on a pratiqué à l'entrée du temple afin d'en rendre l'accès plus facile, vu la trop grande élévation donnée aux marches du stylobate.

L'élévation représentée ici s'applique aux deux façades du temple, mais les sculptures du fronton appartiennent à celle de l'ouest. La pierre qui a servi à la construction de l'édifice était un calcaire blanc trouvé dans l'île même, et que le temps a couvert d'un brun éclatant. Les dalles ou tuiles plates employées à la toiture de l'édifice étaient de la même matière. Quant aux sculptures du fronton, elles étaient en marbre blanc présumé de Paros, et l'on y a remarqué de nouveaux indices du coloriage de la sculpture architecturale. Le fond ou tympan a été revêtu d'une légère couleur bleue, dont l'effet devait être de donner un relief plus apparent aux figures, qui portaient les traces de

diverses couleurs; il en est de même des moulures de différentes parties de l'édifice.

Le style de l'architecture et des sculptures du Panhellénius semblent indiquer une époque antérieure à celle de Périclès, où s'élevèrent les magnifiques temples d'Athènes, et indiquer la fin du VIe siècle avant J.-C. Comme, d'un autre côté, les proportions élégantes des colonnes, la hauteur du stylobate et de l'entablement, la hardiesse de l'édifice et d'autres considérations, l'éloignent de l'ancien et lourd dorique de Sicyone et de Corinthe, on peut avec toute vraisemblance rapprocher la date de sa construction de celle du Parthénon, et la comprendre dans la période de soixante-dix ans qui s'est écoulée entre la 65e et la 82e olympiade (520 à 450 avant J.-C.).

TALISMANS PROTECTEURS DE CONSTANTINOPLE.

On sait que les Turcs donnent toujours à Constantinople l'épithète de *la bien gardée*. Voici ce qu'écrivait un auteur musulman au commencement du XVIIe siècle sur les talismans qui, suivant l'opinion populaire, avaient protégé et protégeaient alors encore Constantinople.

« 1° Il y a dans le marché des Femmes (Avret Bazari) une colonne de marbre blanc. Elle fut bâtie par Yanko, fils de Madian, qui fit sculpter à l'extérieur les figures des peuples qu'il avait vaincus. On voyait autrefois au sommet une belle figure de femme qui une fois l'année poussait un cri tel, que plusieurs centaines de milliers d'oiseaux de toute espèce tombaient à terre et servaient de nourriture aux habitans. Du temps de Constantin les moines y placèrent une cloche pour avertir de l'approche des ennemis. Cette colonne fut renversée à la naissance du prophète par un grand tremblement de terre; mais grâce au talisman elle ne put être entièrement détruite, et elle présente encore un spectacle merveilleux. (C'est la colonne d'Arcadius.)

» 2° Dans le marché aux Poules (Tawouk Bazari) il y a une autre colonne de porphyre rouge, haute de 100 coudées. Elle fut aussi endommagée par le tremblement de terre qui annonça la naissance du prophète gloire du monde. Constantin avait mis au-dessus un talisman qui avait la forme d'un étourneau. Une fois l'an, l'étourneau secouait les ailes et faisait tomber des oiseaux qui portaient chacun trois olives, une dans le bec et les deux autres dans chacune des pattes. (C'est la colonne de Théodose.)

» 3° Dans le marché des Selliers (Serradj-Khanè), il y a au faîte d'une statue qui s'élève aux cieux un morceau de marbre blanc qui sert de tombeau à la fille infortunée d'un ancien roi nommé Byzantin. On en a fait un talisman qui éloigne les fourmis et les serpens. (C'est la colonne de Marcien.)

» 4° Sur la place des Six-Marbres (Alti-Mermer), on voit six colonnes, sur chacune desquelles il y avait un observatoire bâti par les anciens sages.

» Sur l'une, on voyait la figure d'une mouche noire faite par le sage Filikus. Elle bourdonnait sans cesse et chassait toutes les mouches loin de Constantinople.

» Sur une autre, le divin Iflatoun (Platon) avait mis la figure d'un cousin qui repoussait aussi tous les cousins et les moucherons.

» Sur la troisième, le sage Bocrat (Hippocrate) avait placé la figure d'une cigogne dont le cri faisait mourir les cigognes qui auraient fait leurs nids dans Constantinople. En sorte que jusqu'à ce jour il n'en est pas venu une seule faire son nid dans la ville, quoiqu'il y en ait eu abondance dans le faubourg de Abou-Eyyoub-Ansari.

» Sur la quatrième, le sage Socrate avait placé un coq de bronze, qui, toutes les vingt-quatre heures, battait des ailes et poussait un cri auquel répondaient tous les coqs de Constantinople. C'est un fait certain, dit l'auteur, que jusqu'à ce jour les coqs de cette ville chantent de meilleure heure que ceux des autres pays. A minuit, ils font entendre leur *kou kiri kou*, et avertissent les hommes paresseux et négligens de l'approche de l'heure de la prière.

» Sur la quatrième de ces colonnes, Pythagore avait mis, du temps du roi Salomon, une figure de loup en bronze, qui était la terreur de ces animaux, en sorte que les troupeaux pouvaient paître sans berger et vivre en sûreté au milieu des loups.

» Sur la cinquième, il y avait la représentation en airain de deux époux dont les bras étaient enlacés. Si des querelles ou de la froideur venaient troubler un ménage, il suffisait pour les faire disparaître que l'un des époux vînt embrasser cette colonne, qui est l'œuvre du sage Aristatali (Aristote).

» Enfin sur la sixième, il y avait deux figures d'étain, œuvres du médecin Galinous (Galien); l'une représentait un vieillard courbé et décrépit, et vis-à-vis de lui une vieille femme à la mine renfrognée et avec des lèvres comme celles d'un chameau. Si quelqu'un ne vivait pas heureux en ménage, il venait embrasser cette colonne, et il était sûr qu'une séparation aurait lieu. Ces talismans sont maintenant ensevelis sous la terre.

» 4° Sur l'emplacement des bains du sultan Bayazid Veli, il y avait une colonne quadrangulaire de 8 coudées de haut, élevée par un ancien sage nommé Kirbarya. C'était un talisman contre la peste, qui ne régna jamais à Constantinople tant que cette colonne fut debout. Elle fut démolie par ce sultan dont les bains portent le nom, et le jour même un de ses fils mourut de la peste qui depuis n'a cessé d'affliger Constantinople. »

Notre auteur mentionne encore plusieurs autres talismans, tels que la colonne de 150 coudées de haut dans l'At-Meïdan, l'obélisque de pierre rouge que l'on y voit encore, et un dragon à trois têtes qui avait la vertu d'éloigner les serpens, mais qui a perdu sa puissance depuis que Selim II l'a frappé de sa masse d'armes. Il y en avait en tout 366, sans compter ceux qui avaient rapport à la mer, et dont les uns éloignaient les vaisseaux ennemis, tandis que d'autres procuraient de bonnes pêches ou éloignaient les tempêtes.

POLE NORD.

Les nouvelles découvertes du capitaine Ross se trouvent indiquées sur la carte qui accompagne cet article, et qui, bien que l'échelle en soit petite, peut cependant donner un aperçu de l'état actuel des connaissances géographiques autour du Pôle Nord, principalement pour l'Amérique Septentrionale.

Les cercles concentriques sont les cercles de latitude; on a marqué le 80e, le 70e et le 60e. Quant aux méridiens, ils sont représentés par les rayons qui partent du pôle; le rayon vertical est le méridien de Paris; il est marqué de o dans le cercle de graduation qui termine la carte; à droite et à gauche on a indiqué les portions des méridiens, à l'*est* et à l'*ouest*, de 15 en 15 degrés; on ne les a pas continués jusqu'au centre pour éviter la confusion. Les parties de côtes *ponctuées* sont celles qui n'ont point encore été reconnues.

Le but des voyages tentés dans les mers polaires depuis le commencement du XVIe siècle est de pénétrer en Chine par le Nord. Mais y a-t-il un passage? Si le passage existe, sera-t-il suffisamment praticable pour que l'industrie en profite? — Telles sont les deux questions dont on peut prévoir que la solution est prochaine, mais sur lesquelles on ne peut encore rien affirmer, ni rien nier de positif.

Cependant, en repassant dans sa mémoire le nombre de ceux qui ont essayé de forcer cette barrière opposée à leurs désirs, en contemplant leur audace, leur persévérance, leur dévouement jusqu'à la mort; en interrogeant les annales de toutes les nations européennes qui ont tour à tour

visé au même but et dont les essais infructueux n'ont jamais lassé les espérances, on ne peut croire que tant d'efforts et de dépenses soient destinés à demeurer sans résultats. N'a-t-on pas vu les travaux humains les plus spéculatifs et les plus vains en apparence se trouver tout-à-coup justifiés par l'application immédiate dont les rendait susceptibles une découverte inespérée! Telles furent, par exemple, les recherches, long-temps inutiles, des anciens géomètres sur les sections coniques qui se trouvèrent acquérir un haut degré d'importance lorsque Képler eut montré que les planètes parcouraient une ellipse dans leur course autour du soleil.

Or, en supposant que jamais un navire parti de France, d'Angleterre ou de Hollande, ne puisse, soit en passant sous le pole, soit en s'enfonçant par les baies de Baffin et d'Hudson, arriver au détroit de Behring; en supposant que jamais traîneaux ne puissent rouler sur ces plaines glacées, et que la coupure de l'isthme de Panama doive rendre vaine la recherche d'une route par le Nord, ne peut-on pas espérer néanmoins que l'industrie ait à recueillir quelques richesses en ces régions inconnues, et que la science ait à y saisir quelque loi de la nature vainement poursuivie jusqu'à ce jour?

Déjà sans les ressources de la baie de Baffin et des mers du Spitzberg, la pêche de la baleine (1834, p. 6) deviendrait d'un mince produit. — Qui sait ce que les sciences naturelles ont



(Carte du pôle Nord où sont indiquées les nouvelles découvertes du capitaine Ross.)

à recevoir de développemens sous cette nature vierge? Nous avons déjà eu occasion d'y admirer la magnifique chute d'eau de Wood (1833, p. 377), et nous y avons trouvé le *bœuf musqué* jusque dans l'île Melville (1833, p. 387), vers le 75e degré de latitude; nous y avons aussi vu le renne et les chiens des Esquimaux (1833, p. 244 et 273). — C'est près du pôle, sans doute, qu'il faut aller chercher le dernier mot de réponse à toutes les questions que soulèvent les phénomènes de l'aiguille aimantée; car, de même que dans les régions tropicales, certaines lois naturelles se manifestent très vivement, tandis qu'elles échappent à l'observation dans les climats tempérés où les effets sont compliqués de trop de causes perturbatrices, de même il est probable que dans les régions polaires se trouve le centre d'une action puissante qui, chez nous, se dérobe sous une multitude de petites actions locales: du pôle s'élèvent, en effet, les aurores boréales qui agissent jusque sur l'aiguille aimantée de nos observatoires, et dont la cause est encore incertaine; c'est aussi là que réside cette force mystérieuse qui commande la boussole, et qui sur tous les points de notre globe préside à la navigation comme une divinité bienfaisante.

Donnons quelques renseignemens sur la carte qui accompagne cet article.

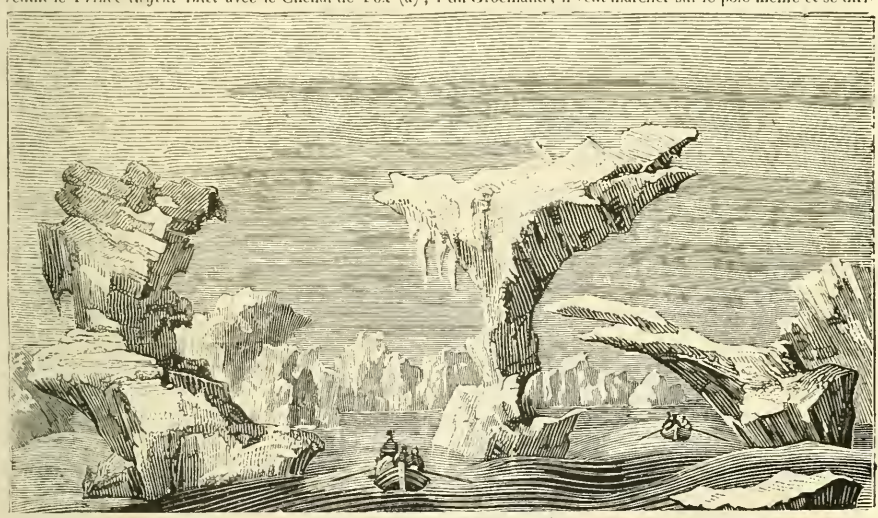
Dans le fond de la baie de Baffin, la lettre *m* marque l'entrée du détroit de Lancastre, déjà reconnu par Baffin vers 1615. A son premier voyage, en 1818, Ross y entra; mais

il le trouva barré par les glaces, et le considéra comme une baie fermée. Parry, son lieutenant, se trouvant d'un avis contraire, y retourna tout seul, y pénétra, aperçut l'entrée du canal nommé *Prince-Régent inlet*, découvrit le détroit de *Barrow* qui est à la suite de celui de Lancastre. Dans son expédition, il reconnut la *Géorgie du Nord*, arriva jusqu'à l'île Melville, où il hiverna, et d'où il aperçut dès lors la terre *d*, à laquelle il donna le nom de *Terre de Bank*.

A la suite de ce voyage, l'opinion de Parry était que le *Prince-Régent inlet* allait rejoindre la mer d'Hudson, et que sans doute on pourrait y arriver par le détroit d'Hudson sans être obligé de suivre le détroit de Davis, la baie de Baffin et le détroit de Lancastre (*m*). C'est ce qu'il essaya de faire dans une troisième expédition de 1821 à 1822. Ayant atteint le *Chenal de Fox* (*a*), il fut contraint d'y passer l'hiver, après avoir en vain cherché un passage dans la partie ouest de ces mers intérieures. Au mois de juillet suivant, il gagna le nord de ce canal, et hiverna dans le chenal nommé *the Fury and Hecla*, du nom de ses bâtimens. Nous n'avons pu écrire le nom de ce chenal sur la carte; c'est celui qui réunit le *Prince-Régent inlet* avec le Chenal de Fox (*a*); il borde la partie septentrionale de la *Péninsule Melville*, désignée par la lettre *b*. Arrivé là, Parry se croyait dans la mer Polaire; mais ayant passé deux ans dans ces hautes latitudes, il ne put y rester plus long-temps pour vérifier ses soupçons.

A sa quatrième expédition, Parry avait conçu le projet de pénétrer de nouveau par le détroit de Lancastre, et de descendre ensuite au sud par le *Prince-Régent inlet*, dont il avait découvert l'embouchure nord lors de son second voyage, et dont il venait, dans le troisième, de découvrir l'entrée du sud. Il ignorait alors, puisqu'on ne le sait que depuis le retour du capitaine Ross, que la presqu'île *c*, appelée *North Sommerset*, interceptait la communication du *Prince-Régent inlet* avec la mer Polaire de l'Amérique septentrionale. Parry fut malheureux cette fois; un de ses navires fut tellement avarié au commencement du voyage, qu'il fallut l'abandonner et retourner en Angleterre sur l'autre.

Un cinquième voyage pour découvrir le passage tant désiré n'effraie point le hardi capitaine Parry; mais ce n'est plus par le nord de l'Amérique qu'il veut passer, c'est par le nord du Groënland; il veut marcher sur le pôle même et se diriger en droite ligne vers le détroit de Behring (voir la carte). C'était un voyage à la fois par glace et par eau; car les glaces ne forment pas une plaine continue; elles sont séparées par des coupures: il fallait donc des bateaux assez légers pour être transportés quand le chemin devenait solide, et cependant assez forts pour recevoir tous les voyageurs, lorsqu'il y avait un chenal à suivre. Ces conditions furent remplies. Parry partit en 1827; mais il ne put aller au-delà de 82°-45 de latitude; on voit sur la carte, au nord du Spitzberg, un petit point noir qui indique jusqu'où il est parvenu.



(Iles de glace dans la mer polaire.)

Nous arrivons maintenant au capitaine Ross, parti, en 1829, sur le bateau à vapeur *la Victoire*, et revenu seulement en octobre 1833. Il a passé quatre hivers consécutifs au milieu des glaces; on avait envoyé à sa recherche peu de temps avant son retour, George Back, qui n'est pas encore revenu. Le résultat géographique de ce voyage a été de constater que le *Prince-Régent inlet* est fermé, et que la pointe nord-est de l'Amérique se termine en une péninsule (*c*) rattachée au continent par l'isthme de *Boothia*, au 70e de latitude. On remarquera sur la carte, directement au-dessous de *c*, et un peu au-dessus de l'isthme, un petit point; c'est là que le capitaine Ross a cru pouvoir fixer le pole magnétique; il y a planté un pavillon anglais, et y a inscrit le nom du roi George.

La côte nord de l'Amérique, depuis le détroit de Behring jusqu'au point *p*, qui est le cap *Turnagain*, est presque entièrement reconnue; il ne reste plus à déterminer que les petits espaces compris, d'une part, entre la pointe *Barrow* et la pointe *Beechey*, et de l'autre entre le cap Turnagain *p* et l'isthme de Boothia.

La gravure qui accompagne l'article donne une idée de ce que peut être la navigation au milieu des glaces; à l'inspection, on se rend compte d'un évènement qui est assez commun dans ces parages. L'extrémité inférieure d'un glaçon se fond peu à peu, le sommet devient alors plus lourd que la base; l'équilibre est instable, il est bientôt rompu; la tête tombe; le glaçon, faisant la culbute, plonge et disparaît un instant pour aller se relever plus loin et continuer à flotter. Malheur alors au navire s'il se trouve sur cette masse qui remonte à la surface; il est crevé au flanc et coule. Il y a quelques années, les journaux ont retenti d'un accident de ce genre, arrivé à un de nos bâtimens pêcheurs.

CYRANO BERGERAC.

« J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
» Que ces vers où Motin se morfond et nous glace. »
(Boileau, *Art poétique.*)

Cyrano Bergerac n'est guère connu du plus grand nombre des lecteurs que par ce jugement dédaigneux de Boileau. Cependant il s'en faut de beaucoup qu'il ait été un homme ordinaire : célèbre pendant sa vie par une valeur qui malheureusement n'eût guère d'autres occasions de se montrer que dans les duels alors fort à la mode, sauf aux siéges de Mouzon et d'Arras (1640), il n'était pas moins renommé pour son esprit distingué, et surtout pour sa prodigieuse imagination. Sa comédie intitulée *le Pédant joué* a fait une sorte de révolution au théâtre, et ses *Histoires des Etats et Empires de la lune et du soleil*, où l'on reconnaît des études avancées en philosophie et en astronomie, sont évidemment les modèles du *Voyage de Gulliver*, par Swift, des *Mondes*, par Fontenelle, et de *Micromégas*, par Voltaire. On y trouve presque toutes les inventions les plus originales de ces ouvrages ingénieux, comme on pourra en juger par l'analyse suivante du *Voyage dans la lune :*

HISTOIRE COMIQUE DES ÉTAT ET EMPIRE DE LA LUNE.
(Premier article.)

« La lune était en son plein, le ciel était découvert, et neuf heures du soir étaient sonnées, lorsque, revenant de Clamart, près Paris (où M. de Guigy le fils, qui en est seigneur, nous avait régalés plusieurs de mes amis et moi), les diverses pensées que nous donna cette boule de safran nous défrayèrent sur le chemin : de sorte que les yeux noyés dans ce grand astre, tantôt l'un le prenait pour une lucarne du ciel ; tantôt un autre assurait que c'était la platine où Diane dresse les rabats d'Apollon ; un autre que ce pouvait bien être le soleil lui-même, qui, s'étant au soir dépouillé de ses rayons, regardait par un trou ce qu'on



(Bergerac montant à la lune, d'après une gravure de 1709.)

faisait au monde quand il n'y était pas : « Et moi, leur dis-je, » je crois que la lune est un monde comme celui-ci, à qui » le nôtre sert de lune. » Quelques uns de la compagnie me régalèrent d'un grand éclat de rire. « Ainsi peut-être, leur » dis-je, se moque-t-on maintenant dans la lune de quelque » autre qui soutient que ce globe-ci est un monde. » Mais j'eus beau leur alléguer que plusieurs grands hommes avaient été de cette opinion, je ne les obligeai qu'à rire de plus belle. »

Préoccupé de ce sujet, Bergerac rentre chez lui, monte à son cabinet, et trouve sur sa table un volume de Cardan ouvert à l'endroit où ce philosophe dit qu'étudiant un soir à la chandelle, il aperçut entrer, au travers des portes fermées, deux grands vieillards, lesquels, après beaucoup d'interrogations qu'il leur fit, répondirent qu'ils étaient habitans de la lune, et en même temps disparurent.

L'imagination de Bergerac est de plus en plus frappée : il veut aller voir lui-même si la lune est habitée, et il s'enferme dans une maison de campagne, où il fait sa première tentative de voyage.

« J'avais attaché tout autour de moi quantité de fioles pleines de rosée, sur lesquelles le soleil dardait ses rayons si violemment, que la chaleur qui les attirait, comme elle fait les plus grosses nuées, m'éleva si haut, qu'enfin je me trouvai au-dessus de la moyenne région. Mais comme cette attraction me faisait monter avec tant de rapidité, qu'au lieu de m'approcher de la lune, comme je prétendais, elle me paraissait plus éloignée qu'à mon départ, je cassai plusieurs de mes fioles jusqu'à ce que je sentis que ma pesanteur surmontait l'attraction, et que je redescendais vers la terre. Mon opinion ne fut pas fausse, car j'y retombai quelque temps après ; et à compter de l'heure que j'en étais parti, il devait être minuit. Cependant je reconnus que le soleil était alors au plus haut de l'horizon, et qu'il était là midi. Ce qui accrut mon étonnement, ce fut de ne point connaître le pays où j'étais, vu qu'il me semblait qu'étant monté droit, je devais être descendu au même lieu d'où j'étais parti. »

Il rencontre des sauvages qui se sauvent de frayeur, « car, dit Bergerac, j'étais le premier, à ce que je pense, qu'ils eussent jamais vu habillé de bouteilles. » A quelque temps de là, arrive une compagnie de soldats, tambour battant. Deux hommes se détachent du gros pour le reconnaître. Il leur demande dans quel pays il est. « Vous êtes en France, répondent les soldats ; mais quel diable vous a mis en cet état ? Est-ce que les vaisseaux sont arrivés ? Et pourquoi avez-vous divisé votre eau-de-vie en autant de bouteilles ? » Les explications de Bergerac paraissent fort suspectes aux deux miliciens : « Oh ! oh ! vous faites le gaillard ! » Ils saisissent Bergerac, et le mènent vers le vice-roi, qui lui apprend qu'il est en effet en France, mais dans la Nouvelle. Notre voyageur aérien est tombé en Canada !

Bergerac entreprend avec le gouverneur de graves discussions sur les systèmes de Descartes et de Gassendi. Le digne gouverneur croit parfaitement au mouvement de rotation de la terre, et cite même à l'appui l'opinion d'un missionnaire qui avait imaginé que la terre tourne, non par les raisons qu'allègue Copernic, mais parce que le feu d'enfer étant enclos au centre de la terre, les damnés, qui veulent fuir l'odeur de sa flamme, gravissent, pour s'en éloigner, contre la voûte, et font ainsi tourner la terre, comme un chien fait tourner une roue, lorsqu'il court renfermé dedans.

Bientôt l'embarras des affaires de la province rompt les entretiens philosophiques ; Bergerac revient de plus belle au dessein de monter à la lune : il s'enferme dans les bois pour rêver à son entreprise, et enfin, une veille de Saint-Jean, comme on tenait conseil dans le fort pour déterminer si l'on donnerait secours aux sauvages du pays contre les Iroquois, il s'en va tout seul sur une montagne, où il s'assied dans une petite machine de son invention, et se précipite à tout hasard du haut d'une roche.....

LES MARSUPIAUX.

DE L'UTILITÉ DES CLASSIFICATIONS.

Le mot marsupial dérivé du latin *marsupium* (bourse), a été employé dès le XVIIe siècle par un anatomiste anglais pour désigner l'animal que nous nommons sarigue, animal qui, comme chacun le sait, porte en effet une bourse où ses petits trouvent un asile pendant les premiers mois de leur existence. Le même mot a été employé depuis par Cuvier pour désigner, non plus la sarigue en particulier, mais tous les animaux qui se rapprochent de celui-ci par les traits les plus saillans de leur organisation, même dans le cas où ils ne portent point de bourse. Les *marsupiaux* forment le quatrième des neuf ordres dans lesquels l'illustre naturaliste partage tous les mammifères; ils sont distribués eux-mêmes en plusieurs familles, lesquelles à leur tour se subdivisent en un certain nombre de genres. Avant d'entrer dans le détail de ces subdivisions, il ne sera peut-être pas inutile de dire quel est le but qu'on se propose, en histoire naturelle, en répartissant ainsi les êtres que l'on considère par genres, par familles, par ordres, etc., ou, en d'autres termes, en établissant des classifications.

D'abord il est aisé de comprendre que toutes les fois que l'on aura à s'occuper d'un grand nombre d'objets de quelque nature qu'ils soient, il y aura toujours un grand avantage à ce que chacun d'eux ait sa place déterminée, et où l'on puisse aller le chercher à tâtons, pour ainsi dire, aussitôt que l'on en aura besoin. Il n'y a pas une ménagère qui ne sache cela aussi bien au moins qu'un philosophe.

Dans quelques cas le mode d'arrangement sera à peu près indifférent, et pourvu qu'on ne s'écarte plus de celui qu'on aura une fois adopté, quel qu'il soit, il remplira également son but; mais le plus ordinairement il y en aura qui seront infiniment préférables à tous les autres. Je suppose, par exemple, qu'il s'agisse de disposer des livres; l'idée qui se présente naturellement, c'est de mettre tout en bas les plus gros, ceux qui sont le plus difficiles à manier, tandis qu'on placera les plus petits sur les tablettes où l'on ne peut atteindre qu'en alongeant le bras et s'élevant sur la pointe des pieds. Ainsi les in-folio occuperont les rayons inférieurs, les in-4° viendront au-dessus, puis les in-8°, et enfin les in-12 qui seront surmontés par les in-18. Pour l'homme qui n'aura qu'un petit nombre de livres, cet arrangement sera suffisant, car, connaissant le format de l'ouvrage dont il a besoin, il saura dans quelle tablette l'aller chercher, et il aura bientôt retenu la place qu'il y occupe. Mais que la bibliothèque se compose seulement de quelques milliers de volumes, et cette distribution en cinq séries ne sera plus suffisante; il faudra absolument avoir recours à un système de distribution plus parfait, et qui puisse soulager la mémoire.

On pourrait disposer les livres comme on dispose les mots dans un dictionnaire, c'est-à-dire en suivant pour les noms des auteurs l'ordre alphabétique, et ce serait évidemment un moyen très sûr d'arriver à trouver sur-le-champ un ouvrage quelconque pourvu qu'on sût par qui il a été écrit; mais on ne tarderait pas à s'apercevoir d'un grand inconvénient attaché à cette méthode de distribution; c'est que les livres qui traitent d'un même sujet, c'est-à-dire ceux que l'on peut avoir besoin de consulter pour une même recherche, ont probablement été composés par des hommes dont les noms ne se ressemblent nullement, et par conséquent se trouveront épars dans tous les coins de la bibliothèque.

Après avoir essayé divers arrangemens, on trouvera que le meilleur est celui qui est fait par ordre de matières, et dans lequel les ouvrages sont placés d'autant plus près les uns des autres dans le casier, qu'ils sont plus rapprochés par le sujet, c'est-à-dire par le plus important des traits de ressemblance qu'ils peuvent avoir entre eux.

Ce que nous venons de dire à l'occasion des livres est également applicable à tous les cas où il s'agit d'établir de l'ordre entre les objets qu'on a besoin de considérer; mais c'est pour l'histoire naturelle surtout qu'il est impossible de méconnaître l'immense avantage qui résulte d'une classification bien faite, c'est-à-dire fondée sur l'ensemble des ressemblances que les êtres ont entre eux; sans un pareil secours, l'homme le plus laborieux, le plus heureusement doué ne pourrait jamais arriver à bien connaître qu'un très petit nombre des êtres qui composent, soit le règne animal, soit le règne végétal. Au contraire, une fois que les divisions et subdivisions sont bien établies, quand on a étudié complètement un seul objet, on se trouve déjà fort avancé dans la connaissance de tous ceux qui s'en rapprochent. Nous ne pouvons développer ici cette idée, et nous renvoyons nos lecteurs à ce que dit Cuvier dans son admirable introduction au Règne animal sur la nécessité des méthodes naturelles dans l'étude des êtres organisés.

Aristote, à qui il faut remonter toutes les fois qu'on recherche l'origine d'une grande vue en histoire naturelle, Aristote avait parfaitement senti cette nécessité; et quoiqu'il n'ait pas précisément donné une distribution du règne animal, il est clair qu'il en avait une en vue dont il ne s'écartait point. Comme il y avait en lui un sentiment très juste, très délicat des rapports naturels des êtres, les principales divisions qu'il a indiquées sont encore en grande partie celles auxquelles on se conforme aujourd'hui, et il a même fallu, dans les derniers temps, revenir à plusieurs d'entre elles dont on s'était mal à propos écarté.

Quoique le nombre des animaux sur lesquels Aristote a pu faire des observations, ou obtenir des renseignemens, soit très petit si on le compare au nombre de ceux que nous connaissons aujourd'hui, il est à remarquer que presque aucune des lois générales qu'il avait énoncées ne s'est trouvée infirmée par les découvertes subséquentes; seulement, le cadre zoologique n'a plus été suffisant pour contenir toutes les espèces, et l'on a été depuis dans la nécessité d'élargir quelques divisions, et même d'en ajouter de toutes nouvelles : tel est le cas, en particulier, pour les marsupiaux; et on conçoit bien qu'Aristote n'avait pu leur préparer d'avance une place, puisque aucun des animaux compris sous ce nom n'habite les pays où les Grecs pénétrèrent même après les conquêtes d'Alexandre.

Les marsupiaux se trouvent en effet dans des contrées où les Européens n'ont commencé à avoir accès que vers le XVIe siècle; ils sont propres à l'Amérique et à l'Australasie. Quoique les diverses espèces qui appartiennent à ce groupe aient entre elles une ressemblance générale tellement frappante que l'on n'en a fait long-temps qu'un seul genre, elles diffèrent si fort par les dents, par les organes de la digestion et par les pieds, que si l'on s'en tenait rigoureusement à ces caractères, il faudrait les répartir en plusieurs ordres. « Il semble en un mot, dit Cuvier, que les marsupiaux forment *une classe distincte parallèle à celles des quadrupèdes ordinaires.* »

Les sarigues, qui sont les plus anciennement connus des marsupiaux, forment un genre propre à l'Amérique; les autres genres appartiennent à l'Australasie. Nous nous contenterons, pour ces derniers, d'indiquer les plus remarquables.

La terre de van Diemen nous présente le thylacine qui a la taille, la robe rayée, et presque les habitudes de l'hyène.

La Nouvelle-Hollande a le dasyure, dont quelques espèces se nourrissent de cadavres comme les chacals; des péramèles, qui creusent la terre comme notre blaireau; des potoroos et des kangourous, qui se nourrissent de végétaux, mais qu'on ne saurait rapprocher d'aucun de nos genres herbivores, quoiqu'en raison de l'alongement excessif de leurs jambes postérieures, et de leur manière de marcher par sauts, on les ait voulu d'abord assimiler aux gerboises; enfin des pha-

langers volans, qui ont la peau des flancs étendue entre les jambes, comme les polatouches, et peuvent de même, à l'aide de cette sorte de parachute, se soulever en l'air quelques instans.

D'autres phalangers, dépourvus de cet appareil, se trouvent aux Moluques; ce sont ceux-ci qui ont été long-temps confondus avec les sarigues auxquels ils ressemblent en plusieurs points, notamment dans l'habitude singulière qu'ils ont de se suspendre aux arbres par la queue lorsqu'ils aperçoivent un homme. On parvient, dit-on, en regardant fixement ces phalangers, à les faire tomber de lassitude, ce qui n'arrive pas pour les marsupiaux américains.



(Sarigues de Virginie.)

L'île de King, enfin, située au sud de la Nouvelle-Hollande, a le phascolome ou Wombat, dont les dents sont comme celles de nos lapins, dont la vie se passe de même en grande partie dans la profondeur des terrains, et dont la chair offre de même une nourriture agréable.

Les sarigues, avons-nous dit, se trouvent seulement en Amérique; cependant parmi les espèces antédiluviennes, qu'il faut comprendre dans ce groupe, quelques unes habitaient les parties du globe qui correspondent, non seulement à l'Europe, mais à la France, à Paris même, car on en a découvert des ossemens dans les plâtrières qui avoisinent cette ville.

Les sarigues ont été quelquefois désignés par l'épithète de *pédimane* à cause que leurs pieds de derrière présentent un pouce assez alongé et opposable aux autres doigts, à peu près comme la main de l'homme; mais c'est un caractère qui leur est commun avec d'autres marsupiaux. Une seule espèce, qui se trouve dans quelques parties chaudes de l'Amérique méridionale, a les doigts réunis par une membrane comme la loutre; c'est celle que Buffon a décrite sous le nom de *petite loutre de la Guyane*. C'est un charmant animal, d'un tiers plus gros qu'un rat, couvert d'un poil long, fin et agréablement nuancé de gris, de brun et de blanc. Il n'existe peut-être pas une plus jolie fourrure; aussi la peau de ce chironecte (c'est le nom que lui ont donné les naturalistes) est-elle fort recherchée dans les pays qu'il habite; on s'en sert en Colombie pour faire des trousses à cigare, et la queue, qui est fort longue, sert en guise de ruban à maintenir le paquet attaché. L'auteur de cet article a plus d'une fois eu, dans la Colombie, l'occasion de voir au bord des ruisseaux cet élégant marsupial, que l'on connaît dans ce pays sous le nom de *perrito de agua* (petit chien d'eau), comme la vraie loutre a été quelquefois désignée, par les anciens, sous celui de *canis aquaticus*.

Jusqu'à présent on ne connaît que cette seule espèce de sarigue aquatique; quant aux sarigues terrestres, on en reconnaît au moins neuf espèces, dont trois: le sarigue de Virginie (*opossum* des Anglais), le grand sarigue du Paraguay (*gamba*), et le grand sarigue de Cayenne ou *crabier*, sont au moins de la taille d'un chat, et le second même est, pour la grandeur, comparable au renard. Ces trois espèces, de même qu'une quatrième beaucoup plus petite, le *quatre-œil*, ont la queue en partie couverte de poils et en partie nue comme celle d'un rat; toutes sont pourvues d'une poche destinée à recevoir les petits; les suivantes, au contraire, en sont dépourvues. Le sarigue à queue nue, le *cayopollin*, le *grison*, la *marmose* et le *touan* : ces deux derniers sont moindres qu'un rat, les deux précédens sont à peu près de la taille du surmulot.

(La suite à une prochaine livraison.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

JONQUE CHINOISE.



(Jonque chinoise.)

Rien de plus simple que le gréement d'une jonque chinoise : deux ou trois gros mâts portent chacun une voile carrée dont le tissu est une natte de bambou, étendue sur des traverses également de bambou. Les ancres sont de la plus grossière construction : elles consistent en une pièce de bois chargée de pierres, et ne sont destinées à retenir le navire que par leur poids, au lieu d'être façonnées comme les nôtres pour mordre dans le fond de la mer.— Deux longs avirons pareils aux antennes d'un insecte, se projettent sur l'avant de la jonque, et doivent en accélérer les évolutions lorsqu'elle vire de bord.

La navigation est loin d'être avancée chez les Chinois, du moins la navigation de long cours ; car pour celle des rivières et de la pêche, il paraît que les embarcations et les matelots peuvent rivaliser avec les nôtres. Comment, en effet, ce peuple ferait-il des progrès dans la marine lorsque son gouvernement lui défend les voyages lointains et l'expatriation, et lorsque les mandarins puniraient sévèrement une innovation dans la construction des navires?

Les Chinois se réunissent en grand nombre, quelquefois cinquante, et même cent, pour acheter une jonque ; ils en divisent ensuite la contenance en autant de compartimens qu'il y a de propriétaires : chacun s'embarque dans son compartiment avec ses provisions et ses marchandises. Les cloisons de séparation sont fort épaisses, enduites d'un ciment d'huile et de chaux, qui devient extrêmement dur quand il est sec ; elles ne contribuent pas peu à la solidité du corps du bâtiment. Les compartimens sont ainsi indépendans l'un de l'autre, et forment chacun comme un petit navire ; ils peuvent même contenir de l'indigo liquide.

Indépendamment des propriétaires du bâtiment, qui vont vendre leurs marchandises, il s'entasse encore à bord une foule de passagers, quelquefois au nombre de mille, dont une grande partie est forcée de demeurer sur le pont sans abri pendant toute la traversée. Comme aucune prévoyance générale ne préside à l'approvisionnement, et que chacun se munit de vivres comme il peut, il en résulte souvent d'affreuses disettes.

Avec une installation aussi défectueuse, on ne conçoit guère comment les Chinois osent entreprendre (malgré les lois de l'empire, mais sous la tolérance des mandarins) d'aussi longs voyages que ceux des Philippines, de Java, de la Cochinchine ! Il est vrai qu'ils longent les côtes autant que possible, profitant des moussons régulières qui soufflent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre ; et il faut dire en outre qu'il y a chaque année de nombreux désastres à déplorer On rencontre souvent au large des jonques égarées qui ne peuvent regagner la terre ; car elles ne marchent bien que vent en arrière, et ne sont pas susceptibles de revenir dans le vent lorsqu'elles ont dépassé le port où elles ont dessein de se rendre. — Ce qui contribue encore à remplir les longues listes de naufrages, c'est l'ouragan des mers de Chine, connu sous le nom de *typhon*. « Quand on sonnerait dix mille trompettes, et battrait dix mille tambours à l'avant d'un vaisseau, le bruit du typhon est si terrible qu'on ne pourrait entendre aucun de ces instrumens à l'arrière. » Barrow, qui a donné une relation de l'ambassade de lord Macartney, vers 1793, affirme que dans le seul port de

Canton, il se perd tous les ans 12,000 marins ou passagers, et que, lorsqu'un navire part pour une navigation un peu lointaine, il y a autant de chances pour ne plus le revoir, qu'il y en a pour son retour. Si ce récit ne pouvait être soupçonné de quelque exagération, voyager serait, pour un Chinois, jouer sa vie à pile ou face.

MONNAIES DE FRANCE.

(3e article.)

MONNAIES DE LA PREMIÈRE RACE, DÉSIGNÉES SOUS LE NOM DE MONÉTAIRES.

Il est sans doute fort important de faire constater, sur les monnaies même, le nom du fonctionnaire qui a présidé à leur fabrication, afin de rendre celui-ci responsable du bon aloi de ses espèces; mais au lieu d'inscrire ce nom en entier, et de se priver par là de la facilité d'offrir sur la pièce des indications beaucoup plus intéressantes, telles que celles du nom du roi, du millésime, de la valeur, etc., il est à regretter qu'on n'ait pas imaginé, dès le principe, d'adopter, comme on l'a fait depuis, un signe particulier qu'on appelle le *différent* du directeur.

Du temps même des Romains s'était introduit l'étrange usage de remplacer sur les monnaies le nom du prince par celui du fabricant, avec la désignation de sa qualité, MONETARIUS, écrite en entier ou en abrégé, soit sur le revers, soit autour de l'effigie du souverain. (Voyez premier article, 11e liv., p. 86, et les empreintes ci-après.)

Cette pratique fut suivie presque généralement en France sous la première race, en sorte que le plus grand nombre des monnaies qui nous restent de cette époque sont sans nom de roi.

Les amateurs de numismatique les désignent par la dénomination de MONÉTAIRES, et elles forment une partie importante de leurs collections. Boutroüe et Le Blanc ont publié près de trois cents pièces de ce genre, et il en existe un assez grand nombre en or au médailler du Musée monétaire.

On range quelquefois dans cette classe toutes celles qui ne portent pas le nom du prince. Il convient cependant de distinguer :

1° Celles qui n'offrent pas non plus le nom d'un autre personnage; telle est la pièce dont nous avons donné la fig. n° 6, premier article, 11e liv., p. 85, et dont il est aussi question à la fin du second article, 21e liv., p. 167.

2° Les monnaies sur lesquelles le nom, autre que celui du roi, n'est pas suivi de l'indication de la qualité de Monétaire. La fig. 21 ci-après en offre un exemple. Le revers porte FIGIDIUS. C'est alors ordinairement le nom du comte de la province ou du gouverneur de la ville où la Monnaie était établie.

On a coutume de classer les monétaires suivant l'ordre alphabétique des noms de villes, qui y sont presque toujours inscrits, jusqu'à ce qu'on ait reconnu avec quelque certitude à quel prince il faut les rapporter.

Assurément l'histoire des officiers des Monnaies ne paraît devoir présenter ni un grand intérêt, ni une grande importance; néanmoins, comme il est souvent presque impossible de savoir à qui attribuer les monnaies qui n'offrent que le nom du Monétaire, il serait à désirer que l'on pût savoir au moins à quelle époque chacun d'eux dirigeait la fabrication; on pourrait en conclure à quel règne appartient la pièce de monnaie, comme nous l'avons indiqué dans notre 2e article, 21e livr., p. 166, pour les sols d'or qui portent le nom du Monétaire BETTONE, et qu'on doit rapporter à Clovis Ier. On en déduirait aussi la conséquence que les villes dont ces pièces offrent presque toujours les noms, et dont plusieurs ne font plus partie de la France actuelle, n'existent plus, ou sont même inconnues, étaient alors sous la domination de tel ou tel de nos rois. Ces renseignemens seraient précieux pour l'histoire, car il reste encore beaucoup d'incertitude et d'obscurité sur l'étendue et la division des contrées qui formaient les divers royaumes dont se composait la France sous plusieurs des rois de la première et même de la seconde race.

Au lieu de décrire complètement les monnaies dont suivent les empreintes, nous ne ferons qu'en indiquer les circonstances principales.

Fig. n° 17. — Tiers de sol d'or, sans nom de roi et sans nom de ville.

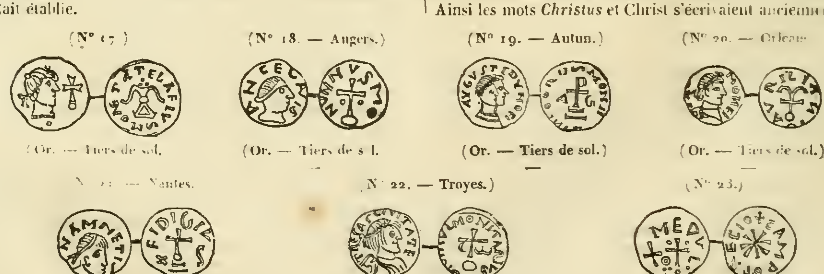
(A) Croix à droite de l'effigie. (R) Calice à deux anses, surmonté de trois hosties. (Lég.) TELAFIUS MONE(TARIUS). Cette pièce doit être attribuée à Chérébert Ier, roi de Paris, parce que la figure et la forme du calice ressemblent à celles de la pièce n° 5 portant le nom de Chérébert (premier article, p. 85, fig. n° 6), et qu'elles diffèrent de celles de Sigebert, son frère, roi d'Austrasie, portant les noms de Gevaudan et Bagnols (voir la fin du deuxième article, 21e livraison, p. 167).

Fig. n° 18. — Tête avec bandeau uni. (Lég.) ANCECAVIS pour ANDECAVIS, Angers.

(R) Croix avec un point sous chaque bras. (Lég.) NUNNUS MO(NETARIUS).

Fig. n° 19. — (A) Deux têtes superposées. (Lég.) AUGUSTIDUNO FI(T), fait à Autun. (R) Croix avec pied à deux degrés, entre un A (*alpha*) et une autre lettre qui est peut-être un Ω (*oméga*). Voyez pour l'explication de ces deux lettres l'article premier, 11e liv., p. 85, fig. n° 1.

La croix terminée par un P, qui est le *rho* ou R des Grecs, et quelquefois par une R, était le monogramme de Christ, dont la croix elle-même représentait l'X, ou *chi* grec, que nous avons remplacé par notre *ch* prononcé comme un K. Ainsi les mots *Christus* et Christ s'écrivaient anciennement



(N° 17.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 18. — Angers.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 19. — Autun.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 20. — Orléans.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 21. — Nantes.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 22. — Troyes.) (Or. — Tiers de sol.)
(N° 23.) (Or. — Tiers de sol.)

XRISTUS et *xrist* usage qui a subsisté pour plusieurs monnaies jusque sous la troisième race.

(Lég.)..... ORUS MONIT, pour MONET(ARIUS.)

Cette monnaie, rare et curieuse à cause de la double effigie, existe dans le médailler du musée monétaire. Elle ressemble, sous le rapport des deux têtes, à un tiers de sol

d'or, publié par Boutroué et par Le Blanc, qui l'ont attribué à Thierri II et à Brunehaut, dont la seconde tête serait l'effigie. Le nom du Monétaire, qui n'est pas le même, se trouve du côté principal, et le mot AVGVSTIDVNV se lit du côté de la croix, dont la forme est différente. Quant à la pièce qui est ici représentée, et dont la seconde tête paraît être celle d'un homme, elle pourrait avoir été frappée à Autun par Brunehaut, en l'honneur de ses petits-fils Théodebert II, roi d'Austrasie, et Thierry II, roi d'Orléans et de Bourgogne, dont elle était tutrice.

Fig. n° 20. — (A) On n'aperçoit qu'une partie des lettres du nom du Monétaire placé autour de l'effigie.

(R) Croix ancrée par le haut. (Voir le premier article, 11e liv., p. 85, fig. n° 9.) (Lég.) AVRILIANIS, Orléans.

Fig. n° 21. — (A) Tête avec bandeau uni. (Lég.) NAMNETIS, Nantes.

(R) Croix avec deux degrés. (Lég.) FIGIDIVS, précédé d'une petite croix; ce nom n'est pas suivi de l'indication de la qualité de Monétaire. (Voyez ci-dessus, § 2.)

Fig. n° 22. — (A) Buste drapé, longue chevelure. (Lég.) TRECAS CIVITATE, ville de Troyes.

(R) Croix au-dessus d'un globe; sous les bras de la croix deux caractères qui paraissent être un C, ou peut-être un A (*alpha*) et un Ω (*oméga*) (Lég.)..... VS MONETARIVS.

Fig. n° 23. — Tiers de sol d'or sans effigie et sans nom de roi.

(A) Deux croix sans pied; celle du milieu reposant sur une boule et ayant un point au-dessous de chaque bras. (Lég.) MEDVLO.

(R) Espèce de rosace à huit rayons, formée sans doute par une double croix. (Lég.) CAMPO TRECIO. Ces mots désignent-ils la ville de Troyes? On trouve bien sur les monnaies, pour le nom de cette ville, *Trecas*, *Treci*, *Trecæ*: mais ordinairement, comme on le voit sur la pièce précédente, fig. n° 22, elle est qualifiée de *civitas*. Cette épithète s'appliquait, ainsi que URBS, aux villes principales; *vico*, aux bourgs ou villes moins importantes; CAMPO, *castro*, *castello*, aux positions fortifiées; *palatio*, et quelquefois *fisco*, aux châteaux et aux palais ou résidences royales.

Si l'on doit lire sur l'autre côté *Medulo*, nous verrons, quand il sera question des monnaies de la seconde race, que ce mot écrit diversement, MEDVLO, METVLO, METALO, quelquefois avec deux L, désignait aussi une ville, *Melle*, suivant les uns, et *Médoc*, suivant les autres.

Comment expliquer alors ces deux noms de ville sur une même pièce; à moins qu'on ne la suppose fabriquée avec deux coins de revers ayant appartenu à deux monnaies différentes. Peut-être l'M et l'O, répondant à l'intervalle des deux croix, sont-ils les initiales de *monetarius*; les autres lettres EΔVL feraient partie du nom de l'officier de la Monnaie, et la pièce ne présenterait plus qu'un seul nom de ville. Nous avons, au reste, choisi cette pièce singulière, d'abord comme exemple de celles de la première race qui n'offrent pas d'effigie, ce qui a lieu rarement; nous verrons, au contraire, que presque toutes celles de la seconde race en sont dépourvues; ensuite, comme preuve des variations nombreuses qu'éprouvait dans ces premiers temps le type de nos monnaies, lequel, au lieu d'être, comme aujourd'hui, assujéti à des règles fixes et précises, le même pour toute la France, et exécuté par l'artiste le plus habile, était abandonné au goût et à l'arbitraire de Monétaires souvent incapables et ignorans. **

Diminution du poisson dans la Seine. — On prenait autrefois de 25 à 30,000 aloses par saison; on n'en prend guère aujourd'hui que la moitié. L'éperlan aussi a diminué de moitié; les mulets de mer, qui se montraient par milliers, ont presque disparu. Une des causes auxquelles on attribue cette diminution, est l'établissement des bateaux à vapeur.

Sur toute la côte de Normandie, comme dans la Seine, les pêcheurs se plaignent généralement de la disparition du poisson depuis 1814; ils ont long-temps attribué, quelques uns même attribuent encore cette émigration au départ de Bonaparte.

On a cherché à leur expliquer la diminution des produits de la pêche par le plus grand nombre de matelots que la paix a rendus à leurs foyers; par la facilité qu'on a eue soit d'aller pêcher au large jour et nuit, sans craindre d'être happé par les péniches anglaises, soit de tendre dans le canal de la Manche des centaines de filets d'une lieue de longueur; par l'usage de la drague qui racle sur le fond de sable, près du rivage, et empêche le poisson de frayer. Mais ces explications ne sont pas toujours bien accueillies, et malgré toutes ces circonstances, les habitans de la côte répètent encore que les poissons s'en sont allés lorsque Bonaparte est parti.

LÉONARD DE VINCI.

La vie de Léonard de Vinci fut consacrée tout entière à des études d'art et de science si profondes et si variées, que pour apprécier dignement la grandeur de son génie, il faudrait un homme aussi universel qu'il l'a été lui-même.

Une admirable avidité de perfectionnement, que rien ne pouvait jamais satisfaire, le poussait sans cesse à de nouvelles recherches: plus il savait, plus il voulait savoir. L'activité de son intelligence ne lui permettait pas de se reposer un instant dans la contemplation de connaissances qui, dès qu'il les avait acquises, lui semblaient peu de chose auprès de ce qui lui restait à acquérir: peintre, sculpteur, architecte, mécanicien, chimiste, musicien d'un égal mérite, il n'était pas moins remarquable dans l'anatomie, l'hydrostatique, la métallurgie, le génie civil et militaire. Quant à la poésie, elle ressortait si naturellement de cet ensemble merveilleux d'aptitudes, qu'il pouvait, en s'accompagnant d'instrumens de son invention, improviser des pièces de vers de longue haleine sur quelque sujet qu'il lui plût de s'inspirer. Malheureusement le plus grand nombre de ses poésies sont perdues pour nous, et à peine reste-t-il çà et là quelques uns de ses sonnets dans les livres des auteurs qui nous ont donné des détails sur l'histoire de sa vie et de ses ouvrages.

Une si riche organisation intellectuelle était encore relevée par tout ce qu'un physique accompli pouvait y ajouter d'éclat. Léonard de Vinci était parfaitement beau; sa haute stature et sa prodigieuse force physique ajoutaient au caractère imposant de sa tête calme et mélancolique. Il excellait dans tous les exercices du corps, dans le maniement des armes de toute espèce, dans la danse, dans l'escrime; il était habile nageur et habile cavalier.

Léonard vint au monde à Vinci, château situé dans le Valdarno, près du lac de Fucecchio, non pas en 1445 comme l'ont prétendu jusqu'ici tous ses biographes, mais en 1452, ainsi que le prouvent les registres conservés dans les archives de Florence. Il devait le jour à Pietro da Vinci, protonotaire de la république.

Il étudia d'abord chez Andrea da Verocchio, peintre, sculpteur et architecte, l'un des plus célèbres artistes qui fussent alors à Florence. En fort peu de temps il acquit un grand talent, au point que Andrea lui ayant fait peindre un ange dans un de ses tableaux, trouva la figure de Léonard si supérieure à tout ce qu'il avait fait, qu'il lui remit sa palette en s'avouant vaincu, et en déclarant qu'il ne voulait pas lutter contre un jeune homme qui débutait par de semblables chefs-d'œuvre. De ce jour-là, Verocchio, qui était déjà vieux, renonça à la peinture pour se livrer à l'architecture plus spécialement qu'il n'avait fait jusque là.

Sans négliger la peinture, Léonard étudiait avec fruit la musique; il suivait assidûment les messes de la cathédrale, et rentré chez lui il écrivait de mémoire les airs qu'il avait



(La Cène, fresque détruite de Léonard de Vinci.)

entendus : comme il ne trouvait pas un seul instrument qui accompagnât sa voix aussi harmonieusement qu'il l'aurait désiré, il se mit à en fabriquer lui-même, et il inventa une espèce de harpe, faite en grande partie avec des lames d'argent et dont il joua habituellement dans la suite.

Le projet du fameux canal de l'Arno occupait alors tous les esprits; on convenait unanimement de son utilité, mais on niait la possibilité de l'exécution. Léonard alla sur les lieux, leva les plans, et présenta un projet qui résolvait toutes les difficultés. Malheureusement il avait le tort d'être fort jeune, en sorte que tous les hommes graves, dont sa science compromettait l'amour-propre, le traitèrent d'extravagant, et blâmèrent l'étrangeté de ses idées, auxquelles pourtant il fallut bien revenir quinze ans plus tard, quand on voulut définitivement exécuter le canal. Alors son projet, qui n'avait paru jusque là qu'une bizarre imagination, fut reconnu comme le seul qui levât complètement, et de la manière la plus simple et la plus raisonnable, tous les obstacles de l'entreprise.

Dès que Léonard de Vinci s'était aperçu que ses idées ne pouvaient pas être comprises du premier coup, il avait repris ses études particulières avec son assiduité habituelle, et dans un temps où peu de médecins avaient encore songé à établir leur science sur l'étude anatomique, le Vinci cherchait sur les cadavres la science dont il avait besoin pour se rendre compte de toutes les saillies qu'il apercevait à la surface des corps humains. Il a composé des livres où sont consignées les observations qui lui furent suggérées par ces travaux, avec des réflexions très profondes sur l'application de l'anatomie à la médecine.

En même temps que ses agrémens personnels le faisaient rechercher par la plus brillante société de Florence, son talent, comme peintre, sculpteur et architecte, lui rapportait des sommes considérables. Sa maison ét it, et fut toujours dans la suite, montée comme celles des princes de cette époque; il avait des pages et des valets en grand nombre, les chevaux de Florence les plus beaux et les plus fringans. Il était consulté pour les ajustemens de mode et pour les ordonnances de fêtes tout aussi bien que pour toutes les choses d'art et de science.

Léonard poussait chacune de ses études jusqu'à la recherche la plus minutieuse; c'est lui qui, le premier, enseigna à mettre de l'effet dans la peinture, et il est arrivé à une suavité dont il n'y avait pas d'exemple avant lui. Il observait aussi avec une scrupuleuse attention le caractère de toutes les figures vivantes. Souvent, comme le docteur Gall l'a fait de nos jours dans le même but, le Vinci réunissait chez lui des paysans et des hommes du peuple, s'attablait avec eux, leur faisait les contes les plus bouffons, jusqu'à ce que son vin et ses fables les eussent amenés à la gaieté la plus folle; alors il étudiait le jeu de leurs physionomies, et se retirait de temps à autre pour dessiner celles qui l'avaient le plus frappé. Il suivait ordinairement les condamnés jusqu'au lieu du supplice, étudiant sur leur face toutes les angoisses de leur rapide agonie. Bien plus, il avait toujours sur lui un livre de croquis, et toutes les fois qu'il voyait passer près de lui un homme dont la tête le frappait, il la dessinait sur-le-champ par son caractère le plus saillant; et comme il mettait presque toujours le nom du personnage à côté du dessin qu'il en avait fait, on pourrait retrouver dans ses esquisses la charge de presque tous ses contemporains; les caricatures qu'on a publiées sous son nom après sa mort, avaient été prises çà et là dans ses livres. On conçoit toute la force que devaient avoir les ouvrages d'un homme qui étudiait le laid comme le beau dans la nature, et qui cherchait ses plus grands effets dans leur contraste; on conçoit encore le succès qu'ils devaient obtenir par leur extrême fini, qui les mettait à la portée de toutes les intelligences; aussi la réputation de Léonard de Vinci était immense par toute l'Italie.

Il avait trente ans, ou à peu près, lorsque le duc de Milan, qui tenait à l'avoir dans sa capitale, lui fit demander à quelles conditions il voudrait venir, et à quoi il désirerait être occupé. Léonard répondit dans une lettre (écrite, comme tous ses manuscrits, de droite à gauche, à la manière des Orientaux) qu'à la guerre il pouvait employer des machines nouvelles, telles que ponts, canons, bombardes, pièces de menue artillerie, toutes de son invention, et faisant le plus grand ravage; qu'il pouvait attaquer les places fortes, et les défendre par des moyens non encore pratiqués, etc., etc.; qu'en temps de paix il était capable de faire en peinture, sculpture, architecture, mécanique, conduite d'eau, etc., tout ce qu'on pouvait attendre d'une créature mortelle.

A Milan, le duc avait rassemblé les musiciens les plus célèbres de l'Italie pour un concours; les plus distingués devaient rester à son service, avec des appointemens considérables, tandis que le premier de tous serait chargé de diriger sa musique. Léonard, qui les trouva réunis à son arrivée, fit porter dans la salle où étaient assemblés les concurrens la harpe qu'il avait fabriquée, et quand vint son tour, il improvisa d'une façon si brillante, paroles et musique, sur tous les tons qui lui furent demandés, que tous les musiciens présens s'avouèrent vaincus, et ceux dont le tour n'était pas encore venu renoncèrent à jouer après l'avoir entendu.



(Léonard de Vinci.)

Un début si brillant dans un art étranger à ceux dont on lui savait la connaissance, étonna les auditeurs, et le duc le chargea de la direction de tous les travaux qu'il fit exécuter dans ses Etats. Léonard fortifia les villes, bâtit des maisons, des ponts, des aqueducs, et il trouvait encore du temps pour de grands ouvrages de peinture et de sculpture, car c'est à cette époque qu'il fit la colossale statue équestre de François Sforce, dont le modèle en terre se dessécha et tomba pendant qu'il dirigeait l'ordonnance des fêtes célébrées à propos du mariage de Louis Sforce avec Béatrix d'Est. On trouve en tête de son *Traité de la lumière et des ombres*, cette note écrite de sa main : « 25 avril 1490, je commençai le présent livre et je recommençai le cheval. » Le besoin qu'il avait de se rendre compte de tout dans ses ouvrages, le conduisit à étudier

l'anatomie du cheval et cette étude, comparée à ce qu'il avait observé par la dissection de la structure du corps humain, lui donna les matériaux d'un *Traité d'anatomie comparée*, qu'il composa à cette époque, et qu'il enrichit d'observations faites sur un grand nombre d'animaux de diverses espèces.

C'est dans ce temps là aussi qu'il peignit, pour le réfectoire des Dominicains de Milan, la fameuse Cène dont nous donnons une gravure, et au sujet de laquelle il a couru mille bruits ridicules. Le tableau original n'a péri qu'à cause de l'humidité extrême du mur sur lequel il a été peint, mais il en existe plusieurs copies, dont quelques unes sont fort belles. Il fit encore un grand nombre de peintures très importantes, entre autres des Saintes Familles d'une suavité et d'une sensibilité admirables.

Au moment où la statue de François Sforce allait être coulée en bronze, Louis XII s'empara de Milan, et livra ce chef-d'œuvre à ses archers, pour leur servir de but et exercer leur adresse. Léonard revint à Florence, où il fit, pour la salle du conseil, les fameux cartons de la guerre de Pise, puis il alla à Rome, où il travailla quelque temps; enfin il fut nommé architecte particulier de César Borgia, et ingénieur-général de ses Etats, par lettres-patentes données à Pavie le 18 août 1502. Il resta dans les Etats de César jusqu'au temps de son voyage en France, où il était venu pour exécuter de grands travaux de peinture et de sculpture; mais pendant tout le temps qu'il y passa, il ne s'occupa guère que d'alchimie et de sciences mathématiques sur lesquelles il composa un Traité dans les dernières années de sa vie.

Quand il sentit sa fin approcher, il se prépara a la mort avec la plus parfaite tranquillité. Léonard de Vinci avait toujours été très religieux; il reçut les sacremens de l'Eglise avec une grande dévotion; au moment de la communion, il se fit descendre de son lit, disant qu'il ne devait recevoir son Dieu qu'à genoux, et comme il ne pouvait se tenir sur ses jambes, il fut soutenu par les personnes qui l'entouraient. François I[er] était présent; il l'avait visité très assidument pendant toute sa maladie. — Léonard mourut dans les bras du roi, qui tenait sa tête dans ses deux mains quand il expira.

LES MARSUPIAUX.

(Deuxième article. — Voyez page 239.)

Les sarigues, avons-nous dit, ont été connus avant tous les autres marsupiaux, et aussi le premier historien de l'Amérique, Oviédo, a donné, en 1526, une description du *quatre-œil*, qu'il désigne sous le nom de *churcha*. Cette description, quoique fort ancienne et faite par un homme qui ne se piquait pas de science, donne une meilleure idée de l'animal que la plupart de celles que nous avons eues depuis.

« La *churcha*, dit notre vieil auteur, est un animal de la grandeur d'un petit lapin, et de couleur tirant sur le fauve; elle a le poil long et menu, le museau pointu, les dents des plus aiguës; la queue, qui est très longue, est faite comme celle d'un rat, et ainsi sont les oreilles. A la Terre-Ferme, la *churcha*, comme en Espagne la fouine, entre de nuit dans les maisons, et tue l s poules pour en sucer le sang, car si elle se contentait de manger la chair, une seule poule serait plus que suffisante pour son repas, tandis que ne faisant que boire le sang, elle égorge successivement de dix et douze poules, et davantage même, si on ne vient au bruit. Mais ce qui est singulier, et on peut dire vraiment admirable, c'est que si, dans le temps où la *churcha* fait ses expéditions dans les poulaillers, elle se trouve avoir des petits, elle les porte avec elle dans son giron. Sous le ventre, elle a une bourse formée par deux replis de la peau, dirigés d'avant en arrière, a peu près comme on en peut faire une dans un manteau en pinçant de haut et de bas les deux plis contigus. Les deux bords de la fente que présente cette bourse dans son milieu, sont, quand l'animal le veut, si étroitement rapprochés, que rien n'en peut sortir; de sorte que, même pendant qu'il court, les petits, contenus dans cette poche, ne sont pas en danger de tomber; quand elle le veut aussi, elle ouvre la bourse et laisse sortir ses petits, qui courent à terre pour venir boire leur part du sang des poules egorgées. Quand la *churcha* entend que l'on vient aux cris des poules, surtout si on vient avec de la lumière, elle remet ses petits dans la bourse et s'enfuit par où elle était venue; ou si on lui barre le passage, elle monte le long de la charpente du toit, cherchant quelque trou pour s'y cacher. Comme cependant on les prend souvent mortes ou vivantes, on a pu très bien observer ce que j'en ai dit. On trouve donc les petits cachés dans la bourse, qui renferme aussi les mamelles, et où ces petits restent pour téter tant qu'ils sont en âge de le faire. J'ai vu moi-même la chose, et à mes dépens; car les *churchas* ont plus d'une fois tué des poules dans ma maison. La *churcha* est un animal qui sent très mauvais, et qui, par le poil, la queue et les oreilles, ressemble au rat, mais qui est bien plus grand. »

Un autre sarigue bien plus répandu que celui dont nous venons de parler, c'est le sarigue à oreilles bicolores ou *oppossum*. C'est aussi celui qui est le mieux connu des naturalistes. Il est presque grand comme un chat, a le pelage mêlé de blanc et de noirâtre, et les oreilles de même, mi-partie de noir et de blanc; la tête est presque toute blanche. C'est un animal qui, dans tous les lieux où il se trouve, est fort redouté des ménagères; car lorsqu'il pénètre dans un poulailler, s'il ne tue pas les jeunes oiseaux, ce qui lui arrive d'ailleurs assez souvent, il ne manque guère de manger les œufs. Ses petits, qui sont au nombre de douze ou quatorze, et quelquefois plus, ne pèsent qu'un grain au moment de leur naissance. Quoique aveugles et presque informes, ils savent trouver la mamelle, et y adhèrent jusqu'à ce qu'ils aient atteint la taille d'une souris, ce qui ne leur arrive qu'au cinquantième jour, époque à laquelle ils ouvrent les yeux. Ils ne cessent de retourner à la poche que lorsqu'ils ont acquis la taille du rat.

L'*oppossum* est connu dans la Colombie sous le nom de *runcho*; comme il a une odeur désagréable, c'est dans presque toutes les provinces un objet d'aversion. Cependant dans la province de Pasto, on fait des pâtés de sa chair, et des personnes qui en ont mangé sans être averties, m'ont dit l'avoir trouvée agréable au goût, et comparable à la chair de poulet.

Les sarigues, en général, portent dans la langue guarani le nom de *micure*; c'est sous ce nom qu'ils ont été décrits en vers par don Martin del Barco Centenera, dans son histoire de la Plata, et en prose par d'Azara. Ce dernier décrit six espèces, dont la plus grande, qui paraît être celle que Cuvier désigne sous le nom de *gamba*, lui a fourni matière à plusieurs observations intéressantes.

« Le dernier jour d'octobre, dit-il, je tuai, à l'approche de la nuit, une femelle de cette espèce; je la suspendis par une corde en dehors de la maison, et je l'y laissai accrochée jusqu'au lendemain matin, où, visitant sa poche, j'y trouvai treize petits longs de cinq pouces et demi, avec les yeux fermés et le poil qui commençait à poindre. Pour leur faire abandonner la mamelle, il me fallut employer assez de force Les ayant jetés à terre, je vis qu'ils se soutenaient déjà sur leurs pieds, et appelaient leur mère par une sorte d'éternument sourd...

» En novembre, je vis une autre femelle avec treize petits tous semblables à elle, mais moitié moindres de taille. Ils ne tétaient plus, et ne cherchaient pas à rentrer dans la poche, qui d'ailleurs n'aurait pu les contenir; mais la mère les emportait très bien, fixés à sa queue, à ses jambes et à son

corps ; elle ne pouvait marcher qu'avec beaucoup de peine, et je ne concevais pas comment elle parvenait à nourrir toute cette famille. »

Depuis long-temps on savait que certains sarigues portaient leurs petits sur le dos, mais on croyait que cette habitude n'était propre qu'aux espèces dont la femelle n'a point de bourse sous le ventre, tandis qu'il paraît bien qu'elle est commune à tous.

Je terminerai par quelques mots sur le sarigue-crabier : c'est, suivant de Laborde, un animal fort leste pour grimper sur les arbres, où il se tient beaucoup plus qu'à terre. Il a de bonnes dents et se défend contre les chiens. Les crabes sont sa principale nourriture. On prétend que lorsqu'il ne peut les tirer de leur trou avec la patte, il se sert de la queue, qu'il recourbe en crochet. Le crabe, ajoute-t-on, le pince quelquefois et le fait crier bien fort. Ce sarigue se familiarise aisément, et s'accommode de tous les alimens ; de sorte que son goût pour les crabes n'est pas du moins un goût exclusif. Il se trouve des gens à Cayenne qui mangent sa chair, et prétendent qu'elle ressemble à celle du lièvre. Celle de l'*oppossum* de Colombie est, au contraire, ainsi que nous l'avons dit, blanche comme de la chair de poulet.

Clef des appartemens du roi en Espagne. — Le sommelier et les gentilshommes de la chambre portent tous une grande clef qui sort par la patte de leur poche droite. Le cercle en est ridiculement large et oblong ; il est doré, et est encore rattaché à la boutonnière du coin de la poche avec un ruban qui voltige, de couleur indifférente. — Cette clef ouvre toutes les portes des appartemens du roi dans tous ses palais en Espagne... Si un d'eux vient à perdre sa clef, il est obligé d'en avertir le sommelier, qui sur-le-champ fait changer toutes les serrures et toutes les clefs aux dépens de celui qui a perdu la sienne, à qui il en coûte plus de 10.000 écus.

Mémoires du duc de Saint-Simon, 1701.

Des caresses dans la famille.— Nos amitiés les plus vraies semblent avoir besoin d'être ranimées par des manifestations extérieures ; aussi les caresses excitent-elles plus vivement la tendresse qui nous porte à les prodiguer. L'enfant caressant est plus aimé de ses parens, et les aime davantage, parce qu'il réveille plus souvent l'affection dans leur cœur et dans le sien. Par malheur, l'âge efface insensiblement cette habitude : devenus grands, nous avons honte de la naïveté de nos expansions ; nous ne nous apercevons pas que la froideur extérieure dont nous nous enveloppons alors nous passe bientôt jusqu'au cœur. De là quelquefois l'indifférence qui s'établit entre les membres d'une même famille ; de là cette désaffection réciproque qui les sépare, vers le milieu de la vie, et les rend étrangers l'un à l'autre, sinon hostiles. Que l'on cherche bien, et l'on verra que peut-être du premier jour où l'on a oublié d'embrasser son père ou sa sœur à son lever on a commencé à les moins aimer. A force de supprimer l'expression d'une émotion, l'homme s'en désaccoutume ; au contraire, la manifestation apparente d'un sentiment l'entretient, le surexcite, l'exalte, comme l'exercice du corps le rend plus fort et plus souple, comme l'usage de la parole accroît l'énergie de l'esprit. Aussi, la perte des habitudes caressantes de l'enfance est-elle un grand malheur dans nos mœurs ; car c'est une des causes les plus propres à détruire l'affection de famille, qui est la plus douce, la plus sûre, et la plus constamment bienfaisante de toutes les amitiés.

LES LUTTES EN BASSE-BRETAGNE.

On sait que la gymnastique était fort en honneur chez les anciens. Ils cultivaient avec un soin particulier tous les exercices qui entretenaient la force et l'adresse corporelles. La plupart des législateurs les firent même entrer dans l'éducation publique. Mais lorsque la civilisation eut rendu la force brutale moins nécessaire dans les combats par l'introduction des armes à feu, et moins utile dans les travaux industriels par la substitution des machines aux bras des hommes, les exercices gymnastiques qui avaient pour premier but d'accroître la vigueur corporelle, furent nécessairement négligés. L'esprit entra en lice à la place du corps, et les études des écoles furent substituées aux jeux de l'arène.

Cependant, dans quelques provinces où beaucoup de traces de l'antiquité sont encore vivantes, et où le temps semble ralentir sa course progressive, plusieurs des exercices de la palestre se sont maintenus. C'est ainsi que l'on retrouve encore dans les montagnes de la Basse-Bretagne la lutte avec toutes ses règles, toutes ses finesses et tous ses usages ; la vraie lutte homérique, restée un art malgré les progrès des siècles, exercée par quelques athlètes célèbres dans leurs paroisses, et ayant enfin, comme aux temps olympiques, ses solennités et ses couronnes.

C'est surtout dans la Cornouaille que cet exercice est demeuré en vigueur. Tous les ans plusieurs luttes s'y célèbrent à l'époque de certains *pardons*. On annonce alors dans les communes de l'arrondissement que tel jour et dans tel lieu des luttes auront lieu : « *Que ceux qui entendent écoutent cette annonce*, dit le crieur chargé de faire connaître » le programme de la fête, *et qu'ils la redisent aux sourds.* » *Tous les lutteurs sont appelés. L'arbre portera ses fruits* » *comme le pommier ses pommes* [1] ; *faites passer dans vos* » *manches l'eau des bonnes fontaines* [2] ».

Au jour convenu, on voit donc arriver la foule au village qui a été désigné. Les sons du bigniou, le bruit des danses, les chants des buveurs annoncent de loin la fête. Une aire neuve ou le cimetière servent habituellement d'arène pour le combat. La foule se presse dans l'endroit convenu avec de grands cris. On reconnaît les lutteurs à leur costume particulier. Ils sont simplement vêtus d'un pantalon et d'une chemise de grosse toile qui leur serrent la peau de manière à ne laisser aucune prise. Leurs longs cheveux sont liés sur le sommet de leur tête par une torsade de paille. Ils s'avancent, entourés de leurs partisans et de leurs familles, ils se mesurent d'avance, fièrement, d'un regard sauvage, et leurs noms volent dans la foule attentive. Bientôt un roulement de tambour se fait entendre ; c'est le signal. Les vieillards se réunissent pour choisir les juges du camp. Ces fonctions sont confiées à des lutteurs célèbres, imbus des bonnes traditions, mais que l'âge ou les infirmités éloignent de l'arène. Une fois les juges choisis, l'arbre pyramidal, chargé des gages du combat, est porté comme un drapeau jusqu'au lieu de la lutte. La foule y afflue, et quatre huissiers, nommés par les juges, sont chargés de la maintenir. Trois d'entre eux sont armés de fouets ; le quatrième d'une poêle à frire, qu'il porte majestueusement sur l'épaule, au grand amusement de l'assemblée. Au signal donné par les juges du camp, un grand cri de *liss, liss!* (*place, place*) se fait entendre. Aussitôt les trois fouets se déploient, et font reculer les spectateurs, afin de laisser un espace suffisant aux combattans. L'homme à la poêle à frire régularise les contours du cercle qui se forme, en menaçant de son noir instrument quiconque s'avance, et le frottant avec impartialité contre tous les genoux mal alignés. Enfin, lorsque l'arène est libre, et que chacun a trouvé sa place, un lutteur entre en lice ; il prend un des prix, qu'il enlève à bout de bras si c'est un mouton ou un veau, et qu'il charge sur ses épaules si c'est une génisse, et il se met à faire le tour du cercle en cherchant des yeux un adversaire. S'il achève trois fois ce tour sans que son

[1] Allusion à l'arbre auquel sont attachés les prix.

[2] Les Bas-Bretons pensent que les eaux de certaines fontaines ont la propriété de donner plus de vigueur aux membres. Ils font couler ces eaux dans leurs manches et le long de leur poitrine pour acquérir plus de force et se rendre invincibles à la lutte.

défi muet ait été accepté, le prix lui appartient; mais s'il se trouve un adversaire qui veuille le lui disputer, il lui crie : *chom sahue* (*reste debout*); c'est lui annoncer que le gant est relevé, et que le combat va commencer.

Le nouveau lutteur s'avance alors dans l'arène; il touche à l'épaule son adversaire, lui frappe trois fois dans la main, et fait trois signes de croix; puis, se tournant vers lui : « — N'emploies-tu ni sortilége, ni magie? lui dit-il. — Je n'emploie ni sortilége, ni magie. — Es-tu sans haine contre moi? — Je suis sans haine contre toi. — Allons, alors. — Allons. — Je suis de Saint-Cadou. — Moi, je suis de Fouesnau. » Après avoir prononcé ces mots, ils se déchaussent, se frottent les mains de poussière, afin de les avoir plus âpres et moins glissantes; ils s'approchent l'un de l'autre, se saisissent lentement, en formant de leurs bras une écharpe qui passe de l'épaule droite à l'aisselle opposée de l'adversaire, puis se plient sur leurs reins, poussent un léger cri, et la lutte commence. Nous ne donnerons pas ici une description de ces combats longs et parfois dangereux, dans lesquels l'adresse est opposée à l'adresse, la force à la force, la ruse à la ruse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que parmi les bons coups qu'enseigne l'art de la lutte, il en est surtout trois qui jouissent d'une grande célébrité, et sont réputés les meilleurs. Ce sont : les *toll scarge*, les *cliquet roon* et les *peeg-gourn*. Le *toll scarge* est un coup par lequel, après avoir enlevé son adversaire sur une seule jambe, le lutteur lui balaie l'autre jambe d'un coup de pied. Le *cliquet roon*, ou tourniquet complet, est le coup dans lequel le lutteur, restant immobile, fait tourner autour de lui son adversaire, et le jette à terre par la rapidité de ce mouvement rotatoire. Le *peeg-gourn* est le croc en jambe perfectionné.

D'après les règles de la lutte bretonne, il ne suffit pas de renverser son adversaire pour avoir vaincu, il faut que celui-ci tombe sur le dos. Cette manière de tomber est ce que l'on appelle, en langage de palestre, *ar lam*. Lorsque le lutteur tombe autrement, le saut qu'il a reçu n'est qu'un *costiu*, et ne compte pas.

Les Bas-Bretons ont mêlé leurs croyances superstitieuses à l'usage des luttes, comme à toutes les circonstances de leur vie, ils ont beaucoup de foi dans certaines herbes magiques, qu'il faut cueillir le premier samedi du mois, à minuit, dans certains carrefours hantés. C'est ce qu'ils appellent le *louzou*. Ils pensent que ceux qui sont munis de ce talisman, doivent être invincibles dans la lutte; mais c'est, disent-ils, au risque de la damnation de leur âme, car le *louzou* est toujours un présent du démon.

L'ERMITAGE DE FRIBOURG.

On trouve l'histoire de cet ermitage, dans l'*État et les délices de la Suisse*. La plupart des voyageurs qui ont écrit jusqu'à ce jour sur la Suisse, renvoient à ce livre, lorsqu'ils traversent près de cet endroit le canton de Fribourg. Voici le passage textuel des *Délices* :

A une lieue de Fribourg, du côté de Berne, la Sane coule dans un lit profond; sur sa rive droite s'élève une chaîne de rochers hauts de 3 à 400 pieds, fort escarpés et presque tout droits comme si on les avait coupés; un bois s'étend sur leur sommet. Environ à 200 pieds au-dessus de l'eau, le rocher fait une petite avance sur la rivière : c'est là qu'un ermite se fit chemin jusqu'à une fente de rocher, il y a environ 55 ans (l'auteur écrit en 1730), et y creusa ou tailla une caverne, autant qu'il en fallait pour s'y étendre tout de son long et s'y mettre à couvert des injures de l'air. Mais un autre ermite, venu après lui, nommé Jean Dupré, de Gruyère, ne se contenta pas d'un réduit si étroit. Il entreprit de se tailler un logement plus commode dans le roc, et à force d'y travailler durant 25 ans, avec un valet, il parvint à se faire tout un couvent

On entre d'abord par une cave assez grande, et par un autre caveau où il s'est trouvé, heureusement pour l'ermite, une source abondante de bonne eau. On monte ensuite par un escalier de quelques marches, et l'on trouve une église qui a 63 pieds de long, 36 de large, et 22 de haut. La sacristie, qui est à côté, a 22 pieds de long, autant de large, et 4 de haut. Mais ce qui est le plus digne d'admiration, c'est le clocher qui s'élève, jusqu'au-dessus du rocher, à la hauteur de 70 pieds, sur 6 de large. Entre l'église et le réfectoire, il y a un salon ou antichambre, qui a 44 pieds de long, sur 34 de large. Le réfectoire est petit, comme il le faut pour un ermite; il a 21 pieds de long, et il est occupé en partie par un lit et un fourneau. A côté, est la cuisine, avec une cheminée, dont le canal est plus admirable encore que le clocher de l'église; car il a 90 pieds de haut. De là on passe dans une grande salle longue de 95 pieds, sur 22 de large, et qui est percée de grandes fenêtres, aussi bien que toute la partie de la maison qui donne la vue sur la rivière. On ne peut s'empêcher de se sentir saisi de quelque effroi quand on regarde au bas, et qu'on voit la rivière si loin au-dessous Au-delà, sont deux autres chambres qui font ensemble la longueur de 54 pieds, et au côté de la grande salle, dans l'obscurité, est un escalier dérobé. Il est presque inconcevable comment cet homme a pu faire, avec un seul valet, un si grand et si difficile ouvrage, et surtout couper les canaux du clocher et de la cheminée. Certainement il lui a fallu bien du temps, bien de la peine et de la patience. Dans l'ermitage et dans la petite avance dont il a été parlé, il a pratiqué un petit jardin potager, qui fournit des herbages et des fleurs. Cet ermite avait dessein de pousser son ouvrage plus loin; mais la mort ne le lui a pas permis. Le pauvre homme se noya l'an 1708, le jour de saint Antoine, qui était celui de la dédicace de son église. Quelques écoliers y étaient allés ce jour-là, qui est le 17 de janvier, pour célébrer sa fête avec lui : il voulut les reconduire au-delà de l'eau, dans un bac qu'il tenait pour cet usage; malheureu-



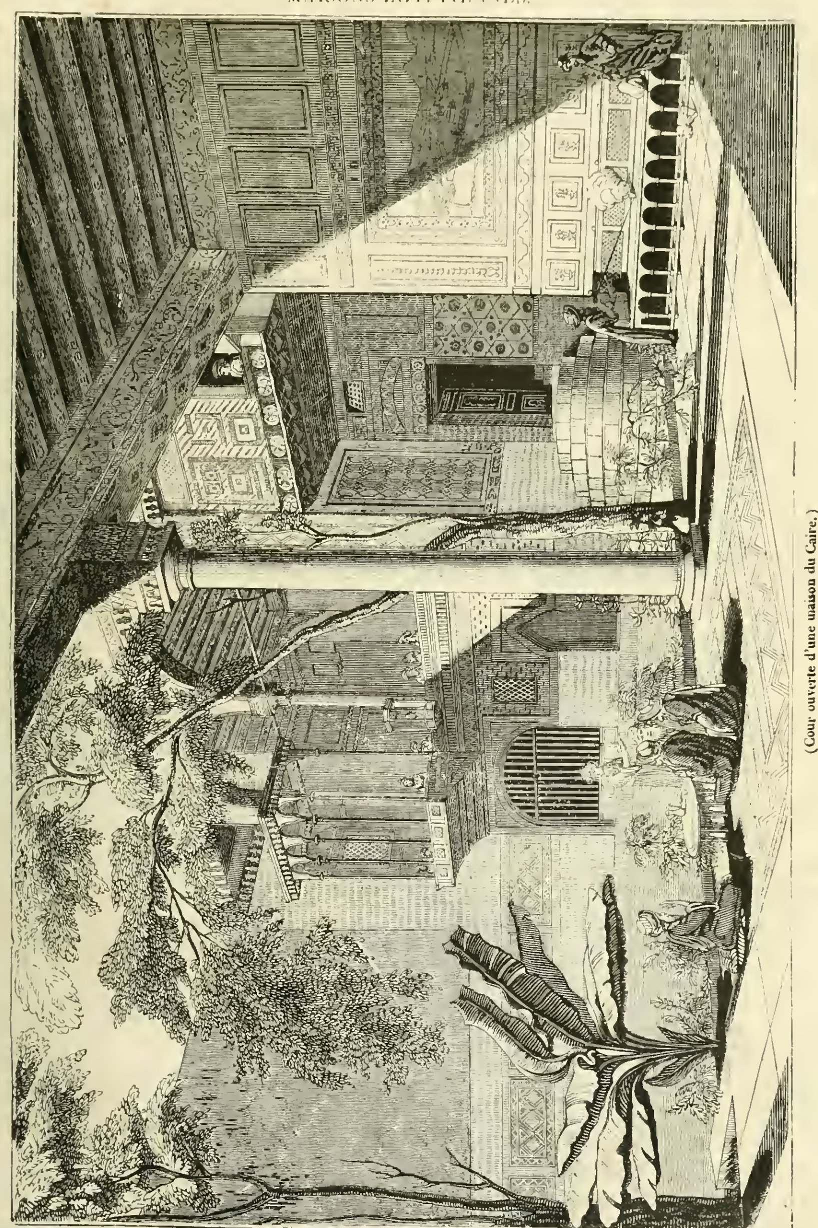
(L'Ermitage de Fribourg.)

sement le bac renversa, et il périt avec les écoliers qu'il conduisait. Son ermitage fut vacant durant quelque temps; à la fin, il s'est trouvé un bon prêtre qui est allé remplir sa place. Il tire sa substance des aumônes considérables qu'on lui fait, et aucun étranger curieux qui y va, ne s'en retourne sans lui faire quelque présent; comme aussi lui, de son côté, offre honnêtement du pain, du vin, et un petit bouquet d'œillets à ceux qui vont le voir.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30

MAISONS ÉGYPTIENNES.



(Cour ouverte d'une maison du Caire.)

L'usage, dans les villes arabes, est de réserver tout le luxe de l'architecture et des décorations pour l'intérieur des édifices; cette coutume paraît avoir pour origine, en partie la crainte des exactions et des avanies qu'une apparence de richesse attirait infailliblement de la part des fonctionnaires chargés de la perception des impôts, et en partie la vie retirée des femmes, dont les mœurs sont tout intérieures. Les rues sont étroites, et n'offrent à l'œil qu'un aspect triste et sombre : on ne voit que murailles en pierres sèches, percées de fenêtres grillées. Au contraire, si l'on

pénètre dans les maisons, on trouve des cours assez grandes, où sont des fontaines, des palmiers, des colonnettes, des salles basses, et des galeries pour prendre le frais. Les murs sont ornés de rosaces variées; les grilles des fenêtres, élégamment découpées, charment l'œil par les sinuosités, les nœuds et les entrelacemens de leurs tiges. Car bien qu'aujourd'hui l'architecture des maisons soit oubliée en Égypte aussi bien qu'en France, quelques unes ont cependant encore assez de traces de la fantaisie arabe pour faire comprendre l'antique réputation du « faste oriental. »

Les beys mameluks sont restés long-temps fidèles à l'habitude de construire de vastes maisons, décorées pour la plupart d'un beau portail, qui en faisait ressortir la monotonie extérieure. On a peine à concevoir comment s'est perpétué, dans les immenses galeries de ces monumens, l'usage incommode de s'asseoir les jambes croisées, usage commun à tout l'Orient, et qu'on a voulu expliquer comme une suite de la vie des camps et de la vie nomade. L'ameublement actuel d'une maison turque se compose encore d'amples *divans* à plusieurs étages, qui garnissent les trois côtés des galeries. Le divan supérieur est placé en saillie sur la rue, couvert, dans les maisons riches, d'élégantes étoffes, et quelquefois de cachemires. — On ne se sert de tables que pour les repas: ces tables sont de vastes plateaux de cuivre étamé ou argenté, posés sur une sellette très basse, d'ivoire ou de nacre. Quelques arabesques de mauvais goût, des perspectives à fresque plus ridicules encore, forment les seuls ornemens dont l'art moderne ait décoré les murailles, où l'on ne voit d'ailleurs ni tableaux, ni papiers de tentures, à la faveur desquels se multiplieraient les insectes, déjà si importuns.

Le luxe des jardins est complètement inconnu en Égypte: on entre sans obstacle dans les cours des maisons, où l'on entretient des gazelles, des antilopes ou des autruches. Un portier (ordinairement Abyssinien) se tient sous la porte, et fume ou dort sur une natte.

On ne saurait trop respecter l'innocence de l'enfant: médites-tu quelque action dont tu doives rougir, songe à ton fils au berceau. JUVÉNAL, sat. XIV.

HISTOIRE COMIQUE

DES ÉTAT ET EMPIRE DE LA LUNE

PAR CYRANO BERGERAC.

(Second et dernier article. — Voyez page 238.)

Bergerac avec sa machine, au lieu de s'élever dans l'air comme il l'avait espéré, tombe rudement dans la vallée, et se meurtrit tout le corps. Lors il se traîne chez lui, et se frotte de la tête aux pieds avec de la moëlle de bœuf, se fortifie le cœur d'une bouteille d'essence cordiale, et retourne chercher sa machine; mais des soldats qu'on avait envoyés couper du bois pour faire le feu de la Saint-Jean, s'en étant emparés, et ayant découvert l'invention du ressort, l'avaient portée sur la place de Québec, où l'on avait trouvé plaisant d'y attacher quantité de rangs de fusées volantes, « d'autant plus, disait on, que leur rapidité les devant enlever bien haut, et le ressort agitant ses grandes ailes, il n'y aurait personne qui ne prît cette machine pour un dragon de feu.» Enthousiasmés de cette belle imaginative, les soldats y avaient déjà approché la mèche, lorsque Bergerac accourt sur la place, voit ce spectacle, s'élance désespéré, saute dans la machine pour éteindre la première fusée; mais crac, psspfff....., il est subitement emporté au milieu d'un million d'étincelles. Il s'évanouit d'épouvante: quand un rang de fusées s'éteint, un autre s'allume, et donne un nouvel élan à l'ascension; enfin le dernier rang s'éteint, la machine tombe: ô prodige! Bergerac continue à s'élever; car, dit-il, la lune, qui, pendant ce quartier, avait coutume de sucer la moëlle des animaux, buvait toute celle dont il s'était enduit à cause des meurtrissures de sa chute, avec d'autant plus de force que son globe était plus voisin, et que l'interposition des nuées n'en affaiblissait pas la vigueur.

La course fut longue: Bergerac voyait diminuer la terre et grossir la lune; tout d'un coup il se sent choir les pieds en haut, sans avoir culbuté en aucune façon: il a changé d'atmosphère, et il est précipité avec une affreuse vitesse; après un temps fort long, il se trouve sous un arbre, embarrassé avec trois ou quatre branches assez grosses qu'il avait brisées en passant, et le visage et les lèvres mouillés d'une pomme, « qui s'étant par bonheur écachée contre, » avait ranimé de sa saveur ses esprits défaillans.

Il regarde autour de lui, et le premier aspect éblouit ses yeux: la nature est mille fois plus belle, plus riche et plus variée que sur notre terre; les fleurs ont des formes, des parfums, des couleurs, des instincts qui nous sont inconnus; elles ne végètent pas, elles semblent plutôt vivre; les oiseaux et les échos sont meilleurs musiciens; les arbres, sans hyperbole, portent au ciel un parterre de haute futaie; leur front, superbement élevé, semble plier sous la pesanteur des globes célestes, dont on dirait qu'ils ne soutiennent la charge qu'en gémissant. Bergerac, par l'influence de l'air embaumé qu'il respire, sent sa jeunesse se rallumer; son visage redevient vermeil; il recule sur son âge environ à quatorze ans.

Après avoir cheminé une demi-lieue à travers une forêt de jasmins et de myrtes, il aperçoit, couché à l'ombre, un bel adolescent qu'il prend pour un dieu; mais ce n'était qu'un habitant de la terre comme lui, qui s'était élevé à la lune au moyen d'un char d'acier poli et d'une boule d'attract fcalciné d'aimant qu'il avait adroitement lancée, de distance en distance, au-dessus de son char, dans la direction de la lune.

Ce jeune homme est comme une apparition qui révèle à Bergerac une Genèse mystique de la terre et de la lune; l'obscurité des pensées de l'auteur est encore redoublée dans ce passage par de fréquentes lacunes.

Deux habitans de la lune étaient jadis descendus sur la terre entre la Mésopotamie et l'Arabie. Certains peuples les avaient connus sous le nom de... et d'autres sous celui de Prométhée. La lune était ainsi demeurée déserte. Mais le Tout-Sage permit que, peu de siècles après, un de leurs descendans, ennuyé de la compagnie des hommes qui s'écartaient des voies de la justice, voulut se retirer dans la terre Bienheureuse (la lune), dont *son aïeul* lui avait tant parlé, et dont personne n'avait encore observé le chemin: son imagination y suppléa; car, comme il eut observé que... *il remplit de fumée deux grands vases, qu'il luta hermétiquement et se les attacha sous les ailes; aussitôt la fumée qui tendait à s'élever et qui ne pouvait pénétrer le métal, poussa les vases en haut, et de la sorte ces vases enlevèrent avec eux ce grand homme.* Quand il fut monté jusqu'à 4 toises au-dessus de la lune, il délia promptement les vaisseaux qu'il avait ceints comme des ailes autour de ses épaules: l'élévation cependant était assez grande pour le beaucoup blesser, *sans le grand tour de sa robe, où le vent s'engouffra et le soutint doucement jusqu'à terre.*

On remarquera que Bergerac écrivait ces lignes au milieu du XVIIe siècle: or le *ballon* et le *parachute* qu'il avait si ingénieusement pressentis n'ont été découverts qu'à la fin du XVIIIe.

Après avoir raconté la rencontre de ce jeune homme, Bergerac parle de nouveau des sensations de sa chute. Il marche, et il est bientôt entouré d'une foule de grands animaux; l'un d'eux le saisit par le col, le jette sur son dos, et le mène dans une ville. Ce nouveau monde est habité par des géans de douze coudées de longueur, qui marchent tous à quatre pattes, et qui vivent trois ou quatre mille ans. Les plus pesans attrapent les cerfs à la course. Deux idiomes seulement sont usités, l'un qui sert aux grands,

et l'autre qui est particulier au peuple. Celui des grands est une suite de tons non articulés, à peu près semblables à notre musique; quand ils sont las de parler, ils prennent un luth ou un autre instrument dont ils se servent pour se communiquer leurs pensées. Leurs discussions les plus graves sont d'harmonieux concerts. L'idiome du peuple s'exécute par le trémoussement des membres; l'agitation d'un doigt, d'une main, d'une oreille, d'une lèvre, d'un œil, signifie un discours entier, ou du moins une longue période avec toutes ses phrases. Un pli sur le front, le frissonnement d'un muscle désignent des mots. Un babillard semble un homme qui tremble.

Les Lunariens, à la vue de Bergerac, étaient tombés d'accord que cette petite créature ressemblait parfaitement à une autre qui appartenait à la reine. On envoie un message à la cour; provisoirement un bateleur s'empare de notre voyageur, et l'instruit « à faire le godenot, à faire des » culbutes, à figurer des grimaces.» Bergerac, assez confus, amuse là-haut, bon gré malgré, son public gigantesque; heureusement il est bientôt délivré par un homme émigré du soleil, qui a long-temps vécu sur la terre, où il a été le génie de Socrate; cet homme le prend en affection, et le conduit à la capitale de la Lune. En route, on s'arrête dans une hôtellerie, où se passent les scènes suivantes.

« On nous vint quérir pour nous mettre à table, dit Bergerac, et je suivis mon conducteur dans une salle magnifiquement meublée, mais où je ne vis rien de préparé pour manger. Une si grande solitude de viande, lorsque je périssais de faim, m'obligea de lui demander où l'on avait mis le couvert. Je n'écoutai point ce qu'il me répondit; car trois ou quatre jeunes garçons, en sus de l'hôte, s'approchèrent de moi en cet instant, et avec beaucoup de civilité me dépouillèrent de mes vêtemens. Cette nouvelle cérémonie m'étonna si fort, que je ne sais comment mon guide, qui me demanda par où je voulais commencer, put tirer de moi ces deux mots, *un potage*. Mais je les eus à peine proférés, que je sentis l'odeur du plus succulent mitonné qui frappa jamais le nez du mauvais riche. Je voulus me lever de ma place pour chercher à la piste la source de cette agréable fumée, mais mon porteur m'en empêcha. Où voulez-vous aller? me dit-il; nous irons tantôt à la promenade; mais maintenant il est saison de manger; achevez votre potage, et puis nous ferons venir autre chose. — Et où diable est ce potage? lui répondis-je presque en colère. — Quoi donc, me répliqua-t-il, ignorez-vous que l'on ne vit ici que de fumée? L'art de cuisinerie est de renfermer dans de grands vaisseaux moulés exprès l'exhalaison qui sort des viandes en les cuisant; et quand on en a ramassé de plusieurs sortes et de différens goûts, suivant l'appétit de ceux que l'on traite, on débouche le vaisseau où cette odeur est assemblée; on en découvre après cela un autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la compagnie soit repue. — Il n'eut pas plus tôt achevé, que je sentis entrer successivement dans la salle tant d'agréables vapeurs, et si nourrissantes, qu'en moins de demi-quart d'heure je me sentis tout-à-fait rassasié. Ce n'est pas, dit-il, chose qui doive causer beaucoup d'admiration, puisque vous ne pouvez pas avoir tant vécu sans avoir observé qu'en votre monde les cuisiniers, les pâtissiers et les rôtisseurs, qui mangent moins que les personnes d'une autre vocation, sont pourtant beaucoup plus gras. D'où provient leur embonpoint, à votre avis, si ce n'est de la fumée dont ils sont sans cesse environnés, et laquelle pénètre leur corps et les nourrit.

» Nous discourûmes encore quelque temps, puis nous montâmes pour nous coucher. Un homme, au haut de l'escalier, se présenta à nous, et nous ayant envisagés attentivement, me mena dans un cabinet dont le plancher était couvert de fleurs d'orange à la hauteur de trois pieds, et mon démon dans un autre rempli d'œillets et de jasmin. Il me dit, voyant que je paraissais étonné de cette magnificence, que c'étaient les lits du pays. Enfin nous nous couchâmes chacun dans notre cellule, et dès que je fus étendu sur mes fleurs, je m'endormis, à la lueur d'une trentaine de gros vers luisans enfermés dans un cristal, car on ne se sert point d'autres chandelles.

Le lendemain, en quittant l'hôtellerie, le démon paie un sixain pour la valeur de l'écot. Quand nous ferions ici ripaille pendant huit jours, dit-il, nous ne saurions dépenser un sonnet, et j'en ai quatre sur moi, avec deux épigrammes, deux odes, et une églogue. — Eh! plût à Dieu que cela fût de même dans notre monde, s'écrie Bergerac, qui lui-même était poète. J'y connais beaucoup d'honnêtes poètes qui meurent de faim, et qui feraient bonne chère si on payait les traiteurs en cette monnaie.

Arrivé à la cour, Bergerac est confronté avec un petit Castillan, qui avait aussi trouvé le moyen de se faire porter jusqu'au monde de la Lune au moyen d'oiseaux. Les grands déclarent, comme le peuple, que ces deux animaux sont de la même race, et on les loge ensemble au palais. Bergerac veut prouver qu'il n'est pas un animal; il se hâte d'apprendre la langue du pays. On convoque une assemblée des états pour l'entendre soutenir une thèse de philosophie: par malheur, comme il ne répond aux questions qu'on lui adresse qu'en citant des passages d'Aristote, on conclut d'une commune voix qu'il n'est pas un homme, « mais possible quelque espèce d'autruche, vu qu'il portait comme elle la tête droite, qu'il marchait sur deux pieds, et qu'enfin, moins un peu de duvet, il lui était tout semblable; » si bien qu'on ordonne à l'oiseleur de le reporter en cage. L'entretien du Castillan, et les attentions des jeunes filles de la reine, qui lui fourrent toujours quelques bribes dans son panier, le consolent un peu. Il s'obstine tellement toutefois à vouloir raisonner, qu'on lui fait un procès, à la suite duquel il est condamné à déclarer publiquement que la lune n'est pas une lune, que la terre n'est pas une terre, etc. Au prix de cette condamnation il recouvre la liberté et parcourt en paix la lune avec son cher démon.

Entre autres choses extraordinaires, voici ce que Cyrano remarque: jamais deux armées ne se battent dans la lune sans que l'on se soit assuré que les forces sont entièrement égales de part et d'autre. — Il y a des villes sédentaires et des villes mobiles; les maisons des villes sédentaires peuvent s'abaisser à volonté sous le sol à l'aide de fortes vis, de manière à se mettre à l'abri du mauvais temps, du froid, ou de l'excessive chaleur; les maisons des villes mobiles sont construites sur roulettes, sont armées de voiles et de puissans soufflets, et elles émigrent suivant les saisons. — Les habitans font un cadran si juste avec leurs dents, que lorsqu'ils veulent instruire quelqu'un de l'heure, ils ouvrent les lèvres, et l'ombre de leur nez, qui vient tomber sur leurs dents, marque celle dont le curieux est en peine.

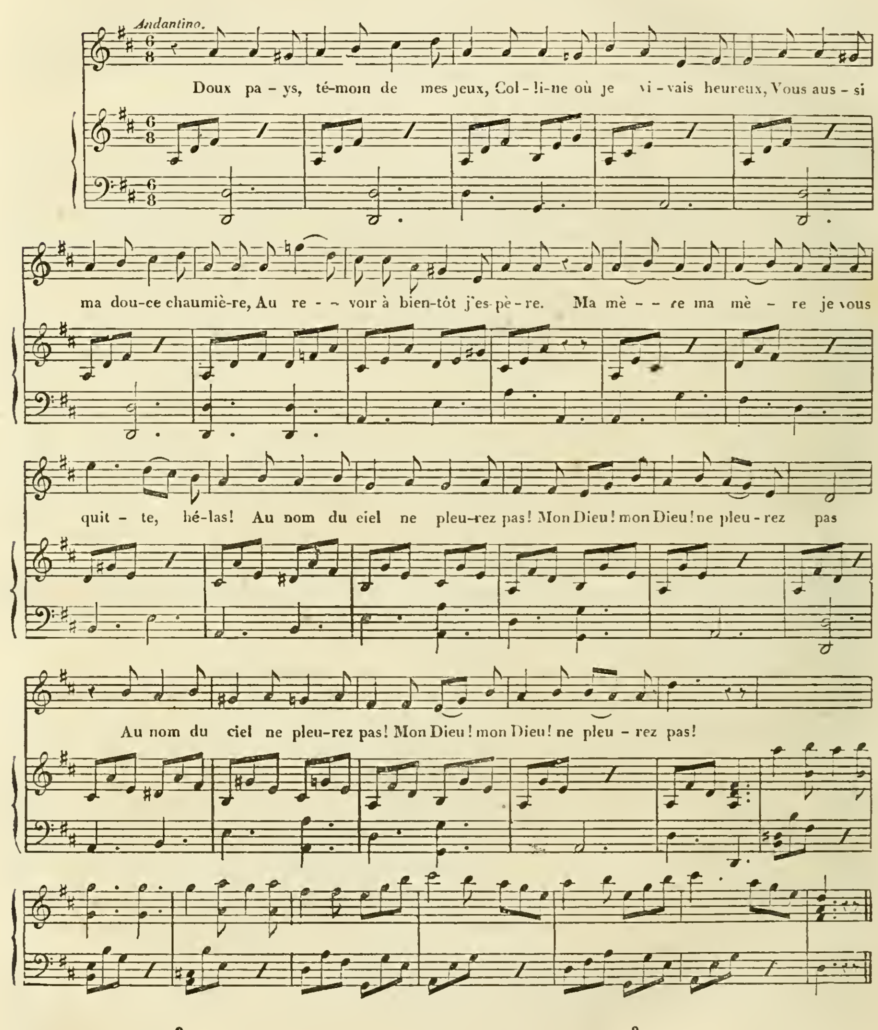
Dans toutes les controverses philosophiques Bergerac est battu par les Lunariens: on rit de ses préjugés; on le traite comme un enfant, et il avoue lui-même son infériorité. A la fin, le mal du pays s'empare de lui, il obtient des passeports, et son démon lui demande en quel endroit de son pays il veut descendre. « Je lui dis que la plupart des bourgeois de Paris, se proposant un voyage à Rome une fois en la vie, ne s'imaginant pas après cela qu'il y eût rien de beau ni à faire, ni à voir, je le priai de trouver bon que je les imitasse. » Le démon enlève Cyrano comme un tourbillon, et après un jour et demi de voyage le dépose en Italie. Dans les commencemens, Bergerac eut grande peine à échapper à la poursuite des chiens, qui, ayant eout me d'aboyer à la lune, sentaient qu'il en venait et qu'il en avait l'odeur; mais insensiblement il reprit son caractère et toutes ses habitudes d'homme terrestre, se rendit à Rome où son cousin, M. de Cyrano, lui prêta assez d'argent pour gagner Civita-Vecchia et de là Marseille.

MA MÈRE!

Paroles de M. **Léon Lafont**, *Musique de Mme* **Pauline Duchambge.**

« Heureux qui peut, au sein du vallon solitaire,
« Naître, vivre et mourir sous le toit paternel.

VICTOR HUGO.



2.

Je le vois, ces tristes adieux
Mettent des larmes dans vos yeux :
Sur ma poitrine palpitante
Je vous retiens presque mourante.
Ma mère, je vous quitte, hélas!
Au nom du ciel ne pleurez pas!
Mon Dieu! mon Dieu! ne pleurez pas! } *bis.*

3.

Je suis soldat, il le faut bien!
Nous ne possédons presque rien.
J'ai du courage, allez, ma mère,
Un jour de moi vous serez fière.
Ma mère, je vous quitte, hélas!
Au nom du ciel ne pleurez pas!
Mon Dieu! mon Dieu! ne pleurez pas! } *bis.*

Par les procédés de E. Duverger

La romance a été imprimée d'après les procédés ingénieux de M. E. Duverger. Au lieu de graver la musique sur métal, il emploie des caractères *mobiles*. Indépendamment d'une diminution dans les frais, surtout pour les ouvrages qui doivent se tirer à un grand nombre d'exemplaires, les nouveaux procédés permettent d'intercaler des citations musicales dans le texte d'un livre, ce qui auparavant était à peu près impossible. Cette heureuse invention paraît destinée à rendre de grands services.

DE L'AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES.

EST-CE LOUIS VI, DIT LE GROS, QUI EN EST L'AUTEUR? — ORGANISATION DE LA COMMUNE. — LECTURE PUBLIQUE D'UNE CHARTE.

C'est dans la dernière moitié du XIe siècle que les documens historiques présentent, pour la première fois, des villes constituées en communes; mais ces documens sont trop incomplets pour qu'on puisse dire en quel pays cette grande révolution a pris naissance. Tantôt propagée de ville en ville, tantôt éclatant dans plusieurs lieux d'une manière simultanée, elle embrasse, dans ses développemens rapides, tous les pays de langue romane, à l'exception de l'Espagne, que la conquête des Maures plaçait, pour ainsi dire, hors du mouvement européen.

Les anciens historiens ont établi le préjugé généralement adopté, que l'affranchissement des communes est dû à Louis VI, dit le Gros; cette erreur a été refutée par M. Augustin Thierry, dans ses Lettres sur l'histoire de France. Au XIIe siècle le pouvoir royal ne régissait qu'une très petite partie de la France actuelle : la Flandre, la Lorraine, une portion de la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné, étaient sous la suzeraineté de l'empire d'Allemagne; la Provence, tout le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou et la Bretagne, étaient des états libres, sous des ducs ou des comtes qui ne reconnaissaient aucun suzerain; la Normandie obéissait au roi d'Angleterre, et enfin l'Anjou, quoique soumis féodalement au roi de France, ne reconnaissait nullement son autorité. Il n'y avait donc pas lieu pour Louis VI d'affranchir, par des ordonnances, les villes de ces différens pays, et les vues bienfaisantes qu'on lui prête ne pouvaient se réaliser qu'entre la Somme et la Loire. Or comment se fait-il, si c'est ce roi qui est l'auteur des communes, qu'on les voie s'établir en même temps dans toute l'étendue de la Gaule, et en plus grand nombre dans les



(Affranchissement des communes. — Lecture publique d'une charte.)

provinces les plus indépendantes de la couronne? L'histoire est là pour attester que, dans le grand mouvement d'où sortirent les communes ou républiques du moyen âge, pensée et exécution, tout fut l'ouvrage des marchands et des artisans qui formaient la population des villes. Les chartes royales ou seigneuriales ne faisaient guère que sanctionner des révolutions opérées d'avance, et sur lesquelles il était désormais impossible de revenir; ce sont ces concessions qui ont donné à Louis-le-Gros l'honneur de l'initiative dans l'affranchissement communal.

Les habitans des villes qui voulaient se délivrer de l'autorité féodale se réunissaient dans la grande église ou sur la place du marché, et là prêtaient sur les choses saintes le serment de se soutenir les uns les autres, de ne point permettre que qui que ce fût fit tort à l'un d'entre eux, ou le traitât désormais en serf; c'était ce serment, ou cette *conjuration*, comme s'expriment les anciennes chroniques, qui donnait naissance à la commune. Tous ceux qui s'étaient liés de cette manière prenaient dès lors le nom de *communiers* ou de *jurés*. Pour garantie de leur association, les membres de la commune constituaient un gouvernement, un corps de magistrature élective, dont les fonctionnaires avaient le titre de *jurés*, et s'assemblaient tous les jours dans l'Hôtel-de-Ville, qu'on nommait *la Maison du Jugement*. Les *jurés*, au nombre de quatre-vingts, se partageaient l'administration civile et les fonctions judiciaires. Tous étaient obligés d'entretenir un valet et un cheval de selle, afin d'être prêts à se rendre, sans aucun retard, partout où les appelaient les devoirs de leurs charges.

Ces devoirs n'étaient pas aussi aisés à remplir que ceux des maires et échevins de nos villes modernes; il ne s'agissait pas, en temps ordinaire, de veiller à la police des rues, et, dans les grandes circonstances, de régler le cérémonial d'une procession ou d'une entrée, mais de défendre à force de courage des droits chaque jour envahis. Il fallait vêtir la cotte de mailles, lever la bannière de la ville contre des comtes et des chevaliers, et, après la victoire, ne point se laisser abattre par les sentences d'excommunication dont s'armait le pouvoir épiscopal.

Chargés de cette tâche pénible d'être sans cesse à la tête du peuple dans la lutte qu'il entreprenait contre ses anciens seigneurs, les nouveaux magistrats avaient mission d'assembler les bourgeois au son de la cloche, et de les conduire en armes sous la bannière de la commune.

La cloche jouait un grand rôle dans les communes, elle annonçait aux bourgeois libres l'ouverture et la fermeture de l'assemblée populaire, les dangers de la cité; elle était placée dans le beffroi. Le beffroi, ou la grande tour communale, bâtie ordinairement au centre de la ville, était un sujet d'orgueil et d'émulation pour les petites républiques du moyen âge. Elles employaient des sommes considérables à la construire et à l'orner, afin qu'aperçue de loin elle donnât une grande idée de leur puissance. C'était principalement parmi les communes du Midi que régnait cette espèce d'émulation; elles cherchaient à se surpasser l'une l'autre en magnificence, et quelquefois en bizarrerie, dans la construction de leurs tours. On donnait à ces édifices des noms sonores et recherchés, comme celui de *Mirandin*, ou la *Merveille*; et il paraît que la fameuse tour de Pise doit à une vanité de ce genre son architecture singulière.

Quand la commune était parvenue à se constituer et à se rendre maîtresse de la ville, l'autorité féodale, soit l'évêque ou le seigneur laïc, se trouvait enfin forcée de reconnaître les droits des bourgeois, et cette révolution se terminait par la délivrance d'une charte. C'est une de ces cérémonies que la gravure représente. Au son de la cloche du beffroi, tous les habitans de la ville, clercs, chevaliers, commerçans et gens de métier, étaient assemblés sur la place, et lecture était faite de la charte. Voici un des plus curieux monumens de ces constitutions du moyen âge.

Charte de Beauvais.

« Tous les hommes domiciliés dans l'enceinte du mur de la ville et dans les faubourgs, de quelque seigneur que relève le terrain où ils habitent, prêteront serment à la commune. Dans toute l'étendue de la ville, chacun prêtera secours aux autres, loyalement et selon son pouvoir.

» Quiconque aura forfait envers un homme qui aura juré cette commune, le majeur et les pairs [1], si plainte leur en est faite, feront justice du corps et des biens du coupable.

» Si le coupable se réfugie dans quelque château-fort, le majeur et les pairs de la commune parleront sur cela au seigneur du château ou à celui qui sera en son lieu, et si, à leur avis, satisfaction leur est faite de l'ennemi de la commune, ce sera assez; mais si le seigneur refuse satisfaction, ils se feront justice à eux-mêmes sur ses biens et sur ses hommes.

» Si quelque marchand étranger vient à Beauvais pour le marché, et que quelqu'un lui fasse tort ou injure, dans les limites de la banlieue; si plainte en est faite au majeur et aux pairs, et que le marchand puisse trouver son malfaiteur dans la ville, le majeur et les pairs en feront justice, à moins que le marchand ne soit un des ennemis de la commune.

» Nul homme de la commune ne devra prêter ni créancer son argent aux ennemis de la commune, tant qu'il y aura guerre avec eux; car s'il le fait, il sera parjure, et si quelqu'un est convaincu de leur avoir prêté ou créancé quoi que ce soit, justice sera faite de lui, selon que le majeur et les pairs en décideront.

» S'il arrive que le corps des bourgeois marche hors de la ville contre ses ennemis, nul ne parlementera avec eux, si ce n'est avec licence du majeur et des pairs.

» Si quelqu'un de la commune a confié son argent à quelqu'un de la ville, et que celui auquel l'argent aura été confié se réfugie dans quelque château fort, le seigneur du château en ayant reçu plainte, ou rendra l'argent, ou chassera le débiteur de son château; et s'il ne fait ni l'une ni l'autre de ces choses, justice sera faite sur les hommes de ce château.

» Si quelqu'un enlève de l'argent à un homme de la commune, et se réfugie dans quelque château-fort, justice sera faite sur lui, si on peut le rencontrer, ou sur les hommes et les biens du seigneur du château, à moins que l'argent ne soit rendu. »

Après la lecture de la charte, le seigneur ou l'évêque jurait d'abord de l'observer, et les habitans de tout état prêtaient après lui le même serment. En outre, pour donner à ce pacte une garantie plus solide, le roi était invité à le corroborer par son approbation et par le grand sceau de la couronne.

La conquête de ces communes a coûté le plus souvent à nos pères les plus grands sacrifices, et n'a pas été emportée sans faire couler des flots de sang. Les communes n'ont guère conservé leur organisation et leur liberté que pendant trois siècles, jusqu'à la fin du quatorzième. L'agrandissement et la centralisation du pouvoir royal détruisirent insensiblement leurs privilèges. Qu'était-ce qu'une poignée de marchands en présence de l'autorité royale et papale des XIIIe et XIVe siècles? qu'était-ce que ces petites sociétés bourgeoises jetées çà et là au milieu d'une population de paysans, trop ignorante encore pour sympathiser avec ceux qui reniaient l'esclavage, et prête, au contraire, à servir de milice aux seigneurs contre leurs sujets révoltés?

De toutes les institutions communales, l'échevinage survécut seul jusqu'à la révolution de 1789, comme un simulacre de l'ancienne existence républicaine, et le signe d'une liberté qui n'était plus.

[1] Noms des magistrats élus.

TABLEAU HISTORIQUE DE L'ART CHEZ LES ÉTRUSQUES.



(Style étrusque ancien. — Premières périodes.)

L'Étrurie ou la Toscie était une contrée de l'Italie dont les habitans, à une époque très reculée, portèrent les arts à un degré de perfection assez avancé. On trouve peu de renseignemens écrits sur l'origine des Étrusques, parce qu'aucun de leurs historiens n'est parvenu jusqu'à nous. Quoique ce peuple fameux se fût rendu maître de presque toute l'Italie avant la fondation de Rome, la longue domination des Romains et les ravages du temps ont laissé à peine subsister quelques inscriptions qu'il est difficile d'expliquer, parce qu'on ignore le fond de leur langue, et même un grand nombre de lettres de leur alphabet. Les Romains semblent aussi avoir affecté de ne point parler des Étrusques, et l'on ne peut guère reconnaître les goûts et quelques uns des usages de cet ancien peuple, qu'au moyen des monumens échappés à la destruction, au moyen de l'analogie qui peut exister entre ces monumens et ceux des nations contemporaines, et enfin des renseignemens en général assez rares fournis par des historiens étrangers.

La *première période* de l'existence des Étrusques depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque où ils perdirent leur liberté originelle paraît descendre jusque vers l'an 1645 avant l'ère chrétienne, époque à laquelle les Pélasges, peuples venus les uns de l'Arcadie, les autres de l'Attique, s'établirent chez les Étrusques, et de concert avec eux chassèrent les *Umbri* du lieu où ils habitaient. D'autres Pélasges œnotriens arrivèrent successivement à divers intervalles, se joignirent aux premiers, et se mêlèrent aux Étrusques pour ne former qu'un seul peuple. Vers ce temps déjà, c'est-à-dire plus de 524 ans avant la guerre de Troie, les arts étaient avancés en Italie, où la sculpture et l'écriture avaient été apportées depuis plus d'un siècle.

Deuxième période. — Vers 992 avant J.-C., 295 ans avant la fondation de Rome, les Étrusques étaient devenus très puissans; c'est alors qu'eut lieu une seconde transmigration composée de Grecs. La nation étrusque ainsi mélangée, se trouvant trop resserrée dans sa patrie, se partagea en deux branches : l'une passa sur les côtes d'Asie, l'autre s'étendit dans l'Étrurie, vers la contrée de Pise, qui prit le nom de Tyrrhénie. Fortifiés sans cesse par de nouvelles colonies, les Toscans ou Étrusques, appelés aussi Osques ou Volsques, s'étendirent par toute l'Italie, et développèrent leur commerce au point de faire alliance avec les Phéniciens. Ils étaient partagés en douze cités ayant chacune un chef appelé *lucumon*, et un roi électif, comme était Porsenna. Ils eurent une forme de gouvernement démocratique, et jouirent dans cet état d'une longue paix, alors que les Grecs étaient sans cesse troublés par des dissentions civiles. C'est vers cette époque qu'il faut placer les premières notions de l'art perfectionné chez ce peuple. Les villes de Nola et Capoue s'élevèrent en 801 avant l'ère chrétienne. Rome fut fondée en 754; ses nouveaux habitans adoptèrent les lettres pélasgiques modifiées par les Étrusques, et employèrent des artistes de cette nation. Cependant dès les premiers temps de l'établissement de la république romaine ils eurent avec elle des guerres sanglantes à soutenir. En 509 avant J.-C., Tarquin-le-Superbe, chassé de Rome, se retira chez les Étrusques. Porsenna, *lar*, c'est-à-dire *chef* des habitans de Clusium, s'arma pour le venger, et cette fois il eut l'avantage. La paix fut accordée aux Romains à des conditions très-dures. En 425 les Samnites s'emparèrent de Capoue, qui était la principale ville des Étrusques; mais les Gaulois à leur tour leur enlevèrent plusieurs parties de territoire; enfin, depuis l'an 385 avant J.-C., les Étrusques soutinrent contre les Romains et d'autres peuples du voisinage plusieurs guerres qui furent si malheureuses qu'un an après la mort d'Alexandre (324 ans avant J.-C.) la nation fut presque entièrement subjuguée par les Romains, et la langue étrusque même, après s'être peu à peu transformée en langue latine, se perdit entièrement. Après la mort du dernier roi Elius-Volturrinus, tué à la grande bataille qui eut lieu près du lac Lucumo, l'Étrurie fut changée en province romaine. Cette révolution arriva l'an 474 de la fondation de Rome, 280 ans avant J.-C.

Troisième période. — Peu de temps après (vers 265) les Romains qui s'étaient emparés de Volsinium, aujourd'hui Bolsène, *la ville des Artistes*, suivant la signification de son nom, transportèrent de cette seule ville à Rome 2,000 statues, et il y a toute apparence que les autres villes en renfermaient également un grand nombre, et qu'elles furent dépouillées de même. Les Étrusques, ainsi que les Grecs, dont la destinée fut assez semblable, cultivèrent encore les arts sous le joug des Romains; mais leur style, qui depuis long-temps déjà se ressentait de l'influence des Grecs, dut suivre alors l'impulsion donnée par Phidias, et ne tarda pas à s'effacer entièrement comme leur nationalité s'effaçait sous la domination étrangère. *Fin du premier article.*

Portrait et parure d'une jeune beauté javanaise d'après un poëte du pays. — Ses dents sont noires, brillantes et bien rangées; ses lèvres sont de la couleur de l'écorce fraîche du *mangonstan* (vermil on tirant sur le brun); ses sourcils sont comme deux feuilles de l'arbre *imbo*; ses yeux sont étincelans; son nez est aquilin. Sa peau est d'un jaune éblouissant; ses bras sont comme un arc; ses doigts, longs et flexibles, ressemblent aux épines de la forêt; ses ongles sont des perles. — Son pied est aplati sur la terre; sa démarche est majestueuse comme celle de l'éléphant.

Cette belle personne était parée d'un *chindi-patola* de couleur verte entouré d'une ceinture d'or; à son doigt était une bague, production de la mer; ses boucles d'oreilles étaient d'émeraudes enchâssées de rubis et de diamans; l'épingle qui attachait ses cheveux était d'or; elle était surmontée de rubis et d'émeraudes. Son collier était formé de sept pierres précieuses.

Elle était parfumée de manière à ce qu'il n'était possible de distinguer l'odeur d'aucun parfum.

Sens des mots basilique, église *et* cathédrale. — Grégoire de Tours, qui vivait dans la dernière moitié du XVIe siècle, et les écrivains de son temps donnent constamment la qualification de *basiliques* aux bâtimens de fondation royale, consacrés au culte chrétien (*basilique* vient du mot grec *basilicos*, royal).

Le mot *église* (formé du mot *ecclesia*, assemblée) n'était jamais employé que pour signifier l'ensemble des fidèles, la réunion du clergé et du peuple.

Aujourd'hui l'on ne donne le nom de *basiliques* qu'à quelques églises principales, par exemple à Saint-Pierre de Rome.

On appelle cathédrale (formé du mot *cathedra*, siége), la principale église d'un évêché où siége l'évêque.

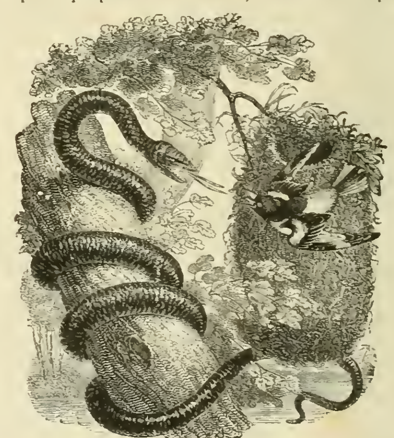
PRÉTENDU POUVOIR DE FASCINATION
ATTRIBUÉ AUX SERPENS.

Est-il vrai que si les yeux d'un serpent rencontrent ceux de l'animal dont il veut faire sa proie, le terrible regard du reptile paralyse sur-le-champ sa victime, lui ôte la faculté de fuir, et même l'attire, comme par un pouvoir magique, jusque dans la gueule ouverte pour la dévorer? Cette croyance populaire est accréditée par quelques naturalistes, et ne manque point de l'appui d'un bon nombre de récits merveilleux. Cependant il s'est trouvé des incrédules qui ont voulu examiner, discuter, et, avant tout, avoir les faits sous les yeux. Mais on ne peut rencontrer que très rarement en Europe, où les serpens n'abondent point, l'occasion d'observer leurs chasses, leurs ruses, leurs moyens de capture, suivant la force, l'agilité, les armes naturelles, du gibier qu'ils poursuivent. L'Amérique est bien plus propre à ces observations; car les serpens y sont très communs et très gros, quoique l'énorme boa ne s'y trouve pas. Le docteur Barton a soigneusement étudié, aux Etats-Unis, les mœurs des serpens de cette contrée, parmi lesquels il faut mettre en première ligne le redoutable boïquira (serpent à sonnettes): il n'a pu rien découvrir qui soit en faveur de l'opinion commune, quoique ses recherches aient été dirigées de manière à ne laisser échapper aucune occasion d'observer les faits dont le témoignage est invoqué. Le résultat de ses curieuses études est consigné dans un mémoire imprimé à Philadelphie. Voici quelques extraits de cet ouvrage plein d'intérêt et de faits instructifs.

Il n'est pas étonnant qu'une femelle d'oiseau, surprise dans son nid par l'apparition d'un serpent, hésite quelques momens avant de se résoudre à quitter ses œufs ou ses petits, et à fuir devant l'ennemi. Si le reptile s'arrête aussi quelque temps à contempler une proie qui ne peut lui échapper, pour trouver la voie qui l'en mettra plus facilement en possession, la terreur et l'irrésolution de la pauvre mère augmenteront; elle perdra peut-être le sentiment de son propre danger, tant elle est préoccupée de celui qui menace sa progéniture. N'a-t-on pas assez d'exemples du dévouement qu'inspire l'amour maternel, surtout à quelques espèces? La femelle du loriot, par exemple, se laisse prendre dans son nid, et si on la transporte dans une cage, elle y couvera ses œufs et nourrira ses petits jusqu'à ce que le regret de la liberté perdue ait terminé sa vie, ce qui ne tarde guère. Dans tous ces faits il n'y a point de fascination, mais les merveilles de l'instinct, le touchant spectacle d'une nature qui devrait attendrir le cœur de l'oiseleur, s'il connaissait la pitié. Les oiseaux qui posent leur nid à terre, ou sur des buissons à une médiocre hauteur, dans les marécages, au bord des eaux, etc., sont les plus exposés aux incursions des serpens : on devait s'y attendre. Quant aux espèces qui établissent beaucoup plus haut le berceau de leur race, elles n'ont rien à redouter de la voracité des reptiles, suivant M. Barton, qui doute même que le serpent à sonnettes monte jamais sur les arbres. Ce doute est très extraordinaire, car des témoins oculaires, non moins éclairés que le naturaliste de Philadelphie, ont décrit la chasse de l'écureuil gris par ce redoutable serpent, non seulement jusqu'au sommet des plus grands arbres, mais dans le cas où l'animal poursuivi saute d'un arbre à un autre, et croit échapper ainsi à la voracité du poursuivant, qui ne l'a pas perdu de vue.

Ce n'est qu'au temps de la construction des nids, de l'incubation, de la nourriture et de l'éducation des petits, que les oiseaux cessent de fuir à l'approche d'un serpent : c'est alors que des préoccupations fortes, impérieuses, les mettent au-dessus de la crainte, et peuvent les exposer à des périls qu'ils ne braveraient pas en toute autre occasion; mais en tout cela, rien qui s'écarte des lois ordinaires de la nature, rien qui fasse soupçonner une influence mystérieuse, une fascination.

M. Barton a vu quelquefois des couleuvres mises en fuite par les violens coups de bec d'une mère éperdue; mais quelquefois aussi elle partage le sort de sa famille, elle est dévorée. A l'approche de l'ennemi elle pousse un cri douloureux, et ne cesse de le répéter jusqu'à ce que le danger soit passé. Elle choisit près de son nid un poste d'où elle puisse harceler le serpent, fait usage de toutes ses armes, succombe ou triomphe; malheureusement le premier résultat a lieu plus souvent que le second. Les espèces de loriots propres au Nouveau Monde se distinguent, comme celle du loriot de nos bois, par des prodiges d'amour maternel, qui ne leur font pas pardonner les dégâts qu'ils causent quelquefois dans les cultures; le grand déprédateur des champs de maïs, le loriot aux ailes rouges ou de Baltimore, a l'imprudence de placer son nid trop bas, sur des arbrisseaux qui ne sont pas inaccessibles à la grosse couleuvre noire de ce pays. On le voit assez souvent aux prises avec cet ennemi de sa race, cramponné sur son cou, s'épuisant vainement à l'accabler de coups de bec, tandis que le reptile est occupé à dilater son gosier pour faire passer la proie qu'il vient d'avaler. Lorsque les petits ont quitté le nid, et commencent à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, comme ils n'ont pas encore assez de connaissance des périls qui peuvent les menacer, ni assez de force pour



(Loriot de Baltimore aux prises avec une couleuvre noire, pour l'écarter de son nid.)

se défendre ou échapper par la fuite, la mère continue à les protéger; elle ne les quitte définitivement que lorsqu'ils n'ont plus besoin de secours. Mais, encore une fois dans tout cela il n'y a point de fascination.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

LES VOITURES A NAPLES.



(Calesso de Naples.)

A Naples et dans ses environs jamais de brouillards, jamais de ciel couvert, de journées incertaines, mais seulement des mois de soleil ou des mois de pluie.

Pendant ces derniers mois, de larges ondées s'infiltrent profondément dans la terre, et, rappelées ensuite à sa surface par l'ardent soleil des beaux jours, entretiennent incessamment la rare fécondité du sol.

Pendant les temps de pluie, il ne faut point songer à sortir. La rue de Tolède ressemble au grand canal de Venise, et ce peuple, qui d'ordinaire mange et dort en plein air sur les places et aux carrefours, semble refoulé dans ses demeures par l'inondation.

De cet usage napolitain de rester absolument enfermé quand il pleut, il résulte qu'on ne trouve dans les rues de Naples, en fait de voitures publiques, que des voitures découvertes.

Au retour du soleil, qui promet une longue série de beaux jours, on voit se croiser dans les rues, s'élancer en foule sur les routes, des voitures de toute forme, mais surtout des calèches et des tilburys, *curriculi*, *corriboli*, *calessi*, *calessini*. Ces derniers se ressentent du goût traditionnel qui à Naples donne une forme élégante aux objets dont l'usage est le plus commun, et même aux ustensiles de ménage.

Tenté par les noms magiques que l'adroit conducteur jette à vos oreilles étrangères, vous décidez-vous à une promenade, voilà votre équipage : un cocher en bonnet rouge et en veste brodée, deux chevaux, petits et grêles, mais dont l'humble attitude n'est que modestie (vous les verrez à l'œuvre!), et enfin un siége souvent triangulaire et à trois pieds, quelquefois à un seul pied comme un tabouret de piano, posé sur un train à deux roues; tout cela est à vous pour un *carlino*, pour huit sous

Assis sur le siége, vous cherchez la place du cocher; il est déjà monté derrière. Les rênes se séparent et vous embrassent pour se rejoindre dans une de ses mains, tandis que de l'autre il excite du fouet la prompte ardeur de ses chevaux.

Cependant sa voix traînante ne cesse de retentir : *Baïa*, *Cume*, *l'Averno*, *Portici*, *Ercolano*, *Pompeï*, comme, vers l'entrée des Champs-Elysées, à Paris, le cocher de coucou, crie : Boulogne, Saint-Cloud, Versailles; et tandis que vous cherchez à qui peut s'adresser son appel, un nouveau personnage s'est glissé près de vous, et, en se déclarant l'esclave de votre *eccellenza*, s'empare des trois quarts du siége qui vous suffisait à peine. Vous retournez-vous alors pour adresser vos réclamations au cocher, deux nouveaux compagnons de route vous le cachent. Heureux serez-vous encore, si ces derniers venus ne sont pas deux *ciceroni*, qui, pendant le trajet, vous étaleront bucoliquement tour à tour, et quelquefois en même temps, leurs connaissances locales et les noms des grands personnages qui les ont acceptés pour guides, avec la conclusion obligée.

Peu après, le nombre des voyageurs s'accroît encore; les solides brancards deviennent à leur tour des siéges élastiques, et le filet suspendu comme un hamac sous le train, reçoit un chien et un enfant. Tout cela crie, boit ou fume, et se dispute, ou rit à vos dépens

Cependant les petits chevaux que vous méprisiez naguère, semblent ne pas s'apercevoir de cet actif recrutement : ils volent; ce sont des ouragans. Les glands jaunes et rouges des harnais brillent et sautent sur leurs flancs, le clinquant étincelle et bruit à leur crinière, et les roues à rayons dorés tourbillonnent dans la poussière ardente.

Au retour, ne cherchez pas votre mouchoir; prenez un bain, ou passez une heure à votre toilette.

LE COMMERÇANT ANGO A DIEPPE
(XVe SIÈCLE).

Ango naquit à Dieppe, en 1481, de parens honnêtes, mais pauvres, qui le destinèrent, dès son enfance, à l'état de marin, ressource ordinaire des Normands au XVe siècle.

Doué d'un esprit vif et d'un caractère entreprenant, Ango embrassa avec ardeur la carrière aventureuse qui s'offrait à lui. Dès l'âge de 16 ans, il s'embarqua sur un navire marchand qui allait trafiquer dans la Méditerranée; il visita ensuite, en qualité de lieutenant, les côtes occidentales de l'Afrique, et, devenu capitaine, il fit plusieurs voyages aux grandes Indes, où son intelligence et son activité lui acquirent promptement une fortune assez considérable.

De retour dans sa patrie, Ango céda aux instances de sa famille, et quittant le rude métier de marin, il se livra plus tranquillement à son goût pour les entreprises lointaines et pour les spéculations les plus hasardeuses.

Ainsi, pendant que ses nombreux navires allaient disputer aux Portugais le commerce de Ceylan et de Java, il prit à ferme les revenus de plusieurs seigneuries du pays de Caux, entre autres de la vicomté de Dieppe, qui appartenait à l'archevêque de Rouen, et acheta, en 1532, la charge de contrôleur au grenier à sel, emploi très lucratif à cette époque de priviléges.

La fortune le favorisa constamment, et au bout de quelques années il avait amassé d'immenses richesses.

Le premier usage qu'il en fit, fut d'élever dans sa ville natale un hôtel magnifique qui excita l'admiration et l'envie du cardinal Barberini.

En l'année 1534, Ango reçut dans son hôtel François Ier, qui, pour la seconde fois, parcourait ses états de Normandie. L'armateur dieppois déploya en cette circonstance un luxe vraiment royal, et les chroniques nous apprennent, entre autres détails, que François ayant manifesté le désir de se promener sur mer, Ango fit immédiatement équiper et armer six nefs légères éclatantes d'or et de sculptures, et les offrit à son gracieux souverain.

Pour prix de cet accueil, Ango reçut du roi de France le titre de vicomte et l'investiture du gouvernement de la ville et du château de Dieppe.

A quelque temps de là, la guerre éclata de nouveau; Ango, jaloux de justifier la bonne opinion que François Ier avait de lui, augmenta l'activité de ses constructions navales, et prit une part très active dans les entreprises dirigées contre l'Angleterre.

Ango était parvenu alors à l'apogée de sa prospérité et de sa grandeur; il traitait avec les têtes couronnées, recevait des ambassadeurs, et ressemblait à un souverain dont Dieppe eût été la capitale.

Un seul trait fera juger de la grande puissance de ce négociant.

Les Portugais, rivaux des Normands dans l'Inde, et jaloux de leurs succès, violèrent le droit des gens, attaquèrent et prirent en pleine paix un des navires de l'armateur dieppois: celui-ci, indigné de cet acte déloyal, résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Il fait aussitôt armer dix-sept vaisseaux de toutes grandeurs, en confie le commandement à un capitaine audacieux et expérimenté, et lui ordonne de bloquer le Tage pendant que les flottes portugaises étaient occupées dans les mers du Sud.

Les Normands s'emparent d'une foule de petits bâtimens, opèrent une descente sur la rive droite du fleuve, ravagent la côte, et se disposaient à mettre le siége devant Lisbonne, lorsqu'un ordre de leur maître vint les arrêter.

Emmanuel-le-Grand régnait alors en Portugal; surpris de la brusque invasion des Dieppois, il avait incontinent envoyé un député en France pour se plaindre à son cousin de ces hostilités, au milieu d'une pleine paix entre les deux États. François Ier renvoya l'ambassadeur à Ango; ce dernier l'accueillit, le traita avec honneur, et, satisfait dans son amour-propre, prescrivit à son escadre de quitter les eaux du Tage.

Telle était l'existence du négociant dieppois.

Mais cette carrière de gloire et d'autorité eut un terme: aux prospérités succédèrent des revers; à la faveur des rois, leur disgrâce; le gouvernement, embarrassé dans ses finances, refusa de rembourser à Ango des prêts considérables qu'il en avait reçus; et des pertes nombreuses, dans des entreprises commerciales, étant venu compliquer sa position, il perdit son opulence, son crédit, son commandement de Dieppe dont il était si fier, et, réduit à un état voisin de l'indigence, il fut contraint d'abandonner son bel hôtel témoin de ses longues années de bonheur, pour se retirer dans une maison de campagne, peu éloignée de la ville, où il mourut quelque temps après de chagrin et d'ennui.

De la reconnaissance. — Il semble que nous ne soyons obligés qu'à ceux qui ont eu un dessein formé de nous être utiles, et non pas à ceux qui, cherchant leur intérêt ou leur plaisir, nous ont rencontrés sur leur chemin, et comme par hasard; mais par cette règle, adieu la reconnaissance. Ainsi, pour la conserver, il faut s'arrêter au bienfait sans remonter à la source. — Il ne faut pas subtiliser en matière de reconnaissance: elle s'évapore en subtilisant.

NICOLE.

Les battus paient l'amende. — On sait qu'autrefois la France était divisée en une foule de provinces et de juridictions régies par des coutumes différentes. Ces coutumes contenaient parfois des dispositions fort étranges. Par exemple, suivant l'ancien usage de la coutume de Saint-Sever, en Gascogne, il était dû une amende au seigneur pour toutes les plaies faites avec armes et volontairement. L'agresseur n'était pas le seul qui dût payer l'amende; elle était aussi prononcée contre celui qui avait blessé, même en se défendant, c'est-à-dire contre le battu. Cette dernière disposition fut abrogée lors de la réformation de la coutume, vers l'année 1514.

Lettre du dauphin, depuis Louis XIII, trouvée par les éditeurs de l'Isographie, dans les manuscrits de Béthune, de la bibliothèque du roi, et donnée par Tallemant des Reaux, tome Ier, p. 164.

La voici avec son orthographe:

« PAPA,

» Depuy que vou ete pati, j'ay bien donné du paisi à maman. J'ay été à la guere dans sa chambe, je sui allé reconete les enemy; il été tous a un tas en la ruele du li à maman où je dormé. Je les ay bien éveillé avec mon tambour. J'ay été à vote asena (arsenal), papa. Moncheu de Rony m'a monté tou plein de belles ames, et tan tan de go canon, et puy i m'a donné de bonne confiture et ung beau petit canon d'agen; i ne me fau qu'un peti cheval pour le tiré. Maman me renvoie demain à Saint-Gemain, où je pieray bien Dieu pour bon papa, afin qu'il vous gade de tou dangé, et qu'il me fasse bien sage, e la gache de vou pouvoi bien vo faire tes humbe sevices. J'ay fort envie de domi, papa, fe fe Vendôme (César de Vendôme, fils de Henri IV) vou dira le demeuran, et moi que je sui vote tes humbe e tes obeissan fit fi, papa, et serviteu,

» DAUPHIN. »

LES PIGEONS VOYAGEURS DE L'AMÉRIQUE.

Les ornithologistes ont donné à cette espèce de pigeons le nom de *columba migratoria*, et ses habitudes justifient complétement cette dénomination, qui n'est cependant pas assez caractéristique. En effet, tantôt fixée près du golfe du Mexique, et tantôt visitant les côtes de la baie d'Hudson, ses courses lui font parcourir plus de sept cents lieues suivant la direction du méridien. Elle s'étend moins en longitude, et ne dépasse point la chaîne des montagnes rocheuses, limite de ses excursions à l'ouest; quelques individus plus aventureux, ou entraînés hors des régions qu'ils fréquentent le plus habituellement, traversent l'Océan, et viennent quelquefois jusqu'en Écosse. Leur puissance de vol et la portée de leur vue sont étonnantes; de la hauteur à laquelle ils s'élèvent dans l'air, ils aperçoivent sur les arbres les petits fruits dont ils se nourrissent, les baies de genièvre ou les airelles, et lorsqu'ils s'arrêtent au milieu de leurs courses, ce n'est jamais infructueusement. Comme ils volent en troupes nombreuses et serrées, au point qu'ils interceptent quelquefois la lumière du soleil, on a pu mesurer leur vitesse par les moyens qui donnent celle des nuages, et il est avéré qu'ils ne font pas moins de vingt-cinq lieues de poste par heure. Si l'industrie humaine parvenait à s'associer ces rapides courriers, les télégraphes deviendraient presque inutiles; une matinée suffirait pour transmettre un message de la capitale jusqu'à Lyon, Bordeaux, Strasbourg, etc.

La structure et la forme du corps favorisent dans ces oiseaux les longs voyages qu'ils entreprennent. Leurs ailes sont proportionnellement plus longues que dans aucune autre espèce de ce genre; leur queue fourchue et d'une grande surface est un gouvernail proportionné à l'étendue et à la force de leurs ailes. Quant aux couleurs et à leur distribution sur le plumage de ces oiseaux, on remarque une très grande différence entre les deux sexes; l'extérieur modeste des femelles contraste avec la brillante parure des mâles, autant que celui des poules comparé à la magnificence des coqs. Si ces pigeons voyageurs pouvaient s'accoutumer à la vie sédentaire des colombiers, ils seraient un ornement de plus pour les habitations champêtres. Le mâle est non seulement plus beau, mais encore plus grand que sa femelle; depuis le bec jusqu'à l'extrémité de la queue, sa longueur est de près de deux pieds; la tête est d'un bleu d'ardoise, les ailes et le dessus du corps du même bleu parsemé de taches noires et brunes; la poitrine est d'une couleur de noisette rougeâtre, le cou est orné des plus belles couleurs: l'or, le vert, le pourpre, un écarlate magnifique, y brillent de tout leur éclat; le ventre est d'un blanc pur, les jambes et les pieds d'un beau rouge; une large bande d'un noir lustré traverse la queue dans toute sa longueur.

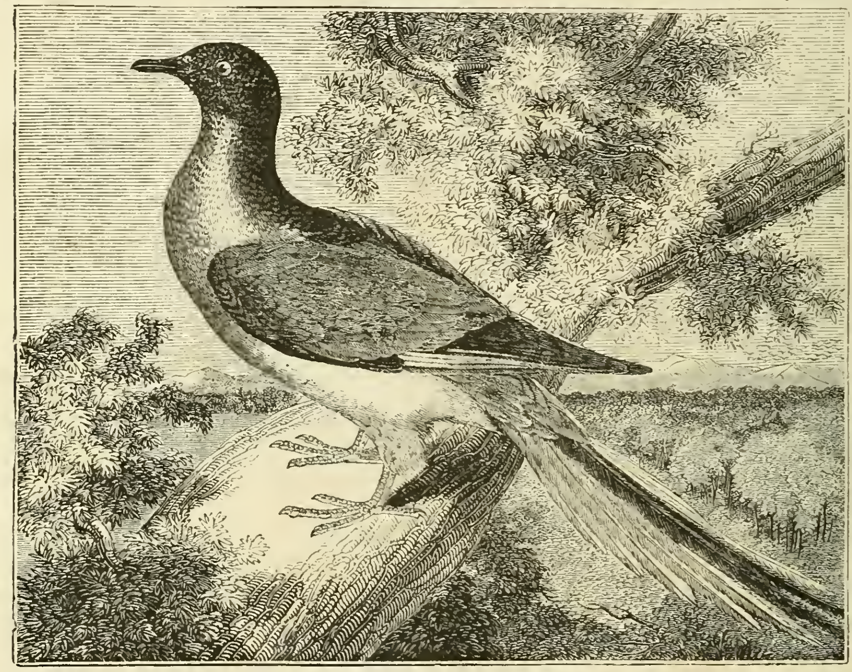
Le caractère distinctif et dominant de cette espèce paraît être l'amour de la société: point d'individus isolés; dans les courses lointaines, point de traîneurs. Leurs bandes sont d'une étendue prodigieuse lorsqu'ils se mettent en route pour chercher dans les forêts un lieu qui fournisse à leur subsistance. M. Audubon, célèbre naturaliste américain, estime à plusieurs centaines de millions une de ces troupes volantes qu'il rencontra près des bords de l'Ohio, et son calcul, loin d'être exagéré, descend peut-être beaucoup trop au-dessous de la réalité. En effet, ce nuage d'oiseaux s'étendait sur une largeur d'environ deux mille mètres, et comme son passage ne dura pas moins de trois heures, sa longueur était au moins de soixante-quinze lieues, ou trois cent mille mètres. En ne comptant que deux oiseaux par mètre cubique, la bande aurait été composée de 1,200,000,000 d'oiseaux; mais la troupe était si serrée qu'elle projetait une ombre sur la terre. M. Audubon ajoute que le bruit de toutes ces ailes mises en mouvement était très fort et d'une monotonie assoupissante. Il faut observer que ces immenses colonnes mobiles se forment par la réunion d'un très grand nombre de troupes distinctes, mais ayant toutes un but commun, exécutant les mêmes manœuvres dans les mêmes lieux; elles ont aussi la singulière habitude de se choisir un même *juchoir*, lieu du rendez-vous où elles arrivent le soir, quelquefois de très loin, et qu'elles quittent le matin pour aller chercher leur subsistance. La forêt qui reçoit ces hôtes est bien mal payée de son hospitalité, car les pigeons s'abattent si impétueusement et en si grand nombre sur les arbres, que de fortes branches sont rompues, et tombent avec leur fardeau. On dirait qu'un violent orage a frappé à coups redoublés cette partie de la forêt.

M. Audubon a calculé la quantité de nourriture consommée chaque jour par une grande bande de ces pigeons, en réduisant chaque individu à une ration très modique; car ils ont besoin de manger souvent et beaucoup. On a peine à croire au résultat de cette estimation: une seule de ces populations ailées, qui établit au sein des forêts sa ville aérienne, consommerait quatre ou cinq fois autant que la capitale de France, en ne tenant compte toutefois que du poids des subsistances! Il n'est donc pas étonnant qu'à l'apparition de l'aurore cette population se disperse pour mettre à contribution un espace équivalent à plusieurs départemens français. Quelques divisions de la grande bande vont prendre leur repas très loin et par conséquent très tard, ce qui ne les empêche pas de revenir ponctuellement au juchoir. Ce lieu de repos a été choisi avec prudence, aussi secrètement qu'il a été possible, loin de l'habitation ordinaire des ennemis naturels de ces pacifiques oiseaux: précautions insuffisantes contre les plus dangereux de ces ennemis, les colons américains. Aussitôt qu'un juchoir de pigeons est découvert, on fait à la hâte les préparatifs d'une expédition de longue durée, et qui occupera tout le monde; outre les armes, les munitions et les provisions indispensables, les chariots transportent des futailles vides, du sel, quelques ustensiles de ménage; toute la famille se met en marche, menant avec elle ses animaux domestiques. Lorsque les chasseurs sont réunis et installés, ils conviennent entre eux de divers signaux d'avertissement, établissent une sorte de police pour l'intérêt et la sûreté de tous, et la campagne est ouverte. La fusillade commence le soir, et dure aussi long-temps qu'on peut apercevoir le gibier. De grand matin, et après le départ des oiseaux, on procède à la récolte; mais l'homme a été devancé sur ce champ de carnage par les animaux voraces de la contrée, oiseaux et quadrupèdes, durant la journée; d'énormes tas de pigeons imposent une forte tâche aux personnes chargées de plumer, préparer, encaquer. Cependant la récolte n'a pas été complète: on a laissé la portion des glaneurs; ce sont les cochons qui, durant cette chasse, ne vivent que de pigeons et engraissent à vue d'œil. Si on n'est pas trop éloigné des villes, les marchés y sont abondamment approvisionnés de ce gibier, que les gourmets ne dédaignent point. M. Audubon a vu à New-York un brick uniquement chargé de cette marchandise, et dont la cargaison emplumée eut un prompt et avantageux débit.

La vie des malheureux pigeons est une succession de fatigues et de périls. Attaqués au lieu de leur repos, ils le sont encore à l'époque des soins et de l'éducation de chaque génération nouvelle. Pour ce temps, il faut choisir un domicile et renoncer aux grandes courses. Mais les associations, quoique subdivisées, ne sont pas dissoutes, et les nids, rapprochés autant qu'il est possible, couvrent tous les arbres d'une grande forêt. On a vu, dans l'état de Kentucky, un de ces établissemens qui, sur une largeur de plus d'une lieue, occupait au moins seize lieues en longueur. Tous les nids sont occupés à la fois au commencement d'avril; vers la fin de mai, les petits prennent leur volée, et toute la bande commence ses grands voyages. Il y a, dit-on, jusqu'à trois couvées par an, et très souvent trois nids à construire. ❧

qu'un lieu de nichée est reconnu, ce qui n'est pas difficile, les moyens de destruction sont préparés; les chasseurs arrivent dans la forêt peu de jours avant l'époque du départ, armés de haches, amenant, comme pour l'autre expédition, tout leur ménage, et ce qui est nécessaire pour un campement de quelques jours; les arbres sont abattus, tous les nids dont ils étaient surchargés tombent à la fois; les cris de désespoir des victimes, le bruit de la chute des arbres, et plus encore celui des ailes des pères et mères qui ne cessent de voler autour de leur malheureuse progéniture que lorsque la faim les y contraint, les coups redoublés des haches et les avertissemens des bûcherons, font un vacarme si assourdissant qu'on ne peut se faire entendre qu'en se parlant à l'oreille, et très haut. Les pigeonneaux sont alors très gras. Les indigènes américains ont appris aux colons comment cette graisse peut être mise à profit; ils la recueillent en la faisant fondre, et la conservent dans des pots dont ils ont eu soin de se munir. Un grand arbre, chargé de nids et de jeunes oiseaux, suffit quelquefois pour fournir à une famille sa provision de graisse durant plusieurs mois.

Ces pigeons voyageurs de l'Amérique ne peuvent conserver leurs habitudes que dans les immenses forêts de l'intérieur, au-delà des monts Alleghanis. Les bandes qui s'aventurent à l'est de cette chaine rencontrent sur leur passage plus d'ennemis, et ne trouvent plus des asiles aussi sûrs. Lorsque la faim les contraint à s'abattre sur les plaines cultivées, une autre arme leur est encore plus funeste que le fusil; les cultivateurs prennent leurs filets, et d'un seul coup ils amènent ordinairement plusieurs centaines de prisonniers. Toute la population est à la chasse; la mousqueterie ne cesse de se faire entendre que lorsque la bande ailée a terminé son passage. On mange alors du pigeon à tous les repas, sans que l'uniformité de ce régime paraisse fatiguer ni déplaire. Mais les Américains n'y sont pas condamnés pour toujours; le temps approche où la chasse des pigeons de passage sera beaucoup moins productive. A mesure que la population augmentera dans l'intérieur du continent, ces oiseaux se trouveront resserrés dans un plus petit espace; les associations ne pourront continuer, et l'espèce, toujours poursuivie avec acharnement, diminuera de plus en plus; elle sera forcée à changer ses mœurs, aujourd'hui si remarquables, et vivra dans les forêts de l'Amérique, comme les ramiers dans celles de l'Europe, disséminée, confondue avec les autres espèces du même genre, et n'excitant plus une curiosité particulière.



(Pigeon voyageur de l'Amérique, *Columba migratoria.*)

LA PORTE TAILLÉE,

A BESANÇON.

Dès long-temps avant la conquête des Gaules par les Romains, Besançon dut jouer un rôle important dans l'histoire de ce pays; mais les monumens historiques manquent complètement jusqu'à cette époque. Peut-être seulement le nom de Chrisopolis, *ville d'or*, que lui avaient donné les Grecs de la colonie de Marseille, suffit-il pour prouver que dès ce temps-là on exploitait dans cette ville la pêche des parcelles d'or que le Doubs roule dans ses eaux, et que l'on aperçoit encore, çà et là, sur ses rives, briller au soleil à travers le sable.

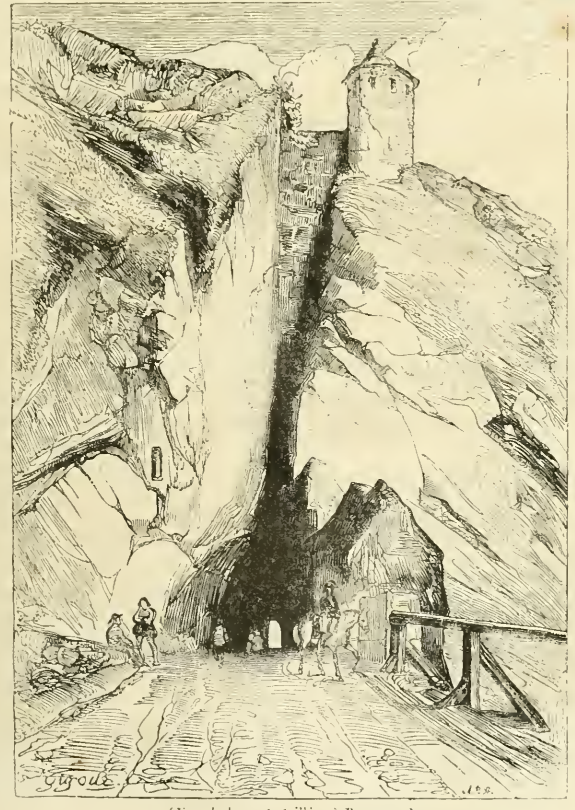
Quand on observe que l'or était assez commun dans les Gaules pour que le plus grand nombre des guerriers portassent des brasselets et des colliers de ce métal, on ne peut pas douter qu'il n'existât dans ce pays assez d'or pour fournir à une partie de la consommation. D'ailleurs, il existe des titres qui prouvent que l'exploitation de l'or des sables du Doubs fut affermée dans le moyen âge, et qu'elle était encore productive. Il est probable qu'elle avait été abandonnée du temps de César, comme elle l'a été depuis, après avoir été reprise et continuée avec succès pendant plusieurs siècles; car les *Commentaires*, qui, dans une description fort

détaillée de cette ville, nous la montrent comme une place de guerre très importante, située dans un pays riche et fertile, ne disent rien de ses richesses sous ce rapport; ils ne disent rien non plus du percement de rocher dont nous allons nous occuper.

Pour sentir toute l'importance des travaux qu'a nécessités cette entreprise, il faut avoir une idée des lieux où elle a été exécutée. Voici la description qu'en fit Pelisson par ordre de Louis XIV.

« Besançon est située au fond d'un très beau vallon qui » représente presque un amphithéâtre qu'on aurait paré » exprès de vignobles, de vergers et de bois, pour le seul plaisir » des yeux. Jules César l'a décrite en ses *Commentaires* » comme l'une des plus fortes villes des Gaules, parce que » le Doubs, grande rivière qui coulait sous ses remparts, » l'environnait de tous côtés comme un fossé en forme de » fer à cheval, ne laissant qu'un espace de six cents pas à » l'ouverture, remparé d'une haute montagne dont le pied » plongeait dans la rivière des deux côtés, et qui, étant en » outre fermé d'un mur, servait de citadelle à la ville au » seul endroit par où l'on en pouvait approcher. Depuis, la » ville s'est accrue, et au-delà du Doubs on a vu s'élever » comme une colonie et une autre ville, jointe à l'ancienne » par un beau pont. »

Du temps des Romains on ne pouvait pénétrer dans la ville que par le pont de bois que les Gaulois avaient établi



(Vue de la porte taillée, à Besançon.)

sur la rivière, ou bien en traversant la citadelle, qui, étant le seul chemin pour communiquer avec l'Helvétie et toute la montagne, devait être exposée à un coup de main par l'affluence continuelle des marchands et des voyageurs. Il devait être bien plus à la convenance des vainqueurs de faire de la citadelle une forteresse inabordable, d'où ils pussent commander des routes passant à plus de cinq cents pieds perpendiculairement sous leurs remparts, que de la laisser ainsi ouverte à tout venant.

Tel a été, à ce qu'on prétend, le motif qui a dû les déterminer à faire des chaussées aux pieds des rochers et à percer la roche même dans l'endroit où elle ne pouvait être que difficilement tournée; mais cette explication n'est pas satisfaisante, car il est évident qu'avant l'élévation du niveau de l'eau par les écluses bâties pour le service des moulins à eau construits dans la ville, il restait un espace libre entre la rivière et le rocher, espace peu considérable, à la vérité, mais suffisant pour le passage des voitures, dont les ornières sont restées empreintes sur le roc, et qu'on aperçoit encore dans les eaux basses. Ainsi, l'ouverture taillée dans le roc n'a pu avoir d'autre but que de donner passage au canal ou aqueduc qui amenait les eaux d'Arcier à Besançon. D'ailleurs, elle était trop étroite et trop peu élevée dans l'origine pour qu'on puisse supposer qu'elle ait été destinée à donner passage à une grande route.

Beaucoup plus tard, lorsque l'aqueduc abandonné cessa d'amener l'eau dans la ville, il est probable qu'on déblaya la place qu'il avait occupée pour en faire un chemin, et que

l'élévation du niveau de l'eau rendant l'ancienne route impraticable, on fut forcé d'élargir cette ouverture, qui ne fut long-temps qu'un passage couvert auquel le roc servait de voûte. Enfin, après la conquête par les Français, Vauban la fit mettre à ciel ouvert lorsqu'il traça les fortifications de la place. Il bâtit aussi la petite tourelle isolée qui la domine, que l'on confie à la garde d'une centaine de fusiliers lorsque la ville est assiégée.

Les historiens sont unanimes sur ce point, que Besançon n'avait jamais été prise avant Louis XIV, et qu'alors même elle ne fut livrée, après vingt-huit jours de tranchée ouverte, que par la trahison et les intrigues de l'abbé de Vatteville, qui reçut en récompense des terres et des seigneuries. Mais ces faveurs profitèrent peu à la famille de l'abbé : la dernière héritière de son nom est morte à Besançon, sous l'empire, dans un état voisin de l'indigence.

LE SUISSE DE LA RUE AUX OURS.

Vers le milieu du siècle dernier, on remarquait au-devant de la maison qui formait l'encoignure de la rue aux Ours et de la rue Salle-au-Comte, une statue de la Sainte-Vierge enfermée dans une grille de fer, et connue dans le quartier, depuis longues années, sous le nom de *Notre-Dame de la Carole*. La piété des fidèles entretenait devant cette image une lampe allumée, et conservait chaque année, par une cérémonie religieuse, la tradition d'un attentat commis autrefois à cette même place. Voici le récit merveilleux de ce crime, tel qu'il a été transmis.

La rue aux Ours, appelée au moyen âge rue aux *Oues*, ou aux *Oyes*, était habitée en grande partie par des rôtisseurs, dont le commerce consistait surtout en oies; de là leur vint le nom d'*oyers*, ou vendeurs d'oies. Cet oiseau était un régal que nos pères affectionnaient, et qu'ils ne manquaient jamais de se permettre les dimanches et les jours de fête. Dans la vieille farce de *Patelin*, l'avocat rusé, en invitant maître Guillaume à souper, n'oublie pas de le prévenir qu'il aura une bonne oie grasse. Les dindons n'étaient pas connus alors, puisque le premier qui parut en France, envoyé du Mexique, fut servi aux noces du roi Charles IX. Or, le 3 juillet 1418, veille de la translation de saint Martin, un soldat sortant de la boutique d'un tavernier rôtisseur, après avoir perdu son argent et ses habits au jeu, frappa d'un couteau l'image de la Vierge en jurant et blasphémant : le sang, dit-on, jaillit aussitôt de la blessure. A la vue de cet étrange miracle, la foule émerveillée se rassemble, et s'empare du malheureux qu'elle conduit avec de grands cris devant messire Henri de Marle, chancelier de France. Le soldat fut mis à mort dans la rue même témoin de son attentat, non sans avoir souffert d'horribles tortures.

Depuis cette époque, et en mémoire de ce drame mystérieux, dont l'issue fut si funeste au misérable archer, chaque année les bourgeois du quartier, réunis en confrérie sous le nom de *Société des bourgeois de la rue aux Ours*, célébrèrent, par une cérémonie à la fois religieuse et profane, l'anniversaire de cet évènement. C'était pour eux comme l'expiation du sacrilége dont cette rue avait été le théâtre. Aussi, chaque année, au mois de juillet, après avoir élu parmi eux un *roi* ou chef de la société pour présider la fête, ils faisaient élever au milieu de la rue aux Ours, en face de la rue Salle-au-Comte, un échafaud de forme carrée, dont la décoration imitait les couleurs nuancées du marbre. Trois de ses côtés regardaient les rues Salle-au-Comte, Saint-Denis, et Saint-Martin; le quatrième côté s'appuyait aux maisons de la rue aux Ours; sur les trois côtés étaient écrits de mauvais vers.

Pendant plusieurs jours on promenait dans les rues de Paris une grande figure d'osier, couverte d'habits militaires, représentant le héros de l'aventure : puis, le 3 juillet, aux clameurs joyeuses et applaudissemens de la foule entassée dans les rues étroites et boueuses du quartier Saint-Martin, vers les neuf heures et demie du soir, les bourgeois de la société, précédés de tambours et guidés par leur roi, qui tenait en main un flambeau allumé, donnaient le signal du feu d'artifice, au milieu duquel la figure d'osier était solennellement brûlée pendant que le peuple chantait l'antienne *salve Regina*. Les fragmens enflammés de cette image étaient jetés sur la populace, qui s'en disputait les débris. Le lendemain, il y avait grand repas pour les confrères, et feu d'artifice.

Pendant long-temps cette coutume fut religieusement observée; mais, en 1743, cette fête, dont les scènes s'accordaient mal avec l'évènement qui y avait donné naissance, fut interdite par le lieutenant de police, et convertie en une messe solennelle et publique, qui fut célébrée tous les ans dans l'église paroissiale de Saint-Leu et Saint-Gilles. On continua à brûler la figure d'osier devant l'image de la Vierge; mais il n'y eut plus de procession, ni de fête solennelle.

C'est à tort que quelques personnes appellent la figure de cet archer, *le Suisse de la rue aux Ours* : à l'époque où l'on suppose qu'arriva cet évènement, c'est-à-dire sous Charles VI, il n'y avait pas de soldats suisses à la solde de la France.

INDUSTRIE MINÉRALE EN ESPAGNE.

Sous les Romains, l'Espagne fournissait du plomb, de l'étain, du fer, du cuivre, de l'argent, de l'or et du mercure; les Maures gardèrent en activité un assez grand nombre d'exploitations; mais quand ils furent repoussés en Afrique, l'industrie minérale fut à peu près anéantie par les vainqueurs. — Lors de la découverte de l'Amérique, les rois d'Espagne, pour favoriser les mines du Nouveau-Monde, qui étaient pour eux la source des plus grands revenus, interdirent presque entièrement les exploitations dans la Péninsule, et il ne resta guère en activité que les mines d'Almaden, qui envoyaient chaque année à Mexico 5 à 6 mille quintaux de mercure nécessaires à l'extraction des métaux précieux; la production annuelle d'Almaden fut même portée à 18 mille quintaux, vers le milieu du dernier siècle, par suite d'accidens arrivés dans une mine du Pérou.

Toutefois les guerres diverses que l'Espagne eut à soutenir, soit avec la France, soit avec les colonies, amenèrent l'industrie minérale à un état de décadence dont elle atteignit le dernier terme en 1820. — A cette époque, les règlemens qui entravaient les exploitations durent disparaître devant le nouveau gouvernement; d'ailleurs ils étaient devenus tellement embarrassans, qu'ils ne purent être rétablis au retour de la puissance de Ferdinand, et que, le 4 juillet 1825, la législation des mines en Espagne fut assise sur les principales bases de la législation française.

Les évènemens politiques de 1820 eurent sur l'industrie minérale une influence prodigieuse. — Empruntons quelques faits à l'itinéraire du voyage récent de M. Le Play, ingénieur des mines.

« La population de la contrée montueuse des Alpujarras, qui, depuis l'expulsion des Maures, vivait dans une misère et une démoralisation profondes, sortit tout-à-coup de son apathie en apprenant qu'un monopole odieux avait enfin cessé, et se porta avec ardeur vers l'exploitation des mines de plomb, si abondantes dans ce pays. Le succès dépassa les espérances les plus exagérées : un petit nombre de mois suffisait souvent pour créer des fortunes à de pauvres paysans que le hasard favorisait; les exploitans se multiplièrent à l'infini, et dès 1826 plus de 5,500 mines avaient été mises en exploitation dans les *Sierras* de Gador et de Lujar. Vers le milieu de 1833, j'appris à Adra que plus de 4,000 puits avaient été déjà creusés dans la seule Sierra de Gador.

» Avant 1820, les usines royales, qui seules avaient le

privilége de fondre les minerais qu'elles achetaient à un prix fixé par le gouvernement, ne produisaient par an que 30 à 40 mille quintaux de plomb. En 1825, la production s'élevait déjà à 500 mille quintaux, et en 1827, époque de la plus grande prospérité de la fabrique, celle-ci fournissait 800 mille quintaux.

« Le prodigieux développement de l'industrie fit une grande sensation. Chacun se crut placé sur un sol qui ne demandait qu'à être entr'ouvert pour livrer à d'heureux inventeurs d'inépuisables trésors. Malheureusement le défaut d'une direction intelligente vint s'opposer, dans la plupart des cas, au succès des entreprises. L'Espagne ne s'était pas abstenue impunément du mouvement qui, depuis trente ans, avait été imprimé aux sciences dans le reste de l'Europe! »

Mais le développement subit de l'industrie minérale dans le royaume de Grenade fut pour le gouvernement un haut enseignement : deux écoles des mines furent créées, l'une à Madrid, l'autre à Almaden. Plusieurs élèves furent envoyés à l'école de Freyberg en Saxe; on rappela plusieurs personnes qui, bannies à la suite des évènemens politiques, avaient étudié les sciences et les procédés industriels en France, en Angleterre, en Hollande, et en Allemagne.

Aujourd'hui l'exploitation des richesses minérales de l'Espagne se poursuit avec activité, et se développe de toutes parts. Dans l'Andalousie et la Galice, des minerais de fer; près du Portugal, les mines de cuivre de Rio-Tinto; dans la Manche, à Alcaraz, des dépôts de calamine; dans le royaume de Jaen, en Catalogne, du plomb qui s'exploite malgré la concurrence de la *Sierra de Gador*; dans les Asturies, aux environs d'Oviédo, de puissantes formations houillères. Une compagnie se dispose à exploiter en France la houille qu'elle tire des environs d'Avilès, sur les bords de la mer, dans le golfe de Gascogne, à 85 lieues environ de Bayonne. Les bateaux à vapeur, qui font en 12 heures le trajet de Séville à Cadix sont alimentés par les produits d'un bassin houiller situé auprès de Séville.

MUSÉES DU LOUVRE.

ÉCOLE FLAMANDE.

ADRIEN VAN OSTADE.

Adrien Van Ostade nacquit à Lubeck en 1610. Il entra fort jeune dans l'atelier de François Hals, l'un des plus grands peintres de l'école flamande. Doué d'une intelligence rare, Van Ostade eut bientôt compris la peinture de son maître, qu'il imita quelque temps : ensuite il se mit à peindre dans la manière de Brauwer, ce pauvre enfant, qu'il avait connu chez Hals, et qu'il avait souvent soutenu dans son découragement (voir 1833, page 368); il suivit aussi celle de Téniers, qui était alors dans toute la force de son talent, mais Brauwer le détourna de toute espèce d'imitation, en lui faisant comprendre qu'un imitateur demeure toujours nécessairement inférieur à son modèle, qu'il se réduit ainsi à n'être qu'une espèce de machine dirigée par une intelligence étrangère, et que, si parfaite que soit l'imitation, la renommée de l'imitateur finit toujours par se perdre et se confondre dans celle de l'artiste original.

Ostade, qui avait su deviner un grand homme dans les premiers ouvrages de Brauwer, se pénétra parfaitement des raisons qu'il lui donnait, et comme il avait vraiment en lui la puissance créatrice qui caractérise les hommes d'art, et les individualise, il se fit bientôt une manière qui lui fut propre et lui acquit la grande réputation dont il a joui de son temps, et qui s'est augmentée jusqu'à nos jours.

Les mœurs et les habitudes des artistes flamands ont été essentiellement différentes de celles des artistes des autres pays, et des Italiens surtout. On voit Michel-Ange sénateur florentin, gouverneur de la ville lorsque la ville est assiégée, avec un pouvoir dictatorial, qu'il abdique pour se remettre aux arts dès qu'il a forcé l'ennemi à lever le siége. On voit Léonard de Vinci ingénieur-général des armées de César Borgia, attaquer des places et les défendre; et il en est ainsi de beaucoup d'autres : hommes d'art, hommes politiques, hommes de guerre, suivant les circonstances, ils étudiaient tout, se mêlaient à tout, et, ce qui est plus merveilleux, réussissaient dans tout. Au contraire, les peintres flamands, absorbés dans la contemplation de la nature pittoresque, à la reproduction de laquelle ils se sont voués corps et âme, demeurent étrangers au drame politique qui se joue autour d'eux. Que leur importe à qui ils appartiendront, de quel prince ils relèveront; leur indépendance de caractère restera la même, leur talent n'en sera pas amoindri, ils n'ont pas de grandes pages d'histoire à écrire, mais ils auront toujours leur pipe, leur pot de bière, et leurs joyeuses tablées de buveurs. Brauwer ne sait pas même si l'on est en paix ou en guerre, et il se laisse arrêter comme espion, en s'obstinant à frapper aux portes d'une ville assiégée. Van Ostade, averti de l'approche des armées ennemies, abandonne son pays, vend tout ce qu'il possède, quitte Harlem, et songe à retourner à Lubeck, pour y travailler sans inquiétude.

Ostade passait à Amsterdam, lorsqu'un riche bourgeois de cette ville, nommé Constantin Senneport, l'engagea à rester chez lui. Les avantages que le peintre trouva dans une aussi grande ville, où le goût des arts était généralement répandu, le décidèrent à s'y fixer; d'ailleurs son nom y était connu, et ses ouvrages très recherchés; c'était vers l'an 1662; de cette époque datent ses meilleurs tableaux, car, quoiqu'il ne pût suffire aux demandes qui lui arrivaient de toutes parts, il n'en négligea jamais aucun; il produisit autant que quelque autre artiste que ce fût, mais son application continuelle l'empêcha de laisser des ouvrages médiocres ou incomplets. Il passait habituellement la soirée à faire des dessins ou à graver d'après ses tableaux : ses eaux fortes,



(Adrien Van Ostade.)

qui sont très estimées, conservent toute l'originalité et le caractère de sa peinture.

Adrien Van Ostade mourut à Amsterdam, en 1685, à

l'âge de soixante-quinze ans. Son frère Isaac, plus jeune que lui de quelques années, et mort dans un âge peu avancé, a laissé des tableaux qui ne le cèdent en rien à ceux de son aîné.



(Grande galerie du Louvre. — Le Fumeur, par Van Ostade. — Hauteur 27 centimètres; largeur, 23 centimètres.)

Les sujets d'Ostade sont ordinairement pris dans les tavernes, les marchés et les places; ce sont, comme dans Téniers, quelques ivrognes, quelques paysans, une marchande de légumes ou un rémouleur; néanmoins ces deux artistes ont trouvé moyen d'imprimer un cachet remarquable d'individualité à leurs tableaux. Il règne dans les figures d'Ostade tant de justesse d'observation, de finesse et de vérité, qu'on oublie, en les regardant, la laideur peu commune qu'il leur donne presque toujours. Quand il représente un intérieur, il place ordinairement le point de vue très haut, de manière à faire voir par les portes une suite d'appartemens, qu'il remplit de figures et de meubles détaillés et exécutés avec la plus grande finesse.

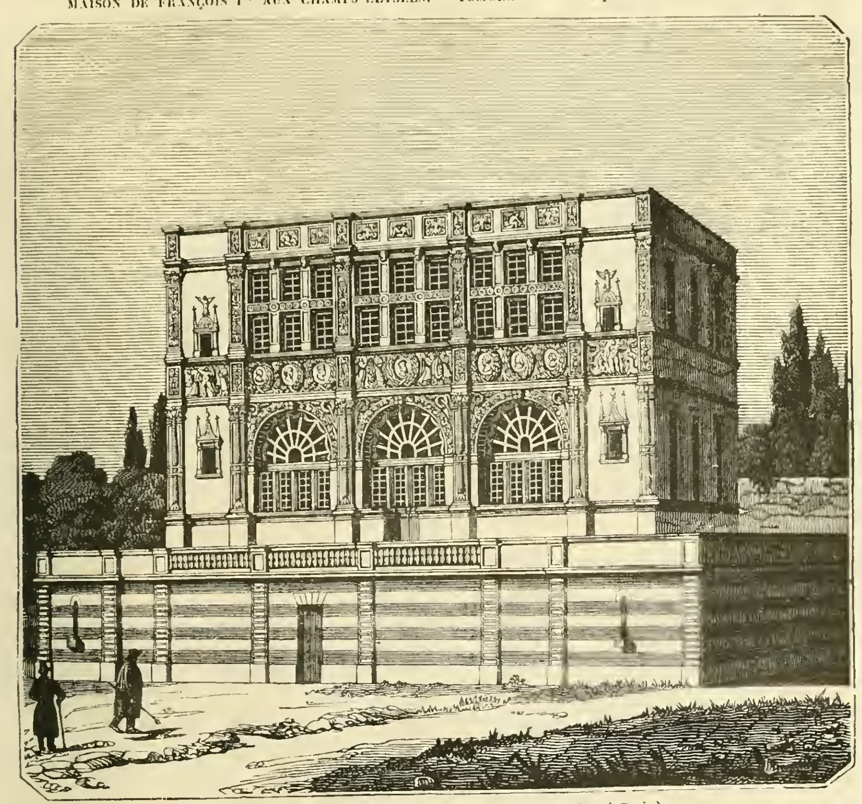
La gravure que nous donnons peut donner une idée de sa manière habituelle. Le tableau qu'elle représente est composé comme tous ceux que cet artiste a faits dans la même proportion; il n'est peut-être pas peint d'une manière aussi délicieuse que le marchand de poissons, sujet analogue, qui se trouve, comme le précédent, dans la galerie du Louvre. Tous les amateurs se rappellent avoir vu au château de la Muette, à Passy, dans la galerie de M. Hérard, deux des plus admirables tableaux de Van Ostade, une *Adoration des bergers* et un intérieur avec un grand nombre de figures.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier n° 30.

MONUMENS DE LA RENAISSANCE.

MAISON DE FRANÇOIS Ier AUX CHAMPS-ÉLYSÉES. — TOMBEAU DE FRANÇOIS Ier A SAINT-DENIS.



(Maison de François Ier, transportée aux Champs-Elysées, à Paris.)

François Ier, appelé le *Restaurateur des lettres et des arts*, ne fit que favoriser en France un mouvement commencé en Italie depuis plus d'un demi-siècle. Rome et Florence présentaient déjà les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. Les guerres des Français en Italie dans le XVe siècle, en leur faisant contempler tant de merveilles de l'art, leur inspira le desir de les imiter, et tous les artistes de la fin de cette époque se mirent à étudier Michel-Ange et Raphaël. Mais ce ne fut que vers le milieu du XVIe siècle que les beaux-arts prirent en France ce développement original désigné sous le nom de la *renaissance*. François Ier eut la gloire de contribuer aux rapides progrès de l'art, en appelant auprès de sa personne les artistes les plus célèbres de l'Italie, et entre autres *Léonard de Vinci* et *Primatice*; il établit des écoles, des manufactures, d'où sortirent les hommes de génie qui ont embelli la France de tant de monumens admirables d'élégance, de grâce, de belles proportions dans l'ensemble et de délicatesse dans les détails : Pierre Lescot, architecte; Jean Goujon, sculpteur et architecte; Philibert de l'Orme, architecte; Jean Bullant, architecte et sculpteur; Pierre Bontemps, sculpteur; Bernard Palissy, potier de terre; Jean Cousin, peintre et sculpteur; Léonard de Limoges, émailleur célèbre; Germain Pilon, sculpteur, etc.

Sous le règne de François Ier, l'architecture et la sculpture multiplièrent surtout leurs chefs-d'œuvre; le roi donna la direction de ses bâtimens à Pierre Lescot.

Jean Goujon, ami particulier de ce dernier, exécuta les sculptures de la maison construite à Moret, dans la forêt de Fontainebleau, pour servir de rendez-vous de chasse. Ces sculptures consistent dans les ornemens de la principale façade telle qu'elle est représentée par la gravure; dans ceux qui embellissent la porte d'entrée de l'arrière-corps de l'édifice; enfin, dans une magnifique cheminée, dont le travail est un type du style de la renaissance pour l'élégance et la délicatesse. Cette maison n'était nullement disposée pour être habitée, et c'est ce qu'il est facile de voir d'après la disposition intérieure. Ce monument a été vendu par le gouvernement, et transporté en 1826, pierres par pierres, aux Champs-Elysées, Cours-la-Reine, où il existe aujourd'hui; il n'est occupé que par un vieil invalide, qui veille à la garde des précieuses sculptures de Jean Goujon.

Philibert de l'Orme vint après Pierre Lescot et Jean Goujon; on peut juger de son talent en examinant le corps de bâtiment des Tuileries placé entre les deux ailes, la façade du château d'Anet, transportée des bords de l'Eure à l'école royale des Beaux-Arts de Paris, et surtout *le tombeau de François Ier*, qui se voit dans une des chapelles sépulcrales de l'église de Saint-Denis.

Ce tombeau en marbre blanc fut érigé en 1550. François Ier

et Claude de France, sa femme, y sont représentés dans leur état de mort. Ces deux statues, plus fortes que nature, sublimes par leur exécution, et la connaissance profonde de l'anatomie que l'artiste, Pierre Bontemps, sculpteur, né à Paris, y a exprimée, sont posées sur une estrade ornée d'une frise en relief, dont le sujet est la bataille de Marignan, dite *bataille des Géans*. Une grande voûte, composée d'arabesques et de bas-reliefs exécutés par Germain Pilon, représente des génies éteignant le flambeau de la vie; l'immortalité de l'âme, figurée par l'allégorie du Christ, vainqueur des ténèbres, et les quatre prophètes de l'Apocalypse entourent les deux génies.

On voit dans les bas-reliefs du tombeau de François Ier, traités à la manière des camées antiques pour la finesse des saillies et du trait, la forme des canons, des habits de guerre du temps, ainsi que l'arbalète introduite dans nos armées sous le règne de Philippe-Auguste; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette sculpture, ce sont les portraits des principaux capitaines qui se sont distingués à la bataille de Marignan, tels que Trivulce, marquis de Vigerano; Claude de Lorraine, duc de Guise, etc. Ce dernier est représenté sur une des faces du monument, à cheval, auprès de François Ier, chargeant l'ennemi.

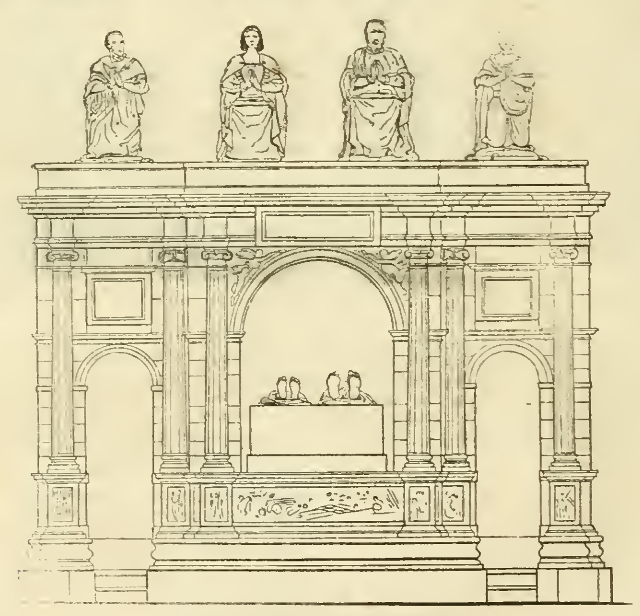
Le vieux maréchal de Trivulce est aussi à cheval donnant des ordres. C'est ce grand guerrier qui mourut de chagrin d'avoir été exilé de la cour de François Ier; il ordonna lui-même son tombeau et composa son épitaphe: *Hic quiescit, qui nunquam quievit*, Ici repose celui qui ne s'est jamais reposé.

Les plafonds arabesques qui couvrent les deux passages et tous les ornemens qui décorent ce tombeau ont été sculptés par Ambroise Perret, Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigoigne et Jean de Bourges.

On possède une description curieuse des ornemens qui décorèrent l'église de Saint-Denis lors des honneurs rendus au corps de François Ier.

La nef, la croisée et toute l'enceinte de l'église étaient tendues de drap noir, avec une draperie de velours chargée d'écussons de France d'or fin. Les chaises du chœur, hautes et basses, étaient couvertes de drap noir, et au-dessus il y avait deux draperies de velours noir semées d'armoiries. Le grand autel et tous les autres étaient également parés de velours noir, avec une croix de satin blanc et des écussons en broderie. Toute l'église était éclairée d'une multitude infinie de cierges et de flambeaux, et surtout la chapelle du chœur, sous laquelle était placé le corps de François Ier; cette chapelle ou ce catafalque avait 15 pieds en carré et 36 de haut. Au-dessus de la corniche étaient treize petites pyramides garnies de cierges, et aux quatre pans du catafalque autant de grands écussons en broderie. Tout autour, au-dessous de la corniche, il y avait une draperie de velours frangée d'or et de soie.

François Ier mourut, en 1547, au château de Rambouillet, dans la trente-troisième année de son règne, âgé de près de cinquante-trois ans. Ce fut Henri II, son fils et son successeur, qui lui fit élever le superbe mausolée que nous venons de décrire.



(Tombeau de François Ier, à Saint-Denis.)

IDÉE FAMILIÈRE

DU SYSTÈME SOLAIRE.

Il est souvent malaisé de prendre une idée nette et lucide des rapports qui sont exprimés par un nombre de chiffres considérable; il semble que les grandeurs numériques étant les plus abstraites soient aussi celles que notre esprit laisse échapper le plus volontiers. Mais il est peu d'endroits où cette imperfection de notre intelligence se fasse mieux sentir que dans les questions astronomiques, lesquelles comprennent presque toujours des durées et des étendues qui dépassent toutes les durées et toutes les étendues que nous sommes habitués à nous imaginer. Ainsi, par exemple, lorsque l'on dit que les étoiles sont situées à une distance de notre système planétaire, qui est au moins égale à 6,720,000,000,000,000 lieues, quel est celui de nous qui serait en état de se faire

une idée précise de cette énorme grandeur? quelle imagination s'est jamais représenté une route ou un ruban de six quatrillions sept cent vingt mille trillions de lieues? et quelle impression notre souvenir conserve-t-il d'un tel chiffre, sinon qu'il indique un éloignement qui dépasse toutes les limites de nos mesures? Il en est à peu près de même quand on se contente d'exprimer par des chiffres les rapports qui existent entre la masse de la terre et celle du soleil, ou des principales planètes, entre les diamètres des divers astres et ceux de leurs orbites, ou d'autres rapports aussi compliqués. La géométrie, en un mot, ne se peint pas toujours chez nous d'une façon claire et précise. Aussi, une représentation simple et familière de la figure générale du système planétaire laisse-t-elle dans notre mémoire des traces bien plus lumineuses et plus profondes que tous les enseignemens de chiffres et de relations mathématiques. M. Herschell, dans son *Traité d'astronomie*, n'a point dédaigné d'employer ce langage pour fournir aux yeux un tableau complet et facile à étudier ainsi qu'à retenir des divers astres en compagnie desquels nous vivons. Voici à peu près la comparaison qu'il établit.

Représentons-nous une vaste prairie bien unie et d'environ trois quarts de lieue de longueur en tous sens : nous en ferons le grand plan de l'écliptique que toutes les planètes rencontrent sans jamais s'en éloigner, sinon d'une très petite quantité, soit en-dessus, soit en-dessous; nous pourrons donc nous figurer qu'elles roulent toutes dans leurs orbites comme des boules qui marcheraient sur le gazon. Maintenant, en mettant dans le milieu de notre prairie une boule de deux pieds de diamètre, comme une grosse citrouille, nous en ferons le soleil. Mercure, qui est la planète la plus voisine, tournera sur un cercle à 82 pieds de distance de notre colosse du milieu, et sa grandeur relative sera simplement celle d'un grain de moutarde. Vénus, représentée par un petit pois, tournera dans son orbite à une distance du soleil de 142 pieds. La terre, représentée par un pois un peu plus gros, tournera à 215 pieds; et la lune, par un grain de chenevis, à 5 ou 6 pouces de la terre. Mars, comme une forte tête d'épingle, à 327 pieds. Les quatre petites planètes, Junon, Cérès, Vesta et Pallas, semblables à des grains de sable, seront à 5 ou 600 pieds. Jupiter, semblable à une orange moyenne, sera déjà à 1,100 pieds. Saturne, comme une petite orange entourée d'un anneau de papier d'un demi-pouce de largeur et séparé par un intervalle à peu près pareil du corps de l'orange, se trouvera à une distance du soleil de 2,000 pieds, ou un demi-tiers de lieue. Uranus, figurée par une grosse cerise, tournant en cercle dans un éloignement de 4,100 pieds, ou environ un tiers de lieue, terminera le tableau, et formera la limite extérieure du système solaire. Quant aux comètes que l'on verrait parfois descendre irrégulièrement et en tous sens dans la prairie, les plus petites seraient comme une plume légère qu'un coup de vent transporte; les plus grandes comme la fumée d'un feu de feuilles mortes allumé par quelque bûcheron dans le milieu de la prairie, et se perdant dans l'espace par son extrémité, tout en projetant sa vapeur d'un astre à l'autre.

Ce qui frappe dans ce grand spectacle ainsi rendu saisissable par un seul coup d'œil, c'est l'étonnante disproportion qui existe entre la quantité de matière solide et la quantité d'espace vide où elle se meut. Dans un si vaste champ, à peine dix à douze graines semées! On ne sait de quoi s'étonner davantage, ou de l'avarice avec laquelle la substance sidérale est partagée aux astres qui en sont composés, ou de la magnificence avec laquelle l'étendue a été prodiguée à leurs mouvemens et à leurs orbites presque solitaires par l'énorme distance qui les sépare. Mais la main qui entretient les étoiles dans le ciel ne manquait ni de la richesse du nombre pour compenser la petitesse apparente de chacune de ses créatures, ni de la richesse de l'immensité pour doter chacune d'elles du territoire spacieux qui lui convient. Mais cet enchaînement entre des êtres aussi petits que les planètes et séparés les uns des autres par des distances aussi énormes, devient bien plus frappant et plus surprenant encore quand on quitte notre monde pour élever sa conception jusqu'au monde des étoiles.

En effet, si, après avoir réduit les planètes, comme nous venons de le faire, de manière à les emprisonner dans l'étroite enceinte de quelqu'une de nos vallées, on suppose que les étoiles se soient amoindries et rapprochées dans la même proportion, il faudra voyager bien long-temps avant de parvenir à rencontrer les plus voisines d'entre elles. Quoiqu'on ne sache pas au juste quelle est la distance à laquelle on les devrait trouver, cependant il est certain que l'on pourrait aller à 3000 lieues environ dans tous les sens avant d'en trouver une seule; alors on toucherait sans doute du pied quelque nouvelle boule enflammée, grosse de deux pieds, comme le soleil, ou moins grosse peut-être, ou au contraire plus grosse encore; grosse d'un pied, de quatre, de cinq; de cent, de deux cents! Qui peut savoir les mystères du ciel? On toucherait quelque étoile près de laquelle notre soleil à son tour ne paraîtrait plus que comme une cerise ou un grain de moutarde à côté d'une citrouille; quelque étoile illuminant et échauffant, comme notre soleil, un cortége de planètes dont les dimensions surpassent peut-être aussi tout ce que nous connaissons et qui tournent chacune dans d'immenses orbites de plusieurs lieues de diamètre autour de leur astre central. Puis à des milliers de lieues une lumière nouvelle, des planètes nouvelles! Et des millions de ces soleils se gouvernant ainsi dans leur éloignement réciproque sans se choquer ni se contrarier, après qu'on les aurait examinés, classés, mesurés, se montreraient comme réunis en groupes d'un milliard de lieues de diamètre, séparés peut-être à leur tour par des milliards de milliards de lieues d'autres agglomérations solaires de même nature distribuées dans un autre coin de l'espace. C'est ainsi qu'après avoir réduit un instant les grandeurs du ciel de manière à ce que notre esprit puisse les saisir, nous les voyons bientôt nous échapper de nouveau, malgré la diminution prodigieuse que nous avons supposée, pour se perdre comme auparavant dans les abîmes de l'infini. Voilà la condition de toutes les choses divines et sans mesure. On croit les rapetisser en en prenant la moitié, puis le quart, puis le dixième; mais on s'aperçoit bientôt qu'il n'y a ni moitié, ni quart, ni dixième dans un tout qui est infini, et que la millième partie est infinie tout aussi bien que le premier infini dans lequel on avait commencé à perdre ses regards.

Que ne se permettra pas envers les autres celui qui aura pris la coupable habitude de mentir devant son père!

Térence, *les Adelphes*.

ANCIENS COMIQUES.

(Deuxième article, voyez page 263.)

Les frères Parfait prétendent, contre l'opinion de Brossette, que Tabarin, beau-père de Gaultier-Garguille, n'était pas le valet, mais bien l'associé de Mondor, fameux opérateur qui vendait du baume sur le Pont-Neuf : la méprise du public et de Brossette serait venue de ce que, pour attirer les chalans, Mondor et Tabarin faisaient des colloques comiques, dans lesquels ce dernier remplissait le rôle de valet. On aura une idée de l'esprit grossier de ces espèces de parades par l'extrait suivant :

Tabarin. Enfin, j'ai tant fait que nous ferons le banquet. Je n'eusse su au monde faire une meilleure rencontre. C'est maintenant la difficulté de dresser les préparatifs. Le sieur Piphagne s'est mis en frais à cause de ses noces : il m'a donné vingt-cinq écus pour aller donner ordre aux pro-

visions de gueule. Il me faut premièrement avoir pour cinq écus de salade, pour cinq écus de sel, pour cinq écus de vinaigre, pour cinq écus de raves, et pour cinq écus de clous de girofle. Mais je n'ai ni pain, ni vin, ni viande! Il vaut mieux faire mon calcul autrement. J'aurai pour cinq écus de vin, pour cinq écus de pain, pour cinq écus de salade, pour cinq écus de champignons pour l'entrée de table, et pour cinq écus de tripes. Mais je n'ai point de moutarde,



(Théâtre en plein vent de Mondor et de Tabarin, sur le Pont-Neuf, vers 1630.)

il faut que mon calcul ne soit pas juste. J'aurai donc pour cinq écus de pieds de pourceaux pour l'entrée de table, pour cinq écus de cerises pour le second mets, pour cinq écus de confitures pour le troisième service, pour cinq écus de jambon, et pour cinq écus d'andouilles... Il faut que je m'avance pour aller à la boucherie... Mais, à propos, je ne sais pas bien le chemin; il me le faut demander à Francisquine que voici. Ma commère, je vous prie de m'enseigner le chemin de la boucherie.

Francisquine lui offre deux pourceaux qu'elle a dans deux sacs pour vingt écus; Tabarin accepte le marché, et dit qu'il va chercher ce qui lui est nécessaire pour tuer ces pourceaux. Il rencontre Piphagne, lui rend compte du marché qu'il vient de conclure, et revient habillé en boucher. Il découvre l'un des sacs, et, pensant voir un pourceau, trouve que c'est Lucas.

PIPHAGNE. Oimé! quel miracolè prodigio grande qui paraisse.

LUCAS. Au meurtre! on me veut égorger! Je suis Lucas, et non pas un pourceau.

TABARIN. Vade, sac à noix, tête non pas de ma vie! voilà un pourceau qui parle.

FRISTELIN, *qui est dans l'autre sac.* Songez à moi, mes amis, je suis mort.

TABARIN. En voici encore un qui est dans ce sac.

FRANCISQUINE. Haye, haye!

TABARIN. Prodige, Messieurs, prodige! voilà les pourceaux qui sautent. Je n'en demeurerai pourtant point là, il faut que je vous étrille. Vous êtes cause que je perds un bon souper.

(*Tous se battent.*)

En l'honneur de l'esprit de Tabarin et du goût de nos ancêtres, il faut observer que ce passage reproduit seulement la situation des personnages : aucun des acteurs n'apprenait de rôle; chacun d'eux se laissait aller à sa verve, et c'était dans les allusions, les pantomimes, les grimaces et les coups, que se trouvait le principal mérite du spectacle.

Dans une ancienne gravure, on voit attachés, au-dessus du théâtre en plein vent de Mondor et de Tabarin, deux écriteaux où sont écrits ces vers :

Le monde n'est que tromperie,
Ou du moins *charlatanerie;*
Nous agitons notre cerveau
Comme *Tabarin* son chapeau.
Chacun joue son personnage :
Tel se pense plus que lui sage,
Qui est plus que lui charlatan.
Messieurs, Dieu vous donne bon AN.

Le CAPITAINE MATAMORE, ou le CAPITAINE FRACASSE des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, correspondait au Capitan ou au Spezzafer de l'ancien théâtre Italien : c'est un poltron qui fait le brave, et assomme les gens du récit mensonger de ses prouesses. Son costume est en général espagnol.



(Le capitaine Fracasse.)

On lit au bas des gravures qui le représentent :

. . . .
Tout m'aime ou tout me craint, soit en paix, soit en guerre.
Je croquerais un prince aussi bien qu'un oignon.

Ce capitan plein de boutades,
Estalant en rodomontades
Sa grand' valeur aux assistans,
A tant d'artifice et de grâce
Qu'il nous fait en la moindre farce
Rire et trembler en même temps.

On croit que le nom de Matamore, ou Matamort, lui est venu du titre d'une comédie de Maréchal, tirée du *Miles gloriosus* de Plaute.

Une des comédies de Scarron est intitulée *le capitan Ma-*

tamore : elle est écrite en vers de huit syllabes sur la seule rime *ment.* En tête de la pièce plusieurs prologues sont écrits sous le titre de *Boutades du capitan Matamore.* Voici la dernière stance d'un de ces prologues :

Aujourd'hui des laquais, me trouvant à l'écart,
M'ont donné quantité de bonnes bastonnades,
Mais cet affront m'a mis en de telles boutades,
Que j'en ai dévoré les murs d'un boulevard.
Enfin, tout boursouflé de dépit, de rancune,
De rage et de fureur,
J'ai roué la Fortune,
Ecorché le Hasard, et brûlé le Malheur.

Dans un passage de l'*Illusion comique,* de P. Corneille, un brave apostrophe ainsi *Matamore :*

. . . . Point de bruit,
J'ai déjà massacré dix hommes cette nuit,
Et si vous me fâchez, vous en croîtrez le nombre.

MATAMORE.

Cadedieu! ce coquin a marché dans mon ombre,
Il s'est rendu vaillant d'avoir suivi mes pas;
S'il avait du respect, j'en voudrais faire cas.



(Briguelle.)

BRIGUELLE est le même personnage que le Brighella italien : c'était un valet fripon, comme était Turlupin.

Briguelle fourbe fait la figue
A tous les démesleurs d'intrigue.

On ignore le nom des acteurs qui ont rempli ce rôle, et presque tous les éloges se rapportent à celui qui a joué en second les Zani, depuis 1671 jusqu'en 1675.

On lit au bas de son portrait cette apologie, qui semble témoigner d'un jeu supérieur à celui de la farce et d'une habitude heureuse d'improvisation :

J'aime la comédie, où, riant, je fais rire
Ceux qui prennent plaisir d'écouter de bons mots.
Quand je suis en humeur des traits de la satire,
Je pique également les savans et les sots.

De 1675 jusqu'en 1680, Briguelle a été remplacé par un autre personnage du nom de Flautin. Jean Gherardi, qui avait créé ce nouveau rôle, excellait à s'accompagner de la guitare, dont se servait aussi Briguelle.

Avec sa guitare touchée
Plus en maître qu'en écolier,
Il semble qu'il tienne cachée
Une flûte dans son gosier.

JACQUEMIN JADOT jouait sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne vers 1634, dans les beaux temps de la *farce.* On ne trouve aucun souvenir digne d'intérêt sur ce personnage. Les frères Parfait paraissent avoir supposé à tort que Jac-



(Jacquemin Jadot.)

quemin et Jadot étaient deux acteurs différens. Les vieilles estampes offrent les deux noms réunis, avec cette légende :

Jacquemin, avec sa posture,
Sa grimace et son action,
Nazarde à la perfection,
Et rend quinarde la nature.
On ne peut assez admirer
Les bons contes qu'il nous vient dire,
Qui font qu'à force de trop rire
Nous sommes contraints de pleurer



(Le docteur.)

Le DOCTEUR était un personnage bavard qui parlait toujours par sentences et par citations. Ordinairement, il tenait un livre d'Aristote, dont il tournait en raillerie les endroits

es plus sérieux. Sur le théâtre Italien, on l'appelait le docteur *Gratian Baloardo* : il y a été joué avec succès par Constantin Lolli jusqu'en 1694, et ensuite par Marc-Antonio Romagnesi jusqu'à la suppression du théâtre, le 14 mai 1697. C'était, comme le *Pancrace* et le *Marphurius* de Molière, dans le *Mariage forcé*, un savantasse que l'on ne se faisait pas faute de frapper.

Du fameux docteur Balouarde
Le nez souffre mainte nazarde.

Et ailleurs :

Quand le docteur parle, l'on doute
Si c'est latin ou bas breton,
Et souvent celui qui l'écoute
L'interrompt à coups de bâton.



(Gandolin.)

Gandolin, dont les historiens du théâtre font à peine mention, jouait sur le théâtre du Marais un personnage semblable à celui d'Arlequin. On a conservé sur lui quelques vers assez insignifians :

Gandolin par sa rhétorique
Nous fait la rate épanouir,
Et pour n'avoir pas la colique
Il faut tant seulement l'ouïr.
Quelques fables qu'il nous raconte,
Elles ont un si bel effet,
Que chacun y trouve son compte,
Et s'en retourne satisfait.

AGIOTAGE.

BANQUE DE LAW DE LAURISTON. — LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES INDES. — LE MISSISSIPI. — LA RUE QUIMCAMPOIX.

Jean Law de Lauriston, né à Edimbourg au mois d'avril 1671, était fils de Jeanne Campbell, de la maison ducale d'Argyle, et de William Law, orfèvre, qui avait acquis une grande fortune par ses opérations de banque. A vingt ans, Jean Law quitta sa mère pour courir le monde et satisfaire sa passion des sciences, des voyages et des plaisirs. A Londres, il étudia les secrets du crédit et du commerce, il se lia avec tous les grands seigneurs, se battit en duel, joua gros jeu, et contracta beaucoup de dettes. A Amsterdam, pour mieux connaître le mécanisme ingénieux de la banque, il se fit commis du résident anglais. A Paris, il taillait le pharaon. Il n'entrait jamais au jeu avec moins de 100,000 livres, et il gagna des sommes si considérables, que l'intendant de police d'Argenson lui signifia de partir dans les vingt-quatre heures. A Turin, il prêta de l'argent à Vendôme, se fit présenter à Victor-Amédée, auquel il exposa son système de finances, et qui lui répondit : « Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner. » A Venise, à Gênes, à Vienne, à Bruxelles, partout il joua, partout il gagna. Ses bénéfices s'élevant à plus de deux millions, il les fit passer en France, et y arriva au moment où Louis XIV venait de mourir.

Le régent, dans l'impossibilité de remplir toutes les obligations de l'Etat, réduisait les unes, ajournait les autres, élevait la valeur nominale de la monnaie, soumettait les effets exigibles au *visa*, et instituait une chambre de justice pour poursuivre les agioteurs sur les effets royaux, tels que : *promesses de la caisse des emprunts*, *billets de Legendre*, *billets de l'extraordinaire des guerres*, *billets d'Etat*, etc., etc. Desmarest présenta le tableau de l'année 1716 : dépense de 148 millions, recette absorbée d'avance à trois millions près ; 710 millions d'effets royaux exigibles dans le courant de l'année ; des campagnes dépeuplées, un commerce ruiné, des troupes non soldées et prêtes à se révolter. C'est dans un moment aussi critique que Law proposa son système au régent. Ce prince, ami des novateurs et des savans, s'était occupé de politique, de finances, de chimie, d'alchimie même ; il avait connu Law, apprécié ses talens, compris ses théories. Le conseil des finances ayant rejeté ses offres, Law proposa alors une banque privée établie à ses frais ; ce qui lui fut accordé par l'edit du 2 mai 1716. Le fonds de cette banque fut de 6 millions, divisé en 1200 actions, de 5000 livres chacune. Le haut prix de l'escompte, l'incertitude des monnaies, favorisaient beaucoup l'établissement de Law, et lui permirent, en moins d'un an, de réaliser ce qu'il avait prédit. Avec son fonds, il put émettre jusqu'à 50 et 60 millions de billets, qui circulaient alors dans toute la France. Dès ce moment, sa banque étant devenue banque générale, il songea à y joindre une compagnie de commerce.

Un immense territoire découvert par le célèbre voyageur Delasalle, qui l'appela *Louisiane*, occupait alors tous les esprits : on parlait de sa fertilité, de la richesse de ses mines. Law en obtint la souveraineté pour une compagnie qu'il créa sous le nom de *Compagnie des Indes occidentales*. Le capital de 100 millions, à fournir par les actionnaires, fut divisé en 200,000 actions de 500 livres. La banque qui en prit un certain nombre fut déclarée *banque royale* : le roi devint garant des billets, Law fut directeur, et le capital remboursé en espèces aux actionnaires. En avril 1719, la demande croissante des billets en fit augmenter l'émission jusqu'à 110 millions. Cependant, comme les actions de la Compagnie montaient peu, Law excita plusieurs seigneurs à en acquérir ; lui même contracta l'obligation d'en acheter 200 au pair. Il s'engagea, pour rendre le pari plus sûr, de payer la différence d'avance, et consentit à la perdre, s'il ne faisait pas l'acquisition convenue : ce fut là le premier exemple de marché à prime. Law ayant obtenu du régent de réunir le commerce des Indes orientales et de la Chine à sa compagnie, créa 50,000 actions de 500 livres pour cette adjonction, et exigea qu'elles fussent payées 550 livres en argent, tant on supposait les avantages considérables.

La fabrication des monnaies présentant 200 millions à gagner sur les refontes, Law, par un édit du 25 juillet 1719, fit attribuer pour neuf ans à sa compagnie des Indes cette fabrication, qu'elle paya 50 millions, le régent ayant besoin de cette somme pour distribuer des faveurs. Songeant toujours à compléter son projet en réunissant les fermes à son système et en remboursant la dette publique, Law imagina de substituer la compagnie à l'Etat, et de convertir cette dette en actions des Indes. Le bail des grandes fermes ou

perception des impôts fut retiré aux frères Paris, qui avaient essayé de lutter contre Law en formant l'anti-système, et adjugé à la compagnie des Indes, qui en donna au trésor 52 millions par an.

Ainsi, Law qui s'était successivement fait donner le privilége d'une banque générale, l'exploitation des Indes occidentales, le commerce de la Chine et des Indes orientales, la fonte des monnaies, eut encore la perception des impôts, pour laquelle il ajouta à son premier capital une émission de 100,000 actions au capital nominal de 500 livres et au prix de 5,000. Il pouvait ainsi pourvoir aux frais que nécessitait cette nouvelle entreprise, et même satisfaire aux anticipations dont le gouvernement faisait alors un fréquent usage.

La fureur d'avoir des nouvelles actions fut telle, que l'on s'étouffait pour pénétrer à l'hôtel de Nevers, où se délivraient les souscriptions. Les moindres employés de la Compagnie étaient des protecteurs recherchés. Comme il n'existait pas alors de bourse à Paris, la rue Quincampoix, où habitaient les agioteurs de papiers, était devenue le lieu où l'on débitait les nouvelles pour produire la hausse ou la baisse. On y voyait des nobles illustres sur le champ de bataille ou honorés dans la magistrature, des gens d'église, des commerçans, des bourgeois paisibles, des domestiques enfin, que des fortunes rapides avaient remplis de l'espérance d'égaler leurs maîtres. Toutes les maisons de cette rue étaient devenues des bureaux pour les marchands de papiers; celles qu'on louait auparavant 7 ou 800 livres en rapportaient 50 ou 60.000. Un savetier, qui avait placé dans son échoppe une table et une écritoire, gagnait 200 livres par jour. Une partie des habitans de Paris avaient transporté leur vie dans ce quartier; ils y venaient le matin, ils y déjeûnaient, ils y dînaient, et lorsque l'ardeur des négociations était calmée, ils jouaient aux quadrilles. Les variations étaient si rapides, que des agioteurs recevant des actions pour les vendre, en les gardant un jour seulement, avaient le temps de faire des profits énormes. On en cite un qui resta deux jours sans paraître, on crut les actions volées; point du tout : il en rendit fidèlement la valeur; mais il s'était donné le temps de gagner un million pour lui. On prêtait des fonds à l'heure, et on exigeait un intérêt dont il n'y a plus d'exemple. On appelait la rue Quincampoix *le Mississipi*, fleuve des pays cédés par le régent à la Compagnie. Le fils de Law fut admis à danser avec le roi, dont il avait l'âge; sa fille, qui comptait à peine six à huit ans, donna un bal chez elle : la noblesse la plus brillante brigua l'honneur d'être admise à cette fête, et des princes demandaient déjà à être fiancés à cette petite fille.

Le régent, séduit comme les autres, enleva les finances à d'Argenson, et destina Law au contrôle-général. Comme il était protestant, l'abbé Tencin fut chargé de sa conversion. Il achetait ostensiblement des terres en France, il ne prenait aucune précaution pour s'assurer une fortune à l'étranger, et rien n'annonçait en lui la crainte de la haine ou de la proscription. Les actions avaient fini par monter jusqu'à 18 et 20,000 livres, c'est-à-dire à trente-six et quarante capitaux pour un. Tout avait été régularisé dans la rue Quincampoix; des gardes y avaient été placés; une commission avait été nommée pour juger sommairement toutes les contestations. Les *Mississipiens* commençaient à se livrer aux plaisirs et aux désordres qui accompagnent les fortunes rapides. Le régent dégagé de ses soucis, la noblesse qui se croyait enrichie, les agioteurs possesseurs de quantités immenses de papiers, se livraient à toutes les débauches : l'usage du drap d'or était devenu extrêmement commun, on le voyait porté par des gens de toutes les classes. Un nombre inouï d'équipages parcouraient la capitale; les aboutissans de la rue Quincampoix étaient tellement embarrassés par les voitures, que les marchands s'adressèrent au régent pour se plaindre des obstacles apportés à leur commerce. La fin de 1719 fut le terme de cette funeste illusion. Un certain nombre d'agioteurs plus avisés, commençant à douter, ou pressés de jouir, s'entendirent pour vendre leurs actions. On les vit entrer en possession de beaux hôtels, de superbes terres, et réaliser des fortunes de 30 ou 40 millions. Les actions subirent une première baisse lorsqu'elles furent abandonnées par les *réaliseurs*. Law fit ce que font tous les gouvernemens dans les mêmes circonstances, et ce qui leur réussit si mal; il commença à recourir aux moyens forcés. Plus ces moyens se multipliaient, plus les actions baissaient. Le régent feignit d'attribuer tout le mal à Law, et lui ôta le contrôle-général pour accorder une satisfaction à l'opinion publique; mais il le reçut en secret et lui donna des consolations. Le mécontentement augmenta de jour en jour; des scènes sanglantes ayant même eu lieu, Law se retira d'abord à sa terre de Guermande, puis demanda des passeports au duc d'Orléans, qui les lui envoya. Le duc de Bourbon, enrichi par le système, lui fit offrir de l'argent et la voiture de Mme de Prie; il refusa l'argent, accepta la voiture, et se rendit à Bruxelles, n'emportant que 800 louis. Le séquestre fut mis sur tous ses biens, consistant en terres et en actions. Il avait été imprudent, coupable même à la fin de son plan; mais il était plus occupé de ses idées que de sa fortune. Tandis que les riches *Mississipiens* avaient acquis des sommes de 40 millions, lui, possesseur de tous les trésors du *système*, avait à peine gagné 10 millions, les avait placés en France, et n'avait rien envoyé à l'étranger.

Ce génie malheureux, après avoir un moment rempli l'Europe de son nom et de son système, parcourut diverses contrées, et se fixa à Venise, où il mourut en 1729, pauvre, oublié, et à peine âgé de cinquante-huit ans. « C'était, dit Montesquieu, le même homme, toujours l'esprit occupé de projets, toujours la tête remplie de calculs et de valeurs numéraires ou représentatives. » Il jouait souvent et assez gros jeu, quoique sa fortune fût fort mince, puisqu'elle ne consistait guère qu'en un gros diamant, qu'il mettait en gage ou qu'il retirait, selon que les chances lui étaient contraires ou favorables.

Dominique de Vic, gouverneur d'Amiens et de Calais, vice-amiral de France, avait eu le gras de la jambe droite emporté d'un coup de fauconneau; quoique guéri de sa blessure qui lui occasionait néanmoins des douleurs violentes, il s'était retiré dans ses terres en Guienne, et y vivait depuis trois ans, lorsqu'il apprit la mort de Henri III, et le besoin que Henri IV avait de tous ses fidèles serviteurs. Il se fait couper la jambe, vend une partie de ses biens pour aller trouver ce prince, auquel il rendit des services signalés à la bataille d'Ivry et dans plusieurs autres occasions. Deux jours après l'assassinat de Henri IV, de Vic passant dans la rue de la Féronnerie et regardant où avait été commis le crime, fut saisi d'une telle douleur, qu'il tomba presque mort; il expira le lendemain.

Soyons avares du temps; ne donnons aucun de nos momens sans en recevoir la valeur; ne laissons sortir les heures de nos mains qu'avec épargne, avec fruit, avec autant de regret que lorsque nous donnons notre or; ne souffrons pas qu'un seul de nos jours s'écoule sans avoir grossi le trésor de nos connaissances et de nos vertus. L'usage du temps est une dette que nous contractons en naissant et qu'il faudra payer avec les intérêts que notre vie stérile a entassés.

LETOURNEUR.

BAIE DE SCRATCHELL
DANS L'ILE DE WIGHT.

L'île de Wight, située dans la Manche près de Portsmouth, est la plus importante des îles qui bordent la côte d'Angleterre. Longue de huit lieues et large de quatre, elle possède un sol fertile; ses récoltes abondantes, ses bestiaux nombreux, la douceur de son climat, lui ont fait donner le nom de *Jardin de l'Angleterre*. On y trouve des couches de houille, de la pierre de taille, des terres propres à la fabrication des poteries, des eaux minérales : le gibier y est abondant, et les côtes sont très fréquentées par le poisson.



(Baie de Scratchell.)

Henri VI, à l'occasion de son mariage avec Marguerite d'Anjou, l'érigea en royaume pour le comte de Warwick, qui fut couronné, en 1445, roi de Wight, de Jersey et Guernesey. Ce roi de nouvelle création mourut peu de temps après : c'est le moins remarquable de tous ceux qui ont porté le nom célèbre de Warwick. Il ne faut pas le confondre avec son père Richard Beauchamp, comte de Warwick, ambassadeur auprès du concile de Constance, en 1414, l'un des seigneurs anglais qui montra le plus de cruauté et de haine dans le procès de Jeanne d'Arc à Rouen, et qui, élevé ensuite à la dignité de *régent de France*, en place du duc d'York, gouverna deux ans sous ce titre les conquêtes éphémères des Anglais sur notre continent; il faut encore moins confondre le roi de Wight avec son beau-frère, Richard Neville, comte de Warwick, surnommé le *Faiseur de Rois*, qui joua un rôle si important lors de la querelle de la *rose rouge* et de la *rose blanche*, entre le duc d'York et Marguerite d'Anjou.

Les côtes de l'île de Wight sont fort élevées; elles forment dans la plus grande partie de leur étendue un rempart inexpugnable, dont le sommet se dresse parfois à plusieurs centaines de pieds au-dessus des vagues qui en baignent la base. Ces rochers élevés sont habités par de nombreux oiseaux de mer, d'espèces différentes, qui y cherchent en vain un abri contre l'audace des chasseurs.

Il y a dans l'île plusieurs baies; celle dont nous donnons une vue est la baie *Scratchell*, terminée par la dangereuse chaîne de rochers, célèbre chez les marins, et connue sous le nom de *Needles* (les *aiguilles*). Pour premier plan on a l'arche d'une caverne magnifique, naturelle, de 150 pieds de hauteur, telle qu'il s'en trouve un grand nombre dans l'île. A droite, on aperçoit de grands rochers blancs de calcaire crayeux, traversés par des couches de silex ou d'argile, dont les lignes noires, contrastant singulièrement avec la blancheur du fond sur lequel elles se détachent, sembleraient des raies d'encre tracées sur une feuille de papier.

Un navire, naufragé à peu de distance des *Needles*, atteste mieux que toutes les descriptions le danger de les approcher. Cependant les *Touristes*, qui des différens points d'Angleterre viennent visiter l'intérieur de l'île et ses côtes, aiment à naviguer autour de ces *aiguilles* où la mer se brise, à passer et à repasser entre elles, malgré la rapidité des courans et l'agitation des eaux. C'est un plaisir recommandé aux esprits romantiques; ils peuvent donner carrière à leur imagination, en louvoyant sous ces rocs sourcilleux, isolés comme des tours ou réunis comme une masse de fortifications imposantes; tandis qu'ils sentent frémir dans sa membrure la barque fragile qui les porte, et que les cris rauques des oiseaux de mer appellent la brise qui fraîchit.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n°

JEANNE GRAY.



(Salon de 1834. — Exécution de Jeanne Gray, tableau de M. Paul Delaroche.)

LE TABLEAU DE M. PAUL DELAROCHE. — SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

En publiant dans notre 13e livraison le portrait original de lady Jeanne Gray, nous avons raconté la vie et les derniers momens de cette jeune femme, qui paya de sa tête l'honneur d'une royauté de quelques jours; il nous restait à donner la gravure du tableau inspiré à M. Paul Delaroche par ce pathétique épisode des sanglantes luttes civiles et religieuses de l'Angleterre. L'importance et l'intérêt du travail de M. Delaroche nous ont fait désirer de laisser à l'artiste chargé de le reproduire tout le temps nécessaire pour en rendre les beautés aussi fidèlement qu'il serait possible. Depuis de longues années, nulle œuvre d'art n'avait encore obtenu un succès plus populaire que la *Jeanne Gray* : la curiosité attachante excitée par le sujet, la manière dont il a été exécuté, la disposition des personnes, l'expression des figures, la douleur et la sensibilité répandues dans toute la scène, justifient les suffrages unanimes qui ont accueilli cette nouvelle production du peintre de *Cromwell*.

La situation choisie par l'artiste était naturellement repoussante et fort difficile à rendre sans exciter l'horreur ou le dégoût. Une jeune femme que le bourreau va frapper! quoi de plus hideux? Confiez un semblable sujet à un peintre médiocre, vous ne pourrez pas en supporter la vue. Mais, tout au contraire, la toile de M. Delaroche soulève l'émotion la plus vive, sans faire détourner les regards, sans offenser le goût et la délicatesse : il est parvenu à ce résultat en ôtant à l'action sa crudité et sa brutalité, et en charmant les yeux par l'élégance de son dessin et la magie de sa couleur.

Jeanne Gray est agenouillée; ses mains tremblantes, indécises, se baissent pour chercher le billot sur lequel elle doit poser sa tête. Ce mouvement a été rendu par le peintre avec un rare bonheur. Il a conservé à Jeanne Gray tous les traits de la jeunesse et d'une beauté presque enfantine encore; le type de sa tête est d'un choix plein de goût; l'expression de la figure et des mouvemens du corps est l'effroi du coup qui va la frapper, mais non pas l'effroi de la lâcheté. Fidèle à l'histoire, M. Delaroche a donné au bourreau une attitude de respect et de pitié; et il a su exécuter ce per-

sonnage sans tomber dans l'exagération ou le ridicule; le sentiment dont il est animé est délicatement empreint dans l'expression triste de la figure, l'immobilité du corps, la timidité avec laquelle sa main semble se préparer à saisir la hache. Il faut dire que ce bourreau est un chef-d'œuvre pour la hardiesse et la simplicité des lignes, pour la vérité des chairs et du coloris. Jeanne Gray a distribué ses bijoux et ses vêtemens aux deux femmes qui l'ont accompagnée; elles sont livrées à la plus vive douleur, et veulent éviter de voir et d'entendre la fatale exécution. Rien de plus heureux que la manière dont le peintre a varié et rendu le désespoir de ces deux femmes : l'une se trouve mal, et est étendue, pâle, immobile; l'autre se retourne avec effroi contre la muraille.

Ce tableau réunit toutes les qualités qui distinguent le talent de M. Paul Delaroche, la pureté du dessin, l'habileté de la composition, la vérité de l'expression, l'harmonie du coloris : cette qualité surtout a été développée avec le plus d'éclat dans Jeanne Gray.

M. Paul Delaroche est jeune encore, et il a déjà composé un grand nombre d'ouvrages. Les premiers tableaux qu'il exposa furent : *Joas dérobé du milieu des morts par Josabet, sa tante*, et un *Christ descendu de la croix*. Mais les deux œuvres qui ont commencé sa réputation sont : *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal de Winchester*, et la *Mort d'Elisabeth*; l'un exposé en 1824, et l'autre en 1827. *La Mort du président Duranty*, qu'il fut chargé de peindre dans une des salles du conseil d'État, au Louvre, manifesta aussi d'une manière éclatante l'habileté d'exécution et la vivacité d'expression du pinceau de M. Paul Delaroche. Au salon de 1829, *les Enfans d'Edouard, la Mort de Mazarin, Cinq Mars et Richelieu*, obtinrent un magnifique succès. *Cromwell* fit la vogue du salon de 1831.

Les autres ouvrages de M. Delaroche publiés à différentes époques sont : *Saint Vincent de Paul prêchant pour les enfans trouvés; saint Sébastien secouru par Irène; la Mort d'Annibal Carrache; le dernier Prétendant et miss MacDonald; le Jeune Caumont sauvé; la Prise du Trocadéro, la Suite d'un duel*. La plupart de ces tableaux ont été reproduits par la gravure.

M. Paul Delaroche a été élu, en 1832, membre de l'académie des beaux-arts.

Il ne suffit pas d'avoir raison; c'est la gâter, c'est la déshonorer que de la soutenir d'une manière brusque et hautaine. FÉNELON.

DES DIFFÉRENTES PORCELAINES
ET DE LEUR FABRICATION.

La fabrication des poteries est un de ces arts tellement anciens, qu'il semble que l'on doive en chercher des traces jusque vers l'origine des sociétés. Tous les peuples s'y sont livrés en mettant plus ou moins de science dans la préparation des pâtes, et de goût dans la forme des vases.

De toutes nos poteries, la porcelaine est sans doute la plus précieuse; elle doit sa supériorité à la finesse, à la blancheur et à la dureté de sa pâte, à laquelle il ne manque peut-être qu'une seule qualité, celle de résister sans se fendre à toutes les variations de température. On ne sait rien de positif sur l'époque de son invention. En Chine, elle est connue sous le nom de *tsé-ki* : on l'y fabrique depuis des temps fort reculés. D'après les annales de la ville de Feou-Leam, l'art de la porcelaine remonterait au moins à l'an 442 de l'ère chrétienne. A cette époque le fameux bourg de Kin-té-Tchin avait déjà le privilége de fournir la porcelaine aux empereurs, qui nommaient deux mandarins pour en surveiller la fabrication. Suivant d'autres, elle aurait été connue déjà sous la dynastie de Hane, qui commença l'an 202 avant J.-C. Plusieurs provinces en fabriquent à présent, et la forme et la qualité des vases varient presque suivant chaque localité. On lui donne toutes les formes et toutes les dimensions; on l'emploie à tous les usages. Pour les riches on en fait des bassins larges de 4 ou 5 pieds, sur une hauteur presque égale. Dans ces vaisseaux, appelés *kan*, on met des fleurs, des plantes aquatiques ou des poissons dorés. D'autres fois on en fait des lampes, des écuelles, et même des cuillères à l'usage des gens peu fortunés.

Pendant long-temps les porcelaines chinoise ou japonaise ont excité l'admiration des amateurs et l'envie des fabricans européens. Elles sont en effet fort belles, fines, dures, et résistant bien à l'action d'une très haute chaleur; mais depuis que les fabriques françaises nous en ont donné qui réunissaient à toutes ces qualités plus de blancheur, il n'est resté à la porcelaine japonaise que son cachet original avec ses formes un peu maniérées et fantastiques, avec ses peintures molles et fines que l'on a trop imitées en Europe.

C'est au père Entrecolles, missionnaire français dans la Chine, que nous devons les premières notions sur la fabrication des porcelaines. Il l'avait étudiée à Kin-té-Tchin, où il était parvenu à former une église. On sut alors que la porcelaine était composée de deux substances : l'une argileuse, blanche et douce au toucher, nommée *kaolin*, paraissant résulter de la décomposition de certaines roches feldspathiques, et l'autre, dure et vitrifiable, connue sous le nom de *pé-tunzé*.

Les Anglais n'ayant pas chez eux ces matériaux, en tirèrent à grands frais de la Chine pour faire des essais; mais ils n'avaient opéré que sur du kaolin, et n'obtinrent qu'une poterie commune. En Allemagne, un chimiste saxon avait par hasard trouvé le secret en combinant des terres à creuset. En France on avait réussi à faire une assez belle porcelaine avec les matériaux du pays; mais elle n'avait pas les propriétés de celle de la Chine. Réaumur, qui se livra à des expériences comparatives, constata que nos porcelaines étaient à demi transparentes, qu'elles avaient une cassure unie et vitreuse, qu'elles se vitrifiaient complétement à une haute température, tandis que celles de la Chine, au contraire, étaient d'un blanc opaque, à grains fins, serrés, luisans, et qu'elles résistaient, sans se fondre, à la chaleur la plus élevée de nos fourneaux. De là cette facile conclusion à déduire : que notre porcelaine était le produit d'une matière à demi fondue, tandis que la porcelaine chinoise était formée d'une pâte infusible, imbibée d'une espèce de verre qui la durcissait et lui donnait son éclat. De cette différence dans les caractères devait naître naturellement la distinction que l'on a faite entre la porcelaine *tendre* d'Europe, et la porcelaine *dure* ou chinoise. La première, dont la fabrication est presque abandonnée en France depuis 1805, est aujourd'hui fort estimée des amateurs qui recherchent le *vieux Sèvres*, et le paient plus cher à mesure qu'il devient plus rare. Ses couleurs étaient fort belles, vives et bien fondues.

La fabrication de la porcelaine se compose d'une série d'opérations qui exigent beaucoup de soins de la part des ouvriers. En premier lieu, la préparation de la pâte demande un broyage assez long et un séjour prolongé dans des cuves ou dans des fosses couvertes. L'espèce de réaction qui s'établit dans la masse lui donne du liant et la rend propre à être travaillée. On a dit qu'en Chine cette macération durait jusqu'à cent ans; quoi qu'il en soit d'un pareil fait, l'expérience prouve que la meilleure pâte est celle qui a séjourné le plus long-temps dans les cuves. Après cette préparation préliminaire, la pâte est *marchée*, c'est-à-dire pétrie par des ouvriers, et réduite en masses rondes ou *ballons*. Viennent alors les *tourneurs*, qui, sur un tour, et à l'aide d'un instrument nommé *tournasin*, lui donnent la forme de vases; les *mouleurs*, qui, dans certains cas, l'appliquent sur des moules; les *encasteurs* et les *enfourneurs*, qui sont chargés de mettre les pièces au four; puis les *émailleurs*,

les *fleuristes* et les *brunisseuses*, qui achèvent le travail de la porcelaine.

La porcelaine dure ou chinoise se compose, ainsi que nous l'avons dit, d'une argile infusible (le kaolin) et d'une matière vitrifiable, le petunzé. L'une et l'autre de ces matières se trouvent sur plusieurs points de la France, et principalement aux environs de Limoges, à Saint-Yriez-la-Perche.

Les porcelaines du commerce peuvent être divisées en trois classes, dont chacune reçoit un genre de peinture suivant sa qualité. On réserve l'or pour les plus belles; d'autres reçoivent la peinture à grands dessins; la bleuette est pour les qualités inférieures. On applique ces couleurs avec le pinceau. Ordinairement ce sont des verres colorés par des oxides métalliques, broyés et delayés avec des essences de lavande ou de térébenthine. Leur cuisson n'exige pas un degré de chaleur très élevé, mais ce degré doit varier presque pour chacune d'elles. On les retrouve après une première fusion, et on les soumet une deuxième fois à la chaleur du four dans des moufles qui les tiennent à l'abri de la poussière.

Pendant long-temps la manufacture de Sèvres a fourni les plus belles porcelaines de France; mais les fabriques particulières étant parvenues à rivaliser avec elle pour la beauté des produits, une ordonnance royale de 1776 défendit aux fabricans de faire des fleurs en relief, et de peindre autrement qu'en bleu. Cette prohibition n'ayant pas eu de succès, le monopole tomba avec l'ordonnance.— Par suite de la rivalité d'industrie, la porcelaine française est maintenant arrivée à un beau degré de perfection. Elle est, à la vérité, plus fusible que celle d'Allemagne, et moins estimée que celle de la Chine; mais elles les surpasse l'une et l'autre pour la blancheur.

Jeu du cochon. — En 1425, pendant qu'une partie de la France était tombée momentanément au pouvoir des Anglais, après de longues et terribles guerres, on vit à Paris les habitudes, les coutumes et les jeux de la nation victorieuse prendre un instant faveur dans le peuple. Entre autres jeux, on donna aux Parisiens le spectacle d'un amusement empreint d'une cruauté bizarre. Le dernier dimanche d'août 1425, dans l'hôtel d'Armagnac, situé rue Saint-Honoré, et sur une partie de l'emplacement des bâtimens du Palais-Royal, on avait fait dresser un champs-clos, où l'on enferma quatre aveugles armés de gros bâtons, et couverts d'une armure. Avec eux se trouvait également enfermé un cochon destiné à celui des quatre combattans qui viendrait à bout de le tuer. L'historien contemporain qui nous a conservé ces détails, et qui était un riche et considerable bourgeois de Paris, assistait sans doute à cette fête qu'il appelle une *bataille étrange*, et qui réjouit fort les assistans.

A un signal donné, les quatre aveugles, agitant en l'air leurs *masses* ou bâtons noueux, s'avancèrent au hasard pour frapper l'animal, dont la mort seule devait finir le combat. Aux grognemens répétés de la victime, chaque fois qu'ils s'approchaient du côté où ils avaient entendu sa voix, chacun d'eux, accourant à la fois et frappant au hasard, portait de rudes coups, recevait tour à tour et faisait des blessures d'autant plus terribles qu'il était impossible de les parer. Si l'on en croit le bourgeois, auteur *du Journal de Paris, sous Charles VI*, ce jeu ne fit pas fortune. Cette lutte d'aveugles, où ni la force ni l'adresse ne pouvaient trouver leur place, et qui semblait moins un combat qu'un massacre, revolta bien plus qu'elle n'amusa. Quant aux aveugles, « ils se donnèrent, dit l'auteur, de si grands » coups de bâton que dépit leur en fut; car quand le mieulx » cuidoient (croyaient) frapper le pourcel, ils frappoient » l'un sur l'autre; s'ils eussent été armés pour vrai, ils se » fussent tués l'un l'autre.... »

Cloches de Saint-Jacques de Compostelle. — La ville de ce nom ayant été prise d'assaut, en 997, par Almanzor, l'un des plus grands guerriers d'entre les Maures d'Espagne, le trésor fut pillé, l'église en partie abattue et les cloches enlevées; celles-ci furent transportées à Cordoue sur les épaules des prisonniers chrétiens, et les plus petites, suspendues à rebours aux voûtes de la grande mosquée, y servirent de lampes pour les prières de nuit.— Lorsqu'en 1230 saint Ferdinand eut pris possession de l'ancienne capitale des califes, il fit reporter à Saint-Jacques de Compostelle, sur les épaules des prisonniers musulmans à leur tour, les cloches dont Almanzor s'était emparé.

MAITRE ADAM,

OU LE MENUISIER DE NEVERS.

Adam Billaut, surnommé maître Adam, était né de parens pauvres aux environs de Nevers, dans le commencement du XVIIe siècle (on ignore la date); il n'eut moyen que d'apprendre à lire et à écrire, et ensuite le métier de menuiserie. Dans ses poésies on voit que, dès ses premières années, il éprouva de profonds regrets d'être né dans une position sociale si peu favorable à ses inclinations. Il ne parait pas même avoir eu dans sa jeunesse cette sorte d'aisance qu'on trouve chez quelques ouvriers laborieux. Il avait une mère qu'il aimait tendrement, et il la perdit durant une peste qui désola Nevers. Cet évènement semble lui avoir inspiré son premier chant de douleur. Il se maria de bonne heure, eut des enfans, et ce ne fut d'abord que dans ses momens de loisir qu'il fit des vers. Le prince de Gonzague, duc de Nevers, fut curieux de le voir et devint son protecteur.

En 1638, il arriva à Paris pour plaider contre le curateur de sa femme; mais il négligea son procès, et composa des vers qui lui valurent une pension du cardinal de Richelieu, pension dont plus tard il fut obligé de solliciter le paiement, comme on le vit, du reste, solliciter l'accomplissement d'une foule d'autres promesses que tant de grands seigneurs lui faisaient libéralement. A cette époque Adam Billaut avait environ vingt-huit ans.

Il est probable qu'il fit plusieurs voyages à Paris. Il y vint d'abord fort pauvre, assez obscur, puis la singularité de voir un artisan poète émerveilla tous les beaux esprits; Scudery, de Thou, Mezerai, Rotrou, le grand Corneille lui-même, célébrent le menuisier en vers français, en vers latins. Il est peut-être curieux de lire les vers fort peu connus de Corneille :

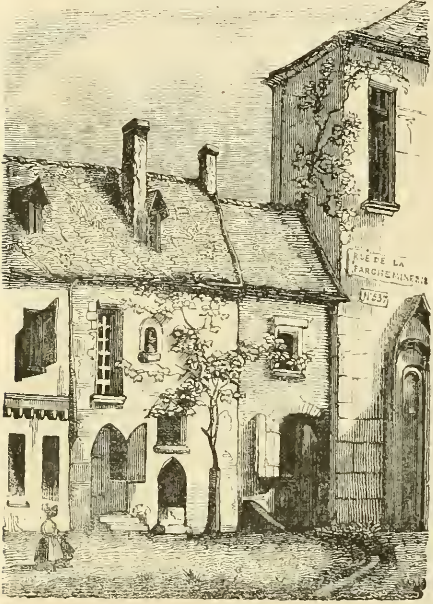
Le dieu de Pythagore et sa métempsycose,
Jetant l'âme d'Orphée en un poete françois:
— « Par quel crime, dit-elle, ai-je offensé vos lois,
» Digne du triste sort que leur rigueur m'impose?
» Les vers font bruit en France, on les loue, on en cause,
» Les miens en un moment auront toutes les voix;
» Mais j'y verrai mon homme à toute heure aux abois,
» Si pour gagner du pain il ne sait autre chose.
— Nous savons, dit le dieu, le pouvoir d'un métier :
» Il sera fameux poete et fameux menuisier,
» Afin qu'un peu de bien suive beaucoup d'estime. »
A ce nouveau parti l'âme le prit au mot,
Et s'assurant bien plus au rabot qu'à la rime,
Elle entra dans le corps de maître Adam Billot.

Le menuisier de Nevers, vanté de toutes parts, devint presque à la mode parmi les grands. Mais il n'en fut pas plus heureux. Ses idées changèrent; il se sentit mal à l'aise dans les cours; leur railleuse admiration lui devint à charge; il fit un voyage en Italie sans que l'on sût trop pourquoi. Plus tard, on le surprend regrettant sa rue paisible de Nevers, son établi, ses outils qui se sont rouillés. Puis, soit que sa vie ait été un peu désordonnée, soit que les largesses des grands n'aient pas été durables, on le voit obligé de reprendre l'état de menuisier pour vivre. A cette époque

maître Adam chante sa pauvreté, le mépris de la richesse et des riches qui se sont joués de lui; il célèbre son unique protectrice, la princesse Marie, celle qui devait épouser le roi de Pologne : elle résidait habituellement à Nevers. Il chante tristement son départ; il était alors en proie aux douleurs d'une vieillesse anticipée. Ses affaires n'allaient guère mieux que sa santé. Il était séparé de sa femme; on lui retira un privilége qu'il avait obtenu sur la vente des eaux de Bourbon-l'Archambault; il se représente :

Un des pieds chaussé, l'autre nu.

Cependant il est probable que la fin de sa vie fut moins misérable que n'en fut le commencement. Il y a tout lieu de croire qu'il se réunit à sa femme, qu'il avait quittée; et son fils aîné, pour lequel il sollicitait un bénéfice, ne



(Maison de maître Adam, à Nevers.)

dut pas le laisser dans un besoin absolu. Il mourut, le 19 juin 1662, dans une maison connue sous le nom du *Ravelin* ou de la *maison de l'Arquebuse*. Le duc de Nevers la lui avait donnée en usufruit. Cette habitation appartient encore à la ville. Le portrait d'Adam Billaut et celui de sa femme sont exposés dans la salle des séances du conseil-général.

Maître Adam a laissé trois ouvrages : *les Chevilles*, *le Villebrequin*, et *le Rabot*. Ce dernier n'a jamais paru. *Les Chevilles*, imprimées pour la première fois en 1644, renferment des passages bien supérieurs, en général, à ce qu'on rencontre dans *le Villebrequin*, qui se sent de la vieillesse et de la misère de l'auteur. C'est dans le premier recueil que se trouve la célèbre chanson : « *Aussitôt que la lu-* « *mière* », seul monument vraiment populaire en France de ce poète sorti du peuple. Cette chanson si connue a subi, avant de nous parvenir, de nombreuses altérations, et l'on doit la préférer telle que l'auteur l'a faite.

Parmi les morceaux dont se composent les deux recueils dont nous venons de parler, on ne doit pas craindre de dire qu'on trouve des fragmens d'odes et d'élégies empreints du caractère le plus noble, le plus énergique et le plus touchant. Nous citerons ce morceau composé à propos d'une contestation survenue entre maître Adam et Dupuy, célèbre médecin de ce temps, qui prétendait que l'âme était soumise aux organes. Adam fit les stances suivantes :

Mon corps n'est plus qu'un tronc qui tremble et qui soupire,
Le sang dans ses canaux va perdre sa chaleur;
Mais l'âme qui soutient ce trébuchant empire,
Est exempte des coups qui causent ce malheur.
. . . .
Son immortalité brave cette prison,
Et par des sentimens plus divins que profanes,
Elle rit de ces fous qui mettent les organes
Au-dessus du pouvoir qu'elle a sur la raison.

Les rochers, comme nous enfans de la nature,
Ces monstres sourcilleux qui pénètrent les airs,
Et qui, dès le moment que l'on vit leur structure,
Ont toujours surmonté la foudre et les éclairs;
Ces immobiles corps, dont les têtes chenues
Avoisinent les cieux à la honte des nues,
Par les rigueurs du temps ont-ils été détruits;
Et l'éclatante écho qui leur sert de génie
N'a-t-elle pas toujours la pareille harmonie
Que celle qu'elle avait quand ils furent construits?

Nous terminerons par cette strophe d'une élégie qu'il publia sous le titre d'*Epitaphe*, à la mémoire de madame Claude de Saulx de Tavannes, morte fort jeune :

Dans cet heureux séjour où tout le monde aspire,
Où les contentemens surpassent les désirs,
Où tout est immortel, où les moindres plaisirs
Sont plus à désirer que l'éclat d'un empire,
Dans les félicités qu'on ne peut exprimer,
Assise sur les bords du céleste rivage,
Elle voit des mortels l'ambitieux orage
Sans crainte de la mer.

LE CLAMYPHORE.

Le clamyphore constitue peut-être la plus singulière de toutes les espèces comprises dans l'ordre des edentés, ordre qui cependant ne se compose guère que d'animaux très étranges. Le nom d'*édentés* par lequel on les désigne collectivement ne peut s'appliquer, rigoureusement parlant, qu'à quelques unes des tribus de ce groupe; dans le langage des naturalistes, il signifie seulement l'absence de dents à la partie antérieure des mâchoires; c'est un caractère commun à toutes les tribus, mais tandis que dans celle des paresseux les incisives seules manquent en haut et en bas, dans les tatous et les oryctéropes il y a de plus absence d'incisives; enfin, il n'existe de dents d'aucune sorte dans les fourmiliers et les pangolins; il n'y en a pas non plus dans les monotrèmes, que pour cette raison quelques naturalistes ont comptés au nombre des édentés; tandis que d'autres, en raison de la conformation de leur bassin, les ont placés parmi les monotrèmes; au reste, les monotrèmes diffèrent tellement de tous les animaux dont on a voulu les rapprocher, qu'on en doit former au moins un ordre à part, si même on ne les fait entièrement sortir de la classe des mammifères, comme l'ont proposé quelques zoologistes, pour en faire une classe intermédiaire entre celles des mammifères et des oiseaux.

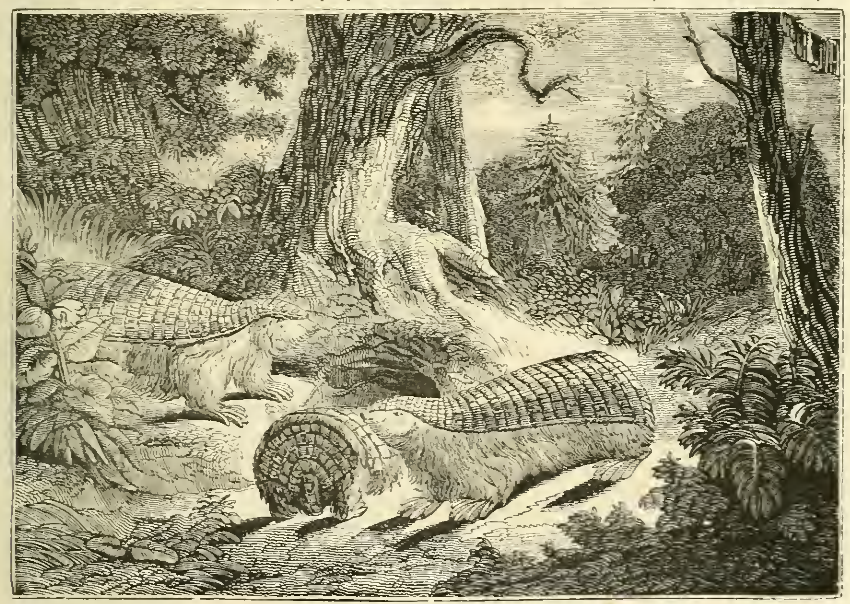
« Les édentés, dit Cuvier, quoique réunis par un caractère négatif, l'absence de dents antérieures, ne laissent pas que d'avoir entre eux quelques rapports positifs. Ainsi, ils présentent en général de gros ongles qui embrassent l'extrémité des doigts, et se rapprochent plus ou moins de la nature des sabots; de plus, ils sont remarquables par un défaut d'agilité et une lenteur dans les mouvemens qui résultent évidemment de certaines dispositions dans leurs membres. »

Les édentés sont, comme les marsupiaux, des animaux à peu près inconnus aux anciens naturalistes, et qui ne l'ont été des modernes qu'à la suite des découvertes faites par les navigateurs dans le XV[e] et dans le XVI[e] siècles. Provenant

de pays lointains, il n'est pas extraordinaire qu'ils nous semblent étranges ou étrangers, car ces deux mots ont en définitive la même signification, et dans notre vieux langage se prenaient indifféremment l'un pour l'autre. Aussi quand nous disons que les formes d'un animal sont étranges, cela signifie seulement qu'elles diffèrent des formes que nous avons le plus habituellement sous les yeux, et cela ne veut pas dire qu'elles le rendent moins propre à tenir sa place dans la création ou qu'elles en fassent un être misérable.

Quant au premier point, il faut songer que si l'histoire naturelle avait été cultivée d'abord par les habitans de la Nouvelle-Hollande, leurs livres parleraient probablement de nos bœufs, moutons et chevaux, comme de bêtes très singulières; quant au second point, quoiqu'il présente plus de difficultés pour certains détails, on peut remarquer, en général, qu'à mesure que nous avançons dans la connaissance des mœurs des animaux, nous reconnaissons mieux que chaque être a dans son organisation tout ce qu'il lui faut pour vivre commodément. Ainsi Buffon, quoiqu'ayant d'ordinaire un sentiment très juste des harmonies naturelles, s'est tout-à-fait trompé à l'égard du paresseux; et on sait aujourd'hui que ce lent animal, dont le sort lui paraissait si digne de compassion, ne mène pas une vie plus malheureuse que le cerf de nos forêts. Ses membres, à la vérité, ne sont pas disposés pour courir, mais ils lui servent à se transporter commodément sur les branches des arbres où il trouve sa nourriture, et à s'y soutenir sans fatigue pendant tout le temps nécessaire. Ces cris mélancoliques, qu'on supposait arrachés par la douleur que lui cause le mouvement, ne sont rien moins que plaintifs. J'ai vu des animaux de cette espèce vivans et tourmentés d'une manière barbare: la douleur ne leur arrachait aucun gémissement; les sons flûtés qu'ils font entendre la nuit, surtout lorsqu'il fait un beau clair de lune, et qui rappellent les trois notes de l'accord parfait, ont, à la vérité, quelque chose de triste pour notre oreille, mais non pour celle des paresseux, chez lesquels ils sont un appel à leur compagne.

Si nous avions vu en Europe des kangourous empaillés



(Chlamyphores.)

avant d'avoir rien appris des habitudes de ces animaux, en observant leurs petits bras presque inutiles pour la marche, nous aurions peut-être été portés à croire qu'ils ne pouvaient échapper que difficilement aux poursuites, et cependant les premiers voyageurs qui les ont aperçus surent à peine dans les commencemens distinguer quelque chose de leurs formes tant ils fuyaient avec rapidité.

Pour revenir à notre sujet, c'est-à-dire aux édentés, nous dirons que l'ordre des édentés, en n'y comprenant point les *monotrêmes*, se divise en deux tribus, dont la première, celle des *tardigrades*, ne comprend que le genre des paresseux, lequel n'est composé lui-même que de deux espèces, l'*aï* et l'*unau*, l'une et l'autre habitantes des parties chaudes du continent américain.

L'aï est remarquable par le nombre des os qui forment la portion cervicale de son épine. Tous les mammifères, depuis la girafe, dont le cou est plus long que le corps, jusqu'aux cétacés, chez lesquels cette portion par sa brièveté ne se distingue pas du tronc, y ont un même nombre de vertèbres, sept, ni plus ni moins. L'aï seul en a neuf, et cette exception est d'autant plus remarquable, que l'unau, qui ressemble à l'aï par presque tous les autres points, rentre pour celui-ci dans la règle générale.

La tribu des tardigrades, avons-nous dit, ne se compose que d'un seul genre; mais si l'on comprend dans le cadre zoologique les espèces perdues, il faut rattacher à ce premier groupe des édentés deux espèces d'animaux antédiluviens dont les débris ont été aussi trouvés en Amérique. Ils étaient l'un et l'autre dans des proportions colossales, et comparables à celles de l'éléphant, tandis que la taille des paresseux ne dépasse pas celle du chien. On leur a donné les noms de *mégathérium* et de *mégalonyx*. Le premier diffère des paresseux surtout par l'absence de canines; quant au second, on ne le connaît pas assez bien pour savoir s'il constitue seulement une espèce ou bien un genre distinct.

Les édentés de la première tribu ont un régime purement végétal; ceux de la seconde, au contraire, se nourrissent principalement d'insectes et de cadavres. Les naturalistes

les ont répartis, d'après la considération des dents, en deux groupes, dont l'un comprend les genres *tatou* et *oryctérope*, chez lesquels on trouve encore des dents mâchelières, l'autre les genres *fourmiliers* et *pangolins*, chez lesquels il n'y a plus aucune sorte de dents. Cette distribution ne paraît pas trop bonne, car, à ce caractère près, les oryctéropes ressemblent de tout point aux fourmiliers, et de même les tatous se rapprochent des pangolins par la cuirasse écailleuse dont leur corps est revêtu, par la faculté qu'ont presque toutes les espèces de se rouler en boule lorsqu'elles sont menacées de quelque danger, enfin par leur genre de vie.

Les fourmiliers, comme leur nom l'indique, vivent de fourmis et de termites. Pour attaquer la demeure de ces insectes (demeure souvent maçonnée avec une grande solidité), ils ont les pattes antérieures munies d'ongles très puissans. Afin de ne pas user inutilement ces précieux instrumens, les fourmiliers tiennent habituellement les doigts reployés, la pointe des ongles étant reçue dans un creux que présente la paume de leur main, et, pour surcroît de précaution, en marchant, ils ne posent que sur le côté extérieur du poignet. Lorsqu'ils ont ouvert la tranchée dans une fourmilière, ils font sortir de leur long museau une langue qui ressemble à un ver de terre, et qui s'allonge énormément. Cette langue est recouverte de viscosités auxquelles les fourmis se collent, et l'animal la ramenant alors dans sa bouche, écrase entre ses mâchoires dépourvues de dents les insectes qui y étaient restés adhérens. Il est remarquable que le pic-vert, qui est le fourmilier des oiseaux, peut aussi faire sortir démesurément sa langue, et qu'il possède, comme l'animal dont nous parlons ici, des moyens énergiques pour creuser, quoique ce soit par un procédé fort différent.

On connaît trois espèces de fourmiliers, dont la plus grande a la taille de l'ours, et la plus petite celle du rat. Toutes les trois sont originaires des parties chaudes et tempérées de l'Amérique.

L'*oryctérope*, dont on ne connaît qu'une espèce, se trouve dans le nord de l'Afrique. Ses ongles sont moins bien disposés que ceux des fourmiliers pour entamer une maçonnerie, mais ils sont plus propres, en raison de leur largeur, à creuser promptement, dans un sol peu résistant, les terriers où l'animal se retire.

Les pangolins, comme nous l'avons dit, ont, de même que les tatous, le corps revêtu d'une sorte de cuirasse; mais, pendant que chez les derniers les pièces de l'armure sont disposées en plastrons et en bandes transversales, chez les premiers, elles sont disposées en écailles qui se recouvrent à la manière des feuilles d'un artichaut.

Des deux espèces de pangolin, l'une, qui a la queue deux fois plus longue que le corps, est originaire d'Afrique; l'autre, dont la queue est proportionnellement beaucoup moindre, se trouve aux Indes orientales. Cette dernière a été vaguement connue des anciens, et Élien en parle sous le nom de Phattagen.

On a trouvé sous terre, dans le Palatinat, une phalange onguéale qui annonce un pangolin de vingt pieds et plus de longueur.

On a trouvé de même en Amérique, à l'état fossile, des ossemens d'une tatou de taille gigantesque, et long de dix pieds au moins, sans la queue.

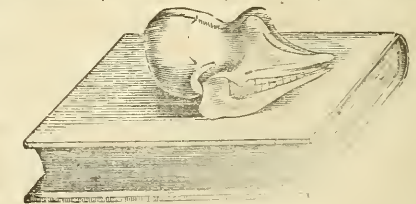
Dans les tatous proprement dits, les diverses pièces de l'armure tiennent intimement dans la peau, ou plutôt sont développées dans son épaisseur même; mais dans le sous-genre des clamyphores, cette cuirasse est séparée du corps dans presque toute son étendue; on peut introduire la main entre la face inférieure et la peau qui revêt le dos et les flancs de l'animal, de sorte que l'on serait presque tenté de croire que le clamyphore peut, suivant les besoins, revêtir ou quitter ce corselet. Il n'y que a dix ans que l'existence du clamyphore est connue aux naturalistes. Il fut apporté du Chili à Philadelphie à la fin de 1824 et décrit l'année suivante par M. R. Harlan.

Nous ne parlerons point de ses formes générales, la figure mise en tête de cet article en donne une plus juste idée que ne le pourrait faire toute description. On remarquera que cette forme le distingue de tous les mammifères connus, puisque, lorsqu'on l'aperçoit de profil, on croirait voir un animal à qui on aurait retranché toute la partie postérieure. Cette apparence est rappelée par l'épithète de *truncatus* (tronqué), qui sert à désigner la seule espèce jusqu'à présent connue.

La taille du clamyphore atteint à peine celle de la taupe, à laquelle on peut le comparer en raison de ses habitudes souterraines, et de certaines particularités de structure qui sont liées au reste avec ce genre de vie : tels sont l'extrême petitesse des yeux, organes en effet à peu près inutiles à des êtres qui vivent habituellement dans les ténèbres; un museau robuste, sorte de boutoir nécessaire à tous les animaux destinés à fouir, et dont le cochon nous offre un autre exemple; enfin des bras vigoureux pour exercer le rude métier de mineur, des mains larges pour enlever à la manière d'une pelle la terre remuée, et des ongles forts et tranchans qui puissent entamer le sol quelque dur qu'il soit. Du reste, entre la main de la taupe et celle du clamyphore, il y a cette différence, que la première l'a dirigée en dehors et la seconde en dedans. Les membres postérieurs sont faibles chez l'une et chez l'autre, et à la surface du sol il est probable que le clamyphore ne se mouvrait pas avec plus d'agilité que notre taupe.

La tête du clamyphore est couverte d'un seul plastron à compartimens arrondis. La cuirasse qui revêt le corps résulte de l'assemblage de lames étroites dont chacune se compose elle-même, suivant le rang qu'elle occupe, de 15 à 22 plaques quadrangulaires. Cette enveloppe, qui dans aucun point n'a pas plus d'une ligne d'épaisseur, présente plus de consistance et moins de flexibilité qu'une semelle de cuir également épaisse. Elle est, comme nous l'avons dit, libre partout excepté le long de l'épine et à la nuque; elle est attachée au dos seulement par un prolongement de peau assez lâche, mais elle se fixe plus solidement à la tête sur deux protubérances qui s'élèvent de l'os frontal. Sans cette adhérence et sans la disposition de la queue, qui est fortement recourbée en arc, l'écaille serait facilement enlevée.

Les lames du dos ont la forme d'un busc arqué; celles de la partie postérieure sont plates et ont la figure d'un fer à cheval. Dans l'échancrure qu'offre le bord inférieur de la dernière se loge la partie descendante de la queue qui bientôt après se recourbe pour se porter directement en avant, et est terminée par une sorte de pelle ou de spatule.



(Tête disséquée du clamyphore.)

Toute la surface du corps est couverte d'un beau poil soyeux plus long et plus brillant que celui de la taupe, mais moins épais. On en voit sortir au-dessus de la dernière rangée des plaques du dos, garnissant ainsi d'une sorte de frange le bord de cette cuirasse. Les oreilles et les yeux sont aussi protégés par de longs poils, au milieu desquels ces organes sont comme cachés, disposition qui n'est pas assez clairement exprimée dans la gravure.

Le clamyphore porte dans la langue du pays dont il est originaire, le nom de *perhichiago*.

Amitiés. — Il ne faut pas chercher la cause du peu de durée de nos liaisons de cœur dans la légèreté naturelle à l'homme, mais plutôt dans notre manière de comprendre l'amitié. Au lieu de voir surtout dans cet attachement un sentiment, on y cherche trop souvent un moyen de réussite. Nos amis ne sont pas toujours pour nous seulement des objets d'affection, ce sont en même temps des instrumens que nous employons pour notre bien-être, notre plaisir ou notre fortune. Nous ne nous contentons pas d'en être aimes, nous voulons nous en servir : aussi, au lieu de bâtir dans notre âme à l'amitié un temple en dehors du monde et à l'abri de ses froissemens, nous la mêlons à notre vie extérieure, et nous la rendons dépendante des événemens; nous nous occupons de son utilité encore plus que nous ne sentons sa douceur; et notre affection, ainsi liée à notre intérêt, cesse, sans que nous nous en apercevions, aussitôt que celui-ci ne nous sollicite plus. — Il faut aimer son ami pour le bonheur d'aimer, et non pour le profit qu'on en peut attendre.

Jean de Nivelle. — Ce proverbe remonte assez haut dans notre histoire; aussi la tradition s'en est-elle altérée, et dans ces vers de La Fontaine,

> Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
> Que le chien de Jean de Nivelle,

on ne retrouve plus l'origine de cet adage, que l'on rapporte de la manière suivante :

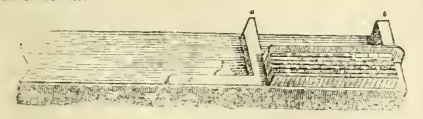
Jean de Nivelle était le fils d'un de nos plus puissans et de nos plus nobles seigneurs; il s'appelait aussi Jean de Montmorency. D'un caractère naturellement violent, il ne sut pas modérer ses emportemens même à l'égard de son père, et dans une querelle domestique il lui donna un soufflet. Cité pour ce fait devant la cour du parlement, il n'eut garde de comparaître; en vain fut-il sommé, selon l'usage, à son de trompe, par tous les carrefours de Paris, « tant plus on l'appelloit, dit un auteur, tant plus il se hastoit de courir, et de fuir du costé de la Flandres; » et le peuple, qui d'ordinaire ne manque pas d'expressions énergiques à appliquer aux objets de son amour ou de son mépris, l'appela « *Chien* de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle! » locution qui depuis est passée en proverbe.

IMPRIMERIE.

DU COMPOSITEUR. — DES CASSES.

Nous avons vu, page 224, que les caractères d'imprimerie consistent en lames métalliques, alongées, parfaitement équarries sur leurs quatre faces, et portant chacune à leur extrémité supérieure une lettre en relief.

Pour former une ligne d'écriture, il s'agit de maintenir les lettres juxtaposées l'une contre l'autre; à cet effet, un ouvrier, que nous désignerons désormais sous son nom de *compositeur*, tient dans sa main gauche le petit instrument dont nous donnons le dessin, et y pose successivement dans le fond les lettres convenables; quand la ligne est finie, il en forme une seconde, en l'adossant contre la première, de même qu'il avait adossé celle-ci contre le fond de l'instrument, et ainsi de suite.



Le nom de *composteur* a été donné à cet instrument, aussi indispensable à l'ouvrier *compositeur* qu'un fusil à un fusilier. On voit qu'il porte une sorte d'équerre *ae*, dont le côté *e* peut glisser le long de la paroi où sont figurés des trous à distances égales, et s'y maintenir à l'aide du boulon; en outre, le boulon étant reçu dans une rainure pratiquée sur ce même côté *e*, avant d'être serré il permet à l'équerre de glisser par un mouvement doux à droite et à gauche. On obtient ainsi tel écartement que l'on juge nécessaire entre les côtés *a* et *b*, et par suite telle longueur de *ligne* que l'on désire. Cet écartement détermine ce qu'on appelle la *justification de l'ouvrage*.

Les lettres d'une ligne, posées rapidement au-dessus des lettres de la ligne précédente, dans le cours de la *composition*, ne glisseraient pas avec facilité, ce qui occasionerait une perte de temps; c'est pour cela que l'on applique sur la première ligne déjà composée une lame de cuivre bien poli, contre laquelle on pose les lettres de la seconde ligne, et que l'on retire ensuite pour passer à la troisième. La lame de cuivre est un peu plus élevée que les caractères; elle est figurée sur le *composteur* dont nous avons plus haut la représentation.

Le *compositeur* en rangeant ses caractères doit avoir grand soin de mettre les lettres toujours dans le même sens, sans quoi on aurait, par exemple, des *i* avec le point en bas, des *g* la queue en l'air, comme on le voit dans le mot suivant : ʌıolence. Or s'il lui fallait regarder la lettre lorsqu'il la dispose, le compositeur ne ferait peut-être pas le quart de sa besogne ordinaire, sans compter qu'il serait horriblement fatigué de cette attention portée sans cesse sur un petit objet. On a imaginé de faire un ou deux crans sur un des côtés du caractère, de façon que, d'un simple coup d'œil jeté sur le *cassetin* où est la lettre qu'il va prendre, le compositeur distingue les crans, et sait dans quel sens il doit placer le caractère. Voilà une invention bien simple; mais si l'on essayait de calculer le temps qu'on a gagné par son secours, l'argent qui a été épargné, le plus grand nombre de livres qui par suite ont été répandus dans le monde, l'instruction acquise...... que de choses!

Le compositeur est généralement payé d'après l'ouvrage qu'il fait : au plus habile, à celui qui a la main la plus leste, le coup d'œil le plus vif, à celui qui porte à son ouvrage la plus grande attention, à celui-là revient à la fin de la quinzaine la solde la plus forte. Disons ici, en passant, que MM. les auteurs peuvent être pour quelque chose dans la quantité de besogne qu'un compositeur met à fin; il leur suffit d'écrire lisiblement, clairement; mais, en général, ce n'est pas leur vertu : de bien s'en faut. Il est certain que, d'une part, l'impétuosité des idées peut être cause de mots à moitié écrits, et que de l'autre, le précepte de Boileau :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
> Corrigez-le sans cesse.....

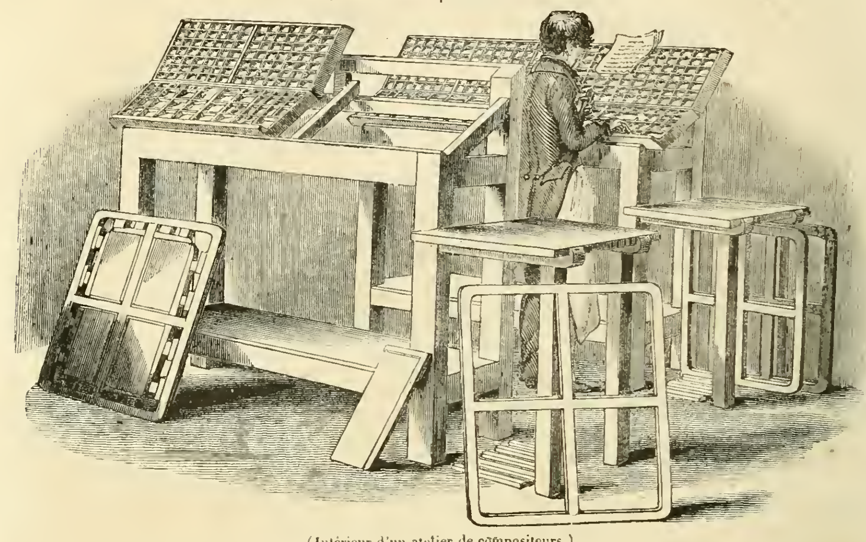
amène des ratures, des notes, des additions, etc.; mais on devrait se faire un cas de conscience de livrer certains manuscrits absolument griffonnés, et tels que le *Chat Murr* d'Hoffmann les eût reniés; on peut tout concilier en faisant recopier quelquefois.

Le composteur contient 6, 8, 10 lignes; lorsqu'il est plein, on en saisit le contenu avec les doigts des deux mains, et on le pose sur une pièce de bois à rebords, nommée la *galée*. Une certaine adresse est nécessaire pour opérer ce transport; si on le manque, tous les caractères, qui ne se maintiennent que par leur frottement et la pression des doigts, tombent en désordre; l'ouvrier a fait un *pâté*, en langage technique; il est aussi confus qu'un écolier, qui, sur une page d'écriture destinée à souhaiter une *bonne fête*, laisse tomber une grosse tache d'encre, un *beau chapon!* Du reste ces accidens arrivent rarement.

Nous parlerons dans un autre article de *la mise en pages*, ainsi que de la correction des épreuves : aujourd'hui nous

terminerons en racontant quelques détails sur les compartimens qui contiennent les lettres.

La seconde gravure donne une idée suffisante de ce que nous avons à dire. Elle représente deux *rangs*; dans celui du fond, on voit le compositeur devant des *casses* (c'est ainsi qu'on nomme la boîte à compartimens où est renfermé le caractère); il a la *copie* sous les yeux, le *composteur* dans la main gauche, et de la droite il saisit un *r* dans le *casselin*. Sur le *rang* du premier plan, il n'y a qu'une *casse*, et l'ouvrier n'y est pas; on voit à gauche un *châssis*, où quatre pages sont disposées; d'autres châssis vides sont à droite, et une *galée* est par terre contre le pied du rang. Enfin deux tables horizontales en pierre sont à droite de chaque compositeur pour recevoir les pages.



(Intérieur d'un atelier de compositeurs.)

Une casse se compose de deux parties ou *casseaux* : le *haut* et le *bas*; dans le *bas* sont les caractères courans *a*, *b*, *c*, *d*..., les chiffres, la virgule, etc.; dans le *haut* sont les petites et les grandes capitales A, B, A, B, etc.

Les compartimens ou *cassetins* ne sont point rangés par ordre alphabétique; on a disposé les lettres qui reviennent le plus fréquemment dans la partie inférieure du casseau d'en bas, la plus proche du compositeur; sa main a ainsi moins de chemin à faire. — On doit remarquer que, pour la même raison, les compartimens ne sont pas tous d'une égale dimension; les plus grands contiennent les lettres dont on fait le plus usage : celles-ci sont avec les autres dans une proportion déterminée par l'expérience. L'*e* est la lettre dont on a le plus besoin : ainsi, dans une vente ou *police* de 100,000 lettres, contenant toutes les *sortes* d'un caractère, il y a pour le *e* 12,000, pour le *s* 8,000, pour le i, le *r*, le *t*, 6,000; le le *a*, le o, le *u*, 5,000; 5,500 *n*, et seulement 2,600 *m* : on ne compte que 200 *k*. Les grandes capitales sont bien moins nombreuses : il y a 600 E, 75 L; les petites capitales encore moins : 400 E, 50 K.

Ces nombres sont cependant variables : par exemple, si l'on compose des comédies, il faudra plus de capitales, à cause du nom des interlocuteurs; le *v*, le *z*, courront aussi beaucoup, à cause des secondes personnes du pluriel, *vous venez, vous pensez*, qui se reproduisent souvent; si l'on *compose* du technique, il y aura beaucoup d'*y*, pour les mots issus du grec. Quand c'est du latin, il faut beaucoup de *m*, de *n*, de *u*, de *æ*; si c'est de l'italien, des *i* et des *o*; si c'est de l'anglais, le *h*, le *t*, courront à cause de la syllabe *the* si fréquente. En anglais, on compte 12,000 *e*, 9,000 *t*, 8,500 *a*, 8,000 i, n, *o*, *s*; 400 *k*, etc.

La disposition de la casse dont on se sert aujourd'hui parait avoir été en usage dès les temps les plus anciens; elle était sans doute alors convenablement disposée : aujourd'hui, les modifications de la langue exigeraient quelques changemens. M. Théotiste Lefevre, prote d'une imprimerie à Saint-Germain, a fait à ce sujet un travail consciencieux et d'une effrayante longueur : il a calculé les espaces que la main parcourt en allant chercher les lettres dans leurs *cassetins*, tels que ceux-ci sont disposés dans la casse actuelle; puis il a refait ces mêmes calculs avec une nouvelle disposition de casse de son invention. La comparaison lui a donné des résultats fort curieux dont nous citerons les principaux.

Se douterait-on, par exemple, que la main droite d'un compositeur d'une habileté ordinaire parcourt moyennement dans une année, pendant les 300 jours de travail, 6,928,933 pieds; près de 600 lieues, c'est-à-dire une distance plus grande que celle de Paris à Constantinople ou à Saint-Pétersbourg? Ce résultat est néanmoins véritable : on concevra donc qu'en rapprochant du compositeur certaines lettres, trop éloignées de lui relativement à la fréquence de leur emploi, on puisse épargner beaucoup de temps. M. Lefevre a trouvé par un premier calcul une économie de 533,000 pieds, qui donne par an au compositeur un bénéfice net de 23 jours de travail.

C'est le treizième du temps! les compositeurs des gazettes quotidiennes, qui travaillent à la journée, pourraient terminer leur travail une demi-heure plus tôt. Néanmoins ce changement ne saurait s'introduire brusquement : il faudrait qu'un certain nombre de compositeurs appréciassent convenablement par expérience la bonté de chacune des nouvelles modifications, et qu'ils voulussent se soumettre aux premières difficultés d'un changement d'habitude.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de M. Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

LE LOTUS ÉGYPTIEN.



(*Nymphœa cœrulea*, *nymphœa lotus.*)

Différens arbres ou arbrisseaux ont été appelés *lotus* par les anciens. — Le *dudaïm*, vanté dans l'écriture pour la suavité de son odeur et la bonté de son fruit, paraît être le *rhamnus lotus* de Linnée, arbre épineux, à feuilles découpées comme celles du houx, et produisant un fruit farineux, gros comme une olive ou une fève. — Homère, dans l'*Odyssée*, représente les compagnons d'Ulysse séduits par l'extrême douceur du fruit du lotus, jusqu'à perdre le souvenir de leur patrie. — Certains peuples qui vivaient sur les côtes d'Afrique, aux environs de la petite Syrte, sont surnommés, par l'historien grec Hérodote, *lotophages* (de *lôtos*, lotus, et de *phagô*, mange). Le même écrivain compare les fruits du lotus aux dattes. — Théophraste, philosophe grec, auteur d'un *Traité des plantes*, rapporte que l'armée conduite par Ophellus contre Carthage n'eut pendant plusieurs jours d'autres alimens que ces fruits. — L'historien grec Polybe donne une description d'un lotus arbre, où l'on reconnaît les caractères du *zizyphus lotus* plutôt que ceux du *rhamnus lotus* : il ajoute qu'avec les fruits macérés et brisés dans l'eau on composait une liqueur délicieuse. — Pline le naturaliste parle de cette liqueur comme d'un vin qu'on ne pouvait conserver plus de dix jours. — Enfin, Eustathe, évêque de Thessalonique au XIIe siècle, appuie l'assertion de Pline, et attribue en outre au fruit le goût de la nèfle.

Les anciens ont encore donné le nom de *lotus* aux cinq plantes suivantes : *nymphœa lotus*, *nymphœa cœrulea*, *nymphœa nelumbo*, *arum colocasia* et *trifolium melilotus*. Quoique les trois premières aient des rapports communs, elles offrent des différences sensibles. La *nymphœa nelumbo* est incarnat; la *nymphœa lotus* est blanche, ses pétales extérieures sont seulement un peu rosées à l'extrémité. La *nymphœa cœrulea* est bleue. Les feuilles de la *nymphœa lotus* sont orbiculaires, un peu dentées sur les bords et en cœur (voyez le dessin). Celles de la *nymphœa nelumbo* sont plissées. Les feuilles de la *nymphœa cœrulea* sont à peines sinuées.

Les recherches des botanistes modernes sur ces plantes ont aidé à éclaircir certains points obscurs de l'histoire de l'antique Egypte : tant il est vrai que toutes les sciences sont appelées à se secourir mutuellement : l'archéologie doit une part de ses progrès aux progrès de l'histoire naturelle.

Dans Hérodote, que nous avons déjà cité, on lit ce passage : « Les Egyptiens qui vivent dans les lieux marécageux usent des moyens suivans pour se procurer de la subsistance : Quand le Nil est parvenu à sa plus grande hauteur, et que les champs sont submergés, il paraît à la surface de l'eau une immense quantité de plantes ressemblant à des lis et qu'on appelle *lotos* : les Egyptiens, après les avoir coupés, les font sécher au soleil; ils fabriquent une espèce de pain avec la semence de cette fleur, qui ressemble à celle du pavot; ils en mangent aussi la racine, qui est ronde, de la grosseur d'une pomme, et d'un parfum agréable. » La description de Théophraste s'accorde assez avec celle-ci; on y voit de plus que les pédoncules de cette plante soutiennent une belle fleur rosacée, se ferment au coucher du soleil, et se plongent dans l'eau pour reparaître à son lever; ce phénomène a lieu chaque jour jusqu'à ce que la fleur soit tombée et le fruit formé. Le fruit ressemble à celui d'un large pavot, et contient une grande quantité de petites graines, comme celles du millet. Il est question dans le même auteur d'une autre variété de cette plante que l'on mange crue ou cuite; sa tige est haute de quatre coudées, et de la grosseur du doigt; sa fleur est grosse comme une fois celle du pavot; son fruit ressemble à un rayon orbiculaire contenant dans ses loges des fèves bonnes à manger; ce lotus est le *nymphœa nelumbo*, que Théophraste appelle *kyamos aigyptiakos*.

Cette fleur a été respectée et honorée à cause de la forme

orbiculaire de ses feuilles, qui était chez les anciens un symbole de la perfection, et à cause des différens états que fait éprouver à cette plante la présence du soleil. La *nymphæa lotus* a dû les mêmes honneurs à l'éclatante blancheur de sa fleur, symbole de la pureté. D'après ces diverses idées les Egptiens ont figuré par le lotus le lever d'Osiris ou du soleil, parce qu'ils disaient que cet astre sortait de régions humides. Osiris, dit Plutarque, était habituellement paré d'une couronne de lotus; il était d'ailleurs d'usage de faire des couronnes de ces fleurs, qui répandaient une odeur suave de cannelle ou d'anis. Les Egyptiens avaient fait aussi du lotus un emblème de l'inondation du Nil et de la fertilité de leur sol. Ils y attachaient des idées différentes, suivant les variétés d'espèces, et selon les divers degrés de floraison, depuis le simple bouton jusqu'à l'entier développement de la corolle. Le lotus était encore consacré comme emblème de la création du monde, qu'on disait sorti des eaux. Ces diverses attributions, et beaucoup d'autres, sont indiquées sur un grand nombre de bas-reliefs et sur les peintures qui décorent les caisses des momies; enfin l'on a trouvé dans les tombeaux des couronnes et des bouquets de sa fleur desséchée.

Le lotus d'Egypte était peu connu des Grecs et des Romains, qui l'ont comparé, comme on l'a vu ci-dessus, à des plantes plus communes, et en ont confondu les variétés. On reconnaît sur les monumens égyptiens le fruit du lotus blanc, qui a la même forme que celui du pavot, et c'est à cette ressemblance que l'on croit pouvoir attribuer les erreurs commises à son sujet par les auteurs anciens et par les antiquaires qui ont quelquefois confondu avec les fruits du pavot ceux du lotus figurés sur plusieurs médailles d'Egypte. La *nymphæa nelumbo*, à fleurs incarnat, serait aujourd'hui inconnue des naturalistes, s'ils ne l'avaient retrouvée dans les Indes orientales, où elle est désignée dans les livres sous le nom de *tamara*, *sirischa*, *kamala*. Cette plante y était honorée et considérée, suivant l'ancienne religion des Hindous, comme un emblème de la puissance productrice du monde. Brahma est porté au-dessus de l'abîme sur une fleur de tamara; c'est aussi l'attribut d'une déesse de l'abondance. Enfin le dieu Naraayana (ou Brahma) est représenté assis sur une fleur de lotus supportée par des oies; il tient aussi d'une main un lotus, et de l'autre un vase. Le lotus fait allusion à l'origine du monde, qui passait pour être sorti du sein des eaux. (On peut observer le rapport qu'il y a entre cette idée, celles des Egyptiens, et le premier verset de la Genèse.) L'oie, le lotus, le vase, sont des emblèmes communs à l'ancienne religion de l'Inde et à celle des Egyptiens. Mais si le rapprochement des symboles et des doctrines mythologiques de ces deux peuples prouve qu'il y eut autrefois entre eux certains rapports d'origine, les recherches des savans, bien que suivies d'importans résultats, n'ont pas encore fixé l'opinion sur l'antériorité que chacun de ces deux peuples revendique sur l'autre.

M. Delille, auteur des mémoires sur le lotus, insérés dans la grande description de l'Egypte, a retrouvé dans cette contrée les deux espèces de cette plante le plus fréquemment reproduites sur les monumens, et qui se rapprochent le plus des descriptions d'Herodote et de Théophraste; ce sont la *nymphæa cærulea* et la *nymphæa lotus*, toutes deux représentées par le dessin qui accompagne cet article. L'espèce blanche (*nymphæa lotus*) croît dans les fossés, les canaux et les rivières de la basse Egypte, et varie de hauteur suivant la profondeur des eaux; elle atteint jusqu'à 5 pieds: sa racine offre un tubercule arrondi d'environ 15 lignes de diamètre, et recouvert d'une écorce sèche et brune, semblable à du cuir; ses tiges, cylindriques, ont la grosseur du petit doigt, et offrent cinq épines à leur naissance, ce qui s'accorde avec la description de Théophraste. La *nymphæa cærulea*, à feuilles en fer de flèche, est plus rare.

NAUFRAGE DES ENFANS DE HENRI Ier, ROI D'ANGLETERRE, EN 1120,

PRÈS DE BARFLEUR.

Au mois de novembre 1120, Henri Ier, roi d'Angleterre, se trouvait dans son duché de Normandie. Après une guerre longue et opiniâtre, il venait de faire la paix avec le roi de France Louis-le-Gros. Un mariage que Guillaume, son fils aîné, l'héritier de sa couronne, avait contracté avec la fille de Foulques, comte d'Anjou, venait d'ajouter une province de plus à ses possessions du continent. L'ambition du roi était satisfaite; victorieux de tous ses ennemis, il se voyait maître de l'Angleterre et d'une partie de la France; sa fortune ne semblait pas pouvoir monter plus haut. Après une absence de quatre années, il s'en retournait triomphant dans sa ville de Londres.

Il se rendit avec sa famille et ses chevaliers au port de Barfleur en Normandie, où une flotte venait d'être équipée pour leur passage.

La cour était rassemblée sur le rivage, quand un certain marin, nommé Thomas, s'approcha du roi et lui présentant un marc d'or, lui adressa ces paroles:

« Etienne, mon père, a toute sa vie servi le vôtre sur mer; ce fut lui qui transporta au rivage d'Angleterre le bon duc Guillaume, quand il alla, avec l'aide de Dieu, en entreprendre la conquête. Seigneur roi, je vous supplie de me donner en fief le même office; j'ai pour votre service royal un vaisseau neuf, que l'on appelle *la Blanche-nef*, parfaitement équipé, et manœuvré par cinquante rameurs habiles. »

Le roi lui répondit: « J'ai choisi le navire que je dois monter, et je ne le changerai pas; mais pour faire droit à ta requête, je confie à ta garde et à ta conduite mes deux fils, Guillaume et Richard, et ma fille Adèle, que j'aime tous comme moi-même, avec un grand nombre de mes chevaliers et mon trésor. »

Le navire du roi partit le premier par un vent du sud, à la chute du jour, et aborda le lendemain matin à Northampton.

La Blanche-nef tarda de plusieurs heures; ses matelots, transportés de joie, entouraient les jeunes princes; des muids de vin furent apportés et distribués avant le départ, et la nuit était venue, que les danses et les chants joyeux duraient encore sur le rivage

On mit à la voile enfin. Outre Guillaume et Richard, les fils du roi, et leur jeune sœur Adèle, il y avait sur le navire dix-huit dames, filles ou épouses des plus nobles seigneurs, plusieurs évêques et savans prélats, cent quarante barons et chevaliers, la fleur des armées d'Angleterre et de Normandie, tous plus ou moins illustrés par de longues années de combats. On y comptait en tout trois cents passagers.

Plusieurs d'entre eux pourtant, les plus prévoyans et les plus sages, descendirent à temps du navire, hésitant à confier leur vie à des matelots privés de raison, qui, dit le vieux chroniqueur, s'emparaient des siéges ou se heurtaient sur les muids de vin et les coffres du trésor royal qui encombraient le pont.

Au signal du départ, l'équipage s'élança à la manœuvre avec ardeur, et *la Blanche-nef* sortit du port aux acclamations; mais voilà qu'au moment d'entrer dans le raz de Catte, aujourd'hui Gatteville, tandis que ses rameurs, pleins de vin, déployaient leur force, se faisant un point d'honneur de rattraper le vaisseau du roi, elle donna de son flanc gauche sur un rocher que la mer couvrait à peine, et que l'on croit être celui nommé *Quillebœuf*, dont la tête ronde et blanche commence à sortir de l'eau à mi-marée.

Un cri de détresse fut poussé à la fois par tous les passagers: on l'entendit du rivage, car la mer était calme et belle; mais aucun secours ne vint, personne n'en pouvant soupçonner la cause.

On dit qu'au milieu de la confusion et des ténèbres, Thomas,

le malheureux pilote, chercha entre tous le fils aîné du roi. Il le descendit dans une chaloupe, qu'il fit voler sous ses avirons ; mais aux cris de la jeune Adèle sa sœur, le fils du roi voulut retourner pour la recueillir, et la faible barque se rapprochant du navire à demi submergé, chavira sous le poids de tous les naufragés qui s'y jetèrent.

Le prince Guillaume avait dix-huit ans; il venait d'épouser Mathilde, l'héritière d'Anjou, qui n'en comptait que quatorze. Déjà veuve avant d'avoir quitté l'enfance, la jeune reine comprit tout le malheur de sa destinée, et, pleine de tristesse, finit sa vie dans un monastère.

Tout avait disparu dans ce naufrage, hormis deux hommes, un jeune chevalier, fils de Geoffroy de l'Aigle, et un boucher de Rouen, nommé Bérold.

Tous deux se tenaient cramponnés à la pointe d'une vergue, quand Thomas le pilote reparut après avoir plongé; il avait repris ses forces et recouvré sa raison. Il dressa la tête au-dessus de l'eau; n'apercevant plus que ces deux hommes : « Qu'est devenu le fils du roi? leur criait-il. — Il a disparu comme les autres, répondirent-ils. — Malédiction sur moi ! » dit le pilote, et il se replongea dans l'abîme.

Le temps était resté calme et la mer unie comme une glace; la lune éclaira les flots toute la nuit. C'était une nuit de novembre longue et froide, et les deux naufragés se soutenaient toujours au mât qui les avait sauvés. Bien des fois sans doute ils s'étaient recommandés à Dieu et à leur saint patron; ils avaient promené leurs yeux avides sur la mer, ou tenté si leurs cris de détresse et leurs signaux ne pourraient pas attirer les pêcheurs de la côte.

C'étaient deux existences bien différentes que ces deux compagnons d'infortune disputaient aux flots ! mais dans ce rapprochement fortuit et cette communauté de périls, tous deux s'aidaient et s'encourageaient par des paroles affectueuses.

Enfin le jeune seigneur, plus délicat sans doute, sentit ses forces lui manquer; ses mains, engourdies par le froid et vaincues de lassitude, lâchèrent le bois qu'elles ne pouvaient plus serrer; il s'abandonna à la mer en priant Dieu, disent les chroniques, pour le salut de son compagnon.

Le boucher Bérold échappa seul au naufrage; ses membres, plus robustes, endurèrent mieux le froid de la nuit; des pêcheurs vinrent sur le matin le recueillir dans leur barque. C'était un pauvre hère, vêtu d'une peau de mouton, le plus obscur et le plus misérable des trois cents passagers de *la Blanche-nef*, qui ne l'avaient reçu que par charité, et le seul qui ait transmis ces détails aux chroniqueurs du temps.

Le lendemain de cette terrible nuit, tandis que la mer rejetait à la côte de Barfleur les corps des naufragés, le roi Henri, après une heureuse traversée, attendait sur l'autre rivage l'arrivée du second navire. Tout le jour s'écoula dans l'inquiétude.

La funeste nouvelle se répandit enfin sur le soir; mais nul n'osa se charger d'en informer le roi. Tous ceux qui avaient des amis ou des proches, renfermaient leur douleur en eux-mêmes; tous tremblaient de porter au roi ce coup terrible.

On en chargea un enfant qui se précipita à ses pieds, et lui apprit tout en pleurant. Le roi Henri tomba à terre de douleur, et pendant plusieurs jours ses larmes ne tarirent pas; il appelait tour à tour ses trois enfans, ou recommençait incessamment le récit des prouesses de tous les braves qu'il avait perdus.

De ce jour-là, disent les historiens, on ne le vit plus jamais sourire.

Murmure, murmurer. — Cette onomatopée (voy. t. Ier, p. 143) ne varie point dans le grec, dans le latin, dans l'italien, dans l'espagnol, etc. Ce sont là de ces mots que la nature semble avoir enseignés à tous les peuples.

Leur son peint parfaitement à l'oreille le bruit confus et doux d'un ruisseau qui coule à petits flots sur les cailloux, ou du feuillage qu'un vent léger balance et qui cède en frémissant. Le mouvement vague et presque imperceptible des eaux et des bois élève dans la solitude une rumeur qui interrompt à peine le silence, tant elle est délicate et flatteuse; et c'est de là que les langues ont tiré ces expressions si harmonieuses et si vraies, que, tous les jours répétées, elles paraissent toujours nouvelles.

Tout est changé, tout me rassure;
Je n'entends plus qu'un bruit
Semblable au doux *murmure*
D'une onde claire, pure,
Qui tombe, coule et fuit.

Dans ces vers de Bonneville, toutes les syllabes coulent et *murmurent*.

J'ose croire que nous n'avons point à envier, dans cette circonstance, la prononciation des Latins, si elle était telle que Dumarsais et beaucoup d'autres grammairiens le présument. En effet, le mot *murmure*, prononcé à la française, est composé de sons plus liquides et en quelque sorte plus fugitifs que n'étaient ceux de leur *mourmour* (*murmur*), et du *mormoria* des Italiens; et l'harmonie un peu emphatique de ces derniers mots leur fait perdre, selon moi, quelque chose de leur grâce et de leur fluidité.

Dict. des Onomatopées.

MUSÉE DES PETITS-AUGUSTINS.

SON HISTOIRE. — DESCRIPTION DE L'ARC DE GAILLON. — FONDATION DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — DESCRIPTION DE TOUTES LES CONSTRUCTIONS COMMENCÉES DANS CETTE ÉCOLE.

Lorsqu'en 1790 l'Assemblée constituante eut déclaré les biens du clergé propriétés nationales, on s'occupa de la conservation des monumens qui ornaient les édifices religieux. Une *Commission des monumens*, composée de savans et d'artistes, fut spécialement chargée de ce soin. Les bâtimens du couvent de la rue des Petits-Augustins furent choisis pour recevoir les tableaux et les sculptures; M. Alexandre Lenoir en fut nommé conservateur, et s'occupa de ranger les monumens par ordre des temps. Ce fut le 1er septembre 1795 que ce précieux Musée fut ouvert au public.

On vit des productions de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes, classées par siècles, et de la manière la plus instructive, la plus propre à faire connaître l'état des arts et leur marche progressive. Depuis 1795 jusqu'en 1814, cette vaste collection s'enrichit continuellement d'objets de la plus haute valeur comme art; toutes les parties des bâtimens des Augustins, l'église, le chœur, le cloître, la cour, et le jardin, nommé *Elysée*, à cause des tombeaux qu'on y avait placés, en furent remplis et décorés. M. Lenoir avait placé dans la nef de l'église plusieurs monumens d'époques différentes, celtiques, grecs, romains, français, et de divers siècles; cette nef se nommait la *Salle d'introduction*. C'était là qu'on voyait les trois Grâces de Germain Pilon, les tombeaux de Diane de Poitiers, de François Ier, de Richelieu, etc. Dans la distribution des autres salles, M. Lenoir avait adopté un ordre chronologique. Cinq salles séparées contenaient les productions des arts de cinq siècles; cette division commençait au treizième et se terminait au dix-huitième.

La cour de ce Musée offrait plusieurs objets curieux; mais le plus remarquable qui s'y voit encore est une portion considérable du château de Gaillon, construit en 1500, par le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII.

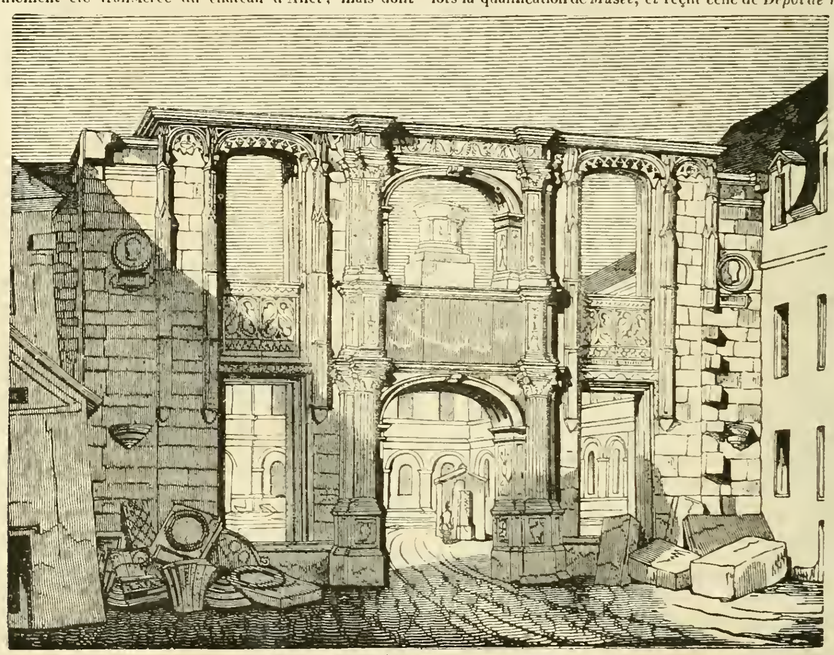
Le XVIe siècle a été, en France, le plus important pour le perfectionnement des arts. C'est alors que l'on vit dans les

formes des statues, et plus encore dans les bas-reliefs, un principe d'élégance et une grâce naturelle de style, que Jean Goujon a développés avec tant de bonheur au siècle suivant. L'architecture multipliait des ornemens et des décorations empruntés aux plus agréables fantaisies de l'imagination. Ce fut le cardinal George d'Amboise qui contribua le plus à ce mouvement, en envoyant des artistes en Italie étudier les chefs-d'œuvre de Raphaël. Le type de cette charmante architecture du XVIe siècle fut le château de Gaillon, bâti par le cardinal avec une magnificence rare : il employa à la décoration de ses palais Jean Juste, sculpteur, né à Tours, qu'il avait envoyé à Rome, à ses frais, pour étudier les arabesques de Raphaël. Ce château, ayant été démoli, fut recueilli par parties, de 1801 à 1802, au Musée des Petits-Augustins; la partie la plus importante est celle nommée l'*arc de Gaillon*, qui orne la cour du Musée.

Dans cette même cour, on voit une façade qui a pareillement été transférée du château d'Anet, mais dont l'architecture est inférieure à celle de l'arc de Gaillon

D'après le plan de M. Alexandre Lenoir, le jardin, appelé Elysée, contenait principalement des tombeaux, parmi lesquels on distinguait ceux d'Anne de Montmorency, de Dagobert Ier, et celui d'Abélard et d'Héloïse, transféré depuis au Père-Lachaise.

Ce Musée perdit quelques monumens de peinture et de sculpture, lorsque, par suite du concordat de 1802, on donna une nouvelle organisation au culte catholique : plusieurs églises réclamèrent des objets qu'elles avaient possédés. Mais, en 1815, la suppression de ce Musée fut décidée : une grande partie des richesses qu'il renfermait fut enlevée; toutes celles qui étaient relatives aux princes et princesses des familles royales, tombeaux, statues, bas-reliefs, etc., furent transférés dans l'église de Saint-Denis, où ils avaient été pris. Diverses églises ou maisons religieuses rentrèrent en possession d'autres parties de cette collection qui perdit dès lors la qualification de *Musée*, et reçut celle de *Dépôt de monumens d'arts*. En 1816, l'*Ecole royale des beaux-arts* fut établie sur cet emplacement, et, en 1820, commencèrent de nouvelles constructions destinées à cette école.


(Arc de Gaillon, à l'École des beaux-arts de Paris.)

Mais, depuis cette époque, le développement qu'a reçu l'Ecole des beaux-arts, l'insuffisance du local réservé aux précieuses collections qu'elle possède encore, et la nécessité de pourvoir à de nouvelles exigences, réclamées par les changemens survenus dans la direction des études, ont forcé l'administration à modifier les anciens projets, et à commander des travaux sur un plan plus vaste. Ces travaux sont maintenant en pleine activité, et promettent un des monumens les plus importans de Paris.

Ce nouveau plan contient trois grandes divisions : la première renferme les salles destinées aux études quotidiennes; la seconde est consacrée aux divers concours; enfin la troisième comprend le musée des études, c'est-à-dire la partie appelée à recevoir toutes les œuvres qui pourront servir de modèles aux artistes. De tout le projet cette partie est la plus importante : l'architecte a pour but de distribuer les modèles de la manière la plus propre à instruire les élèves, de réparer autant que possible la perte du *Musée des monumens français*, en utilisant les restes précieux qu'on a laissés enfouir dans les caves ou tomber en ruine.

Par un heureux hasard, l'arc de Gaillon, qui seul avec le portique d'Anet a survécu à la destruction de la collection du Musée des monumens français, se trouve précisément dans l'axe du bâtiment principal construit dans le jardin; cette position favorable a déterminé l'architecte à en faire la décoration principale d'une vaste cour d'entrée, qui doit servir d'introduction aux diverses parties de l'édifice. Cette cour, véritable musée en plein air, sera séparée de la rue des Petits-Augustins par une grille de trente mètres de longueur; tout le mur de gauche sera décoré par les nombreux fragmens d'architecture gothique que possède l'école, et représentera l'art français jusqu'au XVe siècle environ. L'arc de Gaillon, complété par des arcades d'un style varié, et prove-

nant aussi du même château, offrira aux artistes le type de la jolie architecture du siècle de Louis XII, et servira de transition à l'architecture de la renaissance, dont Philibert Delorme nous a laissé le modèle dans le portique d'Anet. Le côté de la cour qui s'aligne avec ce portique conservera le même style d'architecture. Neuf colonnes doriques venant aussi du château d'Anet, et retrouvées dans les caves de l'école, serviront à décorer un large portique à arcades, qui doit donner entrée aux salles des cours et à celles des modèles. L'ancienne église du couvent, à laquelle le portique d'Anet sert de façade, sera restaurée de manière à recevoir les fragmens des monumens français qui ne pourraient être exposés à l'action de l'air. Une colonne de marbre rouge, une belle vasque du XVe siècle, qui doivent être placés dans la cour, complèteront le tableau chronologique de notre architecture nationale.

A travers les arcs à jour de Gaillon, et parallèlement à lui, s'apercevra le monument principal, qui en est séparé par un espace de trente mètres environ; cet espace présente à ses extrémités deux parties circulaires, qui, en dégageant le monument des constructions trop rapprochées, reliera entre elles les diverses portions de l'édifice, et permettra encore de disposer avec ordre les nombreux fragmens que la première cour ne saurait contenir.

Ce musée, consacré à l'étude de l'antiquité, renfermera dans le rez-de-chaussée les modèles d'architecture grecque et romaine. Des salles pour les expositions des concours, pour les conseils d'administration, pour la collection des grands prix de peinture, occuperont tout le premier étage. Un étage en attique, élevé sur la façade de l'édifice, sera destiné à recevoir la bibliothèque, et tous les dessins et manuscrits possédés par l'école. Sur un rez-de-chaussée, percé par des croisées circulaires, s'élèvera encore un étage d'architecture à arcades, séparées par des demi-colonnes corinthiennes. Au-dessus de ce dernier étage, une attique, ornée de pilastres saillans, en satisfaisant au besoin de la localité, complètera l'ensemble de la façade, et permettra au monument de dominer les autres constructions, et d'être aperçu de la rue, au-dessus de l'arc de Gaillon.

ECLAIRAGE DES PHARES.

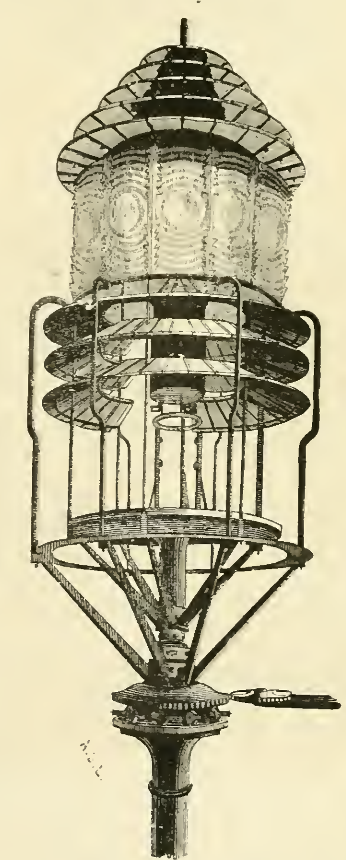
Si un brasier de charbon de terre ou de bois était placé au sommet d'une tour, on le verrait de tous les points de l'horizon; mais pour que sa portée atteignît à plusieurs lieues, il faudrait une grande consommation de combustible, un soin continuel des gardiens; d'ailleurs, l'intensité pourrait être variable, et l'apparence étant la même que celle de tout autre feu allumé parfois sur la côte, il y aurait danger de les confondre; enfin tous les phares se ressembleraient, et un navigateur, trompé sur sa route (voyez tom. Ier, pag. 282), prenant l'un pour l'autre, courrait risque de s'aller briser sur une pointe de roches, au lieu d'entrer dans une passe.

On imagina, vers la fin du siècle dernier, pour le phare de Cordouan, de placer une lampe d'Argant au foyer d'un miroir parabolique argenté. C'est à M. Teulère, architecte-ingénieur de Bordeaux, et à Borda, membre de l'Institut, que l'on doit l'idée et le perfectionnement de cette découverte dont nous allons donner une explication.

On sait, que si un point lumineux est placé au foyer d'un miroir concave parabolique, tous les rayons, qui vont frapper dans des directions diverses la surface de ce miroir, sont réfléchis en un faisceau de rayons parallèles : ainsi, l'observateur sur lequel on dirigerait l'axe du réflecteur, recevrait tous les rayons émis par le point lumineux, au lieu de n'être frappé seulement que du petit nombre des rayons envoyés dans sa direction, comme cela arriverait sans l'appareil parabolique.

Cependant cela ne remplacerait point le brasier : la lumière n'éclairerait qu'une direction privilégiée. On pourrait parer à cet inconvénient en disposant plusieurs becs et réflecteurs dans des directions diverses; mais il y aurait toujours des espaces angulaires où jamais la lumière ne parviendrait. On satisfait à toutes les conditions en faisant tourner l'axe qui porte les lampes, de manière à éclairer successivement toutes les directions.

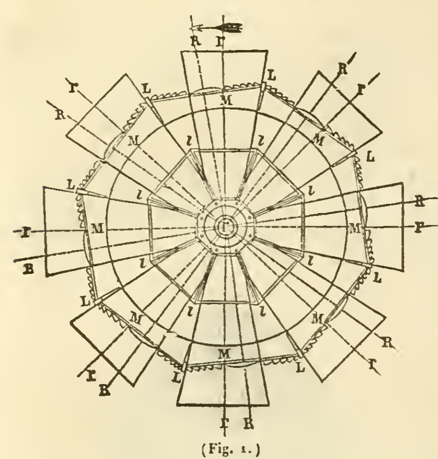
Tel fut le principe de l'éclairage des phares jusque vers 1825. Il y fut fait dans cet intervalle de nombreux et considérables perfectionnemens, surtout par M. Bordier-Marcet. Mais M. Fresnel a changé le principe d'éclairage précédemment fondé sur la réflexion des miroirs, et il a fondé le sien sur celui de la réfraction au moyen d'une lentille



(Exposition de 1834. — Appareil d'éclairage du phare Saint-Mathieu, par M. Soleil.)

La lentille, comme le paraboloïde, jouit de cette propriété, que tous les rayons lumineux qui arrivent sur elle, de son foyer, dans des directions obliques, en ressortent de l'autre côté en un faisceau de rayons parallèles.

Les gravures qui accompagnent cet article (p. 286) sont destinées à donner une idée du nouveau mode d'éclairage adopté pour les phares de France. On voit dans la fig. 1 le plan, et dans la fig. 2 la coupe de l'appareil tel qu'il fut d'abord imaginé par M. Fresnel, que les sciences ont perdu il y a quelques années.



(Fig. 1.)

Une lampe F (fig. 2) occupe le foyer commun de huit lentilles; tous les rayons lumineux divergens qu'elle projette sur cet entourage forment huit faisceaux de rayons parallèles. Dans la fig. 1, on voit le pourtour des huit lentilles LL, LL, LL, etc., qui ont un mouvement de rotation autour du foyer par le moyen du mécanisme G E (fig. 2). Il en résulte que, pour un navire placé à une certaine distance, la lumière du phare est tantôt vive et brillante, tantôt pâlissante par degrés, et tantôt éclipsée, pour reparaître d'abord pâle, puis s'accroissant par degrés, et enfin vive et brillante de nouveau. Expliquons ces phases diverses.

Le parallélisme et la concentration des rayons divergens a surtout lieu sur le milieu de la lentille, près de son axe; ces effets sont moindres à mesure qu'on s'écarte du centre. Lors donc que, par la rotation, l'axe d'une lentille passe sur un navire à 5 ou 6 lieues en mer, il se manifeste un éclat de lumière qui s'affaiblit à mesure que la lentille tourne. Bientôt il y a éclipse, parce qu'il ne s'échappe pas suffisamment de lumière par les points de jonction L, L, L, L (fig. 1) et parties avoisinantes.

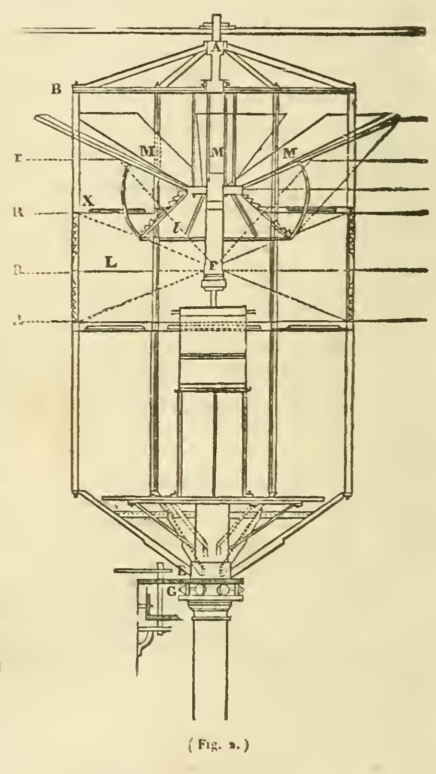
Mais les lentilles verticales qui entourent la lampe ne reçoivent pas tous les rayons échappés du foyer; il y en a qui s'en vont par-dessus et par-dessous; les seules qui atteignent la lentille X X, par exemple (fig. 2), sont compris dans l'angle X F X. Ceux qui sont au-dessus se perdent dans l'atmosphère. On avait imaginé, pour les recueillir, une petite lentille *l* inclinée de 45°, qui concentrait les rayons supérieurs à X F; ceux-ci en ressortaient formant un faisceau de rayons parallèles, et se réfléchissaient parallèlement à F L R au moyen d'un miroir: chaque grande lentille L L, L L (fig. 1) était accompagnée d'une lentille moindre *ll*, *ll*, *ll*, etc., et d'un miroir M, M, M, M, qui se projette (fig. 1) sous la forme d'un trapèze.

Depuis, on a remplacé ces petites lentilles par des couronnes de miroirs qui opèrent le même effet. Elles sont représentées sur le dessin que nous donnons du phare de l'exposition. On distingue en haut cinq de ces couronnes disposées en jalousies. On en a aussi placé en bas pour recueillir les rayons inférieurs, perdus sans cela autour du pied du phare.

Au moyen de cette lumière fixe, produite par l'appareil subsidiaire des miroirs, d'une moindre portée que celle des grandes lentilles, le navigateur arrivé à une certaine distance du phare ne le perd plus de vue, et les éclats ne cessent pas néanmoins de se faire sentir.

Les lentilles sont à échelons; cette disposition, pressentie par Buffon, a été trouvée et exécutée par M. Fresnel, et c'est là la principale partie de sa découverte. Elle permet de travailler les lentilles en plusieurs morceaux et de pouvoir ainsi en obtenir de considérablement plus grandes que celles d'une seule pièce de cristal. En outre, on peut modifier la courbure des différens morceaux, de façon à donner à l'action de la lentille un effet optique plus parfait.

Les lampes qui occupent le foyer de l'appareil sont disposées d'après le système de Carcel, où un mouvement d'horlogerie amène toujours au bec une huile surabondante qui rafraîchit sans cesse la mèche; cette mèche elle-même n'est point unique, il y en a plusieurs concentriques : deux, trois, quatre. — Le résultat est tel qu'une lampe à quatre mèches peut équivaloir à vingt-deux becs d'Argant, et que cette lumière, après avoir traversé la lentille, produit dans le sens de l'axe le même effet que 4,000 becs d'Argant réunis. — On admet que la portée d'un phare du premier ordre peut être, pour les éclats, de 11 à 12 lieues marines, environ 15 à 16 lieues de poste.



(Fig. 2.)

LE MYSTÈRE DE SAINT NICOLAS.

Dans les images de sainteté que l'on trouve aux anciens livres de dévotion et sur les enseignes de nos ancêtres, les peintres représentent ordinairement saint Nicolas avec trois jeunes enfans dans une sorte de baquet. L'aventure à laquelle cette peinture fait allusion, se retrouve dialoguée et mise en scène dans un *mystère* du XIIIe siècle. C'est un des essais dramatiques de France les plus anciens et les moins connus. Cette pièce, écrite en prose latine assez semblable à celle qu'on chante à l'église, n'a jamais été traduite; elle est notée en plain-chant syllabique, et elle se chante en déclamant et en gesticulant.

PERSONNAGES.

Saint Nicolas. Trois écoliers ou clercs. Un vieillard, aubergiste. Sa femme.

(*On entend les lamentations de trois écoliers qui frappent à la porte du vieillard.*)

Le premier écolier. Le désir de nous instruire dans les sciences nous a conduits dans des pays étrangers, et à cette heure que les rayons du soleil s'éteignent, nous cherchons un asile.

Le second écolier. Déjà le soleil est prêt à plonger dans la mer avec ses coursiers rapides, cette contrée nous est inconnue, demandons au plus tôt l'hospitalité.

Le troisième écolier. Voici une femme âgée qui se présente à nous; touché de nos prières, le maître de cette maison se montrera sans doute bienveillant.

Tous les trois en chœur. Cher hôte, par amour de l'étude nous avons quitté notre patrie; donnez-nous l'hospitalité pour cette nuit seulement.

Le vieillard. Que Dieu créateur de toutes choses vous héberge, car, certes, ce ne sera pas moi; à cela je ne vois ni profit ni agrément.

Les écoliers, *à la femme du vieillard*. Que ce soit donc vous, chère dame, qui nous obtienne ce que nous demandons, et pour récompenser ce bon office, Dieu peut-être vous rendra mère d'un fils.

La femme, *au vieillard*. Par charité, au moins, nous ne pouvons leur refuser l'hospitalité; quel mal y a-t-il à cela?

Le vieillard, *à sa femme*. Ton conseil est bon et je vais les introduire. (*Aux écoliers.*) Entrez, entrez, messieurs les écoliers, ce que vous souhaitez vous est accordé.

(*Ici les écoliers se couchent et s'endorment.*)

Le vieillard, *à sa femme*. Tiens, regarde donc leurs escarcelles; que d'argent! Il ne tient qu'à nous d'avoir en nos mains ce trésor

La femme. Depuis notre naissance nous portons le fardeau de la misère, mon ami, mais leur mort peut nous en affranchir. Arme-toi donc de ton épée, leur mort va nous enrichir pour le reste de nos jours, et personne ne connaîtra jamais cette action.

(*L'hôte égorge les écoliers, et les cache dans un coffre de bois comme de la chair à saler.*)

Nicolas, *chantant à la porte de la maison*. Pauvre voyageur, accablé de fatigue, mes pieds se refusent à marcher; pour cette nuit, je vous prie en grâce, donnez-moi l'hospitalité.

Le vieillard, *à sa femme*. Celui-ci mérite-t-il d'être accueilli, chère épouse, qu'en penses-tu?

La femme. Son extérieur est respectable, il faut le recevoir.

Le vieillard, *ouvrant la porte*. Etranger, vous nous semblez un homme recommandable, entrez ici, et si vous souhaitez souper, vous n'avez qu'à commander.

Nicolas, *assis à table considérant les mets*. Je ne veux rien de tout cela; ce que je veux, c'est de la chair fraîche.

Le vieillard. Je vous donnerai la viande que je possède, mais non pas de la chair fraîche, car je n'en ai point.

Nicolas. Tu mens, vieillard, tu mens; il y a ici de la chair toute fraîche, et cela par suite du crime horrible que t'a fait commettre la soif de l'or.

Le vieillard et sa femme, *ensemble, tombant aux genoux du saint*. Ayez pitié de nous! nous reconnaissons en vous un saint du Seigneur; notre crime est abominable, mais n'en saurions-nous être absous?

Nicolas. Apportez ici ces cadavres, et priez avec une âme repentante; ces malheureux seront rendus à la vie par la bonté divine, et vous obtiendrez votre pardon.

On tire du coffre le bassin où sont les trois corps, et le saint, s'agenouillant, dit:)

O mon Dieu! dont la main a créé toutes choses, le ciel, la terre, l'air et l'eau, permets que ces enfans revivent, et tu les entendras chanter tes louanges.

(*Les trois enfans ressuscitent, et tous les acteurs entonnent en chœur: Te deum laudamus, etc.*)

—D'ordinaire, à la fin de ces pièces, les spectateurs s'unissaient d'âme et de voix aux acteurs pour réciter avec eux les prières convenables.

COMBATS DE COQS EN ANGLETERRE.

La charité et l'indulgence sont des vertus plus difficiles et plus lentes à pratiquer de nation à nation que d'individu à individu, et les reproches que se renvoient les antipathies nationales se perpétuent, même après avoir cessé d'être justes. Ainsi, depuis long-temps, les Italiens et les Espagnols ne sont plus aussi prompts à jouer du stilet que veulent bien le répéter encore nos romanciers et nos voyageurs; ainsi l'on peut traverser aujourd'hui à pied une ville d'Angleterre sans rencontrer deux hommes qui se boxent et une femme qu'on va vendre au marché; un boucher, un charretier, un cavalier qui frapperait sans nécessité un animal, serait réprimandé par tous les témoins de sa colère; et même les combats de coqs, où se pressaient au dernier siècle nobles et bourgeois, sont en pleine voie de décadence.

Au reste, on pouvait prédire sans témérité, il y a cent ans, ces améliorations dans les mœurs anglaises, puisqu'il se rencontrait, dès cette époque, un homme de génie assez hardi pour flétrir énergiquement de son crayon populaire et avec une élévation de conscience digne de nos jours, la brutalité de goût de ses contemporains. Hogarth a peint sous leur aspect le plus repoussant les habitudes vicieuses de son temps; il a accusé audacieusement la noblesse et le peuple d'inhumanité; il a attaqué en face leurs plaisirs ridicules et odieux, leur intempérance, et cette protestation courageuse a été comprise et a insensiblement triomphé. Aujourd'hui, le nom d'Hogarth n'est prononcé dans les rangs du peuple qu'avec reconnaissance et avec respect.

Au centre de son tableau contre les combats de coqs, on voit un personnage très connu du temps d'Hogarth; c'était un gentilhomme aveugle, de fort mauvais renom, le duc d'Albermale Bertie, qui avait pour le jeu et pour les paris une passion désordonnée: cinq ou sept hommes, placés au-dessus et à côté de lui, le tirent et le pressent de leurs cris pour l'exciter à parier avec eux: le noble aveugle ne sachant auquel répondre, exprime l'impatience, et se tient le plus raidement possible au milieu de cette bourrasque et de cette confusion de voix; il cherche à défendre de son mieux l'argent et les billets qu'il a amassés dans son chapeau, mais un petit voleur profite de son embarras, et lui dérobe un billet avec une expression diabolique de malice et de moquerie. On suppose que le postillon déguenillé à la figure goguenarde qui est au-dessus du fripon, et qui vient de heurter dans son empressement le bras d'un monsieur fort mécontent, veut avertir l'aveugle du vol; mais il ne peut réussir à se faire entendre: l'attention du gentilhomme est tout entière aux propositions de jeu de ses voisins

A droite de ce premier groupe, on en voit un second très distinct: des spectateurs, entraînés par leur vive curiosité, se pressent et foulent les rangs qui sont devant eux; on se culbute, on joue des coudes et des poings; l'un rit d'espoir, l'autre grimace de crainte et de rage; cependant personne ne paraît songer à cette bataille de la galerie, sauf deux pauvres diables écrasés sous un vieux lord qui porte un cordon et une croix: l'une des victimes, dont le cou est serré contre l'arène et dont la perruque tombe, réclame en vain avec une physionomie déplorable.

De l'autre côté, on remarque les trois figures expressives d'un homme qui enregistre les paris, d'un vieillard à la gra-

vité ridicule (le jockey Jackson), qui tient un sac d'où sort la tête d'un coq, et d'un campagnard, joueur enragé, qui place sa pièce d'argent sur l'arène et provoque des paris. Au-dessus, un pauvre sourd ne paraît rien entendre même de ce que l'on crie avec tant de vigueur dans son cornet Plus haut encore, un infortuné spectateur, auquel un mar-



(Le Combat de Coqs, tableau de Hogarth.)

quis français jette du tabac dans les yeux, pleure et éternue tout ensemble. Enfin l'individu qui est accompagné d'un chien et qui fume avec une aisance toute particulière, et le ramoneur à droite, sont des portraits historiques.

Les maîtres des deux coqs sont placés en face l'un de l'autre, et on ne voit que l'ombre d'un des pieds de chacun d'eux sur l'arène.

Les deux misérables coqs, chétifs, sans plumes, sans crêtes et sans queues, se menaçant tristement du bec, et attirant sur eux tant de regards, font merveilleusement ressortir le ridicule de la scène.

Au premier plan, des joueurs, approchant les extrémités de leurs cravaches, concluent des paris : sur le dos d'un des spectateurs on a dessiné à la craie une potence. La lueur d'une lampe (car ces combats avaient lieu à la nuit) projette sur l'arène une grande ombre : les commentateurs anglais assurent que c'est l'ombre d'un homme qu'on a suspendu au plafond dans un panier pour avoir parié plus d'argent qu'il n'en pouvait payer, et qui, persistant à jouer, offre de mettre sa montre au jeu. On voit l'ombre des deux cordes ou chaînes qui soutiennent le panier.

A la muraille sont suspendus deux tableaux : l'un représente les armes du roi, l'autre est le portrait de Nan Rawl, surnommée Deptfort-Nan, femme célèbre par son talent pour dresser les coqs.

L'ovale qui est au bas de la gravure est le *fac-simile* d'un billet d'arène.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

MAHOMET II.



(Mahomet II, d'après un dessin de Gentile Bellini.

SON PORTRAIT. — SES GOUTS. — SON CARACTÈRE. — PRISE DE CONSTANTINOPLE. — LUTTE CONTRE SCANDER-BEG. — LETTRE DE MAHOMET II A SCANDER-BEG. — NOMBREUSES VICTOIRES DU SULTAN. — SA MORT.

Mahomet II fut le plus illustre empereur des Ottomans, celui qui porta au plus haut degré leur puissance et leur civilisation, qui étendit le plus au loin leurs conquêtes; il signala son règne par l'un des évènemens les plus mémorables du XVe siècle, la prise de Constantinople, dont la chute exerça une si grande influence sur le développement de l'esprit moderne.

Il était fils du sultan Amurath II, et naquit à Andrinople le 24 mars 1430. Son père ayant abdiqué, il monta sur le trône à l'âge de treize ans. L'empire fut menacé par Ladislas IV, roi de Hongrie: Amurath reprit les rênes du gouvernement, en 1444, pour les abandonner encore quand le danger fut passé. Quatre mois après, un soulèvement des janissaires, le premier qu'ils eussent osé tenter, et les préparatifs de guerre des chrétiens, apprirent à Amurath que le pouvoir était confié à des mains trop faibles; il remonta sur le trône, et le jeune Mahomet rentra dans la foule des sujets. Enfin la mort de son père le plaça pour toujours au rang des sultans dans sa vingt-deuxième année. De cette époque date un règne qui ne fut qu'une suite de triomphes.

Le nouvel empereur était d'une constitution vigoureuse, d'une taille médiocre, ramassée, et capable de supporter de grandes fatigues; il avait le teint olivâtre, l'œil fier et farouche. La première passion qui agita son esprit fut une ardente émulation et un désir violent de dépasser les jeunes princes de son âge, retenus pour otages, et appelés à partager ses exercices; parmi ces derniers figurait Georges Cas-

triot, connu sous le nom de Scander-Beg, et contre lequel Mahomet eut plus tard à soutenir une lutte si longue et si acharnée. — Il aimait avec passion la peinture et la musique, et s'appliquait à la ciselure et à l'agriculture; mais son étude principale était celle de tous les arts propres à la guerre: l'usage du canon ayant été inventé dans son siècle, il chercha à en perfectionner le service. L'astrologie fut aussi une de ses occupations favorites, et il sut plusieurs fois employer les connaissances qu'elle lui procurait à se donner l'apparence d'un pouvoir supérieur par ses interprétations de phénomènes naturels. Il possédait plusieurs langues; non seulement l'arabe, exclusivement consacré aux lois ottomanes et à la religion de Mahomet, mais les langues persane, grecque, francque. Son humeur était inégale et violente; ses passions le dominaient, et lui firent commettre des actes nombreux de cruauté.

Tel était ce prince qui, en 1451, monta sur le trône des Ottomans, et fut destiné à être pour sa race un sujet de gloire et de grandeur, pour la chrétienté un sujet de terreur et d'épouvantables calamités. Le but de tous les efforts de Mahomet, la pensée qui préoccupait toute son ambition, c'était la conquête de Constantinople; il s'y prépara par d'immenses travaux. D'abord, il bâtit une forteresse dans une bourgade à deux lieues de la ville, sur la rive septentrionale du Bosphore, en face de celle que son aïeul avait élevée sur la rive asiatique, et l'ayant garnie de troupes et d'une nombreuse artillerie, dont faisait partie une fameuse pièce qu'un ingénieur hongrois lui avait coulée en bronze, et qui lançait à plus de mille toises un boulet de 600 livres, il parvint à fermer l'entrée de la mer Noire aux Latins, à ruiner le commerce de Constantinople, et affama bientôt la capitale en portant le ravage jusqu'à ses portes. Afin d'enlever aux Grecs leurs dernières ressources, il envoya une armée attaquer les places qui leur restaient dans le Péloponèse: Sparte fut la seule que la force de ses murs garantit de la fureur des Turcs. Dans le même temps, Mahomet soumettait les villes que les Grecs possédaient sur les bords de la mer Noire et de la Propontide, ainsi que dans la Thrace. Enfin la troisième année de son règne (2 avril 1453), à la tête de trois cent mille hommes, parmi lesquels on comptait des soldats de toutes les nations, grecs, latins, allemands, hongrois, polonais, soutenus par une artillerie formidable et par une flotte de cent vingt voiles, il parut devant Constantinople. Le siége dura cinquante-cinq jours; malgré l'état de mollesse et de lâcheté dans lequel était tombé l'empire grec, sa capitale se défendit avec courage, grâce à l'exemple donné par l'empereur Constantin Dracosès, et un général vénitien, Giovani Giustiniano. La veille du dernier assaut, Mahomet ordonna un jeûne général à ses troupes, et commanda que chacun se lavât sept fois pour se purifier par des ablutions; puis il leur fit de magnifiques promesses, en jurant *par l'immortalité de Dieu, par quatre mille prophètes, par l'âme de son père Amurath, par ses propres enfans, et par le sabre qu'il portait à son côté*. A une heure après minuit, il fit commencer l'attaque générale; Mahomet était à la tête de ses troupes, ayant à la main une baguette de fer, qui en ces grandes occasions lui servait de bâton de commandement. La ville fut prise, et livrée à un effroyable carnage. L'empire d'Orient fut anéanti, après avoir subsisté onze cent quarante-trois années et quelques mois. L'empereur Constantin, brave souverain, digne d'un meilleur sort, mourut sur la brèche, les armes à la main. Après avoir abandonné Constantinople, pendant trois jours, à la fureur de ses soldats, Mahomet fit cesser le pillage et le meurtre, rendit les honneurs funèbres à Constantin, mit en liberté un grand nombre de prisonniers, et s'occupa de repeupler la ville, en accordant aux vaincus le libre exercice de leur religion. On raconte que lorsque le sultan fit son entrée dans le palais des empereurs grecs, il récita ce distique persan: « L'araignée ourdira sa toile dans le palais » impérial, et la chouette fera entendre son chant nocturne » sur les tours d'Efrasiab. »

Mahomet résida trois ans dans sa nouvelle conquête. Il fut enlevé à ses plaisirs, et aux joies de son triomphe, par les défaites que Scander-Beg fit éprouver à ses généraux. Ne pouvant vaincre par les armes l'indomptable Albanais, il essaya de le séduire, et de se l'attacher comme allié. Dans ce but, il écrivit plusieurs lettres à son ancien compagnon de jeux; nous donnons ici la traduction de l'une d'elles, qui fait connaître l'esprit de ce terrible Tartare; on verra comme il emploie tour à tour des paroles de tendresse, de flatterie et de menaces.

Mahomet empereur des Turcs, à Scander-Beg, prince des Albanais et des Epirotes.

> Considérez plutôt la cause d'une offense et d'une injure que l'injure et l'offense elles-mêmes.
>
> Il ne faut jamais violer les traités faits sous la loi du serment.

« J'ai toujours admiré ta fidélité et ta probité, illustre » Scander-Beg; aussi j'ai eu de la peine à croire que toi, » prince si magnanime et si généreux, tu eusses osé violer » avec tant de facilité et de témérité la foi et la paix que tu » m'avais jurées. Car, comme je l'apprends, tu as franchi » les frontières de mon empire, à la tête d'une armée considérable, portant partout le fer et le feu, et emportant un » grand butin. Il est certain pour moi, et j'en ai acquis la » preuve, que les Vénitiens sont la cause de cette conduite; » c'est par leur conseil que tu as été poussé. Séduit par leurs » promesses fallacieuses, par leur mensonge et leur astuce, » tu m'as fait la guerre, au mépris des traités et du droit des » gens; c'est pourquoi je pense que je ne dois pas t'en attribuer la faute, considérant plutôt la cause de cette injure » que l'injure elle-même, et rejetant tous les torts sur ces » Vénitiens, qui ont toujours été mes ennemis.

» Et pourquoi en avoir agi de la sorte à mon égard, Scander-Beg? As-tu pensé, par cette bravade, atteindre ma » puissance étendue sur tant d'hommes et de royaumes? Tu » as dévasté nos champs et ravi nos troupeaux, plutôt à la » manière d'un brigand que d'un ennemi; et moi, cependant, je ne t'ai donné aucun sujet de plainte. Mais continue, persévère, si cela te paraît juste. Je préfère encore » ton amitié et ta bienveillance à tous ces biens qui me sont » si précieux, parce que, tu le sais, je t'ai toujours tendrement chéri; car toutes les fois que je pense à notre jeune » âge, aux années que nous avons passées ensemble dans le » palais de mon père, à Andrinople, je ne puis, en vérité, » ne pas te rendre toute espèce de service. C'est pourquoi, » cher Scander-Beg, je te prie et te supplie, je te conseille » de renouveler notre traité de paix, et de le confirmer par » serment. Si tu avais eu la volonté d'observer le premier, » jamais tu ne te serais laissé séduire et circonvenir par les » Vénitiens. Il est temps encore de traiter ensemble, et de » jurer la paix. Si tu y consens, comme je l'espère, et si tu » écoutes mes conseils, toi et tes enfans vous règnerez jusque dans la postérité la plus reculée, et tu conserveras tous » tes biens; sinon, crois-moi, tu t'en repentiras. Tu connais déjà mes forces, réfléchis sérieusement si tu peux leur » résister. Ni les rois tes voisins, ni tes séducteurs vénitiens ne t'arracheront à mon bras et à ma vengeance... » Suis donc, Scander-Beg, mes avis; fie-toi à mes promesses, je te le jure, tu n'auras pas à t'en repentir. » Adieu.

Scander-Beg continua d'attaquer les troupes de Mahomet; celui-ci fut obligé de marcher en personne contre son ennemi, et fut vaincu; mais le héros de l'Albanie mourut, épuisé par ses fatigues et les nombreux combats qu'il avait livrés.

Mahomet rencontra encore dans Huniade, général des troupes hongroises, un adversaire invincible. Huniade défendit Belgrade contre cent cinquante mille Ottomans; cette défense a immortalisé son nom. Mahomet fut blessé dangereusement au siége de cette place, et sur le point d'être fait prisonnier. Son armée fut obligée de battre en retraite, laissant plus de quarante mille morts.

Mais les conquêtes de Mahomet en Grèce le dédommagèrent de ces défaites. Il envahit la Morée, s'empara d'Athènes, dont il fit respecter les monumens, assiégea et prit Corinthe. Il soumit ensuite à son empire Trébizonde, la Bosnie, la Caramanie, les îles de l'Archipel, vainquit le roi de Perse. Enfin, sur la mer Noire, Caffa enlevée aux Génois, en 1475; la Crimée forcée de recevoir un khan de sa volonté; la Géorgie et la Circassie rendues tributaires; la Moldavie, l'Albanie, la Dalmatie, le Frioul, subjugués; l'Italie effrayée de l'apparition d'une armée ottomane et de la prise d'Otrante : tels sont les exploits qui, en 1480, du centre de l'Europe au centre de l'Asie, sur mer et sur terre, fondèrent la gloire militaire de Mahomet. On ne sait plus où se seraient arrêtées toutes ses victoires, si sa mort n'était venu sauver l'Italie et l'Europe chrétienne. Mahomet II fut enlevé à sa gloire et à ses projets de conquête universelle, l'an de l'hégire 886 (de J. C. 1481). Il mourut dans une bourgade de Bythinie, lorsqu'il menaçait à la fois Rome, la Perse et l'Egypte.

Le portrait que nous donnons a été fait par Bellini, peintre vénitien. Mahomet II ayant demandé un peintre distingué au gouvernement vénitien, Bellini fut envoyé à Constantinople, et vécut dans les faveurs de ce sultan. On a souvent raconté qu'ayant représenté une décapitation dans un de ses tableaux, le sultan lui fit quelque observation sur le retrait qu'éprouvaient les chairs du cou après l'exécution, et demanda un esclave auquel il coupa la tête devant le peintre effrayé, pour justifier la vérité de son observation; mais ce fait est au moins douteux.

LE CINQ MAI.

ODE DE MANZONI SUR NAPOLÉON.

Le poète vivant le plus renommé de l'Italie est Alexandre Manzoni, né à Milan en 1784. Il est petit-fils du marquis de Beccaria, auteur de ce célèbre *Traité des délits et des peines*, où la barbarie des codes criminels est attaquée avec une vigueur de raison qui a fait tant d'impression à la fin du dernier siècle. Les œuvres principales de Manzoni sont des *Hymnes sacrées*, publiées en 1810; deux tragédies : *le comte Carmagnola* et *Adelchi*, publiées, la première en 1820, la seconde en 1823; *le Cinq mai*, ode à Napoléon, publiée en 1822 ou 1823; et le roman des *Fiancés* (*i Promessi sposi*) qui a paru en 1827. On ignore quel ouvrage nouveau doit sortir de la villa où le poète vit retiré, près de Milan. Dans une notice pleine de faits nouveaux et de considérations élevées, que M. Charles Didier, l'auteur de *Rome souterraine*, vient de donner à la *Revue des deux Mondes*, Manzoni est classé comme poète dans l'école de Goëthe, et comme romancier dans l'école de Walter Scott. Cette appréciation critique paraîtra juste à tous ceux qui connaissent déjà les divers ouvrages dont nous avons rappelé les titres : les lecteurs auxquels la littérature italienne serait peu familière, pourront se former quelque idée de la manière de l'auteur, en lisant la traduction littérale du *Cinq Mai* que nous hasardons et où nous avons cherché à rendre aussi fidèlement que possible les inversions, les images, et jusqu'aux demi-obscurités du texte.

Il n'est plus .. Comme après le dernier soupir sa dépouille privée d'une telle âme resta immobile et sans mémoire, ainsi frappée et interdite, la terre, à cette nouvelle, reste muette, et pensant à la dernière heure de l'homme du destin, elle ignore quand le pied d'un semblable mortel viendra fouler sa poussière sanglante.

Mon génie le vit étincelant sur son trône, et il s'est tu. Lorsque, jouet des vicissitudes incessantes de la fortune, IL tomba, se redressa et retomba, ma voix ne s'est pas mêlée à la rumeur de tant d'autres voix. Pur de serviles éloges et de lâches outrages, maintenant je me lève, tout ému de la disparition soudaine d'une si grande lumière, et j'entonne sur l'urne funéraire un cantique qui peut être ne mourra pas.

Des Alpes aux Pyramides, du Mançanarès au Rhin, l'éclair jaillissait de sa main toujours calme et pure, et soudain la foudre éclatait : elle éclata de Scilla au Tanaïs, de l'une à l'autre mer.

Fut-ce une vraie gloire? A la postérité la sentence ardue! Nous, inclinons le front devant le suprême arbitre, qui voulut graver en lui une plus vaste empreinte de son esprit créateur.

La joie orageuse et palpitante d'un grand dessein, l'angoisse d'un cœur qui bouillonne indocile en songeant à l'empire, qui y atteint, et qui saisit un but qu'espérer seulement était folie; IL éprouva tout.

La gloire, plus grande après le péril, la fuite et la victoire, le trône et l'exil, deux fois dans la poussière, deux fois sur les autels!

IL se nomma. Deux siècles armés l'un contre l'autre se tournerent vers lui comme à l'attente du destin; IL fit silence et s'assit entre eux.

IL disparut, et IL finit ses jours dans l'oisiveté d'une plage étroite, objet unique d'immense envie et de piété profonde, d'inextinguible haine et d'indomptable amour.

Comme sur la tête du naufragé l'onde se roule et pèse, l'onde où le regard avide du malheureux cherche en vain des rives lointaines, ainsi tomba sur cette âme le faix des souvenirs. Oh! combien de fois IL entreprit de se raconter lui-même à la postérité, et combien de fois sur les éternelles pages sa main retomba de lassitude!

Oh! combien de fois, à la fin silencieuse d'un jour inerte, ses yeux foudroyans baissés, les bras serrés sur la poitrine, IL resta immobile, et la mémoire des jours passés l'assaillit!

Et IL revit les tentes mobiles et les retentissantes vallées, et l'éclair des escadrons et les flots de la cavalerie, et l'empire convoité et l'obéissance rapide.

Hélas! peut-être devant une telle image son esprit retomba haletant, et IL désespéra; mais une main forte descendit du ciel, et, miséricordieuse, le transporta dans un air plus respirable; elle le conduisit par les sentiers fleuris de l'espérance aux champs éternels et à ce but qui surpasse même le desir et où la gloire passée est silence et ténèbres.

O Foi! belle, bienfaisante, immortelle Foi! tu es accoutumée aux triomphes; écris encore celui-ci; réjouis-toi! jamais plus superbe tête ne s'inclina devant le déshonneur du Golgotha!

Et toi, éloigne toute parole triste de ces cendres fatiguées : le dieu qui terrasse et qui élève, qui contriste et qui console, repose à côté de lui sur sa couche solitaire.

Les crabes de l'île Longue. — L'île Longue, située à l'entrée du canal de Bahama, est un immense rocher de 17 lieues environ de longueur sur 2 ou 3 seulement de largeur, très fréquentée par les navires anglais, qui viennent y chercher des cargaisons de sel blanc et gris. Il est peuplé d'une centaine d'habitans blancs et de 12 à 1500 nègres, qui y exploitent les salines et cultivent à grand' peine quelques cotonniers rabougris et quelques rares plantes qui croissent çà et là dans les fissures des rochers et dans le fond des vallées.

Cette petite Thébaïde est particulièrement remarquable par l'innombrable quantité de reptiles, d'insectes, etc. qu'on y voit ramper sur la terre et obscurcir l'air après le coucher du soleil; les crabes nommés turlurus ou tourlourous sont surtout tellement nombreux, qu'on ne sa rait faire un pas sans en écraser plusieurs. Ils s'avancent en bruissant vers les habitations, et les assiègent, si les portes et les fenêtres ne sont pas hermétiquement closes, en se glissant dans chaque appartement, dans les armoires, et jusque dans les alcôves. Les blancs et les noirs en font une

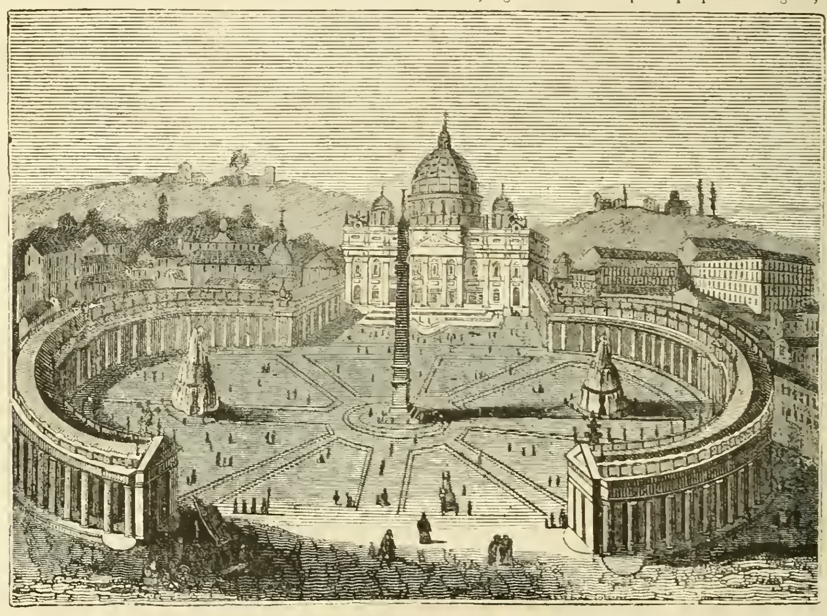
grande consommation ; car, dans cette sorte de désert, les crabes sont pour eux comme une manne envoyée du ciel.

SAINT-PIERRE DE ROME.

Dans la rue Tordinona s'ouvre un passage étroit et obscur où roulent, vers les eaux du Tibre, les immondices du quartier. D'illustres voyageurs, d'élégantes touristes, n'ont pas craint de s'aventurer sous sa voûte sombre et humide, et d'acheter, au prix d'un instant de dégoût, un des plus beaux points de vue de Rome.

A droite s'enfuient les quais pittoresques du Tibre; au fond s'entassent, pâles et bleues, les collines du Latium; plus près, c'est le mont Marius; plus près encore, le château Saint-Ange; à gauche le pont, et au-dessus le dôme de Saint-Pierre. C'est d'ici qu'il faut voir le Panthéon d'Agrippa *suspendu dans les airs*; c'est d'ici, car au-delà du pont Saint-Ange, en approchant de l'édifice, on voit l'orgueilleuse coupole se coucher comme un soleil derrière l'attique de la façade, jusqu'à ce que la croix qui la surmonte ait disparu derrière la statue gigantesque du Christ. C'est là une des imperfections de l'édifice; on l'attribue, à tort, à Michel-Ange. Ce grand homme avait adopté le plan de Peruzzi, son devancier, qui voulait élever la basilique sur les lignes de la croix grecque; mais cent ans après, Charles Maderno fit prévaloir le projet du Bramante, qui, avant Michel-Ange, avait préféré la croix latine. Les parties de ralongement, achevées en 1615, firent de Saint-Pierre de Rome le plus vaste édifice du monde; mais tout l'effet de la coupole fut sacrifié.

Une colonnade elliptique, surmontée de cent quarante statues, règne autour de la place qui précède l'église; au milieu s'élève l'obélisque d'Héliopolis; à droite et à gauche deux cascades où se croisent les arcs-en-ciel qui s'élancent et retombent depuis trois siècles dans de larges bassins de granit.



(Vue extérieure de Saint-Pierre de Rome.)

Deux galeries droites terminent les portiques du Bernin, et forment une seconde place qui s'élève en amphithéâtre jusqu'aux marches du temple.

Ces marches, nul artiste ne les franchit, pour la première fois, sans émotion ; car tous savent qu'ils vont contempler la plus grande œuvre artistique du christianisme, et redoutent d'avoir à se dire en sortant : « Est-ce là tout ce que peut l'homme? »

C'est au moins tout ce qu'il a pu; le temps et la matière ne lui ont pas manqué. Trente pontifes ont livré aux artistes leurs trésors grossis des offrandes des rois et des peuples; les métaux, les marbres précieux, ont été prodigués; de grands maîtres et de grands élèves ont consumé leur vie à tailler ces marbres, à fondre ces métaux; et cependant plusieurs ont osé dire que leur attente avait été trompée. De ce nombre doivent être ceux qui demandent à la basilique romaine la même impression catholique et mystérieuse qu'à nos cathédrales du nord. D'autres ne cherchent que le culte pompeux, la puissance temporelle, la magnificence extérieure de l'église romaine du XVIe siècle; pour eux, Saint-Pierre est l'expression complète de tout cela.

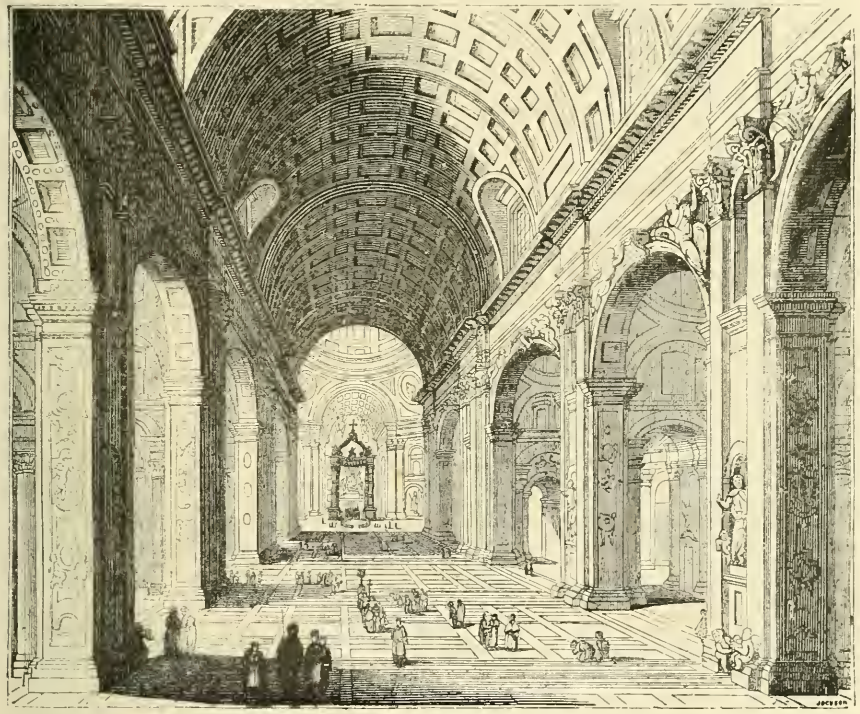
Le vestibule prépare aux merveilles de l'intérieur. Constantin et Charlemagne, les grands soutiens de la chrétienté, gardent le seuil du premier de ses temples; cinq portes s'ouvrent sur les cinq nefs; la principale est de bronze et d'un fort beau travail. La première, à droite, reste murée jusqu'à l'année du jubilé : c'est la porte sainte.

Les ornemens de l'intérieur, exécutés sur des proportions gigantesques, sont tellement en harmonie avec l'ensemble, qu'ils en dissimulent d'abord l'immensité. Ces ornemens consistent en statues colossales dont l'église est peuplée, et en figures de haut et de bas-relief. Les ornemens dits architectures, tels que les moulures et les chapiteaux, sont dorés ou peints, et les parties architectoniques sont revêtues d'incrustations de marbres précieux et de mosaïques, dont une partie reproduit avec exactitude les plus beaux tableaux des

grands maîtres. Sous la grande coupole, s'élève un baldaquin de bronze aussi haut qu'un palais, et, à peu de distance, au dernier pilier de la nef, les fidèles baisent le pied d'une statue de Saint-Pierre, coulée avec le bronze du Jupiter Capitolin.

Mais la plus intéressante décoration de Saint-Pierre, chacun la voit dans ses tombeaux; exécutés par les grands artistes des derniers siècles, tous éternis nt des mémoires illustres. Les derniers Stuarts et Christine de Suède, reposent au milieu des pontifes; Rome, à son hospitalité, ajouta ce dernier honneur. La comtesse Mathilde a un monument fort humble : presque tous ceux des papes sont d'une grande magnificence. L'un d'eux, celui de Clément XIII, attire généralement l'attention : les statues sont de Canova. On admire surtout celle du pape agenouillé, et les deux lions qui gardent l'entrée du sepulcre. Thorwaldsen, que madame de Staël prefere à Canova, a aussi exécuté le tombeau d'un des derniers papes; mais il est ici resté au-dessous de son rival. Les monumens d'Alexandre VII, du Bernin, et celui de Paul III, exécutés sous la direction de Michel-Ange, sont d'une grande beauté. Les autres contiennent tous des parties remarquables.

Sous le grand baldaquin de bronze s'ouvre une eglise souterraine, où les femmes n'ont la permission d'entrer que



(Vue intérieure de Saint-Pierre de Rome.)

le lundi de la Pentecôte. Cette partie de l'édifice, plus secrète et plus sainte, éclairée par des lampes toujours ardentes, conserve les cendres de plusieurs souverains illustres, et des reliques de martyrs.

Après en avoir visité l'intérieur, il faut parcourir les parties extérieures de l'édifice. Un escalier tournant conduit à la terrasse du portique, où les ateliers des ouvriers de la fabrique, et les onze coupoles, grandes et petites, offrent l'aspect d'une ville. De longues galeries et des escaliers spacieux conduisent ensuite jusqu'au dernier balcon de la lanterne, d'où l'on voit la grande campagne romaine se dérouler jusqu'à la mer.

Le projet de la basilique de Saint-Pierre appartient au pape Paul V. Jules II en posa la première pierre en 1506. Elle fut terminée sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1616, et coûta plus de 250,000,000.

CORSAIRES FRANÇAIS. — SURCOUFF.

Pendant nos dernières guerres maritimes contre l'Angleterre, des nuées de corsaires sortis des ports de la Manche et de l'Océan, porteurs de lettres de marque, firent un tort considérable au commerce anglais qu'ils désolaient. Ces bâtimens légers, presque tous fins voiliers et montés par des hommes intrépides qui se jouaient de la tempête et des combats, profitaient des temps de brume pour sortir des petites criques qui leur servaient de refuge, et, tombant à l'improviste sur les navires marchands, ils les enlevaient à l'abordage.

Le fameux Surcouff, né à Bénic, village non loin de Saint-Malo, est le type de ces hommes de mer courageux, qui secondèrent si bien nos escadres en harcelant sans cesse les Anglais, non seulement dans les mers de l'Europe, mais aussi dans celles de l'Inde, car il acquit surtout sa réputation et sa fortune en faisant la grande course.

Surcouff était loin de ressembler à la plupart des chefs de corsaires, valeureux, mais brutaux et pillards, dissipant dans les orgies tumultueuses ce qu'ils ont enlevé à coups de hache et de poignard. Son caractère était doux, il avait même des goûts paisibles. Il naviguait au cabotage, lors-

qu'il parvint à se faire aimer d'une demoiselle dont il sollicita la main. Le père de la demoiselle, homme fort riche, ne voulant pas le décourager par un refus positif, lui dit : « Eh bien, mon garçon, si tu veux ma fille il faut la gagner. Pour cela deviens riche, puis tu viendras me trouver, et alors nous verrons. »

Surcouff prit aussitôt sa résolution, qu'il exécuta immédiatement, selon son habitude; il alla tenter fortune dans l'Inde, sachant bien qu'elle pouvait y sourire à un marin hardi. On était alors en 1796.

Arrivé à l'Ile-de-France, quelques jeunes gens armèrent un petit corsaire monté par des lascars (marins indiens), et lui en confièrent le commandement. A l'embouchure du Bengale, il attaqua un petit convoi escorté par un bateau-pilote armé en guerre; il s'en empara et passa à bord avec son équipage. Peu après, avec son bateau, n'ayant que deux canons, Surcouff prit à l'abordage un vaisseau de la Compagnie des Indes, nommé *le Triton*, monté par cent cinquante Européens et ayant vingt-six canons en batterie. Il dut ce succès à une ruse de guerre, car ses hommes, cachés à son bord lorsqu'il accosta l'Anglais, ne parurent que pour sauter sur le vaisseau ennemi. L'abordage fut terrible, mais Surcouff triompha, et il mena sa prise à l'Ile-de-France, après avoir renvoyé ses prisonniers à Madras sur son petit schooner. Il leur avait fait signer un cartel d'échange.

Bientôt Surcouff retourne à la mer sur un corsaire plus fort que le précédent. Chassé par trois vaisseaux de la Compagnie dont un porte deux cents soldats passagers, il parvient au moyen d'une manœuvre habile à les isoler; puis, les attaquant séparément, il en enlève deux, et contraint le troisième à prendre la fuite. En montant à l'abordage du premier de ces navires, Surcouff vit un jeune midshipman poursuivi par un matelot malais qui cherchait à le poignarder. Vainement prit-il le jeune homme sous sa protection; le Malais frappa sa victime d'un coup mortel. Le capitaine, irrité de la cruauté du matelot, lui brûla sur-le-champ la cervelle.

Après plusieurs courses aventureuses, Surcouff fut sur le point d'être dépouillé du fruit de ses dangers parce qu'il avait écumé la mer sans lettres de marque. Cependant, en considération de ses services, le Directoire lui décerna, à titre de récompense nationale, la valeur de ses prises. Il eut pour sa part 1,700,000 francs, revint en France, et épousa celle qu'il aimait.

Surcouff, riche et considéré, ne resta pas long-temps oisif. Il avait goûté de la mer, comme disent les marins, et la terre lui semblait fade et monotone. Ses tempêtes, ses courses, ses combats, lui manquaient; il partit de nouveau. Plusieurs campagnes heureuses augmentèrent encore sa fortune, et lorsqu'il revint en Europe, en 1815, avec une vieille frégate qu'il avait achetée du gouvernement et armée en flûte, il possédait une fortune qui s'élevait à plus de 5 millions. Le frère du capitaine Surcouff, intrépide marin comme lui, fut son second pendant près de quinze ans, et contribua à ses succès. La mémoire du brave capitaine de corsaire est chère à tous les marins qui l'ont connu, et la France s'en honore comme de l'un de ses plus heureux défenseurs.

Surcouff est mort il y a quelques années à Saint-Malo.

CHASSES A L'OURS EN LITHUANIE

Nous avons déjà montré comment, dans les contrées populeuses de l'Europe occidentale, où l'industrie de l'homme a transformé en nature civilisée toutes les richesses de la nature sauvage, la chasse a perdu visiblement cette gloire et ces charmes qu'elle avait dans les siècles passés. Il y a même quelque chose de mesquin et de cruel à la fois dans les massacres que de grands seigneurs exécutent dans leurs parcs bien fermés, où l'on a concentré des milliers d'animaux en quelques coins pour se donner le plaisir de les tuer.

Au contraire, dans plusieurs contrées du nord de l'Europe, la chasse étant encore d'une nécessité impérieuse pour défendre la propriété et souvent même la vie, elle y a conservé plusieurs de ces traits distinctifs qui la mettaient jadis au nombre des amusemens *nobles et chevaleresques*. Un des pays les plus remarquables sous ce rapport est sans doute la Lithuanie, couverte d'immenses et de magnifiques forêts, où la nature se déploie grande, majestueuse, pleine de sève et de vie : là habitent le bufle, l'élan, le daim, le sanglier, l'ours, le loup, le lynx, et ils deviennent le but de ces expéditions joyeuses et tumultueuses qu'on ne connait plus dans notre France, ni dans les pays qui nous sont limitrophes.

Nous ne parlerons ici que de l'ours, aux habitudes solitaires et assez paisibles, et qui serait le moins nuisible de tous les animaux qui parcourent les forêts, sans son goût très prononcé pour le miel et pour l'avoine. Il ramasse avec ses pattes les épis d'avoine encore verts, les suce, et détruit quelquefois pour un repas la quantité qui pourrait nourrir un cheval pendant plusieurs semaines.

Il y a deux espèces d'ours en Lithuanie; l'un grand, dont le poil est de couleur jaune sale, l'autre considérablement plus petit, ayant la pelisse de couleur brune foncée. Ce dernier, à cause de sa prédilection toute particulière pour le miel, et de son adresse pour le dénicher, a reçu des paysans lithuaniens le sobriquet de *garde d'abeilles* (bartnik). Toutes les deux espèces s'apprivoisent très facilement. Il y a une vingtaine d'années il existait encore, comme nous l'avons déjà dit (1835, p. 7), deux *académies des ours* : une à Smorgonié, en Lithuanie, et l'autre à Klewanie, en Wolhynie : c'étaient des fours arrangés d'une certaine manière, sur lesquels on mettait l'apprenti nouvellement arrivé de la forêt, en lui entortillant bien les pattes de derrière; la chaleur lui faisait lever celles du devant, et on lui apprenait par ce procédé peu galant à danser et à faire mille tours. Dans la maison d'un des princes Radziwill, assez connu par ses bizarreries en Pologne et à Paris, on voyait les ours remplissant les fonctions de laquais à la table, et ce genre de service n'aiguisait pas toujours l'appétit des convives.

La chasse à l'ours se fait habituellement en grand par plusieurs propriétaires voisins, dont chacun fournit un certain nombre de chiens, de fusils, de munitions, etc. Les chiens que l'on emploie sont ordinairement de l'espèce des grands dogues, car les chiens courans ne sont bons que pour lancer l'animal. Un fusil à double coup bien chargé, et un coutelas, sont les seules armes dont on ait besoin; mais celui qui n'est pas sûr de son adresse, ou qui ne se sent pas capable de conserver le sang-froid nécessaire, reçoit toujours des chasseurs l'avis de *lire l'Horace ou le Virgile*, c'est-à-dire de rester à la maison. — Le bruit et le craquement des broussailles annoncent que l'ours a été lancé de son gîte. En commençant, il cherche toujours à se sauver par la fuite; mais lorsqu'il s'aperçoit qu'il lui est impossible d'échapper; lorsqu'une ou deux balles maladroites l'ont irrité, il prend la résolution de se défendre, et sa fureur augmente avec le danger et la rapidité des attaques. Ce sont les chiens qui s'engagent les premiers : c'est un combat terrible, et il ne finit jamais sans de nombreuses pertes de la part des assaillans. L'ours attaqué saisit quelquefois une énorme massue, et la manie d'une manière très habile; quelquefois il déchire en deux l'adversaire le plus acharné, étouffe l'autre dans ses embrassemens, fait voler en l'air le troisième en le lançant à une hauteur de quelques toises. Malheur au chasseur maladroit, si l'ours, sorti victorieux de ce combat, le rencontre sur son passage, car il l'attaque ordinairement en se dressant sur ses pattes de derrière : une balle bien dirigée, ou un coup de coutelas, manquent

rarement d'étendre par terre l'animal déjà harassé par les chiens.

Outre cette chasse à l'ours, les habitans des forêts en Lithuanie lui tendent encore différens piéges, dans lesquels il tombe souvent, malgré son caractère prudent et circonspect; c'est sa gourmandise qui l'y entraîne, surtout si le miel sert d'appât.

Un de ces piéges est assez ingénieux. Il arrive souvent que dans les troncs de pins sveltes et élancés de la Lithuanie se forment des excavations naturelles qui servent de ruches aux abeilles. Sur la branche d'un de ces arbres on suspend horizontalement une roue par une corde bien solide; on la fait descendre jusqu'à la ruche, et on la fixe tout auprès à l'aide d'un ressort : l'ours, alléché par l'odeur du miel, grimpe sur le pin, et voulant plus commodément dénicher et manger sa nourriture favorite, il s'assied sur la roue; le ressort se détend à l'instant même, et le gourmand reste suspendu dans l'air à une hauteur de 80 à 100 pieds. N'ayant ni assez de courage pour sauter par terre, ce qui au reste l'exposerait à une mort certaine, ni assez d'agilité pour grimper sur une mince corde aux branches supérieures de l'arbre, il attend dans cette position gênante l'arrivée du propriétaire du miel.

Avez-vous des chagrins? attachez vos yeux sur un enfant qui dort, qu'aucun souci ne trouble, qu'aucun songe n'alarme; vous emprunterez quelque chose de cette innocence, vous vous sentirez tout apaisé.

CHATEAUBRIAND.

PONT NATUREL DE L'ICONONZO.

(Extrait de M. de Humboldt.)

Parmi les scènes majestueuses et variées que présentent les Cordillières, les vallées sont ce qui frappe le plus l'imagination du voyageur européen.

L'énorme hauteur des montagnes en effet ne peut être saisie en entier qu'à une distance considérable, et lorsqu'on se trouve placé dans ces plaines qui se prolongent depuis les côtes jusqu'au pied de la chaîne centrale. Les plateaux qui entourent les cimes couvertes de neiges perpétuelles, sont, la plupart, élevés de 2,500 à 3,000 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Cette circonstance diminue, jusqu'à un certain point, l'impression de grandeur que produisent les masses colossales du Chimborazo, du Cotopaxi et de l'Antisana, vues des plateaux de Riobamba et de Quito. Mais il n'en est point des vallées comme des montagnes; plus profondes et plus étroites que celles des Alpes et des Pyrénées, les vallées des Cordillières offrent les sites les plus sauvages et les plus propres à remplir l'âme d'admiration et d'effroi. Ce sont des crevasses dont le fond et les bords sont ornés d'une végétation vigoureuse, et dont souvent la profondeur est si grande, que le Vésuve et le Puy-de-Dôme pourraient y être placés sans que leur cime dépassât le rideau des montagnes les plus voisines. Les voyages de M. Ramond ont fait connaître la vallée d'Ordesa, qui descend du Mont-Perdu, et dont la profondeur moyenne est de près de 900 mètres (459 toises). En voyageant sur le dos des Andes, de Pasto à la Villa de Ibarra, et en descendant de Loxa vers les bords de la rivière des Amazones, nous avons traversé, M. Bonpland et moi, les fameuses crevasses de Chota et de Cutaco, dont l'une a plus de 1500 et l'autre plus de 1300 mètres de profondeur perpendiculaire.

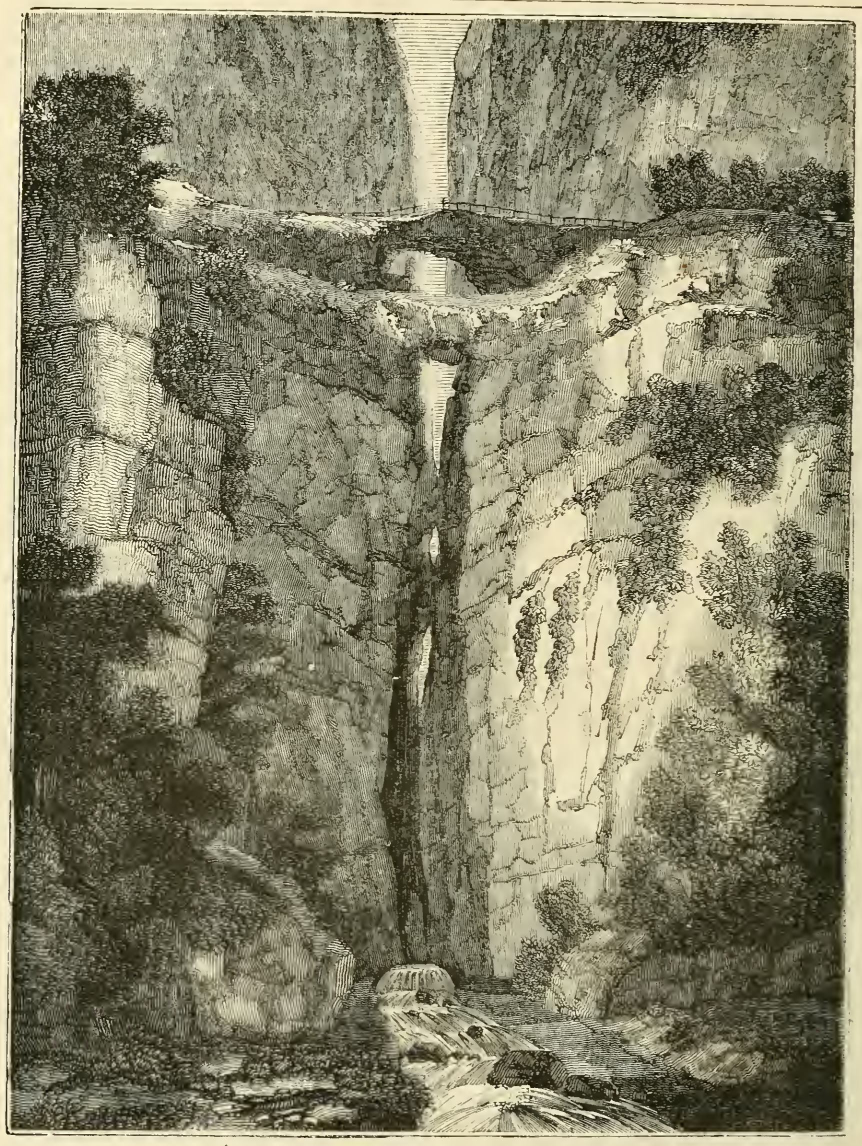
La vallée d'Iconozo ou de Pandi, dont une partie est représentée dans la gravure, est moins remarquable par ses dimensions, que par la forme de ses rochers, qui paraissent taillés par la main de l'homme. Leurs sommets unis et arides offrent le contraste le plus pittoresque avec les touffes d'arbres et de plantes herbacées qui couvrent les bords de la crevasse. Le petit torrent qui s'est frayé un passage à travers la vallée d'Iconozo, porte le nom de Rio de la Summa-Paz. Il descend de la chaîne orientale des Andes, qui, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, sépare le bassin de la rivière de la Madelaine des vastes plaines du Meta, du Guaviare et de l'Orénoque. Ce torrent, encaissé dans un lit presque inaccessible, ne pourrait être franchi qu'avec beaucoup de difficultés, si la nature même n'y avait formé deux ponts de rocher qu'on regarde avec raison, dans le pays, comme une des choses les plus dignes de fixer l'attention des voyageurs. C'est au mois de septembre de l'année 1801 que nous avons passé ces ponts naturels d'Icononzo, en allant de Santa-Fe de Bogota à Popayan et à Quito.

La crevasse profonde à travers laquelle se précipite le torrent de Summa-Paz, occupe le centre de la vallée de Pandi sur plus de 4,000 mètres de longueur, dans la direction de l'est à l'ouest. La rivière forme deux belles cascades au point où elle entre dans la crevasse et au point où elle en sort. Il est très probable que cette crevasse a été formée par un tremblement de terre : elle ressemble à un filon énorme dont la gangue aurait été enlevée par les travaux des mineurs. Les montagnes environnantes sont de grès à ciment d'argile : cette formation, qui repose sur les schistes primitifs de Villela, s'étend depuis la Madelaine. C'est elle aussi qui renferme les couches de charbon de terre de Canoas ou de Chipa, que l'on exploite près de la grande chute de Tequendama.

Dans la vallée d'Icononzo, le grès est composé de deux roches distinctes. Un grès très compacte quartzeux, à ciment peu abondant, et ne présentant presque pas de fissures de stratification, repose sur un grès schisteux à grains très fins, et divisé en une infinité de couches très minces et presque horizontales. On peut croire que le banc compacte et quartzeux, lors de la formation de la crevasse, a résisté à la force qui déchira ces montagnes, et que c'est la continuation non interrompue de ce banc qui sert de pont pour traverser d'une partie de la vallée à l'autre. Cette arche naturelle a 14ᵐ, 5 de longueur sur 12ᵐ, 7 de largeur; son épaisseur, au centre, est de 2ᵐ, 4. Des expériences faites avec beaucoup de soin sur la chute des corps, et en employant un chronomètre de Berthoud, nous ont donné 97ᵐ, 7 pour la hauteur du pont supérieur au-dessus des eaux du torrent. Une personne très éclairée, qui a une campagne très agréable dans la belle vallée de Fusagasuga, don Jorge Lozano, a mesuré avant nous cette même hauteur au moyen d'une sonde; il l'a trouvée de 112 varas (93ᵐ, 4) : la profondeur du torrent paraît être, dans les eaux moyennes, de 6 mètres. Les Indiens de Pandi ont formé, pour la sûreté des voyageurs, d'ailleurs très rares dans ce pays désert, une petite balustrade de roseaux qui se prolonge vers le chemin par lequel on parvient au pont supérieur.

Dix toises au-dessous de ce premier pont naturel, s'en trouve un autre auquel nous avons été conduits par un sentier étroit qui descend sur le bord de la crevasse. Trois énormes masses de rochers sont tombées de manière à se soutenir mutuellement : celle du milieu forme la clef de la voûte, accident qui aurait pu faire naître aux indigènes l'idée de la maçonnerie en arc, inconnue aux peuples du Nouveau-Monde, comme aux anciens habitans de l'Égypte. Je ne déciderai pas la question si ces quartiers de rochers ont été lancés de loin, ou s'ils ne sont que les fragmens d'une arche détruite en place, mais originairement semblable au pont naturel supérieur. Cette supposition est rendue probable par un accident analogue qu'offre le Colisée à Rome, où l'on voit, dans un mur à demi écroulé, plusieurs pierres arrêtées dans leur chute, parce qu'en tombant elles ont formé accidentellement une voûte.

Au milieu du second pont d'Icononzo, se trouve un trou de près de 8 mètres carrés, par lequel on voit le fond de l'abîme. C'est là que nous avons fait les expériences sur la chute des corps. Le torrent paraît couler dans une caverne



(Vue du pont naturel de l'Iconònzo, d'après M. de Humboldt.)

obscure; le bruit lugubre que l'on entend est dû à une infinité d'oiseaux nocturnes qui habitent la crevasse, et que l'on est tenté de prendre d'abord pour des chauve-souris de taille gigantesque, qui sont si communes dans les régions équinoxiales. On en distingue des milliers qui planent au-dessus de l'eau.

Les Indiens nous ont assuré que ces oiseaux ont la grosseur d'une poule, des yeux de hibou et le bec recourbé. La couleur uniforme de leur plumage, qui est d'un gris bleuâtre, m'a fait croire qu'ils n'appartiennent pas au genre caprimulgus, dont les espèces sont d'ailleurs si variées dans les Cordillières. Il est impossible de s'en procurer, à cause de la profondeur de la vallée. On n'a pu les examiner qu'en jetant des fusées dans les crevasses, pour en éclairer les parois.

L'élévation du pont naturel d'Icononzo est de 893 mètres (458 toises) au-dessus du niveau de l'Océan.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

LA CIGOGNE BLANCHE.



(La Cigogne blanche au repos.)

Cet oiseau perché sur des pattes très élevées, est placé par les ornithologistes dans l'ordre des *échassiers*; et comme les bords de son bec sont tranchans et amincis, pareils à des lames de couteau, il a été renfermé dans la subdivision des *cultirostres*.

La cigogne est haute de trois à quatre pieds, y compris son long cou. Ses pieds sont palmés, et ses jambes sont si frêles, qu'on a peine à comprendre comment ce corps assez gros s'y tient en équilibre, surtout lorsque, retirant un de ces grêles supports vers le ventre, la cigogne reste immobile sur l'autre. Le bec et les pattes sont d'un beau rouge, le corps est blanc, hors les ailes, qui sont noires.

Cet oiseau n'est pas commun en France; la Lorraine et l'Alsace sont les seules provinces de notre pays où les cigognes daignent poser pied à la suite de leurs longues émigrations. Une culture perfectionnée et le dessèchement successif des marais ayant détruit les repaires les mieux fournis en serpens, en grenouilles et autres animaux des terrains fangeux, gibier préféré de la cigogne, elle s'est exilée de tout l'ouest de la France et de l'Angleterre; en ce dernier pays, on n'en a tué, dans l'espace d'un siècle, que deux, égarées et poussées par la tempête.

Sauf cette exclusion, la cigogne blanche, grâce à ses habitudes de voyages, se rencontre dans les contrées chaudes, froides ou tempérées; elle change de climat, selon que l'influence du soleil réveille tout le peuple de reptiles à l'existence duquel sa vie est attachée; car lorsque l'hiver fait rentrer tous ces animaux à sang froid dans la profondeur des marais et dans leurs retraites cachées, force est à la cigogne de chercher des latitudes plus chaudes, où les reptiles ne tombent jamais dans la torpeur et où par conséquent sa subsistance est toujours assurée.

Les cigognes passent notre hiver en Arabie et en Egypte, et elles arrivent avec le printemps vers avril et mai dans nos latitudes tempérées, ainsi qu'en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Prusse, et surtout en Hollande, terre promise des cigognes.

La nidification de ces oiseaux se lie à des mœurs presque domestiques. Ils bâtissent leurs nids sur les clochers, sur les vieilles tours, quelquefois dans les gouttières d'une simple maison, entre les branches d'un arbre mort.

Dans les campagnes de l'Alsace et dans tous les districts marécageux, où la cigogne rend de grands services en détruisant les serpens et les autres reptiles, les habitans lui préparent une aire pour établir son nid; c'est une vieille roue de voiture, portée à plat par le trou du moïeu au haut d'un long mât. Les Hollandais disposent des caisses sur le toit des maisons; et eux si propres, si jaloux de la netteté extérieure de leurs édifices, ne refusent jamais à la cigogne la libre disposition de la partie du toit qu'elle a choisie pour établir son nid, malgré les inconvéniens qui en peuvent résulter. Ce nid est construit de bûchettes, de roseaux enlacés, et recouvert en dedans de mousse ou de laine arrachée par les buissons aux troupeaux; il n'est jamais détruit,

et il n'a besoin que d'être renouvelé ; il est habité plusieurs années par un même couple, fidèle à sa première demeure, à son premier berceau. Après un long voyage, les cigognes reviennent le rétablir et y déposer leurs œufs, au nombre de deux au moins, de quatre au plus ; la femelle les couve avec la plus touchante sollicitude; on l'a vue préférer la mort à la nécessité de les abandonner. M. Bory-Saint-Vincent a cité un exemple vraiment étonnant de cette persistance de l'amour maternel chez la cigogne. Peu de temps après la bataille de Friedland, le feu mis par des obus se communiqua à un vieil arbre sur lequel une cigogne avait fait son nid et couvait alors ses œufs ; elle ne les quitta que lorsque la flamme commença à s'approcher, et alors, voltigeant perpendiculairement au-dessus, elle semblait guetter l'instant de pouvoir enlever ses œufs au désastre qui les menaçait; plusieurs fois on la vit s'abattre sur le foyer comme pour combattre la flamme ; enfin, surprise par la chaleur et la fumée, elle périt dans une dernière tentative.

Après tant de soins pendant l'incubation, viennent les soins de l'éducation; les père et mère ne quittent pas leurs petits d'un instant, et lorsque l'un d'eux est allé au butin, l'autre fait sentinelle. Peu à peu les jeunes oiseaux s'exercent à voltiger au-dessus du nid, puis à faire en l'air quelques tours ; enfin, lorsqu'ils ont acquis la force convenable, ils accompagnent les parens dans les pacages pour chasser et pêcher ensemble, jusqu'à la prochaine émigration où se rompent les liens de famille et où toutes les affections se confondent dans l'esprit qui dirige l'association générale de la tribu. Au moment du départ, toutes les cigognes d'un canton se réunissent en rase plaine ; là le conseil se rassemble et paraît délibérer sur la direction à prendre, sur l'instant du départ ; puis une belle nuit..... tout est parti.

Comme, en prenant leur essor, les oiseaux se mettent en longues files, et que les bandes sont nombreuses, on a vu des passages de cigognes durer jusqu'à trois heures.

Les forts et les jeunes soutiennent, dit-on, les vieux et les infirmes, prennent le vent à leur place, et leur évitent ainsi les plus grandes fatigues d'un voyage à tire d'aile. Le vol des cigognes est fort et soutenu ; le cou penché en avant, les pattes rejetées en arrière pour l'équilibre, la cigogne se trouve comme couchée sur l'air, dont elle fend les régions les plus élevées ; c'est de cette manière qu'elle traverse de grands espaces de mer.

Nous avons dit que les cigognes trouvent en Hollande bon accueil, gîte et protection : c'est que la chasse qu'elle fait aux reptiles est très utile dans ce pays. On la voit en Hollande au milieu des vaches, et ne s'effarouchant ni des mouvemens des troupeaux, ni de ceux des gardiens.

Les anciens Égyptiens et ceux de nos jours l'ont respectée et la respectent encore ; l'opinion publique la protège : un homme qui tue un de ces oiseaux est livré à l'animadversion générale et même à des peines sévères : c'est qu'aussi en Égypte la cigogne dévore les nombreux et dangereux serpens qui pullulent dans la fange abandonnée par le Nil.

Nous avons déjà eu occasion de dire que les Turcs ont pour la cigogne le même respect et la même vénération.

A Bagdad ils lui permettent de bâtir son nid sur les plateformes qui terminent les minarets; on se garde bien de déranger le nid ; et comme il déborde, et que l'oiseau est placé dessus, le tout semble un complément architectural du minaret lui-même.

Les Turcs lui ont donné le nom de Hadji Lug-Lug (*Pèlerin Lug Lug*), par le premier mot faisant allusion aux habitudes voyageuses et réputées pieuses de la cigogne, et par la répétition du monosyllabe imitatif, *Lug Lug*, faisant allusion à ce claquement de bec qu'elle produit en agitant ses mandibules, et qui ressemble à celui de deux planchettes fortement choquées l'une contre l'autre. On peut l'entendre à la ménagerie du Muséum. C'est le seul bruit d'appel et d'effroi de la cigogne, elle n'a pas d'autre voix. Du reste, le naturel de cet oiseau a été regardé comme le résumé de toutes les vertus : fidélité, patience, amour des parens envers les petits et des petits envers les parens, sagesse, dévotion même (au dire des bons Turcs, qui croient que la cigogne prie comme eux et avec eux, parce que la voyant le cou caché entre ses épaules, bien silencieuse, bien calme, ils pensent qu'elle médite); toutes les vertus, disons-nous, seraient son partage; la vérité est que cet oiseau doux, patient, ne se fait connaître à l'homme que par des bienfaits, et qu'il a ainsi mérité dans les avantages sociaux la part que bien des peuples lui ont concédée par reconnaissance.

Un monument funéraire chez les habitans de la Nouvelle-Hollande. — Après un combat entre deux tribus, vivant dans le voisinage de Wollombi, quatre hommes et deux femmes qui avaient été tués, furent ensevelis de la manière suivante au milieu d'un joli paysage. On disposa les quatre hommes en forme de croix; on les coucha sur le dos, tête contre tête, et on les attacha chacun à une pièce de bois; ensuite on les couvrit de terre. Les deux femmes qu'on avait laissées à quelque distance, les genoux pliés et attachés au cou, ainsi que les mains, furent placées la tête en bas, et couvertes de deux cônes de terre, hauts chacun de trois pieds. La régularité que ces sauvages avaient observée dans la structure de la croix et des cônes était surprenante ; la hauteur en était si exactement pareille, et les surfaces en étaient tellement unies, que l'observateur le plus minutieux aurait eu de la peine à y trouver la moindre différence de forme. Alentour ils tracèrent une zone de trente pieds de diamètre, et ils la recouvrirent de morceaux d'écorce, placés l'un à côté de l'autre, de la même manière que les tuiles sur les toits en Europe. Les arbres furent tous, à quelque distance, et à la hauteur de quinze à vingt pieds, marqués de figures grossièrement taillées, représentant des kangourous, des opossums, des serpens, etc., et aussi des armes en usage dans la tribu. Dans le centre de la croix on enterra quatre ouaddies ou massues, afin, disait un indigène, que les morts eussent des armes pour chasser le diable, lorsqu'ils viendraient à se relever et que cet ennemi des hommes voudrait les entraîner de nouveau sur la terre !

AIGUES-MORTES.

(Gard.)

On pense généralement qu'à l'époque de l'embarquement de saint Louis pour l'Égypte, la mer baignait les murs d'Aigues-Mortes, et que, depuis ce temps, elle s'est retirée à plus d'une lieue : c'est une erreur accréditée par Buffon, Voltaire, Villy, Ducange, l'abbé Vertot, etc., elle est accueillie sans examen, et se propage ainsi de génération en génération.

Sans doute il fut un temps où la mer roulait ses ondes sur cette plage déserte; les étangs et les marais qui la couvrent en sont un témoignage irrécusable; mais ce temps, que les Romains n'ont pas connu, est bien antérieur à l'existence d'Aigues-Mortes, et il paraît certain qu'au siècle de saint Louis la mer était déjà resserrée dans ses limites actuelles et que la ville se trouvait alors, comme aujourd'hui, à une lieue environ du rivage.

L'examen attentif des localités prouve cette assertion : chaque pas que l'on fait sur cette plage révèle son antique existence. En se dirigeant vers la mer, on est déjà bien loin de la ville lorsqu'on rencontre (sur les bords de la *Grande-Roubine*, dont la construction, attribuée à Marius, remonte à l'an 650 de Rome), les restes d'un édifice dont l'origine est perdue, et qui date de si loin, que les habitans du pays ayant oublié sa première destination, l'ont appelé *la Pey-*

rade (amas de pierres). Auprès de ces débris sont deux étangs qui existent depuis un temps immémorial, ainsi que le prouvent les archives de la ville. A partir du premier, règne un large canal, qui ne se rattache à aucun des travaux exécutés depuis saint Louis.

En suivant la trace de cet antique ouvrage, et près d'arriver à la mer, quelques fragmens de murs ruinés frappent tout-à-coup les regards : si l'on marche au milieu de ces ruines, on entend le sol retentir, et le voyageur n'est pas éloigné de penser que de vieux sépulcres sont creusés sous ses pieds. Ce lieu, connu dans le pays sous le nom de *Tombes*, paraît être l'emplacement de l'hôpital que saint Louis fit bâtir pour les pèlerins malades. Ainsi ces tombeaux, respectés par le temps, restent là pour nous désigner la place où deux fois (en 1248 et en 1269) le roi quitta le sol de la France.

En outre, non loin des *Tombes*, la direction du *canal vieil* et la tradition indiquent l'emplacement du *Grau-Louis*, dont le nom seul existe encore et que l'œil ne peut reconnaître parmi les sables au milieu desquels il était situé.

Voilà donc, à une lieue d'Aigues-Mortes, la grève où venaient et où viennent encore expirer les flots de la mer.

Mais ce n'était pas là ce qu'on appelait le port d'Aigues-Mortes; ce port existait sous les murs mêmes de la ville : lorsque les navires voulaient y remonter, ils entraient par le *Grau Louis* dans le canal vieil, suivaient ce canal jusqu'à sa jonction à la *Grande-Roubine*, et là, par une ouverture qui subsiste toujours, mais qui s'est beaucoup rétrécie, pénétraient dans l'étang qui baigne la partie méridionale d'Aigues-Mortes. Cet étang, appelé *Etang de la ville*, et qui, depuis longues années, se comble de jour en jour, était alors très large et très profond, et formait le véritable port. Quoiqu'il ne conserve aucune trace distincte des ouvrages que saint Louis y fit construire, on ne peut néanmoins douter que, même long-temps après la mort de ce monarque, il ne donnât accès aux bâtimens de mer, puisqu'on voit attachés aux remparts de gros anneaux de fer qui servaient à les amarrer.

La diminution sensible de cet étang, et par suite la destruction de l'ancien port d'Aigues-Mortes, doivent être attribuées au changement de direction de la branche droite du Rhône, qui venait autrefois se perdre dans les marais situés au sud de la ville, et qui se jette actuellement, sous le nom de petit Rhône, au *Grau d'Orgon*, où elle forme un côté du delta de la Camargue.

De la conscience. — Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme qui toujours s'égratigne et s'ensanglante elle-même : car la raison efface les autres tristesses et douleurs, mais elle engendre celle de la repentance, qui est la plus griève d'autant qu'elle naît au dedans, comme le froid et le chaud des fièvres est plus poignant que celui qui vient du dehors... — Il y a je ne sais quelle congratulation de bien faire qui nous rejouit en nous-mêmes, et une fierté généreuse qui accompagne la bonne conscience. Ce n'est pas un léger plaisir de dire en soi : « Qui me verrait jusque dans l'âme, encore ne me trouverait-il coupable ni de l'affection et ruine de personne, ni de vengeance ou d'envie... » MONTAIGNE.

Ancienneté d'un dicton. — Tout le monde connaît ce dicton vulgaire relatif à l'accroissement des jours sur la fin de décembre; ils augmentent, dit-on,

A sainte Luce,
D'un saut de puce.

Cependant si l'on jette les yeux sur le calendrier, on pourra être étonné de voir que *sainte Luce* tombe le 13 décembre; les jours ne commencent cependant à augmenter qu'après le solstice du 22 décembre! Cela montre que ce dicton est antérieur à la réformation du calendrier grégorien en 1582. On sait que les dates se trouvaient alors comptées de dix jours en avance, et que le jour nommé 13 *décembre* était en réalité le 23 *décembre* relativement à l'année solaire; ainsi *sainte Luce* tombait véritablement après le solstice d'hiver, et alors on avait grand' raison de dire que les jours augmentaient

A sainte Luce,
D'un saut de puce.

Aujourd'hui cela est faux.

Le corail, sa pêche et ses usages. — Le corail appartient à cette classe de productions marines qui, paraissant emprunter quelque caractère à chacun des trois règnes, animal, végétal et minéral, ont laissé quelquefois les naturalistes incertains sur leur véritable nature. On le considère aujourd'hui comme la tige pierreuse d'un animal rayonné appartenant à l'ordre des polypes à polypiers (1833, page 284). Cette tige a l'aspect d'un arbrisseau sans feuilles, croissant indistinctement dans tous les sens, et fixé aux rochers qui se trouvent sous la mer; elle est enveloppée d'une écorce molle et gélatineuse, dans laquelle vivent une multitude de polypes qui se meuvent autour de cet axe solide.

On trouve le corail dans la mer Rouge et dans la Méditerranée, et l'on a cru qu'il s'y propageait à l'aide d'œufs qui se fixaient au fond de la mer et s'y développaient; mais il est démontré qu'il se multiplie par des bourgeons qui se détachent de la tige et croissent partout où ils trouvent un appui : en sorte que l'on pourrait multiplier le corail avec avantage en le divisant pour en semer les débris dans la mer. Son accroissement est rapide, et quelquefois il atteint une hauteur de seize à dix-huit pouces. On en fait la pêche principalement à l'entrée de la mer Adriatique et sur les côtes de Barbarie. Elle dure tout l'été et se pratique souvent sur des bateaux, à l'aide de bâtons garnis d'étoupes que l'on traîne au fond de la mer avec un bordet; derrière se trouve un filet à larges mailles, où le corail tombe à mesure qu'il est détaché. A peu près faite au hasard, cette pêche est souvent infructueuse, et d'autres fois elle produit abondamment. Le plus souvent les coraillers plongent à des profondeurs de cinquante ou soixante pieds pour ramasser ce que leurs filets n'ont pu saisir. C'est à Marseille que se fait presque tout le commerce du corail. On le dépouille de son enveloppe pendant qu'elle est fraîche; sa couleur alors varie du jaune au rouge, et il est d'autant plus estimé que cette couleur rouge est plus vive. Considéré sous le point de vue chimique, le corail est presque en entier du carbonate de chaux coloré par un peu d'oxide rouge de fer; sa grande dureté et la précieuse finesse de sa pâte le rendent susceptible d'un poli très brillant. En France il a perdu beaucoup de sa valeur, mais il est très estimé en Orient pour faire les chapelets des pèlerins et décorer les armes des guerriers. Il sied très bien aux Orientales, qui savent l'employer dans leur parure.

CROSBY-HALL, A LONDRES.

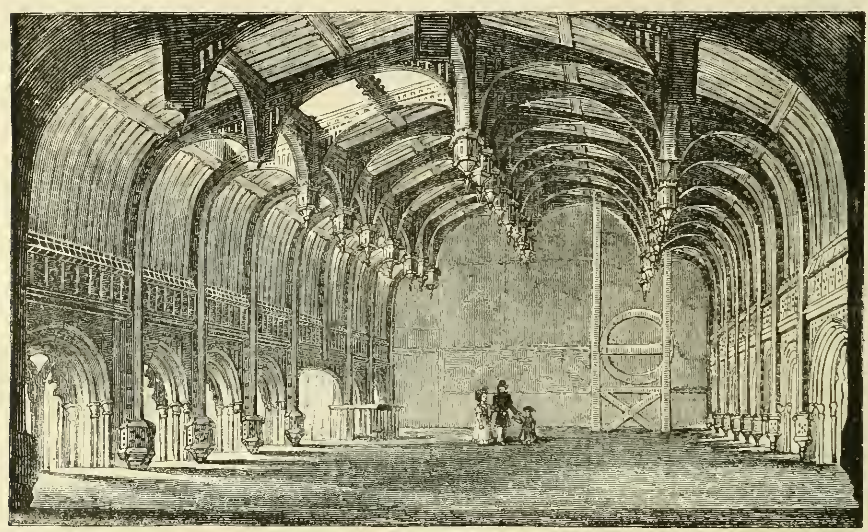
Crosby-Hall, l'un des plus anciens édifices de Londres, est peut-être le seul qui puisse donner une idée des logemens particuliers qu'habitaient les personnes riches dans le XVe siècle; et, sous ce rapport, aucune autre ville ne peut se flatter de posséder un spécimen mieux conservé, malgré les ravages de l'incendie et de l'esprit d'embellissement : une société nouvellement formée doit s'occuper des moyens d'effectuer la restauration de ce monument, ou au moins de le préserver d'une ruine plus grande.

Il fut érigé, peu de temps après l'an 1466, par John

Crosby, qui l'obtint du couvent de Sainte-Hélène, à la charge d'un bail de 99 ans. On ne sait rien autre chose sur ce personnage, sinon que c'était un marchand qui, après avoir obtenu plusieurs dignités dans sa corporation, mourut en 1475, laissant des richesses considérables acquises dans le commerce; mais la célébrité historique de Crosby-Hall tient surtout à ce que ce palais devint la résidence du duc de Glocester, depuis Richard III, et c'est à ce titre qu'il en est fait plusieurs fois mention dans Shakspeare. Confisqué au profit de la couronne, après la destruction des maisons religieuses, loué ensuite successivement à plusieurs riches marchands, il ne cessa de servir, comme demeure particulière, que sous le *protectorat*; sir John Langham, à cette époque lord maire de Londres, fut le dernier qui y fit sa résidence. Il fut en grande partie détruit par le feu à la fin du XVIIe siècle; les salles que l'incendie épargna servirent de lieu de réunion à plusieurs sociétés religieuses jusqu'en 1778 où on le convertit en un magasin.

Il a été aussi la demeure de plusieurs ambassadeurs étrangers. « Ainsi, dit la notice anglaise à laquelle nous empruntons ces détails, il eut, en 1605, l'honneur d'être occupé » pendant quelque temps par le célèbre duc de Sully, portant alors le nom de M. de Rosny. »

Notre gravure représente la grande salle des banquets, mesurant 48 pieds dans sa longueur, 24 dans sa largeur, et présentant, depuis le plancher jusqu'au faîte, une hauteur de 34 pieds. Le principal ornement de cette chambre est sa belle toiture de chêne et de châtaignier, de forme elliptique, partagée, selon le style ancien, en compartimens quadrangulaires. C'est un ouvrage de la plus grande beauté et d'une délicatesse parfaite, qui est heureusement très bien conservé. La lumière arrive par douze grandes croisées, six de chaque côté, qui commencent à 17 pieds au-dessus du plancher. Dans le mur septentrional est une immense cheminée: exemple singulier et peut-être unique de cette disposition dans les salles de banquet, où généralement elle était placée



(Architecture du XVe siècle. — Intérieur de Crosby-Hall, à Londres.)

au centre de la salle, sous une ouverture faite au plafond pour laisser échapper la fumée. Dans le coin du nord-ouest on trouve un petit reduit, espèce de boudoir de ce temps là, d'environ 9 pieds de diamètre, aussi élevé que la salle, éclairé par quatre fenêtres, et qui offre les plus heureux effets dans le travail fini et délicat de sa décoration.

MUSÉES DU LOUVRE.

LIONELLO SPADA,

PEINTRE BOLONAIS.

Lionello Spada naquit à Bologne vers 1556, de parens fort pauvres qui ne purent lui donner aucune espèce d'éducation. On ne lui fit pas même apprendre un état qui pût le nourrir, en sorte qu'il était réduit à faire tout ce qui se présentait, un jour une chose, un jour une autre, pour gagner de l'argent, lorsque les Carraches le prirent chez eux comme homme de peine pour nettoyer l'atelier, tendre les toiles et broyer les couleurs. A force de voir peindre et d'entendre causer peinture, il commença à vouloir essayer s'il ne pourrait pas aussi être artiste. Il dessina d'abord, puis il se mit à peindre, et au bout de quelque temps il fut capable d'aider le Baglione dans les grands travaux qu'il avait à exécuter. Plus tard, il eut à peindre pour son compte plusieurs tableaux d'église qui lui firent une certaine réputation. Ses premières peintures sont faites dans la manière des Carraches, qu'il n'aurait probablement pas quittée sitôt sans les sarcasmes du Guide et des autres peintres de l'école, qui, habitués à ne voir en lui qu'un broyeur de couleurs, le raillaient sur sa peinture. Mais lui, qui avait déjà eu occasion détudier plusieurs tableaux d'un maître dont la manière vigoureuse convenait de tout point à son caractère ferme et résolu, les laissa là un beau jour, et partit pour Rome sans rien dire à personne.

Il vint trouver Michel-Ange de Caravage, et il fut saisi d'une telle admiration pour le génie incomparable de ce grand artiste, il fut si touché de sa franchise et de sa bienveillance, quelquefois un peu rude, qu'il devint aussitôt son élève et son ami le plus devoué; il ne le quitta ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune; il le suivit à Naples après certain meurtre d'un gentilhomme romain qui obligea Caravage à fuir; puis à Malte, enfin partout où son maître pouvait avoir besoin de ses pinceaux pour l'aider dans ses ouvrages ou de son épée pour protéger sa vie. Le Spada était devenu spadassin à l'école du Caravage, car

celui-ci ne souffrait chez lui que des gens toujours prêts à dégaîner; il avait coutume de dire que les hommes lâches et sans caractère étaient incapables de faire de bonne peinture.

Après la mort du Caravage, Lionello Spada revint à Bologne avec un style absolument différent de tout ce qu'on faisait alors dans cette ville. Sa manière n'a pas toute la puissance de celle du Caravage; elle n'est pas aussi intimement vraie, aussi fidèlement prise sur la nature. Sa couleur a quelquefois plus de clinquant que de vérité, et son dessin manque souvent de science, d'énergie et de précision : cela vient de ce qu'il consentit trop souvent à sacrifier quelque chose de ses idées à la manière de voir de ceux qui lui faisaient faire de la peinture; mais dans ses bons ouvrages il est d'une hardiesse et d'une originalité entières, d'une vigueur et d'une précision peu communes. C'est ainsi qu'il se montra dans l'église de Saint-Dominique, où il représenta ce Saint brûlant des livres defendus : cette peinture est certainement une des meilleures qu'il ait faites à Bologne. Le tableau qui représente le miracle de saint Benoit, qu'on nomme vulgairement le *Scarpellino* (le tailleur de pierres) *de Lionello*, ne cède en rien au précédent, non plus que toutes les peintures qu'il fit soit à l'huile, soit à fresque, concurremment avec le Tiarini, dans l'église de la Madone de Reggio, où sont les plus beaux ouvrages de ces deux artistes.



(Grande galerie du Louvre. — L'Enfant prodigue, tableau de Spada. — Hauteur, 1 mètre 10 centimètres; largeur, 2 mètres.)

Les peintures de Lionello ne sont pas rares dans les galeries et les collections de tableaux, mais elles sont entre elles d'un mérite et d'un caractère bien differens. Les décorations du théâtre de Parme, qu'il executa pour le duc Ranuccio, sont d'une manière large et facile, c'était ce qu'on avait vu jusque là de plus admirable en ce genre; mais ses peintures de la même époque sont d'une manière et d'un style absolument opposés; car, pour plaire au duc, qui le fit travailler jusqu'à sa mort, il se laissa aller à l'imitation du Parmesan, dont il exagéra les defauts. Lionello mourut peu après, en 1622, à l'âge de quarante-six ans.

Les sujets qu'il representait de préférence sont des décollations de saint Jean-Baptiste, et autres sujets bibliques, qu'il peignait en demi-figures à la manière du Caravage. Il a souvent répété aussi le sujet de l'Enfant prodigue : l'original de la gravure que nous donnons aujourd'hui est dans la galerie du Louvre; ce n'est pas une de ses plus belles peintures, mais elle suffit pour faire apprecier son style et sa manière habituelle.

RENSEIGNEMENS ETHNOGRAPHIQUES SUR LES LANGUES D'ASIE.

(Troisième et dernier article. Voir pages 75 et 206.)

Après avoir donné quelques détails sur chacune des langues semitiques en usage dans la partie de l'Asie la plus occidentale, nous allons rapidement passer en revue les principales langues des six autres familles qui se partagent le reste de cette partie du globe.

Famille des langues caucasiennes.

Dans la branche des langues caucasiennes, c'est-à-dire de la région comprise entre la mer Caspienne, la mer Noire, le nord de la Perse et les provinces méridionales de l'empire russe, nous ne mentionnerons que les deux langues arménienne et georgienne. La première est connue en Europe par les travaux des religieux lazaristes de Venise, et elle est professée à Paris à l'école des langues orientales vivantes. La seconde est l'objet des travaux de quelques savans, et l'on peut espérer de retrouver dans sa litterature des traductions de plusieurs monumens precieux de l'antiquité. Elles se divisent l'une et l'autre en langue ancienne et langue moderne.

Famille des langues de la Perse.

Le persan moderne peut être regardé comme le centre de toutes les langues qui composent la famille persane. En effet, il est derivé du *zend*, et plus immédiatement du *parsi*, que l'on peut considérer comme deux langues mortes; et, d'un autre côté, le *kurde*, parlé par diverses tribus nomades, le *pouctho*, parlé par les nombreuses tribus d'Afghans, sont pour ainsi dire des dialectes du persan, avec lequel ils ont beaucoup de rapports.

Le persan, dont la riche littérature est bien connue des orientalistes europeens, s'ecrit avec les mêmes caractères que l'arabe (voir le tableau des caractères, p. 208). Il est parlé dans toute la Perse et dans une grande partie de l'Inde. Dans tout l'Orient, il est, ainsi que l'arabe, cultivé par tous les gens lettrés.

Famille des langues indiennes.

Dans les langues de l'Inde, il faut distinguer les langues mortes et les langues vivantes.

Parmi les premières, le *sanskrit* et le *pali* sont deux langues sœurs qui paraissent avoir régné ensemble sur ces vastes régions, l'une au-delà, l'autre en-deça du Gange.

Le sanskrit, qui est depuis quelque temps l'objet de nombreux travaux, parait être la souche de la plupart des autres langues : on lui trouve beaucoup d'analogie avec le slave, le zend, le persan, le grec, le latin, et tous les idiomes germaniques. Sa littérature se compose d'un grand nombre d'ouvrages de philosophie, de mathématiques, de morale, d'astronomie et de poésie. Un de ses poëmes, le *mahabharata*, n'a pas moins de 120,000 quatrains. Le sanskrit est resté la langue savante et religieuse de l'Inde. Il s'ecrit de gauche à droite avec un caractère nommé *dewanagari*, dont nous avons donné un specimen (p. 208).

Le pali est resté la langue lithurgique des iles de Ceylan, de Java, etc., et de toute l'Indo-Chine, à l'exception de la presqu'île de Malaca. Il se divise en plusieurs dialectes.

Parmi les langues vivantes de l'Inde (appelées quelquefois langues pracrit), et qui sont en très grand nombre, nous distinguerons seulement les principales et les plus connues; ce sont : 1° l'hindoustani, qui est pour ainsi dire la langue vivante commune à toute l'Inde; c'est un mélange de sanskrit, d'arabe et de persan. Elle emploie tantôt le caractère *dewanagari*, tantôt le caractère arabe;

2° Le malabare, langue de la côte de Malabar;

3° Le cingalais, qui est la langue de l'ile de Ceylan;

4° Le tamoul, parle sur la côte de Coromandel;

5° Le telinga, parle dans le Décan, le Nizam, etc.;

6° Le carnatara, langage du Mysore;

7° Le bengali, parlé au Bengale;

8° Le mahratte, langue de la république militaire qui portait ce nom.

Toutes ces langues, et plusieurs autres qu'il serait trop long d'indiquer, ont des alphabets particuliers. Quelques unes, et surtout le telinga, l'hindoustani, le bengali, le tamoul, possèdent une riche littérature. Les Anglais ont fait traduire beaucoup d'ouvrages en bengali et en hindoustani, et presque toutes ces langues possedent des traductions plus ou moins bonnes de la Bible, dues au zèle des missionnaires.

Langues de la région transgangétique.

Nous voici arrivés dans la vaste région transgangétique comprise entre la petite Boukharie, la Kalmukie, la Mongolie, la Mantchourie au nord, le grand Océan et la mer de Chine à l'est; entre cette même mer, le gulfe de Bengale et l'Inde au sud; entre le détroit de Malaca, le golfe de Bengale et l'Inde à l'ouest. Là, nous trouvons un système grammatical tout différent, et qui n'a point d'analogue dans les autres langues.

Le chinois, auquel se rapportent plus ou moins les langues écrites de ce groupe, abonde en monosyllabes. Il a dans certains cas une construction exactement inverse de la construction naturelle; les mots sont invariables dans leur forme; et les rapports d'annexion et de dépendance, ainsi que les modifications de temps, de personnes, etc., se déduisent seulement de la position des mots, ou se marquent par des mots séparés avant ou apres le thème du nom ou du verbe. Les Chinois n'ont point de lettres proprement dites, mais des signes qui expriment des idées. Il y a 214 radicaux ou clefs principales, sous lesquels on range les 40,000 mots ou caractères que l'on reconnait. Les lignes sont verticales, et se lisent de droite à gauche (1834, pages 134 et 208).

Cette langue se divise en ancienne (*kou-wen*) et moderne (*kouan-hoa*). La première est la langue des *king*, ou livres classiques, et l'on doit la considérer comme morte depuis long-temps; la seconde est parlée et écrite de nos jours.

Le thibétain, qui est la langue des états regis par les trois pontifes *Dalaï-Lama*, *Bogdo-Lama* et *Darma-Lama*, est écrit dans un caractère qui a été formé d'après le *dewanagari*.

Le japonais et le coréen emploient des signes syllabiques fabriqués avec des debris de caractères chinois.

La langue japonaise diffère du chinois, mais elle en a adopté beaucoup de mots

Les autres langues de cette famille sont les langues de l'Indo Chine, que l'on divise en langues polies et écrites, et en langues incultes non écrites. Les principales de la première classe sont : le birman, le siamois, l'anamite, suffisamment indiquées par leur nom. Ces langues doivent avoir beaucoup emprunté du pali, qui est la langue morte des contrées où elles fleurissent maintenant. Elles ont presque toutes des alphabets particuliers.

Famille des langues tartares

L'espace où sont parlées les langues comprises sous le nom de langues tartares serait assez bien indiqué par des plans qui passeraient par l'embouchure de l'Amour dans la Manche de Tartarie, à l'est; par la ville de Nerym sur l'Obi au nord; par la mer Caspienne à l'ouest; par le centre du Thibet au midi. On les divise en trois branches principales : tongouse ou mandchoue, tatare ou mongole, et turke. Chacune de ces branches se divise elle-même en une infinité de dialectes qui ont quelque chose de commun entre eux, mais dont les différences proviennent de l'état nomade des tribus qui les parlent. Ainsi, pour la langue turke, nous voyons que l'osmanli, ou turk occidental, a emprunté une foule de mots à l'arabe et au persan, tandis que les tribus errantes dans les steppes de la Russie d'Asie ont reçu du voisinage des peuplades de race finnoise beaucoup de mots appartenant à cette famille de langues.

La langue mandchoue est importante à cause du grand nombre de traductions qu'elle possède des livres chinois, sanskrits et mongols. Elle est parlée dans l'empire chinois par les tribus tongouses qui y ont établi leur domination, et dans la partie la plus orientale de l'Asie connue sous le nom de Mandchourie.

Le mongol est parlé par les tribus qui occupent la Mongolie. Sa littérature est riche, et on peut espérer d'y trouver des renseignemens relatifs à l'histoire obscure de toutes ces hordes qui ont eu une influence si grande sur les révolutions de l'Europe par leurs invasions successives.

L'alphabet des Mongols est à peu près le même que celui des Mandchoux : on l'écrit en colonnes verticales de gauche à droite. On prétend qu'il a été calqué sur l'alphabet ouigour, qui serait lui-même d'origine syriaque, ayant été apporté à ces peuples par les Nestoriens. Cette assertion a été combattue dernièrement.

Le kalmouk, qui est une langue de la famille mongole, a un alphabet particulier, mais également imité de celui dont nous parlons.

La famille turke, par les raisons que nous avons indiquées, se divise en une infinité de dialectes, dont les différences tiennent aux migrations et aux positions respectives actuelles des tribus qui les parlent.

Voici les principaux :

L'*ouigour*, qui est le plus ancien dialecte turk fixé par l'écriture. C'est la langue parlée dans le Turkestan oriental.

L'*osmanli*, ou *turk* proprement dit. C'est la langue commune de l'empire ottoman, et la langue politique et commerciale de toute l'Asie occidentale.

Le *tchagatéen*, parlé par les Turks du Kharism et du Mawaraunahar (l'ancienne Transoxane), et, avec quelques différences, par les Usbeks.

Pour indiquer toutes les autres variétés, il faudrait nommer toutes les tribus répandues dans l'immense carré que nous avons tracé en commençant à parler des langues tartares, en y joignant la Perse et l'Asie-Mineure. Tous ceux de ces peuples qui font usage de l'écriture se servent maintenant de l'alphabet arabe, avec quelques légères additions et altérations.

La littérature turke est connue parmi nous : ses livres originaux sont des ouvrages de géographie et d'histoire; elle possède beaucoup d'imitations ou de traductions de l'arabe et du persan. Il y a des traductions de la Bible dans la plupart des dialectes des langues tartares.

Famille des langues sibériennes.

Les langues de la région sibérienne sont celles parlées par les peuplades misérables comprises dans le climat glacé que bornent à l'ouest la Dwina, au nord l'océan glacial Arctique, à l'est les mers de Behring et d'Ochotsk, et au midi le plan dont nous avons parlé, et qui passerait par la ville de Nerym sur l'Obi.

Aucun de ces dialectes n'a encore été fixé par l'écriture; on a cependant reconnu quelques racines communes avec d'autres idiomes de l'Asie centrale et occidentale. Quelques tribus samoïèdes ont une espèce d'écriture qui consiste en des signes taillés sur des morceaux de bois.

Toutes ces langues ont été divisées en cinq branches principales : famille samoïède, famille jenissei, famille koryeke, famille kamtchadale, et famille kourilienne.

Galères à Venise. — De très bonne heure les Vénitiens surent construire de grands vaisseaux qui, outre les rameurs et les hommes nécessaires à la manœuvre, portaient deux cents soldats. Leurs grosses galères avaient jusqu'à 175 pieds de quille; la longueur des galères légères était de 135 pieds. Les premières, qui étaient destinées au transport, n'avaient que deux voiles; les secondes, destinées au combat, étaient gréées de manière à exécuter les évolutions avec plus de promptitude et de facilité, et portaient trois voiles. Les unes et les autres allaient aussi à la rame; elles portaient 180, 200, 300 hommes d'équipage. Les coques, ou gros vaisseaux de transport, contenaient jusqu'à 700, 800 et 1,000 hommes. Les Vénitiens avaient une si haute idée de leurs grands bâtimens de guerre ou galéasses, que ceux qui en prenaient le commandement étaient obligés de s'engager par serment à ne pas refuser le combat contre vingt-cinq galères ennemies.

Les galères légères étaient armées à leur proue d'un rostre ou éperon de fer; les plus grandes portaient suspendue à leur grand mât une grosse poutre, garnie aussi de fer des deux côtés, qu'on lançait sur le pont des navires ennemis, et qui quelquefois les entr'ouvrait. Sur le pont de ces gros navires on élevait des tours pour attaquer les remparts dont on pouvait approcher. Outre les armes de jet, comme l'arc, les javelots et la fronde, les équipages combattaient avec la lance, le sabre et la hache; ils étaient pourvus contre les traits de l'ennemi de casques, de cuirasses et de boucliers.

De tout temps les peuples riverains de l'Adriatique ont joui de la réputation d'intrépides marins et d'habiles constructeurs. Les anciens vantaient les vaisseaux liburniens; et lorsque, vingt siècles plus tard, Pierre-le Grand voulut créer une marine, ce furent des Vénitiens qu'il chargea de construire les deux premiers vaisseaux lancés sur la mer Noire. Ce fut aussi à Venise qu'il envoya, en 1697, soixante jeunes officiers destinés à être le noyau de sa marine militaire.

Épitaphe de Clément Marot; par Jodelle.

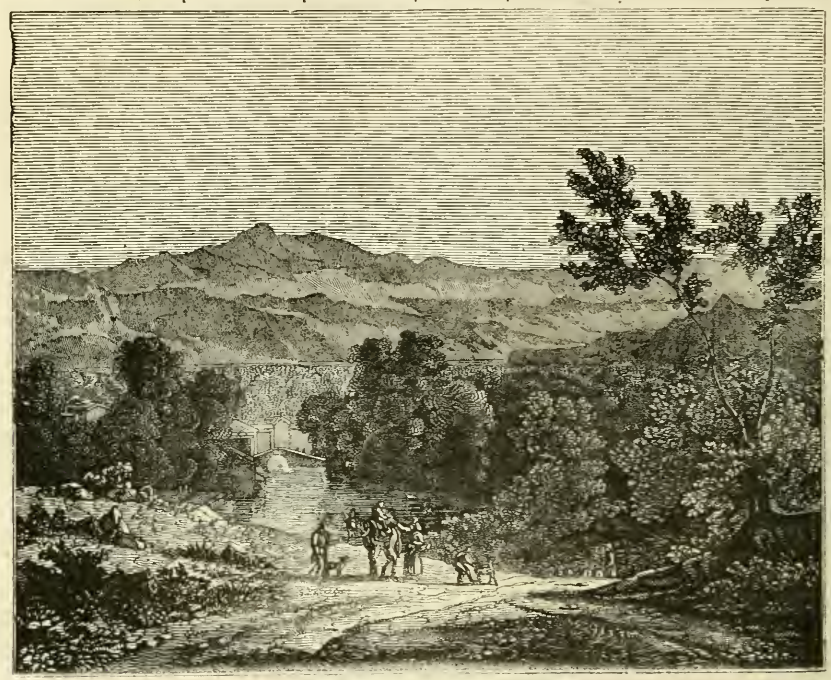
Quercy, la cour, Piémont, l'univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut,
Quercy mon los, la cour tout mon temps eut;
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

DAUPHINÉ.

VALLÉE DE GRAISIVAUDAN. — CUVES DE SASSENAGE.

Une des vallées les plus remarquables de la France, est celle de Graisivaudan dans le Dauphiné; le voyageur ren-

contre rarement une perspective plus variée, une nature plus riche et plus fertile. M. Giroux, l'un de nos meilleurs paysagistes, a reproduit le caractère de la vallée dans un tableau exposé au Salon de 1834, et actuellement placé dans la galerie du Luxembourg. Le point de vue est pris sur la côte de Sassenage, petit bourg dont les fromages sont estimés: on aperçoit quelques unes de ses habitations éparses au milieu de beaux groupes de noyers; quelques usines sont alimentées par le Furon, petit torrent qui va se jeter dans l'Isère : on peut suivre le cours de ce fleuve en promenant



(Vue de la Vallée de Graisivaudan, d'apres Giroux.)

sa vue sur une plaine immense, qui se prolonge à l'horizon jusqu'au pied des Alpes. A droite on remarque les rochers escarpés de la Balme; à gauche la montagne qui conduit à la Grande-Chartreuse, ancien monastère, fondé par saint Bruno dans un site sauvage (1833, p. 227). On distingue encore les fortifications de Grenoble, ainsi que quelques uns de ses principaux monumens. Il est rare que les étrangers qui visitent cette ville ne soient pas attirés jusqu'aux cuves de Sassenage, une *des merveilles du Dauphiné*. On y arrive par un chemin assez rapide pratiqué sur le bord du torrent : les grottes s'annoncent par deux ouvertures semblables à deux grandes arcades; l'ouverture inférieure a plus de 25 pieds de large; on y aperçoit des bancs de rocher qui imitent les degrés d'un grand escalier tombé en ruine.

On ne peut parvenir à la grande ouverture que par un sentier fort raide. Après avoir traversé le torrent, on aperçoit une espèce de vestibule, dont la largeur est de 74 pieds sur 48 de hauteur et 45 de profondeur : ce vestibule conduit à d'autres grottes dont les ouvertures sont fort inégales; la plus considérable est celle qui se présente vers la gauche, et d'où sort le torrent de Germe, dont les eaux serpentant dans l'intérieur de ces grottes, viennent se réunir sur le pallier de cette espèce d'escalier; de là elles se précipitent avec rapidité et avec un grand fracas, surtout dans la saison des crues d'eau, et elles sortent de la grotte, après avoir formé une très belle cascade.

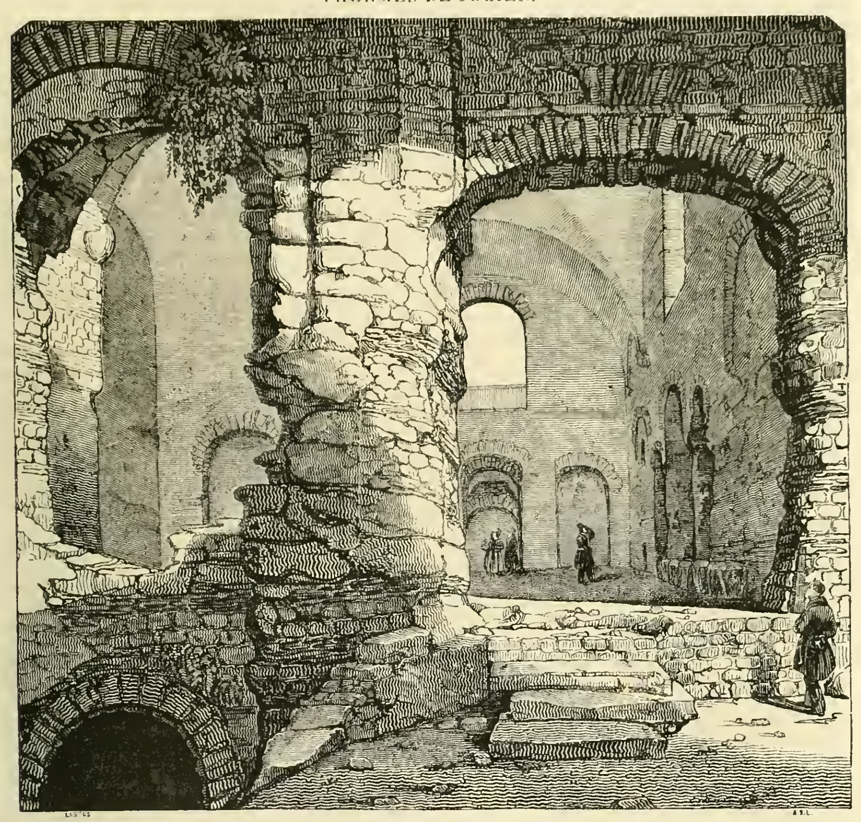
Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur, on aperçoit bientôt, à droite, une autre ouverture qui n'a pas plus de 4 pieds et demi de largeur, sur environ 9 de hauteur; c'est là que l'on trouve les cuves : ce ne sont que deux simples excavations, d'une forme à peu près cylindrique, d'environ 5 pieds de diamètre, et dont l'une n'a pas plus de 3 pieds, ni l'autre plus de 18 pouces de profondeur.

Francs bourgeois, grands et petits bourgeois. — Lorsque Hugues Capet eut détrôné la race de Pepin, tout tomba dans une confusion pire que sous les deux premières dynasties. Chaque seigneur s'était déjà emparé de ce qu'il avait pu, avec le même droit que Hugues s'était emparé de la dignité de roi. Toute la France était divisée en plusieurs seigneuries, et les seigneurs puissans réduisirent la plupart des villes en servitude. Les bourgeois ne furent plus bourgeois d'une ville, ils furent bourgeois du seigneur : ceux qui rachetèrent leur liberté s'appelèrent *francs bourgeois;* ceux qui entrèrent au conseil de ville furent nommés *grands bourgeois*, et ceux qui demeurèrent serfs, attachés à la ville comme les paysans à la glèbe, furent nommés *petits bourgeois*.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

THERMES DE JULIEN.



(Ruines des Thermes de Julien, rue de la Harpe, à Paris.)

Les ruines situées rue de la Harpe, et connues sous la dénomination de Palais des Thermes, faisaient partie d'un vaste édifice, autour duquel se forma le premier faubourg de Paris. Placé en regard de la Cité, sur le penchant d'une colline, il avait pour limite, à l'est, une voie antique, aujourd'hui la rue Saint-Jacques. Cet édifice, construit par les Romains lorsqu'ils eurent élevé Lutèce au rang de municipe, devint l'habitation des chefs militaires qui devaient contenir le pays; sa liaison avec le camp et le fort, ou petit Châtelet, qui protégeait le passage du fleuve, formait au midi de la ville un système complet de défense. Plus d'un empereur romain a séjourné dans ces vieilles murailles, et, aux premiers siècles de la monarchie, les rois les choisirent pour leur résidence habituelle; plus tard, sous Charlemagne, on déploya dans l'intérieur un luxe de décoration digne de ce grand prince, et les voûtes et les parois furent couvertes de mosaïques dorées, alors en usage, comme nous l'apprend un auteur du XIIe siècle, J. Altavilla.

Un beau fragment survit encore à toutes les aliénations successives de ce palais et aux continuelles dégradations qu'ont entraînées les constructions voisines. Indépendamment des ramifications qui se retrouvent dans une partie des maisons du quartier, lorsqu'on entre dans l'enceinte comprise entre les rues *du Foin* et *des Mathurins*, on reconnaît facilement le style du grand peuple qui éleva cet immense édifice, à la vue de la belle salle qui existe encore; et pour juger quel put être le palais entier, il suffit maintenant de voir une de ses dépendances.

Derrière la clôture de planches établie sur la rue de la Harpe, est un fossé qui contient un aqueduc et des substructions parmi lesquelles deux petits escaliers de service conduisaient au sol d'un fourneau destiné à chauffer les bains. On arrive ensuite à un vaste emplacement découvert, que des niches, alternativement carrées et rondes, font reconnaître pour une salle de bains chauds, ou tepidarium, dont la voûte écroulée a disparu. De là on entre dans une pièce qui sert de vestibule à une vaste salle dont notre gravure peut donner une idée; elle recevait directement les eaux d'Arcueil par un aqueduc dont les ruines se suivent jusqu'à quatre lieues de Paris, aux belles sources de Rungis. Distribuée dans des baignoires et dans le grand bassin qui occupe le nord, cette eau, dont on retrouve tous les conduits, était dirigée aussi dans les vases qui surmontaient l'hypocauste ou fourneau.

La position culminante qu'occupe la grande salle, relativement à toutes les ruines qui l'entourent, démontre que, recevant directement les eaux froides de l'aqueduc, elle ne devait offrir que des bains froids; c'était la *cella frigidaria* de Vitruve. De plus, elle est trop ouverte de toutes parts pour faire admettre qu'on y ait jamais pris de bains chauds.

Varron qualifie de *balneum* un bain privé, et de *thermæ* les bains consacrés au public; la dénomination de Thermes, conservée à cette ruine par tradition, est donc une raison pour croire que le bain fut livré aux Parisiens; sa grande étendue peut faire supposer qu'il était plus que suffisant aux besoins du Palais, et un motif encore plus déterminant pour y reconnaître un bain public, est la présence, dans la grande salle, de huit proues de navires, placées à la retombée des voûtes, où elles font l'office de chapiteaux. Elles étaient l'emblème du commerce de la ville, et par cet attribut de Paris, qui s'est conservé jusqu'à nos jours, peut-être on voulut consacrer un lieu livré aux commerçans par eau (*nautæ Parisiaci*). Sur la voûte, élevée de 45 pieds, depuis des siècles, existait une couche de terre, de 4 pieds d'épaisseur, qui formait un jardin auquel on arrivait par les greniers des maisons voisines. Si l'on suppose que de cette salle, en faisant ouvrir une des arcades du fond, on passe dans la cour voisine appartenant à l'hôtel de Cluny, à droite et à gauche on trouvera deux murs antiques, celui-ci fort endommagé, celui-là, masqué par des constructions du XIVe siècle et servant autrefois de paroi septentrionale à une grande pièce carrée, dépendance de celle décrite plus haut; on voit sa face orientale dans une autre cour; la voûte existait encore en 1751, et, comme la première, portait un jardin.

Toutes ces ruines sont au-dessus du sol; des souterrains non moins curieux commencent au vestibule; ils offrent, sous la grande salle, quatre pièces, un aqueduc, qui, après le service des bains, conduisait les eaux à la Seine, puis une large galerie d'occident en orient. Ces souterrains se prolongent jusque sous l'hôtel de Cluny, qui, bâti aux dépens du palais, a conservé de grandes voûtes formant les caves de la galerie dont est décorée la cour, et du principal corps de logis. Ces caves s'étendent jusqu'à la rue Saint-Jacques, sous l'ancien couvent des *Mathurins*.

La tradition populaire sur les voûtes secrètes de ce palais est donc confirmée de nos jours, et ce fut peut-être dans un de ces souterrains que se retira Julien, au rapport d'Ammien, son soldat, pour feindre de se soustraire, ou pour se soustraire réellement au vœu des troupes qui le proclamaient empereur au détriment de Constance.

M. Albert Lenoir, fils du créateur de la collection nationale des Petits-Augustins, détruite en 1815, est auteur d'un projet d'une érudition remarquable, dans lequel il propose la transformation de cet édifice en un *Musée français* spécial, où l'on réunirait les débris des monumens romains et des monumens du moyen âge, épars aujourd'hui dans l'enceinte même de Paris, et exposés chaque jour à une ruine complète.

ASTRONOMIE.

SYSTÈMES

DE PTOLÉMÉE, DE COPERNIC ET DE TYCHO-BRAHÉ.

Nous voulons conduire le lecteur à la connaissance des vérités fondamentales qu'on désigne sous le nom de *lois de Képler*. L'établissement de ces vérités marque dans la science une époque vraiment mémorable, autant par la vive lumière qui en a rejailli sur les travaux antérieurs, que par les conséquences fécondes qui en ont été déduites. Pour apprécier leur grandeur et leur importance, il ne faudrait donc pas les considérer isolément, mais il faut voir comment elles ont contribué à décider la question du vrai système du monde, débattue entre ces trois grandes renommées, Ptolémée, Copernic et Tycho-Brahé! et aussi comment elles sont devenues la base inébranlable de cette science nouvelle, *la mécanique céleste*, qu'il était réservé à Newton d'édifier.

Cette manière d'envisager la question a d'ailleurs cet avantage, qu'elle nous permettra de présenter aux lecteurs du *Magasin* un tableau succinct des grandes transformations que la doctrine astronomique a subies.

1° *Système de Ptolémée.* — Les anciens philosophes étaient persuadés que tout corps céleste se refuse, par la supériorité de sa nature, à se mouvoir autrement que dans une courbe circulaire, et avec une vitesse constante. Cette idée plane sur toute l'astronomie ancienne; elle y domine tous les systèmes, et son influence s'étend dans les temps modernes jusqu'à Képler, qui l'a définitivement renversée. Voyons donc premièrement de quelle façon les principales observations se trouvent subordonnées à cette idée dans le système de Ptolémée.

L'auteur de l'*Almageste** suppose, comme on sait, la terre immobile au centre du monde.

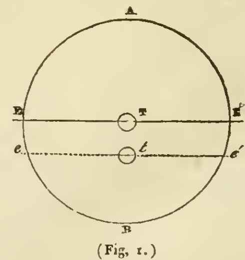
Un mouvement circulaire et uniforme, commun à tous les corps célestes, les entraîne d'orient en occident, et, s'accomplissant en 24 heures, produit l'alternative du *jour* et de la *nuit*.

Cependant quelques astres paraissent doués de mouvemens qui leur sont propres. Entre ceux-là étudions d'abord les plus remarquables, le soleil et la lune.

Le soleil ne répond pas toujours aux mêmes points du ciel. Car si vous observez pendant plusieurs soirées consécutives les principales étoiles qui brillent au firmament, vous verrez les plus occidentales se rapprocher de plus en plus des clartés du crépuscule, et finir par s'y confondre. Par exemple, les astres qui se couchent aujourd'hui une heure après le coucher du soleil, se coucheront sensiblement en même temps que lui dans quinze jours. Et encore quinze jours plus tard, les mêmes astres se lèveront le matin environ une heure avant le soleil; car les étoiles qu'on voit le matin à l'orient s'éloignent de plus en plus vers l'occident dans les jours suivans. — Donc, en même temps que le soleil est entraîné chaque jour d'orient en occident par le mouvement diurne, il paraît s'avancer de lui-même en sens contraire, c'est-à-dire d'occident en orient, achevant ainsi le tour du ciel dans l'espace d'une *année*.

La lune paraît douée d'un mouvement semblable, mais beaucoup plus rapide. Son déplacement est d'ailleurs plus facile à constater, parce qu'on peut chaque nuit la comparer aux étoiles voisines. Alors on reconnaîtra, avec un peu d'attention, qu'elle se rapproche constamment des étoiles placées à son égard vers l'orient, qu'elle les atteint, et bientôt les dépasse, de manière à avoir achevé le tour entier du ciel en un *mois*.

Pour expliquer ces apparences, on admit d'abord, conformément au principe ci-dessus énoncé, que réellement le soleil et la lune parcourent, dans les intervalles respectifs d'une année et d'un mois, deux cercles dont la terre occupait le centre. Mais un examen des faits plus attentif contraignit bientôt les astronomes à modifier ces suppositions.



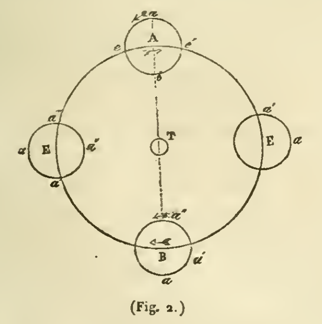
(Fig. 1.)

Par exemple, on s'aperçut que la vitesse apparente du soleil dans les diverses parties de son orbite n'est pas la même. Le célèbre Hipparque, astronome antérieur à Ptolémée, et qui florissait environ 150 ans avant notre ère,

* L'ouvrage de Ptolémée portait en grec le nom de *Mégisté syntaxis*, littéralement *grande composition*. Les Arabes, en joignant leur article *al* au premier des deux mots grecs, ont formé le nom d'*Almageste*, qui est resté.

ayant observé avec soin l'instant des équinoxes, reconnut que l'intervalle qui s'écoule de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, surpasse d'environ 7 jours le temps que le soleil emploie pour passer de l'équinoxe d'automne à celui du printemps. Cependant les positions E, E', que le soleil occupe respectivement à l'époque des équinoxes de printemps et d'automne, ces positions, vues de la terre T, sont directement opposées l'une à l'autre. D'après cela, si la terre T est réellement au centre de l'orbite circulaire EAE'B, la ligne des équinoxes EE', qui passe par le centre de la terre, partage nécessairement l'orbite en deux parties égales. Pour expliquer comment le soleil resterait dans la moitié EAE' sept jours de plus environ que dans l'autre moitié, il faudrait donc admettre que sa marche est plus lente dans la première, plus rapide dans la seconde. Mais, comme nous l'avons dit, tout changement de vitesse répugnait aux idées que les anciens s'étaient faites sur la nature des corps célestes. Il leur semblait que rien ne dût troubler la marche de ces grands corps, images sensibles de leurs divinités..... Pour sauver le principe de l'égalité de vitesse, on supposa que la terre est écartée du centre de l'orbite, comme si, par exemple, on la suppose placée en T. Alors la ligne des équinoxes *ee'* partage l'orbite en deux parties inégales; et il est simple que le soleil, sans ralentir sa course, mette un temps plus long à parcourir la partie la plus longue. Dans cette supposition, il y a un certain point A de l'orbite, situé vers le lieu du solstice d'été, et dans lequel le soleil se trouve être à la plus grande distance de la terre : c'est l'*apogée*, et il y a un autre point B, vers le solstice d'hiver, dans lequel le soleil se trouve à la plus petite distance de la terre : c'est le *périgée*. L'arc parcouru en un jour sera toujours le même dans tous les points de l'orbite; mais quand le soleil sera à l'apogée, cet arc diurne, vu de la terre, paraîtra plus court, étant plus éloigné; par une raison contraire, il paraîtra plus grand vers le périgée, c'est-à-dire, en d'autres termes, que le mouvement diurne *apparent* sera plus lent vers le solstice d'été, et plus rapide vers celui d'hiver, ce qui est, en effet, conforme à l'observation. — On appelle *excentricité* la distance de la terre au centre de l'orbite, lequel reçoit lui-même le nom d'*excentrique*.

Hipparque proposait d'ailleurs de rendre compte des mêmes apparences par une autre supposition également ingénieuse, quoique un peu moins simple. Nous allons expliquer cette seconde hypothèse, parce que si elle n'est pas indispensable pour le soleil, elle le devient à l'égard de la lune et des autres planètes.



(Fig. 2.)

Rétablissons la terre en T au centre de l'orbite circulaire EAE'B; mais au lieu que le soleil se meuve directement sur cet orbite, supposons-le placé sur un second cercle dont le centre parcourra lui-même le grand orbite. Ce second cercle, dont le centre est mobile, s'appelle *épicycle*; le grand cercle, dont le centre est immobile, s'appelle *déférent*. Le centre de l'épicycle parcourt donc avec une vitesse uniforme la circonférence du déférent; il la parcourt dans l'intervalle d'une année, et dans le sens du mouvement apparent du soleil, c'est-à-dire dans le sens EAE'B; le soleil parcourt lui-même la circonférence de l'épicycle dans l'intervalle d'une année, mais en sens contraire, c'est-à-dire dans le sens e'aeb. Maintenant, le centre de l'épicycle étant en A, si on suppose que le soleil soit en même temps en *a*, sa distance à la terre sera évidemment la plus grande possible : ce sera l'apogée. En cet instant la vitesse du soleil sur l'épicycle sera directement opposée à celle de l'épicycle lui-même, comme cela est marqué dans la figure par la direction des flèches. Cette circonstance, combinée avec celle du plus grand éloignement, fera paraître d'autant plus lente la marche du soleil. Trois mois après, le centre de l'épicycle aura parcouru le quart de l'orbite, il sera donc en E'. Mais en même temps le soleil aura parcouru le quart de l'épicycle, et sera en a', c'est-à-dire *en arrière* du point E'. Encore trois mois, et l'épicycle sera en B. Mais le soleil qui aura parcouru la demi-circonférence *aa'a''*, se trouvera en *a''* à la plus petite distance de la terre, c'est-à-dire au périgée. En ce point la vitesse du soleil dans l'épicycle sera de même sens que celle de l'épicycle lui-même, comme le marque la direction des flèches. Cette circonstance, jointe à celle d'un plus grand rapprochement, fera paraître la vitesse de l'astre d'autant plus accélérée. Trois mois après le passage au périgée, l'épicycle sera en E; mais le soleil aura passé de *a''* en *a'''*, et par conséquent il sera *en avant* du point E. Par cette hypothèse on voit que le soleil sera plus long-temps d'un côté de la ligne EE' que de l'autre; et son mouvement diurne paraîtra inégal dans les différentes saisons; cette hypothèse explique donc aussi bien que la première les principaux phénomènes.

Excentriques et *épicycles* sont les deux moyens que Ptolémée combine pour tout expliquer sans violer le principe des mouvemens *circulaires* et des vitesses *constantes*; mais cela le mène bientôt à une extrême complication.

Déjà il n'est plus maître, à l'égard de la lune, de choisir entre un excentrique et un épicycle; il doit les supposer à la fois l'un et l'autre; c'est-à-dire que, plaçant la lune sur un épicycle, il doit en même temps écarter la terre du centre du déférent, lequel devient alors lui-même un véritable excentrique. Bien plus, Ptolémée ne peut satisfaire à toutes les apparences qu'en faisant tourner le centre même de ce déférent autour de la terre; il admet donc en réalité trois mouvemens circulaires distincts pour expliquer le seul mouvement de la lune. Et pourtant il ignore plusieurs inégalités importantes dans le cours de cet astre; inégalités qui l'auraient contraint, s'il les avait connues, à surcharger encore des suppositions déjà si complexes.

Cet article sera continué.

L'ENFANCE DE LOUIS XIV.

Après vingt-trois années de mariage, Louis XIII et Anne d'Autriche eurent un fils qui naquit le 16 septembre 1638; ce fils n'avait que cinq ans lorsque la mort de Louis XIII l'appela sur le trône en 1643; il regna soixante-douze ans sous le nom de Louis XIV. Il eut pour précepteur l'abbé Beaumont de Péréfixe, évêque de Rhodez, qu'il nomma plus tard archevêque de Paris : ce prélat écrivit pour son élève cette *Vie de Henri IV* estimée pour la candeur et la facilité de la narration. Malgré les soins de son habile instituteur, le jeune monarque ne manifesta pas beaucoup de goût pour les études sérieuses. Doué d'un tempérament actif et vigoureux, de toutes les grâces et de tous les dons extérieurs, il réussissait à merveille dans l'équitation, dans les armes, au jeu du mail et de la paume. Mazarin, qui était le surintendant de son éducation, lui fit faire ses premières armes assez durement. Point d'équipage, point de table : il était toujours à cheval,

même en route, et mangeait chez le général. On ne le ménagea pas davantage sur les dangers. On le laissait visiter les tranchées et courir aux escarmouches, à travers les balles et les boulets qui tombaient autour de lui, sans qu'il en parût ému. Les troubles de la Fronde contribuèrent beaucoup à déranger ses études; il avait près de dix ans quand ils commencèrent. Plusieurs fois il fut obligé de quitter Paris pour ne pas tomber dans les mains des révoltés. Mazarin ayant absorbé toute l'autorité publique, ne laissa prendre à Louis XIV aucune part active dans le gouvernement. Cet état de choses dura jusqu'à la mort du cardinal. Le jeune roi passait sa jeunesse dans les carrousels, dans les cavalcades et les courses de bagues, dont le costume rappelait le souvenir de l'ancienne chevalerie. La reine-mère, Anne d'Autriche, avait apporté à la cour de France une certaine galanterie noble et fière, qui tenait du génie espagnol de ces temps-là; elle se plaisait à multiplier les bals et les fêtes non seulement par goût, mais



(Musées du Louvre. — Louis XIV enfant, statue en bronze, par Simon Guillain. Hauteur, 1 mètre 53 centimètres.)

pour apprendre à son fils à figurer en public, à s'enhardir, et à chasser cette timidité et cet embarras qu'il manifestait toutes les fois qu'il se trouvait avec des personnes qui ne lui étaient pas familières. C'est cette espèce de gaucherie d'enfance qui faisait croire à quelques courtisans de Mazarin, que le jeune Louis se laisserait gouverner comme Louis XIII; mais le cardinal ne s'y trompait pas; aussi cherchait-il à contenir son ardeur et à le détourner du goût des affaires publiques.

En 1654, après la cérémonie de son sacre, Louis avait fait sa première campagne sous Turenne. C'est pendant cette absence que le parlement de Paris essaya de résister au cardinal en refusant l'enregistrement de plusieurs édits. A son retour, Louis fut chargé d'intimider les magistrats. Il n'eut point recours à l'appareil des lits de justice. Excité par les sentimens de vengeance de Mazarin, et livré à l'emportement d'un jeune prince enivré de son pouvoir, il se rendit au parlement, précédé de plusieurs compagnies de ses gardes, en équipage de chasse, un fouet à la main, et commanda l'enregistrement dans ces termes: « Messieurs les conseillers, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement, je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer en lit de justice. M. le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander. » Quelque étonnant que paraisse le fait, l'assurance et la hauteur avec lesquelles furent prononcées ces paroles d'un jeune homme qu'aucune action remarquable n'avait encore distingué, intimidèrent le parlement. Mais le moment de gouverner n'était pas venu; Mazarin vivait encore. En 1660, Louis épousa Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe IV. La célébration du mariage fut signalée par les plus grandes magnificences. Louis, qui était allé chercher son épouse sur la frontière des Pyrénées, la conduisit avec le plus beau cortége. Pendant une grande partie de la route, on le vit suivre ou précéder la voiture de la nouvelle reine de France, à cheval, le chapeau bas. Ce fut ainsi qu'il fit son entrée à Paris. Ce jour fut le vrai triomphe de Mazarin, mais le dernier; il étala dans le cortége une pompe toute royale, qui surpassa par son faste celle même du monarque et des princes. Au commencement de l'année suivante, en 1661, il fut attaqué de la maladie dont il mourut. La longue enfance de Louis allait cesser. Le 9 mars 1661, jour de la mort du cardinal, les ministres s'approchèrent du roi, et lui dirent, avec assez de légèreté : « A qui nous adresserons nous? — A moi, » répondit Louis XIV.

SPECTACLE DE LA FATA MORGANA.

Sur les rives du détroit de Messine, qui sépare l'Italie de la Sicile, il se présente souvent un phénomène curieux connu sous le nom de *la fata Morgana* (la fée Morgane). Bien qu'il en soit fait mention dans les plus anciens auteurs, bien que les écrivains de ces contrées en aient donné de longues descriptions, et que peu de voyageurs se soient dispensés d'en parler, cependant ce spectacle merveilleux n'est pas encore parfaitement expliqué dans tous ses détails; ce qui tient sans doute à ce que les voyageurs capables d'en étudier les aspects ne se trouvent pas présens lorsque les circonstances atmosphériques sont les plus propres à sa production la plus complète. On peut dire seulement que ce phénomène est dû à des réfractions et des réflexions variées produites par le miroir des eaux, par l'air et par les vapeurs nuageuses qui s'élèvent à la surface de la mer.

« Le 15 août 1643, dit le Père Angelucci, comme j'étais à ma fenêtre, je fus frappé d'un phénomène aussi extraordinaire que ravissant : la mer qui baigne les côtes de Sicile se gonfla, et prit sur une étendue de trois lieues l'apparence d'une chaîne de montagnes sombres, tandis que les eaux du côté de la Calabre devinrent calmes et unies comme un miroir. Sur cette glace on voyait peinte en clair obscur une chaîne de plusieurs milliers de pilastres, tous égaux en élévation, en distance, et en degré de lumière et d'ombre; en un clin d'œil ces pilastres perdirent la moitié de leur hauteur, et parurent se replier en arcades et en voûtes comme les aqueducs des Romains. On vit ensuite une longue corniche se former sur le sommet, et on aperçut une quantité innombrable de châteaux, tous parfaitement semblables. Bientôt ils se fendirent, et formèrent des tours qui disparurent aussi pour ne plus laisser voir qu'une colonnade, puis des fenêtres, et finalement des pins, des cyprès semblables et égaux. »

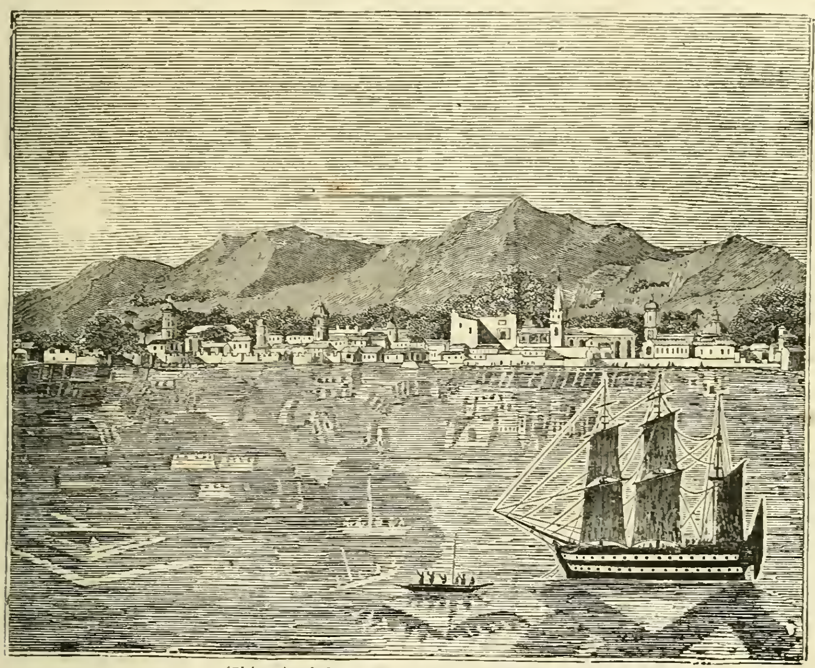
A la suite de cette citation, voici ce qui est rapporté dans le Voyage de Henri Swinburne, vers 1779.

« Pour produire une illusion aussi agréable, il faut un concours de circonstances qui ne se trouvent dans aucun site. Il faut que le spectateur tourne le dos à l'est, et se trouve placé dans quelque lieu élevé derrière la ville, pour voir le

détroit dans toute son étendue. Les montagnes de Messine s'élèvent derrière comme une muraille, et obscurcissent tout le fond du tableau. Il faut qu'il n'y ait pas un souffle de vent, que la surface des eaux soit absolument tranquille, que la marée soit à sa plus grande hauteur, et que les eaux même, poussées par des courans, s'élèvent au milieu du canal à une grande élévation. Lorsque toutes ces circonstances se trouvent réunies, aussitôt que le soleil s'élève au-dessus des montagnes qui sont à l'est derrière la ville, et forme un angle de 45 degrés avec la mer, tous les objets qui se meuvent dans Reggio sont répétés plusieurs milliers de fois sur ce miroir marin, qui, par son mouvement d'ondulation, semble être taillé à facettes. Toutes ces images se succèdent rapidement à mesure que le jour avance et que le courant chasse les eaux.

» De cette manière, les différentes parties de ce tableau mouvant disparaissent en un clin d'œil : quelquefois l'air se trouve au même moment tellement chargé de vapeurs, et si peu troublé par les vents, que les objets sont réfléchis dans l'air environ trente pieds au-dessus du niveau de la mer, et dans les temps lourds et nébuleux, ils paraissent à la surface même des eaux, bordés des plus belles couleurs du prisme. »

Le voyageur Brydone, l'un de ceux qui a le plus étudié la Sicile, avait, dans des termes à peu près pareils, rendu compte du phénomène de la fée Morgane vers 1770. « Les anciens et les modernes, dit-il, ont souvent remarqué que, dans la chaleur de l'été, après que la mer et l'air ont été fort agités par les vents et qu'un calme parfait succède, il paraît à la pointe du jour, dans cette partie du ciel qui est sur le détroit, un grand nombre de différentes formes singulières dont quelques unes sont en repos, et dont d'autres se meuvent avec beaucoup de vitesse. A mesure que la lumière augmente, ces formes semblent devenir plus aériennes, jusqu'à ce qu'enfin elles disparaissent un peu avant le lever du soleil. »



(Phénomène de la *Fata Morgana* dans le golfe de Reggio.)

Les récits des voyageurs plus modernes contrarient un peu les précédens, sinon pour la réalité du phénomène, du moins pour l'éclat et la magnificence.

« L'illusion aérienne nommée *la fata Morgana*, dit l'hydrographe anglais Smith, qui a parcouru la Sicile de 1814 à 1816, apparaît durant le calme quand l'atmosphère est chaude et les marées fortes. On dit que la réfraction fait naître dans l'air, en une multitude d'images, les objets situés à la côte : c'est dans le voisinage de Reggio, sur la terre d'Italie, que se montrent les représentations les plus parfaites avec une vérité de ressemblance et une magnificence merveilleuses. Je doute cependant de l'exactitude des descriptions que j'en ai lues ou entendu conter, n'ayant jamais rencontré de Sicilien qui eût vu autre chose que le mirage, très commun en effet, et parfois d'une force extraordinaire dans ces contrées, où je l'ai souvent remarqué. »

Dans le voyage de M. de Sayve, de 1820 à 1821, l'auteur s'exprime d'une manière analogue. « Lorsque j'ai voulu m'assurer par moi-même, dit-il, de l'existence de ce prétendu prodige, soit que le jour ne fût pas propice, soit que je n'eusse pas les yeux de la foi, j'ai trouvé beaucoup d'exagération dans les descriptions que l'on m'en avait données, et le fait en lui-même, tout singulier qu'il est, doit une grande célébrité à l'imagination des voyageurs. Ces apparitions aériennes, ajoute-t-il, sont l'effet des vapeurs qui, s'élevant au-dessus de la mer dans un beau jour, forment une espèce de miroir où se reflètent les objets terrestres d'une manière très vague, et, par cette raison, sous des formes tout-à-fait bizarres. »

M. le comte de Forbin a été bien moins favorisé encore. Il expose, dans les Souvenirs d'un voyage fait en 1820, qu'étant sur une des forteresses de Messine, la compagnie avec laquelle il se trouvait observa le phénomène, mais que pour lui l'apparition fut nulle, et qu'il ne vit rien de ce qui exci-

tait la surprise de ses voisins. Ceux-ci criaient au prodige : un vaisseau à trois ponts, un évêque colossal avec sa mitre s'offraient à leurs regards : tout cela, dit M. de Forbin, m'échappa, à mon grand regret.

Du sanglier et du porc. — Dans le nº 24 du *Magasin Pittoresque* de cette année, le rédacteur dit en décrivant la chasse du sanglier, p. 188, 1re colonne, dernier paragraphe : « Le sanglier, qui n'est autre chose que le cochon tel qu'il existe à l'état sauvage, etc. » Aujourd'hui nous trouvons, relativement à ce fait, des détails nouveaux communiqués récemment par M. le docteur Roulin aux *Mémoires des Savans étrangers*. Nous en offrons un extrait à nos lecteurs :

Les porcs furent amenés en Amérique par Colomb, et établis, dès 1495, dans l'île de Saint-Domingue, d'où ils se répandirent dans les parties tempérées du continent américain ; moins difficiles à transporter que les autres mammifères domestiques, ils les devancèrent en tous lieux. Errant en liberté autour des habitations, quelques uns ne tardèrent pas à devenir sauvages. Aujourd'hui, on rencontre encore des porcs *marrons* en plusieurs localités, même dans celles où existent des animaux carnassiers, couguards et jaguars. Les porcs de la Nouvelle-Grenade qui habitent les bois, ont perdu presque toutes les marques de la servitude : les oreilles se sont redressées, la tête s'est élargie, relevée à la partie supérieure ; la couleur est redevenue constante ; elle est entièrement noire. Les jeunes individus, sur une robe un peu moins obscure, portent en lignes fauves la livrée comme les marcassins. Tels sont, en général, les porcs qu'on amène à Bogota : leur poil est rare; à cela près, ils présentent tout-à-fait l'aspect d'un sanglier du même âge (un an à dix-huit mois).

Le sanglier, au reste, peut subir par l'effet de l'esclavage une altération qui le rapproche en ce point des porcs de la Nouvelle-Grenade. C'est ce que le docteur Roulin a eu tout récemment l'occasion d'observer en France, dans une ferme des environs de Fougères. Un sanglier, âgé d'environ deux ans, était, depuis le commencement du printemps, nourri à l'étable, parce qu'on voulait l'engraisser avant de le tuer. Quoiqu'il ne fût pas prisonnier en ce lieu, la nourriture qu'il y trouvait depuis deux mois suffisait pour l'y retenir. Plongé dans cette atmosphère humide et chaude, il avait perdu une partie de son poil, et, dans cet état, il ressemblait à s'y méprendre aux cochons de la Nouvelle-Grenade, sauf que deux rides longitudinales sur les côtés du museau, en se prononçant plus fortement, donnaient à son aspect plus de férocité. D'un autre côté, le porc qui, en Amérique, habite les *Paramos*, c'est-à-dire les montagnes élevées de plus de 2,500 mètres, éprouve une modification en sens inverse, et prend beaucoup de l'aspect du sanglier de nos forêts. Son poil devient très épais, souvent un peu crépu, etc.

ERRATUM.

Clamyphores. — Deux fautes d'impression qui se sont glissées dans l'article *Clamyphores*, page 276, rendent le premier paragraphe presque inintelligible. A la dixième ligne de ce paragraphe, au lieu d'*incisives* lisez de *canines*, et à la 17e ligne, au lieu de *monotrèmes*, lisez *marsupiaux*. Voici comment devait être imprimé le passage entier :

« Dans le langage des naturalistes, il (le nom d'*édentés*) » signifie seulement l'absence de dents à la partie antérieure » des mâchoires : c'est un caractère commun à toutes les » tribus; mais tandis que, dans celle des *paresseux*, les incisives seules manquent en haut et en bas, dans les *tatous* » et les *oryctéropes*, il y a de plus absence de canines; enfin » il n'existe de dents d'aucune sorte dans les *fourmiliers* et » les *pangolins*; il n'y en a pas non plus dans celle des *monotrèmes*, que, pour cette raison, quelques naturalistes » ont comptés au nombre des *édentés*, tandis que d'autres, » en raison de la conformation de leur bassin, les ont placés » parmi les *marsupiaux*. »

ANECDOTES ET PARTICULARITÉS
SUR L'ÉTAT DE PARIS AU TEMPS DU SYSTÈME DE LAW, ET SUR LES PRODIGALITÉS DES PARVENUS.

(Voyez page 270.)

Comme nous l'avons dit dans le précédent article, ce fut au centre de la capitale, dans un quartier alors formé de rues sales, tortueuses, et de chétive apparence, que les agens du système de Law établirent le centre de leurs opérations. La petite rue Quincampoix devint le rendez-vous général de tous les spéculateurs, qui échangeaient leur argent contre des billets d'une valeur fictive : en peu de temps le nombre des actions émises par la banque ne suffit plus, il en fallut créer de nouvelles; l'agiotage se mêla avec une rapidité déplorable aux opérations du système, et l'on vit à la fois de toutes parts des fortunes scandaleuses et des faillites effrayantes. Il semblait que Paris tout entier se ruât tête baissée dans cette révolution d'argent, et grands et petits, nobles ou roturiers, riches et pauvres, tous indistinctement, prirent part à cette grande loterie.

Les laquais devenaient plus riches que leurs maîtres, qui, quelquefois trompés par le sort, se seraient trouvés trop heureux, sauf la honte, de se mettre aux gages de leurs anciens serviteurs. Un valet, nommé Languedoc, avait été chargé par son maître de vendre pour 8,000 livres deux cent cinquante actions; il les vendit à un taux plus élevé, et retira de son marché un bénéfice de 500,000 livres : dès lors il eut des gens à lui, et changeant de nom se fit appeler M. de La Bastide.

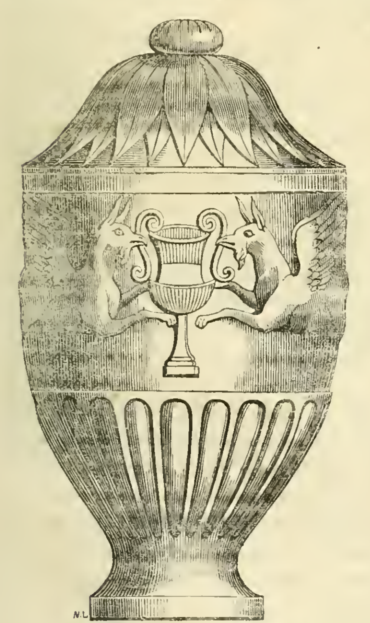
Cet exemple se renouvelait tous les jours : plus d'un parvenu, tel que Maniquez Roux, s'entendait souvent appeler de son nom de valet, quand il passait en carrosse dans les rues, par ses amis de la veille, qu'il ne reconnaissait déjà plus. Ces nouveaux Crésus se montraient mal à l'aise avec ces richesses qu'ils devaient, soit au hasard, soit à leurs liaisons avec Durevest et Vernesobre, et d'autres employés de la banque de Law; ils se livraient à mille extravagances, et semblaient prendre plaisir à se rendre aussi ridicules qu'ils étaient opulens. On vit presque renaître les profusions inouïes de l'ancienne Rome au temps des empereurs. Au jeu de dés de la foire de Saint-Germain, on voyait ces *Mississipiens* (page 271) jouer au piquet des billets de 10,000 livres; quelquefois en moins d'une heure, dit un témoin oculaire, on y perdait plus d'un million. Tous voulaient avoir des carrosses, de façon que la rue Quincampoix et ses environs étaient inabordables pour les voitures, et d'un dangereux accès pour les gens de pied; outre que ce quartier, naguère si tranquille, était rempli de fripons et de filous, de pages et de domestiques, qui y menaient grand bruit, non seulement tout le jour, mais encore une partie de la nuit.

Un certain Lespinasse paya une gelinotte 200 livres. — Brognaud, fils d'un boulanger, ne sachant que faire de son argent, s'avisa d'acheter toute la boutique d'un orfèvre; et à un souper qu'il donna, sa femme, dans sa sotte vanité entassait confusément sur les buffets, à la place de la vaisselle, les vases d'église, les calices et des objets de toilette. Ce bizarre assemblage apprêtait à s'indigner aux convives, qui voyaient l'encensoir à la place du sucrier, le bassin aux offrandes, le petit calice, les flacons à parfum, remplacer les salières, etc.

Au milieu de ce luxe extravagant, un d'entre eux trouvait encore le moyen de se faire distinguer : outre plusieurs châteaux, il avait acheté une île pour y établir une colonie

dont il voulait se faire le protecteur, sous le bon plaisir du roi, à qui il devait en rendre foi et hommage; des sommes énormes furent par lui dépensées en diamans et en pierres précieuses; et il alla jusqu'à proposer à un cardinal de lui payer d'avance 100,000 livres pour sa croix de chevalier de l'ordre du cordon bleu, dont il n'exigeait la délivrance qu'après la mort de ce prélat. Après avoir acquis pour plus de 4,000 marcs de vaisselle d'argent et de vermeil doré, il acheta encore celle destinée au roi de Portugal; chez lui tout était en argent : guéridons, miroirs, brasiers, chenets, grilles, garnitures de feu et de cheminée, chandeliers à branche, lustres, plaques, cassolettes, corbeilles, paniers, caisses d'orangers, pots à fleurs, urnes, seaux, cuvettes, carafons, marmites, réchauds, casseroles, tout enfin jusqu'à la batterie de cuisine. Dans ses écuries, on comptait plus de quatre-vingts chevaux, et quatre-vingt-dix domestiques; laquais de tout âge et de toute grandeur, avec de splendides livrées, encombraient les cours et les salles de son hôtel. La dépense de sa maison a monté dans un an à plus de 5,000,000 liv. On servait sur sa table des pois qui coûtaient 100 pistoles le litre; il avait au dessert des fruits artificiels d'où jaillissaient, comme d'une fontaine, des eaux de senteur; et pendant les somptueux repas qu'il donnait, il lui suffisait de frapper du pied pour faire surgir du parquet une figure automate fort ingénieusement travaillée, qui faisait le tour de la table, et versait à boire aux dames.

URNE CINÉRAIRE DÉCOUVERTE EN 1834, PRÈS PÉZENAS.



Il existait une grande variété dans les formes des urnes destinées par les anciens à renfermer les cendres de leurs morts, et les musées de l'Europe possèdent en ce genre des monumens dont la diversité égale le nombre, et dont l'élégance des formes, le gracieux des sujets le disputent au mérite de l'exécution.

Nous donnons le dessin inédit d'un vase de cette nature récemment découvert dans un champ cultivé à Alignan, près Pézenas. Cette urne en marbre blanc, parfaitement conservée, contenait des ossemens sur lesquels on a reconnu des traces de combustion. Elle a 2 pieds 6 lignes de hauteur sur 15 pouces dans son plus grand diamètre, et représente sur l'un et l'autre côtés de son pourtour deux griffons tenant un vase. Ces animaux font évidemment allusion à la destination du monument : les griffons étaient considérés, dans l'opinion populaire des anciens, comme veillant à la conservation des trésors dont ils étaient censés défendre l'approche. — Les cendres des morts étant aussi regardées comme choses précieuses et sacrées, par une conséquence de cette allégorie on plaçait des griffons sur les tombeaux pour inspirer aux passans du respect pour les sépultures. Le monument dont il s'agit offre une nouvelle application de cette idée. Cette urne paraît remonter au siècle d'Auguste, si l'on en juge d'après une pièce de monnaie en cuivre à l'effigie d'Agrippa, trouvée près de là dans un puits antique.

Du commerce dans l'archipel Indien. — Les nations de l'archipel Indien sont parvenues à ce degré de civilisation où le commerce est une profession distincte. Les peuples des contrées maritimes s'en glorifient; le souverain lui-même, et ses principaux officiers, sont souvent commerçans. Toutes ces nations connaissent l'usage de la monnaie. Je me souviendrai toujours, que pour les premiers articles de consommation que je voulus acheter avant d'arriver à Java, un simple marin, qui vint dans son canot au-devant de notre navire, me demanda un *apollion* (napoléon); ainsi, pensai-je, le nom de l'homme qui a parcouru en vainqueur toutes les capitales de l'Occident, était déjà vulgaire presque aux antipodes de la France. (*Voyage à Java.*)

IMPRIMERIE.

(Voir page 224 la fonderie de caractères, et page 280 l'atelier de compositeurs.)

CORRECTION DES ÉPREUVES. — BON A TIRER. — TIERCE — SIGNES DE CORRECTION.

Lorsqu'en lisant votre journal le matin vous trouvez une faute d'impression, un c pour un e, un i pour un l, un n pour un u, ou bien deux lettres transposées, deux mots sans séparation, vous vous en prenez à la rapidité du travail, car vous savez qu'en une nuit et quelques heures il faut que les articles soient rédigés, composés, tirés, la feuille ployée et distribuée; mais lorsque vous apercevez des fautes dans un livre sur beau papier, imprimé avec luxe, sous les yeux de l'auteur, vous vous étonnez de ces bévues qui vous sautent à l'œil tout d'abord, à vous qui ne faites point votre métier de courir à la chasse des lettres retournées, ni des mots mal orthographiés, — et vous criez contre l'imprimeur. — Que diriez-vous donc si vous saviez qu'un premier correcteur a lu les épreuves avec la copie de l'auteur, que *l'auteur lui-même* a corrigé et lu deux, trois, quatre épreuves successives, et quelquefois davantage; qu'un autre correcteur différent du premier a relu encore après que l'auteur a donné son *bon à tirer;* et qu'enfin, avant de mettre sous presse, une troisième personne, le prote de l'imprimerie, et souvent le chef de l'établissement, a vérifié de nouveau si les corrections avaient été faites, et a même relu une dernière fois!

Il y a une sorte de fatalité. On dirait d'un malin esprit qui se plaît à brouiller la vue lorsque le mot fautif passe à la lecture des correcteurs, de l'auteur et du prote; on relirait dix fois encore qu'on ne le découvrirait pas; mais en revanche on peut être sûr qu'au premier exemplaire broché ou relié qui arrive entre les mains de l'éditeur, lorsque mille, deux mille volumes sont tirés, et déjà lancés dans le commerce, à la première page qu'il ouvrira, à la pre-

mière ligne sur laquelle ses yeux tomberont, la faute apparaîtra dans toute sa nudité. Oui ; c'était tout exprès gardé pour ce moment. « Mais c'est impossible, dit le prote, voyons la *tierce* [1]. » Et sur cette tierce apportée la faute crève l'œil ; bien plus, on y a corrige à côté du mot malencontreuxune virgule cassée. « C'est après mon bon à tirer que la faute a été faite ! dit l'auteur furieux. — Apportez le bon à tirer [2]. » La faute y est encore, elle est sur toutes les épreuves, depuis la première jusqu'à la dernière.

On cite une édition du *Nouveau Testament grec*, par Robert Etienne, en 1549, connue sous le nom de *mirificam*, parce que la dédicace commence par ce mot, et où il ne se trouve qu'une seule faute, *pulres* pour *plures*. On comprend d'après cela cette exclamation enthousiaste du bibliophile qui court après les bonnes éditions :

Je la tiens ! Dieu, que je suis aise !
C'est bien la bonne édition ;
Car je vois, page neuf et treize,
Les deux fautes d'impression
Qui ne sont pas dans la mauvaise.

Ce même Robert Etienne, l'un des plus célèbres et des plus habiles imprimeurs, avait l'habitude d'exposer sur sa boutique les épreuves qu'il avait définitivement relues, et de

[1] On appelle *tierce* la dernière épreuve lue par le prote, bien qu'elle soit quelquefois la cinquième, la sixième, etc., qu'on ait tirée.

[2] L'auteur écrit ces trois mots avec sa signature et la date du jour sur la dernière épreuve, lorsqu'il croit avoir indiqué assez de corrections.

donner aux écoliers un sou pour chaque faute qu'ils y découvraient. On raconte que François Ier aimait à le visiter ; et qu'entrant un jour pendant que l'imprimeur examinait des épreuves, il ne voulut pas souffrir que celui-ci se dérangeât de son travail, et attendit que les corrections fussent achevées.

Dans les belles éditions, pour les ouvrages importans, un prote ne plaint ni son temps, ni sa peine ; le plaisir de contribuer à la perfection de quelque chose de beau est un dédommagement à l'ennui qu'il éprouve de relire nombre de fois la même page ; mais le public n'étant généralement pas au courant du travail de la correction des épreuves pour la librairie marchande, ne sait pas combien il doit tenir compte à ces hommes laborieux et ignorés, des difficultés et des tribulations de leur emploi. Leur grande expérience des difficultés grammaticales, leur scrupuleuse étude des règles de la ponctuation prêtent souvent beaucoup de clarté au style des auteurs, donnent aux périodes une sorte d'harmonie visible, et contribuent à en faciliter aux lecteurs l'intelligence et le souvenir.

On se sert pour marquer les corrections de signes convenus, connus dans toute la typographie : nous croyons, en les indiquant, rendre service à plus d'un abonné, dans ce temps d'activité déjà si grande de la presse, où peu de personnes peuvent affirmer qu'elles n'iront pas frapper au moins une fois à la porte de l'imprimeur. Nous empruntons le protocole suivant au *Manuel pratique de la typographie française*, rédigé par M. Brun, et imprimé chez MM. Firmin Didot.

PROTOCOLE POUR LA CORRECTION DES ÉPREUVES.

Folio verso.

L'INVENTION de l'Imprimerie n'est pas aussi — *Lettres ou mots à changer.*
moderne qu'on le dit communément. A la
Chine, l'*impression tabellaire* est en usage — *Lettres gâtées à changer.*
depuis plus de 1600 ans, les Grecs et les
Romains connaissaient les *sigles*, ou types — *A mettre en italique.*
mobiles ; et les livres *d'images*, qui parurent
au commencement du 15e siècle, servirent de — *Supérieure à rehausser.*
modèle aux essais tentés par Gutenberg, à — *Lettres ou mots à ajouter.*
Mayence, 1450, sur des planches bois
fixes. Ces planches étant sujettes à se déjeter — *Lettres ou mots à supprimer*
cet homme industrieux, aidé de Fust, qu'il
s'associa à cet effet, imagina de les clicher en — *Lettres ou mots à retourner.*
métal ; il fallait autant de planches qu'il
y avait de pages à imprimer ; ce moyen lent — *Lettres ou mots à transposer.*
et pénible, joint de corriger, à l'impossibilité
leur suggéra l'idée de sculpter les lettres de — *Lignes à transposer.*
corps et de hauteur, capable de les maintenir
encore à vaincre une grande difficulté, celle — *transposer.*
de donner à ces tiges une parfaite égalité de — *Addition à remonter.*
l'alphabet sur des tiges mobiles. Il leur restait

Folio recto.

Lignes à remanier. — sous les efforts de la presse ; ils ne purent y
parvenir que par des moyens irréguliers, lors-
Blanc à jeter. — que Schœffer trouva celui de les fondre dans
Blanc à diminuer.
des moules, ou *matrices* ; et, par cette ingéni-
Pour espacer. — euse découverte, donna enfin la vie à l'art ty-
A rapprocher. — po gr a phiq ue .
Alinéa. — Abandonné aux ébauches tabellaires de
Corrections d'accents. — Guttenberg, l'art n'eût probablement pas été
au-delà ; et sous le rapport de la mobilité des
Blanc à supprimer — types, comme bien des siècles avant lui,
Espaces à baisser. — nous ne lui devons presque rien ; car elle
Ponctuation à changer. — ne lui permit de rien exécuter. L'existence de
Ligne à redresser. — la Typographie date donc véritablement
Lettres à nettoyer. — que de la connaissance de la *matrice-poinçon*,
Corrections d'apostrophe. — puisque c'est par elle seule qu'on multiplie
Lettres basses. — mobiles et parfaitement proportionnés ; or le
Lettres hautes. — mérite de cette invention est entièrement dû
Gr. et petites Capitales. — à p. schœffer.
Bourdon. — *à l'infini des types identiques, qu'on les rend*

Les BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

MOEURS ITALIENNES.

L'ÉCRIVAIN PUBLIC.



(Un ecrivain public français en Italie.)

La noble profession de l'écrivain public va décroissant de jour en jour. Il y a loin du moine lettré, que nos rois des premières races, que nos seigneurs du moyen âge honoraient de leur confiance et souvent de leur commerce intime, à nos pauvres calligraphes en échoppe.

Le premier copiait pour les souverains et les châtelaines des missels qu'il enrichissait de curieuses enluminures. C'est lui qui rédigeait les traités de puissance à puissance, les déclarations de guerre, les chartes du royaume, et les cartels des chevaliers.

En marge, ou au bas des pages écrites de sa main, les rois apposaient leur sceau, les chevaliers égratignaient le vélin avec la pointe du poignard, et les nobles dames, pour tracer la croix qui remplaçait leur nom, trempaient leurs doigts roses dans l'encre.

Depuis long-temps les rois et les grands seigneurs savent lire et écrire, depuis long-temps les dames ont appris à se passer de secrétaires, et à signer sans trop se noircir les doigts. Aussi l'écrivain public est-il en discrédit, presque en désuétude.

Toutefois, si, écartant tout ressouvenir ambitieux, il veut jouir modestement, sans arrière-pensée, des avantages de sa situation présente, nul doute qu'il ne puisse encore dans une sphère moins élevée, se faire une existence honnête et douce, en dépit de la marche du siècle.

Que lui manque-t-il en effet? tranquillement assis, l'été devant sa porte, l'hiver auprès du poêle dont le four lui sert de cuisine, l'écrivain compose à ses instans de loisir des couplets de fête, de mariage, ou des devises. Il est encore l'oracle du quartier, et c'est lui qui lit le journal à haute voix.

Si telle est encore à Paris, dans un climat sévère, au milieu d'un peuple éclairé, la situation de l'écrivain public, que d'heureux priviléges ne doit-elle pas réunir sous un ciel plus doux, au sein d'une population assez avancée pour avoir besoin de l'écriture, pas assez instruite pour se passer de l'écrivain, en Italie par exemple.

Dans cette belle contrée, il semble au premier abord établi d'une façon moins stable, moins régulière que chez nous; on ne lui voit point d'échoppe élégante à vertes jalousies, comme à ses confrères des boulevards de Gand et de la Madelaine; qu'en ferait-il? n'a-t-il pas pour abri les portiques et les colonnades sans nombre des églises et des palais?

Son mobilier, c'est le mot propre, se compose d'une table à tiroir et d'une chaise; il y joint d'ordinaire une enseigne portative en forme de drapeau, qu'on voit flotter au-dessus de sa tête, à tous les encans, à tous les marchés; l'annonce de sa profession est souvent accompagnée de calembourgs engageans et de la fallacieuse promesse d'un crédit toujours remis au lendemain. Nomade quand le besoin l'exige, il adopte cependant un poste de prédilection. Le personnage principal de la gravure placée en tête de cet article, nous en fournit la preuve; à ses jambes croisées qui semblent prendre possession du sol, à ses coudes reposés et cloués sur sa table, il est facile de voir qu'il est ici chez lui.

Le mot Rome, tracé en gros caractères, sur son enseigne, s'applique ici aux personnages et non pas aux lieux: l'artiste auquel est dû le tableau original reproduit par notre gravure, a placé ses figures dans un cadre de fantaisie. L'écrivain est un personnage existant, son costume et sa pose habituelle sont copiés avec une scrupuleuse exactitude.

Lazzarone à Naples, Facchino à Rome, c'est-à-dire homme du peuple, il a abandonné, comme barbare, le costume national des hommes de sa classe; seulement sa métamorphose date de 1789, et il n'a pu la renouveler depuis cette époque.

Le moindre bénéfice suffit au pain de la journée; tranquille sur ce point, il lui reste encore un beau ciel, le spectacle animé des joies et des querelles de la foule, l'ivresse du tabac et celle d'un vin exquis, et enfin le *farniente*, si doux par les belles soirées.

Tout cela c'est du bonheur, et du bonheur à bon marché; parmi ceux qui le paient le moins cher, notre écrivain est peut-être celui qui en jouit le mieux. Type de la plupart de ses confrères, qui sont rarement longs et maigres comme à Paris, il se lève chaque matin à l'heure du marché, et vient prendre son poste accoutumé à l'un des angles de la place *Navone*. Sa santé, qu'une vie régulière et des mœurs douces font chaque jour plus florissante, lui attire les complimens des premiers arrivés; de ce nombre est la fruitière: notez que partout l'écrivain public est au mieux avec la fruitière: elle étale auprès de lui ses corbeilles appétissantes, et lui en confie la garde, tandis qu'aidée de son valet, de son fils ou de son mari, elle parcourt la place, un melon dans chaque main, et provoque les acheteurs. Ceux-ci ne se font pas attendre; entourée, pressée de toutes parts, elle distribue en détail à la foule ces fruits savoureux, dont l'Italie désigne toutes les espèces du nom générique de *cocomero*: et l'on voit hommes et enfans en emporter les tranches ruisselantes, et les dévorer avidement par les rues.

Cependant notre écrivain n'a pas perdu son temps; le *fiascone* de vin d'*Orvieto*, qu'une main amie a déposé ce matin sous sa table, est déjà presque vide, et de plus, nous le voyons occupé par une paysanne dont le costume appartient aux villes et villages de Velletri, d'Albano, de Genzano et de Frascati.

Ceci est un des mille épisodes qui accidentent la vie de l'écrivain public. Il connaît les secrètes pensées de bien des familles; mais la discrétion est à la fois le premier de ses devoirs et le gage le plus assuré de ses revenus: c'est la source féconde d'où coulent sans cesse pour lui des flots de vin d'*Orvieto* et de *Montefiascone*.

Enfin, quelque déchue que soit la profession, elle est encore assez éloignée, surtout en Italie, de l'extinction qui la menace; si son existence peut, comme celle du monde, se diviser en quatre périodes de décroissance, nous dirons qu'à son âge d'or et à son âge d'argent qui s'arrêtent, le premier à la chute du système féodal, le second à la révolution de 89, a succédé l'âge d'airain qui dure encore. Mais que l'écrivain public se hâte d'exploiter ses priviléges chancelans, qu'il amasse pour l'hiver comme la fourmi; car les temps approchent, et l'âge de fer marche à grands pas.

Quand on court après l'esprit, on attrape la sottise.
MONTESQUIEU, *Pensées diverses*.

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DES CORTÈS ESPAGNOLES.

DON JUAN DE PADILLA. — IL EST ÉLU CHEF DE LA LIGUE DES COMMUNES. — SA MORT. — SES LETTRES A SA FEMME ET A LA VILLE DE TOLÈDE. — MARIA PACHEO — SA DÉFENSE DE TOLÈDE. — SA FUITE. — RÉSUMÉ HISTORIQUE DES CORTÈS.

L'institution des Cortès a joué un rôle important dans toutes les époques de l'histoire espagnole; ces assemblées nationales ne cessèrent jamais de participer à la puissance publique, depuis les premiers temps de la monarchie des Goths jusqu'au règne de Charles-Quint, qui anéantit par sa volonté absolue cette représentation populaire. A cette destruction des Cortès espagnoles, dans le seizième siècle, se rattache un des plus intéressans épisodes de l'histoire moderne.

Charles-Quint, à son avènement, voulut d'abord se dispenser de recevoir des Cortès, suivant l'usage, l'investiture nationale; mais celles-ci déployèrent tant d'énergie, que le nouveau roi se soumit et vint prêter serment. A peine cette cérémonie fut-elle accomplie, qu'il viola ouvertement les lois et ses promesses, disposa arbitrairement des subsides, et porta atteinte à l'indépendance du corps municipal et à celle des Cortès. Ce fut alors qu'éclata en Espagne le mouvement national de la révolte des communes, lutte magnanime, dont les héros furent don Juan de Padilla et sa femme, Maria Pacheo.

Don Juan de Padilla, fils aîné du commandeur de Castille, était un jeune gentilhomme qui joignait à une âme fière et à un courage indomptable de grands talens et une vaste ambition. Il fut élu le chef de la ligue des *communeros*, et livra plusieurs combats dans lesquels il défit les troupes de Charles-Quint. Mais l'armée de Padilla n'était composée que de soldats peu accoutumés aux lois de la discipline militaire, qui abandonnaient l'armée quand ils avaient fait un butin considérable. Dans une rencontre qui eut lieu le 22 avril 1522, le général de Charles-Quint profita de la désertion qui avait affaibli l'armée de Padilla, pour l'attaquer avec vigueur; les soldats du chef de la ligue, mal aguerris et déconcertés, n'opposèrent qu'une faible résistance, et prirent la fuite. En vain Padilla, avec un courage et une activité extraordinaires, s'efforça-t de les rallier: ne voyant plus aucune ressource, il résolut enfin de ne pas survivre au malheur de cette journée et à la ruine de son parti. Il se précipita au milieu des ennemis; mais étant à la fois blessé et démonté, il fut fait prisonnier.

Dès le lendemain, Padilla fut condamné à perdre la tête, sans aucune procédure régulière. On le conduisit aussitôt au supplice, avec don Juan Bravo et don François Maldonado, qui commandaient, l'un les troupes de Ségovie, l'autre celles de Salamanque. Padilla vit les approches de la mort avec la plus grande tranquillité et le plus grand courage; et lorsque Bravo, le compagnon de ses malheurs, laissa éclater son indignation en s'entendant donner publi-

quement le nom de traître, Padilla le reprit, en lui disant : « C'était hier le moment de montrer le courage d'un gentilhomme; aujourd'hui il faut mourir avec la douceur » d'un chrétien. » On lui permit d'écrire à sa femme et à la communauté de Tolède, lieu de sa naissance : la première lettre est pleine d'une tendresse mâle et vertueuse; la seconde respire la joie et les transports que ressent un homme qui se regarde comme martyr de son pays. Voici ces deux lettres :

Don Juan de Padilla à sa femme.

« MADAME,

» Si vos peines ne m'affligeaient pas plus que ma mort, » je me trouverais parfaitement heureux. Il faut cesser de » vivre; c'est une nécessité commune à tous les hommes; » mais je regarde comme une faveur distinguée du Tout-» Puissant une mort comme la mienne, qui ne peut man-» quer de lui plaire, quoiqu'elle paraisse déplorable aux » hommes. Il me faudrait plus de temps que je n'en ai pour » vous écrire des choses qui pussent vous consoler : mes » ennemis ne me l'accorderaient pas, et je ne veux pas dif-» férer de mériter la couronne que j'espère. Pleurez la perte » que vous faites; mais ne pleurez pas ma mort : elle est » trop honorable pour exciter des regrets. Je vous lègue » mon âme; c'est le seul bien qui me reste, et vous le rece-» vrez comme la chose que vous estimez le plus dans ce » monde. Je n'écris point à mon père Pero Lopez : je n'ose » le faire; car, quoique je me sois montré digne d'être » son fils en sacrifiant ma vie, je n'ai pas hérité de sa bonne » fortune. Je n'ajouterai rien de plus : je ne veux pas fati-» guer la patience du bourreau qui m'attend, ni me faire » soupçonner d'alonger ma lettre pour prolonger ma vie. » Mon domestique Sossa, témoin oculaire de tout, et à qui » j'ai confié mes plus secrètes pensées, vous dira ce que je » ne peux vous écrire. C'est dans ces sentimens que j'at-» tends le coup qui va vous affliger et me délivrer. »

Padilla à la ville de Tolède.

« A toi, la couronne d'Espagne et la lumière du monde; » à toi, qui fus libre dès le temps des puissans Goths, et » qui, en versant le sang des étrangers et celui des tiens, » as recouvré la liberté pour toi et pour les cités voisines : » ton enfant légitime, Juan de Padilla, t'informe comment » par le sang de ses veines tu dois renouveler tes anciennes » victoires. Si le sort n'a pas voulu que mes actions soient » placées au nombre des exploits fortunés et fameux de tes » autres enfans, il faut l'imputer à ma mauvaise fortune, et » non pas à ma volonté. Je te prie, comme ma mère, d'ac-» cepter la vie que je vais perdre, puisque Dieu ne m'a rien » donné de plus précieux que je puisse perdre pour toi. Je » suis bien plus jaloux de ton estime que je ne le suis de la » vie. Les révolutions de la fortune, toujours inconstante » et mobile, sont infinies. Mais ce qui me donne la consola-» tion la plus sensible, c'est de voir que moi, le dernier de » tes enfans, je vais souffrir la mort pour toi, et que tu en » as nourri d'autres dans ton sein qui seront en état de me » venger. Plusieurs langues feront le récit du genre de » mort qu'on me destine et que j'ignore encore; ce que je » sais, c'est que ma fin est prochaine : elle montrera quel » était mon désir. Je te recommande mon âme, comme à la » patronne de la chrétienté. Je ne parle point de mon corps; » il n'est plus à moi. Je ne peux en écrire davantage : car » dans ce moment même je sens le couteau près de mon » sein, plus touché du déplaisir que tu vas ressentir que de » mes propres maux. »

Après avoir écrit ces deux lettres d'un style si éloquent et si noble, Padilla se soumit tranquillement à sa destinée. Il fut décapité.

Sa mort opéra la dissolution de la ligue des *communeros*. La seule ville qui continua la lutte fut Tolède, exaltée par Maria Pacheo, veuve de Padilla. Cette femme, au lieu de s'abandonner à une douleur stérile, se prépara à venger la mort de son époux, et à soutenir la cause dont il avait été victime. Elle s'empara de tout l'ascendant que son mari avait eu sur le peuple. Elle écrivit des lettres, fit partir des émissaires pour ranimer le courage et les espérances des autres cités. Elle leva des soldats, et se fit donner par le clergé l'argent nécessaire à leur entretien. Elle ordonna que les troupes porteraient des crucifix au lieu de drapeaux, comme si elles eussent eu à combattre les infidèles. Elle marchait dans les rues de Tolède, montrant son fils encore enfant, vêtu d'habits de deuil, monté sur une mule, précédé d'une enseigne où était peint le tableau du supplice de son père. Les Français qui protégeaient les révoltés ayant été chassés de la Navarre, Maria Pacheo ne se découragea pas. Elle défendit la ville avec la plus grande vigueur. Mais après la mort de Guillaume de Croy, archevêque de Tolède, le clergé se déclara contre elle; le peuple aussi se lassa de la longueur du siége, il se souleva contre dona Maria, la chassa de la ville, et se soumit aux royalistes. Dona Maria se retira dans la citadelle, qu'elle défendit quatre mois entiers avec un courage extraordinaire. Réduite enfin à la dernière extrémité, elle eut encore l'adresse de s'échapper à la faveur d'un déguisement, et se réfugia en Portugal, où elle mourut de misère.

Le président actuel du ministère espagnol, M. Martinez de la Rosa, a composé une tragédie intitulée : *La veuve de Padilla.*

Avec Padilla et sa veuve périt la liberté de l'Espagne. Les Cortès ne furent plus qu'une institution faussée, avilie, changée en une vaine et menteuse formalité. Cette grande institution, comme nous l'avons dit, se lie à toute l'histoire de l'Espagne. Son origine remonte aux municipalités créées par les Romains et aux assemblées nationales apportées par les Goths. Sous cette dernière domination, ces assemblées avaient le nom de *conciles*. Il faut bien se garder d'attacher à ce mot une acception purement canonique. De même qu'on appelait alors *vicaire* et *diocèse* le lieutenant et la juridiction d'un officier laïc, on appelait *concile* toute espèce d'assemblée, de conseil. Ces conciles étaient, selon les idées du temps, une véritable assemblée représentative qui disposait de la couronne, non en élisant les rois, mais en réglant le temps, le lieu, les formes de cette élection; elle confectionnait les lois : le clergé et l'armée en faisaient seuls partie, car, à cette époque, il n'y avait d'homme libre que dans ces deux classes.

Après l'expulsion des Arabes, quand les Espagnols eurent reconquis leur nationalité, on vit peu à peu renaître, grandir, et se développer les institutions qu'avaient reçues et fondées leurs pères. A côté de la monarchie élective reparut l'assemblée nationale sous le nom de *concile national*. Le peuple, qui n'était compté pour rien dans la hiérarchie féodale, n'y était pas représenté. A leur origine, les conciles nationaux furent à la fois un synode religieux et une assemblée politique. Plus tard, on sentit le besoin de séparer ces deux institutions. Ce nom de *concile* (concilium), qu'on avait donné d'abord à toute espèce d'assemblée, demeura exclusivement aux assemblées religieuses, et les assemblées politiques prirent un nouveau nom : ce fut celui de *Cortès* (cours).

Dès le treizième siècle se manifesta en Espagne, comme dans tout le reste de l'Europe, ce vaste mouvement social qui introduisit sur la scène politique le tiers-état. A cette époque, le tiers-état espagnol (*estado llano*, état ras, uni) vint prendre place dans les assemblées publiques, à côté du clergé et de la noblesse. Alors apparaissent les véritables Cortès. Ces Cortès, où les députés des villes balançaient et bientôt surpassèrent en pouvoir les deux autres ordres, formèrent un véritable congrès national; et pour que rien ne manquât à son triomphe, le peuple, laissant aux actes de

l'Église l'idiome mort des Pères et des conciles, apporta sa langue dans l'assemblée. Le pouvoir législatif résidait tout entier dans les Cortès. Les rois ne pouvaient, sans leur consentement, établir aucun impôt permanent, ni exiger aucun subside temporaire; elles avaient le droit de se faire rendre des comptes de la situation du trésor et de l'emploi des subsides qu'elles avaient accordés. Elles étaient consultées sur la paix et la guerre, sur les alliances et les ruptures, sur tous les grands objets de la politique.

Ces assemblées nationales restèrent tout puissantes jusqu'à Charles-Quint, qui, ainsi que nous l'avons vu, les détruisit.

Toutes les réunions de Cortès qui eurent lieu depuis cette époque jusqu'à nos jours, ne furent que de vaines formalités par lesquelles les rois voulurent donner, à des changemens dans les lois constitutives de la nation, le simulacre d'une sanction populaire.

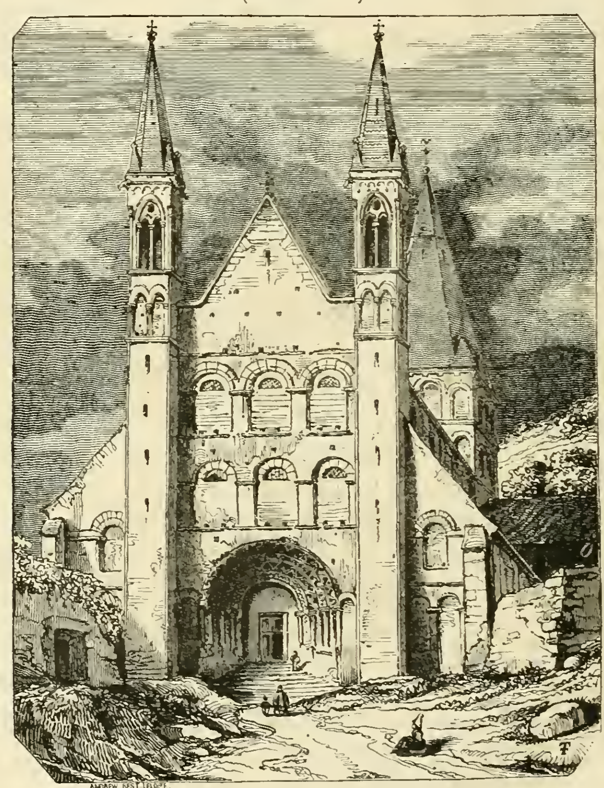
En 1808, lors du soulèvement de l'Espagne contre Napoléon, une assemblée, sous le nom de *junte centrale du gouvernement*, décréta une convocation de Cortès générales. Le 24 septembre 1810, elles se constituèrent et déclarèrent qu'en elles résidait la souveraineté nationale. Les Cortès s'assemblèrent jusqu'en 1814, époque à laquelle elles furent dissoutes par Ferdinand VII.

Jusqu'en 1820, des efforts infructueux furent tentés pour rétablir les Cortès; mais les victoires de Riégo et de Quiroga obligèrent Ferdinand à les convoquer. On sait que la guerre de la France en 1823 rendit à Ferdinand VII sa puissance absolue. La mort de ce prince a été le signal du retour de ces assemblées nationales.

ARCHITECTURE ET SCULPTURE DU ONZIEME SIECLE.

SAINT-GEORGES DE BOCHERVILLE.

(Seine-Inférieure.)



(Saint-Georges de Bocherville.)

Vers la fin du xe siècle, un bruit déjà ancien avait répandu l'épouvante chez tous les peuples de l'Europe chrétienne : on répétait dans les villes et dans les campagnes que le monde périrait en l'*an mille*. L'année fatale s'ouvrit, suivit son cours, s'acheva, et le monde survécut à la prophétie : l'angoisse des crédules tomba avec le dernier jour de l'année. Une joie universelle succéda à une longue stupeur, et de toutes parts on vit éclater un redoublement de ferveur religieuse, de toutes parts on vit s'élever de nouveaux monastères et de nouveaux autels; et, suivant les expressions d'un auteur contemporain (Glaber Radulph.), « on eût dit » que le monde, en s'agitant, eût rejeté ses vieux vêtemens » pour se couvrir d'un blanc manteau d'églises. »

Peut-être faut-il attribuer cette sorte de subite explosion des manifestations de la foi, moins à cette attente du jugement dernier dont on suppose que les peuples avaient été si mélancoliquement saisis, qu'à beaucoup d'autres causes, telles, par exemple, que le repos momentané des armes et

l'épanouissement plus sensible de la propagande chrétienne; quoi qu'il en soit, le fait du mouvement imprimé aux fondations pieuses est constaté à la fois par la tradition, par les écrivains et par les monumens. Mézeray dit : « Je ne sais pas de » temps où l'on ait plus bâti d'églises et d'abbayes qu'en ce- » lui-là. Il n'y avait pas de seigneur qui ne se piquât de cette » gloire. »

En Normandie, sous le seul règne de Guillaume-le-Conquérant, on éleva vingt-trois monastères, sans compter une foule d'églises.

Depuis cette époque, plus de huit cents ans se sont écoulés, et il est bien peu de ces édifices qu'aient épargnés, même en partie, le temps, les guerres et les révolutions; il n'en est assurément aucun qui, en traversant tous ces siècles, ait conservé d'une manière si intacte son caractère primitif que la basilique du village de Bocherville, à deux lieues de Rouen, près de la rive droite de la Seine, sur la lisière de la forêt de Roumare.

Saint-Georges de Bocherville est un des modèles les plus rares et les plus précieux de l'architecture du XIe siècle : sa forme, l'ensemble de sa construction, les témoignages historiques, et notamment une charte du duc Guillaume, établissent positivement que la date de sa fondation doit être fixée entre 1050 et 1066. Le fondateur est Raoul de Tancarville, gouverneur et chambellan de Guillaume.

Une fenêtre à ogive et deux clochetons, qui couronnent les tours carrées du portail, sont les seules parties de l'édifice qui soient d'une construction plus récente *. Le style est simple et sévère : au dehors on ne voit ni ces piliers, ni ces arcs-boutans, dont la hauteur des voûtes nécessita l'usage vers le XIIe siècle. Toutes les arches sont dans le système du plein-cintre, et les principales d'entre elles sont décorées d'ornemens sculptés en forme de dents de scie, de zig-zags, de bâtons rompus, de pointes de diamans, etc. La nef a des bas-côtés parcourus dans toute leur longueur par un cordon en torsade. Les piliers de la nef, d'où s'élancent les longues colonnes supportant les arceaux des hautes voûtes, sont flanqués de colonnes engagées, qui reçoivent les retombées des arches latérales : au-dessus se prolonge un rang de petites arcades. A l'extérieur, l'abside (ou chevet de l'église) est moins large et moins haute que le vaisseau de l'église contre lequel elle parait comme appliquée, faisant presque corps à part. Cette disposition est observée dans presque toutes les églises du XIe siècle. La flèche s'élève à 180 pieds à partir du pavé de l'église.

Une des observations les plus curieuses que fait naître l'étude des édifices du XIe siècle, porte sur la distance extraordinaire des progrès déjà remarquables de l'art de bâtir, aux essais barbares de la sculpture. Les ornemens des portes et des chapiteaux ne manquent pas en général de délicatesse et d'élégance, mais les représentations d'hommes ou d'animaux ne sont guère au-dessus de ce que l'on trouve en ce genre dans les contrées sauvages.

Sous le portail principal de Saint-Georges de Bocherville quelques chapiteaux des colonnes sont couverts de figures, et représentent des sujets, soit religieux, soit profanes; dans



(N° 1.) (N° 2.) (N° 3.)

le croisillon gauche de l'église, ainsi qu'au côté opposé, on voit deux bas-reliefs sculptés à même la muraille, et pris dans l'épaisseur de la pierre.

L'un de ces bas-reliefs (n° 1) représente deux guerriers à cheval, se combattant, la lance en arrêt. Ils portent la cotte d'armes ou haubert, le casque pointu et le bouclier : du casque descend le nasal. L'un des deux combattans est en outre armé d'une dague, ou peut-être d'une épée. Les chevaux ne sont couverts d'aucune arme défensive.

* M. Achille Deville a publié, en 1827, un essai historique et descriptif sur cette église. Nous avons emprunté à cet ouvrage spécial, écrit avec conscience et estimé par les antiquaires, une partie des détails nécessaires pour l'intelligence des quatre dessins que nous avons fait exécuter à Bocherville.

Derrière l'abside principale, on remarque sur un chapiteau (n° 2), parmi des ornemens bizarres et fantastiques, un ouvrier monétaire, à barbe tressée, levant de la main droite un maillet de fer, et s'apprêtant à en frapper le coin que tient sa main gauche : un morceau de métal, taillé et arrondi, et placé sur l'autre coin que porte le billot, est prêt à recevoir la double empreinte. On sait que ce fut sous Henri II seulement, en 1555, qu'on remplaça, pour quelque temps, le marteau à la main par le moulin ou laminoir. Vers le commencement du XVIIe siècle, on fit l'essai du balancier, dont l'usage ne fut définitivement adopté qu'en 1640 à Paris.

Sur un autre chapiteau, que n'a pas reproduit l'ouvrage de M. Deville (n° 3), on voit un personnage armé d'une hache, et frappant un monstre qui dévore des personnages plus petits

que leur libérateur. On peut supposer que l'intention de l'artiste a été de représenter saint Georges vainqueur du dragon, ou de célébrer un trait d'héroïsme de la contrée.

En 1114, Guillaume de Tancarville érigea la basilique en abbaye. Des religieux du diocèse de Lisieux vinrent remplacer les chanoines, qui depuis Raoul le chambellan se succédaient dans le service de l'église. Les bâtimens du manoir sont aujourd'hui détruits; il ne reste plus que la salle du chapitre, appuyée contre l'extrémité du croisillon septentrional de l'église. On reconnaît dans ce monument le passage de l'architecture *romane* (ou à pleins-cintres) à l'architecture *gothique* (ou à ogives). Les colonnes des chapiteaux sont également couverts dans cette salle de bas-reliefs d'un style très supérieur à ceux de l'église, et représentent Josué arrêtant le soleil, le serpent d'airain, deux moines recevant la discipline, etc. Les fonds sur lesquels se détachent les figures paraissent avoir été barbouillés d'un gros rouge sang de bœuf, et les personnages sont couverts de couches épaisses de plusieurs tons, où domine actuellement le vert-clair.

GROTTES DE CROZON.

La baie de Douarnenez, placée à l'extrémité ouest de la France (dans le Finistère), est remarquable par un grand nombre de grottes naturelles creusées par la mer. Elles sont connues sous la dénomination générale de grottes de Crozon; mais les plus remarquables portent des noms particuliers, et méritent une description spéciale. Ce sont : la *Grotte des Oiseaux*, le *Trou du Diable* et la *Grotte de Morgatte*.

La *Grotte des Oiseaux* est une excavation d'environ 60 pieds de profondeur, que la mer laisse entièrement à sec lorsqu'elle se retire. On y entre par deux arcades naturelles taillées dans le roc avec une élégance et une hardiesse admirables. Ces arcades n'ont pas moins de 50 pieds d'élévation. La largeur de la grotte est assez considérable pour que 80 personnes, au moins, puissent s'y tenir à l'abri.

Le *Trou du Diable* est d'une forme plus bizarre. Représentez-vous un large fourneau taillé au milieu d'un bloc de rocher, sous un promontoire, avec deux portes en arcades qui permettent de pénétrer dans son intérieur, et au milieu de la voûte supérieure, une longue cheminée montant jusqu'au niveau de ce même promontoire. Lorsque l'on est entré par une des portes, on voit, au-dessus de soi, cette déchirure de rocher, en forme de tuyau de poêle, à travers laquelle brille un lambeau du ciel, et où se penche parfois la tête d'un pâtre curieux, qui garde ses chèvres sur le côteau. Le vent s'engouffre dans cette cheminée avec un cri plaintif, et les oiseaux de mer viennent y déposer leurs nids.

Quant à la *Grotte de Morgatte*, tout en elle est prodigieux et admirable. On n'y pénètre qu'en bateau, par une ouverture fort étroite, et assez basse pour que, dans les hautes mers, celui qui conduit la barque ne puisse s'y tenir debout; mais à peine entré, la grotte s'élargit et s'élève extraordinairement. Au premier moment, vos yeux, habitués à la lumière, ne distinguent rien dans la demi-obscurité qui vous environne; vous entendez seulement de larges gouttes d'une eau jaunâtre tomber une à une dans la barque qui glisse silencieuse, vous écoutez le bruit de la vague qui, refoulée par l'aviron, se précipite dans les anfractuosités du rocher avec un clapotement sinistre et bizarre. On dirait le bouillonnement d'une eau qui se précipite par un entonnoir à une immense profondeur.

Mais au milieu du saisissement causé par tous ces bruits, lorsque votre œil, accoutumé à l'ombre, commence à distinguer les objets, vous ne pouvez retenir un cri de surprise et d'admiration devant le spectacle qui s'offre alors à vous.

La grotte tout entière vous apparaît jaspée de mille nuances, toute tapissée d'arabesques coloriées, de fantastiques veinures, dont aucune parole ne peut rendre l'effet. De longues marbrures, d'un vert émeraude, parcourent le sommet de l'antre, et se fondent, sur les côtés, dans des teintes variées de rose, de blanc, de lilas et de gris perlé. De loin en loin, de larges traînées d'un rouge foncé, fétide et brillant, semblent suinter à travers le rocher, comme des sillons de sang. Des deux côtés, les parois inférieures sont lambrissées par d'énormes galets diaprés de rose et de jaune. Au milieu de la grotte s'élève un immense bloc de granit rouge, que l'on appelle l'*autel*. Enfin, dans le fond, s'étend une grève de cailloux, sur laquelle s'ouvre une autre caverne, que l'on sait immensément profonde, mais dont l'entrée est fort étroite, et dans laquelle personne n'a osé pénétrer à plus de quarante pas. Une autre ouverture semblable se trouve encore vis-à-vis de l'*autel*, mais l'antre sur lequel elle s'ouvre ne paraît pas s'étendre bien loin.

La profondeur de la Grotte de Morgatte est d'environ 150 pieds, son élévation de 60 pieds, sa largeur moyenne de 70 pieds. Le nom de Morgatte, ou Morganne, sous lequel elle est connue, paraît venir de deux mots celtiques, *mor* et *gan*, et signifier *né de la mer*. Une particularité qui mérite d'être mentionnée, c'est qu'il existe dans le fond de la Grotte de Morgatte un fragment de maçonnerie qui, à en juger par l'arrangement des pierres et par le ciment, semble appartenir aux Romains. On n'ignore pas que les flottes de ceux-ci parcoururent nos baies, et que Publius Crassus conquit cette partie de l'Armorique; mais il serait assez difficile d'expliquer actuellement quel motif aurait pu engager les vainqueurs à faire le travail que l'on remarque dans la Grotte de Margatte. Il paraîtrait plus raisonnable de croire que cette maçonnerie a été faite par les habitans même du pays. Quelques personnes ont aussi prétendu que cette grotte avait servi, lors des persécutions, de refuge à des chrétiens; que les saints offices y avaient été célébrés, et que c'est depuis cette époque que le rocher qui s'élève au milieu de la grotte, a été appelé l'*autel*.

Quoi qu'il en soit, les habitans du pays n'ont conservé aucune tradition bien certaine à cet égard. Ils parlent seulement d'une famille qui fut autrefois surprise par la tempête dans la Grotte de Morgatte, et qui y périt après plusieurs jours d'agonie.

Outre les grottes dont nous venons de parler, il en existe, comme nous l'avons déjà dit, une cinquantaine d'autres plus ou moins profondes, dans la baie de Douarnenez. Toutes sont taillées dans le marbre et dans le granit, et présentent quelques détails curieux dans leur intérieur.

Boire à tire-la-rigault. — Ce proverbe est d'origine normande : Noël Taillepied, dans son *Histoire des antiquités et singularités de la ville de Rouen*, en donne l'explication suivante. Au XIIIe siècle, l'archevêque Odon Rigault fit présent à la ville de Rouen d'une cloche à laquelle la reconnaissance des habitans ou la vanité du donateur imposa le nom de Rigault. Cette cloche était d'une grandeur et d'une grosseur démesurées; c'était la première que les habitans de Rouen eussent jamais vue ainsi faite. Il fallait une patience et surtout une force peu communes pour la mouvoir; et d'après le raisonnement très simple que les sonneurs doivent être d'autant plus altérés que leur peine est plus grande, il devint d'usage de comparer ceux qui buvaient beaucoup aux sonneurs chargés de *tirer la Rigault*.

De quelques usages de la paille au moyen âge. — Autrefois, quand un chanoine du chapitre de Notre-Dame venait à quitter sa prébende, soit par mort ou par démission, ses draps, son oreiller et son lit de plume appartenaient de droit aux pauvres de l'Hôtel-Dieu; alors, les planchers des apparte-

mens étaient jonchés de paille et de nattes. On voit en 1208, Philippe-Auguste faire don à l'Hôtel-Dieu de toute la paille de sa chambre et de son palais, lorsqu'il venait à quitter Paris. Les églises étaient également jonchées de paille, mais pendant l'hiver seulement : en été on couvrait le sol de feuilles d'arbre et d'herbes odoriférantes. Comme il n'y avait pas de bancs, ceux des fidèles qui ne prenaient pas la précaution d'apporter leurs siéges avec eux s'asseyaient ou s'agenouillaient à terre. Il en était de même dans les écoles de Paris, où les jeunes élèves étaient couchés çà et là, pêle-mêle aux pieds des professeurs : et par une singulière et bizarre explication de cet usage, la bulle donnée à cet effet par le pape Urbain V, porte que c'était afin d'inspirer aux écoliers des sentimens d'humilité et de subordination. On sait que la rue du Fouarre, occupée alors par les écoles, ne reçut son nom qu'à cause de la paille ou *feurre* dont elle était couverte.

SUR LES OISEAUX IMITATEURS.

LE MOQUEUR.

(Turdus polyglotus.)

Clusius dit avoir vu chez le baron de Sainte-Aldegonde un perroquet qui, chaque fois qu'on l'en priait, riait aux éclats, puis s'écriait avec le ton du plus grand délice : *ô le grand sot qui me fait rire!* Beaucoup de gens entendant cet oiseau pour la première fois s'éloignaient confus en pensant qu'il se moquait d'eux, et il ne leur venait point à l'esprit que c'était la répétition machinale d'une scène préparée d'avance.

Au reste, il n'y a pas besoin de faire grand frais pour préparer de semblables déceptions, et il se trouve toujours assez de gens disposés à se laisser prendre. Ne pouvant croire que le don de la parole soit distinct de celui de l'intelligence, ils consulteraient volontiers un perroquet sur leurs affaires, et lui demanderaient, par exemple, des numéros pour la loterie. La réputation des perroquets est si bien établie, qu'il n'est pas même besoin qu'ils parlent pour qu'on leur suppose des idées et des sentimens analogues aux nôtres, pour qu'on les croie sensibles au ridicule et enclins à railler. J'ai vu, il y a peu de temps, chez un pharmacien de la rue du Bac, un de ces oiseaux mettre une vieille femme fort en colère parce qu'elle supposait qu'il la contrefaisait. Elle était entrée en toussant, et le perroquet s'était mis à tousser avec les mêmes quintes, les mêmes redoublemens; elle faisait des efforts pour cracher, et l'animal semblait arracher avec une peine extrême quelque chose du fond de son gosier. L'imitation était parfaite, mais la scène qui se prolongeait au grand amusement des spectateurs faillit se terminer tragiquement, car la vieille femme, furieuse de se voir l'objet de la risée générale, voulut s'en venger sur le pauvre animal, et si on ne l'eût emporté au plus vite elle allait lui tordre le cou.

Il est inutile de faire remarquer que dans cette circonstance, comme dans tous les cas semblables, l'oiseau est fort innocent des intentions qu'on lui prête, et qu'ainsi par *oiseau moqueur* on ne doit entendre qu'*oiseau imitateur*.

Cette faculté d'imitation existe, comme on le sait, non seulement chez le perroquet, mais chez beaucoup d'autres oiseaux, quoiqu'en général chez ceux-ci elle n'arrive pas au même degré de perfection. On a prétendu qu'elle appartenait exclusivement aux espèces dont la voix naturelle est désagréable, ou du moins que c'était à ces espèces seulement qu'il avait été donné d'imiter la voix humaine. C'est, en effet, le cas pour les oiseaux à qui on donne le plus communément ce genre d'éducation, mais peut-être est-ce justement à cause que le geai, la pie, le corbeau ont naturellement un langage fort déplaisant qu'on prend la peine de leur en enseigner un autre. Quoi qu'il en soit, ils ne sont pas les seuls qui puissent apprendre à parler; l'étourneau, qui siffle assez bien, prononce très nettement, et au bout de peu de temps des phrases entières; le serin, un de nos plus agréables chanteurs, peut apprendre à parler aussi bien qu'à répéter les airs. J'en ai vu un qui n'avait eu pour maître de langue qu'une perruche, dont la cage était voisine de la sienne, et qui disait tout ce qu'on avait enseigné à sa compagne. Les rossignols même peuvent prononcer des mots bien articulés, et s'il en fallait croire une histoire rapportée par Conrad Gesner (liv. III, p. 554), il s'en trouverait d'assez habiles pour répéter une conversation tout entière.

C'est probablement pour s'associer à ce qui se passe autour d'eux, que des oiseaux privés de la liberté, et éloignés de leurs compagnons naturels, apprennent à répéter soit un chant étranger, soit l'air joué sur la serinette, soit les mots prononcés fréquemment devant eux. Ils se résignent difficilement à un isolement complet, et si rien autour d'eux ne peut leur répondre dans leur langue naturelle, ils apprennent la langue de ce qui les entoure.

Les rossignols sont au nombre des oiseaux les moins sociables; on ne les voit jamais se réunir en troupes comme le font nos chardonnerets, nos linottes, nos tarins; cependant si dans le même bocage deux rossignols ont établi leur nid assez près pour pouvoir s'entendre l'un l'autre, leur chant devient plus vif, plus varié, plus fréquent, il s'établit entre eux une lutte musicale dans laquelle chacun semble déployer tous ses moyens pour l'emporter sur son rival. Si le voisinage ne lui offre aucun oiseau de son espèce, le rossignol place de préférence son nid à portée d'un écho afin que quelque chose du moins réponde à sa voix.

On observe que ce genre d'émulation n'est jamais excité chez les oiseaux en liberté que par le chant de leur propre espèce. Un rossignol ne répond point à une fauvette, ni une linotte à un chardonneret; chacun d'eux a sa langue propre, et ne semble pas prendre garde aux autres langues qui peuvent se parler près de lui; pourtant, le cri d'alarme est compris par tous, quoiqu'il soit prononcé différemment par chacun.

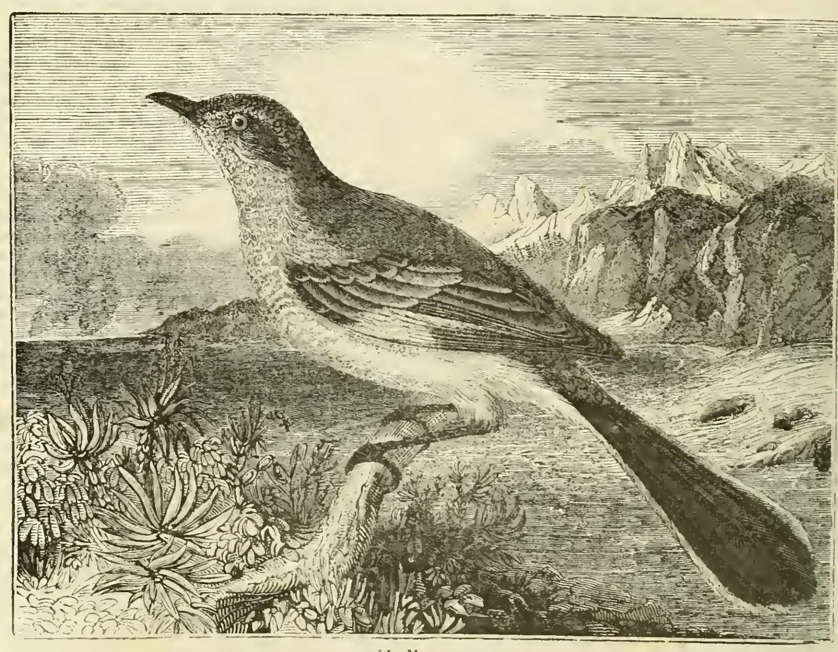
Nous avons en France un oiseau, la rousserole, qu'on désigne dans plusieurs provinces sous le nom de rossignol moqueur, et le même nom s'applique quelquefois aussi à l'effarvate et à la fauvette des roseaux. Tous les trois ont en effet dans leur chant plusieurs notes, plusieurs passages qu'on retrouve également dans celui du rossignol; mais ils les ont naturellement, pas du tout par imitation, et il les ont même quand on les élève en cage dans l'intérieur des villes. Il est à remarquer d'ailleurs que dans l'état de nature ils se tiennent dans des parages très différens de ceux qu'affectionnent les rossignols, de sorte qu'ils ne peuvent avoir que bien rarement l'occasion d'en entendre le chant.

Les plus célèbres moqueurs n'appartiennent pas à nos pays, mais aux parties tempérées de l'Amérique septentrionale; tels sont le geai bleu, le manakin babillard, et surtout l'oiseau qu'on nomme par excellence le moqueur (*turdus polyglottus*).

Le moqueur américain a attiré de bonne heure l'attention des Européens qui ont visité le Nouveau-Monde, en raison de la variété de ses notes, de l'étendue de sa voix, et surtout de la faculté qu'on lui attribue de pouvoir contrefaire le chant ou le cri des autres animaux. Suivant Fernandez, Nieremberg, Hans Sloane et autres écrivains, il ne se contente pas d'imiter simplement, il embellit tout ce qu'il reproduit, et donne à chaque son qu'il emprunte une grâce et une douceur particulières. Les indigènes eux-mêmes n'étaient pas moins sensibles à ces talens que les Européens; et dans la langue mexicaine, par exemple, le moqueur était désigné par le nom de *cencontlatotli*, l'oiseau aux quatre cents langues.

Le moqueur est de la même famille que notre grive commune (*turdus musicus*), oiseau qui lui-même est un très bon chanteur, et dont la voix est en Écosse aussi célèbre

que l'est chez nous celle du rossignol. Sa taille est à peu près celle du mauvis; ses couleurs sont celles de la drenne, à cela près qu'il n'a pas le ventre grivelé. Sa robe n'a donc rien de brillant, et quoique ses formes soient assez élégantes, ce n'est réellement que par son chant qu'il peut attirer l'attention; mais ce chant est d'une douceur et en même temps d'une puissance sans égales. Lorsque par une belle matinée l'oiseau perché sur le sommet d'un buisson, fait entendre sa voix sonore, tous les gazouillemens qui partent des buissons voisins et qui dans une autre circonstance charmeraient l'oreille, sont alors oubliés. Le moqueur d'ailleurs compose à lui seul tout un orchestre, il fait parler successivement tous les instrumens, et quelquefois même on dirait qu'il en fait parler plusieurs à la fois. Cette



(Le Moqueur.

musique se prolonge sans interruption pendant des heures entières et l'oiseau lui-même en paraît transporté de plaisir. Tout son corps frémit; ses ailes, à demi-ouvertes, sont agitées d'une sorte de trémoussement convulsif; parfois son extase monte à un tel point, qu'il ne saurait rester en place, il bondit, il s'élève dans les airs, il y plane quelques instans en faisant entendre ses notes les plus brillantes, puis sa voix baisse par degrés pendant qu'il redescend insensiblement vers la branche d'où il était parti.

A d'autres momens ce n'est plus un chant soutenu, ce sont des notes détachées, ce sont des phrases qui appartiennent à d'autres oiseaux, et qui trompent quelquefois le chasseur; dans certains cas c'est le cri de l'épervier qu'il imite, et alors, assure-t-on, les petits oiseaux s'enfuient tout effrayés. En un mot, parmi tous les bruits de la forêt, il en est peu qui ne se retrouvent plus ou moins ressemblans dans les différens timbres de la voix du moqueur.

Cette variété d'intonation, qui est naturelle à l'oiseau, lui donne quand il est réduit en captivité une grande facilité pour reproduire ce qu'il entend; dans ce cas, il devient réellement imitateur, et il l'est à un degré presque incroyable. Il siffle à la manière du chasseur, et le chien couché près du feu dresse l'oreille, remue la queue, se lève et court vers son maître; il crie à la manière d'un jeune poulet, et la poule arrive les ailes traînantes et les plumes hérissées, toute prête à défendre sa progéniture. Il imite avec la même perfection l'aboiement du chien, le miaulement du chat.

Il est d'ailleurs, comme tous les babillards, très peu difficile dans le choix de ce qu'il répète, et il ne s'inquiète guère de mettre de la suite dans ce qu'il dit; aussi, après avoir imité avec une perfection inconcevable le chant du serin, il s'interrompra tout-à-coup au milieu d'une roulade, et fera entendre le cri d'un roue de brouette mal graissée ou le bruit de la scie du tailleur de pierre. Heureusement il ne renonce jamais entièrement à son chant naturel, et c'est même le seul qu'il fasse entendre la nuit; car, de même que notre rossignol, il aime à chanter aux heures où tout est silencieux.

Le moqueur ne fuit pas le voisinage de l'homme. Il n'est pas rare de trouver son nid dans un verger à peu de distance de la ferme; il ne prend pas grande peine pour le cacher, et il est toujours prêt à le défendre même contre l'homme.

Pris au piége, il s'apprivoise assez promptement, et son chant dans ce cas est plus parfait et se conserve plus pur de mélange étranger que lorsqu'il a été enlevé du nid et élevé loin des bois. Un moqueur remarquable par l'étendue de la voix se vend fort cher, et aux Etats-Unis on en a vu payer jusqu'à cinquante et même cent dollars (250 et 500 fr.); leur prix ordinaire est de 60 à 80 fr.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

EDIMBOURG.



(Vue du château d'Edimbourg.)

On a surnommé Edimbourg « l'Athènes du nord. » La chaussée, de plus d'un mille de longueur qui la sépare de la mer, rappelle la voie qui conduit au Pyrée; la montagne, surmontée d'un château qui s'élève dans son enceinte, rappelle l'Acropolis. Une immense ceinture de rochers et de collines, la chaîne de Pentland, Braid, Corstorphine, Calton-Hill, le trône d'Arthur, forment autour d'elle un majestueux amphithéâtre digne des immortelles cités de la Grèce : jamais, il est vrai, on ne voit s'y refléter l'ardent éclat du ciel de l'Orient ; mais cette atmosphère voilée et cette douce lumière qui baignent l'une des plus belles scènes du monde, ont aussi des charmes que peut envier même un climat d'or et de feu.

Plus d'un voyageur, assis au sommet du trône d'Arthur, a dû comprendre et répéter ces touchantes paroles de Byron : « Celui qui a une fois contemplé les hautes collines azurées de l'Ecosse, aime chaque cime qui lui offre cette teinte » céleste, salue dans chaque rocher la figure familière d'un » ami, et de son âme il étreint les montagnes. — Long-temps » j'ai erré sur des terres qui ne sont pas ma patrie ; j'ai vu » avec respect, avec amour, les Alpes, les Apennins, le Par- » nasse, la pente escarpée de l'Ida, et l'Olympe qui cou- » ronne l'Océan ; mais ce n'était pas la belle nature des » collines de l'Ecosse qui me tenaient frémissant sous leur » magique empire. »

Une vaste prairie, qui fut jadis un lac, sépare Edimbourg en deux cités : l'une vieille, noire, toute hérissée d'anciens clochers, et toute coupée de rues étroites et montantes : c'est dans cette partie que sont situés le château, le collége, les comptoirs, les marchés, la Rue-Haute (High-Street), qui descend du château et, parcourant un espace de 5,570 pieds, conduit jusqu'à la cour du palais d'Holy-Rood (voyez t. Ier,

page 196); l'autre cité est toute neuve, blanche, somptueuse, brillante; ses larges rues, tirées au cordeau, sont bordées de trottoirs, de hautes maisons, d'opulens hôtels, et d'églises modernes.

Le nom moderne d'Edimbourg (*Edinburg*, et en celtique ou gaëlique *Dun Edin*, ville d'Edin) est formé de celui d'Edwin, l'un des souverains du royaume saxon de Northumberlan, qui comprenait une partie de l'Ecosse actuelle. Edwin a régné de 617 à 634.

Il est probable que du temps même d'Edwin une ville s'était élevée autour du château; mais il est certain que cette ville ne devint la capitale de l'Ecosse que plusieurs siècles après. Dans le XIIe siècle, Malcolm IV, quoiqu'il fixât souvent sa résidence au château d'Edimbourg, désigne encore Scone comme la métropole de son royaume. Jacques II fut le premier roi qui le choisit pour sa demeure habituelle et pour le siége principal de sa cour, après le meurtre atroce de Jacques Ier, son père, à Perth, en 1437.

Avant l'invention de l'artillerie, le château d'Edimbourg, assis sur une roche centrale de plus de 350 pieds, était imprenable par force; mais, à défaut de force, la ruse en ouvrit souvent les portes. On cite, entre autres exemples, le stratagème dont William Douglas se servit, en 1341, pour reprendre cette place à Edward III. Il se présenta un jour, accompagné de trois autres gentilshommes, devant le gouverneur : l'un d'eux, s'annonçant comme marchand anglais, prétendit avoir à bord d'un navire, qui venait d'arriver dans le Forth, une cargaison de vin, de bière, et de biscuit épicé; il offrit à goûter au gouverneur une bouteille de vin et une autre de bière : le gouverneur trouva le tout de bonne qualité, et conclut avec eux un marché. Les quatre faux marchands avaient promis de livrer la marchandise le lendemain matin de très bonne heure; et, en effet, au point du jour, Douglas et une douzaine de braves, bien armés et déguisés en matelots, entrèrent avec un chariot qu'ils renversèrent adroitement au milieu de la porte pour empêcher qu'on ne la refermât sur eux; ensuite ils tuèrent le portier et les sentinelles, et, sonnant d'une corne, appelèrent à eux une troupe de leurs compagnons armés, qui attendait ce signal au pied des murailles. La garnison, prise à l'improviste, ne put leur opposer que peu de résistance, et bientôt Douglas fut maître de la place.

On cite plusieurs siéges mémorables du château. En 1573, le brave Kirkaldy de Grange, qui le défendait au nom de la reine Marie, fut forcé de capituler, et, au mépris des conventions, il fut pendu. En 1650, après la bataille de Dunbar, le château arrêta pendant deux mois les troupes de Cromwell. Après la révolution, quoique la ville d'Edimbourg eût embrassé la cause du roi Guillaume, le château fut occupé par le duc de Gordon pour le roi Jacques, jusqu'au milieu du mois de juin 1689.

La chambre du château que les étrangers visitent aujourd'hui avec le plus de curiosité, est celle où l'on montre les *regalia*, ou insignes de la royauté écossaise. Après l'union, en 1707, on avait déposé ces insignes dans un vieux coffre, et il s'était répandu parmi le peuple la croyance que, depuis, ils en avaient été enlevés. En 1818, on ouvrit le coffre, et, contre l'attente publique, on y retrouva la couronne, l'épée, deux sceptres, et quelques morceaux de toile : la découverte de ces reliques vénérées par la vieille Ecosse fit une profonde impression. Une relation étendue a été publiée à cette occasion, en 1829, par le *Bannatyne Club*.

DU LIVRE D'OR.

PREMIER GOUVERNEMENT DE VENISE : CONSULS, TRIBUNS, DOGE. — GRAND CONSEIL DE 1172. — RÉVOLUTION DE 1297. — NOBLESSE DE VENISE.

La puissance illimitée que possédait l'aristocratie héréditaire, dans une république comme Venise, où la considération et la splendeur n'étaient dues qu'aux heureux résultats de *l'industrie* et du *commerce*, est un fait assez étonnant au moyen âge. Il est difficile aussi de s'expliquer comment, malgré les préjugés, cette aristocratie, mercantile et industrieuse, a été considérée par les noblesses féodales et guerrières de l'Europe, comme la plus illustre entre toutes et la plus ambitionnée.

L'origine de cette puissance et de cet éclat du patriciat de Venise ne remonte pourtant guère qu'au XIIe siècle. Ce fut du moins vers cette époque que la noblesse remporta sur la démocratie vénitienne la première et peut-être la plus importante de ses victoires.

Padoue, qui avait fondé Venise, l'avait d'abord soumise à l'autorité de trois consuls, qui y régnèrent environ trente ans. Vers 455, lorsque Attila battu par Mérovée se replia sur l'Italie épouvantée, quantité de peuplades fugitives achevèrent de peupler le Rialto (que le sénat padouan avait proclamé place d'asile), et les autres îles des lagunes qui depuis ont composé les possessions immédiates de la république. On y envoya alors des tribuns, qui s'érigèrent dans chaque île en petits souverains, et y régnèrent jusqu'en 697, où le peuple, las de leur mesquine tyrannie, menaça leur pouvoir : les tribuns eux-mêmes reconnurent leur incapacité gouvernementale. Douze des principaux se concertèrent, et ayant obtenu l'agrément du pape et de l'empereur, ils élurent pour chef unique des lagunes, P. L. Anafesto, le premier duc, ou doge, qu'ait eu la république, qui en ce temps encore reconnaissait la suzeraineté de Padoue. Ces ducs ne tardèrent pas à devenir de véritables rois absolus, associant leurs parens au pouvoir, et les désignant pour leurs successeurs.

Mais, vers 1172, la noblesse, qui participait alors aux mesures du gouvernement au même titre que la dernière classe des citoyens, réussit à abolir le mode d'élection du souverain qui était le suffrage universel. On établit un grand conseil, chargé dès lors de faire choix du doge. Ce conseil se composa de 240 citoyens, pris indifféremment parmi la noblesse, la bourgeoisie et les artisans. En même temps on créa, pour limiter la puissance ducale, douze tribuns, chargés de contrôler les actes du chef, et de s'y opposer lorsqu'il y aurait lieu.

Cette demi-mesure, cette tentative des patriciens, ne put s'opérer sans devenir la source de graves désordres; la noblesse avançait rapidement vers son but; le peuple, refoulé, revenait sur les droits qu'il avait perdus, murmurait des priviléges que voulait s'arroger la noblesse, et la plaça, par la crainte d'une rétroaction prochaine, dans la nécessité de renoncer à ce qu'elle avait acquis, ou de l'affermir par un dernier coup d'autorité.

Le grand conseil se résolut à terminer cette crise. P. Gradenigho lui parut le seul à qui l'on pût confier le sort de Venise, et on lui conféra le dogat. Bientôt après, en 1297, on proposa de déposer tout le pouvoir entre les mains de ceux qui, à cette époque, exerçaient la magistrature, ou qui en avaient fait partie pendant les quatre années précédentes, en sorte que tous les membres du grand conseil fussent perpétués dans cette dignité, et que tous leurs descendans en héritassent de droit. Cette loi, présentée au grand conseil et à la sanction du prince, fut adoptée, et le gouvernement de Venise devint tout-à-fait aristocratique. Le peuple se trouva définitivement exclus, et du droit de prétendre aux emplois publics, et du droit d'y nommer. Tous les fonctionnaires et dignitaires furent pris parmi les patriciens.

Le *livre d'or*, que l'on créa à cette époque, et où dès lors dut être enregistrée toute la noblesse, la revêtit d'un caractère tout nouveau; cette institution, en la classant par catégories, régla la mesure de considération qui était due à chacun de ses membres, lui imprima l'esprit de caste au plus haut degré, et forma de cette phalange de patriciens, qui bien-

tôt devait se recruter parmi les rois et les puissans du continent, la plus compacte et la plus ambitionnée des aristocraties.

Le *livre d'or* divisait la noblesse vénitienne en quatre ordres distincts : 1° les familles tribunitiennes ; 2° les nobles ou descendans des nobles qui faisaient partie du grand conseil en 1297 ; 3° les anoblis pendant les guerres contre les Turcs et les Génois ; 4° enfin les nobles vénitiens acceptés parmi les princes et seigneurs étrangers. Ces quatre ordres se sont subdivisés en différentes classes.

Le premier ordre, ainsi qu'on l'a dit, se compose des *nobili di case tribunicie*, descendant des tribuns qui gouvernèrent les lagunes avant l'institution des doges, et des douze qui concoururent à la première nomination du duc Anafesto, vers 697. Voici la liste de ces douze maisons, que l'on nomme les *case vecchie elettorali* : les *Contarini*, les *Morosini*, les *Badoero*, les *Michieli*, les *Sacrndi*, les *Gradenighi*, les *Falieri*, les *Dandoli*, les *Mencini*, les *Tiepoli*, les *Polani* et les *Barozzi*. Nous allons donner quelques renseignemens sur les personnages les plus célèbres appartenant à ces familles.

Les *Contarini* ont eu huit doges de leur nom. — Sous André Contarini, en 1379, l'existence de la république fut menacée par les Génois, que commandait Pierre Doria : le trésor était vide, les vivres manquaient, le roi Louis de Hongrie assiégeait Trévise, l'armée de François de Carrare bordait la lagune, la flotte du golfe était détruite, le reste des galères était dans le Levant, la ville de Chiozza, enfermée dans l'enceinte des lagunes, était au pouvoir des Génois. Le doge André supplée à tout, les marchands arment trente-quatre galères, il les commande, et, le 24 juin 1380, il rentre triomphant dans Venise, après avoir recouvré Chiozza, et avoir fait prisonnières la flotte et l'armée génoises. — Il y a eu aussi un cardinal du même nom, Gaspar Contarini, envoyé comme légat à la diète de Ratisbonne destinée par Charles-Quint à la réconciliation des protestans et des catholiques. Contarini avait une haute mission. Sa conduite fut habile, mais un peu ambiguë. Il a composé plusieurs ouvrages remarquables, qui se ressentent certainement de la philosophie de l'époque.

Les *Morosini*, à qui l'on doit quatre doges et une reine de Hongrie, ont eu un historien, André Morosini, né en 1558, auteur de l'*Histoire de Venise de 1521 à 1615*. — Il y a eu aussi de ce nom l'un des plus grands capitaines du XVIIe siècle, *François Morosini*. Parmi ses hauts faits, le plus remarquable est la défense de Candie contre les Turcs, de 1667 à 1669. Le grand visir Kuproli commandait l'attaque. Ce siége a été comparé à celui de Troie. Morosini retarda pendant vingt-huit mois la prise de Candie ; l'élite des gentilshommes de France et d'Italie vint prendre part à ses travaux ; enfin il obtient une honorable capitulation. Les Turcs avaient perdu 200,000 hommes.

Les *Badoero* descendent des *Participaccio*. — *Ange* Participaccio organisa la résistance des Vénitiens contre le fils de Charlemagne, Pépin, roi des Lombards. Les bâtimens de ce prince s'étaient emparés de plusieurs îles ; Ange les attira, par des chaloupes légères, en des endroits où, à marée baissante, ils devaient échouer. Nommé doge en 806, il établit à Rialto le centre du gouvernement, et régna dix-huit ans en paix. Sous son règne, le corps de saint Marc fut soustrait à l'église d'Alexandrie. Ange peut être considéré comme un des fondateurs de Venise ; sa maison demeura long-temps la plus puissante de la ville.

Les *Michieli* ont donné trois doges. *Dominique* Michieli, en 1124, prit une si grande part à la conquête de Tyr, que Baudoin II accorda aux Vénitiens le tiers de la souveraineté de cette ville.

Les *Sacrndi* ou *Candieni* sont d'une famille si ancienne qu'elle tire son origine d'un des sept consuls envoyés par Padoue pour bâtir Venise. C'est à cette famille que fut conféré le *duché de l'archipel*, créé par Henri, empereur de Constantinople, au commencement du XIIIe siècle.

Les *Gradenighi* ont eu quatre doges, entre autres celui qui opéra la révolution de 1297 (dont nous avons parlé au commencement de cet article) ; il montra une grande vigueur, une grande habileté, mais il demeura l'objet de la haine du peuple.

Parmi les *Falieri*, se trouve *Marino Faliero*, doge décapité, en 1355, pour conspiration contre la noblesse (voir 1833, page 58). Il avait soixante-dix-sept ans. Les plébéiens, qui avaient à venger leur défaite de 1297, s'étaient unis à lui ; ils devaient massacrer tous les patriciens.

Les *Dandoli* faisaient remonter leur famille aux anciens Romains. Ils ont donné quatre doges et une dogaresse couronnée. — Henri Dandolo a rendu son nom célèbre par sa coopération puissante à la croisade pendant laquelle on détruisit l'empire grec de Constantinople. Ce vieillard avait quatre-vingt-cinq ans, et, indépendamment de son courage militaire, il était doué d'une hardiesse d'idées plus grande encore que la hardiesse d'action des princes et seigneurs croisés. Ce fut lui qui les détermina à s'emparer de Zara, malgré la protection du roi de Hongrie, malgré ce qu'on pouvait craindre du pape ; ce fut lui qui ouvrit l'avis de renverser l'empire grec. Monté sur une galère, il présida en quelque sorte à l'assaut, et fut en vérité la tête de cette expédition. On dit qu'il refusa l'empire donné à Baudoin, comte de Flandres, mais en revanche il fit une bonne part à Venise dans les dépouilles de l'empire grec : les îles de l'Archipel, plusieurs ports sur les côtes de Grèce, la moitié de Constantinople en propriété, à quoi il ajouta l'île de Candie, achetée pour 10,000 marcs d'argent. Le pape l'ayant censuré pour avoir détourné les croisés de la conquête de Jérusalem, il voulut bien recevoir l'absolution.

On peut mettre sur le même rang que les douze maisons électorales, nommées aussi les *douze apôtres*, quatre familles désignées sous le titre des *quatre évangélistes* : les *Giustiniani*, les *Bragadini*, les *Bembi* et les *Cornari*. — Un Bembo, cardinal, s'est distingué comme l'un des auteurs italiens qui illustrèrent le XVIe siècle. — Catherine, dernière reine de Chypre, appartenait à la famille Cornaro ; elle avait épousé un Lusignan, roi de cette île, qui mourut en 1473. Les Vénitiens l'avaient honorée du titre de *fille de saint Marc*, et par conséquent s'étaient déclarés ses futurs héritiers : à ce titre d'héritiers et de protecteurs, ils fatiguèrent tellement cette malheureuse femme, qu'ils la déterminèrent à abdiquer la couronne en leur faveur en 1489. Elle vint finir ses jours à Venise, conservant son titre de reine et une petite cour.

Outre les douze apôtres et les patriarches, il y a encore dans la première classe du Livre d'or bon nombre d'autres maisons tribunitiennes : les *Delfini*, les *Quirini*, les *Ziani*, etc. Dans un second article nous parlerons des trois autres classes de nobles.

Bourguignons salés. — Cette qualification rappelait le triste souvenir d'un échec éprouvé par les Bourguignons dans les guerres du XVe siècle. On sait qu'à cette époque les Bourguignons étaient séparés d'intérêt avec le reste de la France, et qu'ils soutenaient de longues et sanglantes querelles. Dans ces rencontres, où les deux partis obtenaient tour à tour l'avantage, on eut souvent à déplorer de part et d'autre de cruelles représailles. Les habitans d'Aigues-Mortes ayant vaincu la garnison bourguignonne qui leur avait été imposée de force, la passèrent au fil de l'épée, sans pitié ni remords. Puis, à la vue de tous ces cadavres amoncelés, les habitans, craignant une de ces pestes si terribles et si fréquentes à cette époque, rassemblèrent en monceaux ces restes humains, et les couvrirent de sel. Jean

de Serres, dans son *Inventaire de l'histoire de France*, dit que de son temps on voyait encore la cuve qui avait servi à cette triste opération.

Métamorphoses de la barbe du voyageur Saint-John. — « En Europe, dit Saint-John, ma barbe était douce, soyeuse » et à peine ondulée. Aussitôt après mon arrivée à Alexandrie, elle commença à se boucler et à épaissir; et avant » que j'eusse atteint Es-Souan, elle était sèche au toucher » comme le poil du lièvre, et toute ramassée en petits an» neaux autour de mon menton. » Saint-John attribue ces métamorphoses à l'extrême sècheresse de l'air, qui, dans l'intérieur de l'Afrique, ne laisse s'élever qu'une chevelure laineuse et rude sur la tête du nègre.

PEINTRES ESPAGNOLS.

(Voyez page 209.)

FRANCISCO GOYA Y LUCIENTES.

Exilé, aveugle, octogénaire, Francisco Goya est mort, il y a peu d'années, à Bordeaux. Son nom est à peine connu en France, même des artistes : un Espagnol ne le prononce qu'avec respect et avec fierté.

Pendant plus de vingt ans, Goya a joui dans toute l'Espagne d'une célébrité dont Lopez de Valence, aujourd'hui premier peintre du roi, a en partie hérité. Peintre religieux, peintre d'histoire, peintre de portraits, peintre de genre, graveur, Goya a montré un talent aussi souple et aussi varié que le génie des vieux maîtres du moyen âge : son existence a été aussi enthousiaste, aussi originale que leur existence. Né en Aragon de parens pauvres, son goût pour la peinture se développa de bonne heure, et, à ce qu'il paraît, sans beaucoup d'obstacles. Il quitta l'Espagne, et, après quelques voyages, il se fixa à Rome, où il étudia avec ardeur. Quand il revint dans sa patrie, il ne demeura pas longtemps sans occasions de se faire connaître : sa fortune fut aussi rapide que sa réputation : il obtint le titre de peintre du roi : malheureusement il tomba dans une surdité si complète que ses amis ne pouvaient plus converser avec lui que par signes. On attribue cette infirmité à sa mauvaise conduite, et on l'accuse d'avoir trempé dans les désordres de cette cour de Charles IV si terriblement châtiée par l'épée de Napoléon. Il n'avait pas oublié cependant le peuple d'où il était sorti. Plus d'une fois, revenant à la fin de la nuit des cercles de la reine, de la princesse de Bénévent, ou de la duchesse d'Albe, il laissait son pinceau ou son burin épancher son mépris pour les joies effrénées des courtisans en satires sanglantes qui préparaient de loin son exil; et quand le jour réveillait tous les bruits de la cité, il sortait de sa riche demeure, pour oublier la cour sur la place publique et retremper son esprit dans la vie populaire.

En résultat, Goya a-t-il été un grand artiste? Suivant l'opinion que nous avons le plus souvent entendu exprimer, il aurait espéré faire revivre Velasquez; mais il aurait plutôt atteint, pour la peinture sérieuse, la manière de Reynolds: dans la gravure c'est surtout Rembrand qu'il a imité avec un rare bonheur.

L'intérieur de l'église de Saint-Antoine de la Florida, à un quart de lieue de Madrid, est tout couvert de ses peintures. Parmi ses tableaux exposés au Musée de Madrid, les voyageurs rappellent un portrait de Charles IV, un portrait de la reine à cheval, un *picador*, etc. Dans toutes les maisons nobles, on montre quelques uns de ses portraits. Le royaume de Valence possède un grand nombre de ses œuvres.

Il habitait une villa délicieuse près de la capitale espagnole; il y vivait en artiste autant qu'en seigneur, et il en avait peint lui-même toutes les murailles. Quelquefois il jetait dans une chaudière des couleurs mêlées, et les lançait avec violence contre un vaste mur blanchi; il se plaisait à faire sortir de ce chaos d'éclaboussures des scènes imposantes de l'histoire contemporaine. C'est ainsi que, dans une de ces fresques, il a représenté avec une cuillère, en guise de brosse, le massacre trop célèbre de nos soldats par les habitans de Madrid.

Ses caricatures, qu'il appelait ses *caprices*, sont plus connues hors de l'Espagne que ses tableaux : quoique sa haine des préjugés et des abus, et son patriotisme, n'y soient que légèrement voilés, elles ne sont pas toutes faciles à comprendre pour les étrangers.

Dans la caricature représentant un âne assis, en robe de chambre, étudiant son histoire généalogique, on croit que Goya voulut faire une allusion au fameux Manuel Godoï, le prince de la Paix, ce malheureux politique que l'on prétendait, en dépit de la notoriété publique, faire descendre des anciens rois d'Espagne.



(Francisco Goya, peintre espagnol.)

De bons commentaires sur les œuvres satiriques de Goya seraient un excellent cadre pour décrire les mœurs espagnoles modernes.

Nous avons emprunté notre seconde gravure à une serie de caricatures dont tous les personnages sont des sorciers et des sorcières. A bon entendeur, salut : nous avouons n'y rien comprendre. Les légendes qui accompagnent ces croquis spirituels et vigoureux sont parfois assez originales : nous en transcrivons deux au hasard :

« *Devota profesion* (la profession de foi). — Jures-tu » d'obéir et de porter respect à tes maîtresses et supérieurs, » de bien balayer de la cave au grenier, de filer de l'étoupe, » de secouer le grelot, de hurler, de miauler, de voler, de » fricasser, de graisser, de cuire, de soufiler, de frire, toutes » et quantes fois on te l'ordonnera? — Je le jure. — Eh » bien! ma fille, te voilà sorcière. Grand bien te fasse! »

« *Despacha, que dispiertan* (dépêche, de peur qu'ils ne » s'éveillent). — Les lutins sont les plus affairés et les plus » officieux que l'on puisse trouver : pourvu qu'ils soient » contens de la servante, ils écument le pot, cuisent les » herbes et les assaisonnent, bercent l'enfant et l'endorment. » On a beaucoup disputé pour savoir si ce sont des diables » ou non : détrompons-nous, *les diables sont ceux qui s'oc-*

» cupent à faire le mal ou à empêcher que les autres ne fas-» sent le bien, ou enfin à ne rien faire. »

Le peuple de Madrid raconte une foule d'anecdotes sur Goya.

Un jour, au Prado, Goya s'élance tout-à-coup hors d'un groupe de ses amis; il court, et saisissant à deux mains son chapeau, il en couvre jusqu'aux épaules un petit homme tout noir. — « A moi, mes amis! s'écrie Goya, venez voir



HASTA SU ABUELO! (Jusqu'à son aïeul!) — Les généalogistes et les rois d'armes ont tourné la tête à ce pauvre Annibal il n'est pas le seul.

le beau scarabée! » — C'était un alguazil, qui s'échappa du chapeau avec une figure d'un jaune-rouge et furieux comme Ragotin.

Il fallait que Goya fût en effet puissant pour se jouer si publiquement des agens du pouvoir; mais il y avait bien aussi sur les places de Madrid quelqu'un de plus puissant que lui, comme le prouve cette autre histoire :

Goya était grand amateur de courses de taureaux. On le voyait souvent se mêler aux *torreros*. Un jour de course, comme il était pompeusement vêtu de soie et guilloché d'or, la fantaisie lui vint de frapper à la dérobée, du coupant de la main, les cous nus des *margates*, les muletiers de Valence. A la fin ceux-ci se concertant, et saisissant un instant favorable, entourent Goya avec de grandes manifestations d'admiration et d'enthousiasme, en criant : — « Goya, que vous êtes beau! — Illustre seigneur, que vous avez un galant costume! — Souffrez, grand artiste, inestimable excellence, souffrez que de pauvres gens vous adouirent à l'aise! » — Et les malicieux *margates* se pressant autour de Goya, surpris et incertain, le flattèrent si bien de la tête aux pieds, avec leurs



SE REPULEN. (Ils font leur toilette.) — C'est un si grand inconvénient d'avoir les ongles trop longs, que cela est défendu même dans la sorcellerie.

mains, noires de l'huile de leurs chariots, qu'en une minute on ne vit plus, à la place de l'éblouissante parure du peintre-courtisan, qu'une sale guenille. Cette fois ce fut Goya qui joua le rôle de scarabée : mais il prit le parti d'en rire.

— —

NAVIGATION DE LA FRANCE.

(N° 1.) *Navigation de la France de 1827 à 1833.*

Années.	Commerce extérieur. Navires.	Tonnage.	Équipage.	Comm. des colonies. Navires.	Tonnage	Équip.	Grande et petite pêches. Navires.	Tonnage	Équip.	Cabotage et navigat. intérieure. Navires	Tonnage.	Équipag.	Totaux. Navire.	Tonnage.	Équipag.
ENTRÉE.															
1827	7,367	724,683	59.956	427	103,928	5,914	5.264	97.851	37,290	66,488	2.159,411	260,606	79.541	3.035,873	363.406
1828	7,756	765,480	62.328	437	108 750	6.139	6,180	107.755	43.757	68.827	2.267.931	280,159	83,206	3.049,916	352.274
1829	7.676	803.292	61.458	442	109,512	6.114	6.991	123.837	48,952	68.725	2.135.426	279.026	83.834	3.273.067	388.559
1830	7.984	905,199	67,713	421	104.264	5,854	7.576	123.723	51,666	73.12[illegible]	2,373,765	282.763	89.101	3,5[illegible]6.882	4[illegible]7.996
1831	6.886	686 524	57,068	440	107,886	6.035	8.283	119,476	53.929	70.740	2.226.000	278.065	86.349	3,139.886	395.097
1832	9.507	1,007,621	76.387	434	106,965	6.943	5.490	127,380	45.168	73.883	2.316,192	291,243	89.314	3.588.158	418 841
1833	8,290	884,844	68,221	386	96,048	5,224	5,940	129,150	46,820	78,123	2,523,632	308.478	92,739	3.633,674	428,733
SORTIE.															
1827	8.353	666.777	61,863	490	119.438	7,014	6,234	124,665	49.095	63,640	2,018,041	247.161	78,717	2,828,918	361,134
1828	7.886	660.197	58,723	518	127,157	7.446	6.945	117,530	50,086	66,591	2.169,270	262.446	81.940	3.074.156	378.701
1829	7,077	607,854	54 530	514	128.836	7,326	7.226	129.430	52.341	65,977	2.116.034	256.293	80.794	2,982,154	370,499
1830	6.045	526,856	49.098	413	102.283	6,029	7,794	128.878	54,183	70'946	2.3[illegible]2.940	282.134	85.558	3.060.957	391.444
1831	7.485	577.904	53.963	460	111.760	6.326	8.412	117,827	54.640	67,292	2.068.473	263.841	83.649	2.895,964	378 770
1832	8.234	598.460	63.050	447	110,629	6,116	5.933	127 885	47,614	72.156	2.293,037	280,872	86.776	3.230,011	397.452
1833	7,916	698.321	59,735	339	85,547	4,711	6.850	130,200	51.220	75.957	2.431,342	297.374	91.062	3.345.41[illegible]	413.[illegible]

Nota. Si le commerce extérieur et celui des colonies paraissent moins importans en 1833 que dans les années précédentes, c'est qu'on n'a pas compris dans le dernier relevé les navires entrés et sortis *sur lest*. Leur nombre s'élève, à l'entrée, à 2,459; à la sortie, à 2,783.

(N° 2.) *Marseille*, 1833. (Bassin du Rhône.)

	Entrée. Nombre.	Tonnage	Equip.	Sortie. Nombre.	Tonnage	Equip.
Comm. étrang. { nav. franç.	1.006	93.975	7,264	697	75.153	5.491
Comm. étrang. { nav. étrang.	1,534	179.534	15.063	1,056	143.435	10,314
Colonies	99	24.691	1.325	99	23 755	1 366
Pêche	65	11 055	888	»	»	»
Cabotage	4.127	237,906	19.229	3.785	211.170	17,939
	6,831	567,161	43.769	5.636	453.516	35.110

Sur lest, entré { 12 navires français. 152 *id.* étrangers.

Id., sorti { 284 navires français. 560 *id.* étrangers.

(N° 3.) *Havre*, 1833. (Bassin de la Seine.)

	Entrée. Nombre.	Tonnage	Equip.	Sortie. Nombre.	Tonnage	Equip.
Comm. étrang. { nav. franç.	250	44,934	2.535	180	30.177	1.662
Comm. étrang. { nav. étrang.	495	125 059	7,53	264	68.116	3.554
Colonies	130	32.721	1,645	72	20,509	1.042
Pêche grande	14	4,940	424	23	8.168	665
Cabotage	2.521	159.093	9,328	2.257	193.450	9.087
	3,410	366.717	19.662	2.796	320.485	15.900

A l'entrée, 16 navires *sur lest*, dont 4 français.

		Nombre	Tonnage	Equip.
Sortis *sur lest*.	commerce étranger, français	44	7.152	382
	commerce étranger, étrangers	217	55,918	2.715
	Colonies	5	1,32	60

(N° 4.) *Nantes*, 1833. (Bassin de la Loire.)

	Entrée. Nombre.	Tonnage	Equip.	Sortie. Nombre	Tonnage	Equip.
Comm. étrang. { nav. franç.	96	12,990	858	41	7,643	495
Comm. étrang. { nav. étrang.	124	20.396	991	56	7.824	449
Colonies	12	15,835	945	57	14.84[illegible]	834
Pêche	9	1.039	174	17	2,726	270
Cabotage	2,608	105.465	9.542	1,985	84,083	7.796
	2,959	155.725	12,510	2,159	117,112	9,844

Sur lest, entré { 1 navire français. 1 *id.* étranger.

Id. sorti { 11 navires français. 36 *id.* étrangers.

(N° 5.) *Bordeaux*, 1833. (Bassin de la Gironde.)

	Entrée. Nombre.	Tonnage	Equip.	Sortie. Nombre.	Tonnage	Equip.
Comm. étrang. { nav. franç.	159	30,113	1,974	204	38,540	2.581
Comm. étrang. { nav. étrang.	219	48,779	2.452	455	71.694	3,618
Colonies	67	17.086	1.065	87	21,127	1.238
Pêche	35	4.545	459	6	1.149	136
Cabotage	2.472	131.189	13.949	2.397	133.766	13 578
	3.032	234.712	19.889	3.149	266,776	21.151

Sur lest, entré { 5 navires français. 96 *id.* étrangers.

Id., sorti { 6 navires français. 52 *id.* étrangers.

En 1787, la marine française avait recouvré tout l'éclat dont elle brilla sous Louis XIV; notre commerce avait atteint un haut degré de prospérité; nous étions en possession d'approvisionner une partie des nations de l'Europe; Nantes, Bordeaux et Marseille couvraient les mers de leurs vaisseaux. Les deux premières avaient des relations très étendues avec les Grandes-Indes et l'Amérique. Marseille faisait presque exclusivement le commerce du Levant et de la Méditerranée; Saint-Domingue, la reine des Antilles, recevant les produits de notre industrie, offrait à nos bâtimens des retours sûrs et précieux que nous réexportions presque en totalité à l'étranger.

C'est alors qu'éclata la révolution, et au commencement nos vaisseaux dispersés ou pris, notre marine marchande anéantie, nos ports fermés, nos relations commerciales détruites, l'Angleterre nous remplaçant sur les marchés que jusque là nous approvisionnions exclusivement; tels furent les premiers résultats de cette grande et forte secousse : mais bientôt revenue de sa première stupeur, la France, réduite à elle-même, fit un appel à l'industrie, et l'industrie chargée de

fournir seule aux besoins et aux consommations d'un grand peuple, remplit avec énergie cette noble tâche. Le royaume se couvrit d'établissemens et d'usines de toute espèce, la production doubla, la consommation s'accrut, et la prospérité nationale, loin d'être anéantie par ce qui devait occasioner sa perte, en reçut un développement extraordinaire, dont la recente exposition a de nouveau fait apprécier toute l'étendue.

Une influence semblable se faisait en même temps sentir sur la navigation commerciale, qui, dès le retour de la paix, prit un essor toujours croissant, dont les tableaux précédens, extraits de documens officiels, peuvent faire connaître les immenses résultats.

La France ne put entrer dans cette nouvelle carrière sans un déplacement total de prospérités et d'intérêts, et sans de nombreuses vicissitudes. Le rôle principal du commerce était, avant la révolution, de faire les affaires des autres peuples; il se borne aujourd'hui à nos consommations intérieures; chaque région a dû dès lors prendre les relations dictées par ses besoins.

Les bassins du Rhône, de la Loire, de la Seine et de la Gironde, divisent la France; Marseille, Nantes, le Havre et Bordeaux sont les ports que la nature leur a donnés pour répandre le mouvement et la vie dans toutes les parties du royaume, dont les ports secondaires n'ont, à quelques exceptions près, d'autre mission que d'étendre et subdiviser les relations créées dans ces grands centres d'activité commerciale.

Nous croyons donc avoir donné les moyens d'apprécier l'importance relative de chaque bassin, en publiant le relevé du mouvement des grands ports pendant l'année 1833.

MONUMENS PÉLASGIQUES.

MUSÉE PÉLASGIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

On entend aujourd'hui par monumens pélasgiques les plus anciens murs des villes de la Grèce et de l'Italie, l'architecture de leurs portes, les plans et les triples élévations des enceintes sacrées, qui ne peuvent dater que de l'époque même de la fondation de ces villes, les revêtemens en pierre des premiers tombeaux héroïques; enfin tout ancien monument dont l'appareil irrégulier, mais bien taillé et toujours bâti sans ciment, se joint à de nombreux témoignages écrits pour en faire attribuer l'origine au peuple grec anciennement connu dans l'histoire sous la dénomination de Pélasges, et dans la Mythologie sous celle de Cyclopes. Les grands monumens de ce peuple ont été observés principalement dans la Grèce et toutes ses îles: à Argos, Mycènes, Tirynthe, Nauplie, etc.: en Italie, dans la Sabine, où Varron, Sabin de naissance, fait arriver les Pélasges de la Grèce pour s'y réunir avec les Aborigènes, et y bâtir de nombreuses villes, dont il montrait du doigt les ruines qui subsistent encore de nos jours dans tout l'espace des terres comprises entre le Tibre, l'Anio, le Liris: le caractère pélasgique de ces ruines est constaté par les témoignages réunis d'Hérodote, de Strabon, de Denys d'Halicarnasse, de Pline, de Pausanias.

L'étude attentive de ces monumens comparés sur les deux contrées grecques, a fait connaître que, dans leurs constructions de haut appareil, les Pélasges n'ont pas commencé par pratiquer la disposition et la taille rectilignes de blocs de pierre, ainsi que nous en usons généralement de notre temps (voir le n° 4); car le génie de l'homme ne parvient à rien de simple qu'après avoir épuisé la série des combinaisons les plus composées. En effet, Denys d'Halicarnasse nous apprend que Tarquin l'Ancien fit, le premier, usage de l'équerre pour bâtir le quai du grand égoût de Rome qui dure encore depuis 1,368 ans, et qu'avant lui les constructions publiques étaient grossièrement composées de blocs de toutes formes. Aristote nous apprend que les anciens Pélasges Lesbiens ne se servaient, pour leurs constructions, que d'une règle de plomb qui se pliait à la figure diverse de chaque bloc pour en tracer l'épure et la tailler. On voit la preuve de la continuité de cet usage dans l'appareil de tous les monumens que les voyageurs ont observés et dessinés dans ces diverses régions de la Grèce et de l'Italie, où les Pélasges ont établi leurs colonies.

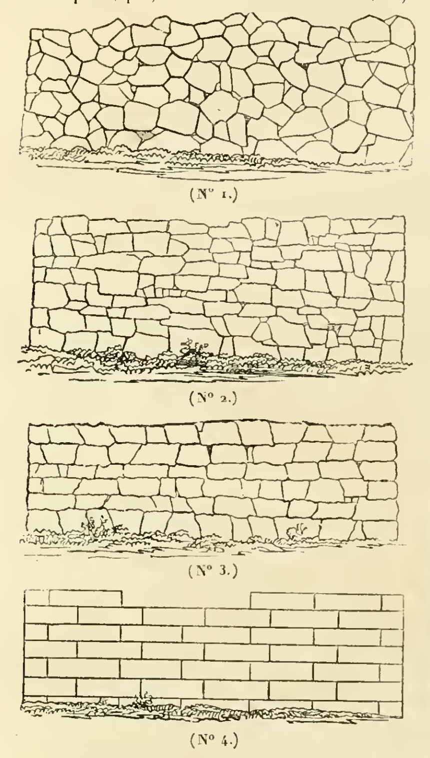
Pour arriver à construire généralement à l'équerre droite, les Grecs Hellènes, les Etrusques et les Romains ont donc parcouru successivement les trois nuances ou styles d'appareil marqués dans le *specimen* par les nos 1, 2, 3. C'est ce que feu Edward Dodwell a bien constaté par les dessins qu'il a donnés des divers appareils qu'il a remarqués sur les murs des villes grecques, et qu'il a fidèlement représentés.

Depuis plusieurs années on voit publiquement exposée à la Bibliothèque Mazarine une collection de 60 monumens exécutés en gypse colorié, et pour la plupart de haut relief, d'après des dessins faits à la chambre obscure ou claire par feu Dodwell, et successivement d'année en année, depuis 1810, par le même correspondant, et par divers voyageurs de toute nation, qui les ont communiqués à M. Petit-Radel. Il est trop généralement reconnu que cet académicien est le premier qui ait observé et fait observer les monumens pélasgiques sous le point de vue de leurs rapports immédiats avec les époques des fondations des anciennes villes d'origine grecque, pour qu'il soit nécessaire de rehausser l'importance de cette idée en citant le suffrage d'Ennio Quirino Visconti, lequel n'hésitait pas d'avouer que la nouvelle théorie de ces monumens dont on n'avait alors considéré encore la très haute antiquité qu'à Tirynthe et à Mycènes, mais jamais en Italie, « *lui avait fait tomber les écailles des yeux.* » Ce furent ses propres expressions. Cette théorie, quelque ardue qu'elle puisse paraître dans le détail des conséquences historiques qu'elle produit, est maintenant rendue tellement simple, technique et pittoresque, qu'elle peut se propager même par la seule inspection des modèles du petit Musée pélasgique de la Bibliothèque Mazarine. Les quatre dessins suivans qui en forment le *specimen* élémentaire, représentent les principales constructions en grands blocs taillés avec beaucoup de précision dans leurs joints, sinon toujours à leur surface extérieure, qui ont été signalées jusqu'à présent dans l'appareil des murs de 450 villes antiques de l'Italie et de la Grèce, dont les monumens ont été observés depuis l'année 1810 par 80 voyageurs, antiquaires, artistes, naturalistes, consuls, négocians, jusques et comprise l'année 1829, date de l'expédition scientifique de la Morée.

Quand, par l'effet des restaurations nécessairement successives, qui ont été faites aux remparts de ces premières villes de notre civilisation européenne, on observe un mélange quelconque de ces quatre nuances de constructions diverses d'appareil, celle du n° 1 occupe constamment la base du mur, et par les sinuosités qu'elle décrit et fait décrire aux constructions qui la surmontent, elle prouve que son origine primitive est pélasgique et confirme les témoignages historiques qui font connaître que le fondateur primitif était pélasge, et qu'il est nommément le héros tel ou tel dont on trouve la filiation, et par conséquent l'époque approximative dans les généalogies rédigées par Apollodore et Pausanias. En confirmation de chaque fait du même genre, il suffit d'observer attentivement, parmi les modèles du Musée pélasgique, ceux d'Argos et de Mycènes, dont nous devons les dessins bien exacts, et cotés de leurs mesures, à M. Abel Blouet, chef de la section d'architecture de l'expédition de la Morée.

Averti de l'intérêt qu'on avait à vérifier si, dans les remparts de Mycènes, inhabités depuis l'an 475 avant notre ère, il se trouvait des différences de constructions qui attestassent des siècles plus ou moins anciens, M. Blouet a observé et

dessiné une partie de mur parfaitement conforme à celles des brèches de la construction primitive d'Argos. Il a remarqué de plus qu'un autre mur de même appareil de construction pélasgique, mais d'une taille mieux soignée, et



(N° 1.)

(N° 2.)

(N° 3.)

(N° 4.)

formant un arrachement, avait été fondé sur la ruine du mur primitif, et se prolongeait jusqu'à sa jonction avec la Porte-aux-Lions, où il forme un autre arrachement qui se sépare, à l'œil, des blocs de poudingue, presque parfaitement rectilignes de ce bastion. Cette dernière observation était déjà consignée par un modèle exécuté d'après un dessin de Dodwell. De ces trois faits réunis, on a conclu que le plus ancien mur de Mycènes, qui est conforme à celui d'Argos, marquerait l'époque de sa fondation par Mycenæus, petit-fils de Phoronée, roi d'Argos, vers l'an 1790 avant notre ère; que le second mur appartiendrait à quelque siècle un peu moins ancien, mais qu'on ne peut spécifier; et qu'enfin la construction presque rectiligne de la Porte-aux-Lions, considérée comme fondée par Persée, fils de Danaé, et petit-fils d'Acrisius, roi d'Argos, correspondrait exactement à l'an 1390 avant notre ère. Voilà comment la simple observation des différentes constructions d'un mur antique, mais rapprochée de l'histoire, en fait ressortir les époques. On voit donc par cet exemple, choisi entre tant d'autres, comment la collection du Musée pélasgique contenant les élémens rassemblés d'une nouvelle lithologie historique, nous fournit les moyens de vérifier la véracité de notre ancienne histoire écrite, et de nous dégager enfin, par le témoignage des monumens mêmes, des assertions de ceux qui ont prétendu que tout est incertitude au-delà de la première olympiade.

Les modèles de la collection mazarine sont coloriés de manière à faire ressortir, à la simple vue, l'antiquité des diverses époques, et à reproduire au naturel la patine, pour ainsi dire, de chaque nature de roche calcaire, de poudingue, de granit, de pépérino-volcanique, dont chaque échantillon, pris sur les lieux, est, pour la facilité des comparaisons, scellé sur chaque modèle. On y distingue les constructions cimentées, telles que l'*incertum* et la réticulaire de Vitruve; celles qui sont en briques romaines ou du moyen âge, disposées comme elles sont verticalement ou latéralement intercalées dans les brèches. Toutes ces constructions tracent, à l'œil le moins exercé, l'échelle chronologique des temps qui se sont écoulés entre les pélasges et les Sarrasins, dont les Hellènes, les Etrusques, les Latins, les Romains n'ont été que les intermédiaires.

Sur les plate-bandes, les plinthes et autres parties lisses de chaque modèle, on lit, gravés en toutes lettres capitales, les textes grecs et latins qui expliquent succinctement chaque monument, et qui, pour être lues facilement de loin, sont relevées de minium. Cette collection entière a été exécutée peu à peu sous la direction du bibliothécaire, par un des gardiens de l'établissement, et sans autre intérêt, l'un et l'autre, que celui de rendre palpable une grande question d'histoire controversée depuis vingt-quatre ans entre les savans de l'Europe. Pour en donner ici un échantillon, on a choisi la porte de l'Acropole d'Arpino, patrie de Marius et de Cicéron, qui tous deux étaient nés Pelasges d'origine. Cette porte est représentée d'après le dessin fait sur les lieux, par mademoiselle Sarrasin de Belmont, artiste paysagiste distinguée.

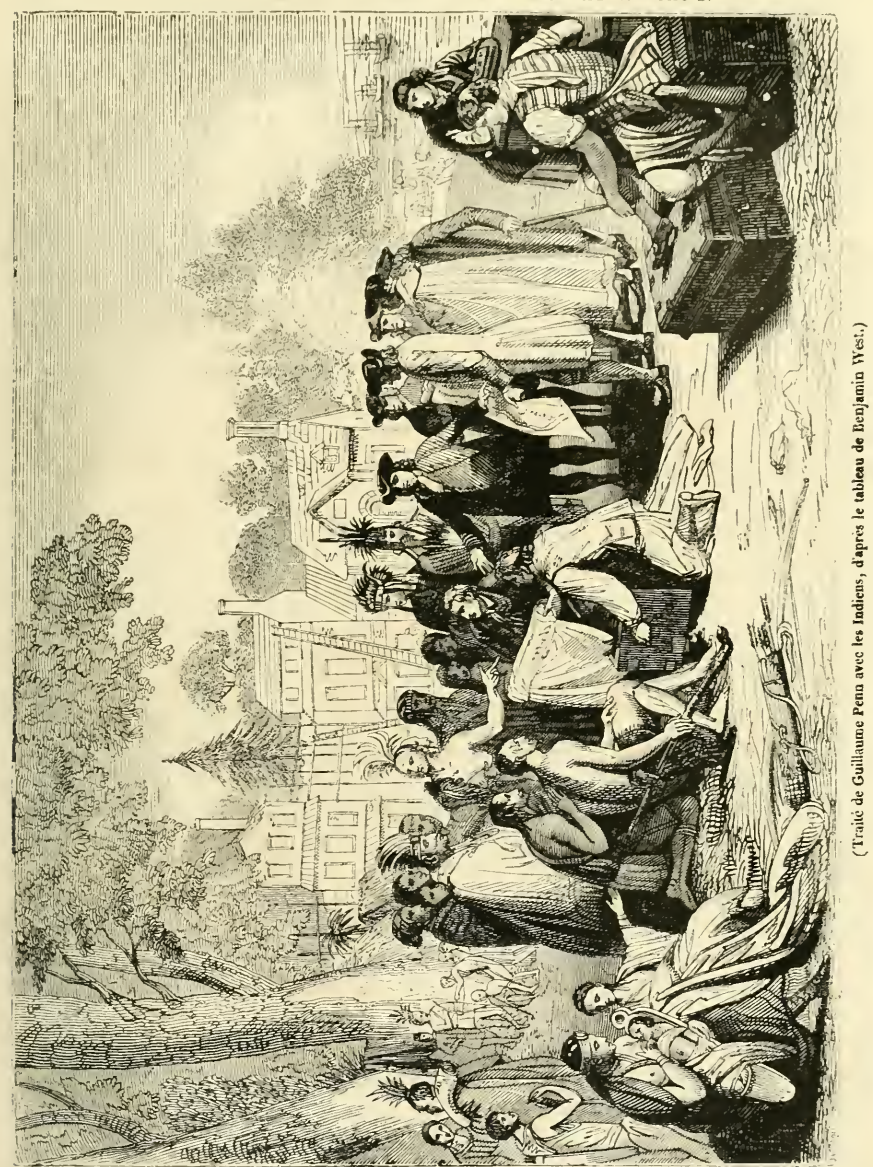


(Porte de l'Acropole d'Arpino.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

TRAITÉ DE GUILLAUME PENN AVEC LES INDIENS.



(Traité de Guillaume Penn avec les Indiens, d'après le tableau de Benjamin West.)

Dans une notice biographique qui accompagne le portrait de Guillaume Penn (1833, p. 207 et 208), nous avons dit comment ce célèbre apôtre du quakérisme devint le fondateur et le législateur de l'État de Pensylvanie. Un acte de Charles II, en date du mois de mars 1681, lui avait cédé la propriété d'un terrain considérable de l'Amérique du Nord, contigu au New-Jersey, et situé à l'est de la Delaware : c'était une indemnité pour des avances faites au gouvernement par l'amiral son père, et évaluées à 16,000 liv. sterling.

Muni de l'acte royal, Guillaume Penn offrit publiquement d'accueillir dans sa colonie les sectaires de tous les cultes qui se détermineraient à abandonner l'ancien continent, et à vivre sous ses lois. Bientôt plusieurs familles anglaises et écossaises, la plupart pauvres, répondirent à son appel, et s'embarquèrent pour l'Amérique, sous la conduite de commissaires chargés de les y installer et de présider à leurs premiers travaux.

Mais le territoire ainsi concédé à Londres en toute propriété

et toute souveraineté à Guillaume Penn, était encore occupé par des tribus indiennes qui pouvaient fort bien ne pas être disposées à s'exiler de la patrie de leurs pères à la seule vue d'une signature de Charles II. Un autre homme que Penn, pour leur ôter toute occasion de protester et s'assurer une possession paisible, eût vraisemblablement demandé quelques régimens anglais, et eût fait balayer le sol à coups de fusil : c'était l'usage dans le Nouveau-Monde depuis sa découverte. Les Européens, quand ils voulaient étendre leur domination, allaient à la chasse aux indigènes et, sans sommations, gagnaient du terrain en les refoulant dans les déserts et dans les forêts avec les bêtes sauvages.

Penn, le plus illustre de la secte des *amis*, Penn, à qui sa foi commandait l'horreur de la guerre et le respect de l'égalité humaine, ne pouvait emprunter aucun secours à la force. Il déclara que l'acte de vente dressé à Londres ne serait pour lui qu'un titre sans valeur, tant qu'il ne serait pas confirmé et ratifié par les détenteurs mêmes du sol. En conséquence, il envoya proposer aux Indiens l'achat de toute la partie de la terre sur laquelle ils avaient des droits à faire valoir, et il leur écrivit une lettre très remarquable, eu égard à l'époque et au pays.

Dans cette lettre, il les entretenait d'abord de l'existence d'un *grand Dieu tout-puissant, créateur du monde*, qui veut que tous les hommes s'aiment, s'entr'aident et se fassent du bien les uns aux autres. « Je souhaite vous faire comprendre, » continuait-il, combien je souffre au souvenir des injustices » et des cruautés dont jusqu'ici se sont rendus coupables » dans ce pays, les hommes d'Europe, qui ont plutôt cher- » ché à s'enrichir à vos dépens, qu'à vous offrir en eux des » exemples de bonté et de résignation. J'ai appris que leur » conduite à votre égard a été l'origine de querelles, de » haines, et même de débats sanglans ; le *grand Dieu* en a » été irrité. Pour moi, je ne ressemble pas à ces hommes, » et on le sait dans mon pays. J'ai pour vous l'amour et le » respect que l'on doit à des frères ; je ne veux conquérir » votre amitié et votre alliance que par des transactions jus- » tes, douces et pacifiques : tous ceux que j'envoie vers vous » sont animés du même esprit et se conduiront d'après les » mêmes principes ; si aucun d'eux commet une mauvaise » action envers vous, soyez sûrs que vous en aurez une » prompte et entière satisfaction : le coupable sera jugé par » un nombre égal d'hommes justes choisis parmi les deux » nations. »

Il proposait ensuite, pour premières conditions d'alliance, que les Indiens seraient admis à vendre et acheter dans le marché public, et que toute injure ou toute injustice faite à un Indien serait punie avec la même sévérité que si elle eût été faite à un blanc : l'assemblée, chargée de recevoir les plaintes et de prononcer les peines, devrait être composée de six Indiens et de six planteurs.

On convint de part et d'autre que l'assemblée, pour la ratification de l'acte de vente, aurait lieu à Coaquannoe : c'est ainsi que les indigènes appelaient le lieu où est maintenant Philadelphie. Mais lorsque des deux côtés on fut en nombre suffisant pour ouvrir la séance, on remonta un peu plus haut le cours de la Delaware, jusqu'en un lieu appelé Sheckemaxon, où a été bâti dans la suite le village de Kensington. Là, on s'arrêta sous l'ombre d'un grand orme, et voici ce qui se passa suivant la tradition conservée dans les familles quakeresses.

Guillaume Penn était vêtu aussi simplement que d'habitude : il n'avait, dit M. Clarkson, ni couronne, ni sceptre, ni masse, ni épée ; il portait seulement sous son habit une étroite ceinture de soie bleu de ciel. A sa droite était le colonel Markam, son parent et son secrétaire, et à sa gauche son ami Pearson ; ensuite venait un groupe de quakers. Devant lui, on portait quelques marchandises qui furent étalées par terre sous les yeux des sachems (rois indiens). Il tenait dans sa main un rouleau de parchemin qui renfermait les clauses du traité de vente et d'alliance. Le plus puissant des sachems plaça sur sa tête une espèce de chapelet d'où l'on voyait s'élever une petite corne, emblème de l'autorité dans la vieille Amérique, aussi bien que chez les premiers peuples de l'Orient. Ce signe du sachem avait pour objet de consacrer le lieu de la réunion, et de rendre inviolables tous les assistans. Dès que les Indiens virent s'élever la corne royale, ils jetèrent leurs flèches et leurs arcs, et s'assirent en formant autour de leurs chefs une demi-lune. Puis le grand sachem fit annoncer à Guillaume Penn, par un interprète, que *les nations* étaient prêtes à l'écouter.

Penn prononça un discours conçu à peu près dans le même sens que sa lettre ; il déploya et lut le traité, et en expliqua les articles. La base principale de ce traité était que, même après la vente, les Indiens et les Européens seraient possesseurs du sol à titre égal.

Quand on fut tombé d'accord de part et d'autre, Penn paya le prix demandé et distribua en présens, aux sachems, quelques unes des marchandises exposées devant eux. Puis, après avoir laissé quelque temps le rouleau de parchemin à terre, il le releva, et le présentant au chef indien, lui demanda de faire conserver ce pacte chez son peuple jusqu'à la troisième génération.

C'est ainsi que se termina la séance que Benjamin West, né en Pensylvanie, a représentée dans son célèbre tableau dont nous donnons l'esquisse.

Aucun serment n'avait été prononcé ; aucun article du traité ne fut violé : le petit Etat que Penn avait fondé sur cette seule puissance de l'honnêteté du cœur humain et des lois sociales les plus simples, se soutint, pendant plusieurs générations, au milieu de six nations indiennes, sans armes, sans forteresses. Les sauvages ne désignaient le chef des blancs qu'en l'appelant *le Bon*.

Philadelphie, l'une des plus belles villes du monde, s'éleva à côté du vieil orme, témoin du traité ; et la petite constitution rédigée par Penn pour son peuple servit, en 1776, de base à la constitution des Etats-Unis.

Ces souvenirs attachent assez d'honneur au nom de Penn pour permettre de rappeler que certaines accusations de vanité, de cupidité, et d'humeur despotique ont été intentées contre lui par quelques écrivains ; malheureusement pour Penn, l'honnête Franckin s'est rangé au nombre de ses accusateurs, dans un ouvrage publié à Londres en 1759, sous ce titre : ***Revue historique de la constitution et du gouvernement de Pensylvanie.***

ÉDIFICE DU QUAI D'ORSAY.

Lorsque Napoléon crut avoir assez consolidé sa puissance par le succès de ses armes et assez affermi sur son front sa couronne par son alliance avec une archiduchesse d'Autriche, il porta ses vues sur tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité intérieure de la France, et ordonna dans toute l'étendue de son empire des embellissemens qui n'étaient jamais ni trop gigantesques, ni trop magnifiques pour répondre à son sentiment de la grandeur et de la gloire nationales. Ce fut à cette brillante époque que Paris vit s'élever, d'une part des marchés, des abattoirs, des fontaines qui devaient assainir la ville et satisfaire aux besoins de sa nombreuse population, et d'autre part ces temples, ces musées, ces arcs de triomphe qui avaient pour but d'honorer l'armée, d'exalter le peuple, et de transmettre à la postérité d'éternels reflets de l'éclat dont le nom français brillait alors dans le monde entier. Jaloux de donner aux puissances ses alliées une haute idée de la prospérité et de la splendeur de son empire, il voulut que son ministre des relations extérieures donnât audience aux ambassadeurs étrangers dans un palais d'une étendue et d'une magnificence imposantes ; il ordonna donc qu'un palais lui fût élevé près du sien, en face du

jardin des Tuileries, sur le bord de la Seine, et que rien ne fût négligé pour que cet édifice devînt à la fois l'ornement d'un des plus beaux quais de la capitale, et annonçât en même temps à quel usage solennel il était consacré.

Le soin de rédiger le projet de ce monument fut confié à M. Bonnard; et le plan de cet architecte ayant été adopté par l'empereur, la première pierre fut posée le 10 avril 1810.

Le terrain consacré à ce nouveau palais est borné au nord par le quai d'Orsay; au sud, par la rue de Lille; à l'est, par la rue de Poitiers; et à l'ouest, par la rue de Belle-Chasse. Sa surface est de 11,000 mètres. Il a coûté 930,000 fr., y compris les maisons qui en occupaient une partie. Les constructions occupent une surface d'environ 6,550 mètres. Les cours et les espaces compris entre les alignemens des rues et le pourtour de l'édifice composent le reste, c'est-à-dire 4,450 mètres.

Ces constructions ont coûté, jusqu'à l'interruption des travaux en 1820, la somme de 2,755,984 fr.; ce qui, avec le prix du terrain, forme la somme de 3.685,984 fr.; et, d'après la prévision du devis établi en mai 1833, il faudra dépenser, pour l'entier achèvement de cet édifice, une somme de 3,600,000 fr.

Le plan d'après lequel ce monument a été élevé comprend, 1° un corps de bâtiment double en profondeur, faisant face sur le quai, ayant 115 mètres de long sur 29 de large : le rez-de-chaussée était destiné à un grand appartement de réception, et le premier étage au logement du ministre et de sa famille; 2° un corps de bâtiment sur la rue de Lille, formant au rez-de-chaussée un portique ouvert servant d'entrée principale, et au premier étage formant le dépôt des archives : ce corps de bâtiment a 115 mètres de long sur 12,50 de large; 3° deux bâtimens en aile, faisant façade sur les rues de Belle-Chasse et de Poitiers, ayant chacun 37 mètres 80 centimètres de long sur 9 mètres 40 centimètres de large : les rez-de-chaussée de ces corps de bâtiment sont destinés aux remises des écuries, logemens de concierges, vestibules, escaliers secondaires, etc. : le premier étage devait être consacré à l'appartement de l'archiviste et du chef de la comptabilité; et l'étage supérieur, à des bureaux; 4° deux corps de bâtiment intermédiaires, à droite et à gauche de la cour principale, contenant au rez-de-chaussée des passages de voitures, vestibules, antichambres, etc.; et au premier étage, les bureaux des différentes divisions. Une cour principale de 58 mètres 20 centimètres de longueur sur autant de largeur, entourée de portiques, donne accès à ces différentes parties de l'édifice : deux cours secondaires de 32 mètres 80 centimètres de long sur 16 de large facilitent les communications intérieures, les débouchés sur les rues de Belle-Chasse et de Poitiers, le passage des voitures dans toute la largeur de l'édifice, et leur arrivée à couvert au pied des grands escaliers.

Ces constructions, établies sur un plan simple et uniforme, répondent aux idées de grandeur attachées à leur destination première. Leur décoration extérieure se compose de deux ordres d'architecture, dorique et ionique, superposés, qui réunissent à l'avantage d'un aspect riche et simple à la fois, celui de convenir et de s'ajuster aux besoins des distributions intérieures.

Depuis l'époque de l'interruption des travaux, en 1820, jusqu'en 1832, l'administration a vainement tenté d'utiliser, en les terminant, ces témoignages incomplets d'une des pensées de Napoléon. Dans ce but, et à différentes reprises, plusieurs projets furent demandés à M. Lacornée, qui, par la mort de M. Bonnard, en était devenu l'architecte. Il fut chargé de faire plusieurs essais pour placer dans ce monument la Cour de Cassation, la Cour des Comptes, la Chambre des Députés, l'exposition des produits de l'industrie, l'Institut, l'Académie de Médecine, et autres sociétés savantes; mais aucun de ces projets ne fut adopté.

Plusieurs fois, dans cette période de douze années, le ministère des affaires étrangères a voulu s'assurer s'il y avait possibilité d'achever cet édifice, qui lui avait été primitivement destiné, en se renfermant dans une dépense proportionnée à ses ressources financières : de notables changemens dans le luxe et la distribution furent proposés, sans produire aucun résultat convenable.

Enfin, l'achèvement de ce monument commencé à grands frais et déjà très avancé, semblait devoir être indéfiniment ajourné, et était menacé de ruine, lorsque le dernier ministre du commerce et des travaux publics conçut le projet de l'affecter au service de son département, en y renfermant aussi toutes les administrations qui en dépendent, telles que celle des Ponts-et-Chaussées, l'École des Mines, la galerie de Minéralogie, etc., etc. Il fallut donc alors rédiger de nouveaux projets, calculer les besoins de ce ministère, résumer les exigences de son service et de son nombreux personnel, afin de s'assurer que, sans de notables changemens, le bâtiment dans son ensemble pourrait s'approprier à sa nouvelle destination, avec l'addition toutefois d'un étage en attique qui ne faisait pas partie du projet primitif. Le rez-de-chaussée sur le quai est toujours conservé pour l'appartement d'apparat, et le premier étage, pour le logement du ministre; mais, par suite de la nouvelle distribution, les autres logemens sont supprimés, et consacrés à différens services, suivant la convenance des localités : on a profité aussi de cette occasion pour opérer quelques changemens dans la disposition des escaliers. A ces différences près, le monument sera achevé tel qu'il avait été projeté (les constructions étant d'ailleurs trop avancées pour qu'il en puisse être autrement), et il se composera d'un rez-de-chaussée, de deux entresols, d'un premier étage, d'un entresol au-dessus, et d'un étage d'attique.

Le 29 mai 1833, toutes les nouvelles dispositions furent approuvées par le ministre, qui, ayant obtenu des Chambres les fonds nécessaires pour l'achèvement des monumens commencés dans Paris, ordonna la reprise des travaux.

Le long intervalle de temps écoulé depuis l'époque de la cessation des travaux jusqu'à celle de leur reprise avait occasioné quelques détériorations; il a fallu les réparer convenablement, afin de livrer ces constructions en bon état à l'entrepreneur adjudicataire.

Depuis le 1er juillet 1833, époque de la reprise des travaux, 500 ouvriers (terme moyen) ont été journellement employés au monument du quai d'Orsay, sans compter les forgerons, les carriers, les scieurs de long, etc., travaillant hors du chantier. L'édifice sera complètement couvert cette année, et débarrassé de ses échafauds dans le courant de la prochaine campagne. Ces immenses travaux sont dirigés avec activité par M. Lacornée, qui est sans cesse sur les lieux, aidé des nombreux agens que réclame la surveillance d'une construction de cette importance.

PIC D'ADAM

DANS L'ILE DE CEYLAN

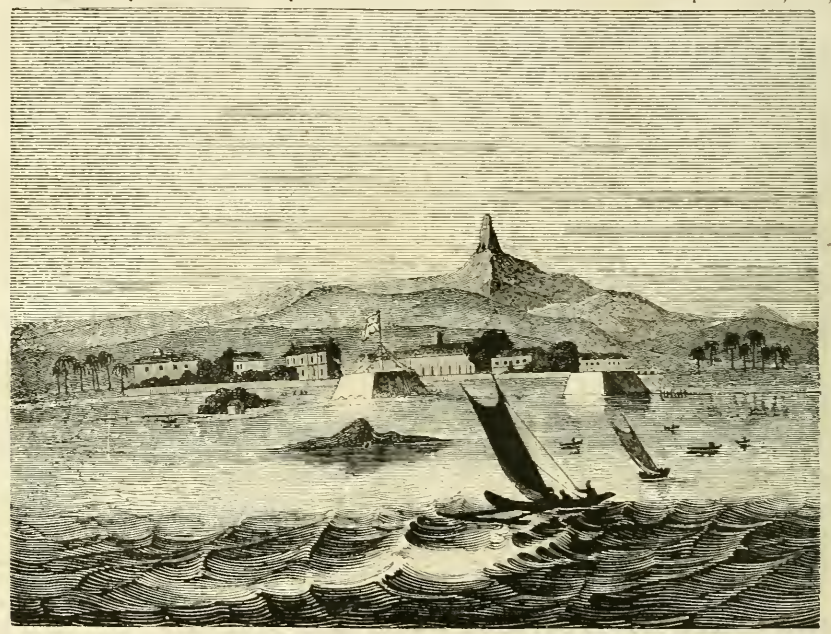
La montagne pointue que représente notre gravure est située dans l'intérieur de l'île de Ceylan, à environ 15 lieues de la rade de Colombo, d'où la vue a été prise; sa forme caractéristique la fait reconnaître aisément, et, à la première inspection, les navigateurs qui ont passé dans ces parages nommeront le *Pic d'Adam*. C'est un pèlerinage sacré et méritoire que de gravir ce cône escarpé, élevé au-dessus du niveau de la mer de 2072 mètres; au terme de l'ascension se trouve l'empreinte du pied de Bouddha. — Ce dieu, suivant les livres bouddhistes, avant de monter au ciel, jeta du sommet de cette montagne un dernier salut aux humains, et marqua son dernier pas sur la terre d'une trace ineffaçable. Mais les Musulmans, qui long-temps avant nous trafiquèrent dans l'Inde, ont changé les personnages de cette

fable, et du pied de Bouddha ils ont fait celui du premier père, *Adam*; ils ajoutent qu'avant de monter en Paradis Adam demeura sur cette cime, debout sur une seule jambe, à pleurer ses péchés jusqu'à ce que Dieu lui en eût fait remise. — Le nom Chingulais donné à la montagne est, suivant divers voyageurs, *Hamalill;* suivant John Davy, qui parcourut l'île en 1817, c'est *Hamenella* ou *Samenella*.

Le pèlerinage ne peut avoir lieu que pendant la saison sèche de janvier en avril inclusivement. L'ascension est difficile, fatigante et périlleuse; ce qui n'empêche pas que des milliers de Chingulais, vieillards, femmes et enfans, ne viennent faire leurs dévotions devant l'empreinte sacrée. Le roc, en certains endroits, est tellement à pic, qu'on ne pourrait le gravir sans l'aide des chaînes de fer qui y sont attachées. La partie inférieure s'avance parfois au-dessus de la base de la montagne, et l'œil du voyageur aperçoit la vallée au-dessous de lui à plusieurs milliers de pieds : il arrive fréquemment à quelque malheureux suspendu sur ce précipice d'être saisi de vertige, de perdre la tête et de lâcher la chaîne; il tombe et se brise en pièces.

Le sommet du mont est terminé par une plate-forme de 70 pieds de long sur 22 de large, entourée d'une petite muraille de pierre haute de 5 pieds; le point culminant de cet enclos est un rocher situé au milieu, et dépassant de 6 à 7 pieds le sol environnant; c'est là qu'est le pas sacré, *Sre-Pada*, objet de la vénération des sectateurs de Bouddha. L'empreinte est profonde, longue d'environ 5 pieds sur 2 ½ de large; elle est ornée d'un rebord en cuivre enrichi de pierreries d'une faible valeur, et surmontée d'un toit tendu d'étoffes de couleur; tout le rocher est couvert de fleurs qui lui donnent un air de fête et de gaieté.

« Certainement, dit le voyageur Davy, la cavité présente une ressemblance avec la forme d'un pied humain; mais, à



(Vue du pic d'Adam dans l'île de Ceylan.)

coup sûr, si l'empreinte était réelle, elle ne donnerait pas une haute idée de la beauté du pied de Bouddha. J'ai lieu de croire, ajoute-t-il, que l'art a néanmoins aidé la nature, car, ayant détaché adroitement une petite portion des lignes saillantes qui figurent l'intervalle des doigts, je l'ai trouvé composée de chaux et de sable semblable au mortier ordinaire, matière tout-à-fait différente du reste de la roche. »

Un peu plus bas que l'empreinte, sur le même rocher, il y a une niche en maçonnerie dédiée à *Samen*, divinité gardienne de la montagne; dans l'enclos, une petite hutte sert de demeure au prêtre officiant. Sur la partie Est de la montagne, à côté du parapet, on admire un bosquet de *rhododendrons* que les naturels regardent comme sacré, et comme ayant été planté par *Samen* aussitôt après le départ de Bouddha; ils ajoutent que cet arbuste ne se trouve en aucun autre point de l'île; mais Davy eut plus tard occasion de reconnaître la fausseté de cette assertion, le rhododendron étant commun sur les plus hautes montagnes de l'intérieur de Ceylan.

Pendant que ce voyageur était sur le sommet du Pic, il vit arriver une compagnie de pèlerins, hommes et femmes, parés de leurs plus beaux habits. Le prêtre en robe jaune, debout devant l'empreinte sacrée, leur récita à haute voix, sentence par sentence, les articles de foi de leur religion et les devoirs qu'elle leur prescrit. Durant cette oraison ils étaient à genoux ou inclinés pieusement, les mains jointes.

Une scène d'épanchemens et de tendresse suivit cette cérémonie; les femmes présentèrent avec respect leurs hommages à leurs maris, les enfans à leurs pères; et les amis s'embrassèrent. Une vieille femme commença à faire ses saluts à un vénérable vieillard, en versant des larmes de tendresse et se prosternant à ses pieds; puis d'autres personnes moins âgées firent pareillement leurs salamalecs; enfin, ils se saluèrent tous les uns les autres, et échangèrent des feuilles de bétel. — Le but de cette cérémonie est de resserrer les liens d'amitié et de famille.

Chaque pèlerin fait son offrande à l'empreinte du pied sacré et à Samen. — Les uns présentent de petites pièces de cuivre, les autres des feuilles de bétel, ceux-ci des noix d'arek, ceux-là du riz ou des étoffes. — M. Marshall, qui fit

aussi le voyage du Pic en 1819, estime le produit des présens à 6,000 francs, somme importante pour le pays.

CHIENS DE TERRE-NEUVE.

L'île de Terre-Neuve fut découverte en 1497 par les Cabot, père et fils, qui en prirent possession au nom du roi d'Angleterre Henri VII. Sous les deux règnes suivans, elle servit fréquemment de point de relâche aux bâtimens anglais que la pêche de la morue attirait dans ces parages; mais ce ne fut que sous Jacques Ier qu'on songea à y former un établissement permanent. Cette première tentative n'eut pas grand succès; les colons trouvant la terre beaucoup moins fertile, et le climat bien plus rigoureux qu'ils ne l'avaient supposé d'après les récits qu'on leur avait faits, passèrent la plupart sur le continent. Sous le protectorat de Cromwell de nouveaux émigrans vinrent s'établir dans l'île; mais n'étant pas soutenus par leur gouvernement, ils ne purent s'opposer à ce que des Français s'y installassent de leur côté. Les deux nations occupèrent donc plusieurs années ce pays, cherchant à se nuire réciproquement, quoiqu'il y eût assez de place pour que tous y pussent vivre sans se gêner les uns les autres; enfin, après diverses vicissitudes, l'île resta tout entière aux Anlgais.

Lorsque les premiers colons s'établirent à Terre-Neuve, ils y trouvèrent un grand nombre d'animaux sauvages : sur les bords des rivières, des loutres et des castors; dans les bois, des caribous, des orignals, des ours et des loups. Pour des chiens proprement dits, des chiens domestiques, il n'y en avait point; car, quoique l'île fût quelquefois visitée pendant l'été par des sauvages américains ou par des Esquimaux, dans l'hiver elle était toujours sans habitans. D'où provient donc la belle race de chiens que Terre-Neuve nourrit aujourd'hui? c'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. A la vérité, Whitebourne prétend qu'elle descend d'un dogue anglais et d'une louve indigène, mais ce n'est probablement de sa part qu'une conjecture; il semble d'ailleurs que si telle était l'origine de ces chiens, ils auraient retenu quelque chose de la férocité de la race maternelle, tandis qu'ils sont, au contraire, remarquables par leur douceur.



(Le chien de Terre-Neuve et son maître.)

Il a paru récemment dans un recueil français une imitation de cette gravure que le *Penny Magazine* a publiée le 11 janvier 1834; nous n'avons pas cru devoir renoncer pour ce motif à une planche exécutée avec habileté et à un sujet intéressant.

Les chiens de Terre-Neuve sont de haute taille, fortement musclés, mais avec des formes élancées, de manière qu'ils sont en même temps très vigoureux et très légers. Leur tête, dont la configuration rappelle celle des épagneuls, est un peu volumineuse, ce qui tient principalement au développement du cerveau; d'ailleurs elle n'a rien de lourd, et leur regard est plein d'intelligence et de douceur. Leur pelage, généralement long et touffu, est d'une finesse et d'une douceur remarquable; il est assez épais pour les protéger efficacement du froid, et pas assez long pour se charger inutilement de la boue des marais qu'ils ont souvent à traverser dans leur pays natal. Les chiens de Terre-Neuve ne relèvent point la queue, mais la portent droite, et, sous ce rapport, ils se rapprochent des loups; d'ailleurs, c'est à peu près le seul trait de ressemblance qu'ils aient avec ces animaux pour lesquels ils montrent en toute occasion une aversion déterminée, et qu'ils sont toujours disposés à attaquer.

Ce qui distingue surtout cette race, c'est la disposition naturelle qui la porte à aller à l'eau, disposition qu'une longue habitude a développée, et qui se trouve favorisée par une particularité organique très digne de fixer l'attention. Les chiens ont en général les doigts assujétis l'un contre l'autre par un prolongement de la peau qui s'avance jusqu'à la naissance de la seconde phalange; chez le chien de Terre-Neuve cette expansion se prolonge presque jusqu'aux ongles, mais elle est très large, et permet aux doigts de s'écarter beaucoup, tout en garnissant les intervalles : le pied se trouve avoir ainsi une conformation analogue à celle du pied des canards, ce qui, comme on le juge aisément,

est très avantageux pour l'exercice de la nage. Faut-il croire que cette organisation est le résultat d'habitudes continuées pendant une longue suite de générations, ou doit-on penser plutôt que le chien de Terre-Neuve n'est devenu grand nageur que parce qu'il avait dès le principe les pieds palmés; c'est ce que nous ne prétendons pas décider : mais nous ferons remarquer, avec les auteurs de la ménagerie du Muséum, que pareille disposition du pied se montre, quoique peut-être moins prononcée, dans quelques autres races, et que peut-être en les soumettant pendant plusieurs générations à l'habitude de la nage, on en retirerait les mêmes services que de la race de Terre-Neuve. Quoi qu'il en soit, ajoutent les naturalistes que nous venons de citer, cette race a le grand avantage d'être formée, et il faut avouer que nulle autre de celles qui nous sont connues ne pourrait la remplacer. En effet, les chiens de Terre-Neuve, bien exercés, semblent avoir fait de l'eau leur élément principal; ils s'y soutiennent sans aucun effort, et comme en se jouant; c'est avec une sorte de fureur qu'ils la recherchent; ils ne peuvent en être tirés que par force, et paraissent trouver autant de bonheur à y courir et à s'y précipiter que le chien de chasse à poursuivre et à saisir sa proie. On se tromperait pourtant, ajoutent-ils, si l'on supposait qu'une disposition aussi entraînante, aussi vive, est de même nature que celle qui porte les animaux vraiment aquatiques, tels que les loutres, les castors, etc., à rechercher cet élément : ceux-ci sont poussés aveuglément par leur instinct à rechercher cet élément; les autres n'y sont poussés que par l'éducation; sans elle ils vivraient à la manière de tous les autres chiens; mais elle a sur eux une influence qu'elle n'aurait point sur ceux-ci relativement à la faculté que nous considérons ici.

A l'appui de ces réflexions, je puis citer un fait dont j'ai été témoin. Un de mes amis avait fait venir de Terre-Neuve un chien qui était à peine âgé de deux mois lorsqu'on l'embarqua, et n'avait jamais eu, ni avant ni pendant le voyage, l'occasion d'aller à l'eau : il s'accoutuma bien vite à son nouveau maître, et en quelques jours il apprit à rapporter. Alors pour la première fois on le mena à la rivière, et, après lui avoir fait répéter sur le rivage ses exercices accoutumés, on jeta à l'eau un petit morceau de bois, en l'excitant du geste et de la voix à l'aller chercher; il s'y refusa complètement, et pour l'obliger à entrer dans la rivière, il fut nécessaire de commencer par l'y jeter. En pareille circonstance une loutre n'eût pas hésité à y entrer, sans qu'il lui eût fallu d'éducation préalable, et même en dépit de toutes les habitudes résultant de l'éducation. C'est ce qu'on voit fréquemment chez d'autres animaux aquatiques, et de jeunes canards, même quand ils ont été élevés par une poule, courent, comme chacun le sait, se précipiter dans la première mare qu'ils rencontrent : l'instinct propre à leur race les rendant sourds en ce moment à l'appel de leur mère nourrice, appel auquel ils avaient jusque là constamment obéi —Au reste, quoique les dispositions qui tiennent à l'instinct même de l'espèce soient beaucoup plus irrésistibles que celles qui se développent dans une race par suite de l'éducation, celles-ci n'en ont pas moins une très grande puissance; et ainsi notre jeune chien de Terre-Neuve, malgré toute la répugnance qu'il avait manifestée pour entrer à l'eau la première fois, eut son éducation faite dans une seule séance, et avant qu'on le ramenât à la maison, il avait déjà plongé pour aller saisir un caillou au fond. Dès cet instant il rechercha l'eau avec passion, et je l'ai vu peu de temps après, lorsqu'il sortait avec son maître pour aller à la promenade, s'échapper dès que l'on approchait de la rivière, et aller en courant s'y précipiter. Si l'on voulait le retenir, alors il fallait lui parler d'un ton sévère; mais c'était le seul cas où l'obéissance lui parût pénible, car dans toutes les autres occasions il semblait chercher à lire dans les yeux de son maître, afin de prévenir ses désirs.

Dans plusieurs races de chiens, chaque individu, quoique susceptible d'un vif attachement pour l'homme qui prend soin de lui, a pour tous les autres au moins de l'indifférence; mais le chien de Terre-Neuve, sans être pour cela moins fidèle à son maître, semble avoir pour l'espèce humaine en général une affection naturelle, qui n'attend que des occasions pour se manifester. Cette disposition bienveillante ne se montre jamais mieux et plus utilement que quand il s'agit de porter secours à des personnes en danger de se noyer, et la facilité avec laquelle l'animal se meut dans l'eau, sa force qui lui permet d'y soutenir des fardeaux très considérables, le rend éminemment propre à ce genre de service. Il y déploie, au reste, autant d'intelligence que de zèle; le fait suivant, qui est bien et dûment attesté, en offre un exemple entre mille.

Un Allemand, qui voyageait à pied pour son plaisir, avait pour compagnon dans son pèlerinage un grand chien de Terre-Neuve. Un jour, en Hollande, se promenant sur les bords d'un canal dont le lit très profond était compris entre deux murs verticaux, son pied vint à glisser; il tomba, et ne sachant pas nager, il perdit bientôt connaissance. En revenant à lui, il se trouva dans une petite maison située de l'autre côté du canal, et entouré de paysans qui lui donnaient les soins nécessaires en pareille occasion. Ces hommes lui apprirent qu'ils avaient aperçu de loin un grand chien nageant, et faisant des efforts considérables pour soutenir au-dessus de l'eau et amener vers le bord un corps volumineux, mais dont à cette distance ils ne distinguaient pas la forme. Après beaucoup d'efforts, ajoutèrent-ils, le chien était parvenu à atteindre un ruisseau qui venait déboucher dans le canal, et dont la profondeur allait en diminuant progressivement. Ce fut alors seulement qu'ils purent reconnaître que c'était un homme qu'il conduisait ainsi; ils s'avancèrent vers le fossé, mais avant qu'ils y fussent arrivés le chien était parvenu à tirer son maître sur le rivage, et il s'occupait à lui lécher le visage. Entre le point où l'homme était tombé à l'eau et celui où il fut conduit par son chien, il n'y avait guère moins de cinq cents pas; mais c'était le premier endroit où la disposition inclinée de la berge permît à l'animal de remonter avec son précieux fardeau.

Il paraît, d'après deux marques de dents que le voyageur se trouva à la nuque et à l'épaule, que le chien l'avait d'abord saisi par le haut du bras, et porté ainsi pendant quelque temps; mais qu'il avait compris ensuite que la tête devait être soutenue hors de l'eau, et que pour cela il l'avait saisi par la peau du cou : c'était en effet de cette manière qu'il le soutenait lorsque les paysans l'aperçurent, et il est probable que s'il eût persévéré dans sa première manière l'homme n'aurait pu être rappelé à la vie.

Ce n'est pas, comme nous l'avons déjà dit, seulement en faveur de leur maître que les chiens de Terre-Neuve font preuve d'un pareil dévouement; on en a vu souvent se jeter à la mer pour aller porter secours à de malheureux naufragés, et les ramener au rivage souvent en faisant un grand circuit, afin de gagner une plage sablonneuse et éviter les rochers. Il faut remarquer, au reste, que ces chiens, quoique se soutenant dans l'eau avec une extrême facilité, et pouvant nager pendant très long temps sans fatigue apparente, ne se tirent pas très bien des brisans, et succombent quelquefois dans des circonstances où des chiens moins bons nageurs, mais plus vigoureux, parviennent à se sauver; c'est ce qu'on vit, par exemple, dans un naufrage qui eut lieu, il y a quelques années, sur les côtes de l'Écosse. Le bâtiment avait touché un roc à fleur d'eau, et était sur le point de s'entr'ouvrir : on avait perdu tout espoir de le dégager, et on ne songeait plus qu'à sauver l'équipage. Il fallait pour cela faire arriver une corde jusqu'à terre, et comme par le temps qu'il faisait aucun bateau ne pouvait tenir la mer, on songea à tirer parti pour cela de deux chiens de Terre-Neuve qu'on avait par hasard à bord; ils furent successivement mis

à l'eau portant une corde au cou; mais, après des efforts incroyables, tous les deux se noyèrent. Il restait encore dans le vaisseau un boule-dogue de moyenne taille, mais très fortement constitué. On n'espérait guère qu'un chien qui peut-être de sa vie n'était entré à l'eau pût échapper quand les deux premiers avaient succombé; cependant, comme il fallait profiter même des moindres chances, on le jeta à son tour, et quoique repoussé plus d'une fois par la lame, battu, froissé contre les rochers, il poursuivit intrépidement sa route, et parvint à aborder. Ce fut le salut de l'équipage, que tout secours humain semblait ne pouvoir préserver.

AUFFREDY,

COMMERÇANT A LA ROCHELLE.

(XIIIe siècle.)

Au commencement du 13e siècle le commerce de la Rochelle, encouragé par les rois Jean-Sans-Terre et Louis VIII, s'élevait rapidement à ce haut degré de richesses et de prospérité qui firent de cette ville une des places les plus importantes de l'Europe, et le dernier boulevard de l'indépendance religieuse.

Alors, parmi ces fiers bourgeois qui portaient au loin le nom français, vivait un homme honoré de ses concitoyens, et dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours comme un exemple de courage et de générosité.

Le commerce de la Méditerranée était presque tout entier à cette époque entre les mains des Rochelois; et parmi les nombreux armateurs de cette ville, Auffrédy passait pour le plus heureux et le plus entreprenant. — Ses navires se montraient à la fois dans les eaux de l'Adriatique et de la Zélande, et toujours de nouvelles richesses venaient répandre dans sa patrie le travail et le bonheur.

Cependant dix bâtimens d'Auffrédy, expédiés depuis plus d'une année à Smyrne et à Constantinople, étaient impatiemment attendus sans que rien annonçât leur retour. —Bientôt le bruit de leur perte se répandit, et le crédit de l'armateur en fut ébranlé. — La plus grande partie de ses richesses était placée dans son expédition du Levant; et lorsque survinrent des engagemens antérieurs il se trouva hors d'état d'y satisfaire sans épuiser ses dernières ressources.— Il était homme d'honneur, il paya et fut ruiné.

En tout temps les malheureux ont peu d'amis : ceux d'Auffrédy l'abandonnèrent l'un après l'autre, et un jour il se trouva seul. —Plus faible, il eût succombé à cette dernière épreuve, mais son courage fut plus grand que son infortune.—Il vit au-dessous de lui des hommes qui gagnaient leur vie à la sueur de leur front; il se mêla à ces hommes, et reçut le salaire de l'ouvrier de la main de ceux mêmes que naguère il admettait à sa table. Cette héroïque résolution faisait l'objet de l'admiration des uns et l'ironie des autres.—Auffrédy seul n'était ni surpris, ni affligé, et chaque jour on le voyait exerçant sur le port le pénible métier de portefaix avec la même résignation et la même bonhomie que s'il fût né dans cette position sociale.

Un soir, fatigué d'avoir roulé, pendant plusieurs heures, de lourdes barriques, il était assis sur le bord du rivage, en considérant les eaux de la mer et les yeux fixés sur le mouvement de la marée. —Tout-à-coup les pavillons de la tour Saint-Jean signalent des navires à la marque de son ancienne maison; un instant il se croit le jouet d'une illusion; mais ces signaux étaient véridiques, et bientôt accourent vers lui une foule d'ouvriers et de matelots, alors ses seuls amis, pour lui confirmer la nouvelle que ses bâtimens qu'il croyait depuis si long-temps perdus, revenaient chargés d'immenses richesses.

Auffrédy, rendu par cet événement plus opulent que jamais, aurait facilement pu se venger de ses ingrats amis; mais son âme, forte dans le malheur, fut grande dans la prospérité, et il oublia les injures des puissans pour ne se rappeler que les souffrances et les privations des pauvres au milieu desquels il avait vécu. Ouvrier, il resta l'ami des ouvriers, et une part de ses richesses inespérées fut consacrée à la fondation d'un hôpital.

Mots de Michel-Ange sur les imitateurs. — Michel-Ange disait : « Lorsqu'on ne sait pas travailler d'après soi-même, on » ne tire jamais bon parti des ouvrages des autres. » — On lui montrait un beau tableau d'histoire dont toutes les parties étaient copiées d'autres tableaux. Un de ses amis lui demanda son avis. Il répondit : « C'est bien. Mais au jour » du Jugement, lorsque tous les membres se rejoindront au » corps, il ne restera plus rien de ce tableau. »

SOUVIGNY.

TOMBEAU DU DUC CHARLES ET D'AGNÈS DE BOURGOGNE.

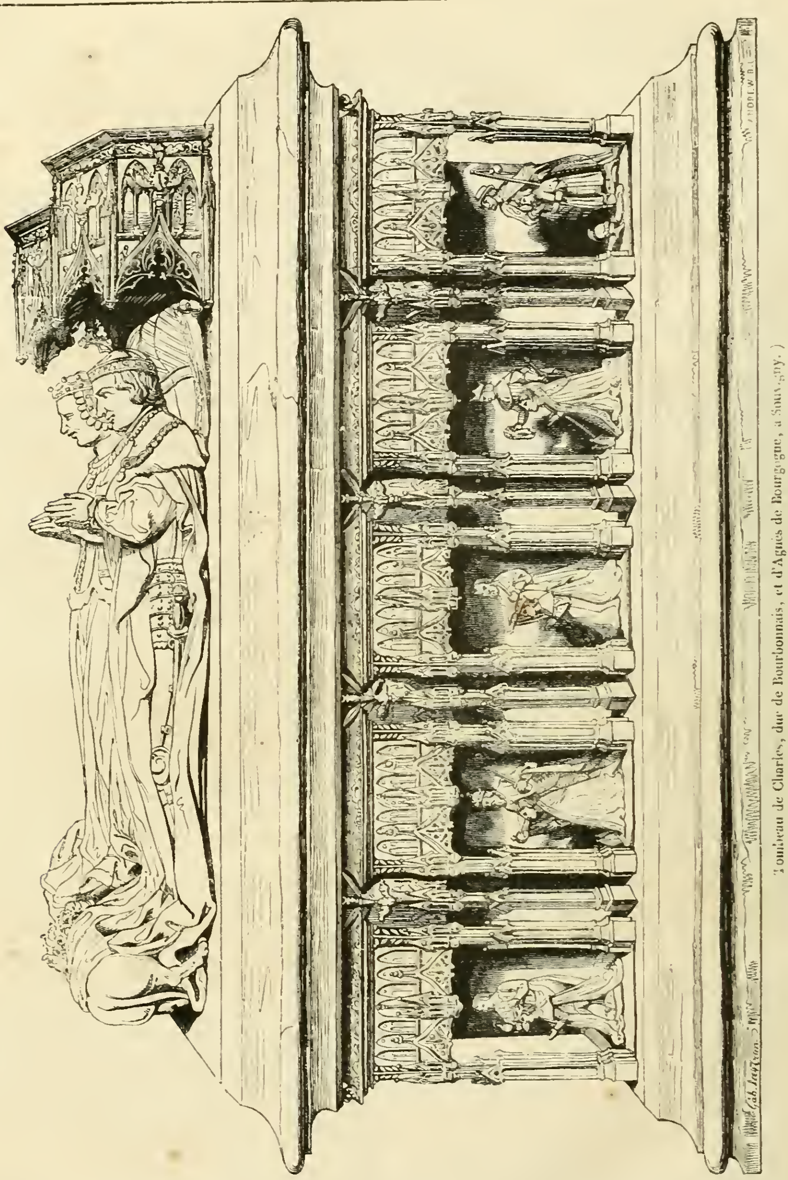
Souvigny, aujourd'hui l'un des chefs-lieux de canton du département de l'Allier, passe pour la plus ancienne ville du Bourbonnais, et l'on fait remonter son origine bien avant l'invasion des Gaules par César, qui la nomme *Umbravallis*. Nicolaï, dans une *Description du Bourbonnais*, manuscrit de la bibliothèque de Moulins, prétend que vers l'an 400, une colonie de Venètes ou Vénitiens, chassés des bords de l'Adriatique, vint habiter *Umbravallis*, et lui donna le nom de Souvigny (sous Venise). Cette tradition, appuyée sur quelques usages locaux qui existaient avant la révolution, n'a pu résister à une saine critique, et les habitans de Souvigny doivent se contenter de descendre des vieux Gaulois, de quelques Francs et de quelques Romains, comme la plupart de nos villes françaises. C'est au siége de Souvigny que Charlemagne fit ses premières armes dans la guerre de Pepin, son père, contre le duc de Guyenne.

Charles-le-Simple ayant donné à Aymard, seigneur de Bourbon, un territoire dans le pays des Boïens, ce dernier établit sa capitale à Souvigny, qui était comprise dans la donation. Vers le XVe siècle, le siége de l'administration des seigneurs de Bourbon ayant été transporté à Moulins, Souvigny ne fut plus que l'une des dix-sept châtellenies du Bourbonnais.

Souvigny, qui se recommande à nos amateurs du moyen âge par ses monumens, attire aussi l'attention par sa verrerie, qui occupe un grand nombre d'ouvriers, et par les mines de charbon de terre de ses environs.

En 916, Aymard, sire de Bourbon, jeta à Souvigny les fondemens du monastère de l'ordre des bénédictins, de l'observance de Cluny, et donna à Pierre Vénérable, qui en était abbé, l'église de Saint-Pierre, ainsi que des biens et des priviléges considérables. « Souvigny devint bientôt, dit Coiffier de Moret, historien du Bourbonnais, le Reims et le Saint-Denis des *sires*, puis des *ducs* de Bourbon. C'était là qu'ils faisaient leur entrée, lorsqu'ils prenaient possession de leur seigneurie; c'est dans l'église du monastère qu'ils prêtaient le serment de rendre une exacte justice à leurs peuples; jamais lieu ne dut être plus imposant pour eux; ils avaient sous leurs yeux les tombeaux de leurs prédécesseurs, et ils pouvaient reconnaître d'avance où serait bientôt le leur. »

L'église de Souvigny, dont une tradition populaire attribue la construction aux fées, est remarquable par sa longueur. La grande nef, qui est un peu étroite, est d'une belle élévation; elle fut bâtie vers le XIVe siècle, par Geoffroy Chollet, le dernier prieur conventuel; il fut gêné dans ses plans par les restes de l'ancienne église de Saint-Pierre, à laquelle on croit qu'appartenaient les deux vieilles tours carrées qui ornent la façade. On n'a point conservé les tombeaux des premiers Bourbons, mais ceux des ducs se voient



(Tombeau de Charles, duc de Bourbonnais, et d'Agnès de Bourgogne, à Souvigny.)

encore dans deux chapelles que l'on nomme la vieille et la neuve. La première, antérieure à la dernière construction de l'église, fut bâtie par le bon duc Louis II, dont le Bourbonnais conserva long-temps le souvenir.

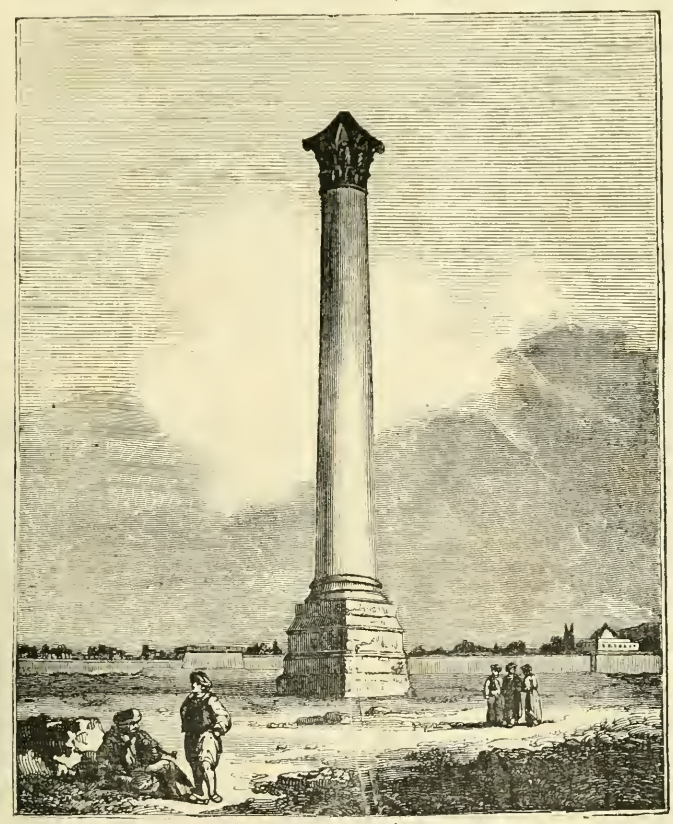
La chapelle neuve, embellie de riches ornemens gothiques, fut bâtie par Charles Ier, duc de Bourbonnais, et suivant Olivier de La Marche, *l'un des meilleurs corps à pied et à cheval, et l'un des plaisans et mondains, non pas seulement des princes, mais des chevaliers de France.*

Aucun des monumens qui la décorent ne mérite plus de fixer l'attention autant que le tombeau du duc Charles lui-même. Il est couché auprès de son épouse, Agnès de Bourgogne, sur un vaste sarcophage de marbre, soutenu par de nombreuses colonnettes, qui servent de séparation aux niches dans lesquelles sont agenouillées des figures représentant ses dix enfans accompagnés de leurs patrons.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET.
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

COLONNE DE DIOCLÉTIEN,
VULGAIREMENT DITE DE POMPÉE, A ALEXANDRIE.



(Colonne de Pompée en Égypte.)

La colonne connue jusqu'à présent sous le nom de Pompée est le premier objet qui frappe la vue lorsqu'on parcourt le sol d'Alexandrie; de loin elle domine la ville, les minarets, les obelisques et le château du phare; elle sert en mer de reconnaissance aux vaisseaux, et guide les Arabes dans les plaines du désert. L'éminence, ou butte factice sur laquelle elle a été assise, n'offre aujourd'hui, de même que toutes les petites collines environnantes, qu'un monceau de décombres et de maçonnerie; ce monticule paraît avoir été revêtu de degrés pour servir de stylobate au monument.

La construction de la colonne est formée de quatre morceaux de granit rose; piédestal, base, fût et chapiteau donnant une hauteur totale de 28 mètres 75 centim. (88 pieds 6 pouces); le fût à lui seul a 20 mètres 50 centim. (61 pieds 6 pouc.) de longueur, et son diamètre est de 8 pieds 4 pouc. au maximum de son renflement, c'est-à-dire vers le tiers de sa hauteur : c'est la seule pièce des trois principales qui soit d'un goût pur, et par conséquent de la belle antiquité; le chapiteau et le piédestal, trop courts, ont évidemment été ajoutés après coup. Néanmoins, l'élévation donnée au socle de la base, la forme corinthienne du chapiteau, et l'isolement, contribuent puissamment à faire paraître la colonne plus légère et d'un élancement plus hardi que le dorique, qui est l'ordre de son fût. On n'est pas très frappé de la grandeur absolue de tout le monument lorsqu'on le voit à quelque distance; mais dès qu'on peut le comparer à soi-même ou à quelque objet peu éloigné, on se sent comme accablé de sa masse majestueuse. On peut encore se figurer une partie de ces illusions en cachant et découvrant peu à peu la partie inferieure du dessin qui accompagne cet article.

Le poids total de ce monument a été évalué à 550,492 kil. ou 1,100,984 livres.

Suivant de nombreux passages des auteurs modernes, tant Arabes qu'étrangers, la colonne, telle qu'on la voit aujourd'hui, n'aurait pas été érigée isolément, elle aurait fait partie de quelque édifice magnifique, dont on pourrait, par des fouilles suivies, découvrir les traces. Mais les opinions sont partagées sur la nature de ce monument supposé, et sur le nom du personnage auquel il aurait été érigé.

On savait, par une sorte de tradition que confirmaient la nature et l'examen précédemment fait de cette colonne, qu'elle avait dû porter à son sommet une statue, et le nom de la célèbre Cléopâtre, attaché à divers monumens du voisinage, fit supposer que celui-ci avait été élevé par cette reine à la mémoire de l'illustre Pompée. Mais aucun des auteurs qui ont décrit l'Egypte avec tant de soin, Pline, Diodore de Sicile, ni Strabon, qui vivaient dans le siècle suivant, ne font mention de ce monument, qu'ils n'eussent

certainement pas oublié s'il eût existé. Pococke suppose qu'il fut érigé en l'honneur de Titus ou d'Hadrien, Abou'l-Feda l'attribue à l'empereur Alexandre Sévère. Quoi qu'il en soit, s'il reste des doutes sur l'érection primitive de ce monument, on est du moins éclairé sur la dédicace qui en a été faite à une époque fixe de l'histoire. Pococke, en examinant cette colonne et en relevant ses principales dimensions, avait remarqué, aux rayons du soleil, entre onze heures et midi, la trace d'une inscription grecque sur la plinthe de la base, du côté de l'ouest; mais des lacunes nombreuses et l'indécision des lettres avaient empêché d'en déterminer le sens. Enfin plusieurs savans, tant anglais que français, sont parvenus, avec des soins particuliers, à relever l'inscription de manière à la rendre intelligible; ils ont unanimement reconnu que cette colonne avait été dédiée à Dioclétien par un préfet de l'Egypte, en reconnaissance des bienfaits de cet empereur pour les habitans d'Alexandrie. En voici la traduction donnée par le savant Villoison :

Po..... (Pomponius, Publius ou Pompée), préfet de l'Egypte, a consacré ce monument à la gloire du très saint empereur Dioclétien Auguste, le génie tutélaire d'Alexandrie.

Quel que soit le nom du préfet, il est certain que cette colonne a été consacrée à Dioclétien; mais l'examen du monument sous le rapport de l'art et de la matière donne lieu de lui supposer une plus haute antiquité. Ainsi le fût est d'un beau galbe et d'un poli admirable, excepté du côté de la mer et du désert, où il a été corrodé par les sables et l'humidité; le piédestal et la base sont au contraire d'un travail brut et de proportions lourdes, comme tous les ouvrages du Bas-Empire; le chapiteau, d'une exécution molle, paraît n'avoir été qu'ébauché. Ces considérations ont fait penser à MM. Norry et Saint-Genix que le fût, qui est évidemment d'un travail grec, aurait été érigé primitivement en cet endroit, et que depuis, ayant été renversé et ses parties accessoires mutilées et détruites, on l'aurait réédifié pour le consacrer à Dioclétien; ce qui n'empêcherait pas qu'il ne l'eût été précédemment à l'empereur Alexandre Sévère, comme le pense M. Saint-Genix, qui suppose également que le nom illisible du préfet de l'Egypte était Pompée. Cette circonstance admise expliquerait assez bien l'appellation traditionnelle sous laquelle ce monument était connu. L'ingénieur français pense encore que cette colonne était primitivement un obélisque qu'on aurait arrondi, et cette opinion ne paraît pas invraisemblable.

Les fondations de la colonne ont été construites de la manière la plus grossière; des blocs de pierre de toute espèce et de toute dimension y sont placés sans ordre; un de ces blocs est un beau morceau d'albâtre avec des hiéroglyphes sculptés; on y trouve encore d'autres fragmens gravés en caractères égyptiens, et jusqu'à des tronçons de colonnes; mais un bloc surtout est remarquable par sa position et par sa nature, car il soutient presque seul la colonne, et il est d'une espèce de brèche rare dans cette contrée; c'est un tronçon d'obélisque renversé de manière à faire l'office d'un pieu parfaitement enveloppé par la maçonnerie qui l'environnait, et présentant à sa partie supérieure la plus grande de ses surfaces pour recevoir l'assiette de la colonne.

Il est évident, par le désordre des matériaux de cette maçonnerie, qu'on a tenté à diverses époques des fouilles pour chercher dans les fondations du monument les trésors qu'on supposait y être enfouis; c'est à ces travaux qu'il faut attribuer aussi son inclinaison; il penche à l'ouest d'environ 7 pouces. Ces dégradations ont été renouvelées, puis réparées en différens temps; enfin, le pacha d'Egypte a fait récemment recrépir toute l'enveloppe du stylobate et de son support de manière à le garantir des fréquentes dégradations commises par des passagers, qui, à force d'en enlever des fragmens, auraient fini par compromettre l'équilibre du monument.

Des voyageurs courageux ont tenté à diverses époques de monter sur le chapiteau; voici le moyen dont ils se sont servis, et qu'ont employé en dernier lieu les savans de l'expédition française en 1798, pour en mesurer exactement la hauteur et les différens diamètres : « On éleva, dit M. Norry, un cerf-volant, à l'attache duquel était suspendue une corde d'une longueur indéfinie. Lorsque le cerf-volant fut enlevé et passé par-dessus le chapiteau, la corde pendante fut saisie de la main, le cerf-volant abattu et séparé de sa corde, qui se trouva ainsi passée au-dessus du chapiteau comme sur la circonférence d'une poulie : à cette première corde on en substitua une plus grosse, qui fut fixée par des piquets au pied de la colonne, et qui était assez forte pour qu'un mousse pût se hisser sur le chapiteau, et y préparer, par le moyen de cordages, un moufle propre à élever tour-à-tour plusieurs personnes assises sur un banc suspendu. En quelques minutes quatre ou cinq personnes se trouvèrent portées sur le sommet du chapiteau dont elles prirent les mesures, tandis que d'autres s'occupaient à relever avec la plus grande exactitude les dimensions de la base, du piédestal, du fût et de ses divers diamètres. »

Le dessus du chapiteau a été creusé circulairement sur 6 pieds de diamètre et 2 pouces ½ de profondeur pour l'encastrement du socle de la statue qui devait le surmonter. Au centre de ce cercle on a trouvé un pavillon de fer battu, sur lequel on avait gravé qu'en 1789 Fauvel, artiste français, avait mesuré la hauteur totale du monument, et lui avait trouvé 88 pieds 9 pouces, dimension qui ne diffère de la plus exacte que de 2 pieds 5 pouces.

Plus récemment, quelques gentilshommes anglais, usant des mêmes moyens d'ascension, ont inscrit leurs noms ignorés avec du goudron et en lettres de 10 pieds de hauteur, vers le haut du fût de la colonne. — C'est là une malheureuse habitude d'une certaine classe de voyageurs : écrivez votre nom sur le rocher dans l'espoir que quelque jour un ami viendra, s'arrêtera surpris et ému, et donnera des rêveries, des regrets, des larmes à votre mémoire; mais ne portez votre main qu'avec plus de choix et plus de discrétion sur les œuvres qui consacrent de grands noms ou de grands souvenirs : n'en troublez pas la majesté, n'en brisez pas l'unité d'impression, ne cherchez pas à y consacrer de force votre individualité inconnue; respectez ceux qui viendront après vous au même lieu élever leur âme; humiliez votre égoïsme devant les monumens du génie, comme vous vous taisez dans le silence du temple sous la pensée de Dieu.

ASTRONOMIE.

SYSTÈMES DE PTOLÉMÉE, DE COPERNIC ET DE TYCHO-BRAHÉ.

(Deuxième article.— Suite du système de Ptolémée. Voy. p. 306.)

Le Soleil, la Lune, se transportent d'occident en orient, et achèvent ainsi le tour du ciel, l'un dans l'intervalle d'une année, l'autre dans l'intervalle d'un mois. Mais ce transport ne s'effectue pas d'une manière uniforme; la vitesse apparente de ces deux astres est *inégale* dans les diverses parties de leur cours; et c'est pour expliquer cette inégalité que les anciens avaient imaginé, comme nous l'avons expliqué dans un précédent article, les *excentriques* et *épicycles*. Voyons comment ces mêmes hypothèses furent appliquées aux planètes.

Une première contemplation du ciel y fait distinguer, d'une part, le Soleil et la Lune, et, d'autre part, une quantité innombrable d'astres étincelans connus sous le nom commun d'*étoiles*.

Cependant, parmi les étoiles, on a dû en distinguer de bonne heure un petit nombre (cinq pour l'astronomie ancienne) qui paraissent, comme le Soleil et la Lune, douées de mouvemens particuliers; au lieu que toutes les autres, n'étant soumises qu'au seul mouvement diurne, conservent entre elles une position invariable.

Ces cinq étoiles, douées de mouvement propre, furent désignées sous le nom de *planètes*. Leur mouvement a pour résultat définitif de les transporter d'occident en orient, et de leur faire accomplir dans cette direction le tour entier du ciel en un temps qui est plus ou moins long, mais toujours le même pour chacun de ces corps célestes. De plus, ce mouvement est sujet à de bien plus grandes irrégularités que celui du Soleil ou de la Lune; car, non seulement la vitesse apparente des planètes est variable, mais en certains points de leur cours ces astres s'arrêtent et deviennent *stationnaires*. Puis, s'étant arrêtés, ils semblent ensuite reculer, c'est-à-dire qu'ils marchent désormais et pendant un certain temps de l'orient vers l'occident. Alors on dit qu'ils sont *rétrogrades*. Leur vitesse augmente pendant quelque temps dans cette direction; bientôt elle atteint un maximum, puis elle diminue. De nouveau la planète s'arrête, et enfin elle reprend son cours *direct*, c'est-à-dire d'occident en orient. C'est à cause de ces singulières alternatives, qui semblaient échapper à toute loi régulière, que les astres dont nous nous occupons furent appelés *planètes*, d'un mot grec qui signifie *errer* (astres *errans*). Toutefois on put, à l'aide des épicycles, et sans violer la loi des mouvemens circulaires, expliquer les irrégularités des planètes.

Nous avons montré, en effet, dans le précédent article, que le mouvement d'un astre dans son épicycle étant à une certaine époque dirigé *en sens contraire* du mouvement qui entraîne l'épicycle lui-même sur le déférent, l'astre vu de la terre devait à cette époque paraître ralentir sensiblement sa marche. (Voir les fig. de l'article précédent, page 307.) Mais au lieu d'un simple *ralentissement*, dont nous avions besoin pour expliquer l'inégalité du Soleil, on aura évidemment une *rétrogradation* si on suppose que la vitesse de l'astre dans son épicycle surpasse celle de l'épicycle sur le déférent. D'ailleurs, comme, à une autre époque, ces deux vitesses se retrouveront *de même sens*, le mouvement alors sera nécessairement *direct*, et il y aura en une époque intermédiaire dans laquelle l'astre aura paru *stationnaire*.

En déterminant convenablement ces deux vitesses relatives, on pourra donc expliquer toutes les apparences; et, par exemple, si on suppose que l'astre fasse le tour de son épicycle un certain nombre de fois tandis que le centre de l'épicycle achève sur le déférent le tour du ciel, on pourra reproduire autant d'alternatives de stations et de rétrogradations que l'astre lui-même en présente dans son cours.

Cette ingénieuse explication des stations et rétrogradations des planètes est attribuée au célèbre Apollonius de Perge, qui a laissé un traité très estimé sur les *sections coniques*: mais cela ne suffisait point à rendre compte de toutes les observations. Ptolemée dut premièrement, pour les planètes comme pour la Lune, combiner les deux suppositions d'un excentrique et d'un épicycle; ensuite l'astre ne dut plus rouler sur un premier, mais bien sur un deuxième épicycle porté par le premier; après il fallut considérer tous ces cercles relatifs à une même planète comme n'étant pas renfermés dans un même plan, etc. En un mot, chaque inégalité nouvelle que l'art d'observer, en se perfectionnant, faisait découvrir, contraignait de surcharger la primitive hypothèse par une supposition nouvelle. Aussi le système de Ptolemée, loin d'être confirmé par les progrès ultérieurs de la science, n'a fait que se compliquer de plus en plus : et cela seul, dit Laplace, doit nous convaincre que ce système n'est pas celui de la nature. Mais, ajoute ce grand géomètre, en considérant ce même système comme un moyen de représenter les mouvemens célestes, et de les soumettre au calcul, cette première tentative sur un objet si vaste fait honneur à la sagacité de son auteur. Dans un autre passage, Laplace observe que « le système de Ptolemée, étant fondé sur la comparaison des observations, offrait dans cette comparaison même le moyen de le rectifier, et de l'élever au vrai système de la nature dont il est une ébauche imparfaite. » — Cette appréciation montre assez que si Ptolemée n'a pas trouvé la vérité, il n'a pas moins rendu aux sciences un éminent service en préparant ses progrès ultérieurs.

Ajoutons quelques détails pour compléter l'exposition du système :

La terre étant immobile au centre du monde, et le mouvement diurne entraînant le ciel en vingt-quatre heures, les astres étaient placés autour de la terre dans l'ordre suivant, en commençant par les plus rapprochés, savoir : la LUNE, *Mercure*, *Vénus*, le SOLEIL, *Mars*, *Jupiter* et *Saturne*.

On avait eu des raisons décisives pour placer la Lune à la plus petite distance; car, éclipsant si souvent le Soleil, elle était nécessairement plus voisine. D'ailleurs, Aristarque de Samos avait donné une méthode pour comparer la distance de la Lune à celle du Soleil. Suivant lui, le Soleil était dix-neuf fois plus éloigné, résultat fort inférieur à la vérité; mais qui, malgré son inexactitude, reculait les bornes de l'univers beaucoup au-delà de celles qu'on lui avait assignées jusqu'alors. — Après cela, il n'y avait pas de raisons bien déterminantes pour placer Mercure ou Vénus plutôt en deçà du Soleil qu'au-delà. L'astronome moderne voit ces deux astres passer quelquefois sur le disque du soleil; mais les anciens n'avaient point observé ces passages; et d'ailleurs, à d'autres époques, le Soleil est réellement entre nous et les deux astres. Mais Mercure et Vénus ont cela de particulier, qu'ils ne s'écartent jamais qu'à de petites distances du Soleil, Mercure à 32°, et Vénus à 45° au plus. Les trois autres planètes, au contraire, s'éloignent à toute distance du Soleil; et cela, en l'absence de toute autre raison décisive, a pu porter Ptolemée à placer le Soleil entre les deux sortes de planètes qui présentaient des apparences si différentes. — L'ordre des trois dernières planètes a été déduit des temps de leurs révolutions, Ptolemée ayant supposé que les planètes les plus éloignées voulaient un plus long temps pour achever leur révolution. Cela a été confirmé par la découverte du vrai système du monde, mais il faut bien observer que, dans son système, Ptolemée n'avait aucun moyen direct de comparer ces distances.

Claude Ptolémée, qui nous a conservé dans l'Almageste le résumé des travaux de l'école d'Alexandrie, était né à Ptolémaïde en Égypte; il fleurit vers l'an 130 de notre ère. Il a découvert plusieurs faits astronomiques de grande importance, entre autres une des principales inégalités de la Lune. On lui doit aussi d'avoir rassemblé avec soin les déterminations de latitude et de longitude de la plupart des lieux connus; et il a écrit d'importans ouvrages sur des sciences diverses, telles que l'optique, la musique, la chronologie, la gnomonique et la mécanique.

Que toutes les planètes, la terre comprise, tournent autour du Soleil, qui est le centre de leurs mouvemens, de même qu'il est le foyer qui verse sur elles incessamment la chaleur, la lumière et la vie; c'est ce dont nous ne pourrons jamais nous convaincre par une contemplation directe, attachés que nous sommes à la surface de notre globe. Mais ce n'est point à dire que nous ne puissions pas posséder cette vérité par des démonstrations qui satisfassent pleinement notre esprit; seulement il faut savoir apprécier la nature de ces démonstrations.

Toutes les fois que nous étudions la nature, nous devons pour la comprendre interpréter par le raisonnement les phénomènes qu'elle nous présente; et, dans ce travail de l'esprit, il est nécessaire surtout de tenir compte des conditions dans lesquelles se trouve l'observateur; car, bien que ces conditions soient étrangères à la réalité du fait observé, elles ont néanmoins une très grande influence sur les qualités phénoménales, c'est-à-dire sur les apparences par lesquelles ce fait se produit à nous. Aussi, sans la continuelle et in-

stinctive attention que nous mettons à traduire par les lumières de l'intelligence le brut témoignage de nos sens, nous tomberions à chaque pas, parmi les circonstances communes de la vie, dans de grossières erreurs. D'après cela, nous en rapporterons-nous seulement à nos sens dans l'étude du phénomène astronomique dont les objets sont si éloignés de notre portée, que, pour les connaître avec quelque exactitude, il a fallu fabriquer de merveilleux instrumens, c'est-à-dire, en quelque sorte, nous créer de nouveaux sens pour suppléer à l'insuffisance de ceux dont nous avons été doués! Ici, sans doute, moins que partout ailleurs, nous ne pourrons atteindre à la vérité qu'en nous tenant en garde contre nos premières impressions et en les soumettant à un examen approfondi.

D'ailleurs, nous ne devons pas nous dissimuler que pour découvrir la vérité nous sommes placés, à l'égard des faits astronomiques, dans une situation moins favorable qu'à l'égard des faits qui sont l'objet de la physique terrestre. Pour ceux-ci, pour la plupart au moins, nous pouvons à notre gré varier les circonstances des phénomènes, interroger la nature par mille moyens divers, *expérimenter*, en un mot; au lieu que, dans l'étude des mouvemens célestes, l'homme est complètement passif; il ne peut qu'*observer*, car il ne lui a pas été donné d'intervenir dans les mutuelles relations des corps célestes comme dans celles des corps sublunaires. L'astronomie, en un mot, est essentiellement une science d'observation, non d'expérimentation; et par là, elle se distingue des autres branches de la physique générale. Ce caractère de la science astronomique y rend la découverte de la vérité plus longue, plus difficile; mais, en aucune façon, il n'en exclut la certitude. (*La suite à une prochaine liv.*)

LE GUIDO RENI.

Le Guide est né à Bologne en 1575. Son père, Daniel Reni, était l'un des plus grands musiciens de cette époque, et surtout le plus habile joueur de flûte de toute l'Italie. Cet homme descendant d'une famille de musiciens dont la réputation se transmettait de père en fils, destinait naturellement son fils à la musique. Dès l'âge de neuf ans il lui donna des leçons de clavecin, mais l'enfant sans cesse quittait l'instrument pour charbonner sur les murs et sur le plancher des figures d'une hardiesse de trait remarquable.

Son père, voyant qu'il n'avait goût à aucune autre chose qu'à la peinture, se décida à le placer chez Denis Calvart, peintre flamand, alors établi à Bologne. Le Guide y acquit bientôt cette rare facilité d'exécution qui caractérise toutes ses peintures; ensuite il entra chez les Carraches, qui le mirent de suite à travailler à leurs grandes toiles. Il fit des progrès très rapides, et au bout de quelques années il eut acquis un talent tellement incontestable, qu'ayant été chargé de peindre plusieurs tableaux dans une chapelle pour laquelle Louis Carrache travaillait en même temps, les ouvrages du Guide furent trouvés supérieurs, et il fut chargé de travaux très importans.

Sa manière à cette époque ne se distingue guère de celle des Carraches que par un peu plus de recherche dans la couleur et une lumière plus habilement distribuée sur tous les plans de ses tableaux. Il devait ces qualités à l'étude spéciale qu'il avait faite des ouvrages de Paul Véronèse, peintre qu'il a toujours regardé comme le plus savant de tous les coloristes, de même qu'il a toujours regardé Raphaël comme le premier de tous les dessinateurs.

Le Guide était encore fort jeune lors de ses premiers succès, et le dégoût que lui inspirèrent les tracasseries de ses rivaux, joint à l'envie qu'il avait de voir les belles peintures de Rome, le décidèrent à partir pour cette ville. Peu après son arrivée il se présenta chez le cavalier Josepin: celui-ci se trouva heureux d'avoir un jeune homme d'un aussi grand talent à opposer au Caravage, dont la réputation augmentait tous les jours et commençait à lui porter ombrage. Il fit travailler le Guide chez lui, le présenta au pape, le poussa partout, et fit si bien, qu'on lui donna à faire plusieurs grands ouvrages commandés à Michel-Ange de Caravage.

Le Caravage n'était pas homme à se laisser impunément enlever ses travaux; il eut avec eux une altercation très violente. Le Josepin connaissant l'homme à qui ils avaient affaire, se tenait à l'écart; mais le Guide voulant lui tenir tête, des paroles on en vint aux coups, et on ne put pas les séparer qu'il n'eût reçu un coup d'épée à travers la figure. Heureusement la blessure, quoique très profonde, n'était pas dangereuse, et il put mener à fin les ouvrages qu'il avait commencés, et en entreprendre d'autres qui lui firent une grande réputation dans Rome.

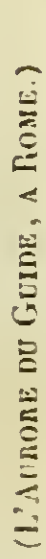
Paul V le choisit pour peindre sa chapelle particulière de Monte-Cavallo. Il peignit sur l'autel l'Annonciation, à la voûte le Paradis avec une multitude de figures d'anges et de saints, et sur les côtés de petits anges dans toutes les attitudes. Il se fit aider dans cet ouvrage par l'Albane et l'Ari-



(Guido Reni.)

franc; mais, contrairement à l'usage des peintres d'alors, et pour faire voir combien il était supérieur aux artistes déjà célèbres qui travaillaient avec lui, il ne retoucha rien à leur peinture. Le pape prenait plaisir à le voir travailler, il était souvent chez lui, et pour le mettre à son aise il l'avait autorisé à demeurer couvert en sa présence. « Il a bien fait, dit le Guide quand il fut sorti, car sans cela j'aurais prétexté une incommodité, et je me serais couvert de moi-même pour l'honneur que je dois faire rendre à mon art. » Aussi ne voulut-il jamais travailler chez aucun prince couronné, ni faire leur portrait, parce qu'il aurait fallu qu'il se découvrît en leur présence. Cependant le Guide était d'un caractère doux, affable, et prévenant dans toutes les relations de la vie; mais quand il s'agissait de son art, pour rien au monde il n'eût consenti à compromettre sa dignité d'artiste. Ses amis l'engageant un jour à faire sa cour au légat de Bologne qui avait témoigné le désir de le voir, il répondit qu'il ne troquerait pas le rang que lui faisaient ses pinceaux contre la barrette de cardinal; que si le légat avait affaire de lui, il pouvait venir, ou envoyer directement quelqu'un de sa part.

Le Guide ne pouvant se faire payer ce qui lui était dû pour la chapelle de Monte-Cavallo, parce que le trésorier vou-



(L'Aurore du Guide, a Rome.)

ait qu'il commençât auparavant celle de Sainte-Marie-Majeure; et d'ailleurs, mécontent du pape, qui lui avait promis la croix de l'ordre du Christ pendant qu'il exécutait ces travaux, il partit secrètement pour Bologne, où il peignit dans l'église de Saint-Dominique l'apothéose de ce saint et le massacre des Innocens.

Le pape, fâché de son départ, voulut à toute force le ravoir; il écrivit au cardinal-légat de Bologne de le faire revenir promptement à Rome; le légat l'alla trouver dans son atelier, et, ne pouvant le décider à ce voyage, il le menaça de le faire arrêter et de l'y faire conduire par force. Le Guide répondit qu'il était le maître chez lui, et que jusqu'à ce que la force fût venue il ne permettrait à personne de l'y insulter et de l'y menacer. Comme la querelle en venait à la dernière violence, les personnes qui étaient présentes s'interposèrent. Le cardinal s'adoucit, et le Guide consentit à partir, à condition qu'il traiterait directement avec le pape et qu'il n'aurait plus affaire à aucun de ses ministres. Le légat lui remit en outre le titre des appointemens qu'il avait demandés et qu'il devait toucher le premier de chaque mois.

A son arrivée les cardinaux envoyèrent leurs équipages au-devant de lui jusqu'au *Ponte-Mole*, comme cela se pratique à l'entrée des ambassadeurs des puissances de premier ordre. Le pape le reçut fort bien, lui fit payer ce qui lui était dû, le logea magnifiquement, et mit un de ses carrosses à sa disposition. Le Guide peignit la chapelle de Sainte-Marie-Majeure, puis il retourna à Bologne, où il acheva les peintures de l'église de Saint-Dominique : ensuite le sénat de cette ville le chargea de peindre, dans l'église dei Mendicanti, saint Charles et les quatre protecteurs de la ville.

Le Guide fut appelé à Gênes pour l'exécution de grands ouvrages; ensuite il peignit à Naples, où il eut à lutter contre les intrigues de la coterie de Belisario; puis il retourna à Rome, où il fut chargé par la fabrique de Saint-Pierre de peindre l'histoire d'Attila. Mais ayant perdu au jeu les cinq cents écus d'arrhes qu'il avait reçus pour cette peinture, il emprunta cette somme, qu'il rendit à la fabrique, et partit pour Bologne après avoir fait gratter les fresques commencées.

La malheureuse passion du jeu s'était tellement emparée de lui, que, malgré les sommes énormes qu'il avait gagnées, elle le réduisit à la dernière misère. Il n'était plus possible d'obtenir de lui un tableau, et il ne travaillait que lorsqu'il avait perdu jusqu'à son dernier sou. Il lui arriva même quelquefois de jouer le prix d'une peinture qu'on venait de lui commander avant de l'avoir commencée. C'est à cette funeste manie qu'on doit attribuer l'extrême faiblesse de quelques uns des ouvrages du Guide, car dans ses belles œuvres il s'est placé à un rang distingué entre tous les peintres d'Italie; et pour l'apprécier convenablement, il faut le juger d'après les belles peintures qu'il a laissées à Rome, à Ravenne, à Forli, à Bologne, à Gênes, à Modène, etc.

Devenu vieux, sans amis, sans ressources, il eut des retours sur lui-même qui le plongèrent dans une mélancolie profonde dont il mourut en 1642, à l'âge de soixante-sept ans.

L'Aurore orne un plafond du palais Rospigliosi à Rome. Le Musée du Louvre possède vingt-deux tableaux du Guide.

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1560.

MALHEUREUSE CONDITION DES GENS DE LA CAMPAGNE A CETTE ÉPOQUE. — PRIVILÉGE ÉTABLI EN LEUR FAVEUR.

Les trois ordres du royaume réunis en États-Généraux à Orléans, sous la présidence du chancelier Michel de L'hospital, en l'année 1560, s'attaquèrent avec vigueur aux abus dont le peuple avait à souffrir, et, suivant une expression de Voltaire, ils doivent être mémorables par la séparation éternelle qu'ils mirent entre l'épée et la robe.

Au nombre des ordonnances rendues par Charles IX sur les plaintes de ces États-généraux, nous en avons remarqué une qui accorde un privilége aux gens de la campagne et aux mercenaires; elle nous a paru digne de ressouvenance, en ce qu'elle témoigne de la malheureuse condition du bas peuple à cette époque, et de l'esprit nouveau qui s'insinuait dans le corps représentatif de la nation. Voici le texte de cette ordonnance :

« Contre les condamnez à payer certaine somme de deniers deuë par cédule ou obligation, seront adjugez les dommages et interest requis pour le retardement du payement, à compter du jour de l'adjournement qui leur aura été fait. Et ce, à raison, à savoir entre marchans, du denier douze, et entre toutes autres personnes, du denier quinze. *Exceptez toutefois les laboureurs, vignerons et mercenaires, envers lesquels les debteurs seront condamnez au double de la somme en laquelle ils seront redevables, sans que voz juges la puissent modérer.* »

Un auteur du temps, Joachim du Chalard, avocat au grand conseil, explique ainsi les motifs de cette disposition dans son ouvrage intitulé : *Sommaire des ordonnances du roi Charles IX, sur les plaintes des trois estats de son royaume tenuz à Orléans, l'an 1560.*

« Faire laisser l'agriculture (qui est un bien public), aux poures laboureurs, vignerons et mercenaires, pour les faire venir demander leurs debtes, et poursuyvre le payement de leurs travaux et sueurs, est chose fort mal faite, desplaisante à Dieu, comme l'Escriture sainte le tesmoigne, et cas qui devroit être bien et asprement puny par la justice. Le droict ancien et nouveau, pour leur vacation (travail) tant profitable, généralement les a dispensez et privilégiez par-dessus le commun... Toutesfois à présent, ce sont les moins favorisez, et les plus foulez par toutes sortes de vexations, d'extorsions et pilleries. »

Le même auteur, dans cet ouvrage très rare aujourd'hui, cherche à apitoyer, en de fréquens endroits, sur le sort des campagnards avec un style ferme et animé, qu'on ne lit pas sans charme.

« Les poures laboureurs et villageois, après avoir labouré, semé, fumé les terres, trauaillé tout le jour, enduré l'extresme chaleur du soleil, la rigueur du froid, quelquefois les morsures des serpens, sué sang et eau toute l'année pour accoustrer leurs champs, espérant en recueillir les fruits; soudain voicy une gresle, une gelée, une tempeste, une bruine, un frimas qui les défraudera de toute leur espérance : à l'un, ses brebis et vaches mourront; à l'autre, les gendarmes, pendant qu'il est au labeur, luy rauiront ce qu'il a, de sorte que quand il est de retour à sa maison, au lieu de receuoir consolation, et trouuer repos, sa femme tempeste, les enfans pleurent, toute sa famille lamente et crie la faim. Outre ces vlceres et playes, qui leur sont cauteres penetrant jusques en l'ame de leur ame, ils sont tousiours en douleur perpétuelle : tantost ils ont matière et occasion de se plaindre d'vne chose, tantost de l'autre, tantost de la pluye trop abondante, tantost de la sécheresse excessive, tantost des chenilles, tantost des vents et tempestes; mais surtout des nobles, qui les rançonnent et battent, qui renuersent leurs bleds en chassant, et leurs font mille autres inhumaines extorsions. Par cela se complaignant, disait le rustique :

Les nobles me mangent mon bien,
En outre, me font mille allarmes :
Puis les sergens et les gendarmes,
Me battant, vont pillant le mien.

« Je ne puis contenir de dire que de toutes les angoisses que pourroient receuoir les laboureurs, les plus poignantes pro-

» cedent des nobles (qui font comme le monstre Endiriaque, » lequel suça et le laict et le sang de sa mere nourrisse) : ils en » tirent ce qu'ils peuuent arracher, ils les rongent jusques » aux oz, et s'ils leur denyent quelque chose, voyla leurs » seruiteurs ou les gendarmes qui les vont tous de ce pas » battre et piller. On serait mieux traité des Scythes, Get- » thes, Esclauons, et toutes autres nations barbares, cruel- » les et felonnes. Les poures laboureurs sont ainsi mal me- » nez, sont ainsi tourmentez iournellement, et ne peuuent » auoir raison de leurs droitts autour des iuges pedanees, » si les seigneurs s'en meslent ; car les poures iuges n'ose- » royent bailler appoinctemens ou sentence qui leur desa- » grea, à quoy le Roy et ses officiers deuroyent donner or- » dre. Il faut esperer du Roy, puisqu'il commence à marcher » de si bon pied, et zele si feruent, qu'il y mettra bonne » police. Ie ne veux pas taxer tous nobles icy par vne in- » uectiue generale.... Dieu maintienne et face prospérer » les bons, améliore les mauuais, et les excite à humanité, » clémence et douceur, tant envers leurs subjets que les » autres. »

ANTIQUITÉS DE LA PERSE.

LE ROI-PONTIFE.

A Persépolis, dans les ruines d'un palais, situé à quelque distance du *Tchilminar* (palais des quarante colonnes), il y a des sculptures aussi remarquables par la beauté de l'exécution que par la régularité des sujets qu'elles représentent.



(Sculptures de Persépolis.)

Sur le portail et dans plusieurs autres parties de l'édifice, on voit divers groupes représentant un combat entre un homme et un animal fantastique. C'est un de ces groupes que nous reproduisons ici. L'homme, qui est d'une taille colossale, est vêtu d'une longue robe ; sa chevelure est attachée avec un diadème, et il porte une barbe pointue et étagée. Le diadème et la forme de la barbe ne permettent pas de douter que la statue ne représente un des anciens rois de la Perse divinisé. Il a les bras nus, et tient d'une main une des cornes de l'animal, tandis que de l'autre il lui plonge une large épée dans le ventre.

L'animal est une espèce de chimère ; il a une tête de loup, des cornes de taureau, des jambes d'aigle, une longue queue dont on voit toutes les vertèbres ; il est debout sur ses jambes de derrière, et appuie avec rage ses deux griffes de devant dans les bras de son adversaire. Ce même sujet est sculpté dans d'autres parties de l'édifice ; souvent l'animal est différent ; dans un endroit, il a une tête d'aigle et des pattes de lion ; tandis que dans d'autres il a une tête de bœuf : ailleurs on voit ces différentes figures animales lutter entre elles. Ces sculptures sont certainement symboliques ; on est fondé à croire qu'elles font allusion au mythe principal de l'ancienne religion des Perses, et qu'elles représentent le combat d'Ahrimane, ou l'esprit des ténèbres, contre Ormuzd, l'esprit de lumière. Le bœuf *Aboudad* et ses composés représentent le bon principe : le lion-griffon, le loup, sont l'emblème du premier animal impur. Ce mythe a une analogie frappante avec le combat de l'archange Michel contre Satan.

Le roi Loys XI disoit : « Quand on combat à lances d'ar- » gent, on a souuent la victoire. »

JOACHIM DV CHALARD.

IMPRIMERIE.

(Voir Fonderie, page 223 ; Compositeurs, page 279 ; et Correction des épreuves, page 319.)

VUE DE L'ENSEMBLE D'UNE IMPRIMERIE.

Jean Stradanus, de Bruges, peintre habile de la fin du XVIe siècle, a représenté dans une collection de dessins plusieurs opérations des arts industriels, tels qu'ils étaient pratiqués de son temps. C'est d'après lui qu'est gravée la vue de l'imprimerie hollandaise qui accompagne cet article. Bien qu'aujourd'hui la disposition des ateliers ne soit plus la même, bien que la forme des presses soit aussi fort différente, cependant, en examinant les détails de cette curieuse gravure, le lecteur peut prendre une idée de l'ensemble des travaux qui s'exécutent dans une imprimerie.

Vers la gauche, plusieurs compositeurs sont assis fort commodement sur des bancs ; l'un d'eux même, celui qui est sur le premier plan, s'est muni d'un coussin ; il porte la dague au côté, et sa longue épée est auprès de lui contre la colonne. Ce privilége, alors si important, dont jouissaient les compositeurs de tous les pays, ce droit de porter l'épée, montre assez en quelle estime leurs travaux étaient tenus. Et en effet, ceux qui passent leur vie à contribuer aux progrès de l'enseignement et de la diffusion des connaissances humaines, ont un titre bien réel aux distinctions sociales.

Habituellement les compositeurs ne sont point assis, comme ceux du tableau de Stradanus ; leurs mouvemens ne seraient point assez libres, l'ouvrage n'irait point assez vite ; il leur faut être debout, malgré la fatigue de cette position. —Auprès de la colonne on remarque un vieillard avec des lunettes ; c'est probablement un des correcteurs d'épreuves qui a blanchi dans le métier. Si les journaux eussent été dès lors à la mode, comme aujourd'hui, on pourrait croire que la feuille qu'il lit avec tant d'attention lui donne les nouvelles du jour, et va lui fournir matière à dissertation ; ce qui arrive fréquemment en ce temps-ci, où l'on sacrifie volontiers quelques minutes de travail pour se tenir au courant des évènemens, et profiter des enseignemens de la presse ; cela vaut bien les instans qu'on perdait autrefois à se distraire au cabaret.

A l'entrée, un homme est chargé de papier humide qu'il va déposer sur une table dressée entre les deux premières colonnes, pour le service des deux imprimeurs qui travaillent aux presses. Un de ces imprimeurs, le chapeau sur l'oreille, agit à l'extrémité d'un levier à fait tourner une

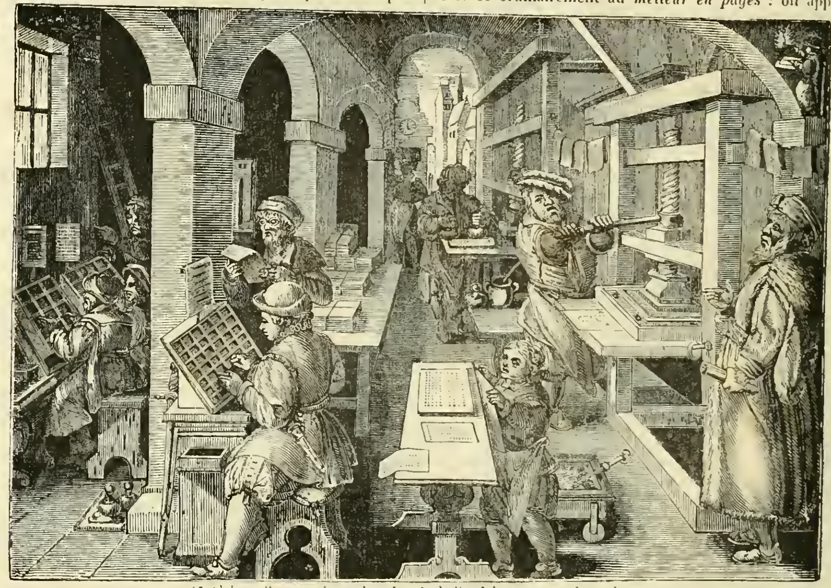
vis qui exerce sa pression sur une large planche carrée; une feuille de papier humide est placée entre les caractères et la planche; celle ci, au-dessous de laquelle se trouve d'ailleurs une sorte de coussinet, presse moelleusement le papier sur les caractères préalablement frottés d'encre. De là résulte une feuille imprimée que le jeune apprenti en tablier et culotte courte empile sur la table située au premier plan du tableau. L'autre *imprimeur*, à tête nue, est représenté au moment où il passe ses tampons imprégnés d'encre sur les caractères; au-dessous de sa table est le pot à encre. Mais tout ce travail d'impression a été considérablement perfectionné; tel qu'il est ici indiqué il devait être trèslent; nous parlerons dans une autre livraison des moyens expéditifs employés aujourd'hui.

A droite, on aperçoit le chef de l'imprimerie, en robe fourrée, à longue barbe, couvert d'une sorte de turban, et tenant en main un rouleau de papier qui contribue à lui donner l'apparence d'un magicien. Véritable magicien, en effet! plus puissant que ceux d'Egypte; plus puissant avec ses caractères, ses presses et son papier, que s'il eût possédé la pierre philosophale ou l'anneau de Salomon; car l'imprimerie a changé la face du monde.

Entre les deux presses, et au-dessus de la tête de l'imprimeur en chef, des feuilles de papier sont à sécher sur des cordes tendues; et enfin, dans un petit coin, par une échappée, au-dessus des voûtes, on distingue le prote épiant les fautes d'impression à la clarté d'une lampe.

Dans cette ancienne imprimerie, tout est réuni en un même endroit. Il ne doit point en être ainsi pour l'intérêt du travail. Les compositeurs ont besoin de galeries à part, bien éclairées, de gauche à droite autant que possible; les presses, situées dans d'autres galeries, doivent recevoir aussi un jour bien franc et bien pur; le travail bruyant des imprimeurs nuirait au travail silencieux des compositeurs; la nature des mouvemens de ceux-là gênerait les mouvemens de ceux-ci. Il arriverait force accidens typographiques; force perte de temps s'ensuivrait.

Avant de passer à la description des presses, il est nécessaire de connaître quelque chose de l'*imposition*, opération réservée ordinairement au *metteur en pages* : on appelle



(Intérieur d'une ancienne imprimerie hollandaise, par Stradanus.)

ainsi le compositeur spécialement chargé de suivre l'impression d'un livre; c'est lui qui en reçoit toute la copie, qui la distribue aux compositeurs, et réunit ensuite l'ouvrage de chacun d'eux pour disposer le tout en pages dans un châssis en fer. La gravure de la 33e livraison montre quelques châssis. Les pages doivent être placées dans l'intérieur de ce châssis de façon qu'elles se retrouvent selon l'ordre de pagination lorsque la feuille de papier sera pliée. Prenons pour exemple le *Magasin pittoresque*. — Lorsque vous en recevez une livraison, la 43e par exemple, et que vous la dépliez dans toute l'étendue de la feuille, vous voyez que la page 337 est au-dessous de la page 340, et la page 344 au-dessous de la page 341. Il a fallu *imposer* les quatre pages, formant un des côtés de la feuille de papier, dans l'ordre que vous avez sous les yeux, afin qu'en les repliant elles se trouvent à la suite l'une de l'autre; dans ce cas-ci le format est *in-quarto*, parce que le châssis est divisé en quatre parties; il serait *in-octavo* si le châssis était divisé en huit parties, et alors l'impostion des pages dans ce châssis affecterait un autre ordre.

Les pages sont tenues écartées à des distances convenables pour faire les marges : cela s'obtient au moyen de pièces de fonte, nommées *garnitures*, qui sont moins hautes que les caractères. Lorsque les distances sont convenablement disposées, on serre le tout contre le châssis au moyen de réglettes et de coins qu'on enfonce à coups de marteau; et cet ensemble de caractères et de garnitures ne fait plus qu'un seul corps avec le châssis. On peut le soulever impunément sans que la moindre pièce s'en détache; on a alors une *forme*; c'est elle qui est livrée aux imprimeurs, et qui est mise sous la presse pour fournir des milliers de copie par les procédés rapides dont nous nous occuperons une autre fois.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

NAPOLÉON.



Imitation de la gravure de *Calamatta*, représentant le masque de Napoléon, moulé à Sainte-Hélène par le docteur *Antommarchi*.

LES DIFFÉRENTES FIGURES DE NAPOLÉON.

La figure de tous les hommes reçoit, des habitudes de leur vie, du genre de leur éducation, de la direction de leur pensée, de l'emploi de leurs facultés, de la nature de leurs passions, de leur position sociale et des diverses fonctions dont ils sont revêtus, certaines modifications qui la changent presque entièrement, et finissent par y imprimer un type nouveau sous lequel ils passent à la postérité, quand la nature les a faits pour vivre dans les âges. Les grands artistes, les grands capitaines, les grands princes, surtout ceux qui ont passé par toutes les épreuves de la fortune, justifient constamment cette observation. Chaque époque de leur destinée met un cachet particulier sur leur physionomie, qui devient comme un livre révélateur de leur situation présente. J'ai trouvé une nouvelle preuve de la vérité de cette observation dans les différentes métamorphoses extérieures de Napoléon, qui a été pour moi l'objet d'une attention continuelle depuis son apparition sur la scène, jusques à son départ pour Sainte-Helène *.

J'ai vu Napoléon, pour la première fois, le lendemain de la journée du 13 vendémiaire, dans la cour des Tuileries; il était à cheval; raide, sans grâce, assez mal assis, il n'avait aucunement ce qu'on appelle une tournure militaire. Il était pâle, maigre, il avait les joues creuses; les cheveux plats qui tombaient en *oreilles de chien* * des deux côtés de son visage, lui donnaient un air défait. Je ne sais toutefois à quoi il faut attribuer l'expression méprisante des belles dames de la société de madame de Beauharnais, qui l'appelaient le vilain général; on peut ne pas plaire, mais on ne saurait être laid avec une figure comme la sienne, avec un sourire charmant et des yeux qui lançaient des éclairs. Il paraissait grave, sévère, peu content de la fortune. Son extérieur ne portait point encore l'enseigne de son génie et de sa destinée. En le voyant, personne n'aurait dit : « Voilà un grand » homme. » Le grand homme demeura caché, tout le temps qu'il fut condamné à rester sous la main du directoire, et

* Les faits et les impressions dont cet article rend compte sont trop personnels à son auteur pour qu'il soit permis de le laisser attribuer, suivant l'habitude de la direction, à une plume inconnue. Ces pages sur Napoléon nous ont eté communiquées par l'un des écrivains de ce temps dont le goût et le style sont le plus estimés, par M. P.-F. Tissot, membre de l'académie française et professeur au collége de France.

* Expression du temps.

réduit aux obscures fonctions du commandement de la dix-septième division militaire. Il ne se révéla que sur le sommet des Alpes, en montrant à notre armée, depuis trop long-temps captive sur les montagnes, les plaines de la féconde Italie. Dans ce moment sublime, il apparut aux soldats et aux généraux comme le génie du commandement revêtu d'une autorité irrésistible. Malheureusement pour le succès de mes études de ce modèle, je n'ai pu le surprendre à l'époque de sa première ascension vers les hautes régions qu'habitent ses pareils; je ne l'ai pas vu au milieu de ses inspirations, dans l'enfantement de ses prodiges, et quand il dictait les immortelles proclamations qui commandaient à nos soldats des choses que sa pensée et leur audace pouvaient seules croire possibles.

Au retour d'Italie, soit que le calme naturel ou étudié de sa physionomie, soit que le voile dont il s'enveloppait pour ne pas éveiller les soupçons d'une autorité ombrageuse, eussent effacé la grande empreinte de l'Italie sur sa figure, je ne trouvai point dans Napoléon en repos, le caractère qu'il avait à Montenotte, sur le pont d'Arcole, sur le plateau de Rivoli, où il paraissait plus grand que nature à tous les yeux comme à toutes les imaginations. Au lieu d'avoir vieilli vite sur les champs de bataille *, il semblait être rajeuni, sa figure était plus pleine et moins pâle; il y régnait un air de contentement et de sérénité. Ses paroles brèves et précises avaient de la portée, mais ne ressemblaient pas encore à des oracles.

Peu de jours après, j'assistai, dans la cour du Luxembourg, à la cérémonie de la présentation des drapeaux de l'armée d'Italie. Au milieu des applaudissemens dont retentissaient la cour du Luxembourg et toutes ses avenues, Napoléon, la tête élevée, les regards étincelans et l'air calme, avait repris l'expression héroïque de sa figure d'Italie, mais ce même général qui avait tenu une cour de roi à Milan et préludé à son rôle d'empereur, ne laissait échapper aucune trace d'un orgueil blessé par l'hommage qu'il se voyait obligé de faire de sa couronne de lauriers aux membres du directoire; rien ne pouvait annoncer qu'il méditât le dessein que lui-même avait trahi par ce mot si remarquable à l'un de nos agens diplomatiques auprès du gouvernement de Venise : « *Je serai le Brutus des rois, et le César de la » France.* »

La poésie sublime de sa pensée et tout son génie respiraient dans ses regards et sur son front de César, à la bataille des Pyramides et à cette autre bataille d'Orient, après laquelle Kléber, l'un des géans des guerres de la révolution, courut au-devant de lui en criant : « Venez, mon cher général, que je vous embrasse, vous êtes grand comme le » monde. » Mais, au rapport de tous les témoins et de tous les acteurs de l'expédition d'Egypte, la plume comme le pinceau manquent d'expression, pour rendre le calme de Napoléon à la nouvelle du désastre de la flotte d'Aboukir. Ses desseins étaient avortés; l'Orient lui échappait; le retour vers la France lui était fermé; captif désormais dans sa conquête, la plus grande faveur que pût lui promettre la fortune, était de mourir soudan d'Egypte, si l'armée française consentait à un exil éternel; enfin sa gloire, arrêtée dans sa course, pouvait se perdre comme le Nil dans les déserts. Tous ces grands sujets d'une grande douleur devaient bouleverser son âme orageuse : maître de lui-même, il se montra supérieur à la fortune, comme il se montrait d'un sang-froid imperturbable, après l'explosion de la machine infernale au 3 nivose. L'armée se rassura en regardant son chef qui acceptait le malheur d'Aboukir comme une obligation de faire de plus grandes choses.

Après le retour miraculeux d'Egypte, et ce voyage en France qui ressemblait à une prise de possession, Bonaparte, d'une maigreur extrême, le teint cuivré comme un Africain, la figure altérée comme celle d'un homme dont quelque mal profond et caché dévore l'existence, ne semblait pas promettre de vivre long-temps. Toute la beauté de sa figure avait disparu; à peine si on pouvait le reconnaître lorsque, dans une voiture à six chevaux, entouré d'un cortège militaire, suivi de quelques hommes du peuple indifférens et muets sur son passage, il quitta le palais du directoire pour aller habiter la demeure des rois. A peu de temps de là, je rencontrai le premier consul montant en voiture découverte à Saint-Cloud; je ne sais de quelles pensées il était agité, s'il venait de découvrir quelque nouvelle conspiration contre ses jours, mais il ressemblait à Tibère, violemment irrité au-dedans, et résolu à punir.

L'air de la France, le nouveau passage des Alpes ouvertes devant lui, comme devant Annibal, par des prodiges de constance et de génie, la journée de Marengo et ses conséquences inouies, la conquête de la paix surtout, rendirent à Napoléon sa santé, son teint clair, ses regards d'aigle, la beauté antique du caractère de sa tête, dont le haut, suivant David, ressemblait à César, et le bas, à Brutus. Je le vois encore tel qu'il nous apparut, le jour de la publication du traité d'Amiens. Il était à l'une des fenêtres du pavillon de Flore; les vives couleurs du soleil couchant éclairaient son front serein; ses yeux rayonnaient de lumière et de joie, il recevait avec bonheur les touchantes expressions de la reconnaissance populaire. Raphaël, Michel-Ange, David et leurs plus dignes émules, eussent été impuissans à reproduire cette tête environnée d'une espèce d'auréole qui frappait tous les regards.

Toute cette magie avait fait place au calme, à un air réfléchi, à une attention marquée d'honorer le génie de l'éloquence, lorsque Bonaparte visita l'exposition des produits de l'industrie française avec l'illustre Fox. Tout le monde se ressentit du désir qui l'animait, de montrer au Démosthènes anglais combien il honorait ce commerce et cette industrie, qui ont fait la grandeur de notre rivale. Le sourire de la bienveillance ne quitta point les lèvres du consul; ses paroles graves et pleines de sens étaient en même temps caressantes et propres à exciter l'émulation. Fox, dans sa dignité simple, et avec cette espèce de bonhomie, qui semblait cacher son génie, quand on ne regardait pas ses yeux étincelans et ce vaste front, siége des grandes pensées, semblait être sous le charme de Bonaparte.

Le jour de son mariage, en s'avançant dans les Tuileries avec Marie-Louise, au milieu du peuple et de l'élite des soldats de la France, il avait l'air satisfait d'un prince qui croit avoir fixé la fortune et fondé sa dynastie.

Il était engraissé; sa tête devenue plus forte avait pris le caractère monumental qui se remarque dans ses bustes par Chaudet et par Canova. Assis sur un trône, dans une salle dont les murs étaient ornés des trophées de ses victoires, coiffé du chapeau à la Henri IV, où brillait *le régent*, le plus beau diamant de la couronne, ayant devant lui les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, une foule de princes souverains, debout et découverts, autant qu'il m'en souvienne, ses yeux rayonnaient comme l'escarboucle. Jamais je ne lui trouvai au même degré cette expression indéfinissable d'orgueil contenu, de grandeur simple, et du sentiment profond d'un triomphe que Louis XIV, à la tête de son siècle, n'aurait pu obtenir.

Ceux qui l'ont vu à Dresde, au milieu de sa cour de rois, et à Tilsitt, où il fit deux parts du monde, l'une pour lui, l'autre pour l'empereur Alexandre, peuvent seuls ajouter quelque chose à ce portrait tracé d'après nature. On sait avec quelle grâce, et par quelles heureuses inspirations il tempéra son orgueil et son triomphe dans ces deux circonstances.

Après le désastre de 1812, en Russie, nulle trace de faiblesse ou d'abattement sur la figure de Napoléon de retour aux Tuileries, mais l'empreinte d'une profonde tristesse,

* Expression de Napoléon

d'une résolution forte, et pourtant une sorte de défiance de l'avenir perçait dans l'attitude et dans les paroles. Il ne rêvait plus le partage du monde, et prévoyait la coalition générale de l'Europe contre celui qui avait contracté l'obligation d'être toujours victorieux.

Avant d'ouvrir la campagne de 1814, il avait dit à l'un de ses ministres : « A présent qu'on fait la guerre avec » douze cent mille hommes, je ne puis pas répondre que les » alliés ne feront pas une pointe jusqu'à Paris. » Or, comme Napoléon comprenait bien que, la capitale prise, tout était perdu, ce mot n'annonçait que trop qu'il avait désespéré de la fortune; cependant, avec ses cent mille hommes, il faillit l'emporter sur l'Europe entière à force de génie, et jamais il ne se montra plus grand capitaine. Impassible dans les revers, inépuisable en ressources, les succès enflammaient son ardeur et rendaient à sa figure l'expression de la confiance dans l'heureuse fatalité attachée à son nom.

Pendant le séjour de l'île d'Elbe, et ce repos inquiet auquel il se trouvait condamné après avoir tenu entre ses mains les destinées de l'Europe, je ne sais quelle révolution intérieure s'était passée qui avait modifié toute sa personne d'une manière étrange. On ne trouvait en lui aucune trace des émotions profondes, des espérances sublimes dont la conquête de la France par un seul homme et sans armes aurait dû imprimer l'expression sur sa physionomie. Il paraissait affaissé; il avait vieilli avant l'âge; ses cheveux, devenus plus rares, laissaient son front presque nu; sa tête avait l'air pauvre; son attitude n'était plus ferme et soutenue; son esprit, toujours supérieur, ne lançait plus d'éclairs; il était inquiet au-dedans, et ne montrait plus la sérénité de la bonne fortune, ou la confiance prophétique du génie qui se croit maître des évènemens.

Rien de si mobile que la physionomie de cet homme extraordinaire. Quelque temps après, je le vis à cheval, écoutant dans la cour des Tuileries la pétition des ouvriers du faubourg Saint-Antoine et du faubourg Saint Marceau. Napoléon avait repris sa physionomie de César ou d'Auguste; sa tête, belle comme l'antique, était pâle, grave et sévère. Il se contenait pour ne pas laisser voir l'étonnement et peut-être la colère que lui causaient les paroles fières et courageuses de ces hommes, qui demandaient la liberté en offrant le secours de leurs bras.

La harangue finie, l'empereur prit sa course pour passer entre les rangs des ouvriers, qui criaient de toute leur force : « Vive Napoléon! vive l'empereur! » Il allait au galop, comme un homme pressé d'abréger une scène qui le fait souffrir. Mais quel changement dans l'aspect de l'homme! ce n'était plus l'ardent général de l'armée d'Italie et d'Orient sur un coursier arabe aussi vite que le vent; son corps avait pris un embonpoint considérable; il montait un cheval pesant, qui semblait le porter avec peine. Hélas! me dis-je à moi-même en le voyant, devancera-t-il encore le lever du soleil, comme à Austerlitz? Pourra-t-il encore renouveler les prodiges des marches de César et donner des batailles de cinq jours, où les victoires se presseront sur les pas des victoires?

Le grand capitaine débuta pourtant par deux succès dignes de lui, après avoir surpris des ennemis qui l'attendaient chaque jour; et, sans la fatalité qui empêcha une partie de l'armée française de marcher sur le canon de l'empereur, non seulement un corps de trente mille Prussiens, arrivé sur la fin de l'action, était contraint de mettre bas les armes ou écrasé, mais encore Wellington, battu toute la journée, acculé à la forêt de Soignes, courait le risque de perdre son artillerie, ses bagages et son armée. La fortune abandonna le génie, mais le génie n'avait pas fait tout ce qu'il eût fait autrefois pour l'enchaîner et la dompter. Il semble que la grande âme du héros n'avait pu prendre tout son essor pour planer, comme autrefois, sur le champ de bataille, et commander à la destinée.

Je ne voulus pas laisser partir Napoléon sans avoir salué cette grande adversité. C'était la dernière ou l'avant-dernière soirée qu'il dût passer au palais de l'Élysée. J'arrive; presque personne dans la cour; presque personne dans les appartemens, qui me parurent plus vastes parce qu'ils étaient déserts. Un ancien militaire m'avait introduit, mais il m'avait bientôt quitté; j'entrai dans le jardin. Napoléon était seul, debout, calme, sans abattement, mais sans ces regards de flamme, sans cette expression qui vient du travail de l'âme aux prises avec les hautes résolutions; on lisait sur le haut de sa figure, vivement colorée, quelque chose qui révèle un trouble de l'intérieur. Devant lui, sa mère se promenait en travers du jardin; de grosses larmes tombaient de ses yeux par intervalles, et ne l'empêchaient pas de conserver la majesté de la douleur. Sur la droite, un peuple immense, assemblé dans l'avenue de Marigny, au bas du mur très peu élevé du jardin de l'Élysée, ne cessait de crier vive l'empereur! On l'attendait, on l'appelait même pour le conduire au camp sous Paris. Napoléon, jugeant sans doute qu'il n'était plus temps, semblait ne pas écouter les cris et les vœux de l'enthousiasme populaire.

J'abordai l'empereur avec plus de respect que s'il eût été aux Tuileries et sur le trône. Après quelques momens d'un entretien politique dans lequel je lui témoignai un profond regret de son départ au moment où il pouvait encore rendre un service immortel à la France par une victoire que son génie avait jugé immanquable, j'ajoutai la promesse de rester fidèle aux intérêts de sa gloire. Il me remercia dans les termes les plus affectueux, et me laissa partir en m'adressant un dernier regard dont l'expression ne s'effacera jamais de ma mémoire.

J'avais le cœur si serré en quittant Napoléon, il occupait tellement toute ma pensée, que j'oubliai d'offrir un tribut de respect et de regret à sa mère, qui ressemblait en ce moment à la mère d'un empereur romain en deuil de la fortune de son fils.

J'ai toujours vivement regretté de n'avoir pas suivi Napoléon à Sainte-Hélène, comme j'en avais le désir. Quelle occasion perdue de le contempler, de l'étudier dans sa lutte avec l'adversité! Avec quelle avidité j'aurais recueilli les paroles du héros quand il retraçait sa fortune, ses travaux, ses batailles, ses fautes noblement avouées, et surtout ses desseins pour la grandeur de la France! Que d'impressions profondes et variées m'auraient faites le Prométhée de Sainte-Hélène parlant de lui même à son siècle et à la postérité! Quels beaux souvenirs j'aurais gardés d'un tel spectacle et d'un tel homme! Comme je me serais appliqué à retracer son portrait de chaque jour! Au rapport des témoins de sa captivité, il fut souvent plus admirable à voir pendant les tortures de Sainte-Hélène, que lorsqu'il siégeait couronné de gloire sur un trône respecté de l'Europe.

Au reste, la mort même n'a pas pu altérer le beau type de sa figure, et son masque, pris par le docteur Antommarchi, conserve un grand caractère. Par une singulière métamorphose, Napoléon semble revenu au moment du consulat; seulement il y a quelque chose de plus fort dans toutes les dimensions du visage. Au premier aspect on se rappelle un portrait de Bonaparte par le célèbre Gérard, le peintre de tous les rois de l'époque, portrait plus grand que nature, et d'une très belle expression*. Le masque du héros offre plusieurs choses remarquables : le front paraît plus large et plus élevé; les yeux, qui ne sont pas tout-à-fait fermés, conservent une certaine finesse d'expression qui se retrouve dans la bouche, malgré son altération : le nez droit et effilé, sans être maigre, révèle un sentiment de douleur; ce sentiment réside aussi dans la lèvre supérieure, qui a perdu en partie sa forme, tandis que la lèvre inférieure

* Ce portrait, que j'ai vu dans l'atelier de l'artiste, n'a point été gravé.

est restée comme elle était pendant la vie. Vu à droite, le profil est presque entièrement celui de Bonaparte après la paix d'Amiens, sauf la contraction de la lèvre de ce côté; à gauche, il présente un aspect plus sévère; de face, le masque respire quelque chose de grave, de pensif et d'élevé, de calme, comme le sommeil vivant; l'empreinte de la mort n'est que dans la bouche; seule aussi elle annonce les souffrances qui ont été les préludes de la fin de l'existence. Mais si vous élevez en l'air le masque en le renversant un peu, de manière à le voir de bas en haut, alors vous lui trouvez une profonde empreinte de douleur, et vous croyez voir un Alexandre mourant. Un peintre anglais, le célèbre Lawrence, qui a voulu reproduire l'image de Napoléon sur la toile, n'a pu, pendant plus de deux heures de l'examen le plus attentif, se rassasier de la contemplation du masque de Napoléon, qui effectivement est une source inépuisable d'études, pour tous les genres d'observations.

M. Calamatta a fait tout ce que son art permettait de faire; sa gravure du masque de Napoléon, admirable de burin et d'effet, conserve le caractère de la figure, et une grande partie de la beauté de l'expression que la mort lui avait laissée. Sous ce rapport, l'œuvre de l'artiste donne un grand prix à l'image de Napoléon pour les témoins des prodiges de sa carrière, et plus encore pour toutes les personnes qui n'ont pu contempler le premier homme de son siècle, et le rival des plus hautes renommées du monde.

Autrefois ton âme était grande, ardente, vaste; le cercle entier de l'univers trouvait place dans ton cœur... O Carlos, que tu es devenu petit, que tu es devenu misérable depuis que tu n'aimes personne que toi! SCHILLER.

LA CHASSE AU MIEL,

DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE.

Tous ceux qui ont lu les romans de Cooper se rappellent avec plaisir Paul Hover, ce chasseur aux abeilles si friand de bosses de bison, digne et brave compagnon du Trappeur durant les tribulations de *la Prairie*. Mais comme Paul, au milieu des plaines, n'a pas l'occasion de déployer ses talens ordinaires, le lecteur, qui s'intéresse à lui, demeure étranger aux détails du métier; en voici une description extraite d'un Voyage dans le nord de l'Amérique.

Les personnes choisies pour reconnaître les arbres ramassent un certain nombre d'abeilles au milieu des fleurs qui bordent les forêts; ils les renferment dans de petites boîtes au fond desquelles est un morceau de rayon de miel: sur le couvercle est un verre assez grand pour recevoir la lumière de tous les côtés. Lorsqu'on suppose que les abeilles ont eu le temps de se rassasier de miel, on en laisse échapper deux ou trois, et on observe attentivement la direction qu'elles prennent en volant, jusqu'à ce qu'on les perde de vue. Le chasseur s'avance alors vers le lieu où il a cessé de les apercevoir, et donnant la liberté à une ou deux autres prisonnières, remarque la direction qu'elles prennent comme il a déjà fait pour les premières. Ce procédé est répété jusqu'au moment où les abeilles, au lieu de suivre la même direction que les précédentes, volent dans une direction opposée. Quand cela arrive, le chasseur est convaincu qu'il a dépassé l'objet de ses recherches; car il est généralement reconnu que si on enlève une abeille de dessus une fleur située à certaine distance au sud de l'arbre où elle habite, et qu'on la transporte, dans la prison la mieux fermée, au nord du même arbre, on la verra, aussitôt qu'il lui sera permis de s'échapper, décrire un cercle en volant, et prendre directement sa course vers son logis. — Lors donc que le chasseur juge, par le changement de direction des abeilles, qu'il est aux environs de l'arbre, il place sur une brique chauffée un morceau de rayon de miel, dont l'odeur est assez forte pour engager aussitôt toute la tribu à descendre de la citadelle et à voler à sa recherche; il ne reste plus alors qu'à abattre l'arbre, et il est rare que la quantité de miel qu'on trouve dans son tronc creux ne dédommage très amplement le chasseur de sa persévérance; on en tire souvent 70 et quelquefois 150 livres.

LA BOURSE DE VALENCE.

Le voyageur n'entrera pas sans quelque tristesse dans l'enceinte de Valence, si ses souvenirs se reportent à ce que furent autrefois la splendeur et l'activité de cette ville, si ses yeux s'égarent à chercher les cent mille habitans qui l'animaient, ses bazars renommés où se déployaient les plus riches étoffes, où l'or résonnait sans cesse sur les comptoirs; les armes de ses guerriers incrustées d'or et de pierreries étincelant au soleil, ses fêtes, ses festins après les combats, et la magnificence des héros païens ou chrétiens qui l'ont tour-à-tour gouvernée: Miramolin Almanzor, Abdarraman, ou Ruiz Dias le Cid Campeador, et don Jayme d'Aragon le Conquérant; et cependant il reste même aujourd'hui les traces d'un passé glorieux. Sur le territoire de Valence, les Romains, les Goths, les califes arabes, les rois maures, y ont élevé tour-à-tour des monumens que le temps n'a pas tous détruits: puis la nature n'a pas changé, et l'on aurait peine à trouver ailleurs un ciel plus pur, un climat plus doux, une campagne plus riante, une végétation plus vigoureuse et plus variée, des eaux plus transparentes, ou un sol plus fécond.

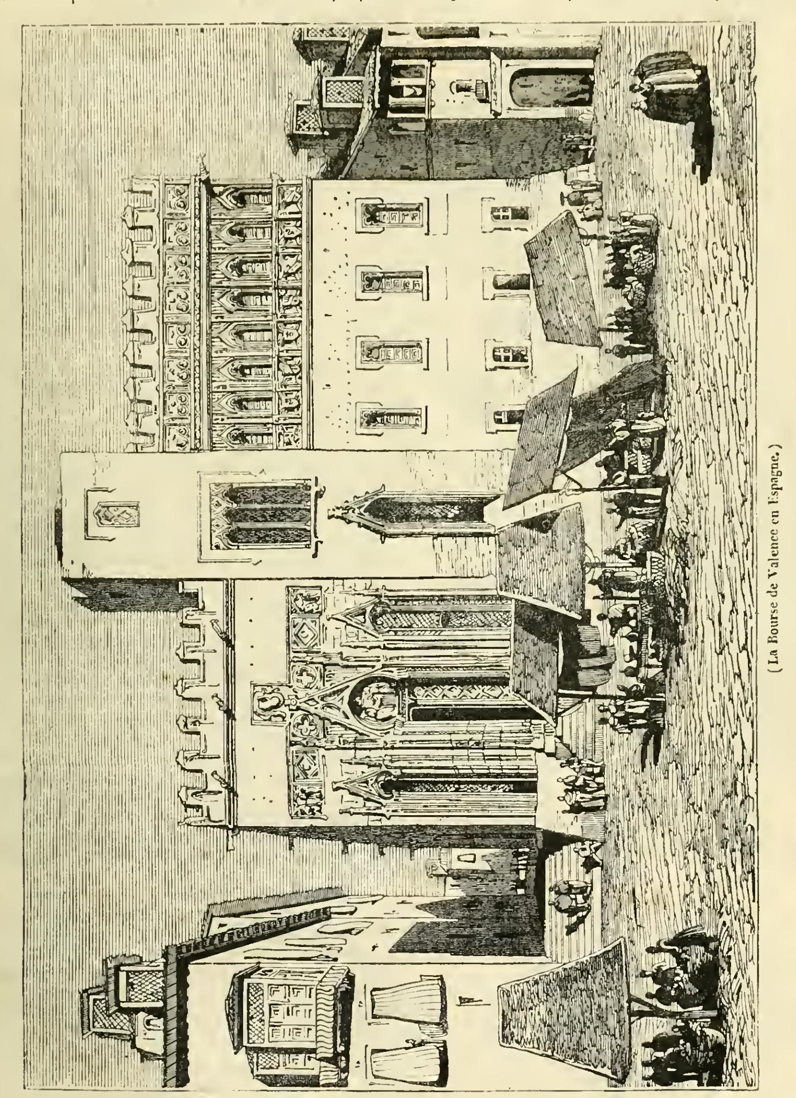
C'est sous la domination des Maures que Valence parvint à l'apogée de sa puissance: les victoires successives des rois ligués de Castille et d'Aragon, en rendant la ville aux mains des chrétiens, devinrent pour elle le signal d'une ruine rapide. Un homme supérieur à son siècle, don *Jayme* Ier. qui ne fut pas seulement un grand capitaine, mais encore un habile législateur, s'efforça de faire revivre, parmi les nouveaux habitans de Valence, presque tous soldats ignorans, l'amour des arts, de l'industrie et du commerce, que les Maures y avaient importés; il excita ses sujets au travail, répandit les encouragemens, et ouvrit des débouchés aux productions du sol et des manufactures, constitua les marchands en confréries, les investit d'honneurs et de dignités, et leur bâtit un palais où devaient se tenir leurs assemblées et s'opérer toutes les transactions commerciales, sous l'égide et la surveillance d'un tribunal consulaire. Près de trois siècles après, en 1482, cet édifice tombait en ruines, lorsque Ferdinand le Catholique le reconstruisit dans le même but d'intérêt général, en lui conservant le nom de *Lonja* ou *Casa de contratation*, qu'il avait reçu de don Jayme. C'est de ce palais que nous offrons une esquisse.

La *Lonja*, ou *Bourse*, est un monument vaste mais irrégulier, plus remarquable par l'originalité de sa construction que par la beauté ou l'élégance de ses formes; il se divise en deux parties bien distinctes, liées ensemble par une tour massive et carrée.

Le côté gauche est dépourvu d'ornemens jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, mais là se trouve une longue galerie de l'effet le plus pittoresque; on y rencontre un singulier amalgame des deux architectures gothique et sarrasine. Entre chacune des fenêtres en ogive, ornées de dentelures d'une grande finesse, s'élèvent d'élégantes colonnettes, supportant les bustes et les armoiries des rois d'Aragon et de Castille; le côté droit au contraire, nu dans sa partie supérieure, est surchargé, jusqu'à la moitié de son élévation, d'une foule de détails d'architecture agréables par leur va-

riété et la pureté de leur exécution. Des créneaux, ayant la forme de couronnes royales, surmontent la totalité de l'édifice, et contribuent à lui donner une physionomie qui lui est toute particulière.

On entre par un bel escalier dans une salle qui peut avoir 150 pieds de longueur, sur une largeur d'environ 80. C'est la bourse proprement dite; elle attire l'attention des curieux par une suite de colonnes torses qui règnent dans tout son pourtour, et s'élancent avec une prodigieuse hardiesse jusqu'à la voûte qu'elles soutiennent : puis viennent la



(La Bourse de Valence en Espagne.)

pièce où le tribunal consulaire tient ses séances, une chapelle où l'on remarque d'assez beaux tableaux, et un jardin spacieux.

La *Lonja* est située sur la place du marché, qui serait fort belle si on la dégageait de quelques maisons basses et d'un aspect désagréable. Elle se trouve au centre du quartier le plus populeux ; aussi est-elle sans cesse encombrée par une foule de marchands, de bourgeois et de mendians, qui vendent, achètent, ou se chauffent aux rayons du soleil. Elle est ornée d'une fontaine, la seule qui existe dans la ville, ce qui doit d'autant plus étonner, qu'un fleuve coule sous ses murs, et que les habitans des quartiers éloignés en sont réduits à boire l'eau des puits toujours saumâtre et malsaine.

Sur cette même place se trouvent encore deux monumens remarquables : le couvent de *la Magdalena* et l'église *San-Juan del Mercado*, dont on ne peut se lasser d'admirer les sculptures gothiques et les peintures.

TABLEAU HISTORIQUE DE L'ART
CHEZ LES ÉTRUSQUES.

(Deuxième et dernier article. Voyez page 255.)

Première période (1643-992 av. J.-C.).—Le style des artistes étrusques a eu, comme celui des Egyptiens et des Grecs, ses différens degrés et ses différentes époques, depuis les formes simples de leurs premiers temps jusqu'à l'âge le plus brillant; ce style offre, pour ainsi dire, les mêmes phases que l'histoire de l'Étrurie, où l'on distingue aussi diverses périodes qui durent influer puissamment sur l'état de l'art chez ce peuple. On peut donc poser en principe que l'art étrusque a eu trois styles différens : l'ancien, le subséquent et le dernier, qui prit une autre forme par l'imitation plus servile des ouvrages grecs.

La première période est celle de l'Étrurie libre. C'est le style ancien qui comprend l'époque où ce peuple s'étendit dans toute l'Italie jusques aux confins de la Grèce. Les ouvrages de ce style offrent une gradation conforme à la marche indiquée par la nature. Les premiers essais furent dignes des siècles barbares; c'étaient des espèces de marionnettes en bois, ressemblant moins à la nature animée qu'à des squelettes aux formes sèches et anguleuses; mais bientôt la culture et l'expérience modifièrent la grossièreté de ce style primordial, et amenèrent le style ancien proprement dit.

Les caractères du style ancien sont : 1° un dessin procédant par lignes droites et donnant aux figures une position raide et une action forcée, des contours grêles, des corps en fuseau et des muscles peu indiqués; 2° un type commun et sans choix indiquant l'idée imparfaite de la beauté. Ce défaut se trouvait aussi dans l'art des Grecs des premiers temps. La forme des têtes est un ovale alongé, et qui paraît rétréci à cause du menton terminé en pointe. Les yeux sont tirés obliquement en haut de



(Figure en bronze d'ancien style.)

même que les angles de la bouche, et c'est là un des points les plus marqués de leur ressemblance avec les figures égyptiennes. Ce style avait, aux yeux des anciens, un caractère si tranché qu'ils lui avaient donné le nom du pays où il était en vigueur, en l'appelant Tuscanien ou Toscan. Strabon dit qu'il est semblable au style égyptien ou au style grec très-ancien, et le rhéteur Quintilien le distingue de ce dernier en disant que les ouvrages d'Égésias et de Calon n'ont pas tout-à-fait la raideur et la dureté des statues toscanes.

On peut se former une idée nette de ce style par les médailles les plus anciennes de la grande Grèce ou des provinces citérieures de l'Italie, qui caractérisent aussi bien les ouvrages de l'ancien style étrusque, que ceux des premiers temps de l'art grec ou de l'école dædalienne qui dut en être le type.

Deuxième époque (992-509 av. J.-C.).—Les artistes étrusques ayant acquis plus de connaissances, abandonnèrent l'ancien style, au lieu de procéder comme les Grecs, qui préférèrent au commencement les figures drapées; les Etrusques semblent s'être attachés davantage au dessin du nu, particularité propre au second style, aussi bien qu'au premier.—On ne peut guère fixer l'époque où ce second style a pris de la consistance; mais il est probable qu'il s'est formé dans le temps où l'art se perfectionnait en Grèce. Cette seconde période est celle de l'Étrurie en rapport avec les Romains, et pendant laquelle les artistes étrusques travaillaient à Rome.

Les qualités et les caractères du second style sont principalement une indication sensible des articulations et des muscles, des attitudes et des actions forcées, et la recherche du terrible dans quelques figures; ce qui rend cette manière souvent dure et peinée, bien que ce style ait produit des figures charmantes. Pour obtenir cette vigueur d'expression, on donnait aux figures les mouvemens les plus propres à produire les effets violens qu'on cherchait; on choisit les contours ressentis, au lieu des touches moelleuses; on tint les muscles dans une contraction plus ou moins violente. Ce style est bien marqué dans le Mercure barbu du Capitole et dans la fameuse pierre gravée représentant Tydée, figure remarquable par ce sentiment exagéré de l'anatomie. Cependant les formes s'y rapprochent davantage de la belle nature. Les figures de guerriers casqués que l'on voit dans les cabinets appartiennent à ce second style. — Les pierres gravées des Etrusques, même les plus anciennes, sont le contraire des figures de bronze et de marbre; on y remarque des formes et des contours mous et arrondis; mais cette particularité n'est que le résultat de leur peu d'habileté à manier le *touret* qui servait à leur exécution. Toutefois les pierres gravées prouvent, comme les autres monumens, que chez eux le perfectionnement de l'art a commencé par une grande force dans l'expression, et par une indication très sensible des diverses parties de leurs figures. Cette force de l'expression est la marque caractéristique des meilleurs temps de l'art étrusque.

Troisième époque (509-265 av. J.-C.). — Jusqu'ici nous avons vu l'art propre aux Étrusques avant qu'ils eussent mieux connu les ouvrages des artistes grecs. Les colonies de cette dernière nation, après s'être emparé de la partie citérieure de l'Italie et d'autres contrées le long de la mer Adriatique, fondèrent des villes puissantes, et cultivèrent les arts où elles firent plus de progrès que dans la Grèce même. Ce fut de là que leur goût se répandit dans le voisinage et vint éclairer les Etrusques qui s'étaient maintenus dans la Campanie. Ceux-ci, reconnaissant les Grecs pour leurs maîtres, trouvèrent le chemin frayé et les prirent pour modèles ; c'est la troisième époque, celle qui commence au temps où la Grèce eut des relations avec les Romains, et où les artistes grecs affluaient à Rome pour y porter leur art.

Cette période comprend le siècle de Phidias et la fin de l'existence des Etrusques en corps de nation. On peut, du reste, regarder le siècle de Phidias comme celui de la restauration des arts dans cette contrée. La révolution que ce génie opéra fut prompte et s'étendit à la fois sur diverses régions. Les Etrusques, après avoir long-temps surpassé les Grecs,

restèrent dès cette époque loin derrière eux. L'invention de l'ordre d'architecture, dit *toscan*, est due aux Étrusques, chez qui la peinture avait également fleuri dès avant la fondation de Rome.

Caractères généraux du style étrusque. — On ne saurait préciser l'époque où a commencé l'influence des Grecs sur l'art des Étrusques; car leurs bas-reliefs les plus anciens offrent souvent des sujets tout grecs, et dévoilent déjà l'influence de ces derniers sur les arts de la vieille Italie; d'un autre côté, les idées mythologiques des Étrusques, des Grecs, et par suite des Romains, offrent entre elles tant d'analogie, que les premières peuvent s'expliquer par les deux autres. Cette conformité de dogmes et de style, en indiquant que ces deux peuples ont toujours vécu dans une certaine liaison, s'accorde aussi avec les anciennes traditions qui leur donnaient une origine commune en les faisant descendre des Pélasges. On conçoit, d'après cela, qu'il doit être souvent difficile de distinguer l'étrusque de l'ancien grec, d'abord à cause des analogies de style et de sujets chez les deux peuples, ensuite par l'identité des lieux où les monumens ont été trouvés et qui furent habités tour à tour ou simultanément par les uns et les autres. Aussi n'appartient-il qu'à une critique fort exercée et appuyée d'une grande érudition de saisir les nuances les plus délicates dans ces divers ouvrages, et d'en établir la distinction. Toutefois on peut réunir quelques données assez certaines pour empêcher au moins que les produits les plus habituels de l'art étrusque ne soient confondus avec ceux des Égyptiens, et quelques indices qui permettent de les distinguer de ceux des Grecs.

Quant aux ouvrages égyptiens, malgré la ressemblance que peut donner une certaine raideur de forme qui leur était commune avec les Étrusques, il est facile de les reconnaître aux caractères hiéroglyphiques dont ils sont presque toujours accompagnés, ainsi qu'à la configuration et aux attributs de leurs personnages, les Étrusques n'ayant d'ailleurs jamais fait de figures en gaine ni à têtes d'animaux sur un corps humain. Cette observation n'exclut pas cependant d'autres rapports existant entre les produits de l'art primitif des Étrusques et des anciens Grecs, et ceux des Égyptiens, rapports si frappans qu'ils ne permettent pas de douter que ce dernier peuple n'ait plus ou moins contribué à la formation de l'art chez les deux autres. Les données historiques confirment d'ailleurs l'idée de cette transmission, tant par des colonies égyptiennes que par l'intermédiaire d'autres peuples tels que les Phéniciens, les Pelasges, etc. Les Étrusques faisaient aussi, comme les Égyptiens, des scarabées en terre cuite.

Les ailes sont un attribut donné à presque toutes les divinités étrusques, et les artistes en mettaient même aux chars et aux chevaux pour indiquer leur vélocité. On peut faire la même remarque sur certains ouvrages des anciens Grecs.

Les Étrusques armaient de la foudre leurs principales divinités; mais, en général, les attributs de leurs dieux étaient ceux des Romains, qui leur en empruntèrent la plupart; ainsi, Vulcain tient un marteau et des tenailles, Hercule une massue, Mars un casque et une épée. Les Étrusques figurèrent aussi des animaux en terre cuite ou en métal, des chimères, des quadrupèdes ailés, et autres bizarreries fondées sans doute sur des croyances populaires ou religieuses; mais le style de ces ouvrages et l'ignorance des règles du bel art y sont les défauts auxquels on peut aisément les reconnaître.

Dans un grand nombre de leurs productions ils marquaient les figures des dieux et des héros par leurs noms, ce qui n'était guère pratiqué en Grèce dans les siècles florissans de l'art; quand les monumens portent une inscription, la forme des signes alphabétiques et leur marche de droite à gauche ne laissent aucun doute sur leur origine, et c'est aussi l'un des signes essentiels auxquels on distingue les vases étrusques proprement dits des vases grecs avec lequels on les a long-temps confondus. Nous ajouterons une seule observation relative aux draperies regardées par quelques antiquaires comme signe distinctif du style étrusque. Cette draperie est serrée, rangée en plis parallèles et tombant d'à-plomb comme on peut le voir par le dessin ci-après, qui représente Leucothoé, tenant Bacchus enfant sur ses genoux; et par le bas-relief du Capitole déjà cité. Ces deux monumens sont



(Bas-relief de Leucothoe.)

en terre cuite et de l'ancien style. Mais il serait d'autant plus abusif d'en conclure que toutes les statues ainsi drapées sont l'ouvrage des artistes d'Étrurie, qu'on trouve cette espèce de draperie sur plusieurs monumens reconnus pour grecs, et que c'est l'un des principaux caractères auxquels on reconnaît en particulier les ouvrages de l'ancienne école d'Égine. (Voyez art égynétique, page 255.)

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne;
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

P. Corneille, *le Menteur*, act. I, sc. 1.

Effets de la gelée et de la pluie sur les forêts. — Dans le Haut Canada, on a rarement de la pluie pendant l'hiver, mais quand il en tombe, elle est toujours accompagnée d'une gelée très piquante. Rien ne surpasse alors la beauté des forêts. La pluie se gèle à mesure qu'elle tombe; et si elle continue à tomber avec abondance, les troncs des arbres, leurs branches et leurs rameaux, sont si complétement couverts de glace et garnis de glaçons, que la forêt semble transformée en un innombrable assemblage de chandeliers de cristal, qui réfléchissent dans leurs festons élégamment taillés, les rayons de la lumière avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Le soir, lorsque les rayons de la lune descendent sur la scène, et viennent l'éclairer de leur lumière argentée, il semble que les sommets des arbres soient revêtus d'or, et que les perles et les améthystes y soient semés avec profusion. *Voyage de Talbot.*

LE ROCHER DE SHAKSPEARE.

(Voyez la vie de Shakspeare, 1833, p. 179.)

Au troisième acte du *Roi Lear*, le duc de Cornouailles, gendre du roi, fait attacher à une chaise le duc de Glocester, et, pour se venger de ce qu'il a donné secours à son vieux souverain, il lui arrache les deux yeux. — Au quatrième acte, le malheureux Glocester prend pour guide, sans le connaître, son fils Edgar qu'il a maudit.

GLOCESTER, *aveugle*. Sais-tu le chemin de Douvres?...

EDGAR. Oui, maître.

GLOCESTER. A Douvres est un rocher dont la tête élevée se penche et regarde les profondeurs d'un abîme effrayant : Conduis-moi au bord le plus escarpé de ce rocher, et je soulagerai ta misère, je te donnerai un riche présent que j'ai sur moi. Quand je serai à cet endroit, je n'aurai plus besoin de guide.

EDGAR. Donne-moi ton bras : le pauvre Tom te conduira au rocher.

. . . .

GLOCESTER. Quand arriverons-nous au sommet.

EDGAR. Vous commencez à le gravir : ne vous en apercevez-vous pas à la fatigue?

GLOCESTER. Il me semble que je suis toujours en plaine.

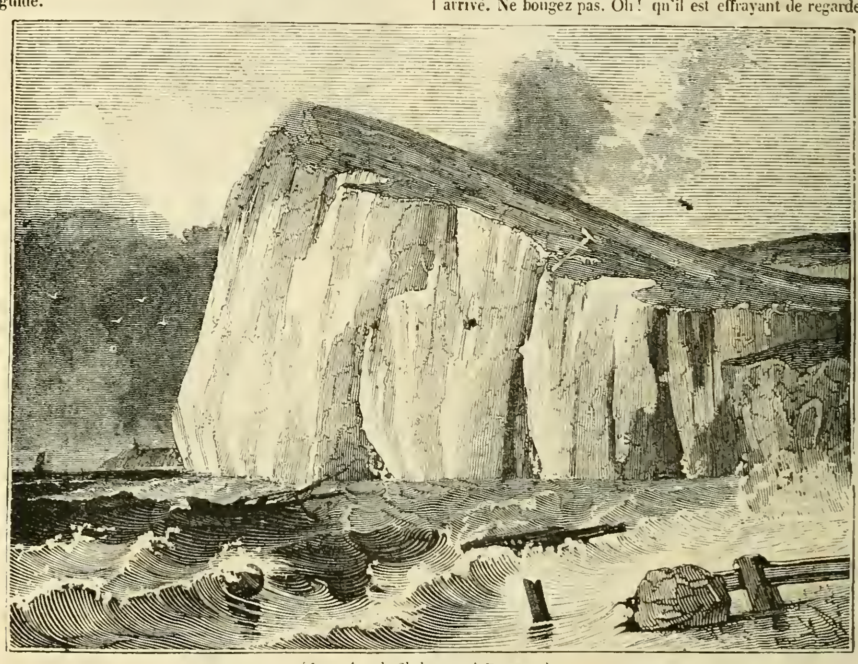
EDGAR. L'horrible sentier! Paix! N'entendez-vous pas le bruit de la mer?

GLOCESTER. Non, sur ma parole!

EDGAR. Vraiment! Il faut donc que la douleur de vos yeux ait affaibli vos autres sens.

GLOCESTER. Cela est possible..... Mais il me semble que ta voix est changée : tu parles mieux, tes expressions sont mieux choisies.

EDGAR. Vous vous trompez..... Approchez. Vous êtes arrivé. Ne bougez pas. Oh! qu'il est effrayant de regarder



(Le rocher de Shakspeare à Douvres.)

en bas : comme la tête me tourne! Les corneilles et les choucas, qui volent entre nous et la mer, paraissent à peine de la grosseur des cigales. Vers le milieu du rocher, un homme suspendu cueille du fenouil marin ; c'est un dangereux métier! Il ne semble pas plus gros que sa tête. Les pêcheurs qui marchent sur la grève ont l'air de souris : ce gros bâtiment, qui est à l'ancre, ne paraît pas plus gros que sa chaloupe, et sa chaloupe est comme une bouée, un point noir qu'on distingue à peine. Les murmures de cette longue chaîne de vagues, qui se brisent sur les cailloux du rivage, sont trop éloignés pour monter jusqu'à nous. — Je ne veux plus regarder. Le vertige s'emparerait de moi, ma vue se troublerait, et je sens que je me jetterais en bas la tête la première.

GLOCESTER. Placez-moi à l'endroit où vous êtes.

Edgar a deviné l'intention de Glocester, et il ne l'a pas conduit au bord du rocher : le vieillard, en croyant se précipiter dans la mer, ne tombe que de sa hauteur, sur un terrain plat. Il demeure étendu et évanoui quelques instans. Bientôt Edgar reparaît, le relève, et contrefaisant sa voix, s'étonne de ce qu'un homme tombé de si haut ne se soit pas tué : Glocester, persuadé que Dieu ne veut pas qu'il meure, renonce à l'idée de se donner la mort.

Ce passage d'un épisode assez indifférent de l'admirable drame du *Roi Lear*, a fait donner au rocher de Douvres, décrit par Edgar, le nom de *Rocher de Shakspeare*. Cette imposante falaise est telle aujourd'hui qu'on la voit dans la gravure : depuis le siècle de Shakspeare, les vents ont dégradé et bouleversé sa cime, les flots ont dévoré sa base, mais aussi long-temps qu'il lui restera une pierre à opposer à la tempête, elle sera sacrée comme le souvenir du poète.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

JOSEF DE RIBERA, DIT *L'ESPAGNOLET*, PEINTRE ESPAGNOL.



(Grande galerie du Louvre. — L'Adoration des bergers. — Hauteur, 2 mètres 38 cent.; largeur, 1 mètre 79 cent.)

Les Italiens ont soutenu long-temps que cet artiste était né à Gallipoli, dans le royaume de Naples; mais, depuis, on a trouvé dans les registres baptistaires de *Xavita*, aujourd'hui *San Felippo*, royaume de Valence en Espagne, la preuve qu'il était né dans cette petite ville le 12 janvier 1588. Son père, gentilhomme espagnol, qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans les armées, destinait son fils à la carrière militaire. Mais, auparavant, il était bien aise de développer son intelligence par des études littéraires : il l'envoya donc à l'université de Valence, où Ribera fit connaissance avec un élève de Ribalta, qui lui donna à copier les dessins qu'il faisait chez son maître. Peu après, notre jeune artiste entra dans l'atelier de ce peintre, et y fit en peu de temps de rapides progrès : ses parens se décidèrent à le laisser partir pour l'Italie.

Il suivit donc son frère aîné, qui allait prendre le commandement d'une compagnie de cavaliers espagnols, dans le royaume de Naples; mais, peu à près, les deux frères furent séparés par les évènemens de la guerre, en sorte que Ribera demeura sans ressource, dans un pays dont il ne

comprenait même pas encore bien la langue; mais il ne se découragea pas : il s'en alla comme il put jusqu'à Rome, où il vécut tant bien que mal, étudiant tout le jour, et dormant la nuit sur la terre dure, ou sous l'abri d'un portique. La finesse de ses dessins, et la recherche qu'il y mettait, fixèrent l'attention du cardinal de Borgia, qui le recueillit dans son palais, et, le mettant sur le pied des officiers de sa maison, lui laissa tout son temps pour étudier comme il l'entendrait. Lui qui était de cette nature mélancolique de jeune homme, qui sait passer une journée délicieuse, seul avec ses imaginations, s'en allait par la ville, insouciant, s'amusant de rien, dormant au soleil ou regardant aller les passans. Mais un jour il songea combien sa nouvelle vie le faisait nul et incapable. Alors il laissa la brillante livrée et les somptueux repas, pour reprendre les haillons qu'il avait quittés, et se remettre à vivre au jour le jour d'une poignée de figues ou d'un morceau de pain, que lui abandonnaient ses camarades, en échange de ses dessins.

Après avoir étudié quelque temps Raphaël et les Carraches, il fut si frappé de la peinture puissante des tableaux de Michel-Ange de Caravage, qu'il résolut de ne rien négliger pour obtenir d'être admis dans son atelier. Dans une école qui convenait si bien à son tempérament, il marcha vite, et fut bientôt peintre, car avant la mort de Caravage, survenue en 1609, Ribera, qui n'avait pas encore vingt-deux ans, s'était fait une manière aussi puissante et aussi énergique que celle de son maître.

C'est vers cette époque que commença la grande réputation du Corrège par toute l'Italie. Ribera vint à Parme pour voir les grands ouvrages de cet artiste. Transporté d'admiration à l'aspect de ces chefs-d'œuvre de suavité, il en copia un grand nombre et revint à Rome avec un style de peinture tout nouveau, qui ne ressemble ni au Corrège, ni au Caravage, mais que l'on sent formé par la méditation de ces deux maîtres.

Malgré la supériorité incontestable de son mérite, Ribera pouvait à peine vivre de son travail : les marchands lui conseillaient de se remettre à la manière du Caravage qui était goûtée de tout le monde, et qui lui rapporterait beaucoup d'argent. Enfin, lassé de toutes ces tracasseries, il partit pour Naples, sans autre recommandation que son talent. Après avoir été quelque temps en proie à la plus affreuse misère, il eut à faire quelques portraits, entre autres celui d'un riche marchand, qui fut frappé de la vérité et de la puissance de cette peinture. Cet homme se lia avec lui, et lui donna en mariage sa fille unique, qui passait pour la plus belle femme du pays.

La fortune de Ribera était faite, sa réputation le fut bientôt. Un jour qu'il avait mis sécher au soleil un martyr de saint Barthélemi, la foule s'arrêta si nombreuse devant ce tableau, que le vice-roi qui l'apercevait des fenêtres de son palais, voulut en savoir le motif : il se fit apporter le tableau et voulut en connaître l'auteur : quand il sut que Ribera était Espagnol, il le nomma son premier peintre, avec une pension considérable. On lui commanda des tableaux pour les églises de Naples, pour les couvens, pour les palais, pour le roi d'Espagne; et tous les jours, la puissance, la vérité et la précision de ses ouvrages, lui en faisaient demander de nouveaux. Le succès de sa fameuse descente de croix des Chartreux, et de sa Madona Bianca passe toute croyance.

Ribera devint fort riche, il avait une maison montée sur le plus haut pied, sa femme ne sortait jamais qu'en carrosse, avec des écuyers à cheval à ses deux portières. Il donnait de brillantes soirées, où se trouvaient les plus grands seigneurs de la cour, et souvent le vice-roi lui-même. On y dansait, on y faisait de la musique, et parfois, pendant ce temps-là, Ribera faisait des croquis d'après les personnes présentes, ou cherchait la composition de ce qu'il peindrait le lendemain. Son application au travail était telle, qu'il lui arrivait quelquefois de passer la journée sans boire ni manger; comme cette distraction dérangeait sa santé, il fut obligé d'avoir toujours auprès de lui un homme qui lui disait de temps en temps : « *Seigneur Ribera, vous travaillez depuis* » *tant d'heures.* »

On raconte qu'un jour, deux officiers qui s'occupaient d'alchimie, étant venus lui proposer d'être de moitié dans leurs bénéfices s'il voulait leur avancer la somme nécessaire pour faire de l'or, il répondit qu'il savait en faire; comme ils avaient l'air d'en douter, il ajouta que s'ils voulaient venir le lendemain matin il leur montrerait son secret. Quand ils vinrent à l'heure indiquée, les faiseurs d'or le trouvèrent à peindre. Il les pria de l'excuser et d'attendre un instant. Les heures se passaient et nos hommes commençaient à s'impatienter, quand Ribera remit la peinture qu'il avait faite à son domestique, en lui disant de la porter chez tel marchand et de lui en rapporter quatre cents ducats. A son retour, il défit les rouleaux sur la table en disant aux visiteurs : « Messeigneurs, vous m'avez vu faire; voilà, si je m'y connais, de bon or d'Espagne, plus que l'alchimie n'en saurait faire dans le même temps. »

Ribera avait deux filles d'une parfaite beauté qu'il peignait souvent dans ses tableaux; elles furent recherchées par les plus brillans cavaliers; l'aînée fut mariée à un gentilhomme qui était secrétaire d'Etat et qui devint premier ministre du gouvernement espagnol à Naples; l'autre eut une destinée toute différente. Ribera avait obtenu de l'Infant Don Juan d'Autriche qu'il assisterait à ses soirées. Celui-ci fut tellement frappé de la beauté de la jeune fille, qu'il fit en sorte d'être admis dans l'intimité de la famille; il commanda plusieurs fois son portrait au peintre et le lui fit graver, et pour récompense il lui enleva sa fille.

Quand Ribera sut la trahison, il résolut d'en tirer une vengeance sanglante. Il prit tout l'argent qu'il put se procurer, et, suivi d'un domestique sûr, il se mit à la poursuite du puissant ravisseur. Depuis ce jour on ne sut pas ce qu'il était devenu, on n'a jamais eu de nouvelles ni du maître ni du serviteur....

Cet homme nerveux et irritable eut un talent d'une finesse, d'une précision et d'une vigueur vraiment incroyables. Dans sa peinture tout est d'une vérité de couleur et d'effet que nul peintre n'a surpassée; rien n'égale la suavité de ses chairs, et personne n'a su peindre mieux que lui les vieillards; il rend les rides, les saillies des os, le grisonnement des cheveux avec une finesse et une recherche qui n'ôtent cependant rien à la largeur de sa peinture; il traitait de préférence les sujets terribles et mélancoliques. Il a fait des eaux fortes où l'on retrouve toute la science de sa peinture, elles sont très recherchées, et les belles épreuves se vendent fort cher.

L'*Adoration des bergers* est le seul tableau de Ribera que possède le Musée du Louvre.

MONUMENS FUNÉRAIRES DES ANCIENS.

(Suite. — Voyez p. 197 et 311.)

Chez les Grecs, les plus anciens tombeaux étaient de simples *tumuli* ou monticules factices, tels que ceux qu'on voit encore aux environs de Troie et qu'on trouve décrits dans Homère. Des bosquets d'arbres verts entouraient ces tertres sur lesquels plus tard on éleva des tronçons de colonnes ou cippes, portant l'épitaphe gravée du défunt et quelquefois les insignes de sa profession. Tel était le tombeau d'Archimède sur lequel on avait tracé un compas et un cercle, emblêmes des sciences mathématiques dans lesquelles il s'était rendu célèbre.

Les tombeaux qu'on élevait aux frais de l'Etat aux citoyens illustres étaient les plus remarquables, tant par les propor-

tions que par les sculptures dont on les décorait ; mais ceux des simples particuliers étaient ordinairement ornés d'une seule pierre, figurant un *tronçon de colonne* ou en forme d'autel.



Le tombeau ou cippe en forme d'*autel* que nous donnons ci après est tiré du musée des antiques du Louvre, et fournit un de plus jolis modèles de goût et d'exécution que l'art antique offre en ce genre.

On remarque parmi les riches sculptures de ce monument, des masques de Jupiter Ammon reconnaissable à ses cornes de bélier, et celui de Méduse entre deux cignes dont les ailes sont en partie engagées dans la chevelure de la Gorgone. On admire le beau style et le travail des aigles qui tiennent des lapins dans leurs serres et la légèreté des guirlandes appliquées au cippe. Dans le bas de chaque côté sont des masques de profil accompagnés de divers attributs champêtres, tels que le *Rython*, vase à boire en forme de corne, un *tympanum*. ou tambour de basque et le *lituus*, bâton augural. Entre ces deux masques est une gracieuse composition représentant une Néréide et trois génies enfans qui traversent les flots sur un cheval marin, et se jouent en voguant vers les *îles fortunées*. Ce sujet fait allusion au passage de cette vie dans l'autre. Le cheval marin a des nageoires à la tête. Les petits côtés du cippe offrent des têtes de béliers, des sphinx et des oiseaux qui mangent des serpens. Ces diverses allégories se reproduisent souvent



sur les monumens de ce genre. Le cartel qui devait renfermer l'inscription sépulchrale est resté vide; cette particularité dont les cippes funéraires offrent de fréquens exemples, s'explique par l'usage où l'on était, comme aujourd'hui, lorsqu'on n'en voulait pas faire la commande, d'acheter ces ouvrages tout faits et sur lesquels il ne restait plus qu'à graver l'inscription.

Les Romains designaient par le mot *sépulchre*, le tombeau ordinaire où l'on avait déposé le corps entier du défunt ou ses cendres, s'il avait été brûlé. Les tombeaux plus magnifiques étaient appelés *monumens*, *mausolées*, et ils offraient une assez grande diversité; quelques uns étaient des tours à plusieurs étages, comme celui de saint Remy en Provence; mais le mausolée le plus remarquable de tous était celui de l'empereur Adrien, élevé à Rome, et connu aujourd'hui sous le nom de Château-Saint-Ange. On cite également la pyramide de Cestrus, construite en marbre de Paros, et qui contenait une chambre ornée de belles peintures.

Les tombeaux les plus ordinaires chez les Romains étaient, comme ceux des Grecs, des cippes en pierre plus ou moins considérables, plus ou moins ornés, de forme ordinairement quadrangulaire et portant sur la face principale l'inscription latine qui rappelait les noms, titres et filiations du défunt ; on y lit aussi quelquefois son âge, en années, mois et jours. Les inscriptions funéraires commencent ordinairement par les lettres D.M. *Diis Manibus*, c'est-à-dire aux mânes du défunt, dont les noms suivaient ces deux lettres.

On appelait cénotaphes, les monumens élevés à la mémoire des morts, sans que leurs corps y fussent inhumés. On y célébrait les mêmes cérémonies funéraires que si le corps eût été présent, et leurs formes étaient absolument les mêmes et aussi variées que celles des tombeaux véritables; ils portaient les mêmes ornemens que les sarcophages, urnes, cippes, etc. L'inscription gravée sur la partie antérieure du monument indiquait d'ordinaire sa destination.

Les personnes d'une classe aisée avaient quelquefois dans leur palais ou dans un local préparé à cet effet, des voûtes sépulchrales, où l'on renfermait dans différentes urnes les cendres de leurs ancêtres, des chefs de famille, enfans, proches, affranchis; c'étaient les tombeaux de famille. Les murs intérieurs étaient percés de niches cintrées, et dans chacune on plaçait et scellait une ou plusieurs urnes cinéraires rangées par étages, et sur lesquelles on inscrivait les noms et qualités des défunts. Les Romains appelaient ce lieu *Columbarium*, *colombaire*, à cause de la similitude de ces niches avec les trous où les pigeons font leurs nids. (Voyez 1833, page 104.)

Souvent les Romains faisaient sculpter sur les tombeaux les portraits du défunt, soit seul, soit avec sa femme ou ses enfans. — Plusieurs monumens de ce genre qu'on a trouvés seulement ébauchés et en assez grand nombre dans un même lieu, prouvent qu'on en faisait d'avance comme les cippes ordinaires, les têtes étant seulement ébauchées, de manière à ce qu'on n'eût plus qu'à la terminer à la ressemblance du mort, et y ajouter l'inscription.

LE CASOAR.

Pendant près de vingt ans le jardin du Muséum d'histoire naturelle a renfermé deux animaux qui attiraient l'attention générale par la singularité de leur structure. De la taille d'un petit mouton, couverts d'une toison qui rappelait celle de l'ours plutôt que la robe d'un oiseau, portant aux membres antérieurs, au lieu de longues plumes, des piquans semblables à ceux du porc-épic, ils n'avaient extérieurement de l'oiseau que la tête et les pieds; ces animaux étaient des casoars rapportés, en 1804, par Péron, de la Nouvelle-Hollande.

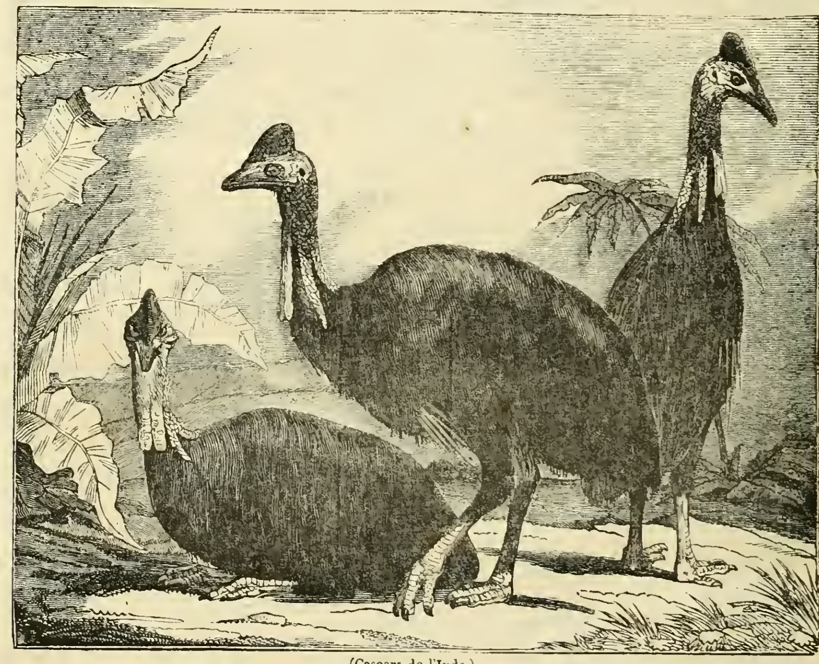
D'autres casoars avaient été vus long-temps auparavant en France; mais ceux-là provenaient de l'Inde, et appartenaient à une espèce un peu différente. La ménagerie de

Versailles reçut en 1671, deux individus appartenant à cette dernière espèce, et qui y vécurent environ quatre ans. Ceux-là même n'étaient pas les premiers qu'on eût vus en Europe, et, dès l'année 1597, les Hollandais en avaient amené un qui leur avait été donné comme une chose rare par un prince de l'île de Java.

Le casoar de l'Inde, figuré assez exactement dans la vignette, présente une apparence encore plus étrange que le casoar australien, en raison des caroncules qui recouvrent une partie de son cou et du casque dont sa tête est surmontée.

Ce casque, qui s'élève de la base du bec et s'étend jusqu'au milieu du sommet de la tête ou même un peu au-delà, est formé par un renflement des os du crâne, et recouvert d'une enveloppe dure à couches concentriques, très analogues pour la substance à la corne de bœuf. Les premiers naturalistes qui ont parlé du casoar ont prétendu que cette corne tombait tous les ans comme le bois des cerfs, mais les observations qu'on a faites en Europe sur ces oiseaux ne confirment pas cette assertion.

Le bec du casoar est fort, comprimé latéralement, et largement fendu; il est mousse par le bout, et les narines viennent s'ouvrir très près de son extrémité. L'œil offre quelque chose de fort étrange, c'est l'extrême petitesse de la prunelle qui n'a que trois lignes de large environ quand le globe de l'œil entier a un pouce et demi de diamètre. Ce trait, joint à la grande ouverture de la bouche, contribue à donner au casoar une physionomie singulière, un air hagard et presque farouche. L'ouverture de l'oreille est très apparente, et n'est protégée ni par un bouquet de plumes, ni par une touffe de poils. Toute la tête de l'oiseau, au reste, est nue, ainsi que la moitié supérieure de son cou. La peau qui recouvre ces parties est rugueuse, mais peinte des couleurs les plus brillantes, bleu azuré en avant, violet sur les



(Casoars de l'Inde.)

côtés et rouge de feu en arrière. En bas et en avant, cette peau se prolonge en caroncules charnues de la nature de celles du dindon.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche et tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de quelques piquans comparables à des tuyaux de plumes, et qui contiennent dans leur cavité une espèce de moelle semblable à celle des plumes naissantes des autres oiseaux. Celui du milieu, qui est le plus long de tous, a environ un pied de longueur et trois lignes à peu près de diamètre.

Le casoar n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, même aux ailes et au croupion. La plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues et souvent inégales entre elles. Les tiges sont plates, noires et luisantes, divisées en dessous par nœuds, de chacun desquels sort une barbe ou un filet. Dans toute la moitié supérieure de la plume ces barbes sont courtes, souples, branchues et comme duvetées; dans la partie inférieure elles sont plus longues, plus dures et de couleur noire; et comme ces dernières sont les seules qui paraissent au dehors, le casoar, vu à quelque distance, semble être un animal velu et du même poil qu'un ours.

Les plumes les plus longues se trouvent autour du croupion, elles ont jusqu'à 14 pouces, et retombent sur la partie postérieure du corps, elles tiennent lieu de la queue qui manque absolument.

Les cuisses et les jambes sont revêtues de plumes jusqu'auprès du genou; les pieds, très gros, ont trois doigts, qui tous les trois sont dirigés en avant. Il paraît que l'oiseau se sert de ses pieds pour sa défense; mais les uns disent qu'il frappe en avant comme le coq frappe de ses ergots; les autres prétendent qu'il donne des coups de pied en arrière et en fuyant; d'autres, enfin, soutiennent qu'il va au-devant de l'ennemi en s'approchant de lui obliquement, et qu'arrivé à portée, il se retourne pour détacher sa ruade.

Le casoar est le plus grand de tous les oiseaux après l'autruche, dont il diffère du reste par son organisation intérieure aussi bien que par l'extérieur. Il est au moins aussi rapide à la course, et ne se laisse pas atteindre même par le meilleur lévrier.

Sa nourriture se compose de fruits, de racines succulentes, d'œufs d'oiseaux, mais il ne mange pas de graine.

La femelle pond plusieurs œufs d'un gris verdâtre et parsemés de petits grains saillans d'un verd foncé, et un peu moins gros, mais plus alongés que ceux de l'autruche.

Le casoar à casque ne couve point ses œufs, la chaleur du soleil dans les lieux qu'il habite suffisant pour faire éclore les petits; mais il paraîtrait que le casoar de la Nouvelle-Hollande a des habitudes différentes. On sait que l'autruche, dans les régions tropicales, se contente d'exposer ses œufs à l'action du soleil et qu'elle les couve dans les pays plus tempérés. Du reste, en quelque lieu qu'on l'ait observée, on n'a jamais été fondé à la représenter comme une mauvaise mère, car partout elle défend son nid avec courage.

PONTS SUSPENDUS.

(Voyez 1833, pages 96 et 311.)

Le premier pont suspendu a été construit aux Etats-Unis d'Amérique, en 1796; ce fut en 1814 seulement que les Anglais songèrent à mettre à profit ce moyen économique de faire communiquer entre elles les deux rives opposées d'un fleuve. Depuis cette époque, les différens peuples de l'Europe ont multiplié chez eux les ponts suspendus. En France, le nombre de ces constructions commence à être grand; Paris à lui seul en compte déjà quatre.

Les figures qui accompagnent notre texte, et celles que nous avons données précédemment, montrent assez les diverses formes que l'on peut donner à un pont suspendu. Les piles intermediaires, dont le nombre est susceptible d'être réduit à une seule, comme on le voit au pont suspendu de l'île Barbe, à Lyon; ces piles, disons-nous, sont les supports sur lesquels passe le câble en fil de fer ou la chaîne destinés à soutenir le plancher du pont, que l on appelle encore, en terme d'art, le *tablier* : pour cela, des barres de fer, ou des liens en fil de fer, sont fixés aux diverses parties du plancher, et montent verticalement vers le câble principal, ou la chaîne, et y sont fortement attachés. Enfin, le câble, ou la chaîne, sont arrêtés aux deux extrémites du pont, dans deux puissantes masses de maçonneries, qui portent le nom de *culées*.

Lorsqu'un pont suspendu est soutenu par plusieurs piles, la partie de la chaîne comprise entre deux piles voisines décrit une courbe géométrique, que l'on appelle une *parabole*. Quand le pont n'a qu'une seule pile, la chaîne décrit de chaque côté une *demi-parabole*.



(Pont suspendu en chaînes de l'île Barbe, près Lyon, construit par M. Favier.)

En comparant les ponts suspendus aux ponts en pierres ordinaires, l'avantage restera à ces derniers sous le rapport de la solidité et de la durée; mais si l'on entre dans le détail des dépenses et du temps qu'exigent séparément chacune de ces constructions; si l'on estime la facilité que l'ouverture des arches d'un pont donne à la navigation d'un fleuve, les ponts suspendus seront préférés aux autres dans la plupart des circonstances.

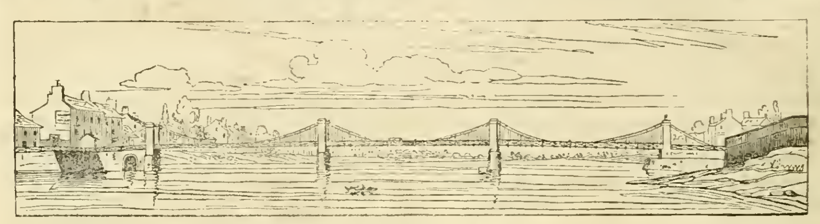
Dans les premiers temps qui suivirent l'emploi de la vapeur, comme force motrice, de nombreuses explosions de chaudières durent appeler les hommes de l'art à donner toute leur attention au perfectionnement de ces machines puissantes dans leurs résultats quand elles sont maîtrisées, mais terribles quand on ne sait pas les guider. De savantes études, récemment encore dirigées sur ce point, ont rendu extrêmement rares les malheurs qui se répétaient si fréquemment à l'origine des machines à vapeur.—On peut dire qu'il en est de même des ponts suspendus. Plusieurs d'entre eux, sur le point d'être livrés au public, ou pendant qu'on y circulait, se sont rompus, et ont encombré de leurs débris les rivières qu'ils devaient servir à franchir. Comme tout ce qui commence, les ponts suspendus ont été d'abord très imparfaits; l'art de leur construction n'a point encore atteint sa dernière limite, quoiqu'il ait déjà fait de grands progrès. On se doute bien que c'est le mode de suspension qui en forme le point capital, et nous allons en dire quelques mots.

Le fer, comme métal le plus tenace et à meilleur marché, sert à former la chaîne principale ainsi que les liens qui soutiennent le tablier du pont. Mais ici s'élève la question encore en litige aujourd'hui. La chaîne principale sera-t-elle formée de chaînons à grosses dimensions, ou bien sera-t-elle un gros câble, formé d'une multitude de fils de fer? Les liens qui supportent le tablier seront-ils de simples barres de fer, ou des câbles formés encore de fils de fer?

Ces deux modes de suspensions ont leurs inconvéniens et leurs avantages. Mais le second, celui où l'on emploie des câbles en fil de fer, paraît être celui qui réunit le plus de partisans. — Le fer forgé, tel qu'il est nécessaire de l'employer pour les chaînons et les barres verticales, est sujet à des variations qui trompent souvent les meilleurs calculs. La température et la manière dont l'ouvrier le travaille, influent beaucoup sur sa ténacité : ainsi le fer forgé, que l'on

trouve d'excellente qualité à la température ordinaire de l'été, ne peut, sans se briser, soutenir des chocs pendant les gelées; le fer le plus nerveux, étant placé dans le sens de la longueur de l'enclume, perd tout son nerf par dix ou quinze coups de marteau qu'il reçoit à froid; il le perd également s'il est chauffé seulement jusqu'au premier degré de la chaleur lumineuse; il devient alors très aigre et très fragile. Il résulte de ces faits que les ouvriers, même les plus habiles, ne peuvent répondre de la solidité des pièces qu'ils ont préparées.

Pour concevoir la différence qui existe entre le mode de suspension par chaînes, et le mode de suspension par câbles en fils de fer, il faut se rappeler que ces câbles sont formés par une réunion de fils de fer, non tordus ensemble, mais juxtà-posés parallèlement, afin qu'ils supportent tous également, autant que possible, la charge du tablier du pont *.



(Pont suspendu en chaînes de Bercy, par MM. Bayard et Vergès.)

Le point difficile à obtenir est précisément la répartition égale de la charge entre tous les fils de fer, et c'est là une des objections contre leur emploi; l'affaiblissement de leur ténacité par la rouille en est une autre. Au moyen d'un vernis que l'on renouvelle souvent, on croit pouvoir se mettre assez aisément à l'abri de la rouille, de manière à la redouter peu. — Au reste, nous le répétons encore, les constructeurs sont tellement partagés sur l'emploi soit du fil de fer soit des chaînes, que les uns ou les autres donnent une préférence à peu près *exclusive* au mode de suspension qu'ils adoptent.

Un pont suspendu n'est jamais livré à la circulation, sans avoir été préalablement soumis à une épreuve dans laquelle il supporte une charge qui dépasse de beaucoup celle qu'il supporterait s'il était couvert d'hommes se coudoyant les uns les autres. Cette épreuve dépasse de beaucoup aussi la pression que pourrait produire sur le tablier du pont un ouragan capable de renverser les arbres. En effet, l'on exige qu'un pont suspendu puisse supporter, pendant 24 heures, la charge de 200 kilogrammes par mètre superficiel; or, des hommes se coudoyant n'y produiraient, terme moyen, qu'une charge de 70 kilogrammes, et l'ouragan le plus terrible, que celle de 68 kilogrammes par mètre superficiel.

Il est bon d'ajouter ici que, pour ne pas ébranler les maçonneries fraîches, on permet provisoirement, pour six mois, le passage sur le pont, après qu'il a subi une demi-épreuve, dans laquelle le tablier n'est chargé que de 100 kilogrammes par mètre superficiel; mais pendant ces six mois, à l'expiration desquels l'épreuve entière doit être faite, le concessionnaire est tenu de se soumettre à tous les réglemens de police ordonnés par l'administration, dans l'intérêt de la sûreté publique.

Ce n'est pas seulement contre la charge supportée par le pont suspendu pendant que des hommes en grand nombre, ou des charrettes, ou des troupeaux, le traversent, qu'il doit pouvoir résister; il faut encore que les chaînes, ou les câbles soient assez forts pour lutter contre les mouvemens cadencés qu'impriment au tablier les fardeaux qui le traversent. On dit que la texture même des câbles en fil de fer s'oppose à toute vibration intime, capable de produire leur rupture; mais qu'il n'en est pas de même du fer en barre, surtout pendant les grands froids. Des mouvemens ondulatoires, violemment imprimés au tablier, peuvent se communiquer aux chaînons, et les rompre; telle a été, par exemple, la cause de la chute du pont suspendu de Broughton, près Manchester, en Angleterre. Voici à peu près dans quels termes cette chute est racontée : « Le 12 avril 1831, le pont suspendu construit depuis peu d'années sur la rivière d'Irwel, à Broughton, s'est écroulé au moment du passage d'un détachement de soixante hommes d'artillerie... Lorsque le détachement s'avança sur le pont, les hommes marchaient au pas sur quatre de front; ce mouvement régulier et cadencé ne tarda pas à imprimer au pont un balancement correspondant, et comme ces vibrations amusaient les soldats, ils se firent un jeu d'en suivre les mouvemens, et l'un d'eux se mit même à siffler un air pour rendre leur marche plus régulière. Mais à mesure qu'un plus grand nombre d'hommes s'avancèrent, les vibrations allèrent en croissant, et enfin au moment où la tête de la colonne allait atteindre la rive opposée, un bruit très fort ressemblant à une décharge régulière d'armes à feu, se fit entendre : en cet instant, un des piliers en fer, supportant les chaînes, tomba sur le pont, entraînant avec lui une grosse pierre du piédestal auquel il était fixé. L'un des coins du tablier, se trouvant ainsi abandonné à lui-même, s'affaissa immédiatement, et plongea dans la rivière.

» Plus de quarante soldats furent, ou précipités dans la rivière, ou jetés avec une grande violence contre les garde-fous, et une vingtaine reçurent des blessures plus ou moins graves. »

* Chaque fil de fer, de 1 jusqu'à 4 et 5 millimètres de diamètre, porte moyennement, 60 kilogrammes sans se briser.

Moralité représentée à Limoges en 1556. — Jeanne, fille unique d'Henri, duc d'Albret, prince de Bearn, etc., avait hérité, au décès de son père, entre autres possessions, du vicomté de Limoges, lequel, plus tard, fit partie des immenses domaines dont Henri de Bourbon son fils enrichit la couronne de France, par son avènement au trône sous le nom de Henri IV.

En 1556, Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon, roi de Navarre, son époux, firent dans la ville de Limoges une entrée solennelle, relatée par trois manuscrits in-folio conservés en la mairie de Limoges.

On avait élevé un théâtre devant la porte Manigne, qui renfermait le beffroi de la ville et a été détruite en 1767. On y représenta une espèce de pastorale dialoguée, ou *moralité*, en vers.

Les personnages de cette moralité sont trois bergers, Limoges et sa fille.

Les bergers vantent d'abord les avantages de la vie champêtre, l'antiquité de Limoges, et son bonheur de recevoir enfin *son seigneur*, de la race si notable de saint Loys; à quoi le tiers (troisième) berger répond :

Tu raconte une belle adventure

Pour ce pays, qu'un prince de tel nom,
Ung second Mars, qui a tel bruit et renom,
Vient visiter l'ancien homme Limoges!
Allons le donc trouver dedans ses loges,
Pour l'advertir du faict tant sonetté.

« Lors ils s'adressent vers Limoges, qui tenoit contenance » de prendre repos, » et le premier berger le réveille en lui annonçant la venue du roi, son seigneur et son vicomte.

« Limoges, personnage gris et aagé, habillé à l'ancienne » mode, » remercie Dieu de ce bonheur, puis fait un compliment au roi. « Et alors, disent les auteurs des manu» scrits, monstra de sa main un grand cueur rouge, cou» vrant une pomme dans laquelle estoit ung enfant de l'aage » de dix ans, accoustre en fille et déesse, ayant sa chevelure » blonde crespelée et esparse sur les épaules... Ledict cueur » fut miparti et ouvert; et la pomme estant en dedans » escartellée, dans icelluy s'apparut ladicte fille, tenant en » sa main une clé d'argent (la clef de la ville)... Et subi» tement fut ladicte fille transportée (par une machine) au» devant de la personne dudict seigneur.

» Ce prince prit la clé et la garda jusqu'en son logis, le» quel fut espris d'un souverain plaisir, tant d'avoir entendu » paisiblement le contenu en ladicte moralité, aussi de la » bonne grâce dudict enfant, qui très bien avec grand con» tentement joua son personnage. »

Vers du poëte LA MONNOYE *sur les soldats invalides.*

Moins vous êtes entiers et plus on vous adoure,
Semblables à ces troncs, jadis si révérés,
Que la foudre en tombant avait rendus sacrés.

LE TAMARIN.

Le tamarin est un arbre originaire des régions tropicales, mais que l'on devrait essayer de naturaliser dans nos pays tempérés, ne fût-ce que pour servir à l'ornement des parcs et des jardins publics. Sa taille égale celle de nos plus grands châtaigniers, et son feuillage semblable à celui de l'acacia, mais plus élégant encore, est d'une telle épaisseur, que rien n'égale la fraîcheur de l'ombre qu'il répand autour de lui. Dans les pays chauds le voyageur le cherche au loin des yeux pour y faire la halte du milieu du jour, car non seulement il y trouve un abri contre l'ardeur du soleil, mais il a dans le fruit une sorte de conserve avec laquelle il peut préparer en quelques instans une boisson aussi agréable que salutaire. Cette même pulpe au besoin lui fournit un médicament tout préparé et le plus efficace peut-être contre les indispositions qui résultent souvent des fatigues de la route.



(Fruit du tamarin.)

Le tamarin appartient à la famille des *légumineuses*, famille des plus importantes pour l'homme et qui fournit à une foule de besoins divers. Pour donner une idée de l'utilité des végétaux dont cette famille se compose, il nous suffira d'en citer quelques uns dont les usages sont bien connus. Elle offre, par exemple, en graines propres à nous servir de nourriture, les *haricots*, les *fèves*, les *pois*, les *lentilles*, etc.; en fourrages pour les bestiaux, les *trèfles*, les *sainfoins*, les *luzernes*; en bois propres à la teinture, les *brésillets* des Indes, de Fernambouc et de Campêche, qui donnent une couleur violette; en fécules colorantes, les *indigos* des Indes et de l'Amérique, qui donnent le bleu le plus solide; en plantes curieuses et remarquables par le mouvement instantané de leurs feuilles, la *sensitive* et le *sainfoin oscillant*: enfin, en substances médicinales, le suc de *réglisse*, les follicules de *séné*, la *gomme adragant*, la pulpe de la *casse* et celle du *tamarin*.

La pulpe du tamarin, qui forme un article assez important dans le commerce de la droguerie, nous vient en partie des Grandes-Indes et en partie de l'Amérique tropicale. L'arbre cependant paraît n'être pas originaire du nouveau continent, du moins les premiers écrivains qui nous ont fait connaître ce pays ne le comptent pas au nombre des végétaux que les Espagnols y trouvèrent à leur arrivée. Oviedo, par exemple, n'en parle pas, quoiqu'il ait soin de faire remarquer qu'on trouve à Saint-Domingue et sur le continent voisin un arbre à casse un peu différent de celui qui croît aux Indes orientales. Gomara, Garcilasso et Laet gardent le même silence. Aujourd'hui encore, le tamarin ne se trouve en Amérique que dans les cantons qui sont ou qui ont été habités par les descendans des Européens; on ne le rencontre point dans l'intérieur des forêts, du moins je ne l'y ai jamais vu. Tout porte donc à croire qu'il a été introduit dans ce pays vers la fin du XVIe siècle par les Portugais ou par les Espagnols, comme l'avaient été quelques années plus tôt diverses espèces d'orangers et de manguiers, la canne à sucre et le bananier-figue.

La canne et la banane avaient été d'abord naturalisées aux Canaries, et c'est de là qu'elles furent transportées au nouveau continent; peut-être le tamarin fit-il également une halte en chemin, et il y a même quelques motifs pour croire qu'il était arrivé dans le midi de l'Espagne avant que Colomb en partît pour son premier voyage. Lorsque Tournefort visita Grenade vers la fin du XVIIe siècle, il vit dans les jardins de l'Alhambra plusieurs tamarins, dont quelques uns étaient si vieux, qu'on les pouvait faire remonter jusqu'au temps des Maures.

Le premier écrivain qui ait donné une description satisfaisante du tamarin est un médecin portugais, Garcia de la Huerta, dont on a des dialogues sur les drogues de l'Inde, imprimés à Goa en 1565. Il nous apprend que le mot de tamarin (*tamarindo*) est d'origine arabe, et formé de deux mots, *tamar hendi*, qui signifient palmier de l'Inde. Ce n'est pas, dit-il, que cet arbre ait aucune ressemblance avec le palmier, mais c'est que d'abord les Arabes n'en connurent que la pulpe, qu'ils assimilaient à certaines conserves faites réellement avec le fruit du dattier.

« Le tamarin, dit Garcia, est un très bel arbre, comparable pour la taille à nos noyers et à nos châtaigniers. Son tronc est d'un bois ferme, qui n'est ni spongieux ni fongueux, comme le sont souvent ceux des arbres de ce pays. Les branches sont nombreuses, garnies de feuilles serrées, et composées chacune d'un grand nombre de folioles, qui sont disposées symétriquement des deux côtés d'une tige commune. Le fruit est une gousse un peu arquée et qui rappelle la figure d'un doigt à demi fléchi. L'écorce en est d'abord verte, mais par l'effet de la maturité elle se dessèche, prend une couleur grisâtre, et alors elle s'enlève aisément. A l'intérieur sont des graines semblables, pour la grandeur, à celles du lupin comestible, aplaties, lisses, d'un brun rougeâtre et d'une forme qui n'est pas parfaitement ronde. Ces graines se jettent et l'on ne fait usage que de la pulpe au milieu de laquelle elles sont plongées, pulpe qui est mollasse, visqueuse et comme gluante. Ce qui est très digne de remarque, c'est

que, lorsque le fruit est encore attaché à la branche, on voit aux approches de la nuit les feuilles voisines s'abaisser sur lui et le couvrir comme pour le préserver du froid jusqu'au moment où reparaîtra le soleil

» Le fruit encore vert est très acide, mais cette acidité a quelque chose de suave. La pulpe, bien mondée et mêlée avec quantité suffisante de sucre, sert à faire un sirop que j'emploie de préférence au sirop de vinaigre, et dans les



(Le Tamarin.)

mêmes occasions : cette pulpe est un purgatif très sûr et très doux, et que les naturels emploient fréquemment, en l'associant avec l'huile de pignon d'Inde. Les médecins du pays ordonnent dans le cas d'érésypèle un cataplasme fait avec les feuilles de tamarin broyées.

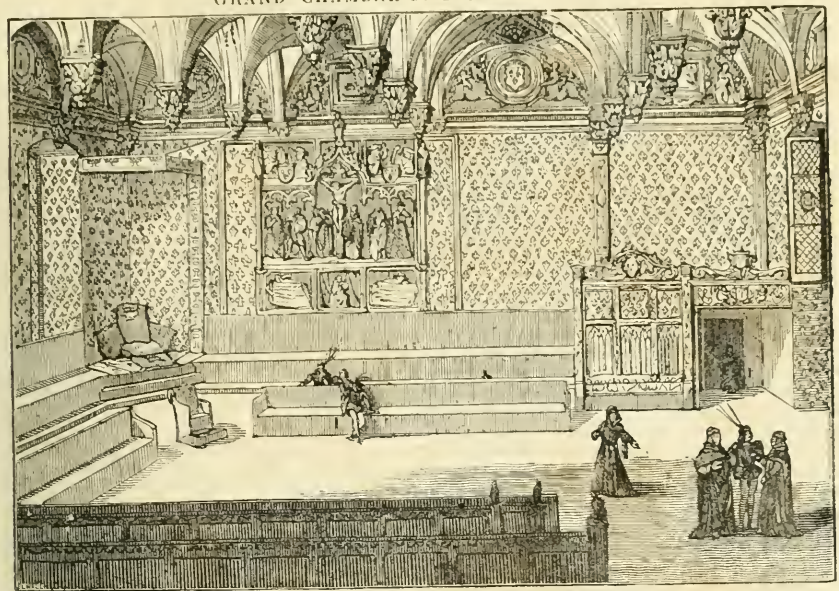
» Nous autres Européens établis dans l'Inde, le principal usage que nous faisons des fruits du tamarin est de les employer pour relever le goût des alimens à défaut de vinaigre, et nous trouvons qu'ils le remplacent fort bien. On en confit dans le sel pour les empêcher de se moisir, et dans cet état on les envoie en grande quantité dans l'Arabie, la Perse, l'Asie-Mineure et le Portugal. Lorsqu'ils ne doivent pas voyager ils se conservent fort bien dans leur écorce, et je ne fais subir aucune préparation à ceux que je garde pour mon usage. »

Plus d'un demi-siècle après la publication des dialogues de Garcia, parurent d'autres dialogues sur la matière médicale de l'Inde, et dans lesquels le tamarin ne fut pas non plus oublié. L'auteur était un médecin de Rotterdam, nommé Bontius. A cette époque ses compatriotes avaient déjà en partie expulsé les Portugais de leurs possessions d'outre-mer, et il eut pour étudier les productions de l'Orient autant de facilités au moins qu'en avait eues son prédécesseur. Ce qu'il dit sur le tamarin ne contient cependant rien de bien nouveau, si ce n'est la recette d'une liqueur fermentée que les Hollandais avaient appris à faire à l'exemple des habitans de Java et qu'ils buvaient à défaut de bierre. Il y entrait trente cruchons d'eau de rivière, deux livres de sucre brun de Java, deux onces de pulpe de tamarin et deux citrons coupés par tranches ; le tout était mis dans un baril bien cerclé, bouché, et tenu vingt-quatre heures à l'ombre. Au bout de ce temps on avait une boisson qui, suivant Bontius, était au moins aussi agréable au goût que la meilleure bierre de mars, et infiniment plus saine dans un pays aussi chaud que celui-là.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, Successeurs de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

GRAND' CHAMBRE ou CHAMBRE DORÉE



(Ancien palais de justice de Paris. — La Chambre dorée.)

C'est sur l'emplacement de la salle où siége la Cour de Cassation, que l'on avait construit du temps de saint Louis la Grand'Chambre ou Chambre Dorée; le parlement y a tenu ses séances, jusqu'au jour où il a été supprimé.

Fournel, dans son Histoire des avocats, décrit cette salle, telle qu'on la voyait au commencement du XIVe siècle.

Les parois en étaient revêtues de riches étoffes de velours bleu, parsemées de fleurs-de-lis d'or, relevées en bosse, et terminées par des franges artistement travaillées. Les croisées ou fenêtres étaient d'une dimension appropriée à celle de la chambre : de superbes vitraux coloriés, habilement agencés les uns dans les autres, offraient dans leur ensemble des tableaux intéressans. Les vitraux brisant la force de la lumière, ne laissaient pénétrer dans la salle qu'une demi-teinte, et favorisaient une obscurité convenable à la majesté du lieu; du plafond descendaient des pendentifs revêtus de boiseries et ornés de fleur-de-lis d'or. Le parquet était couvert de magnifiques tapisseries. Le siége ou lit du roi était d'un éclat éblouissant. Le président portait un grand manteau d'écarlate fourré d'hermine et un bonnet de velours à bandes de galons d'or en forme de mortier. Le premier huissier était revêtu d'une robe de pourpre, et avait la tête couverte d'un chapeau orné de paillettes d'argent et de perles. Les avocats *consultans* portaient sur leur simarre de soie moirée, un mantelet d'écarlate doublé d'hermine, et attaché par de riches agrafes. Les mantelets des avocats *plaidans* étaient d'écarlate violette, et ceux des avocats *écoutans* d'écarlate blanche (Voy. 1833, page 266, Histoire du costume des avocats).

Près de la porte qui communiquait de cette chambre dans la grand-salle aux piliers, on voyait un lion doré ayant la tête baissée et la queue entre ses jambes; ce qui signifiait, suivant Corrozet, que « *toute personne, tant soit grande en » ce royaume, doit obéyr, et se rendre humble, soubz les lois » et jugemens de la dicte court.* » Monstrelet raconte que dans une cause plaidée le 15 juin 1464, entre l'évêque d'Angers et un riche bourgeois accusé d'hérésie, l'avocat ayant répété en plaidant, les blasphèmes attribués à l'accusé, aussitôt la voûte de la grand'chambre se mit à trembler et à lancer des pierres sur l'auditoire; le lendemain, l'avocat ayant voulu recommencer, la même scène se renouvela, et les fragmens de la voûte restèrent suspendus comme une menace sur la tête des assistans : « dont cuiderent tous mourir ceux qui es» toient céans, dit le naïf chroniqueur, et vuiderent si im» petueusement de la chambre, qu'aucuns y laisserent leurs » bonnets, et les autres, leurs chaperons, leurs patins et » autres choses, et ne plaida-t-on plus en cette chambre » jusques à tant qu'elle fût bien refaite et rasseurée. »

Fra Giovanni Giocondo (Joconde), que Louis XII avait fait venir d'Italie, et qui a construit le pont Saint-Michel, le bâtiment de la cour des comptes, et, suivant quelques auteurs, le château de Gaillon, fut chargé de décorer la grand'chambre sur nouveaux frais. La gravure représente la décoration qu'il a composée et qui rappelle les plus beaux travaux de la transition du gothique à la renaissance. Le tableau du Christ, conservé dans le plan de Joconde, était une œuvre précieuse du commencement du XVe siècle.

Louis XII, afin d'être plus à portée du palais, s'était ménagé un petit logement dans la partie de l'édifice qui fut affectée au bailliage, et qui était situé dans l'emplacement de la grille actuelle. Comme il était goutteux, il montait sur une petite mule pour se rendre jusqu'aux portes de l'audience en traversant la grande salle. On avait pour cela pratiqué une pente douce en planches et en nattes qui couvrait tout le grand escalier.

En 1722, on a changé les décorations de Joconde; Germain Bosfraud, chargé de cette nouvelle restauration, respecta la voûte; mais il substitua à l'élégante simplicité des premiers ornemens, le goût bizarre et mesquin de l'époque de Louis XV. C'est alors que fut percée la porte principale qui communique avec la grand'salle en face de la galerie des Merciers; sur la cheminée voisine de cette porte, on voyait un bas-relief de Coustou, représentant Louis XV entre la Vérité et la Justice. Aujourd'hui la voûte de cette salle a été remplacée par un plafond uni. Il y a peu de temps,

on l'a décorée à neuf ainsi que le petit couloir qui conduit de la galerie des prisonniers à la Cour de Cassation.

ASTRONOMIE.

SYSTÈMES DE PTOLÉMÉE, DE COPERNIC, ET DE TYCHO-BRAHÉ.

(Troisième article. Voyez pages 306 et 338.)

Poursuivons notre étude des anciens systèmes.

Déjà, avec Ptolémée, nous nous sommes rendu compte, par des combinaisons d'épicycles et d'excentriques, des principales *inégalités* du soleil et de la lune, surtout des singulières apparences de *station* et de *rétrogradation* des planètes. Voyons maintenant si ces mêmes phénomènes, étudiés avec plus d'attention, n'offriront pas quelque circonstance qui, convenablement interprétée, soit de nature à simplifier et perfectionner la première hypothèse.

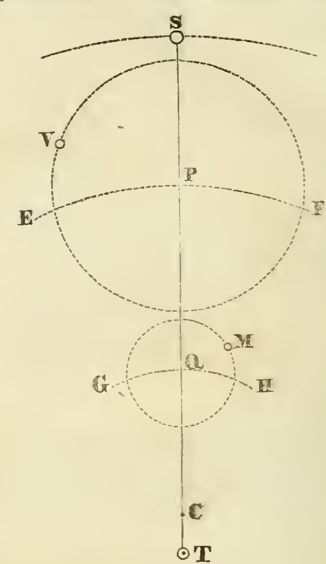
Rappelons d'abord que, dans le système de Ptolémée, nous ignorons à quelles distances de la terre se trouvent les planètes; ou, plus exactement, nous ignorons dans ce système quelles sont les grandeurs respectives des divers orbes excentriques (*déférens*) sur lesquels sont portés les épicycles des planètes. Ainsi, l'auteur de l'Almageste fait les orbites de Vénus et de Mercure inférieurs à celui du soleil, et cela, comme nous l'avons dit, sans raisons bien décisives. Mais, d'ailleurs, la grandeur réelle de ces orbites est *arbitraire*, comme celle des orbites de Mars, Jupiter et Saturne, c'est-à-dire qu'on peut rendre également compte des apparences *quelque grandeur qu'on attribue aux déférens*. Seulement la grandeur de l'épicycle d'une planète dépend de celle qu'on a donnée à son déférent. Le rapport de ces deux cercles est déterminé par la dimension apparente de l'arc de rétrogradation. Aussi, bien que Ptolémée ne donne pas les distances, il détermine cependant pour chaque planète le rapport de son épicycle à son déférent.

Tout cela posé, voici à l'égard de Vénus et de Mercure une circonstance extrêmement remarquable, c'est que les moyens mouvemens qu'on devrait attribuer à leurs épicycles sont tous les deux sensiblement égaux au mouvement moyen du soleil. Bien plus, les centres de ces deux épicycles, à quelque distance réelle qu'ils soient de la terre, paraissent demeurer constamment sur le *rayon vecteur* du soleil, c'est-à dire sur la ligne droite menée de cet astre à la terre. D'où il suit que les deux astres (Vénus et Mercure) se trouvent constamment périgées ou apogées lorsqu'ils sont *en conjonction* avec le soleil, c'est-à-dire lorsqu'ils répondent au même point du ciel que le soleil.

C'est ce que nous avons rendu sensible par la figure ci-jointe, dans laquelle nous n'avons d'ailleurs cherché à conserver aucune des proportions de la réalité.

AB est une portion de l'orbite excentrique que le soleil S décrit autour du point C, la terre étant en T. EF et GH sont des portions des déférens respectivement parcourus par les épicycles de Vénus et de Mercure, déférens dont les rayons CP et CQ demeurent arbitraires dans le système de Ptolémée, ainsi que nous venons de le dire. Le soleil étant donc en un point quelconque S de son orbite, les centres des deux épicycles sont au même instant sensiblement sur la ligne TS, c'est-à-dire aux points P et Q, tandis que les deux astres eux-mêmes sont en des points quelconques V et M de leurs épicycles. Et comme les points P et Q, centres des épicycles, suivent tous les deux le mouvement de S, il est facile de voir que Vénus et Mercure seront apogées ou périgées, alors qu'on les verra de la terre au même lieu que le soleil, c'est-à-dire dans la ligne TS.

Or, puisqu'on peut se donner arbitrairement les rayons des excentriques, on pourra donc supposer que les deux excentriques de Vénus et de Mercure sont tous les deux égaux à l'orbite du soleil. Alors les points P et Q, comme étant toujours vus sur la ligne TS, coïncideront avec le centre du soleil, c'est-à-dire que les deux épicycles auront pour centre mobile le soleil lui-même. Ce que nous exprimerons de la sorte : *on peut rendre compte des apparences de Vénus et de Mercure, en supposant que ces deux planètes tournent autour du soleil, chacune dans son épicycle; le soleil parcourant lui-même son orbe annuel.*



Cela est déjà beaucoup plus satisfaisant que de faire tourner les deux planètes autour de deux points fictifs P et Q, qu'on suppose eux-mêmes se mouvoir circulairement. Ici, Mercure et Vénus tournent autour d'un corps matériel, le soleil; et celui-ci les emporte dans sa propre révolution autour d'un autre corps matériel, la terre. — (Prévenons seulement le lecteur que, pour la facilité des explications, nous avons attribué aux apparences une simplicité qui n'existe pas en toute rigueur; mais les irrégularités qu'on pourrait observer résulteraient de la nature même des orbites, déférens et épicycles, qu'on ne peut pas sans erreur supposer exactement circulaires; en leur restituant la véritable forme, les résultats que nous avons énoncés subsisteraient.)

Il est remarquable que les anciens Egyptiens, au témoignage de *Macrobe*, faisaient tourner Vénus et Mercure autour du soleil comme dans un épicycle. *Vitruve*, dans son célèbre ouvrage sur l'architecture (liv. IX), dit formellement que Mercure et Vénus entourent le soleil et tournent autour de son centre, ce qui produit leurs stations et rétrogradations. Un auteur du Ve siècle, *Martianus Capella*, a développé fort au long le même système, qui a été également adopté dans le VIIIe siècle par *Bède* dit *le Vénérable*, en son livre *sur la Constitution du Monde*.

On ne peut guère admettre que Ptolémée ait ignoré l'ancienne opinion des Egyptiens, et on pense que s'il ne l'a pas adoptée, c'est que, ne trouvant pas le moyen de l'étendre aux autres planètes, il aura craint de troubler l'uniformité de son système. Quoi qu'il en soit, nous allons trouver dans les autres planètes, Mars, Jupiter et Saturne, une particularité de mouvement non moins remarquable et qui nous conduira à un résultat analogue.

Ces trois planètes, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'éloignent à toute distance du soleil, différant par là de Vénus et de Mercure, qui ne s'en écartent jamais que dans d'étroites limites. Or, voici ce qu'on remarque : — Chacune des planètes, Mars, Jupiter et Saturne, obtient sa plus grande

vitesse de *rétrogradation* précisément à l'époque où elle se trouve, par les effets combinés de son propre mouvement et du mouvement du soleil, éloignée de celui ci de 180°, c'est-à-dire de la moitié du ciel, ou bien encore, comme s'expriment les astronomes, lorsqu'elle est en *opposition*. Elle a, au contraire, sa plus grande vitesse lorsqu'elle est située dans la même région du ciel que le soleil, c'est-à-dire lorsqu'elle est en *conjonction*. C'est donc dans les époques intermédiaires que la planète est stationnaire.

D'après cela, on reconnaît, dans le système de Ptolémée, que la période de mouvement de chacune de ces trois planètes, dans son propre épicycle, est précisément égale à celle d'une révolution solaire.

Ainsi, pour les deux planètes, Vénus et Mercure, les centres des épicycles parcouraient leurs déférens dans un temps précisément égal à la révolution du soleil, les temps de révolution des deux astres dans leurs propres épicycles étant d'ailleurs très différens.

Au contraire, pour Mars, Jupiter et Saturne, les mouvemens sur les trois épicycles sont égaux à la période solaire, tandis que les temps des révolutions totales autour du ciel, c'est-à-dire sur les déférens, sont très inégaux.

Ces singulières coïncidences, ces rapports des mouvemens planétaires avec le mouvement du soleil sont en quelque sorte incroyables si on laisse, comme Ptolémée, les distances réelles indéterminées. Mais déjà nous avons vu comment ces coïncidences s'expliquent, et combien ces rapports paraissent naturels à l'égard de Vénus et de Mercure lorsqu'on suppose que leurs déférens sont égaux à l'orbite solaire. Quant aux trois autres planètes, il est naturel de supposer leurs épicycles égaux à l'orbe solaire, puisque ce sont leurs périodes dans les épicycles qui sont égales à la période du soleil. Les trois déférens recevraient une détermination correspondante et seraient inégaux entre eux, puisque les arcs de rétrogradation de ces planètes sont différens. Mais alors on prouve, par une très simple considération géométrique, que les mêmes apparences peuvent subsister en donnant aux trois planètes l'orbe du soleil pour commun déférent, et les faisant tourner autour de cet astre dans des épicycles inégaux.

Alors on arrive à cet important résultat qui jette déjà beaucoup de jour sur le vrai système du monde, savoir : *que toutes les apparences planétaires se peuvent expliquer en supposant que chaque planète accomplit sa propre révolution en un certain temps autour du soleil, le soleil tournant lui-même autour de la terre dans l'espace d'une année, la lune continuant d'avoir son orbite distincte et indépendante.*

Ainsi nous avons encore une combinaison d'épicycles et d'excentriques, mais pour tous les épicycles un seul excentrique, l'orbite du soleil; mais surtout aucun de ces points fictifs, centres de mouvement et mobiles eux-mêmes autour de la terre, imagination qui répugnerait aujourd'hui à toutes les notions de physique. Surtout nous avons l'immense avantage de connaître les distances de toutes les planètes au soleil, sinon d'une manière absolue, au moins par leur rapport avec la distance de la terre elle-même au soleil; car nous avons dit que le rapport de l'épicycle à l'excentrique était déterminé et se déduisait des observations; or, le rayon de l'épicycle, c'est désormais la distance de la planète au soleil; le rayon de l'excentrique, c'est la distance du soleil à la terre.

Nos idées se trouvent donc à la fois éclaircies et étendues. De nouvelles considérations viendront nous y confirmer dans la suite. Mais jusqu'ici qu'avons-nous fait, que d'expliquer et interpréter des apparences dont Ptolémée avait négligé de chercher l'explication et l'interprétation? Voici à ce sujet ce que dit l'illustre Laplace : « Une modification aussi simple et » aussi naturelle du système de Ptolémée a échappé à tous les » astronomes, jusqu'à Copernic : aucun d'eux ne paraît avoir » été assez frappé des rapports du mouvement géocentrique » (*mouvement vu de la terre*) des planètes avec celui du » soleil pour en chercher la cause : aucun n'a été curieux » de connaître leurs distances respectives au soleil et à la » terre : on s'est contenté (pendant près de 1500 ans) de » rectifier, par de nouvelles observations, les élémens déter- » minés par Ptolémée sans rien changer à ses hypothèses. » (*Exposition du système du monde*, page 337.)

La récompense la plus agréable qu'on puisse recevoir des choses que l'on fait, c'est de les voir connues, de les voir caressées d'un applaudissement qui vous honore.

MOLIÈRE.

QUINTIN MESSIS

Quintin Messis, que plusieurs auteurs désignent seulement par le surnom de « maréchal d'Anvers, » qui lui resta de sa première profession, naquit en cette ville vers 1440. Il était encore fort jeune lorsqu'il perdit son père, mais c'était déjà un ouvrier très habile dans la pratique de son état; il mettait dans ses ouvrages une recherche et une élégance de forme qui auraient pu faire deviner l'âme active et intelligente d'un artiste. Le goût exquis qui caractérisait tous ses ouvrages en a fait conserver quelques uns; on montre encore des grilles et des balcons qui lui sont attribués; mais sa plus belle œuvre en ce genre et surtout la plus authentique, est sans contredit le puits qui se trouve devant la cathédrale d'Anvers. On peut voir la place qu'il occupe dans le dessin que nous avons donné de cette église (Voy. 1833, page 65).

A l'âge de vingt ans, Messis fut atteint d'une maladie longue et dangereuse, qui le mit hors d'état de gagner sa vie et celle de sa mère qu'il soutenait de son travail. Alors il essaya de graver en bois quelques unes des images de confrérie qui se distribuaient aux processions; il les copia d'abord grossièrement, puis mieux, puis il se mit à les composer lui-même.

Dès qu'il fut guéri, il reprit le marteau, et travailla encore le fer pendant plusieurs années : il acquit la réputation du plus habile ouvrier de tout le pays. Enfin il songea à se marier. Il aimait la fille d'un peintre, en grande réputation à Anvers; après beaucoup d'hésitation, il se décida à demander sa main. Mais le père, tout offensé d'une semblable prétention, répondit que sa fille n'était pas faite pour un forgeron, et que personne, autre qu'un peintre du plus grand mérite, ne deviendrait son époux.

Quintin ne fut pas déconcerté de ce refus. Il se rappela ce qu'il avait pu faire dans sa maladie, pendant les instans de répit que lui laissait la douleur, et il se demanda pourquoi il ne deviendrait pas peintre, maintenant qu'il était en bonne santé et résolu à travailler avec la plus grande assiduité. Son parti fut bientôt pris : il quitta sa boutique et se mit à voyager pour tâcher d'acquérir le talent sans lequel il ne voulait pas retourner dans son pays. Il parcourut plusieurs villes de Flandres, de Hollande et d'Allemagne; quelques auteurs prétendent qu'il serait allé à Rome, mais cela n'est pas probable, car on ne trouve pas trace d'une pensée italienne dans sa manière, non plus que dans son style. Peut-être a-t-il voyagé en Angleterre : nous avons déjà eu occasion de dire que l'on montre au château de Windsor la tombe en fer d'Edouard IV, comme étant une œuvre de Messis (1834, page 6).

Quand il eut acquis un talent incontestable, il reprit le chemin d'Anvers. On raconte qu'introduit dans l'atelier du peintre, il peignit sur la croupe du cheval auquel il travaillait, une mouche avec tant de vérité, que celui-ci étant rentré essaya plusieurs fois de la chasser avant de s'apercevoir qu'elle était peinte; enfin, l'ayant touchée pour s'en assurer,

il déclara que celui qui saurait peindre une tête humaine avec autant de perfection, pourrait lui demander la main de sa fille. On lui montra des tableaux peints par Quintin, et il n'eut plus de raison pour s'opposer à son mariage.

Quintin Messis devint un des premiers peintres de son époque. Il a beaucoup travaillé, et pourtant ses tableaux sont assez rares, ce que l'on doit attribuer à la précision et à la recherche minutieuse avec laquelle il les terminait jusque dans les détails les plus indifférens, car il mourut très vieux, vers 1529. Il a laissé un fils qui a toujours travaillé dans sa



(Les Avares, par Quintin Messis.)

manière, mais avec un moindre talent; cependant quelques uns de ses tableaux le cèdent peu à ceux de son père.

Les ouvrages de Quintin Messis ont été extraordinairement recherchés; on les a payés aussi cher que ceux des plus grands maîtres. Les amateurs anglais les achetaient à tous prix. Un de ses plus beaux tableaux est une descente de croix qu'il peignit pour le corps des menuisiers de la ville d'Anvers; le Christ est peint avec âme, et les Maries sont extrêmement belles; sur un des volets qui ferment ce tableau, on voit le martyre de saint Jean-Baptiste, et sur l'autre Hérodias qui reçoit la tête du saint en présence d'Hérode. Philippe II, roi d'Espagne, a souvent offert de ce tableau

des sommes considérables, sans que ce corps de métier consentît à le vendre; enfin, dans un besoin d'argent on le mit en vente, et la municipalité l'acheta pour le prix de quinze cents florins.

(L'épitaphe suivante de Quintin Messis est enchâssée sur le mur extérieur de la cathédrale d'Anvers, en face du puits. On a gravé en latin, au-dessous des attributs de maréchal et de peintre, sur l'une des pierres : « A Quintin Messis, peintre incomparable, la postérité, en témoignage d'admiration et de reconnaissance, a consacré cette pierre, etc. » Et sur l'autre pierre : « L'amour conjugal a fait d'un forgeron un Apelle. »)



Comme tous les artistes de son temps, Quintin Messis traita ordinairement des sujets de sainteté; cependant, lorsque ses tableaux n'étaient pas destinés à des églises, il lui arrivait quelquefois de s'emparer de quelque action de la vie commune; très souvent il a peint des avares comptant de l'argent, avec des bijoux et des pierreries devant eux. La galerie du Louvre possède un tableau représentant en demi-figures *un joaillier qui pèse des pièces d'or, ayant auprès de lui sa femme qui feuillette un livre orné de miniatures.* Celui dont nous donnons la gravure, et qui est actuellement au château de Windsor, est en demi-figures aussi. Messis a fait encore un grand nombre de portraits d'un fini extraordinaire, et pleins de physionomie.

ASSOCIATION DE CHASSEURS DANS LA VIEILLE ALLEMAGNE.

L'allemagne était anciennement couverte de forêts, et les Germains nommaient la chasse *le mystère des bois et des rivières.* Les chasseurs du moyen âge formaient entre eux de vastes associations, qui, semblables à toutes les corporations d'artisans, avaient leurs initiations mystérieuses, et une langue à part, d'une richesse et d'une variété infinies; un auteur a recueilli deux cent cinq cris de chasse, un autre prétend en avoir découvert plus de sept cent cinquante. Ils avaient aussi leurs couleurs et les nombres symboliques *trois* et *sept;* ils avaient encore leurs signes, leurs demandes et réponses connues, au moyen desquelles le chasseur, comme l'ouvrier, pouvait partout se faire reconnaître et bien accueillir de ses frères.

Voici quelques passages de ces dialogues qui rappellent la vie joyeuse et passionnée du chasseur allemand :

D. Bon chasseur, dis-moi pourquoi le chasseur est appelé maître chasseur?

R. C'est qu'un chasseur adroit et sûr de son coup est jugé digne par tous les princes et seigneurs d'être appelé maître dans les sept arts libéraux.

D. Dis-moi, bon chasseur, où donc as-tu laissé ta gentille compagne?

R. Je l'ai laissée sous l'arbre majestueux, sous le vert feuillage où je la rejoindrai. Vive la jeune fille à la robe blanche qui me souhaite tous les matins bonheur et santé; chaque jour, comme la rosée, elle revient à la même place; quand je suis blessé et sanglant, c'est la belle fille qui guérit mes blessures. Bonheur et santé au chasseur, dit-elle; puisse-t-il rencontrer un noble cerf!

D. Bon chasseur, sais-tu ce que dit le loup au cerf en hiver?

R. Sus, sus, corps sec et maigre, je t'emporterai dans la forêt sauvage et tu passeras par mon gosier.

D. Bon chasseur, qu'a fait le noble cerf sorti du bois dans la plaine?

R. Il a foulé l'avoine et le seigle, et les paysans sont furieux.

D. Dis-moi, gentil chasseur, quelle est la plus haute trace du noble cerf?

R. C'est quand le noble cerf élargit sa noble ramure, et qu'il en frappe les arbres, et qu'il renverse le feuillage avec sa haute couronne.

D. Bon chasseur, quelles sont les gens inutiles en chasse?

R. Un chasseur bien mis qui ne tire pas, un limier qui court et ne prend rien, un levrier qui se repose, voilà les gens inutiles en chasse.

D. Dis-moi, bon chasseur, ce qui précède le noble cerf dans le bois?

R. Son haleine brûlante qui va devant lui dans le feuillage.

D. Dis-moi ce qu'a fait le noble cerf dans le courant limpide?

R. Il s'est rafraîchi et il a ranimé son cœur.

D. Bon chasseur, dis-nous ce qui a fait au cerf sa corne si jolie?

R. Ce sont les petits vers qui ont fait au cerf sa corne si jolie.

D. Chasseur, gentil chasseur, dis-moi encore de quoi le chasseur doit se garder?

R. De parler et de babiller, c'est la peste du chasseur.

D. Pourrais-tu me dire, bon chasseur, si tu as vu courir ou aboyer mes chiens?

R. Oui, bon chasseur, ils sont sur la bonne voie, je t'en réponds; ils étaient trois chiens, l'un était blanc, blanc, blanc, et chassait le cerf de toute sa force; l'autre était fauve, fauve, fauve, et chassait le cerf par monts et par vaux; le troisième était rouge, rouge, rouge, et chassait le cerf à mort.

Quand on donne la curée au chien, le chasseur lui disait :

Compagnon, brave compagnon, tu chassais bien le noble cerf aujourd'hui quand il franchissait la plaine et les halliers; compagnon, honneur et merci. Les chasseurs peuvent

maintenant se réjouir, boire le vin du Rhin et du Necker, grand merci, fidèle compagnon! honneur et et merci!

MONNAIES DE FRANCE

(Quatrième article. Voyez p. 242.)

MONNAIES DE LA SECONDE RACE.

Les monnaies de la seconde race, ou des Carlovingiens, comparées à celles des Merovingiens, donnent lieu principalement aux remarques suivantes :

Elles sont toutes en argent, tandis que celles de la première race étaient en or.

Presque aucune n'offre la tête du roi, tandis que les monnaies mérovingiennes sont, en général, empreintes de l'effigie du prince.

On n'y voit plus le nom du monétaire, mais habituellement celui du roi, ou son monogramme.

Sur le revers on lit ordinairement le nom de la ville écrit en toutes lettres ou en abrégé.

Leur épaisseur, très peu considérable, et la régularité de leur circonférence, prouvent évidemment qu'on ne les fabriquait plus avec des lentilles coulées, comme les sols et tiers de sols d'or de la première race.

(Voyez notre premier article, 11e livraison, page 86.)

On avait long-temps employé à la fabrication de nos monnaies d'or celles des empereurs romains; cette ressource dut finir par s'épuiser.

La rareté et le prix élevé de l'or le rendaient moins propre aux besoins du commerce habituel et surtout de celui de l'intérieur et de détail, que la monnaie d'argent.

Une fois consacrée à cette destination, cette dernière monnaie devint susceptible, par son indispensable nécessité, de conserver une valeur fictive ou conditionnelle souvent bien supérieure à sa valeur intrinsèque. Ce fut un motif secret pour les princes, à qui sa fabrication offrait la facilité de retirer un bénéfice considérable, de la préférer à la monnaie d'or qui ne peut se prêter à une semblable fiction, parce qu'elle sert principalement à réaliser les valeurs et au commerce étranger.

Quoiqu'on cite quelques monnaies d'or de la seconde race (Le Blanc a publié deux sols d'or de Louis le Debonnaire), on doit les considérer en quelque sorte comme des médailles et des pièces d'essai ou de plaisir plutôt que comme des monnaies usuelles.

L'ordonnance la plus ancienne sur nos monnaies, qui est de Pépin le Bref, rendue au parlement tenu à Verneuil en 775, celle de Charles le Chauve, donnée au parlement de Piste en 854, malgré son étendue et quoiqu'elle contienne plusieurs dispositions sur le commerce et les ouvrages en or; enfin toutes celles de la seconde race ne font aucune mention de la monnaie d'or.

Les sols d'or furent-ils remplacés par les sols d'argent? Il est question de sols d'argent dans les ordonnances de Pepin et de Charlemagne.

Pépin réduisit leur taille à 22 par livre de poids usitée pour les monnaies.

S'il s'agit de la livre gauloise, qui remplaça la livre romaine vers le commencement de la seconde race, et qui ne vaut que 12 de nos onces actuelles, le sol d'argent devait être de 285 grains $\frac{1}{11}$ de notre poids de marc.

Charlemagne éleva le poids des sols d'argent. Il n'en fallut plus que 20 pour faire le poids d'une livre, ce qui donne pour le poids d'un sol d'argent 345 grains 8 dixièmes.

Le poids du sol d'argent, quelquefois diminué dans les Monnaies pour obtenir un plus grand bénéfice sur la fabrication, fut encore augmenté dans la suite par les ordonnances, notamment sous Louis le Débonnaire et sous Charles le Chauve; la taille en fut de 18 dans une livre, ce qui donne pour le sol d'argent 384 de nos grains

Les sols d'argent étaient-ils une monnaie réelle ou simplement une monnaie de compte, comme on a pu le croire avec vraisemblance?

Quoi qu'il en soit, il ne nous reste point de ces sols d'argent, mais seulement des deniers et des demi-deniers.

Nous venons de dire que Charlemagne avait établi le rapport de 20 sols à la livre, chaque sol valait 12 deniers.

Telle est l'origine de la monnaie de compte usitée en France jusqu'à l'adoption du système décimal.

Vingt sols ont toujours continué à faire 1 livre, et 12 deniers 1 sol, quoique ces mots de livre, sol et denier aient exprimé des valeurs de poids bien différens du poids réel et de la monnaie réelle de Charlemagne, puisque les sols et les deniers, d'abord d'argent, ont fini par être de cuivre, que 20 sols d'argent équivalaient originairement à un marc et demi d'argent, tandis que 20 sols en cuivre n'en valent pas la soixante-douzième partie.

Le denier d'argent étant toujours le douzième du sol, son poids varia d'après les données ci-dessus. Il fut pour la taille de 22 sols à la livre, de 25 à 24 de nos grains; pour celle de 20 sols à la livre, d'un peu moins de 29 grains, et pour ceux de 18 sols à la livre, de 32 grains. Ce dernier poids, qui est en effet le poids moyen des deniers les mieux conservés, répond à 11 grammes 7 dixièmes.

Les deniers devaient être d'argent fin, ou au moins à 11 deniers 12 grains, ou 960 millièmes; mais leur titre, bien plus que leur poids, éprouva de grandes variations, et ils furent souvent tellement surchargés d'alliage, que ce ne fut plus que du billon au lieu d'argent.

L'argent étant devenu successivement plus commun que l'or, la proportion de l'or à l'argent, qui, sous la première race, n'était guère que de 9 à 1, s'éleva à 11 environ sous Pépin; à 15, sous Charlemagne; à 15, sous Louis le Debonnaire (en supposant que les sols d'or eussent conservé le même poids, qu'ils fussent aussi au titre de 960 millièmes, et valussent 40 deniers); on sait que cette proportion est fixée aujourd'hui à 15 et $\frac{1}{2}$.

Le numéraire était, en général, si rare vers le commencement de la première race, qu'on est aujourd'hui frappé de l'extrême modicité du prix des denrées à cette époque. En 794, un bœuf destiné à la table du roi ne valait que 2 sols d'argent ou 7 liv. 10 s.; un bon cheval, quoique rare et trois fois plus cher qu'un bœuf, ne coûtait que 6 sols ou ou 22 liv. 10 s. L'amende, peine infligée pour la plupart des délits, au nombre desquels étaient comptés, comme les plus graves, les péchés et les infractions aux règles de l'église, quoique son maximum ne dépassât pas 20 sols, valant aujourd'hui environ 72 liv., était alors un châtiment rigoureux, puisqu'elle équivalait à la valeur de sept bœufs engraissés.

Le diamètre ou module des deniers d'argent est de 8 à 9 lignes, ou varie de 17 à 20 millimètres.

S'ils n'offrent presque jamais l'effigie du roi, on doit attribuer cette circonstance à la difficulté de reproduire par la gravure sur les métaux un portrait avec un peu de ressemblance et de perfection à une époque où les arts étaient dans l'enfance et la barbarie. On dut trouver même alors si grossières et si ridicules les figures représentées par des ouvriers inhabiles, qu'on jugea plus simple et plus économique de ne faire tracer sur les coins des monnaies que des signes peu compliqués, tels que des cercles, des croix et des lettres. La croix à quatre branches égales, entourée d'un cercle, remplaça donc l'effigie du prince. L'opinion religieuse, contraire aux images, put contribuer à cette suppression. On sait quelle fut l'aversion des juifs et ensuite des musulmans pour les images. Elles furent long-temps réprouvées par l'Eglise grecque, et même par l'Eglise romaine, qui en rétablit ensuite le culte, et rangea au nombre des hérésies l'opinion des iconoclastes.

(La suite de cet article, insérée dans la prochaine livrai-

son, donnera la description des deniers d'argent de la seconde race.)

**

LE LION.

SE BATTRE LES FLANCS. — L'ONGLE DE LA QUEUE DU LION. — LA PATTE DU LION. — UN COMBAT.

Il n'est aucun animal sauvage dont le nom nous soit aussi familier que celui du lion, aucun dont les habitudes ou les penchans aient fourni à nos langues européennes un aussi grand nombre de métaphores. Cela est d'autant plus remarquable que le lion n'a jamais habité qu'une très petite partie de l'Europe, et que depuis un grand nombre de siècles il en est complètement disparu. A la vérité beaucoup de locutions, dans lesquelles son nom figure, ont été empruntées des Hébreux, qui avaient eu de fréquentes occasions de connaître à leurs dépens sa force et son audace; mais long-temps même avant que les livres saints ne fussent connus dans l'Occident, le lion y était pour les poètes et les orateurs un sujet favori d'images et de comparaisons. Il était aussi l'objet de nombreuses descriptions dans lesquelles l'imagination avait eu sans doute autant de part que l'observation, mais où se trouvaient aussi beaucoup de traits d'une parfaite justesse, et dont quelques-uns ont été à tort révoqués en doute par les naturalistes modernes. On ne devrait pas rejeter un fait parce qu'il se trouve accolé à une explication absurde, et c'est cependant ce qui a eu lieu fréquemment en histoire naturelle, relativement aux faits qui nous ont été transmis par les anciens. L'histoire du lion nous en offrirait plusieurs exemples, je me contenterai d'en indiquer un seul.

Parmi les locutions métaphoriques, empruntées aux habitudes du lion, il en est une qui s'emploie fréquemment dans le langage familier; on dit qu'un homme *se bat les flancs* pour faire une chose, ce qui signifie qu'il s'excite par des moyens artificiels à agir d'une manière peu conforme à ses goûts, à ses dispositions, ou à ses habitudes. Pour comprendre l'origine de cette manière de parler, il faut se rappeler que la colère, quand elle n'est pas accompagnée de frayeur, se manifeste dans les premiers momens par des mouvemens d'impatience : c'est ce qui se remarque chez les animaux comme chez l'homme; dans le lion, c'est surtout la queue qui s'agite, et se porte d'un côté à l'autre avec une vitesse et une violence d'autant plus grandes que l'irritation est plus vive. On semble avoir pris l'effet pour la cause, et avoir supposé que le noble animal, lorsqu'il recevait une injure, avait besoin pour sortir de son calme habituel et punir l'agresseur de s'exciter par une douleur physique.

L'image du lion battant ses flancs de sa queue se trouve déjà dans Homère, qui peut-être même l'avait empruntée à des poètes plus anciens; mais c'est Lucain qui le premier y a vu l'intention dont nous venons de parler : au reste, en le peignant en ses vers ampoulés, peut-être ne faisait-il que céder au besoin qui perce partout dans son poëme de renchérir sur ce qui a été dit avant lui. Quoi qu'il en soit, Pline prit au sérieux l'hyperbole de Lucain, et son assertion fut répétée par beaucoup de ceux qui puisèrent ensuite dans sa vaste compilation.

Aucun de ces écrivains cependant n'avait indiqué dans la queue du lion une disposition singulière, qui pouvait donner un peu de probabilité à l'étrange opinion qu'ils soutenaient. La découverte de cette particularité était réservée à Dedyme d'Alexandrie, un des premiers commentateurs de l'Iliade : il trouva à l'extrémité de la queue, et caché au milieu des poils, un ergot corné, une sorte d'ongle pointu, et il supposa que c'était là l'organe qui, lorsque le lion au moment du danger agitait violemment sa queue, lui piquait les flancs à la manière d'un éperon, et l'excitait à se jeter sur ses ennemis.

L'observation du commentateur fut traitée avec le plus profond mépris par les naturalistes modernes, et ils ne la jugèrent même pas digne d'une réfutation. Personne n'y songeait plus lorsque Blumembach fut conduit par hasard à reconnaître l'exactitude du fait. A une époque postérieure un naturaliste français, M. Deshayes, a retrouvé l'ergot sur un lion et une lionne morts tous les deux à la ménagerie du Muséum. Cet ongle est fort petit, ayant à peine trois lignes de hauteur; il est adhérent seulement à la peau, et il s'en détache sans beaucoup d'effort : aussi on ne le trouve pas d'ordinaire sur les lions empaillés que l'on conserve dans les galeries d'histoire naturelle.

Un membre de la Société zoologique de Londres a trouvé un éperon semblable chez un léopard d'Asie; mais il paraît que la plupart des espèces appartenant au même genre en sont privées; ce qui est certain, c'est que cette partie manque chez notre chat domestique.

Il pourra sembler étrange aux personnes qui ne sont pas familières avec les classifications des naturalistes de voir ainsi rapprocher le chat du lion; si elles pouvaient étudier en détail l'organisation de ces animaux, elles verraient que le rapprochement n'a rien que de très légitime, et que la ressemblance entre toutes les espèces que l'on comprend dans le genre *felis* (chat), le lion, le tigre royal, le léopard, la panthère, le jaguar, le couguar, et une foule d'autres espèces qu'il serait trop long de nommer, et dont notre chat domestique n'est pas encore le plus petit, ne peut être distinguée que par les différences peu importantes de taille, de couleur, et de longueur des poils.

La ressemblance entre ces divers animaux se montre jusque dans les moindres détails de leur structure. On ne s'avisera pas de dire du lion, comme on dit du chat, qu'*il fait patte de velours*, et cependant la disposition qui a donné lieu à cette locution, devenue proverbiale, se trouve chez l'un aussi bien que chez l'autre.

Les ongles sont, pour toutes les espèces appartenant au genre *chat*, des armes puissantes, mais qui ne peuvent avoir leur utilité qu'autant qu'elles sont entretenues constamment en bon état. Ces ongles sont longs, aigus, tranchans; s'ils étaient disposés comme chez les autres mammifères onguiculés, chez les chiens, par exemple, leur pointe touchant le sol à chaque pas serait bientôt émoussée; mais ces ongles, quand l'animal n'en fait pas usage, sont à l'abri de tout frottement, ce qui dépend d'une disposition particulière des phalanges ou os des doigts : la phalange qui porte l'ongle est articulée avec la suivante, de manière à pouvoir se renverser sur cette dernière, et à venir se loger dans une cavité que celle-ci lui présente.

Le renversement de la dernière phalange a pour résultat, non seulement de ménager la pointe de l'ongle, mais encore d'empêcher que le doigt ne soit luxé lorsque l'animal se sert de sa patte pour frapper. C'est, en effet, une habitude commune à toutes les espèces de ce genre, grandes ou petites, que d'assommer ou au moins d'étourdir leur proie d'un coup de patte avant de la dévorer; c'est ce qu'on peut voir fréquemment chez notre chat domestique, et ce que les voyageurs en Afrique ont également observé chez le lion; seulement ce dernier porte ses coups avec une telle violence qu'il lui suffit d'un seul pour enfoncer le crâne épais d'un buffle. Cette puissance d'action dépend en partie de la dureté et de la densité des os de la patte, qui représente ainsi un lourd marteau, et en partie de l'énergie des muscles qui la meuvent.

Doué de cette force prodigieuse, muni d'armes redoutables, et pouvant d'un seul bond franchir un espace considérable, le lion ne trouve dans toute la nature vivante aucun ennemi qu'il puisse redouter; si donc on le voit rarement donner des signes de frayeur; si, lorsqu'il ne juge pas à propos de combattre, on le voit se retirer d'un pas tranquille devant des agresseurs trop faibles pour exciter en lui le sentiment du danger, il n'y a peut-être pas lieu à s'émerveiller

de son courage. Il est même à remarquer que lorsqu'il médite une attaque, et qu'il peut prévoir quelque résistance, il procède presque toujours par surprise; il se présente de nuit, ou bien il se glisse de buisson en buisson jusqu'à ce qu'il soit à portée d'arriver sur sa proi d'un bond. Quoique l'homme ne semble pas être pour lui un adversaire bien à craindre, il hésite souvent à l'attaquer, surtout dans les pays où l'usage des armes à feu est un peu répandu. L'audace des



lions du cap de Bonne-Espérance a notablement diminué depuis que les Européens ont formé des établissemens dans ce pays; et si dans les parties reculées de la colonie ces animaux sont encore redoutables pour le bétail, ils le sont rarement pour l'homme, à moins que celui-ci ne devienne l'agresseur.

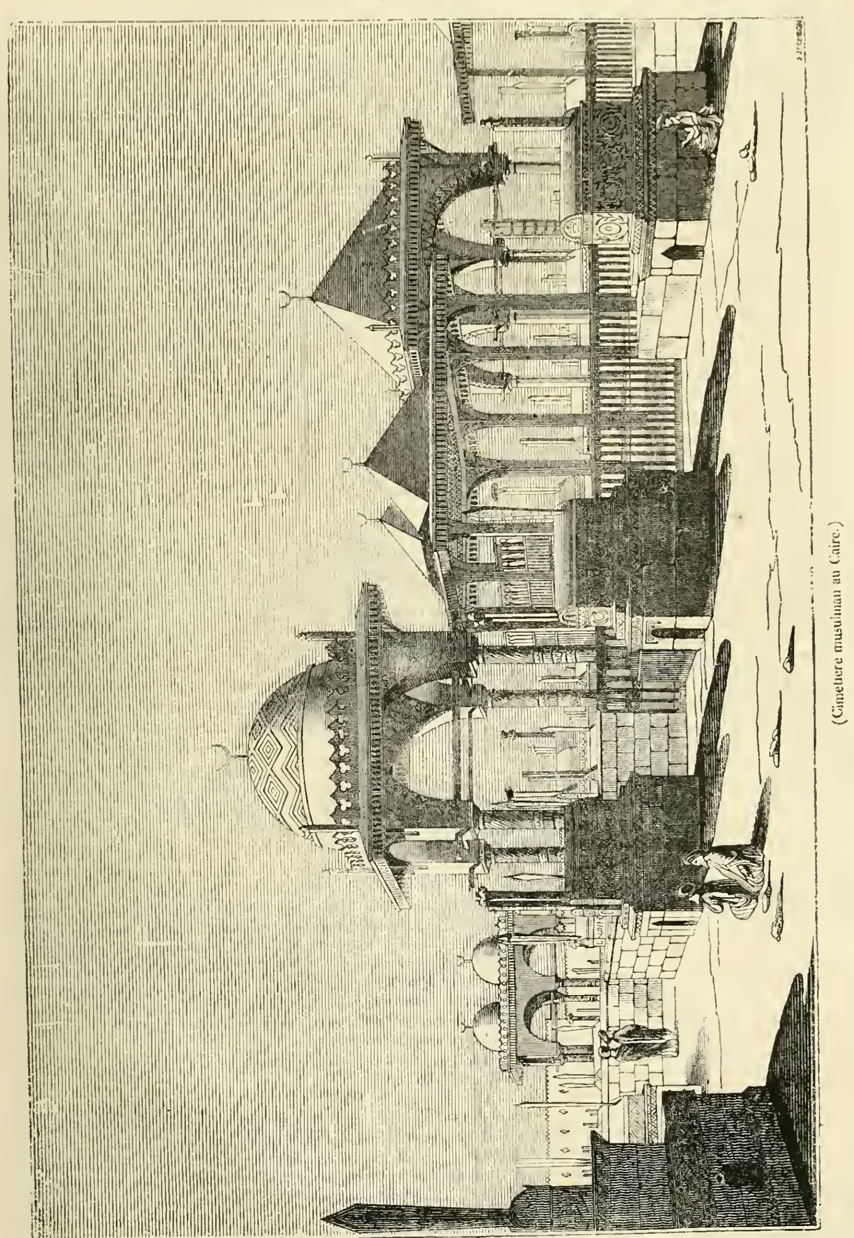
On trouve dans les relations écrites par les premiers colons, qui se fixèrent au cap de Bonne-Espérance, de nombreux détails sur leurs démêlés avec les lions, soit que ces animaux vinssent les visiter de nuit pour enlever quelque tête de bétail, soit qu'eux-mêmes allassent de jour les attaquer dans leur repaire, afin de se délivrer de voisins aussi incommodes. Le livre de Pringle contient à lui seul un grand nombre de ces aventures arrivées à lui ou à ses compagnons; je me contenterai d'en rapporter une seule.

« Notre première rencontre avec les lions eut lieu, dit-il, pendant que j'étais absent du village, mais voici ce que me contèrent les personnes qui prirent part à cette expédition. M. Rennie, un jeune fermier de notre bande, s'aperçut qu'il lui manquait un cheval; après quelques recherches, on reconnut que l'animal avait été tué par un lion, et comme ses traces étaient visibles en plusieurs points, on résolut de les suivre, et d'aller attaquer le ravisseur. Les Hottentots s'étant mis sur la piste, conduisirent nos chasseurs à un mille environ du lieu où le cheval avait été tué. Le lion l'avait emporté jusque là pour pouvoir le dévorer à loisir, comme c'est presque toujours la coutume de ces animaux en pareille occasion. A l'approche des chasseurs, le lion se leva, et, après quelque hésitation, il entra dans un fourré situé à peu de distance, et au fond d'une ravine; nos hommes le suivirent de loin, et, après s'être posté sur une hauteur qui commandait le ravin, ils commencèrent à tirer des volées de coups de fusils vers le fourré. Toute cette mousqueterie, cependant, ne produisit pas d'effet apparent; le lion resta à couvert, déterminé, en apparence, à ne pas livrer bataille. Cependant, quand on lâcha les limiers pour le harceler, il les fit rétrograder plus d'une fois précipitamment, en grondant d'une manière terrible. A la fin, le chef des chasseurs, M. Rennie, jeune homme d'une intrépidité extraordinaire, perdit patience en voyant l'inutilité de toutes ces tentatives, et, laissant ses compagnons sur la colline, il descendit jusqu'au fond du ravin, et commença à jeter des pierres dans le taillis. Cette témérité excita enfin la colère du lion; il s'élança hors du fourré, et du second bond il allait tomber sur M. Rennie, lorsque, heureusement, son attention fut détournée par un chien qui se précipita vers lui en aboyant avec fureur. Le pauvre animal, à qui le danger de son maître avait fait oublier le soin de sa propre sûreté, était venu se placer à portée de la patte du lion, et un seul coup le renversa mort sur la place. Mais, grâce à son généreux dévouement, M. Rennie fut sauvé; il avait eu le temps de faire un saut en arrière, et ses compagnons, placés sur le rocher, firent feu sur le lion, qui tomba percé de plusieurs balles.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

CIMETIÈRE MUSULMAN,
AU CAIRE.



(Cimetière musulman au Caire.)

Malgré les grandes révolutions qui ont renouvelé les mœurs, la religion et les habitudes sociales de l'Egypte, les rives du Nil sont toujours ce qu'elles étaient autrefois, le lieu où l'on respecte le plus la cendre des morts; on ne voit point là, comme dans la plupart des cimetières de nos contrées, les ossemens humains dispersés presque à la sur-

fce d'un sol en désordre, ou à peine recouverts de quelques tables d'herbes; rien n'égale, surtout dans les villes, la somptuosité et le luxe des sculptures funéraires : partout des arbres et des fleurs ombragent les tombes; des siéges sont disposés de loin en loin, et les intervalles réguliers laissés entre les monumens forment comme les galeries d'un temple. Cette magnificence funéraire, comparée à la simplicité des habitations, rappelle naturellement cette idée religieuse des anciens Egyptiens, que « les maisons sont des lieux de passage, des hôtelleries, mais que les tombeaux sont des maisons éternelles. »

Près de chaque grande ville, il y a une ville des morts (nécropolis) plus ou moins spacieuse et qui souvent l'environne presque entièrement. Des forêts de colonnes, de cénotaphes, de mausolées, couvrent des espaces immenses; on dirait en effet des villes somptueuses que leurs habitans auraient abandonnées la veille. Les mosquées et les palais des grands égalent à peine en richesse quelques uns de ces mausolées. Nous citerons surtout ici les cimetières qui se trouvent au midi et au sud du Caire, et qu'ont elevés autrefois les khalyfes et les autres personnages puissans de cette capitale. La première de ces nécropoles commence au mausolée de l'*iman* Chàféy, dont elle a pris le nom, et s'étend à une lieue vers le sud : c'est plus de la moitié de la ville du Caire; on y voit des monumens de toutes les grandeurs, des cippes innombrables, et pour ainsi dire des plaines semées de tombeaux.

Auprès de Tourab-el-Iman (les tombeaux de l'iman) sont les tombeaux de Qarafeh, et plus loin ceux appelés el-Seyédéh. Cette continuité de cénotaphes s'étend, à perte de vue, dans une plaine sablonneuse, dont l'immensité et la solitude sont d'un effet qu'on ne peut guère se figurer dans nos contrées. Le marbre, l'or, l'outremer et autres couleurs brillantes, sont prodigués avec un goût exquis; un des tombeaux les plus riches est celui d'Aly-Bey.

De grandes enceintes sont particulièrement réservées aux familles opulentes; la famille Gherqa-ouy a donné son nom à l'une d'elles. Une mosquée est souvent l'édifice principal de ces grands monumens; la tombe du fondateur y occupe une place de distinction, soit dans une chambre ornée d'un cénotaphe, soit sous une coupole ombragée d'arbres, et qui s'élève au milieu d'une cour environnée d'un péristyle; parfois on trouve à côté une fontaine pour les ablutions. Quelques uns de ces monumens sont fermés par des portes en pierre roulant sur leurs gonds; et des gardiens entretenus sur les fonds légués par les morts y veillent toute leur vie.

On voit souvent sur les tombes des fleurs et des feuillages sculptés, revêtus d'or et de couleur rouge, verte ou jaune. Les colonnes et les cippes sont chargés d'inscriptions arabes sculptées de la même manière; l'intérieur des coupoles est orné de caissons sculptés en relief.

Au levant du Caire est l'autre ville des tombeaux, connue sous le nom de *Tourâb Qâyd-Bey* (les tombeaux de Qâyd-Bey), et dont l'étendue est aussi d'environ une lieue. Ces tombeaux ne sont ni moins magnifiques, ni moins imposans, pour le luxe de l'architecture, que ceux de Qarafeh. Beaucoup d'entre eux sont, en petit, de véritables mosquées dont les minarets, les coupoles et tous les détails d'architecture, sont sculptés avec une richesse d'ornemens et un luxe de travail dignes d'admiration. Ces mosquées sont séparées entre elles par de larges rues, et environnées d'une enceinte où l'on enterrait aussi les esclaves ou les serviteurs des familles. Tous ces monumens remontent à des époques plus ou moins reculées dans l'histoire moderne de l'Egypte; les plus anciens peuvent dater des VIIIe et IXe siècles; et c'est parmi ceux-là qu'on remarque souvent le plus de simplicité et de grandeur dans le style. Ils s'étendent de ce côté, à travers une plaine déserte, jusqu'à la Koubbéh, autre nécropole, située sur le chemin de l'ancienne Héliopolis, et qui est le lieu de réunion de la grande caravane de la Mecque. On distingue encore au-dehors du Caire les tombeaux de Bâb-el-ouizir, el-Ghorayb, el-Nasr, Qâsed, etc., ainsi nommés des portes auprès desquelles ils sont situés; à l'intérieur même de la ville, on rencontre plusieurs cimetières, mais leur étendue et leur beauté sont moins remarquables.

Le plus grand nombre des tombeaux de personnages aisés ne consistent qu'en une coupole enrichie de sculptures, et recouvrant une salle au milieu de laquelle est un bloc de maçonnerie carré oblong, sous lequel reposent les ossemens du fondateur.

Les tombeaux plus simples que ceux que nous venons de décrire se composent (comme on peut le voir dans la gravure) d'un grand soubassement en pierre, surmonté de quatre ou six colonnes, qui supportent des arcades et une toiture, soit en forme de dôme, soit en forme de pyramide : les corps sont déposés dans le soubassement. Quant aux tombes les plus ordinaires, elles consistent en un soubassement ayant à une extrémité un cippe surmonté d'un turban, et sculpté en marbre blanc, et à l'autre une pierre plate carrée ou en losange alongée, sur laquelle on a gravé l'inscription du défunt. Les tombes des pauvres sont encore un diminutif de celles-ci : quand ils n'ont pu se procurer une pierre tumulaire en marbre, ils se contentent d'un morceau de granit ou d'une simple pierre de taille, sans aucune sculpture. Quelquefois même un bloc informe couvre un tombeau; cela suffit à la piété indigente : chacun fait de son mieux pour honorer la mémoire de ses parens.

Le vendredi, qui, pour les musulmans, répond au dimanche des chrétiens, est le jour particulièrement consacré à la visite des tombeaux. Les femmes et les enfans accompagnent les hommes; une longue foule de visiteurs, qui s'achemine au loin, annonce l'emplacement de ces nécropoles. On y prie pour les mânes des défunts; on s'entretient de leur vie, on se rappelle leurs paroles, et l'on plante des fleurs. C'est un spectacle à la fois touchant et pompeux, qui étonne toujours les Européens.

MONNAIES DE FRANCE.

(Cinquième article. — Voyez page 366.)

MONNAIES DE LA SECONDE RACE.

Fig. n° 24. — Denier d'argent de Pepin.

(A) PIPI-NVS, Pepin. Trois points au milieu.

(B) R(EX) F(RANCORVM), Roi des Francs. Un point entre les deux lettres R et F.

D'autres monnaies de Pepin à peu près semblables présentent cinq points ou six points au revers; d'autres quatre points de chaque côté. On a conjecturé qu'ils indiquaient la valeur de la pièce, suivant la notation adoptée sur les monnaies des Romains; mais le nombre en varie sur des deniers de même valeur. Indiqueraient-ils l'année du règne? ou plutôt ne sont-ils pas une marque particulière ou signe de reconnaissance, semblables aux points secrets fort usités par la suite, pour distinguer les ateliers monétaires et l'époque de la fabrication, et aider à reconnaître les contrefaçons?

Fig. n° 25. — Denier d'argent de Charlemagne (Charles Ier).

(A) CARLUS, Charles. — On a remarqué que sur les monnaies de Charlemagne et dans les titres qui nous sont restés de lui, le nom de Charles est écrit en latin, par un C, et non par un K comme le firent les autres rois de France; et souvent sans O, ou avec un *omicron* ou petit o. Spelman observe à ce sujet que *Carolus* (Charles) ne vient pas de *charus* (cher), mais du mot *carl*, qui dans les langues du Nord signifie *vir* (homme ou guerrier). D'autres monnaies de ses successeurs présentent aussi le mot *Carlus* au lieu de Carolus.

(B) CARNOTIS, Chartres. Au milieu, un nœud ayant la

forme du chiffre 8. — D'autres monnaies de Charlemagne, frappées dans les divers pays réunis à son vaste empire, et qui sont d'un plus grand module et exécutées avec plus de soin depuis sa conquête de l'Italie, offrent, du côté principal, une croix entourée d'un cercle et d'une légende circulaire : CARLUS REX FR(ANCORUM), Charles, roi des Francs. D'autres, outre le nom du roi, présentent ordinairement au revers, dans un cercle, son *monogramme* figuré à peu près comme celui de la pièce fig. n° 31, mais plus en petit et avec un C au lieu d'un K. On a donc prétendu à tort que Charles-le-Chauve était le premier qui eût fait mettre son monogramme sur les monnaies. Plusieurs titres de Charlemagne portent son monogramme pour signature. D'autres frappés à Rome sont ornés d'une effigie d'empereur debout, couronné, tenant le glaive de la main gauche, et de la droite le globe surmonté d'une croix.

Il nous est resté plusieurs beaux deniers portant le nom de Charles emp(ereur) Au(guste); dont plusieurs pourraient appartenir à Charlemagne; mais comme trois de nos rois, Charles Ier, Charles II et Charles III, ont porté le titre d'empereur, il est difficile de déterminer avec certitude auquel de ces trois empereurs ils doivent être rapportés. Les amateurs de numismatique les classent à part, pour ce motif, dans leurs collections, sous l'indication de *Charles empereurs*.

Fig. n° 26.—Denier de Carloman, frère de Charlemagne. (Voyez la fin de cet article.)

(A) CARL(O)M(ANUS), Carloman. Un trait d'union au-dessus des lettres.

(R) AR. Ces deux lettres, suivant Le Blanc, signifient A(USTRASIAE) R(EX), roi d'Austrasie.—A et R sont peut-être les initiales de AR(LA) ou AR(ELATUM), Arles, une des villes monétaires les plus anciennes de France. Le = placé au-dessus de deux lettres AR paraît indiquer non seulement une abréviation, mais la réunion des deux lettres; tandis que dans l'abréviation R.F que l'on remarque sur la pièce précédente, le point mis entre les deux lettres semble avertir au contraire qu'il s'agit de deux mots différens.

Fig. n° 27. — Denier d'argent de Louis Ier, dit le Débonnaire.

(A) ✠ HLVDOVICUS IMP(ERATOR). Louis, empereur. Dans un cercle perlé, croix cantonnée de quatre points.

La petite croix, dans la forme de celle que nous appelons croix de Malte, se remarque sur plusieurs deniers de Charlemagne. L'usage de la placer avant le nom du roi fut constamment suivi par ses successeurs; cette croix précède aussi les noms de villes.

La lettre H qui précède le nom de Louis se remarque devant plusieurs noms propres, non seulement d'hommes, comme HLOTHARIVS, Lothaire (voy. fig. n° 30), mais encore de villes comme HTVRONES, Tours; HREDONIS, Rennes. Cette lettre H n'était qu'un signe servant à modifier la prononciation, et non l'abrégé de *herus*, en allemand *her*, maître, seigneur, comme l'ont imaginé quelques savans. Ludovicus est écrit avec deux V.

(R) ✠ RISTIANA RELIGIO, religion chrétienne. — Frontispice d'église surmonté d'une croix, avec une autre petite croix sur le portail, qui tient lieu de la lettre X (ch) initiale du mot *christiana*. (Voy. ci-après, fig. n° 29 (A).

La plupart des deniers de Louis Ier offrent cet emblème de la religion avec la même légende. On trouve aussi l'un et l'autre sur un denier de Charlemagne et sur un denier de Carloman, fils de Louis-le-Bègue. Le portail d'église se remarque sur les monnaies de plusieurs autres rois de la seconde race, mais il est la représentation particulière de la cathédrale de la ville, dont le nom forme la légende au lieu des mots *christiana religio*. — Le revers de plusieurs autres deniers ne contient, comme celui de la fig. 30 ci-après, que le nom de la ville inscrit en grosses lettres, et en une, deux, ou trois lignes.

Fig. n° 28. Autre denier d'argent de Louis Ier.

LVDOVVICVS IMP ERATOR) AVG(VSTVS), Louis, empereur auguste. Buste du roi à droite, drapé, couronné de laurier.

(R) ✠ STRASBVRG(VS), Strasbourg. La porte flanquée de deux tours ou pilastres surmontés de boules, ressemble plutôt à une porte de ville ou d'hôtel-de-ville qu'à une église.

Ce denier d'argent, qui existe au Musée monétaire, est précieux en ce qu'il est un exemple assez rare des monnaies d'argent de la seconde race avec effigie. Le Blanc en a publié trois semblables, qui ont pour légende, au lieu de Strasbourg, les noms d'une des villes : Arles, Tours, Orléans.

La tête de l'empereur, comme sur les deux pièces d'or dont nous avons parlé précédemment, est aussi couronnée de laurier.

Il nous reste de Louis-le-Débonnaire trois ordonnances sur les monnaies : celle de 819, rendue au parlement d'Aix-la-Chapelle, est la première qui ait porté des peines contre les faux-monnayeurs.

Fig. n° 29. — Demi-denier d'argent de Pepin roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire.

(A) ✠ PIPPINVS REX, Pepin roi. Croix entourée d'un cercle de perles. (Voyez la fin de cet article.)

La lettre X du mot *rex* est absolument semblable à la petite croix qui précède le mot *Pipinus*. Cette lettre X, qui tient aussi lieu du X ou *chi* grec, est souvent supprimée; parce que, suivant l'usage des *Monétaires* de faire servir souvent une lettre à deux mots, la croix qui précède le nom du roi tient aussi lieu de l'X qui doit terminer le mot REX. Voyez fig. n° 27 (R).

(R) AQVI-TANIA. Aquitaine.

Il existe plusieurs deniers, et surtout des demi-deniers des rois d'Aquitaine, à commencer par Louis-le-Débonnaire.

Fig. n° 30 — Denier d'argent de Lothaire, empereur, fils de Louis le Débonnaire.

(A) ✠ HLOTHARIUS IMP(ERATOR), Lothaire empereur. (Voyez la fin de cet article.) Croix dans un cercle perlé (Voyez, pour l'H qui précède le nom, la fig. n° 27 (A).

(R) VENECIA, Venise. — *Venecia* signifiait aussi Vannes. Il s'agit sans doute ici de Venise; sous Lothaire et les autres carlovingiens qui furent empereurs, des monnaies furent frappées en leur nom dans plusieurs villes d'Italie, telles que Bénévent, Lucques, Milan, Pavie, Rome, Venise.

Fig. n° 31.—Denier d'argent de Charles II, dit le Chauve.

(A) ✠ GRATIA D(E)I R(E)X, par la grâce de Dieu, roi.

Monogramme formé des lettres K(A)ROL(V)S, Charles, entouré d'un cercle. Les deux premières lettres K, R, et les deux dernières L, S, sont à l'extrémité des branches d'une croix, et l'O au centre, figuré, comme on le voit souvent sur les monnaies, par un losange.

Le monogramme tenait aussi lieu pour Charles-le-Chauve, ainsi que nous l'avons dit pour Charlemagne, de la signature du roi, sur les actes ou titres.

L'ordonnance de Charles-le-Chauve, rendue au parlement de Piste en 854, prescrit distinctement le type de ses deniers : « d'un côté notre nom écrit circulairement (*in gyro*) » et au milieu le monogramme de notre nom; de l'autre » côté le nom de la ville et la croix au milieu. »

Cependant il n'existe qu'un très petit nombre de deniers dont le côté principal présente son nom autour de son monogramme; tandis que presque tous portent la légende GRATIA D-I REX suivie quelquefois de FR(ANCORVM).

Cette formule : par la grâce de Dieu, est donc en quelque sorte la marque distinctive des nombreux deniers attribués à Charles le-Chauve, et portant le nom de tant de villes différentes; on la voit aussi sur quelques uns de ceux de ses successeurs, et même avant lui sur ceux de Charlemagne. Elle fut adoptée par la suite par tous les souverains sur leurs monnaies et dans leurs titres, et même par tout prince ayant

droit de battre monnaie, non seulement en France, mais dans tous les pays de la chrétienté.

(R) LVGDVNI CLAVATI à Laon. — Croix dans un cercle perlé.

Les deniers de Louis II, dit le Bègue, portent pour légende MISERICORDIA D'I (pour DEI) REX, par la miséricorde de Dieu, roi. Charlemagne s'était aussi servi de la même formule.

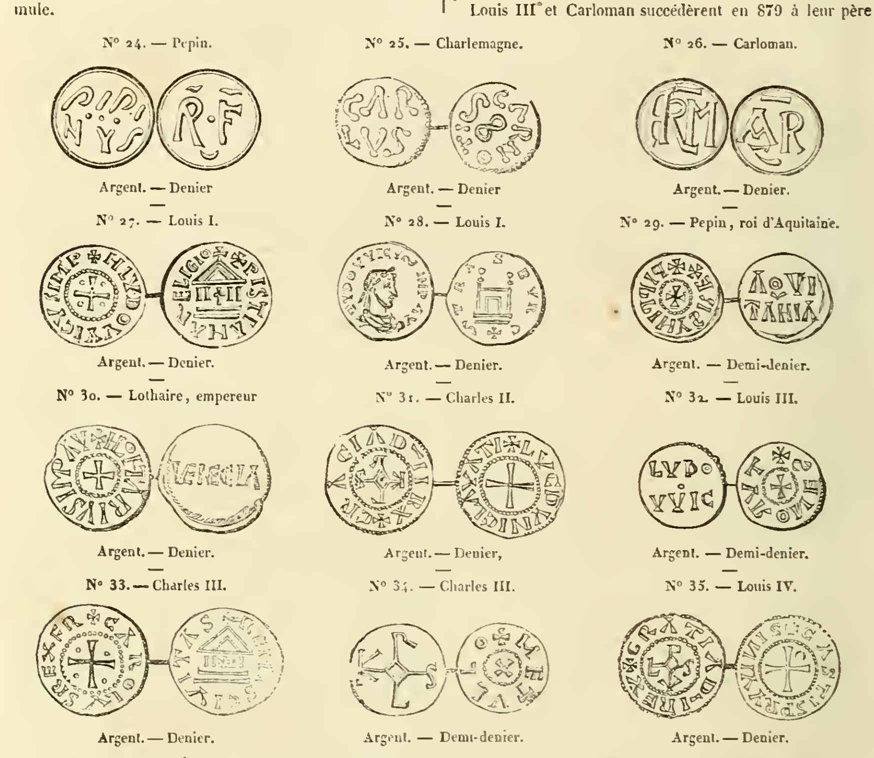
Le monogramme de son nom en offre toutes les lettres en comptant un des V deux fois, suivant l'usage des *Monétaires.*

Fig. n° 32. — Denier d'argent de Louis III.

(A) ⁜ LVDO-VVIC(VS), Louis (écrit en deux lignes), un point au milieu.

(R) ⁜ TVRONES, Tours. — Croix entourée d'un cercle perlé.

Louis III et Carloman succédèrent en 879 à leur père



N° 24. — Pepin. Argent. — Denier

N° 25. — Charlemagne. Argent. — Denier

N° 26. — Carloman. Argent. — Denier.

N° 27. — Louis I. Argent. — Denier.

N° 28. — Louis I. Argent. — Denier.

N° 29. — Pepin, roi d'Aquitaine. Argent. — Demi-denier.

N° 30. — Lothaire, empereur Argent. — Denier.

N° 31. — Charles II. Argent. — Denier,

N° 32. — Louis III. Argent. — Demi-denier.

N° 33. — Charles III. Argent. — Denier.

N° 34. — Charles III. Argent. — Demi-denier.

N° 35. — Louis IV. Argent. — Denier.

Louis II, et régnèrent ensemble. Plusieurs de leurs monnaies, frappées séparément au nom ou de Louis (HLVDOVICVS ou LVDOVVICVS ou de Carloman (CARLOMAN(VS) ou HCARLOMANVS) offrent, par une circonstance remarquable, le monogramme de leur aïeul Charles-le-Chauve.

Il ne reste point de deniers qu'on puisse avec certitude attribuer à Charles-le-Gros; ceux de Eudes sont rares et recherchés. Ils ont pour légende circulaire : GRATIA D-I REX ou MISERICORDIA D-I, et pour monogramme ODO au-dessous d'une petite ⁜; l'O lui-même a la forme d'une croix avec un losange au centre. Voyez fig. n° 31 (A).

Fig. n° 33.—Denier d'argent de Charles III, dit le Simple.

(A) ⁜ CAROLVS REX FR(ANCORVM). Charles roi des Francs. — Croix cantonnée de quatre points.

(R) REMIS CIVITAS, ville de Rheims. — Frontispice d'église. Voyez fig. n° 27 (R).

Fig. n° 34. — Demi-denier d'argent de Charles III.

(A) Le monogramme seul de K(A)ROL(V)S, Charles.

(R) ⁜ METVLLO. Melle ou Médoc.—Petite croix dans un cercle.

Un grand nombre de monnaies de la seconde race offrent les mots *Medolus* ou *Medogus*, *Metellus*, *Metulo*, *Metullo*, *Metullum*, *Metalo*, *Metallum*. Leur explication a beaucoup exercé la sagacité des commentateurs et des amateurs de numismatique. On a prétendu que METALLVM signifiait simplement argent; mais *metallum* se dit de toute sorte de métal. Ce mot, placé exactement de la même manière que tous les autres noms de ville, était suivant les uns le nom de Médoc dans le Bordelais, et suivant les autres de Melle en Poitou; les différences dans l'orthograghe tiendraient alors à ce qu'il n'indiquait pas toujours le même lieu, et à ce que le même nom de lieu s'est écrit diversement suivant les époques ou d'après les habitudes, soit du graveur, soit d'un *Monétaire* plus ou moins ignorant.

Un denier de Charlemagne offre d'un côté ⁜ METVLLO dans la légende et dans le champ du revers METALLVM. Cette singularité, au lieu d'éclaircir la question, semble justifier les deux opinions : on ne peut admettre que le nom de la même ville soit répété et écrit d'une manière différente sur les deux surfaces de la pièce.

Les monnaies de Raoul sont rares.

Fig. n° 35.—Denier d'argent de Louis IV, dit d'Outre-Mer

(A) ⁜ GRATIA D-I (Dei) REX. Par la grâce de Dieu, roi. Monogramme LVDO(VICV)S. Louis.

Voyez ce que nous avons déjà dit des monogrammes.

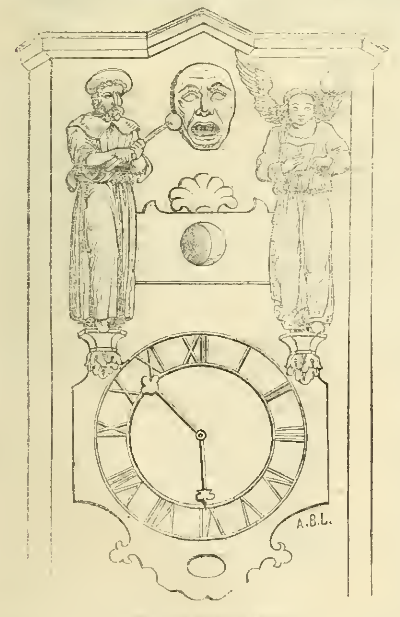
(R) CASTIS PRVVINIS. Provins, en Brie. Castis est sans doute une abréviation de *castris* (*castrum* camp) ou de *casellis* (*castellum*, château), dérivé lui-même de *castrum*

qui suit toujours ceux qui vont devant, comme les gruës : et se rangea à la coustume, n'ayant plus autour de luy ceux qui luy avoient donné ces premières institutions : il m'envoya, environ mes six ans, au collége de Guyenne, très florissant pour lors, et le meilleur de France, et là, il n'est pas possible de rien adjouster au soin qu'il eust, et à me choisir des précepteurs de chambre suffisans, et à toutes les autres circonstances de ma nourriture, en laquelle il réserva plusieurs façons particulières, contre l'usage des colléges; mais tant y a que c'estoit toujours collége. Mon latin s'abastardist.

J'accuse toute violence en l'éducation d'une âme tendre qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. On m'a ainsi eslevé : ils disent qu'en tout mon premier âge, je n'ay tasté des verges qu'à deux coups, et bien mollement. J'ay dû la pareille aux enfans que j'ay eus : ils me meurent tous en nourrisse : mais Leonor, une seule fille qui est eschappée à cette infortune, a atteint six ans et plus sans qu'on ait employé à sa conduite, et pour le châtiment de ses fautes puériles, autre chose que paroles, et bien douces.

L'HORLOGE DE JEAN D'IÉNA.

Sur l'une des tours de l'hôtel-de-ville d'Iéna, on voit une horloge très curieuse et très ancienne, dont notre gravure est une copie fidèle. Au-dessus du cadran est une tête coulée en bronze d'une laideur remarquable, et dont la bouche, chaque fois que l'heure sonne, s'ouvre comme pour avaler une pomme d'or fortement attachée au bout d'une baguette, que la figure d'un vieux pèlerin lui présente quand le marteau frappe la cloche, et qu'elle retire à l'instant même où la pomme semble sur le point d'être avalée : en sorte que le pauvre *Hans de Jena* (Jean d'Iéna), comme on l'appelle, est condamné depuis des siècles au sort de Tantale. — A gauche de cette tête, est un *Ange chantant* (ce sont les armes de la ville d'Iéna) : il tient un livre de plain-chant, et le lève vers ses yeux toutes les fois que l'heure sonne, en agitant de l'autre main une clochette. Cette horloge, qui porte communément le nom de la tête monstrueuse *Hans von Jena* (Jean d'Iéna), a donné lieu à un proverbe répandu dans toute l'Allemagne, et souvent cité par les écrivains allemands tant anciens que modernes. *Hans von Jena* veut dire, un homme curieux, flâneur, se mêlant de tout et courant après les affaires qui ne le regardent point.



(L'horloge de Jean d'Iéna.)

Dans le Sermonnaire de Luther, on lit ce passage de la prédication sur l'Évangile de Matth. 22, v. 1-14. — « Un » roi puissant de la terre, étant sur le point de se marier, » fit préparer un repas de noces splendide, et y invita beau» coup de monde. — Alors, on vit accourir de toutes parts » *les Jeans de Jena* qui se pressaient dans les rues, pour » voir le luxe et l'éclat de cette fête royale, » etc., etc.

Le désordre complet des archives de la ville d'Iéna est cause qu'on ne peut rien savoir de positif sur l'auteur de cette curieuse horloge et sur l'époque de sa construction. Toutefois, un dicton populaire très accrédité fait croire que *Hans von Jena* représente les traits du fameux Klaus, bouffon du prince Ernest, électeur de Saxe. On dit qu'après la mort de l'électeur, alors que les princes ses héritiers se partageaient entre eux le pays, le fou Klaus fut estimé 80,000 rixdalers (320,000 fr.), somme énorme, surtout pour l'époque : « Les plus sages et les plus habiles, disent les chroni» queurs, pouvaient aller à l'école de ce bouffon de la cour, » et les princes même manquaient rarement de lui deman» der des conseils. »

PROCESSION DES PÉNITENS BLANCS,

CONFRÉRIE INSTITUÉE PAR HENRI III (1583).

Au mois de mars 1583, Henri III institua une confrérie dite des *pénitens blancs*; le costume de ces pénitens était de blanche toile de Hollande en forme d'aube, leur couvrant la tête et leur voilant entièrement le visage comme un masque; deux ouvertures étaient pratiquées à l'endroit des yeux. On les appela aussi *blancs-battus*, parce qu'ils se frappaient par humilité avec des disciplines. Les plus notables personnages du parlement, de la chambre des comptes et de la haute bourgeoisie furent invités à s'enrôler sous cette bannière dont le roi s'était déclaré chef, et dans laquelle il fit entrer le duc de Guise et le duc de Mayenne. La confrérie fut mise sous l'invocation de la sainte Vierge, et sa chapelle fut établie dans l'église des Grands-Augustins. La première procession solennelle eut lieu le vendredi 28 mars, jour de l'Annonciation. Au milieu d'une foule immense, accourue pour assister à ce spectacle, on vit tous les confrères sortir dans les rues et défiler lentement deux à deux aux sons d'une musique harmonieuse. Le duc de Mayenne, maître des cérémonies, ouvrait la marche; puis venait le cardinal de Guise, portant la croix; après eux, frère Edmond Auger, suivant *L'Etoile*, « bateleur de son premier metier, dont il avoit encore tous les traits et farces, » conduisait le reste du cortége avec un nommé Dupeira, chassé de Lyon, sa ville natale, pour crimes *atroces*, disent les mémoires du temps. Le roi marchait avec eux, mêlé dans la foule, sans distinction d'habit ni de rang; à la suite, des chantres vêtus de semblables habits et séparés en trois compagnies distinctes chantaient les litanies en faux-bourdon. Une pluie abondante tomba toute la journée sans que pour cela la procession fût interrompue; les confrères continuèrent leur marche, et sur leur passage purent entendre le menu peuple rire et tourner en moquerie leur position fâcheuse. Quelqu'un même improvisa ce quatrain, qui courut aussitôt partout :

Après avoir pillé la France
Et tout son peuple dépouillé,
N'est ce pas belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé!

Les pénitens n'eurent pas seulement à essuyer la pluie et à souffrir les risées de la foule : il leur fallut encore endurer les âpres remontrances du moine Poncet, qui, prêchant le carême à Notre-Dame, accusa Henri et ses compagnons d'avoir mangé de la viande au retour de la procession quoique ce fût un vendredi.

« Ah ! malheureux hypocrites ! s'écriait-il, vous vous moquez donc de Dieu sous le masque, et portez pour contenance un fouet à votre ceinture ? Ce n'est pas là, de par Dieu, où il le faudroit porter, c'est sur votre dos et sur vos épaules, et vous en etriller très bien : il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné. » (*Journal de L'Etoile.*) Le roi n'en fit que rire, et l'appelant vieux fou, le renvoya à Melun, en son abbaye de Saint-Père. Avant son départ le duc d'Epernon le voulut voir, et lui ayant dit, par raillerie, qu'il ne convenait pas à un prédicateur de se montrer plaisant en chaire, ainsi qu'il faisait : « Monsieur, répondit Poncet sans s'étonner autrement, je veux bien que vous sachiez que je ne prêche que la parole de Dieu, et ne vient point de gens à mon sermon pour rire, s'ils ne sont méchans ou athéistes ; et aussi n'en ai-je jamais tant fait rire en ma vie que vous en avez fait pleurer. » Le duc ne sut rien trouver à répliquer : Poncet retourna à Melun, dans son couvent de Saint-Père, d'où le roi, quelques mois après, le fit revenir : il lui rendit sa cure, à Paris, sous la condition de ne plus prêcher séditieusement.



(La procession des Pénitens blancs, d'après une gravure satirique de 1583.)

Les pages eux-mêmes se moquerent ouvertement de la procession, et firent à leur manière une cérémonie grotesque, se promenant dans une salle basse du Louvre avec des mouchoirs qui leur voilaient la face, à l'imitation des confrères de l'Annonciation ; ils chantaient des chansons joyeuses de lansquenets en guise de psaumes : le roi en fit fouetter plus de cent. Le jeudi-saint, 7 avril de la même année, il fit de nuit une nouvelle procession aux flambeaux : lui et les pénitens visitèrent ainsi un grand nombre d'églises, couverts de leurs longues robes : quelques uns même d'entre eux faisaient des stations dans les rues pour se fustiger publiquement. Les railleries et les brocards ne leur manquèrent pas encore cette fois, et *L'Etoile*, dans son journal de Henri III, dit *qu'on en fit des pasquils* ou pasquinades ; des vers satiriques furent trouvés inscrits avec du charbon dans la chapelle de la confrérie, à l'église des Augustins ; et des plaisans parodièrent ainsi la suscription des actes publics et des ordonnances royales :

« Henri, par la grâce de sa mère, inerte roy de France et de Pologne, imaginaire concierge du Louvre, marguiller de Saint-Germain-l'Auxerrois, basteleur des églises de Paris, gendre de Colas, gauderonneur des collets de sa femme et friseur de ses cheveux, mercier du Palais, visiteur des étuves, gardien des quatre mendians, père conscrit des blancs-battus et protecteur des capucins, etc. » A tout cela le roi ne faisait nulle réponse ; il continuait son genre de vie, menant de front ses folies et ses dévotions ; et semblait par avance mettre en pratique la fameuse maxime de Mazarin : Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient ! — car il venait de lever une somme de 200,000 livres sur les habitans de Paris, malgré les remontrances du gouverneur de la ville et de plusieurs seigneurs de la cour les plus considérés.

Là-dessus, nouvelles pasquinades ; les satires parurent de tous côtés ; en voici une qui donnera une idée des autres :

Le roy pour avoir de l'argent
A fait le pauvre et l'indigent
Et l'hypocrite.
Le grand pardon il a gagné ;
Au pain, à l'eau, il a jeûn
Comme un hermite ;
Mais Paris qui le connoist bien
Ne voudra plus lui prester rien
A sa requeste ;
Car il a déjà tant presté
Qu'il a de lui dire arresté :
Allez en queste !

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

ITALIE.

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-MARINO.



(San Marino).

LETTRE I.

Depuis cinq jours, j'attends C... à Rimini. Devant quelle statue se sera-t-il pétrifié? Hier, après déjeûner, ne sachant que devenir, j'ai fait un voyage dans la république de San-Marino : j'ai parcouru le pays dans tous les sens; j'ai visité ses villages, ses villes; j'ai esquissé quelques uns de ses paysages; j'ai étudié son histoire, ses mœurs, et je suis rentré le soir à Rimini, un quart d'heure avant le souper. Maintenant je sais mon San-Marino par cœur; je l'ai dans mon album; je l'ai dans ma tête; c'est comme une vieille médaille, ou comme une petite miniature égarée des anciennes républiques que j'ai trouvée sur ma route, et que je sens encore remuer dans le creux de ma main.

Une montagne aride, escarpée, à trois lieues et demie de Rimini; quelques collines autour de la montagne, quelques hameaux, un ou deux bourgs, une ville, *la Citta*; une église, un couvent, une tour çà et là sur les rochers; voilà toute la république. On traverse le territoire dans sa plus grande largeur en moins d'une heure. La population se compose de sept mille âmes.

La capitale est située à deux mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer. C'est une jolie petite ville, élégante, bien entretenue, ornée de plusieurs édifices d'un bon style. On ne voit dans les rues ni boutiques, ni hôtellerie; il est expressément défendu aux habitans de rien vendre.

Je suis monté sur la plate forme de la prison : d'un côté je voyais la belle Rimini et les sombres eaux de l'Adriatique; de l'autre, les Apennins, et au sommet de l'une de leurs pointes, la célèbre forteresse de San-Leo. — Sous la prison règnent des souterrains obscurs et humides, qui m'auraient donné une assez mauvaise idée de l'humanité de la république, si l'on ne s'était empressé de me dire que de mémoire d'homme on n'y a fait descendre personne : le geolier n'avait sous sa garde qu'un seul prisonnier, coupable d'une peccadille, et se traitant comme un garde national à Bazancour. Pour m'édifier sur l'amour de la justice qui anime les magistrats de San-Marino, on me raconta l'histoire d'un Vénitien qui était venu réclamer dans la Città le paiement d'une somme que lui devait depuis long-temps un des *cittadini* : conduit dans la maison du chef provisoire de la république, il s'attendait à y retrouver en diminutif la pompe et la solennité magistrales de Venise; mais quel fut son étonnement quand on lui désigna comme le grand juge du pays un homme, les bras et les pieds nus, foulant et refoulant, au fond d'une vinée, des raisins dans une cuve. Sans s'interrompre, le juge suprême entendit la plainte, rendit un mandat verbal d'arrêt contre le mauvais débiteur, invita ce dernier à décliner ses moyens de défense, et les trouvant mauvais, le condamna à la prison et ordonna que sa maison fût vendue sans délai. Le lendemain, le Vénitien quittait la ville, payé jusqu'au dernier sol, et charmé d'une justice si expéditive. Aussi, quelques mois après, comme il poursuivait une autre affaire devant les tribunaux de Venise, et qu'il était exaspéré par les délais et les formalités ordinaires, il s'emporta jusqu'à s'écrier (du moins à ce que prétendait mon narrateur) : « *Val più un pistad'ura di San-Marino che dieci* » *parruccine di Venezia.* » — Un *pressureur* de San-Marino vaut mieux que dix perruques de Venise.

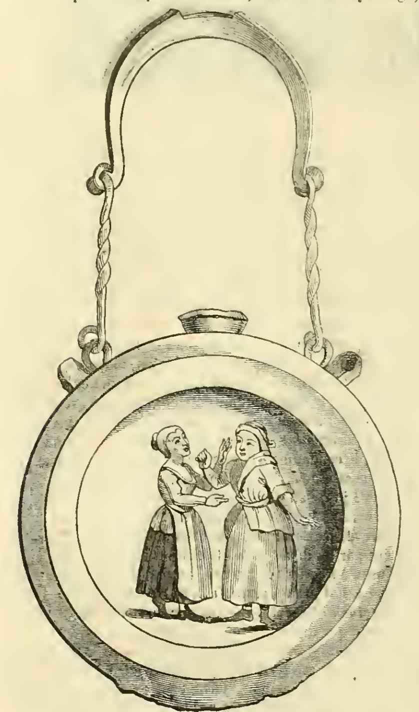
La constitution de la république est moins populaire qu'aristocratique. Il est bien vrai que l'on professe de nom le suffrage universel, et que, suivant les anciennes chartes, le souverain pouvoir est censé résider dans un grand conseil nommé l'*Arengo*, où chaque famille de la république, pauvre

ou riche, doit être représentée par un de ses membres ; mais, en fait, toute l'autorité est aujourd'hui abandonnée au *Conseil des soixante* : encore ce conseil n'est-il composé que de *quarante* citoyens choisis parmi les familles les plus riches.

Cependant on assemble de loin en loin, dans les grands dangers, l'Arengo. Pour toute convocation, on sonne alors une grosse cloche dont les tintemens vont surprendre les députés jusqu'aux extrémités les plus reculées de la république. Une vieille loi condamne tout membre, qui ne se rend pas immédiatement à son poste, à payer une amende de la valeur d'environ deux sous de notre monnaie, et *ce*, dit le texte, *sans aucune diminution ou remise* (sine aliquâ diminutione aut graciâ).

Tous les six mois, en mars et en septembre, le conseil des soixante choisit, dans son sein, dix membres, parmi lesquels on tire au sort deux *capitanei reggenti* ; la juridiction de l'un se renferme dans la ville, et celle de l'autre s'étend sur le reste du pays. On ne peut être réélu à l'une de ces fonctions suprêmes, qu'après un intervalle de trois années. Les personnages les plus importans de la république, après les capitanei, sont : 1° un commissaire que la vieille loi charge de juger *toutes les causes*. Il doit être né hors du territoire, n'être allié à aucune famille de la république, et jouir d'une réputation d'habile docteur en droit et d'honnête homme. 2° et 3° Le médecin et le maître d'école : le médecin est élu pour trois ans ; et il est obligé légalement d'entretenir un cheval pour se rendre en hâte, de nuit ou de jour, sur tous les points de l'État où son ministère serait requis.

Un châtiment des querelleuses dans le vieux temps. — Parmi les peines les plus curieuses, usitées au moyen âge,



(La Bouteille du Bourreau.)

en France, en Allemagne et dans le nord de l'Europe, celle de *la pierre au cou* était encore souvent appliquée dans le XVIIe siècle. Les calomniatrices et les querelleuses étaient condamnées à se promener dans les rues de la ville, ayant une pierre suspendue à leur cou : si la faute était plus grave, elles étaient précédées, dans ces promenades, par un cornet ou une trompette, et faisaient trois fois le tour de l'Hôtel-de-Ville, les jours de marché. Dans l'origine, au lieu de la pierre, on leur attachait un chien, une roue de charrue, etc. ; mais, dans la suite, ce fut toujours une pierre dont la forme différait seulement suivant les pays. Quelquefois cette pierre était sculptée en tête de femme, avec une langue haletante, comme celle d'un chien fatigué ; d'autres fois, c'était l'image d'un chien ou d'un chat, ou bien encore c'était une bouteille que l'on nommait « la bouteille du bourreau ; » et de là naquit le proverbe « boire de la bouteille du bourreau. » Notre gravure représente une pierre de cette dernière forme, que l'on conserve encore aujourd'hui à Budissin, en Hongrie. Les deux figures que l'on y voit sont celles de deux femmes qui s'étaient publiquement battues à Budissin *, et qui ont subi pour la dernière fois cette peine, le 15 octobre 1675.

* On trouve des détails étendus sur cette pierre dans les ouvrages de Dreyeri (*Comm. de lithophoriâ s. lapidum gestatione ignominiosâ*, 1752.) et de Ducange, tome V, page 997

SUR LES DÉBRIS FOSSILES D'ANIMAUX.

(Voyez, sur les races d'animaux perdus, page 203.)

Nous avons, dans un précédent article, essayé de donner une idée des diverses populations d'animaux qui se sont progressivement succédé sur le globe que les hommes habitent aujourd'hui. Nous essaierons, dans celui-ci, de donner une idée de la nature et de l'état de conservation des pièces de conviction sur lesquelles repose toute la certitude de la chronique géologique, et, dans cette intention, nous promènerons un coup d'œil rapide sur la galerie des *fossiles*, témoignages qui sont pour le géologue ce que les médailles sont pour l'historien. Ce sujet paraîtra peut-être moins attrayant et moins curieux que celui par lequel nous avons commencé ; mais sa gravité n'est cependant pas sans quelque charme : ce n'est pas toujours assez de savoir, il faut encore connaître comment l'on est arrivé à savoir ; et les imaginations que l'on doit le plus estimer sont les imaginations de la réalité desquelles on ne saurait faire aucun doute, et qui peuvent se présenter sans crainte devant le jugement de l'esprit.

Montrons donc d'abord nettement quels sont les restes que les animaux antiques ont laissés dans les terrains formés de leur temps par les eaux, et détruisons les opinions fausses ou imparfaites que quelques-uns de nos lecteurs pourraient avoir préconçues sur ce sujet.

Tout le monde sait qu'en empâtant un objet quelconque, et un animal aussi bien qu'autre chose, dans une substance molle et ductile, telles que du plâtre, de la glaise, ou même de la chaux, on obtient un *moulage* plus ou moins parfait de l'objet empâté de la sorte. C'est ainsi, par exemple, qu'on prend souvent l'effigie des personnes qui sont mortes afin d'en conserver un souvenir officiel et durable. On peut concevoir à la rigueur que des moulages de cette façon puissent se produire naturellement à l'égard de cadavres d'animaux transportés par quelque accident dans des circonstances favorables ; mais un pareil fait, on le conçoit aussi, ne pourrait qu'être excessivement rare, et les moules eux-mêmes, abandonnés au hasard, sans rien qui les préserve, après la décomposition de l'animal qui formait leur noyau, ne pourraient guère à leur tour, à moins de circonstances tout-à-fait exceptionelles, résister aux chances de destruction accumulées de toutes parts contre eux. Enfin, dans tous les cas, ces empreintes creuses n'auraient pas une solidité assez grande pour se conserver sans altération à travers les siècles, et se perpétuer ainsi jusqu'à une postérité bien

reculée. Ce n'est donc point par des empreintes de leurs corps, enterrés dans les couches de sédiment ou de transport, que les animaux des temps anté-historiques nous témoignent leur existence. On trouve parfois des traces confuses se rapportant à quelques anciens ensevelissemens de cette sorte, mais cela est fort rare et toujours fort indistinct. De pareils moulages sortis des mains de la nature seraient assurément pour nous, observateurs modernes, d'un grand et précieux secours; mais enfin ces moulages ne nous ont pas été donnés, et il faut que la science humaine apprenne à s'en passer sans être pour cela empêchée de marcher à son but.

Il existe des productions d'une autre espèce résultant aussi de l'action du règne minéral sur les résidus du règne végétal ou animal, et se rapprochant d'ailleurs considérablement, quant au fond, des productions dont nous venons de parler; ce sont les *incrustations*. Il y a en diverses localités des sources nommées pétrifiantes, dont les eaux jouissent de la propriété de déposer fort promptement un enduit siliceux ou calcaire à la surface des objets que l'on y plonge. L'épaisseur de ce dépôt grossit chaque jour, tellement qu'après un certain temps l'objet paraît entièrement perdu, caché, comme il l'est, dans le milieu d'une grosse pierre peu à peu formée autour de lui; mais tant que le dépôt est assez mince, il ne constitue qu'une légère couche qui se colle comme un vêtement sur les moindres courbures de l'objet qu'elle recouvre, et trahit fidèlement à son extérieur sa forme générale. Plusieurs fontaines de France, et notamment la fontaine de Sainte-Allyre à Clermont, jouissent de cette propriété singulière, et l'on voit dans maint cabinet de curiosités des produits de l'élégante industrie de leurs eaux. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que ces divers corps ne sont nullement *pétrifiés*, mais simplement *incrustés*, c'est-à-dire revêtus d'un vernis de pierre qui est opaque, et qui persiste par sa propre solidité alors même que l'objet qu'il recouvrait s'est détruit ou mis en poussière. Du reste la surface extérieure de ces incrustations ne reproduit jamais d'une manière tout-à-fait exacte les contours de l'objet naturel; et pour en tirer des indications vraiment précises, il faudrait consulter, non pas leur dehors, mais leur intérieur, ce qui les ramènerait à ne plus être pour le savant que de simples moulages comme ceux dont nous parlions tout à l'heure. Ces prétendues pétrifications de bouquets de fleurs et de fruits, de nids d'oiseaux, etc., que l'on rencontre dans les collections de certains amateurs, ne sont donc point encore les vrais *fossiles* de la géologie, et ne se rapportent en général qu'à des corps tout-à-fait modernes, et soumis à dessein par la main des hommes à l'action des fontaines.

Il y a à la vérité une sorte de pétrification réelle qui se produit dans quelques eaux minérales sur les bois que l'on y abandonne, et dont la précédente n'a que l'apparence : cette pétrification a lieu par une lente injection de la matière pierreuse dans les petits canaux de la fibre ligneuse; mais nous n'en parlerons point ici parce que cette question se rapporte bien mieux au chapitre des fossiles végétaux : bien que ces phénomènes de pétrification véritable ne soient pas complètement étrangers à certaines modifications éprouvées par les fossiles animaux, ils ne jouent cependant pas un rôle essentiel dans la conservation de ces corps, et nous préférons ne point faire intervenir les considérations qui s'y rapportent afin de ne point troubler inutilement la simplicité naturelle de notre sujet.

Le corps de la plupart des animaux renferme des parties solides, imputrescibles, et très lentement décomposables. Ces parties, dont la forme ne s'altère point par la mort de l'être auquel elles ont appartenu, sont les seules qui nous aient été conservées dans le sein des couches de terre où elles ont été successivement ensevelies. Quant aux parties molles, charnues, putrescibles, c'est-à-dire qui n'ont de persistance que par la vie, elles sont perdues pour nous. Elles auraient pu, à la rigueur, se marquer d'une manière durable par des empreintes et des incrustations; mais, comme nous venons de l'indiquer tout à l'heure, les renseignemens de cette espèce, obtenus jusqu'aujourd'hui, sont si peu de chose, qu'on peut les considérer comme s'ils n'existaient pas. La putrescibilité, différence radicale à notre point de vue entre les tissus mous et les tissus solides, a causé irrévocablement la perte des premiers*. D'après cela, les anciens animaux, dont les races ne se sont point inaltérablement perpétuées par la voie des générations, ne nous sont donc point connus directement par l'ensemble de leur organisation, mais seulement par le témoignage des parties solides qui ont jadis été du domaine de leur individualité. Ces parties solides, quelles que soient les modifications secondaires qu'elles ont pu éprouver par suite du laps du temps et de leur ensevelissement dans le sein de la nature minérale, ces parties solides sont ce que l'on nomme les *fossiles*. Le corps d'un être perdu, et dont la mémoire est uniquement consacrée par les fossiles, nous est donc préliminairement d'autant plus connu, que les parties solides, durant sa vie, y ont occupé des fonctions plus importantes et une place plus étendue. Avec la seule connaissance des diverses pièces fossiles, et soutenue par l'étude approfondie de la contexture corporelle des animaux actuellement existans, la science s'est élevée jusqu'à la connaissance des anciens animaux eux-mêmes, du moins entre certaines limites, et elle a créé l'histoire naturelle des temps qui ne sont plus, comme nous créons à l'aide des monumens et des médailles la chronique des anciens peuples et les portraits de leurs grands hommes. Mais nous ne devons point entrer ici dans cette matière délicate, et nous devons nous borner, comme nous en avons pris l'engagement, à faire connaître rapidement les diverses sortes de débris fossiles que l'on rencontre dans le sein des couches minérales.

Les *zoophytes*, ou *animaux-plantes*, nommés ainsi à cause de la simplicité d'organisation de la plupart de leurs espèces, et de la disposition rayonnante de leurs organes qui les fait souvent ressembler à des fleurs, figurent encore aujourd'hui pour une portion très notable dans le dénombrement général de la population terrestre. Mais quelle que soit leur importance actuelle dans l'ensemble de la vie sublunaire, leur rôle, dans les âges primitifs, a été bien plus vaste encore et plus prépondérant. Une masse considérable des couches de pierre qui forment les continens où les sociétés humaines habitent maintenant est presque uniquement formée de leurs débris, et a été, pour ainsi dire, construite par eux. Néanmoins, malgré la proportion énorme de fossiles appartenant à cette grande classe d'animaux, il s'en faut de beaucoup que nous puissions nous flatter de connaître tous

* Si les cadavres des anciens animaux avaient pu se trouver, par certaines occasions naturelles, soustraits, comme les momies, aux ravages de la putréfaction, leurs membres se seraient conservés en entier jusqu'à nous. Cela a eu lieu, en effet, mais dans des cas extrêmement rares. Tout le monde sait que la glace jouit de la propriété de conserver sans altération la chair des animaux; donc les animaux qui, au lieu d'être enfouis dans la terre, comme cela a lieu en général, se sont trouvés enfouis au contraire dans de l'eau congelée, et transportés dans des lieux du globe où la glace ne fond jamais, ont dû être, par cet ensemble de circonstances favorables, totalement préservés de la destruction, du moins quant à la forme de leurs cadavres. Lors des grandes débâcles des temps anté-historiques, causées par les courans qui se précipitaient du centre du continent asiatique vers la mer Glaciale, les cadavres des animaux noyés par l'inondation et portés rapidement vers le pôle ont précisément rencontré les circonstances favorables dont nous venons de parler, et l'on en a retrouvé avec leurs poils et toutes leurs parties charnues dans certaines alluvions glacées des côtes de la Sibérie; mais cette découverte, extrêmement rare et précieuse, est tout-à-fait exceptionnelle. On peut encore en rapprocher cependant ce qui est relatif à la conservation de diverses espèces d'insectes de l'ancien monde dans des boules de succin. Les animaux englobés dans cette gomme, qui découlait de certains arbres, y ont trouvé le même milieu protecteur et conservateur que les animaux asiatiques dans les monceaux de glace.

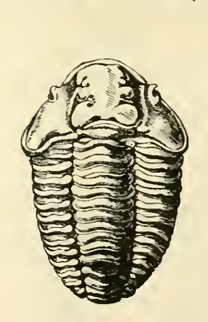
ceux qui ont pu vivre sur le globe dans les âges antérieurs. Beaucoup d'espèces en effet sont uniquement pourvues d'un corps mou et sans parties solides, et il est évident que leurs analogues des temps antiques ont dû disparaître complètement après leur mort sans laisser d'autres traces de leur passage que quelques molécules de pourriture qui persistent peut-être encore, et forment cette substance fétide qui se retrouve dans certains dépôts géologiques. Par compensation beaucoup d'autres espèces de zoophytes renferment au contraire une grande proportion de matière solide; ce sont, pour ainsi dire, des végétaux dont toute la tige est de matière calcaire ou cornée, et dont l'écorce seule est formée par la matière molle et gélatineuse. Il y a dans les entrailles de la terre des milliers d'espèces de fossiles de cette sorte. Nous ne pensons pas à les décrire, et nous ne pourrions même pas essayer de les nommer toutes. Ce sont des éponges, des madrépores, des coraux, des tubipores, des oursins, des encrines, des astéries, etc. Il est peu de tables de marbre que l'on ne puisse considérer comme une jolie collection de ces divers êtres, qui, brisés et découpés de toutes façons, en émaillent agréablement la surface. Ballottés long-temps comme ils l'ont été par les vagues de la mer, il est rare que ces zoophytes, surtout ceux qui se divisent en anneaux, soient demeurés dans leur entier; mais on peut dire cependant que ce sont là des animaux pour l'étude desquels la nature morte nous fournit presque autant d'élémens que la nature vivante.

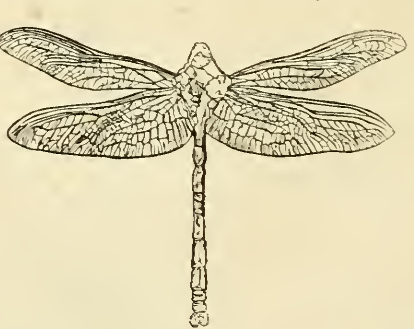
Nous donnons ici comme exemple de ce genre de fossiles une tige d'une espèce particulière d'*encrinite* qui appartient exclusivement à certaines couches du milieu de l'âge secondaire, et qui se trouve assez abondamment dans plusieurs localités de la Lorraine. Les ramifications supérieures de la tige sont réunies et rapprochées comme les pétales d'une fleur un instant avant de s'ouvrir. La tige se brise par petits

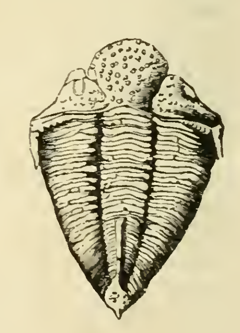
(Zoophytes. — Encrinites momiliformis.)

disques à chaque articulation, et c'est dans cet état d'isolement que ces débris fossiles se rencontrent le plus habituellement.

Les *animaux articulés* composent la troisième division du règne animal. Parmi ces animaux, comme parmi les précédens, il en est dont le corps ne renferme que des parties molles et non susceptibles de fossilisation, et d'autres, au contraire, chez lesquels les parties cornées ou solides acquièrent un grand développement; cette dernière organisation est même la plus commune. Les anneaux articulés qui entourent le corps et les membres, comme les pattes et les antennes, sont presque toujours suffisamment durs pour pouvoir se prêter à la fossilisation. Il est vrai qu'ils sont souvent d'une consistance assez flexible pour céder à la moindre pression, et donner lieu par conséquent à des fossiles déformés et aplatis; mais ce n'est là qu'un inconvénient de second ordre, et auquel il est facile à la science de remédier. La disposition remarquable des parties dures chez ces animaux qui en ont tout le corps enveloppé comme d'une sorte de cuirasse, cause cet avantage que le fossile ne reproduit pas simplement la forme de quelque pièce interne, ou de quelque appendice de l'animal, mais bien sa forme extérieure tout entière. Il est aisé en effet de comprendre que la carapace fossile d'une écrevisse donnerait à un observateur les mêmes indications que celle qu'une écrevisse vivante pourrait lui fournir à la première vue, et qu'une mouche convenablement serrée entre deux feuillets de schiste comme entre deux feuillets de papier, se laisserait aussi facilement définir qu'une mouche dont les dimensions n'auraient souffert aucune gêne. Les fossiles d'insectes sont d'une détermi-





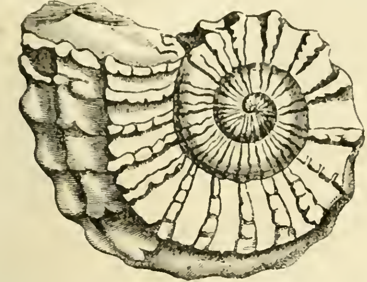


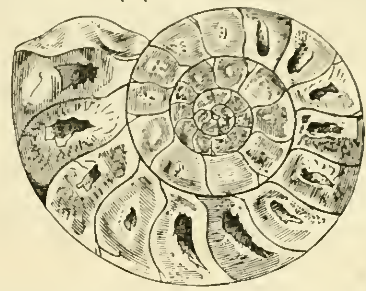
(Articulés. — Trilobites fossiles. — Névroptère fossile.)

nation très facile, mais malheureusement ils sont assez rares : la ténuité de leur corps est une raison qui a dû faire que la plupart se sont perdus, roulés par le vent à travers la campagne, ou disloqués dans le courant des ruisseaux, avant de parvenir dans quelque bassin où ils auraient trouvé une sépulture protectrice au sein des dépôts d'argile ou de calcaire; en outre, beaucoup d'espèces de ces animaux servant également de pâture aux oiseaux et aux poissons, n'ont pu réellement échapper, après leur mort, à la voracité de cette double classe d'ennemis que par des accidens fort rares. Les figures que nous choisissons ici pour exemple sont celles de deux espèces de ces animaux que Cuvier considérait comme la souche primitive des animaux articulés, qui se lient d'une part aux mollusques par les oscabrions, et de l'autre aux crustacés, et que l'on a désignés sous le nom de trilobites à cause des trois lobes de leur queue. Ces animaux figurent parmi les premiers qui aient paru sur le globe; ils se rencontrent dans les plus anciens dépôts de l'Océan, et ne se montrent plus dans les dépôts postérieurs. En certains pays, et notamment en Angleterre, on en trouve, dans les terrains formés de leur temps, des quantités prodigieuses. Les terrains d'ardoises des environs d'Angers en renferment également un as-

sez grand nombre; ils sont aplatis entre les feuillets du schiste, et se laissent encore très bien distinguer. Nous donnons aussi la figure de l'empreinte d'un insecte ailé appartenant à l'ordre des névroptères et à l'époque secondaire.

Les *mollusques* dont le vaste ensemble constitue une autre division de la nature animale, sont, ainsi que les polypiers, les êtres dont les débris fossiles sont le plus richement répandus dans le sein des couches minérales. Aucun de ces animaux ne possède de squelette, et leur corps est entièrement mou; mais une propriété très singulière, et qui appartient à la plupart d'entre eux compense largement cet inconvénient : c'est la propriété de former à leur surface une coquille de substance calcaire ou cornée, mais dans tous les cas éminemment propre à devenir fossile. Cette coquille





(Mollusques. — Ammonite ordinaire. — Ammonite sciée par le milieu.)

comme tout le monde le sait, n'est autre chose qu'une sueur qui est sécrétée par la peau, et dont les couches s'ajoutent journellement les unes sur les autres, et s'étendent en longueur à mesure que l'animal grandit de manière à lui offrir toujours une chemise solide qui garantit son corps. C'est un détail que chacun peut voir sur une huître ou sur un escargot. Dans ce cas la coquille est donc, à proprement parler, le véritable moule de l'animal qu'elle contient, et grâce à



(Vertébrés. — Squelette fossile du Plésiosaure. — Squelette restauré.)

cette relation si intime, on comprend qu'il est aisé de déduire, de la seule observation de la coquille, des observations qui se rapportent à l'animal lui-même. Certains terrains calcaires, déposés autrefois par l'Océan, renferment une telle multitude de coquilles, qu'ils en sont presque uniquement composés. Il est vrai que ces coquilles ne sont pas toujours dans un état de conservation aussi parfait que le géologue pourrait le désirer : battues long-temps par les eaux de la mer sur les rochers et sur les grèves, elles se sont changées en un sable où souvent l'on ne reconnaît plus rien qu'un amas de débris agglutinés les uns contre les autres. Néanmoins il est vrai de dire que les coquilles fossiles sont les véritables richesses du géologue. Il n'est presque pas de couche de terre où, en cherchant bien et avec patience, on ne réussisse à en trouver de fort belles; et comme chaque dépôt renferme certaines coquilles qui appartiennent en propre à son époque, qui n'existaient point dans les temps antérieurs, et qui ne se sont point propagées dans les temps postérieurs, la dé-

couverte d'un seul de ces fossiles caractéristiques suffit pour déterminer exactement l'âge du dépôt, lui donner son nom, et le rapprocher des autres dépôts contemporains. Les fossiles sont donc sous ce rapport de véritables inscriptions monumentales, et l'on en conçoit aisément tout le prix. Les figures en tête de la page précédente représentent une *ammonite*. Ces fossiles qui, par leur forme et leur grandeur, jouissent souvent, dans les pays où ils se trouvent, du privilége d'attirer particulièrement les regards, et sont vulgairement connus sous le nom de *cornes d'ammon*, appartenaient à un genre d'êtres fort remarquables de l'ancien monde. Quelques uns sont d'une taille énorme, et qui égale parfois le diamètre d'une roue de voiture : l'intérieur est composé d'une série de chambres séparées l'une de l'autre par des cloisons; l'animal passant d'une chambre à l'autre à mesure de l'accroissement de son corps, ne tenait qu'à la dernière chambre mais armé; de ses tentacules comme un nautile, il se déployait bien au-delà de cette étroite enceinte, et nageait légèrement dans les eaux en traînant après lui, comme un léger appendice, cette forte coquille dont le volume inaccoutumé nous étonne.

Enfin, dans la division la plus élevée du règne animal, celle des *animaux vertébrés*, les parties solides qui se sont conservées à l'état fossile, beaucoup plus compliquées que dans les divisions précédentes, résultent directement du caractère général d'organisation commun à tous ces êtres. Chez ces animaux le corps et les membres sont, ainsi que nous le voyons tous les jours, soutenus par une charpente composée de pièces résistantes mutuellement liées, et mobiles les unes sur les autres; ces pièces sont ce que l'on nomme les os. Le cerveau et le tronc principal du système nerveux sont renfermés dans une enveloppe osseuse qui se compose du crâne et des vertèbres sur les côtés desquelles s'attachent les côtes et les membres locomoteurs. Les muscles recouvrent les parties de la charpente qu'ils mettent en mouvement et y prennent leurs attaches. La tête et le tronc contiennent les viscères. Il est donc aisé de comprendre, sans insister davantage sur cette matière, quelles relations intimes existent entre la forme et la disposition des os, et tous les autres élémens de l'organisation de l'être vivant : tellement que le squelette étant entièrement connu, il est presque permis de dire que l'animal auquel il a appartenu l'est entièrement aussi, et de prévoir que ce qui peut encore manquer à cette connaissance sera un jour facilement comblé par les progrès de la science. Ce ne serait donc pas un grand embarras que de traiter de l'histoire des anciens animaux vertébrés si l'on possédait les squelettes complets et en bon ordre de tous ces animaux; mais malheureusement il n'en est point ainsi. Les cadavres abandonnés sur le sol, défaits par la pourriture ou par la dent des animaux carnassiers, puis accidentellement entraînés par les torrens d'orages, n'ont guère pu fournir aux dépôts de l'Océan que des ossemens épars, disloqués, mélangés. Lors même que les courans ont pu charrier des cadavres récens et non endommagés, la décomposition et les attaques des poissons ont dû les déchirer bien vite, et parsemer les ossemens du même individu en diverses places des rivages. On trouve donc fort rarement toutes les pièces du squelette d'un même animal rapprochées dans leur connexion naturelle : ici est une mâchoire, plus loin une côte ou une vertèbre; dans un autre dépôt se trouve le crâne ou le fémur. Comment mettre l'ordre dans ce chaos? et avec quelle autorité pénétrer dans cet immense charnier du monde antique pour décider quels ossemens sont parens et ont appartenu à la même espèce quoique désassociés aujourd'hui et détachés les uns des autres? quels autres, au contraire, sont étrangers et hétérogènes, quoique voisins et entrecroisés aujourd'hui dans une fosse commune? C'est en ce point que, pour marcher avec assurance, la géologie est obligée d'appeler à son aide l'admirable lumière que jette sur les choses l'anatomie comparée. Les rapports intimes qui lient chacun des membres d'un animal à tous les autres pour l'accomplissement d'un même dessein harmonique se dévoilent, et une sorte de chaîne, visible seulement pour l'esprit, réunit dans un même groupe tous les débris qui ont jadis appartenu à une même unité vivante. Nous ne pouvons, dans cet article, où il nous a fallu déjà condenser tant de choses, entreprendre encore de donner l'idée de cette autre science à laquelle la géologie est si redevable. Il suffit d'ailleurs à notre propos que nous puissions nous appuyer sur le mode de reconstruction anatomique par le rapprochement direct des parties. Ainsi, que dans un endroit on trouve une tête fossile unie encore aux vertèbres du cou; dans un autre, ces mêmes vertèbres du cou avec les vertèbres dorsales qui font leur prolongement; ailleurs ces vertèbres dorsales avec une portion des membres antérieurs ou du bassin, et ainsi de suite; de cet ensemble de témoignages résultera évidemment le droit de rattacher à un même type toutes ces pièces éparses, et d'affirmer qu'elles ont toutes appartenu à une même espèce animale. Du reste, dans bien des cas, on trouve le squelette dans son entier, et après l'avoir analysé et en avoir redressé les parties rompues ou déformées, ce squelette sert d'objet de comparaison pour les fragmens isolés de la même espèce qui peuvent se représenter autre part. Les squelettes de poissons et de reptiles sont ceux que l'on observe le plus souvent dans leur entier; mais ils ne sont cependant pas les mieux connus faute d'une étude approfondie et spéciale. Les squelettes de mammifères sont ceux dont les savans, et particulièrement Cuvier, se sont le plus occupés. Quant aux squelettes d'oiseaux, ils sont fort rares et généralement dans un grand état de dislocation. L'exemple que nous avons choisi est un des plus beaux squelettes fossiles qui aient été déterrés jusqu'ici; c'est celui du *plésiosaure* de Lyme-Regis, en Angleterre. Ce grand reptile, qui vivait dans la mer, présentait des formes dont aucun des reptiles du monde actuel n'approche. (Voyez page 205, figure 11 de la gravure.) Sa tête, maigre et alongée comme une tête de serpent, était attachée à l'extrémité d'un cou long et flexible comme celui d'un cygne : son corps se rapprochait de celui du crocodile, et ses quatre membres terminés en nageoire, de ceux de la baleine. Quelques uns de ces animaux avaient vingt-cinq et trente pieds de longueur depuis l'extrémité des mâchoires jusqu'à celle de la queue. L'une des figures représente le fossile dans son état naturel, et l'autre le fossile restauré et ramené à la véritable disposition du squelette primitif.

Nous terminons ici cet article en peu aride peut-être, mais moins à cause de sa nature sans doute qu'à cause de l'étroit espace auquel il convenait de le réduire. Nos lecteurs sentiront que c'est une matière que nous avons voulu leur laisser entrevoir bien plutôt que nous n'avons voulu l'épuiser; mais nous espérons cependant que, malgré le peu de développement que nous lui avons donné, beaucoup d'entre eux y auront pris quelques idées assez simples et assez nettes pour les ranger désormais dans le domaine des connaissances familières. Il serait bien heureux que l'attention publique se réveillant, une hospitalité bien peu coûteuse assurément, s'ouvrît de toutes parts pour ces fossiles, gages précieux de l'histoire antique de notre globe, que le hasard amène parfois en lumière dans toute leur netteté, et que, faute de savoir, l'on rejette avec dédain parmi le reste des pierres, comme des étrangers magnifiques et savans que l'on repousserait follement dans la tourbe des rues.

Origine du mot Dandin. — Pasquier dérive ce mot du terme *dindan*, qui exprime le bruit des cloches, parce que la marche d'un *dandin*, d'un homme hébété, d'un badaud qui chemine lentement et au hasard, en ne s'occupant que de choses vaines et communes, représente assez bien le mouvement des cloches ébranlées.

Cette dénomination s'est retrouvée souvent dans le style

satirique, témoins *Thénot Dandin*, *Perrin Dandin*, *Georges Dandin*.

Cette racine se retrouve en anglais pour désigner un homme à manières flatteuses et caressantes, *dandler*. Il faut peut-être y rapporter aussi *dandy*, un homme maniéré, qui se *dandine* en marchant. *Dictionn. des Onomatopées.*

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre prochain (52e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour 1835.

Le second volume du *Magasin pittoresque* sera mis en vente dans le courant du mois de décembre.

Prix du volume broché. Pour Paris.	5 fr. 50 c.
Pour les départemens, franco par la poste. . .	7 50
Prix du volume relié à l'anglaise.	7 »

L'administration des postes ne se charge point de l'expédition des volumes reliés.

PRESSE MECANIQUE.

(Voyez Fabrication du papier, page 103 et 143; — Fonderie de caractères, page 224; — Atelier de compositeurs, page 280; — Imprimerie, Correction des épreuves, page 311; — Vue de l'ensemble d'une imprimerie, page 343.)

La Presse mécanique dont nous offrons le dessin dans la page suivante, est sortie des ateliers de M. Cowper à Londres.

Il y a deux machines semblables occupées sans cesse à imprimer le *Magasin pittoresque*; une d'elles, la plus grande qui existe en France, peut tirer deux et même trois livraisons à la fois.

Expliquons les détails de la machine.

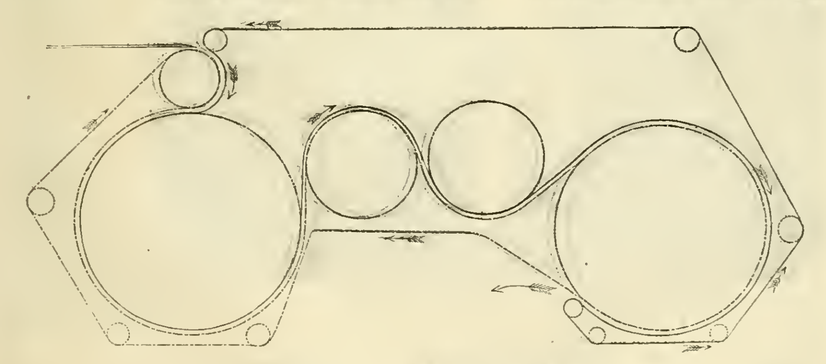
A est une roue mise en mouvement par la vapeur; B, une courroie qui transmet le mouvement à la roue C; cette roue C engrène avec la grande roue dentée qui est au-dessus d'elle, et celle-ci avec sa voisine. Ces deux roues et tous les cylindres E, F, G, H, I, K, L sont en mouvement et tournent. DD est une table bien plane et bien dressée, qui reçoit de la roue C, au moyen d'un système caché sous la machine, un mouvement horizontal de *va-et-vient*. C'est sur cette table que sont placées les deux *formes* de la 48e livraison du *Magasin pittoresque*, dont l'une contient les pages 377, 580, 381, 384, et l'autre les pages 378, 379, 382 et 383.

Voici maintenant la pensée générale de la machine : lorsque le commencement de la feuille de papier blanc enroulée sur le cylindre H passe sur l'arête de contact du cylindre et de la table DD, il rencontre précisément le commencement d'une *forme* tout encrée; à mesure que le cylindre roule, la *forme* s'avance dans le même sens que lui, et le milieu, par exemple, de la feuille de papier rencontre le milieu de la *forme*; lorsque la fin du papier va quitter l'arête de contact du cylindre et de la table DD, il rencontre la fin de la *forme*, et est imprimé. — Il n'y a qu'un côté d'imprimé; pour le second côté, la feuille sortie du cylindre H va se rendre sur le cylindre L dont la rotation est liée au *va-et-vient* de la seconde *forme*, comme la rotation de H l'est au *va-et-vient* de la première *forme*.

Mais il faut retourner le papier? — C'est l'office des deux petits cylindres I et K. Suivez la feuille sortie de H. Le côté imprimé s'enroule sur la surface de I; le côté blanc est en dehors; ce côté blanc s'enroule ensuite sur la surface de K, et le côté imprimé est en dehors. Enfin, ce côté imprimé s'enroule sur la surface de L, et le côté blanc demeure en dehors pour recevoir à son tour l'impression.

Mais qui tient le papier enroulé sur les cylindres, et qui le fait se promener ainsi de l'un à l'autre? — Ce sont des rubans dont le jeu ingénieux est indiqué sur la figure placée au bas de cette page. Il y en a deux systèmes l'un sur l'autre, le premier représenté en ligne pleine, le second en ligne ponctuée. Chacun d'eux suit le mouvement des cylindres autour desquels il serpente; il tourne avec la même vitesse qu'eux : le papier placé entre ces rubans est bien obligé de les suivre. Suivez cette feuille blanche qui en haut se trouve poussée sur le ruban M, est saisie par lui, pressée par le ruban N et entraînée jusqu'à sa sortie que l'on montre en bas par la flèche. On a triché un peu dans le dessin, et on a exprès forcé la distance qui sépare le cordon de dessus du cordon de dessous. — La vue générale de la machine montre qu'il y a cinq groupes de rubans pour maintenir le papier par cinq endroits de sa surface.

Mais comment sait-on juste le moment où il faut livrer une feuille de papier aux rubans? — La machine la saisit elle-même au moment convenable. Cet homme qui est debout se contente de prendre une feuille de papier au tas qui est à son côté, et de la poser sur deux larges rubans à une position bien fixée. Ces rubans sont au repos, mais susceptibles de recevoir un mouvement horizontal qui sert à conduire le papier entre les systèmes de cordons que nous venons de décrire. Pour leur imprimer ce mouvement, on a fixé une de leurs extrémités sur un rouleau attenant à une portion de roue dentée que l'on aperçoit à gauche, dans le haut de la machine, auprès du tas de papier. La grande roue porte aussi sur le côté, en un certain endroit, une portion de roue dentée qui, lorsque l'instant est venu, saisit suc-



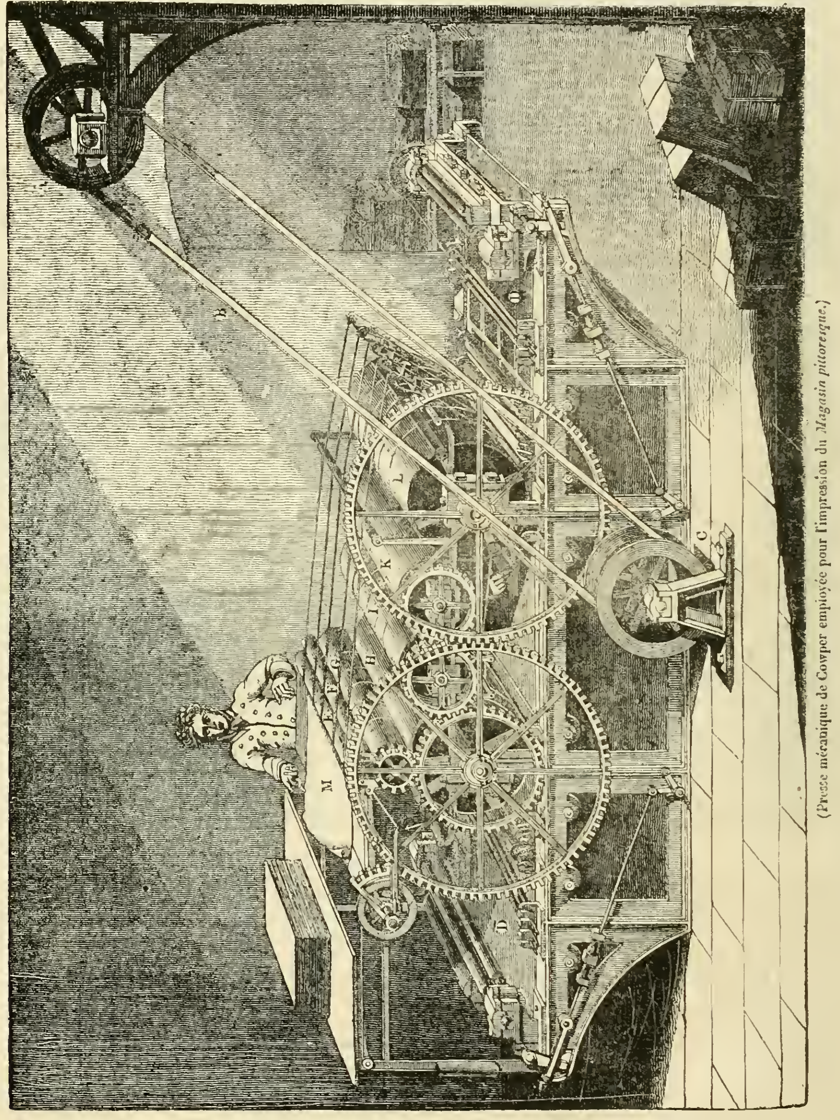
(Course des rubans conduisant la feuille à imprimer.)

cessivement les cinq dents du rouleau et fait basculer celui-ci : les deux larges rubans sont alors entraînés avec le papier entre les cordons. Les cinq dents passées, un contre-poids ramène la petite roue à la position de repos, et les rubans sont immobiles pour recevoir de nouveau le papier.

Par cette ingénieuse combinaison, la machine corrige

d'elle-même ce qu'il y aurait d'irrégulier dans le mouvement de l'homme.

Enfin, une dernière question : Comment met-on l'encre sur les formes? — La machine s'en charge encore : la tablette horizontale qui porte les formes se prolonge des deux côtés, et se termine par une table de bois en D et en D. Regardez à gauche, par exemple; tout-à-fait au bout vous voyez deux rouleaux : l'un d'eux tourne dans le réservoir



(Presse mécanique de Cowper employée pour l'impression du *Magasin pittoresque*.)

d'encre et en donne à l'autre : la table D, chaque fois qu'elle passe sous celui-ci, s'y remplit elle-même d'encre, que les trois minces rouleaux qui sont un peu à droite de D se chargent d'étendre et d'égaliser. Cette table porte à son tour l'encre à deux ou trois rouleaux plus gros, que l'on aperçoit un peu en dedans de la circonférence de la grande roue dentée; on les voit mieux à droite : ils passent en ce moment sur la forme, dont on distingue quatre pages entières et le commencement des quatre autres; en passant sur cette forme ils l'encrent à leur tour, et ainsi de suite alternativement de chaque côté.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30

gles, si elles avaient été coulées en un métal aussi précieux que l'or, elles auraient pu tenter d'autres ennemis que les *barbares*. Je suis porté à croire que les aigles des légions entières étaient seulement dorées ou argentées : les médailles romaines, parvenues jusqu'à nous, prouvent jusqu'à quel point de perfection les Romains possédaient l'art de plaquer, dorer et argenter les métaux.

» J'ose de plus conjecturer que mon *aigle* appartenait à la 22e légion; car nous possédons des documens qui constatent son séjour dans nos contrées. — Cette aigle fut trouvée ensevelie à deux pieds et demi seulement dans le sol, et recouverte soigneusement de pierres. — Il est donc très probable que dans une rencontre où la légion romaine fut assaillie par les Allemands, l'*aquilifer* ne pouvant se sauver de la mêlée avec l'enseigne, aura séparé l'aigle du bâton qui la supportait, et l'aura ensevelie dans la terre; ce qui se pratiquait souvent dans les déroutes, et ce qui est arrivé, par exemple, pendant la bataille de Trasimène, où les Romains furent battus par les armées d'Annibal. »

Conséquences coutumières du privilége de chasse. — Les bourgeois qui possédaient des terres situées dans l'étendue de la justice d'un seigneur haut-justicier pouvaient bien enclore leurs possessions pour en former un parc, mais ils étaient contraints de laisser dans le mur, à distance égale l'une de l'autre, deux ouvertures de 8 à 9 pieds de largeur, afin que le seigneur pût y entrer pour chasser toutes les fois qu'il lui plairait, ou bien le bourgeois, s'il le préférait, devait faire faire deux portes dont il donnait les clefs à son seigneur, et celui-ci, de son côté, s'engageait à n'y venir chasser qu'en temps convenable et sans causer de dommage. en plusieurs endroits, divers arrêts des parlemens attestent ces priviléges, qui subsistèrent jusque dans le siècle dernier.

TIPOU SAIB.

Haïder-Aly-Khan, père de Tipou ou Tippoo, était fils d'un tisserand du Maïssour; il se fit soldat de bonne heure et parvint au grade de bas-officier; ses intrigues et son habileté l'élevèrent bientôt au poste de premier ministre du rajah du pays. Sous son gouvernement, le Maïssour devint le noyau d'un nouvel État auquel des guerres heureuses donnèrent une vaste étendue. Toutes les pensées de Haïder étaient tournées vers l'expulsion des Anglais de la presqu'île. Il était engagé dans une guerre avec eux, lorsqu'au commencement du mois de décembre 1782, une maladie l'emporta; le 7 du même mois, Tipou son fils, né en 1749, hérita de sa puissance. Tipou avait été connu, dans sa jeunesse, sous le nom de Feth-aly-Khan, et, à seize ans, il occupait déjà le poste de divan (intendant) de la province de Bednor; il avait accompagné son père dans une partie de ses expéditions, et avait donné des preuves de capacité; ses succès militaires lui valurent le nom de Tipou-Saïb (*Saïb*, homme distingué), sous lequel il est connu en Europe. Les Anglais éprouvèrent sa valeur, particulièrement lorsque, à la tête d'un grand corps de cavalerie, il poursuivit leurs troupes fuyant de toutes parts, jusqu'à Madras dont il saccagea la partie appelée *ville-noire*.

Au moment où Tipou succéda à son père, il se trouvait avec un corps de troupes dans la province de Tandjaour; débarrassé d'un ennemi aussi redoutable que Haïder, les Anglais voulurent profiter de l'occasion pour terrasser son fils : vers la fin de février 1783, le brigadier-général Matthews, se mettant en mouvement, débuta par quelques succès, et s'empara de plusieurs villes dans l'une desquelles une partie de la famille du prince tomba entre ses mains; mais Tipou eut bientôt sa revanche : le 9 avril suivant, paraissant devant Bednor, il enleva cette ville, et par une capitulation força les Anglais à abandonner le territoire qu'ils venaient de conquérir. Ces derniers cherchèrent à sauver l'or et l'argent, en dépit de la convention; par représailles, Tipou retint Matthews avec son frère et sa garnison; s'il faut en croire les vaincus, il fit empoisonner son prisonnier et trancher la tête du frère qui fuyait chargé d'or et de bijoux.

Tipou fut moins heureux dans son attaque contre Mangalore, et il était occupé au siége de cette place, quand la paix signée entre la France et l'Angleterre le força à déposer les armes, le 11 mars 1784. Ce traité le remit en possession de toutes les places qu'il avait perdues; mais de son côté il rendit Calicut, conquête de son père, s'engagea à évacuer les États des Rajahs de Tandjaour et de Travancor, alliés des Anglais, et renonça à ses prétentions sur le Carnate.

Immédiatement après la conclusion de la paix, Tipou, dédaignant le titre de lieutenant dont son père s'était contenté, prit la qualification de sulthan et même celle de padichâh (empereur), et séquestra complètement la famille royale.

Sa haine profonde pour les Anglais le faisait sans cesse rêver aux moyens de se débarrasser d'un voisinage aussi dangereux. En 1787, il chargea des ambassadeurs d'aller en France solliciter des secours de Louis XVI; ceux-ci, partis de Pondichéry, le 22 juillet, arrivèrent à Paris le 9 juin 1788 : leur réception à la cour de Versailles eut lieu avec pompe, et l'ancien traité fut renouvelé; mais là se borna le succès de la mission : les circonstances politiques étaient loin d'être favorables. Le Maïssour vit les ambassadeurs de retour au mois de mai suivant.

Tipou ne se laissa point décourager. Une discussion avec les Hollandais au sujet de quelques places du royaume de Cochin lui mit de nouveau les armes à la main; au mois de juin 1789, il marche sur Cranganor, et le 29 décembre suivant, il se précipite sur le pays de Travancor; mais les Anglais avaient les yeux sur lui; ils interviennent, et, le 1er juin 1790, Tipou est attaqué dans ses lignes par les troupes du rajah, assisté d'un ennemi que le prince maïssourien devait toujours trouver opposé à ses desseins; celui-ci se tire avec habileté de ce mauvais pas, et pendant la campagne sait éviter une action décisive; mais, l'année suivante, la prise de Bangalore par le général Cornwallis ouvre le Maïssour à l'invasion de ce côté, tandis qu'une autre armée partie de Bombay, sous les ordres d'Abercromby, s'empare de Cananor. Ayant opéré leur jonction, les deux généraux paraissent devant Seringapatnam, capitale de Tipou en 1791, et au milieu de leurs préparatifs pour le siége de cette place, se voient forcés, par les maladies et la disette, de s'éloigner.

Tipou profite de ce répit pour faire de nouvelles propositions à Louis XVI; mais le moment était plus critique encore que la première fois. Le 5 février 1792, lord Cornwallis se présente de nouveau devant Seringapatnam, à la tête d'une armée composée d'Anglais, de Mahrattes et de soldats du Nizam du Dekan; il attaque le camp retranché maïssourien qui est emporté, et les troupes qui le défendaient sont refoulées dans la ville; le 24 février, menacé d'un assaut, Tipou écoute les propositions de l'ennemi et capitule le 18 mars; ce traité lui coûte la moitié de ses États et il se voit contraint de livrer comme ôtages deux de ses fils, âgés de huit et dix ans. Il perdit dans cette campagne soixante-sept forts, huit cents pièces d'artillerie et 50,000 hommes.

Débarrassé de ses adversaires implacables, Tipou cherche partout à leur susciter des ennemis; il entame des pourparlers avec Châh-Zemân, roi de Caboul, qu'il veut attirer dans son alliance, mais ses efforts demeurent sans succès. Alors il songe à la république française; une ambassade part secrètement et arrive à l'Ile-de-France, le 17 janvier 1798. Le général Malartic fait passer dans le Maïssour un secours insuffisant et qui même ne put arriver sans

que les Anglais n'en fussent instruits. A la même époque, un émissaire dépêché par Bonaparte, alors en Egypte, fut saisi à Bombay, se rendant auprès de Tipou pour le pousser à une diversion. Armé d'aussi bons prétextes, le gouverneur général de l'Inde, lord Wellesley, fait partir de Madras une armée sous les ordres du général Harris, tandis que celle de la présidence de Bombay, commandée par Stuart, arrivait à Cananor. Le nouvel orage n'ébranle



point Tipou : rassemblant toutes ses troupes, il vient à la tête de 60,000 hommes offrir bravement le combat à Stuart; l'affaire de Sidasir, le 6 mars 1799, ne lui est point favorable; laissant un rideau de troupes devant son adversaire, il se dérobe à lui et se porte avec rapidité sur Harris et l'attaque avec la plus grande vigueur, le 27 du même mois, à Malavely, position à huit lieues de sa capitale. Après une heure de combat, ses troupes se trouvant en pleine déroute, il se renferme dans Seringapatnam et y est investi le 4 avril; dans cette situation désespérée il cherche à nouer des négociations, mais la dureté des conditions lui fait préférer le hasard des combats. Le 4 mai, la brèche étant praticable, les assiégeans franchissent vers une heure et demie le Cavery, rivière au milieu de laquelle s'élève l'île où est située Seringapatnam, et donnent un assaut général. Les Français au service de Tipou rallient plusieurs fois les soldats maïssouriens; mais l'heure fatale avait sonné pour le malheureux fils d'Haïder, et il perd la vie à l'âge de cinquante ans, après un règne de seize ans et demi. Son premier ministre, soupçonné d'avoir trahi la cause de son maître, fut massacré par les soldats, et enterré sous des babouches (pantoufles); ce qui, dans l'Orient, est la plus grande marque de mépris. Le butin fait dans le palais fut immense; on peut en juger par un seul fait : lorsque Tipou rendait la justice, il siégeait entre deux tigres en or, de grandeur naturelle, et dont chacun des yeux était formé d'un énorme diamant.

Après la mort de ce prince, la famille de l'ancien rajah fut replacée sur le trône de ses ancêtres, mais avec un état très réduit, une garnison anglaise et un résident de cette nation. La famille de Tipou fut elle-même confinée à Velore, dans le voisinage de Madras; en 1808, une espèce de complot de deux régimens de Cipayes fit juger que les princes étaient encore trop rapprochés du pays où leur père et leur aïeul avaient joué un si grand rôle, et Calcutta leur fut assignée pour résidence.

Le portrait que nous donnons a été copié sur un dessin que M. de Jouy, de l'Académie française, a bien voulu nous communiquer : ce dessin est exécuté d'après le tableau original appartenant au marquis de Wellesley, ancien gouverneur-général des établissemens anglais dans l'Inde.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

WATTEAU



(Un concert de famille d'après Watteau.)

Parée à la française, un jour dame Nature
Eut le desir coquet de voir sa portraiture :
Que fit la bonne mère? Elle enfanta Watteau.

La Motte-Houdard.

Cette fiction exprime assez bien la *manière* de Watteau. —Belle ou gracieuse, austère ou riante, suivant le pays, suivant le temps, dame Nature, comme l'appelle Houdard après La Fontaine, *pose* devant chaque génération d'artistes. Poètes, peintres, sculpteurs, se groupent autour d'elle, de près ou de loin, sous une lumière ou sous une autre; ils la voient bien ou mal, selon leurs yeux; ils l'habillent bien ou mal, selon leur goût; ils lui prêtent une expression fausse ou vraie, un caractère humble ou élevé, naïf ou digne, selon leur jugement, selon leurs passions: mais, en somme, tous s'en inspirent, et quelle que diverse que soit leur manière de la copier, elle empreint un air de famille sur toutes leurs œuvres. Ceux qui ont eu le don de la comprendre et de l'observer le mieux, reçoivent les noms de *maîtres* et de *chefs* des *écoles* : ces maîtres vieillissent, ces écoles meurent, la génération passe : dame Nature, toujours jeune, change un trait à sa physionomie, un ruban à ses cheveux, un pli à sa robe : à l'œuvre, jeunes artistes, voici un nouveau modèle; divisez-vous le travail; que chacun de vous imite suivant son génie; et toi, public, toujours nouveau, applaudis aux nouveaux maîtres des nouvelles écoles.

Dans le sens figuré du poète, on peut croire que, vers la fin du règne de Louis XIV, dame Nature était ennuyée d'avoir été peinte et sculptée, mille et mille fois, en déesse mythologique, en naïade, en princesse, en marquise, dans les châteaux du grand roi, dans les boudoirs, dans les jardins des Tuileries et de Versailles. Le XVIII[e] siècle commençait; elle quitta les poses majestueuses, la représentation royale, dépouilla les draperies de bronze, de marbre ou d'écarlate, revêtit la robe de soie bourgeoise, se donna un petit ton de comédie italienne, et regardant à travers les portes d'atelier, elle passa sans frapper à ceux des peintres de cour; mais elle entra folâtrement, en fredonnant une *canzonnetta*, dans le grenier d'un pauvre jeune peintre, de pauvre origine, de pauvre renommée, de pauvre figure. Les gazouillemens de sa robe et de ses rubans, ses cadences perlées, les ris du cortége de gais compagnons empressés à prendre place à ses pieds, à ses côtés, derrière elle, incitèrent le jeune homme à lever son front pâle, ses yeux battus par l'insomnie, par le découragement : il regarda, il sourit; c'était le modèle qu'il avait rêvé, qu'il attendait : sans mot dire, il prit son pinceau, une toile, puis un autre, une autre encore, et cent autres, à mesure que les mouvemens du groupe qu'il avait devant lui variaient, et devenaient plus aimables et plus gracieux.

C'était Watteau, fils d'un couvreur de Valenciennes; il était venu à Paris avec un décorateur, qui espérait de l'emploi à l'Opéra : tous deux obtinrent en effet quelques décorations à peindre; mais congédiés au bout de peu de mois, il leur fallut chercher à vivre autrement dans Paris. Alors Watteau fit des tableaux à quinze francs, à dix francs, à cent sous, jusqu'au jour bienheureux où il reçut cette belle visite qui changea sa destinée, c'est-à-dire, sans allégorie, jusqu'au jour où il reçut l'inspiration.

Le peintre Gillot l'appela chez lui, et lui facilita les moyens d'étudier à l'aise la galerie de Rubens, qui était au Luxembourg. Watteau concourut pour le prix de l'Académie, et l'emporta. Mais à quoi bon? Il se découragea, retourna dans sa ville natale, y fut malheureux, revint à Paris,

exposa deux tableaux au Louvre, et sollicita modestement les moyens d'aller continuer ses études à Rome. — « A Rome! s'écria Lafosse, directeur de l'Académie de peinture, eh ! mon ami, que voulez-vous aller chercher à Rome, vous qui avez trouvé la *Nature* à Paris. Restez ici, Watteau, venez à l'Académie vous asseoir au milieu de nous et nous enseigner à peindre. » Watteau secoua la tête ; Lafosse l'entraîna par le bras, et le conduisit à ses confrères; quelques jours après, Watteau apprit, à son lever, qu'il était académicien.

Avec les honneurs, l'aisance entra chez lui. Il aurait dû être heureux : mais déjà le travail l'avait épuisé. Un instant ingrat envers Paris, il voulut se fixer en Angleterre, et y aborda en 1720. La tristesse du pays lui resserra le cœur, et il se sauva en France : il était trop tard : en 1721, il mourut à Nogent, près Paris, âgé seulement de trente-sept ans.

Son œuvre devient rare : quelques amateurs possèdent environ cinq cent soixante-trois pièces gravées d'après ses tableaux ou ses dessins, par Boucher, Audran, Thomassin, Desplaces, Tardieu, Cochin, etc. On a voulu caractériser son talent en disant qu'il est dans le gracieux ce que Téniers est dans le grotesque. Beaucoup de personnes aiment ces formules de jugement.

Il n'existe au Musée du Louvre qu'une ébauche de Watteau : *l'embarquement pour l'île de Cythère.*



(Watteau.)

LE LIVRE D'OR.

SUITE DE LA NOBLESSE DE VENISE. — LIVRES D'OR DE GÊNES, FLORENCE, ETC.

(Deuxième et dernier article. Voyez pag. 322.)

Nous avons donné quelques détails sur les principales maisons nobles rangées dans la première des quatre classes dont se composait la noblesse de Venise.

La deuxième classe comprend les familles qui commencèrent à être inscrites au Livre d'Or, lorsque P. Gradenigho refondit l'aristocratie ; cette noblesse est nombreuse ; parmi elle figurent les Balfi, les Balbi, les Barbari, les Barbi, famille d'où est sorti le pape Paul II, etc.

Dans cette classe se trouvent aussi les Corrari, les Donati, les Erizzi, les Foscari, à qui appartenait le doge dont Byron a célébré l'infortune ; les Foscarini, les Loredani, la maison de Mocenigo, l'une des plus illustres de la république : sept de ses membres ont été souverains de Saint-Marc ; les Rossi, famille jadis souveraine à Parme ; les Valieri, les Venieri, etc.

La troisième classe se compose des familles qui, lors des guerres contre les Turks ou la république de Gênes, achetèrent la noblesse en versant à la Seigneurie des sommes considérables destinées à couvrir les frais de la guerre ou à tirer la république de ses embarras de finances. La plupart de ces maisons doivent leur origine à des marchands, à des artisans de Venise, ou à des nobles de Padoue et d'autres villes d'Italie.

Dans une chronique manuscrite du temps de la guerre de Gênes, qui donne le rôle de ceux qui furent anoblis en cette occasion, on trouve que sur trente, qui la plupart aujourd'hui font remonter leur généalogie à des souches royales ou fabuleuses, les deux tiers étaient des artisans et des marchands de la dernière classe bourgeoise : Marc *Cicogna*, apothicaire (un Cicogna, élu doge en 1585, fit bâtir le pont du Rialto) ; *Nani* de san Mauricio, vendeur de fromages ; Pierre *Pencino*, tailleur d'habits ; Rafael *Barisan*, vendeur de poisson ; Jean *Negro*, épicier ; Antoine *Darduin*, marchand de vin ; *Garzoni*, épicier, etc., etc. Ces familles devinrent pour la plupart célèbres, et prirent rang dans le patriciat, ainsi que les *Condolmieri*, qui descendent d'un marchand de cette même promotion, et qui donnèrent Eugène IV à la chaire de saint Pierre.

Ces trois ordres formaient la *noblesse sujette* de la république, la quatrième classe se composant de membres étrangers. Entre ces *trois ordres* de *patriciens* et le *peuple* de Venise, il existait une classe *intermédiaire* que l'on pourrait comparer à ce que nous nommions les gens de robe et de finances ; c'étaient les *citadins*, bourgeoisie qui se divisait en *citadins de naissance*, issus des familles qui participaient à l'élection du doge en 1297 ; et les *citadins de second rang*, qui obtenaient ce titre par leur mérite ou à prix d'argent. Tout ce qui était *gentilhomme* hors de Venise, quoique résidant sur les terres et les conquêtes de la république, portait le nom de *noble de terre ferme*, sauf quelques familles agrégées à la troisième classe.

Les étrangers, qui composaient le quatrième ordre, se subdivisaient en deux classes : ceux à qui la république avait accordé le titre de noble vénitien, comme une marque de la considération qu'elle avait pour leurs vertus ou leur puissance ; et ceux qui avaient mérité cet honneur par des services rendus à Saint-Marc, en commandant ses flottes, ses armées, ou en servant sa politique près des cours étrangères.

La maison de *Bourbon* appartenait à la première classe. Il est douteux, quoiqu'on l'ait affirmé, que Henri III ait été inscrit au Livre d'Or; il paraît que cette faveur ne fut accordée qu'à Henri IV, qui la fit solliciter pour lui et ses descendans, afin de témoigner hautement son obligation à Venise de ce que la première entre les nations elle l'avait reconnu pour roi légitime. La famille des Bourbons y demeura inscrite jusqu'en 1796. A cette époque, pressé par le Directoire, le Sénat ayant ordonné à Louis XVIII, à qui précédemment il avait accordé la protection de son territoire, de sortir des États vénitiens, ce prince, avant de s'y conformer, redemanda l'armure dont Henri de Navarre avait fait présent à la république; et, s'étant fait ouvrir le Livre d'Or, il y effaça de sa main le nom et les armes des Bourbons. Les autres maisons de ce rang qui ont été inscrites sont : la maison de *Savoie*, en la personne d'Amédée V, qui, en 1314, fit lever au Turck le siége de Rhodes ; les *Lorraine*, en 1480, par René, petit-fils du duc d'Anjou ; les *Lusignan*, maison royale de Chypre ; les *Luxembourg*, comtes de Saint-Pol ; les *Brunswick* ; puis les suivantes, qui sont toutes familles papales : les *Cibo-Malaspina*, les *Della Rovere*, les

Médicis, les *Forné e*, les *dei Monti*, les *Borromée*, les *Aldobrandini*, les *Borghese*, les *Chigi*, les *Rospigliosi*, et les *Odescalchi*, etc., tous neveux ou parens des papes regnans à l'époque de leur agrégation.

Parmi les nobles étrangers *pour mérite*, se trouvent les comtes bressans *Avogadri*, les *Savorgnans*, pour avoir mis le Frioul sous la domination de Venise; les *Benzoni*, alliés à tout ce qu'il y avait de puissans en Italie; les *Bentivogli*, les *Colonnes*, princes romains célèbres; les *d'Este*, ducs de Modène; les *Gonzagues*, les *Malatesta*, les *Orsini*, princes romains; les *Sforza*, ducs de Milan; les *Joyeuse*, en la personne du duc de ce nom, beau-frère de la femme de Henri III; les *Richelieu*, par le cardinal-duc, qui fit demander cette faveur par son ambassadeur à Venise; le cardinal *Mazarin*, à qui la république l'accorda à l'époque de sa disgrâce.

Cette liste, quoique incomplète, présente cependant une série de noms assez historiques pour justifier la célébrité et la prépondérance du *Livre d'Or* de Venise sur ceux des diverses républiques italiennes de la même époque. Gênes, cependant, l'éternelle rivale de Saint-Marc en pouvoir et en magnificence, avait inscrit sur les pages du sien des noms qui ne le cèdent à aucuns en illustrations : les Doria, les Frégosa, les Adorni, les Fiesque, les Spinola. Plusieurs étrangers célèbres appartenaient à la noblesse génoise; en 1748, le maréchal duc de Richelieu et ses descendans furent déclarés nobles de Gênes par le Sénat, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à cette république contre les Autrichiens. En 1797, lorsque Bonaparte détruisit l'ancien gouvernement de Gênes, le Livre d'Or fut brûlé. De semblables registres de noblesse existaient à Florence, à Lucques, à Milan, etc.; et l'histoire de la famille des Bonaparte nous montre que cette maison était inscrite parmi les patrices florentins et sur le Livre d'Or de Bologne.

UN SALIEN, PRÊTRE DE MARS GRADIVUS.

(*Salius*, *Martis sacerdos*.)

Le bronze antique représenté par la gravure se trouve dans la collection d'antiquités appelée Bentingk-Donop, à Meiningen, en Allemagne : autrefois il faisait partie du cabinet particulier de Ferdinand, roi de Naples, qui l'a donné à la comtesse de Bentingk. Cette œuvre assez grossière est évidemment d'un style antérieur à celui des bronzes romains imités de l'art grec.

Le métal de cet antique est une composition d'argent, de cuivre, d'étain et d'une petite quantité de fer. Cet alliage, qui résiste le mieux à la destruction, était très peu usité par les anciens, et on le trouve rarement dans leurs bronzes. Ce morceau rare et précieux sous le rapport de l'histoire de l'art, l'est plus encore si on le considère comme témoignage de l'une des institutions théocratiques et militaires les plus anciennes et les plus curieuses qui aient jamais existé.

Il représente un adolescent dont la bouche est ouverte comme celle d'une personne qui chante : la position de ses bras et de ses jambes indique qu'il danse ou qu'il se prépare à danser. Sur sa tête on voit un casque qui, par devant, retombe sur la poitrine, et, par derrière, sur les épaules : ce casque s'appelait *kynea* chez les Grecs, et *galerus* chez les Romains. Il est revêtu d'une tunique romaine qui recouvre une cuirasse d'airain. Sur l'épaule gauche est suspendue une chaîne qui servait de porte-épée; dans la main gauche l'adolescent porte un bouclier rond, et dans sa droite on aperçoit le tronçon brisé d'une épée ou d'un dard.

D'après tous ces signes on croit reconnaître dans ce bronze la figure d'un *salius* romain, tel qu'on peut l'imaginer d'après Tite-Live (liv. I), Plutarque (*Numa Pompilius*), Denis d'Halycarnasse (liv. II), Ovide (*Fastes*, liv. III), et autres auteurs de l'antiquité.

Selon les écrivains mentionnés ci-dessus, les prêtres de Mars, nommés *salii*, étaient de jeunes patriciens romains consacrés depuis leur enfance au culte de *Mars Gradivus*, et élevés dans les temples de ce demi-dieu. Pendant les



(Un Salien. — Bronze antique.)

jours de fête de Mars, les *salii* parcouraient la ville en sautant, en dansant et en chantant les chansons appelées *examenta*, qui déjà du temps de Cicéron n'étaient plus intelligibles

Les conseils durs ne font point d'effet; ce sont comme des marteaux qui sont toujours repoussés par l'enclume.

HELVÉTIUS.

SYSTÈME PÉNITENTIAIRE.

Toute réforme nouvelle a besoin d'un vocabulaire nouveau. Celle des prisons n'est pas encore assez avancée en France pour avoir fait le sien, mais en attendant elle a puisé dans le vocabulaire anglais et américain, et en a tiré le mot *système pénitentiaire*. Ce mot (car il lui en fallait un quelconque pour avoir un nom et se faire connaître dans le monde) a puissamment servi la réforme : il en a fait sentir le besoin urgent : il en a rendu le vœu populaire, ainsi que l'atteste le succès de l'ouvrage *sur le Système pénitentiaire en Europe et aux Etats-Unis*, par M. Ch. Lucas; et sur le *Système américain*, par MM. Beaumont et de Tocqueville. Mais quant aux principes, aux conditions, aux moyens de la réforme, le mot attend son sens scientifique et pratique d'une *théorie de l'emprisonnement*. Le plan ci-après est une première application des recherches les plus avancées. Ce plan, approuvé par le conseil des bâtimens civils, est en cours d'exécution à Châlons-sur-Saône C'est celui d'une prison *départementale*.

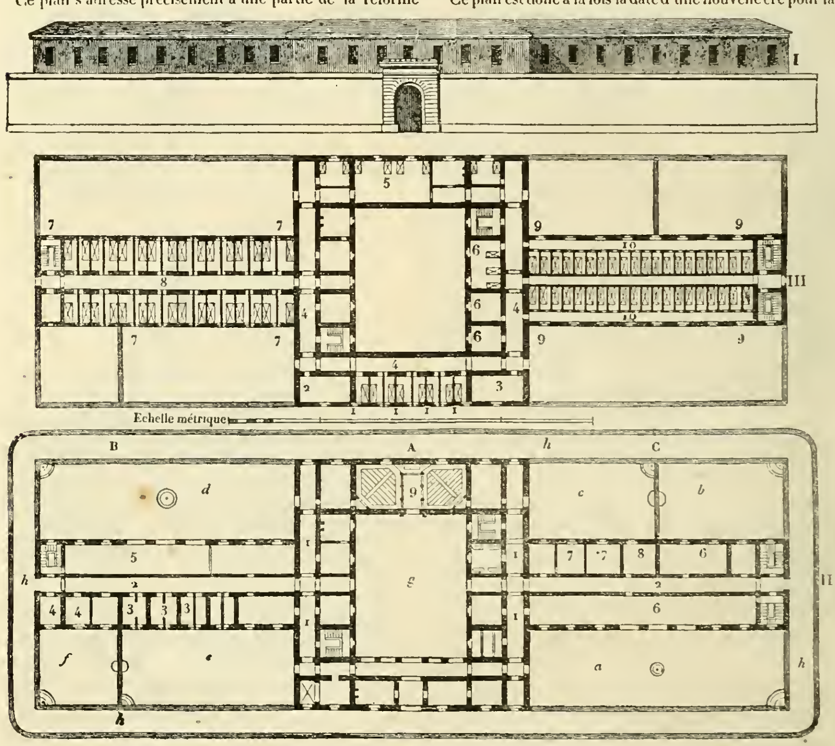
Pour comprendre la signification de l'expression *départementale*, il faut connaître la classification de nos prisons en France. Elles se divisent en prisons départementales et prisons centrales : les prisons *centrales* sont destinées aux condamnés correctionnellement à plus d'un an d'emprisonnement et aux condamnés à la réclusion. Les prisons départementales ont trois destinations et dénominations distinctes : elles sont

maisons d'arrêt pour les individus en prévention; *maisons de justice* pour les individus renvoyés devant la cour d'assises par l'arrêt de la chambre d'accusation; et enfin, *maisons de correction* pour les petits correctionnels condamnés à un emprisonnement d'un an et au-dessous.

Ce n'est qu'à un chef-lieu de cour d'assises, tel que Châlons-sur-Saône, que la prison départementale réunit sa triple destination de maison d'arrêt, de justice et de correction : c'est là qu'assurément le problème du classement des moralités se présente le plus difficile à résoudre pour l'architecture; car, outre ce triple faisceau de moralités distinctes, il se rencontre encore des détenus pour dettes, des détenus politiques, des prisonniers de passage, etc., etc.; et à tout cela il faut ajouter la complication des deux sexes.

Ce plan s'adresse précisément à une partie de la réforme des prisons, jusqu'ici négligée non seulement dans la théorie, mais dans la pratique. Le *système pénitentiaire*, ou ce que l'on désigne sous ce nom, ne s'est préoccupé exclusivement, même aux Etats-Unis, que des condamnés à de longues détentions. Quant à la détention avant jugement, ou à la détention après jugement, pour petits délits correctionnels, pour délits politiques, pour dettes envers l'Etat ou envers les particuliers, pour contravention aux lois fiscales, etc., etc., cette partie est à la fois la plus importante et la plus difficile non seulement dans l'intérêt de l'empêchement du mélange des moralités, mais dans celui des garanties de la liberté individuelle : c'est aussi celle qui est restée jusqu'ici en dehors des efforts et des résultats de la réforme dite pénitentiaire.

Ce plan est donc à la fois la date d'une nouvelle ère pour la ré-



(Système pénitentiaire. — Prison de Châlons-sur-Saône.)

I Coupe et façade principale.
II Rez-de-chaussée.
III Premier étage.
A Bâtiment des services et de l'administration.
B Maison de justice et d'arrêt.
C Maison de correction.

Rez-de-chaussée.

a Cour ou préau de la maison de correction.
b Préau des enfans.
c Préau des femmes.
d Préau de la maison d'arrêt et de justice.
e Préau des condamnés aux travaux forcés.
f Préau des passagers.
g Cour centrale du bâtiment des services et de l'administration, et préau des détenus pour dettes et pour délits politiques.
h h Chemin de ronde.
1 1 1 Couloir d'inspection centrale.
2 2 Galeries latérales d'inspection.
3 3 3 Cellules pour les condamnés aux travaux forcés.
4 4 Chambres des passagers.
5 Promenoir et atelier facultatif de la maison d'arrêt et de justice.
6 6 Ateliers de la maison de correction.
7 7 Ateliers des femmes.
8 Femmes passagères.
9 Chapelle. On remarquera qu'elle est disposée de manière à ce que les différentes catégories de détenus voient le prêtre sans se voir entre elles.

Premier étage.

1 1 1 Chambres du quartier des détenus politiques et des détenus pour dettes.
2 Parloir des détenus politiques.
3 Parloir des détenus pour dettes.
4 4 4 Galerie centrale d'inspection.
5 Infirmerie et dépendances.
6 6 6 Logement des sœurs et dépendances.
7 7 Cellules de la maison d'arrêt et de justice.
8 Couloir d'inspection.
9 9 Cellules de la maison de correction.
10 10 Galeries latérales d'inspection.

forme, et sa première application en matière de construction.

En soumettant ainsi à l'appréciation de nos lecteurs l'étude du classement des moralités nous appelons leur attention spéciale sur les deux catégories des détenus politiques et des détenus pour dettes, qui, dans la disposition de ce plan, réunissent toutes les convenances de logement,

et satisfont toutes les exigences de séparation des autres classes de détenus

L'ARBRE A MANNE.

Linnée classe l'arbre à manne (*fraxinus ornus*) parmi les variétés du frêne commun. Cet arbre est originaire de la Sicile et du midi de l'Italie. Il s'élève rarement au-delà de 20 à 25 pieds; à la première vue, on serait disposé à le prendre pour un jeune orme, mais la manière dont la feuille est attachée à la branche dissipe promptement cette méprise. On a observé trois espèces, ou plutôt trois variétés de cet arbre. Le premier a les feuilles longues et droites comme celles du pêcher; les feuilles du second ressemblent à celles



(L'arbre à manne.)

du rosier; et celles du troisième participent de ce double caractère

C'est au temps des grandes chaleurs que la sève est la plus abondante. A compter de la mi-août, on fait chaque jour une incision au tronc, en commençant au pied et en s'élevant successivement de deux pouces en deux pouces jusqu'aux branches inférieures; ces incisions ont deux pouces de largeur horizontale et environ un demi-pouce de profondeur.

Lorsque le couteau a pénétré l'écorce (ce qui exige un certain effort de la part de l'opérateur), la manne coule aussitôt, d'abord limpide comme un filet d'eau, mais ensuite

plus épaisse et plus lente. La saison pluvieuse, vers la fin de septembre, interrompt la récolte : la chaleur n'a plus la force de faire monter la sève qui se refoule au pied de l'arbre.

Jean Houel, peintre du roi, a observé, en 1776, les travaux de récolte de la manne tels qu'on les a représentés dans la gravure.

Au moment où elle s'échappe de l'écorce, la manne a une sorte d'âpreté et d'amertume qu'elle perd lorsque les parties aqueuses se sont évaporées : la douceur qui lui reste a en général quelque chose de fade et de nauséabond.

Suivant une tradition populaire qui ressemble à un apologue, les rois de Naples ayant voulu enclore les jardins d'OEnotrie qui produisent la meilleure manne de Calabre, et soumettre la récolte à un impôt, la manne tarit tout-à-coup, et elle ne s'écoula de nouveau que lorsque l'impôt fut levé.

ASTRONOMIE.

(Quatrième article.)

COPERNIC.

« Si jamais, dit un historien de l'astronomie, on a proposé un hardi système, c'est celui de Copernic. Il fallait contredire tous les hommes qui ne jugent que par les *sens*; il fallait leur persuader que ce qu'ils voient n'existe pas. En vain depuis leur naissance où le jour a frappé leurs regards, ils ont vu le soleil s'avancer majestueusement de l'orient vers l'occident, et traverser le ciel entier dans sa course lumineuse; en vain les étoiles libres de briller dans son absence, s'avancent sur ses pas et font le même chemin pendant la nuit; en vain le soleil paraît, chaque jour et dans le cours de l'année, s'éloigner des étoiles qui se dégagent de ses rayons : soleil, étoiles, tout est immobile; il n'est de mouvement que dans la lourde masse que nous habitons. Il faut oublier le mouvement que nous voyons, pour croire à celui que nous ne sentons pas. C'est un homme seul qui ose le proposer, et tout cela pour substituer une certaine vraisemblance de l'esprit, sentie par un petit nombre de philosophes, à celle des sens qui entraîne la multitude. — Ce n'est pas tout : il fallait détruire un système reçu, approuvé dans les trois parties du monde, et renverser le trône de Ptolémée, qui avait reçu les hommages de quatorze siècles. Sans doute les difficultés produisent le courage, sans doute les entreprises hardies ont des succès proportionnés. Un esprit séditieux donne le signal, et la révolution s'opère. Copernic avait aperçu la vraisemblance du système, il osa secouer le joug de l'autorité, et il débarrassa l'humanité d'un long préjugé qui avait retardé tous les progrès. » (*Bailly, Hist. de l'astron. mod.*)

Plusieurs philosophes de l'antiquité avaient pressenti la vérité touchant le système du monde. Ainsi le philosophe syracusain *Nicétas* avait pensé que le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, ne tournent point chaque jour autour de la terre d'orient en occident; mais que la terre tournant en réalité sur elle-même dans le sens contraire, ou d'occident en orient, faisait paraître tout le reste en mouvement. Plusieurs pythagoriciens, et entre autres le célèbre *Philolaüs*, voulaient que la terre eût un mouvement annuel autour du soleil, immobile lui-même au centre du monde.

Copernic, dans son livre *sur les Révolutions des orbes célestes*, rappelle ces opinions des anciens, autant pour s'en faire un appui auprès de ses contemporains que pour laisser voir comment il a été conduit à ses découvertes. Pour nous, ayons garde d'oublier que l'idée des pythagoriciens était demeurée stérile. C'était une simple conception philosophique oubliée, perdue dans les livres, une vue de l'esprit qui ne s'était point essayée sur la réalité, qui n'avait point pris possession des faits. Bien plus, l'école d'Alexandrie en subordonnant toutes les observations connues au principe de la terre immobile, avait donné à ce principe une sorte de valeur scientifique et une réelle autorité; de sorte qu'on ne pouvait le renverser qu'à la condition de reconstruire sur le principe contraire tout l'édifice de la science. C'est ce qu'a fait Copernic, et c'est pourquoi la postérité reconnaissante a justement attaché son nom au vrai système du monde.

Copernic admit donc premièrement le mouvement diurne de la terre sur son axe. Ce mouvement unique simplifiait infiniment les conceptions astronomiques, en rendant inutiles une foule de mouvemens dont la simultanéité était au fond très difficile à concevoir. Quel mystère en effet que ces milliers d'étoiles semées sur le firmament et dont les lunettes ont augmenté pour nous le nombre dans une proportion infinie, dussent s'accorder si merveilleusement que de maintenir invariablement leurs distances mutuelles malgré la rapidité de leur révolution ! Les anciens n'avaient pu se tirer d'une telle difficulté, qu'en attachant tous ces points étincelans à une sphère de cristal transparent. Mais ensuite les planètes qui sont indépendantes entre elles, qui toutes ont des mouvemens contraires aux mouvemens de tous les jours; puis les comètes qui semblent n'avoir presque aucune ressemblance avec les autres corps célestes, quelle apparence que tous ces astres se réuniront pour tourner chaque jour tous ensemble autour de la terre.—Imaginera-t-on, comme quelques uns l'ont voulu, pour chaque planète une sphère solide et transparente, enchâssant ainsi tous ces cieux de cristal les uns dans les autres, sauf encore à démêler le mouvement de ces cieux; ou, comme d'autres, et particulièrement comme *Riccioli*, l'un des plus célèbres défenseurs de l'immobilité de la terre, préposera-t-on une intelligence supérieure, un ange, à la conduite de chaque planète? — Cependant toutes ces inextricables difficultés s'évanouiront sitôt que vous aurez voulu voir des yeux de l'esprit la terre tournant sur elle-même en 24 heures, de même qu'à l'aide du télescope vous pourrez voir des yeux du corps Mars tourner en 24^h, 39^m, 21^s. — Jupiter en moins de dix heures, lui qui est près de 1500 fois plus gros que la terre ! — Saturne et le cortége de ses anneaux merveilleux à peu près dans le même temps que Jupiter; — Vénus et Mercure sensiblement dans le même temps que la terre; et enfin le soleil lui-même en 25 jours. — C'est pourtant la masse solaire avec tout le cortége des planètes, avec tout l'ensemble des étoiles qu'il faudrait faire tourner chaque jour autour de la terre. Et pourquoi notre globe n'aurait-il pas bien plutôt un mouvement de rotation que nous retrouvons dans tous les corps célestes assez voisins de nous pour permettre une telle observation?

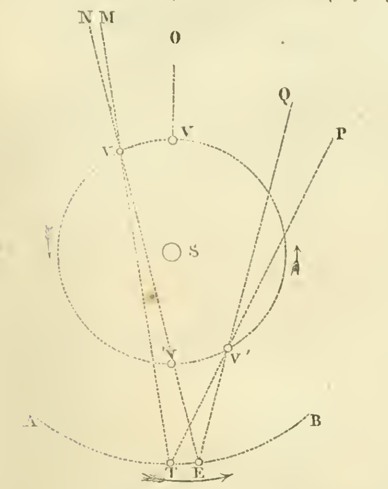
Copernic ne pouvait pas appuyer l'idée de la rotation du globe sur cette remarquable rotation du soleil et des autres planètes, puisque les lunettes astronomiques n'étaient pas encore inventées de son temps. C'est Galilée qui reconnut le premier la rotation de Jupiter et celle du soleil. Plus tard, et à mesure que les télescopes se perfectionnèrent, on étendit le même résultat à Mars, Saturne, Vénus et Mercure. Copernic n'avait pour lui que la grande simplicité de son hypothèse; mais cette simplicité suffit pour la rendre très vraisemblable, et c'est déjà une véritable démonstration pour qui veut s'affranchir des préjugés de son enfance.

La révolution diurne du ciel n'étant donc qu'une illusion produite par la rotation de la terre, il était naturel d'attribuer à la terre un second mouvement, un mouvement de translation autour du soleil afin d'expliquer l'apparente révolution annuelle du soleil emportant avec lui tout le cortége des planètes.

D'ailleurs en faisant la terre se transporter dans l'espace, Copernic se sauvait de la supposition des épicycles, ou du moins il s'en sauvait à l'égard des stations et rétrogradations des planètes. Ces singulières apparences, qui avaient tant préoccupé l'ancienne astronomie, reçoivent du mouvement de la terre la plus simple explication qu'on puisse désirer.

Soit par exemple VV'V'V' l'orbite de Vénus, et ATB

une portion de l'orbe de la terre. Les deux planètes circulent dans le même sens comme cela est indiqué par les flèches, mais l'observateur placé sur la terre n'aperçoit pas



son propre mouvement, il se croit en repos; et, de même que le voyageur placé sur un navire ou dans une voiture dont la course est rapide, il attribue sa propre vitesse, mais *en sens contraire*, à tous les objets qu'il aperçoit sur sa route. D'après cela, la terre étant au point T de son orbite, considérons d'abord Vénus lorsqu'elle est en v, c'est-à-dire, en *conjonction supérieure* à l'égard du soleil; et dans sa plus grande distance (apogée) à l'égard de la terre. — Si nous étions immobiles lorsque Vénus marche dans son orbite depuis V jusqu'à v, nous la verrions s'avancer, comme elle s'avance en effet, d'occident en orient; l'ayant rapportée d'abord vers la région de la sphère étoilée marquée par O, nous la rapporterons vers la fin de ce mouvement à la région M sur le prolongement de Tv. Mais étant avancés nous-même jusqu'en E, nous voyons Vénus sur le prolongement de EN, c'est-à-dire, encore plus à l'occident que si nous n'avions pas bougé. — Donc lorsque Vénus est en conjonction supérieure avec le soleil ou dans son apogée, le mouvement réel de la terre concourt avec le propre mouvement de la planète pour nous la faire avancer d'occident en orient.

Mais supposons maintenant que Vénus soit en V', dans sa *conjonction inférieure* ou *périgée*. Lorsqu'elle aura parcouru l'arc V'v' nous la verrions sur le prolongement de Tv' ou dans la région P si nous étions demeurés en place. Ainsi Vénus passant de la région O à la région P se serait avancée de l'orient vers l'occident; elle aurait *rétrogradé*. Cependant, comme nous sommes arrivés en E, nous la voyons en Q et non pas vers P; elle nous semblera donc, par l'effet du mouvement de la terre, s'être portée *moins loin* vers l'occident; malgré cela, elle aura toujours rétrogradé à l'égard du point O, parce que la vitesse angulaire de la terre étant moins grande que celle de Vénus, nous ne nous serons pas avancés d'une quantité assez grande pour compenser pleinement le déplacement, qui aurait eu lieu depuis O jusqu'à P.

En étudiant le mouvement d'une planète dont l'orbe entoure celui de la terre, comme Mars ou Jupiter, on prouverait par des considérations analogues que la vitesse apparente de la planète est *directe* dans sa conjonction avec le soleil, et *rétrograde* dans son opposition.

LES PLAISANTERIES DE NASER-EDDIN-KHODJA.

Naser-Eddin-Khodja est un personnage très populaire parmi les Ottomans. Cette espèce de *Jean le sot* est à la fois pour eux Sancho-Pança et Figaro. Au milieu d'une foule de lazzis des plus grossiers, on retrouve souvent beaucoup de sens et des critiques qui ne manquent pas de justesse et de portée. Il serait difficile de donner des détails exacts sur la vie de ce personnage, au compte duquel on a mis une foule d'anecdotes et de bons mots qui ne lui appartiennent pas, et qui composent aujourd'hui encore le répertoire comique de ces conteurs qui parcourent les cafés du Levant, et parmi lesquels il y en a de fort amusans. Beaucoup de ces anecdotes tirent un grand prix de l'expression et de certaines associations de mots dont il est impossible de donner la moindre idée; en voici au reste quelques unes.

Le Khodja avait un mouton qu'il aimait beaucoup : quelques uns de ses amis voulant lui jouer un tour et manger son mouton, dépêchèrent un d'eux qui s'en vient dire au Khodja : « Mon cher, que fais-tu de ce mouton? ne sais-tu pas que demain arrive la fin du monde? » Le Khodja n'en crut mot; mais il en vint un second, et puis un autre lui dire la même chose. « Eh bien donc! dit-il, amusons-nous, allons à la campagne, et nous mangerons mon mouton. » Lorsqu'ils furent arrivés, le Khodja leur dit : « Vous, mes chers amis, allez vous amuser; moi je ferai la cuisine. » Les autres jettent alors leurs habits et leurs turbans, et vont se divertir. La première chose que le Khodja fait, c'est d'allumer un grand feu qu'il entretient avec les habits de ses camarades. Ceux-ci avaient gagné de l'appétit, et revenaient en riant du bon tour joué au pauvre Khodja; mais voyant leurs habits brûlés, ils s'écrièrent : « Es-tu donc fou? pourquoi as-tu brûlé nos vêtemens? — Eh! messieurs, est-ce que vous ne croyez plus à ce que vous dites? qu'avez-vous besoin d'habits pour le jour de la résurrection? »

Un jour, le Khodja alla pour tirer de l'eau de son puits; en regardant au fond il voit la lune. Il court bien vite chez lui, prend un croc et une corde qu'il descend dans le puits, et se met à tirer. Le croc s'étant pris à une pierre, il redouble de force; le croc se dégage, et voilà le Khodja sur le dos, la face au ciel. « Ah! par Dieu, dit-il en y apercevant la lune, je me suis fait mal au dos, mais j'ai remis la lune à sa place. »

On lui demandait un jour pourquoi dans le monde les uns vont d'un côté, les autres d'un autre. « Eh! ne le voyez-vous pas? c'est que si tous allaient du même côté, un bout emporterait l'autre, et la machine chavirerait ».

On célébrait une noce dans le quartier du Khodja; il y avait grand festin : il s'y rendit, et voyant que le maître de la maison donnait les places d'honneur aux gens les mieux habillés, et qu'on ne faisait pas attention à lui, il court à sa maison, prend une superbe pelisse, et revient à la noce. On le place alors avec distinction, et on lui sert toute espèce de mets. Il mange; mais il prend ensuite le pan de sa pelisse qu'il invite à manger aussi. « Khodja! es-tu fou? lui dit-on; qu'est-ce que cette conduite? — Je ne suis pas fou; car enfin n'est-ce pas aussi à ma pelisse que vous avez fait tant de politesse? »

Un jour en disant son *tesbich* (chapelet), il fit cette prière : « Oh mon Dieu! donnez-moi mille pièces d'or; mais pas une de moins, car autrement je ne les prendrais pas. » Un Juif l'entendit, et voulut l'éprouver. Il mit dans une bourse 999 pièces d'or et la jeta sur le chemin de Khodja. Celui-ci la prend, compte les ducats et n'en trouve que 999. « Ah! dit-il alors, Dieu m'en a donné 999; il lui sera bien facile de me compléter le mille. » Le Juif voyant qu'il les empochait les réclame. « Passe ton chemin, maudit Juif! lui répondit l'autre; c'est Dieu qui vient de me donner cet or. » Le Juif menace du cadi. « Allons devant lui, dit le Khodja; mais

je n'ai pas de manteau pour pouvoir m'y présenter.— Je te prête celui-ci, dit le Juif. » Et les voilà à l'audience. Quand le demandeur eut fini sa plainte : « Qu'as-tu à dire ? dit le cadi au Khodja. — Rien, si ce n'est qu'il n'y a pas du tout à se fier à ce Juif; car vous allez voir que tout à l'heure il va dire que ce manteau que j'ai sur le dos lui appartient. — *Ayoua! ayoua!* dit le Juif en jetant les hauts cris. Je viens de lui prêter ce vêtement ; il faut qu'il me le rende. » Le cadi en colère le fait chasser du tribunal, et le Khodja s'en retourne chez lui avec la bourse et le manteau.

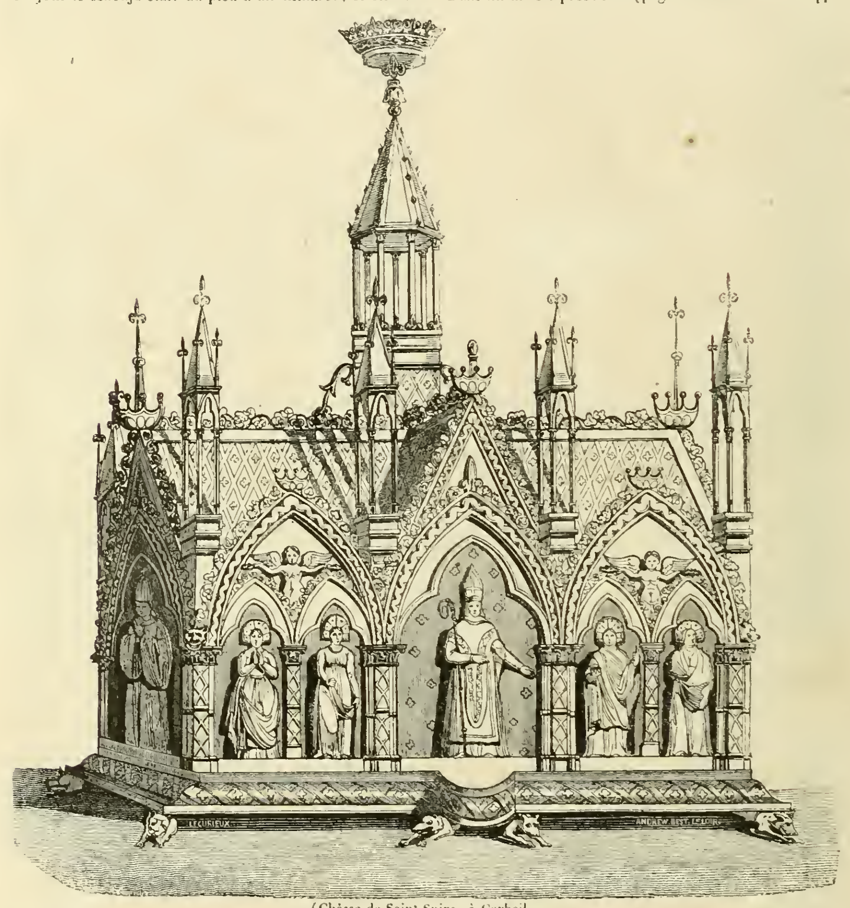
Un jour le Khodja était au pied d'un minaret, et on lui demanda ce que c'était. « C'est, dit-il, un puits que l'on a retourné et mis à sécher. »

Le Khodja ne possédait rien au monde ; un jour des voleurs pénétrèrent dans la maison qu'il habitait. On l'en avertit ; mais il ne bougea pas. « Laissons les faire, dit-il ; j'irai ensuite leur demander à partager. »

LA CHASSE DE SAINT-SPIRE, A CORBEIL.

(Département de Seine-et-Oise).

Dans un article précédent (page 148) nous avons rappele qu'à la fin du dernier siècle, on voyait dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil, près Paris, beaucoup d'œuvres curieuses, en orfévrerie, en sculpture et en peinture ; et en témoignage nous avons représenté vingt-quatre sculptures des Miséricordes : aujourd'hui, nous publions un dessin exact de la châsse célèbre de cette église, où étaient conservées les reliques de saint Leu, de saint Regnobert et de saint Spire. Ce précieux reliquaire était en vermeil, et renfermait trois têtes de même métal, figurant les têtes des saints. Au temps de la Convention la municipalité de Corbeil fit don au gouvernement de ces chefs-d'œuvre d'orfévrerie, qui bientôt furent fondus à l'Hôtel de la Monnaie. A la même epoque les reliques avaient été jetées dans la Seine ; mais on assure qu'un habitant parvint à les sauver de l'eau, et que tous les ans, au mois de mai, le jour de la fête de saint Spire, elles sont exposées à la vénération des fidèles dans trois châsses de bois doré.

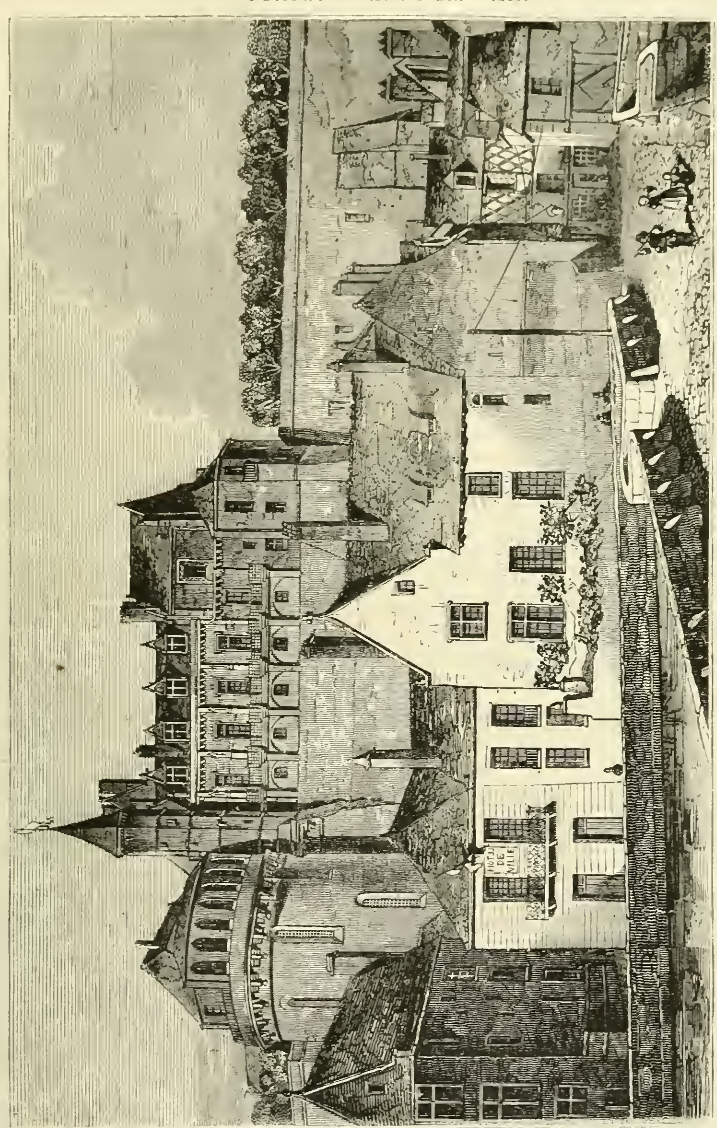


(Châsse de Saint-Spire, à Corbeil.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, Successeurs de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

TUMULTE D'AMBOISE. — 1560.


(Vue du château d'Amboise.)

De Barry, seigneur de La Renaudie, gentilhomme périgourdin, brave au combat, habile à la harangue quoique sans éducation, avait été accusé de faux et forcé de sortir de France. A Genève, où il avait embrassé le calvinisme, il établit des relations avec les protestans de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, s'associa dans ces deux derniers pays les réfugiés français par des paroles d'espérance, et revint en France, où, sous le nom de Laforêt, il parcourut les provinces méridionales, visitant les églises réformées, s'instruisant de leurs ressources, et se mettant partout en communication avec les citoyens mécontens de la faiblesse du jeune roi François II, que gouvernaient le cardinal de Lorraine et son frère le duc de Guise. L'opposition gagnait de proche en proche; le nombre des ennemis des Guises s'augmentait chaque jour; enfin La Renaudie indiqua aux principaux conjurés une assemblée générale à Nantes, pour le 1er février 1560. Là il fut décidé que des députés iraient supplier le roi d'éloigner les Guises, de rendre libre l'exercice du calvinisme, ou tout au moins de convoquer les Etats-généraux. En cas de re-

fus, ils devaient arracher, même par la force, la personne du roi à la domination des Guises. A la suite de cette assemblée, La Renaudie se rendit à Paris pour s'entendre avec le ministre Chandieu et les anciens de l'Eglise reformée, et aussi pour conférer avec le chef véritable de la conspiration que l'on disait être le prince de Condé.

Il descendit dans le faubourg Saint-Germain, chez un avocat nommé Pierre des Avenelles, qui professait aussi la religion réformée et tenait un hôtel garni pour ceux de son parti : le nombre et les discours des conjurés qui venaient de jour et de nuit donnèrent à l'avocat des soupçons; La Renaudie fut réduit à lui révéler le secret de toute l'entreprise; Avenelles en parut d'abord joyeux, puis il perdit la tête, et courut tout raconter à Millet, secrétaire du duc de Guise. La cour était alors à Blois : le duc de Guise, sous le prétexte d'une partie de chasse, fit aussitôt partir le jeune roi pour Amboise, dont le château était en état de soutenir un assaut. Cependant les conjurés, alarmés de ce départ subit de la cour, résolurent de précipiter le dénouement de leur entreprise. Le prince de Condé se rendit à Amboise pour écarter les soupçons, et se mit maladroitement dans l'impuissance d'agir en faveur de ses partisans.

Le jour décisif devait être le 16 mars 1560 : de tous les côtés arrivaient vers Amboise et dans les environs des troupes de gens armés, sous divers noms et divers déguisemens; ils se logeaient pour la plupart dans les hôtelleries des faubourgs, et ils y étaient arrêtés à mesure qu'ils arrivaient; les autres étaient saisis dans les bois et dans les villages qui avoisinaient le château, et amenés chaque jour dans la ville. Les chefs étaient jetés en prison, et les soldats, jugés prévotalement, étaient sur-le-champ pendus tout bottés et éperonnés soit aux créneaux du château, soit à ce balcon de fer qu'on voit dans la gravure, soit à de longues perches scellées dans les murailles.

Pendant ces sanglantes exécutions, La Renaudie parcourait la campagne, pressait l'arrivée des soldats, et conservait l'espérance de se rendre maître d'Amboise. Sur ces entrefaites, il est rencontré dans la forêt de Château-Renault par le jeune de Pardaillan son cousin, qui s'avance vers lui le pistolet en main. La Renaudie saute à bas de son cheval, et, marchant droit à son adversaire, le perce de deux coups d'épée; au même instant lui-même tombe sur le cadavre de son cousin, mortellement blessé d'une arquebusade dirigée contre lui par le page de Pardaillan. Son corps porté dans Amboise est attaché à une haute potence placée au milieu du pont, avec cette brève inscription : *La Renaudie, dit Laforêt, chef des rebelles.*

Après sa mort, Labigne, son secrétaire, arrêté avec son chiffre et ses papiers, révéla le secret de la conspiration. C'est par lui qu'on apprit que le véritable chef était le prince de Condé; mais comme ce dernier avait toujours fermement et hautement repoussé cette accusation, et qu'il n'existait d'ailleurs aucune preuve écrite de ses rapports avec les conjurés, il fallut bien feindre de l'en croire sur parole.

Les Guises penchaient à sévir rigoureusement contre tous les conjurés; le chancelier Olivier et le jeune roi lui-même les forcèrent à proclamer une amnistie, et la cour oublia bientôt, dans l'étourdissement des fêtes et des plaisirs, les craintes d'une nouvelle conspiration. Tout-à-coup, d'autres troupes de conjurés paraissent sous les murs de la ville, quatre capitaines les commandaient; mais un seul, le ministre Chandieu, tenta l'attaque de la porte de la ville dite des Bons-Hommes, et il ordonna une décharge d'arquebusade en signe de bravade contre ceux qui gardaient les murailles, ensuite il se retira. L'amnistie fut révoquée et le sang recommença à couler; des soldats lancés sur toutes les routes eurent ordre de massacrer ceux qu'on rencontrerait en armes; dans la ville on attachait les reformés à la potence, ou on les jetait pieds et poings liés dans la Loire. Les chefs, après avoir été soumis à la question, furent exécutés, et toute la cour assista des fenêtres du château à ce spectacle. Un nommé Briquemar de Villemongis monta sur l'échafaud le dernier, et levant au ciel ses mains trempées dans le sang de ses compagnons, il s'écria à haute voix en présence de la cour : « Père céleste, c'est le sang de tes enfans qui crie vers toi et dont tu tireras vengeance. »

La duchesse de Guise, mère des deux princes, ne put soutenir la vue de ces odieuses scènes; elle courut se renfermer dans son appartement, et répondit à Catherine de Médicis qui l'y alla visiter : « Hélas! que de sang qui retombera un jour sur la tête de mes malheureux enfans. » L'édit de Romorentin suivit de près ces sanguinaires mesures; la connaissance du crime d'hérésie fut retirée au parlement et déférée aux évêques. La persécution contre les protestans continua, et les victimes ne manquèrent pas au nouveau tribunal, à la fois juge et partie dans sa propre cause. A quelque temps de là, Charles IX remplaçait au trône son frère François, et douze ans plus tard, par une belle et claire nuit d'août, le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois réveillait Paris et tintait la saint Barthelemy, dont le *tumulte d'Amboise*, suivant l'expression des chroniqueurs, n'avait été qu'un prélude.

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-MARINO.

LETTRE II.

L'origine de cette petite république, qui a su conserver son indépendance au milieu de la ruine de tant d'Etats libres et puissans, dont elle était jadis entourée, paraît remonter à la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Vers ce temps, l'empereur Dioclétien fit venir de la Dalmatie où il était né, des artistes et des ouvriers de tout genre pour relever les murailles et restaurer les édifices de la ville de Rimini, qu'on appelait alors de son nom latin *Ariminum*. Un vieil historien, Clémentini, témoigne de ce fait : « *Venne » ad Ariminum un grand numero di architetti, scalpellini, » o, diciamo, taglia-pietri e muratori, e un infinità d'ope- » rai schiavoni.* — Il vint à Ariminum un grand nombre d'ar- » chitectes, de ciseleurs, ou, disons mieux, de tailleurs de » pierre, de maçons, et une infinité de manœuvres esclavons. » Parmi ces ouvriers il y en avait un nommé Marino, homme habile et disciple fervent de l'Eglise chrétienne alors établie en Italie. Or, en l'année 303, Dioclétien commença ses persécutions sanglantes contre les chrétiens : le peuple catholique se révolta contre ses ennemis, et résista surtout avec avantage à *Ariminum*. Marino prit les armes avec l'évêque de Forli, Forlimpopoli, et quelques autres prêtres : il repoussa d'abord les soldats du proconsul de l'empereur, mais bientôt il fut obligé de se réfugier sur le mont Titano (c'est ainsi qu'on appelait alors la montagne de San-Marino). Là il se livra à des pratiques religieuses qui répandirent au loin le renom de sa sainteté, et attirèrent autour de lui une partie des pauvres familles émigrées de Dalmatie, et une foule d'Italiens persécutés.

Quelque temps après sa première retraite, Marino descendit de la montagne pour assister à un conciliabule ecclésiastique tenu à Rimini : il y siégea avec le titre de diaconus ou diacon : les architectes ou constructeurs de maisons avaient alors un rang dans la hiérarchie religieuse. A sa mort, Marino fut enterré au sommet de la montagne; depuis il a été canonisé, et son nom a été donné au mont Titano. Autour de son tombeau on a élevé une église; on voit sur le maître-autel sa statue dont une main tient *une petite montagne couronnée de trois tours* (ce sont les armes de la république.)

Peut-être la république de San-Marino a dû la conservation de sa liberté autant à la vénération religieuse qui protégeait sa montagne, qu'à sa pauvreté et à son esprit pacifique. Un peu d'ambition faillit la perdre : elle avait voulu étendre à prix d'argent son territoire dans le XIIe siècle et

dans le XIVe elle accepta quelques donations de la cour de Rome, qu'elle avait secourue dans ses débats avec les Malatesta, seigneurs de Rimini. L'importance qu'elle avait ainsi acquise tenta ses voisins, et elle fut successivement dépouillée, partagée et réduite à ses limites actuelles. En 1739, le cardinal Albéroni crut plaire au pape en s'emparant, avec une poignée de soldats, de San-Marino; mais le pape fit demander aux républicains s'il leur agréait réellement, comme le disait le cardinal, de se soumettre à sa domination temporelle; toute la population de San-Marino poussa jusqu'au Saint-Siége un cri d'indignation, et le pape les pria de se rassurer et de rester libres.

Lorsque Bonaparte, à la tête de l'armée d'Italie, passa dans les environs de San-Marino, il envoya, le 11 février 1797, une députation à la petite république pour la féliciter, au nom de la France, d'avoir su conserver depuis si long-temps sa liberté, et pour lui offrir quatre pièces de canon et un accroissement de territoire. Le gouvernement de San-Marino accepta les félicitations, les pièces de canon, et refusa prudemment le reste.

San-Marino a été de tout temps un lieu de refuge pour les mécontens politiques, et quelquefois aussi pour les condamnés civils.

On rapporte que vers la fin du dernier siècle, un habitant de Rimini, ayant osé dire, dans un accès de colère, que San-Marino était le repaire des voleurs, des banqueroutiers et des vagabonds de l'Italie, le conseil des Soixante fut aussitôt convoqué et une loi rendue pour exclure à perpétuité du territoire le calomniateur, sa famille, ses descendans, et tous ceux qui porteraient son nom. On croirait qu'une telle loi est tombée en désuétude; mais l'orgueil de la patrie a de la mémoire. Il y a quelques années, au milieu d'une nuit orageuse, un homme et une femme s'étant égarés, frappent à la porte d'un paysan de Serravalle, hameau situé aux confins de la république. On leur ouvre, on s'empresse de leur offrir une place au foyer : mais dans le cours de la conversation, l'étranger, s'adressant à la dame qu'il accompagnait, a le malheur de l'appeler du nom de *Bava*. « *Signora Bava!* s'écrie le paysan saisi d'horreur, *signora Bava!* (c'était le nom du calomniateur condamné trente années auparavant) *Via di casa mia ognuno col nome di Bava.* Hors de ma maison quiconque porte le nom de Bava. » Et sans rien écouter, malgré l'orage, la dame fut chassée du logis.

En général les habitans sont pauvres; mais ils ont peu de désirs. Le sol produit de bons fruits en abondance; les pâturages sont excellens. Il n'y a point de sources et de fontaines dans le pays, mais l'eau des pluies et des neiges est précieusement conservée dans de profondes excavations. Les vins de la montagne sont estimés, et un vieil historien de la république en fait un éloge qui n'est pas médiocre. « *I vini sono cosi amabili, purificati, graziosi e buoni che non hanno da invidiare i claretti di Francia.* Les vins sont si agréables, si purs, si veloutés et si bons, qu'ils n'ont rien à envier au claret de France. »

POTHIER.

SA VIE. — SES OUVRAGES.

Robert-Joseph Pothier, l'un des plus célèbres jurisconsultes des temps modernes, naquit à Orléans le 9 janvier 1699; son père était conseiller au présidial de cette ville; mais le jeune Pothier n'avait encore que cinq ans lorsqu'il eut le malheur de le perdre. Il fut d'abord placé au collége des Jésuites, et ensuite à l'université d'Orléans.

Après avoir hésité quelque temps sur le choix d'un état, et balancé entre la profession religieuse et la magistrature, son attachement pour sa mère le décida à embrasser cette dernière carrière, et, en 1720, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial d'Orléans.

Après douze ou quatorze ans d'études suivies, Pothier parvint à acquérir une parfaite connaissance des lois romaines. Il avait été plus à même que personne de sentir toute l'imperfection et tout le désordre qui régnaient dans les diverses compilations de ces lois. Les difficultés de la science s'augmentaient beaucoup de ce désordre. Chaque jurisconsulte était obligé de les surmonter à force d'application; mais aucun n'avait osé entreprendre de les aplanir pour les autres, ou du moins ceux qui l'avaient essayé, dégoûtés d'un projet qui paraissait d'une longueur interminable et d'une exécution presque impossible, y avaient bientôt renoncé. Pothier entreprit, pour sa propre utilité, de ranger le nombre énorme de lois renfermées dans les Pandectes dans un ordre plus méthodique et plus rationnel. Il se forma un plan et réussit à l'appliquer sur plusieurs titres importans. Ces essais communiqués à quelques amis en reçurent la plus complète approbation. Ces hommes honorables en parlèrent au chancelier d'Aguesseau, et leurs instances, unies à celles de ce magistrat célèbre, l'emportèrent sur la modestie de l'auteur. Elles le déterminèrent à continuer, pour le livrer au public, un ouvrage qu'il n'avait d'abord commencé que pour lui-même.

Pothier employa douze années entières d'un travail non interrompu et de chaque jour à cet immense ouvrage : encore fut-il aidé dans l'exécution, à peu près pendant le même temps, par son ami M. de Guienne, avocat au parlement de Paris. Mais il dut être récompensé de ses veilles et de ses fatigues par le succès qu'il obtint : ce ne fut pas un succès d'estime ordinaire; on reconnut qu'il avait triomphé de tous les obstacles. Son livre, volumineux et d'un prix élevé, écrit en latin sur une matière étudiée par peu de personnes, eut, malgré cela, un débit assez rapide; les étrangers enlevèrent la plus grande partie de l'édition, et les éloges les plus unanimes lui furent prodigués de toutes parts. Réimprimé très souvent depuis, placé dans les bibliothèques de tous les jurisconsultes, cité devant les tribunaux, il est demeuré comme un modèle; et il est encore considéré dans toute l'Europe comme un ouvrage essentiellement classique, et indispensable à tous ceux qui veulent acquérir une connaissance approfondie du droit romain ou de quelqu'une de ses parties.

Après les Pandectes, Pothier s'occupa de divers ouvrages sur le droit français; il publia successivement un Traité des Obligations, des Traités sur le Contrat de Mariage, sur la Vente, et sur les Principaux Contrats; un Commentaire sur la Coutume d'Orléans, etc. Tous ces ouvrages sont fort estimés; les rédacteurs du Code civil qui nous régit aujourd'hui n'ont fait qu'en reproduire la doctrine et la distribution; ils y ont même littéralement puisé la plupart des dispositions du titre du code sur cette matière. On pourrait en dire à peu près de même du titre du Contrat de Mariage pour la partie relative au Régime de la Communauté, ainsi que des titres de la Vente, du Louage, des divers Contrats, de l'Usufruit, de la Possession, de la Propriété, de la Prescription, etc.

En 1747, Pothier fut élu échevin.

En 1749, M. le chancelier d'Aguesseau lui confia une place beaucoup plus conforme à ses goûts et à ses talens. Il le nomma professeur de droit français à l'université d'Orléans : Pothier institua des conférences où les jeunes gens s'exerçaient entre eux, des concours où ils luttaient ensemble, et des prix consistant en médailles d'or et d'argent qu'il faisait frapper à ses frais et qu'il décernait aux vainqueurs.

Avec les immenses connaissances que Pothier avait acquises, il eût été impossible de trouver un juge plus éclairé; on admirait surtout la justesse et la pénétration de son esprit. Quelquefois peut-être il s'abandonnait trop vite à cette pénétration; ainsi, quand il présidait comme doyen des conseillers, dès qu'il avait saisi une affaire, il ne donnait plus le temps ni aux avocats de l'expliquer, ni aux autres

juges de l'entendre. Il interrompait les plaidoieries, et prétendait les borner à ce qu'il croyait être les moyens concluans de l'affaire. Présomption fâcheuse, même de la part d'un homme aussi éclairé.

Un des contemporains de Pothier, M. Lethrosne, avocat du roi au présidial d'Orléans, nous apprend qu'on évitait de le charger des procès dans lesquels on prévoyait que la *Question* pouvait être ordonnée parce qu'il ne pouvait en supporter le spectacle. « Cette impuissance, ajoute le même narrateur, comme pour disculper Pothier, procédait beaucoup » plus de la sensibilité des organes physiques que du sentiment » moral. » Mais diverses notes des ouvrages du grand jurisconsulte démentent cette opinion; elles prouvent que s'il ne pouvait supporter de voir torturer des accusés, il faut en faire honneur à la bonté de son cœur et non à la délicatesse purement physique de ses organes; elles attestent que, d'accord avec tous les philosophes, il regardait la *Question* comme un moyen aussi cruel et aussi inhumain que peu propre à découvrir la vérité.



(Pothier.)

Après avoir fait connaître Pothier comme écrivain et comme jurisconsulte, comme professeur, comme magistrat, il nous reste à rapporter sur sa vie privée et sur sa personne quelques particularités.

Chargé de l'examen et du rapport d'une affaire, il avait omis de rendre compte d'une pièce décisive en faveur de la partie qui perdit son procès; cette perte pouvait aussi légitimement être rejetée sur la négligence des défenseurs ou sur l'impéritie des juges. Mais Pothier ne capitulait point avec sa conscience; il se hâta d'indemniser le plaideur victime de son inadvertance.

Lorsqu'il se rendit à Paris, sur l'invitation de M. d'Aguesseau, qui désirait le connaître, et conférer avec lui du plan de son ouvrage sur les Pandectes, s'étant présenté à l'hôtel de la Chancellerie, on lui dit que M. le chancelier n'était pas visible. Il s'en alla, et il voulait repartir pour Orléans Ses amis eurent assez de peine à l'en empêcher et à le ramener chez M. d'Aguesseau, qui, dès qu'il apprit qu'il était dans son antichambre, s'empressa de venir au-devant de lui et de le recevoir avec distinction

Il se levait toujours avant cinq heures, allait à la messe, déjeûnait à six heures, se mettait ensuite au travail, soit jusqu'à dîner, soit jusqu'à l'heure de l'audience; dînait à midi, donnait sa leçon à une heure et demie, et rentrait dans son cabinet jusqu'au soir. S'il avait quelques visites à rendre, il choisissait ordinairement le dimanche, avant vêpres, ou le jeudi. Il soupait régulièrement à sept heures, ne travaillait jamais après souper, se couchait à neuf heures et dormait sur-le-champ. Il aimait beaucoup le café, mais il s'abstenait d'en prendre; il avait remarqué qu'il l'avait plusieurs fois empêché de dormir jusqu'à dix heures, et il disait qu'une heure de sommeil valait mieux qu'une tasse de café.

Sa figure n'avait rien qui prévînt en sa faveur; sa taille était haute, mais mal prise et sans maintien. Marchait-il, son corps était tout penché d'un côté, sa démarche raide et singulière. Etait-il assis, la longueur de ses jambes l'embarrassait. Toutes ses actions avaient un air peu commun de maladresse. A table, il fallait presque lui couper les morceaux; s'il voulait attiser le feu, il commençait par se mettre à genoux, et il n'y réussissait pas mieux. Cependant, s'il avait mauvaise tournure dans l'ensemble de sa personne, ses traits exprimaient une bonté et ses yeux une finesse peu communes.

Il avait pour travailler une méthode fort singulière; il jonchait de livres le parquet de son cabinet, puis il se mettait à genoux, ou même se couchait à plat-ventre pour se livrer aux recherches dont il avait besoin.

Il avait apporté en naissant un tempérament faible, mais il le fortifia par sa tempérance et la régularité de ses habitudes. Il mourut le 2 mars 1772, âgé de plus de soixante-treize ans.

La mort de Pothier fut à Orléans le signe d'un deuil général. Son corps, peut-être d'après l'intention qu'il en avait exprimée, fut inhumé dans un des endroits les plus écartés du cimetière commun; mais, par les soins des échevins, un marbre placé sur le mur voisin, et une épitaphe qui rappelait les principaux traits de son caractère, lui payèrent, au nom de la patrie, le tribut de la reconnaissance publique. Ce cimetière ayant été abandonné en 1829, les cendres de Pothier ont été recueillies et transférées dans l'église cathédrale de Sainte-Croix : elles y reposent dans une chapelle latérale, souvent visitée par les étrangers. Au-dessus de sa tombe, on lit l'ancienne épitaphe et une inscription nouvelle portant la date de la translation. La ville a aussi donné le nom de Pothier à la rue dans laquelle est située la maison qu'il habitait, et l'on a inscrit sur la maison elle-même : *Maison de Pothier*.

LES PERROQUETS

« Les animaux que l'homme a le plus admirés, dit Buffon dans son histoire des oiseaux, sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques uns faire ou contrefaire des actions humaines; le singe, par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet, par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute; faux jugemens, produits par la première apparence, mais bientôt détruits par l'examen et la réflexion. »

Le perroquet doit certainement la meilleure partie de sa renommée à la facilité avec laquelle il reproduit tous les sons, toutes les articulations de la voix humaine; mais, indépendamment de cela, il a beaucoup de qualités qui suffiraient pour attirer sur lui l'attention. L'imitation de la parole est chez lui, il est vrai, un acte tout machinal et qui ne prouve en aucune manière la supériorité de son intelligence, mais ce n'en est pas moins le plus intelligent de tous les oiseaux, et celui qui peut le mieux servir de compagnie à l'homme, parce qu'il est susceptible d'attachement et de reconnaissance.

Les affections du perroquet sont, en général, très con-

stantes, et le plus souvent elles ne paraissent pas être déterminées par l'intérêt. L'oiseau d'ailleurs n'est pas prodigue de son amitié, et les gens qui lui sont indifférens ne doivent pas se permettre envers lui de familiarités inconvenantes, car il a les moyens, et presque toujours la volonté de les faire repentir de leur indiscrétion. Il est même assez sujet, et ce n'est pas là le trait le plus aimable de son caractère, à prendre certaines personnes en aversion, sans que souvent



A. Ara Macao. — B. Perruche-ara de la Caroline. — C. Perruche-ara magellanique. — D. Psittacule, moineau de Guinée. — E. Psittacule, inséparable. — F. Perroquet à tête d'épervier. — G. Amazone à tête blanche, ou perroquet de la Martinique. — H. Cacatoès des Moluques. — I. Cacatoès de Banks. — K. Perroquet à trompe, ou perroquet-goliath.

on en puisse deviner la cause. Quelquefois pourtant c'est le souvenir de quelque mauvais procédé qu'on a eu pour lui, ou même le ressentiment pour une injure faite à ceux qu'il aime. Ce dernier cas n'est pas aussi rare qu'on peut le supposer, et j'en vais citer un de l'authenticité duquel je puis répondre.

Une dame qui se recommande par mille bonnes qualités, mais qui a le malheur d'avoir le caractère un peu trop vif, et la voix beaucoup trop criarde, conserve depuis plusieurs années un perroquet, auquel elle prodigue les plus grandes friandises, et les plus tendres discours. L'oiseau cependant n'a jamais pu s'accoutumer à cette voix, qui semble gronder même quand elle dit des douceurs, et si, pendant longtemps, il a consenti à recevoir les caresses de sa maîtresse, du moins ne les a-t-il jamais rendues. Il s'est, au contraire, dès le premier abord, laissé toucher le cœur par la voix flûtée d'un petit orphelin élevé dans la maison, et cet enfant fait de lui tout ce qu'il veut.

Un beau jour, le bambin reçut de la vieille dame, en présence du perroquet, un châtiment qu'il avait bien mérité sans doute, mais auquel il ne se soumit pas sans se débattre violemment, et sans pousser des cris aigus. L'oiseau pendant tout ce temps était lui-même dans la plus vive agitation, et, s'il n'eût été captif, il aurait certainement couru au secours de son jeune ami.

Le lendemain matin il était libre quand sa maîtresse entra dans la chambre où on le laissait pendant la nuit; à peine l'eut-il aperçue, qu'il courut sur elle, les plumes hérissées, et s'efforça de la mordre. Il fut à son tour sévèrement châtié, mais il n'en continua pas moins à témoigner toujours les mêmes intentions, de sorte qu'on ne lui permit plus de sortir de sa cage. Plus de deux ans se sont écoulés depuis cet événement, et sa rancune est toujours la même, malgré ce qu'a pu faire la dame pour la fléchir.

L'enfant a été envoyé au collége dans une ville voisine, et est resté pendant dix mois de suite absent. Son premier soin, lorsqu'il est revenu, aux vacances dernières, a été d'aller rendre visite au perroquet; mais celui-ci l'avait reconnu à la voix, avant qu'il n'eût ouvert la porte de la chambre, et déjà il témoignait par ses battemens d'ailes la joie qu'il éprouvait du retour de son ami.

Je ne cite pas cette dernière circonstance comme ayant rien d'extraordinaire, et je pourrais rapporter beaucoup d'autres exemples de cette affection qui ne s'affaiblit point par l'absence.

On parle souvent de la constance des tourterelles; celle des perroquets serait de même devenue proverbiale, si nous avions eu, en Europe, occasion d'observer ces oiseaux dans leurs habitudes naturelles. Quelques espèces vivent en société, et on les voit, deux fois le jour, voler en troupes nombreuses : le matin pour se rendre aux champs, où ils trouvent leur nourriture, le soir pour regagner les forêts, où ils passent la nuit. Ces bandes ne présentent point un arrangement régulier, comme celui des grues ou des canards, mais il n'y a pas non plus de confusion, et, à la première vue, on distingue les couples; les deux oiseaux volent sur la même ligne, et si près l'un de l'autre, que leurs ailes semblent se toucher. Les grandes espèces, telles que les aras, ne volent point ainsi en sociétés nombreuses, et ne quittent guère les bois. Cependant on les aperçoit quelquefois traversant l'air à une grande hauteur, et, à quelque époque de l'année que ce soit, on est certain de les voir deux ensemble.

Il y a un grand nombre d'espèces de perroquets, différentes par la taille, les couleurs, la forme de la queue, les ornemens de la tête, etc. On en trouve en Afrique, en Asie, en Amérique, et dans l'Australasie; l'Europe seule n'en a point. Buffon pensait que ces animaux ne peuvent exister, sans la protection de l'homme, au-delà des tropiques; mais nous ferons voir bientôt que cette opinion n'est pas fondée, et qu'on trouve des perroquets jusque dans les froides plaines parcourues par les Patagons.

Les perroquets n'ont été connus en Europe qu'à l'époque de l'expédition d'Alexandre, et l'espèce qu'on suppose avoir été vue la première a reçu, pour cela, des naturalistes le nom de *psittacus Alexandri*: c'est celle qu'on nomme grande perruche à collier. Onésicrite, commandant de la flotte du prince macédonien, la rapporta de l'île de Taprobane. Il en vint d'abord si peu, qu'Aristote paraît n'en avoir jamais vu, et n'en parler que par relation.

Les Romains n'eurent aussi dans les premiers temps que des perroquets de l'Inde, qui, en raison de leur rareté, se vendaient extrêmement cher, de telle sorte que leur prix était quelquefois égal à celui qu'on donnait pour un esclave; ils devinrent un peu moins rares sous le règne de Néron, parce qu'on en découvrit dans la haute Egypte. Mais ce n'est que depuis les découvertes des navigateurs modernes qu'ils sont devenus très communs en Europe.

Le nombre des espèces connues est aujourd'hui si grand, que, pour éviter la confusion, les naturalistes ont dû les répartir en plusieurs groupes; ce sont : les *aras*, grandes espèces à couleurs éclatantes, qui ont les joues dégarnies de plumes, la queue longue et pointue; les *perruche-aras*, qui, avec les mêmes formes, sont plus petites, et n'ont de nu que le contour de l'œil; les *perruches à queue en flèche*, qui ont des plumes jusqu'aux yeux, et les deux pennes de la queue beaucoup plus longues que les autres; les *perruches à queue large*, qui ne se distinguent des précédentes que par ce seul caractère; les *cacatoës*, dont la crête est ornée d'une huppe qui se redresse au gré de l'animal; les *perroquets proprement dits*, à queue, en général, assez courte, à tête dépourvue de crête; les *psittacules*, qui se distinguent des perroquets par une taille beaucoup plus petite, et par une queue plus courte encore, toute proportion gardée; enfin les *perroquets à trompe*, qui ressemblent un peu aux cacatoës par la crête, aux perroquets proprement dits par la forme de la queue, aux aras par la nudité des joues, et se distinguent de tous par la forme de leur bec.

Aras. — Le plus beau de tous les aras est celui qu'on nomme *ara macao* (A); toute sa tête, à l'exception des joues, qui ne sont couvertes que d'une peau blanchâtre, est du rouge le plus éclatant; il en est de même du cou et de la partie supérieure du corps. Le dessus de la queue est également rouge dans le milieu et bleu sur les côtés. La couleur bleue se montre encore sur tout ce qui paraît des longues plumes des ailes. Les épaules sont vertes, nuancées de jaune. La poitrine et le ventre sont d'un rouge brun très riche; il en est de même du dessous des grandes plumes de l'aile et de la queue. L'ara macao vient des parties chaudes de l'Amérique méridionale. Du même pays nous vient l'ara jaune et bleu, qui est aussi grand, et presque aussi magnifiquement vêtu.

Perruches-aras. — Elles appartiennent également à l'Amérique, mais elles s'avancent jusque dans les pays tempérés. Ainsi, dans toutes les parties méridionales des Etats-Unis, se trouve la perruche dite de la Caroline (B). Elle y apparaît par bandes nombreuses à l'époque de la maturation des fruits, qui sont tous de son goût, à l'exception des fraises. Sa nourriture cependant se compose principalement des graines de cyprès, dont elle ouvre les balles avec beaucoup d'adresse. Elle fait beaucoup de dégâts quand elle entre dans les vergers, parce qu'elle hache une grande quantité de pommes pour se procurer les pepins, qu'elle préfère à la chair.

La perruche de la Caroline a le dessus du corps d'un vert qui passe à l'olive, et le dessous d'un vert jaunâtre; cette robe assez terne est relevée, il est vrai, par la couleur de la gorge, qui est d'un bel orange, et par celle de la tête, jaune chez la femelle, aurore chez le mâle, avec le front rouge-cerise.

La perruche magellanique (C) appartient aussi à cette famille; le pays qu'elle habite est beaucoup plus froid, et ses couleurs sont beaucoup plus ternes. Le manteau est vert, comme dans la perruche de la Caroline; mais les parties inférieures, au lieu d'être jaunâtres, sont d'un brun de suie.

Perruches à queue en flèche. — L'espèce la plus connue

est la petite perruche à collier rosé, que l'on voit très communément en France, et qu'on recherche non seulement à cause de l'élégance de ses formes et de la beauté de sa robe, mais encore à cause de sa docilité. Une autre espèce remarquable, en ce qu'elle est la première qui ait été connue en Europe, la perruche d'Alexandre, a tout le corps d'un beau vert, avec une tache noire sous la gorge, et un collier rouge sur la nuque.

Perruches à queue large. — On en connaît un grand nombre d'espèces, dont la plupart habitent l'archipel des Indes. Elles sont, en général, remarquables par des couleurs très brillantes, quelquefois très variées, et d'autres fois uniformes sur tout le corps, comme dans la perruche dorée.

Perroquets proprement dits. — On en trouve en Afrique, aux Indes et en Amérique; on distingue quelquefois ces derniers par le nom d'*amazones*. Quelques espèces propres aux Indes Orientales, et remarquables par la prédominance du rouge dans leur plumage, ont reçu le nom de *lori*. Des espèces africaines, la plus connue est le perroquet gris de Guinée, ou *Jaco*. Il est entièrement cendré, à l'exception de la queue, qui est rouge vermillon; il a le bec et les pieds noirs. C'est de tous les perroquets celui qui parle le plus facilement et le mieux. Souvent on est tout étonné de lui entendre répéter des phrases entières, qu'on n'a jamais pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnait pas d'avoir écoutées. Aldrovande cite l'anecdote d'un perroquet de cette espèce, qui appartenait à Henri VIII, et qui, étant tombé à la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avait entendu les passagers les appeler du rivage. Le perroquet gris fait, dit-on, son nid en terre, ce qui n'a encore été observé d'aucune autre espèce. Les Nègres, pour prendre les petits, enfoncent dans le trou un long bâton garni d'étoupes, l'oiseau, pour se défendre, présente les serres, et s'empêtre dans la filasse, si bien qu'on le retire avec le bâton.

Parmi les espèces américaines, celle qui nous est apportée le plus souvent, est l'amazone à tête blanche (G), plus connue sous le nom de perroquet de la Martinique. Il a le front blanc; les joues, la gorge et le devant du cou, d'un rouge vif; les plumes du dessus de la tête, du cou et de tout le corps, d'un vert brillant, et entourées d'un cercle noir.

Le perroquet à tête d'épervier (F) a reçu ce nom, parce que les plumes qui couvrent cette partie de son corps sont mêlées, par traits, de brun et de blanc, comme celles de plusieurs oiseaux de proie. Les plumes du tour du cou, que l'oiseau relève quand il est en colère, sont de couleur pourpre bordées de bleu. Le manteau et le milieu de la queue sont verts, le bord des ailes et de la queue bleu.

Cacatoës. — Ce sont les plus grands perroquets de l'ancien continent; ils apprennent difficilement à parler, et cependant ils sont très intelligens, et en général très doux. Celui que nous voyons le plus communément en France, est le cacatoës à huppe jaune, qui nous est apporté des Moluques (H). A la huppe près tout son plumage est blanc extérieurement, avec une teinte légèrement soufrée aux parties intérieures. Les plumes de sa huppe sont effilées, recourbées vers le haut, et recoquillées sur les bords, de manière à représenter chacune un petit canal dont l'ouverture regarde en haut; ce panache est mobile au gré de l'oiseau.

Le cacatoës à huppe couleur de rose est beaucoup plus rare. Il y en avait un à Florence qui s'était acquis une sorte de célébrité par sa vieillesse. Réaumur voulut savoir quel était son âge, et voici ce qu'il apprit de sources bien authentiques. Le perroquet avait été apporté à Florence en 1683, par la grande duchesse Julie Victoire d'Urbin, lorsqu'elle vint épouser le grand duc Ferdinand, et il était alors, suivant ce que dit la princesse, le plus ancien serviteur de sa maison. On l'a connu à Florence près de cent ans; ainsi il n'a pas vécu moins de cent vingt.

Il y a une troisième espèce de cacatoës, qui est entièrement blanche; une autre, le cacatoës de Banks (I), a, au contraire, le plumage généralement noir, avec quelques taches jaunes, la queue assez longue, et un peu arrondie; elle présente au milieu deux plumes entièrement noires; les autres plumes ne le sont qu'à la base et à l'extrémité, et le reste est d'un beau jaune orangé.

Psittacules. — Cette famille ne se compose que d'espèces très petites, et dont quelques unes ne dépassent pas la taille du moineau. Tel est celui que les oiseleurs désignent, quoique mal à propos, sous le nom de moineau de Guinée (D). Elle est verte, avec le bec, le front et la gorge rouges; la queue est rouge à la base, noire au milieu, et verte à l'extrémité. Une autre espèce propre à l'Amérique, mais que l'on ne voit guère en Europe, parce qu'elle est trop délicate pour supporter la traversée, est celle des *inséparables* (E). On leur donne ce nom, parce qu'on ne peut, en captivité, les conserver que par paires, et que lorsqu'un des deux vient à mourir, l'autre meurt de même au bout de quelques jours. Tous les psittacules sont, en général, très doux, mais ils sont peu intelligens, et ils n'apprennent jamais à parler.

Perroquets à trompe. — On n'en connaît que deux espèces : l'une noire, et l'autre gris foncé (K); toutes les deux sont originaires des Indes Orientales. Les perroquets à trompe se distinguent, comme nous l'avons dit, de tous les autres par la forme de leur bec. La mandibule supérieure est énorme, l'inférieure est courte et échancrée de manière à ce que le bec ne se ferme pas complètement; la langue, beaucoup plus longue que chez les autres perroquets, est cylindrique et terminée par une sorte de tubercule corné. C'est assez mal à propos d'ailleurs qu'on l'a désignée par le nom de trompe puisqu'elle n'est point creusée à l'intérieur.

Les assiettes en bois du 26 juin 1730. — Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, dépensait souvent des sommes énormes pour satisfaire des goûts bizarres. Le 26 juin 1730, pendant le grand campement à Zeithain, sur les bords de l'Elbe en Saxe, il fit servir à toute son armée, composée de 30,000 hommes, un dîner splendide. Les chroniqueurs polonais et saxons consacrent des chapitres entiers à la description de ce repas original, où l'on voyait les bœufs rôtis en entier dans de vastes écuelles, où le dessert était dressé par l'architecte général du royaume, et où les gâteaux étaient découpés à la hache par les charpentiers. Le luxe des assiettes était extraordinaire; car, outre les assiettes ordinaires, on en avait sculpté 30,000 en bois, et chacune d'elles portait le millésime, la date du jour de la fête, et un bas-relief représentant un sujet de circonstance. Aussitôt que le dîner fut fini, l'armée se rangea sur les bords de la rivière, et, au commandement des chefs, les 30,000 assiettes en bois furent jetées à la fois dans l'Elbe, pour porter la nouvelle de la munificence du roi Auguste à tous les rivages arrosés par le fleuve et baignés par l'Océan. Ce moyen singulier de publicité n'a pas manqué son but. Aujourd'hui encore les familles qui habitent les bords de l'Elbe conservent et montrent les assiettes en bois portant la date du 26 juin 1730.

Les enfans perdus du maréchal de Brissac. — On donnait ce nom à un régiment de volontaires commandé par le maréchal de Brissac. Cette garde était composée de 50 à 60 soldats choisis parmi les gentilshommes condamnés au bannissement ou pendus en effigie. Quand on demandait au maréchal pourquoi il s'entourait de pareils vauriens qui déshonoraient l'armée, il avait coutume de répondre : « Dans notre vie aventureuse, il ne se présente » que trop de circonstances où les chances du combat sont » loin d'être égales, et où il faut s'exposer à une mort presque » inévitable. Quoique chaque soldat doive y aller de bon » cœur, si on le lui commande, j'y envoie de préférence mes » enfans perdus, et ils y courent gaiement comme à une fête. » S'ils succombent, leur mort a du moins été utile à l'Etat :

» s'ils échappent au danger, la pensée d'avoir rendu un ser- » vice à la patrie, et l'influence de la bonne discipline, reveil- » lent en eux le sentiment de l'honneur, et la société retrouve » ses enfans perdus. »

LA VIEILLE LÉGENDE DE SAINT CHRISTOPHE.

Avant d'être chrétien, saint Christophe se nommait *Offerus*. C'était une espèce de géant. Il avait un gros corps, de gros membres, et une grande figure où respirait la bonté. Quand il fut à l'âge de raison, il se mit à voyager en disant qu'il voulait servir le plus grand roi du monde. On l'envoya à la cour d'un roi puissant qui fut bien réjoui d'avoir un serviteur aussi fort. Mais un jour, le roi entendant un chanteur prononcer le nom du Diable, fit aussitôt le signe de la croix, avec terreur. « — Pourquoi cela? demanda Christophe. — Parce que je crains le Diable, répondit le roi. — Si tu le crains, tu n'es donc pas si puissant que lui? Alors je veux servir le Diable. » Et Offerus quitta la cour. Après avoir long-temps marché, il vit venir à lui une grande troupe de cavaliers : leur chef était noir et lui dit : « Offerus, que cherches-tu? — Je cherche le Diable pour le servir. — Je suis le Diable, suis-moi. » Offerus suivit le Diable. Mais un jour, la troupe rencontra une croix sur le chemin, et le Diable ordonna de retourner en arrière : « Pourquoi cela? dit Offerus. — Parce que je crains l'image du Christ — Si tu crains l'image du Christ, tu es donc moins fort que le Christ? Alors je veux servir le Christ. » Et Offerus continua seul sa route. Il rencontra un bon ermite et lui demanda : « Où est le Christ?—Partout, répondit l'ermite. — Je ne comprends pas cela, dit Offerus; mais si vous dites vrai, quels services peut lui rendre un serviteur robuste et alerte?— On sert Jésus-Christ par les prières, les jeûnes et les veilles, ajouta l'ermite. — Je ne peux ni prier, ni jeûner, ni veiller, répliqua Offerus; enseignez-moi donc une autre manière de le servir? » L'ermite le conduisit au bord d'un torrent furieux qui descendait des montagnes et il dit : « Les pauvres gens qui ont voulu traverser cette eau, se sont tous noyés. Reste ici, et porte ceux qui se présenteront à l'autre bord sur tes fortes épaules; si tu fais cela pour l'amour du Christ, il te reconnaîtra pour son serviteur. — Je veux bien le faire pour l'amour du Christ, répondit Offerus. » Il se bâtit donc une petite cabane sur le rivage, et il transportait nuit et jour tous les voyageurs d'un côté à l'autre du torrent.



(Fac-simile de la GRAVURE EN BOIS DE 1423, conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

Une nuit, comme il s'était endormi de fatigue, il entendit la voix d'un enfant qui l'appela trois fois par son nom : il se leva, prit l'enfant sur ses épaules et entra dans le torrent. Tout-à-coup les flots s'enflèrent et devinrent furieux, et l'enfant pesa sur lui comme un lourd fardeau; Offerus déracina un grand arbre et rassembla ses forces; mais les flots grossissaient toujours, et l'enfant devenait de plus en plus pesant. Offerus, craignant de noyer l'enfant, lui dit en levant la tête: « Enfant, pourquoi te fais-tu si lourd, il me semble que je porte le monde. » L'enfant répondit : « Non seulement tu portes le monde, mais celui qui a fait le monde. Je suis le Christ, ton Dieu et ton maître, celui que tu dois servir. Je te baptise au nom de mon père, en mon propre nom, et en celui du Saint-Esprit. Désormais, tu t'appelleras *Christophe* » (c'est-à-dire porte-Christ.)

Depuis ce jour, Christophe parcourut la terre pour enseigner la parole du Christ; et il fut, selon l'opinion la plus connue, martyrisé en Lycie, durant la persécution de Dèce, vers 251.

La bonté de saint Christophe a été l'origine de plusieurs proverbes. On disait entre autres choses :

« Qui te mané vident nocturno tempore rident. »

Ceux qui verront saint Christophe le matin riront le soir.

La gravure du *saint Christophe* dont nous donnons le fac-simile est la plus ancienne gravure en bois portant une date; il n'en existe plus que trois épreuves : celle du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, une autre dans la bibliothèque de lord Spencer en Angleterre, et la troisième en Allemagne.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

GRAVURE SUR BOIS. — STÉREOTYPIE.



(La Vierge à la chaise de Raphael d'Urbin. — Imitation sur bois de la gravure de Raphael Morghen.)

Lorsque la gravure sur bois fut inventée ou introduite en Europe vers le commencement du xve siècle (1390 — 1430), il y eut un grand cri de douleur et de scandale parmi les amis exclusifs de l'art. On était arrivé, à cette époque, au plus haut degré de perfection dans la miniature et dans l'écriture. Les Bibles étaient ornées de petites peintures fines et spirituelles où resplendissaient harmonieusement les plus riches couleurs : les lettres, les mots, les lignes élégamment dessinés sur la chair délicate du parchemin semblaient vraiment vivre et parler aux yeux. Les cartes inventées près d'un siècle avant le règne de Charles VI n'étaient pas moins admirables : leurs fonds étaient d'or; les figures de roi, de chevalier, de dame, de valet, tracées avec un goût à la fois naïf et distingué, étaient revêtues d'habits d'écarlate et d'azur. Mais les livres de dévotion et les cartes étaient rares, hors de prix, et seulement à l'usage des communautés religieuses, des châteaux et de quelques riches habitans des villes. Tout-à-coup on vit se répandre en profusion, dans la bourgeoisie et parmi le peuple, de grossières images de saints rudement esquissées, aux figures contournées et barbares, des rois, des reines de cartes grotesquement croqués et dépouillés de leurs éclatantes robes : c'était la gravure sur bois qui faisait descendre l'art à la portée du plus grand nombre, qui introduisait l'*art à bon marché*. Bientôt des légendes imprimées à l'aide de lettres taillées en relief comme les figures sur les blocs de bois, accompagnèrent les gravures pour les expliquer : et de là le besoin de la lecture, se propageant petit à petit, mena insensiblement à l'invention des caractères mobiles, et enfin à l'imprimerie perfectionnée, qui commença pour la popularité de la science la révolution que la gravure en bois avait commencée pour la popularité de l'art.

On peut juger par nos *fac-simile* du *saint Christophe* et du *valet de carte* la rudesse des premiers essais de la gravure en bois. Lorsque des artistes de génie eurent pris en main ce nouvel instrument d'art, ils en tirèrent des effets admirables; mais, de même que les miniatures des Bibles, ces essais, très difficiles à imprimer, devinrent à leur tour d'un haut prix et réservés à peu de personnes. — Le problème actuel est d'arriver progressivement à réunir les doubles avantages de l'époque de l'invention et de l'époque du perfectionnement, c'est-à-dire à répandre avec profusion et à vil prix des gravures sur bois qui ne soient pas au-dessous des progrès de l'art.

Parmi les graveurs les plus célèbres, on cite, en Allemagne, Pleydenwurff, Wolgemut, Albert Durer, Altdorfer, Hisbel Pen, Virgil Solis, etc., etc.; en Italie, les élèves du Titien; dans les Pays-Bas, Vichem, Jegher, etc.; en Angleterre,

Bewick, etc.; en France, Jollat, Guillaume Leblé, Jean Cousin, le Petit Bernard ou Bernard Salomon, Moni, Cruche, Pierre Marchand, Jean Leclerc, Christophe de Savigny, Duval, Pierre Paillot, Etienne de Rivières, Georges Dubellay, Pierre et Vincent-Lesueur, les Papillon, etc.

Dans les derniers temps, c'est en Angleterre que la gravure sur bois a fait le plus de progrès. Il y a quelques années, on ne comptait que peu de graveurs sur bois en France : leur nombre s'accroît chaque jour à Paris, depuis la fondation des Magasins et depuis la popularité des livres à gravures due au perfectionnement des moyens qui permettent de tirer, à peu de frais et en peu de temps, un grand nombre d'épreuves d'une seule gravure.

Un des principaux avantages de la gravure sur bois, ou, si l'on veut, de la *gravure en relief*, consiste en ce qu'on peut tirer des épreuves conjointement avec les caractères de fonte qui servent à l'imprimerie, et encadrer ainsi à son gré les figures au milieu même du texte, dans les endroits qu'elles servent à compléter ou à expliquer : au contraire, les gravures en taille-douce, présentant les traits du dessin *en creux*, exigent un tirage à part très lent, très difficile, et ne fournissent d'ailleurs qu'un nombre d'épreuves beaucoup moins considérable.

C'est sur le bois de buis que travaillent les graveurs. On tire une quantité considerable de blocs de buis du Caucase, de l'Egypte, de l'Espagne, du midi de la France, etc. La plus grande partie de ces blocs se vendent aux tourneurs, tabletiers, etc. On réserve pour la gravure les plus beaux morceaux taillés perpendiculairement aux fibres du bois, car on ne travaille plus aujourd'hui que sur le *bois-debout*.

Il faut que la surface du bois soit parfaitement polie et qu'il ne s'y rencontre aucun nœud. Souvent lorsqu'il conserve encore de la verdeur ou qu'il est exposé à des températures différentes, le bois travaille et se fend sous la main du graveur; les morceaux réunissant les qualités convenables sont rares et de petite dimension : aussi l'on est souvent obligé d'en joindre étroitement plusieurs ensemble à l'aide de vis pour obtenir une étendue suffisante.

En général, le graveur ne dessine point : on lui porte le dessin tracé sur la surface du bois à l'aide de la mine de plomb, de la plume ou du pinceau : les ombres sont formées soit de hachures, qu'on évite autant que possible de mêler et de croiser pour faciliter le travail des graveurs, soit de lavis ou même d'estompe. Le dessinateur renverse les objets de manière à ce que la surface du bois les représente comme les représenterait un miroir : lorsque le graveur a terminé son travail minutieux et patient, lorsqu'à l'aide de ses pointes il a rigoureusement enlevé, évidé toutes les parties que le dessinateur avait laissées blanches, et mis en relief toutes les lignes tracées ou toutes les parties noires, on encre la surface et l'on applique le papier comme sur des caractères d'imprimerie : le dessin apparait alors sur le papier et

que l'avait tracé le dessinateur, seulement tous les objets sont de nouveau renversés et paraissent alors dans leur sens naturel.

Une des vignettes du *Livre des Métiers* (ouvrage rare et curieux, publié à Francfort en 1624) représente un atelier de graveurs en bois. Le graveur, assis devant une table, appuie sa main gauche sur un morceau de bois et burine de sa main droite. Une pointe semblable à celle dont il se sert et une espèce de gouge ou de cisoire sont à côté de lui : rien de plus. Si la curiosité vous conduisait un soir dans l'atelier de l'un des graveurs du *Magasin pittoresque*, le tableau qui s'offrirait à vous serait presque aussi simple. Une lampe, des boules de verre comme celles des cordonniers, remplies d'eau colorée en vert par un sel de cuivre, des loupes, de petits coussins circulaires de cuir pleins de sable pour soutenir les bois et nommés en quelques endroits « la troisième main du graveur; » enfin, quelques pointes de dimensions et de formes variées, et peut-être une petite presse à main pour tirer des épreuves, voilà tout ce qui frapperait vos regards. Les pointes ont été successivement améliorées et ont changé de nom. Papillon, dans son *Traité historique et pratique de la gravure en bois* (Paris, 1766), parle de *butte-avants*, de *fermoirs nez-ronds*, etc. Aujourd'hui, l'on distingue le *burin à tracer*, qui sert à suivre les contours et à cerner d'un filet extrêmement fin les parties du dessin de teintes différentes; la *langue de chat*, qui creuse le bois plus profondément; le *burin carré* et le *burin losange*, avec lesquels on enlève les intervalles de blanc carrés ou losanges entre les hachures; l'*échoppe plate*, employée pour enlever les petits points carrés; l'*échoppe ronde*, pour évider les grands fonds blancs; l'*onglette*, dont la pointe extrêmement fine effleure à peine la surface du bois, fend les tailles ténues en deux, etc.

La gravure de la célèbre *Vierge à la chaise* de Raphaël, que nous opposons au *saint Christophe* et au *valet de carte*, est une imitation scrupuleuse de l'une des gravures



(Le Valet de carte, gravure ancienne.)

les plus hardies de Raphaël Morghen. Nous avons laissé en blanc la partie du *verso* correspondante à la planche, de peur que l'ombre des caractères perçant la feuille, ne se mêle aux traits de la gravure et n'y jette de la confusion. Le genre du dessin n'était pas ce qui convenait le mieux à la gravure en bois; mais toutes ces difficultés qu'il est ordinairement inutile d'imposer au graveur, ont paru de nature à faire ressortir le progrès accompli depuis quatre siècles dans la gravure populaire.

Cette planche a été exécutée par l'un des meilleurs graveurs en bois de notre temps, par M. Jackson; c'est à lui et à MM. Andrew, Leloir, Best, Quartley, Sears, Lee, etc., que sont dues toutes les gravures du *Magasin pittoresque*.

L'extrême patience et l'incroyable adresse nécessaires pour conserver cette multitude de blancs à peine saisis par l'œil, ne peuvent être que difficilement appréciées. Le procédé du graveur en taille-douce qui suit seulement et coupe de la pointe les lignes du dessin, est loin d'être aussi ingrat.

Les anciennes œuvres de gravure sur bois les plus recherchées sont : *Ars moriendi*, l'Art de mourir; *Biblia pauperum*, la Bible des pauvres, publiée entre 1430 et 1450; la *Chiromancie* du docteur Hartlieb (1448); *Speculum salutis*, le Miroir du salut; la *Chronique de Schedel*, publiée à Nuremberg (1493); les gravures d'Albert Durer; les *Triomphes de Maximilien*, exécutés par divers artistes en 1515, 1517, 1518 et 1519; la *Danse de la Mort*, d'après Holbein (1530); les *Métamorphoses d'Ovide*, l'*Histoire de Psyché*, l'*Enéide* de Bernard Salomon, vers 1550, etc.—Papillon parle d'un *buste d'une femme coiffée à la romaine*, gravé sur bois par Marie de Médicis, femme de Henri IV (voyez la vie de Médicis, 1833, p. 289) avec cette mauvaise inscription écrite en marge : *Gravé par la royne Maîee au bouest.*

Nous terminerons les détails qui concernent la fabrication d'une livraison du *Magasin pittoresque*, en disant quelques mots du stéréotypage.

Lorsque les gravures en bois sont encadrées dans la *forme* avec les *caractères mobiles*, on pourrait livrer cette forme aux *Pressiers*, qui la mettraient sous la *Presse mécanique* (p. 384).—Mais chaque tour des cylindres ne donnerait qu'un exemplaire. — Ainsi, en raisonnant sur 100,000 exemplaires de chaque livraison, il faudrait, puisque le *Magasin* paraît une fois la semaine, qu'on en tirât environ 17,000 par jour de travail; ce qui, en supposant qu'on travaillât jour et nuit sans perdre un instant, exigerait un tirage de 700 livraisons par heure.

Sept cents livraisons par heure! cela est possible; une machine simple en tire régulièrement 800. Mais si l'on fait entrer en ligne de compte le temps de la *mise en train*, les momens de chômage nécessaires pour remédier aux mille petits accidens de détail qu'il faut surveiller avec le soin le plus minutieux; si l'on réfléchit, d'une part, à la presque impossibilité de maintenir les machines à vapeur sans réparations dans un travail aussi rigoureux, et de l'autre, aux frais énormes qu'entraînerait un service d'ouvriers assez nombreux pour résister à des fatigues si continues, on voit qu'en travaillant les nuits et même le dimanche, il serait fort difficile d'atteindre à un tirage de 100,000 par semaine; ce qui limiterait forcément la quantité de souscripteurs auxquels aurait droit de prétendre un recueil populaire.

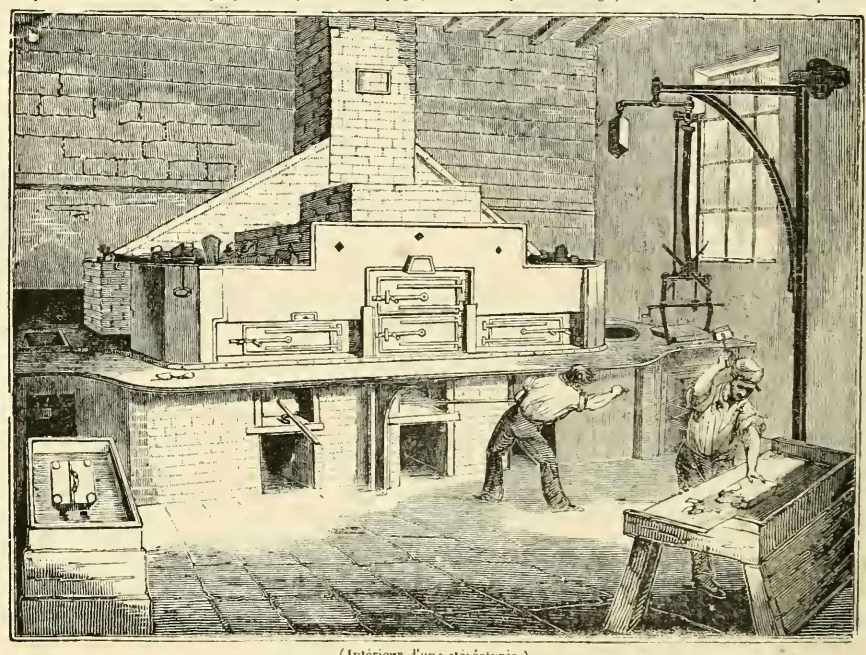
Mais la difficulté du temps nécessaire au tirage ne serait pas la seule; les gravures en bois seraient notablement avariées, gâtées et même détruites, long-temps avant d'avoir essuyé cent mille fois les pressions du cylindre, et cent mille fois le frottement des trois rouleaux à encre.

Il y aurait bien un moyen de remédier à ces inconvéniens, ce serait de faire une seconde, une troisième composition, et de graver chaque dessin sur un second, un troisième morceau de bois; on aurait ainsi deux ou trois *formes* semblables que l'on soumettrait à deux ou trois presses mécaniques.— Mais que de dépenses! Il y a telle de nos grandes gravures pour laquelle on a dû payer plus de SIX CENTS FRANCS; il faut bien des DEUX SOUS pour couvrir ces énormes frais, qu'il ne serait pas prudent de doubler ou de tripler.

C'est dans ces circonstances que le *stéréotypage* vient prêter à l'imprimeur son utile secours : cette opération consiste à reproduire, par l'empreinte, un certain nombre de *fac-simile* de la *forme*.

Voici les détails principaux de cette opération :

Chaque page de la livraison du *Magasin pittoresque*, caractères et bois gravés, est mise dans un châssis en métal. Un premier enduit d'un corps gras est passé sur la page; puis avec un pinceau on applique une bouillie liquide formée avec du plâtre de Montmartre, tamisé au tamis de soie le plus fin possible. Le plâtre de Montmartre (gypse) est le meilleur pour cet usage; c'est aussi celui qu'on emploie à



(Intérieur d'une stéréotypie.)

Londres. Avec une seconde brosse dure et fine on frappe légèrement sur la bouillie pour la faire pénétrer dans les traits les plus déliés des caractères ou du bois gravé, puis on verse sur le tout une couche de cette même bouillie de plâtre jusqu'au niveau d'un second châssis mobile, dont on a entouré le premier pour maintenir le plâtre à l'épaisseur voulue.

On laisse durcir le plâtre; on l'enlève de dessus les caractères, et on a le *moule* ou *matrice*, qui est une *contre-épreuve* où la page du *Magasin* est à l'envers de ce qu'elle était sur le caractère mobile et les bois. Cette matrice est placée dans un four fortement chauffé pour être tout-à-fait séchée.

Cette contre-épreuve va nous donner maintenant une épreuve redressée. Voici comment : on la renferme dans une boîte en métal percée de deux trous, que l'on plonge dans une chaudière remplie d'un alliage de plomb et d'antimoine, le même qui sert à la fabrication des caractères. Cet alliage est tenu en liquéfaction par la chaleur; il entre dans la boîte et s'empreint sur le moule en plâtre, puis il est soumis à l'action du *rafraîchissoir*, qui détermine la formation de la planche avec tous ses déliés. — Il ne s'agit plus que de casser le moule de plâtre, et de livrer la planche métallique, que l'on désigne généralement sous le nom de *cliché*, au *piqueur*. Le piqueur est chargé de suivre scrupuleusement toutes les lettres du texte, et aussi les détails de la gravure; son travail exige beaucoup de soin et de précision.

Ainsi, par le procédé de stéréotypage, on a obtenu une épreuve de métal, un *cliché* exactement semblable à la page sur mobile. — Rien n'empêche d'en prendre ainsi une seconde, une troisième, une quatrième.

On peut donc avoir plusieurs *fac-simile* d'une livraison du *Magasin pittoresque*, et employer au *tirage* autant de presses que cela est nécessaire. — La Presse mécanique dont nous avons donné la description est assez grande pour que la table (ou le *marbre*) puisse recevoir, à côté l'un de l'autre, deux clichés de la même livraison; on obtient de la sorte deux livraisons d'un même coup de presse, c'est-à-dire 1600 livraisons par heure; elle peut à elle seule livrer pendant la journée de travail environ 17,000 livraisons. D'ailleurs on a des clichés de rechange, et lorsque les traits de la gravure commencent à perdre de leur netteté par suite des pressions du cylindre, on substitue un cliché tout neuf au cliché usé.

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre prochain (52e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour 1835.

Le second volume du *Magasin pittoresque* sera mis en vente dans le courant du mois de decembre.

Prix du volume broché. Pour Paris. . . . . . 5 fr. 50 c.
Pour les départemens, franco par la poste. . 7 50
Prix du volume relié à l'anglaise. 7

L'administration des postes ne se charge point de l'expédition des volumes reliés.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Les astérisques indiquent les gravures.)

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE

PEINTURE.

TABLEAUX, FRESQUES, CROQUIS.

MUSÉES ÉTRANGERS, GALERIES PARTICULIÈRES, CABINETS D'ESTAMPES, ETC.

SCULPTURE.

MARBRES, BRONZES, IVOIRES, BOIS, ETC.

ARCHITECTURE.

MONUMENS ANCIENS.

MONUMENS MODERNES.

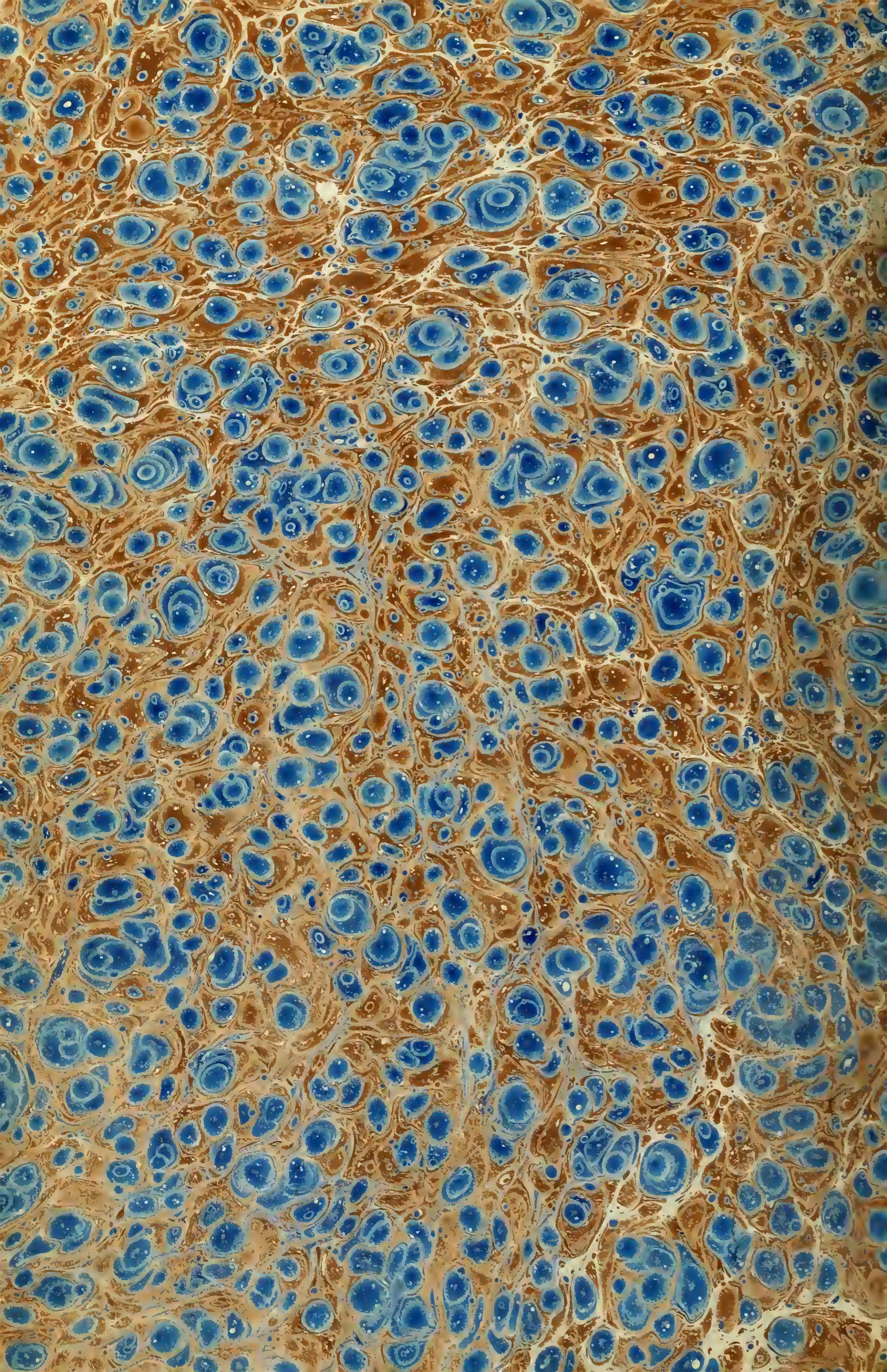
MUSIQUE.

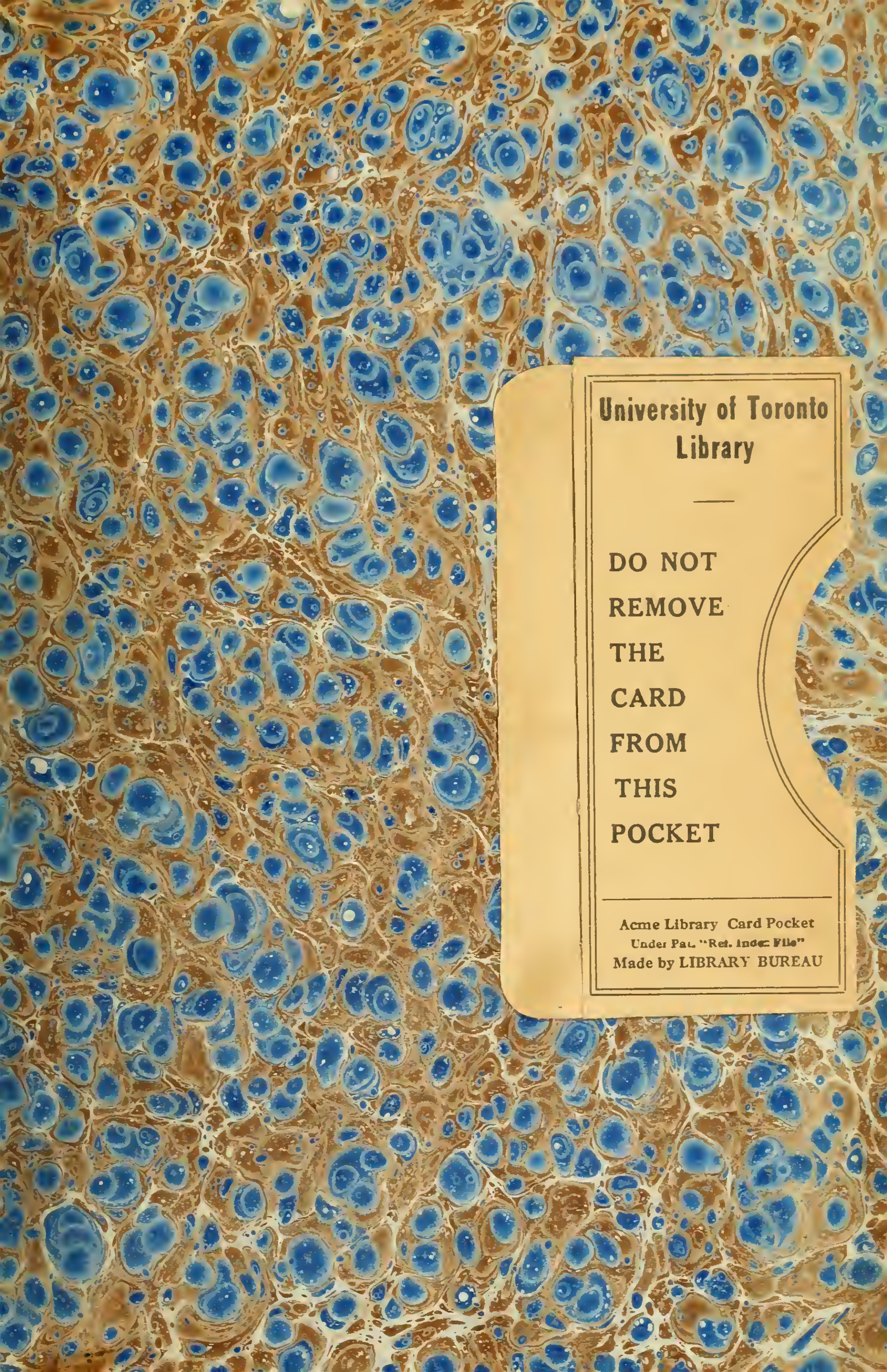
THÉATRE.

POÉSIE.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

MORALE.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

